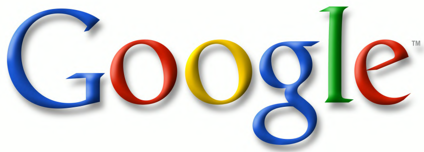
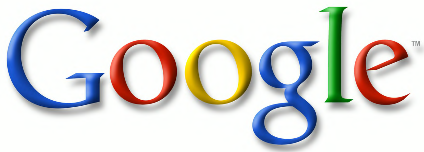
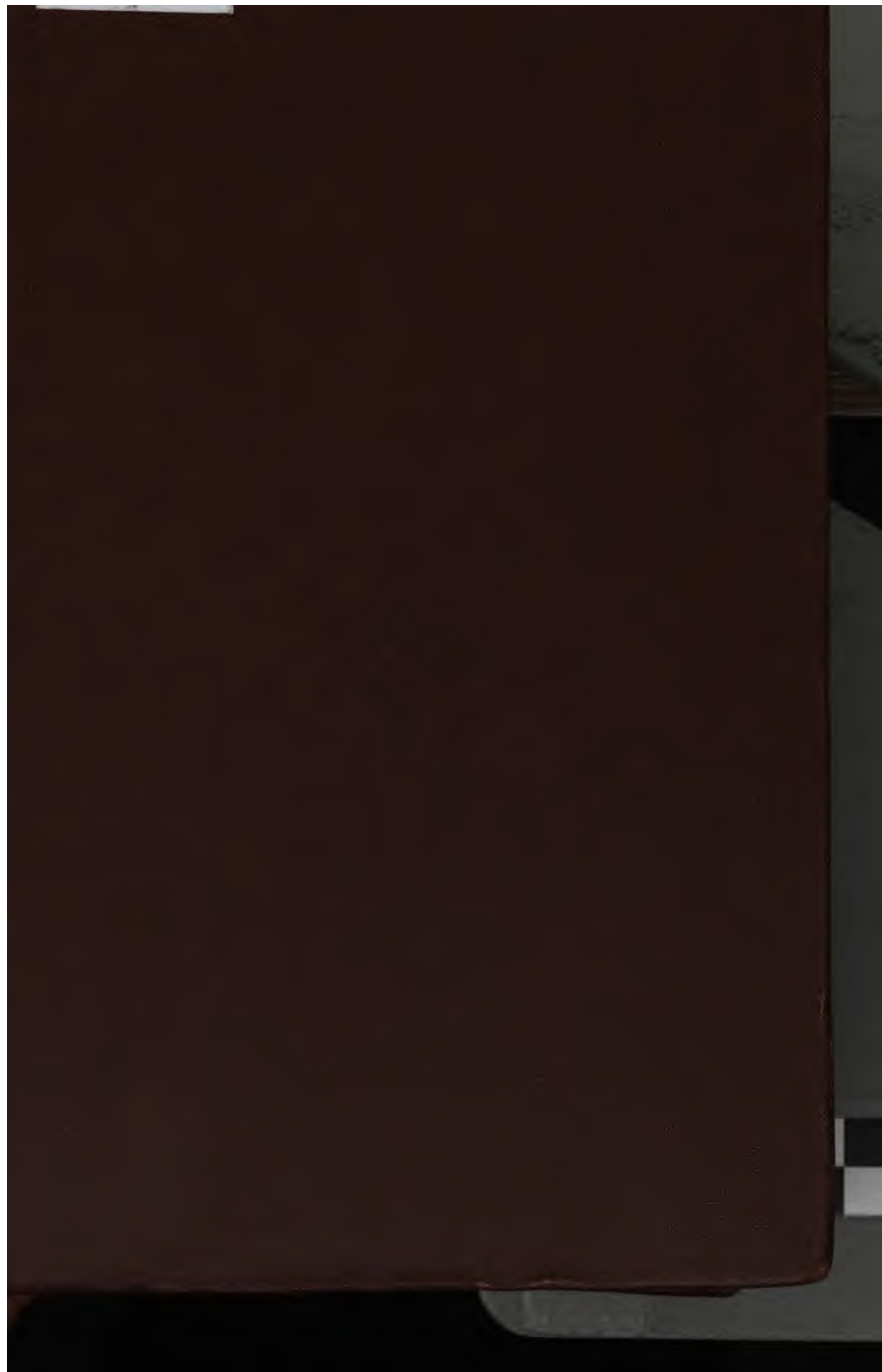







PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7


PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



# MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE

# DE VALENCIENNES

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

# CATALOGUE

DESCRIPTIF ET RAISONNÉ

DES

# MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE

# DE VALENCIENNES,


PAR J. MANGEART

BIBLIOTHÉCAIRE
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE VALENCIENNES
ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS





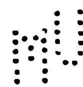
A PARIS

CHEZ TECHENER, LIBRAIRE, RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

A VALENCIENNES

CHEZ LEMAITRE, LIBRAIRE

1860


MU

# PRÉFACE

Dans le rapport qui se trouve en tête du catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, on remarque ce passage, qui, dès mon entrée en fonctions, me traça ma ligne de conduite :

« Si dans toutes les bibliothèques publiques où il se trouve des manuscrits, on s'occupe d'en rédiger ou d'en publier les catalogues, leur réunion formera un nouvel inventaire complet de nos possessions en ce genre, et l'existence d'ouvrages uniques et jusqu'ici ignorés sera connue de la France entière..... Ainsi, que partout où il existe des manuscrits, le catalogue en soit rendu public, et alors les écrivains les plus éloignés du lieu où ils sont déposés pourront profiter de tout ce qu'ils leur offriront de secours pour traiter et approfondir les sujets dont ils s'occupent, etc. »

Je me suis résolûment mis à l'œuvre, et c'est le fruit de onze années d'un travail consciencieux que je viens aujourd'hui soumettre aux lecteurs indulgents et éclairés.

Mais (et c'est là, je l'avouerai, une précaution oratoire dont l'intention intéressée n'échappera à personne) ayant, dans cette préface, à parler et de notre bibliothèque publique et de mon travail, qu'ai-je de mieux à faire, sur le premier point, que de me placer sous le patronage de deux hommes bien connus du monde savant? qu'aurais-je à ajouter à ce qu'ils ont écrit? comment dirais-je aussi bien qu'ils l'ont fait les origines, les développements et l'état actuel et à venir de notre dépôt communal? C'est donc à ces deux savants distingués que je laisse le soin de présenter au public indulgent le dépôt à la fois et son dernier conservateur.

Voici ce qu'on lit dans l'ouvrage si intéressant de M. le docteur Le Glay, intitulé : *Mémoire sur les bibliothèques publiques du nord de la France :*

« Valenciennes avait, dans son enceinte ou non loin de ses murs, diverses abbayes dont les livres sont venus en 1791 lui former à peu de frais une bibliothèque, moins riche peut-être que celles de Lille, de Douai et de Cambrai, mais très-digne encore de l'attention des hommes lettrés.

« Saint-Amand était un antique et vénérable monastère où les fils des rois carlovingiens ne dédaignaient pas de venir embrasser la vie monastique. On y vit tour à tour Agelfrid, neveu de Charlemagne; Arnon, frère d'Alcuin; Adalleod, parent de Louis le Débonnaire; Karloman, fils de Charles le Chauve; Gozlin, comte palatin; Rotger, nommé par les légendes le mémorable comte, et Leudric, l'un des plus nobles entre les nobles du pays. Dès cette époque, les bonnes lettres florissaient à Saint-Amand. Qui ne

connaît Hucbald et son étrange poëme à la gloire de Charles le Chauve, Baudemond l'hagiographe, Milon et Gonther les historiens, etc.?

« Hasnon, où Ermentrude, autre fille de roi, porta la crosse abbatiale, reconnaissait pour fondatrice, au VIIIe siècle, Eulalie, qui est célébrée dans le plus ancien monument[1] de la langue vulgaire du nord de la France. Un religieux de cette maison, Tomellus, fut secrétaire du comte Bauduin de Mons, et écrivit l'histoire de son abbaye qui a été insérée dans le *Thesaurus anecdotorum*, III, 777. André Croquet, docteur en théologie, a publié, au XVIe siècle, divers ouvrages qui ont été tous imprimés à Douai. Voy. Foppens, 51. Jacques Froye fut éditeur et traducteur des OEuvres du bienheureux Louis de Blois, dont il avait été le disciple, et aida les jésuites à fonder leur collége de Valenciennes. Lors de l'incendie qui dévora le monastère, en 1125, la bibliothèque seule fut épargnée.

« A peu de distance de là s'élevait l'abbaye de Vicogne. « La bibliothèque, » disent les bénédictins dom Martène et dom Durand, « est grande, voûtée et remplie d'un grand « nombre de livres qui, selon l'ancienne manière, sont sur des pupitres. » Ils signalent, entre autres, une belle bible que fit écrire, en 1295, Ubauld de Sarts, doyen de Cambrai, lequel en avait fait collationner le texte avec beaucoup d'autres exemplaires recueillis en diverses bibliothèques et en avait confié la correction aux plus habiles théologiens de Cambrai. Ils parlent aussi d'une histoire des Bretons en vers latins, compilée par Alexandre Nuques et dédiée à Cadioc, évêque de Vannes. Avant Martène et Durand, on avait parlé en termes pompeux de la bibliothèque de Vicogne. Alexandre Farnèse, qui la visita, disait qu'il n'avait rien vu de semblable en Italie. Malheureusement elle fut, en 1566, la proie des iconoclastes de la réforme.

« L'abbaye de Crespin paraît avoir possédé jadis une bonne bibliothèque; mais les *Gueux* qui y firent irruption le 25 août 1566 ne se bornèrent pas au pillage de l'or et de l'argent; ils firent aussi main basse sur les monuments et les livres. Arnoud Raissius a inséré, dans son *Cœnobiarchia Crispiniana*, une élégie latine où Philippe Brasseur flétrit ces dévastations sacriléges.

« Y avait-il une bibliothèque à Denain, et mesdames les chanoinesses se montraient-elles aussi peu communicatives pour leur bibliothèque que pour leurs archives? C'est ce que nous n'avons pu constater encore. Les bons bénédictins qui sont venus deux fois dans le pays, et qui ne manquèrent point de visiter toutes les maisons religieuses un peu considérables, ne disent mot du chapitre de Denain. Il est probable qu'intimidés par des refus antérieurs, ils n'auront pas osé se présenter, ou bien qu'arrivés à la grille, on les aura priés de passer au large.

« Il existait dans l'intérieur de Valenciennes plusieurs maisons religieuses antiques et opulentes; mais on possède fort peu de notions sur les livres qui s'y trouvaient. Les chapitres de Saint-Géry et de Saint-Jean, les abbayes de Saint-Saulve et de Fontenelles

1. C'est là une erreur qui a échappé au savant docteur Le Glay, et qu'il s'est empressé de reconnaître à la page 466 de son intéressant Mémoire, où on lit : « Eulalie, fondatrice du monastère d'Hasnon, n'est point la sainte qui est célébrée dans le cantique roman découvert à Valenciennes par M. Hoffmann de Fallersleben. »

ne paraissent pas avoir jamais attaché une grande importance aux richesses purement intellectuelles. S'il est vrai que ces maisons aient eu des bibliothèques plus ou moins remarquables, nous avouons n'en avoir trouvé aucun vestige. L'érudition de MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy, devant laquelle la nôtre ne rougit pas de baisser pavillon, nous révèlera sans doute à cet égard des secrets inconnus au vulgaire. Nous n'avons garde de donner les bornes de notre ignorance pour limites à la bibliographie du Hainaut français.

« Les chartreux de Macourt, près Valenciennes, ont possédé jadis une belle bible manuscrite en douze volumes qui leur avait été léguée par Guillaume de Hainaut, évêque de Cambrai. Il paraît que le testateur n'avait pas une confiance robuste dans l'amour des bons pères pour le livre précieux qu'il leur laissait; aussi, Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et la comtesse Philippe, sa femme, héritiers naturels du prélat, exigèrent-ils un acte authentique par lequel lesdits chartreux promettaient de ne jamais vendre, donner ni engager la bible en question; ils renonçaient en outre à l'emporter avec eux dans le cas où ils seraient obligés de quitter le Hainaut [1].

« Le 10 avril 1582, le père Éleuthère Du Pont, jésuite, et quatre autres professeurs de la même compagnie vinrent fonder un collége à Valenciennes. Dès le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, ce collége possédait une bibliothèque qui s'accrut insensiblement par des acquisitions et par les dons de quelques habitants de la ville. On lit encore sur les gardes de divers volumes les noms d'*Anthoine* et *Henri d'Oultreman*, de *la Fontaine* dit *Wicart* et de *Jehan Doudelet*. Cette collection forma le fonds principal de la bibliothèque publique lors de la suppression des jésuites en 1762.

« Il y avait dans les collections de livres provenant des communautés religieuses ou confisqués sur les émigrés, de quoi former une bibliothèque non moins considérable que celles des villes voisines; mais il paraît que les artilleurs chargés de la défense de la place eurent permission de s'en servir pour faire des gargousses. « Dieu seul sait le « nombre d'ouvrages précieux qui furent alors lancés contre l'armée combinée qui « investissait cette ville, » dit M. le maire, dans une lettre du 16 juillet 1839. C'est une heureuse idée, sans doute, de convertir les livres en projectiles de siége; mais il ne faudrait pas en abuser.

« La bibliothèque actuelle de Valenciennes ne renferme guère qu'environ 13,000 volumes. Le nombre des manuscrits n'a pu encore être évalué. Ils sont, jusqu'à présent, confondus avec les imprimés. Du reste, ce dépôt s'enrichit tous les jours, non-seulement par les acquisitions judicieuses qui s'effectuent, mais aussi par l'ordre que l'on y a introduit, par la restauration et la reliure des manuscrits les plus précieux, et enfin par la réunion de plusieurs documents qui gisaient ignorés dans les archives municipales, au secrétariat de la mairie et dans la galerie d'histoire naturelle. L'établissement vient

1. « Cette charte, datée de la veille de Pâques 1300, existe en original aux archives de la Chambre des comptes de Lille, et en copie dans le 4e cartulaire de Hainaut, pièce 91, même dépôt. » A cette observation de M. Le Glay, nous ajouterons que la Bibliothèque de Valenciennes possède également une copie de cette même charte. Voyez plus loin, page 712, ligne 2.

d'acquérir un mobilier nouveau. Des armoires élégantes et commodes ont été construites pour renfermer les atlas et les livres à figures. Des tables couvertes de tapis, pour les lecteurs, garnissent la grande salle. Les bancs, restes un peu trop scolastiques de la bibliothèque des jésuites, ont été remplacés par des chaises. On a nettoyé, reverni et retendu les tableaux qui décorent les voussures de cette grande salle. Les inscriptions ont été renouvelées en lettres d'or. En un mot, grâce au bon goût et à la vigilance éclairée de M. Aimé Leroy, bibliothécaire, la Bibliothèque de Valenciennes sera, sinon l'une des plus riches, du moins l'une des mieux organisées du pays.

« ... Comme toutes les collections formées aux dépens des bibliothèques monastiques, celle de Valenciennes est plus riche en ouvrages de théologie qu'en livres d'aucune autre catégorie. Nous ne sommes pas de ces esprits superbes et dédaigneux, qui considèrent les livres de théologie comme une superfluité et une vaine surcharge dans les bibliothèques modernes. Assurément, la science qui traite de Dieu ne doit pas tenir la dernière place dans ces temples, où la science de l'homme se pavane si complaisamment; mais il est vrai, pourtant, qu'ici les grands ouvrages d'intérêt positif et matériel manquent un peu. »

A ces détails si curieux et si intéressants, qui nous sont donnés en 1840 par l'honorable et savant docteur Le Glay, nous ne pouvons mieux faire que d'ajouter ici les renseignements non moins précieux que M. Arthur Dinaux a placés, dans ses *Archives littéraires* (troisième série, t. I, page 9, 1850), en tête du Catalogue sommaire des manuscrits de la Bibliothèque publique de Valenciennes, auquel cette notice tient lieu d'Introduction :

« Nous publions aujourd'hui, dit-il, la liste des manuscrits qui reposent dans la Bibliothèque de Valenciennes. Cette simple et sèche nomenclature a été faite par feu notre ami et collaborateur Aimé Leroy, qui avait presque achevé le catalogue largement raisonné de ces mêmes manuscrits dont nous ne donnons aujourd'hui que les titres sommaires. Les *Archives* ont déjà mis au-jour quelques-uns des articles développés du catalogue dressé par notre regrettable ami, et nous comptons en donner plusieurs autres par la suite; mais nous devions d'abord publier la liste générale des manuscrits valenciennois, d'abord comme une sorte d'*index* du travail de M. Aimé Leroy, puis comme un devoir envers la ville qui a bien quelque droit de recueillir, dans les travaux de son dernier bibliothécaire, les titres réunis et *classés par ordre de matière* de tous les manuscrits du dépôt communal. Les dissertations littéraires et les découvertes historiques sont du ressort de l'homme de lettres; le répertoire est l'œuvre rigoureuse du dépositaire et doit rester à la cité qui lui avait confié sa mission. Cette liste porte : 1° l'indication de la page du catalogue général de la bibliothèque où le *codex* est plus explicitement décrit; 2° le titre sommaire; et 3° les lettres et chiffres à l'aide desquels on peut le trouver facilement dans les cases et rayons des salles. Ces annotations suffiront aux initiés et aux savants; pour d'autres, même des explications beaucoup plus étendues seraient encore lettres closes.

« Il existe maintenant à notre connaissance trois catalogues des manuscrits de la

bibliothèque de Valenciennes ; le plus ancien et le plus imparfait sans contredit est celui qui se trouve disséminé dans le catalogue général des livres de la bibliothèque ; là, les manuscrits sont mêlés avec les imprimés comme ils le sont malheureusement en fait dans les rayons des salles. Aux fautes commises par le rédacteur primitif de ce travail, il faut ajouter celles que le copiste a cru devoir y joindre, ce qui forme un ensemble assez peu clair et nullement satisfaisant. Ce travail a été confectionné, il y a quelque trente ans, par M. Hécart, lorsqu'il était secrétaire de la mairie, et à une époque, il faut le dire, où l'on était moins exigeant et surtout moins éclairé qu'aujourd'hui à l'endroit des manuscrits.

« Le second catalogue raisonné est celui laissé par M. Aimé Leroy, presque entièrement mené à fin et dont quelques parties totalement terminées font vivement regretter, comme nous l'avons dit, que l'auteur n'ait pu y mettre la dernière main, et le publier de son vivant.

« Le troisième catalogue, complétement terminé, est dû au travail et aux laborieuses investigations de M. *Mangeart*, bibliothécaire actuel, qui, dès sa nomination, s'est mis consciencieusement à l'œuvre et a fini ce lourd travail en moins de deux ans accomplis. M. Mangeart avait déjà publié, en 1838, deux brochures, adressées à M. V. Cousin, pair de France, dans lesquelles il analysait quelques-uns des importants manuscrits du dépôt qui lui est aujourd'hui confié.

« Les manuscrits qui enrichissent la bibliothèque publique de Valenciennes sont au nombre de 805 ; ils proviennent de plusieurs sources. Les plus anciens, les plus curieux, les plus considérables sous le rapport de l'exécution, de la matière et des auteurs, tirent leur origine de la célèbre et antique abbaye de Saint-Amand sur la Scarpe. D'autres viennent des Chartreux de Marly et Valenciennes, et des abbayes de Vicoigne, de Saint-Jean, de Saint-Saulve, d'Hasnon, de la bibliothèque des Jésuites, dont le vaisseau sert encore aujourd'hui de salle principale au dépôt communal, et enfin de la collection particulière des livres des ducs de Croy, rassemblés aux châteaux de Condé et de l'Ermitage qui leur appartenaient. Il faut ajouter à ces fonds, déjà fort riches, les acquisitions faites depuis un demi-siècle, les offrandes particulières et une donation opérée au profit du Magistrat de Valenciennes par M. *Crendal de Dainville*, à la fin du siècle dernier.

« ... Les richesses bibliographiques de Valenciennes ont souvent attiré l'attention des savants et des curieux ; outre les visites qu'elles ont reçues des Mabillon, des Montfaucon, des Durand et des Martène, lorsqu'elles gisaient sur les tablettes des abbayes des environs, nous pouvons citer, pour ne parler que des plus récentes, les investigations de MM. Hænel, sir Philipps, Vitet, Von Fallersleben, Bethmann, Le Glay, Félix Ravaisson, Buchon, Tailliar, O. Leroy, De Coussemaker, etc. [1], qui tous y ont admiré nos vieux monuments littéraires, et y ont trouvé chacun quelques curiosités dans le genre d'études qui les occupait. M. Von Fallersleben y a copié et publié le chant de sainte Eulalie en

1. A tous ces noms nous pouvons et nous devons même ajouter ceux des PP. dom Pitra et Lambillotte et celui de Mgr Malou, évêque de Bruges.

vers romans du IXe siècle; M. Bethmann y a trouvé sur une garde un fragment en roman du IXe siècle entremêlé de caractères tironiens; feu M. Buchon y a découvert un premier jet des chroniques de Froissart qu'il s'est empressé de publier; notre concitoyen M. Onésime Leroy y a exploré les magnifiques manuscrits de Gerson exécutés par des miniaturistes fins et délicats des bonnes époques des ducs de Bourgogne; M. Vitet, aidé de M. Ramey, a pu y calquer quelques figures byzantines de nos plus anciens codex. Enfin, les explorateurs de l'histoire locale y trouvent chaque jour des choses curieuses, intéressantes, pleines de charme, et portant ce cachet des temps anciens, qu'on ne peut contrefaire quoi qu'on fasse.

« En terminant cet avertissement, nous émettrons, une fois de plus, un vœu souvent renouvelé, celui de voir tous les manuscrits de la bibliothèque communale réunis dans une seule et même salle et séparés des imprimés. La réalisation de ce vœu a été demandée par le ministre de l'instruction publique, par tous les lettrés qui visitèrent notre dépôt : c'était l'objet du désir ardent de notre ami Aimé Leroy, et M. le docteur Le Glay s'en est expliqué assez nettement dans le mémoire cité plus haut. « Ce n'est pas chose facile, » dit-il, « que de faire des recherches dans cette bibliothèque. Les manuscrits y sont « confondus avec les imprimés, et aucun catalogue spécial ne les signale à l'attention « publique. Il faut, pour ainsi dire, les dépister dans les fourrés et les taillis où ils « gîtent; aussi, toutes les fois qu'un amateur met la main sur quelqu'une des raretés de « ce dépôt, il croit avoir fait une découverte, et comme Archimède il s'écrie : *Je l'ai « trouvé!* A force de soigner les choses, on les cache, et le boisseau finit par éteindre la « lampe.

« L'abus dont M. Le Glay, après tant d'autres, se plaignait à si juste titre en 1840 est encore existant en 1850. Le bien se fait si lentement partout! Nous adjurons donc l'administration municipale de Valenciennes de mettre un terme à cet état de choses qui frise la barbarie, et, en attendant qu'il sépare physiquement nos manuscrits des imprimés, nous publions avec plaisir ce petit répertoire fait par le dernier bibliothécaire : c'est l'indication écrite de ce qu'il faudrait pratiquer matériellement, c'est enfin la réalisation sur le papier de l'opération à faire dans les salles. »

Nous n'avons point cru devoir reproduire en ce volume la nomenclature plus que sommaire qui, dans les *Archives du Nord*, fait suite à cet avertissement. Qu'il nous suffise de dire que les 805 articles qui composent ce catalogue n'y figurent que par les trois ou quatre mots qu'on lit en rubrique à la tête de chaque codex, et que, dans les cas fort nombreux où un manuscrit contient plusieurs articles souvent très-différents, il n'y a d'indiqué, dans ce catalogue sommaire, que le premier article du codex. On peut en juger en le comparant avec la Table des matières qu'on trouve à la fin de notre travail, et l'on se convaincra que cette Table renferme dix fois plus d'articles qu'on n'en voit dans le relevé présenté par les *Archives du Nord* [1].

1. Pour ne citer ici que deux exemples, nous indiquerons les articles 188 et 230. Voici comment ils sont relevés au Catalogue sommaire de M. Aimé Leroy : N° 188. B. 3. 88. *Sententiæ Drogonis*. — N° 230. *De vitâ contemplativâ*. Que l'on compare ces cinq mots, je ne dirai point avec la description que nous avons donnée des deux

détails donnés par MM. Le Glay et A. Dinaux, il me reste bien peu de chose à r pour faire connaître l'état actuel de la Bibliothèque de Valenciennes. Grâce à ses itions annuelles, dues aux fonds votés à cet effet par la ville, grâce surtout au énéreux que M. Bénézech nous a fait, en 1852, de sa bibliothèque et de son musée, dépôt contient aujourd'hui environ 20,500 volumes. Et pour ne parler ici que des crits, nous dirons qu'ils se composent de 654 numéros formant ensemble 869 vo-, dont 279 sur vélin et 590 sur papier.

869 volumes, quant à leur provenance, peuvent se répartir ainsi :

| | |
|---|---|
| De Saint-Amand [1] | 311 |
| De la maison de Croy | 268 |
| Des archives municipales | 54 |
| De G.-A.-J. Hécart | 41 |
| De Simon Le Boucq | 12 |
| De M. De Sars | 12 |
| Des Carmes de Valenciennes | 8 |
| De l'abbaye de Saint-Saulve | 6 |
| Des Récollets de Valenciennes | 5 |
| Des Jésuites de Valenciennes | 4 |
| De l'abbaye de Saint-Jean | 3 |
| De l'abbaye de Vicogne | 3 |
| De l'abbaye d'Hasnon | 2 |
| Des Chartreux de Macourt | 1 |
| De l'abbaye de Saint-Ghislain | 1 |
| De l'abbaye de Marchiennes | 1 |
| Des Dames de Denain | 1 |
| De divers particuliers | 36 |
| De sources non indiquées | 100 |
| Ensemble | 869 |

ourd'hui encore, comme en 1840 et en 1850, ces manuscrits sont confondus les imprimés, et nous ne pouvons que formuler à cet égard les mêmes regrets et ner les mêmes vœux que MM. Le Glay et Dinaux.

st un autre vœu encore que nous devons émettre ici : c'est qu'il soit procédé,

crits en question, mais seulement avec le titre mis par nous en tête de ces deux numéros, et l'on verra que avons point tort d'appeler plus que sommaire le Catalogue inséré par M. A. Dinaux dans les *Archives du Nord*.

[1] sont en grande partie relevés dans le Catalogue dressé en 1635 par D. Ildephonse Goetghebuer, bibliothé- l'abbaye de Saint-Amand, et inséré dans la *Bibliotheca belgica manuscripta* de Sanderus, catalogue que us proposions de reproduire textuellement; mais nous y avons renoncé par les raisons déduites en notre ice, n° I.

sans le moindre retard, au redressement ou plutôt à l'établissement du catalogue des imprimés. Avec celui si imparfait, si obscur, et, disons-le, si inexact que nous possédons, notre dépôt ne peut manquer d'être, dans un temps plus ou moins prochain, le *rudis indigestaque moles* dont parle le poëte, et l'objet de la plus incroyable confusion. Deux choses, il est vrai, devront, pour éviter ce déplorable résultat, se faire simultanément; le désordre qui existe a deux causes : mauvaise rédaction du catalogue, insuffisance de local. Pour y remédier, il conviendrait que l'administration rendît à la Bibliothèque les trois salles qui en ont été distraites pour le musée, et que l'on séparât des imprimés les manuscrits. Cette appropriation et cette séparation une fois terminées, il faudrait, sans perdre un seul jour, procéder à un nouveau classement des livres et à la rédaction d'un nouveau catalogue. C'est, on ne saurait trop le répéter, c'est le seul moyen de sortir « d'un état de choses qui frise tellement la barbarie, » qu'au lieu d'être heureux et fiers en montrant aux savants étrangers les trésors que nous possédons, nous en arriverions bientôt à craindre la visite des plus honorables savants.

Il me reste à dire quelques mots maintenant de mon propre travail. Appelé le 25 mars 1848 à succéder au regrettable et regretté M. Aimé Leroy, je pensai tout d'abord à terminer la rédaction par lui commencée du catalogue de nos manuscrits. Il en était arrivé, je crois, à la lettre P, quand la mort est venue l'arracher à nos sympathies. Sur le refus fait par son fils de me communiquer, pour le continuer, le travail de son père [1], je dus entreprendre *ab ovo* ce lourd, mais bien intéressant labeur, et au bout de deux ans j'en avais terminé la première rédaction. L'administration municipale de cette époque mettant quelques lenteurs à en voter l'impression, je ne cessai, de 1850 à 1858, de chercher à rendre l'ouvrage plus complet. Forcé, il y a un an, pour cause de maladie, de me démettre de mes fonctions de bibliothécaire, je mis mon travail à la disposition de l'administration municipale qui en décida l'impression, et me chargea d'en surveiller la publication à Paris.

Les livres, dans ce Catalogue, sont classés, à peu d'exceptions près, suivant le rang qu'ils occupent dans la bibliothèque et dans le relevé sommaire qu'en ont donné les *Archives du Nord*, ordre dont je n'entends point garantir la rigoureuse régularité. Tout en leur conservant leur ancienne désignation par lettres et par chiffres, j'ai cru devoir leur donner un nouveau numéro d'ordre : de cette façon les recherches seront aussi faciles pour les savants qui déjà connaissent les richesses de notre dépôt que pour ceux qui sont appelés à les interroger à l'avenir.

Dans les nombreuses citations que j'ai faites, et notamment dans les pièces transcrites à la fin de ce volume, j'ai reproduit aussi exactement que possible les textes, quelque bizarres qu'en fussent l'orthographe et la ponctuation; je n'y ai dérogé que quand j'y ai été obligé par l'absence des signes typographiques; quelquefois même j'y ai suppléé par des gravures sur bois.

1. J'apprends à l'instant même que l'administration municipale de Valenciennes vient de parvenir à faire rentrer dans notre dépôt le travail de M. Aimé Leroy, travail bien trop longtemps tenu sous le boisseau, et dont la communication quoique tardive aura, malgré le mien, et peut-être même à cause du mien, encore tant de prix.

On me pardonnera, j'en ai la confiance, de m'être étendu peut-être avec un peu trop de complaisance sur certains volumes, nous venant presque tous de l'Allemagne par la maison de Croy, et contenant des ouvrages qui ont pour auteur le célèbre chancelier Gerson. Tout ce qui, dans nos codex, touche de près ou de loin à la question de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* a été relevé par moi avec un soin tout particulier, et il ne sera point difficile au lecteur de voir que cette question, que Mgr Malou, évêque de Bruges, croit et dit avoir élucidée et tranchée définitivement par la triple édition de ses *Recherches*, n'a pas fait sous sa plume un pas de plus que le chemin qu'elle avait fait sous celle des PP. Sommalius, Rosweyde et Eusèbe Amort, dont il n'a guère fait que répéter, ou plutôt appauvrir l'argumentation, par des mots et des phrases scolastiquement agencés, mais où l'on chercherait en vain une seule idée nouvelle.

Entre autres numéros, et ils sont fort nombreux, que nous aurions à signaler à l'attention du lecteur, nous nous bornerons à citer les huit suivants : N°s 169, 185, 288, 389, 421 *bis*, 513 *bis*, 600, 601. Le n° 169 renferme un petit traité que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ne désignent point par son titre, le croyant perdu, mais qu'ils affirment à bon droit n'être point, ainsi que Ducange l'avançait, une Vie de sainte Gudule; ce petit traité est dû à Pierre, moine d'Hasnon. Le n° 185 contient le commentaire de Clarembaud sur le traité de la Trinité de Boèce, ouvrage que le bénédictin dom François Clément croyait perdu. Le n° 288 contient la lettre de l'évêque Adalbéron de Laon à Foulques, évêque d'Amiens, lettre que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* regrettent de ne point connaître. Le n° 389 renferme les Œuvres complètes de Virgile, avec des gloses marginales et interlinéaires que je crois être le fruit des veilles du savant et laborieux Hucbald, religieux de l'abbaye de Saint-Amand. Le n° 421 *bis* nous offre en vers allemands, latins et français, un mystère de la Passion, dont le texte français est l'œuvre autographe du prince Charles-Alexandre de Croy. Le n° 513 *bis* nous présente la Chronique de Jean Froissart, qui a été, de la part de M. Buchon, l'objet d'un examen tout particulier. Enfin les n°s 600 et 601 contiennent, l'un le *Triomphe d'Anvers*, et l'autre les *Fêtes et rois de l'Épinette*, dont les nombreux dessins et même quelques passages de texte me semblent dus au pinceau et à la main même de Jacques Le Boucq.

A la suite du catalogue et avant les deux tables qui en rendront, je crois, la consultation plus facile, j'ai placé sous le titre d'Appendice et pièces justificatives diverses pièces inédites ou peu connues, que l'on me saura gré, je pense, d'avoir relevées textuellement, et toujours en leur conservant leur physionomie originale.

Le volume se clôt par une double table. Dans la première, que j'appelle *Table des matières*, et dont chaque article porte le numéro du manuscrit qui le renferme, j'ai suivi l'ordre et les cinq grandes divisions d'usage, en y introduisant des subdivisions, dont j'indique la valeur dans la note qu'on lit au bas de la page 729. Dans la seconde, que j'appelle *Table onomastique*, et dont chaque nom porte, non plus le numéro du manuscrit, mais bien la page de ce volume où le nom se rencontre, j'ai suivi l'ordre alphabétique, et indiqué en petites capitales les noms de personnes, et en italique les noms de

lieux. Je ne doute point qu'à l'aide de cette double table les recherches ne soient et promptes et faciles.

Malgré toute l'attention et tout le soin que j'ai la conscience d'avoir apportés dans ce travail, je crains bien qu'on n'y rencontre plus d'une erreur, et je ne puis que réclamer l'impartiale indulgence du lecteur qui sait les difficultés que présente un labeur de ce genre, et tout ce qu'il a de pénible, d'ingrat et souvent même de décourageant.

Je dois, avant de terminer, payer mon tribut de gratitude à M. L. Cellier, pour l'obligeance que, depuis mon séjour à Paris, il a mise à m'adresser les fac-simile que contient ce volume et tous les renseignements qui touchent à la science héraldique.

Citoyen pendant vingt-trois ans de la ville de Valenciennes, chargé par elle pendant onze années de la conservation de sa riche bibliothèque, plein de gratitude pour les sympathies bienveillantes dont elle m'a plus d'une fois honoré, je la prie d'agréer dans ce labeur mon filial et modeste tribut.

Paris, 25 décembre 1859.

---

La Bibliothèque de Valenciennes est ouverte tous les jours, fêtes et dimanches exceptés, de dix heures du matin à une heure, et de cinq à huit heures du soir. Les vacances commencent et finissent avec celles du Collége communal. Aucun livre n'est communiqué au dehors.

Il existe une Commission d'inspection, composée de MM. :

| | |
|---|---|
| Henri Caffiaux<br>Louis Cellier<br>Abel Stiévenard | Nommés le 9 février 1858. |
| Charles Courtin<br>Gambart | Nommés le 10 novembre 1858. |

Le personnel de la Bibliothèque se compose d'un bibliothécaire au traitement annuel de 1,200 francs, d'un inspecteur (bibliothécaire adjoint), au traitement annuel de 800 fr., et d'un garçon de salle aux gages de 800 fr.

Bibliothécaire, M. Gambart, nommé le 13 octobre 1858.

Inspecteur (bibliothécaire adjoint), M. Louis Cellier, nommé le 13 octobre 1858.

Garçon de salle, M. Lemaire.

# ADDENDA ET CORRIGENDA.

Page 16, ligne 37. Au lieu de *Marli*, lisez *Marly*.
« 117, « 33. « *Nonato*, lisez *Novato*.
« 164, lignes 27 à 31. Rétablissez ainsi ces cinq lignes :

Dame vos iestes [1] la pree [2]
Veritablement le di [3]
U [4] la tres douce rousee [5]
De paradis descendi.
Dont isci [6]
Li dous fruis ki nos rendi
Vie en sante aduree [7]
KAdans [8] nos avoit reubee [9]
Par lenort delanemi [10].
Mais li sires ki nasqui
De vos pucele honoree
Paia par un venrensdi [11]
Quanques [12] Adans despendi [13].

Page 183, ligne 23. Au lieu de *d'Acheri*, lisez *d'Achéry*.
« 185, « 18. « *Mallebranche*, lisez *Malebranche*.
« 277, « 40. Après les mots *In-f°*, ajoutez *sur vélin*.
« 292, « 29. Au lieu de *Ruffin*, lisez *Rufin*.
« 298, « 13. « *Dom Gazet*, lisez *Dom Garet*.
« 302, « 8. « *Otton*, lisez *Othon*.
« 373, « 31. « *Branlion*, lisez *Braulion*.
« 377, « 30. Après les mots *in-4°*, ajoutez *sur vélin*.
« 435, « 14. Au lieu de *Avellenada*, lisez *Avellaneda*.
« 444, « 14. « *Beugnot*, lisez *Beuchot*.
« 447, « 28. Après *Maximilien* mettez une virgule.
« 457, « 28. Au lieu de *abbé*, lisez *moine*.
« 460, « 5. Ajoutez : *Voici ces neuf lignes qu'il nous semble utile de relever :* Anno vero incarnationis Domini nostri Jhu Christi sescentesimo sexagesimo primo. indictione III$^{a}$. epacta xv$^{im}$. concurrente IIII$^{or}$. termino paschali XII$^{mo}$. kl. aprilis. pascha v$^{to}$. kl. aprilis. luna xx$^{ma}$. I$^{ma}$. VIII$^{vo}$. idus februarias. die dominica. luna prima. obiit Scs Amandus annorum circiter nonaginta. *Toutes ces indications et dates sont d'accord avec celles données pour l'année 661 par l'*Art de vérifier les dates, *excepté quant au jour de la semaine qui, le 6 février 661, était un samedi, et non un dimanche. Mais aussi aucune d'elles ne convient ni à l'année 675, indiquée par M. Natalis de Wailly, ni à l'année 679, donnée par l'*Art de vérifier les dates, *ni enfin à l'année 684, indiquée par les Bollandistes, comme étant celle de la mort de saint Amand.*
« 507, « 31. Au lieu de *Provenance?*, lisez *Saint-Amand*.
« 508, « 17. Ajoutez : (SANDERUS, n° 255. A.)
« 515, « 39. Au lieu de *le Long*, lisez *Le Long*.
« 623, « 23. « *Couecte*, lisez *Conecte*.
« 632, « 2. « *Péteau*, lisez *Pétau*.
« 707, « 21. « *dEscaibes*, lisez *dEsclaibes*.
« 707, « 39 et 44. Au lieu de *Haganoe*, lisez *Haghenoe*.

1. Vous êtes. — 2. La prairie. — 3. Je le dis. — 4. Où. — 5. Rosée. — 6. Dont sortit. — 7. Affermie, durable. — 8. Qu'Adam. — 9. Ravie, dérobée. — 10. Par l'excitation de l'ennemi. — 11. Vendredi. — 12. Tout ce que, *quantumcumque*. — 13. Dépensa.

# MANUSCRITS

DE LA

# BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES

## THÉOLOGIE.

### N° 1 — A. 1. 11 à 15.

BIBLIA SACRA.

Cinq vol. in-folio vélin, contenant : le premier, 147 feuillets ; le second, 152 ; le troisième, 153 ; le quatrième, 156 ; et le cinquième, 178. Écriture minuscule du XII<sup>e</sup> siècle, à 2 colonnes de 36 lignes à la page, réglées à la pointe sèche et piquées ; titres des livres en rouge au haut des pages ; initiales coloriées et ornées à chaque chapitre, alternativement rouges et vertes ; en tête de presque chaque livre une initiale peinte, dorée et historiée, d'une grande élégance et d'une parfaite exécution ; à chacun des volumes une grande miniature occupant toute la page, et surmontée des mots, en lettres capitales rouges : SAWALO MONACVS SCI AMANDI ME FECIT [1].

Provenance : Abbaye de Saint-Amand.

Ce manuscrit comprend l'Ancien et le Nouveau Testament, avec les préfaces de saint Jérôme, des prologues et des arguments au nombre de cent. On n'y voit de la lettre à Paulin que quelques fragments détachés, et placés en tête des livres auxquels ils s'appliquent.

Au recto du 1er feuillet, 2e volume, est une préface précédée de ces mots écrits en lettres rouges : *Hugo prior Sancti Victoris : de numero librorum sacri eloquii.* En voici les premiers et les derniers mots : « Duo sunt testamenta... tractando extendunt[2]. »

1. Ce *Sawalon*, moine de Saint-Amand, que nous retrouverons plus loin, sous le n° 178, fut, non point le copiste, mais l'enlumineur de ces cinq volumes. L'*Histoire littéraire de la France* (t. XI, p. 413) nous apprend qu'un ouvrage de Galbert, ou Walbert, moine de Marchiennes, publié par les Bollandistes au 14 de mai avec de savantes observations, est dédié à un nommé *Saswalon*, chanoine et secrétaire de Robert évêque d'Arras qui vivait encore alors (vers 1128). Nous ne saurions dire s'il y a entre ces deux *Sawalon* quelque identité ou même quelque lien de parenté. Ils vivaient, du moins, dans le même siècle et dans la même contrée.

2. Hugues de Saint-Victor, religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, en 1118, occupa une chaire de théologie depuis 1133 jusqu'à sa mort, arrivée le 3 février 1140 (d'autres disent le 11 février 1141). La dernière édition de ses œuvres a été publiée à Rouen, en 1648, 3 vol. in-f°, par les chanoines réguliers de Saint-Victor.

A la fin de la prophétie de Daniel, qui termine le 3ᵉ volume, ne se trouve point le dernier verset : « Tunc rex ait : paveant... de lacu leonum. »

Dans le 4ᵉ volume se trouvent les deux livres d'Esdras, qui y sont réunis en un seul, et forment 14 chapitres. Ce volume finit par le livre de l'Ecclésiastique. Après les mots *in tempore suo* qui terminent ce livre dans les diverses éditions, on trouve dans notre manuscrit une colonne entière de texte, intitulée : ORATIO SALOMONIS, commençant : « Et inclinavit Salomon genua sua, » et finissant ainsi : « Et exaudias et propitius sis, si peccaverit vir in te. »

Dans le 5ᵉ volume on trouve, parmi les épîtres de saint Paul, celle adressée aux Laodicéens, qui manque dans la plupart des éditions.

La lettre qui ouvre la Genèse est un I, qui occupe perpendiculairement toute la page, et fait l'objet de la première des cinq grandes miniatures du manuscrit. Dans le même champ, et peintes au milieu de riches arabesques, se trouvent, parallèlement à la lettre I, les dix lettres capitales suivantes : N PRINCIPIO, qui, avec l'I, forment bien les premiers mots de la Bible.

La grande miniature du 2ᵉ volume offre, au milieu d'arabesques, d'oiseaux et de personnages fantastiques, les mots suivants, qui, écrits sur deux colonnes en capitales rehaussées d'or, forment le commencement du 1ᵉʳ livre des Rois : « Fuit « vir unus de Ramathaim sophim de monte Effraim. »

En tête du 3ᵉ volume, pareille miniature, présentant, dans une chaîne d'arabesques coloriées, les mots suivants, en capitales rehaussées d'or, qui commencent la prophétie d'Ézéchiel : « Factum est in trigesimo anno. »

La grande miniature du 4ᵉ volume nous offre, en lettres capitales d'or, au milieu d'arabesques, d'oiseaux, de fruits et de personnages fantastiques ou bibliques, le mot ADAM, qui forme le commencement des Paralipomènes. La lettre A de ce mot, des plus singulièrement historiée, remplit toute la page ; et c'est dans son écartement inférieur qu'on voit les trois lettres qui terminent ce mot *Adam*.

En tête du 5ᵉ et dernier volume, grande et belle miniature surmontée, comme les quatre précédentes, du nom et de la qualité du copiste, avec les mots : *Incipit evangelium secundum Matheum*. Les coins de cette page sont occupés par les quatre animaux symboliques, l'homme, l'aigle, le lion et le bœuf, tous quatre ailés[1]. Au milieu est une petite figure, tenant de la main gauche un *livre* ouvert, et ayant au-dessus de sa tête un *alpha* et un *oméga*. Sur le côté gauche de cette miniature est un grand serpent ailé ; à droite, et en capitales rehaussées d'or, le mot GENERATIONIS, qui forme bien le second mot de l'Évangile selon saint Matthieu. Le mot *liber*, qui en est le premier, n'est point écrit ; mais il est suffisamment indiqué par le petit dessin qu'on voit au milieu de la page.

On voit sur le 1ᵉʳ volume de ce manuscrit, au verso du 2ᵉ feuillet, et sur quatre colonnes, un tableau ou nomenclature[2] des livres bibliques, dont nous offrons

1. Ils sont ainsi disposés :

| | |
|---|---|
| *Ange.* | *Aigle.* |
| *Lion.* | *Bœuf.* |

Voyez, sur cet arrangement, la note qui s'applique à notre nº 110, et, dans l'Appendice, le nº III.

2. Cette nomenclature est extraite, à coup sûr, des notes préliminaires de Hugues de Saint-Victor sur

plus loin (voyez le n° IV de notre Appendice) la fidèle reproduction. Tout ce que l'on y voit en italique est sur le manuscrit en encre noire; tout le reste est en lettres rouges.

*Nota*. On lit, sur le feuillet de garde qui se trouve à la fin du volume, le vers pas mal énigmatique que voici:

*Patrem progenies occidit matris in alvo.*

Et, plus bas: *Cer* *cauda* *bre*
*vi* *vis*
*Ser* *lingua* *le*

Puis, au-dessous encore: *Anno Domini* M° CC° VIJ.

(SANDERUS, n°s 1 à 9 [1].)

## N° 2. — A. 3. 30-31.

BIBLIA SACRA.

Deux vol. in-f° sur beau et fort vélin, reliés en veau, contenant le premier, 380 feuillets, et le deuxième, 365; garnis autrefois de fermoirs. Écrit.-à 2 colonnes du XVI° siècle. Chaque page est de 44 lignes, réglées et piquées; titres des livres en rouge au haut des pages; écriture minuscule gothique, avec initiales coloriées et ornées à chaque chapitre, alternativement; 84 magnifiques miniatures, dans le coin inférieur desquelles se trouve, à gauche du spectateur, la lettre initiale de chacun des livres de la Bible.

Saint-Amand.

### 1er volume. A. 3. 30.

Au verso du 1er feuillet, grand écusson qui occupe toute la page, entouré qu'il est de 16 plus petits, tous surmontés d'un personnage, et disposés comme suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ERKEL | MURRS | EGMONT | WERDEBERG | BADEN | WIRTENBERG |
| CLEVES | | | | | OESTENRUC |
| LININGEN | | | | | SIMMEREN |
| ZARWERDEN | GULIC | BERGH | LORAINEN | BRANDENBERG | MARZAU |

Le grand écusson du milieu est exactement le même que celui, plus petit, qui surmonte le mot *Egmont* [2].

les Écritures et les écrivains sacrés. On lit, en effet, dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 7 : « Hugues partage les livres de l'Ancien Testament en trois ordres, savoir: la Loi, les Prophètes et les Agiographes; ce qui comprend 22 livres, du nombre desquels sont exclus ceux de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, de Judith, de Tobie et des Machabées. On les lit à la vérité, dit-il, mais ils ne sont pas inscrits dans le canon. Même distribution pour le Nouveau Testament. Hugues met dans la première classe les quatre Évangiles et les Actes des apôtres; dans la seconde les quatorze Épîtres de saint Paul, les Épîtres canoniques et l'Apocalypse. Les Décrétales, dit-il, tiennent le premier rang dans la troisième, ensuite les écrits des saints Pères. Cependant il reconnaît que cette troisième classe ne fait point partie des Écritures divines, mais qu'elle en est seulement la suite et l'accessoire. »

1. Sanderus a réuni dans sa notice, aux cinq volumes ci-dessus, les quatre autres analysés plus bas, sous les n°s 4 et 5; ce qui fait en tout neuf volumes. Voyez notre Appendice, sous le n° I.

2. Georges d'Egmond fut le 71e abbé de Saint-Amand. Élevé à la prélature en l'année 1526, il mourut le 26 septembre 1559, ainsi que nous l'apprend un moine de ce monastère, D. Landelin Delacroix, dans son ouvrage manuscrit que possède notre Bibliothèque, et que nous décrivons plus bas, sous les n°s 480 et 481.

A la suite de l'épitaphe composée pour cet abbé Georges d'Egmond par l'abbé Placide Parroiche, un de

Au 2e feuillet recto, le prologue *Desyderii*, avec une superbe miniature, qui représente saint Jérôme et un clerc.

Au 4e feuillet recto, lettre à Paulin, précédée d'une riche miniature, montrant saint Jérôme, occupé à écrire cette lettre.

La miniature du 8e feuillet, qui ouvre la *Genèse*, occupe toute la moitié supérieure de la page. Au milieu, un grand I qui la divise en deux : à droite du lecteur, Adam, Ève et un pape ; à gauche, un pape ; au ciel, le soleil et la lune. Adam et Ève sont tout nus ; Adam est couché à terre ; Ève, à genoux, prie l'un des papes. Au-dessous de cette miniature, les trois premiers mots de la Genèse : N PRINCIPIO CREAVIT, majuscules rehaussées d'or sur un fond alternativement rouge et bleu.

Miniature de l'*Exode*, au fo 35 recto : Passage de la mer Rouge : 12 personnages ; 6 au milieu des flots, et 6 sur le rivage ; parmi ces derniers Moïse armé de sa baguette.

Miniature du *Lévitique*, fo 57 recto : Grand-prêtre et 4 personnages devant une table où est un bœuf au milieu des flammes.

Miniature des *Nombres*, fo 72 verso : 5 personnages, dont 2 assis et 3 debout : Moïse, assis, dicte la loi ; il a deux petites cornes au front.

Miniature du *Deutéronome*, fo 94 verso : 3 personnages, dont 1 grand-prêtre, devant l'arche sainte.

Miniature qui précède le prologue de *Josué*, fo 114 recto : 2 anges ailés; un troisième, qui tombe la tête la première dans une sébille : le champ de cette miniature, que surmonte un ciel étoilé, est divisé en cinq bandes perpendiculaires, alternativement rouges et jaunes, les rouges parsemées de larmes, et les jaunes d'étoiles.

Miniature de *Josué*, fo 114 verso : 5 personnages armés, portant lances et boucliers ; 5 autres, sous des tentes, tout bardés de fer.

Miniature des *Juges*, fo 128 recto : Un homme assis sur un lion, et lui ouvrant

ses successeurs, nous trouvons dans le manuscrit de D. Landelin Delacroix, p. 131, les lignes suivantes :

STEMMATA CIRCUMPOSITA.

| | |
|---|---|
| *P. Egmond.* | *M.* |
| *Comes d'Egmond.* | *Comes de Werdemberg.* |
| *Comes de Muers.* | *Marquio de Baden.* |
| *Supremus Dominus d'Erchel.* | *Dux de Wirtemberg.* |
| *Dux de Cleves.* | *Archidux Austriæ.* |
| *Landtgravius de Linnigen.* | *Supremus Dominus de Simmeren.* |
| *Comes de Zarwarden.* | *Dux de Marzau.* |
| *Dux Juliacensis.* | *Marquio de Brandenbourg.* |
| *Dux Montium de Bergh.* | *Dux Lotharingiæ.* |

Tous ces noms, on le voit, sont bien ceux contenus dans la magnifique miniature qui enrichit notre codex, et où l'écusson de Georges d'Egmond est écartelé : au 1er et 4e, d'or à 6 chevrons de gueules (Egmond) ; au 2e, d'or à la bande de gueules (Ruden); au 3e, d'argent à deux fasces bretescées et contrebretescées de gueules (Arkel) ; sur le tout un écu parti d'azur à senestre et d'or à dextre chargé de deux lions affrontés, l'un d'or sur l'azur, l'autre de sable sur l'or.

la gueule; plus loin, dans une tente, femme qui coupe la chevelure à un homme étendu à terre. Dans le lointain, palais et tours.

Miniature de *Ruth*, f° 142 recto : Ruth glanant au milieu de gerbes de blé.

Miniature qui précède le prologue des 4 livres des *Rois*, f° 144 recto : 3 anges ailés, dont l'un joue d'une espèce de cor ou de trompette; 2 chiens.

Miniature du 1er livre des *Rois*, f° 145 recto : 5 personnages; onction d'un roi à genoux, faite par un grand-prêtre qui lui verse sur la tête une espèce de corne.

2e livre des *Rois*, f° 165 recto : 4 personnages : couronnement d'un roi assis, les mains jointes, dans un fauteuil; robe pourpre doublée d'hermine; sur sa tête couronne d'or, soutenue à droite par un cavalier et à gauche par le grand-prêtre.

3e livre des *Rois*, f° 181 recto : 7 personnages : construction de murs et de forteresse; un roi dirige les travaux : truelle, demoiselle, marteau à tête carrée et à double pointe.

4e livre des *Rois*, f° 200 recto : 2 personnages, dont l'un, en costume de religieux, longue barbe et mèche de cheveux sur le front, soutient l'autre qu'emporte à travers les airs un char enflammé.

Miniature qui précède le prologue des *Paralipomènes*, f° 217 verso : 4 anges ailés, dont 2 trottent sur des bâtons à tête de cheval; le 3e cherche à renverser un arbre énorme; le 4e, monté sur un tertre, semble diriger la manœuvre.

Miniature du 1er livre des *Paralipomènes*, f° 219 recto : 5 personnages, dont 2 vêtus d'une longue robe blanche et d'une espèce de tunique rouge, la tête garnie d'un simple cordon de cheveux, portent sur leurs épaules l'arche sainte.

Miniature du 2e livre, f° 235 verso : 5 personnages, dont 3 femmes offrant des présents au roi.

Miniature du 1er livre d'*Esdras*, f° 257 verso : 8 personnages, dont 5 hommes et 3 femmes; grand-prêtre, tenant à la main un livre ouvert.

2e livre d'*Esdras* : 6 personnages; construction de murailles en présence du grand-prêtre.

3e livre d'*Esdras* : 5 personnages, dont un est assis à une table couverte de mets.

4e livre d'*Esdras* : Dieu au-dessus d'un buisson, et un homme étendu à terre au pied d'un arbre. Ville dans le lointain.

Miniature du livre de *Tobie* : 3 personnages : un vieillard, Tobie et un ange ailé, en manteau de voyage et la tête couverte d'une casquette qui ressemble beaucoup à celles qu'on porte aujourd'hui.

Miniature du livre de *Judith*, f° 303 recto : 3 personnages, dont Holopherne couché dans sa tente, la tête coupée; Judith, armée d'un glaive énorme, tient cette tête par les cheveux; une suivante reçoit cette tête dans un sac.

Miniature du livre d'*Esther*, f° 311 recto : 5 personnages : Assuérus, Esther et sa suivante, deux gardes. Esther est aux pieds d'Assuérus, qui du bout de son sceptre la touche sur le front.

Miniature qui précède le prologue du livre de *Job* : 3 anges nus et ailés, dont l'un dort au pied d'un arbre; ville dans le lointain; cerf au haut d'un rocher.

Miniature du livre de *Job*, f° 320 recto : 3 personnages : le diable, Job nu sur son fumier et sa femme qui le menace du poing. Le diable a sa main gauche appuyée

sur la tête de Job ; sa droite est armée d'un balai dont il le frappe ; ses pieds se terminent en griffes, et ses bras en ailes de chauve-souris. Il a les yeux rouge de sang, la queue en trompette, et sur le ventre une tête de chimère, qui vomit la flamme par les yeux et par la bouche ; de cette bouche sort une langue rouge de sang.

Miniature des *Psaumes*, f° 337 verso : 6 personnages : transport de l'arche sainte ; femme à une fenêtre ; David, devant l'arche, sa harpe à la main.

## 2ᵉ volume. A. 3. 31.

Il manquait à ce volume, outre la couverture du commencement, tout le premier cahier, signé AA, c'est-à-dire 8 feuillets ou 16 pages. Ces 8 feuillets contenaient, indépendamment du prologue et de deux miniatures, le commencement du livre des *Proverbes*, jusques et y compris (chapitre 18) les mots : *Os stul.* Notre volume, en effet, s'ouvrait par les mots : *ti contritio ejus.* Cette regrettable mutilation, due sans doute à l'indélicatesse de quelque vandale alléché par la beauté des deux ou peut-être des trois premières miniatures, a été, aussi bien que possible, réparée, il y a quelques années, par un habile calligraphe valenciennois, Julien Quertinier, qui non-seulement a refait les deux miniatures manquantes, mais a même rétabli, sur mes indications, avec leur physionomie originale, les seize pages de texte enlevées ; travail pour lequel il a reçu de l'administration municipale une gratification de 300 francs. Ce premier sacrifice en appellerait un autre : celui d'une reliure en rapport avec la richesse de ces deux magnifiques et précieux volumes.

Miniature de l'*Ecclésiaste :* 4 personnages, dont un roi sur son trône.

*Cantique des Cantiques :* Dieu dans le ciel ; femme nue à genoux devant lui, tête ceinte d'une couronne d'or, cheveux pendants ; 3 anges ailés, admirant cette femme.

*Livre de la Sagesse :* 8 personnages : Dieu sur son trône ; deux saints à ses côtés ; au-dessous, 3 religieux, un pape et un roi, priant à genoux ; près d'eux, une tiare et une couronne à terre.

*Ecclésiastique :* 5 personnages, dont un roi avec son fils sur un trône surmonté d'un dais au sommet duquel on lit en lettres d'or :

VE: B: WOSEX & MEXIZ

*Isaïe :* Prologue : 8 personnages en partie de chasse ; chiens, cheval, cerf. — Prophétie : 7 personnages, dont 2 scient un arbre dans le tronc duquel un homme est enfermé.

*Jérémie :* Prologue : 3 personnages ; enfants avec des jouets et de la musique ; moulin à vent ; paysage. — Prophétie : 5 personnages, dont l'un, attaché à un arbre, est lapidé.

*Baruch :* 5 personnages, dont un dans une tour grillée.

*Ézéchiel :* Dieu (le Père éternel) dans un char d'or sur des nuages, entouré d'un

aigle, d'un bœuf, d'un lion et d'un homme; les quatre animaux symboliques sont ailés et tout chargés d'yeux ouverts[1].

*Daniel :* 6 personnages : Daniel dans la fosse aux lions; un homme, poussé par un ange soutenu en l'air, lui apporte à manger.

*Osée :* 7 personnages : Dieu dans des nuages.

*Joël :* 6 personnages, dont 5 (3 hommes et 2 femmes) mangent assis à terre; derrière eux, le prophète ; dans le fond, champ de blé, au-dessus duquel volent des oiseaux de proie.

*Amos :* 5 personnages : Dieu dans les nuages ; un berger avec ses moutons; 2 grands-prêtres, dont l'un enfonce un clou dans la tête d'un homme renversé.

*Abdias :* Pas de miniature.

*Jonas :* 3 personnages, dont deux dans une barque, et l'autre avalé par une baleine.

*Michée :* 10 personnages, en deux groupes de 5 chacun.

*Naum :* 6 personnages : le prophète, un roi et 4 suivants.

*Abacuc :* Dieu dans les nuages; le prophète à genoux.

*Sophonias :* 6 personnages, dont le prophète.

*Aggée :* 5 personnages : prophète, grand-prêtre, roi et 2 suivants.

*Zacharie :* 5 personnages : prophète, ange ailé, 3 cavaliers.

*Malachie :* 4 personnages : le prophète et 3 prêtres devant un autel.

*Machabées,* 1er livre : Combat de cavaliers sous les murs d'une ville. — 2e livre : Martyre des frères Machabées : 18 personnages, parmi lesquels on distingue une femme portant sur la tête un long bonnet pointu, d'où pend un long ruban rouge.

*Evangiles :* Prologue : 2 personnages : le pape Damase assis; saint Jérôme à genoux lui présentant un livre recouvert de velours vert avec fermoir en or.

*Saint Matthieu :* La Vierge au ciel, l'enfant Jésus couché à ses pieds; un ange montre le ciel à l'évangéliste qui écrit sous sa dictée.

*Saint Marc :* L'évangéliste écrivant; à ses pieds un lion ailé, dont la cage sert de pupitre; au ciel, et dans un nuage, le Christ couvert de plaies d'où le sang s'écoule.

*Saint Luc :* L'évangéliste écrivant; près de lui un bœuf ailé ; au ciel Jésus crucifié dans un nuage; dans l'angle gauche supérieur, bœuf ailé et doré portant un écusson près duquel on lit en lettres d'or LVCAS ; au-dessous, une femme portant une espèce de cruche.

*Saint Jean :* L'évangéliste écrivant; à ses pieds un aigle ; au ciel, dans un nuage, Dieu entre deux saints du front desquels coule du sang; dans l'angle gauche supérieur un ange ailé, armé d'un glaive et combattant l'hydre à sept têtes.

*Actes des Apôtres :* 2 personnages, dont l'un présente un livre à l'autre.

1. Ils sont ainsi disposés :

| | | |
|---|---|---|
| *Bœuf.* | | *Lion.* |
| | *Père Éternel.* | |
| *Aigle.* | | *Homme.* |

Voyez, sur cet arrangement, la note qui s'applique à notre no 110, et, dans l'Appendice, le no III.

*Paul aux Romains :* 2 personnages, dont l'un est assis sous un dais et l'autre écrit.

*Aux Corinthiens I:* Temple dans lequel saint Paul prêche devant plusieurs personnages.

*Aux Corinthiens II :* 8 personnages, dont 3 sur les murailles d'une ville, 4 au bas, et 1 descendu au moyen d'un panier.

*Aux Galates :* Dans le ciel Jésus tenant une banderole où on lit : PAULE, PAULE, QUID ME PERSEQUERIS? Au-dessous, plusieurs cavaliers, dont saint Paul renversé de son cheval; dans le lointain, une ville. (Voyez *Actes des Apôtres*, IX, 4.)

*Aux Ephésiens :* Une femme, un cor à la main, et tenant en laisse des chiens de chasse, est assise sous un dais en tête duquel on lit : MAGNA DIANA EPHESIOR. Au bas, 6 personnages, dont saint Paul. (Voyez *Actes des Apôtres*, XIX, 28.)

*Aux habitants de Philippes :* 4 personnages, dont une femme à genoux aux pieds de l'apôtre ; dans le fond, une ville ; en l'air, le diable sous la forme d'un dragon ; au haut du ciel on lit : APUD PHILIPPEN LIBERATUR MULIER A PITHONE. (*Actes des Apôtres*, XVI, 18.)

*Aux Colossiens :* 6 personnages, dont saint Paul guérissant un voyageur assis qui l'implore; paysage, berger, moutons.

*Aux Thessaloniciens I :* 5 personnages, dont 2 sont martyrisés par les 3 autres; forteresse, montagne, mer et barque.

*Aux Thessaloniciens II :* 7 personnages : 1 dans une barque, puis saint Paul, puis 5 autres près d'un bois; feu allumé, et au-dessus, dragon ailé.

*A Timothée I :* Saint Paul sous un dais, entouré de 6 personnages, dont 2 évêques.

*A Timothée II :* 14 personnages : 4 sur le premier plan et 10 sur le second ; au milieu un arbre sur le tronc duquel on lit : MARTIRI TIMOTE.

*A Titus :* Titus assis sous un dais sur lequel on lit TITUS; autour de lui 8 personnes, dont 3 évêques.

*A Philémon :* Pas de miniature.

*Aux Hébreux :* 8 personnages : saint Paul montrant Jésus sur la croix; au bas, enfant qui joue avec un chien.

*Épître de saint Jacques :* 9 personnages, dont 2, armés de massues, tuent un évêque couché à terre ; 3 Hébreux, sur le premier plan, sont spectateurs; au fond, un évêque assis sous un dais et 2 hommes à ses côtés.

1re *Épître de saint Pierre :* Saint Pierre assis sous un dais, tenant de sa droite une triple croix, et de sa gauche une clef; à ses pieds et de chaque côté, divers personnages.

2e *Épître de saint Pierre :* Crucifiement de l'apôtre la tête en bas; autour de lui 5 personnages.

1re *Épître de saint Jean :* 7 personnages, dont saint Jean nu dans une chaudière posée sur des charbons ardents; 1 souffle le feu, 1 apporte du bois, 1 agite l'eau bouillante, et 3 regardent, dont une femme.

2e *Épître de saint Jean :* Au fond un autel; à droite du spectateur 2 personnages

et 3 à gauche ; à terre un tombeau où repose saint Jean, la tête couverte d'une mitre; sur le devant, un enfant à demi nu.

3ᵉ *Épître de saint Jean :* Pas de miniature.

*Épître de Jude :* 11 personnages : sur le premier plan, l'apôtre attaché à une colonne et flagellé par 2 hommes; derrière, 4 Hébreux; plus loin, 4 personnages à genoux devant deux colonnes au sommet desquelles on voit le soleil et la lune.

*Apocalypse :* Saint Jean assis contre un arbre au pied d'un rocher qui se dresse au bord de la mer. Il écrit son Apocalypse. Près de lui est un aigle, au bec duquel est suspendu un encrier porte-plume. Au haut du ciel on voit la Vierge.

Ce volume se termine par diverses préfaces qui avaient été omises à leur place. Elles sont précédées d'une dernière miniature, présentant 3 personnages en costume de pages, jouant avec des boules qu'ils jettent dans un anneau; paysage, étang, ferme, chasseur, voyageur, chien; arbre dans un nœud duquel est fixé un instrument qui peut-être n'est qu'une espèce de moulinet de papier au bout d'une baguette, dans le genre de ceux que les marchands promènent dans les rues.

*Nota.* Ces deux magnifiques volumes doivent tenir le premier rang parmi ceux que George d'Egmond, 71ᵉ abbé de Saint-Amand, fit confectionner durant sa prélature. Il en fit d'ailleurs exécuter plusieurs autres, ainsi que nous l'apprend D. Landelin Delacroix, moine de Saint-Amand (page 128 de son ouvrage dont nous parlons sous les nᵒˢ 480 et 481): « Libros in Bibliothecâ curiosissimos ac « manuscriptos in membranâ excellentissimè depictos non paucos reliquit. »

(SANDERUS, nᵒˢ 1 et 2. A et B.)

## Nᵒ 3. — A. 7. 32.

BIBLIA SACRA.

In-8ᵒ sur vélin, relié en bois, doré sur tranche. Écrit. à 2 col. du XIIIᵉ siècle. 394 feuillets, de 54 lignes à la page, réglées à la pointe sèche. Titres au haut des pages, en majuscules rouges et bleues. En tête de chaque livre, une fort jolie initiale historiée et rehaussée d'or, mais sur un très-petit module. Les initiales des chapitres sont alternativement rouges et bleues, ornées de filigranes allongés.

Carméliens de Valenciennes [1].

Ce manuscrit comprend tout l'Ancien et le Nouveau Testament, avec les préfaces de saint Jérôme et de nombreux prologues et arguments, dont quelques-uns même ne se trouvent pas dans l'édition des œuvres de saint Jérôme, 1740, Vérone, in-folio. Il est à regretter qu'un feuillet en ait été détaché et perdu, contenant la fin de saint Matthieu et le commencement de saint Marc. Par suite de cette lacune, les derniers mots de saint Matthieu sont (cap. XXVII) : « et his quæ « fiebant timuerunt; » et les premiers de saint Marc (cap. II) : « co : tibi dico : « surge. »

On lit au fᵒ 1 recto : *Carmeli vallencen.*; le verso de ce feuillet contient des instructions liturgiques.

1. Voyez, sur l'arrivée des Pères Carmes à Valenciennes, comme sur l'incendie et le transport de leur maison, HENRI D'OULTREMAN, *Hist. de Valenciennes*, p. 458; et SIMON LE BOUCQ, *Hist. eccles. de Valentienne*, p. 89.

Au feuillet 3 verso, se trouve une table indiquant le nombre et l'ordre des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Sur la marge du feuillet 4 recto, on lit d'une écriture plus récente :

*Dulcia non meruit qui non gustavit amara.*
*Sed qui non studuit sunt illi gaudia* [*rara*].

La lettre de saint Jérôme à Paulin est divisée en huit chapitres.

Dans l'I qui ouvre la Genèse, on voit, sur un fond rouge et bleu rehaussé d'or, trois petits ovales, où 1° Dieu tenant dans ses mains un globe; 2° Adam, Ève et le serpent enroulé à l'arbre du paradis terrestre; 3° Adam et Ève avec l'ange qui les chasse du paradis.

On lit sur le feuillet 136 recto, mais d'une main plus récente :

*Regis ad exemplum totus componitur orbis.*

A la suite du livre de Job, on trouve deux espèces d'arguments, dont l'un: « Fuerunt ergo omnes anni CC. XLVIII... in sinu meo; » et l'autre : « Esau habuit « uxores quinque... et nomen civitatis ejus Chetteautth. »

Au verso du feuillet 177 se trouve un calendrier. Chaque mois y est précédé de l'un des douze vers suivants :

Prima Jani cedit hominem quem septima ledit.
Quarta necat fortem februi dat tertia mortem.
Heu martis prima cum quarta cecidit ad yma.
Sit denus vilis quibus est undenus aprilis.
Tertia prosternit maii quem septima spernit.
Denus pallescit junii quindena putrescit.
Tredecimus plangit julii decimus quoque frangit.
Augusti sordet lux prima secundaque mordet.
Tertia septembris et denus dat mala membris.
Tertia confringit octobris denaque stringit.
Quinta novembris acus et mortis tertia lacus.
Septima cum dena decimi jacet ulcere plena [1].

On lit, en janvier, mais d'une écriture plus récente : « *Oct. sancti Vincentii.* » Même remarque sur les mots : « *Festum Marie de Nive,* » qu'on lit au 5 août. Même remarque aussi pour le 25 août : « *Ludovici regis Francie.* » On trouve, dans ce calendrier, les noms plusieurs fois répétés de *Vedasti*, *Cirici et Julitte*, *Bertini*, *Audomari*, *Amandi*, *Quintini*.

Au f° 179 recto, avant les psaumes de David, est une espèce d'introduction, dont le titre, écrit en lettres rouges, est ainsi conçu : « Interrogatio ac responsio « personarum de nomine et qualitate psalterii. Utrum ad XPM omnes allegorice, « an ad David juxta litteram psalmi referendi sint. »

1. Pour l'intelligence de ces vers et autres semblables, voyez notre Appendice n° XVII. Disons cependant ici, une fois pour toutes, que des deux jours néfastes assignés à chaque mois, le premier doit être compté par le commencement, et le second par la fin dudit mois; ainsi, par exemple, en mai il y a :

Tertia prosternit maii quem septima spernit;

ce qui signifie que le 3e et le 24e (le 7e en commençant par la fin) sont néfastes, *nefasti*, *infausti*, *mali*, *ægri*, *tenebrosi*, *ægyptiaci*.

On lit à plusieurs reprises, dans les marges de ce volume, le distique suivant:

*Omnia si perdas, famam servare memento,*
*Qua semel amissa postea nullus eris.*

Le volume se termine par les interprétations des noms hébraïques.

Au bas du dernier feuillet, se trouvent ces mots : *A l'usage des Carmeliens de Valensiennes.*

*Quintine mi charissime miror si p... f... discesserit*
*Sine tua epistola eo quod ipsum non viderim.*

## N° 4. — A. 1. 16-18.

LIBRI BIBLICI.

Trois vol. in-folio sur vélin, reliés en bois, recouverts en mouton blanc, et contenant le 1er 122 feuillets, le 2e 139, et le 3e 136. Belle écriture du XIIe siècle, à 2 col. de 42 lignes à la page pour les deux premiers volumes, et de 44 pour le troisième; réglés à la pointe sèche et piqués; titres des livres en rouge au haut des pages; écriture minuscule, avec initiales coloriées et ornées à chaque chapitre, alternativement rouges, vertes ou bleues; en tête de presque chaque livre, ou prologue, une initiale peinte et historiée, mais d'une exécution assez grossière. Saint-Amand.

Ce manuscrit comprend l'Ancien et le Nouveau Testament, moins toutefois les deux livres d'Esdras, ceux de Tobie, de Judith, d'Esther et de Job; les psaumes de David, les prophéties d'Isaïe et de Jérémie, ainsi que celle de Baruch; les deux livres des Machabées, et enfin les quatre Évangélistes; ce qui nous permet de supposer qu'il se composait originairement, comme le n° 1, de cinq volumes, dont deux ont été égarés.

On y trouve, non par fragments, mais d'un seul contexte, la lettre à Paulin, ainsi que quelques prologues qu'on ne voit point dans le n° 1, qui, à son tour, en renferme d'autres qu'on ne voit point dans celui-çi. Chaque livre y est précédé d'une table des matières. Ce manuscrit contient l'épître de saint Paul aux Laodicéens, ainsi que les Canons des épîtres de cet apôtre, suivis de vingt-six vers latins, intitulés *Versus Damasi papæ*, et dont voici le premier et le dernier :

1. *Jam dudum Saulus procerum precepta secutus.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

26. *Sancte tuos Damasus voluit monstrare triumphos.*

On lit sur le recto du 1er feuillet du premier volume les deux vers suivants :

*Noli jurare graviter. dico tibi quare.*
*Qui graviter jurat, dominum crucifigere curat.*

Entre plusieurs autres initiales historiées, nous avons remarqué celle qui ouvre la Genèse, et qui occupe perpendiculairement toute la page. C'est un I dans le corps duquel on aperçoit d'abord Dieu entre Adam et Ève; puis, au-dessous, la tentation de celle-ci; puis, et toujours en descendant, un ange armé d'une

épée flamboyante; l'offrande, et enfin le meurtre d'Abel. Dans le même champ, et occupant toute la hauteur de l'I, sont les capitales suivantes, qui composent les premiers mots de la Genèse : N PRINCIPIO CREAVIT DS CAELV ET TERRA.

Le troisième volume est, dans ses premiers et derniers feuillets, un peu plus avarié que les précédents, qui, du reste, sont eux-mêmes beaucoup moins bien conservés que les cinq volumes formant le n° 1, bien qu'ils soient de la même époque.

(SANDERUS, n°s 6, 7, 8.)

## N° 5. — A. 1. 19.

LIBRI BIBLICI.

In-folio sur vélin, demi-reliure. Belle écriture minuscule gothique, du XVe siècle. 307 feuillets à deux colonnes, de 39 lignes à la page, réglées à l'encre et pointées; titres des livres en rouge au haut des pages; initiales alternativement rouges et bleues, ornées de filigranes bleus et rouges occupant toute la page; dessins et figurines grotesques à l'encre noire, éparpillés le long des marges, et quelquefois même dans les lettres capitales du texte; arabesques couleur rouge et bleue dans les initiales des prologues et de chaque livre. Saint-Amand.

Ce manuscrit, parfaitement bien conservé, ne renferme que le commencement de l'Ancien Testament, jusques et y compris le livre de Judith, suivi d'une page seulement du livre d'Esther; laquelle finit par les mots : *imperium quod per eunuchos mandaverat;* le tout avec les prologues ou préfaces de saint Jérôme. Ce volume était vraisemblablement suivi de deux autres, que nous ne possédons point. La lettre de saint Jérôme à Paulin y occupe les dix premières pages. Elle est suivie de dix-sept mauvais vers latins, écrits en lettres rouges avec initiales d'azur, que nous reproduisons ici :

In hoc quinque libri recinentur codice Moysi.
Stella ducis Josue seniorum et tempora patrum.
Ruth Job et regum bis bini namque libelli.
Atque prophetarum sancti bis octo libelli.
Carmina preclari XPI patris hymnica David.
Et tria pacifici Salomonis opuscula regis.
Jungitur hys sophye Ihesu simul atque libellus.
Et paralipomenis enim duo nempe libelli.
Et duo namque libri machabea bella tenentes.
Mathei et Marci Luce liber atque Johannis.
Inclyta gesta tenens salvantis secula XPI.
Sanctus apostolicos Lucas conscripserat actus.
Bis septem sancti per cartas dogmata Pauli.
Jacobi Petri Jude et pia dicta Johannis.
Scribitur extremo Johannis in ordine thomus.
Hos lege tu lector felix feliciter omnes.
Ad laudem XPI propriamque in secla salutem.

Ce manuscrit est divisé, quant aux livres, chapitres et versets, comme les Bibles imprimées, avec ces légères différences pourtant : le quatrième livre des Rois a 26 chapitres, au lieu de 25, parce que le chapitre 13 des éditions est divisé ici

en deux, 13 et 14; le premier des Paralipomènes, 28 au lieu de 29, parce que les chapitres 24 et 25 des éditions sont réunis ici dans le 24me; le second, 37 au lieu de 36, par la raison qu'il contient l'*Oratio Manassœ*. Le deuxième livre d'Esdras qu'on trouve dans les éditions fait, dans notre manuscrit, partie du premier, avec la rubrique *Incipiunt verba Neemie*. Il y est suivi du troisième des éditions avec la rubrique *Incipit liber Esdre secundus*.

(Sanderus, n° 9.)

## N° 6. — A. 5. 32.

Libri biblici.

Petit in-folio sur papier, cartonné. Écriture mixte gothique à longues lignes du xive siècle. 331 feuillets de 26 lignes à la page. Titres au haut de chaque page en lettres rouges. Initiales et titres des chapitres en rouge peint après coup. Capitales dans le texte barrées de rouge. Provenance inconnue.

Ce manuscrit ne renferme qu'une partie de l'Ancien Testament, savoir : le Pentateuque; les livres de Josué, des Juges et de Ruth; la prophétie et les lamentations de Jérémie, et la prophétie de Baruch; le tout accompagné de la lettre à Paulin et des préfaces de saint Jérôme. Ce volume est, surtout dans le commencement, enrichi de notes marginales assez nombreuses.

## N° 7. — B. 1. 37.

**I.** Hieronymi quadripartitum psalterium. — **II.** Consuetudinaria cantica. — **III.** Oratio dominica. — **IV.** Symbolum apostolorum. — **V.** Hymnus sanctorum doctorum Ambrosii et Augustini. — **VI.** Fides catholica edita ab Athanasio episcopo Alexandriæ. — **VII.** Letania romana et græca. — **VIII.** Excerptum S. Hieronymi de psalterio. — **IX.** Quædam pulchræ doctrinæ SS. Patrum Hieronymi, Ambrosii, Augustini et Isidori. — **X.** Opus cujusdam valde excellens super Matthæi evangelium. — **XI.** Tractatus Anselmi Cantuariensis de beatitudine sanctorum. — **XII.** De distinctione trium annorum quibus prædicavit Johannes, et distinctione illorum trium quibus prædicavit IHS.

Très-grand in-folio sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écrit. à 2 et 4 colonnes du xiie siècle. 176 feuillets de 48 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, vertes et bleues, dont plusieurs sont ornées, coloriées et rehaussées d'or.

Saint-Amand.

**I.** Les 129 premiers feuillets de notre manuscrit sont occupés par ce *quadripartitum Hieronymi psalterium*, précédé de cinq lettres de saint Jérôme, écrites sur deux colonnes. Nous croyons devoir reproduire ici, pour bien faire comprendre la disposition de ce psautier quadripartite, le verso du 9e feuillet qui en contient le commencement.

Incipit psalterium gallicum secundum hebraicum et lxx interpretes emendatum a sancto Ieronimo presbitero.

B

EATVS · VIR · Q non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. et in cathedra pestilentiæ non sedit.

Sed in lege Domini voluntas eius et in lege eius meditabitur die ac nocte.

Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum. Quod fructum suum dabit in tempore suo.

Et folium eius non defluet. et omnia quecumque faciet prosperabuntur.

Non sic impii. non sic: sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ.

Ideo non resurgunt impii in iudicio.

Incipit psalterium romanum. Quod de hebreo in grecum transtulerunt lxx interpretes.

B

EATVS · VIR · Q non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. et in cathedra pestilentie non sedit.

Sed in lege Domini fuit voluntas eius. et in lege eius meditabitur die ac nocte.

Et erit tanquam lignum quod plantatum est secus decursus aquarum.

Quod fructum suum dabit in tempore suo. Et folium eius non decidet. et omnia quecumque faciet semper prosperabuntur.

Non sic impii non sic. sed tanquam pulvis quem proicit ventus a facie terræ.

Ideo non resurgent impii in iudicio.

Incipit psalterium hebraicum. Quod de hebreo in latinum transtulit Ieronimus presbiter.

B

EATVS · VIR · Q non abiit in consilio impiorum. et in via peccatorum non stetit. in cathedra derisorum non sedit.

Sed in lege Domini voluntas eius. et in lege eius meditabitur die ac nocte.

Et erit tanquam lignum transplantatum iuxta rivulos aquarum.

Quod fructum suum dabit in tempore suo. et folium eius non defluet. et omne quod fecerit prosperabitur.

Non sic impii sed tanquam pulvis quem proiecit ventus.

Propterea non resurgent impii in iudicio.

Incipit psalterium grecum. Quod in aliquibus locis concordat cum gallico. In aliquibus cum romano. In aliquibus cum hebraico.

M

AKARIOS · Anir. os uc eporeuthi en buli asebon. Ke en odo amartolon uc esti. Ke epi cathedra limon uc ekatisen.

Alli en tonomo Kiriu thothelima autu. Ke en tonomo autu meletisi imera ke nictos.

Ke este os toxilon topefiteumenon paratas diexodus ton idaton.

Oton carpon autu dosi en cero autu.

Ke tofillon autu uc aporusete. Ke panta osa anpu catennodothisete.

Uc hutos iasebis uc hutos. alli os ochnus on ecriptio anemus. apo prosopu tisgis.

Diatuto uc anastisonte asebis en crisi.

**II.** *Consuetudinaria cantica.* Il s'agit ici des Cantiques d'Isaïe (*gallicum et græcum*), d'Ézéchias, d'Anne, de Moïse, d'Abacuc, de Moïse aux fils d'Israël (ces cinq derniers cantiques avec le texte quadripartite), des trois enfants, de Zacharie, de la Vierge, de saint Siméon (*gallicum, latinum et græcum*).

**III. IV. V.** Le *Pater*, le *Credo* et le *Te Deum* sont écrits sur deux colonnes, texte latin à gauche, et texte grec (caractères romains) à droite.

**VI.** Ce symbole de saint Athanase est en latin seulement; il occupe les deux colonnes du f° 139 recto.

**VII.** Les *Litanies* occupent quatre pages; texte latin à gauche, et texte grec (caractères romains) à droite. On y trouve la plupart des saints vénérés dans nos contrées.

**VIII.** Ce commentaire de saint Jérôme sur le *Psautier* est précédé d'un prologue commençant par ces mots : « Proxime cum Origenis psalterium, quod en« chiridion ille vocabat. »

**IX.** En tête de ce Traité, tiré des écrits de saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin et saint Isidore, on a laissé un blanc, destiné sans doute au titre qu'on devait lui donner. Voici les premiers mots de cet écrit : « Rerum « omnium quas creavit Deus alias esse materias, alias esse formas, non solum « ratio, sed etiam auctoritas confirmat. »

**X.** Voici les premiers mots de ce Commentaire sur l'évangile de saint Matthieu : « Nomen libri, evangelium græce, bonum nuntium latine. » En voici les derniers : « Sed nec sine meritis ad beatitudinem pervenitur. »

**XI.** Cette homélie ou ce sermon, qui a pour auteur saint Anselme de Cantorbéry,

t une de celles qui ont échappé à la connaissance de D. Gerberon, son savant liteur. Dans notre manuscrit, cet opuscule occupe six pages, et porte pour ıbrique en lettres rouges : *Anselmus Cantuariensis. De beatitudine sanctorum.* :On ne peut douter, » disent les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, ). 428, « qu'il ne se soit perdu quantité d'autres homélies du saint archevêque, « et que celles qui se lisent sous son nom dans les manuscrits qui ont échappé à « la connaissance du dernier éditeur ne lui appartiennent, sinon en tout, au moins « en partie... Tel est un long sermon sur la félicité éternelle, imprimé sous le nom « de saint Anselme, dans un recueil qui contient divers opuscules de saints jus- « qu'alors manuscrits, et qui parut à Lyon en 1615 in-12, par les soins de Thomas « Galletti. Ce Sermon commence par ces mots : *Multi homines quibus nonnunquam « boni mores;* et il est marqué en tête, qu'il fut prononcé dans le chapitre de l'ab- « baïe de Cluni, où saint Anselme alla effectivement plus d'une fois lors de ses « deux exils à Lyon. Cependant un manuscrit de l'abbaïe du Bec donne ce ser- « mon à Edmère, qui le composa des propres paroles de notre prélat. »

**XII.** Cette *distinction* des trois années de la prédication de saint Jean et des trois années de la prédication du Christ n'occupe qu'une colonne au verso du dernier feuillet de notre manuscrit. En voici les premiers et les derniers mots : *Johannes Batista prædicationem incepit, antequam Christus baptizaretur, anno uno... quia sciebat se usque ad legitimum tempus non perventurum.*

(SANDERUS, n° 82. F.)

## N° 8. — A. 5. 42.

LIBER EVANGELIORUM.

Petit in-folio sur vélin, demi-reliure récente. Écrit. à longues lignes; belle minuscule du commencement du XIII° siècle. — 115 feuillets, de 25 lignes à la page. En tête de chaque chapitre, initiale or sur un fond azur ou rouge pâle. Les n°s des chapitres et les initiales des divers évangélistes en lettres rouges.

Provenance?

F° 1 recto. Cette page, la première de notre codex, contient la fin d'une préface qui servait d'introduction à ce travail sur la Concordance des quatre évangélistes. Elle commence : *Quos tamen canones breviter subter intexui...* et finit : *In seculum seculi. Amen.* Puis vient la table des chapitres, au nombre de 184, laquelle occupe 9 pages.

F° 5 verso. Le premier chapitre, qui sert de prologue à l'ouvrage, est tiré du premier chapitre de saint Luc et du premier chapitre de saint Jean. Deux initiales coloriées et rehaussées d'or, dont la seconde, I, représente saint Jean, qui tient une pancarte où on lit : *Ecce ego Johannes.* — Aux deux extrémités de cette initiale (qui est la première lettre des mots *In principio erat verbum*), deux cercles, dans l'un desquels un aigle, et dans l'autre la tête de la Vierge ou de sainte Véronique.

On lit, d'une écriture plus récente, aux f°s 117 et 118, deux évangiles *in solempnitate sacramenti*, tirés tous deux de saint Jean.

## N° 9. — A. 7. 1.

LIBER EVANGELIORUM.

In-4° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en veau rouge gaufré ; restes d'anciens fermoirs en c Écrit. à longues lignes; minuscule gothique du XIV[e] siècle. 216 feuillets, de 26 et 24 lignes à la Rubriques et titres courants en lettres rouges. Initiales se rapprochant des lettres torneures. Pi réglé à la pointe sèche. Chartreux de Macourt [1].

Les 24 premiers feuillets, d'une autre écriture que les Évangiles, renfer une espèce d'Introduction historique qui s'ouvre par ce prologue : « *Incipit* « *logus*. — Compendiose et tamen seriatim ordinare volens seriem sanct « patrum a quibus per leviticam et regalem tribum XPC originem habuit, ab A « incepi et per patriarchas. judices. reges. prophetas. sacerdotes eis comte « raneos descendens. in XPO qui solus consummatus finis est. finem facere « navi. — TRACTATUS MAGISTRI PETRI. Adam in agro Damasceno... »

Il y a, dans cette Introduction, trois dessins relevés en rouge, qui sont d d'attention. Le premier, qui s'applique au livre des *Nombres*, est relatif à la d sition des tribus et des lévites en quatre climats. Le second indique les 42 man du peuple israélite pendant trois années. Le troisième donne un aperçu de salem, dont il indique les six portes.

F° 25 recto. Prologue de saint Jérôme: « Novum opus me facere cogi Puis, immédiatement, les quatre Évangiles; et, aux f[os] 212 et suivants, prol spéciaux à chaque évangéliste.

NOTA. — En tête de ce volume, au verso de la couverture, se trouve col petit carré de papier, où est gravé un écusson, qui présente une mitre e crosse, et, au milieu, l'agneau de saint Jean-Baptiste avec sa croix et sa ban

A la fin du volume, immédiatement après les dernières lignes de texte, o *Iste liber est de domo beate Marie de Macourt ordinis carthus. prope Valenche comitatu hannonie.* — Puis, au-dessous : « Chis livre est de le maison nostre « de Macourt de lordene dès chartreux deu pres en Valenchienes. »

## N° 10. — A. 5. 31.

EVANGELIARIUM.

Petit in-folio sur beau vélin doré sur tranches, relié en bois, recouvert en veau. Écrit. à longue en belle minuscule du XIII[e] siècle. 160 feuillets, de 22 lignes à la page. Réglures et piqûres. Ru en lettres rouges. Lettres torneures, rouges et bleues. Abbaye de Saint-Saulve [2]

Ce manuscrit, parfaitement bien conservé, est un Évangéliaire pour tous les de l'année.

1. Cette Chartreuse, premièrement élevée près de Cambrai, fut, nous dit Henri d'Oultreman (*H Valenciennes*, p. 462), transportée à Marli près de Valenciennes en décembre 1295. « Elle fut « l'an M. CC. XCVIII. par la liberalité de Jean d'Avesnes comte de Hainau ; et fut appellée Nostre D « Macourt, pour avoir esté bastie en un lieu et heritage ainsi nommé : que Jean le Vilain et se « vendirent aux Pères Chartreux ; dont il y a lettres de l'an M. CC. XCVII. »

2. Voyez, sur l'abbaye de Saint-Saulve, l'*Histoire ecclesiasticque de la ville et comté de tienne*, par Simon Le Boucq, p. 289 ; édition publiée en 1840 par A. Prignet.

F° 118 verso. Préface avec plain-chant, et deux initiales rehaussées d'or.

F° 160 recto. On lit, d'une écriture plus récente : *Bibliothecæ Salvianæ*.

## N° 11. — A. 5. 35.

I. EPISTOLÆ BEATI PAULI. — II. DUODECIM PROPHETÆ MINORES. — III. DE SANCTA MARIA. — IV. LITANIÆ. — V. NOTULA GENEALOGICA.

Petit in-folio, sur vélin, recouvert d'une peau d'âne non travaillée. Écrit. à 2 col. du XII° siècle. 39 feuillets de 50 et 60 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques et initiales rouges. Saint-Amand.

I. Ces quatorze Épîtres de saint Paul, non divisées par chapitres ni par versets, sont précédées de trois arguments, et des vers du pape Damase, au nombre de 26, dont voici le 1er et le dernier :

Jamdudum Saulus procerum precepta secutus...
Sancte tuos Damasus voluit monstrare triumphos.

A la suite de ces Épîtres, au bas du f° 23 recto, on lit : *Rogerus me scripsit.*

II. Le texte des douze petits prophètes, qui n'est, lui aussi, divisé ni par versets ni par chapitres, est précédé du prologue de saint Jérôme, « Non idem ordo, » et de trois autres prologues.

III. Nous transcrivons ici, ligne pour ligne, cette invocation à la vierge Marie, écrite en prose rimée :

*Ave Maria, gratiâ plena : Dominus tecum*
*Virgo serena. Benedicta tu in mulieribus,*
*Quæ peperisti pacem hominibus et angelis*
*Gloriam. Et benedictus fructus ventris tui,*
*Qui coheredes ut essemus sui, nos fecit per*
*Gratiam. Per hoc autem ave, mundo tam*
*Suave, contra carnis jura, genuisti prolem,*
*Novum stella solem nova genitura. Tu floris*
*Et roris panis et pastoris virginum regina, rosa*
*Sine spinâ, genitrix es facta. Tu parvi et*
*Magni, leonis et agni, Salvatoris Christi templum*
*Extitisti, sed Virgo intacta. Tu civitas regis*
*Justitiæ; tu mater es misericordiæ, de lacu fecis*
*Et miseriæ, Theophilum reformans gloriæ.*
*Ergo maris stella, verbi Dei cella, et solis au-*
*Rora, paradisi porta per quam lux est orta,*
*Natum tuum ora, ut nos solvat à peccatis,*
*Et in regno claritatis, quo lux lucet sedula,*
*Collocet per secula. Amen.*

On trouve au f° 37 recto le motet *Venite exultemus,* formant sept lignes, dont les quatre premières sont accompagnées de la notation musicale.

Au verso du même feuillet, *Benedictio ad monachum faciendum.*

**IV.** On voit, dans ces litanies, les noms de saint Cyr, saint Quentin, saint Saulve, saint Amand, saint Waast, saint Éloi, sainte Barbe, sainte Radegonde, sainte Aldegonde, tous saints et saintes honorés d'un culte particulier dans le nord de la France.

**V.** Ces notes généalogiques, d'une écriture plus grande et plus noire, consistent dans les 13 lignes suivantes, disposées comme nous les présentons ici :

In morseela
Gersendis aua fi. ei Radulfus fr. ei
Theodericus fi. aue
Arnoud fr. ei
Aua soror ei
Walburgis soror ei
Teta Goudrad fi. ei
Riquard fi. gondrad
Arnoud fi. gondrad
In Weulenge Eua Baua Berta fi. ei Willem fi. ei Lambertus fr. ei
Godescalc fr. ei
In curtraco aduocato Walteri lueta ermentrudis fi. ei
Breuburgis fi. ermentrudis

(Sanderus, n° 146. G.)

## N° 12. — A. 6. 14.

**I.** Expositiones super sacris scripturis carptim annotatis. — **II.** Opus magistri Philippi cancellarii parisiensis super quosdam versus psalterii.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. — Écrit. à 2 col. du xiv° siècle. 49 à 72 lignes à la page; 155 feuillets; quelques initiales, alternativement rouges et bleues avec filigranes. — Diverses écritures; beaucoup d'abréviations; un peu endommagé à la fin. Saint-Amand.

**I.** Nous ne savons pas plus que Sanderus à qui attribuer les *Expositiones* qui remplissent les quinze premiers feuillets de ce volume. Nous nous bornerons à en extraire les passages suivants :

Celles contenues dans les feuillets 2 à 7 commencent et finissent comme suit : « Cum sero esset factum in una sabbatorum et fores essent clausæ, stetit Christus « in medio discipulorum... dante gratiam ascendendi Deo trino et uno, cui est « honor et potestas in secula seculorum. Amen. »

Celles contenues dans les feuillets 8 à 15 forment un cahier de huit feuillets détachés d'un volume dont nous n'avons ni le commencement ni la fin. En voici

« les premiers et les derniers mots : « Animam. Dominus cum temporalia subtrahit, « tollit peripsema de pomo : ut dicat pomum, cum sublatus fuit cortex, tempus « est ut me comedas... divitiæ pariunt superbiam, superbia discordiam, discordia « destructionem. »

II. Ce commentaire, ou, si l'on veut, ces discours sur les Psaumes de David, sont de Philippe de Grève, chancelier de l'Académie de Paris, qui florissait en 1230. Le premier de ces discours commence par les mots : *Exurge psalterium et cithara.* Voici ce qu'on lit dans la *Bibliotheca Sacra* de Lelong, t. 2, p. 753, v° *Philippus* DE GREVE : « Philippus DE GREVE, Gallus, th. dr. et prof., academiæ Parisiensis cancellarius, claruit 1230. — 1. *Commentarii in Job,* Bibl. Eccl. cathedralis Cameracensis pulp. 14, num. 6. — 2. *Sermones* 330 *in Psalmos Davidis,* 2 vol. in-8, Parisiis, 1523 ; Brixiæ, 1600. — 3. *Expositio in Threnos Hieremiæ,* Bibl. Belgicæ Sanderus, part. 1, pag. 62 et 362. — 4. *Commentaria in Evangelia,* Bibl. S. Petri Cantabrigiensis cod. 103, n. 1765. » Cette citation de Lelong se trouve à la marge de notre manuscrit. — (Voir *Histoire littéraire de la France*, t. 18, p. 184-191.)

On lit sur le dernier feuillet, d'une main plus récente, les trois vers suivants, dont les deux derniers, formant un distique, présentent une énigme à deviner :

Inveniet veniam venerando quisque Mariam.
De genitrice mea puerum [natum] [1] scio quemdam,
Qui mihi nec frater nec soror esse potest.

(SANDERUS, n° 172. D.)

## N° 13. — A. 5. 8.

GENESIS CUM GLOSSA ORDINARIA ET INTERLINEARI.

In-folio sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule du XII<sup>e</sup> siècle. 104 feuillets, de 22 lignes de texte et 44 de commentaires à la colonne ; chaque page formant trois colonnes, celle de texte intercalée entre les deux de commentaires. Piqûres à la marge du fond et réglures.
Saint-Amand.

Ce manuscrit, parfaitement bien conservé, n'offre pour tout ornement que l'initiale I du commencement du texte. Cette majuscule occupe, en hauteur, la moitié de la page ; elle est peinte en rouge et vert et rehaussée d'or.

Les principaux Pères cités dans cette glose sont Bède, Isidore, Strabus, Alcuin, saint Augustin, saint Jérôme. En voici les premiers mots : « ISIDORUS : MISTICE. In « principio fecit Deus celum. spirituales scilicet qui celestia meditantur. et terram. « id est. carnales. terrenum hominem imitantes. »

(SANDERUS, n° 127. K.)

1. Ce mot manque ; mais il nous semble qu'il le faut et pour le sens et pour la mesure du vers.

## N° 14. — A. 6. 15.

AUGUSTINI DE GENESI AD LITTERAM LIBRI XII.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écrit. à longues lignes, minuscul xii° siècle. 235 feuillets, de 25 lignes à la page. Quelques initiales ornées et coloriées (rouge et ve commencement des livres. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

Au verso du 1er feuillet de ce manuscrit on lit la *Rétractation* de saint Augu qui occupe toute la page.

Quant à l'ouvrage lui-même, qui se divise en XII livres, il commence pa mots : « Omnis divina scriptura bipertita est, » et finit : « Isto tandem fine « cludimus. »

On lit au bas du f° 53 verso les six vers suivants, d'une encre plus noire, s'appliquent à un passage du texte :

Conditor in numero. mensura. pondere fecit
Omnia de nichilo; numerus. mensuraque. pondus;
Aut Deus. aut opus est ejus; sed non opus ejus;
Nam scriptura docet. quod in his Deus omnia fecit;
Ergo creator erit. numerus. mensuraque. pondus;
Datque suis numeros. mensuras. pondera rebus.

Ces six vers ne se trouvent pas dans l'édition en 7 vol. in-f°, d'Anvers, 1

NOTA. Une chose à remarquer dans ce manuscrit, et qui prouve sa haute quité, c'est la manière dont y est écrite la conjonction *et*, qui est presque tou ainsi formée &. Et non-seulement elle s'y rencontre séparée, mais encor entre dans la composition des mots, comme dans *colloc&*, *&iam*, *c&eris*. manière d'écrire, qui ne se remarque ordinairement que dans les écriture sives et minuscules anciennes, ne cessa qu'au xii° siècle. (Traité de Dipl. par Tassin et Dom Toustain, tome 3, p. 559.)

(SANDERUS, n° 55. A.)

## N° 15. — A. 8. 11.

MORALIA SUPER GENESIM COLLECTA EX OPERIBUS SANCTORUM PATRUM.

In-8° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Écrit. à longues lignes, minuscule du xiii 77 feuillets, de 33 lignes à la page; le dernier feuillet un peu avarié. Initiales rouges. Saint-Amand.

Ce manuscrit commence ainsi : « Cùm divinos libros legimus, in tantâ m « dine verorum intellectuum qui de paucis verbis eruuntur... », et finit : « « quid scientiæ et rectitudinis inserui intellectualitati quæ tibi patrocinatur. »

Les auteurs d'après lesquels a été composé cet ouvrage sont entre Bède, Isidore, Augustin, Jérôme, Grégoire.

(SANDERUS, n° 149. K.

## N° 16. — C. 8. 52.

**I.** Super Genesim brevis quædam expositio moralis. — **II.** Super principio Geneseos alia brevis expositio. — **III.** Super Genesim de figuris moralibus. — **IV.** Super Exodum de figuris et moralizationibus. — **V.** Heinricus de Hassia super symbolo apostolorum. — **VI.** Sermo Clementis pape 6 de adventu Domini. — **VII.** Clemens papa idem de penitentia. — **VIII.** Leonhardi de Giphono plura et notabilia excerpta. — **IX.** Recapitulationes veteris testamenti metrice. — **X.** Concordantiæ quatuor evangelistarum metrice. — **XI.** Catho moralis in latino et theutonico.

In-4° petit format sur papier, relié en bois, recouvert en parchemin gaufré; fermoir en cuivre. Écrit à longues lignes du xv<sup>e</sup> siècle. 212 feuillets, de 30 à 40 lignes à la page. Quelques initiales grossièrement ornées ou coloriées. Écritures diverses. Beaucoup d'abréviations. Maison de Croy.

**I.** Cette Exposition occupe les 12 premiers feuillets du volume, et commence ainsi : « In principio creavit Deus cœlum et terram. »

**II.** Voici le début de cet autre commentaire, qui occupe les feuillets 13 à 24 : « In principio... terram. Verbum istud est exordium libri Geneseos in quo sanctus « Moyses auctor hujus libri divino spiritu impletus. »

**III.** Autre commentaire sur la Genèse, occupant les feuillets 25 à 33, et de la même écriture que le premier. En voici les premiers mots : « Gen. 2° cap. Non « quot ad omnem quietem vel requiem pervenitur per laborem. »

**IV.** Cette exposition de l'Exode, de la même écriture, et sans doute du même auteur que les précédentes, occupe les feuillets 33 verso à 53. En voici le début : « Hæc sunt nomina, etc. Non hic quod non solum filii Jacob numerantur, sed et « nominantur, quia eorum nomina scripta sunt in cœlis. »

**V.** Ce Traité, qui occupe les feuillets 59 à 77 recto, est dû à Henri de Langenstein, appelé aussi Henri de Hesse. Le commencement de chaque chapitre est en gothiques noires. Il commence par ces mots : « Credo in Deum patrem. Credere « in Deum est pura fide et plena dilectione tendere in illum. » Les feuillets 71 et 82 manquent et ont été remplacés par des feuillets blancs. On lit au bas de ce traité : *Et sic est finis hujus symboli de quo Marie virginis filius in secula seculorum sit benedictus. Scriptum celeriter per Chunradum de villa sancti Anthonii quorum propter Deum memores existatis.*

Que sit origo viri. vini. verbique bonorum
Non decet inquiri. bonitas nam sufficit horum.

**VI.** Ce discours ou sermon du pape Clément VI occupe les feuillets 77 verso à 89. Il commence ainsi : « Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. *Math. xxi.* In evan- « gelio hodierno Hugo de claustro animæ libro dicit. » Voyez sur Clément VI (Pierre-Roger), Limousin, docteur de Paris, élu pape le 7 mai 1342, après avoir été bénédictin de la Chaise-Dieu, en Auvergne, puis archevêque de Rouen, puis cardinal, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle de Michaud.*

**VII.** Autre discours ou sermon du même pape Clément VI, qui mourut à Avignon le 6 décembre 1352. Il occupe dans notre codex les feuillets 90 à 118, et commence ainsi : « Ipse me reprehendo, et pœnitentiam ago in favilla et cinere.

« *Job, xlij.* Videtur michi quod ad hoc quod aliquis qui offendit aliquem dominum « possit iterato ad ejus gratiam restitui faciunt specialiter tria. » On lit, au bas de ce sermon, la signature suivante : *Chunradus Ladenwolff.*

**VIII.** Gesner et Sixte de Sienne font mention de cet auteur, le premier en l'appelant *Leonardus de Chifano, minorita,* et le second *Leonardus Giphonensis, sive ex Jovis fano, quod oppidum Campaniæ est.* Léonard, suivant Sixte de Sienne, fut le 24ᵉ général des franciscains, puis cardinal de l'Église romaine. Ce fameux professeur de théologie scolastique, auteur d'un immense commentaire sur le *Cantique des Cantiques,* florissait en 1370. Le recueil que renferme notre codex occupe les feuillets 119 à 161, et commence ainsi : « Signa et mirabilia fecit Deus excelsus « apud me. Daniel. iii. capitulo. Textus iste exponitur pro pœnitentibus se dispo- « nentibus motibus primis ad perceptionem Dei gratiæ. »

On lit au bas de ce traité, mais d'une encre plus noire et d'une main plus récente, fº 161 : *Excerpta sunt hec de libro Leonardi de Giphono cardinalis ordinis minorum et liber jacet Parisius in bibliotheca.*

**IX.** Cet opuscule, écrit en distiques latins, remplit les fºˢ 168 à 178. En voici le début :

Hec de lege nova veterique volumina complens
Facturus finem si licuisset eram.

**X.** Ce traité, en vers hexamètres, occupe les fºˢ 179 à 189. En voici les deux premiers :

A generat, B magos vocat, Egyptum petit, exit.
C Xpm baptizat, predicat ante Iohannem.

A la suite de cet opuscule, on trouve l'index des épîtres et évangiles pour les dimanches et fêtes de l'année. Cet index remplit les feuillets 189 verso à 202.

**XI.** Ce dernier ouvrage occupe, dans notre codex, les feuillets 203 *ad finem.* Le texte latin des distiques de Caton y est accompagné d'une traduction en vers tudesques, laquelle donne toujours quatre vers pour deux ; à l'exemple de la traduction française, qu'on trouve manuscrite dans les bibliothèques de Lille et de Douai, et qui se termine par le quatrain suivant :

Cathon fenist qui fu saiges et preux,
Ses nobles vers accoupla deux et deux :
Mais je fevres qui ne say le fer battre
En ce dittic en ay fet de deux quatre.

Ces distiques moraux, en vers latins, ont pour auteur Denys Caton, qui vivait, à ce que l'on croit, sous les deux Antonins. Ils renferment, tout sortis qu'ils sont de la plume d'un païen, d'excellentes leçons de morale pratique, exprimées avec autant de précision que d'élégance. Traduits en vers grecs par Planude, ils ont été plusieurs fois reproduits, et en prose et en vers, dans les langues modernes de l'Europe.

Nota. Les derniers feuillets de ce volume sont un peu avariés, par suite de l'humidité à laquelle il a dû être exposé.

On lit sur la couverture intérieure, au commencement : *Codex monasterii in Spanheim ordinis Sancti Benedicti.* 1491.

## N° 17. — A. 5. 6.

EXODUS CUM GLOSSA ORDINARIA ET INTERLINEALI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré; fermoirs en cuivre ciselé. Écrit. à longues lignes pour le texte, avec glose marginale à droite et à gauche, de la seconde moitié du XII° siècle. 111 feuillets, de 22 lignes à la page pour le texte, et de 44 lignes de glose marginale; une seule initiale ornée, coloriée et rehaussée d'or. Saint-Amand.

Ce manuscrit, sur beau et fort vélin bien conservé, nous présente, avec le texte de l'Exode, une suite de gloses empruntées à Raban, Origène, Augustin, Morus, Grégoire, Isidore, Jérôme, Bède, Orose, Gislebert et Strabus.

Ces gloses commencent ainsi : « RABANUS : In Pentateucho excellit Exodus. in « quo pene omnia sacramenta... » et finissent : « AUGUSTINUS :... nubes per diem, « flamma per noctem. »

On lit au verso de la couverture initiale, sur deux lignes d'une écriture minuscule cursive : *Ludovicus Dei gratia Francorum rex dilecte et fideli consanguinee Ine comitisse Flandrie et Hannonie.* Il s'agit vraisemblablement ici de Louis IX et de Jeanne de Flandre, épouse de Fernand de Portugal.

On lit sur le feuillet de garde qui clôt le volume, et qui fait partie d'un commentaire sur le livre de Job : *dans Willaumes.*

(SANDERUS, n° 128. K.)

## N° 18. — A. 5. 34.

LEVITICUS GLOSSATUS.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 3 col. du XII° siècle. 108 feuillets de 17 lignes à la page pour le texte et de 34 lignes pour la glose. Belle initiale (U de *vocavit*) ornée et rehaussée d'or sur un fond azur, vert et vermillon. Manuscrit très-bien conservé. Saint-Amand.

Le texte n'est divisé ni par chapitres ni par versets. Ce commentaire est tiré de Hugues, d'Origène, d'Ésitius, etc. En voici les premiers et derniers mots : « HVGO : HYSTORICE. Liber Leviticus ebraice Vagechra dicitur, quod sic sonat ac si « diceretur Vocavit... Quia intentionem divinam celestemque gerunt. »

(SANDERUS, n° 129. K.)

## N° 19. — A. 5. 13.

I. LEVITICUS GLOSSATUS. — II. JOB GLOSSATUS.

In-f° vélin, recouvert de deux feuilles de parchemin détachées d'un autre manuscrit. Belle écriture à longues lignes pour le texte, avec glose marginale à droite et à gauche, du XII° siècle. 45 feuillets, de 20 lignes à la page, texte du Lévitique, et de 14 lignes à la page, texte de Job. Initiales et rubriques en lettres rouges. En tête du livre de Job grande capitale rouge, verte et ornée. Saint-Amand.

I. Le texte et le commentaire du Lévitique s'arrêtent au quart du 14° chapitre.

Les principaux auteurs qui ont fourni la matière de cette glose sont Strabus, Origène, Ésitius, Josèphe, Augustin, Jérôme, Isidore. Elle commence ainsi : « Esitius : Initium Levitici ad finem Exodi per conjunctionem copulativam con- « jungitur. »

II. Le texte et le commentaire de Job sont également incomplets. Notre manuscrit n'en contient que les 4 premiers chapitres, moins encore quatre ou cinq lignes. La glose est surtout tirée de saint Grégoire et de saint Jérôme. Elle commence ainsi : « Gregorius. Per Job Christus, id est, caput et corpus designatur. »

(Sanderus, n° 130, K.)

## N° 20. — A. 2. 9.

D. Radulfi expositio super totum librum Leviticum.

In-f° vélin, relié en bois, recouvert en veau. Belle écriture minuscule à 2 col. du xii[e] siècle. 224 feuillets de 40 lignes à la page ; réglé à l'encre bleue ; initiales des livres ornées, bleues, vertes et rouges ; initiales des chapitres alternativement rouges et vertes. Le V majuscule du premier mot du texte (*Vocavit*) est formé à l'aide de deux dragons ailés, rouge et or, sur un fond azur entouré d'un cadre vert. Le sujet de chaque livre est écrit en capitales alternativement rouges et bleues. Saint-Amand.

Cette *Exposition sur le Lévitique,* en 20 livres, précédés d'un prologue et d'une table, est due au moine cistercien Raoul de Flavi ou de Flay, au diocèse de Beauvais, qui florissait, non point comme l'ont dit plusieurs auteurs, dans le x[e] siècle, mais bien dans le xii[e] (en 1157), ainsi que l'a très-bien démontré Philippe Labbe, *de Scriptoribus Ecclesiasticis,* t. 2, p. 273. Albéric de Trois-Fontaines, parlant de cet ouvrage de Raoul, le qualifie *opus magnificum.* On en cite trois éditions, dont la première, imprimée à Cologne, en 1536, a servi de modèle aux deux suivantes.

On lit au recto du premier feuillet de notre manuscrit, mais d'une écriture plus récente, que je croirais assez être celle d'Aubert Le Mire : « *Raduphus iste flaviacensis monachus : ordinis divi Benedicti. vir in divinis scripturis eruditissimus; et in omnibus litteris humanitatis suo tempore doctissimus. ingenio subtilis: sensu profundus : eloquio dulcis : ornatus et disertus. in exponendis voluminibus sacris acutus et multum egregius. Scripsit duo magna et præclara notarum volumina.*

« In Leviticum lib. XX. Cum inter socios aliquando sermo.

« In epist. Pauli, lib. XIIIJ.

« Historiam Francorum, lib. I.

« Chronicam quam brevem, lib. I. [1]

*Alia insuper multa edidit.* »

1. « Suivant Gesner et Possevin, notre auteur doit aussi figurer parmi les historiens français. L'un l'autre lui attribue une chronique de France, mais sans donner aucun garant de cette attribution plus que de celle d'une chronique universelle qu'ils mettent encore sur le compte de Raoul. Il

Enfin on lit au bas du dernier feuillet, en capitales rouges : « *Explicit lib. XX explanationis super Leviticum edite a domno Radulfo Flaicensi monacho, doctore precipuo et eximie conversationis viro.* »

(SANDERUS, n° 150, R.)

N° 21. — B. 5. 62.

I. BEDÆ EXPOSITIONIS LIBRI TRES DE TABERNACULO MOYSI SEU VETERIS TESTAMENTI. — II. EJUSDEM EXPOSITIO DE TEMPLO SALOMONIS. — III. EJUSDEM OPUSCULUM AD NOTHELMUM DE TRIGINTA QUÆSTIONIBUS DE VETERI TESTAMENTO. — IV. EJUSDEM BEDÆ AD EUMDEM DE ALIIS OCTO QUÆSTIONIBUS. — V. EJUSDEM IN LIBRO TOBIÆ ALLEGORICA EXPLANATIO. — VI. BREVIS EXPLANATIO EXTRACTA DE EJUSDEM BEDÆ HOMELIIS SUPER DUO EVANGELIA.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc.—Écrit. à 2 col., belle minuscule du XII<sup>e</sup> siècle. 112 feuillets, de 38 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Initiales alternativement rouges, vertes et violettes; quelques-unes ornées de fleurs, d'arabesques et d'animaux fantastiques; quelques-unes même rehaussées d'or. Saint-Amand.

I. Bède, dit le *Vénérable*, naquit en 672, près de Weremouth, dans le diocèse de Durham, en Angleterre, et fut élevé au monastère de Saint-Paul, à Jarrow. Il mourut en 735, à l'âge de soixante-trois ans, estimé et regretté des hommes les plus recommandables de son temps. On doit au bénédictin Mabillon une notice étendue sur sa vie et ses écrits. Ses *Œuvres* ont été imprimées pour la première fois à Paris, en 1544, en 3 vol. in-fol.; puis réimprimées dans la même ville, en 1554, en 8 vol.; à Bâle, en 1563; à Cologne en 1612 et en 1688.

Les trois livres de Bède *sur le tabernacle* se trouvent dans le t. IV, col. 838 et suivantes de l'édition de Cologne, 8 tomes en 3 vol. in-fol., 1612.

II. Imprimé dans l'édition de Cologne, t. VIII, col. 1 à 52.

III. Édition de Cologne, t. IV, col. 333 à 347. Ces *trente Questions* sont relatives aux livres des *Rois.*

IV. Édition de Cologne, t. VIII, col. 286 à 292. Ces *Questions*, dans l'édition de Cologne, sont au nombre de 15. Notre manuscrit ne renferme que les 8 premières, qu'il suppose, comme les trente précédentes, adressées par Bède à Nothelmus.

V. Édition de Cologne, t. IV, col. 437 à 447.

VI. Ce petit traité contient dix chapitres, extraits de deux homélies de Bède, occupant dans l'édition de Cologne les col. 169 à 178 du t. VII.

(SANDERUS, n° 104. B.)

qu'ils l'ont en cela confondu avec Raoul-le-Noir, archidiacre de Glocester, dont on a effectivement deux chroniques : l'une générale, qui finit en 1213; l'autre des rois d'Angleterre, qui se termine au commencement du règne de Henri III. » (*Hist. littéraire de la France*, t. XII, p. 483.)

## N° 22. — A. 5. 4.

LIBER NUMERORUM GLOSSATUS.

In-f° vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule du XII° siècle. 104 feuillets de 21 lignes à la page pour le texte, et de 45 lignes pour la glose, écrite de chaque côté du texte; lequel est, en outre, accompagné d'une glose interlinéaire. La seule initiale L, du commencement, est en or sur fond rouge avec ornements, vert et bleu. Le titre est en capitales rouges. Saint-Amand.

Ce beau manuscrit, parfaitement conservé, sur fort vélin, nous donne, avec le texte du livre des Nombres, un commentaire emprunté aux écrits d'Origène, Raban, Isidore, Augustin, Grégoire, Bède, Jérôme, Josèphe. En voici les premiers mots : « ORIGENES. Divinis numeris non omnes digni sunt. » En voici les derniers : « RABANUS... Sed sicut est unus pastor, debet esse unum ovile. Omnes « enim fratres sumus. »

(SANDERUS, n° 131. K.)

## N° 23. — A. 5. 7.

DEUTERONOMII LIBER GLOSSATUS.

In-f° vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule du XII° siècle. 92 feuillets de 20 lignes à la page pour le texte, et de 43 lignes pour la glose, écrite de chaque côté du texte, lequel est, en outre, accompagné d'une glose interlinéaire.—Réglures et piqûres. La seule initiale, H, du commencement, a été enlevée au canif, mais sans que le texte ait souffert. Saint-Amand.

Ce manuscrit, en tout conforme au précédent pour la qualité du vélin, pour le genre de l'écriture, pour l'époque de sa confection, nous donne, avec le texte du Deutéronome, une glose empruntée aux mêmes commentateurs. Elle commence ainsi : « RABANUS. Hæc sunt verba que locutus est Moyses. Principium Deutero- « nomii titulus videtur esse totius operis. » Elle finit : « Qui est finis legis ad « justitiam omni credenti. » (SANDERUS, n° 132. K.)

## N° 24. — A. 3. 17.

I. EXPLANATIO ANGELOMI MONACHI SUPER QUATUOR LIBROS REGUM. — II. TRANSLATIO QUARUMDAM NOTABILIUM RELIQUIARUM AB HIERUSALEM IN OVETUM ET LIBERATIO CUJUSDAM FILIÆ A DÆMONE POSSESSÆ. — III. EPISTOLA SANCTI BERNARDI AD ABBATEM TRIUM-FONTIUM.

In-folio sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 170 feuillets de 38 lignes à la page; réglures et piqûres; une grande initiale ornée et coloriée; capitales alternativement bleues, rouges ou vertes, dont quelques-unes sont ornées.
Saint-Amand.

I. L'auteur de cet ouvrage, Angelome, était un moine de l'abbaye de Luxeuil, au IX° siècle. Ces commentaires, qui sont allégoriques et mystiques, et qui sont précédés de deux préfaces, lui avaient été demandés par Drogon, évêque de Metz, abbé de Luxeuil et fils de l'empereur Charlemagne. Ils se trouvent dans la

Bibliothèque des Pères, et ils ont en outre été imprimés séparément à Cologne en 1530, et à Rome en 1665. Ils se divisent en quatre livres qui contiennent 30, 32, 54 et 29 chapitres. A la fin du quatrième livre on lit en lettres rouges : *He sententie que sequuntur usque in finem voluminis. sunt excepte de expositione Rabbani. et quedam de his in superiore expositione Angelomi nequaquam inveniuntur. alie autem diverso modo ponuntur. alibi per omnia concordant.* Ce dernier commentaire se compose de 18 chapitres. Trithème et Sixte de Sienne font du commentaire d'Angelome un très-grand éloge. Cet écrivain, dit Trithème, est le plus excellent de tous ceux qu'il avait lus sur l'Écriture sainte.

**II.** Cette relation, d'une écriture plus menue et qui nous paraît plus récente, est précédée de la rubrique que voici : « *Recitatio translationis quarumdam notabilium reliquiarum ab Hierusalem in Ovetum civitatem Hispaniæ, in qua fit etiam mentio cujusdam crucis ab angelis tribus fabricatæ et in ecclesia S. Salvatoris in eadem civitate Oveto a quodam viro sancto de Guasconia, qui propter honestatem vitæ Rex Castus vocatus est, ædificata, cum antedictis reliquiis repositæ. Narratur quoque liberatio cujusdam filiæ a dæmone possessæ, ad præsentiam dictarum reliquiarum.* » Ce récit contient douze pages.

**III.** Voici la rubrique en lettres rouges qui précède cette troisième pièce : « *Epistola sancti Bernardi Clare Walencis ad abbatem Trium-Fontium de negligentia corporis et sanguinis Domini.* » Elle commence ainsi : « Unde te contristatum « cognovimus. » Cette lettre, adressée à Gui, abbé de Trois-Fontaines, est la 69e dans l'édition des œuvres de saint Bernard publiée à Anvers, in-fº, 1576.

(Sanderus, nº 151, D.)

## Nº 25. — A. 5. 29.

Job glossatus.

Petit in-fº sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. 100 feuillets de 23 lignes de texte à la page, et 46 de glose marginale. Écriture minuscule gothique du xive siècle; réglures et piqûres; initiales des versets alternativement rouges et bleues, mais toujours ornées de traits bleus ou rouges avec des filigranes de même couleur. Le V initial, qui, quoique seul, équivaut aux mots *Vir erat* laissés en blanc, est bleu sur un fond rouge encadré d'or. Saint-Amand.

La préface qui ouvre ce volume se compose des deux préfaces de saint Jérôme, savoir 1º *Cogor per singulos;* 2º *Si aut fiscellam.*

Quant au texte, il est tantôt à droite, tantôt à gauche, et plus souvent au milieu de la page. Voici les premiers mots du commentaire : « Timens Deum. « Salomon. Qui timet Deum nichil negligit recedens a malo. » En voici les derniers : « Greg... latenter reprehendo, incunctanter aperio. »

Nota. En tête et à la fin de ce volume se trouvent, comme gardes, quatre feuillets remplis de plain-chant et annotations musicales du xve siècle.

(Sanderus, nº 133. I.)

## N° 26. — B. 1. 56.

GREGORII PAPÆ IN LIBRUM JOB, SIVE MORALIUM LIBRI DECEM PRIMI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; dos en veau récent sur lequel on lit : *Gregorii papæ in lib. Job moralium lib.* I-X, *pars prima et secunda. Circa finem sæc.* XI. Belle écriture mixte à 2 colonnes du XI° siècle. 226 feuillets, de 34 lignes à la page. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes, ornées ou rehaussées d'or au commencement de chaque livre. Rubriques en capitales rouges.
Saint-Amand.

Voir sur saint Grégoire et sur ses écrits le n° 168.

En tête de cet ouvrage, un prologue commençant : « Reverentissimo et sanctis- « simo fratri Leandro coepiscopo Gregorius servus servorum Dei. » Premiers mots du Commentaire : « Inter multos sepe quæritur quis libri beati Job scriptor « habeatur. »

(SANDERUS, n° 89. G.)

## N° 27. — B. 1. 57.

GREGORII PAPÆ IN LIBRUM JOB, SIVE MORALIUM LIB. XI-XXII.

In-f° sur vélin, plus grand que le précédent, relié en bois, recouvert en mouton blanc; dos en veau récent, sur lequel on lit : *Gregorii papæ in lib. Job moralium lib.* XI-XXII, *pars tertia et quarta. Circa finem sæc.* XI. Belle écriture mixte à 2 colonnes du XI° siècle. 155 feuillets, de 43 lignes à la page. Pour titres courants, sur le verso des feuillets, le n° du livre en chiffres romains d'une main plus récente. Rubriques en capitales rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes, ornées et diversement coloriées en tête de chaque livre.
Saint-Amand.

Voir le n° précédent.

*Nota*. Ce volume est de deux écritures. Le changement de main se révèle au f° 43.

Au f° 155 verso (feuillet de garde), la page est entièrement couverte par une charte dont manque la fin, dont manque aussi la fin de chaque ligne, par suite de la rognure du vélin adapté au format du volume auquel il devait servir de garde. Cette charte, d'une écriture très-belle et très-soignée, date de la fin du XI° siècle (1096 ou 1097). Elle renferme la Paix ou accord intervenu entre Hugues I^er^, 36° abbé de Saint-Amand, et Anselme de Bouchain, châtelain de Valenciennes, à la suite et en réparation des injures et vexations qu'Anselme avait faites à ladite abbaye. Ces faits et cette Paix, signée, en l'absence d'Anselme, par Berthe sa femme et Godefroi son fils, se trouvent dans l'*Histoire de Valenciennes* de Henri d'Oultreman, p. 308 et suiv.

(SANDERUS, n° 90. C.)

## N° 28. — B. 1. 58.

I. GREGORII PAPÆ IN LIBRUM JOB, SIVE MORALIUM LIB. XXIII-XXXV. — II. VISIO TAIONIS CÆSARAUGUSTANI EPISCOPI DE MERITIS SANCTI AUGUSTINI ET DE LIBRIS MORALIUM GREGORII.

In-f° sur vélin, même grandeur que le précédent, relié en bois, recouvert en basane gaufrée, dos en veau récent, sur lequel on lit : *Gregorii papæ in lib. Job moralium lib.* XXIII-XXXV, *pars quinta et*

*sexta. Circa finem sæc.* XI. Belle écriture mixte à 2 colonnes du XIe siècle [1]. 187 feuillets, de 42 lignes à la page; ressemblant en tout au volume précédent, mais présentant diverses écritures.
Saint-Amand.

I. Voir les deux nos qui précèdent.

II. Voici, sur ce personnage, mal à propos appelé *Talon* dans le Catalogue de Sanderus, ce que nous lisons dans les biographes : « TAION (TAIO ou TAGO), évêque de Saragosse, a publié un *Abrégé de la doctrine théologique*, sous le titre de *Cinq livres de sentences*. Ce n'est qu'une misérable compilation des écrits de saint Augustin et de saint Grégoire, dit le Grand. Cet ouvrage fit cependant tant de bruit dans ce siècle ignorant, que les autres évêques appelèrent son auteur *le vrai sel de la terre*, et une lumière divine envoyée pour éclairer le monde. »

La *Vision* de cet évêque de Saragosse, ou plutôt la narration de la découverte miraculeuse qu'il fit de l'ouvrage de saint Grégoire, occupe le 187me et dernier feuillet du volume. Elle commence ainsi : « Beatus Gregorius papa librum Job « petente sancto Leandro Spalensi episcopo exposuit. »

(SANDERUS, n° 91. C.)

## N° 29. — B. 2. 59.

GREGORII LIBRI MORALIUM XVI PRIORES, CUM PARTE LIBRI XVII.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes de la fin du XIVe siècle. 246 feuillets, de 45 lignes à la page. Rubriques peintes en rouge. Titres courants, qui indiquent le livre en capitales rouges et bleues. Réglures à l'encre. Initiales de chaque livre en or et couleur (rouge et bleu), ornées d'arabesques ou bien d'animaux fantastiques. Ses *torneures* et initiales des chapitres, en bleu et en rouge, sont ornées de filigranes et d'échappements en forme d'antennes. Saint-Amand.

Ce volume ne renferme que les 16 premiers livres, et le commencement (8 chapitres) du 17me. — Voir les nos précédents.

(SANDERUS, n° 92. M.)

## N° 30. — A. 6. 40.

PSALTERIUM GLOSSATUM.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, portant encore les restes d'un ancien fermoir en cuivre, dont l'agrafe manque. Belle écriture minuscule du XIIe siècle. 173 feuillets, de 21 lignes à la page pour le texte, et de 54 pour les notes marginales et glose interlinéaire. Initiales des chapitres, et capitales des versets, alternativement rouges et vertes; piqûres et réglures à la pointe sèche.
Saint-Amand.

Le deuxième feuillet recto est écrit sur deux colonnes, dont la première a 50 lignes et la seconde 8. Il commence par ces mots : « Rex David cum prospere

1. Nous pensons que c'est mal à propos que Sanderus rapporte à l'année 860 la confection de ce manuscrit; ce volume, ainsi que les deux précédents, nous semble être de la fin du XIe siècle.

regnaret. » Viennent ensuite sept petites préfaces de saint Hilaire, saint Augustin et saint Jérôme. Le troisième feuillet verso a sa page entière remplie par un B très-orné, vert, rouge et blanc, dans lequel sont, en capitales enchevêtrées, les autres lettres qui forment les deux premiers mots du psautier : *Beatus vir.* Au haut de cette lettre, un sanglier et deux hommes nus, dont l'un tient une hache, et l'autre étale indécemment un énorme phallus, tout en tenant des deux mains une sorte de houlette, ou peut-être un instrument de musique ; dans le bas de la lettre, deux animaux fantastiques, blancs et verts. A gauche et à droite de cette lettre sont, en petits caractères, les premiers mots de la glose. On lit à gauche : « Primus bipartitus est psalmus, etc. » Et à droite : « Materia est integer Xpc, etc. »

Sur la couverture intérieure, en tête de ce volume, on lit :

*Virtus unius. alterius invidia.*

Puis, plus bas : *A Sainct Amand suys.*

Au verso du premier feuillet, servant de garde, on lit les vers suivants, dont les six derniers se trouvent également sur un manuscrit de la bibliothèque de Lille (voy. Catal. de M. Le Glay, p. 131) :

A LA FIGURE DE LA MORT DICTIER.
*Ne vous espantez point de nous*
*Tel que nous sommes seres vous*
*Tel que vous estes fumes nous.*
*Tu qui es dhumaine nature :*
*En temps que ta nature dure*
*Advise toy, le temps se va.*
*Il nest arbre, tant ayt verdure*
*Que enfin ne viengne a pouriture*
*Et jamais ne raverdira.*

On trouve au verso du feuillet 170 un alphabet hébraïque, puis, au feuillet 172 verso, un alphabet grec, avec le *Pater,* écrit sur deux colonnes, dont l'une contient le texte latin, et l'autre le texte grec en caractères romains. Nous le copions littéralement ici, pour montrer qu'à l'époque de la confection de ce manuscrit, c'est-à-dire au XII^e siècle, on prononçait le grec comme le prononcent encore les Grecs d'aujourd'hui. *Pater ymon o en tis uranis. Agiasthito to onoma su. Eltheto i vasilia su. Genithito to thelima su, os en urano ke epy tis gis. Ton arton ymon ton epyusion dos ymin simeron. Ke afes ymin ta ofilimata ymon, os ke ymis afimen tis ofiletes ymon. Ke mi ymas isenegeis is pyrasmon. Alla rise ymas apo tu poniru. Amin.*

A la suite se trouve le *Credo*, écrit de la même manière, en latin et en grec.

On lit sur le feuillet 173 recto :

TITULUS SUPERPOSITUS CRUCI.
*Hebraice.* Maleus Judeorum.
*Grece.* Basileos omolismon.
*Latine.* Rex confessorum.

Au verso du même feuillet :

*Ab illo benedicaris in cujus honore cremaris.*

Enfin, sur la couverture intérieure qui clôt ce volume : *Le blanque miche doit peser* IX *onche et demie. Le brune miche doit peser* XI *onche.*

Et plus bas ce vers, digne de Pascal ou de Montaigne :

*Qui semel est, justus. qui bis, vir. bestia, qui plus.*

(SANDERUS, n° 134. P.)

## N° 31. — A. 5. 14.

I. PSALTERIUM GLOSSATUM. — II. EVANGELIUM MATHÆI GLOSSATUM.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en peau blanche. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 124 feuillets de 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales des psaumes alternativement rouges et vertes, avec quelques ornements. Capitales du texte noires, rouges ou vertes. Manuscrit sur fort vélin, très-bien conservé. Saint-Amand.

I. La glose des psaumes commence ainsi : « Prophetia est inspiratio divina « quæ eventus rerum vel per facta vel per dicta in mobili veritate pronuntiat. » Elle finit, au feuillet 110 recto, par ces mots : « Ipsi dii non possint vos juvare; « sed ego solus sum qui possum vos juvare; et hoc videre debetis. Amen. »

II. La glose de l'évangile de saint Matthieu, tirée des écrits des saints Pères, commence en ces termes, au feuillet 110 verso : « Matheus volens ostendere pro « nostra reparatione verbum factum carnem. » Et finit : « Vel hoc quod inten- « dunt alii evangelistæ. »

La remarque que nous avons faite déjà relativement à la syllabe *et*, écrite & soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, est applicable à ce manuscrit, dans lequel aussi nous avons observé que la syllabe *que*, même au milieu des mots, s'écrit ainsi, *q;* par exemple, *loq;batur* (loquebatur), *perseq;retur* (persequeretur).

(SANDERUS, n° 154. K.)

## N° 32. — B. 3. 32.

AURELIUS CASSIODORUS IN EXPOSITIONE PSALMORUM.

In-f° sur vélin, relié en basane. Belle écriture mixte à 2 colonnes du XII° siècle. 145 feuillets, de 40 lignes à la page; réglé partie à l'encre, et partie à la pointe sèche. Initiales alternativement rouges et vertes, dont quelques-unes ornées, quelques-unes historiées et rehaussées d'or; rubriques peintes en rouge. Saint-Saulve.

Ce manuscrit n'embrasse que les 50 premiers psaumes, précédés d'une préface, dont voici les premiers mots : « Repulsis aliquando in Ravennati urbe sollicitudi- « nibus dignitatum. »

Voici la dernière ligne que porte notre codex : « Accedere. Quicquid enim in « Christi nomine perci-. »

On lit au bas du premier feuillet recto, mais d'une écriture plus récente : *Bibliothecæ Salvianæ*. Il manque à ce volume son dernier feuillet. L'orthographe mérite aussi d'en être remarquée. En voici quelques particularités : *ee* (esse), *que* (quæ), *verecondia*, *comfusio*, &, *haber&*, *nichil* (nihil), *michi* (mihi), Xpc (Christus).

Cassiodore (*Marcus Aurelius senator*), historien latin, Calabrais de naissance, était né à Squillau, vers l'an 470. Il mourut en 562, âgé de 93 ans. Les PP. Le Nourry et Garet, de la congrégation de Saint-Maur, ont publié une bonne édition de ses *Œuvres*, en 1679, à Rouen, deux tomes en un volume in-folio, qui fut réimprimée en 1729. Voyez, pour plus de détails, Guillaume Cave, *Hist. scriptor. eccles.*, à l'année 514, p. 390.

## N° 33. — B. 1. 39.

Augustinus super psalmos quinquaginta primos.

In-f° maximo sur vélin, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 121 feuillets, de 54 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales peintes en rouge ou en vert, presque toutes ornées d'arabesques, d'animaux ou de personnages. Rubriques en capitales rouges ou vertes. Miniatures assez grossières. Saint-Amand.

C'est à tort que Sanderus dit que ce volume contient les 50 psaumes mitoyens (*medios*) ; ce sont les 50 premiers, et le commencement du psaume 51°.

On remarque au verso du deuxième feuillet un I initial qui représente saint Augustin tenant un livre ouvert où on lit : *Diversa sunt genera prophetiæ*. Cet I majuscule commence le premier mot d'un argument, au-dessus duquel on lit : *Cujusdam incipit argumentum in explanatione libri psalmorum*.

Nota. On trouve au recto de ce même deuxième feuillet un index de divers auteurs latins, tant sacrés que profanes, qui sans doute faisaient partie de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand, et que nous croyons devoir transcrire ici, au lieu de nous borner à le mentionner, comme a fait Sanderus. Le voici :

Timeus Plato cum expositione Calcidii in ipsum.
Boetius de trinitate.
Commentum Boetii super topica Ciceronis cum periermeniis Apuleii et cum libris ejusdem Boetii de topicis differentiis. de divisione. de communi speculatione. rethoricæ cognationis. de locorum rethoricorum distinctione. de multifaria prædicatione. quomodo vel unde argumentorum colligantur loci. de introductione in cathegoricos sillogismos. de ypotheticis sillogismis in uno volumine.
Duæ musicæ Boetii.
Tres libri Boetii de consolatione philosophiæ.
Arithmethicæ duæ.
Topica Ciceronis cum commento Boetii. Item commentum Boetii de eisdem in uno volumine.
Periermeniæ Aristotelis. et commentum Boetii in ipsas cum commentis in ysagogas Porphyrii, sequentibus eisdem ysagogis Porphirii cum periermeniis Apuleii.
Ysagoge Porphirii et cathegoriæ Aristotelis ab Augustino translatæ cum periermeniis Apuleii, et cum commento Boetii in periermenias Aristotelis.
Rethorica Ciceronis de Inventione.

Rethorica ejusdem ad Herennium.
Victorinus de rethorica.
Martiani Capellæ duo.
Vigetius Renatus de re militari.
Glosæ Nonii Marcelli peripatetici secundum ordinem alfabeti cum libris Claudiani et cum interrogationibus et responsionibus Saxonis et Franconis super Donatum et cum Flodegario super barbarismum.
Macrobius de somnio Scipionis.
Marius Plotius de metris in proverbiis Senecæ et cum ludo ipsius de morte Claudii Neronis.
Marius Victorinus de grammatica et de varietate metrorum. cum versibus de Virgilio sumptis concordantibus veteri et novo testamento.
Prisciani duo majores. in quorum uno ars Euticis.
Priscianus de XII. primis versibus librorum æneidos. cum glosa Lactantii super Statium thebaidos.
Prisciani solutiones super his de quibus dubitavit Chosdroe rex Persarum.
Priscianus de figuris numerorum. de metris Terentii. de exercitamentis. et liber de arte architectonica et geometria. et cum dialogo Albini et Caroli de dialectica et rethorica. et cum musica Otgeri et enchiriadis.
Priscianus de medicina.
Hipocratis aforismi. cum commento super ipsum.
Exceptiones Albini super Priscianum majorem duæ.
Prudentius psichomachiæ cum Aratore.
Eographius super Terentium. cum cathegoriis Aristotelis. ab Augustino translatis. et cum miraculis sancti Stephani.
Virgilii duo. Servius super Virgilium.
Oratii duo. Statii thebaidos duo.
Lucanus. Salustius. Terentius.
Glosarius unus.

NOTA. Plusieurs des manuscrits ci-dessus relatés ne se trouvaient déjà plus dans la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand en 1635, puisqu'ils ne se rencontrent pas dans le catalogue de Sanderus, qui pourtant mentionne sous le n° 38. B. la liste que nous venons de donner.

(SANDERUS, n° 38. B.)

## N° 34. — A. 3. 20.

I. EXPLANATIO SUPER L. PSALMOS MEDIOS. — II. SYMBOLUM CONSTANTINOPOLITANI CONCILII. — III. QUÆ SIT DIGNITAS SEDIS APOSTOLICÆ, VEL LATERANENSIS ECCLESIÆ. — IV. EPISTOLA EPISCOPORUM GALLIÆ AD PAPAM INNOCENTIUM CONTRA ERRORES ABAILARDI. — V. EPISTOLA BERNARDI, AD PAPAM INNOCENTIUM. — VI. EPISTOLA EJUSDEM AD CARDINALES. — VII. EPISTOLA EJUSDEM AD PAPAM. — VIII. RESCRIPTUM PAPÆ INNOCENTII. — IX. EXCERPTA EX AUGUSTINO.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à 2 colonnes du XII$^e$ siècle. 122 feuillets de 38 lignes à la page. Même écriture que le précédent manuscrit, et comme lui sur fort vélin, bien conservé. Initiales rouges, vertes ou bleues avec quelques ornements; notamment la première, qui est en or sur un fond vert et bleu, illustré d'arabesques à l'intérieur.

Saint-Amand.

I. Ce commentaire sur le deuxième tiers du Psautier commence ainsi : « Legitur in primo libro Regum, quod cum fugisset David a facie Saul. »

Il occupe les 110 premiers feuillets de notre manuscrit et finit : « Iniquitatem. i. submissiones diaboli. »

**II.** Rubrique en lettres rouges : « Hoc symbolum Constantinopolitani concilii. « cl. episcoporum præcepit tertia synodus Toletana omni dominica in ecclesia de- « cantari. » Il occupe une colonne au feuillet 111.

**III.** Cette pièce, qui se compose de trois pages, est une espèce d'inventaire des reliques qui se trouvent dans l'église de Latran.

**IV. V. VI. VII** et **VIII.** Ces cinq articles sont relatifs à la fameuse lutte ouverte entre saint Bernard et Abailard devant l'assemblée de Sens, en 1140, à laquelle assista le roi Louis le Jeune avec les comtes de Champagne et de Nevers, et dont les juges étaient Samson, archevêque de Reims, avec trois de ses suffragants, les évêques de Soissons, de Châlons et d'Arras. (*Voy.* pour plus de détails l'*Hist. litt. de la France,* t. XII, p. 98.)

Dans la première de ces deux lettres de saint Bernard au pape Innocent II, on lit : « Antecedente quoque ipsum armigero ejus Ernaldo debrixia. » Ces deux derniers mots, dans notre manuscrit, sont surmontés d'un signe à l'encre rouge, qui renvoie au bas de la page où on lit les douze vers suivants, précédés des mots, *Adrianus imperator,* et qui ne se trouvent pas dans l'édition de saint Bernard, citée plus haut :

Arnoldus periit. cujus quia perdita vita.
Mens mala. prava fides. mors quoque fida fuit.
Papa pater patrum. lux legis. semita juris.
Scismaticum reprobat quem revocare nequit.
Rex damnat. lictor celo terræque perosum.
Inter utrumque levat hunc in utroque reum.
Ne tamen inficiat corruptio corporis auras,
In subitos cineres igne crematus abit,
Quos Tiberis magnæ reverenter destinat urbi;
Corpore conciliat sic elementa suo.
Exitus iste manet quicumque fidem violarit,
Quam petra commisit Petre beate tibi.

**IX.** Ces deux extraits de saint Augustin sont tirés de son ouvrage qui a pour titre : *Liber contra adversarium legis et prophetarum.* Ils commencent, l'un par les mots : « Scire debemus quod demon sibi sacrificium... » et l'autre par ceux-ci : « Non sicut hominem penitet Deum... »

(SANDERUS, n° 156. K.)

## N° 35. — B. 2. 47.

AUGUSTINUS SUPER QUINQUAGINTA PSALMOS ULTIMOS.

In-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré ; marques d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 224 feuillets, de 37 à 40 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Initiales peintes tantôt en rouge, tantôt en vert, dont quelques-unes ornées.

Saint-Amand.

*Nota.* On lit au recto du 1er feuillet :

Amande presul inclite. tutela plebis subdite.

Et au verso : *Augustinus ad Januarium de diversis observationibus et consuetudinibus.* Cette page, écrite à 2 col. de 45 lignes, contient quatre fragments des réponses de saint Augustin aux questions de *Januarius*. Ces quatre extraits sont tirés des lettres portant les n°° 54 et 55 dans le tome II de l'édition d'Anvers que nous avons déjà citée.

Il y a sur les feuillets de garde de ce volume quelques notes qui tiennent à la liturgie, et qu'accompagnent différents signes de la notation musicale alors en usage.

(SANDERUS, n° 40. C.)

## N° 36. — A. 3. 28.

EXPLANATIO SUPER PSALMOS QUINQUAGINTA PRIMOS.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 127 feuillets de 37 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Deux grandes initiales coloriées et ornées. Capitales des chapitres alternativement rouges et vertes avec quelques ornements. Initiales du texte tantôt rouges et tantôt noires. Rubriques et notules, dans les marges, en lettres rouges. Saint-Amand.

Dans l'impossibilité où nous sommes de dire à qui l'on doit assigner ce commentaire sur les 50 premiers psaumes, qui a, du reste, les plus grands rapports avec celui dont nous parlerons tout à l'heure sous le n° 38, nous nous bornerons à transcrire ici les premiers mots du prologue et du commentaire : « Sancti spiritus « adsit nobis gratia. Iste liber vocatur Psalterium, quod nomen tractum est a mu- « sico instrumento quo modulabantur psalmi ante archam constitutam in taber- « naculo... » I[us] psalmus : « Beatus vir... Huic psalmo non est ausus Esdras appo- « nere titulum, quia in sequentibus caput libri vocatur. » Nous devons ajouter qu'au verso du 1[er] feuillet on lit sur onze lignes, alternativement rouges et vertes, le titre suivant, écrit en majuscules, et remplissant toute la page : *In nomine domini nostri ihu xpī incipiunt glose super psalterium collecte de dictis sanctorum doctorum a quodam catholico. Hoc volum. continet explanationem super quinquaginta psalmos primos.*

On lit au verso du dernier feuillet les deux vers suivants, d'une écriture plus petite :

Omne animi vitium tanto conspectius in se
Crimen habet, quanto qui peccat major habetur.

(SANDERUS, n° 155. K.)

## N° 37. — A. 3. 29.

I. EXPLANATIO SUPER PSALMOS QUINQUAGINTA ULTIMOS. — II. GLOSSÆ SUPER CANTICA PROPHETARUM. — III. TRACTATUS DE ORATIONE. — IV. DE PSALTERIO.

In-f° en tout conforme au précédent quant à la disposition matérielle. 135 feuillets de 38 lignes à la page. XII° siècle. Saint-Amand.

**I.** Ce volume nous paraissant se rattacher de tous points au précédent, nous pensons que le commentaire qu'il contient sur les 50 derniers psaumes, et qui occupe les 114 premiers feuillets, est dû au même auteur. En voici, du reste, les premiers mots : « Psalmus iste penitentialium quintus est, quartus eorum qui « dicuntur oratio. » CI^us psalmus : « Domine exaudi orationem meam... Captat « et a sua persona, et a persona judicis. »

**II.** Le commentaire sur les Cantiques des Prophètes occupe les feuillets 114 verso à 128. Il commence : PROLOGUS : « In Ysaia ita legitur : Et desolabit Dominus « linguam maris egypti, et levabit manum suam super flumen in fortitudine spiritus « sui. » — CANTICUM ISAIÆ : « Confitebor tibi, Domine, quoniam iratus es michi. « Conversus est furor tuus et consolatus es me. Quasi. Qui prius in solitudine « dixeratis. quando ascendisti de terra egypti. »

**III.** Ce traité *de la Prière*, ou plutôt de la *Manière de prier*, commence ainsi : « Quo studio et quo affectu a nobis orandus sit Dominus. » Il est précédé de ces mots écrits en lettres rouges : *Tractatus magistri Hugonis de oratione.* Le prologue de ce petit traité ne vient qu'après, au f° 133 verso, et commence : « Domno et « patri Th. Hugo munusculum hoc dilectionis meæ. » L'histoire littéraire de la France (tome XII, p. 17), d'après Trithème et tous les manuscrits, l'adjuge à Hugues de Saint-Victor.

**IV.** Ce petit traité qui occupe les trois dernières pages du volume, et qui a pour rubrique en lettres rouges, *de psalterio*, est une ébauche plutôt qu'un traité complet sur le Psautier. En voici les premiers et les derniers mots : « Præcepta Dei « multis nominibus significantur... et ad quales veniat ut agnoscat tempus visita-« tionis suæ. Amen. »

(SANDERUS, n° 157. K.)

## N° 38. — A. 5. 5.

**I.** PSALTERIUM GLOSSATUM A GISLEBERTO PICTAVIENSI. — **II.** BULLA CŒLESTINI PAPÆ.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII^e siècle. 173 feuillets, de 46 lignes à la page; piqûres et réglures à l'encre ou à la pointe sèche; initiales des chapitres alternativement bleues, rouges et vertes avec quelques ornements; initiales, dans le texte, rouges. Saint-Amand.

**I.** Le recto du 2^me feuillet offre sur six lignes de lettres majuscules, dont 3 rouges et 3 vertes, le titre suivant : « *In nomine domini nostri ihu xpi — incipiunt glose super — psalterium collecte de — dictis sanctorum doctorum — a magistro Gisleberto — postea pictavensi episcopo.* » L'auteur de ce Commentaire, qui a les plus grands rapports avec celui dont nous avons parlé sous le n° 36, est Gilbert de la Porrée, d'abord chancelier de l'église de Chartres, puis évêque de Poitiers, où il était né en 1070, et où il mourut en septembre 1154 [1]. Voici son

1. « Gilbert est auteur d'un grand nombre d'écrits, dont il n'y a que quatre, ou cinq tout au plus, qui aient vu le jour... Nous ne garantissons l'impression du cinquième, qui est un commentaire sur les

épitaphe, tirée du Nécrologe de l'église du Mans, ce qui a fait supposer, mais à tort, qu'il en avait été chanoine :

> Hic Gislebertus Antistes Pictaviensis,
> Egregius Doctor vitæ finivit agonem.
> Sensu fama minor cujus modo vivit in orbe,
> Vivat in æternum gaudenter spiritus ejus.

L'*Histoire littéraire de la France*, tome XII, page 473, cite notre exemplaire du Commentaire de Gilbert comme appartenant, d'après Sanderus, à l'abbaye de Saint-Amand. Il commence par les mots : *Christus integer, caput cum membris*. Ce Commentaire se trouve manuscrit en plusieurs bibliothèques, notamment en celle d'Amiens. M. J. Garnier le mentionne sous le n° 46 de son Catalogue des manuscrits de cette ville; mais nous pensons qu'il a mal lu le second mot, en en citant la première ligne qu'il transcrit ainsi : *Christus* INTERROGAT *caput cum membris*.

**II.** Cette bulle (écriture minuscule diplomatique, de forme gothique), que nous croyons pouvoir rapporter à l'année 1197, est du pape Célestin III. Il s'y agit du mariage de Philippe II, surnommé Auguste, qui épousa, puis répudia ensuite, Ingelburge, sœur de Canut VI, roi de Danemark. En voici les premiers et les derniers mots : « Celestinus episcopus servus servorum Dei venerabilibus fratribus « W.[1] remensi archiepiscopo, sanctæ Sabinæ cardinali, apostolicæ sedis legato et « suffraganeis ejus salutem et apostolicam benedictionem... Karissimum in Christo « filium nostrum Ph. regem Franciæ... reginam illustrem sororem karissimi in « Christo filii nostri Ka. regis Danorum illustris... non potuimus clausis oculis « pertransire. »

*Nota*. Le premier feuillet de notre volume présente sur deux colonnes de 34 lignes un extrait d'un autre ouvrage, fait sous forme de dictionnaire. On y voit l'explication des mots *Altercatio, Alternatio, Alcedo, Alveolum, Angor, Anacreon, Aurum, Aplustria, Agina, Agonium, Albogalerus, Area, Affines, Ancunulentæ fœminæ, Affatim, Ammenta, Adtegrare, Adtibernalis, Atte, Adasia, Addicere, Ædis, Avus, Abavus, Attavus, Avunculus, Amita, Agnus, Ascripti, Adscriptitii*. Voici tout le passage relatif au mot *Aurum :* « Aurum dictum quia præcipuè custoditur. Græcè enim « oren custodire dicitur. Unde et thesaurum Ippocrates medicus de nomine inven- « toris id dictum putat, quem vocitatum ait Auryon. Quidam ad similitudinem au- « roræ coloris nomen traxisse existimant. Nonnulli quia mentes hominum avertat. « Alii a Sabinis translatum putant, quod illi aufum dicebant. » — Le mot *Agnus* est ainsi expliqué : « Agnus dicitur apotu agnu. quod significat castum. quod « sit hostia pura et immolationi apta. » Remarquez les mots ἀπὸ τοῦ ἄγνου, écrits en lettres romaines.

(SANDERUS, n° 153. F.)

Psaumes tiré des anciens docteurs, que sur la foi de Lipen, qui en cite une édition in-f° de l'an 1527, sans nommer le lieu ni l'imprimeur. » (*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 474.)

1. Guillaume de Champagne, cardinal, nommé archevêque de Reims en 1176, et mort en 1202.

## N° 38 *bis*. — S. 9. 36.

**I.** BREVIS EXPLICATIO QUADRAGINTA NOVEM PRIMORUM PSALMORUM. — **II.** EXCERPTA EX CHRONICIS CHRISTIANI MASSÆI ET ALIORUM, AB ANNO 571 AD ANNUM 1533. — **III.** CATALOGUS ABBATUM ELNONENSIS MONASTERII, AUCTORE F. BALDUINO DENYS. — **IV.** DE MONACHIS QUI IN ELNONENSI MONASTERIO VITAM INSTITUEBANT ANNO 1575. — **V.** AD DIVUM AMANDUM PRECATIO PRO ELNONENSIBUS. — **VI.** EPITAPHIA MONACHORUM QUI E VITA EXCESSERE SUB ILLUST. CARDINALE GRANVELLANO ABBATE ELNO. AB ANNO DOMINI 1563 AD ANNUM 1582. — **VII.** B. D. AMANDINI MONACHI DE VITA BEATISSIMI AMANDI EPISCOPI HYMNI TRES ORDINE ALPHABETICO EDITI. — **VIII.** AD D. AMANDUM AUTHORIS VOTUM.

In-8° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes, cursive gothique de la fin du XVI[e] siècle. 138 feuillets écrits de 30 à 35 lignes à la page. Saint-Amand.

**I.** Cette explication des 49 premiers psaumes, écrite en prose latine, occupe les 79 premiers feuillets de ce petit volume. Elle commence ainsi : « *Argumentum* « *in psalmum primum.* Psalmus hic primus apud Hebreos sine titulo legitur, « nullius in titulo autoris nomen præferens, neque ullius inscriptionis prænota- « tionem habens, propter quod a plerisque veluti proemium sequentis libri psal- « morum æstimari solet ab eo qui psalmos in ordinem redegit præmissum. »

**II.** Narration en prose latine, qui occupe les feuillets 80 à 99, et qui commence ainsi : « Anno 571 natus est beatus Amandus septimo anno imperii Justini Junio- « ris. » Elle finit : « Anno 1533, Henricus octavus rex Anglorum, repudiata prius « uxore, aliam duxit. Displicuit hoc sancto pontifici Roffensi Thomæque Moro « et aliis multis viris religiosis, quos omnes propterea jussit interfici. » Elle est due à Chrétien Massæus et à d'autres auteurs. Chrétien Massæus, surnommé *Cameracenus*, à cause du long séjour qu'il fit à Cambrai, naquit, suivant les biographes, à Warneton, en 1469, entra dans la congrégation des clercs de la vie commune, enseigna les humanités à Gand, et de là il se rendit à Cambrai, où il exerça le même emploi depuis 1509 jusqu'à sa mort, qui arriva en 1546. On a de lui : I. Une *Grammaire latine*, Anvers, 1536, in-4°. II. *Chronicorum multiplicis historiæ utriusque Testamenti lib. XX*, Anvers, 1540, in-fol. Cette chronique est estimée. On dit que l'auteur y employa cinquante ans.

**III.** Ce Catalogue des abbés de Saint-Amand, qui occupe les feuillets 100 à 126 recto, est, comme dans les manuscrits côtés n° 482 et n° 484, précédé du petit poëme de Milon, de la Dédicace de l'auteur à D. Jean Carton, de l'Exhortation de celui-ci à Bauduin Denys, et du petit poëme, en vers élégiaques, sur la fondation de l'abbaye d'Elnone [1].

**IV.** Voici la rubrique qui se lit en tête de cet article, lequel occupe les feuillets 124 verso à 126 verso : *De monachis qui in elnonensi monasterio vitam instituebant anno* 1575 *sub illustriss. card. Granvellano ejusdem loci abbate commendatario Elogia*

1. C'est sans doute à ce Catalogue des abbés de Saint-Amand que M. Le Glay fait allusion dans son remarquable *Mémoire sur les Bibliothèques du département du Nord*, page 465, quand, le croyant perdu, il en cite un fragment de 18 vers, trouvés par lui sur une feuille volante. Non-seulement cette histoire en vers de l'abbaye de Saint-Amand n'est point perdue pour nous, mais nous en possédons trois exemplaires.

*eodem anno edita : sed aucta et recognita anno* 1582. Ce même petit poëme, composé de 116 vers élégiaques, se retrouve dans le manuscrit coté n° 482. Nous avons cru devoir le reproduire dans notre Appendice sous le n° XXVIII.

**V.** Cette pièce, qui occupe le f° 126 verso, se trouve aussi dans le manuscrit côté n° 482.

**VI.** Ces Épitaphes occupent les feuillets 127 à 129. En voici les rubriques : *Epitaphium fratris Joannis Du Coron subdiaconi, qui obiit cal. februarii anno* 1563. —*Fratris Simonis Popolaire subdiaconi, qui decessit* 10 *septemb.* 1567.—*D. Jacobi Rantre, qui obiit ipso natalis dominici die anno* 1568.—*D. Petri Concti oratoris et poetæ doctissimi quondam prioris qui obiit* 4 *septembris anno* 1570.—*D. Bernardi qui obiit* 5 *julii* 1571. *D. Francisci de la Court cantoris qui decessit* 27 *aprilis* 1572. —*D. Arnoldi Sejournet cantoris qui vita excessit* 26 *septemb. anno* 1574.— *D. Benedicti Fontani qui decessit* 26 *junii anno* 1575. — *D. Antonii le Cambe prioris qui obiit* 18 *januarii anno* 1580. — *D. Nicolai Druhet qui obiit Valencenis* 12 *octobris anno* 1580.—*D. Nicolai Tacquet qui obiit Tornaci* 15 *octobris anno* 1580.—*D. Georgii Brisse qui decessit Valencen. ipso natalis dominici die anno* 1580.—*D. Lamberti du Vivier qui vita Valencen. egressit caliend. februariis anno* 1581.—*D. Gregorii Du Bois supprioris qui penultimo aug. obiit* 1582.—*In D. Lucam Bruiere epigramma.*

**VII.** Ces trois pièces de vers, qui occupent dans le présent volume les feuillets 130 à 137, sont les mêmes qui se trouvent dans le manuscrit côté n° 482.

**VIII.** Voici les quatre vers qui ont pour rubrique : *Ad D. Amandum authoris votum*, et qu'on trouve au f° 138 recto :

Exili tenues quos plectro lusit iambos
Infima Balduinus pars gregis ille tui,
Excipe nunc vultu sanctissime præsul amico,
Nec rude devoti sperne clientis opus.

## N° 39. — A. 6. 28.

Choix de l'une des explications de D. Calmet sur les Psaumes, par J. Debruyne.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 362 pages de 26 lignes.
Saint-Amand.

On lit, sur le premier feuillet de ce manuscrit : « *Bibliothecæ S. Amandi in Pabula.* Sommaire ou choix de l'une des différentes explications contenues dans « le Commentaire littéral du R. P. D. Calmet, religieux bénédictin de la con- « grégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe sur les Pseaumes, par Dom Joseph « Debruyne, religieux de ce monastère. 1737. »

Voici les premiers et les derniers mots de la préface placée en tête de ce volume : « Le Pseautier est le plus ancien recueil de poésies que nous ayons...

« C'est ce qu'a fait le R. P. D. Calmet dans son Commentaire littéral des Pseaumes : il donne toutes les différentes leçons ou explications que le texte

peut souffrir; quelquefois il exprime son sentiment sur la préférence que l'on doit donner à l'une ou à l'autre; et quelquefois il ne fait que les rapporter, sans se déclarer en faveur de l'une ni de l'autre, laissant à ses lecteurs la liberté de choisir celle qui lui plaira davantage. Si quelqu'un veut prendre la peine de lire cet abrégé, qu'il sache que ce n'est rien autre chose qu'un choix de l'une des différentes explications que D. Calmet a données de chaque verset des Pseaumes. »

## N° 40. — B. 5. 64.

BEDÆ VENERABILIS EXPOSITIO SUPER PARABOLAS SALOMONIS.

In-4° sur vélin, relié en bois. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 88 feuillets de 29 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques et initiales peintes en rouge.
Saint-Amand.

Voyez sur cet ouvrage et sur son auteur notre n° 21. Cette Exposition se trouve dans l'édition de Cologne, tome IV, col. 634 à 713.

*Nota.* On lit ces neuf vers sur le recto du premier feuillet :

*Beda dei famulus nostri didascalus aevi,*
*Falce pia sophiae veterum sata lata peragrans,*
*Aequorëis rutilum ut conpleret floribus orbem,*
*Hunc raptum magni Salomonis ab ore libellum*
*Mistica morigero retinentem enigmata sensu*
*Conposuit patres proprio sermone secutus.*
*Quem tibi direxi magno pi&atis amore*
*Muneris officio mundi clarissime rector,*
*Vive deo felix feliciter & lege semper.*

Puis, immédiatement au-dessous, ce titre, écrit en rouge sur trois lignes, la première en lettres capitales, et les deux autres en lettres onciales : *Incipit in libro Salomonis expositio bedae venerabilis praesbyteri.*

(SANDERUS, n°. 107. B.)

## N° 41. — B. 5. 65.

I. BEDÆ RURSUS EXPOSITIO SUPER PARABOLAS SALOMONIS. — II. SERMO S. AUGUSTINI DE PROVERBIIS SALOMONIS, SUP. MULIEREM FORTEM.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'anciens clous et agrafes. Belle écriture minuscule à longues lignes du XIIe siècle. 123 feuillets, de 27 lignes à la page. Rubriques et capitales vertes et rouges. Quelques initiales ornées de fleurs, d'arabesques, d'oiseaux et de serpents sur un fond bleu, blanc, vert et rouge. Piqûres et réglures à l'encre bleue. Saint-Amand.

I. Même ouvrage que celui dont il est parlé au n° précédent.

**II.** Le sermon de saint Augustin, qui occupe les feuillets 112 à 123, est précédé d'un prologue commençant ainsi : « Præstabit nobis qui diem istum commen« davit in sanctis suis. » On le trouve dans l'édition d'Anvers, 1700, t. V, col. 126 à 135, que nous avons précédemment citée, sous le n° 14. Ajoutons qu'un *Libellus de Muliere forti* se trouve imprimé dans l'édition des Œuvres de Bède, t. VII, col. 459 à 467, et que Casimir Oudin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. I, col. 1705), sans oser l'attribuer à Bède positivement, dit qu'il ne lui semble point indigne de lui. Si Casimir Oudin avait ouvert l'édition de Bède dont il parle, il aurait vu que ce *Libellus de Muliere forti* n'est que la reproduction littérale du 31ᵉ chap., liv. III de l'exposition de Bède sur les proverbes de Salomon. C'est un seul et même ouvrage, que l'édition de Cologne a eu le tort de publier deux fois pour une.

*Nota*. On trouve au deuxième feuillet de ce volume les 9 vers que nous avons cités au n° précédent. — Au verso du dernier feuillet de garde, on lit : *Bonus testis, bona vita.*

(SANDERUS, n° 105. B.)

## N° 42. — B. 6. 81.

I. EXPLANATIO ALCUINI COGNOMENTO ALBINI SUPER LIBRUM COELETH, ID EST ECCLESIASTEN. — II. AUGUSTINI LIBER DE SANCTA VIRGINITATE ; — LIBER DE PROFESSIONE SANCTÆ VIDUITATIS ; — LIBER DE SYMBOLO. — III. FIDES LEONIS PAPÆ IN SYNODO CALCEDONENSI EXPOSITA.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Traces d'anciens clous et charnières. Belle écriture minuscule à longues lignes du XIIᵉ siècle. 120 feuillets, de 24 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales de chaque traité rouges sur fond vert, quelque peu ornées. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Ce commentaire d'Alcuin sur l'Ecclésiaste est dédié par une petite préface à Onias, Candide et Nathaniel, trois de ses disciples. A la fin de l'ouvrage, on trouve les huit vers suivants, au f° 51 recto :

*Flumina qui metuit modica sulcare carina*
*Grandia ne mergat turbidus auster eam !*
*Iste sua placidas lembo prænavigat undas*
*Currentes inter florida prata pie ;*
*Sic qui magnorum sensus penitrare profundos*
*Doctorum metuit pectoris ingenio.*
*Nostra legat felix animo commenta sereno*
*De gazis veterum quæ tulit unca manus.*

Ces quatre distiques ne se trouvent point dans l'édition d'André Duchesne, in-f°, Paris, 1617, Sébastien Cramoisy. En revanche, dans cette édition, on voit à la fin de ce commentaire d'Alcuin un petit poëme élégiaque pour en recommander la lecture, et inviter les lecteurs à en profiter. Après quoi se trouve la belle prière de Salomon, qui se lit au chap. 8 du troisième livre des Rois.

Voyez sur le B. Alcuin, né vers l'an 735 dans la province d'York en Angleterre, mort le 19 mai de l'an 804, et inhumé dans l'église de Saint-Martin de Tours, dont il avait été abbé, l'*Hist. littér. de la France*, t. IV, p. 295.

**II.** Ces trois ouvrages de saint Augustin occupent, dans notre manuscrit, les feuillets 51 à 111.

**III.** La fin du volume, soit dix feuillets, est remplie par un morceau portant en tête cette rubrique en lettres rouges : *Fides Leonis papæ in synodo calcidonensi exposita.* Cet écrit du pape Léon Ier, dit le Grand, se trouve dans l'édition des Œuvres de ce pontife, publiée à Lyon, 1700, in-f°, page 190 du tome Ier, sous ce titre : *Tractatus S. Leonis papæ adversus errores Eutychetis et aliorum hereticorum.*

*Nota.* Sur le feuillet de garde qui clôt le volume, nous avons relevé les deux *Tituli* [1] suivants, que nous transcrivons ici tels que la mutilation du vélin nous les présente, mais en rétablissant pourtant, à tout hasard, les mots ou parties de mots qui manquent sur notre codex :

TITULUS SANCTI NICHOLAI DE SALT.

[Or]o, pater digne dotari munere vitæ,
[Ut] tibi perpetuo qui continet omnia palmo
[Dulce]scat requiem celi super astra perhennem,
[Et] tibi si qua sunt operum commissa malorum,
[Pro] meritis ignes non sentias exiciales,
Sed fece purgatus XPO miserante reatus,
[Pa]rs tibi cum superis sit civibus atque beatis,
[T]um regnes vitæ ditatus dote supernæ.
[Et] vos pro nostris orate subtitulatis.

*... aldo abbate Hugone Petro Odone [priore] Tetbaldo*
*... no Iohanne Tetbaldo et ceteris omnibus.*

TITULUS SANCTORUM MEDARDI ET SEB....
....EGORII. SUESSION.

[H]ujus vita viri. dignissima laude poliri.
[Qui] nostros plausus. nostros excedit et ausus.
[Div]i Maronis. seu spiritus ille Salonis
[Æmulus hic] esset. ac organa nostra replesset.

(SANDERUS, n° 66. A.)

## N° 43. — B. 5. 17.

**I.** EXCERPTA DE LIBRIS B. AMBROSII SUPER CANTICA CANTICORUM. — **II.** EXCERPTA DE OPUSCULIS B. GREGORII PAPÆ IN SUBJECTIS CAPITULIS DE CANTICIS CANTICORUM.

Petit in-4° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; restes d'ancien fermoir en cuivre. Écriture à 2 colonnes de la fin du XIIe siècle. Belle minuscule tendant vers les formes gothiques.

1. On nommait *brevia mortuorum*, et plus souvent encore *tituli* ou *rotuli*, l'espèce de lettres de faire part dans lesquelles les communautés religieuses se transmettaient les noms ou tout au moins le souvenir des membres qu'elles avaient perdus, et s'engageaient à faire pour les défunts un échange de prières.

**88 feuillets, de 34 lignes à la page. Réglures à la pointe sèche. Initiales alternativement rouges, jaunes, vertes et bleues, dont quelques-unes ornées et historiées de fleurs et d'animaux.**

**Saint-Amand.**

**I.** Les 6 premiers feuillets renferment sur deux colonnes les deux textes du *Cantique des Cantiques,* celui de droite surmonté des initiales rouges LXX, pour désigner la version des Septante. Ce commentaire est, comme le titre l'annonce, composé de passages empruntés à différents écrits de saint Ambroise, qu'indiquent des rubriques en lettres rouges. Ces extraits, si nous en croyons Sanderus, auraient été faits par quelques moines de l'abbaye de Saint-Amand, ou au moins de l'ordre auquel elle appartenait. Voici les premiers mots du prologue : « Osculetur me osculo « oris sui. Non hic feditatis incentiva, sed castitatis celebrantur mysteria. » — Et voici les premiers et les derniers mots du texte : « Ante vita quam doctrina quæ- « renda est... His qui utitur, servare se debet et custodire. »

**II.** Il en est de même du commentaire extrait de différents ouvrages du pape Grégoire II, qui occupe les feuillets 66 à 86 de notre codex, et dont voici les premiers et les derniers mots : « Osculetur me osculo oris sui. Potest per os Dei uni- « genitus filius designari... tanto magis in unum congregamur. »

*Nota.* Au dernier feuillet de ce manuscrit, nous lisons les dix distiques suivants, d'une écriture un peu plus récente, et dont chaque vers commence par une lettre rouge :

Aurea præteriit spaciis labentibus ætas.
  Degener. indocilis. ferrea nunc agitur.
Quicquid pluris erat, pravos torquetur in usus.
  Dedecet omne decus. dedecus omne decet.
Quod fidei. quod pacis erat. nichil esse putatur.
  Nullus honestati justitiæ ve studet.
Pro licitis. nunc illicitis immergimur ultro.
  Temperies morum fugit ab orbe. pudor.
Sola pecunia possidet omnia. nec satiatur.
  Lucis invigilat. quicquid habetur. habet.
Solus amor nummi toto dominatur in orbe.
  Confundens larga fasque nefasque manu.
Hoc faciente. pater natum. natusque parentem
  Odit. et in fratrem prœlia frater agit.
Hoc faciente. boni mœrent. pravique beantur.
  Nec respondet honos moribus aut meritis.
Hoc faciente. perit reverentia juris et æqui.
  Hoc faciente. Thomas nititur esse Jacob.
Cum tamen ingenio careat monituque Rebeccæ.
  Haud poterit nostrum ludificare senem.

(SANDERUS, n° 88. E.)

## N° 44. — B. 5. 41.

**I.** HIERONYMI HOMILIÆ XII IN CANTICA CANTICORUM. — **II.** TRACTATULUS DE MODO ORDINATIONIS AC BENEDICTIONIS ABBATUM ORDINIS S. BENEDICTI. — **III.** CHARTA A B. AMANDO SCRIPTA DE DONATIONE CELLÆ BARISIACENSIS. — **IV.** LECTIONES DE S. NICOLAO EPISCOPO EX EJUS VITA. — **V.** CHARTA A SIGUUALDO AQUILEIENSI EPISCOPO SCRIPTA. — **VI.** EXCERPTA EX LIBRIS S. AUGUSTINI DE TRINITATE.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc gaufré. Écriture minuscule à longues lignes du IX$^{e}$ siècle. 81 feuillets, de 25 à 32 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Ces douze homélies de saint Jérôme, sur le *Cantique des Cantiques*, occupent les 46 premiers feuillets du manuscrit. Elles commencent et finissent comme suit : « Veri amoris quem magister gentium paulus edocuit... lætitiæ dies in quo eum « facie ad faciem perfruatur. »

**II.** Ce petit traité, qui n'occupe que trois pages, est précédé d'un double portique colorié, contre les colonnes duquel se dressent trois serpents. Il commence : « In ordinatione abbatis episcopus debet missam cantare. »

**III.** On lit en tête de cette charte de saint Amand le vers suivant, écrit en lettres rouges :

*Presul laudandus hanc kartam scripsit Amandus.*

Puis vient la charte dont voici les premiers mots : « Dum præsentium rerum « status celeri cursu noscitur dilabi ad ruinam. » Cette charte, qui est du 18 des calendes de septembre, 5$^{e}$ année du règne de Childéric II, se trouve aussi textuellement reproduite dans l'histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Amand, par D. Landelin Delacroix, dont nous parlerons plus bas sous les n$^{os}$ 480 et 481.

**IV.** Ces leçons extraites de la vie de saint Nicolas forment huit chapitres, et occupent les feuillets 49 verso à 52 recto. En voici les premiers et les derniers mots : « Beatus Nicholaus ex illustri prosapia ortus. civis fuit patheræ urbis... « corpus attenuabat jejuniis. »

**V.** Cette charte de Sigwalde, évêque d'Aquilée, occupe le verso du 52$^{e}$ feuillet, sur lequel elle semble avoir été écrite antérieurement au reste du manuscrit. En voici les premiers mots : « Xpianissimo domno Karolo perpetuo triumphatori. « Siguualdus humilis episcopus aquileie. »

Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir d'une manière certaine ni quel est, de Charlemagne ou de Charles le Chauve, celui auquel s'adresse cette lettre, dont nous n'avons, du reste, que le commencement, ni quel est ce *Siguualdus*, évêque d'Aquilée. Serait-ce celui dont parle l'*Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 274, sous le nom de Sigoalde, abbé d'Epternac, puis évêque de Spolette ?

**VI.** Ces extraits de saint Augustin, qui, commençant au feuillet 53 recto, occupent tout le reste du volume, sont tirés du livre premier, chapitre 4, du traité de saint Augustin qui a pour titre : *De sancta Trinitate*.

(SANDERUS, n° 69. B.)

## N° 45. — B. 1. 54.

**I.** BEDA SUPER CANTICUM CANTICORUM. — **II.** BEDA SUPER APOCALYPSIM. — **III.** HIERONYMI COMMENTARIUS SUPER APOCALYPSIM. — **IV.** ITEM ALIA EXPOSITIO SUPER EAMDEM APOCALYPSIM. — **V.** BEDA SUPER ACTUS APOSTOLORUM. — **VI.** LIBELLUS BEDÆ DE LOCIS SANCTIS.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré et fleurdelisé; marques d'une ancienne agrafe. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 176 feuillets, de 40 lignes à la page. Pointures et réglures à l'encre grise. Initiales rouges et vertes, dont quelques-unes ornées et rehaussées d'or. Saint-Amand.

**I. II. V. VI.** Ces divers ouvrages du vénérable Bède ont tous été imprimés. Voyez, plus haut, n° 21. Le traité *sur les saints lieux* est, dans notre manuscrit, précédé de la rubrique et des vers suivants : *Libellus venerabilis Bede presbiteri de locis sanctis, quem de opusculis majorum adbreviando composuit. Versus ejusdem :*

Descripsi breviter finesque situsque locorum
Pagina sacra magis quæ memoranda refert,
Beda sequens veterum monimenta simulque novorum
Carta magistrorum quæ sonet inspiciens.
Da IHV ut patriam semper tendamus ad illam
Quam beat æternum visio summa tui.

**III.** Ce commentaire sur l'Apocalypse est précédé d'une préface et de cette rubrique, en lettres rouges : *Incipit commentum beati Jeronimi presbiteri super apocalipsim Johannis.* Voici les premiers mots du prologue : « Diversos marina « discrimina transvadantes inveniunt casus. » Premiers mots du commentaire : « Principium libri beatitudinem legenti audienti et servanti promittit. » Ce commentaire renferme 36 chapitres, et il occupe les feuillets 113 à 123. — Convaincu sur la foi de notre manuscrit, et sur celle aussi du rédacteur du catalogue de Sanderus, que cet écrit avait pour auteur saint Jérôme, nous avons, mais sans l'y trouver, feuilleté les diverses éditions de ce Père de l'Église. De guerre lasse, nous avons consulté la *Bibliotheca sancta* de Sixte de Sienne, et nous avons été assez heureux pour y découvrir l'auteur de ce commentaire, qui n'est autre que saint Victorin, évêque de Pettaw et martyr, qui florissait vers la fin du III° siècle. Ce qui a pu faire considérer saint Jérôme comme l'auteur de ce commentaire, c'est que la préface est vraiment de lui; mais, dans cette préface même, se rencontre le nom de l'auteur de l'écrit, que saint Jérôme n'a eu qu'à publier et enrichir de ses propres observations. Il a, du reste, été publié à Paris, in-f°, 1543; in-4°, 1545; in-8°, 1549; à Leipsick, in-8°, 1652.

**IV.** Autre commentaire de l'Apocalypse, occupant les feuillets 123 à 128. En voici le début : « Johannes. Gratia dei interpretatur. figuram XPI tenuit; ali- « quando spiritus sancti. » Il contient 34 chap. dont le dernier finit ainsi : « Si « quis minuerit de verbis prophetiæ hujus ; id est, ut aliquid inde non suscipiat; « condemnabitur. » L'auteur de ce commentaire ne nous est point connu.

(SANDERUS, n° 99, B.)

## N° 46. — B. 3. 37.

BERNARDI CLAREVALLENSIS ABBATIS SUPER CANTICA CANTICORUM SERMONES LXXXIV.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à 2 col. du XII° siècle. 180 feuillets, de 39 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et vertes, dont quelques-unes grossièrement ornées. Saint-Amand.

Premiers et derniers mots de cet ouvrage : « Vobis fratres alia quam aliis de « sæculo... Domino nostro qui est super omnia Deus benedictus in secula. »

Ces sermons sont, dans notre manuscrit, au nombre de 84, bien que l'on en compte, sur ce sujet, 86 dans les éditions de saint Bernard. Notre codex ne contient pas les trois derniers ; et le 63e des éditions est, dans notre manuscrit, divisé en deux parties, qui ont chacune leur numéro d'ordre.

Voyez sur saint Bernard et sur ses œuvres l'*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 129 à 235. Nous n'en citons ici que les lignes suivantes : « De tous les sermons de saint Bernard, les plus intéressants à tous égards sont ceux qu'il a composés, au nombre de 86, sur le Cantique des Cantiques. Il les entreprit en 1135 ; et s'il en conçut lui-même le projet, il fut du moins encouragé à l'exécuter par le chartreux Bernard des Portes. Les 24 premiers étaient achevés dès 1137 ; mais le 80e, où il est parlé de la condamnation des erreurs de Gilbert de la Porrée, n'a pu être prononcé qu'après le concile tenu à Reims en 1148. Ces 86 sermons ne vont pas au delà des premiers versets du chap. III du livre sacré qu'ils expliquent. Ce livre a huit chapitres, et par conséquent le commentaire est loin d'être complet. Bernard aurait composé deux cents sermons de plus sur cette matière, s'il avait eu le temps de poursuivre du même pas une si longue carrière. Quarante-huit discours de Gilbert de Hollande continuent ceux de l'abbé de Clairvaux, et s'arrêtent au chapitre V. »

La première édition des œuvres de saint Bernard, qu'ait donnée D. Mabillon, a été publiée à Paris en 1667, 9 vol. in-8°, et en 2 vol. in-f° ; mais celle donnée en 1690, par le même D. Mabillon, est préférable.

*Nota.* On lit au verso du feuillet 180 cette recette : *Accipe apium, petsilinum. florem vitis albæ. vel radicem si flores non habes. et de saxifraga quantum de his tribus. et tere. et tunc de viva calce quantum tribus digitis ter levaveris. et his tritis. calcem admiscebis. et optimo vino distemperabis. et tunc colabis per pannum exprimendo. et usui mane et sero servabis. cumque dies una transierit.*

(SANDERUS, n° 98. E.)

## N° 47. — A. 5. 15.

THOMÆ DE VAUCELLIS EXPOSITIO SUPER CANTICA CANTICORUM.

In-f° vélin relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIIe siècle. 222 feuillets de 44 lignes à la page. Initiales rouges et bleues avec quelques ornements ; chiffres des chapitres et petites rubriques marginales en rouge. Saint-Amand.

L'auteur de ce commentaire du Cantique des Cantiques est désigné dans les manuscrits tantôt par le nom de *Thomas le Cistercien*, tantôt par le nom de *Thomas de Vaucelles*, quelquefois même par le nom de *Thomas de Perseigne*.

On lit en tête du premier feuillet et d'une main plus récente : *Cantica Thome de Vaucellis prope Cameracum ordinis cisterciensis.*

Notre manuscrit ne contient ni l'épître dédicatoire de Thomas le Cistercien à

Ponce, évêque de Clermont, ni la préface ou *procemium* dans laquelle l'écrivain expose le plan qu'il a suivi dans son commentaire. Après une table des 168 chapitres que renferme son traité, et qui occupe les deux premiers feuillets de notre volume, commence l'exposition du Cantique en ces termes : « Osculetur me osculo « oris sui. Hæc est vox synagogæ. quæ Christum venturum in mundum didicerat « ab angelis. »

Tout ce que l'on sait de ce moine, c'est qu'il est né vers le milieu du XII^e^ siècle et qu'il est mort au commencement du XIII^e^, après avoir vécu tour à tour dans plusieurs monastères de son ordre.

C'est en 1521 que son commentaire sur le Cantique des Cantiques fut imprimé pour la première fois à Paris et publié in-folio par Josse Badius, avec un ouvrage, sur le même sujet, par Jean d'Abbeville ou Jean Alegrin, qui, après avoir été doyen d'Amiens, fut cardinal et évêque de Sabine depuis 1227 jusqu'en 1237. La Bibliothèque de Cambrai possède un manuscrit de ce Traité de Jean Alegrin. (Voyez sur ce moine et sur ses ouvrages l'*Hist. littér. de la France*, t. XV, p. 328.)

(SANDERUS, n° 158. E.)

## N° 48. — A. 5. 27.

I. COMMENTARIUM EX MAGISTRO JANSONIO IN ECCLESIASTICUM. — II. IN SEPTEM EPISTOLAS CANONICAS. — III. IN APOCALYPSIM.

In-f° sur papier relié en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII^e^ siècle. 396 feuillets de 40 lignes à la page. Provenance?

Ces trois commentaires ont été dictés pendant les années 1608 à 1610 par Jacques Janson, ou Jansonius, qui, après avoir étudié la philosophie et la théologie à Louvain, y fut reçu docteur, y devint professeur et doyen de l'église collégiale de Saint-Pierre, et y mourut le 20 juillet 1625. Sa vie, écrite par Jean Masius, présente assez peu d'intérêt; et ses *Commentaires*, ainsi que quelques *Oraisons funèbres* qu'on lui attribue, n'ont pas la réputation que peut-être ils méritent.

I. *Incipit :* « Author Ecclesiastici est Jesus filius Syrach Hierosolomyta. »

*Desinit :* « Et dabit vobis mercedes vestras in tempore suo, de quo apostolus « tempore suo metetis nos deficientes. »

II. *Incipit :* « Prefatio in epistolas canonicas. Sequitur explanatio epistolarum « apostolicarum, quæ appellantur catholicæ sive canonicæ. »

*Desinit :* « Potestas enim Dei potestas æterna quæ non auferetur, et regnum « quod non corrumpetur, inquit Daniel. »

III. *Incipit :* « Argumentum. Ipsum verbum Apocalypseos, id est, revelationis « proprie scripturarum est, et à nullo sapientum seculi apud Græcos usur- « patum. »

*Desinit :* « Qua in prece declaravit Irenæus se esse Joannis discipulum. Amen. »

## N° 49. — A. 5. 18.

I. ISAIAS GLOSSATUS. — II. EX EPISTOLA LAMBERTI PULTARIENSIS ABBATIS.

In-f° vélin relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule du XII° siècle. 114 feuillets, contenant 20 lignes de texte, et 60 de glose marginale. Initiales des chapitres alternativement vertes et rouges, sans ornement, excepté la première, le V du mot *Visio*, qui est en or sur un fond lilas, jaune, vert et bleu, orné d'arabesques renfermées dans un cadre bleu. Saint-Amand.

I. Cette glose sur Isaïe, le plus souvent empruntée aux écrits de saint Jérôme, commence par une sorte de prologue, dont voici les premiers et les derniers mots : « Isaias vir nobilis, et urbanæ eloquentiæ, nec in eloquio quicquam rustici- « tatis habens... sicut singulas civitates Thebas vel Athenas vocamus. »

II. Les deux derniers feuillets de notre manuscrit renferment un fragment d'une lettre adressée aux moines de Cîteaux par l'abbé Lambert de Poutières. En voici les premiers et les derniers mots : « Dicimus usque modo quanquam rectius vide- « mur penultimam acuere... gravi accentu pronuntiabitur ut catellus, Metellus. » Ce Lambert, disciple de saint Bruno, et plus tard abbé de Poutières, abbaye de l'ordre de Saint-Benoît dans le diocèse de Langres, florissait au commencement du XII° siècle. Voici, à propos de ce fragment de lettre, ce que nous lisons dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. X, p. 252 : « Nous avons une lettre de Lambert, moine de Poutières, adressée à l'abbé Albéric et aux frères qui étaient avec lui. Cet abbé Albéric est indubitablement celui qui quitta l'abbaye de Molême dont il était prieur, avec quelques compagnons, pour se retirer dans la forêt de Cîteaux, et fut fait abbé de ce célèbre monastère l'an 1099. Albéric et ses compagnons avaient consulté Lambert sur la prononciation de certains mots ; ce qui fait voir qu'il avait la réputation d'homme savant et habile dans les belles-lettres. La réponse qu'il fit à ces pieux solitaires suffit, dans sa brièveté, pour donner une idée avantageuse de sa capacité. Il paraît que Lambert avait du goût et de l'érudition, qu'il savait faire usage des écrivains de la bonne latinité, qui n'étaient point effacés de sa mémoire, quoiqu'il fût fort avancé en âge lorsqu'il écrivit cette lettre. D. Mabillon l'a fait imprimer dans l'Appendice du second tome de ses Annales, p. 744. »

(SANDERUS, n° 136. K.)

## N° 50. — B. 1. 36.

HIERONYMI AD EUSTOCHIUM IN ISAIAM LIBRI DECEM.

Grand in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau, dos récent; restes d'ancien fermoir en cuivre. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XI° siècle. 133 feuillets, de 41 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges en tête de chaque livre, avec une initiale rouge. Hasnon et Saint-Amand.

Saint Jérôme, le plus savant docteur de l'Église latine, naquit, vers l'an 331, à

Stridon, petite ville sur les confins de la Pannonie et de la Dalmatie, et mourut le 30 septembre de l'année 420.

Son *Commentaire sur Isaïe*, qu'il adresse à la vierge Eustochium[1], comprend 18 livres, dont notre manuscrit ne contient que les 10 premiers : il se composait de deux volumes, dont le second nous manque. Notre codex, qui vient de l'abbaye de Saint-Amand, et qui est repris au catalogue de Sanderus, comme se composant de deux volumes, semble avoir d'abord appartenu au monastère d'Hasnon. Nous lisons, en effet, sur les deux feuillets de garde de ce volume, l'annotation suivante, d'une écriture déjà fort ancienne : *Liber monasterii hasnoniensis ordinis sancti Benedicti attrebatensis dyoces. tempore guerrarum anno Domini.* 1478*: in comitatu hanoniensi crudeliter vigentium per religiosos dicti monasterii apud sanctam Mariam majorem hic commorantes religatus. Orate pro ipsis.*

(SANDERUS, n° 73. B.)

## N° 51. — A. 5. 25.

ISAIAS, JEREMIAS, BARUCH, EZECHIEL, CUM EPISTOLIS PAULI, GLOSSATI.

In-f° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du commencement du XVII° siècle. Diverses écritures, mais surtout celle du n° 48. 409 feuillets, de 38 à 42 lignes à la page.
Saint-Amand.

Voici les premiers mots de chacun de ces commentaires : 1° ISAIAS. « Nota 1° Isaias « et prophetæ à Deo missi sunt duabus de causis. » — 2° JEREMIAS. « Jeremias et « Ezechiel, inquit Hieronymus, imminente captivitate a Dei clementia mittuntur. » — 3° BARUCH. « Quæritur an hic liber sit canonicus. » — 4° EZECHIEL. « Ezechiel, « inquit B. Hieronymus, oceanus est scripturarum, et mysteriorum Dei labyrin« thus. » — PAULUS. « Duplex objectum in genere tractant hæ epistolæ. »

Le commentaire sur Isaïe est dû au R. P. *Cornelius a Lapide*, de la Société de Jésus, ainsi qu'on le voit au f° 67 verso. Il fut terminé par lui, à Louvain, le 7 août 1610.

Quant aux commentaires sur les autres prophètes, qui tous portent la date de Louvain 1609, ils sont dus vraisemblablement au même théologien.

Le commentaire des épîtres de saint Paul est dû en partie au même *Cornelius a Lapide*, en partie à *Jacques Janson* d'Amsterdam. On lit au bas de l'épître aux Éphésiens les lignes suivantes, écrites de la même main que le texte : *Hunc in epistolam D. Pauli ad Ephesios commentarium eximii Domini M. N. Jacobi Jansonii Amsteledamensis in gratiam Domni Ludovici de Latre Amandopoli religiosi benedictini, amici sui longè charissimi, scripsit Georgius Valck Tornacensis. Lovani,* 1161.

1. Plusieurs dames romaines étaient, en effet, devenues les disciples de saint Jérôme; et l'on distingua parmi elles la vierge Eustochium, Blesille, Marulle, Léa, et sainte Paule, qui plus tard établit un monastère en Palestine.

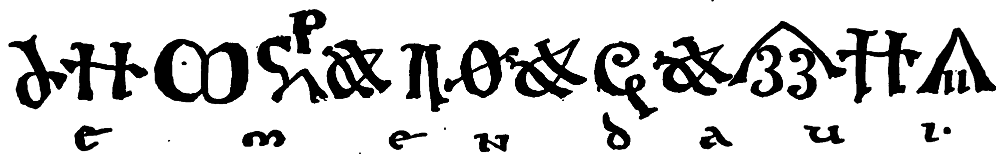
## N° 52. — B. 5. 36.

HIERONYMI COMMENTARII IN JEREMIAM LIBRI SEX.

Petit in-f° sur vélin relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du commencement du IXe siècle. 182 feuillets de 32 lignes à la page. Les titres de chaque livre en majuscules coloriées et souvent enchevêtrées. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

Ce commentaire s'ouvre au verso du premier feuillet par les mots suivants, formant neuf lignes de majuscules enchevêtrées et de forme bizarre : *In hoc codice : sunt explanationum : in Hieremia : Hieronimi libri sex : a primo usque in sextum. — Hieronymus ad Paulinum de studio scripturarum Hieremias virgam nuceam et ollam succensam a facie aquilonis et pavum spoliatum suis coloribus.*

Le f° 28 nous offre aussi deux lignes de majuscules enchevêtrées et une troisième en caractères de fantaisie, qu'il faut lire : *Deo gratias. Amen.* La voici :



On trouve au f° 150 verso ce monogramme dont nous parlerons plus bas :



A la fin de chacun des six livres qui composent ce commentaire, on remarque le mot *emendavi.*

Les f°s 181 verso et 182 recto nous présentent divers renseignements tenant à la linguistique, à l'histoire, à la chronologie et à la paléographie. Le dessin ci-contre offre le fac-simile du f° 181, où se trouve le monogramme dont nous venons de parler. Nous nous bornons à faire remarquer ici 1° que les lignes 8, 9 et 10es signifient : *Qui legis ora pro scriptore ut mereas habere Deum protectorem*[1]; 2° que l'empereur Charles dont il est fait mention est Charlemagne, et par conséquent que la

1. Un manuscrit de la Bibliothèque impériale nous fournit l'exemple d'un pareil cryptographe, imaginé précisément par un chanoine de Saint-Géry de Valenciennes. On lit, en effet, dans M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, tome IV, page 405) : « Le scribe du livre de Brunetto Latini... s'est nommé à la fin du Trésor, f° 121, dans le cryptographe suivant : « Mkchbxs df brkfpfkl cbnpnnfs df sbknt Gfrk df « ̦vblfnchkfnfs mfscrksk Prkkfs ppxr lxk ft kl prkfrb ppxr vpxs Bdkfx. » C'est-à-dire : « Michaus de « Brieoeil canonnes de Saint Géri de Valenchiennes m'escrisi : Priies pour lui et il priera pour vous. « Adieu. »

f i e r i o r d i n a

ΦΥΗΡΥΩΡΔΥΝΛ

u i t a g a m b e r t u r

ΟΥΘ ΚΧΚΗΒΜΚΥΙΗ

f e c i t b e o g r a t i a r

ΔΗ ΠΘΖΔΗΩ ΚΡ&ΚΥΚC

r e m p e r e n e a m e n

CH Δ ΠΗΡΔΤΗΛΧCΗΤ

kalendas iul. sembre inchoaui. prid. non.

ag. consummaui an. iii imperii domni carol

serenissimi aug. gloriosissimi imperatoris

cs aug. qxk lpgkr prb. prp rcrkptp

rf. xt mfrfbr bbbf rf dm prp tfctp

rfm

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | M | E | N | | | A | M | O | R |
| M | A | N | E | A | | M | O | D | O |
| E | N | A | M | G | | O | D | O | M |
| N | E | M | A | A | | R | O | M | A |

MBE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | A | T | O | R | R | B | I | L | A |
| A | R | E | P | O | T | I | L | A | L |
| T | E | N | E | T | V | L | A | L | I |
| O | P | E | R | A | S | A | L | I | B |
| R | O | T | A | S | SCRIPSIT | | | | |

Sut rebmaga.

sixième année de son règne comme empereur répond à l'an 806; 3° que ce codex a été écrit en 30 jours environ, ce qui fait à peu près douze pages par jour; 4° enfin, qu'il a été écrit par la main d'Agambertus[1], sur l'ordre d'une abbesse dont le nom est renfermé sans doute dans le monogramme ci-dessus.

Quant aux deux mots qui terminent cette page, et qu'on lit sous le mot *scripsit*, nous ne savons point ce qu'ils signifient.

On trouve enfin, au f° 182 recto un tableau composé de 7 colonnes perpendiculaires et de 19 horizontales, soit 133 petits carrés. Les perpendiculaires indiquent les jours de la semaine, et les horizontales le cours de la lune. Ce tableau, que je n'ai plus sous les yeux, servait sans doute à faire connaître quel jour des douze mois solaires tombait la nouvelle lune chaque année du cycle lunaire, appelé quelquefois aussi cycle de 19 ans.

(Sanderus, n° 77. B.)

## N° 53. — B. 1. 35.

HIERONYMI EXPLANATIONUM IN EZECHIELEM LIBRI XIV.

In-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 198 feuillets de 40 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire au recto des feuillets. Initiales des chapitres alternativement rouges et vertes; celles des livres ornées, coloriées (rouge, vert et bleu) et rehaussées d'or. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

Le verso du 1er feuillet est entièrement rempli par ce titre, écrit sur deux colonnes en majuscules rouges et vertes d'un très-élégant caractère : *Incipit prologus beati Ieronimi presbiteri super librum explanationum in Iezechielem prophetam.*

Au commencement du volume est un feuillet de garde à longues lignes (32 à la page), renfermant un extrait de commentaires sur les saintes Écritures, avec ces mots en marge, mais d'une main plus récente : *J. de mons.* 1507.

(Sanderus, n° 76. B.)

## N° 54. — B. 5. 38.

I. HIERONYMI SUPER DANIELEM PROPHETAM TRACTATUS SEU LIBRI SEPTEM. — II. EJUSDEM HIERONYMI LIBER I DE VIRIS ILLUSTRIBUS. — III. TRACTATUS SIVE EXPLANATIO BEDÆ SUPER SEPTEM EPISTOLAS CANONICAS.

Petit in-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du X° siècle. 120 feuillets de 39 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Quelques initiales assez grossièrement ornées et coloriées. Saint-Amand.

I. Ce traité de saint Jérôme sur Daniel occupe les 40 premiers feuillets du manuscrit.

1. Voyez, dans notre Appendice, le n° V.

**II.** A la suite du prologue qui ouvre ce livre intitulé *de Viris Illustribus*, se trouve la table indiquant les 134 personnages dont il est question dans ce traité. Cette liste commence par *Simon Petrus*, et finit par *Hieronymus*. Mais le traité lui-même, dans notre codex, contient douze personnages de plus; ce qui en porte le nombre à 146, savoir : *Augustinus, Hilarius, Origenes, Eusebius, Eliodorus, Ambrosius, Bardanes, Paulinus, Pelagius, Jovinianus, Jovinus, Famonius*. Par contre, on n'y trouve point les articles concernant saint *André, Jacques*, fils de Zébédée, *Philippe, Barthélemi, Thomas, Simon* le Chananéen, *Mathias, Timothée, Titus* et *Crescens*. Ces articles, en effet, ne sont point de saint Jérôme, qui ne s'occupe, lui, que des écrivains ecclésiastiques. Ils sont dus à Sophronius et à d'autres auteurs grecs.

Voyez, sur les ouvrages et sur la vie de saint Jérôme, l'article écrit dans la *Biographie universelle* de Michaud par le jeune et savant G. Fournier. Voyez aussi l'*Éloge* du même saint par le même auteur, qui, mort quelques jours après avoir composé cette œuvre pleine d'imagination et de sentiment, semble avoir, en la produisant, exhalé le chant du cygne.

**III.** Ce commentaire du vénérable Bède sur les sept épîtres canoniques se trouve imprimé dans l'édition de ses Œuvres, publiée à Cologne en 1612, 3 vol. in-f°. Voir, sur cet illustre écrivain, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud.

(SANDERUS, n° 70. B.)

## N° 55. — A. 5. 23.

**I.** DUODECIM PROPHETÆ MINORES GLOSSATI. — **II.** DESCRIPTIO HIERONYMI DE FORMULIS HEBRAICARUM ET GRÆCARUM LITTERARUM.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en peau. Écriture à 2 colonnes, et à 3 quand le texte est au milieu. 50 lignes à la page pour le commentaire, et 19 pour le texte et les prologues. 134 feuillets. Belle écriture minuscule du XII° siècle. Initiales du commentaire alternativement vertes ou rouges. Majuscules coloriées et ornées d'arabesques, d'oiseaux, de fleurs et de fruits au commencement de chacun des douze prophètes. Saint-Amand.

**I.** Ce commentaire, qui commence au f° 8 (les sept premiers feuillets contenant, sur diverses matières, des extraits de saint Augustin), est tiré de saint Augustin, de saint Jérôme et de Haimo. Il commence par la préface : *Non idem ordo est XII prophetarum*, accompagnée d'une glose dont voici les premiers mots : « Ordo « prophetarum, secundum LXX, talis est. »

**II.** Le 134° et dernier feuillet est rempli par le tableau et la description des alphabets hébreu et grec, tels que nous les a donnés saint Jérôme. Ils sont précédés de cette rubrique, en minuscule rouge : *Incipit descriptio Eusebii Ieronimi de formulis hebraicarum litterarum*, etc. Le double alphabet que contient notre codex nous paraît curieux à consulter, pour la forme et la prononciation de chaque lettre dans l'un et l'autre idiome.

(SANDERUS, n° 137. K.)

## N° 56. — A. 5. 33.

I. DUODECIM PROPHETÆ MINORES GLOSSATI. — II. GLOSSÆ MORALES SUPER LIBROS GENESIS, EXODI ET LEVITICI.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Écriture à 2 colonnes, et à 3 quand le texte est au milieu. 26 et 52 lignes à la page. Réglures. 114 feuillets. Écriture minuscule de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècle. Initiales ornées, rouges et bleues, au commencement de chaque prophète. Saint-Amand.

Ce manuscrit contient le même commentaire que le précédent, moins les matières renfermées dans les 7 premiers feuillets. Mais il renferme, en plus, des *glossæ morales*, commençant au feuillet 94 recto jusqu'à la fin, sur la Genèse, l'Exode, le Lévitique et Job. Ces gloses sont sur 2 col. de 58 lignes chacune. En tête de chacune est une table renfermant la première 93 chap., et la seconde 83. Les initiales des chap. sont alternativement rouges et jaunes. Voici les premiers mots de la première de ces gloses : « Creator cœli et terræ Deus omnipotens, simplex et unus « operatur omnia. » — Voici comment commence et finit la seconde, qui me paraît inachevée : « Omne mendacium iniquitas est, et omnis iniquitas mendacium... « audita cœlestia sperare, credere, amare non desinunt. et quod adhuc subtiliori « intellec. » Il ne doit, cependant, manquer que quelques lignes; non qu'elles aient été enlevées, mais elles n'ont pas été écrites.

(SANDERUS, n° 138. K.)

## N° 57. — B. 6. 61.

HIERONYMI EXPLANATIONUM LIBRI IN XII PROPHETAS MINORES.

Petit in-4° sur fort papier, relié en basane. Belle écriture cursive à longues lignes de la fin du XVe siècle. 244 feuillets, de 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges sans ornement. Titres courants au verso des feuillets en minuscules rouges. Maison de Croy.

Ce manuscrit, parfaitement bien conservé, est assez difficile à lire, à cause des nombreuses abréviations qu'on y rencontre. En tête du premier feuillet, cette rubrique en lettres rouges, écriture mixte gothique : *In nomine sanctæ Trinitatis Incipit explanationum sancti Jeronimi prespiteri in Osee prophetiam liber primus.* On lit au bas du dernier feuillet la note suivante, de la même écriture que le texte : « In hoc volumine habetur scriptum beati Jheronimi prespiteri super duodecim « prophetas minores. Sed ordo prophetarum non est nunc hic ut in biblia, ut ipse « Jheronimus recitat in principio tertii libri explanationum super Amos prophetam; « et ibidem ponit causas transpositionis. Ponuntur autem prophetæ in isto libro « explanationum a beato Jheronimo, tali ordine subscripto : Osee. Johel. Amos. « Aggeus. Zacharias. Malachias. Micheas. Abacuc. Sophonias. Abdias. Jonas. « Naum. »

## N° 58. — B. 5. 35.

HIERONYMUS IN SEX MINORES PROPHETAS PRIORES.

In-f° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 172 feuillets, de 37 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire. Initiales grossièrement ornées et coloriées au commencement des prologues et de chaque livre; celles des chapitres alternativement rouges et vertes. Rubriques en lettres rouges. Piqûres et réglures à la pointe sèche.

Saint-Amand.

*Nota.* Au commencement et à la fin de ce volume, deux feuillets de garde, écrit. à longues lignes de 34 à la page, renfermant deux extraits de commentaires sur les saintes Écritures.

(SANDERUS, n° 71. B. [1])

## N° 59. — B. 5. 34.

HIERONYMUS IN SEX MINORES PROPHETAS POSTERIORES.

In-f° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 144 feuillets, de 37 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Initiales rouges et vertes; celles en tête de chaque livre, historiées, représentant tantôt un évêque, tantôt un diacre, ici un abbé, là un serpent, le tout au milieu d'arabesques. Quelques initiales, à la fin du volume, ne sont indiquées qu'au trait. Saint-Amand.

*Nota.* Au commencement et à la fin de ce volume, deux feuillets de garde, écrit. à longues lignes de 34 à la page, renfermant deux extraits de commentaires sur les saintes Écritures.

(SANDERUS, n° 72. B.)

## N° 60. — A. 5. 40.

QUATUOR EVANGELISTÆ GLOSSATI.

In-f° sur papier relié en veau. Écriture minuscule gothique du commencement du XIV° siècle. 250 feuillets, de 11 lignes de texte à la page. Glose interlinéaire et marginale. Initiales rouges, mais sans ornement, aux livres, aux chapitres et aux versets. Manuscrit très-bien conservé.

Maison de Croy.

C'est à tort qu'une main récente a écrit sur un des feuillets de garde de ce manuscrit : *Sanctorum Rubrica de officio.* Il ne renferme autre chose que le texte avec glose et préfaces des quatre évangélistes. Cette glose, interlinéaire et marginale, est d'une écriture très-menue et fort difficile à déchiffrer, surchargée qu'elle est d'abréviations. Elle occupe souvent, indépendamment d'une marge dont la largeur égale celle du texte, tout le haut et tout le bas de la page.

1. La notice de Sanderus sur ce codex est, comme on peut s'en assurer en consultant le n° I de notre Appendice, à la fois inexacte et incomplète.

## N° 61. — A. 4. 31.

POSTILLA SUPER QUATUOR EVANGELISTAS, ET SUPER OMNES EPISTOLAS S. PAULI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; crochet de fer en tête du volume. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIV° siècle. 228 feuillets de 70 lignes à la page. Titres courants des quatre évangélistes : M A. — M AR. — L V. — I O. Initiales des chapitres rouges et bleues, ornées de filaments qui se prolongent. Pas d'ornements ni de titres courants pour les épîtres, commençant au f° 124 recto. En tête de chaque épître, et même de chaque chapitre, blancs réservés pour les initiales. On voit qu'en tête des épîtres on a enlevé au canif un feuillet contenant sans doute une miniature. Ce manuscrit, bien conservé, est d'une encre un peu blanche. Saint-Amand.

L'auteur de ces Postilles ou commentaires est indiqué en plusieurs endroits du manuscrit, mais notamment au f° 174 verso, où on lit : *Explicit postilla super primam et secundam epistolam ad Corinthios. Edita a fratre Nicholao de Lira sacre Theologie doctore. Scripta anno domini M.CCC.XXIX. quinta die mensis julii* [1].

Le commentaire sur les quatre évangélistes commence ainsi : « Quatuor facies « viri. Eze. I. Scil. quod scribit beatus gregorius super Eze. prima parte omelia « tertia, quia per faciem unus quisque cognoscitur. » Et celui sur les épîtres de saint Paul s'ouvre par ces mots : « Ecce descripsi eam tibi tripliciter. Prov. XXII. « Quod verbum de sapientiæ descriptione dicitur. »

(SANDERUS, n° 162. N.)

## N° 62. — B. 5. 40.

HIERONYMUS IN QUATUOR EVANGELISTAS.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc garni de soie; traces d'ancien fermoir. Belle écriture minuscule à 2 colonnes de la fin du VIII° siècle. 149 feuillets de 26 lignes à la page. Titres courants. Piqûres en noir et réglures à la pointe sèche. Rubriques et initiales rouges. 4 initiales ornées et coloriées, au commencement de chaque évangéliste. Cinq miniatures. Saint-Amand.

Ce travail de saint Jérôme sur les quatre évangélistes se compose des diverses

1. « Lyre est une petite ville de Normandie, située dans le diocèse d'Évreux, département de l'Eure. Nicolas de Lyre était Juif de naissance; mais la grâce ayant touché son cœur, il prit l'habit des Frères Mineurs à Verneuil, en 1291, vint ensuite à Paris, où il mourut le 23 octobre 1340, après avoir été provincial de son ordre : il fut enterré aux Grands Cordeliers. Son épitaphe en latin se trouve dans le 4° volume des Lettres choisies de Richard Simon, page 253, Amsterdam, 1710. Nicolas de Lyre fut choisi, en 1325, pour l'un des exécuteurs testamentaires de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, épouse de Philippe le Long. Il commença ses *Postilles* ou petits commentaires sur l'Écriture sainte en 1293, et les finit en 1330. Ils ont été autrefois très-consultés et regardés comme un ouvrage essentiel à l'interprétation des livres saints. Ils ont été imprimés à Rome en 1472, à Lyon en 1590, et à Anvers en 1634. Ces commentaires sont refondus dans la *Biblia maxima*, Paris, 1660, 19 vol. in-f°. Il y en a une traduction française, Paris, 1511-1512, 5 vol. in-f°. (*Voyez* La Croix du Maine, t. V, in-4°, page 128; la *Biographie universelle*, t. XXV, page 536, et Feller, t. IX, page 423, édition 1821-1824, in-8°.) » — D. MAILLET, *Description des manuscrits de Rennes*, page 9.

préfaces de ce Père sur les évangiles, de ses canons, et des tables, et il est suivi d'un index à longues lignes, occupant les onze derniers feuillets, intitulé : *Capitulare evangeliorum de circulo anni.* En tête do chaque évangéliste est une miniature assez grossière offrant, dans un cercle rouge sur un fond bleu ou vert, l'attribut spécial à chacun d'eux. Le verso du feuillet 138 est entièrement occupé par une miniature où sont réunis, dans un cercle grossièrement peint, les quatre animaux symboliques, entourant un autre cercle plus petit où l'on voit l'Agneau pascal. Ces symboles évangéliques sont ici placés dans l'ordre suivant : en haut, le lion à gauche et l'aigle à droite; en bas, l'homme à gauche et le bœuf à droite; ce qui n'est point l'ordre régulier. Voyez, à cet égard, la note s'appliquant à notre numéro 110, et, dans l'Appendice, le numéro III.

(SANDERUS, n° 84. D.)

## N° 63. — A. 5. 17.

GLOSÆ SUPER MATHEUM.

In-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 104 feuillets, de 45 lignes à la page. Réglures et piqûres. Initiales des chapitres alternativement rouges et vertes. Capitales du texte rouges, vertes ou bleues. Deux initiales ornées.

Saint-Amand.

Cette glose est précédée d'une sorte de préface, dont voici les premiers mots : « Dominus ac redemptor noster ad commendationem et confirmationem evangelicæ « fidei voluit evangelium non solum prædicari hominibus, sed etiam contra here- « ticam pravitatem scripto retineri. » Vient ensuite le commentaire, qui commence ainsi : « Liber generationis Jhu XPI filii David, » avec un L initial, rouge, vert et bleu, qui représente un oiseau. Les noms de Bède, Léon, Grégoire, Augustin, Raban, Fulgence, Hilaire, Jérôme, s'y trouvent très-souvent cités.

On lit au recto du premier feuillet, d'une main plus récente : *Vita hominis brevis est;* et au verso, et d'une écriture cursive que je crois être celle d'Aubert Le Mire, ces quatre mots : *Secundum lectionem mgri Anselmi;* puis au-dessous, en capitales rouges et vertes : *Glosæ super Matheum.*

De quel Anselme s'agit-il ici? Est-ce d'Anselme de Cantorbéry, qui florissait au XI° siècle, ou d'Anselme de Laon, qui vivait au XII°, et dont Abailard parlait comme d'un arbre ayant quelquefois de belles feuilles, mais ne portant point de fruit? Bellarmin et Labbe attribuent ce commentaire à Anselme de Laon, bien que ce soit sous le nom de l'archevêque de Cantorbéry qu'il a été imprimé à Cologne en 1573, puis dans toutes les éditions qui ont suivi, jusqu'à celle donnée à Lyon, in-f°, en 1630, par le P. Théophile Raynaud. D'autres critiques, et entre autres le P. Raynaud, repoussant comme auteur de cette glose sur saint Matthieu l'un et l'autre Anselme, l'attribuent à Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, qui vivait au XIII° siècle. Casimir Oudin (tome II, col. 938) lui donne pour auteur l'Anglais Pierre Babion, qui florissait en 1360; et cela sur la foi d'un manuscrit

de la Bibliothèque nationale de Paris, portant le n° 4123, dans lequel ce commentaire est précédé d'un prologue commençant exactement par les mots que nous avons rappelés plus haut. Il ajoute que le vrai commentaire d'Anselme de Laon sur saint Matthieu commence par les mots : « Evangelium græce, latine bonum « nuntium interpretatur; » ainsi qu'on peut le voir dans un manuscrit de la même Bibliothèque nationale, portant le n° 3819. Nous devons ajouter que la bibliothèque de Laon possède aujourd'hui encore un manuscrit de ce commentaire sur saint Matthieu, attribué également à Babion. Nous lisons, en effet, sous le n° 109 du Catalogue des manuscrits de cette ville (*Catal. général des Mss. des bibl. publiques des départements*, p. 95) : « N° 7. *Incipiunt glose G. Babionis super Matheum. Dominus ac redemptor noster*. Commentaire imprimé parmi les œuvres de saint Anselme, tome III, p. 799. Oudin nomme l'auteur *Pierre* Babion, et le fait vivre au XIVe siècle. » Suivant Jacques Lelong, *Biblioth. sacra*, tome II, p. 621, il y a lieu de distinguer deux Babion : l'un portant le prénom de *Gaufridus*, et auteur de *Gloses* sur saint Matthieu; l'autre portant le prénom de *Pierre*, théologien et poëte, auteur d'une *Exposition* sur le même évangéliste. (Voyez, sur Anselme de Laon, l'*Hist. littér. de la France*, tome X, pages 170 et suiv.)

(SANDERUS, n° 160. K.)

## N° 64. — A. 8. 34.

PARTICULA POSTILLE DOMNI HUGONIS CARDINALIS SUPER MATTHEUM.

In-16 sur papier, relié en veau gaufré, frappé de fleurs de lis et de l'agneau de saint Jean-Baptiste. 128 feuillets, cotés au recto à l'encre de la même main que le texte. Ecriture à longues lignes du XVIe siècle (1536). 21 lignes à la page. Initiales de chaque chapitre en rouge. Saint-Amand.

Ce commentaire sur l'évangile de saint Matthieu est dû à Hugues de Saint-Cher, et non point, comme l'a pensé et comme l'a écrit à tort notre savant prédécesseur, M. Aimé Leroy[1], à Hugues de Saint-Victor, mort le 3 février 1140. Hugues de Saint-Cher, dominicain du XIIIe siècle, docteur de Sorbonne, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine, est mort, lui, à Orviette, le 19 mars 1263, c'est-à-dire plus d'un siècle après Hugues de Saint-Victor. Cette erreur de M. Aimé Leroy nous semble d'autant plus inexplicable, qu'au commencement et à la fin de notre manuscrit l'auteur de ce commentaire est par trois fois désigné de la manière suivante : *Ex postilla domni Hugonis de sancto charo sacrosanctæ ecclesiæ romanæ titulo sanctæ sabinæ cardinalis primi de ordine predicatorum*. Une pareille indication ne laissait aucune place à l'erreur.

Ce fragment (*particula*) de la Postille de Hugues de Saint-Cher sur l'évangile de saint Matthieu commence dans notre manuscrit par ces mots : « Matthæus

1. Voir dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 3e série, tome Ier, page 15, son Catalogue sommaire des manuscrits de Valenciennes.

« scripsit hebraice in Judea; Marcus græce in Italia; Lucas græce in Achaia; « Joannes græce in Asia. »

On lit au f° 126 verso : *Finitur particula postille Dni Hugonis cardinal. super Mattheum*. 1536. Cette date nous donne l'âge de ce manuscrit; quant à la date de son entrée dans l'abbaye de Saint-Amand, nous la trouvons sur le 1er feuillet recto, où nous lisons : *Bibliothecæ S. Amandi in Pabula*. 1639.

## N° 65. — A. 8. 31.

I. EXPOSITIO SUPER MATHEUM. — II. NOMINA AC GESTA QUÆDAM SUMMORUM PONTIFICUM A S. PETRO USQUE AD PAULUM.

In-12, format carré, sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Belle écriture minuscule à longues lignes de la fin du VIIIe siècle. 119 feuillets de 20 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Quel est l'auteur de cette exposition sur l'évangile de saint Matthieu? Est-ce saint Jérôme, comme l'a prétendu Trithème (voir Sixte de Sienne, v° *Hieronymus*)? cet auteur est-il inconnu, comme le prétend Sanderus? nous n'osons décider la question. Bornons-nous à faire observer que saint Jérôme se trouve cité dans le corps de l'ouvrage (f° 63 verso de notre codex), ce qui semble repousser la prétention de Trithème; et à donner ici les premiers mots de ce commentaire : « Primis querendum est omnium librorum tempus. locus. persona. et quare non « ex XII evangeliis recipiantur nisi quatuor; quia totus mundus ex quatuor « elementis est : id est celo. terra. igne. aqua; per Johannem celum ostenditur. « quia sicut celum omnia superat. ita Johannes qui dixit : In principio erat verbum; « per Matheum terra. qui dixit : Liber generationis JHU XPI; per Lucam ignis. « qui dixit : Nonne cor nostrum ardens erat in via dum loqueretur nobis; per « Marcum aqua. qui dixit : Vox clamantis in deserto. Item quattuor flumina « paradysi, de uno facta id est XPO quatuor evangelia significant. »

II. Cette nomenclature embrasse, sur 12 feuillets, avec quelques détails historiques et biographiques, les 94 premiers papes. Les suivants, c'est-à-dire, Paul (Ier), Adrien (Ier), Léon (III), Étienne (IV), Pascal (Ier), Eugène (II), Valentin, Grégoire (IV), Sergius (II), Léon (IV), n'y sont indiqués que par leur nom, dans leur ordre de succession, et par une main plus récente. On peut en conclure, suivant nous, que ce manuscrit est du milieu du VIIIe siècle, époque de l'avénement de Paul Ier à la papauté. Suivant l'*Art de vérifier les dates*, Paul Ier fut bien, comme le dit notre manuscrit, le 95e pape. Mais cet ouvrage place après Paul Ier Étienne III dont ne parle point notre codex.

*Nota*. On trouve dans ce manuscrit la conjonction et la syllabe *et* écrite ainsi &, non-seulement quand elle est seule, mais aussi au commencement, au milieu et à la fin des mots : *fr&um* (fretum), *&iam* (etiam), *veniss&* (venisset).

(SANDERUS, n° 164. K.)

## N° 66. — B. 5. 55.

**I.** Evangelium Matthæi glossatum. — **II.** Quædam pulchræ piæque doctrinæ ex SS. Patribus deductæ. — **III.** Alius in Mattheum commentarius. — **IV.** Cantica canticorum glossata. — **V.** Augustini liber ad comitem Bonifacium. — **VI.** Excerpta quædam ex tractatu S. Augustini super epistolas Joannis. — **VII.** Cicli decennovenales xiii et xiv.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 ou 3 col., du xi[e] siècle. 152 feuillets, de 27 lignes à la page pour la partie écrite à longues lignes, de 52 lignes pour la partie à 2 colonnes, et de 20 lignes de texte pour la partie écrite à 3 colonnes. Quelques initiales ornées; quelques capitales rouges ou vertes. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Cette glose de l'évangile selon saint Matthieu est marginale et interlinéaire. Elle occupe les 80 premiers feuillets du manuscrit, et est précédée de la préface de saint Jérôme : « Matheus ex Judea sicut in ordine primus; » en marge de laquelle commence la glose par ces mots : « Cum multi evangelia scripsisse legantur. »

**II.** Voici les premiers mots de ce recueil, écrit à 2 col. de 50 lignes, et occupant les feuillets 81 à 86, et 107 à 111 : « Rerum omnium quas creavit Deus, alias « esse materias, alias esse formas. » Parmi les Pères dont ces extraits sont tirés, on remarque particulièrement saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire, Fabianus et Bède.

**III.** Autre commentaire de l'évangile selon saint Matthieu, écrit. à 2 col. de 45 lignes, et occupant les feuillets 87 à 93. Il commence ainsi : « Matheus evan« gelista xl duos quibus usque ad Xpi generationem pervenitur ad similitudinem « xl ii. mansionum. »

**IV.** Cette glose du Cantique des cantiques est précédée d'une espèce d'introduction qui commence ainsi : « Si recte offeras et si quid bona intentione agas. » Elle est à la fois marginale et interlinéaire, et elle occupe les feuillets 94 à 107.

**V.** Ce traité de saint Augustin est à longues lignes, de 27 à la page. Il commence ainsi : « Mi frater, si cupias scire, quamvis ego nesciam; » et il occupe les feuillets 112 à 140.

**VI.** En tête de cet extrait on lit la rubrique suivante peinte en rouge : *De tractatu sancti Augustini super epistolas Johannis*. En voici les premiers mots : « In « hoc manifestata est dilectio Dei in nobis. » Cet extrait, quoique d'une autre écriture que le précédent traité, est comme lui à longues lignes, et de 27 à la page. Il occupe les feuillets 141 à 150.

**VII.** Ce dernier feuillet de notre volume, coté 152, n'est qu'un feuillet de garde; mais il nous paraît mériter d'être soigneusement conservé pour les indications qu'il contient. On y trouve, en effet, deux tables contenant les indictions, épactes, cycle lunaire, et jour dominical de Pâques pour les années 760 à 797, ainsi que des annotations météorologiques et historiques [1].

(Sanderus, n° 63. K.)

1. *Voyez*, sur le cycle de dix-neuf ans (appelé aussi *nombre d'or*, parce que, dans les anciens calen-

## N° 67. — A. 1. 25.

MATHEUS ET MARCUS GLOSSATI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau ; crochet de fer en tête ; traces d'ancien fermoir. Belle écriture minuscule du XII$^e$ siècle ; 192 feuillets, de 22 lignes à la page pour le texte, et de 44 pour les gloses marginales, écrites à droite et à gauche, indépendamment de la glose interlinéaire. Très-jolies initiales dorées, coloriées et historiées (fruits, animaux, arabesques). Capitales du texte et de la glose alternativement rouges et bleues. Saint-Amand.

Ce MS. contient les deux préfaces de saint Jérôme sur saint Matthieu et saint Marc, commençant l'une par les mots : « Mathæus ex Judæa sicut in ordine « primus ; » et l'autre : « Marcus evangelista Dei. »

Premiers mots du commentaire sur saint Matthieu : « Matheus cum primo « prædicasset evangelium in Judea, volens transire ad gentes. »

Premiers mots du commentaire sur saint Marc : « Primum expulsio demonis « in synagoga ab homine. »

Ces commentaires sont tirés de saint Jérôme, Bède, saint Ambroise, saint Augustin, Morus, etc. (SANDERUS, n° 139. K.)

## N° 68. — A. 7. 38.

I. MATTHÆUS ET JOANNES EVANGELISTÆ GLOSSATI. — II. APOCALYPSIS GLOSSATA. — III. CANTICA CANTICORUM GLOSSATA.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule du XII$^e$ siècle. 186 feuillets, de 14, 18, 19 et 20 lignes à la page pour le texte, et de 53 lignes pour les gloses marginales. Lettres coloriées et ornées au commencement de chaque livre ; initiales coloriées à chaque chapitre. Saint-Amand.

On voit, au f° 63 verso, une miniature fort bien conservée, qui occupe toute la page, et qui représente saint Jean assis, tenant une plume de la main gauche, et de la droite soutenant sur une table une bandelette où on lit : *In principio erat verbum*. Près de lui, sur la table, est un oiseau, à ailes déployées, qui ressemble fort peu à l'aigle de l'évangéliste. (SANDERUS, n° 142. K.)

## N° 69. — B. 5. 63.

BEDÆ COMMENTARIUM SUPER MARCUM.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de veau récent sur lequel on lit : MS. COMMENTARIUM BEDÆ SUPER

driers, on l'inscrivait, dit-on, en caractères d'or vis-à-vis des jours qui répondaient aux nouvelles lunes de chaque année), les *Éléments de paléographie* de M. Natalis de Wailly, t. I$^{er}$, p. 77.

MARCUM. IXe SIÈCLE. Écriture à longues lignes. 139 feuillets, de 28 lignes à la page. Rubriques peintes en rouge, presque entièrement effacées pour la plupart, et s'appliquant au texte de l'évangéliste.

Saint-Amand.

Ce manuscrit, fort ancien, est en assez mauvais état. Quelques feuillets en ont été recopiés du XIIe au XIIIe siècle.

Encore un de ces volumes, comme nous en possédons tant, où l'on rencontre ce signe & soit seul, soit au commencement, ou au milieu, ou à la fin des mots : *&ernitatis, P&ro, ascender&.*

Ce commentaire de Bède est précédé d'un prologue commençant ainsi : « In « expositione evangelii secundum Marcum, opitulante ipsa evangelica gratia « scripturi. »

Quant au commentaire lui-même, en voici les premiers mots : « Conferendum « hoc evangelii Marci principium principio Mathei quo ait. »

(SANDERUS, n° 106. B.)

## N° 70. B. — 1. 50.

I. BEDÆ EXPOSITIO SUPER EVANGELIUM SECUNDUM LUCAM. — II. EJUSDEM BEDÆ EXPOSITIO SUPER EVANGELIUM SECUNDUM MARCUM.

In-f° maximo sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; marques d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 195 feuillets, de 45 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques et numéros des chapitres peints en rouge. Initiales alternativement rouges et vertes; quelques-unes très-grandes, coloriées, historiées et rehaussées d'or. Magnifique volume.

Saint-Amand.

I. Ce premier commentaire, qui occupe les 130 premiers feuillets, s'ouvre par un prologue dont voici les premiers mots : « Domino beatissimo et nimium desi« derantissimo Accha episcopo Beda humilis presbiter in Deo eterno salutem. » Puis vient la table des matières renfermées dans les six livres de ce commentaire. Puis, au f° 4 verso, le texte qui commence ainsi : « Beatus evangelista Lucas de « omnibus quæ cœpit Jesus facere et docere. »

II. Quant au commentaire de Bède sur l'évangile selon saint Marc, il se compose ici, comme dans le manuscrit précédent, d'un prologue, d'une table des matières, et du texte, qui remplit les feuillets 130 à 195 de notre codex.

Voyez, sur Bède et sur ses écrits, les nos précédents.

(SANDERUS, n° 101. B.)

## N° 71. — A. 2. 18.

LUCAS ET JOANNES GLOSSATI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau; traces d'ancien fermoir. Belle écriture minuscule du XIIe siècle; en tout semblable au n° 67 ci-dessus. 183 feuillets, de 22 lignes à la page pour le texte, et de

14 pour les gloses marginales, écrites à droite et à gauche, indépendamment de la glose interlinéaire. Très-jolies initiales dorées, coloriées et historiées (fruits, animaux, arabesques). Capitales du texte et de la glose alternativement rouges et bleues. Saint-Amand.

Ce manuscrit contient les deux préfaces de saint Jérôme sur saint Luc et saint Jean, commençant l'une par les mots : « Lucas natione Syrus, » et l'autre : « Hic « est Joannes evangelista. »

Premiers mots du commentaire sur saint Luc : « Am. — Vitulus sacerdotalis « hostia. »

Premiers mots du commentaire sur saint Jean : « In principio. i. in patre, qui « est principium sine principio. »

On lit ce vers sur la couverture intérieure, fin du volume :

*Audio mira loqui, lumen sine lumine vidi.*

(SANDERUS, n° 140. K.)

## N° 72. — A. 5. 22.

I. JOANNES GLOSSATUS. — II. TRACTATULUS DE DIVINIS OFFICIIS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Belle écriture minuscule du XII^e siècle. 89 feuillets, de 21 lignes à la page pour le texte, et de 52 pour la glose marginale (droite et gauche); glose aussi interlinéaire. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Initiales vertes et rouges. Saint-Amand.

I. Ce commentaire, qui occupe les 68 premiers feuillets, me paraît, à fort peu de chose près, le même que celui du volume précédent. Il n'y a guère de changement que dans la disposition matérielle des gloses. Seulement, dans celui-ci, les sources ne sont point indiquées.

II. Ce petit traité sur l'Office divin est à deux colonnes de 37 lignes à la page. En voici les premiers mots : « *Prefatio de officiis in die.* — Septem canonicas horas « diei non licet a quoquam, qui in conspectu dei vacuus et ingratus apparere « nolit, negligenter præteriri. » Il finit ainsi : « Ab æterno ex antiquis antequam « terra fieret, et cætera. »

*Nota.* Au recto du 89^me et dernier feuillet se trouve, avec un alphabet hébreu et grec, le *Pater noster* en grec, mais d'une orthographe qui se rapproche de la prononciation moderne, ou plutôt de celle d'Érasme.

(SANDERUS, n° 141. D.)

## N° 73. — B. 1. 40.

AUGUSTINI SUPER JOANNEM TRACTATUS CXXIV.

Grand in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes de la première moitié du XII^e siècle. 212 feuillets, de 45 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques peintes en rouge. Initiales rouges et vertes, ornées. Saint-Amand.

On lit au recto du 2me feuillet, en majuscules alternativement rouges et vertes : IN HOC VOLUMINE CONTINENTUR TRACTATUS CXXIIII SANCTI AUGUSTINI DOCTORIS EXIMII SUPER EVANGELIUM BEATI JOHANNIS EVANGELISTÆ.

Au verso du même feuillet, on remarque un grand I, ayant en tête un cercle dans lequel est un aigle qui tient en ses serres une banderole où on lit : *In principio erat verbum, et verbum erat apud Deum.* Au-dessous est la figure en pied de la Vierge : robe rouge, manteau vert. Au-dessous encore est la figure en pied d'un prêtre, qui a la tête entourée d'une auréole et couverte d'une toque plate, bordée d'un galon d'or.

Le bas du dernier feuillet est coupé, mais sans altération du texte. Ce quart de feuillet a été remplacé par un autre morceau de parchemin, qui est recousu au feuillet, et sur lequel on lit : *Anno domini* 1570.

Cet ouvrage de saint Augustin se trouve au tome IX de l'édition d'Anvers que nous avons citée.

(SANDERUS, n° 41. D.)

## N° 74. — B. 5. 22.

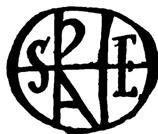
ALBINUS, SEU ALCUINUS IN EVANGELIUM JOANNIS.

In-4° carré sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, d'une réparation récente. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 102 feuillets, de 31 à 34 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Les derniers feuillets de ce manuscrit, qui n'a ni lettres de couleur ni ornements d'aucune sorte, sont un peu avariés dans le haut, mais dans la marge extérieure seulement.

Saint-Amand.

Cet ouvrage d'Alcuin se trouve imprimé dans l'édition de Paris, de 1617, pages 374 à 386. Comme dans cette édition, il est, dans notre codex, précédé de deux lettres : l'une de Gisla et de Rihctrude à Albin ; l'autre d'Albin à Gisla et Rihctrude.

On voit, au bas de plusieurs pages, le signe suivant :



Alcuin (Flaccus Albinius), écrivain célèbre du VIIIe siècle, diacre de l'Église d'York, où il enseignait les sciences ecclésiastiques, fut appelé en France par Charlemagne, qui le prit pour son maître, lui donna plusieurs abbayes et s'en servit dans maintes négociations. Il mourut dans son abbaye de Saint-Martin de Tours, le 19 mai 804. Ses œuvres ont été publiées à Paris, en 1617, par André Duchesne, in-f°. — On en a une édition plus ample par M. Froben, prince-abbé de Saint-Emmérande, Ratisbonne, 3 vol. in-f°, 1777.

(SANDERUS, n° 161. I.)

## N° 75. — A. 2. 17.

EXPOSITIO SUPER ACTUS APOSTOLORUM, EPISTOLAS CANONICAS ET APOCALYPSIM.

In-f° sur vélin, recouvert en papier. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIV° siècle. 43 feuillets, de 74 lignes à la page. Initiales laissées en blanc. Saint-Amand.

La couverture en papier de ce manuscrit indique assez qu'il a dû être mutilé. En effet, il lui manque les 13 premiers chapitres des Actes des Apôtres. Cette Exposition est due à Nicolas de Lyre. (Voyez plus haut notre n° 61.) On lit, en effet, au verso du 43° et dernier feuillet : *Explicit postilla super Apocalipsim edita a fratre Nicholao de Lyra de ordine fratrum Minorum, sacre Theologie doctore.* Et cette annotation, écrite de la même main que le texte, se trouve également à la fin des deux traités que contient le n° 61.

(SANDERUS, n° 163. N.)

## N° 76. — A. 3. 39.

EPISTOLÆ B. PAULI GLOSSATÆ.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; fermoirs en cuivre. Belle écriture minuscule à 4 colonnes (deux de texte et deux de glose) du XIV° siècle. 312 feuillets, de 24 et 47 lignes à la page. Titres courants en capitales rouges et bleues. Initiales coloriées et ornées de serpents, oiseaux, dragons volants et diablotins. Bien conservé. Saint-Amand.

Ce commentaire des épîtres de saint Paul est précédé d'un *Argument* dont voici les premiers mots : « Principia rerum requirenda sunt prius. ut eorum noticia « plenior possit haberi. » Nous en concluons qu'il est dû au Maître des sentences, à Pierre le Lombard, né au XII° siècle, dans un bourg près de Novare, dans la Lombardie, et mort à Paris en 1164, après avoir été pourvu de l'évêché de cette capitale. « Nous avons de lui, dit l'*Hist. littér. de la France*, un commentaire sur les épîtres de saint Paul, tiré en grande partie des Pères, et surtout de saint Ambroise, de saint Jérôme et de saint Augustin. Cet ouvrage est clair, méthodique, et renferme, outre les pensées des Pères, de fort bonnes vues propres à l'auteur. » Ce commentaire de Pierre Lombard sur les épîtres de saint Paul a été imprimé à Paris en 1535, 1537 et 1555, in-f°. (Voyez l'*Hist. littér. de la France*, tome XII, page 585.) (SANDERUS, n° 143. K.)

## N° 77. — A. 5. 19.

EPISTOLÆ B. PAULI GLOSSATÆ. Pars prima usque ad epistolam ad Galatas.

Petit in-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule du XII° siècle. 122 feuillets, de 20 lignes de texte à la page, et de 50 lignes pour la glose marginale; glose

aussi interlinéaire. Piqûres et réglures. Titres courants en rouge. Très-jolies initiales dorées, coloriées et historiées. Capitales du texte et de la glose alternativement rouges, vertes et bleues.

Saint-Amand.

Ce volume, très-remarquable par son antiquité et sa belle conservation, contient l'épître aux Romains, et les deux épîtres aux Corinthiens. Les 7 premiers feuillets sont sur deux colonnes de 45 lignes, et commencent : « Si scire velimus « quomodo malum nichil sit. » — Les sept derniers feuillets sont également sur deux colonnes de 45 lignes, et finissent par ces mots : « Ego et pater unum « sumus, hoc est ejusdem cum patre substantiæ. »

(Sanderus, n° 144. K.)

## N° 78. — A. 5. 20.

Epistolæ B. Pauli glossatæ. Pars altera, incipiens ab epistola ad Galatas usque ad finem reliquarum.

Ce volume fait suite au précédent, et lui ressemble de tous points, pour la confection matérielle, si ce n'est qu'il contient 120 feuillets.

Saint-Amand.

Les quatre premiers feuillets sont sur 2 col. de 45 lignes, dont voici le commencement : « Multi homines quibus nonnunquam boni mores et justa opera propo- « nuntur. » Ce volume contient le reste des épîtres de saint Paul, moins toutefois l'épître aux Laodicéens.

La glose marginale est, comme pour le précédent volume, extraite des écrits de saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, Lanfranc et Bérenger.

(Sanderus, n° 145. K.)

## N° 79. — B. 5. 39.

Hieronymus in epistolas Pauli ad Galatas, ad Titum et ad Philemonem.

In-4° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du xii^e siècle. 140 feuillets de 30 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, quelque peu ornées, au commencement seulement de chaque livre.

Saint-Amand.

Premiers mots du prologue des trois livres sur les épîtres aux Galates : « Pauci « admodum dies sunt quod epistolam Pauli ad Philemonem interpretatus. — Derniers mots du commentaire de l'épître à Philémon : « Et totiens crescit quotiens « auditur. »

Les feuillets de garde de ce volume contiennent divers *Tituli*[1] que nous ne croyons pas inutile de reproduire ici, en en rétablissant l'orthographe usuelle :

1. Voyez, sur les *tituli*, notre note afférente au n° 42.

TITULUS SANCTI MEMMII PRIMI CATALAUNENSIS EPISCOPI.

Hugo dum vixit, hæc utpote cartula dixit,
Culpa qua degit, et quæ temerarius egit,
Se peccasse nimis, plangendo cordis in imis,
Digne compunctus, divino munere functus,
Pœnituit; stratum fletu lacrymisque rigatum
Hujus monstravit, quod sic sua crimina lavit.
Laudemus Christum, sibi qui converterat istum.
Hic ita vixit homo; vivit sine crimine nemo.
Te petimus, Christe, qui quos vis adtrahis ad te,
Qui condonasti sero sua facta fatenti,
In cruce suspensus, pietatis munere motus.
Si quid deliquit dimitte misertus Hugoni.

*Orate pro nostris David abbate, Philippo episcopo et abbate, Girberto decano, Cunrardo cantore, et pro ceteris omnibus.*

. . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . fecit sibi lectu,
Infirmos visit, captivis vincla remisit,
Conservis servus fuit, et lex justa protervis,
Virga resistenti, sed compatiens patienti;
Sobrius, insomnis, castus, pius, omnibus omnis.
Ferrea centenis vix dicet lingua camenis,
Quanta fuit Christi data gratia celitus isti.
Quare fac, Christe, sine fine quiescat ut iste.
Istud defunctis vos nostris dicite cunctis.

*Diaconibus Ravano, Themnolfo, conversis ... ca Clarambolldo, Rodberto.*

TITULUS SANCTI AUDOMARI.

Summi dona boni fratri donentur Huchoni
Et requiem det ei gratia magna Dei.

VERSUS SCOLARUM.

Quid monachi luctus et ab uno pectore ductus,
Quid prosunt gemitus? est vester in æthere sumptus.

TITULUS SANCTI BERTINI.

Si quis laudetur, hæc per tria signa probetur :
Primum laudetur, bona si semper meditetur.
Mox extollatur, bene si bona verba loquatur.
Tertio laudetur, si quæ bona sunt operetur.
Dignus erit laude, facit hæc tria qui sine fraude.
Extitit insignis sed in his tribus hic homo signis.
Corde retractabat sine fine bonum quod amabat.
Sicque fuit mentis simplex lux recta videntis.
Ut corpus totum tenebris foret usque remotum,
Lingua loquebatur quod ei de corde dabatur.

Lingua pia pavit quos voce semel generavit.
Lingua fuit cœli clavis pro voce fideli.
Quod cor et os dixit, fecit manus hoc : ita vixit,
Doctus discenti fuit, et cibus esurienti,
Spes vestimenti nudis, potus sitienti.

TITULUS SANCTI PETRI CATHALAUNENSIS.

Quid turbata feras, vel quæ solamina quæras,
Carta, refer; quæro, quod me non perdere spero.
Et quamvis sero, tamen adjutoria quæro.
Et si vis scire, monuit quæ causa venire,
Perlege quid portem : pastoris nuntio mortem.
Sit meriti cujus dic, obsecro, spiritus hujus.
Dicere si vellem, totam depingere pellem
Possem; sed niveis domino donante choreis
Insertum credo; sic esse per omnia cedo.
Dicam pauca tamen, quia tendo claudere carmen.

(SANDERUS, n° 79. B.)

## N° 80. — B. 1. 48.

BEDÆ LIBER FLORUM EX LIBRIS B. AUGUSTINI SUPER EPISTOLAS D. PAULI APOSTOLI : PARS PRIOR.

In-f° maximo sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 212 feuillets, de 46 lignes à la page. Titres courants en capitales noires. Rubriques peintes en rouge. Initiales alternativement rouges et vertes, dont quelques-unes très-grandes, coloriées, historiées ou rehaussées d'or. Piqûres et réglures à la pointe sèche.
Saint-Amand.

Au recto du second feuillet de ce volume on trouve, écrit à longues lignes, l'index des différents ouvrages de saint Augustin où le vénérable Bède a cueilli ses *Fleurs*.

Au verso du même feuillet, et dans un encadrement colorié que rehaussent d'assez jolis dessins, on lit, en majuscules rouges et vertes : *In nomine domini incipit liber florum venerabilis Bede presbiteri ex libris beati Augustini doctoris eximii super epistolas beati Pauli apostoli. Liber sancti Amandi elnonensis coenobii.*

Les matières que contient ce volume occupent, dans l'édition de Bède déjà citée, les col. 31 à 446 du tome VI.

(SANDERUS, n° 102. C.)

## N° 81. — B. 1. 49.

I. BEDÆ LIBER FLORUM EX LIBRIS B. AUGUSTINI SUPER EPISTOLAS D. PAULI APOSTOLI : PARS POSTERIOR. — II. D. AUGUSTINI DIVERSÆ AD DIVERSOS EPISTOLÆ XLII.

In-f° maximo sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 226 feuillets, de 49 lignes à la page. Pour le reste, entièrement conforme au volume précédent.
Saint-Amand.

I. Voyez le n° 80. Imprimé dans l'édition de Bède déjà citée, col. 447 à 823 du tome VI.

II. Ces lettres de saint Augustin, qui commencent au f° 182 de notre codex, sont au nombre de 42 au lieu de 12, comme le prétend à tort le catalogue de Sanderus. Elles sont précédées, dans notre manuscrit, d'une table qui donne les premiers mots de chacune d'elles. Toutes, aussi, sont marquées d'un *point*, à l'exception des lettres 4 et 5, qui sont les suivantes, savoir : « 4. Epistola Augustini ad Auxilium episcopum. — *Vir spectabilis filius noster Classitianus.* 5. Epistola Augustini ad Consentium. — *Cogitationis carnalis compositionem.* »

Ces deux lettres sont, l'une la 250ᵉ, et l'autre la 120ᵉ de l'édition d'Anvers, 1700, dont nous avons déjà parlé. Mais, dans l'édition d'Anvers, cette 120ᵉ lettre est beaucoup plus étendue que dans notre manuscrit.

Nota. Au verso du premier feuillet et dans un encadrement colorié que rehaussent d'assez jolis dessins, en lit en majuscules bleues, vertes et rouges, plus ou moins ornées : « In hoc codice continetur pars secunda expositionis epistolarum « Pauli apostoli collectæ a Beda ex libris beatissimi Augustini episcopi. Liber « sancti Amandi elnonensis cœnobii. »

(Sanderus, n° 103. G.)

## N° 82. — A. 5. 16.

Gilberti monachi elnonensis expositio in omnes epistolas S. Pauli.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau, dos récent. Belle écriture minuscule du xiiᵉ siècle. 231 feuillets, de 36 lignes à la page pour le texte, et 41 pour le commentaire. Réglures. Titres courants en rouge pour la glose. Initiales coloriées et historiées; capitales des chapitres alternativement rouges et vertes. Saint-Amand.

Le texte des épîtres de saint Paul occupe les feuillets 1 à 21 (soit les 3 premières épîtres), et les feuillets 115 à 138 (soit les 11 dernières; car celle aux Laodicéens ne s'y rencontre pas). Le commentaire occupe les autres feuillets. Il est précédé de cette note, écrite d'une main plus récente : *Glose magistri Gilberti elnonensis cenobii sancti Amandi monachi super epistolas Pauli.* En voici le commencement : « Sicut prophetæ post legem, sic et apostoli post evangelium recte scripserunt. »

En marge de cette *Exposition* on trouve écrits en lettres rouges les noms d'Origène, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, Haymon, Anselme.

L'auteur de ce commentaire est Gilbert ou Gislebert, né en Flandre dans le xiᵉ siècle, d'abord doyen de Saint-André, puis moine, et non abbé, comme le prétend C. Oudin, de l'abbaye d'Elnone, où il mourut en l'an 1095. Voici l'épitaphe que l'on mit sur sa tombe et que l'on croit avoir été composée par lui-même :

Hoc Gislebertus sub marmore pausat opertus,
Dogmata diva ferens, et Christo totus inhærens,
Formam pastoris nostris qui gessit in hortis;
Tandem sublatus terris, petit astra vocatus.

*Voyez*, pour plus de détails sur Gilbert, l'*Histoire littér. de la France*, t. VIII, p. 429.

*Nota*. On voit au verso de la couverture de ce précieux volume une note écrite en lettres très-menues, et fort difficile à lire, de la main de George Colvenère. Nous l'avons pourtant déchiffrée. La voici : *Hoc opus magistri Gilberti monachi elnonensis necdum prælo excusum est, dignum tamen quod præli beneficio lucem adspiciat*. GEORGIUS COLVENERIUS.

(SANDERUS, n° 165. G.)

## N° 83. — A. 5. 28.

I. EPISTOLÆ B. PETRI, S. JUDÆ, B. JOANNIS APOSTOLI GLOSSATÆ. — II. PSALMI 104 AD 117 GLOSSATI. — III. TRACTATUS DE INCARNATIONE. — IV. TRACTATUS DE SACRAMENTIS. — V. DE MUTUO SUB USURIS. — VI. DE FALSO TESTIMONIO. — VII. DE NONO ET DECIMO PRÆCEPTIS. — VIII. DE NECESSITATE OBSERVANDI MANDATA DEI. — IX. DE QUINQUE PRÆCEPTIS ECCLESIÆ.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVII[e] siècle. 378 feuillets, de 75 lignes à la page. MS. sans ornements, mais bien conservé. Saint-Amand.

Ce manuscrit, qui fut terminé le 13 avril 1614, ainsi que cela résulte de la note écrite de la même main que le texte, au bas du dernier feuillet, nous semble mériter le prix qu'on y attache, beaucoup moins pour la valeur des matières qu'il renferme et qui, depuis le n° III jusqu'au n° IX, ne sont qu'un commentaire de divers traités de saint Thomas, que parce qu'il nous vient de l'abbaye de Saint-Amand, et que son contenu est écrit de la main, ou plus vraisemblablement peut-être recueilli par les soins de D. Nicolas Du Bois, son 76[e] abbé, ancien élève des fameux professeurs de théologie dont nous parlerons plus loin. C'est du moins ce qui résulte d'une note qu'on lit au verso du 1[er] feuillet : *Bibliothecæ reliquit scriptor R. D. Nicolaus Du Bois, paulò post hujus elnonensis cœnobii abbas. Sc. anno* 1621.

Quant aux commentaires ou traités théologiques qu'il renferme, ils sont tirés des leçons de divers professeurs de théologie de l'Académie ou Université de Douai, savoir : de Barthélemi-Pierre Enitrensis, de George Colvenère[1], de François Sylvius[2], ces deux derniers successivement chanceliers, et de Géry l'Espagnol, licencié en théologie, qui tous vivaient au commencement du XVII[e] siècle, et professaient la théologie à l'Université de Douai.

1. George Colvenère, né à Louvain en 1564, mort en 1649, était prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Douai, chancelier de l'Académie de la même ville et docteur en théologie. Il a publié entre autres ouvrages : I. *Chronicon Cameracense et Atrebatense* de Balderic, Douai, 1615, in-8°. II. *Historia Remensis Ecclesiæ* de Flodoard, Douai, 1617, in-8°. III. *Rhabani Mauri opera*, Cologne, 1627, 6 vol. in-f°, etc. (DICT. HISTORIQUE.)

2. Du Bois (François), en latin Sylvius, né à Braine-le-Comte dans le Hainaut, en 1581, chanoine de Douai, professa pendant plus de trente ans la théologie dans cette ville, où il mourut en 1649. On a de lui des *Commentaires* sur la Somme de saint Thomas, et d'autres savants ouvrages imprimés à Anvers 1698, en 6 vol. in-f°. On y trouve plus de savoir que de précision; mais, comme les matières y sont bien développées, les théologiens les estiment d'autant plus, qu'ils deviennent rares. (DICT. HIST.)

## N° 84. — A. 7. 29.

APOCALYPSIS GLOSSATA.

Petit in-4° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule à longues lignes de la seconde moitié du XII° siècle. 43 feuillets de 18 lignes à la page; glose interlinéaire et marginale. Cinq initiales, dont quatre rouges et une bleue. Saint-Amand.

Cette Apocalypse, dont le glossateur nous est inconnu, est précédée d'une préface à longues lignes (35 à la page), d'une écriture très-petite et très-serrée, laquelle commence ainsi : « Apochalipsis hæc inter reliquos Novi Testamenti libros prophetia « vocatur. » Quant aux premiers mots de la glose, les voici : « Materia est status « asianæ et totius præsentis ecclesiæ. » Nous serions cependant assez porté à croire que l'auteur de ce commentaire est Pierre le Chantre, docteur de l'Université et chantre de l'Église de Paris. En effet, Casimir Oudin et Sixte de Sienne attribuent à Pierre le Chantre un commentaire sur l'Apocalypse commençant ainsi : « Hæc sola inter libros Novi Testamenti vocatur prophetia. » Voyez aussi l'*Hist. littér. de la France*, t. XV, p. 283.

NOTA. A la suite de la préface, le recto du 2° feuillet est rempli par 30 lignes d'une écriture plus récente, commençant ainsi : *Cathecismus orthodoxæ fidei*. Il s'y trouve 23 vers hexamètres; le reste est en prose.

Sur le 43° et dernier feuillet on lit, entre autres choses aussi écrites d'une main plus récente :

Scortantes reges nam phas est igne piari
Qui violant sacros virgineosque thoros.

*Pour fondre cueyvre ou aultrez metaulz aussi fer : prens une dragme de anthimonium : et le metz avech le cueyvre ou aultre substance.*

Crissando moechæ potiuntur cyndare cleri :
Quapropter precium scorti vix ære licebit.

*Justiciers ou officiers capitainne qui font executer sans audience sus les noms du roy ou roine ou seigneur chef darmes hartiers eslu du populaire, ilz les fault faire... executer sans audience.*

Tartara lustrabunt, qui sic commune relaxant
Connubii stabilis vinclum, non celica regna.

(SANDERUS, n° 166. N.)

## N° 85. — A. 6. 24.

HAYMONIS EXPOSITIO SUPER APOCALYPSIM.

In-4° sur fort vélin relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IX° siècle. 201 feuillets de 27 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Diverses écritures. Quelques notes marginales. Dernier feuillet un peu avarié. Saint-Amand.

Cette exposition sur l'Apocalypse est due à Haymon, l'un des savants du IX° siècle

qui ont le plus travaillé sur l'Écriture Sainte. D'abord moine à Fulde, puis disciple du fameux Alcuin à Tours, puis modérateur des écoles, soit à Fulde, soit ailleurs, ensuite abbé d'Hirsfeld au diocèse de Mayence, Haymon fut, en 841, appelé au siége épiscopal d'Halberstadt en Saxe, où il mourut le 26 de mars 853. Voici ce qu'on lit sur ce célèbre écrivain dans l'*Hist. littér. de la France*, t. V, p. 121 : « On trouve sous le nom d'Haymon une *Explication de l'Apocalypse*, divisée en sept livres, tout allégorique et morale. L'objet principal de l'auteur est de rapporter presque tout ce qu'il y dit aux deux cités spirituelles, la société des Élus et celle des Réprouvés. Entre les auteurs où il a puisé il cite Ambroise Autpert, qu'il n'a presque fait qu'abréger... L'ouvrage a été d'abord imprimé à Cologne, selon le P. Labbe, en l'année 1529. Il y fut réimprimé deux ans après, en 1531, in-8°, aussi bien qu'à Paris la même année et en même volume, par Antoine Bonnemere pour Pierre Gaudould. A quatre ans de là, en 1535, cette édition fut renouvelée au même endroit et en même volume, chez Jean Bignon pour Jacques Kerver et André Berthelin, peut-être aussi pour Jean Petit, dont l'enseigne se voit à la tête de quelques exemplaires, et encore pour François Regnault, dont le nom se lit au frontispice de quelques autres. L'ouvrage parut encore de nouveau dans la même ville et en même volume l'an 1540, chez Jacques Kerver. »

NOTA. Il y a au milieu de notre codex une interruption de l'ouvrage d'Haymon. Les f°s 116 verso, 117 et 118 sont remplis par un petit écrit qui a pour titre : « *De* « *commemoratione* defunctorum, et de missa pro eis; et cur tertius, septimus vel « tricesimus, aut anniversarius dies celebrentur. » Cette intercalation est aussi du IX° siècle. A la suite de ce petit écrit, et au verso du f° 118, on lit, en écriture du XII° siècle, les six vers suivants:

Nocte pluit tota. redeunt spectacula mane.
Divisum imperium cum Jove Cæsar habes.
Hos ego versiculos feci : tulit alter honorem.
Sic vos non vobis mellificatis apes.
Sic vos non vobis vellera fertis oves.
Sic vos non vobis fertis aratra boves.

Puis, au f° 119, la suite de l'exposition d'Haymon sur l'Apocalypse.

(SANDERUS, n° 167. N.)

## N° 86. — B. 5. 37.

I. HIERONYMI CONCORDANTIÆ EVANGELISTARUM. — II. CAPITULARE, SEU BREVIARIUM EVANGELIORUM.

Petit in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Marques d'ancien fermoir. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 140 feuillets, de 32 lignes à la page. Titres courants en rouge. Grandes initiales rouges ou vertes, historiées et ornées d'arabesques, d'animaux ou de personnages fantastiques au commencement de chaque évangéliste, dont elles offrent, d'ailleurs, le portrait. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

I. Cet ouvrage de saint Jérôme occupe les 131 premiers feuillets de notre ma-

nuscrit. Il est précédé de 7 feuillets qui contiennent les préfaces et prologues, ainsi que les canons dans des portiques coloriés et rehaussés d'or.

**II.** Le Capitulaire, ou *Bréviaire des évangiles*, est écrit en plus petits caractères; il occupe les feuillets 132 à 140, toujours sur deux colonnes, mais de 41 lignes. On y trouve de nombreuses notations musicales.

(SANDERUS, n° 84. D.)

## N° 87. — A. 1. 21.

ZACHARIÆ CHRYSOPOLITANI UNUM EX QUATUOR, SEU CONCORDIA EVANGELISTARUM.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc, garni encore de l'anneau de fer qui servait à le fixer au corps de bibliothèque ou au pupitre. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII<sup></sup>e siècle. 271 feuillets, de 43 lignes à la page. Réglures tantôt au crayon, et tantôt à la pointe sèche, avec piqûres à la marge. Initiales alternativement rouges, bleues et vertes, avec de légers ornements.

Saint-Amand.

Les 14 premières pages de ce manuscrit contiennent la table des chapitres des quatre évangélistes. Les 12 pages suivantes renferment, dans des portiques or et couleur, les canons ou la concordance évangélique. — Puis vient, après une longue préface intitulée *Præseries,* l'ouvrage de Zacharias [1], suivi lui-même d'un index alphabétique qui a pour titre : *Interpretationes nominum in Eusebio.*

(SANDERUS, n° 159. C.)

1. Voici ce que dit de cet ouvrage et de son auteur la *Biographie universelle* de Michaud : « Zacharie Chrysopolitain (*Zacharias Chrysopolitanus*), écrivain ecclésiastique, sur lequel on n'a que des renseignements inexacts et incomplets. Son surnom a beaucoup embarrassé les biographes. Les continuateurs de l'*Histoire littéraire de la France* en ont conclu que le lieu de sa naissance était Besançon, qui portait alors le nom de Chrysopolis (v. t. XII, p. 484). D'autres auteurs ont imaginé, mais avec aussi peu de fondement, qu'il était évêque de cette ville. Enfin, l'abbé Rive, poussant encore plus loin l'audace des conjectures, s'est avisé de le faire évêque de Chrysople, ville d'Arabie, dépendant de la métropole de Bostra (v. la *Chasse aux Bibliographes*, 385). Un peu d'attention aurait suffi pour éviter toutes ces bévues. Zacharie était né, dans les premières années du XII<sup></sup>e siècle, à Goldsborough (*Chrysople,* ou ville d'or) dans l'Yorkshire. Il vint fort jeune en France, et embrassa la règle des chanoines de Prémontré à l'abbaye Saint-Martin de Laon. Il partagea son temps entre l'étude et la pratique de ses devoirs. On sait qu'il vivait encore en 1157, mais on ignore l'époque de sa mort. Zacharie est auteur d'un commentaire sur la Concorde d'Ammonius, traduite du grec en latin, au VI<sup></sup>e siècle, par Victor, évêque de Capoue, qui l'attribue mal à propos à Tatien. Ce commentaire est intitulé : « In unum ex quatuor, sive de concordiâ « Evangelistarum. » La première édition est de 1473, in-f°. L'abbé Rive en a donné la description détaillée dans la *Chasse aux Bibliographes*, 375 et suiv. Il suppose cette édition sortie des presses de Henri Eggestein, imprimeur à Strasbourg; mais le P. Laire croit reconnaître dans la forme des caractères ceux d'Antoine Coburger ou Koburger, imprimeur de Nuremberg (v. *Index libror.*, I, 321). L'édition dont il s'agit, inconnue longtemps aux bibliographes, est de la plus grande rareté. Celle de Cologne, *Euchar. Cervicornu*, 1535, in-fol., est indiquée comme la première sur le frontispice : « Jam nunc primum « excus.; » preuve qu'elle a été faite d'après un manuscrit. Cette considération doit la recommander aux véritables bibliographes. L'ouvrage a depuis été recueilli dans la *Bibliothèque des Pères*, t. XII, édition de Cologne, et t. XIX, édition de Lyon. Le commentaire de Zacharie n'est guère qu'une espèce de centon composé de morceaux tirés d'ouvrages plus anciens; mais le choix en est fait avec goût. Il est précédé de trois espèces de préfaces. La première traite de l'excellence de l'Évangile, de sa différence d'avec la loi, des emblèmes sous lesquels on représente les évangélistes, de leur style, etc. La seconde contient les vies

## N° 88. — P. 3. 6.

I. JUNILII DE INSTITUTIONE DIVINARUM SCRIPTURARUM LIBRI DUO. — II. EUCHERII SACRE SCRIPTURE INSTRUCTIONUM LIBRI DUO. — III. EJUSDEM EUCHERII DE QUESTIONIBUS DIFFICILIORIBUS VETERIS ET NOVI TESTAMENTI NUMERO CCIII. — IV. RESCRIPTUM HONORII SCHOLASTICI CONTRA EPISTOLAS EXHORTATORIAS SENECE. — V. LIBER JORDANIS EPISCOPI DE SUMMA TEMPORUM VEL ORIGINE ACTIBUSQUE GENTIS ROMANORUM. — VI. JORNANDES DE ORIGINE ACTIBUSQUE GETARUM, ALIAS GOTHORUM, AD CASTALIUM.

Très-gros in-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 230 feuillets, de 24 et 21 lignes à la page. Rubriques et titres en capitales rouges; écritures diverses. Saint-Amand.

I. Junilius, évêque d'Afrique, au VIe siècle, est l'auteur de ces deux livres, intitulés *de la Loi divine*, espèce d'introduction à l'étude de l'Écriture Sainte, en forme de dialogue, et qu'on trouve imprimés dans la *Bibliothèque des Pères*. Cet ouvrage occupe, dans notre codex, les 28 premiers feuillets.

II. III. Ces deux ouvrages, qui forment trois livres, occupent les feuillets 29 à 95. Ils commencent par la lettre d'Eucher à Véran son fils, où il lui prouve qu'il faut distinguer dans l'Écriture trois à quatre différents sens : le littéral, le tropologique ou moral, autrement dit mystique, l'anagogique, et l'allégorique. — Après cette lettre, qui sert de préface au premier livre connu sous le nom de *Liber formularum spiritalis intelligentiœ*, vient une table divisant l'ouvrage en dix chapitres, au lieu de onze que donne l'édition de Bâle, in-f°, 1531. Notre codex, en effet, ne contient point le premier chapitre qu'on trouve dans cette édition, et qui a pour titre : *De divinis nominibus*.

NOTA. Les deux dernières lignes du f° 43 verso et les neuf premières du f° 44 recto doivent être comptées pour rien : c'est une intercalation qui vient à tort couper le chap. 7 du *livre des formules*, lequel se termine au f° 52 recto par cette double rubrique : *Explicit liber primus.* — *Incipit liber secundus instructionum.*

L'autre ouvrage de saint Eucher, indiqué dans notre codex comme faisant suite à celui dont nous venons de parler, dont il serait le second livre, est intitulé dans les imprimés *les Instructions*, et il y est divisé en deux livres, tous deux dédiés à Salone, autre fils de saint Eucher. Le premier dans les imprimés, qui est le second dans notre codex, porte pour titre : *De quœstionibus difficilioribus Veteris et Novi Testamenti.* Le second des éditions, premier dans notre manuscrit, est intitulé : *Hebrœorum nominum interpretatio.* Saint Eucher entreprit cet ouvrage, comme celui adressé à Véran, pour former l'esprit de ses deux fils, et pour les rendre éminents en science aussi bien qu'en piété.

Sur saint Eucher, évêque de Lyon, au Ve siècle, et sur ses divers ouvrages, voyez l'*Hist. littér. de la France*, t. II, p. 275 et suiv.

des évangélistes; et la troisième, la notice des écrivains qui s'étaient occupés avant lui de montrer l'accord de leurs narrations. On conservait des *Homélies* de Zacharie à l'abbaye d'Alne, diocèse de Liége. — W — S. »

**IV.** Honorius Scholasticus, appelé aussi Honoré d'Autun, parce qu'il était théologal de l'Église d'Autun, florissait sous le règne de l'empereur Henri V, vers l'an 1120. On connaît de lui plusieurs ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés dans la *Bibliothèque des Pères*. Quant à celui que contient notre manuscrit, où il occupe le feuillet 96, il nous paraît évident qu'il n'est pas de lui, puisqu'il est adressé à Jourdain, ou Jornandès, évêque de Ravenne, qui mourut dans le cours du VI[e] siècle.

Cette petite pièce comprend 14 distiques, qu'on peut lire dans les *Analectes* de dom Mabillon, p. 387. Le savant bénédictin, en les rapportant, dit qu'ils sont tirés d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, où ils sont précédés des mots : *Rescriptum Scholastici contra illas epistolas exhortatorias Senecæ ;* et suivis de ceux-ci : *Expliciunt versus Honorii Scholastici ad Jordanem Episcopum ad rescripta Senecæ ad Lucillum, quum ei scripserat exhortatoria sæculum relinquere, et veram amplectere philosophiam.* Ces rubriques sont bien, en effet, celles qu'on lit dans notre manuscrit en tête et à la fin des vers élégiaques qu'il contient, et que dom Mabillon a transcrits dans ses *Analectes.* — Voyez, pour plus de détails, l'*Hist. littér. de la France,* t. XII, p. 165 et suiv.

**V. VI.** Ces deux derniers ouvrages, bien que le premier porte, dans notre codex, le nom de *Jordanis,* et le second celui de *Jornandis,* sont d'un seul et même auteur, le célèbre Jornandès, Goth d'origine, secrétaire des rois goths en Italie sous l'empire de Justinien, et qui, ayant embrassé le christianisme, devint évêque de Ravenne. Il vivait en 552. C'est dans le cours de cette année qu'il composa son ouvrage *De rebus gothicis,* si l'on en juge par ce qu'il dit en son chapitre 9[e], que neuf ans avant qu'il écrivît ces choses, la peste avait presque tout désolé dans l'empire romain ; ce qui arriva l'an 543, après le consulat de Basile. Autant ce premier ouvrage est conforme à l'histoire des Goths par Cassiodore, autant le second, *De summa temporum,* semble s'être inspiré de l'historien Florus. Seulement, Jornandès se montre partial, surtout dans les endroits de ses écrits où il parle des Goths. Inutile de dire que ces deux ouvrages ont été souvent imprimés, et plusieurs fois traduits en notre langue.

Nota. Ce manuscrit, d'une très-haute antiquité, est remarquable par l'orthographe de certains mots, et la manière dont le vocable *et* est écrit au commencement, au milieu et à la fin des mots. Nous ne citerons que les exemples suivants, entre mille autres : *Intellegentia, colligisse, neglegentia, turbolente, &, &iam, m&uens, coegiss&.*

(Sanderus, n° 173. M.)

## N° 89. — A. 6. 33.

Historia Scholastica.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Écriture minuscule à 2 colonnes de la fin du XIII[e] siècle. 178 feuillets, de 39 à 43 lignes à la page. Titres courants en lettres rouges et bleues. La première ligne de chaque livre en majuscules ornées, alternativement bleues et rouges. Initiales à fila-

ments, alternativement rouges et bleues, à chaque chapitre. Rubriques en lettres rouges. Réglé tantôt à l'encre, et tantôt à la pointe sèche. Nombreuses notes, tant marginales qu'interlinéaires.

Provenance?

Cet ouvrage, quelquefois indiqué sous le titre d'*Expositio super varios libros Veteris et Novi Testamenti*, vrai corps de théologie positive, est plus généralement connu sous le nom d'Histoire Scholastique de Pierre le Mangeur, ou *Comestor*, ainsi appelé, dit Trithème, non à cause de son grand appétit, mais parce qu'il dévorait les livres. Il vivait au XII<sup>e</sup> siècle; et, après avoir été doyen de l'Église de Troyes, il vint professer à l'École épiscopale de Paris, et devint chancelier de sa cathédrale. Retiré plus tard dans l'abbaye de Saint-Victor, il y termina ses jours vers l'an 1179. Son corps y fut inhumé sous une tombe où l'on voyait son épitaphe composée par lui-même, et conçue en ces termes :

*Petrus eram quem petra tegit, dictusque Comestor;*
*Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere*
*Mortuus; ut dicat qui me videt incineratum :*
*Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod hic est.*

L'Histoire Scholastique est adressée à Guillaume de Champagne, archevêque de Sens. Elle a eu neuf éditions, dont la première parut à Augsbourg, in-f°, 1473. Ce livre a été traduit en français dès l'an 1297 par Guyart des Molins, doyén de Saint-Pierre d'Aire en-Artois.

On lit sur le verso intérieur de notre manuscrit, mais d'une écriture plus récente : *Historiam scolasticam hanc compilavit Petrus dictus Comestor. Hujus fratres fuere : unus Gratianus, alter Petrus Lombardus* [1].

NOTA. Le premier feuillet de notre codex contient, sur une demi-colonne, les dates de divers événements rappelés en latin, tels que fondations d'abbayes, morts de princes et autres personnages célèbres, calamités publiques.

Suit une espèce de table des matières, écrite en caractères très-menus sur cinq pages qui forment ensemble 19 colonnes.

F° 4 recto. Ici commence l'Histoire Scholastique. On lit au bas de cette page, mais d'une main plus récente : *Claruit iste Petrus Trecensis, vulgo Comestor, anno 1260. Hæc historia scolastica impressa est* [2].

Sur le premier et sur le dernier feuillet on trouve de nombreux préceptes et citations soit en vers, soit en prose, tels que les suivants :

Qui modo non flebit flendi cum corpus habebit
Eterno luctu lugebit tunc sine fructu.
. . . . . . . . . . . . . . . .
Si cecus cecum conatur ducere secum,

1. « On ne s'arrêtera pas ici à réfuter la fable qui donne Pierre Lombard, Gratien et Pierre le Mangeur, pour trois frères utérins, nés d'une femme adultère. La distance des lieux de leur naissance suffit pour détruire cette fiction. Pierre Lombard était Novarrois, Gratien Toscan, et Pierre le Mangeur était de Troyes en Champagne. » (*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 585.)

2. Cette note empruntée, je crois, à la Bibliothèque de Gesner, abrégée et supplémentée par Josias Simler, retarde à tort d'un siècle entier l'existence de Pierre le Mangeur.

In foveam ductæ primo cadit inde secutæ.
Miror et admiror quod iter ducis arroget ille
Qui constat nunquam scisse nec isse viam.
. . . . . . . . . . . . . . . .
Da tua dum tua sunt. post mortem tunc tua non sunt.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Posse suum faciens mandatum legis adimplet.

On lit au bas du dernier feuillet, mais d'une autre encre et d'une autre écriture :

Tu Crispine facis nos nobilium nece flere.

BLANGY.

## N° 90. — A. 5. 9.

HISTORIA SCHOLASTICA.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Écriture minuscule à 2 colonnes du XIII° siècle. 197 feuillets, de 42 à 58 lignes à la page. Réglé partie à l'encre et partie à la pointe sèche. Titres courants en lettres alternativement rouges et bleues. Initiales bleues et rouges, ornées de filigranes des mêmes couleurs. Très-grandes marges. Rubriques en lettres rouges. Nombreuses notes marginales. Diverses écritures. Beaucoup d'abréviations. Saint-Amand.

Cet ouvrage, de *Petrus Comestor*, est le même que le précédent. Au haut du premier feuillet on lit : *Joh. me fist*. Ce nom, *Joannes*, exprime sans doute le nom du copiste. — On lit, au bas du dernier feuillet, ce vers qu'on a souvent occasion de rencontrer sur divers manuscrits :

*Scriptor qui scripsit cum* XPO *vivere possit.*

(SANDERUS, n° 213. G.)

## N° 91. — A. 5. 36.

I. SERMO SEU HYSTORIA DOMINICE PASSIONIS. — II. HOROLOGIUM SAPIENTIE ETERNE.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en mouton. Écriture cursive à 2 colonnes du XV° siècle. 156 feuillets, de 42 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Quelques initiales rouges; les autres, laissées en blanc. Maison de Croy.

I. En tête du 1er feuillet recto on lit, d'une écriture plus récente : *Thema de passione domini, anno* 1442. — Les 84 premiers feuillets de ce manuscrit contiennent deux discours en latin sur la Passion de Notre-Seigneur. En voici le commencement : « Quasi effodientes thezaurum, gaudentque vehementer cum « invenerint sepulchrum. JOB, III. Quia ex corruptione originalis prevaricationis « anima rationalis. » On lit à la fin du premier : *Et hunc sermonem fecit domnus Johannes Detzozenhusen, sed breviorem et magis succincte quam precedentem*. On lit à la fin du second : *Explicit hystoria seu sermo passionis dominice.*

*Librum finivi scripsi sine manibus ipsum.*

*Iste liber est completus feria quarta ante diem festum sancte Margarethe virginis, per manus Thome Euinteruelt.* — Ces diverses annotations sont écrites en minuscules rouges, et de la même main que le texte.

**II.** F° 85 recto. Autre écriture. Traité commençant, sans titre ni initiale, par ces mots : « Sentite de domino in bonitate et in simplicitate cordis. » — C'est le traité connu sous le titre de : *Horologium sapientiæ*, ouvrage mystique du dominicain Henri Suso [1], dont les manuscrits sont nombreux, et qui a été souvent imprimé et traduit en diverses langues.

On lit à la fin de ce traité, au verso du f° 155 : *Explicit horologium sapientie eterne anno ejusdem et millesimo quadringentesimo quadragesimo secundo.*

## N° 92. — A. 6. 12.

APOCALYPSIS FIGURATA.

Grand in-4° vélin, relié en veau gaufré. Écriture à longues lignes du VIII° siècle; minuscule mélangée de quelques restes de cursive. 40 feuillets, de 27 lignes à la page. Réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. 38 miniatures grossières. Saint-Amand.

On lit au recto du 2me feuillet : *Appocalipsis figurata cum libro sermonum sancti Augustini.*

Au verso du même feuillet se trouve, en écriture du XII° siècle, une lettre en latin relative à l'invention faite à Jérusalem de diverses reliques transportées en l'église de Saint-Sauveur à Oviedo, royaume des Asturies.

Les 38 miniatures qui servent d'illustrations à ce codex occupent le recto tout entier de chaque feuillet. Elles sont encadrées, et presque toutes accompagnées de quelques lignes ou mots qui en expliquent le sujet. Ce traité est divisé en 64 chapitres.

On lit à la fin du texte, et de la même main : *Ego Otoltus indignus præsbiter scripsi.*

(SANDERUS, n° 168. A.)

## N° 93. — A. 5. 38.

SCRIPTURARUM CLAVES JUXTA TRADITIONEM SENIORUM.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Traces d'anciens coins et fermoirs en

1. « Henri Suso, dominicain allemand, mort à Ulm, le 25 janvier 1365..., d'autres disent le 1er février. — Sur l'avis de la Congrégation des rites, le souverain pontife Grégoire XVI, en béatifiant Henri Suso sous le vocable du *Bienheureux Amandus*, a confirmé, le 22 juillet 1831, le culte que, dès longtemps, la piété publique rendait à ce vénérable religieux. Une nouvelle biographie du bienheureux Amandus a été imprimée en Allemagne, en 1829, avec une introduction, par le pieux et savant Goerres. » (M. LE GLAY, *Mém. sur les Bibliothèques publiques du département du Nord.*)

métal. Écriture minuscule à 2 colonnes du xᵉ siècle. 156 feuillets, de 36 lignes à la page. Réglures à la pointe sèche. Initiales alternativement vertes et jaune rouge. Saint-Amand.

On lit, d'une écriture plus récente, sur la couverture de ce volume : *Scripturarum claves juxta traditionem seniorum, a quodam monacho cenobii S. Amandi.* Voici le premier article de cette *Clef des Écritures :* « A vox est ante verbum vel « apex prima. » — En voici le dernier : « Zizygia. »

Sur le dernier feuillet, qui est malheureusement mutilé, se trouve, à la colonne de droite, et d'une écriture qui semble la même que celle du volume, la mention suivante : « *Ergo.... ebarcius diaconus.... chus non meis meritis precedentibus cunctorum igitur servorum dei servus. non omittere duxi. quod sanctæ recordationis memoria beatissimus hieronimus in quadam prefatione ita intulit dicens; plurimi in domo dei offerunt aurum argentum munera quoque preciosa. Ego igitur adfero et offero in templo dei quod possum; Acdecausa ego enim illius exempli ductus amore. ad decorem et ornatum cenobii almi patris amandi seu pro remedium animæ meæ hunc librum visus sum contulisse. Gratanter denique ego supplex deprecor omnium successorum dominorumque meorum in quorum ditione liber iste pervenerit ut dei nutu precedente. in meo maneat jure vitæ comite manente. causa tuitionis atque obedientiæ; sed et hoc quoque omnino me placuit inserere. videlic& ut si qua exstiterit persona qui hanc codicem de potestate sancti Amandi auferre conaverit. fiat igitur idem ipse anathema maranatha. quod. e. &iam perditio in secundo adventu domini.* »

Dom J.-B. Pitra, dans son savant ouvrage qui a pour titre : *Spicilegium Solesmense*, t. III, p. 420, emprunte à notre manuscrit différents passages d'Ebarcius, qu'il présente comme autant de fragments du livre connu sous le nom de *Physiologus*. Voici ce qu'il dit plus particulièrement de notre codex : « E cod. sancti « Amandi K. 166, nunc A. 5. 38. in biblioth. publica valencennensi, sæculi cir- « citer X, notario vetustiorem scribendi modum, quem studiose servamus, quasi VII « aut VIII sæculi affectante. Epilogus, in fine, vix erui e membrana fere lacera « potuit. » D. Pitra transcrit ensuite cet épilogue, mais un peu moins exactement peut-être que nous ne l'avons fait nous-même ci-dessus.

Nous avons vainement cherché quelques renseignements plus circonstanciés sur cet Ebarcius, moine de Saint-Amand.

(Sanderus, n° 169. K.)

## N° 94. — M. 2. 11.

I. Britonis vocabularium. — II. Bestiarium cum moralitatibus.

In-fº sur vélin, demi-reliure récente. Écriture minuscule à 2 colonnes du xivᵉ siècle, dont les formes gothiques sont peu caractérisées. 201 feuillets, de 49 lignes à la page. Pour titres courants une initiale bleue au recto, et rouge au verso. Initiales alphabétiques alternativement rouges à filets bleus, ou bleues à filets rouges. Saint-Amand.

I. Ce Vocabulaire occupe les 170 premiers feuillets du volume. L'ouvrage commence par 16 vers latins rimés, et se termine par un dizain également rimé,

mais sans que, ni dans l'un ni dans l'autre, la division stichométrique ait été observée par le copiste. Ces vers ont été reproduits par Casimir Oudin (au mot *Guillelmus Brito*, t. III, col. 1018), qui pourtant ne rapporte, de la première pièce, que 14 vers au lieu de 16, omettant les deux que nous transcrivons ici, et qui sont le 8me et le 10me dans notre codex :

*Quæ dat perfectum sine qua nil est bonitatis.*
*Quicquid neglectum vel quicquid inutilitatis.*

Guillaume Briton, religieux anglais de l'ordre des franciscains, mourut, dit-on, à Grimmesby, en 1356. Le *Vocabulaire biblique* est de ses ouvrages le plus connu. La bibliothèque de Cambrai en possède un exemplaire in-4° vélin, du XVe siècle, intitulé : *Summa Britonis*. Voyez Catal. de M. Le Glay, n° 472.

**II.** Voici la rubrique qu'on lit en tête de ce traité : *Incipit de bestiario cum moralitatibus prologus.* Il occupe les 31 derniers feuillets du volume, et il se distingue par de petites figures coloriées, au nombre de 75.

On a cru pouvoir attribuer cet écrit à Hugues de Saint-Victor, et on l'a fait entrer avec trois autres livres dans l'édition de ses Œuvres (t. II, p. 394), en les intitulant : *Libri quatuor de Bestiis*. Or, de ces quatre livres, le premier, qui ne traite que des oiseaux, est aujourd'hui généralement attribué à Hugues de Fouilloy (voyez Catal. des manuscrits de Cambrai, n° 249, où il est appelé *Avicularium*) ; le second, *de Bestiis*, est attribué à Alain des Isles ; les deux autres ont pour auteur Guillaume Pérault, dominicain, docteur de Paris, qui, sous l'archevêque Philippe de Savoie, remplit à Lyon, pendant quelque temps, les fonctions épiscopales. C'est l'*Avicularium* que contient notre codex. Il est précédé de cette rubrique en lettres noires, tracées de la même main que le texte : *Incipit libellus cujusdam ad rainerum conversum cognomine corde benignum. Incipit de tribus columbis.*—Voyez, pour plus de détails, sur cet ouvrage et sur son auteur, l'*Hist. littér. de la France*, t. XIII, p. 498.

On lit à la fin du traité le vers suivant :

*Hic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus.*

Suit une table alphabétique des matières, mais d'une autre écriture.

NOTA. En tête du f° 171 recto, on lit, d'une écriture plus récente : *Magister Ricardus de Fournival.* Ces mots indiquent-ils que notre codex a appartenu à Richard de Fournival, ou que cet écrivain est l'auteur de notre *Avicularium*, ou seulement qu'il a composé un ouvrage qui a quelque rapport avec celui-ci ? On sait, en effet, que Richard de Fournival, chancelier d'Amiens, chanoine de Soissons, fils de Roger de Fournival, médecin du roi saint Louis, et l'un des poëtes et romanciers les plus recommandables du XIIIe siècle, a composé un ouvrage intitulé *le Bestiaire d'amour*, qui a été translaté de rime en prose dans le XVe siècle, et imprimé dans le suivant, chez Jehan Trepperel, in-4°, goth., sans date.

(SANDERUS, n° 259. B.)

## N° 95. — A. 3. 26.

BREVIARIUM VETUS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. CLXXXII feuillets, cotés au verso et à l'encre noire. 46 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, vertes et bleues sans ornements. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Plusieurs feuillets déchirés à la marge par vétusté. Saint-Amand.

On lit au verso de la couverture intérieure les deux vers suivants :

*Pauca loqui. sua verba coqui volt providus. et qui*
*Talibus assuescit. semper in laude senescit.*

(SANDERUS, n° 18. K.)

## N° 96. — A. 7. 22.

BREVIARIUM GALTERI DE ANTONIO, AD USUM S. AMANDI.

In-4° sur très-fin vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; fermoirs en cuivre. Écriture à 2 colonnes du XV° siècle. 374 feuillets, de 28 lignes à la page. Piqûres et réglures à l'encre bleue. Initiales rouges ou bleues avec filaments inverses; quelques lettres *torneures*. Saint-Amand.

Les 9 premiers feuillets de ce manuscrit contiennent, outre un calendrier dont chaque mois est précédé de l'un des 12 vers latins déjà cités sous notre n° 3, divers documents écrits en français que nous avons cru devoir reproduire ici. Voici donc ce qu'on lit au recto du 1er feuillet :

*Pour trouver leage de le lune tous les jours vous prenderes trois nombres et les ajoinderes ensamble, cest assavoir le nombre epacte qui queurt pour lanee, le nombre des jours du mois en quoy vous estes, et le nombre des mois precedens, commenchant au mois de march en quoy lepacte se renouvielle; pour cascun mois.* 1. *et.* 1. *pour le mois en quoy vous estes, et sil passent.* 30. *rostes les.* 30. *et che quil demora sera le nombre de vostre eage. Mes quant vous venrez en decembre, il vous convenra savoir leage de le lune du darain jour de decembre, et ajoindre avoec les jours du mois de jenvier jusqua tant que vous venres au jour en quoy vous seres, et ainsi faire jusques a tant que vous venres a la conjunction qui se fera en jenvier, etc.*

A la suite on lit ces sept vers :

Pocula janus amat. et februus algeo clamat.
Marcius arva fodit. aprilis florida nutrit.
Ros et flos nemorum mayo sunt fomes amorum.
Dat junius fena. julio resecatur avena.
Augustus spicas. september colligit uvas.
Seminat october. spolliat virgulta november.
Querit habere cibum porcum mactando december.

Au verso du premier feuillet se trouvent deux dessins, composés chacun de quatre cercles concentriques. Dans le premier de ces dessins, qui a pour objet

d'indiquer l'année solaire, la lettre dominicale et le bissexte, l'intervalle du premier au second cercle contient, de 1 à 28, la succession des années qui forment le cycle de 28 ans; l'intervalle du second au troisième cercle, divisé aussi en 28 cases, présente la succession des années dominicales; enfin l'intervalle du troisième au quatrième cercle offre les années bissextiles. L'année 1473 correspond à la neuvième année du cycle solaire, et à la lettre dominicale C. On lit dans l'intérieur de ce premier dessin la légende suivante :

*Pour trouver lan solaire departes les ans del incarnation nostre Seigneur par.* 28. *et le remanant sera vostre nombre. De.* 1000. *demeurent.* 20. *et de.* 100. 16. *et de.* 400. 8. *que vous metres avoec les.* 20. *La ne vous demeure riens. De.* 73. *demeurent.* 17. *Or en fault roster.* 8. *qui sont passes. Reste.* 9. *pour vostre nombre et de soubs che nombre vous trouveres le lettre du dimenche et le bissexte de.* 4. *ans en.* 4. *ans.*

Dans le second de ces dessins, qui a pour objet d'indiquer l'année lunaire, l'épacte et l'embolisme, l'intervalle du premier au second cercle contient, de 1 à 19, la succession des années qui forment le cycle de 19 ans; l'intervalle du second au troisième cercle, divisé, lui aussi, en 19 cases, présente la succession des épactes; enfin l'intervalle du troisième au quatrième cercle offre les sept années embolismiques (les douze autres années étant communes). L'année 1473 correspond à la 11e année du cycle lunaire, à l'épacte 30 et à la 4e année embolismique. On lit dans l'intérieur de ce second dessin la légende qui suit :

*Pour trouver lan lunaire departes les ans del incarnation nostre Seigneur par.* 19. *et si adjoustes.* 1. *De.* 1000. *demeurent.* 12. *et de.* 100. 5. *Or y a.* 400. *des quels demeurent.* 20. *Rostes ent.* 1. *et le metes avoec les.* 12. *Se seront.* 13. *et de.* 73. *demeurent.* 16. *les quels vous adjousteres avoec les.* 13. *Se seront.* 29. *Or en rostes.* 19. *il vous demeurent.* 10. *Et.* 1. *que vous deves adjouster. che sont.* 11. *que vous aves pour vostre nombre. et vostre epacte est desous.*

Conférez le n° XXV de notre Appendice.

Au recto du second feuillet est une table, par colonnes, des fêtes mobiles de l'année.

Au verso, table des signes du zodiaque, au bas de laquelle on lit :

*Ceste table monstre atous jours en quel signe le lune est cascun jour de lan. prenes le nombre dor en le premiere ligne de le table escript de vermeil tel qui quiet pour lannee. et descendes a val en celle ligne et prendes le lettre qui est parelle a celle du mois en quoy vous estes le quelle est escripte alencontre du mois. puis contes de celle lettre et le lettre meismes en descendant a val autant de jours quil y a que le mois commencha. et se vostre nombre nest acomplis en descendant. se remontes amont en celle ligne. et descendes tant qui soit acomplis. et a lencontre en vostre nombre fault* [*vous*] *trouveres le signe en quoy le lune est. et ne poes falir. etc.*

Au verso du f° 9 se trouvent quelques indications, qui nous ont paru assez curieuses, sur la dénomination des doigts de la main, comme sur leur valeur emblématique, au point de vue religieux. Les voici textuellement, mais dégagées des abréviations qui en rendaient la lecture fort difficile :

« *Pollex digitus est primus, fortis et curtus, quia per fortitudinem suam claudit*

*alios quatuor digitos firmiter, et figurat spem, quia quicumque voluerit esse de manu Dei opus quod sit fortis in spe, quæ figuratur per pollicem. Ita quis quantumcumque perpetraverit peccatum, semper speret dc misericordia Dei. Unde Augustinus : Nemo se desperet de misericordia Dei, quæ major est quam nostra misericordia.*

« *Index digitus est secundus, et figurat fidem sine qua impossibile est placere Deo, quia fides est fundamentum totius religionis. Unde Paulus : Probatio fidei vestræ pretiosior sit auro quod per ignem probatur.*

« *Medius digitus est tertius, qui se ultra alios extendit, et figurat caritatem, quæ ad amicos et inimicos se extendit; et sicut medio digito ablato alii perdunt virtutem, ita caritate sublata aliæ virtutes non habent potestatem. Unde Paulus : Si erogavero omnes facultates meas pauperibus, caritatem autem non habeam, nihil sum.*

« *Medicus digitus est quartus et sanior aliis, et figurat pietatem ; habet enim in se venam procedentem a corde, intentione cujus annuli desponsantium in ipsum ponuntur, ut, ipsorum amore de corde procedente, non separentur. Hanc autem pietatem debet quilibet amplecti. Unde Paulus : Exercitatio corporis admodum valet, pietas autem ad omnia.*

« *Auricularis digitus est quintus, et est minor aliis, et figurat humilitatem, quam quilibet christianus debet habere, quia qui virtutes sine humilitate congregat, ipse est qui pulverem in ventum portat.* »

Dernière remarque. On lit au recto du feuillet 374 la prière suivante, écrite à longues lignes, et adressée à saint Antoine, contre la maladie appelée *morbidus ignis :* « Deus qui concedis obtentu beati Anthonii gloriosi confessoris tui atque « abbatis morbidum ignem extingui, et membris ægris refrigeria præstari, fac nos « propitius ipsius meritis et precibus a gehennæ incendiis liberatos integros « mente et corpore tibi feliciter in æterna gloriæ præsentari per Dominum. » — « Ad VI^am^ et IX^am^ sicut Mauri abbatis totum off. sicut de uno abbate. »

Enfin, on lit au verso du même feuillet : *Pertinet abbati sancti Amandi in pabula.*

Nous allions oublier de dire qu'il y a, dans ce volume, au f° 268 verso, une miniature sur fond d'or, représentant Jésus-Christ sur la croix, et à ses côtés la Vierge et saint Jean. Cette croix, comme cela se rencontre quelquefois, a la forme d'un T.

(SANDERUS, n° 20. M.)

## N° 97. — A. 6. 4.

BREVIARIUM ABBATIS HUGONIS.

In-f° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en veau ; restes d'anciens fermoirs en cuivre ; dos en veau récent. Écriture à 2 colonnes du XII° siècle. 180 feuillets, de 42 lignes à la page. Initiales alternativement rouges, vertes et bleues ; celles des feuillets 4 et 39 recto ornées d'arabesques ou rehaussées d'or.
Saint-Amand.

En tête du volume est un calendrier qui occupe 5 pages. Voici les saints qui y sont indiqués d'une écriture plus récente : en janvier, *Anthonii conf.;* en février,

*Eleutherii episcopi et conf.*; en août, *Philiberti et Bernardi confessorum;* en septembre, *Humberti episcopi et conf.*; en octobre, *Symonis et Jude apostolorum;* en novembre, *Katherine virginis et mart.;* en décembre, *Conceptio beate Marie;—Eulalie v.; — Thome canthuariensis archiepiscopi.*

Le 29e feuillet a été coupé par le bas; il y manque les 8 dernières lignes.

Les quatre dernières pages du volume contiennent, sur des portées de quatre lignes tracées en rouge, une notation musicale pour la fête de saint Georges.

On voit, au recto du dernier feuillet, mais d'une autre et plus récente écriture, la collecte *de sancto Anthonio* que nous avons reproduite sous le n° 96.

L'abbé Hugues dont ce *Bréviaire* porte le nom est-il Hugues Ier, 36e abbé de Saint-Amand, mort le 8 décembre 1107, ou Hugues II, 41e abbé du même monastère, mort le 12 septembre 1169? Nous inclinerions à penser que c'est le premier.

(SANDERUS, n° 31. Y.)

## N° 98. — A. 8. 35.

BREVIARIUM TORNACENSE.

Petit in-8° carré sur très-fort papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIIe siècle. 261 feuillets, de 44 lignes à la page. Initiales rouges sans ornement.

Saint-Amand.

On lit sur la couverture initiale intérieure :

Iste liber vere paulino dicitur esse.

*Ce livre ichi apertient a Pole Lanoy demorant au touqz* [*coing?*] *de rue merdenchon a sainct piat.*

Au recto du 1er feuillet : *Breviarium ad usum antiquum insignis ecclesiæ cathedralis tornacensis.*

En tête du volume est un calendrier, dont chaque mois s'ouvre par l'un des vers suivants :

Jani prima dies et septima fine timetur.
Ast februi quarta est. præcedit tertia finem.
Martis prima necat. cujus de cuspide quarta est.
Aprilis decimo est. undeno a fine minatur.
Tertius in mayo lupus est. et septimus anguis.
Junius in decimo. quindenum a fine salutat.
Tredecimus julii decimo innuit ante kalendas.
Augusti nepa prima. fugat de fine secunda.
Tertia septembris volpis ferit a pede denam.
Tercius octobrem mactat. decimus prope finem.
Utque novembris acus quintus. sic tercius hamus.
Dat duodena choros. septem inde decemque december. [1]

(SANDERUS, n° 19. L.)

1. Pour l'intelligence de ces vers et autres semblables, voyez notre Appendice n° XVII.

## N° 99. — A. 8. 36.

Prosæ per totum anni circulum.

Petit in-4° sur papier, recouvert en papier. Écriture cursive gothique à longues lignes, de 1609. 40 feuillets de 20 à 22 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

Ce livret renferme 50 proses, dont la première est : *Victimæ paschali laudes*, et la dernière : *Dies iræ, dies illa.* En tête du premier feuillet on lit cette rubrique en lettres rouges : « Sequuntur prosæ per totum anni circulum in missis tam solem- « nibus quam privatis dicendæ. »

## N° 100. — A. 6. 21.

Collectarium vetus.

In-4° allongé, sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du xii° siècle. 83 feuillets, de 25 et 20 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges et vertes. Saint-Amand.

On lit au f° 28 recto : *Letan. in die sancto pasche ad missam.* Ces litanies accompagnées d'une notation musicale sont assez curieuses: on y prie 1° pour l'Église; 2° pour le pape; 3° pour le roi; 4° pour l'abbaye de Saint-Amand; 5° pour l'armée française.

Les feuillets 79 à 81 contiennent également une notation musicale, appliquée à une hymne, une prose et une préface.

Le feuillet 83 verso renferme, sur 26 longues lignes, une bulle d'excommunication contre les profanateurs des églises (*ecclesiarum dei violatores*).

(Sanderus, n° 21 . N.)

## N° 101. — A. 5. 3.

Collectarium.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à longues lignes du xii° siècle. 110 feuillets de 25 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales bleues, rouges, vertes alternativement, et presque toujours ornées, les bleues surtout. Nombreuses miniatures dans des initiales sur un fond d'or. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

Les deux premiers feuillets contiennent diverses épîtres et évangiles d'une autre écriture que le reste du volume.

Les feuillets 3 à 8 renferment un calendrier, dont chaque mois s'ouvre par les initiales KL, en or bordé de rouge, et par deux des 24 vers que nous citons plus loin, sous le n° 102. On y trouve tous les saints plus spécialement vénérés dans nos contrées. Deux, pourtant, sont écrits d'une main plus récente, savoir : à la date du 19 octobre, *Amati episcopi et confessoris;* et au 29 décembre, *Thome canthuariensis archiepiscopi.*

Les feuillets 51 à 57 et le feuillet 61 contiennent diverses *préfaces*, ainsi que le *Pater*, avec une notation musicale dont les portées se composent de trois lignes, deux noires et une rouge.

On trouve au verso du feuillet 58 une grande miniature occupant toute la page, et présentant Jésus-Christ sur la croix, les pieds non croisés; à ses côtés, la Vierge et saint Jean, tous deux debout; au-dessus, deux anges, ailes déployées, qui encensent le Seigneur; de chaque côté, deux croissants de lune avec tête à l'intérieur.

A la fin du volume est un feuillet de garde contenant dix *Tituli*[1] de diverses églises ou monastères, tous datés de la fin du XIVe siècle, et que nous avons jugé utile de relever ici : *Titulus ecclesiæ collegiatæ beatæ Mariæ Mariæ Majoris pictavensis. — Oramus pro vestris, oretis pro nostris. Animæ eorum et animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Domini sine fine requiescant in pace. Amen. Scriptum vicesima octava mensis maii, anno Domini* CCCe *octogesimo quinto.*

*Titulus ecclesiæ sancti Johannis ewangelistæ monasterii novi pict. cluniacensis ordinis. — Oramus pro vestris, orate pro nostris. Animæ eorum et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen. Scriptum vicesima octava mensis maii, anno Domini* CCC *octogesimo quinto.*

*Titulus ecclesiæ beati Cypriani martiris virdunensis dioc. ordinis sancti Benedicti. — Oramus pro vestris, orate pro nostris. Animæ omnium fidelium per misericordiam Dei sine fine requiescant in pace. Amen. Titulus (rotulus) iste fuit aput nos anno Domini* Me. CCCmo. *obtuagesimo quinto. Scriptum aput nos die ultima mensis maii.*

*Titulus iste fuit præsentatus apud nos fratrum hermittarum sancti Augustini doctor. anno Domini* M. CCCo. *ottuagesimo quinto.*

*Titulus iste fuit apud fratres minores virdunenses anno Domini* Me. CCCo *octoagesimo quarto, ultima die mensis decembris. — Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ omnium fidelium per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.*

*Titulus sororum minorissarum virdunancium ordinis sanctæ Claræ. Anno Domini* Me. CCCo. *octogesimo quarto, ultima die mensis decembris. Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ omnium fidelium per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.*

*Rotulus iste fuit apud nos fratrum ordinis heremitarum sancti Augustini conventus virdunensis. Anno Domini* Mo. CCCo. LXXXIIIIo. *ultima die mensis decembris. Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ omnium fidelium per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.*

*Titulus ecclesiæ sancti Agerici virdunensis ordinis sancti Benedicti. — Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ eorum et omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen. Iste rotulus fuit apud nos anno Domini* Mo. CCCe. LXXXIIIIo. *ultima die mensis decembris.*

*Titulus ecclesiæ sancti Mauri virdunensis ordinis sancti Benedicti. — Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ eorum et animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.*

*Titulus ecclesiæ sancti Vicoris virdunensis ordinis sancti Benedicti. — Orate pro nostris. Oramus pro vestris. Animæ eorum et animæ omnium fidelium defunctorum*

1. Voyez, sur les *tituli*, notre note afférente au no 12.

*per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen. Iste rotulus fuit apud nos anno Domini* M°. CCC°. LXXXIIII°. *prima die mensis.*

(SANDERUS, n° 14. F.)

## N° 102. — D. 3. 38.

COLLECTARIUM SINE CAPITULIS IN QUO ETIAM TRADITUR FORMA INDUTIONIS ET PROFESSIONIS MONACHI, ET FORMA INUNGENDI INFIRMUM.

**In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc gaufré. Écriture à 2 colonnes du xv° siècle. 141 feuillets, de 24 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, dont quelques-unes ornées et rehaussées d'or. Réglé à l'encre rouge. Saint-Amand.**

Ce beau manuscrit renferme un calendrier, dont chaque mois est surmonté de deux des vers latins qui suivent, et que l'on trouve aussi dans le manuscrit précédent :

Prima dies mensis. et septima truncat ut ensis.
Prima dies jani sansit tropicus scorpionus.

*

Quarta subit mortem. prosternit tertia fortem.
Mense nume in medio sol constat sidere aquarii.

*

Tercia mandentem disrumpit. quarta bibentem.
Procedunt duplices in marcia tempora pisces.

*

Denus et undenus. est mortis vulnere plenus.
Respicis. aprilis. aries frixee kalendas.

*

Tercius occidit. et septimus ora relidit.
Maius agenorei miratur cornua tauri.

*

Denus pallescit. quindenus federa nescit.
Junius equatos celo videt ire laconas.

*

Tredecimus mactat julii. decimus labefactat.
Solstitio ardentis cancri fert julius austrum.

*

Prima necat fortem. sternitque secunda cohortem.
Augustum mensem leo fervidus igne perurit.

*

Tercia septembris. et denus fert mala membris.
Sydere virgo tuo bachum september opimat.

*

Tercius est letum. decimus dat mortis acetum.
Equat et october sementis tempore libram.

*

Scorpius est quintus. et tercius est nece cinctus.
Scorpius hibernum preceps jubet ire novembrem.

Septimus exsanguis. virosus denus ut anguis.
Terminat architenens medio sua signa decembri [1].

Dans ce calendrier figurent presque tous les saints honorés d'un culte particulier dans le nord de la France. A la suite on trouve des litanies, où figurent également les saints le plus en vénération dans nos contrées.

On admire, au recto du folio 23, un magnifique encadrement qui entoure toute la page de fleurs, de fruits et d'oiseaux, avec des armoiries en haut et en bas. Les armes du haut de la page sont celles de l'abbaye de Saint-Amand : parti, à senestre d'or à une demi-aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules; à dextre d'azur semé de fleurs de lis de sable. Cet écusson est traversé extérieurement par une crosse d'or placée en avant. Quant au blason inférieur, il est d'azur à la croix pattée d'or, soutenue d'un poisson de même posé en fasce. Ces armes sont celles de Pierre Quicque, 67e abbé de Saint-Amand, plus tard évêque de Tournai. L'écusson est accompagné de deux passe-partout : dans l'un, les initiales P. Q. de l'abbé; et dans l'autre, le millésime 1489.

Disons enfin que, sur la couverture intérieure, on trouve l'annotation suivante : *Erueque me fecit.*

(SANDERUS, n° 16. H.)

## N° 103. — B. 6. 117.

MANUALE COLLECTARUM ET AGENDORUM IN INDUTIONE ET PROFESSIONE MONACHI, IN UNCTIONE INFIRMI ET SEPULTURA, ETC.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en parchemin. Belle écriture minuscule gothique à longues lignes du xve siècle. 98 feuillets, de 12 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, avec arabesques et filigranes. Saint-Amand.

Ce volume, à l'usage journalier de l'abbaye de Saint-Amand, contient des litanies où se trouvent particulièrement invoqués les saints et saintes le plus en honneur dans nos contrées.

(SANDERUS, n° 22. O.)

## N° 104. — A. 6. 3.

COLLECTARIUM JUXTA CONSUETUDINEM UNIONIS BURSFELDENSIS.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en maroquin noir gaufré; huit coins de cuivre, e restes d'anciens fermoirs. Très-belle écriture minuscule gothique à longues lignes des premières année

1. Pour l'intelligence de ces vers et autres semblables, voyez notre Appendice, n° XVII.

du XVI[e] siècle, 139 feuillets, de 22 lignes à la page. Réglures à l'encre jaune et piqûres. Rubriques en lettres rouges. Initiales à chaque page, grandes, moyennes et petites : les petites sont d'environ un demi-pouce, les moyennes d'un pouce, et les grandes de deux pouces carrés; toutes sur un fond alternativement jaune, rose ou bleu : sur fond rose, initiale en or, intérieur azur; sur fond jaune, initiale blanche; sur fond azur, initiale en or, intérieur rose. Les grandes sont de plus accompagnées de fleurs, figurines et dessins, quelquefois sur un fond vert. Saint-Amand.

Ce volume est un vrai chef-d'œuvre de calligraphie. On y remarque, aux folios 16, 40, 56 et 75, quatre encadrements de toute beauté, et du travail le plus délicat et le plus fini : le premier, sur fond d'or, est enrichi de quinze oiseaux, huit fleurs, raisins et fraises; le second, sur fond d'or, porte un oiseau, un papillon, trois mouches, trois chenilles, un escargot et treize fleurs assorties; le troisième, sur fond d'or, présente trois oiseaux, deux mouches, un ours tenant un écusson avec crosse abbatiale, un aigle ou faucon tenant un autre écusson dans la moitié duquel est également une crosse; entre ces deux écussons un paon dont la queue est déployée[1]; le quatrième encadrement est rouge et azur par bandes diagonales : on y voit des fleurs et des fruits, un cœur, et deux branches d'arbre formant un X.

Les trois premiers feuillets, à deux colonnes de trente-six lignes, renferment des notions sur le calendrier et les fêtes mobiles (ère dominicale, nombre d'or, *ab anno domini M. V[c]. J.*)

Les feuillets 4 à 12 contiennent un calendrier.

F° 113 verso : *Incipit officium recipiendi novicium ad habitum noviciatus.*

F° 119 recto : *Exhortationes beati Anselmi canthuariensis episcopi ad fratrem moriturum*. Ces exhortations sont suivies du cérémonial d'enterrement, avec quelques pages contenant du plain-chant. *Voyez*, sur saint Anselme, abbé du Bec et archevêque de Cantorbéry, né dans la ville d'Aouste en 1034, et mort en 1109, l'*Hist. lit. de la France*, t. IX, p. 398 et suiv.

(SANDERUS, n° 15. G.)

## N° 105. — A. 1. 20.

LECTIONALE VETUS.

Très-grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII[e] siècle. 176 feuillets, de 34 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges, vertes ou bleues, dont la plupart sont ornées de dessins, d'arabesques et d'animaux, et dont quelques-unes présentent les portraits en pied de divers saints, rehaussés d'or. Saint-Amand.

1. L'écusson de gauche porte d'or à une demi-aigle éployée de sable, parti à dextre de gueules à la croix abbatiale d'or posée en pal et tournée à droite; support, un aigle au naturel.

Celui de droite est d'argent à trois lions de sable lampassés de gueules, accompagnés en pointe d'un balai d'or posé en bande; support, un ours de sable muselé et attaché d'argent.

Les premières armoiries sont celles de l'abbaye de Saint-Ghislain, avec cette différence que la partition de gueules à la crosse d'or a pris la place d'un *semé de franc*; c'est une innovation du XV[e] siècle, laquelle n'a pas eu de durée.

Les secondes appartiennent à quelque abbé de cette maison; je n'ai pas de certitude sur son identité; cependant je crois pouvoir les attribuer à Quentin Benoist (1494 à 1528), avec d'autant plus de raison que c'est lui qui introduisit la réforme de Bursfeld dans sa maison. L'aigle et l'ours sont les animaux consacrés par la tradition à saint Ghislain. (*Note de M.* CELLIER.)

Les initiales les plus remarquables de ce manuscrit sont celles des feuillets 1, 59 (D, au milieu duquel le portrait de saint Jean-Baptiste avec l'agneau portant la croix), 76 (I, formé par le portrait en pied de saint Jacques), 79 (P, offrant en pied un personnage tout à fait fantastique), 89 (O, sujet tiré du Cantique des Cantiques, présentant l'époux et l'épouse, Jésus-Christ et l'Église), et 132 (I, formé par le portrait en pied de saint Martin, sous lequel un diable ailé dont la queue est un serpent : le diable tient de la main gauche la tête de ce serpent, qui, lui passant de derrière entre les jambes, a l'aspect d'un membre viril; et de la main droite il tire le bout de la crosse épiscopale du saint).

(SANDERUS, n° 10. A.)

## N° 106. — A. 5. 39.

RESPONSORIALE VETUS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Écriture minuscule gothique à longues lignes du XV° siècle. 277 feuillets, de 12 lignes à la page et 12 portées de plain-chant. Grandes initiales bleues sur fond rouge avec filigranes. Initiales dans le texte à l'encre noire, mais accompagnées de fioritures, d'ornements et souvent de figurines. Réglures et piqûres. Saint-Amand.

(SANDERUS, n° 25. R.)

## N° 107. — A. 5. 2.

RESPONSORIALE ANTIQUUM.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton. Écriture minuscule à longues lignes du XII° siècle. 191 feuillets, de 16 lignes à la page avec 16 portées de musique. Grandes initiales rouges et vertes avec quelques filaments. Réglures et piqûres. Un peu avarié par vétusté. Saint-Amand.

Ce volume et le précédent ont été souvent compulsés par le R. P. L. Lambillotte, supérieur de Brugelettes et auteur d'un ouvrage tout récent intitulé : *Antiphonaire de saint Grégoire, fac-simile du manuscrit de Saint-Gall.* Paris, veuve Pousielgue, 1851, in-4° avec figures.

(SANDERUS, n° 17. I.)

## N° 108. — A. 6. 20.

MISSALE.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'ancien fermoir. Écriture minuscule à longues lignes du XII° siècle. 176 feuillets, de 26 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et vertes, dont 3 sont ornées, sur fond vert, rehaussé d'or. Saint-Amand.

Les six premiers feuillets de ce missel contiennent un calendrier, où sont rappelés d'une manière spéciale presque tous les saints particulièrement honorés

dans le diocèse de Cambrai. La fête de saint Éloi y est indiquée au 25 juin, mais d'une écriture plus récente. On n'y trouve point la fête de saint Henri, quoique ce saint fût en grande vénération dans ce diocèse ; ce qui nous fait reporter ce manuscrit aux premières années du XII[e] siècle.

(SANDERUS, n° 23. P.)

## N° 109. — A. 7. 41.

MISSALE.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau noir; restes d'ancien fermoir en cuivre. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII[e] siècle. 269 feuillets, de 39 et 30 lignes à la page. Initiales alternativement rouges, vertes et bleues. Provenance?

Nous ne saurions indiquer la provenance de ce manuscrit ; mais il a une origine étrangère ; car, dans les litanies qu'il renferme, on ne trouve ni le nom de saint Amand, ni celui de la plupart des saints vénérés dans nos contrées, tandis qu'on y voit bon nombre de saints et saintes honorés dans les pays du nord de l'Europe, et notamment en Angleterre, tels que saint Patrice, saint Édouard, roi et martyr, saint Cuthbert, saint Dunstan, saint Aldelme, saint Oswald, roi et martyr, saint Edwin et saint Adelwolde, saint Edmond, roi et martyr, saint Kénelme, saint Thomas de Cantorbéry (ce dernier écrit d'une main plus récente). Il est vrai qu'on y trouve le nom de saint Landelin, mais ce nom a été écrit à une époque plus rapprochée de nous. On lit, au 17 de juillet, en lettres bleues, rouges et vertes, le vers suivant :

*Occidit absque dolis Kenelmus fraude sororis* [1].

En tête de chacun des mois de ce calendrier (sauf ceux de janvier et février, occupant le premier feuillet, dont le haut a subi une regrettable mutilation), on lit un des vers suivants [2] :

Primus mandentem. dirumpit quarta bibentem.
Denus. et undenus est mortis vulnere plenus.
Tertius occidit. et septimus ora relidit.
Denus pallescit. quindenus federa nescit.
Tredecimus mactat. julii denus labefactat.
Prima necat fortem. perditque secunda cohortem.
Tertia septembris. et denus fert mala membris.
Tercius. et denus est sicut mors alienus.
Scorpius est quintus. et tercius est nece cinctus.
Septimus ut sanguis virosus. denus ut anguis.

La moitié supérieure du f° 7 est enlevée, peut-être à cause d'une miniature qui s'y trouvait.

Les feuillets 7 à 24 renferment les 150 psaumes avec les 6 cantiques qui les

1. Voyez, sur l'histoire et le martyre de ce jeune saint Kénelme, les Bollandistes, sous la date du 17 juillet.
2. Pour l'intelligence de ces vers et autres semblables, voyez notre Appendice, n° XVII.

suivent. Chaque verset, terminé ou non, occupe une ligne et s'ouvre par une capitale alternativement rouge, bleue ou verte.

Au f° 25 recto, les litanies dont nous avons parlé plus haut.

Aux feuillets 260 et 261 se trouvent trois colonnes de plain-chant-musique.

## N° 110. — A. 3. 25.

MISSALE.

Gros in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; traces d'ancien fermoir. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV<sup></sup>e siècle. 344 feuillets, de 30 et 32 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, dont quelques-unes rehaussées d'or et ornées de fleurs de lis; quelques pages entièrement encadrées de légères arabesques. Saint-Amand.

Les feuillets 1 à 6 contiennent un calendrier, où figurent surtout les saints spécialement vénérés dans nos contrées.

Les feuillets 106 à 115 renferment du plain-chant (*Préfaces* et *Pater*).

Les feuillets 117 à 136 sont un imprimé sur papier à longues lignes, et contiennent, indépendamment de deux gravures noires, le *Kyrie eleïson*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo* et des *Préfaces*.

Le vélin et le manuscrit recommencent au f° 137, dont le verso nous offre une miniature occupant toute la page et représentant Jésus-Christ crucifié. Au pied de la croix, et debout, se tiennent la Vierge et saint Jean. Aux quatre coins du riche encadrement entourant ce tableau, se trouvent les quatre animaux symboliques, c'est-à-dire l'homme, l'aigle, le lion et le bœuf, tenant chacun une banderole qui porte le nom d'un des quatre évangélistes [1]. Ces quatre symboles sont tous sur un fond d'or, tous ailés avec nimbe en disque autour de la tête [2].

1. Ils sont ainsi disposés :

| | |
|---|---|
| *Homme.* | *Aigle.* |
| *Lion.* | *Bœuf.* |

Voyez, sur cet arrangement, la note 2 ci-dessous, et aussi dans notre Appendice le n° III.

2. « Un évangéliaire in-f°, provenant de la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle il avait été donné en 1379 par Charles V, contient ces vers, qui résument les explications données à toutes les époques du moyen âge de ces attributs mystérieux :

Quatuor hæc Dominum signant animalia Christum :
Est *homo* nascendo, *vitulus*que sacer moriendo,
Et *leo* surgendo, cœlos *aquila*que petendo.
Nec minus hos scribas animalia et ipsa figurant.

« Ainsi les attributs figurent, comme dit le dernier vers, et le Christ et les évangélistes. Dans saint Matthieu, Jésus naît comme un homme; il meurt comme une victime du sacrifice dans saint Luc; il ressuscite comme un lion dans saint Marc; et il monte au ciel avec l'aigle de saint Jean. Comme attribut des évangélistes, l'homme figure saint Matthieu, qui raconte surtout la vie mortelle du Christ, et commence par la généalogie; le bœuf, saint Luc, qui s'attache à la passion, et raconte d'abord la vision du prêtre Zacharie; le lion, saint Marc, qui fait entendre les rugissements de sa voix sauvage (*Marcus frendens ore leonis*, disent les symbolistes du XIII[e] siècle), ou qui rugit avec saint Jean-Baptiste dans le désert; l'aigle, saint Jean, dont la parole est ailée et monte toujours au ciel comme pour regarder la divinité face à face. L'homme est ordinairement remplacé par un ange, comme attribut de saint Matthieu, et le veau de

On lit, f° 215 recto : *Sequitur ordo missarum votivalium.* Cette partie du manuscrit est d'une autre écriture, de 32 lignes à la page, sur vélin plus fort et plus blanc.

F° 239 recto : *Incipiunt festivitates sanctorum.* Ici reprend l'écriture première, de 30 lignes à la page.

Entre les feuillets cotés au crayon 341 et 342, il a été coupé et enlevé 12 feuillets cotés à l'encre CVI à CXVII.

Le dernier feuillet, qui devrait être coté au crayon 345, a été presque totalement déchiré.

Le feuillet de garde final nous offre un fragment d'une charte à très-longues lignes, où il est question des Églises de Cambrai et de Tournai, et où on lit ces mots : *Dilecto filio Francisco Bernardi de Medicis dico Florentin.* —Nous le reproduisons dans notre Appendice, sous le n° VI.

(SANDERUS, n° 29. W.)

## N° 111. — A. 2. 13.

MISSALE.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 340 feuillets, dont I à CCI cotés en rouge; 1 à 18 cotés au crayon; et I à CXXI cotés à l'encre noire; 34 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Lettres torneures alternativement rouges et bleues. A chaque grande fête, une miniature or et couleur avec prolongement de filigranes en forme d'antennes. Restes d'anciens fermoirs en cuivre. Saint-Amand.

Le 2° feuillet verso offre la notice suivante, écrite à longues lignes, en minuscule diplomatique de forme gothique :

*Chest ly obys vegilles et messe de requiem. Acorde par monsegneur labbe et couvent de leglise saint Amand. enpeule. A feu sire Jehan Olivier pretre. a son tamps clerc et secretaire de leditte eglise. Liquel determina lame par trespas au* IIII° *jour de julet lan* XIIII° *et* XXVI. *Pour lequel obyt faire ou cuer de ledite eglise cescun an atous jours perpetuelement. Audit* IIII° *jour de juillet ou au plus pries que faire se pora selonc*

l'évangéliaire de Charles V par un bœuf, comme attribut de saint Luc. La place que ces attributs et les évangélistes doivent occuper est celle-ci, en ligne ascendante, de bas en haut : le bœuf, le lion, l'aigle, l'ange. Le bœuf, le plus lourd et le plus grossier, est en bas; l'ange, nature toute spirituelle, s'envole au sommet. Dans les angles d'un carré, comme on les met très-souvent, les attributs des évangélistes doivent être constamment placés dans cet ordre hiérarchique : en haut, l'ange est à droite et l'aigle à gauche; en bas, le lion est à droite et le bœuf sous l'aigle. Quand cet ordre n'est pas suivi, il y a erreur. Cependant, on n'a pas toujours été d'accord, ni sur la place à leur donner, ni sur l'application spéciale qu'on en devait faire à chacun des évangélistes. Saint Irénée (*Traité contre les hérétiques*, liv. III, chap. II) donne l'aigle à saint Marc et le lion à saint Jean. Saint Athanase (*Synopsis scripturæ*, t. II, page 155) attribue le bœuf à saint Marc et le lion à saint Luc. Saint Augustin (*De consensu evangelistarum*) applique le lion à saint Matthieu et l'homme à saint Marc. Mais saint Ambroise et saint Jérôme (*Adv. Jovian.*, liv. I; *In Ezech.*, ch. I; et dans la préface sur saint Matthieu) attribuent les symboles évangéliques comme on le fait généralement, et dans l'ordre qui est le plus communément adopté. M. Gabriel Peignot a écrit une dissertation sur ce sujet; elle est insérée dans le premier volume des Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. » (DIDRON, *Manuel d'Iconographie chrétienne*, note, page 307.)

*lordenanche de ledite eglize. Ledit sire Jehan donna a ledite eglize* XXX *sols* X *den. parsis de rente perpetuelle. que li devoit chacun an leglize dessudite sur le maison terre et bosquet duheaulme gis devant lattré saint martin. Desquelx.* XXX *sols* X *den. parsis serount delivres par lostelier ou recepeur de ledite eglise. Au jour dudit obyt. Alepitanche du couvent.* XX *sols parsis. Au cantre de leglise.* XII *den. parsis et au mestre du moustier* XII *den. parsis. Et le remanant de ledite somme. cest assavoir.* VIII *sols* X *den. parsis demora au pourfit de ledite eglise pour che queliceus enquoy ledit sire Jehan Olivier estoit pour ledite rente aloffisce de lostellerie sera abolis.*

*Item donna a ledite eglize toute lordenance quil avoit fait faire a le capielle du sepulcre batue ou bouge dudit monastere tant engourdines draps nappes dautel comme en calisce platine pochouns custode amettre les oistes daute mesel casure et aultres aournemens appertenans aycelle capielle.*

*Item medonna a ledite eglise tous noel pour en user au grant autel tant que poray durer. et au plaisir de mesdits segneur abbe et couvent affin que soilt memore de my au pourfit de lame du trespaset.*

*Item donna lydis sire Jehans en aide de paver le bouge de legrande eglize desudit et monastere.* XX. *lb. et sans pluiseurs aultres biens fais quil fist enson vivant de quoy il nest nulles mention en che present.*

*Requiesquat in pace. Amen.*

Les feuillets 3 à 8 contiennent un calendrier, dont chaque mois est précédé des vers par nous relevés sous le n° 102.

Le verso du feuillet CXXIIII est tout rempli par une grande miniature, représentant Jésus-Christ sur la croix; à ses pieds la Vierge et saint Jean debout, et entre eux un petit enfant agenouillé; tête de mort et ossements étendus à terre. Aux quatre coins les quatre animaux symboliques, tous ailés, et portant sur une banderole le nom des quatre évangélistes. Ils sont ainsi disposés :

| | |
|---|---|
| Aigle<br>Jean. | Ange<br>Matthieu. |
| Lion<br>Marc. | Bœuf<br>Luc. |

Voyez, sur cet arrangement, la note qui s'applique à notre n° 110, et aussi, dans notre Appendice, le n° III.

Les feuillets cotés 9 à 18 au crayon contiennent des *Préfaces*, le *Pater*, le *Gloria in excelsis*, l'*Ite missa est*, le tout avec plain-chant, et sur 10 lignes à la page.

Dans la seconde partie du volume, celle foliotée à l'encre noire, on trouve dans le texte, à la première ligne de plusieurs pages, des capitales noires accompagnées de traits et de figurines grotesques.

Le volume se termine par une pièce formant quatre colonnes et demie, de 47 lignes à la page, et portant pour rubrique en lettres rouges : *Soliloquium anime peccatricis rememorantis beneficia Dei omnipotentis*. En voici les premiers et les derniers mots : « Benedictus Deus et pater Domini nostri Jesu, etc. Pater

« misericordiarum et totius consolationis qui consolaris nos in omni tribulatione « nostra.... Sit tibi benignissime Jesu cum Deo patre et sancto spiritu sanctæ et « individuæ trinitati gloria et gratiarum actio, honor et imperium in secula secu-« lorum. Amen. »

(SANDERUS, n° 26. S.)

## N° 112. — A. 7. 23.

MISSALE.

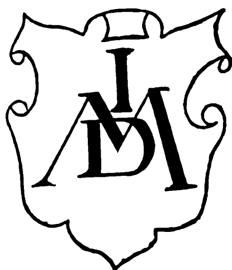
In-4° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à longues lignes du XVI° siècle. 94 feuillets cotés au crayon [1], de 22 lignes à la page, et quelquefois de 17 seulement en plus gros caractères; quelques pages de plain-chant (7 lignes à la page). Capitales or et couleur, sur un fond tantôt rouge, tantôt bleu, vert ou or, d'une remarquable fraîcheur. Plusieurs encadrements très-curieux par leur composition, et par les animaux et personnages fantastiques qu'on y trouve. Saint-Amand.

On remarque sur le 1er feuillet recto un encadrement d'or, sur le fond rouge duquel on lit :

1542.

PATR*I*S *I*OANN*I*S PRÆFECT*I*
BARR*I*S*I*ENS*I*S. SCR*I*B*I*TVR
E*L*NONE *M**I*SSA*LI*S RITE
*LI*BE*LL*VS. *L*AT*I*VS AS-
PERSO NOSTR*I*S *I*N *V*ER-
S*I*B*V*S ANNO.

Sous ces six lignes qui forment trois vers hexamètres, et dont les lettres numérales offrent le millésime de 1542, est une couronne à feuilles vertes et fruits rouges, garnie de rubans lilas, dans l'intérieur de laquelle une sorte d'écusson à fond d'or, où l'on voit ces trois lettres enchevêtrées :



Le recto du 2me feuillet est tout rempli par un joli écusson nous offrant les armes de Georges d'Egmond, telles que nous les avons décrites en notre n° 2,

1. Cette pagination au crayon a été faite par nous pour constater le nombre et l'ordre actuel des feuillets de ce manuscrit, et par conséquent sans avoir égard à la lacune qu'on remarque au commencement du volume, où les feuillets II, III, IV et V ont été enlevés.

d'après les indications de M. Cellier; au dessous, une banderole fond lilas, sur laquelle est écrit en lettres d'or : *Pietatem exerce*[1]; puis, au dessous, à l'encre : 1543.

Le 3[e] feuillet (premier du texte) est entouré d'un encadrement de fleurs, de fruits et d'animaux. On lit au haut de la page : *Præpositurœ Amando-Cortracensis.* On lit dans les marges de ce même feuillet (recto et verso), mais d'une main plus récente : *M. Jacot Spriet. Jacobus Spriet demeurant a la prevotez de St Amand a lezalez Courtray vous aurez sur vostre cu. Je vous renvoie la calot de Dom Benoit, je vous prie de men dire de nouvelle. Monsieur vostre tres humble serviteur Jacques de Cranes Crannes.*

Au verso du 93[e] feuillet, fleuron pareil à celui du premier quant au dessin, mais dans lequel on lit, également en lettres capitales, les deux vers suivants écrits sur cinq lignes :

EXVLTA SENIOR TVVS HIC PREFECTE LIBELLVS
SCRIBAE AFFERT REQVIEM. SOTERI GRATIA NOSTRO.
1542

vers dont les lettres numérales offrent en effet le millésime de 1542.

Au dessous, et sur une banderole à fond blanc liseré de rouge : *Nil veritate prestantius.*

Ce volume a dû être écrit sous les yeux et d'après les ordres de Georges d'Egmond, 71[e] abbé de Saint-Amand. Il ressemble beaucoup, du moins quant aux grandes initiales, ornées, dorées et coloriées, à la magnifique Bible dont nous avons parlé plus haut, sous le n° 2, et que nous savons avoir été confectionnée par les ordres du même abbé Georges d'Egmond.

(SANDERUS, n° 27. T.)

## N° 113. — A. 7. 37.

MISSALE PARVUM AC PORTATILE.

Petit in-4° sur très-beau vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, frappé de fleurs de lis, doré sur tranches, avec traces d'anciens fermoirs. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV[e] siècle. 85 feuillets, de 24 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, dont quelques-unes rehaussées d'or. Plusieurs pages richement encadrées de fleurs, fruits, oiseaux et écussons, en partie enlevés. Le texte n'a souffert qu'en un seul endroit de cette mutilation des encadrements : c'est au f° 63, presque entièrement enlevé. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

On lit au bas du f° 82 recto ces mots écrits en lettres rouges, sauf le millésime qui est en noir, mais de la même main que le texte : *Rescripsit frere piere dehscanaffle che livre ychi. pour alixandre du Boquiel. lan mil.* CCCC. LXXXIII.

1. Cette devise était, si nous en croyons Dom Landelin Delacroix (*Relatio historica abbatum monasterii elnonensis*, p. 129), celle de Georges d'Egmond, 71[e] abbé de Saint-Amand. Voici, en effet, ses propres paroles : « Et ut symbolum suum non inutiliter (*pietatem exerce*) exponeret, pauperum pater merito « appellatus, quos in ærumnis et miseriis diligenter pavit. »

Les 7 dernières pages, d'une écriture plus récente, finissent par ces mots écrits en rouge : *Orate pro scriptore peccatore. Anno domini millesimo* v$^{c}$ xlvj.

(SANDERUS, n° 28. V.)

## N° 114. — A. 6. 2.

MISSALE CUM NOTULIS.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau ; restes de coins et de fermoir en cuivre. Écriture minuscule à 2 colonnes du XIII$^{e}$ siècle. 191 feuillets, de 30 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, dont quelques torneures. Saint-Amand.

Les feuillets 1 à 6 contiennent un calendrier, dont chaque mois est précédé de l'un des vers déjà cités, pour l'intelligence desquels voyez notre Appendice n° XVII. Il n'offre, du reste, rien de particulier, si ce n'est qu'on y lit, d'une écriture plus récente, à la date du 2 avril : *Obiit domina Johanna regina franciæ pro qua debemus plenum officium.*

Ce manuscrit présente presque à chaque page une notation musicale qui a été souvent consultée par M. de Coussemaker et le R. P. Lambillotte.

On y remarque aussi deux initiales sur un fond d'or, et une grossière miniature représentant Jésus sur la croix ; à ses pieds la Vierge et saint Jean ; au-dessus le soleil et la lune.

Depuis le f° 176 jusqu'à la fin, écriture à 2 col. de 15 lignes, ou 15 portées musicales à la page. Cette notation s'applique au *Kyrie eleison*, au *Gloria in excelsis*, au *Sanctus*, à l'*Agnus Dei* et à plusieurs hymnes et proses.

Le volume se termine par le feuillet 191 ; mais on voit que la fin manque. Les derniers mots de ce feuillet sont : *Vos o Micha* (hymne ou prose intitulée « de « Sancto Michaele archangelo »).

(SANDERUS, n° 24. Q.)

## N° 115. — A. 7. 28.

MISSALE ET COLLECTARIUM.

Petit in-4° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en maroquin gaufré ; doré sur tranches ; deux fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV$^{e}$ siècle. 200 feuillets, de 27 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges ou bleues, dont quelques-unes historiées et rehaussées d'or. Dix superbes encadrements aux f$^{os}$ 5, 27, 37, 49, 51, 52, 62, 82, 102 et 129. Provenance ?

L'origine de ce manuscrit nous est inconnue. Nous savons pourtant qu'il a appartenu à Fr. Sylvius, ou Du Bois, dont nous avons parlé sous le n° 83 ; car nous lisons en tête du 1$^{er}$ feuillet recto : *F. Sylvius*, 1614. Nous trouvons aussi, au bas du f° 119 recto, le nom d'un autre propriétaire de ce volume : *Sum Anthonii Marissal. Spes mea Xps.*

Indépendamment des encadrements dont nous avons parlé plus haut, on trouve aux mêmes pages d'assez jolies miniatures, dont la plus remarquable est celle du f° 51 verso qu'elle remplit entièrement. Elle représente Jésus crucifié entre les deux larrons. Au pied de la croix sont 10 personnages, parmi lesquels la Vierge et saint Jean. Entre le bon larron et Jésus-Christ se déroule une banderole où on lit : *Memento mei domine dum veneris in regnum tuum.* Entre le Christ et le mauvais larron, une autre banderole qui porte ces mots : *Vere filius Dei erat iste,* mots prononcés par un des personnages qui sont au pied de la croix. Les deux larrons ont les yeux couverts d'un bandeau. Tous deux ont les genoux fendus horizontalement à la rotule; le mauvais larron a les jambes repliées sous les cuisses. Autour de cette miniature, très-riche encadrement, dans lequel 3 anges ailés recueillant dans des calices le sang qui sort des mains, des pieds et du côté du Christ. Au bas, un écu dont les armoiries ont disparu avec le temps.

Les autres miniatures sont relatives, f° 5, à l'office de saint André, apôtre; f° 27, à l'Assomption de la Vierge; f° 37, à la dédicace d'un autel; f° 62, à la Nativité du Seigneur; f° 82, à la Sainte Trinité; f° 102, à l'Ascension du Seigneur; f° 129, au premier dimanche de l'Avent.

## N° 116. — A. 2. 12.

MISSALE SECUNDUM CONSUETUDINEM UNIONIS BURSFELDENSIS.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; doré sur tranches; restes de fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. 232 feuillets, cotés en rouge et en chiffres romains; plus, 21 feuillets, dont 6 en tête et 15 au milieu du volume, cotés au crayon. 32 lignes à la page. Toutes les initiales (grandes, moyennes et petites) en or sur un fond alternativement rouge ou bleu, et quelquefois dans un cadre rouge à fond bleu, ou bleu à fond rouge. Plusieurs grandes initiales, couleur blanche sur un fond d'or, accompagnées de fleurs, de fruits, d'insectes et d'oiseaux. Réglures à l'encre rouge. Saint-Amand.

Les six premiers feuillets de ce beau volume sont occupés par un calendrier. On y lit, mais d'une écriture plus récente, à la date du 4 octobre : *Francisci conf., co.;* à la date du 5 du même mois : *Placidi sociorumque ejus, duplex majus;* et à la date du 7 novembre : *Patraliæ virginis et martiris, co.*

Le feuillet coté 1 en rouge présente un magnifique encadrement, fond d'or, rempli de fleurs, de fruits, d'oiseaux et de papillons. Au bas et dans l'intérieur de ce cadre deux écussons[1]. Sous une rubrique de cinq lignes en lettres rouges, le missel commence par ces mots : *Ad te levavi animam meam,* dont l'initiale A forme une très-jolie miniature, où l'on voit le roi David à genoux. Un arbre d'or brisé compose cette initiale; on voit, au fond de ce petit tableau, une ville et un paysage.

Les feuillets cotés CXXXV et CXXXVI sont d'une autre écriture, et renferment : *Oratio divi Ambrosii ante sanctam communionem devotissima.*

1. Les mêmes que ceux décrits sous le n° 104, dans la note de M. Cellier.

Au milieu du volume se trouvent quinze feuillets, cotés au crayon 7 à 21, écrits à longues lignes, de 8 et 19 à la page, et présentant le *Kyrie eleison*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*, des *Préfaces*, et le *Pater* avec plain-chant. Il s'y trouve une page entourée d'un très-riche encadrement orné, sur un fond d'or, d'arabesques, fleurs, fruits, chenille, papillon, mouche et oiseau, mais sans armoiries.

Tous les ornements de ce manuscrit sont de la même époque, du même style, et peut-être aussi du même artiste que ceux qui décorent le *Miroir d'humilité* dont nous parlerons plus loin (n° 231).

Ce manuscrit n'est point repris dans le catalogue de Sanderus, ce qui prouve qu'il n'est parvenu que plus tard à l'abbaye de Saint-Amand.

C'est sans doute à ce volume que fait allusion D. Landelin Delacroix, religieux de Saint-Amand, quand, dans sa *Relation historique*, dont nous parlerons plus bas (voyez n°s 480 et 481), il dit, page 131 : *Tum vigebat in dicto monasterio observantia congregationis bursfeldensis quæ a quinquaginta annis ibidem introducta et admissa erat, cui etiam congregationi adunatum erat monasterium, ut demonstratur* ex ipso missali quo utebatur dictus præsul (quod superest) *ad dicendam missam secundum dictæ congregationis usum apud nos receptum, qui ad annum* 1671 *observatus est dum monachi elnonenses assumpserunt officium romano-benedictinum Pauli quinti jussu editum.* — (Voyez, plus loin, les n°s 129, 130 et 136.)

## N° 117. — A. 6. 1.

MISSALE SECUNDUM OBSERVANTIAM BURSFELDENSEM.

In-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; dos récent, sur lequel on lit la date de 1533. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XVIe siècle. 190 feuillets de 38 à 44 lignes à la page. Réglures partie en rouge, et partie à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges et bleues, dont quelques-unes ornées et rehaussées d'or. Saint-Ghislain.

Les 6 premiers feuillets sont occupés par un calendrier, rappelant surtout les saints du pays. Il manque le mois de décembre et le commencement du missel, soit deux feuillets.

On lit au f° 190 recto : *Istud missale scripsit et complevit frater franciscus Bilet sacerdos professus hujus monasterii sancti Gisleni in cella obedientiæ merito anno domini* 1533. *Orate pro eo.*

Vers la fin du volume (f° 180) on rencontre trois feuillets de papier, en tête du premier desquels on lit : « Missa ad honorem B. Virginis Mariæ pro mulie-« ribus in partu laborantibus. » Au bas de cette messe, qui nous paraît être d'une impression xylographique, on lit en lettres rouges : *Pour Monsieur le Thresorier. Actum* 1591, 14 *aug.* — Puis, sur la même page 181, mais en minuscule diplomatique de forme gothique, une colonne relative à l'office de saint Placide et de ses compagnons.

## N° 118. — A. 7. 26.

PROCESSIONALE ELNONENSIUM.

In-4° sur papier, relié en veau noir. Sur l'un des côtés de la couverture, fleuron doré, dans lequel le portrait en pied de saint Amand, en costume d'évêque, avec l'exergue : *Sanctus Amandus;* au-dessus de ce fleuron : *D. Hermannus;* au dessous : *Hertanius;* sur l'autre côté, même fleuron, avec les mots : *morimur,* au-dessus; et *orimur.* 1597, au-dessous. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVIe siècle. 268 feuillets, de 15 à 27 lignes à la page. Initiales noires, mais ornées de fleurs et de serpents, formant des entrelacements assez bizarres; quelques gravures intercalées; beaucoup de plain-chant.

Saint-Amand.

Voici le titre que présente le 1er feuillet : *Processionale Elnonensium quinquepartitum, hoc est libris quinque digestum, quorum primus collectas consecratorias cum suis antiphonis; alter officium de tempore; tertius collectas ordinarias; quartus officium de sanctis; quintus denique officium exhibendum infirmis ac defunctis complectitur. Scriptum autem est hoc opus in monasterio elnonensi anno* 1597, *mense octobri ad majorem dei omnipotentis virginisque matris gloriam, ipsiusque cœnobii utilitatem.*

*F. Hermannus Hertanius. Morimur. Orimur. Nemo sine nævo.*

Les 10 premiers feuillets renferment quelques recherches historiques sur l'origine des processions. Puis se trouve intercalé un grand écusson colorié, présentant au bas pour devise : *Ma pensée est telle;* et sur les côtés : *Insignia Hertaniorum*[1]. Vient ensuite un calendrier où l'on trouve, bien entendu, tous les saints du pays.

Entre les feuillets 17 et 18, gravure noire, tirée d'un ouvrage qui contenait la vie de saint Jean-Baptiste, et dédiée à D. Jean Vander Burch.

Entre les feuillets 27 et 28, gravure noire détachée d'un livre auquel, sans doute, elle servait de frontispice, et intitulée : *Societatis Jesu — Præpositorum generalium imagines — ad vivum delineatæ et in æs incisæ a Philippo Gallæo Antuerpiæ.*

Entre les feuillets 126 et 127, grande gravure noire sans aucun texte, représentant la résurrection du Christ.

Entre les feuillets 162 et 163, gravure noire, qui représente la Visitation, avec ces mots au-dessous : « Factum est ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, « exultavit infans in utero ejus, et repleta est spiritu sancto Elisabeth. »

Entre les feuillets 165 et 166, très-ancienne gravure noire offrant dans 7 médaillons l'histoire de Jésus-Christ. On lit au bas, en caractères gothiques, trois lignes latines assez difficiles à déchiffrer.

Il manque à ce volume les feuillets 63 à 73 et 240.

On lit, au verso du f° 266 : *Scriptum et absolutum novemb.* 8. 1597. *Demum orimur, bene si morimur.*

*F. Hermannus Hertanius Amandensium clientulus.*

1. D'argent à la bande d'azur chargée de trois coquilles d'or. Ce sont bien les armes de la famille d'Hertaing; mais Herman y a joint au canton dextre une pensée au naturel feuillée de sinople pour exprimer sa devise : *Ma pensée est telle.* (Note de M. CELLIER.)

## N° 119. — A. 5. 30.

**I. Epistres et évangiles de l'année en franchois. — II. Légende d'une jovene puchielle de Nivielle en Brabant. — III. La passion de Jésus-Christ selon les sept heures du jour. — IV. Petit traité quadripartite intitulé : Exhortations, interrogations, orisons, observations.**

**Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture à longues lignes mixte gothique de la fin du xv^e siècle. 312 feuillets de 26 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges.**

**Maison de Croy.**

I. Les épîtres et évangiles de l'année occupent les 291 premiers feuillets. On lit au bas et en lettres rouges :

*Scriptor qui scripsit cum Xpo vivere possit.*
*Explicit expliciat qui plus vult scribere scribat.*

Martinus van Loesuelt.

Ces petits sermons sont au nombre de 62. Le premier s'applique au premier dimanche des Avents ; il commence ainsi : « *Scientes quia hora est jam nos de « sompno surgere*. Aujourd'hui commenchent les advens de nostre Seigneur Jhu- « crist. » — Le dernier s'applique au xxv^e dimanche après la Trinité ; il roule sur ce texte : *Est puer unus hic qui habet quinque panes ordeacheos et duos pisces*. — Notre prédécesseur, M. Aimé Leroy, avait cru pouvoir attribuer ces sermons à Martin van Loesuelt ; mais ce nom, qui accompagne les deux vers rappelés plus haut, nous paraît être le nom du copiste, plutôt que celui de l'auteur. Ce même recueil de sermons se trouve dans la bibliothèque publique de la ville de Troyes ; et M. Harmand, bibliothécaire de ladite ville (Catal. général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. 2, page 429), indique cet ouvrage sous la rubrique suivante : « Expositions sur les Évangiles des dimanches et fêtes solemnelles, par F. L. De Moulins (de Molinis), profès de Clairvaux, l'an 1462. » Il ajoute qu'à la fin de ces Expositions on trouve la note suivante : *Expliciunt expositiones Evangeliorum dominicalium cum festis solempnibus, complete decima nona die mensis novembris, anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo secundo per me F. L. de Molinis, professum Clarevallis, Deo adjuvante qui est benedictus in secula. Amen.* Mais cette note prouve seulement que De Moulins était le copiste, ou tout au plus le traducteur des Expositions dont s'agit. Nous disons le traducteur, car cet ouvrage est évidemment traduit du latin ; et la comparaison que nous avons faite entre notre codex et celui de Troyes nous prouve que, si cette ville possède la traduction en langage français pur, Valenciennes la possède en langage français wallon. Si maintenant l'on nous demande quel est l'auteur de l'ouvrage lui-même, nous avouerons notre ignorance à cet égard, tout en pensant que ces discours sont peut-être du chancelier Gerson, comme en viennent les deux petits écrits qui terminent notre codex. A moins qu'ils ne soient ceux qu'attribue à Philippe de Grève Casimir Oudin, tome III, col. 120 ? Quoi qu'il

en soit, et autant pour mettre nos lecteurs à même de vérifier cette supposition, que pour leur donner une idée du génie et du style de l'auteur, nous citons ici deux ou trois passages. Le premier est emprunté au sermon pour le jour de la Circoncision : « La feste de la Circoncision de nostre Seigneur Jhucrist cest « le jour des octaves de sa nativite et comment on appelle ceste feste le jour de « lan.... Anchiennement les payens et les sarrasins avoient de coustume de faire « en celuy jour pluiseurs choses desquelles sains Augustin raconte aucunes en ung « sermon en disant : Ils croient Janum estre dieu, après lequel dieu le mois de « janvier est nommez, et lui faisoient deux visaiges, l'un devant qui regarde lan « advenir, et lautre derriere qui regarde lan passe, et prendoient faulx visaiges et « vestoient cottes de femmes et plices, et se deffiguroient a la maniere des bestes. « Les aultres donnoient et prendoient estrines par chance de avoir par toute lannee « mieulx a vivre et plus plantureusement. »

Le second est emprunté au sermon pour le jour de la chandeleur, ou de la Purification : « Li ewangile de le journee dui nous fait mention et ramenbranche « comment li glorieuse vierge Marie et Joseph porterent Jhesucrist nostre Seigneur « au XL^e jour de se nativite....Ensi faisons nous au jour dui processions et portons « en nos mains unne candelle ardant pour offrir a saincte eglize li quelle candelle « represente Jhucrist nostre Seigneur. Car sicomme il a trois choses en le candelle « ardant. sil est assavoir le chire, le lumeillon qui est dedens et le feu. ensi a il « trois choses en Jhucrist : li siere segnefye le corps de Jhucrist et le humanite qui « est nes de le vierge Marie sans corruption, sicomme li mousque ou li eis. Et « apres le chire fait des fleurs sans conjunction de unne mousque a lautre. Ly « lumeillons qui est repans par dedens le chire segnefie lame de Jhucrist enclose « par dedens son corps. Et li feus de le candelle segnefie le deite de Jhucrist qui « enlumine toute creature en ce monde. »

Le troisième est tiré du sermon sur la création du monde et sur Adam notre premier père : « Anchois que Dieus creast chiel et terre, estoit il en sa puissance « en son estre et en luy meïsmes.... Il (Adam) sen dormy et entreus quil dormoit « Dieus traist hors de son costet une de ses costes et de sa char partie dont il « forma dame Eve. Et pour chou fist il le femme du coste et de le coste del homme, « affin quelle fuist compagne a luy et iewele. Car se elle fuist dou chief del homme, « elle samblast estre damme del homme. Et se elle fuist faite des pïes del homme, « elle samblast estre serve al homme. Or est elle faite de se coste pour estre « samblans yewele a luy et franque sicomme ly homs est. Mais souvent se met « elle en ung servage dont ly matere ne gist point chy endroit. Et quand dame « Eve fut fourmee et cree en ame et en corps parfaite famme, Adam se esveilla « et Dieus amena le femme a ly affin que ly donnast nom. sicomme il avoit donnet « nom dentendement a toutes aultres creatures vivans au monde. Et tantost ly « donna Adam deux noms : premierement il le nomma *virago* cest a dire faite « del homme; et en chou fu il prophetes de coses ja avenue. Secondement il le « nomma Eve, cest adire mere de tous les vivans. Quand uns enfens fumelle « naist au monde il crie *he.* Et quand uns enfens marles naist il crie *a.* Sy que « tout chil qui de femme naissent, crient *E. u. A.* en le ramenbranche de dame

« Eve u de Adam qui en ceste misere nous ont mis par leur inobedience. *Unde*
« *versus* :

« *Et dicunt E. vel A. quotquot nascuntur ab Eva.* »

A ces trois passages nous voudrions, mais nous n'osons le faire ici, en ajouter un quatrième, ou plutôt tout le sermon fait pour le XXIII$^e$ dimanche après la Trinité. On le trouvera dans l'Appendice sous le n° VII.

**II.** Cette légende d'une « *jovene puchielle de Nivielle en Brabant* » est écrite de la même main que les sermons qui précèdent. Elle contient 29 pages. Cette dernière page est incomplète, c'est-à-dire non entièrement écrite, de sorte que la fin de cette légende nous manque. Voici les premiers mots : « Lan del incarnation nostre Seigneur mille et deulx$^c$. eut il en la ville de nivielle en brabant unne jovene puchielle qui avoit a nom Marie. » En voici les derniers : « Je vich le saint esprit en figure dung biel coulon descendre du chiel sur ta tieste qui par ses. »

**III.** Commencement et fin de ce petit traité sans titre : « Le desir que doibt avoir la vierge espeuse a son leal espeulx soit en vostre ame, laquelle est espeuse du doulz Jhesus..... Che vous octroie de ainsy vous y employer celuy qui vit et regne et regnera eternellement. Per omnia secula seculorum. Amen. » Les pensées que contient ce petit traité, et qui occupent les f$^{os}$ 306 à 310, nous les retrouvons, mais beaucoup plus développées, dans le *Miroir de l'ame*, n° 221, que nous croyons devoir être attribué à Gerson.

**IV.** Quant au petit traité quadripartite qui termine le volume, et qui, toujours de la même main, renferme 4 pages, nous croyons en avoir retrouvé sinon le texte même, du moins la pensée et le cadre, dans les Œuvres du chancelier Gerson.

En voici les premières et les dernières lignes : « Mon amy ou amie nous sommes « tous en la main de nostre Seigneur Jhesu Cris..... Soyez en mon ayde. Car il « est tamps et heure de moy secourir plus que jamais. Soyez a present sire en mon « ayde et confort. » Voyez Gerson, éd. d'Ellies Dupin, t. 1, col. 447 à 450.

Au bas du dernier feuillet de notre manuscrit, on lit, toujours de la même écriture, mais en lettres rouges, ces deux vers :

*De bonne coustume remort*
*Quy pense souvent a la mort.*

## N° 120. — A. 5. 21.

EVANGELIA ET EPISTOLÆ PER TOTUM ANNUM. ORDO BAPTISTERII. EXORCISMUS. BENEDICTIO AD MONACHUM FACIENDUM. LITANIA IN OBITU FRATRIS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII$^e$ siècle. 92 feuillets, de 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement bleues, rouges, vertes, avec quelques ornements. Saint-Amand.

Après deux leçons tirées du *Livre de la Sagesse* et un prologue de saint Jérôme, commence l'Épistolaire-Évangéliaire par la lettre capitale H, peinte en bleu, vert

et rouge sur un fond d'or et enrichie d'arabesques avec fleurs et oiseaux.

On trouve dans ce volume l'office de presque tous les saints restés célèbres dans nos contrées, et des litanies accompagnées de plain-chant. On y trouve aussi les quatre récits de la Passion du Seigneur d'après les quatre évangélistes, avec la notation musicale pour chacun d'eux.

(SANDERUS, n° 13. E.)

## N° 121. — A. 6. 17.

I. ORDO EVANGELIORUM DE TEMPORE PER ANNI CIRCULUM SECUNDUM CONSUETUDINEM OBSERVANTIE BURSFELDENSIS ORDINIS SANCTI BENEDICTI. — II. COMMUNE EVANGELIORUM ET DE SANCTIS PER CIRCULUM ANNI.

In-4° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc gaufré; garnitures et fermoir en cuivre; doré sur tranches. Belle minuscule gothique à longues lignes du commencement du XVI° siècle; paginé en lettres rouges au recto, 1re partie de I à CLXXVI, 2e partie de I à CXIX; plus, 5 feuillets, à la fin, non cotés. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues, dont quelques-unes ornées. 16 lignes à la page. Réglures.

Saint-Amand.

I. La première page est encadrée de fleurs et d'oiseaux, d'un dessin et d'un coloris très-remarquables. On y voit un I initial qui présente une fleur de fraisier et une fraise sur un fond d'or.

II. Ici encore un très-joli encadrement de fleurs. Les feuillets 107 à 117 renferment du plain-chant. On lit au bas du feuillet 119 : *Istud Evangeliare scripsit et complevit frater Joannes Gisquier sacerdos professus hujus monasterii sancti Gisleni in cella obedientie merito. Anno domini* 1512. *Orate pro eo.*

Suivent cinq feuillets non cotés, écriture du 17° siècle, contenant un supplément approprié au monastère d'Elnone et indiquant différents saints du pays avec l'office propre à chacun d'eux.

En tête du volume on lit, sur le feuillet de garde, en lettres rouges : *Librum hunc a Gislenianis post reformationem, officiumque romanum introductum, bibliopolæ cuidam montensi venditum, ab ipso emit nobis R. D. Nicolaus du Bois abbas noster* 76, *anno Domini* 1644.

## N° 122. — A. 6. 16.

ORDO EPISTOLARUM PER CIRCULUM ANNI SECUNDUM CONSUETUDINEM UNIONIS ET OBSERVANTIE BURSFELDENSIS ORDINIS SANCTI BENEDICTI.

Ce volume est de tous points conforme, pour la disposition matérielle, l'âge, les ornements et la provenance, à l'*Évangéliaire* décrit sous le n° 121. Il contient 266 feuillets, de 13 lignes à la page.

Saint-Amand.

En tête de la première page qu'entoure un riche encadrement, où l'on voit des fleurs, des fraises, des groseilles et un papillon, est le mot *fratres*, dont l'initiale

F, en or, est sur un fond bleu avec deux écussons dans la lettre, les mêmes que ceux décrits sous le n° 104, dans la note de M. Cellier.

Au bas du feuillet 266 on lit : *Actum anno* 1502 *per fratrem Martinum dyaconum, cognomento Carlerii, proff. hujus monasterii S. Gisleni in cella. Orate pro eo.*

Suivent trois feuillets non cotés, qui contiennent un supplément approprié au monastère d'Elnone, en 1644, et qui indique différents saints du pays, avec l'office propre à chacun d'eux.

En tête du volume on lit, sur le feuillet de gardé, en lettres rouges : *Librum hunc a Gislenianis post reformationem, officiumque romanum introductum bibliopolæ cuidam montensi venditum, emit nobis R. D. Nicolaus du Bois abbas noster* 76. *An.* 1644.

## N° 123. — A. 8. 13.

I. Diversæ orationes et. missæ votivæ. — II. Catechismus et quædam epistolæ S. Hieronymi. — III. Petri Lombardi sententiæ selectiores.

Petit in-4° sur papier, relié en veau noir gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du xvi° siècle. 166 feuillets, de 24 à 28 lignes à la page. Rubriques rouges. Initiales alternativement rouges et bleues. Les feuillets 70 à 85 sur vélin. Les feuillets 97 à 166 sans aucun ornement ni lettres de couleur. Diverses écritures. Saint-Amand.

Pour donner une idée plus juste et plus complète des matières que contient ce petit volume, nous croyons devoir en offrir ici l'énumération :

*Exhortatio salutaris ad sacerdotes.* (16 vers hexamètres.)

*Oratio mane recitanda.*

*Orationes de passione.*

*Septem psalmi divæ Christiparæ.*

*Orationes de S. Petro, de S. Paulo, de S. Joanne, de S. Joanne evangelista, de S. Stephano, de S. Amando, de S. Cirico, de S. Benedicto, de S. Anna, de S. Barbara, de S. Magdalena, de S. Chaterina, pro fidelibus defunctis.*

*De venerabili sacramento.* (15 vers latins hexam.)

*Ambrosius : de dignitate sacerdotali.*

*Versus cujusdam antistitis non mediocris utilitatis* (44 distiques). En voici le premier et le dernier :

Ergo doma carnem, qui vis evadere mortem.
Præsideat ratio, serviat ipsa caro.
. . . . . . . . . . . . . . .
Sit procul et luxus, sanctorum sancta sacerdos
Cum petit, horrendum sit procul omne malum.

*Variæ orationes.*

*Diversæ missæ.*

*Catechismus rudium christianæ militiæ tyronum et sacris ordinibus initiandorum.*

—Ce petit catéchisme commence ainsi : « *De cognitione Dei.* Unde homini cognitio « Dei? Ab ipso Deo. » Au milieu est un assez long extrait d'Ives de Chartres : *De excellentia sacrorum ordinum.* Ce petit traité, qui commence au f° 97, finit au f° 121 par ces mots : « Hierusalem... secundum tropologiam, seu moralitatem, « animam cujusque fidelis quæ ad pacem æternam anhelat. »

*Divi Hieronimi epistola ad Heliodorum de laude vitæ solitariæ.*

*Ejusdem epistola ad Paulinum de institutione monachi.*

*Ejusdem epistola ad Rusticum monachum de forma vivendi.*

*Ejusdem epistola ad Eustochium de custodia virginitatis.*

*Ejusdem epistola ad Helium hippo. diaconum de officio et vicissitudine litterarum.*

*Ejusdem epistola ad Julianum diaconum, ejusdem argumenti unde supra.*

*Petri Lombardi parisiensis episcopi selectiores et insigniores sententiæ.*

On lit au bas du 116ᵉ et dernier feuillet ces mots : *finis faustus.*

(Sanderus, n° 33 bis. Z.)

## N° 124. — A. 7. 35.

I. Rationale divinorum officiorum. — II. Martyrologium Bedæ et Usuardi.

Petit in-4° vélin et papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvᵉ siècle. 220 feuillets de 34 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues; celle du feuillet 2 verso à la fois rouge et bleue avec des filigranes dans la longueur de la page.

Saint-Amand.

I. Ce *Rational des divins offices* n'est point, comme on pourrait le penser, celui de Guillaume Duranti ou Durand, évêque de Mende, qui florissait dans le xiiiᵉ siècle. « Après lui, nous disent les savants continuateurs de l'*Hist. litt de la France,* t. XX, page 479, après lui les écrivains des diverses communions mettent tant de zèle à expliquer l'origine et le sens des cérémonies religieuses, et ils deviennent si nombreux, que, sans nous arrêter aux traités spéciaux sur divers points de la messe ou des autres offices, sans vouloir même recommander des historiens plus complets des usages et des solennités de l'Église, comme J.-B. Casali, le cardinal Bona, Mabillon, le Père Le Brun, le Père Thomassin, Gavanti et beaucoup d'autres, nous indiquerons seulement le livre assez peu estimé du président Duranti, *de Ritibus Ecclesiæ catholicæ,* à cause du nom de l'auteur, qui se croyait un des arrière-neveux de l'évêque de Mende, et l'immense répertoire de dom Martène, *de Antiquis Ecclesiæ ritibus,* parce que c'est l'ouvrage le plus développé et le plus savant sur la liturgie chrétienne. »

Ne pouvant indiquer d'une manière certaine l'auteur du *Rational* que nous possédons, nous nous bornerons à en transcrire les premiers et les derniers mots. Les voici : « Dicturi de officiis divinis, de locis in quibus et de personis sive « ministris a quibus et de indumentis cum quibus hujus officia exercentur.... Sup- « plico preces porrigi omnium bonorum largitori qui est deus benedictus in secula « seculorum. Amen. »

On lit à la fin de cette première partie de notre manuscrit : *Explicit collectorium rationalis divinorum officiorum. Deo gratias. Scriptum per me Gwilh. de Altmaria.*

**II.** Usuard, bénédictin du IXe siècle, moine de Saint-Germain-des-Prés, écrivit son célèbre *Martyrologe* par ordre de Charles le Chauve. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois dans le *Rudimentum novitiorum*, in-fo max., Lubeck, 1475. Jean Molanus, dans l'édition qu'il en a donnée en 1568 à Louvain, in-8o, l'a enrichi de notes, que ses censeurs l'obligèrent de retrancher, en grande partie, dans les éditions suivantes. Une autre édition fort recherchée est celle que donna le P. Sollier, jésuite, in-fo, Anvers, 1714. Le martyrologe d'Usuard est, dans notre manuscrit, précédé de deux préfaces dont la seconde, d'Usuard lui-même, est plutôt une lettre adressée à Charles le Chauve, et dont la première est précédée de cette rubrique écrite en lettres rouges : *Prefatio quæ in pluribus libris ascribitur Bede super opere martirologii; plures autem ipsam excerptam dicunt ex libris beati Augustini episcopi.* En voici les premiers mots : « Festivitates sanctorum apostolorum « seu martyrum antiquæ preces in unctionis mysterio celebrari sanxerunt. »

On lit à la fin du dernier feuillet de notre manuscrit : *Hic finitur martirologium Deo gratias scriptum anno domini* Mo CCCCo lvijo *pridie margarite virginis.* W. H.

Nota. On lit au verso du 1er feuillet, en écriture fort menue et assez difficile à déchiffrer, les lignes suivantes, qui nous donnent les noms des propriétaires successifs de ce MS. : « *Liber domni cyriaci sc. petri curati in cromenye pro tunc, sed nunc outgheri pbri et vicecurati in assendelff. receptus pro floreno renensi currente ab heredibus domni cyriaci prædicti pie memorie anno domini* M CCCC LXXXVI *feria* 3a *post octavas pasche; sed de post mgri Jois Gerradi pastoris in westzaen. anno domini* M CCCC XCVI; *sed pro nunc magistri Alfardi pastoris in westzaen. ex legato magistri Jois prædicti pro nunc temporis Bartholomæi Tercluse Johannis canonici Drossen Danswitani anno domini* M CCCCC 64. » — On lit également au bas du dernier feuillet : « *Liber domni cyriaci sc. petri curati in cromenye sed nunc outgheri nicolay presbiteri et vicecurati in assendelff. Jam temporis magistri Johannis Gherardi pastoris in westzaen. in hoc fluctuoso mare Bartholomæi Tercluse Johannis canonici Drossen Danswitani.*

(SANDERUS, no 233. R.)

## No 125. — A. 3. 23.

**I.** ROBERTI ABBATIS DE DIVINIS OFFICIIS LIBRI DECEM. — **II.** EPISTOLA CUJUSDAM AD EUMDEM ROBERTUM. — **III.** TRACTATUS DE INCARNATIONE; DE NATURA DIVINÆ ESSENTIÆ; DE CONJUGIO SIVE MATRIMONIO. — **IV.** CARMINA QUÆDAM HILDEBERTI CENOMANENSIS EPISCOPI DE S. MARIA MAGDALENA; DE S. AGNETE; DE JUDICIO SUSANNÆ AC PRESBYTERORUM ET DANIELIS.

In-fo sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 189 feuillets, de 36 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales des livres dorées, ornées et coloriées. Initiales des chapitres alternativement rouges et vertes. Saint-Amand.

**I.** On lit en capitales rouges au verso du 1er feuillet : *Prefatio domni Roberti*

*abbatis — in libro de — divinis offi — ciis per cir — culum anni.* Ces mots *Roberti abbatis* sont répétés deux fois encore au commencement et à la fin du traité.

Au recto du 1er feuillet se trouve cette note, d'une écriture fort ancienne : *Libri sequentis de divinis officiis compilator et actor Abba Tuitiensis ord. divi. patris benedicti Robertus. Scripsit super vetus testamentum libros* xliJ.

*Super canticum canticorum.*

*Super* XII *prophetas.*

*Super Johannem.*

*Super Matheum.*

*Super apocalipsim.*

*Librum de Victoria verbi dei.*

*Super regulam sancti patris benedicti.*

*Item appollogeticum et plura alia.*

Et un peu plus bas, mais d'une autre main : *Libri sequentis author non est Robertus sed Rupertus abbas Tuitiensis. Extat in fine 2i tomi operum ipsius.*

Ce traité *des divins Offices* est, malgré l'assertion contraire des auteurs de l'*Hist. litt. de la France* (tome XI, page 556), le même que celui qu'ils attribuent à Rupert, abbé de Tuy ou Duits; le même, par conséquent, que celui imprimé avec d'autres ouvrages de cet abbé Rupert, à Cologne, in-f°, en 1526, par les soins de Cochlée, ce célèbre défenseur de la foi de Église sur le mystère de l'Eucharistie. Seulement ce traité est, dans notre codex, divisé en 10 livres et non en 12; et le chap. XXV du douzième livre de l'édition de Cologne n'est point dans notre manuscrit. On n'y trouve point non plus l'épître dédicatoire par laquelle Rupert adresse son ouvrage à Cunon, évêque de Ratisbonne. Ces circonstances concourent toutes à établir la haute antiquité de notre codex, et semblent autoriser à le placer entre l'année 1111, qui est celle de sa composition, et l'année 1126, qui est celle de sa dédicace à Cunon.

Pour plus de détails sur ce traité et sur son auteur, voyez l'*Hist. litt. de la France,* tome XI, pages 422 et suivantes.

**II.** L'auteur de cette lettre à Rupert, suivant les auteurs de l'*Hist. litt. de la France,* tome XI, p. 554, « était Guillaume de Saint-Thierry, et non, comme quelques-uns l'ont prétendu faussement, saint Anselme, qui, étant mort en 1109, n'a pu trouver à redire à un écrit composé en 1111. Guillaume écrivit à Rupert une lettre très-polie, dans laquelle, après lui avoir témoigné la satisfaction qu'il a eue en lisant son ouvrage des divins Offices, il ajoute que la vérité et la charité devant bannir la flatterie, il lui a paru voir une tache dans son bel ouvrage, qui pourrait donner occasion à ceux qui aiment à reprendre les écrits d'autrui, de le combattre. Guillaume trouvait de l'ambiguité dans ce que Rupert appelait le *corps du sacrifice*..... Ajoutons que Guillaume, bien loin d'accuser Rupert d'aucune erreur sur l'auguste mystère de nos autels, ne prétend pas même que l'expression qui lui a déplu soit répréhensible. Mais après avoir exposé ses difficultés, il laisse à son jugement si ce qui lui a fait peine a besoin de correction. »

**III.** Cette lettre de Guillaume à Rupert est immédiatement suivie d'un traité qu'on peut appeler tripartite, et qui est lui-même précédé d'un prologue com-

mençant ainsi : « Domino suo electo ex milibus, suus ille seipsum. Cum nuper re « exigente cuidam fratri breviter de sacramentis scripsissem. » Nous serions assez porté à penser que cet écrit, qui roule sur quelques mystères et sur le sacrement du mariage, est dû au même abbé Rupert, ou peut-être au vénérable Hildebert dont nous parlerons plus bas. Premiers mots du traité sur le mystère de l'Incarnation : « Cum christianæ fidei veritas hoc quasi spirituali jure præmineat. » Premiers mots du traité *De natura divinæ essentiæ :* « Indubitanter credo unum « esse deum. » Premiers mots du traité sur le mariage : « Conjugium quod et « matrimonium appellatur ab institutione creatoris antequam peccassent homines « sumpsit exordium. »

**IV.** De ces trois petits poëmes écrits de la même main que le reste du volume, l'un est relatif à sainte Marie-Magdeleine, et se compose de 424 vers hexamètres, dont voici le premier et le dernier :

Invitat dominum IHM quidam phariseus...
. . . . . . . . . . . . . . .
Mente deo juncta per secula vivere cuncta.

L'autre est un récit de la passion de sainte Agnès, et se compose de 150 distiques, ou 300 vers hexamètres et pentamètres, dont voici le premier et le dernier :

Agnes sacra sui pennam scriptoris inauret...
. . . . . . . . . . . . . . . .
Virtutum titulis vendicat agna sibi.

Le troisième est relatif à l'histoire de Suzanne, des vieillards et de Daniel, et se compose de 151 distiques, ou 302 vers hexamètres et pentamètres, dont voici le premier et le dernier :

Quis turbo turbam turbavit? quis sonus urbem...
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Auctorem debet perdere pena suum.

En tête du premier de ces petits poëmes, on lit, de la même écriture que le texte, mais en lettres rouges : *Hildebertus cinomannis episcopus.*

Hildebert, né en 1057, à Lavardin, dans le Vendomois, disciple de Bérenger, et ensuite de saint Hugues, abbé de Cluni, fut nommé évêque du Mans en 1098, et transféré, en 1125, à l'archevêché de Tours. Le P. Beaugendre, bénédictin, a publié, en 1708, in-f°., les *Œuvres* d'Hildebert jointes à celles de Marbode. — (Voyez pour plus de détails l'*Hist. litt. de la France,* tome XI, pages 250 et suiv.)

(SANDERUS, n° 123. H.)

## N° 126. — A. 7. 31.

MAGISTRI JOANNIS BELETH LIBER DE DIVINIS OFFICIIS.

Petit in-4° sur vélin, demi-reliure récente. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XIV° siècle. 68 feuillets, de 31 lignes à la page. Réglures, et rubriques en lettres rouges. Initiales rouges.

Saint-Amand.

Ce manuscrit est fort bien conservé; mais l'écriture est très-chargée d'abréviations. On lit au bas du dernier feuillet : 1389. *Explicit liber magistri Johannis Beleth.* M. Daunou a consacré un article à Jean Beleth dans l'*Hist. litt. de la France,* t. XIV, pp. 218 et suiv.

(SANDERUS, n° 182. O.)

## N° 127. — A. 8. 9.

RITUALE CONTINENS BENEDICTIONES DIVERSAS.

Petit in-4° sur très-fort papier, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré; restes d'anciens fermoirs. Écriture minuscule gothique à longues lignes de la fin du XV° siècle. 109 feuillets, de 16 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Plain-chant. Provenance?

Au 1er feuillet, V initial orné et colorié, dans lequel on lit : *Sat cito, si sat bene.*

## N° 128. — A. 7. 25.

I. ORDINARIUS CERIMONIARUM AD USUM UNIONIS BURSFELDINÆ. — II. HERMANNI HERTANII EPISTOLA, ET PSALTERIUM VERSIFICATUM. — III. ORDINARIUS DIVINORUM AD USUM UNIONIS BURSFELDINÆ.

In-4° sur papier, relié en veau. Sur l'un des côtés de la couverture, fleuron doré, avec les mots : *Dhermannus* au-dessus, et *Hertanius* au-dessous; et sur l'autre côté, pareil fleuron, avec les mots : *Hæres mannæ* au-dessus, et *Utinam.* 1602, au-dessous. Écriture à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 351 feuillets, de 20 lignes à la page. Grandes initiales ornées à chaque chapitre, dont plusieurs sont coloriées et présentent des entrelacements mêlés de fleurs, fruits, animaux, têtes d'hommes, grotesques ou fantastiques. Saint-Amand.

I. III. Ces deux *Ordinaires* sont les mêmes que ceux du manuscrit n° 129, dont nous allons parler. Tous deux sont précédés de ce titre, en lettres rouges :

*Ordinarius Cæremoniarum* (ou *divini operis*) *reverendorum patrum ac fratrum benedictinorum unionis bursfeldinæ. — Scriptus in monasterio elnonensi vulgo Sti Amandi in Pabula ejusdem et ordinis et reformationis ut vocant : Ad majorem Dei virginisque Deiparæ gloriam ipsiusque cænobii utilitatem ac instructionem. Anno* 1602. *Sept.* 6. *Hæres mannæ utinam !* Le premier de ces deux Ordinaires est suivi du document qui a pour titre : *Decretum patrum elnonensium de susceptione novitiorum;* ici il occupe le feuillet 163.

II. Les feuillets 164 à 200 sont remplis par le Psautier, mis en vers. Il est précédé d'une dédicace de 29 distiques, en tête de laquelle on lit : *Expertissimo æque ac clarissimo Academiæ lovaniensis in facultate medica professori D. Gerardo Villerio avunculo suo F. Hermannus Hertanius* χαίρειν καὶ εὖ πράττειν. Et à la fin : *Tuus quamdiu suus.*

*Frat. Hermannus Hertanius.*

*Amandensium fratrum clientulus.* Vient ensuite un prologue de deux distiques sur le Psautier; puis les 150 psaumes, pour chacun desquels deux distiques qui

en forment l'argument. Suivent les arguments, toujours en un double distique, de tous les cantiques sacrés, soit ordinaires, soit extraordinaires. En tout, 403 distiques, au bas desquels on lit : *Finis bene cœpta coronat.*

## N° 129. — A. 6. 5.

I. CEREMONIALE MONASTICUM AD USUM UNIONIS BURSFELDENSIS. — II. ACCENTUARIUS.

Grand in-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré; dix clous ou boutons en cuivre; coins garnis de petites lames et restes d'anciens fermoirs de même métal. Écriture mixte gothique à longues lignes du XVI[e] siècle. 176 feuillets, de 32 à 36 lignes à la page. Titres courants et rubriques en lettres rouges. Initiales ornées et coloriées, très-jolies de dessin (oiseaux, animaux fantastiques, têtes d'hommes, arabesques, fleurs, fruits, guirlandes, cordons entrelacés); nombreuses banderoles, portant des passages tirés des Saintes Écritures; quelques encadrements sur un fond vert, et composés d'oiseaux, serpents, fruits, fleurs et personnages fantastiques. Dans plusieurs initiales on lit : *Anno 1551. Elnone.*

Saint-Amand.

I. Ce manuscrit est très-bien conservé, et présente assez peu d'abréviations.

Au verso du 1[er] feuillet, on lit sur une grande banderole : *Decretum priscorum patrum elnonensium in susceptione monachorum in confraternitatem.* PIETATEM EXERCE. ANNO 1552.

On lit également sur le dernier feuillet, et toujours dans une banderole : *Liber sancti Amandi in pabula conscriptus anno* 1552. PIETATEM EXERCE [1].

Au 4[e] feuillet recto on lit, sur quatre lignes occupant toute la page, ces mots en gothique ornée et coloriée, accompagnée de deux belles initiales : *Ordinarius divinorum Ad usum sancti amandi.*

Au verso du même feuillet, portrait en pied d'un moine noir : droite, crosse abbatiale; gauche, livre et cassolette. Au-dessous : *Prologus cerimoniarum nigrorum monachorum ordinis sancti Benedicti abbatis.*

Au f° 5 : Prologue entouré d'un très-bel encadrement avec cette devise : *Pax fratribus et charitas cum fide.*

Voici les premiers mots du prologue : « Quoniam apostoli Pauli de sollicitudine « servandæ unitatis spiritus in vinculo pacis, Ephesiis principaliter facta obse- « cratio. »

F° 6 recto : Table des matières, divisées en quatre distinctions, de 16, 17, 30 et 11 chapitres.

Au f° 86 verso : *Finis ceremoniarum nigrorum monachorum ordinis divi Benedicti de observantia per germaniam. — Prologus ordinarii divinorum, nigrorum monachorum ordinis sancti Benedicti de observantia bursfeldensi.* Suit la table contenant 65 chapitres. A la fin de cet *Ordinarius* (f° 151 recto), on lit sur une banderole : *Ordinarius divinorum ad usum sancti Amandi in pabula. anno domini* 1552.

Suivent 5 feuillets blancs, au bas du dernier desquels on lit : *Quædam selectiora ex præcedenti corpore, hujus amandensis cœnobii usibus magis accommoda.*

1. Devise de l'abbé Georges d'Egmond. Voyez, plus haut, le n° 112.

**II.** On lit au verso du f° 163 :

ECCE STILO TENUI CONSCRIPTA EST NORMA LEGENDI :
RARIUS ARGUITUR QUI JUSSIS INDITUR EJUS [1].

Ad lectorem.
Tempore mandendi lector si pabula vitæ
Fratribus apponat : studeat memorarier horum,
Sit constans, ne terreat hunc correctio quævis.
Ast humilis sit ut audiat hunc, qui corrigit ipsum.
Non sit festinus : respiret sufficienter.
Non sit clamosus tacitus vel : sed moderatus,
Ultimus ut queat hunc audire, sed hoc satis extat.

Au f° 164 recto un petit traité intitulé *Accentuarius*, et qui a pour titre courant : *opus pacis*. Il commence ainsi : « Humilibus fratribus sub salutaris obedientiæ jugo « nobiscum degentibus, nedum in grammaticalibus minus bene tritis, verum etiam « in eisdem aliisque majoribus scientiis apprime eruditis, sed in illo nobili igno- « rantiæ genere decoratis, quocum sapiente Socrate, hoc tantum scientes quod « nesciant. »

*Nota*. — Plusieurs feuillets de ce précieux manuscrit (f°° 19, 21, 66, 67, 69 et 143) ont été recouverts et recopiés par une autre main, mais de la même époque, peut-être pour cacher certains grotesques des initiales, ou plutôt encore certains portraits caricaturés. C'est ce qui nous a paru résulter du feuillet 143 décollé.

(Voyez n°° 116, 130 et 136.)

## N° 130. — A. 6. 22.

CERIMONIÆ, ET ORDINARIUS DIVINORUM, NIGRORUM MONACHORUM ORDINIS SANCTI BENEDICTI DE OBSERVANTIA BURSFELDENSI.

In-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau noir, portant sur les plats un écusson surmonté de la mitre et de la crosse abbatiale avec cette légende : *Fraternitatem diligite pacifice*. Fermoirs et coins en cuivre. Écriture mixte gothique à longues lignes du commencement du XVI° siècle. 130 feuillets, de 38 et 40 lignes à la page. Titres courants, rubriques et initiales rouges; quelques-unes bleues, avec filaments rouges et *vice versâ*. Saint-Amand.

Ce manuscrit, bien conservé, est d'une écriture facile. Il contient à peu près les mêmes matières que le précédent, moins cependant l'*Accentuarius*. Il porte au milieu du volume (f° 66 recto) la date de 1509. Il a été, en conséquence, établi sous la prélature de Charles de Haut-Bois (*Carolus de Alto-Busco*), 68° abbé de Saint-Amand. Nous savons, en effet, par D. Landelin Delacroix, que, sous ce prélat, le monastère de Saint-Amand s'adjoignit à la congrégation de Bursfeld : « Monasterium suum elnonense adunavit Carolus abbas congregationi bursfel- « densi, quæ rogatu Philippi Pulchri jam nominati Hispaniarum regis et Belgarum « principis, a patribus ejusdem congregationis in Belgium tunc temporis invecta « erat. » — Voyez aussi les n°° 116, 129 et 136.

[1]. Les lettres italiques sont en rouge, et donnent le millésime de 1552.

## N° 131. — A. 8. 1.

ORDINARIUS GUILELMITARUM.

Petit in-4° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture à longues lignes, minuscule du XIV° siècle. 167 feuillets de 22 lignes à la page. Réglures et piqûres. Rubriques et initiales rouges.
Saint-Amand.

La première partie de cet *Ordinarius* contient 97 chap.; la seconde, 50; et la troisième, commençant au f° 144 verso, va jusqu'à la fin du volume. On lit sur le premier feuillet, d'une écriture plus récente : *Ordinarius Guilelmitarum. Hi Guilelmitæ qui nobis hoc opus reliquerunt, quique nostrum hoc elnonense monasterium reformarunt, siti sunt in cameracesio.*

On trouve, au milieu du volume (f°ˢ 84 et 85), un petit écrit intitulé *De accusatoribus*, et rappelant quelques questions proposées dans le chapitre général tenu à Paris l'an 1269. En voici les premiers mots : « Questiones istæ propositæ fue« runt in capitulo generali parisius celebrato anno Domini M° CC° LXIX° coram ma« gistro ordinis prædicatorum et diffinitoribus inter quos erant VII lectores et unus « magister. Item coram magistris pariter congregatis, scilicet fratre Thoma de « aquino, fratre bono homine, fratre petro de Tharentasia, fratre Bartholomeo, « fratre Balduino, ac fratre Gilberto. Responderunt una voce ut infra sequitur. »

(SANDERUS, n° 230. G.)

## N° 132. — B. 7. 4.

DE RITU INDUENDORUM NOVITIORUM AC DE PROFESSIONE EORUMDEM IN MONASTERIO ELNONENSI, VULGO SANCTI AMANDI IN PABULA.

Petit in-8° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 88 feuillets, de 14 à 16 lignes à la page. Préface, initiales et rubriques en lettres rouges. Quelques pages de plain-chant.
Saint-Amand.

Sur la couverture de ce petit volume, on voit extérieurement, au commencement et à la fin, un écusson doré qui représente saint Amand en costume et avec les attributs épiscopaux. Au-dessus de l'un de ces fleurons, on lit en lettres d'or : VITA ET MORS; et au-dessous : JUDICIUM. Au-dessus de l'autre fleuron : INFERNUS AUT; et au-dessous : CŒLUM, 1604.

## N° 133. — A. 8. 32.

ORDO CONSECRATIONIS VIRGINUM.

Petit vol. in-16 sur papier, recouvert en parchemin. Écriture minuscule gothique à longues lignes de la fin du XV° siècle. 34 feuillets, de 15 lignes à la page. Réglures et piqûres. Rubriques et texte du cérémonial en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues.
Provenance ?

On lit sur le dos et sur la couverture de ce petit volume le titre transcrit plus haut, ce qui ferait croire qu'il est écrit en latin, mais il n'en est rien; et peut-être aurions-nous dû lui donner pour titre les deux lignes suivantes, que nous lisons en tête du 1[er] feuillet écrit : *Sensuyvent les Anthiennes et oroisons lesquelles se disent a la consecration des Religieuses de lordre des Chartreuses, translatees de latin en franchois par ung religieux duquel le nom soit escript au livre de vie.*

On lit à la fin du volume, au feuillet 31 verso : *Prendes en gre. — Che livre est a soer Anthoinette de prouille quy le treuve se luy renche pour lamour de dieu.*

## N° 134. — A. 8. 33.

ORATIONES DEVOTÆ ET PIA EXERCITIA.

In-16 sur papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture cursive gothique à longues lignes du milieu du XVI[e] siècle. 132 feuillets, de 20 lignes à la page. Réglures à la pointe sèche. Rubriques et initiales rouges. Saint-Amand.

On lit au recto du 1[er] feuillet cette maxime : *Non carere libidine sed vincere libidinem virtus est.*

Les auteurs le plus souvent cités dans ce petit ouvrage sont les suivants : « Scotus, Joannes Gerson, Gabriel Biel, Cornelius Crocius, Thomas Aquinas, Anselmus, Origenes, Cyprianus, Augustinus, Hieronymus, Ambrosius, Bernardus, Richardus de S. Victore, Martinus pontifex, Eulalius, Bonaventura, Euticus, Franciscus Petrarcha, Veranius, Eucharius, Teletes, Oratius Euchites, Barycius, Thomas Cempensis, Dionysius Ricelus chartusiensis, Jodocus Clichtoveus, Angelus Poli, Chrysostomus, Damascenus. »

La date de 1544 est répétée 40 fois au moins dans le cours du volume. On y trouve deux fois aussi la devise : *Pietatem sectare. Fr... G... G... V...*

On lit au bas du dernier feuillet : *Scriptum per me fratrem Guilielmum Garin in monasterio divi Amandi anno domini* 1544. Le compilateur ou au moins le copiste de ce volume, le frère Guillaume Garin, était un Valenciennois. Il est mentionné avec éloge par Bauduin Denys dans le petit poëme qu'on voit en notre Appendice sous le n° XXVIII.

## N° 135. — A. 8. 10.

EXERCITIA PIA ET DEVOTÆ ORATIONES.

Petit in-4° sur fort papier, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré; restes d'ancien fermoir. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI[e] siècle. 186 feuillets de 22 à 24 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Saint-Amand.

Les 12 premiers feuillets contiennent un calendrier, où l'on voit surtout les saints du pays.

On lit à la marge du feuillet 73 verso : *Quant je seray hors de nostre maison je prie aceluy qui venra ichy demore que il priche pour moy et je luy en prie autant quil me possible est. frère Jan Cauchie religieux de Saint-Amand.*

F° 84 recto : « Quædam orationes sive commendationes, et debent dici in mane. »

F° 88 verso : « Exercitium. Abbreviatura exercitii spiritualis patrum et fratrum « de observantia bursfeldensi. ex libro de tribus regionibus claustralium incipit. » On lit à la fin de ce traité la note suivante, écrite en lettres rouges de la même main : *Impressum Coloniæ per Martinum de Roerdena. prope domum consulatus in vico burgensi (vel die burgerstraes) commorantem anno domini. millesimo* CCCCC. V. *die tercia post festum sancti Mathie apostoli.*

F° 128 recto : « Sequuntur orationes beati Gregorii papæ. »

F° 130 recto : « Centum meditationes dominicæ passionis. » Ces cent méditations sont précédées d'un prologue commençant par ces mots : *Amatorie passionis domini nostri iesu Xpi memoriam agere, ejusque multipharïis doloribus vicissitudinaria gratitudine pro suo modo cupiens quivis devotus respondere.*

F° 149 recto : « Sequitur planctus beatæ Mariæ quem qui corde devoto dixerit « consequetur septem annos indulgentiarum et XL carentenas a bonifacio papa. »

F° 152 recto : « Sequuntur septem psalmi penitentiales cum letaniis. »

F° 160 verso : « Incipiunt vigiliæ defunctorum cum suis psalmis. »

On lit enfin, sur la couverture intérieure qui clôt le volume : *Ludovicus de Houtain me comparavit anno domini* 1525. *die vero 3ª post resurrectionem domini hiesu christi.*

## N° 136. — A. 6. 10.

HORÆ VARIÆ.

In-4° vélin, relié en bois, recouvert en veau noir, avec armoiries abbatiales, dans l'écu desquelles on lit : *fraternitatem diligite pacifice;* doré sur tranches. Écriture minuscule gothique à longues lignes du commencement du XVIᵉ siècle. 113 feuillets, de 22 lignes à la page. Réglures à l'encre rouge ou à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges ou bleues, plus ou moins ornées; quelques-unes en or sur fond rouge et bleu, et *vice versâ*. 27 jolies miniatures et encadrements composés de fleurs, fruits, oiseaux, insectes et armoiries. Saint-Amand.

Ce magnifique volume a malheureusement subi quelques mutilations. Il y manque les feuillets 111 et 112; on a aussi enlevé au canif les miniatures des feuillets 18, 49 et 52, avec le texte du verso.

On lit sur une étiquette en papier : *Volumen optime scriptum et multis picturis ornatum a monacho sancti Amandi.* 1510.

Les quatre premiers feuillets renferment de la liturgie.

Les feuillets 4 à 12 contiennent un calendrier, où l'on remarque surtout les saints vénérés dans nos contrées.

On lit au verso du feuillet 109 : *Actum in monasterio sancti Amandi in pabula anno domini.* 1510. *per me fratrem Carolum de templo sacerdotem monachum prædicti monasterii.* — Ce volume, on le voit, a été écrit sous la prélature de Charles du

Haut-Bois, 68e abbé de Saint-Amand. Aussi bien lisons-nous dans l'ouvrage de dom Landelin Delacroix (voyez nos 480 et 481), à l'article par lui consacré audit abbé : « Prudentiâ usus est maximâ et vigilantiâ, ut monasterii sibi commendati « res spirituales æquè ac temporales promoveret : et ut divinum officium ritè et reli- « giosè perageretur, evocavit monachos Guillelmitas è monasterio parisiensi, quod « vocant Alborum Mantellorum (*Blancs-Manteaux*), ubi modò sunt Benedictini « congregationis S. Mauri à reginâ Annâ Austriacâ Ludovici Magni XIV matre insti- « tuti, et alios ejusdem ordinis ex cœnobio Wallicurtensi apud Cameracum, appli- « candos in scribendis libris cantuariis choralibus, quos excellenter et accuratè in « pergameno plerosque scripserunt, meliùs pinxerunt elaboratissimè, et cum « labore digno eorum materiâ. Hos libros et alios antiquiores et æstimabiliores « vidimus, ex eis cantavimus et admirati sumus. Sed, quo motivo, Deus scit; absit « ut aviditas aut avaritia non fuerit, tantum inquam opus æternâ memoriâ et « posteritate dignum, seu libros illos ab omnibus admiratos, qui bibliothecæ non « fuissent parvum ornamentum, D. P. H.[1] vilissimo pretio vendidit bibliopolæ « Valencenensi, stomacantibus et indignantibus fratribus religiosis, anno 1680. »

(Voyez aussi les nos 116, 129 et 130.)

## No 137. — Armoire.

HORÆ VARIÆ.

Petit in-16 sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'ancien fermoir en cuivre. Écriture mixte gothique à longues lignes du xve siècle. 119 feuillets, de 18 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales bleues sur un fond d'or, ou or sur un fond rouge et bleu. Quelques pages sont encadrées de jolies guirlandes de fleurs et fruits, rehaussées d'or. Provenance?

Les feuillets 1 à 12 de ce petit volume contiennent un calendrier, dont chaque mois occupe 2 pages, surmontées des lettres KL en or, sur un fond rouge et bleu. Ce calendrier est en français, ainsi que les rubriques pour les mémoires des saints dans le cours du volume; ce qui nous porte à penser que ce livre d'heures a été écrit à l'usage d'un monastère de femmes. On lit au 1er janvier : *le jour de lan ;* au 6 du même mois : *la thiphanie;* au 2 février : *la chandeleur;* au 3 mai : *linvention ste croix ;* au 9 du même mois : *saint nicolas, ducasse nostre dame;* au 26 juillet : *les VII dormans;* au 25 août : *saint Loys;* au 14 septembre : *saincte Croix ;* au 21 novembre, mais d'une écriture plus récente : *présentation de la vierge.* Les saints du diocèse ou n'y figurent point, ou n'y ont pas une mention spéciale.

En tête du 13e feuillet, assez jolie miniature qui occupe la moitié de la page, et représente un ange ailé vêtu d'une aube blanche avec manteau pourpre liseré d'or. Cet ange est à genoux et porte de la main gauche une banderole où on lit : *Ave gratia plena.* Près de lui la Vierge en robe rose et manteau bleu, à genoux devant

1. Nous pouvons dire ici le nom de l'abbé, vendeur de ces riches manuscrits : c'est dom Pierre Honoré, 77e abbé de Saint-Amand; quant au nom du libraire de Valenciennes, qui les acheta à vil prix, nous l'ignorons complétement.

**un prie-Dieu. La tête des deux personnages est entourée d'une auréole d'or. Le texte s'ouvre par ces mots : *Domine labia mea aperies.***

**Nous avons relevé, sur les deux dernières pages de ce petit volume, les trois strophes rimées qui suivent et qui sont du XVI<sup></sup>e siècle :**

*Corpus Christi hodie*
*Parum veneratur.*
*Et pater per filium*
*Modicum amatur.*
*Socius per socium*
*Sepe deffraudatur.*
*Istud non est dubium*
*Fides anullatur.*

*Totus mundus hodie*
*Caret bonitate.*
*Plenus est perfidie*
*Atque falsitate.*
*Nullus est cum alio*
*In fidelitate.*
*Propter hoc miserie*
*Sunt nobis date.*

*Mundus modo ponitur*
*Totus in errore.*
*Natus non diligitur*
*A suo genitore.*
*Multotiens fallitur*
*Sponsus ab uxore.*
*Nullus modo utitur*
*Fideli amore.*

**A la suite de ces strophes rimées, et en écriture aussi du XVI<sup></sup>e siècle, est le quatrain suivant :**

*Quatuor his casibus sine dubio cadit adulter.*
*Aut erit hic pauper, aut hic subito morietur.*
*Aut aliquot membrum casu vel vulnere perdet,*
*Aut cadet in causam quæ debet carcere vinci.*

Voilà un *sine dubio* qui devrait bien, *à priori,* donner à réfléchir et moraliser un peu la fragile humanité; mais qui, *à posteriori,* ne peut guère subir qu'un contrôle individuel, une vérification faite *in petto,* et quand déjà peut-être il est trop tard pour empêcher et la cause et l'effet. Heureux celui qui est encore à temps d'en profiter! et c'est pour lui que nous avons relevé ici ce quatrain.

## N° 138. — A. 5. 24.

**I.** Expositio in symbolum apostolorum. — **II.** Tractatus de legibus tanquam preambulum ad decalogum. — **III.** Expositio in decalogi doctrinam. — **IV.** — Explicatio, salutationis angelicæ. — **V.** De accisis et impositionibus. — **VI.** De proprietate religiosorum. — **VII.** Responsio magistri Adriani pontificis de religiosis præmonstratensis ordinis. — **VIII.** Casus aliquot circa matrimonium. — **IX.** De Nectario et Nonato. — **X.** Explicatio epistolæ Pauli ad Timotheum.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI<sup></sup>e siècle. 264 feuillets, de 30 lignes à la page. Saint-Amand.

**I.** F<sup></sup>os 2 à 26. Premiers mots de cette exposition sur le Symbole des Apôtres : « Quoniam fides qua ad Deum acceditur. » Ajoutons que, dans des notes margi-

nales assez fréquentes, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, sont le plus souvent cités. Mais l'auteur lui-même de cette exposition nous est inconnu.

**II. III.** F^os 27 à 189. Nous ne savons non plus à qui il faut attribuer ce traité *de Legibus*, et cette exposition sur la doctrine du Décalogue, dont l'un commence ainsi : « Lex est statutum quoddam de his quæ communitati agenda sunt ; » et l'autre : « Nunc ad verba decalogi veniamus. Ego sum dominus deus tuus. »

Ces deux traités ne sont plus accompagnés de notes marginales indiquant les sources.

On lit, au bas du second, f° 189 verso : *Decalogi finis*. 1559.

**IV.** F^os 191 à 209. Même embarras pour indiquer l'auteur de cette explication de la Salutation Angélique, dont voici, du reste, les premiers mots : « Quod « valde laudanda sit Deipera Virgo, et quomodo laudata sit in veteri testamento. « — Si dominum in sanctis suis laudare et admirabilem prædicare inveniunt. » Notes marginales indiquant les sources, et citant saint Jérôme, saint Augustin, Bède, saint Ambroise, le pape Léon, saint Bernard, saint Chrisostôme, saint Basile, saint Cyrille, saint Hilaire et Théophylactus.

**V.** F° 212. Cette note *de Accisis et impositionibus*, qui n'embrasse que deux pages, commence ainsi : « Vendentibus vinum est imposita certa accisia. »

**VI.** F^os 213 à 218. Ce petit traité, qui contient 12 pages, commence par ces mots : « Bone Jesu corrigatur hæc per alios quos magis illustrasti. — Recte recen- « set Thomas quando lex humana non liget. » Pas de notes marginales.

**VII.** Le pape Adrien dont il s'agit ici est sans doute Adrien VI, qui, né à Utrecht en 1459, d'un père tisserand, fut élevé à la papauté en 1522, après avoir été professeur de théologie, puis doyen de l'Église et vice-chancelier de l'université de Louvain, ce qui explique le titre de *Magister* qui accompagne ici son nom. Nous avons vainement cherché dans notre manuscrit cette *Réponse* annoncée comme le reste au verso du premier feuillet.

**VIII.** F^os 218 verso à 221. En voici les premiers mots : « Mulier turbata « molestiis. » Six pages sans notes marginales.

**IX.** F^os 225 à 231. Voici comment cet écrit est indiqué sur le feuillet de garde du volume : « *De iis quæ contigerunt Constantinopoli circa confessionem tempore* « *Nectarii. . . . . . . . . . . . et de heresi Novati.* »

En voici les premiers mots : « Ut de Socratis et Sozomeni historia recte quis « judicet, duo sunt necessaria. » Quelques mots, dans le texte, écrits en caractères grecs. Notes marginales. — Voyez sur Novat, prêtre de l'Église de Carthage au III^e siècle, et sur Nectaire, patriarche de Constantinople en 381, la *Biographie* de Michaud. Bornons-nous à dire ici que Novat ayant prétendu qu'on devait recevoir les laps à la communion sans aucune pénitence, et Nectaire ayant supprimé dans son église la dignité de pénitencier, et laissé à chacun la liberté de participer sans confession aux saints mystères, c'est à rappeler les circonstances de cette innovation et de cette hérésie que s'attache l'auteur de la relation qui nous occupe.

**X.** F^os 233 à 264. Premiers mots de cette Explication : « Prior epistola ad « Tymotheum scripta ex Laaudicia quæ est metropolis Phrigiæ. »

*Nota.* Sur le 1[er] feuillet recto de notre manuscrit on lit les dix lignes suivantes, disposées comme nous les retraçons ici :

Auro preciosior sapientia.
Ubi thesaurus tuus, ibi et cor tuum.
Verus amor miserum qui non fastidit amicum.
Dulcior est patrius alieno cespite cespes.
Nicolaus Carnin me jure possidet.
Haultraige.
Initium sapientie timor domini.
Haultragium pontes insigne tuetur aquarum,
Leia Burgundis arma ciere vetans.
Opprimit infaustos terraque marique piratas.

On lit au verso du même feuillet ces mots écrits d'une main plus récente : *Habes, candide lector, hoc volumine ut non pœnitenda, ita non contempnenda scripta quorum numerum fideliter lege subscriptum.* On lit aussi, dans les marges du f° 93, mais d'une encre plus blanche, ces deux mots : *Robertus Molienus.*

## N° 139. — B. 6. 23.

I. CYPRIANI IN ORATIONEM DOMINICAM EXPLANATIO. — II. EXPOSITIO RUFINI SUPER SYMBOLUM APOSTOLORUM.

In-8° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'ancien fermoir en cuivre. Belle écriture minuscule à longues lignes du XII° siècle. 56 feuillets, de 25 lignes à la page. Initiales rouges et vertes. Réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

I. Commencement : « Evangelica precepta, fratres dilectissimi, nichil aliud « sunt quam magisteria divina. » Saint Cyprien, auteur de ce commentaire, florissait au III° siècle. Il fut ordonné évêque de Carthage en 248 ou 249, quelque temps avant la persécution de Dèce, et il y subit le martyre le 14 septembre 258. Ce commentaire de saint Cyprien *sur l'Oraison Dominicale* est regardé comme un chef-d'œuvre. Les Œuvres de ce saint ont été traduites plusieurs fois en français.

II. Commencement : « Michi quidem, fidelissime papa Laurenti, ad scribendum animus tam non est cupidus, quam nec idoneus scienti non esse absque peri- « culo. » Ce commentaire a été longtemps attribué à saint Jérôme, mais à tort. Dans l'édition exécutée à Rome, en 1470, chez Sweynheim et Pannartz, on trouve déjà rétabli le nom de Rufin qui en est le véritable auteur. Rufin, prêtre d'Aquilée, naquit à Concordia, dans le Frioul, vers le milieu du IV° siècle, et il mourut en Sicile vers l'an 408. Voyez, pour plus de détails, sur Rufin et sur ses écrits, la *Biographie universelle* de Michaud.

*Nota.* Au commencement de chacun de ces deux traités, grande initiale ornée et coloriée : arabesques à tête de serpent.

(SANDERUS, n° 118. C.)

## N° 140. — B. 5. 12.

FIRMINI LACTANTII LIBRI SEX.

In-4° format oblong sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; dos récent. Belle écriture minuscule à longues lignes de la fin du IX° siècle. 144 feuillets, de 28 lignes à la page; aucune espèce d'ornements; seulement, en tête du 1er feuillet, grande initiale entourée de filets rouges. Réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

Ces six livres de Lactance sont les six premiers de son ouvrage connu sous le nom d'*Institutions divines*, comprenant sept livres, et traduites en français par René Fame. Paris, 1546, in-8°. Voici les titres des six livres que nous possédons : 1. *De falsâ religione*; 2. *de origine erroris*; 3. *de falsâ sapientiâ*; 4. *de verâ sapientiâ et religione*; 5. *de justitiâ ad Constantinum imperatorem*; 6. *de vero cultu*. Quant au 7° livre, intitulé : *De vitâ beatâ, seu de Beatitudine*, nous ignorons absolument pourquoi il ne se trouve pas dans notre manuscrit, qui pourtant ne nous paraît point avoir subi aucune mutilation.

Lactance (*Lucius-Cœlius Firminus* ou *Firmianus*) était, suivant les uns, né en Afrique; suivant les autres, à Formo, dans la Marche d'Ancone. Cet écrivain célèbre mourut en 325. La pureté, la clarté, la noblesse et même l'élégance de son style lui valurent le surnom de *Cicéron des chrétiens*. Voici ce que disent des *Institutions divines* les auteurs de l'*Hist. littér. de la France*, tome Ier, pages 72 et suiv.: « Ce fut pour rappeler les savants à la vraie sagesse, et les ignorants à la vraie religion, que notre auteur mit la main à la plume... Saint Jérôme, parlant de ces *Institutions*, en relève le mérite comme d'un excellent ouvrage; et les plus habiles des derniers siècles en ont témoigné faire une estime extraordinaire. Au moins on peut assurer que personne n'a défendu l'Église et combattu l'idolâtrie avec un style et plus beau et plus éloquent, que le fait Lactance dans ces sept livres. C'est ce qui a porté à les mettre si souvent sous la presse. »

(SANDERUS, n° 116. F.)

## N° 141. — B. 5. 11.

I. LACTANTII LIBER DE OPIFICIO CORPORIS HUMANI. — II. AURELIANI MONACHI LIBER DE DISCIPLINA MUSICÆ ARTIS.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IX° siècle. 89 feuillets, de 19 et de 22 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Le but de cet ouvrage de Lactance, intitulé *de opificio Dei*, où il entreprend d'expliquer la nature de l'esprit et du corps de l'homme, est de prouver qu'il y a une Providence. Il l'adresse à un de ses disciples, nommé Démétrien.

**II.** Ce petit traité sur l'*Art musical* est précédé des trois distiques suivants, qu'on lit au verso du feuillet 57, écrits en capitales rouges :

*Quisquis hoc legerit magno cum jure patratum,*
*Noverit auctores hic fore persalubres.*
*Fons hic grecorum Phytagoras musicus an est*
*Necne latinorum continet ora patrum.*
*Aure tuus legi compsi scribsique lianus*
*Pastor Bernarde munus hoc exiguum.*

Voici les premières lignes de la préface de ce petit traité :

« INCIPIT PREF. MUSICÆ DISCIPLINÆ.

« Christianorum nobilissimo nobilium. virorumque præstantissimo. atque honoris « culmine apostolici nobilissime sublimato. simulque imperiali dignitate decorato. « et virtutum omni genere florenti in XPO feliciter. Bernardo. archicantori. ut « opto totius sanctæ ecclesiæ & vocato. futuro vero archiepiscopo. Aurelianus « vernaculus quondam monasterii sancti johannis reomensis. nunc autem abjectus. « sed tamen vester. & velit nolit mundus. vester. vester inquam vester. servusque « omnium minimus famulorum XPI. »

Il nous semble qu'il résulte suffisamment des vers cités plus haut et de cette dédicace que l'auteur de ce petit traité n'est point, comme le dit Sanderus, un moine nommé Bernard, mais bien un moine nommé Aurélien, et placé sous l'obédience de l'abbé Bernard. Quelques autres savants encore, notamment Sigebert, Trithème et Gesner, s'étant trompés sur le compte de ces deux personnages, nous croyons utile de citer textuellement ici ce qu'en disent les auteurs de l'*Hist. littér. de la France,* t. V, p. 98 :

« Aurélien, moine de Reomé, ou Moutier-Saint-Jean, au diocèse de Langres, laissa à la postérité un traité de sa façon sur la musique. Il le composa au temps de la disgrace qu'il avait encourue de la part de Bernard son abbé, pour quelque faute considérable qu'il ne nous fait point autrement connaître. Un des moyens qu'il jugea le plus propre à le faire rentrer en grâce, ce qu'il paraît avoir souhaité passionnément, fut de dédier son ouvrage à Bernard son abbé. C'est ce qu'il fit par deux épîtres, l'une à la tête, l'autre à la fin, où il l'accable de toutes sortes de louanges, et lui remet sous les yeux quantité d'exemples tirés de l'histoire tant profane que sacrée, qu'il regardait comme autant de motifs capables de le fléchir à lui pardonner. Entre les louanges qu'il donne à son abbé, il le qualifie d'Archichantre, à cause de son habileté dans le chant et la musique, et lui donne encore le titre de futur archevêque. Ce n'est pas à dire néanmoins que Bernard l'ait jamais été, quoiqu'un écrivain ait cru qu'il était tout à la fois abbé de Reomé et évêque d'Autun.

« Sigebert et Trithème, trompés par le terme latin *Reomensis,* qu'on lit à la tête de l'ouvrage, pour exprimer le monastère dont Aurélien était moine, ont cru lire *Remensis,* et en ont fait un clerc de l'Église de Reims; et le titre d'Archichantre, donné à l'abbé Bernard, les a confirmés dans leurs fausses idées. Mais s'ils s'étaient

donné la peine de lire avec quelque attention la seconde épître dédicatoire, ils auraient vu que c'est un moine qui parle à son abbé. C'est ainsi qu'il est qualifié à la tête de son traité dans un manuscrit ancien de huit cents ans, et par conséquent antérieur à Sigebert. Ces écrivains font une autre faute, en ne plaçant notre auteur qu'à la fin de ce siècle : double erreur que divers écrivains modernes ont suivie trop légèrement.

« L'ouvrage d'Aurélien, tel qu'il se trouve dans le manuscrit qui appartient à la célèbre abbaye de Saint-Amand, est divisé en vingt chapitres, dans lesquels l'auteur traite avec méthode tout ce qui concerne essentiellement son sujet. Le second chapitre, où il parle des inventeurs de la musique et de quelle manière on inventa les figures des nombres, paraît curieux entre tous les autres. Mais de tout cet ouvrage, dom Martenne et dom Durand qui l'ont déterré n'ont jugé à propos de publier que les deux épîtres dédicatoires avec l'épilogue, dans lequel Aurélien se jette encore sur les louanges de la musique, à quoi est destiné le premier chapitre de son traité. Selon lui, elle est au-dessus de tous les beaux-arts; et il était aussi honteux chez les anciens de l'ignorer que de ne pas savoir les lettres. On juge par le peu qu'on a imprimé de cet écrit que l'auteur avait un fonds de littérature et du talent pour écrire. Seulement deux petites historiettes, qu'il rapporte avec un grand sérieux, montrent qu'il était fort crédule. Son style est meilleur en tout sens qu'il n'était ordinairement en son siècle. »

*Nota.* Le feuillet de garde qui clôt notre codex contient une charte de 1105, dont nous retraçons ici quelques mots : ... *Me Hugonem abbatem cenobii sancti Amandi... abbatis Siheri... episcopi nostri Baldrici... conventioni habitæ Tornaci interfuerunt testes idonei... actum Tornaci... ebdomada post octav. pentecosten anno* M. C° V°. C'est peut-être cette date qui a induit en erreur Sanderus, et lui a fait attribuer au XII<sup></sup>e siècle notre codex, qui est bien évidemment du IXe.

Au verso du même feuillet de garde on lit, d'une écriture plus récente, les deux vers suivants :

Consule quisquis eris qui pacis federa quæris
Consonus esse lupis cum quibus esse cupis.

Ce qui revient à dire : « Il faut hurler avec les loups; » dicton qui, on le voit, n'est pas d'hier.

(SANDERUS, n° 243. M.)

## N° 142. — B. 4. 25 *bis*.

**I.** DE LA COMPONCTION, TRADUIT DE S. EPHREM. — **II.** TRAITÉ DE LA TRANSSUBSTANTIATION. — **III.** NOTICE SUR SAINT EPHREM. — **IV.** SERMON SUR LE RESPECT DU AUX TEMPLES. — **V.** LETTRE DE M. BOTTÉE. — **VI.** PRIÈRE A DIEU, PAR SAINT EPHREM.

Manuscrit sur papier, partie in-8° et partie in-4°, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVIIIe siècle. 126 feuillets, de diverses écritures. Maison de Croy.

**I. III. VI.** Saint Ephrem, diacre d'Édesse, né à Nisibe en Mésopotamie au

commencement du IV[e] siècle, était fils d'un prêtre du dieu Abnil en cette ville. Instruit dans les mystères du christianisme par saint Jacques, évêque de Nisibe, saint Ephrem fut en relation avec les personnages les plus illustres de son temps, et notamment avec saint Grégoire de Nisse, saint Basile et Théodoret.

Écrits en syriaque, presque tous ses ouvrages ont été traduits en grec de son vivant. Les différents traités de piété de cet auteur ont été traduits en français par l'abbé Lemerre. Paris, 1744, 2 vol. in-12. François Feuardent a traduit les *Opuscules divins* et les *Exercices spirituels* de saint Ephrem, 1602, in-8°. Nous ne saurions dire si la traduction du traité *de la Componction*, en quatre discours, que renferme notre manuscrit, a été ou non imprimée. Mais écrite de la main de M. Bottée, toute chargée de ses corrections, ainsi que la notice suivante sur saint Ephrem, cette traduction est évidemment son ouvrage. Elle occupe les 40 premiers feuillets de notre manuscrit, format in-8°; et, vers la fin du volume, on trouve sous le format in-4°, d'abord une notice sur saint Ephrem, puis une prière à Dieu par le même saint.

**II.** L'auteur de ce *Traité*, ou mieux de ces divers écrits *sur la transsubstantiation*, ne nous est point connu; mais ils ont dû être composés au commencement du XVIII[e] siècle ou sur la fin du XVII[e]. A voir les nombreuses corrections et surcharges qui caractérisent cette partie du volume, d'une autre écriture que le traité de saint Ephrem, nous inclinerions à penser que ce manuscrit est, comme le précédent, un autographe. A ce traité de la *Transsubstantiation* se rattachent deux autres pièces, l'une intitulée : *Réflexions sur le différend entre les Églises de la communion de Rome et celle des prétendus réformés au sujet de l'Eucharistie;* et l'autre ayant pour titre : *M. le cardinal Duperron et sa réplique au R. de la Grande-Bretagne.*

**IV.** Nous ne saurions dire, non plus, quel est l'auteur de ce sermon écrit en français *sur le respect dû aux temples*, et qui ne nous paraît point achevé.

**V.** Quant à la lettre que nous attribuons à M. Bottée, dont nous avons cru reconnaître l'écriture [1], nous ne pouvons mieux faire que de la transcrire en notre Appendice, sous le n° VIII, dans l'espoir que son contexte et les annotations qui

1. M. Bottée, dont notre Bibliothèque possède une foule de manuscrits, assez peu importants, du reste, nous semble avoir dû être attaché à la maison de Croy pendant la première moitié du XVIII[e] siècle. Nous avons, en effet, une partie de sa correspondance, entre autres deux lettres de 1741 (Voyez notre n° 317), adressées *par M. La Villeurnoy à M. Bottée chevalier de Saint-Louis à l'Hotel de Crouy la première porte cochère à gauche en entrant par le quai des Théatins, rue des Petits-Augustins, à Paris.* Nous devons à l'obligeance d'un de ses descendants, M. É. de Toulmon, les quelques renseignements qui suivent : « Claude Bottée, écuyer, sous-lieutenant, puis capitaine aide-major au 4[e] régiment de La « Fère, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est le fils, d'après un fragment généalogique « qui se trouve à la Bibliothèque royale (section des titres), de Germain Bottée, écuyer, sieur de Bouffée, « lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de Laon, et d'Anne Bottée de Saint-Louis sa cousine. — Il « est né en 1675; la date de sa mort m'est inconnue. — Les recueils généalogiques qui parlent de la « famille Bottée ne disent rien sur sa descendance; pourtant, d'après ce que j'ai vu dans les manuscrits « de Valenciennes, il a été marié. — En 1705 il termine un ouvrage sur l'*Art de la guerre*, qui fut « suivi de onze autres. Tous sont restés manuscrits, sauf un qui a été imprimé (les *Études militaires;* « Paris, 1750, 2 vol. in-12 avec figures). »

l'accompagnent apprendront à plus clairvoyant que nous le nom et la qualité du correspondant, ainsi que les circonstances historiques qui s'y rattachent.

## N° 143. — B. 5. 15.

I. GREGORII NAZIANZENI LIBRI OCTO. — II. VARIA OPUSCULA.

In-4° sur très-fort vélin, recouvert en peau de sanglier ou de buffle encore garnie d'une partie de ses poils. Écriture minuscule à longues lignes du IX<sup></sup>e siècle. 143 feuillets, de 24 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

Ce manuscrit, ce *liber pilosus*, qui a, depuis quelques années, attiré l'attention des savants, contient, outre les huit livres de saint Grégoire de Nazianze, diverses petites pièces auxquelles il semble devoir toute son importance, bien qu'elles n'occupent que les quatre derniers feuillets.

I. — Voici l'énumération des huit livres de saint Grégoire, telle qu'elle se trouve au verso du 1er feuillet : « In hoc corpore continentur libri octo Gregorii « Nazanzeni epi., id est Apologeticus lib. I; — de epifanis sive de natali domini, « lib. I; — de luminibus vel secundis epifanis, lib. I; — de pentecosten de spiritu « sancto, lib. I; — in semetipso de agro regressus, lib. I; — de Hieremia dicta « præsente imperatore apud quem intercedit pro quodam periclitante, lib. I; — « de reconciliatione monachi, lib. I; — de grandinis vastatione cum pater epi- « scopus reticeret, lib. I. »

Ces huit livres sont précédés de dix distiques du pape Grégoire, commençant et finissant ainsi :

Virgo parens hac luce deumque virumque creavit...
Et mortem jussit mortuus ipse mori.

On lit au bas du premier feuillet : *Gregorius Nazazenus per Ruffinum tranlatus.*

II. — Quant aux cinq petites pièces que nous désignons sous la rubrique de *Varia opuscula*, en voici la première. Elle commence au bas du f° 140 verso :

Dn̄s celirex & conditor. Maris & terrefomes & auctor. Omnē iussit creaturā subconsona.
obseruare legem pacis armonia. utalgori calor crepitans. atq; limphis aer uolitans. parili
fœdere conueniant. sicquoq; statum rerū conficiant. quatinus frigoris rigor. igneamtem
peremuim placido fomite. liquor item mixtus auris mad[escat] aridis. flatūuite comministra
terragenitis. cuncta colunt iura pacis atq; fidei. Aruapolus &pfundi stangnūpelagi.
Solus homo fraude captus demonica. pacem uītat atq; spernit concordiā. magisiras
&carūsuppliciū quāquibusuis amanſtempuſ ignocuum. undebellorū clades oritur.
gladiis multi secus pereunt. apudquosdam fit ciuilis discordia. faterfratrem
spoliando discrutiat. seRodentes uini mutuo. bibunt sanguinesaffinium.
talibus homines flagitiis. stigiosspiritus conglomerant. uisitent uthumanorum.
rabiem scelerum luxuriā criminū. Impiorū & abisso mergantcunctos. quiarmatipersequuntur
xp̄ifamulos. undeprinceps inferorū flammis obsitus. gaud&tantos abiturus mortis socios.
quos terrenusfuror simul inuidia. tormentorū reos mittit intartara. ibifructus metent ire
sanguineæ. sulphur uermes & gehenne inpicere; Dn̄e. Maris. Hec
tormtatuis aufer fidelibus tollelites auge pacem fergaudiū; tibi ser
uientibus.

Tenant à laisser à cet opuscule sa physionomie originelle, nous l'avons reproduit exactement tel qu'il se trouve dans notre codex ; malgré le mélange et l'enchaînement de plusieurs mots les uns avec les autres, malgré aussi les vices de sa ponctuation, on en saisit facilement le sens. M. Hoffmann de Fallersleben, en le mentionnant, comme nous le verrons plus bas, le qualifie de *petit poëme latin*.

Parlons maintenant d'un véritable *petit poëme*, qui, bien qu'il se trouve au recto du f° 143, c'est-à-dire le dernier du volume, nous paraît mieux placé ici, comme offrant moins d'intérêt que les trois suivants ; ou plutôt bornons-nous à le transcrire :

Vis fidei tanta est quæ germine prodit amoris
Ut faciat gratum mente cubile deo
Xps enim semet clemens habitare fatetur
Quo fuerit xpi pectore fixus amor
[S]ancit [1] & indignam divinis sedibus aedem
Quam ludens fuco lavit inepta fides
Is quoque mandato dedit haec præcepta secundo
Diligat ut fratrem se quasi quisque suum
[J]ussibus his geminis pendet lex atque prophetæ
Haec duo caelestes ingrediuntur opes.
[T]um mibi quid spei frater decernis habendæ?
Unius ob meritum quo tibi vota gero?
An minus ad majus poterit conscendere donum
Ut placeam xpo te quia frater amo?
Quamquam. o. sed sileo. forsan deus addet & illud
Aut tibi forte dabit quod mihi iure negat
Atque utinam cædat tibimet. sic namque peropto
Sic pro te dominum nocte dieque precor
Sufficit hoc nostræ valeas si rite saluti
Si tua felic[es] prora secundat aquas
Quod si forte secus pejor fortuna ministr[et]
Tristis naufragii turbine cernor agi
Hoc tamen avertat cujus vis ponderat orbem
Rus nive qui pingit frigore. være rosis
Qui volucres rutilis cælos illuminat astris
Exagitans undis stagna profunda maris
Detque tibi pacem pacis formator & auctor
Te quoque sublimis donet honore gradus
At precor oro peto poscens in margine versus
Ut curæ fratri sint mea vota tibi.

Voici, sur cette pièce et sur la précédente, la note de M. Hoffman de Fallersleben, telle qu'on la trouve dans la brochure intitulée : *Elnonensia* (par J.-F. Willems. Seconde édition, revue et corrigée. Gand, in-8°, 1845) :

« Une quatrième main a placé au feuillet 143 quinze distiques latins, commençant par ces mots : *Lis fidei tanta est quæ germine prodit amoris*. Derrière les distiques, à la fin du volume, est écrit : *Liber sancti Amandi*. Je dois faire remarquer,

1. Les lettres entre crochets [ ] ont été par moi suppléées, effacées qu'elles étaient sur le manuscrit par suite de sa vétusté.

toutefois, qu'un petit poëme latin est tracé par une cinquième main sur la partie inférieure du verso du feuillet 140, et finit à la page suivante.

« Gand, le 6 octobre 1837.

« HOFFMANN DE FALLERSLEBEN. »

Le savant Allemand s'est trompé, suivant nous, en lisant : *Lis fidei tanta est* au lieu de *Vis fidei.*

Quant aux trois petites pièces qu'on lit à la fin du volume, et qui, depuis quelques années, ont tant attiré l'attention des savants, la première, d'une autre écriture que celle de l'ouvrage de saint Grégoire, est un poëme latin sur sainte Eulalie, contenant 27 vers; la seconde, d'une autre écriture que tout ce qui précède, est un petit poëme en langue romane, de 29 vers, sur la même sainte Eulalie; la troisième, enfin, de la même main peut-être que le morceau précédent, est l'*Epinikion*, ou chant de victoire de Louis III, fils de Louis le Bègue, que l'on croyait perdu depuis l'an 1693. Ce beau morceau d'ancienne poésie teutonique, plein de vigueur et de mouvement, contient 118 vers, écrits en 59 lignes, que précède ce titre :

RITHMUS TEUTONICUS DE PIAE MEMORIAE HLUDUICO REGE
FILIO HLUDUICI AEQ; REGIS.

Ces précieux monuments des langues romane et tudesque au IXe siècle, découverts en 1837, dans la bibliothèque de Valenciennes, par M. Hoffmann de Fallersleben, revus depuis, en juin 1841, par M. Bethmann, un des savants collaborateurs des *Monumenta* de Pertz, ont été publiés avec une traduction et des remarques par J.-F. Willems, sous le titre de *Elnonensia;* Gand, chez F. et E. Gyselynck, 2e édition, 1845, in-8° de 67 pages. (Conf. *Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France,* traduit de l'allemand et précédé d'une *Introduction* par Edmond de Coussemaker; Lille, Danel, 1849, in-8° de 88 pages.)

(SANDERUS, n° 112. F.)

## N° 144. — B. 5. 21.

**I.** AMBROSII LIBRI QUINQUE DE S. TRINITATE. — **II.** AMBROSII EXAMERON.

In-4° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'ancien fermoir. Écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 205 feuillets, de 30 lignes à la page. Initiales alternativement rouges, bleues et vertes, quelque peu ornées. Rubriques en lettres rouges. Peintures et réglures.

Saint-Amand.

**I.** Fos 1 à 97. Cet ouvrage de saint Ambroise fut par lui composé à la demande de l'empereur Gratien, qui, se préparant en 378 à marcher au secours de Valens son oncle contre les Goths, voulut se munir d'un préservatif contre les mauvaises doctrines qui avaient cours en Orient. De ces cinq livres, écrits *sur la foi,* ou *sur*

*la trinité*, les deux premiers ont été fort célèbres dans l'antiquité; quant aux trois autres, composés un an plus tard, ils semblent écrits particulièrement contre les faux évêques Pallade et Secondien, qui furent depuis condamnés dans le concile d'Aquilée, en 381, comme suivant la doctrine des Ariens. Voyez *Hist. litt. de la France*, t. I, 2ᵉ partie, p. 345.

**II.** F^os 98 à 205. « On place l'*Hexameron*, ou *Traité sur les six jours*, à la tête de tous les autres ouvrages de saint Ambroise, parce que, dans les éditions qui en ont été faites, on suit plutôt l'ordre des matières que celui des temps. Ce traité est divisé en six livres qui répondent aux six jours de la création du monde, et ne fut mis en la forme que nous l'avons aujourd'hui que vers 389. Saint Ambroise y explique le premier chapitre de la Genèse, en y insérant à son ordinaire plusieurs réflexions mystiques et morales. » *Hist. litt. de la France*, t. I, 2ᵉ partie, p. 366.

(SANDERUS, nᵒ 86. E.)

## Nᵒ 145. — B. 1. 41.

**I.** AUGUSTINI DE CIVITATE DEI LIBRI XV. — **II.** LIBELLUS HILDEBERTI CINOMANENSIS EPISCOPI DE NATURIS LAPIDUM. — **III.** DE ANULO. — **IV.** DE PARTU B. VIRGINIS. — **V.** DE FLORUM INCOLORATIONE. — **VI.** CUR DEUS HOMO. — **VII.** HESIODUS DE ÆTATIBUS ANIMANTUM.

Grand in-fᵒ sur vélin, relié en bois, recouvert récemment en papier avec dos de veau. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIᵉ siècle. 179 feuillets de 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges et vertes. Initiales de même. En tête de chaque livre, une initiale ornée, dorée et coloriée sur un grand module. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Ce manuscrit, qui n'est qu'un premier volume se complétant par le suivant, contient les XV premiers livres de l'ouvrage de saint Augustin *de Civitate Dei*. Les quatre premiers feuillets renferment la table des XXII livres de l'ouvrage.

On lit, d'une écriture plus menue, au bas du 12ᵉ feuillet recto, les quatre vers suivants, qui s'appliquent à l'histoire de Lucrèce :

Cum foderet gladio castum Lucretia pectus,
Sanguinis et torrens egereretur, ait :
Testes procedant me non favisse tyranno
Sanguis apud manes, spiritus ante deos.

Cette épigramme se trouve, mais en six vers et avec quelques variantes, dans l'*Anthologie latine*, t. I, sous le nᵒ 833.

On lit également, au bas du folio 85 recto :

Raptu Tindaridis furor est accensus Atridis,
Bellaque Dardanidis movit amor Paridis.

**II.** Ce petit poëme occupe avec les suivants les six derniers feuillets de notre manuscrit et contient 716 vers hexamètres. Est-il dû, comme l'avait pensé d'abord D. Rivet (*Hist. litt. de la France*, t. II, p. 335), à un poëte inconnu que

l'on a confondu avec Marbode, évêque de Rennes? est-il dû réellement à Marbode, comme l'a reconnu lui-même D. Rivet, en se rangeant au sentiment le plus commun (*Hist. litt.*, t. X, p. 384)? est-il dû au vénérable Hildebert, d'abord évêque du Mans, puis archevêque de Tours, comme quelques-uns inclinent à le penser? Notre manuscrit, très-ancien et fort bien conservé, nous autoriserait à nous ranger à ce dernier avis.

Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir appeler l'attention des savants sur les particularités suivantes. Voici d'abord ce que nous lisons en tête de ce petit poëme : INCIPIT LIBELLUS HILDEBERTI CINOMANENSIS EPI. DE NATURIS LAPIDUM. Puis viennent cinq vers, où l'on donne l'étymologie du mot *gemmæ*. Arrive le prologue, qui se compose de 23 vers, dont voici le premier :

*Evax rex Arabum legitur scripsisse Neroni.*

Le poëte alors passe en revue les différentes pierres précieuses, et s'occupe tout d'abord du diamant pour finir par le *chrysopration* (en tout 60 et non 61 pierres). Il termine enfin par un épilogue de trois vers. Les voici :

*Hæc ex innumeris excerpta vocabula gemmis*
*Sufficiant nostro collecta labore teneri,*
*Quæ decies senis distincta parent capitellis.*

C'est donc à tort qu'à ce traité on a voulu rattacher la petite pièce ayant pour titre *De anulo*, dont nous allons parler, et qui en est, à notre avis, indépendante.

Ajoutons ici que ce traité *De naturis lapidum* se trouve parmi les ouvrages de Marbode recueillis par dom Beaugendre et imprimés à Rennes, 1708, à la suite de ceux d'Hildebert, in-f°. Disons aussi que ce poëme fut traduit en notre langue vers la fin du XII^e^ siècle ou au commencement du suivant, sous le nom de *Lapidaire*, et qu'il se trouve dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque nationale, ainsi qu'à la suite du texte latin dans l'édition de D. Beaugendre.

**III.** Ce petit poëme *De anulo* se compose de 16 vers hexamètres, dont voici le premier :

*Anulus ut gemmam digitis aptandus haberet.*

Quel en est l'auteur? Est-ce Marbode? est-ce Hildebert? est-ce tout autre? Nous n'oserions ici, pas plus que pour les petits opuscules que nous allons parcourir, nous prononcer catégoriquement.

**IV.** Nous avions cru devoir intituler *de Virgine Deiparâ* les trois distiques suivants, qui viennent immédiatement après le *De anulo*, et ne présentent point de titre :

Zol. cristallus. aqua. dant qualemcumque figuram.
    Virginei partus. erudiuntque fidem:
Si tinguatur aquis. et soli subiciatur,
    Scintillam profert integer ille lapis.
Flamine sic mundata sacro. subiectaque soli
    Justitiæ, peperit integra virgo deum.

Mais, en parcourant les Œuvres d'Hildebert publiées par dom Beaugendre, nous voyons que cette petite pièce a pour titre : *De partu B. Virginis*, et que de plus elle se compose de dix distiques, dont notre codex ne donne que les trois ci-dessus.

V. Le titre *De florum incoloratione* est aussi de nous; et nous avons cru devoir le placer au-dessus de ce petit poëme, qui contient 208 vers hexamètres, dont nous nous bornons à transcrire ici les deux premiers et le dernier, sans pouvoir en indiquer l'auteur :

*Ut potui levius varios tibi, frater, ad usus*
*Descripsi flores. adjeci floribus artes.*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*Huic aufert propriam flammæ violentia formam.*

VI. Encore une petite pièce à laquelle nous avions dû donner un titre, puisque le manuscrit n'en porte point. Nous l'avions donc intitulée : *De mysterio redemptionis;* mais aujourd'hui que nous avons sous les yeux l'édition des Œuvres d'Hildebert, nous lui rendons le titre que lui a donné dom Beaugendre : *Cur Deus homo?* Nous devons dire aussi que notre codex offre quelques variantes et un vers qu'on ne trouve point dans l'édition du savant bénédictin. Ce vers est le 10e de la petite pièce que nous avons cru utile de reproduire ici :

Adæ peccatum quæ conveniens aboleret
Victima? numquid homo? sed et hic reus unde placeret.
Angelus? an fruges? an vacca? sed hostia talis.
Natura dispar. precio minor. esset inanis.
Hæc eadem quæ displicuit natura placere
Debuit. atque aliquid quod pacificaret habere.
Ergo fuit quærendus homo qui. præter id ipsum
Quod puri est hominis. aliquid deitatis haberet.
Unitur carni Deus. et natura creatrix
Quod redimit recipit. fit et ipsa redempta redemptrix.
Par homini quia verus homo. sed dignior ortu.
Dissimilis culpa. deitate potentior idem.
Quem quia non genuit ex lapsu nata voluptas.
Justus pro justis agit. occisusque perorat.
Hostia sufficiens quæ cœlos cive replevit.
Qua furor occisi cecidit. qua gratia crevit.
Antidotum felix quo vulnera nostra cohærent.
Angelus exultat. homo gaudet. tartara mœrent.

Nous retrouverons ce petit poëme d'Hildebert dans un autre de nos manuscrits, celui coté n° 239.

VII. Ce dernier morceau se compose de 10 vers hexamètres, précédés de ce titre en lettres rouges : *Hesiodus de œtatibus animantum.* Il appartient sans doute au même auteur que les petits poëmes précédents. Nous avons cru devoir le reproduire ici :

Ter binos deciesque novem superexit in annos.
Justa senescentum quos implet vita virorum;
Hos novies superat vivendo garrula cornix.
Et quater egreditur cornicis secula cervus.
Alipedem cervum ter vincit corvus. & illum
Multiplicat novies phenix reparabilis ales;
Quem nos perpetuo decies prævertimus ævo;
Nimphæ amadryades. quarum longissima vita est.
Hæc cohibet finis vivacia fata animantum;
Cetera secreta. novit deus arbiter ævi.

On trouve cette épigramme, mais en 17 vers et avec quelques variantes, dans l'*Anthologie latine*, t. II, sous le n° 1078.

*Nota*. Sur la couverture intérieure qui clôt ce volume, on trouve les définitions des diverses années : *Civilis, naturalis; jubilæus; bissextilis; lustralis; olympiadis; era; solaris; communis; embolismus; brevis, magnus.*

(SANDERUS, n° 35. Q.)

## N° 146. — B. 1. 42.

I. S. AUGUSTINI DE CIVITATE DEI A LIBRO XVI USQUE AD XXII. — II. EJUSDEM AUGUSTINI QUATUOR ALII TRACTATUS.

MS. en tout semblable au précédent, dont il est le second volume. Il a 198 feuillets.
Saint-Amand.

I. Continuation et fin du célèbre ouvrage qui a pour titre : *de Civitate Dei*.

II. Ces quatre traités de saint Augustin sont les suivants : 1° *De baptismo contrà Donatistas libri septem;* 2° *Ad Valentinum de gratiâ et libero arbitrio liber unus;* 3° *De correptione et gratiâ liber unus;* 4° *Contrà quinque genera hostium liber unus.*

Sur le feuillet de garde qui clôt ce volume, on voit quelques lignes surmontées de notations musicales.

Dans ce manuscrit on a coupé le bas de plusieurs feuillets, mais sans que le texte en ait eu rien à souffrir.

(SANDERUS, n° 36. A.)

## N° 147. — B. 2. 38 et 39.

LA CITÉ DE DIEU, TRADUITE PAR RAOUL DE PRAELLES.

Deux volumes in-f° sur très-fort papier, reliés en bois, recouverts en basane. Écriture cursive à 2 colonnes du xv^e^ siècle, de 40 à 48 lignes à la page, et de 489 feuillets à chaque volume. Initiales rouges. Tables à chaque livre.
Maison de Croy.

L'auteur de cette traduction est Raoul de Praelles, ou de Presles, qui la dédia à Charles V, roi de France, et qui reçut de lui, pour l'exécution de ce travail, la somme de seize cents livres, très-considérable pour ce temps-là.

Le premier volume contient les dix premiers livres de la *Cité de Dieu*, précédés de l'Épître dédicatoire du traducteur.

Ajoutons qu'au verso du feuillet de garde de ce premier volume on lit d'une écriture du XVIe siècle : *Ce livre est à Françoise de Barbenchon, dame douagière de Molembaix*.

Le tome deuxième contient les douze derniers livres. A la fin de l'ouvrage on lit ces mots : « Ceste translacion et exposicion fut commenciee par maistre Raoul « de Praelles a la Toussains lan de grace mil iijc LXXI et fu achevee le premier « jour de septembre lan de grace mil iijc LXXV. *Deo gratias.* »

Ces mots se lisent absolument de la même manière dans plusieurs autres manuscrits, notamment dans celui de la bibliothèque de Cambrai, en 3 volumes in-fo., et dans celui de la bibliothèque d'Amiens, 2 vol. in-fo vélin.

Raoul de Praelles, avocat et conseiller du roi, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi Charles V, avait entrepris sa traduction de la *Cité de Dieu* par l'ordre de ce prince. Sa traduction fut imprimée à Abbeville en 1486, par Jehan Dupré et Pierre Gerard, 2 vol. in-fo, caract. goth., grav. sur papier et aussi sur vélin; belle et rare édition, connue et recherchée de tous les bibliophiles, et qui passe pour le premier livre imprimé à Abbeville.

. . . . . . . . . . . . . .

## No 148. — B. 5. 40.

I. S. AUGUSTINI DE DOCTRINA CHRISTIANA LIBRI QUATUOR. — II. AD PAULINUM DE CURA PRO MORTUIS AGENDA LIBER UNUS.

In-4o sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture à longues lignes du XIIIe siècle. 66 feuillets, de 37 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges ou vertes, dont quelques-unes ornées. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

Le premier de ces deux ouvrages de saint Augustin présente, en marge, une très-grande quantité de notes d'une écriture un peu plus récente.

Ce volume est surtout curieux par ses deux feuillets de garde, que nous retraçons ici.

On lit au recto du premier :

TITULUS SANCTI PETRI KABILONENSIS COENOBII.

*Oremus. Fac quæsumus domine hanc conservo tuo hugone defuncto misericordiam. ut factorum suorum..... voluntatem. & quia hic illum vera fides junxit fidelium turmis. illic eum tua miseracio societ angelicis choris. Per eum qui venturus est judicare. Anima Hugonis abbatis et animæ omnium fidelium defunctorum. domine ab omnibus mereantur peccatis absolvi, & vitam consequantur sine fine beatam quam olim habrae promisisti & semini ejus. Oravimus pro vestris. & vos itidem curate inpendere nostris videlicet pro donno Aiglaldo Stacteo Ricardo Wichardo abbatibus. Insuper et pro donno Girbaldo gloriosissimo præsule nostri loci reparatore Marcello mo et Aymone mo Otaldo mo Bertranno mo Manerio mo Richardo mo Hilario mo. Item Hilario mo*

*Rodulfo m° cantore. Gauceranno m° cantore. Widone m° Falcone m° Richardo m° et pro familiaribus Rodulfo videlicet Odo Bertranno Bernardo Tabaudo Uberto Bernardo Duranno Umberto Hugone et pro Helisabet monacha.*

On lit au verso du même feuillet les vers suivants, dont nous n'avons ni le commencement ni la fin :

. . . . . . . . . . . . . . . .
Sed quia nil videor prodesse sibi lacrimando.
Jam postponatur tristes effundere fletus;
Est opus assiduis precibus quibus adnichilentur
Crimina. dum vixit mundo quæ crimina fecit.
Ergo preces dignus siquis peccator habetur
Ut faciat. precor huic non sit sors ulla baratri.
Collocet hunc Xpc quo nemo locatur iniquus.
Et quo temperies æternæ lucis habetur.
Harum sancte precum sis confirmator Amande.
Suffragare tuo famulo pastor venerande.
Quem coluit. secumque tibi servire coegit.
Officii sacri quos dignos munere legit.
Victus totus amor. sola mens. sola cupido
Huic fuit abbati servire tibi sibi fido.
Ecquid Amande tuo meritum jam redde clienti.
. . . . . . . . . . . . . . . .

On lit au recto du dernier feuillet de garde :

TITULUS SANCTI RICHARII PONTIUM.

Si redimi possit lacrimis. pater elnoniensis.
Innumeras dar& en lacrimas grex Richariensis;
Has sed linquentes. rectaque via gradientes.
Insimul oremus. & consona voce rogemus.
Dextra dei quod don& ei sedem requiei;
Quæ petitis vestris rogitamus solvere nostris.

*Odoni. Leotardo. Galtero. ceterisque aliis.*

TITULUS SANCTE MARIE ROTOMAGENSIS ECCLESIE.

*Anima eius & anime omnium fidelium dei defunctorum requiescant in pace.*

VERSUS CUJUSDAM DISCIPULI.

Si contristarer contristandoque gravarer.
Huic nil prodesset. michi sed fortasse noceret.
... contristarer; sibi si prodesse viderer.

On lit enfin au verso du même feuillet :

MEMORIA CLUNIACENSIS COENOBII IN HONORE BEATORUM APOSTOLORUM PETRI ET PAULI DICATI.

*Si ratio dictar&. vel usus deposcer&. possemus et nos metrificare; et hanc pellem versibus implere. Sed quia superfluum esse videtur et inutile dinoscitur. breviter mo-*

*nemus dilectissimi sanctitatem vestram ut carmina metrorum vertatis in luctum sanctarum orationum. Et sicut nos pro requie patris vestri domino obtulimus suffragia precum. ita et vos pro nostris defunctis reddatis illi vota placabilium obsecrationum. Quorum quidem nomina non annotavimus. quia pene innumerabilia sunt. Xps deus noster d& illis requiem sempiternam. Amen.*

TITULUS SANCTE MARIE & SANCTORUM VALERIANI ATQUE PHILIBERTI TRENORCHIENSIS CENOBII.

*Anima eius requiescat in pace. Orate pro nostris. Pro petro Ardagno. Guilelmo. Giraldo abbatibus; Vulrico. Guilelmo. Rotberto. Bernardo. Frotgerio. Pontio. Garino. Otgerio Stepho ca. Galterio. Heudo. Fulcherio. Ansedo. Rollanno. Gerardo. Pepino. Rannulfo. Gaufredo.....*

(Sanderus, n° 58. A.)

## N° 149. — B. 1. 44.

Augustini sermones 98.

Grand in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; traces d'anciennes agrafes. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du xii° siècle. 215 feuillets, de 39 lignes à la page. Titres courants en capitales noires. Rubriques en lettres rouges. Initiales de chaque sermon à la fois rouges et vertes, quelque peu ornées; la première, en or, sur un fond bleu, vert et jaune. Piqûres et réglures.

Saint-Amand.

Ces 98 sermons de saint Augustin, et non point 97, comme dit Sanderus, trompé par la table de notre codex qui en a passé un sous silence, sont précédés d'une table, avec cette rubrique, en lettres rouges : *Incipiunt capitula libri sancti Augustini de verbis Domini.* Ils forment les deux premières catégories de discours établies par l'édition de Louvain; c'est-à-dire 64 pour la catégorie *de verbis Domini*, et 34 pour la catégorie *de verbis Apostoli.* Notre codex, en effet, ne contient pas le 35° discours de cette catégorie, indiqué, du reste, par les derniers éditeurs (voyez l'édition de Paris, donnée par les Bénédictins) comme n'étant point de saint Augustin.

Les deux feuillets de garde, collés en tête et à la fin de ce volume très-bien conservé, méritent d'être consultés pour les renseignements hagiographiques qu'ils renferment.

(Sanderus, n° 42, A.)

## N° 150. — B. 1. 43.

Augustini contra Faustum Manichæum triginta tres disputationes; — Contra Adimantum Manichæi discipulum liber unus; — Ad Donatistas liber unus; — Locutionum libri septem.

Grand in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule

à 2 colonnes du XIIe siècle. 196 feuillets, de 42 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales bleues, rouges et vertes, dont quelques-unes ornées. Saint-Amand.

Bien beau manuscrit, très-bien conservé.

(SANDERUS, n° 45. A.)

## N° 151. — B. 5. 52.

AUGUSTINI LIBER DE OCTOGINTA QUÆSTIONIBUS.

In-4° sur beau et très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du XIIe siècle. 83 feuillets, de 28 lignes à la page. Réglures et piqûres. Rubriques en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes, dont quelques-unes légèrement ornées.
Saint-Amand.

Ce livre de saint Augustin est précédé d'un prologue et d'une table contenant 85 chapitres.

On lit, sur le dernier feuillet de garde, ces deux rimes assez gastronomiques :

*Vina qui non gustat pura,*
*Vivet miser et in cura.*

(SANDERUS, n° 64. A.)

## N° 152. — B. 5. 54.

I. AUGUSTINI CONTRA CRESCONIUM GRAMMATICUM ET DONATISTAM LIBRI QUATUOR. — II. EPISTOLA NICOLAI PAPÆ AD MICHAELEM IMPERATOREM. — III. VITA ET MIRACULA S. LAUNOMARI ABBATIS.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes de la fin du XIIIe siècle. 157 feuillets, de 23 et 27 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges.
Saint-Amand.

I. Les quatre livres de saint Augustin contre Cresconius occupent les 110 premiers feuillets.

II. L'auteur de cette lettre est Nicolas III (Jean Gaétan), de l'illustre famille des Ursins, qui obtint la tiare, le 25 novembre 1277, après Jean XXI, et mourut le 22 août 1280, après un pontificat de deux années et neuf mois. Cette lettre est une de celles que, par ses légats et ses missionnaires, il envoya à Michel VIII (Paléologue), empereur d'Orient, qui, après avoir signé l'acte de réunion des Églises grecque et latine, en avril 1277, et envoyé au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance, s'attira la haine des Grecs, sans intéresser les Latins. Aussi le pape Martin IV, ne croyant point sincère cette réunion des deux Églises, excommunia Michel le 18 novembre 1281, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs. On a quelques lettres de Michel Paléologue aux papes saint Grégoire et Jean XX.

Celle de notre manuscrit commence ainsi : « *Nicolaus episcopus servus servorum* « *dei piissimo et dilectissimo filio superatori gentium. atq. tranquillissimo imperatori* « *Michaeli. a deo protecto semper augusto.* Proposueramus quidem antequam mi- « chahel gloriosus protospatarius legatus urbem romam veniens epistolam nobis « claritatis vestrae d&uliss&. talia vobis scripta per missos nostros quæ jam & « parata erant transmittere. » Cette lettre n'occupe pas moins de 60 pages dans notre volume.

**III.** Cette Vie de S. Launomarus ou S. Laumer est celle publiée par les Bollandistes sous la date du 19 janvier, avec ce titre : *Launomari vita, auctore monacho Curbionensi anonymo, ex duobus veteribus MSS.* Mais notre codex renferme, en plus que ceux connus des Bollandistes, une série de miracles dus à l'intercession de S. Laumer. Ils occupent les cinq derniers feuillets du manuscrit, et sont précédés de cette rubrique en capitales rouges : *Pauca de miraculis quæ dominus per beatum Launomarum nostris temporibus operari dignatus est.* Voyez pour plus de détails sur S. Laumer, premier abbé et fondateur du monastère de Courgeon, ou Corbion, au diocèse de Chartres, mort en 590, ou, selon d'autres, en 594, et surtout sur les deux Vies qui nous ont été conservées de ce saint, l'*Hist. litt. de la France,* tome III, p. 411.

*Nota.* Les deux premiers feuillets de garde de ce volume contiennent environ 120 vers du 1er livre des *Géorgiques* de Virgile, depuis le vers 274,

*Vilibus aut onerat pomis. lapidemque revertens,*

jusques et y compris le vers 391,

*Nescivere hiemem. testa cum ardente viderent.*

(SANDERUS, n° 61. A.)

## N° 153. — B. 5. 48.

**I.** AUGUSTINI LIBER QUÆSTIONUM DE LIBRIS GENESEOS, EXODI, LEVITICI, NUMERORUM, DEUTERONOMII, JESU NAVE, JUDICUM. — **II.** VITA S. SIMEONIS MONACHI. — **III.** PASSIO CALIXTI PAPÆ ET MARTYRIS. — **IV.** QUATUOR SERMONES DE ASSUMPTIONE SANCTÆ DEI GENITRICIS MARIÆ. — **V.** PASSIO SS. MARTYRUM CRISPINI ET CRISPINIANI. — **VI.** CUJUSDAM DOCTUS SERMO DE BONITATE ET MISERICORDIA B. MARIÆ. — **VII.** SERMO DE S. PETRO APOSTOLORUM PRINCIPE.

Grand in-4° de forme carrée sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 col., du IXe siècle. 240 feuillets de 24, 30 et 38 lignes à la page. Titres courants en capitales noires. Numéros et capitales des chapitres en rouge. Saint-Amand.

**I.** Ce recueil des *Questions* de saint Augustin sur les premiers livres de la Bible occupe les 188 premiers feuillets du volume. Il est écrit à longues lignes, au nombre de 24 à la page. Nous devons faire remarquer ici que le *Livre des Juges* est incomplet; il y manque les deux derniers feuillets. Ce livre, dans notre codex, finit par les mots : *Quod in regnorum scriptum est jubente Salomone ut.*

**II.** On trouve dans les Bollandistes, à la date du 5 janvier, trois Vies de saint Siméon Stylite; la seconde est, à peu de variantes près, celle que contient notre manuscrit, où elle occupe les feuillets 189 à 197; écriture à 2 col.

**III.** Cette Passion de saint Calixte, pape et martyr, est celle qu'on lit dans les Bollandistes, à la date du 14 octobre. Elle occupe 4 pages, dont trois à longues lignes, et une à 2 col.

**IV.** Voici par quels mots commence chacun de ces sermons : « 1° De sanctis« simo igitur corpore perpetuæ virginis Mariæ ejusque sacræ animæ assumptione « quantum dominus donaverit loqui suscipientes. — 2° Celebrare fratres karissimi « beatæ atque gloriosæ dei genitricis perpetuæque virginis diem assumptionis « omni devotione, magna cum veneratione nobis convenit. — 3° Inter præcipuas « sanctorum festivitates, karissimi, hodierna nobis refulsit insignis gloriosæ geni« tricis Dei Mariæ sollempnitas. — 4° Adest nobis dilectissimi fratres hodierna « festivitas beatæ Mariæ virginis gloriosæ, plena gaudiis. »

En tête et en marge du premier de ces quatre sermons se trouve la note qui suit, d'une écriture plus récente : *Autoris incerti, quanquam author bibliothecæ homiliarum et sermonum tribuat Augustino. sed refragatur censura doctorum lovaniensium in appendice tomi noni operum B. Augustini, ubi videre est exordium præsentis sermonis, quod hic omissum est.* L'édition à laquelle se réfère cette note est celle publiée à Anvers en 10 tomes in-f°, 1577, et imprimée par Chris. Plantin. — Voyez aussi Baronius, *ad ann.* 48, n° 27.

En tête et en marge du 3ᵉ de ces sermons on lit, de la même écriture que la précédente, cette note : *Hi duo posteriores tribuuntur sancto Hildephonso episcopo toletano. Vide tomum quartum bibliothecæ homiliarum et sermonum priscorum patrum. in die assumptionis.*

**V.** Nous avons dans Surius, qui en a retranché quelques passages, et changé le style, ces Actes de saint Crespin et saint Crespinien, martyrisés dans le Soissonnais sur la fin du IIIᵉ siècle. — Voyez SURIUS, au 25 octobre, et l'*Hist. litt. de la France*, tome IV, p. 196.

**VI. VII.** Les deux sermons qui occupent les trois dernières pages du volume, avec 38 longues lignes à la page, ne sont précédés d'aucun titre ni rubrique. Le premier commence ainsi : *Approbatæ consuetudinis est apud Xpianos. sanctorum patrum dies natalitios observare diligenter.* Et le second : *Gaudeo dilectissimi de religioso vestræ devotionis..... Deo gratias ago quod in vobis pietatem christianæ unitatis agnosco.*

(SANDERUS, n° 49. A.)

## N° 154. — B. 6. 83.

**I.** AUGUSTINI LIBER AD RENATUM DE NATURA ET ORIGINE ANIMÆ. — AD PETRUM PRESBYTERUM DE EADEM RE. — RURSUM DE EADEM RE AD VINCENTIUM VICTOREM LIBRI DUO. — EPISTOLA AD HIERONYMUM DE IMMORTALITATE ANIMÆ. — **II.** HYMNUS DE SANCTA ADALBERGA VIRGINE.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture à longues lignes du IXᵉ siècle. — 88 feuillets de 22 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques en capitales rouges, devenues presque illisibles de vétusté. Saint-Amand.

I. Ces quatre ouvrages se trouvent imprimés dans les Œuvres de saint Augustin.

II. Quant à l'hymne de sainte Adalberghe, nous ne pouvons résister au désir de la transcrire ici [1] :

HYMNUS DE SANCTA ADALBERGA VIRGINE.

*Laudes canamus domino·*
*In sanctæ virginis festo·*
*Adalbergæ recolendo·*
*Sancta gesta corde pio.*

*Hæc fuit celsa semine·*
*Celsior sed actione·*
*Virgo manens cum decore·*
*Carne simul atque mente.*

*Sanctæ matris faræ haustum·*
*Doctrinæ ebibens succum·*
*Probum vitæ habens actum·*
*Hunc benigne rexit locum.*

*Regia de stirpe orta·*
*Celi civis est effecta·*
*Angelorum sorte digna·*
*Castitate laureata.*

*Nam terrenum sponsum tempsit·*
*& celestem concupivit·*
*Huic loco membra dedit·*
*Spiritum &hre locavit.*

*Cujus nos auctor benigne·*
*Exempla sequi concede·*
*Ut cum ipsa sine fine·*
*Tecum fas sit conregnare.*

*Sit deus trinus & unus·*
*Per secula benedictus·*
*Cui honor laus & decus·*
*Extat nunc atque per ævum. Amen.*

*Nota.* Il se trouve, à la fin de ce volume, deux feuillets de garde renfermant, sur trois pages, un monument qui nous a paru présenter quelque intérêt. Malheureusement les premières lignes de chaque page nous manquent, par suite de la mutilation du vélin. Nous allions retracer ici ce qui en reste, quand nous nous sommes convaincu que ce précieux fragment n'était pas moins que le capitulaire de Louis le Débonnaire de l'an 823. On y voit qu'au concile d'Attigny [2], les évêques avaient pris l'engagement d'établir des écoles pour l'instruction des curés et des simples fidèles. Dans ce capitulaire, l'empereur leur rappelle leur promesse, et les invite à la mettre à exécution dans le double intérêt et de l'Église et de l'État : « Scolæ sane ad filios et ministros Ecclesiæ instruendos vel edocendos, sicut « nobis præterito tempore ad Attiniacum promisistis, et vobis injunximus, in « congruis locis, ubi necdum perfectum est, ad multorum utilitatem et profectum

1. Sainte *Adalberga*, appelée aussi *Æthilberga*, *Edelburge*, ou *Aubierge*, abbesse de Faremoutier, dont la fête est célébrée le 7 juin. Voyez Godescard, *Vies des Saints*, à cette date. L'hymne de sainte Adalberghe, que contient notre codex, est imprimée, d'après lui, au tome I, p. 692, des *Annales Benedictini* de dom Mabillon.

2. On vit, dans ce concile d'Attigny, tenu en 822, Louis le Débonnaire renouveler ce qu'on avait vu à Milan quatre siècles auparavant, mais pour un cas bien différent toutefois, dans la personne de l'empereur Théodose.

« a vobis ordinari non negligantur. » (Voyez les *Capitulaires des rois de France*, édition de Baluze.)

(SANDERUS, n° 65. A.)

## N° 155. — B. 5. 50.

I. AUGUSTINI LIBER DE QUANTITATE ANIMÆ. — II. EJUSDEM LIBER DE NATURA ET ORIGINE ANIMÆ. — III. — EJUSDEM EPISTOLA AD PETRUM PRESBYTERUM DE EADEM RE. — IV. EJUSDEM AD VINCENTIUM VICTOREM DE EADEM RE LIBRI DUO.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IX° siècle. 138 feuillets de 23 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche; partie avec et partie sans titres courants. Saint-Amand.

**I. II. III. IV.** Ces quatre ouvrages de saint Augustin sont tous imprimés dans ses Œuvres et ne donnent lieu à aucune remarque de notre part. Mais ce qui appelle sur notre codex une attention particulière, ce sont les divers *Tituli* qu'on trouve sur les feuillets de garde de ce volume, et que nous croyons devoir reproduire ici.

On lit au recto du 1er feuillet :

TITULUS SANCTI STEPHANI MARTYRIS MELDENSIS ECCLESIÆ.

Et au verso :

.......... tabularum scindere ceram.
.......... dictantis dicta ferentem.
.......... placuit quos dicere patres
.......... lacrimas inpelle loquentes
.......... in grata silentia vellunt.
.......... merorum nuntia pellis.
.......... confundis pace fruentes.
Dum te magnificum sepelisse loquaris amicum,
Dum semper carum modo nobis reddis amarum.
Dum nostri partem memoras transisse per artem.
Arte placæ dici casum morientis amici.
At nos pro parte quid agamus reddimus arte.
Flevisti. flemus. doluisti. nosque dolemus.
Pro te meremus. doluisse. dolere. dolemus.
Quisque dolæ secum. miscæ suspiria tecum.
Cernimus Elnonem viduam. dum perdit Hugonem.
Dum perdit patrem. dum perdit filia matrem.
Virga. voce pater. dulci modulamine mater,
Jus morale dabat. cunctos sibi conciliabat.
Unus ad utrumque vel in uno vixit utrumque.
Hujus enim morem perpende. videbis amorem
Ferre patrem matris. matrem moderamina patris.
Ad cujus mores memini conferre sorores.
. . . . . . . . . . . . . . .

Maintenant on lit au recto du f° 138, formant le dernier feuillet :

Rachel formosa. soror ejus erat nebulosa.
In quibus exposita datur hoc in tempore vita.
Lia suboscura nec semper grata futura.
Vita fit humana volvens cum corpore vana.
Omnibus incerta. merore. labore referta.
Rachel quæ cara ut amabilis utpote clara,
Dignior est vita sublimibus usque petita.
Has pariter nactus uti Jacob Hugo per actus
Rexit utramque fovens. illis sua debita solvens.
Rachel namque piam sic fovit. & in grege Liam.
Redderet utquæque pro jure petentibus æque.
Hanc tamen hanc Liæ doctricem phylosophiæ.
Rachelem dico. potior quæ nupsit amico.
Pretulit. elegit. illi sua colla subegit.
Hesit in amplexu. se stringens perpete nexu.
Quem si fuscavit. quavis si parte notavit
Asperitas Liæ. plus fructus honora Mariæ.
Tolle. lava XPE. tibi vivat monacus iste.

On lit également, dans la marge de cette page, les annotations suivantes :

*Donno abbate Alaldo. Heriero. Gotranno. Guarino. Balduino. Ingelberto. Bernardo. Albrico. Guillelmo. Gualberto. Arnulfo. Aleaumo. Geraldo. et ceteris omnibus. Orate pro nostris fratribus.*

Voici à présent ce qu'on lit au verso du même feuillet 138 :

TITULUS SANCTÆ ✠ SANCTIQUE FARONIS EPISCOPI ET CONFESSORIS.

*Anima ejus cum omnium fidelium defunctorum animabus requiescat in pace. Amen. Orate pro nostris. Landrico. Johanne. Hugone abbatibus. Alveredo. Hugone. Wibaudo. Radulfo. Balduino. Rainaldo. Adamo. Helberto. Otgerio. Gunone. Gaufrido m°. ceterisque defunctis nostris. quorum nomina sint in libro vitæ.*

TITULUS SANCTI PETRI LATINIACENSIS.

*Anima ejus & animæ omnium fidelium defunctorum in XPI nomine requiescant in pace. Amen. Orate pro nostris. scilicet pro abbate Herberto. Rotgerio abb. Rodulfo abb. Arnulfo abb. & pro fratribus Rainelmo m°. Gisleberto m°. Wandelberto m°. Ivone m°. Stephano m°. Balduino m°. Bernardo m°. Teoderico m°. Hunfredo m°. Serloni m°. Eurardo m°. Rainoldo m°.*

TITULUS SANCTI LAURENTII AURELIANENSIS.

*Anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen. Oravimus pro vestris. Orate pro nostris.*

(SANDERUS, n° 59. A.)

## N° 156. — B. 1. 47.

AUGUSTINI DE QUANTITATE ANIMÆ LIB. I. — DE NATURA ET GRATIA LIB. I. — DE PRÆDESTINATIONE SANCTORUM LIB. I. — DE BONO PERSEVERANTIÆ LIB. I. — DE NUPTIIS ET CONCUPISCENTIA LIBRI DUO. — DE PERFECTIONE JUSTITIÆ HOMINIS LIB. I. — DE CATECHISANDIS RUDIBUS LIB. I. — QUÆSTIONUM IN EVANGELIA LIBRI TRES.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 176 feuillets, de 36 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales successivement rouges et vertes, dont plusieurs sont ornées de fleurs, d'arabesques, d'animaux et de personnages. Rubriques et chiffres des chapitres peints en rouge.

Saint-Amand.

Tous ces ouvrages de saint Augustin sont imprimés dans la collection de ses Œuvres. Nous n'avons donc à faire ici qu'une seule observation, c'est que, dans notre manuscrit, les *Quæstiones in Evangelia* sont divisées en trois livres, tandis que dans les éditions elles n'en forment que deux. Le premier livre, dans notre codex, contient 47 chapitres; le deuxième, 52; et le troisième, 14. A la suite de la table de ce troisième livre, on lit la rubrique suivante en lettres rouges: *Hæc capitula cum questionibus junge superioribus quum in quibusdam similiter inveniuntur.*

(SANDERUS, n° 46. A.)

## N° 157. — B. 5. 47.

AUGUSTINI DE TRINITATE LIBRI XV.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 185 feuillets, de 32 lignes à la page. Pour titres courants le n° du livre au verso. Initiales des livres historiées; celles des chapitres alternativement rouges, bleues ou vertes.

Saint-Amand.

Le 1er feuillet recto est tout rempli par ces mots, formant sept lignes, alternativement rouges et vertes :

LIBER. SCI. AMAN ‖ DI. COENOBII. ‖ ELNONENSIS. ‖ SERVANTI. BE ‖ NEDICTIO. AUFE ‖ RENTI. ETERNA. ‖ MALEDICTIO.

Et au-dessous à l'encre noire, mais d'une main plus récente :

Spernere mundum. spernere sese. spernere nullum. *versus*
Spernere se sperni. quatuor hæc bona sunt. *sancti Malachiæ.*

Les feuillets 2, 3, 4 et 5 renferment, à longues lignes, la table des chapitres des huit premiers livres. On voit que deux feuillets, contenant la fin de la table, ont été enlevés au canif. Du reste, le volume contient bien les quinze livres qui complètent cet ouvrage de saint Augustin; et nous nous étonnons que le catalogue de

Sanderus dise qu'il n'en contient que huit. Le rédacteur de ce catalogue aura, cette fois encore, jugé sur la seule étiquette du sac. Nous ne savons non plus ce qui lui fait assigner au IXe siècle ce codex, qui est évidemment du XIIe.

(SANDERUS, n° 37. A.)

## N° 158. — B. 5. 15.

AUGUSTINI DE TRINITATE LIBRI XV.

Grand in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture à longues lignes du IXe siècle. 177 feuillets, de 30 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. — Pour titres courants le n° du livre au verso à l'encre noire. Saint-Amand.

Ce codex, de trois siècles plus ancien que le précédent, bien que Sanderus lui donne la même date, contient comme ce dernier les XV livres de saint Augustin sur la Trinité. Ce volume, parfaitement écrit du reste, ne nous présente aucune espèce d'ornement, mais seulement quelques initiales et rubriques en lettres rouges, que nous croyons plus récentes que le texte, ainsi que les quelques notes qu'on trouve dans les marges.

(SANDERUS, n° 54. A.)

## N° 159. — B. 6. 82.

I. DE MATERIA PRIMA, QUID SIT. — II. RECONCILIATIO POENITENTIS IN MORTE. — III. S. AUGUSTINI ENCHIRIDION AD LAURENTIUM DE SPE ET CHARITATE. — IV. DE DEI INCOMPREHENSIBILITATE. — V. INVENTIO CORPORIS S. STEPHANI. — VI. PROSA DE S. LAURENTIO, MARTYRE.

In-4° carré sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 84 feuillets, de 18 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

**I.** Cet écrit que nous intitulons : *De materia prima, quid sit ?* n'a point de titre dans notre codex. Il commence par ces mots : *Mutabilitas rerum*, et occupe les deux premiers feuillets. Nous pensons que la suite s'en trouve à la fin du volume, fos 78 à 83.

**II.** Trois pages seulement sont occupées par ce petit écrit, qui commence : « Deus misericors. deus clemens, » et finit : « & nullum redemptionis a&ernæ « sustineant detrimentum. per dominum nostrum. »

**III.** Le livre *De spe et caritate*, de saint Augustin, est précédé d'une table des chapitres, au nombre de 71. Il occupe les feuillets 4 à 77. Les marges en sont enrichies de notes, d'une écriture plus récente.

**IV.** Voici les premiers mots de ce petit traité sans titre, qui occupe 12 pages : « Ratio in hoc universaliter stud& ut suadeat. » En voici les derniers : « Ut intuen-

« tibus se apparere non possint. » Je croirais assez que c'est la suite du traité dont le commencement occupe les deux premiers feuillets de notre codex.

**V. VI.** Le dernier feuillet du volume est rempli par des collectes et proses empruntées à l'office de saint Étienne et de saint Laurent.

(SANDERUS, n° 254. D.)

## N° 160. — B. 3. 30.

**I.** CASSIANI MONASTICARUM INSTITUTIONUM LIBRI 4. — **II.** DE CAPITALIBUS VITIIS LIBRI 8. — **III.** COLLATIONES SS. PATRUM 24. — **IV.** REGULA BEATISSIMI CASSIANI AD MONACHOS. — **V.** LIBER SECUNDUS POSTMIANI DE VIRTUTIBUS SEU DICTIS SANCTORUM PATRUM. — **VI.** AMMONITIONES DIVERSORUM PATRUM. — **VII.** ERACLIUS EPISCOPUS AD ELLADIUM COEPISCOPUM SUUM. — **VIII.** VITA BEATÆ EUFROSINÆ VIRGINIS. — **IX.** VISIO DRICTELMI EDITA A VENERABILI BEDA PRESBYTERO. — **X.** VISIO CUJUSDAM MILITIS IN MORTE. — **XI.** NARRATIO DE QUODAM PRESBYTERO. — **XII.** REVELATIO CUIDAM FRATRI NOMINE WETINO OSTENSA. — **XIII.** DE SANCTO HOSPICIO. — **XIV.** LIBER PRIMUS POSTIMIANI VENERABILIS MONACHI DE CONVERSATIONE SS. PATRUM ÆGYPTIORUM ET SCITHI MONACHORUM. — **XV.** DE THEOPHILO VICEDOMINO QUI FILIUM DEI NEGAVIT ET PENITUIT. — **XVI.** VITA SANCTI HYLARIONIS. — **XVII.** DE VITA ADÆ ET EVÆ ET MORTE EORUM.

In-f° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Écriture minuscule à 2 colonnes de la fin du XIV° siècle. 242 feuillets, de 49 lignes à la page. Réglures à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Lettres *torneures* et capitales, ornées de filigranes et peintes en bleu et en rouge.

Saint-Amand.

**I. II. III. IV.** Ces quatre premiers articles ont pour auteur Jean Cassien, fondateur du monastère de Saint-Victor à Marseille, né en Scythie, selon Gennade, et en Provence, selon les autres. Il eut sous lui, dit-on, jusqu'à cinq mille moines; et il mourut vers l'an 433, plein de jours et de vertus. Ses Œuvres ont été publiées à Douai, en 1616, deux volumes in-8°, puis en 1628, à Arras, in-f°, chaque fois par les soins d'Alard Gazée, moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Vaast. Les deux premiers ouvrages que contient notre codex ont été réunis par cet éditeur comme par tous ceux qui l'ont suivi. Ils forment les douze livres d'*Institutions monastiques*, traduites en français par Nicolas Fontaine, sous le nom de *Saligny*, Paris, 1667, in-8°. — Quant aux vingt-quatre *Conférences des Pères du désert*, elles ont été traduites en 2 vol. in-8°, 1663, par le même Nicolas Fontaine. La dernière édition des Œuvres de ce solitaire est de Leipsick, 1733, in-f°, avec commentaires et des notes. Voir, pour plus de détails, l'*Hist. littér. de la France*, t. II, p. 215 et suiv.

**V. XIV.** Cet ouvrage contient deux livres, dont le second, placé dans notre codex avant le premier, occupe les feuillets 159 à 181. Ce second livre est précédé d'un prologue, qui commence ainsi : « Vere mundum quis dubitet meritis stare « sanctorum? » Quant au premier livre, il occupe les feuillets 221 à 233, et il est, lui aussi, précédé d'un prologue commençant ainsi : « Benedictus Deus qui omnes « homines vult salvos fieri. » Le prologue est lui-même précédé d'une table conte-

nant 24 chapitres, avec cette rubrique peinte en rouge : *Incipiunt capitula in vitis sanctorum patrum heremitarum quas iheronimus composuit.* Ajoutons que ce mot *iheronimus* est recouvert d'une ligne qui semble l'effacer, et qu'au-dessus de cette rubrique il s'en trouve une autre, tracée à l'encre noire, par une main plus récente, et que voici : *Liber primus postuniani venerabilis monachi de conversatione sanctorum patrum egyptiorum et scithi monachorum.* Ajoutons enfin qu'en tête du second livre, f° 159 recto, on trouve, écrite de la même main, la rubrique suivante : *Liber secundus postuniani de virtutibus seu dictis sanctorum patrum.*

L'auteur de ce double traité ne serait-il pas Posthumien, prêtre de l'Église de Nole, célèbre dans les Dialogues de Sulpice Sévère, et qui, dans les dernières années du IV^e^ siècle, fit plusieurs voyages en Afrique, en Palestine et en Égypte ? Un article lui est consacré dans l'*Histoire littéraire de la France,* t. II, p. 205. Nous en extrayons les lignes suivantes : « Rosweyde, qui nous a donné un recueil des « Vies des Pères du désert, assure avoir vu en diverses abbayes des Pays-Bas « quelques manuscrits qui attribuent au moine Posthumien le second et le qua- « trième livre de ces mêmes Vies. On dit même qu'il y en a une édition qui les leur « donne aussi. Mais Rosweyde remarque en même temps qu'il n'a trouvé nulle « part aucun fondement qui puisse appuyer cette opinion. Il croit qu'elle sera « venue et de ce qui est dit de Posthumien au commencement du premier Dialogue « de saint Sulpice, touchant les soins qu'il avait pris de recueillir les exemples les « plus édifiants des solitaires qu'il avait visités dans ses fréquents et longs voyages, « et de ce que le quatrième livre de ces Vies est tiré en partie du premier Dialogue « de saint Sulpice, où Posthumien fait le principal personnage.

« On comprend aisément que, dans l'incertitude où l'on a été fort longtemps, et « où il paraît que l'on est encore au sujet de l'auteur du quatrième livre, un « copiste qui y aura vu plusieurs traits de la narration de Posthumien, telle qu'elle « se lit dans le premier Dialogue de saint Sulpice, se sera avisé de faire porter à « ce livre le nom de Posthumien. Mais que le même copiste, ou un autre, se soit « émancipé d'en user de même à l'égard du second livre, on ne voit pas facilement « sur quoi il a pu se fonder. Car on ne trouve point de traits de conformité, ni « d'autre connexion entre ce second livre des Vies des Pères du désert et le pre- « mier Dialogue de saint Sulpice, qui est le seul monument que l'on connaisse, où « l'on ait quelque chose de Posthumien.

« Aujourd'hui l'on est persuadé que l'auteur de ce second livre est le célèbre « Rufin, prêtre d'Aquilée. Pour le quatrième, tout ce que l'on en sait de bien cer- « tain, c'est qu'il est tiré partie du premier Dialogue de saint Sulpice, partie des « Institutions et des Conférences de Cassien. Mais on ne connaît point encore « celui qui a fait cette compilation. »

**VI.** Ce traité, divisé en une foule de très-courts articles, s'ouvre par ces mots : « Dixit abbas Johannes pusille stature : Ego volo monachum ex omnibus virtu- « tibus percipere. » Presque chaque article commence ainsi : *Dixit abbas,* ou, *Dixit senex.* Il occupe les feuillets 181 à 202, et 218 à 220.

**VII.** En tête la rubrique suivante, peinte en rouge : *Incipit prologus Eraclii epi. in opus subsequens ad Elladium coepiscopum suum.* Voici les premiers mots de

ce prologue : « Beatifico et admiror propositum tuum. sancte pater Elladi. » Voici l'intitulé des divers chapitres de cet écrit, qui occupe les feuillets 203 à 210 : *De sancto Ysidoro presbitero,—de sancto Didimo,—de sancto Amonio,—de sancto Cronio,—de sancto Or et de abbate Pambo,—de sancto Beiamin,—de sancto Appollonio,—de sancto Nathanaele monacho,—de duobus Machariis,—de Moyse ethiope,—de beato Evagrio diacono,—de beato Eulogio et quodam leproso,—de sancto Stephano in libia provincia,—de sancto Innocencio presbitero.*

**VIII.** Cette Vie de sainte Euphrosine, qui occupe les feuillets 211 et 212, commence ainsi : « Fuit in Alexandria civitate vir magnificus nomine Pafnucius « habens curam pauperum et continenciam. » On trouve dans les Bollandistes, à la date du 11 février, une Vie de sainte Euphrosine qui a les plus grands rapports avec celle de notre codex, et qui n'est, comme celle-ci, qu'une traduction assez libre, sans doute, de la Vie de cette sainte écrite d'abord en grec ; Vie dont ni l'auteur ni le traducteur ne sont suffisamment connus.

**IX.** En tête de ce récit, qui occupe les feuillets 213 et 214, on lit la rubrique suivante en lettres rouges : *Incipit visio Drictelmi edita a venerabili Beda presbitero.* Voici les premiers mots de ce récit : « Anno ab incarnatione domini sexcentesimo « nonagesimo septimo. tunc romane sedi apostolice Sergius papa erat. His tempo- « ribus miraculum mirabile et antiquorum silere in Britannia factum est. » Cette narration forme le 13ᵉ chapitre du livre V de l'ouvrage de Bède, intitulé : *Ecclesiastica historia gentis Anglorum.*

**X.** Autre récit, tiré du même auteur, *loc. cit.*, chap. 14.

**XI.** Commence ainsi : « Quidam presbiter fuit religiosus valde ; et Ingils nomine « frequenter missarum sollempnia celebrans ad corpus sancti Nini epi. et confes- « soris. »

**XII.** Voici, écrite à l'encre noire comme le reste, la rubrique exacte de ce récit qui occupe les feuillets 214 à 216 : *Incipit revelatio quæ in monasterio quod auua dicitur in alamannia cuidam fratri nomine wetino ostensa est anno ab incarnatione domini octingentesimo vicesimo quarto. lodovici imperatoris qui fuit filius Karoli magni anno.* XI. *mense novembri.* IIJ°. *nonas ejusdem mensis feria.* IIIJ°. (Voy. notre n° 393.)

**XIII.** Cette Vie de saint Hospice est celle qu'on trouve dans les Bollandistes, à la date du 21 mai, et dont l'auteur est Grégoire de Tours (*Hist. franc.*, lib. VI, cap. 6).

**XV.** Début de ce récit : « Factum est prius quam incursio fieret in romanam « rempublicam execrandæ Persarum gentis fuisse in una civitate Ciliciorum se- « cunda regione quemdam vicedominum, sancte dei ecclesie nomine Theophilum. « moribus et vita precipuum. »

**XVI.** Cette Vie de saint Hilarion, et le prologue qui la précède, sont dus à la plume de saint Jérôme (Op. t. IV, part. 2, p. 74, ed. Bened.), qui les composa avant l'an 392. La fête de ce saint abbé a lieu le 21 octobre. Nous apprenons de Sozomène (l. III, c. 14 ; l. V, c. 9 et 19) qu'elle était célébrée dans le vᵉ siècle avec beaucoup de solennité.

**XVII.** Cette histoire d'Adam et Ève occupe les deux derniers feuillets (8 colonnes) de notre volume. En voici les premiers mots : » Cum expulsi essent

« Adam et Eva de paradyso fecerunt sibi tabernaculum et manserunt ibi. VII. die-
« bus lugentes in magna tristicia. »

(SANDERUS, n° 115. C.)

## N° 161. — B. 3. 19.

I. DECEM PRIMÆ COLLATIONES PATRUM A CASSIANO COLLECTÆ. — II. LIBER JOANNIS CHRYSOSTOMI DE REPARATIONE LAPSI. — III. NARRATIO TRANSLATIONIS RELIQUIARUM S. STEPHANI IN CONSTANTINOPOLIM.

In-f° sur fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à 2 colonnes du XII<sup></sup>e siècle. 102 feuillets, de 40 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Initiales rouges ou vertes au commencement des chapitres, coloriées et historiées au commencement des livres.

Saint-Amand.

I. Jean surnommé Cassien, que les uns font originaire de la petite Scythie, et les autres de la Provence, naquit vers l'an 350 ou 360 au plus tard. Élevé, dès sa première jeunesse, parmi les moines de Palestine et d'Égypte, il puisa, dans cette éducation, la pensée et la matière de ses *Conférences des Pères du désert.* De ces Conférences, au nombre de 24, publiées en trois reprises de l'an 420 à 427, notre manuscrit renferme les dix premières. Voyez, pour plus de détails sur cet auteur et sur ses écrits, l'*Hist. littér. de la France,* t. II, p. 215 et suiv.

II. Ce livre de saint Jean-Chrysostôme, intitulé *de Reparatione lapsi,* forme la 5e épître de cet écrivain, dans le tome V, col. 833, de l'édition en 5 vol. in-f°, publiée en 1570, à Paris, par Guillaume Merlin. Mais le texte latin de cette édition diffère considérablement de celui de notre manuscrit. Du reste, d'un côté comme de l'autre, les auteurs de ces deux versions si diverses ne sont point indiqués.

III. Ce récit de la translation des reliques de saint Étienne à Constantinople occupe les deux derniers feuillets de notre volume. En voici les premiers et derniers mots : « Factum est dum esset reconditum corpus sancti Stephani.... glo-
« riatio et imperium in secula seculorum. Amen. »

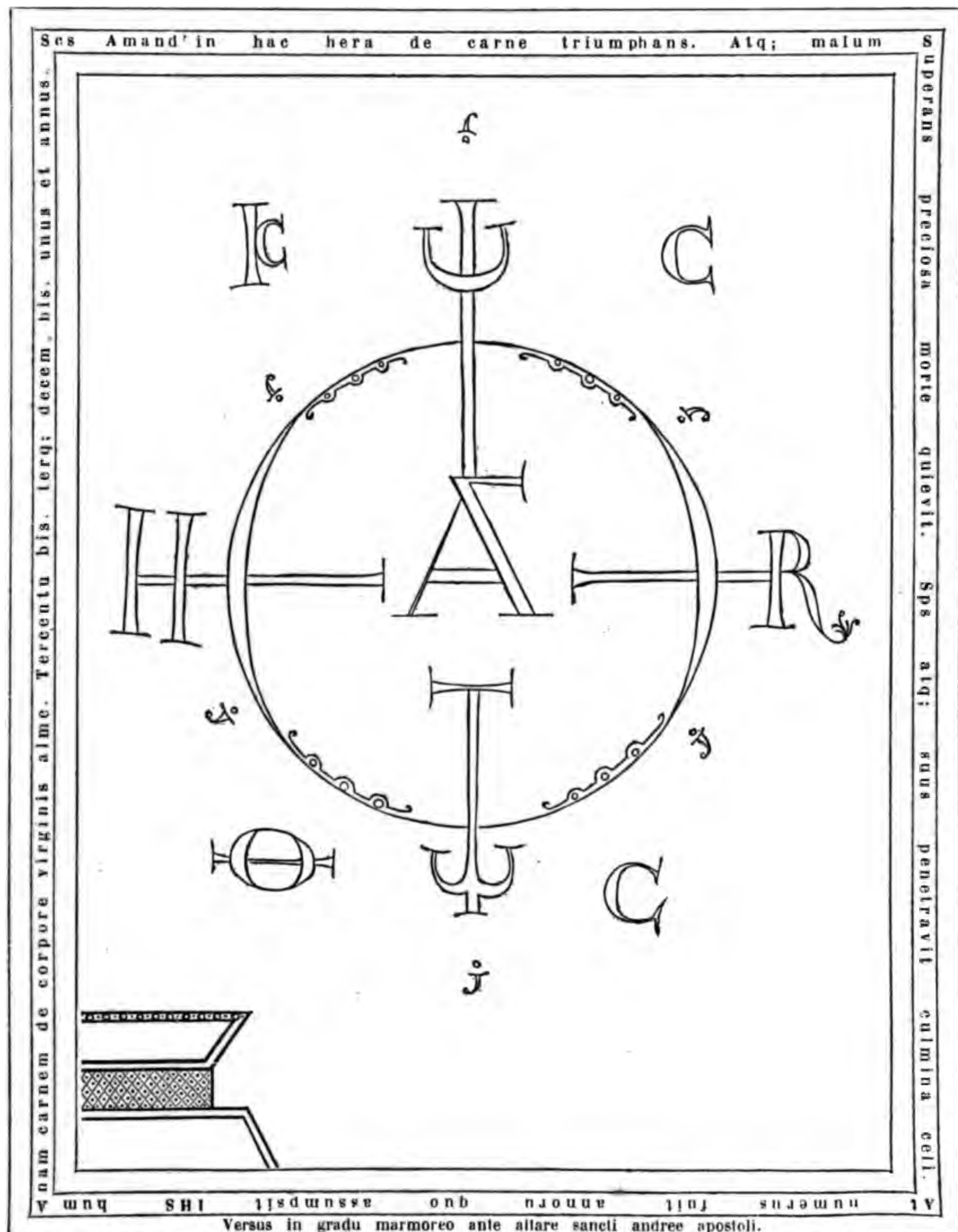
*Nota.* Le verso du 1er feuillet est entièrement occupé par le grand encadrement ci-dessous, sur les quatre côtés duquel on lit les six vers suivants :

VERSUS IN GRADU MARMOREO ANTE ALTARE SANCTI ANDREE APOSTOLI.

*Sanctus Amandus in hac hera de carne triumphans.*
*Atque malum superans preciosa morte quievit.*
*Spiritus atque suus penetravit culmina celi.*
*At numerus fuit annorum quo assumpsit IHS*
*Humanam carnem de corpore virginis alme.*
*Tercentum bis. terque decem bis. unus et annus.*

Le millésime indiqué par le dernier des six vers latins qu'on lit dans cet encadrement fixerait à l'année 661, si nous ne nous trompons, l'époque de la mort de

saint Amand. Cependant les auteurs s'accordent à la rapporter à l'an 679. Quant au signe formé par les majuscules qu'on voit au milieu de ce cadre, nous avouerons naïvement que pour nous il est resté à l'état d'énigme, et qu'en le reproduisant ici de la manière la plus exacte, nous avons eu pour but surtout de faire un appel au sphinx. Le voici :



Versus in gradu marmoreo ante altare sancti andree apostoli.

Le recto du deuxième feuillet de notre volume est tout rempli par cinq arcades ornées et coloriées, dont quatre seulement sont occupées par des religieux, assis ou debout, en train d'écrire ou de dicter. La cinquième arcade attend encore son personnage.

(SANDERUS, n° 114. N).

## N° 162. — B. 5. 45.

I. FULGENTII LIBRI QUATUOR AD MONIMUM. — II. OBJECTIONES REGIS AFRICÆ TRASAMUNDI CONTRA FIDEM CATHOLICAM, ET FULGENTII RESPONSIONES. — III. EJUSDEM FULGENTII TRES LIBRI CONTRA EUMDEM TRASAMUNDUM : 1° DE MYSTERIO MEDIATORIS; 2° DE IMMENSITATE DIVINITATIS FILII DEI; 3° DE SACRAMENTO DOMINICÆ PASSIONIS. — IV. EJUSDEM RURSUS FULGENTII SEPTEM EPISTOLÆ.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 199 feuillets, de 24 lignes à la page. Réglures à la pointe sèche. Quelques rubriques peintes en rouge.
Saint-Amand.

Ces différents ouvrages de Fulgence ont tous été imprimés. Ils occupent les pages 1 à 199 dans l'édition in-4° publiée à Paris par Guillaume Desprez, en 1684. Seulement nous devons faire observer ici que les livres adressés à Monime sont, dans notre codex comme dans l'édition précitée, au nombre de 3 seulement, et non de 4. — Quant aux sept lettres de Fulgence que renferme notre manuscrit, ce sont les sept premières qu'on lit dans l'édition de Guill. Desprez.

Voyez sur Fulgence et sur ses écrits GUILLAUME CAVE, *Hist. litt.*, année 507, p. 384; ANT. POSSEVIN, tome I *Apparatus sacri*, au mot *Fulgentius*.

*Nota*. On lit, au verso du 1er feuillet, les vers léonins qui suivent, mais dont le commencement et la fin nous manquent, par suite de la mutilation du vélin qui sert de garde à notre volume :

. . . . . . . . . . . . . . .
Sontes dampnari. justos sine fine beari.
Cur sic pensamus. cur sic quod transit amamus.
Cur non perspicimus. quod tam velociter imus.
Imus functuri. non ulterius redituri.
Si requiescamus. vel opus si quod faciamus.
Tendimus ad mortem. dedit hanc pro crimine sortem.
Omnibus ille parens. qui serpenti male parens.
Nos fermentavit. quia mandatum violavit.
Lumen cecatur. vis interior vacuatur.
Quæritur. at non est in mundo gloria. non est.
Alta poli superat. vir eam prudens ibi quærat.
Versu laudato. dictamine glorificato.
Cœlica laudantur. terrestria vituperantur.
Sed vice conversa. mens turpis ad infima versa
Spernit laudata. complectens vituperata.
O bone dictator. laudandeque versificator.
Imflaris vane. nomen dulcescit inane.
Apposite fari. vel compte versificari.

Non cœlum pandit. nec ob hæc homo cœlica scandit.
Non petimus patriam per inanem philosophiam.
. . . . . . . . . . . . . . . .

Le verso du second feuillet est tout rempli par le titre des matières contenues dans notre codex. Ce titre est écrit sur douze lignes de lettres majuscules, alternativement noires et rouges.

Voici ce que nous avons relevé sur le 199e et dernier feuillet, qui sert de garde au volume. On lit au recto :

Spes gregis hugo tui venerande pater bone pasto. R
Te gemit & plorat. de te bona multa perora. . . T

Altuillarensis etiam chorus. & tua lauda. . . . T
Et de laude tua vitam quam promeruist. . . . I

Et de laude tua melius quam promeruist. . . . I
Postulat ut vitam merearis habere perenne. . . M

*Orate pro nostris Nochero abb. Goderando abb. Jocelino abb. Horioldo abb.*
*Pro presbiteris Balduino m°. Milone m°. Gyrardo m°. Hugone m°.*
*Pro diaconibus Johchelino. Gyrardo. Barth. Bonardo. & pro ceteris omnibus.*

TITULUS SANCTI SALVATORIS. VIRTENSIS. CENOBII [1].

Si per quem fletum pastoris flectere letum
Possem vixiss& non tam cito fata subiss&.
Aut si per luctum se Xpo reddere sanctum
Nunquam cessarem. donec super astra loquarem.

On lit au verso du même feuillet :

O quam lugendus. cunctis est atque gemendus.
Quantus cunctorum fletus. magis & monachorum.
Quos hic nutrivit. ceu se quoque semper amavit.
Sed quia nil luctus. hi nec prosunt sibi versus.
Interpellemus. regem regumque petamus.
Quatenus ethereæ d& ei consortia vitæ.

*Orate pro nostris donno Florico abbate. Rainerio. Ingelfrido. ceterisque omnibus fratribus.*

TITULUS SANCTI SALVATORIS HAMENSIS ECCLESIÆ.

*Anima eius et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen. Orate pro anima domni Geraldi abbatis. primi pastoris nostri. & pro ceteris fratribus nostris. Eustachio videlic&. Sarewardo. Gonduino. ceterisque omnibus.*

1. Voyez, sur les *tituli*, notre note afférente au n° 42.

TITULUS SANCTI VINDICIANI PONTIFICIS. DE MONTE SANCTI ELIGII.

*Anima domni Hugonis abbatis. & animæ omnium fidelium defunctorum in pace æterna requiescant. Amen.*

Tous ces vers et *tituli* présentent une écriture minuscule du XII^e^ siècle.

(SANDERUS, n° 113. M.)

## N° 163. — B. 5. 27.

DIONYSII AREOPAGITÆ LIBER CELESTIS HIERARCHIÆ, CUM EXPOSITIONE HUGONIS A SANCTO VICTORE.

In-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; marques d'anciennes agrafes. Écriture minuscule à 2 colonnes du XII^e^ siècle. 135 feuillets, de 30 lignes à la page; pointures et réglures à l'encre; rubriques en lettres rouges. Capitales des livres et chapitres rouges et vertes à la fois.

Saint-Amand.

Ce manuscrit, aussi remarquable de conservation que d'exécution, présente au verso du 1^er^ feuillet un J (initiale du mot *Judei*) qui a la forme d'un serpent ou d'un dragon ailé : il occupe presque toute la longueur de la page; il est bleu, rouge et vert, rehaussé d'or.

Saint Denys, dit l'*Aréopagite*, un des juges de l'Aréopage, fut établi évêque d'Athènes, après avoir été converti par saint Paul. Il finit sa vie dans cette ville par le martyre, vers l'an 95 de Jésus-Christ. On lui attribua mal à propos, dans les siècles d'ignorance, plusieurs ouvrages, et entre autres la *Hiérarchie ecclésiastique*, lesquels ont été imprimés en deux vol. in-f°, grec et latin, à Anvers, 1634, recueillis par le père Balthasar Corder, jésuite. Ces ouvrages sont aussi dans la *Bibliothèque des Pères*. — Voyez, pour plus de détails sur cet ouvrage et sur son auteur, Casimir Oudin (*De scriptoribus ecclesiasticis*, t. I, col. 1353).

Hugues de Saint-Victor, auteur de cette Exposition, est mort en 1141[1]. « On dirait que Hugues ait voulu se dédommager ici de la brièveté de ses commentaires sur l'Écriture Sainte. Un texte de quinze chapitres, la plupart très-courts, fournit la matière de dix livres d'explications, dont l'inutilité va de pair avec la prolixité. Cet ouvrage informe et fastidieux est dédié au roi Louis le Jeune, en reconnaissance du soin qu'il avait pris de faire bâtir l'église de Saint-Victor. Ce présent ne répondait ni à libéralité du prince, ni à la réputation de l'auteur. » (*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 13.)

(SANDERUS, n° 236. G.)

1. Son corps fut inhumé à l'entrée de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, avec cette épitaphe, qui depuis a disparu, et que l'on attribue à son confrère Simon Chèvre-d'Or :

*Conditur hoc tumulo doctor celeberrimus Hugo.*
*Quam brevis eximium continet urna virum!*
*Dogmate præcipuus nullique secundus in orbe,*
*Claruit ingenio, moribus, ore, stylo.*

## N° 164. — B. 5. 44.

**I.** CASSIODORI DE ARTIBUS ET DISCIPLINIS SÆCULARIUM STUDIORUM, LIBRI IX. — **II.** EXCERPTA E VARIIS S. AUGUSTINI LIBRIS.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du IX° siècle. 80 feuillets, de 30 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes. Nombreuses figures, et caractères grecs. Saint-Amand.

**I.** Ces neuf livres de Cassiodore ont pour objet la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, la Philosophie, les Mathématiques, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique. — Voyez sur Cassiodore et sur ses écrits notre n° 32.

**II.** La fin de ce volume, à partir du f° 67, est occupée par divers extraits des ouvrages de saint Augustin, savoir : quatre empruntés à la *Doctrine chrétienne*, liv. 2 et 4 ; un à son livre *contre les Priscillianistes;* un à son ouvrage *sur la Musique;* un au traité *de Ordine;* deux au livre *de la Cité de Dieu;* un au commentaire *sur la Genèse.*

*Nota.* On lit au verso du dernier feuillet 27 vers latins, sur les douze vents, précédés d'une figure que nous retraçons ici; ces vers sont, mais avec quelques variantes, ceux qu'on lit sous le n° 1056 de l'*Anthologie latine :*



Quattuor a quadro consurgunt limite venti
Huic quoque sex gemini dextra levaque jugantur
Atque ita bisseno circumdant flamine mundum.
Primus aparthias arctoo spirat ab axe
Huic nostra nomen lingua est septentrio fictum
Circius hinc dextro gelidus circumtonat antro
Thrascian greci propria dixere loquela
Huic levus Boreas glaciali turbine mugit
Frigidus hinc aquilo nostris vocitatur in oris
At subsolanus medio flat rectus ab ortu
Græcus ephelioten apto quem nomine signat
Huic vulturnus adest. dextra qui parte levatus
Attica caecian grais quem littera signat
Nubifero flatu laevum latus inrigat eurus
Dorida quem simili designat nomine lingua
At nothus e medio solis dat flamina cursu
Austrum rite vocant quia nubila flatibus haurit
Euronothus cui dexter adest. quem nomine mixto
Euraustrum latia dixerunt voce latini.
Libonothus laevam calidis attaminat auris
Aestibus inmensis ardens austro africus hic est.
Abcessum solis zephyri tuba florea servat.

Italia veniens cui dictum est voce favoni.
Huic dextram tangit dictus lips attide lingua
Africus hinc propria veniens regione vocatur
Attuchore fremens zephyri de parte sinistra
Argestem grai vocitant cognomine prisco.

On lit sous ces vers, au bas de la même page, les lignes suivantes, indiquant la provenance de ce volume : *Liber sancti Amandi pro quo præstitimus Richardum super quosdam psalmos.*

Même remarque à faire sur ce manuscrit que sur beaucoup d'autres précédemment analysés : c'est que la particule *et* y est écrite & au commencement, au milieu et à la fin des mots : *&iam, medi&ates, pra&iosa, videlic&.* On y rencontre également ces mots : ΑΠΟ THIC APHTHIC, *id est a virtute.*

(SANDERUS, n° 282. P.)

## N° 165. — B. 5. 18.

**I.** ISIDORI EPISCOPI SOLILOQUIA, SIVE DIALOGUS INTER HOMINEM ET RATIONEM. — **II.** PASSIO S. SEBASTIANI. — **III.** PASSIO SIVE LEGENDA BEATORUM MARTYRUM MARII, MARTÆ, AUDIFACIS, ET ABACHUC, BEATI QUIRINI ET VALENTINI. — **IV.** EX LIBRIS S. AUGUSTINI DEFLORATA.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 154 feuillets, de 18, 20 et 25 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Initiales rouges; quelques-unes vertes au 2e feuillet. Saint-Amand.

**I.** Saint Isidore, de Séville, fils d'un gouverneur de Carthagène en Espagne, où il naquit vers l'an 570, et frère de Léandre, évêque de Séville, fut choisi, après la mort de ce prélat, pour son successeur en 601. Il mourut le 4 avril 636, dans un âge avancé. Il est auteur de nombreux ouvrages dont les meilleures éditions sont celles de dom Dubreuil, bénédictin, Paris, in-f°. 1601, et Cologne, 1617; et d'Averali, qui a été publiée en 7 vol. in-f°, à Rome, de 1797 à 1803, par les soins et aux frais de l'archevêque de Tolède.

Le traité des *Synonymes* ou *Soliloques* de saint Isidore, qui se compose de deux livres, et qui occupe dans notre codex les f°s 1 à 58, est, dans l'édition donnée par dom Dubreuil, adressé à l'archidiacre Braulion, qui, dans une note sur les écrits de saint Isidore, s'exprime ainsi : « Synonimorum libros duos in quibus ad consolationem animæ, et ad spem percipiendæ veniæ, intercedente rationis exhortatione, erexit. » Mention de cet ouvrage est faite également par Sigebert, *de Scriptoribus ecclesiasticis,* cap. 55, et par Ildephonse, *de Viris illustribus*, cap. 9. Nous devons seulement faire observer ici que, dans notre codex, le traité des *Synonymes* ou *Soliloques* est précédé, non point de la lettre de saint Isidore à Braulion, mais bien de la préface qu'on rencontre, dans l'édition de dom Dubreuil, en tête du traité intitulé *De contemptu mundi,* mal à propos attribué à saint Isidore. Voici, du reste, ce *procemium,* qui offre quelques variantes assez remarquables : « Venit « nuper ad manus meas quaedam scedula quam sinonimam dicunt. Cujus formula

« persuasit animo quoddam lamentum mihi vel miseris condere. Imitatus profecto « non ejus operis eloquium. sed meum votum. Quisquis ergo ille es. libenter id « perlege. Et dum adversitatibus mundi tangeris. teipsum censorio judicio discute. « Et statim agnoscis quia quascumque afflictiones pateris in hoc sæculo. retribu- « tione tibi justissima inferuntur. Duorum autem personae hic inducuntur. De- « flentis hominis. & admonentis rationis. »

**II.** On trouve dans les Bollandistes, à la date du 20 janvier, les Actes de saint Sébastien, tels qu'ils sont dans notre codex. Ces Actes sont fort anciens, et ont été écrits avant la fin du quatrième siècle. Les gladiateurs, qui furent abolis en 403 par l'empereur Honorius, subsistaient encore à l'époque où ces Actes furent recueillis. Bollandus croit que saint Ambroise en est l'auteur. *Voyez* Tillemont, t. IV, p. 515.

**III.** Ces Actes de saint Maris, sainte Marthe sa femme, saint Audifax et saint Abachum leurs enfants, se trouvent aussi dans Bollandus, à la date du 19 janvier. Ils y forment 4 chapitres, divisés en 19 alinéas. Notre manuscrit ne contient point la fin du troisième chapitre, c'est-à-dire les alinéas 12, 13 et 14. Bollandus croit ces Actes authentiques; mais ils sont rejetés par Tillemont, t. IV, p. 673, et par Chastelain, *Not. sur le Martyrol.*, p. 339.

**IV.** Pensées détachées, tirées des ouvrages de saint Augustin. Elles sont au nombre de 388, précédées chacune d'une rubrique en capitales rouges, et occupent les feuillets 114 *ad finem*.

*Nota*. On trouve, au recto du 1[er] feuillet, une prose rimée, écrite sur deux colonnes, de 28 lignes chacune. En voici la première strophe :

*In te Xpe credentium*
*Miserearis omnium.*
*Tu es deus in sæcula*
*Sæculorum in gloria.*

(SANDERUS, n° 117. N.)

## N° 166. — B. 5. 66.

**I.** BEDÆ LIBER DE NATURA RERUM, CUM GLOSSA ORDINARIA ET INTERLINEALI. — **II.** EJUSDEM LIBER DE TEMPORIBUS. — **III.** TABULA S. HIERONYMI AD LUNAM QUOTIDIE INVENIENDAM. — **IV.** MARTYROLOGIUM EUSEBII. — **V.** VEN. BEDÆ LIBER MAJOR DE NATURA RERUM ET RATIONE TEMPORUM. — **VI.** NOMINA EPISCOPORUM VIROMANDENSIUM; — NOMINA EPISCOPORUM NOVOMAGENSIUM SEU TORNACENSIUM; — NOMINA TUNGRENSIS, TRAJECTENSIS AC LEODIENSIS ECCLESIÆ EPISCOPORUM.

In-4° sur vélin, recouvert en peau très-épaisse. Écriture minuscule à longues lignes du IX[e] siècle. 170 feuillets, de 23 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Beaucoup de notes marginales et interlinéaires. L'encre des premiers feuillets a tellement pâli, que la lecture en est devenue fort difficile.

Saint-Amand.

**I.** Ce traité que Cas. Oudin nomme *libellus minor*, pour le distinguer de celui dont nous parlons plus bas, est imprimé dans l'édition de Cologne, 1612. Il y

occupe les pages 1 à 42 du tome II. Seulement la glose interlinéaire et marginale de notre codex est autre, et bien moins étendue que celle de l'édition de Cologne.

**II.** Le *liber de Temporibus,* appelé aussi *libellus minor* par Cas. Oudin, occupe dans notre manuscrit les feuillets 14 à 22. Il n'y est accompagné d'aucun commentaire. Il remplit, dans l'édition de Cologne, les pages 118 à 124 du tome II.

**III.** Occupe le feuillet 31 de notre codex. Il est précédé et suivi de plusieurs petits écrits se rattachant à l'astronomie et à la division du temps, et notamment de la lettre de Bède au prêtre Wicrheda sur la célébration de la fête de Pâques, ou sur l'équinoxe de printemps; lettre qui, dans l'édition de Cologne précitée, occupe les pages 230 à 232 du tome II.

**IV.** Le *Martyrologe* d'Eusèbe occupe dans notre volume les feuillets 32 à 40. Il y est accompagné de nombreuses gloses, tant marginales qu'interlinéaires.

**V.** La fin du volume, depuis le feuillet 42, est occupée par le grand ouvrage de Bède, *de Natura rerum et ratione temporum.* Celui-ci, beaucoup plus étendu que les deux *libelli* dont nous avons parlé plus haut, contient 72 chapitres, et il est précédé d'une préface où Bède mentionne ses deux *libellos minores* sur la même matière. Ce traité occupe, dans l'édition de Cologne, les pages 43 à 103. Quant aux gloses qui l'accompagnent, même remarque à faire que celle indiquée plus haut, § I.

**VI.** Ces listes de divers évêques sont écrites dans les marges des feuillets 167 et 168. La première est celle des évêques du Vermandois, au nombre de 14, dont le premier est *Hilarius,* et le quatorzième *S. Medardus.* La seconde liste, celle des évêques de Nimègue, comprend 40 noms dont le premier est *Augustinus,* et le dernier, *Simon.* Suivent, comme évêques de Tournai, les quatre noms que voici : *Anselmus, Geraldus, Gualterus, Ewardus.* Quant à la liste des évêques de Tongres, de Mastricht et de Liége, ils sont au nombre de 50, dont le premier est *Maternus,* et le dernier, *Rainardus.*

*Nota.* Les trois derniers feuillets de notre volume contiennent quatre courts articles, tirés, pensons-nous, des Œuvres de Bède. En voici les titres, ou rubriques: 1° *Argumentum quomodo feria qua dominus passus est invenitur;* — 2° *Item de saltu lunæ;* — 3° *de XII signis quomodo nominantur;* — 4° *de divisione temporum.*

(Sanderus, n° 109. B.)

## N° 167. — B. 2. 60.

**I.** Gregorii papæ libri quatuor dialogorum. — **II.** Miraculum de B. V. Maria, actum Atrebati anno incarnationis dominicæ MCXLII. — **III.** Liber pronosticorum futuri sæculi compositus a Juliano cathedræ Toletanæ episcopo. — **IV.** Bulla sive epistola Innocentii papæ. — **V.** Epistola Absalonis abbatis S. Amandi ad canonicos S. Servatii Trajectensis ecclesiæ.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; dos récent, sur lequel on lit en lettres d'or : *Gregorii papæ Dialogorum libri* iv. *Liber Pronosticorum Juliani episcopi, etc.* xii*e* *siècle.* Belle écriture minuscule à 2 colonnes du xii*e* siècle. 111 feuillets, de 37 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Grandes initiales ornées, coloriées et historiées. Capitales des chapitres alternativement rouges et vertes. Saint-Amand.

**I.** Ces quatre livres des Dialogues de Grégoire le Grand occupent les 77 premiers feuillets du manuscrit, et ils y sont précédés d'une table des chapitres. — Voyez sur saint Grégoire et sur ses Œuvres le n° suivant.

**II.** La relation de ce miracle, arrivé à Arras en 1142, occupe les feuillets 78 à 80. Elle commence ainsi : « Memoriam gloriosæ virginis Dei genitricis Mariæ fre« quentantibus gratum fore non ambigo. » Le narrateur affirme qu'il n'avance rien qu'il n'ait recueilli de la bouche même du véridique évêque d'Arras, le vénérable Alvise.

**III.** Cet ouvrage, qui occupe dans notre manuscrit les feuillets 81 à 110, est dû à saint Julien, illustre archevêque de Tolède, mort en 690. Il a été imprimé dans la *Bibliothèque des Pères.*

**IV.** Voici les premières lignes de cette bulle : *Innocentius episcopus servus servorum Dei. Dilectis filiis. N. Resbacensi. R. Latiniacensi. S. Cassiacensi. H. sancti Theoderici. A. sancti Amandi. Go. Aquicingensi. W. Letiensi. Le. Lobiensi. Pa. sancti Sepulchri Cameracensis. Ser.. sancti Lutiani Belvacensis. T. sancti Eligii Noviomensis. G. sancti Nicholai de saltu. In unum in nomine Domini convenientibus.* En voici les derniers mots : *Amen. Data Pisis.* xv *kal. decembris.* — Nous compléterons cette date, en disant que cette bulle est du pape Innocent II, et qu'elle est de l'année 1139, ainsi qu'on peut le voir dans le manuscrit de Landelin Delacroix, qui la transcrit entièrement dans l'article consacré à Absalon, 39e abbé de Saint-Amand. — Voir plus loin nos nos 480 et 481.

**V.** Il est fait mention de cette lettre dans Landelin Delacroix, *loc. cit.* Elle fut écrite par Absalon aux chanoines de Saint-Servais, d'abord pour leur rappeler le souvenir de saint Amand leur père commun ; ensuite pour les remercier d'avoir rendu les derniers devoirs à Robert, moine d'Elnone, tombé malade près d'eux et mort dans leurs bras.

NOTA. On lit sur le premier feuillet de ce codex les vers suivants :

Lector privatur nisi lectio provideatur.
Lectio non visa lectoribus est inimica.
Non sunt digna legi quæ sunt contraria legi.

(SANDERUS, n° 96. F.)

## N° 168. — B. 4. 67.

**I.** GREGORII HOMILIÆ XII, DICTÆ IN PATRIARCHIO LATERANENSI. — **II.** EJUSDEM HOMILIÆ X, IN EXTREMA VISIONE EZECHIELIS. — **III.** EPISTOLÆ AUGUSTINI AD DIVERSOS, ET DIVERSORUM AD AUGUSTINUM.

Grand in-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc. Écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes du XIe siècle. 232 feuillets, de 29, 32 et 35 lignes à la page. Rubriques peintes en rouge. Quelques initiales rouges, sans ornements. Saint-Amand.

**I. II.** De ces 22 homélies de saint Grégoire sur le prophète Ézéchiel, les 12 premières sont écrites à longues lignes et elles occupent les 95 premiers feuillets. Elles sont précédées de cette rubrique : *Incipiunt omeliæ beati Gregorii papæ*

*in Hiezechiel propheta numero XII dictæ in patriarchio lateranensi in basilica quæ appellatur aurea.* Les 10 suivantes sont à 2 col., et précédées de cette rubrique : *Incipiunt omelie sancti Gregorii pape in extrema parte Iezechielis prophete.*

De toutes les éditions des ouvrages de Grégoire Ier (saint), pape, surnommé *le Grand,* la plus ample et la plus correcte est celle que dom de Sainte-Marthe, général des bénédictins de Saint-Maur, publia en 1705, en 4 vol. in-fol. Voir sa Vie, écrite par le même religieux, et imprimée à Rouen, in-4°, en 1697.

**III.** Ces lettres, écrites à longues lignes et occupant les feuillets 187 *ad finem,* sont au nombre de 30, au lieu de 36 qu'elles devraient être, si l'on n'en avait enlevé au canif les quatre premières, la 29e, la 30e et la fin de la 36e. On les trouve toutes dans l'édition des Œuvres de saint Augustin, publiées à Anvers, que nous avons déjà citée.

*Nota.* Au verso du 95e feuillet, on rencontre une charte de 14 lignes, que nous transcrivons ici :

*In nomine summæ & individuæ trinitatis ego lambertus*[1] *abbas communi consilio fratrum sub præsulatu specialis patris nostri A. domino militantium decrevi per cartam et atramentum posteritati intimare qualiter quædam fidelium beneficia mensæ fratrum nostro sunt restituta tempore. Quæ abbas genolfus*[2] *inde abstraxerat per quiddam quod quia nefas est dictu congruum duximus reticere. Quæ ubi suorum cuidam tradidit contubernalium per successionis tramitem nostris tandem diebus in manus Gotfridi junioris clerici pervenerunt. Hic dum in multis adversus sanctum A. & nos delinquer&. sancita eum lege prosequentes per actiones causarum ab ejus demum omnia extorsimus possessione. Huic rei viri fideles interfuere. quorum hæc confirmavimus astipulatione. Sig. Fastradi. Sig. Walteri. Sig. Adalardi. Sig. Baldrici. Sig. Alulfi. Sig. Amolrici. Sig. Segardi. Sig. Rotberti. Quorum post evicti precibus et maxime domni noviomorum episcopi Ratbodi interventu quædam ei tantum in vita ipsius præstitimus ea conditione. ut mox post excessum ejus in usus fratrum reciperentur. et ne quis ultra jure hereditatis ea adipisci conaretur Ecclesiam helemensem cum portione prædii quod inibi nos contingit illi hac præstitione condonavimus. retinentes nobis viculum marelonium cum ecclesia Samionii. tradentes ea in nostro conventu infirmorum usui. Domum autem in qua habitabat indulsimus illi eo tenore. ut si quando uxoraretur in nostrum jus revenir&. Non multo post vero in unum venientes ab ecclesiæ societate omnes anathemate proturbavimus. quotquot dederint consilium sive assensum vel etiam preces adhibuerint quatinus his bonis communio fratrum privetur. facta est hæc imprecatio die primo adventus dominici anno domini.* M. LXXI. *ep.* XXVIII. *concurrente* V.[3] *philippo sceptrum francorum tenente. Ratbodo noviomorum cathedram regente.*

(SANDERUS, n° 94. F.)

1. Ce Lambert, connu aussi sous le nom de *Fulcardus,* fut le 34e abbé de Saint-Amand. Voyez pour plus de détails, tant sur cet abbé que sur les faits dont il est question dans cette charte, le manuscrit que nous possédons, et qui est intitulé : *Relatio historica abbatum monasterii Elnonensis conscripta a D. Landelino Delacroix, ejusdem monasterii religioso.* — Voyez nos nos 480 et 481.

2. 29e abbé de Saint-Amand. Voir le manuscrit précité de D. Landelin Delacroix.

3. Voyez sur les *épactes* et les *concurrents* l'ouvrage de M. Natalis de Wailly, intitulé : *Éléments de*

## N° 169. — B. 7. 199.

I. VARIÆ QUÆDAM DOCTRINÆ THEOLOGICÆ COLLECTÆ EX SS. PATRIBUS ET ALIIS ORTHODOXIS CATHOLICÆ FIDEI DOCTORIBUS. — II. MANLII, SIVE MALLII SEVERINI BOETII OPUSCULA SACRA. — III. LIBER PETRI HASNONIENSIS MONACHI SCRIPTUS A F. ARNULFO DE BRUSELLA IN HONORE S. GYDILÆ VIRGINIS.

In-8° sur vélin; demi-reliure récente. Belle écriture minuscule à longues lignes du XII° siècle. 48 feuillets, de 33 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Quelques initiales rouges ou vertes, peu ornées. Réglures et piqûres. Saint-Amand.

I. Sous ce titre nous embrassons les matières contenues dans les 24 premiers et dans les 8 derniers feuillets. Les 16 premiers, gravement mutilés, renferment un traité dont il nous manque le commencement, mais où il est question de la volonté de l'homme, du péché originel, du péché en général, de la création de la femme, du paradis terrestre, de l'arbre de la science du bien et du mal, du bois de vie, de la tentation par le serpent, de la culpabilité relative d'Adam et d'Ève. Ce traité, incomplet, s'arrête au f° 16 verso. Ce que nous en avons commence et finit ainsi : « Sibi prohibitum esse scienter manducavit... Eva tribus principaliter « modis peccavit. primum, quia cibum quem novit. »

Les feuillets 17 à 24 sont remplis par un traité dont il nous manque aussi le commencement, et qui nous semble relatif au mystère de l'Incarnation. Ce qui nous en reste commence et finit comme suit : « Mutatione mutabilia facientem nichil quoque « patientem... in momento expellitur a pectore quia ut dictum est spiritus sanctus « disciplinæ. » Quant aux feuillets 41 à 48, ils renferment un petit traité sans titre, qui, dans notre codex, commence et finit ainsi : « Ab agnitione summæ « trinitatis recedens homo peccando, venit in carcerem... Cui veritatis cura est. « parum de nominibus et sermonibus curet; quia et per singulas gentes diverso- « rum verborum consuetudines habentur. et hoc magis quod significatur, quam « qualibus verbis significetur intendat! » Quant aux 8 derniers feuillets du volume, ils contiennent des gloses et commentaires sur divers passages de l'Écriture et sur des matières théologiques.

II. Boèce (Anicius Manlius Torquatus Severinus) naquit à Rome vers 470, d'un père qui fut trois fois consul, et mourut à Pavie, le 23 octobre 526, emprisonné, étranglé et tué à coups de bâton par l'ordre de Théodoric, qui lui devait toute la gloire de son règne, et dont il avait été l'ami et le conseiller intime. Dans les divers écrits que contient notre codex [1], Boèce emploie beaucoup de termes empruntés à la philosophie d'Aristote.

*paléographie*, t. I^er, p. 74 et suiv. — Le roi de France dont il s'agit ici est Philippe I^er, qui, nommé roi à l'âge de sept ans en 1059, sous la régence et la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, mourut à Melun le 29 juillet 1108.

1. « 1. Quomodo Trinitas unus deus, ac non tres dii. — 2. Utrum pater et filius et spiritus sanctus de « divinitate substantialiter prædicentur. — 3. Quomodo substantiæ, in eo, quod sint, bonæ sint, cum « non sint substantialia bona. — 4. De persona et natura contra Eutychen et Nestorium. ».

Les éditions de Boèce les plus recherchées sont, la première, à Nurember, 1476, in-f°; celle de Bâle, 1570, in-f° et celle de Leyde *cum notis variorum*, 1671, in-8°.

**III**. Ce livre de Pierre, moine d'Hasnon, n'embrasse que quatre feuillets (37 à 40). Il commence par ces mots : *Triforme genus miraculi*, et finit par ceux-ci : *Sic sensualitas inferior, quia affectat terrena.*

Du reste, il est précédé de ces vers et de cette annotation, qu'on lit au verso du feuillet 36 :

Gudila virgo regia. celo digna locatur
Sponsa dei. merito fidei. prece nos tueatur. Amen.

*Liber Petri hasnoniensis monachi. scriptus a fratre Arnulfo de Brusella in honore sancte Gydile virginis. Si quis eum abstulerit anathema sit. Amen.* Voici sur cet opuscule, sur l'auteur et sur le copiste, ce que nous lisons dans l'*Hist. littér. de la France*, t. VIII, p. 583 : « A s'en rapporter aux termes de M. du Cange, il faudrait compter au nombre de nos écrivains de la fin de ce siècle [1], Pierre, moine d'Hasnon au diocèse d'Arras. Il le donne effectivement pour auteur de la Vie de sainte Gudule, ou Gudile, qui fut écrite vers ce même temps, comme il a été dit en son lieu. Mais le témoignage qu'il apporte en preuve, détruit cette idée. Sanderus, qu'il cite à cet effet, dit seulement qu'Arnoul de Bruxelles avait copié en l'honneur de la sainte, c'est-à-dire en faveur de l'église, où elle est honorée à Bruxelles d'un culte particulier, un écrit de Pierre, moine d'Hasnon. Expressions qui ne signifient point que celui-ci ait fait une Vie de sainte Gudule, mais seulement quelque autre écrit qui nous est inconnu. Le temps où vivait cet auteur ne nous l'est pas moins; et nous ne le voyons point paraître dans aucun bibliographe. »

(SANDERUS, n° 238. B.)

## N° 170. — B. 1. 38.

SERMONES ET HOMELIÆ DE TEMPORE A PASCHA USQUE AD ADVENTUM.

Très-grand in-folio sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. CXXVIII feuillets, cotés à l'encre au recto, d'une main plus récente; 43 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales ornées, rouges ou vertes; quelques-unes historiées et rehaussées d'or. Saint-Amand.

Ces sermons et ces homélies sont dus aux écrivains suivants : *Hieronymus, Beda, Maximus eps., Gregorius papa, Augustinus eps., Leo papa, Ambrosius, Beatus Johannes eps., Eusebius, Origenes.*

*Nota.* La couverture intérieure de ce volume contient deux fragments (46 vers) de la 6° et de la 7° églogue de Virgile, avec un commentaire et gloses marginales. Les *e* et *t* y sont écrits & non pas seulement au commencement, au milieu et à la

1. Le XI°.

fin des mots (&, *po&am*, *timuiss&*), mais même entre deux mots dont l'un finit par *e* et l'autre commence par *t* :

*Ah! virgo infelix, qua&e dementia cepit?*

Le recto du 1er feuillet renferme la fin d'un commentaire biblique, au bas duquel on lit : *Viro religioso provido et honesto abbati sancti Amandi W. divina permissione sancti Amandi in pabula minister humilis. — ... Bonus sermo super datum optimum.*

(Sanderus, n° 185. S.)

## N° 171. — B. 7. 2.

Quædam notatu digna ex diversis doctorum libris extracta et recollecta.

Petit in-12 format carré sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du xve siècle. 116 feuillets, de 24 à 32 lignes à la page. Saint-Amand.

Ce petit volume est un Recueil de pensées tirées de différents auteurs. Nous y avons remarqué et relevé (voyez le n° IX de notre Appendice) 42 passages, plus ou moins étendus, de l'*Imitation de Jésus-Christ*, et attribués, 18 à Gerson, 15 à Hugo, 3 à saint Bernard, 2 à Thomas A-Kempis, 1 à saint Grégoire, 1 à saint Augustin, et 2 sans désignation d'auteur. De ces 42 passages de l'*Imitation*, 31 sont extraits du premier livre; 9, du second; 2, du troisième; et aucun du quatrième, relatif au sacrement de l'Eucharistie. Les 18 passages attribués à Gerson sont tous empruntés au premier livre. Des 15 attribués à Hugo (sans doute Hugues de Saint-Victor), 8 appartiennent au premier livre, 5 au second, et 2 au troisième. Au premier livre appartiennent les deux passages attribués à Thomas A-Kempis. Des 3 assignés à saint Bernard, 2 sont du premier livre, et 1 du second. Les 2 passages attribués à saint Grégoire et à saint Augustin appartiennent au second livre. Enfin des deux passages sans indication d'auteur, 1 appartient au premier, et 1 au second livre de l'*Imitation*.

On remarque, à la fin de quelques articles, différents passages d'une écriture plus récente, que nous croyons être celle de Guillaume Garin, ce moine de Saint-Amand qui a écrit, en 1544, le manuscrit n° 134 dont nous avons parlé plus haut.

## N° 172. — B. 7. 1.

Collecta varia ex maxime piis doctrinis SS. Patrum.

Petit in-4° sur fort vélin, recouvert en veau. Écriture minuscule à longues lignes du xiiie siècle. 107 feuillets, de 30 à 35 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

Les premières et dernières pages sont assez difficiles à lire, étant presque effacées par le frottement et la vétusté. Les marges des six premiers feuillets sont

remplies d'un texte qui nous a paru étranger à la matière. Il en est de même des feuillets 42 et 43, où on lit des synonymies latines présentées en vers, telles que celles-ci :

Forpice pila cape. filum cape forfice. forcipe ferrum.
Pendeo suspensus. pendo dum sublevo pondus.
Dicemus ficus quos scimus in arbore nasci.
Dicemus ficus Ceciliane tuos.
De cado fit cecidit; sed fit de cedo cecidit.
Lacteo, lac sugo; lacto, lac præbeo nato.

(SANDERUS, n° 256. M.)

## N° 173. — B. 6. 60.

I. VARIÆ PULCHRÆ DOCTRINÆ E SS. PATRIBUS EXCERPTÆ. — II. BERNARDI CLAREVALLENSIS ABBATIS LIBER DE DILIGENDO DEO. — III. S. AUGUSTINI LIBELLUS DE PRÆDESTINATIONE DEI. — IV. EJUSDEM LIBER DE CURA HABENDA PRO MORTUIS. — V. LIBER MAGISTRI HUGONIS DE VARIABILI STATU VIRTUTUM, VIDELICET HUMILITATIS, OBEDIENTIÆ, TIMORIS, CHARITATIS. — VI. EJUSDEM HUGONIS SUPER QUIBUSDAM QUÆSTIONIBUS. — VII. TRIA SUNT GENERA VANITATUM. — VIII. SENTENTIÆ ORDINE ALPHABETICO E SENECA EXCERPTÆ. — IX. INCIPIUNT ORDINE ALPHABETICO DIFFINITIONES AUCTORUM.

Petit in-4° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du XII° siècle. 118 feuillets, de 38 à 43 lignes à la page, pour la partie écrite à 2 colonnes, et de 24 lignes pour le reste. Rubriques peintes en rouge. Initiales rouges, bleues ou vertes, dont quelques-unes ornées. Saint-Amand.

I. Ces pensées tirées de différents Pères, et surtout de saint Jérôme, de saint Grégoire et de saint Augustin, occupent les 22 premiers feuillets de notre volume. Elles sont écrites sur 2 col. et commencent par ces mots : « Si animam ex traduce « descendere credere auderemus. »

II. Ce livre de saint Bernard *de diligendo Deo*, qui occupe les feuillets 23 à 42 du volume et qui y est écrit à longues lignes, est adressé à Aimeric, déjà chancelier de l'Église romaine. Aimeric n'ayant obtenu cette dignité qu'en 1126, il s'ensuit que le livre *de diligendo Deo* ne saurait avoir une date plus ancienne; mais il est de cette année même, ou du commencement de la suivante. — *Voyez*, plus haut, n° 46.

III. IV. Ces deux traités de saint Augustin sont écrits à longues lignes, et occupent dans notre manuscrit les feuillets 43 à 60. Ils occupent dans l'édition d'Anvers précédemment citée les col. 39 et 40 de l'Appendice du tome X, et les col. 375 à 388 du tome VI.

V. Ce traité qui remplit les feuillets 60 à 85 est écrit à longues lignes, et précédé de cette rubrique : *Incipit prologus magistri Hugonis de variabili statu virtutum. scilicet humilitatis. obedientiæ. timoris. caritatis.* Puis vient un prologue de 14 lignes commençant par ces mots : « Ejus inspirante gratia qui ubi vult et quomodo vult. « et quando vult spirat. » Quant au traité même, il commence ainsi : « XPC « igitur cum informa dei esset non rapinam arbitratus est esse se equalem deo. » Nous croyons pouvoir l'attribuer à Hugues de Saint-Victor, quoiqu'à cet égard

nous ne trouvions rien de bien précis dans l'*Hist. litt. de la France*, si ce n'est ces cinq lignes, qui se lisent à la page 61 du tome XII : « A la bibliothèque des chanoines réguliers de Corsendonq en Flandre, on voit, 1° *Gnothosolitos M. Hugonis à S. Victore*, qui commence par ces mots : *Nostis, carissimi ;* 2° un autre ouvrage du même, dont les premières paroles sont : *Ejus inspirante gratiâ.* »

**VI.** En tête de ce traité la rubrique suivante en lettres rouges : *Prologus magistri Hugonis super quibusdam questionibus.* Cet ouvrage, qui occupe dans notre volume les feuillets 85 à 97, et qui y est écrit à longues lignes, paraît n'avoir pas été imprimé. On le trouve, du reste, dans la bibliothèque de Saint-Victor sous le n° 3007, et dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés sous le n° 1206, avec le titre suivant : *Hugonis a S. Victore Epistola de prævaricatione Adæ ;* tandis que, dans celui de la bibliothèque Saint-Victor, il est intitulé : *Hugonis a S. Victore liber quatuor quæstionum.* — « Ces quatre questions, disent les auteurs de l'*Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 59, roulent sur les suites de la chute du premier homme... L'ouvrage est dédié à un abbé qu'on ne nomme point, mais qui pourrait bien être saint Bernard... Quoi qu'il en soit, les paroles suivantes, qui forment le début, annoncent cet abbé comme un homme d'un rare mérite. *Novi, Domine,* lui dit Hugues, *quod non tàm necessitas quàm regina mentis vestræ caritas vos coegit ut de questione primæ prævaricationis, nostræ exiguitatis responsum quæreretis.* L'auteur, en entrant en matière, distingue trois états de l'homme dont il nomme le premier, qui est le nôtre, *status prævaricatorius ;* le second, qui est celui de l'homme avant le péché, *status utrobitorius ;* le troisième, qui est l'état des saints dans le ciel, *status confirmatorius :* distinction qui revient, comme il le dit ensuite, à celle des mêmes états donnée par saint Augustin, *non posse non peccare, posse peccare, et non posse peccare.* Son principal objet est de justifier la Providence au sujet de la prédestination... L'ouvrage est plein d'une logique très-subtile, mais incapable toutefois de lever le voile d'une question impénétrable à l'esprit humain. »

**VII.** Écriture à deux colonnes et bien plus menue. Ce petit traité ou ce commentaire des livres de Salomon occupe les feuillets 99 à 108, et commence ainsi : « Tria sunt genera vanitatum quas liber Salomonis complectitur. » Nous n'en connaissons point l'auteur.

**VIII.** Écrit. à 2 col. occupant les feuillets 109 à 112. Voici les première et dernière de ces pensées de Sénèque, relevées ici par ordre alphabétique :

*Alienum est quicquid optando evenit.*
*Zelari autem hominibus viciosum est.*

**IX.** Ces définitions, empruntées à différents auteurs, occupent les 6 derniers feuillets du volume. Elles sont écrites à 2 col. et suivant l'ordre alphabétique. En marge et en lettres rouges sont cités les noms des auteurs. La première de ces définitions est celle de l'âme : elle est donnée sous les trois formules suivantes, sans autres indications de source que le mot *auctorum :*

1° *Anima est quædam rationalis immortalisque substantia. natura ignea. motu temporalis. organum membrorum. vivificando ac regendo corpori attributa.*

2° *Anima est rationalis nature individua substantia.*

3° *Animus est substantia quædam rationis particeps regendo corpori accommodata.*

(SANDERUS, n° 100. B.)

## N° 174. — B. 6. 123.

I. EXIMIÆ EXCEPTIONES SELECTÆ A D. ADAMO BORNAGE. — II. VERSUS DE SANCTA CÆCILIA. — III. QUINQUE DISTICHA AD CAROLUM IMPERATOREM. — IV. FARRAGO POETICA A DIVERSIS EDITA. — V. REVELATION EXCELLENTE FAICTE A S. BERNARD. — VI. DEVOTE MEDITATION DES PEINES ET ANGOISSES, COUPS ET SANG ESPANDU EN LA PASSION NOSTRE SEIGNEUR. — VII. EX EPISTOLIS SANCTI AUGUSTINI PRIMÆ PARTIS. — VIII. LITURGIE. — IX. LIBELLUS DE ARTE ET DOCTRINA BENE ET FAUSTITER MORIENDI. — X. DICTUM MIRABILE DOMNI PETRI DAMIANI CARDINALIS DE HORA MORTIS. — XI. POUR ADMINISTRER LEXTREME ONCTION. — XII. COMMENTARIUS SUPER EPIST. S. PAULI AD TITUM. — XIII. COMMENTARIUS SUPER PROPHETIAM ABDIÆ. — XIV. COMMENTARIUS SUPER PASSIONEM JESU CHRISTI E QUATUOR EVANGELISTIS EXCERPTAM. — XV. DE LAUDE ET MIRACULIS NOSTRE DOMINE VIRGINIS MARIE DE LAURETANA.

Petit in-4° sur papier, relié en veau noir gaufré. Écriture cursive à longues lignes du XVI° siècle. 152 feuillets, de 27 à 33 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, ornées d'arabesques.
Saint-Amand.

**I.** Ces extraits et commentaires en latin occupent les 9 premiers feuillets du volume. Ils auraient, si nous en croyons la notice qui se trouve au verso du premier feuillet, et qui est écrite de la même main qu'une partie de ce manuscrit, ils auraient pour auteur D. Adam Bornage, chantre de l'abbaye de Saint-Amand. Voici cette notice : « *In hoc volumine continentur eximiæ exceptiones selectæ et descriptæ a viro non minus probo quam docto domno Adamo Bornage cantore hujus Amandensis monasterii. Hinc subsequuntur nonnullæ missæ pro peregrinantibus, postea tractatus de arte bene et fausliter moriendi. Continentur insuper approbatæ et non infimi decoris meditationes diversorum doctorum super passione Domini nostri Jesu Christi, cum expositione super epistolam beati Pauli ad Titum, et super Abdiam prophetam.*

« *Bene utenti benedictio.*

« *Domnus Georgius Brisse*[1] *hæc fieri et concinnari studuit. Anno quo frater ipsius a sancta civitate Hierusalem revertebatur* 1552 *die* VII° *mensis martii feria tertia.* »

**II.** Voici ces onze vers sur sainte Cécile, dont la fête est célébrée le 22 novembre :

Cantibus organicis Christi Cæcilia sponsa
Dedita fundebat dulcem peana tonantem
Noctes atque dies ut apes intenta labori,
Cogebat petulans sacra per jejunia corpus
Ac animum servire Deo : cane pejus et angue
Omne voluptatis genus execrata, pudicis

1. Mentionné par Bauduin Denys en son petit poëme, que nous donnons dans notre Appendice, sous le n° XXVIII.

Carmina cantabat pernox resonantia verbis.
Fundite cantores dulci modulamine voces,
Cantibus exultat vestris Cæcilia virgo.
Cujus festa dies totum veneranda per orbem
Devotis animis rediit : gaudete fideles.

**III.** Le premier de ces cinq distiques est évidemment relatif à la mort d'Isabelle, nommée aussi Élisabeth, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, et épouse de Charles-Quint. Dans les quatre autres distiques, adressés à cet empereur, on vante sa magnanime clémence.

CAROLO IMPERATORI.

Carole quur defles Isabellam quurve requiris?
Vivit, non obiit, reddita sponsa Dei.

AD EUNDEM.

Quis te victorem dicat, qui vinceris ipse
Invictus victo Cæsar ab hoste tuo?
Si veniam victus petat hostis, protinus illi
Parcis et errati te meminisse piget.
Non te hostis vincit, pietas te, Carole, vincit,
Et ratio, quum sis victor et ipse tui.
Vincere laus ingens hostes et parcere victis,
Vincere sed sese gloria major erit.

**IV.** Recueil de vers, dont quelques-uns ont pour auteur le même D. Adam Bornage. Il occupe les feuillets 11 à 15.

**V.VI.** Ces deux articles écrits en français occupent les 15e et 16e feuillets.

**VII.** Lettres au nombre de 40, qui remplissent les feuillets 19 à 50. Quelques-unes d'elles ne sont reproduites ici que par extraits.

**VIII.** 28 feuillets, dont les quatre premiers sur beau et fort vélin, avec des initiales dorées sur fond orange ou azur. Dans l'initiale ornée et coloriée du fo 55, on lit : IHS. MA. *anno* 1552. Toute cette partie, écrite en latin, contient de la liturgie.

**IX.** Le traité ou *Libellus de arte bene moriendi* qu'on trouve dans notre codex, où il occupe les feuillets 79 à 113, diffère de celui de Gerson[1], tel du moins qu'on le lit dans l'édition d'Ellies Dupin. Il est précédé d'un prologue[2], où le traité est divisé en six parties. On lit, du reste, dans le texte de la cinquième les mots suivants : *Unde secundum cancellarium parisiensem;* ce qui semble prouver,

1. J'avais, dans mon *Rapport adressé à M. V. Cousin sur divers manuscrits français de la Bibliothèque de Valenciennes* (in-8°, Valenciennes, Henry, 1838), attribué à Gerson une partie de ce traité. Un nouvel et plus sérieux examen m'a convaincu qu'il n'est en rien celui que contient l'édition d'Ellies Dupin (t. I, col. 447). Quel en est l'auteur? Je l'ignore. Les uns l'assignent à Mathieu de Krokov, les autres à Dominique Capranica. Ces deux écrivains, contemporains de Gerson, ont pu tous deux connaître et citer l'opuscule : *De scientia mortis,* du chancelier de Paris. — La Bibliothèque de Lille possède quatre exemplaires manuscrits du *Libellus de arte bene moriendi :* deux avec le texte latin (ce sont les nos 81 et 91 du Catalogue de M. Le Glay); et deux, translatés de latin en français (nos 106 et 332 du même Catalogue).

2. Nous donnons, en latin et en français, ce prologue dans notre Appendice, no X.

d'une part, que cet écrit n'est point de Gerson; et, d'autre part, qu'il n'a été composé qu'à la suite et en présence du sien. — Dans le Q initial que l'on voit en tête de ce prologue, on lit : *A sainct Amand.* 1552.

**X.** Cet opuscule occupe les feuillets 114 à 118, et commence ainsi : « Pensan-« dum quippe est, quum jam anima peccatrix vinculis incipit carnis absolvi. »

Pierre Damien, né à Ravenne vers l'an 988, fut d'abord prieur, puis abbé de Saint-Croix d'Avellana près de Gubbio. Nommé cardinal et évêque d'Ostie en 1057 par le pape Étienne IX, il consacra tous ses soins à faire revivre la discipline dans le clergé et les monastères. Il mourut à Faenza, le 22 février 1072, âgé de 66 ans, après s'être préalablement démis de son évêché. L'édition des ouvrages de Pierre Damien, donnée à Paris en 1663, in-f°, est assez estimée.

**XI.** Instruction écrite en français, et qui occupe les feuillets 119 et 120. « En « premier lieu il admonestera tous les assistans a prier Dieu devotement pour le « salut du povre patient.... et enhortant ceux qui sont autour de luy quil soit « toujours assiste et console jusques a la mort. »

**XII. XIII. XIV.** Ces trois commentaires ou plutôt ces trois extraits, car ce ne sont que des fragments que contient notre codex, y occupent les feuillets 122 à 144. Dans l'écrit sur la Passion de Jésus-Christ, nous avons remarqué, en tête de plusieurs alinéas, le nom de Gerson, et vérifié qu'effectivement les passages qui étaient précédés du nom du chancelier de Paris étaient empruntés à son célèbre sermon sur la Passion, qu'on lit dans l'édition d'Ellies Dupin, tome III, col. 1153, et que nous possédons en français dans nos magnifiques volumes repris sous les n°s 221 et 231.

**XV.** Petit traité imprimé, qui occupe les 7 derniers feuillets de notre manuscrit. En voici la rubrique, ainsi que les derniers mots du texte : « *Frater Baptista « mantuanus congregationis mantuanæ observantium carmelitarum vicarius. Reve-« rendissimo in christo patri dominoque suo. d. Hieronymo Rueri sancti Chrysogoni « cardinali et episcopo recanatensi cum sui commendatione salutem optat in christo « sempiternam.*

« Cum nuper venissem ad sacratissimæ virginis Mariæ Lauretanæ sanctum « domicilium.... pro humana imbecillitate confugium. »

Voyez sur Baptiste Mantouan, versificateur célèbre et fécond du XVe siècle, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud.

## N° 175. — B. 6. 13.

PATHERII TESTIMONIORUM LIBRI TRES SUMPTI EX OPERIBUS B. GREGORII PAPÆ.

In-8° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau; traces d'un ancien fermoir en cuivre. Écriture minuscule à longues lignes du XIIe siècle. 166 feuillets, de 27 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Initiales successivement rouges et vertes; quelques unes multicolores et ornées d'arabesques. Saint-Amand.

Ce volume, que son titre semble annoncer comme complet, n'est qu'une des trois

parties dont se compose le commentaire d'Alulfe sur l'Écriture Sainte, que l'on connaît sous le nom vulgaire de Grégorial. La troisième partie, qui est le commentaire sur le Nouveau Testament, a été imprimée sous le nom de Paterius en 1553, à Rome, parmi les Œuvres de saint Grégoire, et se trouve aussi, mais sous le nom d'Alulfe, dans le 4e volume de l'édition des Bénédictins.

Voici les parties de ce commentaire que contient notre codex : *Exceptiones super Genesim, Exodum, Leviticum, Numeros, Deuteronomum, Josue, Judices, Regum* IV *libros, Proverbia.*

Saint Patère, en latin *Paterius*, disciple et intime ami de saint Grégoire le Grand dans le VIe siècle, fut notaire de l'Église romaine, et ensuite évêque de Brescia, suivant quelques savants. On trouve dans Casimir Oudin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, tome I, col. 1566 et col. 1574) deux articles fort étendus sur cet écrivain ecclésiastique, et l'on y lit que de ces trois livres attribués à Patère, le premier seulement est de lui, et que les deux autres sont de Brunon, écrivain du XIIe siècle, qui remplaça, sous le nom de *Paterius*, les deux livres depuis longtemps perdus. A cette occasion, Casimir Oudin se laisse emporter à son antipathie pour les moines bénédictins, qui dans leur édition (en 4 vol. in-fo, Paris, 1705, chez Claude Rigault) des Œuvres de saint Grégoire avaient publié, sous le nom de Paterius, les trois livres en question, bien qu'ils n'ignorassent pas que les deux derniers fussent dus à Brunon; et il verse sur ces religieux tout le fiel qui peut entrer dans l'âme d'un critique, et d'un critique dévôt.

*Nota.* On lit au recto du dernier feuillet : *Liber sancti Amandi in pabula. Si abstulerit anathema sit. Amen.*

On lit au verso du même feuillet : *Balbi balbos intelligunt.*

*Qui bene vult fari bene debet premeditari.*

Et, d'une main plus récente, les mots suivants :

*Dame* vos festes lape venerablement le di (jour) *u* (où) *la tres douce rousee de paradis descendi. dont isci* (sortit) *li dous fruis ki nos rendi vie en sante aduree. kAdans nos avoit reubee par lenort* (l'excitation) *delanemi. mais li sires ki nasqui de vos pucele honoree paia par un venrensdi* (vendredi) *quankes* (tout ce que) *Adans despendi* (dépensa).

(Sanderus, no 231. H.)

## No 176. — B. 6. 14.

Selectiores sententiæ ex operibus divi Gregorii, labore et industria D. Petri Concq prioris Sancti Amandi redactæ.

In-4o sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVIe siècle. 290 feuillets, de 35 à 40 lignes à la page. Saint-Amand.

Ce codex a, pour la forme de l'écriture, assez de ressemblance avec les nos 123, 129, 134 et 171.

## N° 177. — B. 6. 9.

COLLECTA QUÆDAM EX LIBRIS MORALIUM B. GREGORII PAPÆ IN LIBRUM JOB.

Petit in-4° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 134 feuillets écrits, cotés à l'encre au recto. Quelques initiales rouges et ornées. Beaucoup de notes marginales. Saint-Amand.

En tête de ce manuscrit se trouvent 7 feuillets blancs. — Premiers mots de l'ouvrage : « Quisquis de Deo loquitur, curet necesse est ut quicquid audientium mores « instruit rimetur. » Ces mots sont extraits de la lettre du pape Grégoire à l'évêque Léandre, laquelle sert de prologue à l'exposition du livre de Job.

On lit au bas du dernier feuillet la date suivante : 1563, 17 *julii*. Ce manuscrit nous paraît du même âge et de la même main que le n° 174 plus haut décrit.

(SANDERUS, n° 174. M.)

## N° 178. — B. 1. 70.

M. PETRI LOMBARDI PARISIACENSIS EPISCOPI LIBRI QUATUOR SENTENTIARUM.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 146 feuillets, de 57 lignes à la page. Titres courants, rubriques et notes marginales en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et vertes. Pointures et réglures à l'encre grise. Initiales de chaque livre ornées, coloriées et rehaussées d'or. Saint-Amand.

Au verso du second feuillet, encadrement qui occupe toute la page, et dans lequel on voit, à gauche, un portrait en pied du Lombard, la tête couverte d'un bonnet de docteur, la main gauche levée, et la droite portant la crosse épiscopale. Sous cette figure on lit en majuscules vertes, bleues et noires, les six lignes suivantes :

INCIPIT. LIBER. PRIMUS. SEN || TENTIARUM. MAGISTRI. PE || TRI. PARISIACENSIS. EPI. || LIBER. PRIMUS. DE. TRINITATE. || CAPITULUM. PRIMUM. | SAWALO. MONACUS. S. AMANDI. ME. F.

Au bas du feuillet 143 verso, on lit : *Explicit liber quartus. magistri Petri Parisiacensis episcopi.* SEGARHVS .·. ME .·. SCRIPSIT .·. ce qui nous porterait à croire que ce nom *Segarhus* est celui du copiste, et que le moine de Saint-Amand, *Sawalo*, est l'enlumineur de ce manuscrit. Au surplus, nous avons déjà rencontré le nom de ce Sawalon sur un autre manuscrit du même siècle et provenant de la même abbaye. (Voyez plus haut notre n° 1.)

Sur Pierre Lombard, évêque de Paris, et sur son *Livre des Sentences*, voyez l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 585 et suiv.

*Nota.* On lit, mais d'une autre écriture, au f° 145 recto, les lignes ou vers suivants :

*Nature vit si que moy saule*
*Quant hic et hec vienent ensaule.*

Anca petit bacum mortua. viva lacum.
Si bene regna regis. es dignus nomine regis.
Clericus audax. virgo procax. et mane virescens
Martius. hæc raro clauduntur fine beato [1].
Est avis in nemore nigro vestita colore.
Si capud abstuleris. res erit alba nimis.
Balnea cornici non prosunt. nec meretrici.
Argue consultum. te diliget. argue stultum.
Avertet vultum. nec te dimittet inultum.
Dat satis et multum. qui dat cum munere vultum.
Stips stipis est obolus. stigs stigis atra palus.
Lote cale. sta paste ulvis. frigesse minute [2].
Limpha. viror. speculum fortificant oculum.
Præteriti ratio. scire futura facit.
Alec alecis est mihi causa nechis [3].
Est orare ducum species violenta jubendi.
Et quasi nudato suplicat ense potens.
Lens lendis capiti. lens lentis convenit ori.
Sperne deos. fugito perjuria. sabata serva.
Sit tibi patris honor. sit tibi matris amor.
Non sis occisor. mecus. fur. testis inicus.
Vicinique torum. resque caveto suas.

(SANDERUS, n° 232. S.)

## N° 179. — B. 6. 17.

I. CENTILOQUIUM BONAVENTURÆ. — II. DE SEPTEM MARIÆ TRISTITIIS ET GAUDIIS. — III. QUATUOR TRACTATUS BERNARDI, QUORUM PRIMUS EST DE IMITATIONE CHRISTI, SECUNDUS DE INTERNA CONVERSATIONE, TERTIUS DE INTERNA CHRISTI LOCUTIONE AD ANIMAM FIDELEM, QUARTUS DE EUCHARISTIÆ SACRAMENTO. — IV. DE DEFECTIBUS CIRCA SACRAMENTUM EUCHARISTIÆ CONTINGENTIBUS. — V. BULLA PAPÆ EUGENII QUARTI DE INDULGENTIIS AD FESTUM CORPORIS CHRISTI ELARGITIS. — VI. BONAVENTURÆ BREVILOQUIUM LIBRIS SEPTEM. — VII. DE TRIBUS HOMINIS STATIBUS.

Petit in-4° sur fort papier, relié en basane. Écriture cursive gothique à longues lignes de la première moitié du XV[e] siècle. 269 feuillets, de 30 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges, dont quelques-unes grossièrement ornées. L'initiale du f° 2 est rouge, bleue et verte, accompagnée de dessins servant sur deux côtés d'encadrement à la page. Maison de Croy.

1. On lit dans la marge cette variante :

*Clericus ad bella pronus. lasciva puella.*
*Marcius in flore. caret horum finis honore.*

2. Je ne sais si j'ai bien lu ce vers, fort difficile à déchiffrer. En voici, je crois, le sens : « Après le bain (*lote*, vocatif du participe *lotus*), aie chaud ; après un repas (*paste*, vocatif du participe *pastus*) d'herbes froides, tiens-toi debout ; ne te laisse point trop refroidir (*frigesse* pour *frigesce*). Ces vers, on le voit, renferment de tout : grammaire, physique, hygiène, morale, religion.

3. Le sens littéral de ce vers est celui-ci : *Le hareng est pour moi une cause de mort.*

**I. VI.** Le *Centiloquium* et le *Breviloquium* de saint Bonaventure sont insérés dans ses Œuvres complètes, recueillies à Rome en 1588-96 par l'ordre de Sixte V et par les soins du Père Buonafoco Farnara, franciscain, et imprimées en 7 vol. in-fol. — Saint Bonaventure, général de l'ordre de Saint-François, naquit en 1221, à Bagnaréa, en Toscane; et mourut le 15 juillet 1274, à Lyon, dans le cours des sessions du second concile qui s'y tenait.

**II.** Ce petit traité sur les sept Douleurs et les sept Joies de Marie occupe les feuillets 111 à 117 de notre volume. Il est écrit en prose rimée, et commence ainsi :

*Audiamus septem salutationes et orationes mellifluas*
*Que dicende sunt beate Marie propter septem suas tristicias.*

**III.** Ce traité, qui se divise en quatre livres, et qui occupe dans notre codex les feuillets 120 à 197, n'est autre que l'*Imitation de Jésus-Christ.* Il est attribué à saint Bernard au commencement et à la fin de chaque livre. L'ordre des quatre livres dont se compose l'ouvrage est bien le même que celui observé dans les diverses éditions. Seulement, nous devons faire remarquer ici : 1° que notre codex offre, dans bien des endroits, une version qui diffère, et assez notablement, de celle donnée soit par les différents manuscrits connus, soit par les diverses éditions de cet admirable ouvrage; 2° que, dans le troisième livre, l'ordre des chapitres diffère aussi de celui généralement reçu; 3° que ce codex a dû être écrit entre l'an 1433 et l'an 1436.

La chose vaut la peine que nous revenions sur ces trois points. 1° Le codex offre dans bien des endroits une version différant notablement de celles généralement reçues. Nous ne citerons, pour le prouver, que le troisième livre. Au chap. 4 manquent ces mots, qui, dans les imprimés, terminent le chapitre : *Mundum negligere, et cœlum tota die ac nocte desiderare.* — Au chap. 6 manquent ces mots qui le terminent dans les éditions : *Et multùm præcave a vana complacentia et superbia. — Propter hoc multi in errorem ducuntur, et in cæcitatem penè incurabilem quandoque labuntur. — Sit tibi in cautelam et perpetuam humilitatem, ruina hæc superborum de se præsumentium.* — Au chap. 11 manquent les deux versets : *Desideria te accendunt...* jusques *impedit et gravat.* — Plus bas manquent les mots *et corruas*, puis ceux *et quid non velit.* — Au chap. 12 manquent les mots : *sine bello et dolore vita mea.* — Plus bas manquent les mots : *concipiunt, inde doloris pœnam frequenter.* — Plus bas encore : *et copiosa tibi reddetur consolatio.* — Au chap. 21 manquent les mots : *Quia tu, Domine, Deus meus, super omnia optimus es.* — Au chap. 24, après les mots : *Quid ergo te implicas,* notre manuscrit présente ceux-ci : *Postpone terrenam sapientiam, omnem humanam et propriam complacentiam.* — Au commencement du chapitre 25 manquent les mots : *Non quomodò mundus dat, ego do vobis.* — Au chap. 56 manque cette phrase : *En rex noster ingreditur ante nos, qui pugnabit pro nobis.* — Au chap. 57, vers la fin, on lit : *Da felicem ex hoc mundo exitum et transitum.*

2° L'ordre des chapitres de ce troisième livre diffère de celui généralement reçu. Voici dans quel ordre se rangent, dans notre codex, les 59 chapitres qui

composent ce livre : 1 à 14. 49. 47. 51. 41. 15 à 40. 42 à 46. 48. 50. 52 à 59.

3° Ce codex a dû être écrit entre l'an 1433 et 1436. Il renferme en effet, sous le n° V, la bulle d'Eugène IV, en date du 7 des calendes de juin 1433; et tout nous porte à croire que cette bulle n'a été insérée dans notre codex que parce qu'elle venait d'être promulguée au moment de sa confection. Ce qui nous porte encore à le penser, c'est que ce manuscrit nous paraît sinon de la même main, au moins de la même époque et sur le même papier qu'un autre manuscrit que nous possédons qui a la même provenance, et qui porte, quatre fois répétée, la date de 1436, écrite en même temps et de la même main que le texte. Voyez, plus loin, notre n° 306.

**IV.** Quatre pages seulement sur la conduite que le prêtre doit tenir dans le cas de divers accidents pouvant survenir pendant le sacrifice de la messe.

**V.** Cette bulle d'Eugène IV se termine ainsi : *Datum rome aput sanctum petrum anno Incarnacionis domini millesimo quadringentesimo tricesimo tercio. septimo kal. junii pontificatus nostri anno tercio.*

**VII.** La fin du volume (f° 251 à 269) est remplie par un traité sans titre, commençant par ces mots : « In cœlo enim est homo in leticia. In inferno in tristicia. « In mundo in milicia. » Ce traité, qui renferme 21 chapitres, est peut-être de saint Thomas d'Aquin. Aussi bien se termine-t-il par la note suivante, écrite de la même main que tout le reste du volume : *Explicit excerptum Thome de aquino de his capitulis.*

## N° 180. — A. 6. 6.

**I.** De sacrificio missæ tractatus, auctore Rithovio. — **II.** Ejusdem Rithovii controversiæ theologicæ xii.

In-f° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du xvi° siecle. 456 feuillets, de 40 lignes à la page; les feuillets 1 à 7, 200 à 261, et 436 à 456, restés en blanc. Saint-Amand.

**I.** Ce traité sur le sacrifice de la messe se compose de deux parties : 1° *De privatâ seu solitariâ mysterii eucharistiæ actione ;* 2° *De missæ nomine, et totâ actione.*

**II.** Ces douze controverses, dont deux sont en français et les dix autres en latin, sont intitulées : 1° *Super secreto pœnitentiæ;* 2° *de confessione;* 3° *de indulgentiis;* 4° *de sacramento extremæ unctionis ;* 5° *sur le sacrement de l'ordre ;* 6° *sur le sacrement du mariage ;* 7° *de nomine gratiæ ;* 8° *de peccato;* 9° *de concupiscentiâ et fomite;* 10° *de pœnâ peccati originalis post hanc vitam ;* 11° *de gratiâ per Christum et libero arbitrio ;* 12° *de concordiâ liberi arbitrii cum gratiâ Christi.*

Ces divers traités ou controverses, recueillis tous entre les années 1592 et 1595, nous semblent avoir été relevés par un des disciples de Bauduin Rithovius, plutôt que composés *de verbo ad verbum* par ce célèbre professeur lui-même. (Voyez plus loin, n° 204.)

## N° 181. — B. 4. 74.

MAGISTRI GUILELMI ESTII TRACTATUS IN LIBROS SENTENTIARUM.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVIe siècle. 579 feuillets, dont plusieurs non écrits, au commencement, au milieu et à la fin du volume; 30 lignes à la page. Saint-Amand.

Estius (Guillaume), ou, dans la langue du pays, *William Hessels Van Est*, que l'on prétend de la noble maison d'Este, naquit à Gorcum, ville de Hollande, en 1542. Il fit ses premières études à Utrecht, et son cours de philosophie et de théologie dans l'Université de Louvain, où il prit le bonnet de docteur en 1580. Bientôt après il fut appelé à Douai pour y occuper une chaire de théologie qu'il remplit avec beaucoup de succès. On lui confia en même temps la supériorité du séminaire, et on le fit prévôt de l'église de Saint-Pierre ; enfin il fut élu chancelier de l'Université. Ce savant théologien mourut à Douai en 1613, dans sa 72e année, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de cette ville, où ses amis lui avaient fait dresser une épitaphe qu'on y lisait encore avant la révolution. Entre autres ouvrages qu'on doit à ses laborieuses veilles, on remarque surtout ses *Commentaria in IV libros sententiarum Petri Lombardi, doctoris parisiensis*, 2 vol. in-f°, Paris, 1662, 1695, et Naples, 1720, avec des notes de l'éditeur[1]. Cet ouvrage est regardé comme un cours excellent et complet de théologie, qu'on ne peut trop recommander à l'attention des jeunes théologiens, et où ils trouveront une doctrine saine et appuyée de passages de l'Écriture et des Pères, choisis avec discernement et appliqués avec justesse. (Extrait de l'article ESTIUS, *Biographie universelle* de Michaud.)

A ces détails nous n'avons qu'une chose à ajouter : c'est que ce commentaire d'Estius sur le livre des Sentences a été composé et dicté par lui à ses élèves pendant les années 1591 et 1592, et que notre manuscrit lui-même a été confectionné en 1635 par D. Hermannus Hertanius, élève distingué de l'abbaye de Saint-Amand. Voici, en effet, ce que nous lisons en tête du 13e feuillet :

*Liber bibliothecæ Sancti Amandi. Bibliothecæ S. Amandi in Pabula reliquit scriptor D. Hermannus Hertain* (1635). *Eximii magistri nostri Domini Guilelmi Estii in Petrum Lombardum Commentaria. An°* 1595 *incœpta octobri ineunte in Academia Duacensi. Demum orimur, bene si morimur.*

Au bas du dernier feuillet écrit (531 verso) on lit : *Finis quarti et ultimi Sententiarum.*

*Summa deo sit laus cujus bonitate juvamur,*
*Et cujus calamo præfuit aura meo.*

1. On a, du même auteur, un beau commentaire sur les Épîtres de saint Paul, imprimé d'abord à Douai et à Cologne, 2 vol. in-f°, 1631, puis à Paris et à Rouen.

## N° 182. — B. 4. 50.

COMMENTARIA IN TERTIAM PARTEM DIVI THOMÆ.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 138 feuillets, de 44 lignes à la page. Saint-Amand.

On lit en tête du 1er feuillet : *Commentaria in tertiam partem divi Thomæ auspicata per patrem Joannem Decherium 12° januarii* 1593.

Au verso du 138° et dernier feuillet il est écrit d'une main plus récente : ***Dominus Marcus est meus herus. Dominus Marcus me possidet.***

Jean DECKERS, jésuite, natif d'Hazebrouck, après avoir étudié à Douai, à Rome et à Naples, enseigna la philosophie et la théologie à Douai, puis à Louvain. Il fut ensuite envoyé dans la Styrie, et devint chancelier de l'Université de Gratz, où il mourut le 10 de janvier 1619, à l'âge de 69 ans.

## N° 183. — B. 4. 48.

FRANCISCI SYLVII IN XXIIIIAM QUÆSTIONEM ET RELIQUAS PRIMÆ PARTIS, ET IN TERTIAM PARTEM DIVI THOMÆ COMMENTARII.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 276 feuillets, de 40 à 45 lignes à la page. Saint-Amand.

On lit en marge du deuxième feuillet : *Hunc librum reliquit D. Paulus Gancrus Bibliothecæ Sancti Amandi. Anno* 1632.

L'auteur de ce commentaire est François Du Bois (en latin *Sylvius*), dont nous retrouverons le nom sous le n° suivant. Ses ouvrages forment 6 vol. in-f°, imprimés à Anvers en 1696.

## N° 184. — B. 4. 47.

I. COMMENTARIUS IN QUÆSTIONEM 27AM ET RELIQUAS PRIMÆ PARTIS D. THOMÆ AQUINATIS DOCTORIS ANGELICI. — II. COMMENTARIUS IN QUÆSTIONEM 90AM ET RELIQUAS 1Æ 2Æ PARTIS EJUSDEM THOMÆ AQUINATIS. — III. IN 2AM 2Æ ANGELICI DOCTORIS S. THOMÆ COMMENTARIUS.

In-f° sur papier, recouvert en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 274 feuillets, de 65 à 70 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Ce commentaire sur les questions 27 et suivantes de la première partie de la Somme de saint Thomas est dû à François Sylvius (Du Bois). Il occupe les feuillets 1 à 100. Il a, comme le reste du volume, été transcrit, puis donné en 1635 à l'abbaye de Saint-Amand par Nicolas Du Bois, devenu plus tard le 76e abbé

de ce monastère. Voici, en effet, ce qu'on lit au vérso du 1er feuillet : *Bibliothecæ S. Amandi in Pabula DD. An° 1635 scriptor D. Nicolaus Du Bois, post etiam abbas noster* 76.

**II.** Ce commentaire, qui occupe les feuillets 102 à 173 de notre volume, est précédé du titre suivant, écrit d'une main plus récente : *Commentarius in questionem 90am et reliquas 1æ 2æ partis D. Thomæ Aquinatis doctoris Angelici dictatus ab eximio domno Georgio Colvenerio professore ordinario Duaci.* On lit à la fin de ce commentaire, f° 173 : *Finis huic tractatui impositus 14 aprilis, A° 1612°.* — Georges Colvenere, docteur en théologie, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre de Douai, et chancelier de l'Académie de la même ville, naquit à Louvain en 1564, et mourut en 1649. Voyez, pour plus de détails sur ce personnage et sur ses nombreux ouvrages, dont la plupart ont été imprimés, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud.

**III.** La seconde branche de la deuxième partie de cet important ouvrage embrasse, dans saint Thomas, 189 questions. Notre commentaire, dû sans doute au même G. Colvenere, ne s'applique qu'aux 46 premières de ces questions.

## N° 185. — B. 6. 12.

**I.** VARIÆ QUÆDAM DOCTRINÆ ET QUÆSTIONES THEOLOGICÆ. — **II.** TRACTATUS MAGISTRI CLAREMBALDI SUPER BOETIUM DE TRINITATE. — **III.** QUÆDAM PIÆ SENTENTIÆ. — **IV.** QUÆDAM DEFINITIONES ORDINE ALPHABETICO COLLECTÆ. — **V.** DE ARCA NOE. — **VI.** EXPOSITIO DE TABERNACULO. DE MOYSE ET AARON. — **VII.** VARIÆ ITERUM THEOLOGICÆ QUÆSTIONES, ET BIBLICORUM DICTORUM EXPLANATIONES. — **VIII.** QUÆDAM DEFINITIONES EX JURE ROMANO EXCERPTÆ. — **IX.** STATUTA ANTIQUA IN GRATIAM CRUCE SIGNATORUM EDITA. — **X.** VARIÆ ITERUM THEOLOGICÆ DOCTRINÆ, ET BIBLICÆ QUÆSTIONES. — **XI.** TRACTATULUS DE MATRIMONIO. — **XII.** QUÆDAM E JURE CANONICO DESUMPTA.

Petit in-4° sur vélin, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, du commencement du XIIIe siècle. 115 feuillets, d'un nombre variable de lignes à la page. Quelques initiales et quelques rubriques en lettres rouges. Piqûres et réglures. Beaucoup d'abréviations.

Saint-Amand.

**I. III. V. VI. VII. X.** Nous rangeons dans une même catégorie ces divers recueils de questions théologiques et de commentaires sur des passages de la Bible, dont les uns sont écrits à 2 col. et les autres à longues lignes, sans indication d'auteur. Nous nous bornerons à signaler à l'attention de nos lecteurs le feuillet 40, contenant un fort curieux dessin qui représente le Tabernacle.

**II.** Voici les premiers mots de ce traité : « Tria sunt igitur hominum vitia. ita « vicissim occupant ut nullo tempore ab aliquo trium feriari videatur. » Ce traité, écrit sur deux colonnes, occupe les feuillets 9 à 27. Les auteurs de l'*Hist littér. de la France* (tome XII, p. 445) s'expriment ainsi sur l'auteur de cet ouvrage : « Clarembaud, auteur d'un commentaire non imprimé et peut-être perdu, sur le traité de la Trinité de Boëce, est qualifié archidiacre de l'église d'Arras par le continuateur de Henri de Gand. C'était le titre qu'il portait, selon ce bibliographe,

lorsqu'il mit la main à cet ouvrage. Élevé dans la suite au sacerdoce, il devint prévôt de la même église l'an 1152. On ignore combien de temps il posséda cette dignité. Il ne paraît plus depuis 1153, et son successeur Roger se montre seulement en 1160 pour la première fois. Le principal but de son commentaire était de réfuter les erreurs d'Abélard et de Gilbert de la Porrée sur la Trinité, et de venger contre ces deux novateurs la doctrine de saint Bernard. »

Ce traité n'est donc point perdu, comme semblait le craindre dom François Clément. Nous le possédons ; et si quelque chose nous étonne, c'est que ce volume, qui vient certainement de l'abbaye de Saint-Amand, n'ait point été repris dans le catalogue de Sanderus.

On lit au bas de ce traité le vers suivant :

*Explicit expliciat, ludere scriptor eat.*

**IV.** Ces définitions, qui n'occupent que trois pages (f°ˢ 37 et 38), commencent par le mot *Acidia* et finissent par le mot *Zelus*. Les noms des auteurs d'où elles sont tirées se trouvent en marge.

**VIII.** Voici le commencement de ces définitions empruntées au droit romain, et qui occupent les feuillets 85 à 90 de notre codex : « Calumpniari est falsa cri- « mina scienter intendere. prævaricari est vera crimina abscondere. »

**IX.** Ce curieux document, dont notre codex ne nous offre que la première partie, y occupe le f° 91. Du reste, on le trouve en entier dans le *Thesaurus Anecdotorum* de Martenne et Durand, tome IV, col. 1190. Il y porte le titre que nous lui donnons ici, plus ces mots qui indiquent d'où ces religieux l'ont tiré : *Ex MS. Alnensis monasterii annorum saltem* 500.

**XI.** Ce petit traité sur le Mariage occupe les feuillets 108 à 111. Il commence ainsi : « Videndum est quid sit matrimonium et a quo institutum. »

**XII.** Ce dernier traité, écrit en lettres très-menues, de 80 lignes à la colonne, occupe les huit dernières pages. Il est sans nom d'auteur, et il a souffert de la mutilation des derniers feuillets du volume. Du reste, il ne nous paraît offrir qu'un très-minime intérêt.

*Nota.* On lit sur une toile garnissant intérieurement la couverture initiale :

PERSIUS SATYRA V.

*Vive memor leti, fugit hora, hoc, quod loquor, inde est.*
*Liber cenobii divi patris Amandi in pabula.*

On lit au verso du dernier feuillet : *Quod enim quis non eligit, nec optat ; quod non optat, nec diligit; quod non diligit, facile contemnit.*

SALLUSTIUS.

*Frustra niti et fatigando non nisi odium quærere, extreme dementię est.*

TULLIUS IN DE AMICITIA.

*Cujus aures clause, ne veritatem ab amico audiat, hujus salus desperanda est.*

ARISTO. IJ° ETHIC.

*Turpe est ignorare quod omnibus convenit scire.*

On lit sur la toile garnissant la couverture intérieure à la fin du volume : PLINIUS IN EPISTOLIS. *Vita hominis altos recessus magnasque latebras habet.*

## N° 186. — B. 4. 49.

SACRÆ THEOLOGIÆ COMPENDIUM.

Petit in-f° sur vélin et papier, relié en veau, par cahiers de 12 feuillets, dont le premier de chaque cahier est sur vélin. Écriture cursive gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 65 feuillets, de 49 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Provenance?

On lit en tête du premier feuillet le vers suivant :

*Assit ad inceptum sancta Maria meum.*

Et, immédiatement au-dessous, mais d'une écriture du XVI° siècle : COMPENDIUM THEOLOGIE DE COMBIS.

Puis vient le prologue, commençant par ces mots : « Veritatis theologice sublimitas cum sit splendoris radius illuminans. » Puis plus bas se trouve la nomenclature des sept livres formant ce *Compendium*. La voici :

*Lib.* 1. — *De natura divinitatis.*
2. — *De operibus conditoris.*
3. — *De corruptela peccati.*
4. — *De sanctificatione gratiarum et humanitate Xpi.*
5. — *De sanctificatione gratiarum.*
6. — *De virtutibus sacramentorum.*
7. — *De ultimis temporibus, et de pœnis malorum et premiis beatorum.*

On lit, sur le dernier feuillet : *Et sic est finis sacre theologie compendii per manus Johannis Petri nec non De Wiskerc scripti et finiti infra decimam et undecimam horas in profesto nativitatis beate virginis Marie anno domini* M° CCCC° XXXIIIJ. *Deo laus. Amen.* CHE LIVRE CHI APARTIEN A JAN LEBRUN.

Ce traité qui, dans quelques manuscrits, est intitulé *Compendium theologiæ,* dans d'autres *Compendium theologicæ veritatis,* paraît avoir pour auteur Hugues de Strasbourg, dominicain, qui florissait au XIII° siècle, bien qu'on l'ait attribué tantôt à saint Thomas d'Aquin, tantôt à Albert le Grand, tantôt à Thomas Sulton, tantôt à saint Bonaventure, tantôt à Gilles de Rome, tantôt à Ulric de Strasbourg, tantôt à Pierre de Tarentaise, tantôt enfin au franciscain Jean de Combes, ou de Combis, éditeur de la belle édition qui parut à Lyon en 1557, chez Guillaume Roville. — Voyez *Hist. litt. de la France,* t. XXI, p. 155 à 163.

*Nota.* En tête du volume se trouvent 81 feuillets imprimés, qui contiennent les quatre livres de *Dialogues* de Grégoire le Grand.

## N° 187. — B. 5. 16.

I. ALCUINUS DE SS. TRINITATE AD CAROLUM IMPERATOREM. — II. DESIDERANTISSIMO FILIO FREDEGISO ALBINUS SALUTEM. — III. CARISSIMÆ SORORI EULALIÆ VIRGINI ALBINUS SALUTEM.

In 4° sur très-fort vélin, reliure récente en carton, dos de veau sur lequel on lit : *MS. Alcuinus. De fide sanctæ Trinitatis. — De ratione animæ.* Écriture cursive dite lombardique, à longues lignes, du IXe siècle. 90 feuillets, de 19 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques peintes en rouge. Initiales noires; mais quelques-unes grossièrement ornées et coloriées. Le haut des 33 premiers feuillets est un peu avarié. Saint-Amand.

**I.** Cet ouvrage occupe dans l'édition de Paris, 1617, in-f°, les pages 701 à 760. Les six premiers feuillets de notre manuscrit contiennent la préface ou lettre dédicatoire d'Alcuin, et la table des chapitres dont se composent les trois livres de cet important écrit.

**II.** La lettre d'Alcuin à Frédégise occupe les pages 759 à 766 de l'édition de Paris.

**III.** Quant à la lettre d'Alcuin à la vierge Eulalie, on la trouve dans l'édition de Paris prémentionnée, pages 769 à 782.

(SANDERUS, n° 125. I.)

## N° 188. — B. 3. 88.

I. SENTENTIÆ DROGONIS ABBATIS SANCTI JOHANNIS LAUDUNENSIS POST EPISCOPI DE PASSIONE CHRISTI, SEPULTURA, RESURRECTIONE ATQUE ASCENSIONE. — II. EJUSDEM SENTENTIÆ DE CREATIONE PRIMI HOMINIS ET REDEMPTIONE. — III. SERMO SUPER HOC VERSICULO : HAURIETIS AQUAS. — IV. DE SEPTIFORMI GRATIA SPIRITUS SANCTI. — V. ITEM CUJUS SUPRA CUR MATUTINÆ LAUDES A FIDELIBUS CELEBRANTUR. — VI. IVONIS CARNOTENSIS EPISTOLA DE MYSTERIIS MISSÆ. — VII. MAGISTRI HUGONIS PRIORIS DE SANCTO LAURENTIO LIBRI QUATUOR DE CLAUSTRO ANIMÆ. — VIII. EJUSDEM LIBER DE MEDICINA ANIMÆ. — IX. SANCTI BERNARDI ABBATIS LIBER DE ANIMA. — X. DE SACRAMENTO CORPORIS ET SANGUINIS CHRISTI. — XI. LIBELLUS MAGISTRI HUGONIS AD SOCIUM VOLENTEM NUBERE, ET DE NUPTIIS SPIRITALIBUS.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; marques d'anciens fermoirs. Écriture minuscule tendant vers les formes gothiques, du XIIIe siècle. 112 feuillets, de 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges ornées de bleu, ou bleues ornées de rouge. Piqué et réglé partie à l'encre, partie à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Voici la rubrique en lettres rouges qui précède cet écrit de Drogon : *Incipiunt sententie Drogonis abbatis sancti Johannis Laudunensis post episcopi de passione Xpi, sepultura, resurrectione atque ascensione.* Occupe les 11 premiers feuillets.

« Drogon, né dans la Champagne, d'abord abbé de Saint-Jean-de-Laon, en 1128, puis évêque d'Ostie et cardinal, avait fait ses études à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Ses talents le firent nommer prieur de ce monastère avant que d'être

appelé à Laon. Ses écrits et son éloquence lui attirèrent une grande réputation. Le pape Innocent II, qui avait pour lui une estime particulière, l'appela à Rome et le nomma évêque et cardinal. Drogon est auteur d'un grand nombre de livres ascétiques, parmi lesquels on remarque des Commentaires sur le mystère de la passion de N.-S., Paris, Barthélemi Macé, 1589, in-8°, à la suite du Manuel sur les psaumes, par Alcuin. On a encore de cet auteur des Commentaires sur les dons du Saint-Esprit, un Traité de l'office divin, et quelques autres écrits qui se trouvent dans le tome II de la *Bibliothèque des Pères*. » (*Biblioth. univ.* de Michaud.)

**II.** Cet écrit du même auteur occupe deux pages seulement, et commence ainsi : « Beata illa et sempiterna trinitas... creavit quamdam trinitatem ad imagi- « nem et similitudinem suam. »

**III.** Trois pages seulement composent cet opuscule, qui n'a ni titre ni nom d'auteur, et commence ainsi : « Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris. » C'est le 66e des sermons de saint Bernard. On le trouve au f° 126 verso de l'édition de ses Œuvres publiée in-f° à Anvers en 1576.

**IV.** Trois pages aussi composent ce petit écrit, précédé de la rubrique suivante : *De septiformi gratia spiritus sancti.* Ces sept dons ou grâces du Saint-Esprit sont 1° *timor Domini;* 2° *spiritus pietatis;* 3° *spiritus scientiæ;* 4° *spiritus fortitudinis;* 5° *spiritus consilii;* 6° *spiritus intellectus;* 7° *spiritus sapientiæ.* Cet ouvrage est également de saint Bernard. Il est, dans l'édition d'Anvers, imprimé à la suite du précédent.

**V.** Ce traité se compose de quatre pages. Il a pour rubrique, en lettres rouges, le titre rappelé plus haut, et il commence ainsi : « Dominus filios Israel dura de « servitute egipti. et de sub manu pharaonis educturus. »

**VI.** Ives, la lumière et l'oracle de l'Église de France en son temps, naquit au territoire de Beauvais vers l'année 1040. Après avoir pendant quatorze ou quinze ans gouverné l'abbaye de Saint-Quentin, près Beauvais, il fut, vers la fin de novembre 1091, ordonné évêque de Chartres ; il mourut le 23 décembre 1116, âgé de 77 ans, après avoir passé vingt-cinq ans et un mois dans l'épiscopat.

L'*Histoire littéraire de la France* a consacré à la vie de ce prélat et à ses nombreux écrits un article des plus intéressants (t. X, p. 102 à 147). Nous lui empruntons les lignes suivantes : « De tous les ouvrages d'Ives, le plus considérable et le plus estimé avec raison des savants, est le recueil de ses lettres. Ces lettres sont au nombre de 289, en y comprenant une charte d'Ives, et une assez longue lettre d'Hugues, abbé de Pontigny, et de saint Bernard, à Odon abbé de Marmoutier, qu'on trouve à la fin en forme d'appendice. Elles ont toutes été écrites durant son épiscopat, à l'exception de la 287e qu'il écrivit n'étant encore qu'abbé... Il s'est fait trois éditions différentes du recueil entier des lettres de notre savant prélat... Quelques peines que Juret se soit données pour ramasser toutes les lettres d'Ives, il lui en a échappé trois qui méritent d'être jointes aux autres, lorsqu'on en fera une nouvelle édition... *Sanderus parle d'une quatrième lettre sur les mystères de la messe, qui se trouve parmi les manuscrits de l'abbaye de Saint-Amand; mais comme il n'en dit rien de plus, nous ne pouvons point en donner une plus ample notice.* »

Cette lettre est la 231e de celles dont il a été, comme on vient de le voir,

formé un recueil. Voici l'analyse qu'en donne Ellies Dupin dans son ouvrage intitulé : *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, tome IX, p. 21 : « Dans la 231ᵉ, écrite à Ponce, abbé de Cluny, après avoir donné des raisons mystiques de l'élévation du calice, et des signes de croix que l'on fait sur l'hostie ; il décide qu'un moine qui s'était fait eunuque pour se guérir du mal épileptique, pouvait être élevé à des Ordres supérieurs. »

Seulement nous devons faire observer que, dans notre codex, la lettre d'Ives ne s'occupe aucunement de la deuxième question dont parle Ellies Dupin, et qui, à vrai dire, se rattache assez peu à la première.

**VII.** Cet ouvrage, que quelques écrivains ont attribué à Hugues de Saint-Victor, est de Hugues de Fouilloy, moine de Corbies, puis prieur de Saint-Laurent, qui florissait vers l'an 1130. Voyez, sur cet auteur et sur ses écrits, Cas. Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. II, col. 1107, et l'*Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 492 à 507. Il occupe, dans notre manuscrit, les fᵒˢ 18 à 77 recto. On lit au bas du fᵒ 42 verso, mais d'une écriture plus récente : *Hugo iste monachus fuit Corbeiensis ordinis S. Benedicti. Scripsit de claustro materiali lib. 1. de claustro spirituali lib. 1. de claustro anime lib. 1. de claustro paradisi lib. 1. Item librum cui titulus Medicina anime, et quedam alia. floruit aᵒ 1120.*

**VIII.** Même auteur que celui du précédent traité, c'est-à-dire Hugues de Fouilloy. Commence au fᵒ 77 verso et finit au fᵒ 83 recto.

**IX.** Ce traité, précédé de la rubrique : *Liber de anima*, sans indication d'auteur, occupe les feuillets 83 verso à 104. Nous le retrouvons dans le nᵒ 224, avec la rubrique : *Meditatio beati Bernardi abbatis*. En voici le commencement : « Multi « multa sciunt, et semetipsos nesciunt. » Voyez, pour plus de détails, le nᵒ 224.

**X.** Ce traité, qui occupe dans notre codex les feuillets 105 recto à 107, commence ainsi : « Sacramentum corporis et sanguinis Christi unum est ex his in « quibus principaliter salus nostra constat. » Nous ne saurions en indiquer l'auteur.

**XI.** Encore un ouvrage de Hugues de Fouilloy, dont nous avons parlé plus haut. Il commence au fᵒ 107 verso, et il remplit le reste du volume. On lit au bas du fᵒ 112 recto, en lettres rouges, la note suivante : *Hunc libellum qui intitulatur ad amicum volentem nubere fecit domnus Hugo prior Sancti Laurentii cujus cenobium est juxta Corbeiam. Explicit.*

NOTA. On trouve au recto du 1ᵉʳ feuillet les indications suivantes : HUGO DE CLAUSTRO ANIME. — *Si Deus pro nobis, quis contra nos ? — Liber cenobii regalis elnonensis vulgo sancti Amandi in pabula nuncupati. — Ce livre appartient a labbeye ralle delnon aultrement de Sainct Amand en peule ou diocese de Tornay. Hugo prior sancti Laurencii cenobii Corbiensis in Anglia ordinis divi benedicti monachus. In divinis scripturis sufficientissime eruditus, ingenio eloquioque dulcis floruit suo tempore et suis scriptis nomen suum posteritati notificat. Et inter cetera quoddam opus admodum jucundum in quatuor distinctis libellis edidit in hoc volumine descriptum. Videlicet de claustro anime librum unum ; de claustro spirituali librum unum ; de claustro anime librum unum ; de claustro paradisi librum unum.*

(SANDERUS, nᵒ 122. G.)

## N° 189. — B. 4. 63.

I. GISLEBERTI EPISCOPI PICTAVIENSIS LIBER SUPER LIBRUM BOETII DE TRINITATE. — II. EJUSDEM LIBER SUPER BOETII LIBRUM DE DUABUS NATURIS ET UNA PERSONA CHRISTI. — III. EJUSDEM GISLEBERTI SERMO DE NATALI DOMINI.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau. Écriture minuscule du XII° siècle, à 2 colonnes, l'une pour le texte, et l'autre pour le commentaire; 20 et 40 lignes à la page. Grandes initiales ornées, successivement rouges, vertes, bleues. Capitales du texte alternativement bleues et rouges. Rubriques peintes tantôt en rouge et tantôt en bleu. Saint-Amand.

I. Gislebert, ou Gilbert, surnommé *de la Porrée*, né à Poitiers en 1070, fut chanoine, puis évêque de cette ville, après avoir enseigné la philosophie et la théologie avec une réputation extraordinaire. Déféré au pape Eugène III par ses archidiacres Arnauld et Calon pour ses opinions au sujet de la Trinité, il vit ses sentiments condamnés par le concile de Reims, et il se rétracta. Il mourut en septembre 1154. — Son traité *sur la Trinité de Boëce* a été imprimé dans l'édition générale des Œuvres de ce philosophe, Bâle, 1470, in-fol. — Voyez pour plus de détails l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 466 et suiv.

On lit, en lettres rouges, au bas du troisième feuillet de notre manuscrit : *Incipit commentarius magistri Gilleberti pictaviensis episcopi super librum Anicii Boetii de Trinitate aquilino stilo conscriptus.*

Suit un feuillet dont le verso est tout occupé par une miniature divisée en deux parties : la supérieure représente *Gislebert*, et l'inférieure *Jordanus Fantasma, Ivo carnotensis decanus*, et *Johannes Beleth.* Au haut de cette miniature, riche d'or et de couleurs, on lit en lettres peintes en bleu : *Magister Gillebertus pictaviensis episcopus altiora theologice philosophie secreta diligentibus. attentis. et pulsantibus reserans discipulis quatuor. quorum nomina subscripta sunt quia digni sunt memoria.* Au bas, et sous les trois noms prémentionnés, on lit en lettres bleues : *Hii tres et ille quartus intensiore studio attenti. mentis acie perspicacissima et sola veritatis specie tracti. sub pictavensi episcopo digni viguerunt discipuli. quorum anime requiescant in pace.* — En tête du folio 5 recto, miniature qui représente le quatrième disciple. On lit au-dessus, et en lettres rouges : *Nicholaus qui pro dignitate sua archanis pictavensis episcopi sentenciis ut digni intromittantur ad eas lucem plene expositionis infundit.*

Plus loin (f° 7 recto), riche miniature, or et couleur. Trois personnages : 1° Gislebert, tenant de la main droite une banderole où on lit : *Investigatam diut.* (premières paroles de son traité), et la donnant à 2° un cavalier qu'emporte un cheval au galop, et qui tient sur le poing gauche un faucon ; 3° au-dessous, un disciple, qui reçoit de la main gauche de Gislebert une banderole où on lit : *Omnium que rebus percipiendis.*

Au bas de cette miniature commence le texte de Boëce : *Investigatam diutissime*, etc.

II. Cet autre traité ou commentaire de Gilbert embrasse les feuillets 47 à 86, et s'ouvre par la rubrique suivante, écrite en lettres rouges : *Incipit explanatio*

*pictaviensis episcopi super librum Anitii Severini Boetii, de duabus naturis et una persona Xpi, lucidius exposita, perfectius expolita.* La date de cet écrit, qui paraît n'avoir pas été imprimé, précède le concile de Reims où Gilbert fut cité. C'est, du reste, un commentaire fort prolixe et très-peu intelligible.

**III.** Les feuillets 86 et 87 contiennent un sermon de Gislebert, précédé de la rubrique suivante : *Sermo magistri Gisleberti de natali domini.* En voici les premiers et les derniers mots : « Hodie nobis de celo pax vera descendit... et res- « ponsoriis et versiculis sollemniter celebremus novo puero nobis nato, qui vivit et « regnat cum deo patre et spiritu sancto unus singulariter et individualiter deus « per infinita secula seculorum. Amen. »

*Nota.* Sur le dernier feuillet de notre volume est un tableau présentant, sur quatre colonnes formant portique, l'alphabet grec avec la valeur numérique de chaque lettre.

(SANDERUS, n° 237. K.)

## N° 190. — B. 6. 11.

**I.** RICHARDI DE SS. TRINITATE LIBRI SEX. — **II.** EJUSDEM DE DIVERSIS QUÆSTIONIBUS LIBER UNUS. — **III.** COMMENTARIUS IN LIBRUM JUDICUM.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; marques d'anciens fermoirs. Écriture minuscule à longues lignes, fin du XII° siècle. 109 feuillets, de 29 à 33 lignes à la page. Réglures et rubriques peintes en rouge. Initiales alternativement rouges ou vertes, quelque peu ornées. Initiales de chaque livre historiées et rehaussées d'or. Saint-Amand.

**I.** Richard de Saint-Victor, théologien écossais, chef des mystiques du XII° siècle, vint étudier à Paris, et fut chanoine régulier dans l'abbaye de Saint-Victor. Prieur de ce monastère, il y mourut le 10 mars 1173. Son traité *de Trinitate* a été imprimé à Paris par Henri Estienne, 1510, in-4°. La meilleure édition de ses Œuvres est de 1650, Rouen, 2 vol. in-f°. Voyez l'*Hist. litt. de la France,* t. XIII, p. 472 et suiv.

**II.** Ce livre *De diversis quæstionibus,* qui se compose de 35 chapitres et fait suite à l'ouvrage précédent, est intitulé : *Liber septimus.* Les 10 premiers chapitres ne sont autres que ceux qui forment le traité rappelé par les auteurs de l'*Hist. litt. de la France,* et intitulé : *De Potestate ligandi et solvendi;* le chapitre onzième est le traité *de Spiritu blasphemiæ;* les chapitres 12 à 23 coustituent l'opuscule *sur le Jugement final et général;* dans les chapitres 24 à 26, Richard de Saint-Victor examine comment le Saint-Esprit est l'amour du Père et du Fils; dans les chapitres 27 et 28, l'auteur traite *des Attributs de chaque personne de la Trinité.* Ce traité est, sans doute, celui dont parle en ces termes l'*Hist. litt., loco cit.:* « Les six livres de la Trinité ont pour Appendice un opuscule qui traite des attributs de chaque personne, et qui est adressé à Bernard. Ce Bernard qui avait consulté l'auteur sur des questions qui tenaient à cette matière, est-il le célèbre abbé de Clairvaux ? C'est l'opinion de Baronius, de Manrique, de Dupin et de l'éditeur des Œuvres de Richard. Cette hypothèse nous paraît soutenable ; mais nous devons avouer qu'il n'existe,

dans les Œuvres de l'abbé de Clairvaux, aucun vestige de ses relations avec le prieur de Saint-Victor. C'est sans doute en comptant l'opuscule dont nous venons de parler, que Vincent de Beauvais dit que Richard a composé un traité de la Trinité en sept livres. » — Dans le 29ᵉ chap. l'auteur examine : *Pourquoi Moyse divise les animaux en purs et en impurs*. Dans les chap. 30 à 32, il répond à la question : *Pourquoi saint Paul appelle azymes ceux qu'il exhorte à se purifier du vieux levain.* Dans le 33ᵉ chapitre, il traite *de la différence du péché mortel au véniel*. Le chap. 34ᵉ a pour titre : *De eo quod scriptum est : elemosina patris non erit in oblivionem*. Enfin, le 35ᵉ et dernier est intitulé : *Quæ contraria videntur in scriptis, bene intellecta contraria non sunt.*

**III.** Ce commentaire sur le livre des Juges commence ainsi : « Liber Judicum « qui hebraice Sophthim dicitur post V. libros Moysi et librum Josue septimus « ordinatur. » Il occupe les feuillets 94 à 109, et il se termine par ces mots : « Usque ad id quod altius et majus desiderari potest in hoc seculo. »

*Nota.* En marge du feuillet 92 verso, on lit d'une écriture plus récente :

Dᵒ ERASMUS ROTERODAMUS.

*Nichil est domini letum. aut ex omni parte beatum.*

Et sur le verso du feuillet 93, on lit, de la même écriture :

*Sapiens nemo, nisi patiens.*
*Nobile vincendi genus est patientia ; vincit*
*Qui patitur ; si vis vincere, disce pati.*

(SANDERUS, nᵒ 119. R.)

## Nᵒ 191. — B. 7. 60.

BRIEF ET TRESUTILE TRAICTÉ DE SAINCT THOMAS D'AQUIN TOUCHANT LES MEURS, PERFECTIONS ET PROPRIETES DE DIEU.

Petit in-12 sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIIᵉ siècle. 129 feuillets de 21 lignes à la page. Saint-Amand.

Cette traduction d'un traité mal à propos attribué à saint Thomas d'Aquin (voyez plus loin nos observations sur les nᵒˢ 192 et 200) est précédée d'un *avant-propos du translateur touchant les vertus morales* (feuillets 1 à 47), et suivie d'un *arrière-propos du translateur touchant la pœnitence, l'estat de l'ame, la punaisie du peche et l'excellence de la vertu* (feuillets 88 à 129).

Voici le commencement de l'avant-propos : « Combien Socrate fut en son « vivant renommé docteur, Antisthenes accourrant journellement de cincq lieux « loing pour le moins a sa lecon, Euclide se desguisant en habit de femme pour « l'ouir, la guerre estant proclamée en Athenes contre les Megariens. »

Quant à l'arrière-propos, en voici le début : « Si les philosophes morals « signamment Socrate et son disciple Platon souloient enhorter leux escoliers de « soy mirer curieusement en ung miroir, affin que si nature les avoit douee de

« beaute ils lornassent de vertus, que si au contraire ils estoient de laide et hideuse « figure ils s'agencassent interieurement de science et exterieurement de moralite « precieuse. »

On voit dans les premières pages de cet arrière-propos qu'il a été composé dans le commencement du XVII$^e$ siècle. On y lit, en effet, f° 89 recto : *Que si passes presentement mils et six cents ans;* et f° 91 recto : *La quatriesme monarchie, a laquelle presidoit alors Charles le Quint ayeul de nostre serenissime princesse Isabelle a present heritiere de ces contrees.* Il s'agit bien évidemment ici des provinces belgiques, gouvernées par Isabelle (Claire-Eugénie) d'Autriche, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, et qui mourut en 1633, veuve du cardinal-archiduc Albert, mort lui-même en 1621.

J'ignore si cet avant et cet arrière-propos ont jamais été publiés ; mais, à coup sûr, ils méritent de l'être. L'un et l'autre ont pour auteur un moine de Saint-Amand, Herman Hertaing; de même que le traité latin *de Divinis moribus* l'a pour traducteur.

NOTA. Voyez les n$^{os}$ 192 et 200.

## N° 192. — B. 6. 133.

BRIEF ET TRESUTILE TRAICTÉ DE SAINCT THOMAS D'AQUIN TOUCHANT LES MEURS, PERFECTIONS ET PROPRIETES DE DIEU.

Petit in-12 sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII$^e$ siècle. 210 feuillets, de 10 et 20 lignes à la page. Saint-Amand.

Cet ouvrage est exactement le même que le précédent et il est en partie écrit de la même main ; mais on y trouve, au 1$^{er}$ feuillet, l'indication suivante : *Cest traicté de S. Thomas d'Aquin des perfections ou proprietes de Dieu translaté en franchois par Damp Herman Hertaing, avecq l'avant et arriere propos d'iceluy translateur se povent utilement imprimer. — Fait à Douay le* 8 *d'apvril* 1609. *George Colvenere docteur et professeur en la S$^{te}$ theologie et visiteur des livres en l'universite de Douay.*

On lit au recto du 3$^e$ feuillet la note suivante, écrite de la même main: « Armure « de bonnes meurs tres duisable a touts vrays catholicques de tout aage, de touts « estats et conditions, leur fournissant a foison les meurs divines pour se « faconner au moule d'icelles, pour les imiter ensuyvre et exercer a leur salut. »

NOTA. Voyez les n$^{os}$ 191 et 200.

## N° 193. — B. 6. 44.

CORDIALE, SEU TRACTATUS DE QUATUOR NOVISSIMIS, SCILICET DE MORTE, JUDICIO, GEHENNA ET GLORIA CELESTI.

In-8° sur papier, recouvert en papier noir. Écriture mixte gothique à longues lignes du commencement du XV$^e$ siècle. 53 feuillets, de 31 lignes à la page. Quatre initiales peintes en rouge, avec arabesques à l'encre noire; rubriques dans les marges et en lettres rouges. Saint-Amand.

Voici les premiers mots de ce traité, connu sous le nom de *Cordiale :*
« MEMORARE NOVISSIMA TUA ET IN ETERNUM NON PECCABIS. ECCLESIAST. SEPTIMO.
« Sicut dicit Augustinus in suarum libro meditationum. plus vitanda est sola pec-
« cati feditas quam quelibet tormentorum immanitas. » En voici les derniers :
« Vere, vere gens absque consilio est et sine prudentia, ac utinam saperent et no-
« vissima providerent, ut ad gloriam Dei pervenirent, quam nobis donare dignetur
« qui sine fine vivit et regnat per infinita seclorum secula Deus. Amen. »

On lit, en lettres rouges, à la fin de ce traité, les lignes suivantes, écrites de la même main : *Explicit cordiale quod valet plusquam scirem dicere quia continet partem magis necessariam totius theologie.*

*Nota.* On lit au verso du 1er feuillet vingt-cinq lignes écrites dans le vieux langage wallon usité en nos contrées : *Pour enfans viestir... nostre Dame de Vicongne... et avoech chou payer les frais et dons de le journeé quon les vestira.*

On lit au recto du second feuillet : JOHANNES DE VIA...

*Non sunt digna legi que sunt contraria legi.*

FRATER LAURENTIUS DORPERUS[1].

*Non jacet in molli veneranda scientia lecto.*
*Ubi saltatio, ibi diabolus.*
*Istius est verus possessor Dorpere libri,*
*Nomine qui proprio Laurentius undique fertur.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Dilige* | *luxuriam* | *vitium* | *cole* | *destrue* | *sanctos* |
| *Justitiam* | *fuge* | *sperne* | *Deum* | *Sathanam* | *venerare.* |

Au verso du même feuillet sont les deux vers suivants :

*Affirmat nonne. numquid negat. hoc probo. numquid*
*Sum custos fratris? in nobis nonne cor ardens?*

On lit au bas du f° 3 recto, en lettres rouges :

*Littera non visa lectoribus est inimica.*

Au bas du f° 4 recto, à l'encre noire, d'une écriture plus récente :

*Præterit iste dies, nescitur origo secundi,*
*An labor an requies, sic transit gloria mundi.*

Au bas du f° 5 recto :

*Mors fera, mors nequam, mors nulli parcit honori.*
*Dat cunctis legem, tollit cum paupere regem.*

1. Mention est faite de ce Laurent Dorpere dans le petit poëme de Bauduin Denys. Voyez notre Appendice n° XXVIII.

On lit au verso du f° 53 :

*Ama scientiam scripturarum et vitia carnis non amabis.*

HIERONIMUS.

*Ubi saltatio, ibi diabolus.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Dilige* | *luxuriam* | *vitium* | *cole* | *destrue* | *sanctos* |
| *Justitiam* | *fuge* | *sperne* | *Deum* | *Sathanam* | *venerare.* |

*Sic homo qui vivit non dura morte peribit.*
*Cur animus mortem tam prono corde requirit ?*
*Cur sibi quod tollit vivere captat homo ?*

## N° 194. — B. 6. 45.

I. SERMONES, SIVE DOCUMENTA THEOLOGICA. — II. NOTABILIA LIBRORUM SALOMONIS.

**Petit in-4° sur vélin, recouvert d'un simple feuillet de parchemin. Écriture minuscule gothique à longues lignes de la fin du XIII<sup></sup>e siècle. 62 feuillets, de 25 lignes à la page. Initiales tantôt bleues et tantôt rouges, avec des filigranes rouges ou bleus; réglures partie à l'encre, et partie à la pointe sèche.**
**Saint-Amand.**

I. Ces *Sermones*, ou *Documenta theologica*, occupent les 32 premiers feuillets du volume. Ils sont précédés de cette table des matières :

HÆC SUNT CAPITULA HUJUS LIBELLI :

*De oratione dominica. — De fide et articulis fidei in generali. — Qualiter in symbolo Apostolorum sunt quatuordecim articuli. — De secundo symbolo niceni concilii, quod cantatur in missâ. — De tertio symbolo Anastasii papæ. — De lege in generali. — De sacramento in generali. — De sacramentis novæ legis in generali. — De sacramento baptismi. — De sacramento confirmationis. — De sacramento eucharistiæ. — De sacramento pœnitentiæ. — De extremâ unctione. — De sacramento ordinis. — De sacramento matrimonii. — De decem mandatis. — De septem virtutibus. — De peccatis capitalibus. — De consiliis evangelii. — De donis spiritûs sancti. — De operibus misericordiæ. — De dotibus animæ et corporis. — De beatitudinibus. — De voluntate et imagine Dei. — De igne infernali, et purgatorio. — De suffragiis ecclesiæ.*

On lit au bas de cette table, mais d'une autre main, le distique suivant, écrit des deux manières ci-dessous :

Unum prima. secunda $\overset{x}{10}$. dat tertia. $\overset{c}{100}$.
Quarta dabit. $\overset{m}{1000}$. millia quinta. $\overset{x}{10}$.

Unum prima. secunda decem. dat tertia centum.
Quarta dabit mille millia quinta decem.

II. Ce second traité, qui a pour titre : *Notabilia librorum Salomonis,* occupe les feuillets 33 à 62. Ce n'est guère que la reproduction pure et simple des principaux passages des livres de Salomon, intitulés : Les Paraboles, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, le livre de la Sagesse, et l'Ecclésiastique.

NOTA. La moitié du dernier feuillet a été enlevée au canif.

(SANDERUS, n° 191. N.)

## N° 195. — B. 6. 41.

JONÆ AURELIANENSIS EPISCOPI VIA RECTA, SIVE LIBRI TRES INSTITUTIONUM LAICALIUM.

In-4° sur vélin, relié en bois. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 148 feuillets, de 21 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges.

Saint-Amand.

Jonas, l'un des plus savants prélats de l'Église gallicane sous l'empire de Louis le Débonnaire, était né en Aquitaine : il y avait été instruit dans les lettres et admis dans le clergé. Vers la fin de l'année 821, il succéda à Théodulfe dans le siége d'Orléans, où il mourut en 842.

Entre autres ouvrages de ce savant évêque, on remarque son *Institution des Laïcs,* composée par lui en 827, à la sollicitation de Mathfrède ou Matfrid, comte d'Orléans. Cet écrit, précédé d'une préface ou dédicace à Mathfrède, est divisé en trois livres, et chaque livre en plusieurs chapitres. On en compte vingt dans le premier, et vingt dans le dernier livre, qui sont employés l'un et l'autre à traiter des devoirs de tous les chrétiens en général, et vingt-neuf dans le second livre, qui regarde en particulier les devoirs des gens mariés.

Dom Luc d'Acheri, qui publia cet ouvrage en 1655 à la tête du premier volume de son Spicilége, passe communément pour le premier qui ait fait imprimer cette *Institution des Laïcs*. Cependant, dix ans avant qu'il la publiât, il en avait paru une autre édition en un volume séparé in-8°, faite à Douai l'an 1645, avec les notes d'Ildephonse Goetghebuer[1].

Dom Joseph Mege, religieux bénédictin, entreprit la traduction de cet ouvrage, et la publia à Paris l'an 1662 en un volume in-12 sous ce titre : *La Morale chrétienne de Jonas*.

Les divers catalogues qui font mention de cet écrit de Jonas, en rapportent diversement le titre. Dans les uns, il est intitulé : *Jonæ Episcopi Aurelianensis via recta, sive Libri tres Institutionum laïcalium;* dans les autres : *Qualiter omnes*

1. Nous lisons, en effet, au recto du premier feuillet de notre manuscrit cette annotation : *Hoc opus in lucem misimus anno 1645 Duaci typis Joannis de Spira.* Ce fut dom Antoine Grimbert, religieux et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Amand, qui, dès 1602, tira de la poussière cet ouvrage de Jonas, comme il nous l'apprend lui-même dans son épître dédicatoire à la tête des opuscules de Loup de Ferrières. — Il y a lieu d'être surpris de ne point voir figurer ce codex dans le Catalogue des manuscrits de Saint-Amand, rédigé en 1635 par Sanderus, ou plutôt par ce même Ildephonse Goetghebuer, religieux et alors bibliothécaire de cette abbaye.

*homines Deo vitam placitam ducere oportet;* ou simplement : *Via recta et antiqua.* Il n'a point de titre spécial dans notre volume, dont, au reste, les premiers et derniers feuillets sont en assez mauvais état.

Voyez, sur Jonas et sur cet ouvrage, l'intéressant article que contient l'*Histoire littéraire de la France*, t. V, pages 20 à 31.

Nota. Au recto du premier feuillet, on lit :

D. Franciscus Petrarchá.

*Nulla homini perpetua sors.*
*Tristis potio tristem egritudinem pellit.*

## N° 195 bis. — F. 2. 8.

I. De actibus humanis tractatus unicus. — II. Tractatus de legibus. — III. Tractatus tertius de externo principio humanorum actuum quod est gratia.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvii$^{e}$ siècle. 151 feuillets de 45 lignes à la page. Saint-Amand.

**I. II. III.** Ces trois traités, essentiellement théologiques, contiennent, l'un 25 divisions ou *membra*, l'autre 10, et le troisième 7. Ils ont dû être relevés sur les leçons de quelque professeur de théologie en l'Université de Douai. On lit la date suivante au bas du 1$^{er}$ de ces traités : *anno* 1629, 24 *martii.*

## N° 196. — B. 4. 72.

Tractatus de sacramentis in genere, et de quatuor primis in specie.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes de la fin du xvi$^{e}$ siècle. 182 feuillets, de 45 lignes à la page. Saint-Amand.

Ces deux traités, l'un sur les sacrements en général, qui occupe les 22 premiers feuillets; l'autre, sur le baptême, la confirmation, l'eucharistie et la pénitence, qui remplit la fin du volume, nous semblent un commentaire de l'ouvrage de saint Thomas, dicté par quelque théologien de la fin du xvi$^{e}$ siècle.

Le premier de ces deux traités, commencé le 23 août 1593, fut terminé vingt jours après, c'est-à-dire le 13 septembre suivant. Ces deux dates se trouvent au commencement et à la fin du traité, f$^{os}$ 1 et 22. Au bas de ce même f° 22, nous lisons : *Laus Deo virginique matri Mariæ. Meliora sunt vulnera amantis quam oscula ficti amici. Fide, sed cui, vide.*

Le second traité, qui a pour objet les quatre premiers sacrements considérés en particulier, occupe les feuillets 23 à 182. On lit au bas : *Absolvit hunc tractatum* 28 *mai* 1594. *Cui fidis, vide.*

## N° 197. — B. 1. 73.

I. HUGONIS DE S. VICTORE LIBRI DUO DE SACRAMENTIS. — II. EJUSDEM EXPOSITIO SUPER QUOSDAM VERSICULOS PSALTERII. — III. EJUSDEM LIBER DE SAPIENTIA CHRISTO ET SAPIENTIA CHRISTI, SIVE DE ANIMA CHRISTI, AD MAGISTRUM GUALTERUM DE MAURITANIA.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 199 feuillets, de 39 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Titres courants et rubriques en lettres rouges. Initiales de chaque chapitre alternativement rouges, vertes ou bleues. Initiales des livres richement coloriées et rehaussées d'or, occupant souvent les deux tiers de la page, et ornées d'arabesques et de figurines. Saint-Amand.

I. Le traité *de Sacramentis*, de Hugues de Saint-Victor, occupe les 183 premiers feuillets de notre codex ; il est divisé en deux livres, précédés chacun d'un prologue, et qui comprennent l'un 12 chapitres et l'autre 18.

II. Le traité sur quelques versets du psautier remplit les feuillets 185 à 194. Il commence ainsi : « *Quoniam fecisti judicium meum* & *causam meam*. Tres in « causam veniunt. Diabolus. Deus & homo. »

III. La fin du volume comprend le troisième traité, celui adressé par Hugues à Gauthier de Mortagne, avec qui il était lié de l'amitié la plus intime. On y trouve clairement énoncé le système dont on fait honneur à Mallebranche touchant la nature et l'origine de nos idées.

Voyez sur Hugues de Saint-Victor, et sur les divers traités que renferme notre manuscrit, l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 1 à 72.

(SANDERUS, n° 120. G.)

## N° 198. — B. 4. 70.

I. EJUSDEM HUGONIS DE SACRAMENTIS PARS PRIOR, CONTINENS XII CLAUSULAS. — II. MIRACULUM QUODDAM AD LAUDEM ET HONOREM PERPETUÆ VIRGINIS DEI GENITRICIS MARIÆ. — III. EPISTOLA DOMNI ODONIS ABBATIS S. REMIGII AD THOMAM COMITEM DE QUODAM MIRACULO S. THOMÆ APOSTOLI. — IV. EPISTOLA JOANNIS PRESBYTERI AD EMANUELEM ROMANUM GUBERNATOREM DE TERRA SANCTA.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 109 feuillets, de 33 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales des chapitres alternativement rouges et vertes, avec de légers ornements. Initiales des livres souvent rehaussées d'or. Écriture allongée. Saint-Amand.

I. Les six premiers feuillets contiennent deux prologues et la table des douze sections (*clausulæ*) relatives à la première partie de l'ouvrage. Dans cette première partie, Hugues de Saint-Victor raconte et discute tout ce qui a rapport à la religion, en commençant depuis la création du monde jusqu'à l'incarnation du Verbe. *Voyez* les n°s 197 et 199.

**II.** Ce miracle, arrivé sous le pontificat de Sergius, est relatif à une image de la vierge Marie, représentée seulement au trait par saint Luc, et coloriée par des anges, puis apportée de Constantinople à Rome, où demeuraient alors trois frères, nommés *Tempulus, Servulus* et *Cervulus.* L'un d'eux eut une vision, dans laquelle il crut recevoir du ciel l'ordre d'acheter à tout prix l'image en question, et de la placer dans la chapelle de Sainte-Agathe, près de laquelle il demeurait, et qui, depuis cette époque, prit le nom de *Sainte-Marie.* Le pape Sergius ayant, sur l'avis de quelques clercs poussés par un sentiment de jalousie, transporté cette image dans le palais de Latran, elle serait, la nuit suivante, miraculeusement rentrée dans la chapelle, où le même pape a depuis veillé à ce qu'elle fût tout spécialement honorée par des ministres du palais de Latran.

**III.** Odon fut nommé abbé de Saint-Remi de Reims en remplacement d'Azenaire, qui abdiqua en 1118. Il mourut le 10 juin de l'an 1151. Voici ce qu'on lit au sujet de la lettre que contient notre manuscrit dans l'*Hist. litt. de la France,* t. XII, p. 406 : « Deux lettres et une charte sont tout ce qui nous reste de ses écrits. La première, mise au jour par D. Mabillon dans le premier tome de ses Analectes, est adressée au comte Thomas, que l'éditeur croit être le fameux Thomas de Marle, seigneur de Couci. Si cela est, elle a dû être écrite, non en 1135, comme D. Mabillon le pense, mais avant l'an 1130, qui est l'époque de la mort de ce seigneur. Les choses qu'il raconte dans cette lettre ne sont nullement de nature à mériter notre croyance, sans préjudice toutefois de sa sincérité. Odon dit avoir vu à Rome un archevêque des Indes, accompagné de deux ambassadeurs de l'empereur de Constantinople, lequel attestait que, dans sa métropole, un grand fleuve, dont elle était environnée, se réduisait à sec presque toutes les années, huit jours avant et huit jours après la fête de l'apôtre saint Thomas ; qu'ayant fait lever de terre le corps du saint, il vit avec étonnement qu'il lui tendait la main, lorsqu'il se prosternait pour l'honorer ; que ce miracle se répète toutes les fois que les fidèles lui apportent des offrandes ; mais qu'au lieu d'ouvrir la main, lorsque les hérétiques se présentent, le saint la tient fermée, comme pour rejeter leurs dons. Le pape traita ce récit de fable et d'imposture comme il le méritait. Toutefois il n'en trouva pas moins de crédit parmi le peuple, et notre auteur fut une des dupes de l'archevêque indien. »

**IV.** Cette lettre, qui occupe les trois derniers feuillets de notre volume, est d'une autre écriture, de 40 lignes à la page. Elle commence ainsi : « *Presbiter Johannes potentia et virtute dei et domini nostri* IHV. XPI. *rex regum terrenorum & dominus dominantium. emanueli romano gubernatori salutem.* » Elle finit, dans notre codex, par ces mots : « *In die nativitatis nostræ & quotiens coronamur intramus palacium istud. & tam diu sumus intus. donec potuissemus ibi comedisse. & eximus inde. saturi. ac si omni genere ciborum essemus repleti.* » Nous avons tout lieu de penser que la lettre ne se termine pas ainsi, et que la fin nous manque. Le n° 68 des manuscrits de la bibliothèque de Lille (Catal. de M. Le Glay, page 36) contient cette lettre de Prêtre-Jean, qui la finit par cette phrase ambitieuse : « *Si potes dinumerare stellas celi et harenam maris, dinumera etiam dominium nostrum et potestatem nostram.* » Tout le monde sait, dit M. Le Glay, que le

nom de Prêtre-Jean ou Grand-Négus est donné souvent à l'empereur ou roi d'Abyssinie [1].

(SANDERUS, n° 234. G.)

## N° 199. — B. 4. 71.

EJUSDEM HUGONIS DE SACRAMENTIS PARS POSTERIOR, CONTINENS XVIII CLAUSULAS.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 127 feuillets, de 35 lignes à la page. Piqué et réglé tantôt à l'encre et tantôt à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales des chapitres alternativement rouges, vertes ou bleues, avec de légers ornements. Initiales des livres plus ornées sans être, comme dans le volume précédent, rehaussées d'or. Écriture moins allongée. Saint-Amand.

Les 5 premiers feuillets contiennent un prologue et la table des 18 sections (*clausulæ*) relatives à la seconde partie de l'ouvrage. Dans cette seconde partie, Hugues de Saint-Victor raconte et discute tout ce qui a rapport à la religion, en commençant depuis l'incarnation du Verbe jusqu'à la consommation de toutes choses. — Voyez le n° précédent.

(SANDERUS, n° 235. G.)

## N° 200. — B. 5. 57.

I. DEVOT TRAITTIE DU SAINT SACREMENT DE LAUTEL. — II. SENSUIVENT LES XII FRUITZ DU SAINT SACREMENT DE LAUTEL. — III. CY COMMENCE UNE BELLE ET PROUFFITABLE DOCTRINE POUR INCITER LA CREATURE A ENSUIVIR NOSTRE BENOIT SAULVEUR JHESU CRIST PAR VERTUS ET BONNES MEURS. — IV. QUATRE CONSIDÉRATIONS SUR LA QUESTION DE SAVOIR S'IL EST LICITE DE DÉSIRER GLOIRE ET HONNEUR HUMAIN.

Petit in-4° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en papier, dos de veau, demi-reliure récente, 8 coins de cuivre, doré sur tranches. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. 98 feuillets, de 21 lignes à la page. Piqûres et réglures à l'encre rouge. Rubriques peintes en rouge ou en bleu. Initiales dorées et coloriées. Maison de Croy.

I. Ce premier traité, qui occupe 58 feuillets, est précédé d'une assez jolie miniature. Elle représente un portique, sous lequel sont trois personnages principaux, savoir : à gauche du spectateur, *Raison assaillant ;* à droite, *Conscience deffendant;* au milieu, et un peu au-dessus, *Voulente juge*. La Raison est représentée

1. « JEAN (prêtre), ou PRÊTRE-JEAN, de son vrai nom s'appelait *Ungeam*. C'était un prêtre nestorien, qui, à la mort de Koiremcham ou de Kenchan, le plus puissant monarque que l'on connût dans les régions orientales de l'Asie, s'empara de son royaume avec tant de valeur et de succès, que les habitants le reconnurent pour leur souverain vers la fin du XI° siècle. Les Grecs et les Latins conçurent la plus haute idée de la grandeur et de la magnificence de ce prêtre-roi, sur les lettres qu'il écrivit à Frédéric Ier, empereur des Romains, et à Emmanuel, empereur des Grecs. Ces lettres étaient pleines de jactance et d'exagération... Ce prêtre-roi eut pour successeur son fils, ou, selon d'autres, un frère nommé David, que l'on continua d'appeler du même nom de PRÊTRE-JEAN, et qui fut privé à la fois de la vie et de ses États par Gengis-Kan, en 1187, selon les uns, en 1202, selon d'autres. » DICTIONN. HISTOR., Paris, 1822, v° JEAN (prêtre).

par une jeune fille, la tête couverte d'une guimpe blanche formant couronne avec un liseré d'or; robe bleu-ardoise, robe de dessus rouge. La Conscience est représentée par une vieille femme dont la tête est couverte d'une guimpe blanche; robe bleu-de-roi; manteau gris-noir à reflets d'or. La Volonté (ressemblant assez à la figure du Christ) est assise entre les deux sur une espèce de trône; à sa main droite un sceptre d'or; robe rouge-orange à reflets dorés; cheveux longs et pendants.

Dans le fond, derrière une grille, du côté de la Raison, six personnages, la tête couverte de toques ou calottes rondes, rouges, bleues, ou vertes; et, dans une tribune non grillée, du côté de la Conscience, deux personnages, à toques de couleur rouge et bleue, bordées d'or.

Sous la miniature, jolie initiale rouge-brun rehaussée d'or, dans laquelle un calice, surmonté d'une hostie.

Voici les premiers mots de ce traité : « A lhonneur et exaltation du saint sacre- « ment de lautel et pour vostre devotion exciter a diligente participation et reception « de iceluy. Il mest venu en volunte et en desir de vous escripre sur la dubitation « que pluiseurs ont tant prebstres comme aultres personnes sur le fait de recepvoir « ce digne sacrement. »

Ce traité n'est que la traduction d'un écrit de Mathieu de Krokov (*de Cracoviâ*) intitulé dans quelques manuscrits : *Conflictus rationis et conscientiæ de sumendo vel abstinendo a corpore Christi;* écrit que nous possédons (n° 228) sous le titre de *Tractatus de conscientiâ et ratione.* — Voyez Casimir Oudin, *de Scriptoribus ecclesiast.*, t. III, col. 1110.

**II.** Ce petit traité qui occupe les feuillets 60 à 63 commence ainsi : « Larbre « de vie en la moyenne de paradis plante portoit. XII. nobles et precieux fruitz. « lequel arbre signifie le precieux corps de Jhesus ou mylieu de paradis terrestre. « cestadire de sainte eglise. »

**III.** Les feuillets 64 à 92 sont occupés par ce troisième traité, précédé du titre prérappelé, tracé en lettres rouges. Dans le P initial est un liston sur lequel on lit : *Ctes Lannoy de Baudechon.* Voici les premiers mots de ce petit ouvrage :

« *Perfecti estote sicut et pater vester celestis perfectus est.* Le maistre de toute « perfection Jhesus nostre doulz saulveur dist ceste parole a ses disciples et con- « sequamment a nous tous. soyez parfais comme vostre pere celeste est parfait. »

Ce petit traité a été attribué à saint Thomas d'Aquin. On le trouve en latin, sous le titre *De divinis moribus*, dans plusieurs éditions des Œuvres de ce Père et notamment dans celle de Venise, 1508; dans celle de Rome, 1568; dans celle de Douai, 1608; dans celles de Paris, 1634, 1656 et 1660. Déjà, dans cette dernière édition, Pierre Pellican doutait que cet opuscule, *De divinis moribus*, et le suivant, *De beatitudine*, dussent être attribués au docteur angélique. Cette question ne saurait plus être douteuse, en présence du précieux manuscrit que possède notre bibliothèque. Nous croyons même pouvoir avancer que le texte latin imprimé dans les diverses éditions prérappelées n'est qu'une traduction du texte français que nous possédons, et qui pourrait bien avoir pour auteur soit Mathieu de Krokov, dont nous venons de parler, soit le célèbre chancelier de Paris, Gerson. Par contre

le texte latin a été, à son tour, retraduit en français au commencement du XVII[e] siècle, par un moine de Saint-Amand, Herman Hertaing, lequel a accompagné sa traduction d'un avant-propos et d'un arrière-propos fort remarquables : traduction dont nous possédons le manuscrit autographe. (Voir plus haut les n[os] 191 et 192.)

**IV.** Ce dernier traité n'est accompagné d'aucun titre ni rubrique. Il occupe les feuillets 93 à 98 et commence ainsi : « Selon que dist le philozophe au com« mencement de sa methaphisicque. naturelement tous hommes desirent scavoir et « congnoistre. et principalement les veritez difficiles illuminans nostre entende« ment. »

NOTA. On lit au verso du premier feuillet : *Ce livre est a Francoise de Barbenchon, dame douagiere de Molenbaix.*

En tête du 2[e] feuillet est la signature : CROY.

On lit enfin, au bas du dernier feuillet : *Ce livret est a monseigneur de Moulenbaix;* puis se trouve la signature : BAUD. DE LANNOY.

Ajoutons que ce joli manuscrit est du même siècle, de la même écriture, et peut-être de la même main que le suivant et que le *Miroir d'humilité,* dont nous parlerons plus bas, sous le n° 231.

## N° 201. — B. 5. 60.

DOCTRINA UTILIS TAM PRO CONFESSORIBUS QUAM PRO POENITENTIBUS.

In-4° sur beau vélin, doré sur tranches, relié en bois, recouvert en veau noir gaufré; marques d'anciens fermoirs. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV[e] siècle. 165 feuillets, dont les 9 premiers, contenant la table, ne sont pas cotés, tandis que les suivants sont cotés au recto de I à CLVI en lettres rouges. Jolies initiales à chaque chapitre, blanches-grises sur un fond d'or. Entre chaque phrase ce signe, ₵, or sur fond alternativement rouge ou bleu. 3 jolies initiales ornées, or sur fond bleu, au commencement de chaque livre. Pointures et réglures à l'encre rouge. Miniature et jolis encadrements.

Maison de Croy.

On lit en lettres rouges, au f° 3 recto :

INCIPIT TABULA SUPER INTERROGATORIO.

*Interrogatorium istud distinguitur in tres partes principales. quarum prima est de interrogationibus fiendis a confessore secundum ordinem decem preceptorum decalogi... secunda de septem vitiis capitalibus... tertia de statibus...*

Cette table se compose de douze pages.

Le premier feuillet de texte est entouré d'un très-riche encadrement de fruits, fleurs et oiseaux, avec un écusson au bas [1].

On lit en tête : *Doctrina utilis tam pro confessoribus quam pro pœnitentibus, con-*

1. D'argent à 3 lions de sinople armés, lampassés de gueules, couronnés d'or brisé d'une bordure endentée de gueules et d'un écu fascé de gueules et de vair, posé en cœur. Ces armes sont celles de Bauduin de Lannoy. (*Note de M.* CELLIER.)

*tinens tres partes principales*. En voici le début : « Postquam ille qui vult confiteri « dixit ex se ea que voluit de peccatis suis : si non dixit sufficienter. quod quasi « semper accidit : interrogandus est plene de his que non dixit prout videbitur fore « expediens. » En voici la fin : « Que verba non sunt omittenda quia sunt magne « utilitatis..... cum habeant vim satisfactionis ex virtute clavium et sic magis valent. « THO. »

NOTA. On lit au verso du 1$^{er}$ feuillet de garde : *Ce livre est a Francoise de Barbanchon, dame douagiere de Molembaix.*

Et au bas du dernier feuillet : *Che livre est a moy* BAUD. DE LANOY.

Ce manuscrit est bien certainement du même siècle et peut-être de la même main que celui intitulé *Miroir d'humilité*, dont nous parlerons plus loin, sous le n° 231.

## N° 202. — B. 3. 95.

SUMMA VITIORUM.

Petit in-f° sur beau vélin, relié en bois, dos de veau, demi-reliure récente. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIV$^e$ siècle. 196 feuillets, de 29 lignes à la page. Réglures et légers encadrements à l'encre. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges ou bleues, avec des ornements bleus ou rouges qui se prolongent en forme d'antennes. Écriture très-belle et très-soignée. Saint-Amand.

Les 12 premiers feuillets contiennent la division des matières de ce traité, qui comprend neuf parties, dont notre manuscrit ne renferme que les cinq premières. Voici le début du premier article : « DE VICIO IN COMMUNI. Triplici autem ratione « potest ostendi vicia summa diligentia esse vitanda. s. quia demonibus valde pla- « cent. deo summe displicent. homini vero summe nocent. »

(SANDERUS, n° 257. P.)

## N° 203. — B. 5. 56.

SUMMA RAYMUNDI DE CASIBUS.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'anciennes charnières. Écriture tantôt à longues lignes, tantôt à deux colonnes; minuscule gothique du XIV$^e$ siècle. CCCLV feuillets, cotés au verso à l'encre noire; 1 feuillet initial non coté, et contenant les rubriques de l'ouvrage; 2 feuillets à la fin, non cotés. Titres courants rouges et bleus. Rubriques en lettres rouges. Initiales bleues à filets rouges, ou rouges à filets bleus, dont quelques-unes ornées et rehaussées d'or, et d'autres se prolongeant en forme d'antennes. Saint-Amand.

Ce traité est divisé en 4 parties : la première contient 16 chapitres, dont le premier est intitulé *de Symonia;* la seconde, 9 chap., dont le premier est *de Homicidio;* la troisième, 35 chap., dont le premier est *de Qualitate ordinandorum;* la quatrième enfin, 25 chap., dont le premier est *de Sponsalibus*. Cette Somme est accompagnée, sur les marges, d'un commentaire commençant par : « *Ait Jeronimus* De peni- « tentia. »

L'auteur de cet ouvrage est saint Raimond, surnommé de Pennafort, du nom

d'un château de Catalogne dans lequel il naquit en 1175. Entré dans l'ordre des Frères-Prêcheurs en 1222, huit mois après la mort de saint Dominique, il fut élu général de son ordre en 1238. Il mourut à Barcelone, dans sa centième année, le 6 janvier 1275. L'Église célèbre sa fête le 23 du même mois. La Somme de saint Raimond, intitulée *Summa de pœnitentia et matrimonio*, a souvent été réimprimée dans le XVI<sup>e</sup> siècle avec des commentaires; mais la meilleure édition est celle qu'a publiée le P. Laget, Lyon, 1718, in-f°.

*Nota*. On lit en tête du 1<sup>er</sup> feuillet recto le vers suivant:

*Assit principio sancta maria meo.*

On trouve, à la fin de l'ouvrage, ces neuf vers:

Incestum faciens. corrumpens. aut homicida.
Sacrilegus. patrum percussor. cum sodomita.
Nescius. erudiens. leviter que jocans. minor etas.
Janitor officii pretextu causa repellens.
Adjunctus cum personis feriens coeuntes.
Femineus sexus. claustralis. et egra senectus.
Pontificem queras. papam si miseris ignem.
Si percussisti clerum. simon ve fuisti.
Si male de bulla pape tractaveris ulla.

Enfin on lit au verso du dernier feuillet les recettes suivantes : *Pociones facere de garancia. tenesia. foliis canabi. foliis oleris rubei. bullitis in vino albo. ita quod tantum sit ibi de garancia. quantum de aliis tribus. valent ad omne vulnus sanandum. et quia non possunt omni tempore reperiri. in vigilia festi beati Johannis bapt. terantur et fiant pastella. et desicentur ad solem. et desiccata possunt servari per annum. et possunt distemperari prout opus fuerit.*

*Ermosia cocta in vino albo. et trita. superposita cancro. sanat cancrum.*

(SANDERUS, n° 183. R.)

## N° 204. — B. 4. 73.

I. EXIMII MAGISTRI D. BALDUINI RITHOVII CONTROVERSIÆ DE SACRAMENTIS. — II. IN QUARTUM SENTENTIARUM COMMENTARIA M. N. MARTINI RITHOVII.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. 496 feuillets, de 28 à 32 lignes à la page. Aucune espèce d'ornements.

Saint-Amand.

I. Les Controverses de Bauduin Rithovius occupent les 442 premiers feuillets du volume, dont quelques-uns même sont restés en blanc. Voici ce qu'on lit au recto du feuillet 8 : *Controversiæ eximii magistri nostri D. Balduini Rithovii partim ex ejus ore exceptæ. partim excerptæ ex altero exemplari. incœptæ autem anno* 1590. *post Pascha, absolutæ vero an°* 1592, *ante Pentecosten, cæterum scriptæ ab octobri* 1591 *usque ad eundem mens. an°* 1592. — *Quies placidissima rerum.*

II. Ce traité ou commentaire, écrit aussi à longues lignes, au nombre de 62 à

la page, occupe les feuillets 444 à 454 inclus de notre volume. Il est d'une tout autre écriture que les *Controversiæ*. Il est précédé de cette annotation, écrite de la main d'*Hertanius*, comme le reste de ce manuscrit : *Quaternio hic tineis ereptus est ex dictatis eximii magistri Martini Rithovii hujus Balduini avunculi Hyprensis ecclesiæ episcopi ac præsulis meritissimi.*

Ces deux Rithovius, oncle et neveu, sur lesquels nous manquons de plus amples renseignements, auraient été professeurs de théologie en l'Université de Douai dans le cours du XVI<sup></sup>e siècle. Il est question, dans la *Bibliothèque de Gesner*, d'un *Martinus Rythovius*, qui aurait présidé le synode provincial de Mechelen, au lieu et place de l'évêque Ant. Perrenot, et qui aurait publié les décrets et les statuts de ce synode ; Anvers, Plantin, 1571. C'est, à n'en pas douter, celui qui est, dans notre manuscrit, présenté comme l'auteur du commentaire sur le 4e livre des Sentences.

C'est donc à tort, suivant nous, que M. Le Glay, dans son *Mémoire sur les Bibliothèques du Nord de la France*, page 134, déclare « qu'il est évident que Martin « Rythovius et Bauduin Rythovius ne sont qu'un seul et même personnage. » Cette erreur de M. Le Glay a entraîné celle de M. Duthillœul, qui, dans son Catalogue des manuscrits de Douai, nos 441 et 442, assigne à un seul et même auteur (Bauduin Rithovius) les deux ouvrages dont il s'agit ici, et indique Bauduin Rithovius comme premier évêque d'Ypres, au lieu de Martin Rithovius, oncle de Bauduin.

## N° 205. — B. 5. 84.

**I.** PRÆCEPTORIUM HEINRICI DE FRIMARIA ORDINIS S. AUGUSTINI. — **II.** SERMONES PER TOTUM ANNUM DOMINICALES CUJUSDAM CARTHUSIENSIS. — **III.** TRACTATUS HEINRICI DE HASSIA DE RESTITUTIONIBUS ET USURARIIS CONTRACTIBUS. — **IV.** ADDICTIONES DE RELIGIOSIS ET ALIIS MENDICANTIBUS. — **V.** SPECULUM AUREUM INSTITUTIONUM AD BENEFICIA ECCLESIASTICA ET SACRAMENTA. — **VI.** TRACTATUS DE QUALITATE DIVERSORUM STATUUM SIVE QUODLIBETUM STATUUM HUMANORUM. — **VII.** TRACTATUS DE DUABUS CIVITATIBUS, SCILICET JHERUSALEM ET BABILONE, ET EARUM CIVIBUS SUB METAPHORA FILIORUM ISAAC, SCILICET JACOB ET ESAU.

In-f° sur papier, relié en basane. Écriture à 2 colonnes du XVe siècle. 320 feuillets, de 42 à 45 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, ou laissées en blanc. Diverses écritures.

Maison de Croy.

**I.** Henry d'Urimaria, ou Wrimaria, ou Frimaria, théologien du XIVe siècle, natif d'Urimaria en Thuringe, de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, laissa divers ouvrages de piété, dont les uns sont imprimés, et les autres manuscrits. Ce *Præceptorium* a été imprimé, mais tantôt sous le nom de Henry de Wrimaria, tantôt sous celui de Nicolas de Lyre, tantôt encore sous celui d'Alexandre de Halles, et cela sur la foi de divers manuscrits. Cet ouvrage occupe les 40 premiers feuillets de notre codex, où il se termine par la note suivante, écrite de la même main : *Expliciunt præcepta fratris ordinis sancti augustini magistri heinrici de frimaria facta sub anno domini* Mo CCCCLXVIIJo *ipso die ad vincula petri.*

**II.** Ces sermons sont au nombre de 52, autant qu'il y a de dimanches à l'année.

Ils sont précédés d'un prologue de l'auteur, et suivis d'un épilogue. Ils occupent les feuillets 42 à 172, et sont d'une autre écriture que le reste du volume. Voici, au surplus, les premiers et les derniers mots du prologue : « In nomine Domini « nostri Jesu Christi recogitans et mente revolvens parabolam Salvatoris de quin- « que, duobus et uno talentis... oleum autem peccatoris non impinguet caput « meum. »

**III**. Ce traité, qui commence au f° 173 et finit au f° 216, ne présente aucun titre ni nom d'auteur. Il commence par un prologue ou introduction dont voici les premiers mots : « Attollens mentis oculos in latissimum alcieum[1] totius orbis con- « templor innumerabilem hominum multitudinem in via morum variis erroribus « detineri radice omnium malorum cupiditate eos seducente. » On lit à la fin du traité : « *Finis hujus speculi restitucionis.* » Voyez sur Henri de Langenstein ou de Hesse Casimir Oudin, *de Scriptor. eccles.*, t. III, col. 1252. Dans l'énumération qu'on y voit des ouvrages de cet écrivain, ne figure pas ce *Speculum restitucionis.*

**IV**. De la même écriture, et sans doute du même auteur, un traité qui commence au f° 216 verso, se continue jusqu'au f° 229, et est précédé de cette rubrique : *Incipiunt addictiones de religiosis et aliis mendicantibus.* Le texte commence ainsi : « Post præmissa de rapina tanquam in patulo suam turpitudinem « afferentia. »

**V**. Commence au f° 229 verso et va jusqu'au f° 245. Toujours même écriture, et probablement même auteur. En voici les premiers mots : « Non improvide pla- « cuit quibusdam conscientiosius inquirere. »

**VI**. Ce traité, qui commence au f° 245 verso, et se continue jusqu'au feuillet 308, est encore de la même main que les précédents. Il ne porte aucun titre, mais celui que nous lui donnons ici est justifié par ces mots que nous relevons au f° 303, où nous lisons : « Epilogando opusculum præsens quod censui appellan- « dum quodlibetum statuum humanorum. » Du reste, il est précédé d'une introduction ou prologue qui commence ainsi : « Ezechiel sanctus Dei propheta in « sancta visione legitur vidisse librum coram se expansum intus et foris scriptum. « et scripte erant in eo lamentaciones et carmina et ve. » Toujours de la même écriture que les précédents traités, celui-ci se termine par les mots suivants : *Anno dominice incarnacionis* 145ij *autorisante sanctissimo domino nostro Nicolao summo pontifice papa* 5°. Il en résulte que ce traité a été composé en 1452, sous le pontificat et avec l'autorisation de Nicolas V.

**VII**. Ce dernier traité, toujours de la même main que les précédents, commence au f° 308 verso et occupe le reste du volume. En voici les premiers mots : « Rebecca consors fidei. » En voici les derniers : « Qui elucydant me vitam eter- « nam habebunt ad quam tam actorem quam pium lectorem perducat ille qui est « via veritas et vita Jhesus Cristus per secla benedictus. Amen. »

Et immédiatement au-dessous, on lit : Ad minores in Crugnaco.

1. Ce mot, qu'il m'a été impossible de lire autrement sur notre codex, devrait sans doute être lu *circulum*.

## N° 206. — B. 3. 92.

JOANNIS NIDER TRACTATUS DE DECEM PRECEPTIS.

In-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture mixte gothique à 2 colonnes du xv° siècle. 241 feuillets, de 45 lignes à la page. Rubriques et titres courants en lettres rouges. Initiales des chapitres peintes en rouge. Saint-Amand.

Les six premiers feuillets de ce manuscrit sont occupés par une table alphabétique des matières qui y sont traitées. Au recto du f° 7, on lit, en lettres rouges: *Incipit tractatus de decem preceptis domini editus a magistro Johanne Nyder sacre theologie professore eximio de ordine predicatorum.*

*Nider, Nyder* ou *Nieder* (Jean), natif de la Souabe, célèbre dominicain, fut professeur de théologie à Paris, et inquisiteur de la foi. Il assista, en 1414, au concile de Constance, et mourut à Nuremberg en 1440. On trouve la liste complète de ses ouvrages dans la *Bibliothèque des Frères-Prêcheurs,* et dans l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique,* par le P. Touron, tome III. Quant au *Præceptorium,* ou *Tractatus de decem præceptis,* que contient notre manuscrit, il a été publié in-4°, à Paris, 1507, par André Bocard; in-4°, Paris, 1515, par Jacques Pouchin; in-8°, Douai, 1612, chez Balthasar Bellerus.

NOTA. Au verso du dernier feuillet, on lit, d'une autre écriture, les énumérations suivantes:

1° *Novem peccata aliena;*

2° *Sex species peccatorum in spiritum sanctum;*

3° *Octo beatitudines;*

4° *Sex opera misericordiæ.*

On lit au verso de la couverture initiale: *Ego sum Johanis D. scps pbri.* La même indication se trouve reproduite dans l'intérieur du volume. Si, comme nous avons lieu de le croire, le mot *scps* doit être interprété *scriptoris,* il en résulterait que ce manuscrit a été confectionné par et pour un prêtre nommé *Jean D.*

## N° 207. — B. 6. 125.

VERITAS RELIGIONIS CATHOLICÆ DEMONSTRATA.

In-8° sur papier doré sur tranches, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du xvii° siècle. 74 pages, de 16 à 20 lignes chacune. Diverses écritures. Saint-Amand.

Ce manuscrit, tout chargé de corrections, nous paraît être un autographe, qui, comme celui dont nous allons parler, vient de l'abbaye de Saint-Amand, et peut-être même d'Herman Hertaing, élève distingué de ce monastère, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, notamment sous le n° 118.

## N° 208. — B. 6. 124.

MÉMOIRES TOUCHANT LA RELIGION CHRÉTIENNE ET CATHOLIQUE.

In-4° sur papier, recouvert en papier-carton. 95 pages, de 24 à 28 lignes. Écriture à longues lignes du XVII° siècle. Saint-Amand.

Ces Mémoires sont au nombre de 13; ils nous paraissent être, comme le précédent traité, le résumé de leçons théologiques sur la matière. Chargés, comme les précédents, de nombreuses corrections et additions, mais écrits entièrement de la même main, nous les croyons l'œuvre autographe d'un moine de l'abbaye de Saint-Amand. — Voyez notre n° 207.

## N° 209. — Armoire.

LE LIVRE BÉNIT.

In-32 sur beau et fort papier-carton lisse, relié en veau gaufré, et renfermé dans une custode en cuir de Russie. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 214 feuillets, de 11 lignes à la page. Chaque page est encadrée dans un ovale placé lui-même dans un carré formé de deux lignes rouges, tandis que l'ovale est composé d'une ligne rouge et d'une noire. Texte à l'encre noire, semé de mots en lettres rouges. Jolis encadrements aux trois dernières pages du volume, qui sont les premières de l'ouvrage.
Constantine en Afrique.

Ce joli et curieux manuscrit, qui a été offert à la ville de Valenciennes par un de nos concitoyens, officier dans l'armée d'Afrique, nous est arrivé ici avec la lettre suivante :

« Raismes, le 28 novembre 1837.

« A Monsieur le Maire de la ville de Valenciennes, chevalier de la Légion-d'Honneur.

« Monsieur le Maire,

« J'ai l'honneur de vous envoyer pour être placés, si vous le jugez convenable, dans la Bibliothèque publique et dans le Musée de Valenciennes, un manuscrit arabe et un fusil, que j'ai rapportés de Constantine.

« Le livre est remarquable autant par la beauté de ses caractères, que par le choix des maximes religieuses et philosophiques qu'il renferme ; et Achmet-Bey en faisait sa lecture favorite.

« L'arme est précieuse par le fini de son canon et par sa portée extraordinaire. Elle a été prise sur la brèche même.

« Ces deux objets ont donc une valeur réelle; mais en vous en faisant hommage, je les considère bien moins sous ce rapport que comme destinés à rappeler qu'un enfant de Valenciennes a été prendre sa part de danger dans une expédition mémorable, et que, choisi par ses camarades pour diriger les opérations de l'assaut de

Constantine, il s'est efforcé de soutenir dignement la réputation de bravoure et d'honneur acquise, depuis longtemps, par les militaires sortis du berceau de notre bonne ville.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

« Le chef-d'escadron, sous-chef d'état-major-général de l'expédition de Constantine,

« E. DESPINOY. »

Ce précieux petit volume est soigneusement renfermé dans une custode en cuir de Russie, sentant son Constantine, et sur la partie supérieure de laquelle se trouvent quelques caractères arabes, que, pas plus que mon honorable prédécesseur, je ne puis, hélas ! déchiffrer, mais qui signifient, m'a-t-on dit : LE LIVRE BÉNIT.



N° 210. — B. 1. 72.

SERMONES ET HOMILIÆ SS. PATRUM SUPER EVANGELIIS DE DOMINICIS DIEBUS AB ADVENTU USQUE AD PASCHA.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, avec coins en cuivre et traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 163 feuillets, de 40 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et vertes, quelquefois ornées. Saint-Amand.

Voici les auteurs dont sont extraites ces homélies : *Augustinus, beatus Johannes, Maximus, Gregorius papa, Leo papa, Beda, Origenes, Hieronimus, Fulgentius, Ambrosius, Johannes Crisostomus, sanctus Laurentius, Isidorus episcopus, Severianus, Odilo abbas cluniacensis.*

NOTA. On lit au recto du 1er feuillet : *Lettionarius ad mensam sive ad prandium;* et plus bas, de diverses écritures, les vers et préceptes suivants :

Est orare ducum species violenta jubendi.
Et quasi nudato supplicat ense potens.
Nil nocet amisso subdere calcar equo.
Cavete quæso ab hominibus qui omnia dicunt ad voluntatem, ad veritatem autem nichil.
In modio rendi non est vola plena sciendi.
Lector privatur nisi lectio prævideatur.
Lex in proviso. fallitur omnis homo.

La fin du dernier sermon est d'une écriture plus récente ; on voit qu'elle a été écrite pour remplacer le dernier feuillet manquant. Voici la rubrique en lettres

rouges qu'on lit en tête de ce sermon : *Sermo Odilonis abbatis cluniacensis in cathedra sancti Petri.*

Sur saint Odilon, abbé de Cluni, qui naquit en Auvergne en 962, et qui mourut à Souvigni le 1er de janvier 1049, voyez l'*Histoire littéraire de la France,* t. VII, p. 414. Voyez aussi dans Bollandus et dans la *Bibliotheca Cluniacensis,* par dom Marrier et André Duchesne, deux Vies de saint Odilon, dont l'une est de Lotsauld, et l'autre du B. Pierre Damien. Ajoutons que le sermon que contient notre codex ne se trouve point parmi les 14 sermons de saint Odilon qui ont été imprimés dans la *Bibliothèque de Cluni.* En voici le commencement : « Gaudeo, dilectissimi, de « religioso vestræ devotionis affectu ; et Deo gratias ago, quod in vobis pietatem « christianæ unitatis agnosco. »

(SANDERUS, n° 184. S.)

## N° 211. — B. 1. 71.

SERMONES ET HOMILIÆ DOCTORUM IN FESTIVITATIBUS SANCTORUM.

In-f° maximo sur vélin, relié en bois, recouvert en parchemin ; traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 132 feuillets, cotés en chiffres romains, et à l'encre, au recto ; 43 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales alternativement rouges et vertes. Saint-Amand.

Ces homélies sont dues aux SS. PP. dont les noms suivent : *Ambrosius, Augustinus, Beda, Maximus episcopus, Leo papa, Johannes episcopus, Hieronymus, Gregorius papa, Isidorus, Fulgentius, Fulbertus episcopus.*

*Nota.* Au bas du dernier feuillet, qui est d'un vélin et d'une écriture plus récents, et qui a été copié pour remplacer un feuillet manquant, on lit :

*Scriptum anno domini*

PIGNORIS ANTE TUI QUÆ IUGITER ORA TRIUMPHAS
VIRGO DEI NOBIS REGNA BEATA PETE.

On voit, par ce chronogramme, que cette restauration a eu lieu en 1534.

Au commencement et à la fin du volume, on trouve, collés sur les couvertures à l'intérieur, deux feuillets de vélin renfermant des vers de Virgile (*Géorgiques* et *Énéide*).

(SANDERUS, n° 186. M.)

## N° 212. — B. 4. 86.

HOMILIÆ CUM SERMONIBUS DIVERSORUM PATRUM.

Petit in f° sur beau et fort papier ; demi-reliure récente. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIVe siècle. 245 feuillets, de 37 lignes à la page. Titres courants, rubriques et initiales rouges. Piqûres et réglures à l'encre grise. Maison de Croy.

En tête du f° 1 recto, la rubrique suivante en lettres rouges : *Incipiunt omelie*

*cum sermonibus sive tractatus beatorum Gregorii. Augustini. Ambrosii. Jheronimi. Leonis. Maximi. Johannis. Crisostomi. venerabilis Bede et aliorum catholicorum et venerabilium patrum legendi ab adventu domini usque ad pascha tam in dominicis diebus quam in reliquis diebus ferialibus et festivitatibus.*

Indépendamment des Pères et Docteurs ci-dessus, nous avons rencontré dans ce codex divers sermons ou homélies, *Origenis, Severiani, Fulgentii, Rabani et B. Joannis episcopi.*

On lit au verso du feuillet de garde les lignes suivantes, indiquant la provenance de ce codex : *Liber monasterii beate Marie virginis in Swabenheij ordinis canonicorum regularium prope Crutzenach moguntin. diœces.*

## N° 213. — B. 6. 10.

I. SERMONES ADVENTUALES IN CANTICA SANCTI ZACHARIE. VIRGINIS MARIE. ET SYMEONIS. EXIMII SACRE THEOLOGIE PROFESSORIS FRATRIS JOANNIS GHIENCOURT CONCIONATORIS REGII. — II. TRAITÉ DES QUATRE CHOSES DERNIERES QUI ADVIENNENT A LHOMME, DISPOSÉ PAR SERMONS.

**Petit in-4° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° ou du commencement du XVII° siècle. 177 feuillets, de 28 et 37 lignes à la page.**

**Provenance?**

**I.** Cette première partie de notre codex est écrite en latin; elle occupe 114 feuillets, de 28 lignes à la page. En tête du premier feuillet, on lit le titre rappelé plus haut. Au bas du feuillet, on lit : *Finis Marchant.* Malgré toutes nos recherches, nous n'avons rien pu recueillir sur Jean Ghiencourt, indiqué comme étant l'auteur des discours que contient cette première partie de notre manuscrit. Bornons-nous à donner le commencement du premier de ces sermons : « Cantate « domino canticum novum. quia mirabilia fecit. ps° 97. Consueverunt antiqui « veteris legis cantare in leticia magna ad dei honorem. »

**II.** Ces sermons, au nombre de 22, commencent au feuillet 115, et remplissent le reste du volume; c'est-à-dire 63 feuillets, de 37 lignes à la page. L'écriture de cette seconde partie, quoique de la même époque à peu près que celle de la première, en diffère considérablement. Quel est l'auteur de cet ouvrage, ou plutôt peut-être de cette traduction? Nous savons, en effet, par Casimir Oudin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. III, col. 2398) que Bernardin de Sienne est auteur de plusieurs sermons *de Quatuor novissimis*, mais écrits par lui et imprimés en latin. N'ayant sous la main aucune édition des Œuvres de ce saint auteur, nous ne pouvons affirmer que nos 22 sermons soient de lui; mais nous inclinerions à le penser. — Nous nous bornerons à donner le commencement du premier de ces sermons, pour rendre plus facile la vérification de notre conjecture. Ce commencement, le voici : « Traité des quatre choses dernieres qui adviennent a lhome.·. « disposé par sermons.·. Theume servant a la matiere.·. *In omnibus operibus tuis « memorare novissima tua et in æternum non peccabis. Ecclesiastici septimo.* SERMON

« PREMIER. Vous seres estonnes, je nen fai doubte freres et soeurs en Jesuchrist, « pourquoy entre tant de belles matieres, et qui donnent consolation a la personne, « jai choisy un tant triste, et mal gratieux suget pour mes predications futures, que « de vous tenir propos, et de la mort, et du jugement futur, et des peines des « dannes et reprouves. »

Quant à l'auteur de la traduction, si c'en est une, comme tout nous porte à le croire, nous avouerons qu'il nous est inconnu. Mais nous y trouvons une foule de mots et de locutions empruntés au langage wallon. Nous devons ajouter ici que ce *Traité des quatre choses dernières* n'est point le même ouvrage que le *Cordiale seu Tractatus de quatuor novissimis*, dont nous avons parlé plus haut sous le n° 193. Disons enfin qu'au rapport de Henri d'Oultreman (*Histoire de Valenciennes*, p. 380), « M. Estienne Broustin, curé de Saint-Gery, et chanoine de la Salle, a escrit *De quatuor Novissimis*, imprimé à Louvain l'an M. D. XCVIII. » De son côté Simon Le Boucq (*Histoire ecclesiasticque de Valentienne*, p. 91) nous présente le R. P. frère Jean de Carteny, natif de cette ville, comme ayant écrit en latin sur les *Quatre fins de l'homme*. Le traité que contient notre codex n'est peut-être que la traduction de l'un de ces deux ouvrages latins; à moins, encore, qu'il ne faille l'attribuer à « maistre Jehan Mielot[1], » auteur ou plutôt traducteur du *Traité des quatre dernières choses*, désigné sous le titre des *Quatre novissimes* dans la Bibliothèque protypographique de M. Barrois, n[os] 833-1812.

NOTA. Au bas du 177e et dernier feuillet de notre manuscrit se trouve la signature : DE LA CROIX.

## N° 214. — B. 5. 61.

I. SERMONES MAGISTRI HILDUINI PARISIENSIS CANCELLARII AD PRESBYTEROS IN SINODO. — II. SERMONES CUJUSDAM ELNONENSIS CENOBII MONACHI OMNIUM FERE SOLEMNITATUM DIEBUS ACCOMMODATISSIMI.

In-4° sur vélin, recouvert d'une peau de mouton garnie de toile blanche à l'intérieur. Écriture minuscule à 2 colonnes du XIIIe siècle. 149 feuillets, de 33 à 42 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Piqué et réglé partie à la pointe sèche, et partie à l'encre. Initiales rouges. Diverses écritures.

Saint-Amand.

I. Hilduin, chancelier de l'Église et des écoles de Paris, de 1178 à 1190, est l'auteur de ces sermons qui, dans notre manuscrit, sont au nombre de 7, mais dont le dernier nous paraît incomplet. Voici, du reste, comment chacun d'eux commence :

1. « Parmi les hommes lettrés que Philippe le Bon protégeait spécialement, et qu'il employait à composer ou à traduire les ouvrages qui depuis ont formé la célèbre Bibliothèque de Bourgogne, il faut compter Jean Miélot, chanoine de Saint-Pierre de Lille. » (*Catalogue des manuscrits de Lille*, par M. Le Glay, p. XXII.) — M. Le Glay, dans son *Mémoire sur les Bibliothèques du département du Nord*, page 385, nous apprend que M. Vander Cruisse de Waziers possède le « Traité des quatre der« nières choses, translaté de latin en français par Jean Miélot, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, « à Lille. Ce précieux manuscrit fut fait en 1453 pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont on voit le « portrait en pied à la première miniature, au moment où ce prince reçoit l'ouvrage des mains de « l'auteur. »

1° *Dentes tui sicut grex tondentium ascendentium de lavacro : bonus pastor animam suam posuit pro ovibus suis. Sub similitudine ovium sponsæ suæ.*

2° *Ecce locus est apud me, et stabis super petram.*

3° *Ponite corda vestra super vias nostras; ascendite in montem; portate ligna.*

4° *Ecce ignis et ligna; ubi est victima holocausti? Si caput pro corpore patiatur, impossibile est quin corpus capiti compatiatur.*

5° *Omnis gloria ejus filiæ regis ab intus in fimbreis, etc. Celestis curiæ citharedus introductus ad nuptias cœlestes.*

6° *Si non advertero quod vir Dei sanctus sit iste qui transit frequenter per nos, faciamus ergo cenaculum parvum, et ponamus ei mensam et sellam, et lectum et candelabrum.*

7° *Viam trium dierum ibimus in solitudine, ut sacrificemus Domino Deo nostro.*

Voyez sur le chancelier Hilduin et sur ses Sermons l'*Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 591.

**II.** Le reste de notre volume, depuis le folio 14 jusqu'à la fin, contient un nombre très-considérable de sermons et de pensées pieuses, qui auraient pour auteur, si nous en croyons Sanderus et la très-ancienne étiquette collée au dos du manuscrit, un moine de l'abbaye de Saint-Amand. Nous ne pouvons, on le comprend, en faire l'analyse ici; et nous nous bornerons à faire remarquer : 1° qu'il y a deux sermons sur saint Amand, le premier au f° 62, et le second au f° 98, lesquels ont entre eux quelque analogie; 2° qu'au bas du f° 68, à propos d'un sermon *de Magdalena*, qui commence ainsi : *Hodie misericordia et veritas obviaverunt sibi*, on trouve la note qui suit, d'une écriture plus récente : *Hic sermo reperitur inter sermones beati Bernardi, et ab omnibus eidem attribuitur.* Si nous en croyons les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 429-432, ce recueil de sermons serait l'œuvre de Gilbert, moine de Saint-Amand vers la fin du XI° siècle. Ils nous apprennent, sur la foi de Sanderus, que l'on conservait à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand le manuscrit que nous possédons aujourd'hui. « Ces sermons ne portaient point le nom de Gilbert. Il y était seulement marqué que c'était la production d'un moine de Saint-Amand; et l'on y découvrait beaucoup de lumière, de solidité, avec un grand fonds de piété et d'érudition. Tous caractères qui, rapprochés des qualités personnelles de Gilbert, ne permettent presque pas de douter que ce ne fût là un de ses ouvrages. »

NOTA. A la fin du dernier feuillet, se lisent les vers et pensées suivants, écrits de différentes mains :

*Funere crudeli, fractis cervicibus Hely*
*Corruit e sella, tristi veniente novella.*
*Gaudent sudoribus artes.*
*Ubi mel, ibi fel. ubi uber, ibi tuber.*

D. ERASMUS.

*Nemo acrius, quam si verum objiciatur, solet commoveri.*
*Omne tempus perit, quod studiis non impenditur.*

Enfin, et sur la toile qui garnit intérieurement la couverture finale :

*Tutius est dicenda deliberare, quam post dicta pœnitere.*
*Fere nusquam tuta fides.*

(SANDERUS, n° 188. M.)

## 215. — B. 6. 43.

SERMONES PETRI LOMBARDI DE ADVENTU DOMINI.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Belle écriture minuscule à longues lignes de la fin du XIIe siècle. 99 feuillets, de 29 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges. Piqûres et réglures. Saint-Amand.

Ces sermons sont au nombre de 22; ils sont précédés de la rubrique suivante, écrite en lettres rouges : *Incipiunt sermones magistri Petri Langobardi parisiacensis episcopi.* Voici le début du premier : « Aspiciebam in visione noctis, et ecce « in nubibus cœli quasi filius hominis veniebat. » Voici la fin du 22e et dernier : « Hæc est enim spiritualis ebrietas et cœlestis refectio amicorum Dei et carissimo« rum, id est angelorum et sanctorum; ad quam nos perducat misericors domi« nus. Amen. » L'écriture de ce manuscrit, quoique présentant un grand nombre d'abréviations, est très-facile à lire, et le volume est fort bien conservé.

Voyez sur Pierre Lombard l'*Hist. litt. de la France,* t. XII, p. 585 et suivantes. Les *Sermons* de Pierre Lombard y figurent parmi ceux de ses ouvrages qui n'ont pas encore vu le jour.

## 216. — B. 4. 84.

I. LIBER SERMONUM D. GERRICI ABBATIS. — II. SERMONES CUJUSDAM INNOMINATI VALDE PII.

In-4° sur beau et fort vélin, relié en bois, couvert en peau de mouton. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 110 feuillets, de 37 à 39 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et vertes, avec de légers ornements; la première peinte en rouge, vert et bleu. Saint-Amand.

I. Au recto du 1er feuillet, index des sermons contenus dans ce volume. Au verso, la rubrique suivante : *Incipit liber sermonum domni Gerrici abbatis igniaci.* Ces sermons, qui occupent les 59 premiers feuillets, et qui sont au nombre de 54, ont été plusieurs fois publiés en divers formats, et notamment par D. Mabillon, à la suite des Œuvres de saint Bernard. Observons cependant que notre manuscrit ne contient que cinq sermons sur la Purification de Marie, au lieu de six qu'on attribuait à Guerric sur le même sujet: ce qui vient confirmer l'opinion de Merlon Horstius, qui doutait que le pénultième de ces six sermons appartînt à ce religieux. Guerric, étant chanoine et écolâtre de Tournai, fut attiré à Clairvaux par la réputation de saint Bernard, qui, en 1138, le nomma abbé d'Igni, après

l'abdication de B. H. Humbert. Le Missel de Cîteaux et dom Menard, dans ses additions au Martyrologe bénédictin, comptent Guerric au nombre des saints. — Voyez, pour plus de détails, l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 450.

**II.** Ces sermons sont au nombre de 41. Voici le commencement du premier : *Ante adventum Domini, fratres carissimi, in tanta caligine genus humanum totum volvebatur, quod neque Deum cognoscebat, nec verba ejus audire volebat.*

Voici les premiers mots du 41ᵉ et dernier sermon : *Omnia, fratres, facta antiquæ legis sunt figura novæ, et propter nos memoriæ commendata.*

Au bas du fº 35 recto, on lit le distique suivant :

Rex sedet in cena. turba cinctus duodena.
Se gerit in manibus, se cibat ipse cibus.

NOTA. On lit sur la couverture intérieure, qui clôt ce volume, les notes suivantes, que nous avons cru devoir relever :

12 *maij anno* xlᵉ *facta est Gandavi translatio canonicorum divi Bavonis ad sanctum Ioannem, et eodem die fuit positus per imperatorem Carolum V primus lapis arcis ad divum Bavonem.*

*Anno domini* Mᵉ Cᵒ XXXᵉ vjᵒ *altare quod in cripta nostra ad meridianam plagam constructum est dedicatum est a domno Simone noviomensium et tornacensium episcopo in honore S. martyrum Sebastiani. Mauricii. Nichasii. Vincentii. Laurentii beatorum martyrum* VIIᵉ *kalendas aprilis. Similiter eodem die ab eodem episcopo ipso anno altare aliud ibidem constructum dedicatum est in honore S. Ambrosii Augustini Jheronimi Gregorii Nicholai et omnium beatorum confessorum* XPI.

*Anno domini nostri Jhesu Christi* Mᵉ Cᵉ XXXjᵒ XVIJᵉ *kl. septembris ad petitionem domni abbatis Absalonis. et domni Hellini prioris. tria altaria que constructa cernuntur in medio ecclesie S. Amandi. consecravit et dedicavit domnus Simon noviomensium seu tornacensium episcopus. Altare medium dedicatum est in honore sancte Crucis et sanctorum martyrum Cirici et Julitte matris ejus; et sanctorum Innocentium, et sancti Nicasii remorum archiepiscopi. Altare quod habetur in parte australi dedicatum est in honore sancti sepulchri domini nostri Jesu* XPI, *et beatorum apostolorum Petri. Pauli. Andree. Jacobi. Johannis. Thome. Jacobi. Bartholomei. Philippi. Mathei. Simonis. Thadei. Mathie. Bernabe. et sanctorum evangelistarum Luce et Marci. Altare in parte septentrionali dedicatum est in honore beatissime semper virginis Marie dei genitricis, et sanctarum virginum et martirum Cecilie. Agathe. simulque omnium sanctarum virginum Cristi.*

(SANDERUS, nº 187. M.)

## 217. — B. 6. 62.

SERMONES REPLETI PULCHERRIMIS ATQUE PIISSIMIS DOCTRINIS, CUJUSDAM INNOMINATI AUTHORIS.

In-4º sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; marques d'anciens fermoirs. Écriture minuscule gothique à longues lignes du XIVᵉ siècle. CCCX feuillets, cotés à l'encre au recto; 20 à 22 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales laissées en blanc. Diverses écritures.

Saint-Amand.

Ces sermons, au nombre de 30, sont de deux écritures différentes, mais d'un seul et même auteur.

Ils sont précédés de ce court prologue : « Notandum in principio hujus operis « quod non est pertimescendum si sermones videntur prolixi, quia taliter sunt « compilati et auctoritates expositæ, quod secundum voluntatem cujuslibet prædi- « cantis etiam satis tenuis in scientia theologiæ possint faciliter breviari, ut scilicet « accipiat de auctoribus expositionis secundum quod sibi placuerit ad suum pro- « positum prosequendum. Aliquando etiam plures auctoritates adducuntur ad « aliquid confirmandum de quibus plures potuerint intermitti. Rogo Dominum « juxta Paulum ad Rom. xv. ut obsequii mei oblatio accepta fiat amen. Quicumque « voluerit uti hoc opere legat prædicta et scribi faciat in primo sermonum. »

Ils nous ont paru d'autant plus curieux et dignes d'être étudiés, qu'ils présentent, pour ainsi dire à chaque page, des mots et des locutions entières empruntées au langage wallon, et intercalées sans plus de façon au milieu du texte latin dans lequel sont écrits ces *beaux* et *très-pieux* sermons. Nous y avons rencontré aussi une foule d'expressions latines qu'on ne trouve point dans les Dictionnaires classiques. Voici quelques-uns des passages que nous avons relevés :

f° 1 : *Il est dous pour escouter.... il est sages en demander....*
f° 2 : *Tricherie.... franche volente....*
f° 3 : *Il nous proumet ke il vient maintenant ke nous nos apparellons.*
f° 7 : *Sire extendes vostre nature humaine sus moi. que dex ne me bace. car vous iestes de men lignage.... il sont prochain ami. cest uns cuers et une ame. Qui fiert lun il boute lautre.... chou est poour sans amour.*
f° 9 : *Il sont prochain visin.... li fuils dieu est aussi pries de ti comme viande pour ti soeler.*
f° 10 : *Tu dois souvent penser et ramembrer en ton cuer.... Vesci le soel* [*scel, sceau*] *ke diex ma laiscie en ramembranche de sa passion... quant il ne doit kun petit demorer.*
f° 11 : *La ne gaagneront riens li plaideour...* ergo durus corde qui non vult tenere mandata dei. *ne nulle boine amonition.* qui non potest flecti *par nulle correction.* qui non habet in corde *compassion.* et sic fiet de eis sicut de materia dura *ke on ne puet amoliier.*
f° 16 : *Pour son iretage* [*héritage*] *garder ou restorer.*
f° 20 : *Il sont afuble de la hiraudie de pechie.*
f° 27 : *Sire monstres leur ke vous saves faire.*
f° 29 : Tetigit me visio hominis et confortavit me. q. d. filius dei *me touche de lignage.*
f° 32 : *Il a pau de viertu pour soi deffendre.*
f° 33 : *Diex soit chaens* [*Dieu soit céans*]... *quant il i a biel repaire...*
f° 38 : Divini sermonis conditionem. *de la parole dieu la condition...*
f° 39 : *Le precheor doit avoir sens pour faire la predication.*
f° 40 : *Il wet ke joie soit menee pour li atraire plus doucement. il wet kele soit*

*ordenee adroit menee pour li ennorer plus courtoisement et plus espe-ciaument.*

fº 41 : Non darent fabam in rege et baronibus... O quantum indignaretur rex si venisset in aliquam civitatem et burgenses vacarent ad festinandum... *il wet kele soit continuee. kele nait pas courte duree pour tenir le plus longuement.*

fº 42 : *Quant il a boine aide pour soi deffendre vigereusement...* unus qui in aliis querit gaudium, *il quiert moule as roisseles...*

fº 44 : Reddent se *sans cop ferir...* pes exit *de lestrier...*

fº 50 : Deleantur de libro viventium. *il seront ostet dou kalendier.*

fº 54 : *Nul ne sen va escondit...*

fº 55 : *La guete* solet clamare. *je voi le jour.*

fº 65 : *La monoie cherra.*

fº 72 : Consuetudo est quando prandium est paratum solet clamari. *as tables.* in istis religionibus pulsatur cymbalum vel campana ut fratres congregentur parisius et clamatur. *aval aval...*

fº 78 : *Il le triboulle aiournee...*

fº 98 : *Tant grace kieure ke mal gist...* ita deus filium suum induit sacco mortalitatis nostre *de buriel pourri* qui habebat robam *descarlate blanche...*

fº 99 : *Amours le fist dou ciel descendre, et en la crois les bras estendre, et si le fist la mort emprendre.*

fº 103 : Fac unum funiclum de tribus *cordons.* primus contritio. secundus confessio. tercius satisfactio.

fº 105 : *La geule bace sans nule mesure...*

fº 109 : *Il dist kele doit plaire... quele puet grant prout faire...*

fº 112 : Confusio magna esset regine inveniri in heraudia unius ribaldi. et certe multi induti sunt ista sarpillearia... *ele est boineeuree... de male eure fu nee....* guerra...

fº 118 : *Il nos amoneste a orguel eskiver...*

fº 122 : *Por chou kil puisce bien sentence passer.*

fº 125 : *Il doit la gent a dieu atraire*
*par blasmer les males pensees,*
*il doit la gent de mal retraire*
*que males oevres soient laissies,*
*il doit ensengnier a bien faire*
*que les boines oevres soient ensegnies...*
*quant len se puet legierement deffendre...*
*quant il en puet reproche atendre...*
*quant il est si mauves que len ne doit ali piet prendre...*

fº 129 : Isti bedelli.... *je sui tout acourbi* [incurvatus].... corda [*corde*].

fº 130 : *Il ne laisse mie alener... reprendre son alainne...*

fº 168 : *Que le mestre soit sage qui li puisse monstrer...*
*il doit por miex aprendre lescole hanter...*
*que nous devons por dieu paine endurer...*

*que nos devons en ce que nous soufrons pacience garder...*
*il nous monstre le loier que nos doit hardement donner...*

f° 172 : Sed heu hodie quasi omnes sunt *esclenchies*. vix invenitur homo qui utatur dextra manu.

(SANDERUS, n° 189. M.)

## N° 218. — B. 5. 59.

SERMONES QUIDAM TOTALITER DE DIVERSIS SACRÆ PAGINÆ DICTIS ASSUMPTI.

In-4° sur vélin, recouvert en veau. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 71 feuillets, de 46 lignes à la page. Trois initiales seulement peintes en rouge, bleu et vert; les autres, laissées en blanc ou seulement tracées au crayon. Piqûres et réglures. Écritures diverses. Saint-Amand.

Voici les premiers mots de ce manuscrit: *Venit IHC in civitatem quœ dicitur Sicar.* En voici les derniers : *Et gestantes luminare minus in manibus gestate luminare majus in mentibus. donec ad lucem inaccessibilem perducat nos IHC XPC qui est benedictus in secula seculorum. Amen.*

NOTA. Sur une toile garnissant la couverture intérieure du volume, on lit : A S. AMAND EN PEVELE. *Sancte Amande ora pro nobis.*

Les dix premiers feuillets ont été, dans le haut et dans le bas des pages, rongés par les rats ; et le texte en a quelque peu souffert.

Nous devons faire observer que les sermons, ou plutôt le commentaire qui occupe les 17 premiers feuillets, ne nous paraissent point du même auteur que les suivants, qui occupent le reste du volume, écrits de différentes mains, et dont voici les premiers mots : *Induite vos armatura Domini. ut possitis stare adversus insidias diaboli. Militia est, fratres, vita hominis super terram.*

(SANDERUS, n° 170. M.)

## N° 219. — B. 6. 46.

I. SERMONES VARII. — II. SERMO DE PASSIONE DOMINI. — III. CASUS PAPALES HINC INDE COLLECTI ; — CASUS EPISCOPALES ; — A SACRA COMMUNIONE PROHIBITI ET PROHIBENDI. — IV. SEPTENDECIM ALII SERMONES. — V. TRACTATUS DE CONTRACTIBUS COMPOSITUS PER MAGISTRUM JOHANNEM DE FRANCFORDIA IN THEOLOGIA DOCTOREM. — VI. QUÆSTIONES THEOLOGICÆ DE NEGOTIATIONE.

Petit in-4° sur papier, relié en basane. Écriture cursive à longues lignes du XV° siècle. 212 feuillets, de 27 à 30 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Maison de Croy.

I. Ces sermons écrits en latin sont au nombre de 50 et occupent les 84 premiers feuillets du MS. Le premier commence ainsi : « CUM JEJUNATIS NOLITE, etc.
« M^t. 6. Benedictus in quodam sermone sic ait. Mundus clamat. ego deficiam.
« Caro clamat. ego inficiam. Dyabolus clamat. ego interficiam. Xpistus. ego
« reficiam. »

On lit au bas du dernier l'*Explicit* suivant, dans lequel nous croyons voir la date de 1444 :

**II.** Ce traité, ou sermon, sans titre, commence ainsi : « Graciam fidejussoris « ne obliviscaris, qui posuit animam suam pro te. ECCLESIASTIC. 29. Et AD THESSA- « LONICENSES 1. In omnibus gratias agite, quia secundum Senecam inter omnia vicia « pessimum est ingratitudo. » Il occupe les feuillets 86 à 114.

**III.** Les *Casus papales*, etc., occupent les feuillets 115 à 119.

**IV.** Ces sermons, au nombre de 17, occupent les feuillets 120 à 198. Ils roulent sur ces divers textes ou sujets :

1° *Occurrerunt ei decem leprosi, dicentes : Jesu præceptor miserere nobis.* Relatif à ceux qui transgressent les commandements de Dieu.

2° *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Suite du précédent : le remède, pour ces lépreux, est leur recours au sacrement de pénitence.

3° *Remittuntur tibi peccata tua.* Matth., ch. 9.

4° *Fides tua te salvam fecit : vade in pace.* Matth., ch. 9.

5° à 9°. *Qui se humiliat exaltabitur.* Luc, ch. 14. Cinq sermons roulent sur ce texte de saint Luc.

10° *Cum secundum beatum Gregorium caritatis proprium est nutrire concordiam, quærere pacem.*

11° *Diliges proximum tuum. Augustinus dicit : Nemo in caritate damnatur, et sine caritate nemo salvatur.*

12° *Hic est verus propheta qui venturus est in mundum.* Jean, ch. 6.

13° *Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus.* Matth., ch. 24.

14° *Ecce nunc tempus acceptabile.* Ad Corinthios secunda, cap. 6.

15° *In evangelio tria sunt consideranda.*

16° *Per proprium sanguinem.* Sermo de passione Domini.

17° *Christus passus est pro nobis.* Ep. prima Petri, cap. 2.

**V.** Ce traité, *de Contractibus,* occupe les feuillets 199 à 209. Il est dû à Jean de Francfort, célèbre théologien du XV$^{e}$ siècle. Voici, en effet, ce qui se lit au bas du traité, et de la même main que le texte : *Et sic est finis hujus tractatus de contractibus compositi per magistrum Johannem de Frankfurt in theologia doctorem.* La Bibliothèque de Gesner fait aussi mention de cet auteur, et lui attribue effectivement un traité *de Contractibus.*

**VI.** Ce petit traité, qui occupe les feuillets 210 à 212, résout diverses questions dont voici la première : *Utrum negociando liceat aliquid carius vendere quam emptum sit ?* — Tout cela nous a paru présenter assez peu d'intérêt.

## N° 220. — B. 6. 47.

VIEUX SERMONS POUR LA SEMAINE SAINCTE, LE JOUR DE PAQUES ET LE LUNDI SUIVANT.

Petit in-4° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVI° siècle. 164 feuillets, de 21 à 24 lignes à la page. Saint-Amand.

Il manque le commencement et la fin de ce manuscrit. Par les extraits suivants que nous avons cru devoir relever, on jugera de l'intérêt que peut présenter ce codex, au point de vue des mœurs et du langage de nos provinces wallonnes, au milieu desquelles ces sermons ont été composés :

— *Dottant plus que... ichy... innarable... che leur fu une chose moult dure... sainct andrieu... courouchies... ricesses... dolleur... il polroit... labourons* [*travaillons*, laboremus]... *nous poons... viez* [*vieux*]... percussus sum ut fenum, *je suis marchy comme le fain... fain ou avaine... toutte saoulee de la fine fleur de fourment... commenchons... occhir... cuidant... che quil voelt... ainsy que quant on queurt en celle romme pour procurer ung benefice... sa machue* [*massue*] *cheoir... internelle... tonnoire* [*tonnerre*]... *lagle* [*l'ange*]... *boute hors... pasque florie... chiel* [*ciel*]... *pètitte flourette... ung petit agnot... sans sielle et sans esporons... serimonies... precheuse* [*paresseuse*]... *regrigner... chite* [*cité*]... *interpreteurs.. gros pouls a picquos ne desplaise a lhoneste compagnie* [*f.* 18 *recto*]... *piecha... escapper... cest la xx*° *psalme... on chiet en accide... ne se tenoit point relenqui... estoit il menre* [*moindre*]... *qui fourcloent la voye du chiel... ung sy tres grant bien... chietent et trebuchent... des elles* [*ailes*] *pour voller... ung serpent de arrain... mors* [*mordus*] *des serpens... guari... le crucefis... il vauldroit mieux une paillarde avoecq foy que une verge* [*vierge*] *sans foy... au darrain jour... nous nariemes... nous seriemes... tretous... il ne challoit a judas... des povres de dix deniers le denier... entre deux* [*entre temps*]... *aliganche* [*allégement*]... *entrevalle... ramentevoir... advocat... signacles... le rompure de la boiste... ondeur* [*odeur*]... *chechy* [*ceci*]... *adnichillez... saint Pol en parolle* [*en parle*] *et dit... mourdreurs et ghaiteurs de chemin...* (*f*° 50) *mais pourquoy plus tost xxx deniers ou florins que plus ou mains. Seloncq aulcuns pour che quil en prenoit le disme et de iij*ᶜ *il en venoit en sa part xxx. ou pour che que par iij*ᶜ *est entendu la croix et les dismes et les fruict de la croix sont entendus par xxx, ou pour ce que cest ung nombre compose de trois et de dix. cest a dire de la parfection de foy entendue par trois que on doibt avoir por oeuvres en observant et gardant les commandemens de la loy divine ou le nombre de xxx nous represente parfait usaige de nos v sens, car en xxx il y a vi fois v, et par vi qui est ung nombre parfais et par v sont entendu les v sens desquelz il faut parfaitement user... les rains* [*reins*] *chins* [*ceints*] *ung baston en la main avecq lettues et vin aigre... sur le fourchielle... une souppe moullie... ung pas* [*passage*] *de lanchien testament... le lait convient au petit mais il nappertient point aux gendarmes qui sont tous les jours bataillans contre leurs annemis... en la chybolle* [*dans le ciboire?*]... *deux patars pour une messe* (*f*° 58)... *bachons la teste... maldissoit* [*maudissait*]...

*Jhesucrist se compare a la gheline* [*poule,* gallinæ] *qui garde le grain quelle troeuve pour ses poullons... tu raras* [*ravoir*]... *passer par le creu* [*crible*] *et le thamis quil le puisse tamisier... comme la paille et ramonnure... parollent* [*parlent*]... *qui a malette sy le porte... vous ne polries... chene* [*cène*]... *manteau a la maniere des juifz fringez desoubz ainsy que dieu lavoit ordonne de lisiere de couleur bleu et puis sur sa robbe dessus il se chaindit dun linchoel... toudis... Virgille Ovide Aristote nest riens, il ny a point deauwe en ces bachins la, cest toutte lettre morte... ces grans mondains et ses gens vestus de soye et de velours* (*f*° 72)... *exposer ung gro pour gaignier cent escus... un mourdrier... ainsy que du temps passe et encoire maintenant en aucuns lieux les premiers netz emportent tous les biens et la successions de leurs parens... la geline rassambler ses pouchins soubz ses elles* [*ailes*]... *reboutte le glave en ta gaine, qui despee fera* [*frappera, férira,* feriet] *despee perira... ung gaudisseur ung garchon a dolleur leva la main et donna une grant buffe a nostre S*'... *la fache chargie de crachons de ces chiennailles... une meschine qui gardoit lhuys* (*f*° 97)... *une coulombe* [*colonne*] *de pierre... jusques a couvrir son corps de navrures... clauez de grans gros claux* [*clous*]... *tous les vieulx crucefilz sont ainsy... mais nos pointres ont trouve une nouvelle maniere de crucifier Jhesucrist* (*f*° 107)... *inconsutile et tout dune pieche... Joseph Dabarimatie, de la chite* [*cité*] *dabarimatie.... aultres ancelles... imputrefactible...* (f° 121) *quoy que lescot dit le contraire que par miracle Dieu peult faire que on le voye sans laymer... atout* [*avec*]... *ung cop de chiseau... lhomme terrien... en gardant nostre vassiau net* (*f*° 128)... *La coustume anchienne estoit que on veilloit ainsy che jour de pasque et comparoit le peuple a matines ainsy que au noel on disoit messe a minuyt... qui tollirent le corps... jones et vieulx... Il y a plus de xv*[c] *ans quil advint* (*f*° 130)... *toutes gens de maignage qui labeurent... je ne voel* [*veux*] *point balader ne rire ne jouer a la coustume de pluiseurs prescheurs, jameroye mieulx que vous dormissies trestous et que je preschasse moy tout seul a Dieu que je racontasse bourderies ne des balladeries... ung petit* [*un peu*].

Voici les premières lignes de notre codex : « ... ateur qui la fait et dottant plus « que on lara ichy crut espere et ayme. otant plus parfaitement le verra la et « tant plus on le verra et tant plus glorieux et parfais on sera. Sainct Pol et Moyse « virent dieu ou ilz eubrent grande et innarable consolation. mais ossy quant dieu « se absenta deux, che leur fu une chose moult dure a porter. Ainsy que lapostele « sainct Andrieu quant il veoit que on le voloit oster de la croix il en estoit fort « courouchies et sen complaindoit a dieu desirant veoir les eternelles ricesses de « dieu telles quelles sont lesqueles avoit taut veu par soy et mieulx aymoit souffrir « dolleur en son corps tant quil polroit durer que le ravoir pour estre en sante. « Desirons dont et labourons davoir les meilleurs dons qui font les gens bons. « *Ave Maria.* »

Voici par quels mots finit dans notre codex le 12[e] et dernier sermon auquel il manque le dernier feuillet : « Cest quil y aist gens qui reviennent a foy soit subi- « tement soit longuement soit desespere foy le sau-. »

De combien de mots et de locutions empruntés à notre manuscrit on pourrait encore enrichir le *Dictionnaire rouchi* de M. Hécart !

## N° 221. — A. 3. 18.

I. Deux sermons sur la passion de Jhesucrist. — II. Les admonitions trayans aux choses internelles. — L'internelle locution de Jhesucrist. — La parfaite ymitation de Jhesucrist. — III. Le miroir de lame. — IV. La congnoissance de verite.

**In-f° sur vélin, relié en veau. Écriture mixte gothique à longues lignes du xv° siècle. 4 feuillets liminaires qui renferment les tables, non cotés; puis 196 feuillets cotés au recto en rouge et en chiffres romains. Pointures et réglures à l'encre rouge. 32 lignes à la page. Initiales blanches sur un fond d'or. Huit magnifiques miniatures. Maison de Croy.**

Ce manuscrit, sur beau vélin, parfaitement bien conservé, contient les matières suivantes :

I. Sur les quatre feuillets liminaires, les rubriques des *Deux sermons sur la Passion*, et la table des rubriques du traité tripartite connu aujourd'hui sous le nom d'*Imitation de Jésus-Christ.*

F° 1 recto : Magnifique miniature occupant la moitié du feuillet. — Gerson, vu de face, assis dans une grande chaire ouverte. Robe rouge bordée d'hermine, calotte bleue. A ses pieds est assis un clerc tonsuré tenant un livre ouvert. A droite et à gauche de la chaire, 8 personnages assis, 4 de chaque côté; de chaque côté aussi, mais derrière des colonnes, 24 personnages debout, rien que des hommes.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence la passion nostre Seigneur Jhucrist moult sollempnelle, prononcie a Paris en leglise sainct Bernard au matin, par venerable excellent docteur en theologie, maistre Jehan Jarson chancellier de nostre dame de Paris.* Premiers mots de ce sermon :

« *Ad deum vadit.* A dieu va et amort amere, Jhesus voyant sa doulce mere, « Si devons bien par penitance, De ce dueil avoir ramembrance. » — Dans cette initiale A, ornée et rehaussée d'or sur un fond bleu, se trouve un écusson décoré de la Toison-d'Or. Ces armoiries sont celles de Bauduin de Lannoy, seigneur de Molembaix et de Solre-le-Château, mort à Bruges le 7 mai 1501. Il porte d'argent à un écusson fascé de gueules et de vair de six pièces, accompagné de trois lions de sinople, armés et couronnés d'or, lampassés de gueules. Ces armoiries sont telles qu'on les voit au *Blason* de Jean-Baptiste Maurice, page 100, La Haye et Bruxelles, 1667, in-fol. Nous les retrouvons sous les n°s 201 et 233.

F° 35 recto : Très-belle miniature occupant la moitié de la page. — Gerson vu de trois-quarts et assis dans une grande chaire ouverte. Robe rouge, bordée d'hermine; calotte rouge. — A ses pieds un clerc tenant un livre fermé. A gauche un autre personnage assis sur les marches de la chaire. A droite, faisant face à l'orateur, 17 personnages, dont 7 assis, et les autres debout derrière des colonnes.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges, comme plus haut : *Cy commence... nostre dame de Paris.* — Premiers mots de ce sermon :

« *Ad deum vadit.* Commencons ou nous finasmes au matin. » Dans cette initiale A, lettre grise très-délicatement ornée sur un fond orange piqueté d'or, est peinte une fort jolie rose.

On lit à la fin de ce deuxième sermon *Ung petit traittie pour traire a moralite toute la passion de Jhesucrist nostre seigneur.* En voici les premiers et derniers mots : « Doresenavant ne soit nulz tant soit simple ou sans lettres... la poursieute « de cecy est touchie en partye ou livre qui se nomme laguillon de sainte amour. »

**II.** F° 53 recto : Belle miniature occupant la moitié de la page. Elle présente, dans l'angle supérieur à gauche, Dieu le père, Jésus-Christ et la Vierge à genoux, entourés d'anges. — Au milieu une chaire assez étroite et grossière, où se tient debout un religieux à robe noire, capuchon rabattu, et bordée d'un léger filet d'or aux manches et au collet. Il n'a sur la tête qu'une couronne de cheveux. — Au-dessus de la tête du prédicateur flotte une banderole sur laquelle on lit : *Melior est dies una in atriis tuis super milia.* — A gauche de la chaire 6 personnages, dont 2 hommes et 4 femmes; à droite, dans une tribune, 6 hommes richement vêtus; à droite encore, mais au pied de la chaire, 19 personnages, hommes et femmes. Tous ont la tête couverte.

Sous cette miniature, la rubrique suivante en lettres rouges : *Cy commencent les admonitions tyrans aux choses internelles, et parle de internelle conversation.*

Premiers mots de ce traité qui contient douze chapitres :

« *Regnum dei intra vos est.* C'est a dire le regne de nostre seigneur est dedens vous. » — Dans cette initiale R, lettre grise très-finement ornée sur un fond orange piqueté d'or, est peint un œillet avec son bouton.

F° 63 recto : Au milieu de la page, dont elle occupe du reste tout près de la moitié, jolie miniature présentant, dans une gloire, ou ovale lumineux, Jésus-Christ, les deux pieds nus posés sur un globe, deux doigts de la main droite étendus vers le ciel, et de la gauche soutenant un livre ouvert où on lit : *Ego sum via, veritas et vita.* Sont à genoux de chaque côté du Christ, à gauche, 8 personnages, dont un pape, un cardinal, un évêque et cinq religieux n'ayant qu'une couronne de cheveux ; et à droite 8 personnages, dont un roi, un noble et six autres hommes et femmes. Derrière et au-dessus d'un rideau qui forme le fond de ce dessin, on voit trois anges aux ailes déployées.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence le livre de internelle consolation. De linternelle locution de Jhesucrist a lame fidele.*

Premiers mots de ce traité qui contient 59 chapitres :

« Je orray quelle chose mon seigneur et mon dieu parlera en moy. Beneuree « est lame qui oit nostre seigneur parler en soy. »

F° 102 recto : Magnifique miniature occupant la moitié du feuillet, et présentant cinq personnages. A gauche Jésus-Christ debout, les mains étendues, et disant ces mots : *Amen, amen, dico vobis.* A ses pieds deux hommes, un genou à terre, qui disent : *Domine, ecce nos relinquimus omnia et secuti sumus te. Quid ergo erit nobis?* La tête du Christ est accompagnée d'une auréole. Sa robe est gris-ardoise, avec liseré et reflets d'or. Une auréole aussi ceint la tête des deux apôtres. — On voit, sur le second plan, à la droite du spectateur, deux autres

personnages debout, costume du xvᵉ siècle. — Dans le fond du tableau, cours d'eau, montagne, clochers et forteresse. Derrière le Christ, à gauche, énorme rocher.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence le livre de la parfaitte ymitation de nostre seigneur Jhesucrist. Et du contempt des vanitez de cestuy monde.*

Premiers mots de ce traité qui contient 25 chapitres :

« Quy me sieult il ne va pas en tenebres, ce dist nostre seigneur Jhesucrist. » — Dans cette initiale Q, lettre grise très-délicatement ornée sur un fond orange piqueté d'or, est peinte une fort jolie marguerite.

On lit en lettres rouges, au bas de ce traité, fᵒ 117 verso : *Cy fine le traittie contenant trois partyes, cest assavoir les admonitions trayans aux choses internelles. Les consolations internelles. Et la parfaitte Imitation de Jhesucrist, et du contempt de toutes les vanitez du monde.*

**III.** Fᵒ 118 recto : Très-jolie miniature présentant 4 personnages : un ecclésiastique en houppelande grise à reflets dorés, la tête couverte d'une calotte ou bonnet noir à côtes également dorées ; de son épaule gauche pend une espèce d'épitoge noire bordée d'un liseré d'or ; à son flanc droit est attachée une sorte de petit sac ou bourse. Ce personnage est debout devant une jeune fille debout aussi, vêtue d'une longue robe rouge traînante et la tête couverte d'une espèce de barbe en drap bleu garnie d'ornements d'or. Dans le fond, et à droite de l'appartement, deux plus jeunes filles assises près d'un lit. A leurs pieds est une jolie levrette. Le prêtre ressemble pour l'âge et les traits à Gerson, tel qu'il est représenté dans les deux *Sermons* plus haut décrits.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence le miroir de lame qui contient trois partyes.*

Voici les premiers mots de ce traité ou plutôt de ce dialogue entre le père et la fille :

« O monde faulz et decepvable et immonde, pour quoy te avons nous tant « ame ? » — Cette initiale O offre, comme les précédentes, une jolie lettre grise sur un fond orange piqueté d'or.

Fᵒ 152 recto : Grande et belle miniature, qui occupe plus de la moitié de la page. On y voit les deux personnages précédents, le père et la fille : le père, vêtu comme en la première partie de ce traité ; la fille, vêtue de bleu, la tête et les épaules couvertes d'un voile blanc. Elle est à genoux devant un sépulcre ouvert, sur la pierre duquel est assis Jésus-Christ, qui montre ses blessures. Autour du Christ, on voit plusieurs anges ailés, en tuniques blanches, qui se prosternent devant lui.

Voici les premiers mots de cette seconde partie :

« A mon petit pouoir par la grace de Dieu je vous ay monstre la voye et « sentier par laquele vous pouez parvenir a paix et a purete de conscience. » — Cette initiale A, chef-d'œuvre d'élégance et de délicatesse, est une capitale grise sur un fond orange piqueté d'or.

Fᵒ 181 recto : Très-belle miniature, de la même dimension que la précédente.

On y voit encore, sur le premier plan, le père et la fille : le père, toujours coiffé et vêtu de la même manière, mais avec une espèce de bonnet ou chaperon pendant par derrière sur ses épaules. Devant lui, et à genoux, une femme toute vêtue de blanc, qui n'est plus jeune. Devant cette femme est posé à terre un livre ouvert. Dans le fond du tableau un paysage. Au haut, et dans un cercle lumineux ou une auréole de gloire, est Jésus-Christ, assis sur un trône, deux doigts de la droite dirigés vers le ciel, et de la gauche soutenant un globe surmonté d'une croix. Devant lui, dans les cieux, anges et chérubins qui l'adorent.

Voici les premiers mots de cette troisième et dernière partie :

« Apres ce que par la grace de Dieu nous avons laboure premier a monstrer « la voye et chemin purgatif... et secondement la voye illuminative... nous avons « a parler de la voye perfective. » — Ici encore est un A capital très-remarquable, toujours lettre grise sur un fond orangé piqueté d'or.

Voici les derniers mots de ce traité : « Vous qui par devotion ce traittie lisies, « pryez, je vous requier, pour ung povre pecheur du quel par la misericorde de « dieu le nom soit escript ou livre de vye. *Cy fine le miroir de lame.* »

**IV.** F° 191 recto. Ici commence un dernier et petit traité qu'à défaut de titre spécial j'ai cru pouvoir intituler : LA CONGNOISSANCE DE VERITE. Il contient onze pages, et voici son début : « *Omnes homines naturaliter scire desiderant.* Toute « creature raisonnable naturellement appete science, pour tant que science est « la perfection de l'entendement, et toute chose imparfaitte appete naturellement « sa perfection. » L'initiale O, qui est en tête de ce petit traité, est comme toujours une capitale grise, délicatement ornée, sur un fond orange piqueté d'or.

*Nota.* Conférez, pour les deux premiers articles qu'il renferme, ce manuscrit avec celui décrit plus loin sous le n° 231.

Voici ce que dit de ce manuscrit M. Onésime Leroy dans son *Corneille et Gerson*, p. 369 :

« Je viens de recevoir la communication d'un autre manuscrit vélin, tout françois aussi, et complet, et de la même époque que le nôtre. Il provient d'une famille puissante attachée aux ducs de Bourgogne [1], et commence, sans aucune préface ni observation, par le double sermon de Gerson sur la Passion, suivi des trois livres de l'*Internelle Consolation*, en forme de sermons encore [2], et avec des miniatures moins finies, représentant aussi *Jehan Jarson* (sic), prêchant à Saint-Bernard de Paris et à Bruges, mais ne ressemblant nullement [3] au Gerson de notre volume dépareillé. Ce qui nous paraît donner un prix particulier à ce second

1. Cette assertion de M. Onésime Leroy est probablement conforme à la vérité, et je me sens disposé à être de son avis.

2. Je ne vois vraiment point ce qui a pu porter M. Onésime Leroy à dire que les trois livres de notre manuscrit sont présentés en forme de sermons. Cette assertion ne me semble point suffisamment justifiée par les deux lignes qui terminent les 1er et 3e livres, et qui ne se trouvent point dans les éditions de l'*Imitation*.

3. Dans le n° 231, le prédicateur est deux fois vêtu d'une robe rouge bordée d'hermine; sur la tête, bonnet écarlate également bordé d'hermine; sur le dos et sur la poitrine, espèce de camail et petit mantelet vert à bordure blanche. — Dans le n° 221, d'abord robe et mantelet rouges, bordés d'hermine; calotte bleue; puis, dans la seconde miniature, calotte rouge, mais non bordée.

manuscrit (dont le texte, rapproché du premier, formera un volume à part), c'est qu'il reproduit des expressions, des phrases entières du nôtre qui ne sont nullement une traduction [1]; c'est qu'il offre enfin dans le texte d'autres lacunes portant sur des passages qui sans doute n'étoient pas dans le texte primitif [2], car on ne les eût pas retranchés.

« A l'ouverture du volume, remarquons-y, par exemple, l'absence de cette déprécation pathétique par où nous avons vu finir un des beaux chapitres de l'*Imitation* (le 17$^{me}$ du 3$^{me}$ livre), si bien traduit dans ces vers :

Pourvu que ma langueur ne soit jamais punie
Par un éternel abandon;
Pourvu, Seigneur, pourvu que du Livre de vie
Jamais tu n'effaces mon nom;
Fais à longs flots sur moi déborder les misères,
Fais sur moi fondre tes rigueurs.

« Voici comment tout ce passage se trouve renfermé dans le premier manuscrit de Valenciennes :

« Toutes voies que tu ne me reboutes eternellement et que tu ne me hotes (ôtes) « du Livre de vie, et lors ne me nuira quelque tribulation qui viengne sur moy. »

« Cette grande image : « Pourvu que tu ne me précipites point dans l'éternité « (*dummodò in æternum me non projicias*); » cette autre image non moins grande : « Pourvu que tu ne m'effaces point du Livre de Vie [3] (*nec deleas de libro Vitæ*); » toutes ces belles expressions latines ne sont encore qu'indiquées ici; mais ces indications n'existent pas même dans le texte du dernier manuscrit dont nous parlons, et qui, par ses lacunes, nous semble plus près de la source première [4].

« Nous y remonterons à cette source, plutôt par curiosité que pour acquérir d'autres preuves qui nous semblent désormais bien superflues. Ceux de nos lecteurs qui ne sont pas maintenant convaincus ne le seront jamais, ou ne voudront point l'être. »

1. Si M. Onésime Leroy avait pris, comme nous, la peine de collationner pages par pages, lignes par lignes, et mots par mots, les deux manuscrits en question, la reproduction dont il parle l'aurait moins étonné; car il aurait reconnu, comme nous, que ces deux manuscrits ont été copiés l'un sur l'autre, c'est-à-dire le MS. 221 sur le MS. 231.

2. Les lacunes que présente le MS. 221 proviennent tout bonnement de la négligence et de l'inattention du copiste, comme il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le parallèle que nous présentons plus loin. (Voir notre Appendice, n° XI.) C'est donc bien à tort que M. O. Leroy avance que ce MS. a un prix tout particulier, et que, par ses lacunes, il lui semble plus près de la source première.

3. Si M. O. Leroy avait, comme nous, vérifié et comparé les deux MSS. de Valenciennes, il ne commettrait point ici encore la faute que tout à l'heure nous lui reprochions. Toute son argumentation repose sur une erreur de copiste. Il existe, dans le MS. n° 231, un double emploi, dont s'est aperçu la main qui a copié le second manuscrit. Mais ce dernier copiste, en ne transcrivant point la page verso du feuillet 376, n'a pas pris garde que la fin du chapitre (les deux lignes qu'on ne voit point dans le MS. n° 221) se trouvait en tête du f° 377. Persuadé, faute d'attention, que le chapitre XVII était terminé, il a négligé de transcrire les deux lignes qui réellement le terminent.

4. Ce qui précède démontre suffisamment que le MS. n° 221 a été copié sur l'autre, et que, par conséquent, M. O. Leroy est dans l'erreur quand il dit que ce MS. lui semble plus près que l'autre de la source première. (Voyez, plus loin, le n° 231 ; et aussi notre Appendice, n° XI.)

## 222. — B. 6. 48.

I. SERMONS DE FRERE FRANCHOIS REGIS, PREDICATEUR DE LA ROYNE DE HONGRIE. — II. TRAITÉ SUR LA BONNE ET MAUVAISE CONSCIENCE.

In-8° sur papier, relié en veau, avec le titre suivant en lettres d'or : IMITATION DE J.-C. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVI<sup></sup>e siècle. 244 feuillets, de 18 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Bien conservé. Maison de Croy.

I. Ces sermons, au nombre de 11, occupent les 196 premiers feuillets de ce volume. Le premier de ces sermons, écrits en français, roule sur ce texte : *Qui me invenerit inveniet vitam et hauriet salutem a Domino.* PROVERB. 8. — Le second, ou sermon du jour des âmes, roule sur le texte : *Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur.* — Le troisième roule sur celui-ci : *Emite nobis necessaria ut possimus vivere.* GENES. 42. — Enfin les huit derniers roulent tous sur ces paroles de Jérémie : *State super vias et videte : interrogate de semitis antiquis quæ sit via bona, et ambulate in ea, et invenietis refrigerium animabus vestris.* HIEREM. 6.

La reine de Hongrie, dont l'auteur de ces sermons était le prédicateur, est sans doute Marie d'Autriche, fille de Philippe, archiduc d'Autriche et roi d'Espagne, et de Jeanne d'Aragon. Elle naquit à Bruxelles le 13 septembre 1503, épousa, en 1521, Louis II, roi de Hongrie, qui périt l'an 1526 à la bataille de Mohacz. Son frère, Charles-Quint, lui donna le gouvernement des Pays-Bas, dont elle se chargea en 1531. Quant au P. François Régis, son prédicateur, nous n'avons nulle part rencontré dans les biographes aucun renseignement sur son compte ; à moins, ce qui nous paraît très-probable, que notre François Régis ne soit le même que Pierre Régis, auquel Moréri a consacré l'article suivant : « Regis (Pierre), théologien dans l'ordre des frères mineurs, et célèbre prédicateur, exerça plusieurs emplois dans son ordre. Il fut pendant onze ans supérieur du couvent de Saint-Omer, et deux fois provincial de Flandre. Il fut aussi confesseur des reines Léonore et Marie d'Autriche. On a de lui, en flamand, des *Dialogues touchant la présence réelle du corps du Christ dans l'Eucharistie ;* un traité *De la volonté de Dieu ;* divers *Sermons.* Il mourut à Nivelle en 1573, dans la 64e année de son âge. Valère André, *Biblioth. Belgica,* p. 758. »

II. Ce traité, qui occupe les feuillets 197 à 244, n'est précédé d'aucun titre. En voici les six premières lignes, dont une partie est en lettres rouges : « *Pour « tous biens que doit aymer et pretendre une personne.* cest de saulver son ame et « luy pourcachier paradis. auquel elle ne peult parvenir se ce nest par avoir bonne « conscience. »

On lit à la fin de l'ouvrage : *Explicit le regime et la disposition de bonne conscience.*

## 223. — B. 3. 91.

**I.** Liber Prosperi de vita contemplativa. — **II.** Tractatus : Omnis utriusque sexus. — **III.** Responsio magistri Nycolai de Lyra contra quendam Judeum arguentem. — **IV.** Sermo super verba Lucæ : Cum fortis armatus. — **V.** Declaratio magistrorum sacre theologie in universitate Pragensi. — **VI.** Series alphabetica explicans nomina peregrina sacræ scripturæ. **VII.** Dicta de viciis et virtutibus secundum sanctum Thomam de Aquino.

In-f° sur papier, relié en bois, recouvert en basane. Écriture à 2 colonnes du xiv° siècle. 172 feuillets, de 29, 51 et 47 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges; initiales rouges, quelque peu ornées. Écritures diverses. Maison de Croy.

**I.** Ce traité, divisé en trois livres, précédés chacun d'une table, et qui occupe les 52 premiers feuillets de notre volume, n'est point de saint Prosper, comme l'indique le titre qu'il porte, et comme on l'a cru fort longtemps; mais bien de Julien Pomère, *Julianus Pomerius*, né dans la Mauritanie, et qui passa dans les Gaules, où il fut ordonné prêtre, après y avoir enseigné la rhétorique, dans le cours du v° siècle. Voyez, pour plus de détails et sur l'ouvrage et sur son auteur, l'*Hist. litt. de la France*, t. II, p. 665 et suiv.

**II.** Cette œuvre théologique sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie occupe les feuillets 53 à 63. Le texte est tellement chargé d'abréviations qu'il en est presque indéchiffrable.

**III.** Nous avons, sous le n° 61, déjà parlé de Nicolas de Lyre ou de Leyre (en latin *Nicolaus Lyranus*), auteur de ce traité, qui occupe les feuillets 64 à 78 de notre volume, et se termine par ces mots : *Explicit responsio magistri Nycolai de Lyra ad quemdam Judeum ex verbis ewangelii sancti Mathei contra Dominum nostrum Ihesum Cristum nequiter arguentem.*

**IV.** Ce sermon, écrit à longues lignes, occupe les feuillets 79 à 82. Il s'ouvre par ce texte de saint Luc, chap. xi : *Cum fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet.*

**V.** Ce document, écrit aussi à longues lignes, occupe les feuillets 82 à 85. Il est précédé de la rubrique :

*Incipit declaratio magistrorum sacre theologie sancte Universitatis studii Pragensis de Articulis anno domini* 1386. *in Swevia exortis et ad dictam Universitatem transmissis et eodem anno in die sancti Blasii expeditis.*

**VI.** Divisée en plusieurs parties, et de diverses écritures, mais toujours à deux colonnes, cette *series alphabetica* commence au f° 86 par le mot *Angelus*, et s'arrête au f° 91 verso, par le mot *Calcaneum*. Suivent deux feuillets blancs, et la *series alphabetica* se continue, à partir du mot *Faretra*, pour s'arrêter au mot *Mare*, f° 105 verso.

Du f° 106 au f° 162 recto, est une autre *series alphabetica*, précédée d'une préface de quelques lignes, où on lit : *Ego Johannes Calderini minimus doctorum doctor*. On lit, au bas du feuillet 162, et de la même main : *Et sic est finis tabule*

*auctoritatum et sententiarum biblie inductarum in compilacionibus decretorum et decretalium quotatarum domini Johannis Caldrini decretorum doctoris anno a nativitate domini* 1384. *iiij*[a] *feria post letare.*

Calderino ou Calderini (Jean), jurisconsulte de Bologne, né vers le milieu du XIV[e] siècle, composa des commentaires sur les décrétales et d'autres écrits de droit canonique; il épousa la savante *Novella*, et en eut un fils, Gaspard Calderino, qui écrivit aussi sur les décrétales, et laissa un traité *de Interdicto ecclesiastico.* (BIOGR. UNIVERSELLE DE MICHAUD.)

Le même ouvrage se trouve dans la bibliothèque de Cambrai; M. Le Glay, dans son Catalogue, n° 370, le mentionne ainsi: « *Tabula auctoritatum et sententiarum Bibliæ inductarum in compilationibus decretorum et decretalium D. Joannis Caldarini, in-fol.* Ms. à 2 colonnes, du XIV[e] siècle. L'auteur est Jean Caldarini, dominicain, mort en 1345. »

Ajoutons que cet ouvrage, rédigé suivant l'ordre alphabétique, et corrigé par Thomas Dormberg, consul de la cité de Spire, a été imprimé en cette ville, en 1481, par Pierre Drach.

**VII.** On lit à la fin de cet écrit, qui occupe dans notre codex les feuillets 163 à 172: *Expliciunt dicta super viciis et virtutibus secundum Thomam de Aquino ordinis fratrum predicatorum canonizatum millesimo* CCC° XXV. Cette date nous paraît erronée; car, suivant tous les biographes, c'est, non pas en 1325, mais bien en 1323 que Thomas d'Aquin fut mis au nombre des saints par le pape Jean XXII. Maintenant saint Thomas est-il bien, comme le dit notre manuscrit, et comme l'ont cru plusieurs écrivains, l'auteur du traité *De vitiis et virtutibus?* Il y a tout lieu d'en douter; Casimir Oudin, entre autres (*de Scriptoribus ecclesiasticis,* t. III, col. 350), dit positivement que ce traité n'est pas de saint Thomas d'Aquin, et il semble se ranger à l'opinion de ceux qui lui donnent pour auteur Jacques de Voragine, né dans l'État de Gênes vers 1230, archevêque de cette ville en 1292, et mort en 1298.

## 224. — B. 4. 77.

**I.** DIADEMA MONACHORUM. — **II.** LIBER DE DOCTRINA ET DISPOSITIONE CORDIS. — **III.** SERMO BEATI JERONIMI PRESBITERI DE ASSUMPTIONE BEATE MARIE VIRGINIS. — **IV.** LIBER MIRACULORUM BEATE DEI GENITRICIS MARIE. — **V.** PASSIO SANCTARUM VIRGINUM FIDEI, SPEI ET CARITATIS. — **VI.** VITA SANCTE EUFROSINE VIRGINIS. — **VII.** BEATI BERNARDI ABBATIS MEDITATIO, SIVE LIBER DE ANIMA. — **VIII.** VISIO AMMIRANDA TONDALI MILITIS. — **IX.** MATERIA OPTIMA INSTRUENS CUM QUALI PATIENTIA CRUX PORTETUR. — **X.** VIA RELIGIOSORUM. — **XI.** DOCTRINA OPTIMA DE CELLA. — **XII.** EXHORTATIO BEATI BERNARDI AD JUVENEM MONACHUM. — **XIII.** EXCERPTA E GREGORIO. — **XIV.** EXERCITIUM BREVE ET OPTIMUM. — **XV.** DE CONFESSIONE.

In-4° sur papier, relié en bois, recouvert en basane. Écriture mixte gothique à 2 colonnes du XV[e] siècle. 221 feuillets, de 34 à 38 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Même siècle et même écriture que le manuscrit coté 228. Maison de Croy.

**I.** On lit en tête du 1[er] feuillet la rubrique suivante, écrite en lettres rouges:

*Hunc modicum libellum Smaragdus de diversis virtutibus collegit. et nomen diadema monachorum imposuit. quia sicut diadema gemmis, ita hic libellus fulget virtutibus.* Cet ouvrage occupe les 60 premiers feuillets du MS. Il a été imprimé plusieurs fois. — L'auteur était abbé du monastère de Saint-Michel, en Lorraine, dans le IX<sup></sup>e siècle. Voyez, pour plus de détails sur Smaragde et ses écrits, la *Bibliothèque de Gesner,* au mot SMARAGDUS, et l'*Hist. litt. de la France,* t. IV, p. 439.

**II.** Ce traité occupe les feuillets 61 à 136. Il est précédé d'un prologue commençant ainsi : « PREPARATE CORDA VESTRA DOMINO. Verba sunt Samuelis. 1. Reg. vij. « Dicit dominus predicatoribus per Ysaiam. Loquimini ad Iherusalem. hoc dicitur « contra ignaros et nescios prædicatores; » et il contient les sept divisions que voici :

1° *de præparatione cordis.*
2° *de custodia* »
3° *de apertione* »
4° *de stabilitate* »
5° *de datione* »
6° *de elevatione* »
7° *de scissione* »

**III.** Cet écrit, dont la rubrique porte le nom de saint Jérôme, commence ainsi : « Cogitis me, o Paula et Eustochium, immo caritas Cristi me compellit. » Il occupe les feuillets 137 à 148. Erasme, dans son édition de saint Jérôme, a donné place à ce *sermo,* mais en déclarant de la manière la plus positive qu'il n'en est point l'auteur. Voyez CAS. OUDIN (*de Scriptoribus ecclesiasticis,* t. I, col. 830).

**IV.** Ce récit des Miracles de la Vierge Marie occupe les feuillets 149 à 180. Il est précédé de ce petit prologue : « Ad omnipotentis Dei laudem cum sæpe « recitentur sanctorum miracula, quæ per eos egit divina potentia, multo magis « sanctæ Dei genitricis Mariæ debent referri præconia, quæ sunt omni melle « dulciora. Ergo ad roborandas in ejus amore fidelium mentes, et ad excitanda « corda pigritantium, ea quæ fideliter audivimus narrari, largiente Domino reci« tare studeamus. »

**V.** Cette Passion, qui occupe les feuillets 180 à 182 de notre codex, commence ainsi : « Cum verbi Dei prædicatio per totum curreret orbem, et pietatis « doctrina crescens retraheret homines ab ydolorum cultura. » On sait que ces trois saintes, qui étaient sœurs, et filles de sainte Sophie, souffrirent le martyre à Rome, sous le règne d'Adrien. Les Bollandistes, qui en parlent sous la date du 1er août, paraissent n'avoir point connu la Passion que renferme notre codex.

**VI.** La Vie de sainte Euphrosine remplit les feuillets 183 à 187 de notre manuscrit. Cette vie, dont l'auteur est inconnu, est exactement celle rapportée par les Bollandistes, à la date du 11 février. Le Ménologe des Grecs honore la mémoire de sainte Euphrosine le 25 septembre. Son nom est marqué au 1er janvier dans le Martyrologe romain, et dans le nouveau Martyrologe d'Évreux.

**VII.** Ce traité, qui se trouve aussi dans le n° 188, occupe ici les feuillets 188

à 198. Voici la rubrique qu'on lit en tête : *Incipit meditatio beati Bernardi abbatis. Incipit feliciter.* Puis commence le texte : « Multi multa sciunt et se ipsos nes-« ciunt. » On lit à la fin l'annotation suivante écrite de la même main : *Explicit meditacio sancti Bernhardi abbatis scripta per fratrem N. In Spanheym anno Domini* LXXX *in die sanctorum martirum Johannis et Pauli.* Cette Méditation, dont un premier manuscrit a été par nous rappelé sous le n° 188, est bien ici attribuée à saint Bernard. On la trouve imprimée au f° 322 de l'édition de ses Œuvres publiée in-f° à Anvers en 1576. Cependant, les savants auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 212, refusent à saint Bernard ce traité, comme ils le refusent à Hugues de Saint-Victor, auquel, aussi, on l'avait attribué quelquefois.

**VIII.** Cet écrit occupe les feuillets 200 à 214. Il est précédé d'une préface dont voici les premiers mots : *Venerabili ac deo devote domine B. dei dono abbatisse frater Marcus sibi devotus famulus.* On lit, à la fin de cette narration : *Explicit visio ammiranda Tondali militis scripta per quemdam monachellum natum ex Thuringia professum in Spanheym.... in Saxonia.*

**IX.** Cette pièce, de 110 vers tudesques, en forme de dialogue, est précédée du prologue suivant :

Mensche gedēcke gegē got an mich
Ingebetes innikeyt begere ich
Daz dir got gebe syner gnade mee
So lerne mit fliss desz abecze
Dar ynne ist der grūt aller gerechtikeyt
Dy das not ist zeu ewigē selikeyt.

On lit à la fin : *Explicit materia optima instruens cum quali paciencia crux portetur.*

**X.** Cet opuscule, intitulé *Via religiosorum*, se compose de 189 lignes rimées. En voici les trois premières :

Cristus nobis tradidit hanc formam vivendi
Ut mundana vanitas possit nilipendi
Et eternum gaudium possit comprehendi.

**XI.** Cet autre opuscule consiste en 48 vers hexamètres, aussi rimés. En voici les trois premiers qui servent de prologue :

Ni caste vivas, et serves quæ jubet abbas,
Et proprium demas, dampnandum te fore scias.
Hec tria si spernis, bona quæ facis omnia perdis.

**XII.** Après cette rubrique en lettres rouges, *Exhortacio beati Bernardi ad juvenem monachum*, le texte commence ainsi : « Monachus semper cogitet quare « venerit, dicens sibi. Amice Amice ad quid venisti ? »

**XIII.** Cet extrait est précédé de la rubrique suivante : « GREGORIUS : *Iste in « hac vita justorum labor est ut seipsos inveniant et invenientes flendo atque corri-« gendo ad meliora perducant.* — Cristus passus est pro vobis, vobis relinquens

« exemplum ut sequamini vestigia ejus. Carissimi, tota vita Jhesu et omnis accio « ejus fuit nobis imitacio et exemplum. »

**XIV.** Cet Exercice, qui occupe le f° 219 verso, commence ainsi : « In tribus « hijs exerciciis te diligenter examina et principaliter in principio cujuslibet diei « propone firmiter in corde tuo omnia inutilia excludere de corde tuo. » — On lit au bas : *Explicit in Spanheym.*

**XV.** Ce petit traité, qui a pour rubrique, en lettres rouges, *de Confessione,* occupe les deux derniers feuillets et n'est autre qu'un examen de conscience, en tête duquel est cité *magister Matheus de Cracovia*, dont nous parlerons sous le n° 228.

## 225. — B. 4. 89.

**I.** THOMÆ CANTIPRATANI BONUM UNIVERSALE DE APIBUS. — **II.** EPISTOLA BEATI BERNARDI ABBATIS AD DOMNUM ROBERTUM MONACHUM ET COGNATUM SUUM. — **III.** EXCERPTA DE FRATRIBUS CISTERCIENSIBUS.

Grand in-4° sur papier et parchemin. Écriture mixte gothique à longues lignes de la fin du XIV[e] siècle. 129 feuillets, de 40 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Récollets de Valenciennes.

**I.** On lit au recto du 1[er] feuillet : *Manu scriptum Thomæ Cantipratani S. Theologiæ doctoris ordinis prædicatorum et episcopi suffraganei cameracensis BONVM VNIVERSALE DE APIBVS. In quo ex mirifica apum republica universa vitæ bene et christiane instituendæ ratio traditur, et artificiose pertractatur.*

*Opus varium et jucundum, insertis ubique miraculis et exemplis memorabilibus sui temporis.*

Le même ouvrage se trouve manuscrit dans la bibliothèque de Cambrai. Voici la description qu'en donne, sous le n° 864 du Catalogue des manuscrits de cette bibliothèque, le savant et judicieux D[r] Le Glay : « Ce Ms., à deux colonnes, du XV[e] siècle, contient l'ouvrage mystique de Thomas de Cantimpré sur les devoirs réciproques des supérieurs et des inférieurs, considérés dans la discipline des abeilles. On y trouve la relation d'une quantité de miracles qui ne sont rien moins qu'avérés. L'auteur, qui vivait au XIII[e] siècle, est né à Leuw-Saint-Pierre auprès de Bruxelles, vers 1186. Aubert le Mire le fait naître à Cantimpré, proche Cambrai, où il devint chanoine régulier dans l'abbaye de ce nom. Quoi qu'il en soit, Thomas entra depuis dans l'ordre des Dominicains, et fut, dit-on, suffragant de Nicolas de Fontaines, évêque de Cambrai. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort. Juste Lipse la place au 15 mai 1263; selon d'autres, il prolongea sa carrière jusqu'en 1275 ou même 1280. Le texte du *Livre des Abeilles* a été publié par Georges Colvenère, in-8°, Douai, 1597, 1605 et 1627. L'édition de 1605, la seule que j'aie sous les yeux, est dédiée à Guillaume de Berghes, archevêque de Cambrai. Notre Ms., confronté avec cette édition, offrirait des variantes assez nombreuses, et qui seraient peut-être à l'avantage du Ms. Exemple : liv. 2, chap. 57, paragr. 25, on lit dans l'imprimé ces paroles, les seules qui se trouvent

en langue vulgaire : *Moy dois aymer, je suis tres biau, bons et douz, noble et loiau.* Le Ms. porte : *Moy dois amer, suis tres biaus, li bons, li dous et li tres liaus.* On voit que la première de ces deux versions a été rajeunie par l'éditeur ou les copistes, et que l'autre, au contraire, présente tous les caractères de la langue romane du XIIIᵉ siècle. Une particularité assez rare en bibliographie, c'est qu'une traduction flamande du *Livre des Abeilles* a été imprimée en 1484, à Goude, plus de cent ans avant la publication du texte latin. Vincent Willart, dominicain d'Arras, en a donné une traduction française, in-4°, Bruxelles, 1650. »

Voici comment, dans notre Ms., se trouve écrit le passage en langue vulgaire précité : *Moi dois amer, ie sui t's biaus li douls, li bons et li t's liaus.*

Ce traité de Thomas de Cantimpré occupe, dans notre codex, les 116 premiers feuillets. Il est à regretter que la fin de cet ouvrage nous manque, c'est-à-dire les deux derniers paragraphes.

**II.** Cette lettre est précédée de la rubrique suivante, écrite en rouge : *Incipit epistola beati Bernardi abbatis ad domnum Robertum monachum et cognatum suum qui ordinem cystertiensem post professionem dimiserat et ad cluniacum se transtulerat.* — Elle est la première des 303 que renferme l'édition des Œuvres de saint Bernard, in f°, Anvers, 1576. C'est la première aussi des 444 recueillies par dom Mabillon. Elle est de 1119. « Elle est adressée à Robert, que Bernard appelle son neveu, et qui était réellement son cousin-germain. Destiné, offert à l'ordre de Cluni, mais ayant fait profession à Cîteaux et religieux de l'abbaye de Clairvaux, Robert fut reconquis par les clunistes, qui obtinrent de Rome un bref qui le déliait de tout engagement avec les cisterciens. Bernard en appelle à Jésus-Christ ; il conteste au pape le pouvoir d'annuler des vœux ; il ménage encore moins les clunistes, et surtout le prieur qui a enlevé Robert; il adresse à celui-ci de tendres plaintes, et le presse de revenir à Clairvaux. Pierre le Vénérable l'y renvoya quelques années plus tard; mais, en 1119, l'éloquente épître de Bernard demeura sans effet. » (*Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 149.) — Cette lettre occupe, dans notre manuscrit, les feuillets 118 à 120.

**III.** La fin du volume (f°ˢ 121 à 129) est remplie par un petit traité au bas duquel on lit : EXPLICIUNT EXCERPTA DE FRATRIBUS CYSTERCIENSIBUS. En voici les premiers et les derniers mots : « Instante tempore quo emeritorum laborum pater « Stephanus senex in gaudium domini sui introducendus.... duras ac diuturnas « fore debuisse non nesciunt. »

NOTA. Au verso de la couverture de ce volume est une étiquette imprimée où on lit : *Bibliothecæ FF. Min. Recollectorum conv. valencenensis. Cellâ* 22. *Litterâ C., n°* 1.

## N° 226. — B. 3. 96.

**I.** FORMICARIUM FRATRIS JOHANNIS NIDER. — **II.** INNUMERA MIRACULA ET BENEFICIA A B. MARIA VIRGINE MORTALIBUS EXHIBITA.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en basane gaufrée; restes d'anciens fermoirs en cuivre.

Écriture mixte gothique à 2 colonnes du xv$^{e}$ siècle. 250 feuillets, de 32, 35 et 42 lignes à la page. Titres courants, rubriques et initiales rouges. Maison de Croy.

**I.** Nider, Nyder ou Nieder (Jean), natif de Souabe, célèbre dominicain, fut professeur de théologie à Paris et inquisiteur de la foi. Il assista, en 1414, au concile de Constance, et mourut à Nuremberg en 1440.

Entre autres ouvrages dus à la plume de ce théologien, on remarque celui que contient notre Ms. sous le titre suivant : *Libri quinque de formicarum proprietatibus et actionibus, quæ omnia spiritualiter explicantur auctore Johanne Nider SS. Theologiæ professore qui vixit tempore concilii constantiensis et basiliensis.* Ce traité se trouve imprimé dans la première partie du livre intitulé *Malleus maleficorum*, à Lyon, 1584, et dans les autres éditions de ce recueil. Cet auteur a réuni, dans son *Formicarium*, tous les préjugés, tous les contes, toutes les opinions ridicules, répandues dans son temps et avant lui, sur les revenants, les fantômes, les incubes et les succubes, la divination, les sortiléges, les exorcismes, les diables et leurs malices. Nider avoue ingénuement que tout ce qu'il raconte des sorciers et des magiciens dans le 5$^{e}$ et dernier livre de son *Formicarium*, il l'a appris d'un juge de Berne et d'un moine bénédictin, qui, avant sa conversion, avait été sorcier et très-habile escamoteur et baladin.

Ce traité, dans notre codex, se termine par la mention suivante, écrite de la même main que le texte : *Explicit quintus ac totus formicarii liber juxta editionem fratris Johannis Nider, sacræ theologiæ professoris eximii, qui vitam tempore concilii constanciensis basiliensisque duxit in humanis feliciter. Deo gratias.* 1482.

Nous possédons, du même théologien, un autre ouvrage manuscrit dont nous avons parlé sous le n° 206.

On trouve la liste complète des ouvrages de Nider dans la *Bibliothèque des Frères-Prêcheurs* et dans l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le P. Touron, tome III.

**II.** Ce récit de divers miracles et faveurs de la Vierge Marie occupe les 80 derniers feuillets de notre volume. Il n'est accompagné d'aucun titre et s'ouvre par un prologue dont voici les premiers et les derniers mots : « Quamvis spiritus in libro « Sapientiæ dicat quod mater æterni regis major sit omni laude, tamen homini « summo studio laudandam proponit... Itaque doms ego Franciscus pro meo mo- « dulo... in unum collegimus aliqua ipsius divine virginis miracula quia omnia « impossibile esset narrare a lingua aureata. Ut autem in hiis ordinacius procedatur « *primo* narrabimus miracula et virtutes que operata est circa clericos *secundo* que « circa laycos et *tercio* que circa milites. ut sic non sit qui se abscondat a calore « caritatis ejus. »

Nota. On trouve, au recto du premier feuillet, les indications suivantes, qui nous montrent la provenance de ce manuscrit : *Liber monasterii sancte Marie virginis in Pffaffen Swabenheym dioc. moguntinensis.* — Fr. Arnoldus. — *Liber monasterii beate Marie virginis in Swabenheij ordinis canonicorum regularium prope Crutzenach moguntin. dyoces.*

## N° 227. — B. 3. 83.

TRACTATUS DE BEATITUDINE.

In-f° sur papier. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 85 feuillets de 45 à 60 lignes à la page. Quelques lettres rouges et bleues au premier feuillet seulement. Les deux premiers feuillets un peu avariés. Saint-Amand.

On lit en tête du premier feuillet de ce volume : *Tractatus de beatitudine complectens quatuor primas quæstiones I^œ. II^œ. B. Thomæ.* Ce traité, ou plutôt ce commentaire de l'un des traités de saint Thomas, est précédé d'une préface ou *proœmium* commençant ainsi : « Post tractatum de religioso statu, in quo abundanter eminentia « sanctissimæ istius vocationis et perfectio explicata est; subjungimus etiam de « beatitudine tractatum. »

## N° 228. — B. 4. 83.

**I.** DE OCTO BEATITUDINIBUS. — **II.** DE CONSOLATIONIBUS THEOLOGIÆ LIBER MAGISTRI MATHEI DE CRACOVIA EPISCOPI WORMACIENSIS. — **III.** LIBER MAGISTRI NYCOLAY GAWR DE SUPERSTITIONIBUS. — **IV.** DE DECIMIS. — **V.** DE SANCTO GEORIO MARTYRE. — **VI.** DE SANCTO LAURENTIO MARTYRE. — **VII.** DE SANCTO NYCOLAO MARTYRE. — **VIII.** DE ASSUMPTIONE VIRGINIS EXCERPTA DE TRACTATU SUPER AVE M. FRATRIS AUGUSTINI DE ANCHONA ORDINIS FRATRUM HEREMITARUM SANCTI AUGUSTINI. — **IX.** SERMO DE NOVEM PECCATIS ALIENIS. — **X.** DE MALICIA CHOREE NOTA. — **XI.** DE SACERDOTIBUS. — **XII.** TABULA ALPHABETICA. — **XIII.** TRACTATUS DE VITIIS ET VIRTUTIBUS. — **XIV.** TRACTATUS DE CONSCIENTIA ET RATIONE, MAGISTRI MATHEI DE KRAKOVIA. — **XV.** MIRACULUM PULCHRUM DE SANCTO THOMA APOSTOLO DEI. — **XVI.** DUO SERMONES DE DEDICATIONE. — **XVII.** SERMO DE MONACHIS, DE CLERICIS ET LAICIS.

Petit in-f° sur papier, relié en basane. Écriture mixte gothique, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes du XV° siècle. 45 à 59 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Même écriture que le MS. coté 224. Maison de Croy.

**I.** Écrit à longues lignes et occupant le recto du 1^er feuillet. Peu d'intérêt.

**II.** « Matthieu de Krokov, cardinal et fameux théologien que la plupart des biographes supposent né à Cracovie, et par conséquent Polonais, avait pris naissance au château de Krokov, dans la Poméranie, vers le milieu du XIV° siècle. Après avoir fait ses études à Prague, il y obtint une chaire de théologie, et fut honoré du titre de chancelier de l'Université. Obligé de fuir de cette ville, dans le temps de la guerre des Hussites, il se réfugia à Paris, où, suivant Trithème, il donna quelque temps des leçons publiques. Il vint ensuite à Heidelberg, et il s'y acquit une grande réputation en professant à l'académie de cette ville. Nommé chancelier de l'empereur Robert de Bavière, ce prince lui procura, en 1405, l'évêché de Worms, et l'envoya comme ambassadeur à Rome. Matthieu se rendit agréable au pape, qui le créa cardinal; il revint dans son diocèse, où il mourut

le 5 mars 1410, comme on l'apprend par son épitaphe placée dans le chœur de la cathédrale de Worms. » (*Biographie universelle* de Michaud.)

Parmi les ouvrages que l'on connaît de ce prélat, nous n'avons point vu figurer celui que contient notre manuscrit, où il occupe, écrit à 2 col., les feuillets 2 à 36. Il y est précédé d'un prologue et divisé en quinze livres. Nous avons relevé dans le prologue ce passage : *Sane sicut olim insignis ille Boetius, dum regis Theodorici favere tyrannidi recusaret, missus in exilium, in carcerem retrusus,* DE CONSOLATIONE PHILOSOPHIÆ *librum edidit; sic et ego ab impugnatoribus justitiæ... a propriæ mansionis loco erectus, quamdam exilii speciem sustinens, præfatum opus aggressus, quod, si legentibus placeret,* DE CONSOLATIONE THEOLOGIÆ *appellandum judicarem.*

Au bas de l'ouvrage se trouvent, écrites de la même main, les deux lignes suivantes :

*Et in hoc terminatur hoc opus magistri ma*
*thei de crakovia. episcopi wormaciensis.*

**III.** Ce traité, écrit partie à longues lignes et partie à 2 col., occupe les feuillets 37 à 62. Il est précédé de cette rubrique à l'encre noire : *Incipit liber de superstitionibus magistri Nicolay Gawr magni sacre theologie professoris. tunc temporis decani in collegio et universitate haydelbergensi.* Voici les premiers mots de ce traité : « Quoniam lumbi mei impleti sunt illusionibus. » Enfin, à la suite de cet ouvrage, au bas du fº 62 recto, il est écrit de la même main : *Explicit tractatus superstitionum magistri Nycolay Gawr magni sacre theologie professoris tunc temporis decani in collegio et universitate haydelbergensi. Compilatus et collectus anno domini* M. CCCCº. Pº.

**IV.** Ce petit écrit, qui a pour titre *de Decimis. bona materia*, occupe les feuillets 62 à 65; il est de diverses écritures, tantôt à 2 col. et tantôt à longues lignes.

**V. VI. VII.** Trois sermons, écrits à deux col. et de la même main, occupent les feuillets 65 à 70. Comme complément de la rubrique de chacun d'eux, on lit ces mots : *Ex socco de sanctis.* Ils commencent ainsi :

1° « *Qui vicerit, faciam illum columnam in templo meo, dicit Dominus.* Apoc. « 3° cº. Super quo verbo dicit sanctus Benedictus. Hic præmonitos vos esse volo, « fratres. »

2° « *Dispersit dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi.* Ps. Dicit « Gregorius : Terrena omnia servando amittimus, largiendo servamus. »

3° « *Homo quidam peregre proficiscens vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua.* « Math. 25. Beatus Gregorius exponens verbum propositum dicit : Quis est iste « homo qui peregre proficiscitur nisi redemptor noster, qui in ea carne quam « assumpserat abiit in cœlum ? »

**VIII.** Écrit à longues lignes, cet opuscule n'occupe que le 71ᵉ feuillet de notre manuscrit. En voici les premiers mots : *Utrum virgo benedicta Maria assumpta sit in cœlum cum corpore et anima.* L'auteur, Augustin d'Ancône, était un religieux

ermite de Saint-Augustin. Il naquit à Ancône en 1243, fut fait général de son Ordre en 1300, et mourut en 1328.

**IX. X. XI.** Ces trois opuscules, écrits à longues lignes de la même main, occupent les feuillets 72 à 75. Voici les premiers mots de chacun d'eux :

1° « Si videbas furem, currebas cum eo, et cum adulteris portionem tuam pone« bas. Ps. 49. »

2° « Nota quod septem sunt mala in chorea. Primo quidem diabolus non habet « unicum gladium in chorea, sed tot quot sunt ibi personæ pulchræ. »

3° « Ego sum pastor bonus. Joh. Ad bonitatem pastorum accidentalem. »

Tous trois, mais l'un d'eux au moins, c'est-à-dire le *Sermo de novem peccatis alienis*, ont pour auteur Matthieu de Krokov, dont nous avons parlé au commencement de cet article.

**XII.** On lit en tête de cette table alphabétique, dont le premier mot est *Abbas*, et le dernier *Zelus*, la rubrique suivante : *Hoc registrum pertinet ad summam Bisani in alio libro scriptam.*

**XIII.** Ce traité, écrit à 2 col., occupe les feuillets 78 à 89. Il commence ainsi: « *Misit rex Saul apparitores ut raperent David.* I. Reg. 19. David qui interpretatur « desiderabilis significat peccatorem. » On lit au bas de ce traité ces mots écrits de la même main que le texte : *Expliciunt quædam excerpta de libro qui dicitur lumen animæ dictus a papa Johanne naturalem philosophyam transferens ad veram sophyam spiritualem. Ora pro scriptore.* — Ce traité n'aurait-il point pour auteur Henri de Hesse, ou de Langenstein, ermite de Saint-Augustin, auquel Casimir Oudin attribue 1° un *Speculum animæ;* 2° un *Tractatus de septem vitiis mortalibus et aliquibus virtutibus eis oppositis?*

**XIV.** Encore un écrit de Matthieu de Krokov, précédemment cité. Il commence au f° 90 recto, et finit au f° 103 recto, au bas duquel on lit : *Explicit tractatus de Conscientia et ratione, magistri Mathei de Krakovia. Ora pro scriptore.* Ce traité est écrit à 2 col. En voici les premiers mots : « Multorum tam clericorum « quam laycorum querela est non modica, occupatio gravis et quæstio dubiosa « quomodo se habere debeant celebrando, vel communicando. » Ce traité n'est autre que l'ouvrage dont nous possédons la traduction sous le n° 200.

**XV.** Ce récit, qui occupe les feuillets 103 et 104, commence ainsi : « Patriar« cha regionis Indorum unius anni spatio. » Ce récit n'est autre que la lettre d'Odon, abbé de Saint-Remi de Reims, dont nous avons parlé dans notre n° 198.

**XVI.** Ces deux sermons occupent les feuillets 105 et 106. Commencement du premier : « Elegi et sanctificavi domum istam ut sit nomen meum ibi in sempi« ternum. » Premiers mots du second : « Letificabo eos in domo orationis meæ. »

**XVII.** Occupe les feuillets 107 et 108, et commence ainsi : « *Spiritus ejus ornavit « cœlos.* Job, 26. Triplex distinguitur cœlum. s. empyreum, sydereum et aereum. « Quodlibet illorum spiritus domini ornavit spiritualibus ornamentis. » Cette division tripartite des cieux représente, suivant l'auteur, semblable division à établir parmi les hommes justes : « Triplex status hominum justorum, sc. status claustra« lium, status clericorum et status laicorum. »

### N° 229. — B. 6. 118.

EXERCITIA SPIRITUALIA MONACHORUM.

In-4° sur papier relié en veau. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 113 feuillets, dont 55 écrits, de 30 à 35 lignes à la page. Initiales noires, mais ornées d'entrelacements.
Saint-Amand.

Ce manuscrit, ou recueil de diverses pièces pieuses réunies et transcrites par Herman Hertaing, moine de Saint-Amand dont nous avons déjà parlé, renferme les morceaux suivants :

F° 1 recto : *Ex exercitio spirituali patrum vel fratrum ordinis Divi Benedicti de observantia bursfeldensi.*

F° 7 verso : *Centum meditationes cum totidem orationibus de passione Domini authore Henrico Siso ordinis prædicatorum ex* HOROLOGIO SAPIENTIÆ. — Cet ouvrage mystique, qui est de Henri Suso, dominicain allemand, mort à Ulm le 25 janvier 1365, a été imprimé et traduit plusieurs fois dans le XV° siècle.

F° 14 verso : *Oratiunculæ quas suffragia vocitamus ex missali deprompta.*

F° 20 recto : *Locupletissimum beatæ virginis matris Mariæ myrothecium.* — Écrit de manière à ce que l'arrangement et la disposition des lignes figurent une croix.

F° 21 recto : *Septem psalmi pœnitentiales ad laudem Virginis matris conversi.*

F° 23 verso : *Ex contemplationibus idiotæ de beata virgine.*

F° 29 recto : *Ex summa mysteriorum christianæ fidei autore F. Francisco Titelmano ordinis fratrum minorum.* — Cet ouvrage de François Titelmann, qui florissait vers l'an 1530, a été imprimé à Anvers chez Jean Bellère, 1571, in-16. Voyez, pour plus de détails sur ce théologien, la *Bibliothèque de Gesner*, page 246.

F° 52 recto : *Ex doctore S. Theologiæ Gaspare Loarte societatis Jesu de virgine matre.* — Ce théologien nous est tout à fait inconnu.

### N° 230. — B. 3. 93.

**I.** CY COMENCE LI LIVRE DE LA VIE CONTEMPLATIVE. — **II.** CHI COMENCHE LI SECRES PARLEMENS DE LOME CONTEMPLATIF A SON AME ET DE LAME A LOME SUR LA POVRETE ET MENDICITE ESPIRITUELLE. — **III.** CY COMENCHENT LES MEDITATIONS HUGUE DE SAINT VICTOR APPELLES LES ERRES DE LAME. — **IV.** LI AGUILLONS DAMOURS DIVINE. — **V.** LES TROIS JOURNÉES DE PÉNITENCE, QUI SONT CONTRITION, CONFESSION ET SATISFACTION ; OU, PEUT-ÊTRE, LE MIROIR DE CONFESSION. — **VI.** CY COMENCHE LE RETOUR DU COEUR PERDUT. — **VII.** LES BIENS ET LES GRASCES QUE DIEUX A FAIT POUR NATURE HUMAINE COMENCHANT DE LA CREATION DU MONDE JUSQUES ALASCENTION. — **VIII.** CHI COMENCHE LA VIE JHESUCRIST, AU LONCQ SELONC LE TEUSTE. — **IX.** LE MIROIR DES PECHEURS.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture cursive à longues lignes du XV° siècle. 247 feuillets, de 39 à 42 lignes à la page. Titres courants, rubriques et initiales en lettres rouges. Quelques capitales assez grossièrement ornées. Maison de Croy.

**I.** Ce premier traité, qui occupe les 21 premiers feuillets du volume, est du

célèbre chancelier de Paris, Jean Gerson, dont le nom a été quelquefois écrit *Jehan Jarson ;* d'autres fois, comme dans notre volume, *Jehans de Garchaux;* d'autres fois enfin *Jeh. de Jarchon*, comme nous le verrons plus bas. Que M. de Grégory et ses partisans ne s'étonnent donc plus de rencontrer dans quelques manuscrits le nom de *Gerson* métamorphosé en celui de *Gersen;* cette altération est bien légère, comparée à celles que nous venons de signaler.

Ce traité, je le répète, est de Jean Gerson, qui le composa d'abord en français, puis le traduisit en latin, avec ce titre : *De Monte Contemplationis*. A coup sûr M. Onésime Leroy ne se doutait pas que la bibliothèque de Valenciennes possédât un manuscrit français de cet ouvrage, quand il écrivait dans ses *Études sur les Mystères*, p. 445, les lignes suivantes : « Ainsi le traité *De Monte Contemplationis*, dont « nous avons parlé précédemment, nous ne l'avions pas en français, et l'on pou- « vait bien le croire perdu, puisque déjà, dans sa lettre, le frère de Gerson le met « au nombre des écrits français dont l'existence est incertaine : *Incertum si et ubi* « *supersint*. Mes recherches me l'ont fait découvrir à la suite d'ouvrages insigni- « fiants, dans un in-folio manuscrit, 6850 de la Bibliothèque royale. Il est intitulé « seulement : *De la Contemplation*, et il porte le nom de Jean Jarson (*sic*). En voici « les premières lignes, qui vont jeter quelque jour sur la question qui nous « occupe. »

Ces lignes, nous allons les reproduire, en plaçant en regard celles de notre manuscrit. Le texte n'étant pas exactement le même, restera la question de savoir auquel de ces deux manuscrits appartient l'antériorité, lequel des deux pourrait être l'original, ou si tous deux ne seraient qu'une traduction française faite depuis la mort de Gerson sur le texte latin :

| *Manuscrit de Paris.* | *Manuscrit de Valenciennes.* |
|---|---|
| Aucuns se pourroient esmerveiller pourquoy de tant haulte matière comme est de la vie contemplative je vueil escripre en françois plus que en latin, et plus aux femmes que aux hommes... Ad ce, je répons qu'en latin ceste matière est donnée et traitiée de saints docteurs, comme de saint Grégoire en ses Moralitez, de saint Bernard sur les Cantiques, et aussi de plusieurs autres. Si pevent avoir recours les clercs qui scevent latin à telz livres, mais aultrement est de simples gens, et par espécial de mes suers germaines, auxqueles je veuil escrire de ceste vie contemplative et de cest estat. | Aucuns se poroient donner merveilles pourquoy de matere haulte comme est parler de la vie contemplative je voel estraire en franchois plus que en latin, et plus aux femmes que aux hommes... Ad ce je respons quen latin ceste matere est donnee et traitie tres excellentement es divers livres et traities des sains docteurs, comme de saint Gregoire en ses Moralites, de saint Bernart sur les Cantiques, de Huc de Saint Victor, et ausi de pluiseurs aultrez. Si puellent avoir clercs qui sevent latin recours a telz livres. Mes aultrement est des simples gens, et par especial de mes suers germaines auxquelz je voel escripre de ceste vie et de cest estat. |

En admettant que M. Onésime Leroy ait transcrit ce passage aussi religieusement que nous (aux accents et à la ponctuation près), on voit que son texte diffère un peu du nôtre. Lequel de ces deux manuscrits peut réclamer l'antériorité ? Je n'ose me prononcer là-dessus faute de données suffisantes. Mais je ne puis me dispenser de reproduire ici les lignes écrites en lettres rouges, que je lis en tête du traité *de la Vie contemplative*, manuscrit de Valenciennes :

« *Cy commence li livre de la vie contemplative lequel fist et ordonna mestre Jehans de Garchaux pour ses suers germaines tres devotes et plus, car elles estoient ses suers en Dieu, et se estoit leur peres gouverneurs de la sainte escripture, et pour tant quil dist que aulcuns livrez sont tres necessaires et pour maintenir ceste vie contemplative, en ai ge cy mis pluiseurs qui ad ce appertiennent, que maint vaillant docteur ont fais, et les ay fais tournans a Dieu afin que la creature se puist occuper a lui seul, en remonstrant son indigense et en recongnoissant les benefisses que Dieu lui a fais, et ce meditant en cœur et puis demander par orison, et quant il les sentira, que ce puist contempler. Et pourtant appelle jou cest livre les livres dou sollitaire contemplatif ou il trouvera la magniere comment il doibt vivre.* »

Ce traité *de la Vie contemplative*, qui dans les diverses éditions de Gerson se divise en 45 chapitres, n'en comporte, dans notre codex, que quarante. On lit à la fin du dernier : *Chi senssievent les rebriches de la vie contemplatives faite par mestre Jeh. de Jarchon;* puis viennent les titres de ces chapitres.

Si nous nous en tenons à la lettre de la petite Introduction qui ouvre ce codex, et que nous venons de rapporter, il semble qu'à l'exception du traité *de la Vie contemplative*, les autres opuscules qu'il renferme sont d'autres auteurs. Cependant, le traité dont nous allons parler est encore de Jean Gerson, quoique notre manuscrit semble insinuer le contraire ; de sorte que, par une légitime analogie, par une induction qui n'aurait rien de téméraire, nous pourrions, s'il y avait lieu, attribuer au même auteur quelques-uns des autres traités contenus dans ce livre, sans qu'on fût en droit de nous opposer ni l'absence du nom de Jean Gerson, ni les mots que le copiste a mis en tête du manuscrit.

**II**. Nous disons que ce deuxième traité, qui occupe les feuillets 22 à 53, est du chancelier Jean Gerson, comme le précédent. Il se trouve immédiatement avant celui-ci dans l'édition d'Ellies Dupin, t. III, p. 487, avec le titre suivant : *Colloquium hominis contemplativi ad animam suam et animæ ad hominem super paupertate et mendicitate spirituali.* Or, ce titre est parfaitement celui que présente en langue vulgaire notre manuscrit. Il y a cependant une observation à faire : c'est que ce traité se divise en deux parties, la première de 14 et la seconde de 28 chapitres. L'une renferme les questions et les réponses diverses de l'homme à son âme et de l'âme à l'homme ; l'autre, les oraisons et méditations que fait l'âme *en guise d'une povre mendiant qui se pourcache et quiert son pain.* Je lis dans le *Manuel du Libraire* de Brunet, à l'article Gerson, que cet ouvrage a été imprimé à Paris par Michel le Noir, l'an 1500, petit in-4° gothique, avec une gravure en bois au-dessus de laquelle on lit : « Cy commence ung petit traicte contemplatif intitule la mendicite « spirituelle... et povrete desprit compose en franchoys par le devot docteur maistre « Jehan Jarson. » Il ne serait point indifférent de comparer le texte de cette édition avec celui de notre manuscrit ; car s'il était exactement le même, ce serait une forte présomption en faveur de l'antériorité du manuscrit de Valenciennes sur celui de la Bibliothèque impériale.

Il nous reste à faire une autre observation très-importante ; la voici : notre codex contient, à la fin de la première partie de ce traité, un long passage qu'on ne trouve pas dans le texte latin du même ouvrage, publié par Ellies Dupin. Nous ne

pouvons nous dispenser de le transcrire ici, parce qu'il peut mettre sur la voie d'autres ouvrages à attribuer au chancelier de Paris :

« Encores pues tu deviser les VII jours de la sepmaine en VII considerations pour les mediter et contémpler : et y poras trouver moult de fruit pour toy aherdre a amer Dieu et cremir. Et te donront occasion de requerir les sains et les saintes en ton ayde et meismes Jhesu-crist qui est nostre advocat devant son pere pour nous et sa vierge mere devant lui comme saint Bernard le vit en vision. Mes ces coses cy appertiennent a gens contemplatifs qui se sont bien usagies ens es VII jours devant dis Premiers tu pues en l'un des VII jours lequel mieux te plaira mediter et contempler as benefices que dieux te fist a te creation. Et a cecy pourfite moult ung petit livret que fist mestre Huge de Saint-Victor qui sapielle *les Y'eres de lame*. — Secondement as biens de recreation que contient *la passion et toute la vie de Jhesu-Crist*, laquelle tu trouveras oudit livret. — Tiercement tu pues considerer la multitude de tes pechies : ad ce pourfite moult le livre de ta conscience, et ung petit traitiet qui sapelle *le Miroir de confession*. Quartement tu pues considerer leure de la mort et langousse et doleur que on y sueffre : et ad ce est tres convenable le capitle de la mort qui est en ung livre qui sapielle *le Retour du cœur perdut*. Quintement pour le v^e^ jour tu pues mettre au devant de toy leure dou jugement, quand tu taparas devant Dieu et devant tous ceux qui oncques furent sont et seront a toutes tes oeuvres. Sisimement prens pour le VI^e^ jour lorreur des tourmens d'infier : et ce poras tu trouver en une *vision laquelle ot ung chevalier qui ot non Tondalus* [1]. Septismement tu pues ou poras mediter ou contempler les joies qui sont en paradis, lesquelles quant tu aras lut toutes les escriptures qui oncquez furent ne jamais seront, si naras tu mie ataint le menre qui y est. Tous ces VII jours et leurs traities ou livres trouveras tu cy en ce dit livre escript et signet. Et se tu voes toutes ces VII contemplations en brief trouver pour les bien contempler, lis *les Sens parler saint Augustin de lame a Dieu* : et ses *contemplations* lesquelz sont escript ou fuellet de ce livre present. »

Tout nous porte à croire que si ce codex, écrit sur papier, n'est point de la main même de Gerson, il a, du moins, dû être copié sur le manuscrit autographe du chancelier de Paris.

**III.** Ce traité, qui occupe les feuillets 53 à 99, est une traduction du livre de Hugues de Saint-Victor, intitulé *Liber de arra animæ*. Mais est-ce la traduction qu'on attribue à Jean de Saint-Victor? Il nous faudrait, pour répondre à cette question, pouvoir comparer le texte de notre manuscrit avec celui de l'édition dont Brunet parle en ces termes : « Cy commence ung petit traicte intitule le livre « de Larre de Lespouse, ou de Lame : compille par maistre Hugues de Sainct « Victor : (trad. en franç. par Jean de Sain-Victor) nouvellement imprime a Paris : « pour Symon Vostre libraire : petit in-8° goth. » Pour rendre plus aisée cette vérification, nous donnons ici le commencement de ce traité d'après notre manuscrit : « *Je appelleray mame secretement et par tres aimable conseil. ie li demanderay. che que ie desire asavoir. nuls estranges ni sera appelles fors moy qui sui son espeux et elle qui est mon espeuze.* »

1. « Cette vision est rapportée à l'an 1149, immédiatement après la mort de saint Malachie. Tondale étoit un homme riche, sans doute originaire d'Irlande, comme l'Owen du Purgatoire de saint Patrice. Au moment de mourir, il voyage en imagination dans l'enfer et obtient de la miséricorde divine la faveur de vivre assez pour faire pénitence dans ce monde. Voici les premiers mots : « L'an mil c. xlix. quant Conrar « estoit roys des Romains, li quars an de Eugene, pape de Rome, » etc. Le récit de Tondale, antérieur à l'Enfer de Dante, est un morceau littéraire fort digne d'attention. Mon honorable ami, M. Thomas Wright, vient d'en donner la judicieuse et savante analyse dans un livre intitulé : *St Patrick's Purgatory, an essay on the legends on Purgatory, Hell and Paradise*, London, 1844, p. 30 à 38. » (PAULIN PARIS, *Manuscrits françois*, t. VI, p. 35.)

Sur Hugues de Saint-Victor et ses nombreux ouvrages, voyez l'*Hist. litt. de la France*, tome XII, p. 1 et suiv.

**IV.** On a longtemps attribué le livre intitulé *Stimulus amoris*, tantôt à saint Bernard, tantôt à saint Bonaventure, tantôt à Anselme de Lucques. Dans cette incertitude, nous avions, il y a quelques années [1], émis l'opinion que cet ouvrage pourrait bien être sorti de la plume de Gerson. Un examen plus attentif de ce traité et des écrits du chancelier de Paris nous a fait revenir, mais en partie seulement, de notre opinion première. Oui, le *Stimulus amoris* n'est point dû à Gerson. Mais doit-on en dire autant de la traduction de ce traité, connue sous le titre de *Aguillon damour divine?* Dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes nous le trouvons à la suite d'ouvrages incontestablement de Gerson. Il y a plus : dans le 34e (38e des éditions) chapitre du premier traité que renferme notre manuscrit (*De la Vie contemplative*), nous lisons ces mots assez significatifs : « Sains « Bernars recite... et ung docteur plus nouvel en 1 livre qui se nomme *Laguillon* « *damours* fict et traite ceste matiere et par especial de la passion Jhucrist, et monstre « comment tout y est trouve et que cest luis et la voie. Et qui par ailleurs y voet « entrer en contemplation il se dechoit. Sil a pour soi Jhucrist qui ensi le dist. Je « sui dist-il voie verite et vie, voie par laquelle on doit cheminer, verite qui le « cheminant doit enluminer, vie qui le doit soustenir nourir et remunerir. *Je voroie* « *bien que ce livre vous fust translate en franchois*; car je le juge tres profitable. » — On voit, par les mots soulignés, ou que Jean Gerson est l'auteur de la traduction du *Stimulus amoris*, ou du moins qu'il en a donné l'idée. Peut-être même ce petit traité a-t-il été l'objet de différentes versions, publiées les unes sous le titre de *Eguillon damour divine* (Paris, Jehan Lambert, 1494, in-4° gothique), les autres sous celui de *Aguillon de sainte amour*. Ajoutons que, dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai, le savant M. Le Glay nous apprend (sous le n° 258) que le *Stimulus amoris* a été traduit en français par Ant. Vérard, sous ce titre : *Aiguillon d'amour divine*, in-4°, 1507. M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, t. VII, p. 256), rendant compte du manuscrit n° 7275 que possède la Bibliothèque impériale, attribue le *Stimulus amoris* à saint Bonaventure; et sa traduction, sous le titre d'*Aiguillon d'amour divin*, il l'attribue à Simon de Courcy, confesseur de Marie de Berry. Le manuscrit de Paris prouve bien que le cordelier Simon de Courcy, confesseur de ladite dame, fit, en 1406, écrire pour elle ce manuscrit; mais il ne prouve rien de plus. Le nôtre ne contient pas, il est vrai, le préambule qu'a transcrit M. Paulin Paris; mais la fin du traité lui-même, qu'il cite page 261, est littéralement pareille à celle que contient notre codex. — Ajoutons, enfin, que le Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque impériale nous confirme dans notre opinion que Gerson a traduit lui-même en français le *Stimulus amoris*. Nous lisons, en effet, dans ce Catalogue sous le n° 5729 (Théologie, 2e partie) : « L'Aiguillon d'amour divine; fait par saint Bonaventure, *et translaté de latin en* « *françois par Jehan Gerson*. Paris, Ant. Verard. sur velin. in-4° goth. »

1. Voir ma brochure intitulée : *Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ*; in-8°, Valenciennes, 1838; voir aussi mon *Rapport adressé à M. V. Cousin, sur divers manuscrits français de la Bibliothèque de Valenciennes*; in-8°, Valenciennes, 1838.

Quoi qu'il en soit, ce traité, tel qu'il est dans notre manuscrit, où il occupe les feuillets 99 à 157, se divise en quatre parties, dont la première contient 6 chapitres; la seconde, 18; la troisième, 13; la quatrième, 8. Dans la première partie se trouvent, mais en langue vulgaire, les *Contemplationes in orationem dominicam, in salutationem angelicam et antiphonam salve regina,* que Casimir Oudin attribue à Martin des Maîtres (*Martinus de Magistris*), après les avoir si chaleureusement refusées à saint Bonaventure et à Anselme de Lucques.

**V.** Ce traité qui, dans notre codex, n'a ni titre ni nom d'auteur, est peut-être le même ouvrage que le *Traité des trois Journées,* mentionné sous le n° 379 par le savant M. Le Glay, dans son Catalogue imprimé des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai : ouvrage mystique, dans lequel les trois Journées qui mènent en paradis sont la Contrition, la Confession et la Satisfaction. Ces trois journées sont appelées les trois filles de Pénitence dans le *Miroir des pécheurs* et dans un autre ouvrage dont nous parlerons plus loin. Voici, du reste, les premières lignes de ce traité : « Quant je regarde quel vie jay menee, depuis que je seuch « congnoistre le bien et le mal, je ne troeve que pechies et tamps gaste et perdu. » Il occupe dans notre manuscrit les feuillets 157 à 165, et tout nous porte à croire que ce livre est celui que Gerson lui-même, à la fin de son traité *Sur la povreté et mendicité espirituelle,* désigne sous le nom de *Miroir de confession.*

**VI.** Quant au traité désigné par ce numéro, et qui occupe les feuillets 166 à 182, je n'ai rien trouvé qui pût me faire connaître quel en est l'auteur. Je me borne donc à en rappeler le titre : *Cy commenche le retour du coeur perdut,* en faisant observer que tous les opuscules contenus dans ce volume sont écrits de la même main, et que celui-ci, comme les autres, est un ouvrage mystique. En voici, d'ailleurs, le commencement : « Sire dieux douls misericors et justes. qui pour che « vous courchies a nous povres pecheurs que vous nous volles veoir retourner et « oir merchy cryer. Voellies recepvoir moy vous raviant et merchi criant et le « coeur que perdut ay par vous eslongier me rendes sire par vous raprochier. » Ces lignes étaient écrites quand un examen plus minutieux de notre codex m'y a fait rencontrer le passage cité plus haut, où Gerson recommande, pour le quatrième jour de la semaine, la lecture et la méditation du traité intitulé *le Retour du coeur perdut;* ouvrage dont il ne fait point connaître l'auteur, comme il le fait pour *les Yeres de lame,* qu'il attribue à Hugues de Saint-Victor; pour l'*Aguillon d'amours,* qu'il attribue à « ung docteur plus nouvel ; » et pour *les Sens parler de lame a Dieu,* qu'il attribue à saint Augustin. — Ce défaut d'indication d'auteurs pour *la Passion et toute la vie de Jhesucrist,* pour le *Miroir de confession,* pour le *Retour du coeur perdut,* n'autorise-t-il pas à penser que Gerson lui-même est l'auteur de ces différents opuscules ?

**VII. VIII.** Nous rangeons dans un seul et même article ces deux numéros, qui occupent les feuillets 182 à 241, et qui tous deux ont pour titre courant en lettres rouges : *Le vie Jhucrist.* Ce traité, qui ne présente aucun nom d'auteur, m'a semblé devoir être divisé en deux parties; car, après les 20 premiers chapitres, on lit ce qui suit : *Chi commenche la vie Jhesucrist au loncq selonc le teuste.* Viennent alors les Évangiles pour toutes les fêtes de l'année, après quoi on

lit : *Chi finent les ewangiles nostre seigneur Jhesucrist seloncq les iiij teustes qui racontent sa benoite vie, comment il conversa sur terre.* Les vingt premiers chapitres étant seuls curieux, je crois devoir en indiquer ici les titres :

1. Introduction. « Biauls sires dieux qui es le saint des sains. »

2. « Comment dieux est eternels et le monde perpetuelz. »

3. « Comment dieux est ungs seulz en substance et trines en personnes. »

4. « La formation de la terre, et de sa grandeur, et des iiij elemens. »

5. « Pour quoy dieux fist et fourma le monde, et qui ad ce le constraindy. »

6. « Pour quoy dieux fist nature, et comment elle oevre et ordonne toutes « coses. »

7. « Comment les iiij elemens sont assis lung dessus lautre. »

8. « Comment diex a assis le pur air dessus les iiij elemens. »

9. « Comment dieux a assis les vij planettes et les estoiles ou firmament, et de « leur grandeur et haulteur. »

10. « Comment dieux a cree les cielx, et de leur grandeur et haulteur. »

11. « Comment dieu crea les angeles tous bons. »

12. « Comment dieux crea Adam et Eve, et ou, et pour quoy, et de quelle « matere, et pour quoy il ne fut tel quil ne peust pechier. »

13. « Comment Adam et Eve furent dechut de lannemy dinfers en rompant le « commandement de dieu. »

14. « Comment pour le pechiet dAdam toute nature humaine alloit a perdition « jusque a la passion de Jhesucrist. »

15. « Comment nulle creature humaine nestoit souffissant pour racater humain « linage. »

16. « Comment Jhesucrist fust vrays fieulz de femme, fu lomme et non point les « diaubles, et les causes pourquoy. »

17. « Comment Jhesucrist fu vrais fils de mere selonc la char sans pere, et vrays « fils de dieu ou ciel sans mere. »

18. « Comment le nature humaine de Jhesucrist fu pure, et de la purtet de « Marie virgene et mere. »

19. « Comment pechies est infinie offense a dieu, et comment la passion de « Jhesucrist fu infinie amende a dieu. »

20. « Comment li dyaubles perdy la possession del humain linaige par sa con- « voitise. »

N'est-ce point à ce traité bipartite que Gerson fait allusion dans le passage transcrit plus haut, où, pour le second jour de la semaine, il recommande la lecture et la méditation de *la Passion et toute la vie de Jhesucrist,* qu'on trouvera, dit-il, *ou present livret,* avec les autres ouvrages qu'il mentionne?

**IX.** Ici encore point de nom d'auteur; je lis seulement à la fin de ce traité les mots suivants : *Explicit le miroir des pecheurs,* écrits en lettres rouges. Par la comparaison de ce traité avec celui que contient, sous le même titre, le manuscrit B, 4, 93 (n° 232), je me suis convaincu que c'est ici et là le même ouvrage. Il roule sur le même texte : *Utinam saperent,* etc. Mais ici ce texte est bien moins développé et dégagé surtout de toute allusion et de toute couleur locale. De même que rien ici

ne prouve qu'il soit de saint Bernard, de même rien non plus ne prouve qu'il n'en soit pas. Il y a cependant une observation à faire : c'est que cet ouvrage sans nom d'auteur se trouve dans un manuscrit qui renferme des écrits de Gerson, et même un traité qui, sans présenter plus que celui-ci le nom de l'auteur, est reconnu pour être du chancelier de Paris. Je ne trouve le *Miroir des pécheurs* dans aucune édition des Œuvres de saint Bernard, ni dans celle publiée en 1641 par J. M. Horstius, ni dans celle de Mabillon de 1667, ni dans celle que donnèrent en 1690 les savants bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Je ne vois donc aucune raison de l'attribuer à saint Bernard, et tout me porte à croire qu'il est de Gerson. Si maintenant l'on me demande pourquoi, dans un de nos manuscrits, il n'occupe que six feuillets, tandis que, dans l'autre, il en embrasse plus de cent, je répondrai que, sans doute, cet opuscule a été d'abord adressé à une seule personne, peut-être même au frère de Gerson, et qu'ensuite le même sujet a pu fournir la matière d'un sermon dans le genre de ceux de Jacques Legrand, savant augustin, prédicateur du roi Charles VI. L'auteur n'aura eu qu'à étendre son premier travail en l'appropriant à la circonstance. Peut-être se rangera-t-on à cette opinion, si l'on compare les premières lignes des deux manuscrits :

Manuscrit sur papier. (N° 230.)

Mon tres chier frere, nous sommes en ce monde fuyans et passans nos jours comme umbre, et pour ce il nous est necessite souvent foys et par grande diligence ramembrer ce que nostre fragilite pluiseurs foys nous fait oublyer. Cest assavoir ce que nostre seigneur le tout puissant de sa pure grasce desirant nostre salut nous enseigne par la bouche de Moyse le prophete quant il dist, *Utinam saperent et intelligerent ac novissima providerent.*

Manuscrit sur vélin. (N° 232.)

Mes tres chiers freres et seurs en Jhesucrist, scavoir debvons et non pas le ignorer que nous sommes en ce monde passans noz jours comme fait lombre du soleil, pour quoy il nous est de necessite de bien deuement et souvent en grande diligence ramembrer et recorder en nostre coeur ce que nostre fragilite nous constraint doublier, cestascavoir que nostre seigneur tout puissant, de sa pure grace desirant nostre salut, nous enseigne par la bouche de son prophete Moyse disant, *Utinam saperent...*

## N° 231. — B. 1. 74.

I. Miroir d'humilité. — II. Deux sermons sur la Passion de Jhesucrist. — III. Les admonitions tirans aux choses interneles. L'internele consolation, et locution de Jhesucrist. La parfaite imitation de Jhesucrist.

Grand in-f° sur beau vélin, relié en bois, recouvert en veau. Belle écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. Feuillets cotés au recto à l'encre rouge en chiffres romains : le premier coté ij°xj, et le dernier iiij° xliiij. Réglures à l'encre violette. 28 lignes à la page. Rubriques tracées en rouge. Initiales en or, sur fond rouge ou bleu orné d'arabesques. Dix miniatures admirables et singulièrement curieuses.

Maison de Croy.

Ce manuscrit sur riche vélin, parfaitement bien conservé, est un véritable chef-d'œuvre de calligraphie. De quoi se composaient les 210 premiers feuillets, formant un volume aussi admirable et plus précieux encore peut-être que celui que nous possédons? Je l'ignore, au moins en partie. Il renfermait certainement

le premier livre du *Miroir d'humilité*. Mais cette première partie, à en juger par les deux autres, ne devait point embrasser 210 feuillets. Il serait donc bien à désirer qu'on le découvrît un jour. Il contient, nous n'en doutons pas, des éclaircissements qui seraient pour nous d'une valeur inappréciable.

Quant au volume qui nous reste, il a été écrit tout entier de la même main, partie à Bruges, partie à Bruxelles, mais dans le courant de la même année 1462, par David Aubert, un des plus célèbres calligraphes de l'époque.

I. Il renferme d'abord, avec cinq belles miniatures, la seconde et tierce partie d'un traité intitulé le *Miroir d'humilité,* sans nom d'auteur, mais que j'ai cru pouvoir attribuer à Jean Gerson, chancelier de Paris[1].

F° 211 recto : Très-belle miniature, occupant la plus forte moitié de la page. Vue d'une place publique ornée de riches édifices. Intérieur d'un palais, où l'on aperçoit un lit, et dans ce lit une femme qui vient d'accoucher. Sur la couverture, une banderole où sont inscrits ces mots : *Quare de vulva eduxisti me?* Dix personnages, y compris l'enfant qui vient de naître, et que trois femmes sont occupées à laver dans un bassin d'or.

Sous cette miniature, on lit en lettres rouges : *Cy commence la seconde partie de ce present livre, Et parle tout premierement en general de la vieulte de condition humaine.* Premiers mots de ce traité :

« Or convient pour la seconde partie de ce present livre, enseignier comme est « ville la condition de nature humaine, a celle fin que par la congnoissance de « nostre condition nous ayons matiere propre et cause souffissante pour nous « humilier. » — Cette initiale O est bleue sur fond amaranthe orné et rehaussé d'or.

F° 227 verso : *Cy fine la seconde partie de ce present volume quy contient trois parties partiales. — Cy cõmence la tierce et derreniere partie de ce present livre, et parle tout premierement de la noblesse de la creation de lame humaine par nature, et de sa dignite et de sa puissance.*

F° 228 recto : Miniature occupant près de la moitié de la page. Intérieur d'un château. A droite du spectateur, chambre à coucher; lit splendide, à rideaux verts, et garni d'une couverture de velours cramoisi avec broderies d'or. Dans ce lit, un homme et une femme sur lesquels s'abat un petit enfant tout nu. A l'entrée

1. Voir ma brochure intitulée : *Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.* In-8° de 16 pages. Valenciennes. Henry, 1838. — Je dois ajouter ici qu'un examen plus approfondi de ce magnifique volume m'a fait découvrir que la deuxième partie de notre *Miroir d'Humilité* n'est guère qu'une traduction ou du moins une paraphrase du premier livre de l'ouvrage de Lothaire, cardinal diacre, devenu plus tard pape sous le nom d'Innocent III; ouvrage connu sous le titre : *De contemptu mundi,* sive *De miseria humanæ conditionis.* J'ignore si les deux autres parties de notre *Miroir d'Humilité* (celle qui nous manque, et celle que nous avons) ont également été empruntées à d'autres ouvrages. Mais un fait très-important à noter ici, c'est que, dans ce même *Miroir d'Humilité,* nous retrouvons, pour ainsi dire textuellement, le chapitre XXVI qu'on place quelquefois à la suite du premier livre de l'*Imitation de Jésus-Christ,* et qu'ont eu soin de reproduire les derniers éditeurs de l'*Internelle consolation* (Paris, Jannet, 1856), en lui donnant pour rubrique : « Contre la vanité de ce monde; » comme déjà l'avait reproduit avant eux M. G. Ch. Vert, de Toulouse, dans son édition de *Leternelle consolacion,* publiée en 1854.

d'une galerie menant à cette chambre, deux serviteurs portant des vivres. Dans le coin supérieur de cette miniature, à gauche du spectateur, on voit, sur un trône d'or, Dieu le père et Jésus-Christ, et entre eux, sous la forme d'une colombe avec une auréole, le Saint-Esprit, accompagnés de petits anges à ailes rouges, et de cette banderole : *Faciamus hominem ad ymaginem et similitudinem nostram.*

Premiers mots du texte : « Maintenant, pour la tierce partie de ce traittie, « convient declairer comment une chascune personne, pour trouver matiere de « soy humilier, doit souvent penser et mettre devant les yeulx de sa contemplation « quatre choses principallement : Cest assavoir les choses de dedens nous. « celles de dehors nous. les choses de dessoubz nous. et celles de dessus « nous. »

F° 242 verso : Magnifique miniature occupant la moitié de la page. Sur le premier plan deux châteaux d'élégante construction. Quatorze personnages en deux groupes, tous richement vêtus, à l'exception d'un seul, qui est couvert de haillons et implore la pitié. Costumes variés et fort remarquables. Dans le fond du tableau, riches campagnes, puis la mer et plusieurs jolis navires.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy parle de linstabilite des richesses mondaines, de la mutabilite de terrienne excellence, et de la mysere quy est en gloire temporelle.*

F° 246 recto : Encore une miniature des plus remarquables, occupant la moitié de la page. Elle présente vingt-quatre personnages en quatre groupes. Premier groupe à gauche du spectateur : 11 personnages dont un cardinal suivi d'un nombreux cortége, et devant lui 4 hommes qui ont l'air de lui demander une grâce. Deuxième groupe, occupant le milieu de la miniature : un prince sur son trône en robe velours cramoisi, manteau de velours bleu doublé d'hermine, couronne ducale surmontée d'un chaperon rouge et blanc, main droite étendue, et de la gauche tenant un sceptre ; autour de lui, 7 hommes dont trois à genoux. Troisième groupe, sur le second plan à droite du spectateur : table couverte de vivres, à laquelle se trouvent assis 3 personnages, dont deux hommes et une femme remarquable par sa mise et par sa coiffure de l'époque ; debout, près de la table, est un échanson versant d'une cruche d'or en une coupe de même métal. Quatrième groupe, sur le premier plan à droite : un homme seul assis devant un banc grossier sur lequel il compte et range par tas des pièces d'or ; autour de lui, à terre, ou sur des bancs et des tablettes, on voit des sacs d'écus, des coffres pleins d'argent, des coupes et des vases d'or de différentes formes.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy parle de quatre choses quy seulent faire desirer domination temporelle, quy sont, cest asscavoir honneur mondain, puissance seculere, richesses temporelles, et delices corporelles.*

F° 260 recto : Superbe miniature, occupant la moitié de la page, et dont nous renonçons à donner ici la description, tant les détails y abondent. Qu'il nous suffise de dire qu'elle offre une vue du Paradis, et que tout y est extrêmement curieux et tout à fait mystique.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy parle de la preciosite inestimable*

*de la gloire de paradis, de sa joye inefable, et de son eternite interminable et pardurable.*

On lit au bas du f° 272 recto, à l'encre noire, et de la même main que le texte : *Cy fine le miroir dhumilite, grosse par David Aubert, en la ville de Bruges, l'an mil* IIIj^c^ LXIj.

**II.** Suivent huit feuillets non cotés, dont cinq écrits (et trois en blanc), donnant les rubriques des *Deux sermons sur la Passion,* et la table des rubriques du traité tripartite connu aujourd'hui sous le nom d'*Imitation de Jésus-Christ.*

F° 273 recto : Belle miniature occupant la moitié de la page. Elle nous présente Gerson, vu de face, assis dans une chaire ouverte et assez élevée. Sa droite est étendue, et sa gauche appuyée sur un livre ouvert placé sur un pupitre tournant. Il est vêtu d'une robe rouge bordée d'hermine, avec camail et petit mantelet vert à bordure blanche; bonnet écarlate garni d'hermine. Au pied de la chaire est un jeune clerc, assis sur un siége à bras, et qui tient un livre ouvert. A droite et à gauche de la chaire 20 personnages assis, la tête couverte, tous richement vêtus. De chaque côté, mais en dehors de l'arcade, deux groupes de chacun 3 personnages; en tout, 28, rien que des hommes.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence la passion nresei-gneur Jhesucrist moult sollempnele, prononcie a Paris en leglise saint Bernard au matin, par venerable et excellent docteur en theologie, maistre Jehan Jarson chancellier de nostre dame de Paris.*

F° 319 recto : Très-belle miniature, occupant presque la moitié de la page. Gerson dans le même costume exactement qu'au premier sermon. Ici encore il est dans une grande chaire ouverte, mais à gauche du spectateur, et vu de trois-quarts, dans la même attitude que précédemment. A ses pieds un clerc tient sur ses genoux un livre ouvert. A droite, faisant face à l'orateur, et assis sur des bancs, 9 personnages, tous richement vêtus et la tête couverte. Debout, derrière des colonnes, 4 autres personnages.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges, comme plus haut : *Cy commence... nostre dame de Paris.*

On lit à la fin de ce deuxième sermon *ung petit traittie pour traire a moralite toute la passion de Jhesucrist nreseigneur.* — Puis, à la fin de ce petit traité, au f° 345 recto : *Explicit la passion de nreseigneur Jhesucrist filz de dieu le pere tout puissant. Abregie... Grossee par moy David Aubert, en la ville de Bruxelles lan mil* CCCC *soixante et deux.*

**III.** F° 345 verso : Très-riche miniature occupant la moitié de la page. Elle présente, dans l'angle supérieur à gauche, au milieu d'un nuage, Dieu le père assis sur un trône, ayant à ses pieds la Vierge à genoux, et entouré de patriarches, de vierges martyres et d'anges ailés. — Au milieu une chaire assez étroite et grossière, où se tient debout un religieux à robe vert-foncé, avec capuchon rabattu, et bordée d'un léger filet d'or aux manches et au collet. Il n'a sur la tête qu'une étroite couronne de cheveux. De la bouche du prédicateur s'échappe une banderole sur laquelle on lit : *Melior est dies una in atriis tuis super milia.* A gauche de la chaire, 4 femmes assises sur des pliants; à droite, 24 personnages, hommes et

femmes, assis ou debout, mais tous la tête couverte. A la grille d'une loge fermée, on voit un homme et une femme, tous deux richement vêtus.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commencent les admonitions tirans aux choses interneles, et parle de internele conversation.*

F° 360 recto : Au milieu de la page, dont elle occupe presque la moitié, magnifique miniature représentant, sous un portique marbre bleu et or, Jésus-Christ debout, les deux pieds nus, le droit appuyé sur un globe d'or surmonté d'une croix; la main droite étendue, et trois doigts tournés vers le ciel; soutenant de la gauche un livre ouvert où on lit : *Ego sum via, veritas et vita.* Derrière sa tête une auréole d'or avec croix latine ; cheveux longs et pendants sur les épaules; barbe légèrement fourchue. On voit à genoux, de chaque côté du Christ, 16 personnages, dont à gauche un pape, un cardinal, un évêque et cinq religieux, et à droite un roi, un duc, et 6 autres hommes et femmes. Derrière, et sur le second plan qui sert de fond au tableau, on aperçoit deux riches constructions garnies de tourelles.

Sous cette miniature on lit en lettres rouges : *Cy commence le livre de Internele consolation. De linternelle locution de Jhesucrist a lame fidele.*

F° 419 recto : Très-belle miniature occupant toute la partie supérieure de la page. On voit sur le premier plan un rivage verdoyant, et trois personnages, dont le principal est le Christ, absolument tel qu'il est dans la précédente miniature, si ce n'est qu'il n'a plus un globe sous ses pieds; devant lui et à genoux, deux apôtres auxquels il adresse ces mots : *Amen, amen, dico vobis.* Ces deux apôtres, qui eux aussi ont la tête ceinte d'une auréole, mais sans croix latine, lui répondent : *Domine, ecce nos relinquimus omnia et secuti sumus te : quid ergo erit nobis ?* Sur le second plan, une rade avec cinq petits navires très-élégants. Sur le troisième plan, qui forme le fond du tableau, la mer et quelques îles verdoyantes avec d'assez remarquables constructions, des églises, des châteaux-forts.

Au bas de la page précédente, on lit en lettres rouges : *Sensieut le livre de la parfaitte Imitation de nreseigneur Jhucrist, Et du contempt de toute vanite.* Puis, sous la miniature même : *Du contempt des vanitez de cestuy monde.*

On lit au f° 444 verso, de la même écriture que le texte, et à l'encre ordinaire : « Cy fien le volume contenant trois traitties, cestassavoir Les admonitions traians aux « choses internelles, Les consolations internelles, Et la parfaitte Imitation de Jhesu- « crist, Et du contempt de toutes les vanitez du monde, grosse lan mil cccc lxij par « le commandement et ordonnance de treshault tresexcellent et trespuissant « prince Phelippe[1] par la grace de dieu duc de Bourgoingne et de Brabant, etcet.» Sous ces lignes se trouve la signature suivante : MARGARETE DENGLETERRE.

Au bas du feuillet de garde qui clôt ce précieux volume, on lit : *Ctes Lannoy de Baudechon.*

Ainsi qu'on le voit, l'ordre de ces trois livres n'est point celui que présentent

1. Il s'agit ici du fils de Jean sans Peur, Philippe de Bourgogne, si justement nommé *le Bon*. Vers 1427, il épousa en troisièmes noces Isabeau, fille de Jean, roi de Portugal, de laquelle il eut trois fils, entre autres Charles le Téméraire, et mourut au mois de juin 1467, âgé de soixante-douze ans. Charles son fils lui succéda ; il eut pour troisième femme la sœur du roi d'Angleterre, Marguerite d'York, dont la signature est celle qui se trouve au bas du dernier feuillet de notre manuscrit.

les éditions imprimées de l'*Imitation*. Le premier traité, qui a douze chapitres, forme le second livre de l'*Imitation*, telle qu'elle nous est généralement connue ; le second traité, qui a cinquante-neuf chapitres, y forme le troisième livre ; et le troisième traité, qui a vingt-cinq chapitres, y forme le premier livre. La stichométrie, ou distinction par versets, n'est point observée dans ce manuscrit ; du moins elle n'est pas telle qu'on l'a adoptée dans les éditions imprimées. — Il est à remarquer aussi que le passage du chapitre XXV (livre 1er des éditions, 3e de notre codex), relatif aux différents ordres religieux, qu'on trouve dans les imprimés, n'est point dans notre manuscrit. On peut, je crois, en tirer bien des inductions en faveur de l'importance du manuscrit de Valenciennes, et aussi en faveur de Jean Gerson. Non que je partage le moins du monde l'opinion de M. Onésime Leroy, qui estime que notre manuscrit contient le texte original et primitif de l'Imitation de Jésus-Christ, lequel, suivant lui, aurait été écrit d'abord en français ; car si ce texte a existé d'abord en notre langue, il est pour moi plus clair que le jour que ce n'est pas, du moins, celui que renferme notre codex, et qui n'est qu'une version toujours froide, et assez souvent inexacte du texte latin, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur les extraits que nous en donnons dans le n° XI de notre Appendice. Mais notre codex n'en a pas moins une valeur très-considérable, en ce sens qu'on n'y trouve, dans aucun des trois livres de l'Internelle Consolation, rien qui puisse autoriser à penser que cet admirable ouvrage ait été composé par un religieux et pour des religieux. Donc, de deux choses l'une : ou ces divers passages, notamment celui si développé du livre I, chap. 25, ont été retranchés par le copiste de notre codex ou de celui sur lequel il a travaillé (ce qui peut nous mener bien loin, puisque dès le mois de février 1447 cette translation du latin en français avait lieu en la ville de Hesdin, ainsi que nous l'apprend M. Garnier dans son Catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Amiens, page 243), ou ces divers passages ont été ajoutés au texte latin primitif. L'interpolation, je la comprends ; on peut lui assigner plusieurs motifs, et, entre beaucoup d'autres, l'intérêt qu'attachaient les corporations religieuses à faire croire qu'un si admirable livre n'avait pu être conçu et écrit que dans un couvent ; mais le retranchement de ces passages, je ne puis me l'expliquer ; et je me sentirais assez disposé à penser que, si Thomas à Kempis a quelque chose à revendiquer dans l'Imitation de Jésus-Christ, c'est tout au plus la série d'interpolations auxquelles nous faisons allusion ici.

Voyez, au surplus, notre Appendice n° XI.

## N° 232. — B. 4. 93.

I. Le miroir de la mort. — II. Le miroir des pecheurs.

In-4° sur beau et fort vélin, relié en veau. Belle écriture mixte gothique à longues lignes du XVe siècle. 8 feuillets liminaires non cotés ; feuillets I à CLXIII cotés en lettres rouges, 21 lignes à la page. Belle miniature. Titres des chapitres en lettres rouges. Initiales soigneusement coloriées et rehaussées d'or.

Maison de Croy.

I. Ce traité ne présente ni date, ni lieu, ni nom d'auteur ou de copiste. Je le

crois cependant de la même époque et de la même écriture que le magnifique manuscrit dont j'ai parlé sous le n° 231. Il est, lui aussi, un véritable chef-d'œuvre de calligraphie. En tête du *Miroir de la mort* on voit une belle miniature, encadrée de fleurs et d'ornements bizarres au milieu desquels on distingue deux figures fantastiques qui sentent le mysticisme de l'époque. — Ce traité se divise en 21 chapitres, et il occupe les 47 premiers feuillets. Voici la rubrique et le commencement du premier chapitre : « *Douloureuse vision et complainte de lhomme estant en* « *larticle de la mort aveuc pluiseurs beaulz enseignemens servans a toutes personnes* « *qui ont voulente de bien mourir.* — Souverain roy de paradis, quant je ramembre « en ma memoire que tu es mon Dieu et que tu mas cree par ta divine puissance, « et que je ne scay se onques je feys chose qui fust digne destre presentee parde« vant toy, mon povre cœur tramble de paour de ta justice; car je sens que jay « use le temps passe, voire toute ma vie, en vanitez et plaisances de mon corps. » — L'écrit se continue sous forme de dialogue entre Sapience et le Disciple. — Voir, pour plus de détails et sur cet écrit et sur son auteur, ma brochure publiée en 1838, Valenciennes, in-8°, intitulée : *Rapport sur divers manuscrits français de la bibliothèque de Valenciennes*. Ajoutons ici que le *Miroir de l'âme*, dont nous avons parlé sous le n° 221, le *Miroir de la mort*, qui nous occupe en ce moment, et le *Miroir des pécheurs*, dont nous allons parler, doivent avoir un seul et même auteur; que ces trois ouvrages sont frères, et qu'ils complètent parfaitement cette trilogie religieuse et mystique que nous croyons pouvoir attribuer au chancelier de Paris, Jean Gerson. — Il ne saurait plus y avoir de doute, au moins pour le *Miroir de la mort;* car à l'instant je lis, dans le tome VII, page 391, des *Manuscrits françois de la Bibliothèque impériale*, publiés par M. Paulin Paris, l'indication de cet opuscule formellement attribué à Jean Gerson, mais sous le titre de *Trésor de Sapience :* « Cy « sensuit le livre du Tresor de Sapience, lequel fist et composa maistre Jehan « Jarson, docteur a Paris. »

**II.** En tête de ce deuxième traité, on lit la rubrique suivante : *Sensieut ung tres prouffitable traittie et enseignement du devot docteur saint Bernard, appelle le Miroir des pecheurs, qui est moult utile pour ramener la creature humaine a congnoissance de Dieu et de soy meismes : car lignorance de celle congnicion maine pluiseurs a perdition eternele, comme assez tesmoingne la sainte escripture quy dist,* Ignorans ignorabitur.

Tout ce titre est écrit en lettres rouges. J'ignore ce qui a pu porter le copiste à attribuer ce traité à saint Bernard. Peut-être saint Bernard a-t-il écrit un opuscule sous le même titre, et d'après les mêmes paroles, *Utinam saperent*, etc. Mais en vérité ce n'est point celui qui se trouve dans notre manuscrit, où saint Bernard est comblé de pompeux éloges, où sa doctrine est fort souvent citée, où toujours il porte le nom de saint, titre que Bernard ne se serait pas donné à lui-même; dans notre manuscrit enfin, où des allusions historiques et géographiques fourmillent, qui n'ont d'application possible qu'en se reportant à trois siècles plus tard.

Je crois avoir démontré, dans ma brochure précédemment citée, que l'on retrouve à chaque page de ce manuscrit et l'époque à laquelle florissait Gerson, et la pensée qui préside à tous ses écrits, et l'esprit de l'*Imitation*.

Il me reste à rappeler ici que, sous le n° 230, j'ai parlé de ce même *Miroir des pécheurs*, mais qui, là, n'occupe que six feuillets, tandis qu'ici il en embrasse plus de cent. Cela tient vraisemblablement à ce que cet opuscule aura été d'abord adressé à une seule personne, peut-être même au frère de Gerson, et qu'ensuite l'auteur, en le développant, y aura trouvé la matière d'un sermon, dans lequel il reproche aux clercs orgueilleux la vanité de leurs études, le vide de la science qu'une bonne conscience n'accompagne pas; aux grands, aux nobles et aux princes, leur orgueil, leur vanité, leur abominable luxure, leur dureté pour le *menu peuple, lequelz ilz rongent ainsy que loups ravissans*. Peut-être se rangera-t-on à cette opinion, si l'on compare les premières lignes des deux manuscrits que j'ai cru devoir rapprocher sous le n° 230 précité.

Nota. A la fin du dernier feuillet, on lit, mais d'une autre écriture : *Ce livre est a mons^r de Moulenbaix Baud. de Lannoy.*

## N° 232 bis. — N. 2. 10.

I. Lotharii levite et cardinalis libri tres de vilitate conditionis humane. — II. Magister Gaufridus anglicus ad imperatorem pro liberatione regis Anglie Ricardi. — III. De tribus cellulis memorie. — IV. Magistri Galfridi Vinesalfi poetria. — V. Parvum doctrinale seu parabolæ philosophiæ.

In-f° sur vélin, demi-reliure récente. Belle écriture minuscule gothique, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, du XIII^e siècle. 56 feuillets, de 41 lignes à la page. Piqûres et réglures. Rubriques en lettres rouges. Toutes initiales rouges dans le traité en prose (16 premiers feuillets); alternativement rouges et bleues dans le reste du volume. Saint-Amand.

I. Ce traité en prose occupe les 16 premiers feuillets de notre codex, où il est écrit à 2 col. et précédé de cette rubrique : *Incipit liber lotharii levite et cardinalis de vilitate conditionis humane qui lotharius postea innocentius papa tertius dictus est.*

Brunet (*Manuel du Libraire*, v° Lotharius) nous apprend qu'il existe une traduction française de ce traité sous le titre suivant : « *Le mepris et le contemnement du monde*... mis en françois par M. G. R. *Douay, Balth. Bellere*, 1595, in-8°. »

La *Biographie universelle* de Michaud, dans un article fort étendu sur Innocent III, et dû à la plume de M^rs Desportes et Tabaraud, parle en ces termes du traité *De contemptu mundi seu de miseriâ hominis libri III*, composé par l'auteur sous son diaconat: « Le titre, le sujet, les citations analogues de l'Écriture ont pu faire croire qu'il était dans le goût de l'*Imitation de J.-C.*, avec lequel il se trouve joint dans plusieurs éditions anciennes ; mais il en diffère extrêmement par l'abus continuel du style antithétique et figuré. »

Lothaire, fils de Trasimond, des comtes de Segni, n'avait que 37 ans lorsqu'il fut élu pape sous le nom d'Innocent III, le 8 janvier 1198. Il mourut le 16 juillet 1216. Ses ouvrages ont été recueillis à Cologne en 1552 et 1575; à Venise en 1578.

La Bibliothèque impériale possède un manuscrit français de cet ouvrage de Lothaire, sous le titre de *Misère de la condition humaine*. M. Paulin Paris qui le

décrit en son tome IV, p. 205, des *Manuscrits françois de la Bibliothèque impériale,* termine par ces mots : « L'auteur est un certain Lothiers, dont il m'a été jusqu'à « présent impossible de retrouver la patrie, le siècle et l'histoire. »

**II.** Petite pièce de 20 vers hexamètres, occupant la première moitié du f° 17 recto. Elle est relative à la captivité de Richard Ier, roi d'Angleterre, surnommé *Cœur de Lion,* et adressée par Galfrid ou Geofroi de Vinisauf à l'empereur Henri VI, à qui le prisonnier avait été livré, et qui ne consentit à briser ses fers qu'après avoir reçu une rançon considérable.

**III.** A la suite des 20 vers dont nous venons de parler, et sous la rubrique *De tribus cellulis memorie,* se placent les huit vers suivants, dus vraisemblablement au même auteur :

Cum tribus ancillis sapientia regnat in arce
Verticis, in thalamis expaciata tribus.
Vis perceptiva reliquas preit. et quasi querens
Invenit. ad dominam prima ministra venit.
Nacta locum medium ratio quasi consiliatrix
Assidet. et formam rem trutinantis habet.
Vis memorativa quasi thesauraria totum
Servat. et in thalamo posteriore serat.

**IV.** Ce traité commence au bas du feuillet 17 recto, et il est précédé de cette rubrique en lettres rouges : *Incipit prologus magistri Galfridi Vinesalfi ad Innocentium papam de artificio loquendi.* Il se continue jusqu'au f° 45 recto. Voici ce qu'en dit l'*Hist. litt. de la France,* t. XVI, p. 185 : « Geoffroy de Vinisauf, qui a vécu sujet de Richard Ier et de Henri III, était Normand d'origine. L'art poétique, dans lequel on le croyait un très-grand maître, est le sujet de son principal ouvrage, qui est intitulé *Poetria nova,* et qui renferme 2114 vers. Il est dédié au pape Innocent III[1], et débute par de mauvais jeux de mots sur le nom de ce pontife... Le traité qui suit cet exorde sent un peu la scholastique du temps ; mais du moins il est clair, et en général fort sensé. Les préceptes y sont expliqués par des exemples que l'auteur compose tout exprès, et dans lesquels il laisse voir quelquefois son animosité contre la France. On y peut recueillir aussi quelques-unes des opinions alors communes. Par exemple, en parlant des épithètes, il veut qu'on dise *potatrix Anglia, textrix Flandria, jactatrix Normannia.* Il a une très-haute idée du pouvoir, de la prééminence, de la perfection du pape ; il ne veut pas qu'on lui résiste jamais : après avoir dans les dernières pages exprimé fort nettement plusieurs règles assez délicates relatives à l'harmonie de la diction, il revient, en finissant, à Innocent III, et lui dit :

*Nec Deus es nec homo ; sed neuter es, inter utrumque,*
*Quem Deus elegit socium. Socialiter egit*

1. Innocent IV, selon l'opinion de M. Weiss, en son article sur Galfrid (ou Geofroi) de Winesalf, *Biographie universelle* de Michaud. Mais c'est là, suivant nous, une erreur, ou plutôt une simple faute typographique.

*Tecum partitus mundum. Sibi noluit unus*
*Omnia, sed voluit tibi terras et sibi cœlum.*

« C'est dans le même style, et en leur donnant les plus magnifiques éloges (disent les continuateurs de l'*Hist. litt. de la France* dans un article spécialement consacré à Geoffroi de Vinesauf, t. XVIII, p. 308), qu'il adresse encore son poëme, tant à l'empereur, qu'au chancelier Guillaume, à qui il dit :

*Quod Papæ scripsi munus speciale libelli,*
*Accipe, flos regni. Primo potiaris honore*
*Hujus secreti. Nec id unum sume, sed unà*
*Do tibi me totum, Guillerme, vir auree, totus*
*Sum tuus ad votum...*

« Un style concis n'est certainement point une des qualités des écrits de Geoffroi. Il n'en donne pas moins, dans sa Poétique, un exemple de précision fort singulier. C'est en deux vers seulement qu'il répète le vieux conte de la femme qui voulut faire accroire à son mari qu'un enfant dont elle était accouchée pendant son absence était provenu d'un peu de neige qu'elle avait imprudemment avalée ; femme qui n'eut pas droit de se plaindre quand le mari, de retour d'un voyage, lui dit que cet enfant, qu'il avait emmené avec lui, était fondu au soleil :

*De nive conceptum quem mater adultera fingit,*
*Sponsus, eum vendens, liquefactum sole refingit.* »

P. Leyser a publié, le premier, cette Poétique dans son *Historia poematum medii ævi*, Halle, 1721 ; elle a été réimprimée ensuite séparément, Helmstadt, 1724, in-8°.

V. Au bas du f° 45 recto, cette rubrique en lettres rouges : *Prologus in parvum doctrinale seu parabolas philosophie.* Ce prologue a 21 vers. Quant au poëme lui-même, il en a 1119, de différents rhythmes. En voici le début :

A phebo phebe lumen capit, a sapiente
Insipiens sensum quo quasi luce micat.
Nichil aliud nisi se valet ardens enthua cremare,
Sic se non alios invidus igne coquit.
Sus de sorde levat saltem dum colligit escam,
Cur nunquam surgit sorde volutus homo.

Nota. Ce manuscrit, quoique l'encre ait un peu blanchi, est très-lisible et fort bien conservé.

(Sanderus, n° 272. L.)

## N° 233. — B. 1. 69.

Second mariage et espousement entre Dieu le filz et lame pecheresse faisant penitance en la personne de Marie Magdalaine.

Gros in-f° sur beau et fort vélin, relié en bois, recouvert en soie noire. Écriture mixte gothique à longues lignes de la fin du xv[e] siècle. 304 feuillets, de 35 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire, et f[os] en chiffres romains rouges. Titres des chapitres en lettres rouges. Initiales blanches sur fond jaune. Grande et belle miniature occupant les trois quarts du premier feuillet. Lettre initiale grise sur fond azur, au milieu de laquelle on voit les armoiries de messire Bauduin de Lannoy telles qu'on les trouve au *Blason* de Jean-Baptiste Maurice, page 100 (La Haye et Bruxelles, 1667, in-f°), et telles que nous les avons décrites sous les n[os] 201 et 221. Après le feuillet de garde, trois feuillets non cotés, et contenant la table. Maison de Croy.

Cet ouvrage, sans nom d'auteur, n'est que la seconde partie d'un livre vraiment remarquable. Malheureusement la bibliothèque de Valenciennes n'en possède ni le commencement ni la fin[1]. C'est encore un de ces ouvrages tout empreints de mysticisme ; mais on ne saurait se faire une idée des excellentes choses qu'il renferme. L'auteur invoque souvent l'autorité des Écritures et celle des Pères de l'Église; mais plus souvent encore il cite les auteurs profanes. Tous les écrivains d'Athènes et de Rome, philosophes, historiens et poëtes, ont apporté leur pierre dans la construction de ce curieux édifice. La philosophie surtout y domine. La seconde partie de cet ouvrage, la seule que nous ayons, se divise en 85 chapitres. Voici les titres des plus remarquables :

Chap. 1. Considerations generales. (*Amnistie accordée aux sujets à l'occasion de l'avènement d'un prince, de son mariage ou de sa paternité.*)

3. *Parlement des trois personnes divines pour la redemption humaine.*
6. *Administration et garde des angeles entour les hommes.*
7. *Diligence des angeles a trouver une espeuse propice au filz de Dieu.*
8. *De grace et franc arbitre.*
15. *Dialogue et parlement entre lame et le corps.*
19. *Des quatre principales chambrieres de la pecheresse.*
34. *Assamblee de tous les vices pour vexer la pecheresse.*
38. *Sentence de la justice divine contre lobstination de la pecheresse.*
39. *Appellation entregettee par la pecheresse.*
41. *Estat, famille et chartre de Penitance. Ses trois filles: Contrition, Confession, Satisfaction.*
69. *Des deux damoiselles Virginite et Humilite estans inseparablement avec la Vierge Marie.*

1. On lit, en effet, dans le prologue, au f° j verso : « Il nous convient prealablement selon le fondement « premis au commencement de *la premiere partie* de ce traittie ou a este parle du premier mariage proposer. « chinq. considerations et suppositions assez notoires en choses familieres et experimentees adfin de bailler a entendre plus clerement et comprendre plus facilement la matiere et proces du mariage du fil de « dieu a lame pecheresse, duquel a layde de dieu sera traittie en ceste seconde partie. »

On lit aussi au f° iiij verso : « Ainsy dis je quant tout le monde estoit corrompu par pechie, dieu quy « est piteux et misericordieux pourvey au salut de iceluy gendre humain par ung moyen bien congruent, « cestasscavoir par le mariage et espousement de la tressaincte, tresnoble, tresbelle, tres eslute et tres « amoureuse vierge Marie a dieu le pere quy la choisy devant toute aultre en espeuse pour les trois « motifz dessus proposez. tant pour sa noblesse et dignite pour faire la reconciliation et paix du gendre « humain, comme il a este deduit *en la premiere partie* de ce traittie. tant par pitie et compassion « pour delivrer lhomme de servitude et de mort eternele, comme il sera monstre *en ceste partie.* tant « pour parfaitte et sainte amour quy estoit entre luy et la ditte sainte vierge, comme il sera monstre a « layde de dieu *en la tierce partie.* »

78. *Bataille et victoire de la pecheresse contre lost du dyable.*
83. *Consommation du mariage entre le filz de Dieu et lame pecheresse convertie.*
85. *Banquet et joyeuse feste quon fist a la venue de lespouse.*

Le volume commence ainsi, f° 1 :

*Sensieut le second mariage et espousement cestascavoir de dieu le filz et de lame pecheresse en la personne de Marie Magdeleine. Le premier chapitre.*

« *Ne timeas maria, invenisti enim gratiam apud deum. Luce primo.* Cest a dire. « Ne crains pas marie, car tu as trouve grace envers dieu. = Je desire et te « requiers ma treschiere cousine et trescordiale seur en jhesucrist que de ung cuer « devot soit saluee par les paroles angelicques *Ave gratia plena*, etc. celle a quy « ces parolles de nostre theume furent par langele gabriel proposees, cest marie « vierge, entiere, digne de toute loenge, mere sacree du filz de dieu, adfin que par « son ayde et direction icelles paroles puissent estre deuement applicquies, et salu- « tairement appropriees a une aultre marie de laquele sera faitte mencion cy « aprez... »

Cet ouvrage est écrit en prose ; mais il s'y trouve plusieurs passages en vers, assez difficiles à distinguer ; car les lignes se continuent, et la stichométrie n'y est pas observée. En voici les principaux :

F° 30 verso. Dans le chapitre XII, intitulé : *De la salutation que fist langele a la pecheresse,* l'envoyé de Dieu reproche à la Magdeleine de n'avoir pas regardé les dons de Dieu, ni considéré les œuvres de ses mains. « Comment il ta donne sur « celle terre les champaignes, montaignes et vallees a ton desir belles et fertiles,

Precieux oingnemens,
Baulsmes et pieumens
Et semblables odouremens
De doulz sentemens.
Plaisantes herbelettes,
Doulces verdelettes,
Joyeuses flourettes
De couleur france et nettes,
Gentes plantelettes,
Gontement pourtraittes
De belles feuillettes
Propres et doulcettes;
Les gardins grans,
Beaux preaulz verdoyans,
Vergiers plaisans,
Arbres fructifians,
Rainceaulz umbrians,
Fleurs odourans,
Fruitz doulz et resconfortans
Les beaulz oiseles chantans.

F° 43 verso. Dans la salutation que fait l'ange à la pécheresse, on lit : « Or donques en temps que

Fortune te fait chiere et baise,
Dors en ton lit en paix et aise;
Tiens toy longuement grosse a table
Comme pourceau gras en lestable;
Fais maintenant les cailleaux bruire,
Pareillement ton fuseau ruire.
Vis en delices et mondaine
Plaisance, fiere et bien haultaine.
Mais vieillesse rebelle et dure
Viendra bien brief tres felle et sure
Quy jouera a la reversee,
Et sera la chance tournee.
En ce monde obscur et umbrage
Sentiras tu mal et dommage.
Tu nauras que deul et encombre,
Anuy et des dangiers sans nombre.
Tu beuveras du fiel amer
Quy te sera dur a gouster.
Car il nest huy male fortune,
Si rude ne si importune,
Comme davoir este eureux
Et puis devenir maleureux.

F° 48 verso. Dans le treizième chapitre, intitulé : *De lentree de cremeur, et fait mencion de la cremeur de la mort,* l'auteur parle ainsi de la nécessité du trépas :

C'est la fragilite mondaine
Que toute creature humaine
Ainsy nue de la terre vient
Et nue retourner luy convient,
Voire sans aulcune excusance,
Car cest la divine ordonnance.
Tu iras les sentes mortelles,
Excusances doulces ne felles
Ny vallent, il te fault partir,
Je le dis pour toy advertir.
Riens te vauldront lors ces vestures,
Pennes et dorees chaintures,
Ne ces bagues tant beubenchieres,
Si precieuses et si chieres,
Chasteaulz, tresors dedens boutez
Et mille superfluitez,
Ou en chascun jour tu tassers.
Quant tu seras viande aux vers,
Il te fauldra tout ce laissier.
Tu nauras or a possesser
Chasteau, maison, palais, buiron,
Ne tant vaillissant que ung sowon.
La mort mettra teles beubancos
A fin, et tes viles plaisances.

F° 49 verso. Cremeur, après avoir rappelé la leçon donnée par Corydon au jeune Alexis qui s'enorgueillissait de sa jeunesse et de sa beauté, ajoute :

Ce nest pas tout or quy reluist.
Ce nest pas tousjours avantage
Davoir gent corps et beau visage,
Puis que souvent par mesusage
Il tourne a grief et grant dommage.

F° 83 recto. Dans le discours « de lempereis Orgueil a lame pecheresse, » on lit les vers suivants sur la Fortune :

Elle est de mondaine richesse
Seule dame et seule maistresse.
Jay de ses biens tres bonne part,
Et quant je me pars elle part.
Garde que rien tu ne refuses,
Aultrement pour vray tu tabuses.
De quelque don quelle te face,
Vivre ne peus bien sans sa grace.
Son vouloir n'est pas tout uny,
Elle ne fait pas tout onny ;
De ses honneurs grans aux humains
Ains a lung plus et laultre mains.
Il sen fault raporter a elle.
Quant il luy plaist tout renouvelle.
Scaches quelle retournera
Sa roe, quant il luy plaira.
Ne pense que destre bien aise.
Car sil est chose quy te plaise,
Tu lauras delle prestement,
Et acquerras bruit excellent.
. . . . . . . . . .
Dieu laisse fortune regner,
Et sur les humains dominer,
Et pour tourner sa roe et tantost retourner,
Blanche et puis brune.
Et il laisse soleil et lune,
Le ciel et estoille chascune,
Leur loy commune.
Tout est regle par la fortune,
Par fois perverse,
Quy entre les humains converse,
Et les verse et puis les reverse,
Tant est diverse.

F° 89 recto. On lit, dans le discours « de la royne Convoitise a lame pecheresse, » les vers suivants, qui sont le développement de cette pensée : « Nul nest « ame, quy na largement des biens de fortune. »

Et quy est en povrete mis,
Il ne scet quy sont ses amis.
Il est au monde jugie vil ;
Mais le riche en a plus de mil.
Tout le monde le crient et laime,
Son parent ou cousin le claime.
Se ung homme na de quibus,
Passe oultre, cest un coquibus ;

Et ja soit ce quil fust bien sage,
Ce seroit ung homme saulvage.
Il meurt de faim et de mesaise,
Jamais ne faict chose quy plaise :
On lappelle meschant paillart.
Mais au contraire dung coquart :
Puis quil a finance a grant somme,
Ha, dist on, cest ung tres sage homme.
Et ou il ne scet mot de lettre,
Il est tenu pour sage mestre.
Pour ce, nobles filles, pensez
Dacquerre flourins a monceaulz;
Car croyez moi se vous voulez,
Ce sont amis especiaulz.
Povres gens sont tousjours foulez,
Mais ces vers ne sont jamais faulz.
Quy a de largent a tous lez
En son coffre il a des chapeaulz.
Pour ce que a richesse acquise,
Et la a dangier obtenue,
Sil laime, et la garde, et la prise,
Et la prent de sa retenue,
Monstre quelle est chose bien prise,
Tres noble et de bon lieu venue :
Car chose chierement conquise
Doibt chierement estre tenue.

F° 90 recto. Convoitise, après avoir dit qu'il faut garder pour ses vieux jours ce que l'on peut amasser pendant sa jeunesse, ajoute que l'on doit se défier de ceux qui vont chantant et répétant :

Bien mondain ne peut abuser
Quy se monstre gent et joly,
Et tel est dont le refuser
Seroit trop grandement failly.
Dieu fist les biens pour en user,
Il fault vivre uny a celuy,
Et quy mal en vouldra user,
Il sen fault raporter a luy.

Même feuillet verso. La reine Convoitise dit à la pécheresse : « Ne penses point « que Dieu sempesche des choses terriennes, mais tout se gouverne cybas par « nature et fortune. Il ny a fors eur et mal eur, tout y doibt estre commun, quy en « peut avoir si en ait ; quy la, il la... Il fault que tu entretiengnes ton estat selon « ta noblesse et dignite. »

Gent y a et gent.
Ung homme en vault cent,
Pour honneur avoir
Bon est ascavoir,
Lung est plus notable,
Et plus seignourable
Que laultre en tous lieux.
Il vault beaucop mieulx
Scavoir flaioller
Et du bas voler
Par dessoubs la feulle,
Quiconque sen deulle,
Que par preudommie
Avoir povre vie.
Hardy quy embrache.
A fortune en grace
Et bien luy en vient.
Chetif quiert et trace,
Et tout ce quil brasse
Vient tousjours a nient.
Nul bien nen advient.
Hars fars paillars
Et sottouars,
Quy par mil artz
Et soubtilz dardz,
Comme renars
A faulz regardz,
Des biens espars
Ont bien leurs pars.

F° 96 recto. Dans la délibération de « Oiseuse, ducesse de lexercite de luxure, « fille de negligence, mere de paresche, inventresse de bourdes, songeresse de « nouvellitez, puisot de toutes ordures, arbre infructueux, sepulture de lhomme « encore vivant, » nous avons relevé les vers qui suivent, où, contrairement à l'opinion de Convoitise, Oiseuse soutient qu'il faut dépenser et non thésauriser :

On scet bien quil ne dure mye
A tousjours sans terminoison,
Fortune nest toujours amye,
Quy le croit, il pert sa saison.
Mais quant nature en est servye
Tant quil luy plaist a grant foison,
Que luy fault il aprez sa vie,
Souffire luy doibt par raison.
Que vault le garder sans cesser.
Et navoir jamais asseurance.
Que vault tant d'avoir possesser,
Et tousjours manoir en doubtance.
Que vault tant de travaulx passer,
Sans attaindre a son esperance.
Que vault tout le monde amasser,
Et jamais navoir souffisance.
. . . . . . . . . . .

Tousjours en labour,
Tousjours en dolour,
Tousjours en martire,
Tousjours tire tire,
Sans repos avoir,
Il faict son debvoir,
A son corps y pert,
Et neantmoins il pert,
Se tue et labite,
Et riens ne prouffite;
Plus boute moins va,
Plus vit et moins a,
Plus huche moins vient,
Plus frappe et moins tient,
Plus chauffe et pis sue,
Et tant plus se crauente et tue,
Et tant pis son fait sentretient.

F° 122 verso. Dans le « Parlement de langele a la pecheresse, » alors qu'au chapitre XXIX il l'entretient « de la force et puissance invincible de jhesucrist, » il applique au Seigneur les vers suivants :

Il a donne force et grant hardement,
Tresnoble ame et bon entendement,
Pour tout faire et tout par science aprendre,
Les natures des creatures comprendre,
Par celles la bonte de dieu entendre.
Il scet oiseaulx bestes et poissons prendre,
Mesurer, nombrer, chanter en musicque
Subtillement faire maintes euvres autenticques.
Combien que la mer soit large et perilleuse
Passer le scet par art ingenieuse.
Il scet semer, planter, parler, escripre.
De telz grans biens dont ne scauroit souffire
A loer jhesus. A brief terminer
Tout vient a lhomme, il scet tout dominer.
Il a pour son usage vergiers plaisans,
Le ciel tant bel, les estoilles luisans,
Quatre elemens creez a ses services,
Vivres divers selon le temps propices,
Couleurs odeurs en recreation,
Pour luy formez des sa creation.

F° 145 verso. Dans le « Parlement et conseil des vices ensamble, » où nous voyons figurer « Orgueil lenflee en chief, Envie la murdriere, Ire lenragee, « Avarice la convoiteuse, Luxure la garce effrontee, Oiseuse la niche bourgoise, « Paresce lendormie paillarde, Gloutonnie la friande gourmande, » la parole est accordée tout d'abord à « Gloutonnie la souillarde, la plus sale et waste de la com- « paignye, mal apointee et habillee, aussy large que longue, enflee, gorgue, « soufflant par faulte dalaine, laquelle elle avoit vinolente et toute corrompue, « avecq des yeulz cacieux et larmoyans et ung visage elephanticque, boursouffle, « boutonne, taint en escarlatte et tout mesellatre. » Gloutonnie entonne alors la chanson suivante, où semble s'être inspiré l'auteur du libretto de *Robin des Bois :*

Et pour ce tant que nous vivons,
Et fortune pour nous avons
Et des biens par mesure,
Encontre soussy estrivons,
Et ou bon temps nous estrivons,
Doulce en est lappresure.

Tousjours la brigade menons,
Au bon vin ou que nous venons
Et fuyons vie dure.
Tenons bien ce que nous tenons,
Quant bon temps vient sy le prenons,
Car on ne scet quil dure.

F° 161 verso. Dans le chapitre xxxix°, intitulé : « De lappellation interiectee par « la pecheresse, » on lit les vers suivants, adressés, sous forme de plainte, à l'ange par la Magdeleine :

Se je souspire, pleure et plains
Et fay mes griefz cas et mes plains
De deul p'ains.
Et devant Dieu me complains
De la rudesse
De justice quy trop me blesse
Et trop me defoule et rabaisse
Je m'adresse
Pour ce a la digne haultesse
De Dieu mon pere
Quy congnoist ma douleur amere
Et ma povre fraile matere
Considere
En luy requerant quil modere
Ceste sentence.

O souveraine sapience
Tres vertuable precellence
Quelle offense
Ay je fait en ma conscience?
Quy ait vigueur
Par quoy je seuffre tel rigueur.
Bon dieu, de tous biens createur
Et acteur
Et quy es seul gubernateur
Pour gouverner
Laisses tu justice regner
Et sur moy ainsy foursener,
Sans pardonner,
Moy fouler et sans fin dampner?

Enfin au f° 304 recto, se trouvent les couplets suivants, qu'on lit dans le chapitre intitulé : « Du bancquet et joyeuse feste quon fist a la venue de lespeuse. »

CHANSON.

Nous debvons tous joyeusement danser
A ces neupces nouvelles et chanter,
Quant veons la povre ame pecheresse
Lez son pasteur en la sente et adresse
De son salut sainement cheminer.

Ja longtemps a Dieu la permis errer,
Or la veult il maintenant relever
Quant a son filz lespeuse en grant lyesse.
Nous debvons...

Paradis clos ja pieca desfermer,
Par ce moyen nous verrons et enfer
Expolie, dont le dyable en destresse
Sera confus, et sa grace a largesse
Aux penitans veons habandonner.
Nous debvons...

A ces passages, que nous avons cru devoir relever, nous ajouterons deux citations seulement en prose. La première est empruntée au f° 28 verso : il s'y agit de la « comparation des deux Maries. » L'auteur, après nous avoir dit de quelle véné-

ration l'angele se sentait rempli pour Marie vierge pure, nous dépeint le dégoût et l'horreur que lui inspire l'autre Marie, la Magdeleine pécheresse, avec son hideux entourage :

« Et a l'opposite il détestoit et blasmoit en lhostel de ceste pecheresse la com-
« paignie vile et abhominable des truandes garces, souillardes et paillardes, ce
« sont les vices, et toutes effrontees, esragies et a tous maulz habandonnees,
« noiseuses, gourmandes et usans leur temps a danser et galler, pompeuses,
« atintees tout a lavantage de vanite et plaisance charnele, et a ce mettans toute
« leur cure, comme davoir chevelure belle et bien trichee, colliers, fremaulz,
« aneaulz et chaintures dor et pierres precieuses, fronteaulz, pieces et gorgias,
« les tours, mortiers, pignons, tambures, clochiers assiz et eslevez bien hault sur
« leurs testes, a baniere ouverte et a volans de soye traynans a terre, le front
« plume et farde, leur sain ouvert, et mamelles estraintes et descouvertes, corsets
« et manches justes, et paltos et houplandes de drap dor, de velours, de satin et
« drap fin, gaillardes à la facon nouvel, et en toutes guises a longues queues,
« et a grans bors, et sumptueuses fourrures, sollers escoltez a poulennes et fort
« estroiz pour avoir les piedz petis et mignos, perdans tout leur temps en teles
« vanitez comme font encore pour le temps present pluiseurs femmes quy mettent
« toute leur cure a parer elles et leurs filles. »

Dans un autre manuscrit que possède la bibliothèque de Valenciennes, et dont nous avons rendu compte (voyez n° 232), nous retrouvons et l'esprit et tout le style de ce passage. Vite, qu'on nous dise donc l'auteur de ce curieux ouvrage; car nous nous sentons bien entraînés à l'attribuer encore, celui-ci, au chancelier Gerson. Et comment, en effet, n'y serions-nous pas entraînés, quand nous lisons dans un livre naguère publié par notre savant concitoyen, M. Onésime Leroy (*Études sur les Mystères*, p. 435) : « Quant aux siens (ouvrages de Gerson), leur « auteur les a tellement négligés que, s'ils n'avaient été recueillis et transcrits par « la pieuse sollicitude de quelques bonnes âmes, peut-être n'en resterait-il rien. « Plusieurs, un entre autres, intitulé *de Nuptiis Sapientiæ*, sont entièrement perdus, « *perdita sunt omnia.* » Dieu! notre manuscrit renfermerait-il cet ouvrage[1]?

Notre seconde citation, de quelques lignes seulement, est empruntée au f° 46 verso : « Il [David] maistria les hommes et bestes terribles, comme il mist a mort « lorgueilleux gayant Golyas et aussy fist il ung lyon et ung ours. »

1. Ce codex avait déjà été par moi signalé dans mon *Rapport adressé à M. V. Cousin sur divers manuscr. franç. de la Bibliot. de Valenciennes*. In-8° de 44 pages. Valenciennes, Henry, 1838. Le présent article était même rédigé, quand, parcourant le *Catalogue descriptif des Manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, publié en 1848 par le savant M. Le Glay, je retrouvai, à la page 66, et sous le n° 108, l'original latin du curieux ouvrage dont il s'agit ici. J'appris, par la notice de M. Le Glay, que cet ouvrage se divisait bien réellement en trois livres, et que les deux premiers avaient pour auteur Me Jean de Eecoute, docteur et trésorier de l'église de Saint-Pierre de Lille; qu'il avait terminé son premier livre en 1466, et le second avant 1471. « Jean de Eecoute, » nous dit M. Le Glay, « est mort le « 17 février 1471, et son corps fut inhumé à Jaÿr, où repose, dit-on, celui de saint Siméon. L'ouvrage a « donc été achevé par une autre main. » Il résulte de ce renseignement que le traité contenu en notre codex ne serait qu'une traduction, faite par les ordres de Baulduin de Lannoy, du curieux ouvrage de Me Eecoute. Il ne serait peut-être pas sans intérêt de comparer les deux textes, surtout en ce qui touche aux passages en vers du manuscrit français.

Avis aux Douaisiens, soucieux de connaître soit l'étymologie, soit l'antiquité du nom de leur fameux Gayant.

Il nous reste à parler de la grande et belle miniature qui se trouve en tête du manuscrit. Elle renferme quatre personnages : 1° une jeune femme ; 2° une vieille ; 3° un ange ; 4° un diable. La jeune femme, debout, est enchaînée et entraînée par le démon. La vieille, en costume religieux, a sur la poitrine une tête de mort ; sa main droite est armée d'un glaive, et sa gauche de tisons enflammés. C'est la *Cremeur*, expliquée au chapitre XIII, f° 48. L'ange tient de la droite un glaive et de la gauche une banderole où on lit : *Dieu te mauldit plaine de pechie, le dyable est avecq toy.* Le démon est barbu, avec cornes à la tête, et d'énormes tétons pendants. Cette miniature est entièrement expliquée à la fin du chapitre VIII^e^, intitulé : « De grace et franc arbitre. »

En terminant cet article, déjà trop long peut-être, disons qu'au verso du feuillet de garde de notre volume on lit : *Ce livre est a Francoise de Barbanchon dame douagiere de Molembaix. Anno* 1491. On lit au bas du dernier feuillet : *Icy fine le second mariage et espousement entre dieu le filz et lame pecheresse faisant penitance en la personne de Marie Magdalaine. Escript et fine le derrenier jour de feburier lan* M CCCC IIII^xx^ XI *par lordonnance et commandement de monss^r^ Bauldain de Lannoy seigneur de Moulembais, de Sorres et de Torcoing, chlr de lordre de la thoison dor, second chambellan du roy des romains et de monss^r^ larchiduc Phelippe duc de Bourgongne son filz, capitaine et gouverneur des chasteau et villes de Lille, Douay et Orchies.*

## N° 234. — B. 1. 75.

LA FORTERESSE DE LA FOY.

Grand et gros in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en basane. Belle écriture mixte gothique à 2 colonnes du XV^e^ siècle. 520 feuillets, de 41 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges, dont quelques-unes variées de bleu et accompagnées d'arabesques en encre noire. Une miniature des plus curieuses sur peau de vélin. Maison de Croy.

Ce volume ne porte ni date, ni nom d'auteur ou de traducteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet ouvrage n'a pas été composé en langue vulgaire. Nous lisons, en effet, sur le premier feuillet de notre Ms. : « Cy commence la table de ce present « volume intitule la Forteresse de la foy, lequel contient en soy V livres particu- « liers. Mais premiers est taillie le prologue du translateur, et aprez est ente le « proheme de lacteur, ouquel pluiseurs loenges sont escriptes a Dieu le createur, « et ouquel aussi est mise une complainte que ledit acteur envoie devers ledit « createur, et en la fin dicellui proheme est comfermee lintencion dudit acteur. »

Ce prologue n'indique ni la date ni l'auteur de cette translation du latin en langue vulgaire. Je lis seulement sur le feuillet de garde l'annotation suivante : *Ce livre est a Francoise de Barbenchon dame douagiere de Molembaix.* Quant à l'ouvrage original, nous savons qu'il a été écrit en latin, vers 1440, par un moine de l'ordre des Frères Mendians, connu sous le nom de Thomas, patriarche de

Barbarie, et qu'il a été plusieurs fois imprimé. C'est au moins ce que nous apprennent J. Wolphius et Casimir Oudin (*de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. III, col. 2572). Voici l'analyse qu'Antoine Possevin nous a laissée de cet ouvrage : *Fortalitium fidei sic prænotatus liber, quo agitur de armandis fidelibus, et de sex armorum spiritualium generibus : quin et quibus armis muniendi sint veri concionatores : ubi plura de bello contra Hæreticos, Saracenos, Judæos, et eorum ac Dœmonum fraudes adversus nos*[1]. Voyez aussi Brunet, manuel du libraire, t. II, p. 312.

La table qui précède cet ouvrage occupe, dans notre codex, les 21 premiers feuillets.

On remarque, au f° 27 recto, une grande miniature qu'entoure un riche encadrement de fleurs, fruits et oiseaux, le tout rehaussé d'or. Au bas de cet encadrement, place d'un écusson laissé en blanc. La miniature représente la Forteresse de la Foi. Tour hexagone couronnée de six petites tourelles. Au sommet, trois femmes en costume de religieuses. Au-dessous, et dans quatre embrasures de croisées, quatre personnages, dont deux religieux, les mains étendues, et n'ayant sur la tête qu'un cordon de cheveux; un pape et un roi, tous deux armés du glaive. Au-dessous, au pied de la tour, sept personnages, dont un pape, trois religieux comme plus haut, deux évêques et un cardinal. Cette tour semble sortir d'un massif de gazon entouré d'eau. Cinq groupes de personnages sont occupés à l'assaillir : dans le fond, à gauche et à droite, deux diables (soit quatre) armés l'un d'un croc-bident, et l'autre d'une arme à feu qu'il tire sur les papes. Ces quatre diables ont des ailes de chauve-souris étendues, avec des têtes d'homme, de chien, de sanglier et d'aigle : sur la poitrine, chacun d'eux a une sorte de tête de Méduse qui semble vomir le sang ou le feu, et qui se termine en longue barbe pointue, leur descendant entre les jambes. Sur le premier plan, à gauche du spectateur, trois personnages (sarrazins), bandant leurs arcs et lançant des flèches aux sept qui se trouvent au bas de la tour. A droite, trois personnages (juifs) faisant la même chose. Entre ces deux groupes, sept individus sur le dos desquels on lit le mot *ypocrites;* quoique de diverses couleurs, leur costume à tous a la même forme; tous aussi sont barbus et ont le nez camu, avec une sorte de capuchon qui leur couvre la tête.

Le *Catalogue des manuscrits de la Vallière*, n° 815, nous donne la description d'un magnifique manuscrit français de la *Forteresse de la foy*, en trois grands vol. in-fol. sur vélin du xv° siècle, enrichi de cinq très-belles et grandes miniatures, et offrant les armes et la devise de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, chevalier de la Toison-d'or, mort à Bruges en 1492. Ces cinq miniatures représentent chacune une tour ou forteresse assiégée par les faux chrétiens, les hérétiques, les juifs, les sarrasins et les diables, et défendue par les chevaliers de Dieu, c'est-à-dire le pape, les évêques, les moines, etc. « Quoique le traducteur ne soit nommé ni dans le Prologue, ni dans l'Épilogue dont il a

1. Dans un autre endroit cependant, Casimir Oudin (t. III, col. 2546) nous apprend qu'*Alphonse de Spina*, évêque d'Orinopolis, passait pour être l'auteur de cet important ouvrage; mais il ne tranche point la question, et il se contente de dire : *Quisquis author hujus* Fortalitii fidei *asserit lib.* II, *hæresi quinta, se scripsisse librum illum Vallisoleti in Hispania, anno* 1458.

augmenté sa traduction, nous savons, par un Ms. de la bibliothèque de Berne, qu'il s'appelait Pierre Richart. On trouve à la fin de ce Ms. ces mots : *Le present volume a esté translaté de latin en françois par Pierre Richart, dit l'Oiselet, prebstre et curé de Marques.* »

## N° 235. — B. 6. 126.

DIVERS INSTRUCTIONS ET DOCUMENS TRES UTILS POUR ACHEMINER UNE AME A LA SPIRITUALITE ET VRAYE THEOLOGIE MYSTIQUE.

Petit in-4° carré sur papier, relié en parchemin. Écriture à longues lignes, cursive gothique du XVII° siècle. 216 feuillets, de 30 à 31 lignes à la page. Beaucoup de notes marginales, divisant ou indiquant les matières. Provenance ?

Ce manuscrit, sans date, nous paraît assez curieux, en ce qu'il contient l'exposé succinct et raisonné de plusieurs ouvrages essentiellement mystiques. En voici le véritable titre, tel qu'on le lit sur le premier feuillet : « Divers instructions et « documens tres utils pour acheminer une ame a la spiritualite et vraye theologie « mystique : le tout tire et recoille 1° de l'*Anatomie de lame* composee par le « R. P. Constantin de Barbançon, capucin; 2° du *Mont Carmel*, de la *Nuist obscure* « et de la *Vive flamme damour* compose par le B. P. Jan de la Croix, carme « deschausse et coadjuteur de sainte Therese pour la reformation de leur ordre; « 3° de l'*Amour divin* compose par le B. Sales, et aussi des *Epistres spirituelles* « diceluy, avec la table de chasque partie, qu'avons collige pour aider la « memoire, et avoir plus facil recours ausdits autheurs, ne notant icy que « les plus notables et necessaires points et matieres, renvoyant a loriginale pour « se contenter plus a plain. »

Constantin de Barbençon, qui appartenait, sans doute, à l'illustre maison de ce nom, est mort en odeur de sainteté à Bonn, le 26 novembre 1631. Son *Anatomie de l'ame* avait été présentée par lui le jour même de sa mort à l'examen des docteurs de Cologne. Ce traité mystique a été imprimé à Cologne en 1632 et à Liége en 1635. V. Paquot, éd. in-12, VIII, 114. (Note de M. Le Glay en son *Mémoire sur les bibliothèques publiques du nord de la France*, p. 172.)

Saint Jean de la Croix, né à Ontiveros, bourg de la Vieille-Castille, prit l'habit de carme au couvent de Medina-del-Campo, et lia une étroite amitié avec sainte Thérèse. Il vint avec cette sainte à Valladolid, où il prit l'habit de carme déchaussé. Après avoir travaillé à la réforme de plusieurs couvents, il se trouva en butte à bien des persécutions et mourut dans le couvent d'Ubeda, le 14 décembre 1591, âgé de 49 ans. Son corps, dit-on, repose à Ségovie. Il fut béatifié en 1675, et canonisé en 1726 par Benoit XIII, qui fixa sa fête au 24 novembre. Il a laissé des livres de spiritualité en espagnol, et traduits en italien, en latin et en français, entre autres ceux que contient notre manuscrit. Dans ces ouvrages, écrits d'un style alambiqué, l'auteur suit les principes d'un mysticisme presque incompréhensible. Le P. Maillard, jésuite, les traduisit en

français, sans trop les entendre, Paris, 1694, mais après y avoir fait divers retranchements.

Saint François de Sales, né au château de Sales, diocèse de Genève, le 21 août 1567, fut d'abord avocat à Chambéry, puis prévôt d'Anneci, ensuite évêque de Genève, en 1602. Il institua, l'an 1610, l'ordre de la Visitation, dont la baronne de Chantal fut la première supérieure. Il mourut le 28 décembre 1622. Les écrits de saint François de Sales, pleins de candeur et d'onction, portent tous l'empreinte de son caractère. Ses Œuvres ont été recueillies à Paris, 1641, en 2 vol. in-folio.

## 236. — B. 4. 80.

**I.** Le directeur spirituel du B. Franchois de Sales, prince et evesque de Geneve. — **II.** Cincq documents fort remarquables pour pouvoir servir Dieu. — **III.** Incipit ordo qualiter fratribus in monasterio religiose ac studiose conversari ac Domino militare oportet editus a Sanctissimo P. Benedicto. — **IV.** Modus et forma quotidiani exercitii monachorum. — **V.** Examen de conscience. — **VI.** Divi Bernardi confessio ad abbatem. — **VII.** Joannis Trithemii compendium spiritualis exercitii. — **VIII.** Considerations tres utilles et qui serviront extremement pour faire nos actions avec perfection. — **IX.** Officium horarum de Jesu et Maria. — **X.** Passio domini nostri Jesu Christi secundum Matheum. — **XI.** Formula honestæ vitæ ex D. Bernardo.

In-4° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 82 feuillets, de 32 lignes à la page. Au commencement du volume, gravure de Martinus Baes représentant saint François de Sales. Saint-Amand.

**I.** Ce traité contient 47 chapitres dont la table se trouve en tête du volume avec l'annotation suivante : *Hoc fac et vives.* 1647. *F. Lambertus Taisne monachus elnonensis, vulgo S. Amandi.* — A la suite de cette table, il se trouve cinq pages écrites en latin et renfermant 1° des extraits évangéliques sur ce sujet : *Apostolis lavat pedes Jesus, et eos consolatur dulcissimis verbis post cœnam;* 2° une *Oratio ad Jesum;* 3° une *Precatio ad Mariam;* enfin 4° une Déclaration écrite en latin, dans laquelle le moine Lambert Taisne se consacre à la vierge Marie.

Voyez sur saint François de Sales et sur ses écrits l'excellent article de la *Biographie universelle* de Michaud, et le n° précédent.

**II.** Cet opuscule qui ne remplit qu'une page, f° 50, commence ainsi : « Priant « un certain religieux a frere Conrade de l'ordre de saint Franchois qu'il voulu « lui donner quelques documens pour pouvoir servir Dieu, acceptant sa request, « lui escrivit une lettre comme il s'ensuit. »

**III.** Occupe les feuillets 51 à 55. On lit au bas, et de la même main, l'annotation suivante :

*Ordinationes has pias et sanctas esse beatissimi patris Benedicti rationes variæ, nec improbabiles persuadent. In primis antiqua valde M. S. exemplaria sanctissimo patri prædictas ordinationes adscribunt. Adde jam primum eas inventas in fine Regulæ quam S. Pater manibus propriis exaravit; et S. Mauro cum ad Gallias eum mitteret,*

*tradidit. Easdem cum D. Petrus Venerabilis 9 Abbas monasterii Cluniacensis, apud majus Turonense monasterium in eadem regula (quæ reliquiarum loco servabatur ibidem) reperisset; pro singulari suo quem in S. Patrem habebat amore, sibi transmitti rogavit. Postremo constitutiones illas a S. Patre editas esse notarunt inter alios R. P. Antonius Possevinus Soc. Jes. celebris historicus, Apparatus sacri tomo primo, et D. Arnoldus Wion Duacensis de Republica Benedictina fide et authoritate bene meritus, in suo Ligno vitæ, lib. 1, cap. 5.*

**IV**. Occupe les feuillets 56 à 66, et commence ainsi : « Vero regi domino « nostro Jesu Christo secundum monasticam regulam militaturus. »

**V**. Cet *Examen de conscience*, écrit en français, occupe les feuillets 67 et 68, et contient 64 articles.

**VI**. Occupe les feuillets 69 et 70, et commence ainsi : « Audi ergo pater « miserum peccatorem. » La rubrique qui précède cet opuscule l'attribue à saint Bernard.

**VII**. Voyez sur Jean Trithème, historien et théologien de la fin du xv$^{e}$ siècle, l'excellent article de M. Daunou dans la *Biographie universelle* de Michaud. Ce *Compendium* occupe dans notre manuscrit les f$^{os}$ 71 à 73. En voici les premiers mots : « Ante omnes et singulas horas generaliter cœnobita devotus conatum « suum in hunc finem studeat dirigere. »

**VIII**. Ces *Considérations*, au nombre de dix, sont écrites en français, et n'occupent qu'une page et demie, sans nom d'auteur.

**IX**. Feuillets 74 à 78. On remarque dans cet Office de Jésus et de Marie plusieurs hymnes en prose rimée.

**X**. Cette Passion occupe les feuillets 79 et 80, et elle est divisée en six fragments, pour les six jours de la semaine.

**XI**. Cet opuscule de saint Bernard remplit les deux derniers feuillets de notre manuscrit. Il commence ainsi : « Petis a me, frater charissime, quod necdum « a suo provisore audivi aliquem petiisse. » On le trouve dans les Œuvres de saint Bernard, f° 339, édition d'Anvers, in-f°, 1576.

NOTA. On lit au f° 70 verso les annotations suivantes, écrites de la même main qu'une partie des matières que contient le volume : *L'onziesme de decembre* 1659 *je me suis obligé à D. André en cas qu'il trespasseroit devant moy de dire pour son ame trente messes y comprinses les douzes d'obligation, a condition que si je trespasse devant luy il en fera autant pour moy, en signe de quoy avons donné l'un a l'autre nostre signature.*

*Le douziesme de dec.* 1659 *j'ay faict avec D. Landoalde de Kymps le mesme contract que dessus.*

*Le* 29 *d'avril* 1663 *je me suis mis en la confrerie de la tressaincte Trinité et redemption des captifs en la paroisse de S. Amand.*

*Le* 7$^{e}$ *d'avril* 1663 *je me suis mis en la confrerie du Rosaire par le moien du pere Waringhien dominicain a Lille.*

Enfin, au verso du dernier feuillet, il se trouve une très-longue recette contre les foulures. Les herbes qui entrent dans cette composition sont au nombre de 50.

## N° 237. B. 5. 53.

I. Arrii disputatio detestanda. — II. Augustini responsio. — III. S. Ambrosii contra eosdem Arrianos libri tres. — IV. Augustini soliloquiorum libri duo. — V. Epistola Alcuini ad Carolum imperatorem de septuagesimo, sexagesimo et quinquagesimo. — VI. Ejusdem Alcuini ad domnum regem de saltu lunari.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes de la fin du VIII° siècle. 135 feuillets, de 22 lignes à la page. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Aucune espèce d'ornements. Quelques titres en lettres rouges. Saint-Amand.

**I.** Cette *Disputatio* d'Arius remplit les sept premiers feuillets de notre codex. Elle se lie intimement à l'écrit de saint Augustin dont nous allons parler. On la trouve sous la rubrique *Sermo Arianorum*, dans le tome VIII, col. 439, de l'édition des Œuvres de saint Augustin publiée à Anvers, en 1700, par des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, 10 tomes en 7 vol. in-f°.

**II.** La réponse de saint Augustin à l'hérésie d'Arius occupe les feuillets 8 à 45 de notre manuscrit. On la trouve, dans l'édition prérappelée, à la suite du *Sermo Arianorum*, ou *Disputatio* d'Arius.

**III.** Nous avons vainement cherché ce traité dans l'édition des Œuvres de saint Ambroise, publiée à Paris en 1686 par des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et imprimée par J.-B. Coignard, en 2 vol. in-f°. C'est une raison pour nous de donner exactement ici la rubrique en lettres rouges qui, dans notre manuscrit, précède cet ouvrage. La voici : *Explicit sancti Augustini responsio contra Arrianos. Incipit primus liber sancti Ambrosi contra eosdem feliciter.*

Nous devons également transcrire les premiers et les derniers mots de ce traité divisé en trois livres. Il commence : « David uno lapidis ictu Goliae frontem « percutiens » ; et finit : « Sed pater major me est. *Explicit liber III Beati Ambrosii.* » Il occupe les feuillets 46 à 69.

**IV.** Les *Soliloques* de saint Augustin occupent les feuillets 70 à 125. On lit au bas de cette page, en capitales rouges : *Deo protegente et Remegio abbate jubente Aidulfus nimium peccator fecit hunc libellum. Preco vos qui legitis ut pro me precetis.*

**V.** « La lettre d'Alcuin au roi Charles pour rendre raison de ce qu'on donne les noms de Septuagésime, de Sexagésime et de Quinquagésime aux trois dimanches qui précèdent le Carême, fut répondue par une autre de ce prince qui est imprimée à la suite. Alcuin y donne à Charles le titre d'empereur des Gaules, et Charles dans la sienne prend celui d'empereur des Lombards : ce qui montre que ces deux lettres furent écrites avant que ce prince fût déclaré Auguste. Les raisons qu'apporte ici Alcuin, tant celles qu'il dit avoir apprises à Rome, que celles qu'il tire de ses supputations, sont peu satisfaisantes. » (Hist. litt. de la France, t. IV, p. 313.)

**VI.** Ce petit écrit d'Alcuin sur le cours de la lune, *de saltu lunari*, fait l'objet d'une de ses lettres au roi Charles. C'est la troisième des 115 que Duchesne a

réunies dans son édition des Œuvres d'Alcuin, dont il forma un volume in-f°, qui en 1617 sortit des presses de Sébastien Cramoisy, imprimeur à Paris.

*Nota.* Une chose à remarquer dans ce manuscrit et qui prouve sa haute antiquité, c'est la manière dont y est écrite la conjonction *et*. Elle est ainsi formée : &. Et non-seulement ce signe s'applique à la conjonction, mais encore il entre dans la composition des mots, comme dans *&iam, perp&ua, sol&,* et même il se trouve entre deux vocables, dont il semble ne faire qu'un : *cord&uo* (*corde tuo*). Cette manière d'écrire, que l'on ne rencontre ordinairement que dans les écritures cursives et minuscules anciennes, ne cessa qu'au XII° siècle (*Traité de Dipl.* par dom Tassin et dom Toustain, tome III, page 559).

(SANDERUS, n° 62. A.)

## N° 238. — B. 4. 69.

I. LIBELLUS LUPI SERVATI DE TRIBUS QUÆSTIONIBUS. — II. EJUSDEM LUPI SERVATI EPISTOLA AD BEATUM HINCMARUM RHEMENSEM ARCHIEPISCOPUM. — III. EJUSDEM LUPI SERVATI AD DOMINUM REGEM EPISTOLA. — IV. COLLECTANEUM SERVATI LUPI DE TRIBUS QUÆSTIONIBUS.

In-8° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 36 feuillets, de 35 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Loup (*Servatus Lupus*), abbé de Ferrières, né vers l'an 805, avait embrassé la profession monastique sous saint Aldric, qui l'envoya à Fulde étudier les Écritures sous le fameux Raban. De retour à Ferrières, il en fut nommé abbé en 842, et parut avec éclat, en 844, au concile de Verneuil, dont il dressa les canons. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847. — On a de lui plusieurs ouvrages, recueillis en 1664, in-4°, par le savant Baluze, qui les a enrichis de notes curieuses.

Quant au traité que contient notre manuscrit, et qui est intitulé *De tribus questionibus,* il a été publié en latin en 1648, in-16. Ces trois questions sont les suivantes :

1° *De libero arbitrio;*
2° *De prædestinatione;*
3° *De sanguinis Christi taxatione seu pretio.*

Ce traité est, dans notre manuscrit, précédé de divers documents relatifs à l'ouvrage de Loup, et à la publication qu'on allait en faire à Douai. Parmi ces pièces, datées de 1643, 1645 et 1649, et d'une écriture plus récente que celle du manuscrit auquel elles sont annexées, on remarque d'abord une lettre adressée à l'internonce apostolique par François Sylvius (Du Bois), professeur de théologie et doyen de Saint-Amat à Douai; puis un manifeste signé de Colvenere et du même François Sylvius; puis deux approbations de Fr. Rudesindus Barlo, docteur en théologie et professeur au collége de Saint-Vaast, à Douai; puis enfin une lettre adressée par D. Antoine Grimbert à l'abbé de Saint-Amand Jean Carton.

Au bas de cette lettre on lit, d'une écriture encore plus récente : *Agit de hoc auctore Sigebertus de viris illustribus, cap.* 94; *Trithemius et alii.*

**II.** On a de Servatus Lupus un *Liber Epistolarum,* publié in-8°, à Paris, en 1588, renfermant cent trente-quatre lettres d'un style assez pur et assez élégant sur différents sujets. Parmi elles figurent les deux que contient notre manuscrit, et dont l'une est adressée à Hincmar, archevêque de Reims. « L'auteur, lisons-nous dans l'*Hist. litt. de la France* (t. V, p. 260), y prouve à ce prélat la double prédestination, sans que l'une ou l'autre préjudicie à la liberté de l'homme. Il lui montre aussi, par saint Augustin, que le terme de prédestination se peut prendre en mauvaise part, c'est-à-dire pour la prédestination à la peine, en conséquence de la prévision du péché, ce qu'Hincmar et Raban refusaient de reconnaître. A la fin de sa lettre, Loup avertit l'archevêque de Reims, qu'il écrit la même chose à Pardule de Laon. »

**III.** Le roi auquel est adressée cette lettre de Loup est le roi de France Charles le Chauve, « à qui Loup écrivit vers 850, nous apprend encore l'Hist. litt. (*loco citato*), pour justifier ses sentiments sur les trois fameuses questions qui faisaient alors tant de bruit : la libre prédestination, le double arbitre, et le prix de la mort du Sauveur. Loup s'en était déjà expliqué de vive voix à ce prince, lorsque, se trouvant à Bourges l'un et l'autre, Charles lui demanda ce qu'il en pensait. La réponse de notre abbé ayant été mal entendue des assistants, on le fit passer dans le public pour un homme dont la foi n'était pas orthodoxe sur ces trois points. Telle fut l'occasion de cette lettre, qu'on peut regarder comme un abrégé du traité *Sur les trois questions.* »

**IV.** Ce *Collectaneum* occupe les onze derniers feuillets de notre manuscrit. C'est une collection de passages des Pères sur la matière discutée par Loup dans son traité *Des trois questions,* où il n'avait pas jugé à propos de les insérer, de peur d'être trop diffus.

A ces détails nous ajouterons les suivants, qui ont plus directement encore trait à notre codex et que nous empruntons à l'*Hist. litt. de la France, loc. cit.* : « Dom Antoine Grimbert, religieux et bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Amand, ayant copié ces deux traités sur un ancien manuscrit de cette maison, et y ayant ajouté des notes de sa façon, en prépara une édition, qu'il dédia en 1602 à M. Jean Carton, son abbé. Néanmoins, l'ouvrage ne fut point encore imprimé. M. Nicolas Du Bois, qui fut depuis abbé de Saint-Amand, obtint du roi un privilége pour donner au public les écrits de Jonas, évêque d'Orléans, de Loup, abbé de Ferrières, et quelques autres monuments anciens tirés des manuscrits de son abbaye. On imprima Jonas ; mais le traité de Loup *sur les trois Questions* demeura encore en réserve. On croit que cet abbé ne jugea pas à propos de le publier en un temps où le livre de M. Jansenius d'Ypres faisait tant de bruit. Après tous ces délais, une personne qui s'est cachée sous le nom de Donatus Candidus, ayant trouvé le moyen d'en avoir une copie, le fit imprimer en 1648 avec trois lettres du même auteur : l'une aux moines de Saint-Amand, qui est la 18e du Recueil de Loup; les deux autres sur la double prédestination et les autres matières contestées, adressées l'une au roi Charles, l'autre à Hincmar. L'édition est in-16, sans nom de lieu ni d'imprimeur,

quoique revêtue des approbations de trois docteurs en théologie. A la tête se lit une petite préface, d'où nous avons tiré les aventures de ces traités, qu'on vient de lire. Après quoi suit la longue épître dédicatoire de dom Grimbert, qui peut passer pour premier éditeur de ces opuscules, et qui avait déterré les deux dernières lettres qui les accompagnent. »

Voyez, plus haut, notre n° 195.

## N° 239. — B. 5. 19.

**I.** GISLEBERTI LIBER, QUI EST JUDÆUM INTER ET CHRISTIANUM DISPUTATIO PER DIALOGUM. — **II.** LIBELLUS IVONIS CARNOTENSIS EPISCOPI, DE SACRAMENTO DEDICATIONIS. — **III.** SERMO DE SACRAMENTIS NEOPHITARUM. — **IV.** DE EXCELLENTIA SACRORUM ORDINUM ET VITA ORDINANDORUM. — **V.** SERMO DE SIGNIFICATIONIBUS INDUMENTORUM SACERDOTALIUM. — **VI.** DE CONVENIENTIA VETERIS ET NOVI SACERDOTII. — **VII.** DIVINI MYSTERII EXPOSITIO, EDITA A CINOMANENSI EPISCOPO HILDEBERTO. — **VIII.** SERMO DE ORATIONE DOMINICA. — **IX.** SERMO DE SYMBOLO. — **X.** HUGONIS TRACTATUS DE INSTITUTIONE NOVITIORUM. — **XI.** VARIA DE VARIIS OPUSCULA.

Petit in-4° sur très-fort vélin, demi-reliure récente à dos de veau. Belle écriture minuscule à longues lignes du XII$^e$ siècle. 114 feuillets, de 31 lignes à la page. Rubriques peintes en rouge. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes. Saint-Amand.

**I.** C'est mal à propos que le catalogue de Sanderus attribue à saint Anselme de Cantorbéry ce petit traité sous forme de dialogue. L'auteur de ce catalogue pouvait d'autant moins s'y tromper, qu'au recto du 2$^e$ feuillet de notre codex se trouve le prologue de ce petit livre, qui commence ainsi : *Reverendo patri & domino Anselmo cantuariensis ecclesie archiepiscopo suus servus & filius Gislebertus Westmonasterii cenobii procurator et servus prosperam in hac vita diuturnitatem & beatam in futura eternitatem. Paternitati & prudentiæ tuæ discutiendum mitto libellum quem nuper scripsi.*

Ce dialogue occupe les 21 premiers feuillets de notre volume. Il a été successivement attribué à saint Anselme, puis à Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, mais à tort. Personne aujourd'hui ne conteste qu'il soit l'œuvre de Gilbert, ou Gislebert, abbé de Westminster, contemporain et disciple de saint Anselme de Cantorbéry. Voyez, pour plus de détails, l'*Hist. litt. de la France,* tome X, page 192.

**II. III. IV. V. VI.** L'auteur de ces cinq petits traités, qui occupent les feuillets 22 à 60 de notre volume, est Ives de Chartres (saint), né dans le territoire de Beauvais, disciple de Lanfranc, et qui, après avoir été prieur de l'abbaye du Bec, devint abbé, puis évêque de Chartres en 1091, et mourut le 23 décembre 1116, à l'âge de 80 ans. Ces cinq petits traités ne sont autre chose que les cinq premiers de ses sermons, imprimés au nombre de vingt-quatre dans l'édition de ses Œuvres, Paris, in-f°. 1647. Voyez *Hist. litt. de la France,* tome X, pages 102 et suiv.

**VII.** On lit en tête de cet opuscule la rubrique suivante, écrite en lettres rouges : *Incipit divini mysterii expositio. edita a cinomannensi episcopo. hildeberto.*

Il occupe, dans notre manuscrit, les feuillets 60 à 70. Les initiales de chaque vers sont alternativement vertes et rouges. Les rubriques et les notes marginales sont écrites en lettres rouges. Voyez sur le Vénérable Hildebert, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, l'*Hist. litt. de la France,* tome XI, pages 250 à 412, et notamment pour cet opuscule les pages 366 et suivantes. — Nous devons ajouter qu'à la suite de ce poëme se trouvent, dans notre codex, diverses petites pièces de vers que nous croyons devoir également attribuer au vénérable Hildebert, et qu'on pourrait intituler, la première : *Sur l'eucharistie, et comment Jésus-Christ a mis fin aux cérémonies judaïques,* 36 vers hexamètres, rimés ; la seconde : *Quæ sit differentia sacrificii veteris ac novi testamenti,* 22 distiques ; la troisième : *Sur l'eucharistie, et récit de trois miracles arrivés du temps de l'auteur,* 51 vers hexamètres ; la quatrième : *Le baptême a succédé à la circoncision,* 20 vers hexamètres ; la cinquième : *Sur le mariage dans l'une et l'autre loi,* 40 vers hexamètres ; la sixième : *Cur Deus homo,* 18 vers hexamètres ; la septième : *Sur les trois messes du jour de Noël,* 3 distiques ; la huitième : *De partu virginis,* 3 distiques ; la neuvième : *De S. Stephano martyre,* 22 distiques. La plupart de ces pièces, que nous avons déjà rencontrées plus haut sous le n° 145, se trouvent, mais avec des variantes assez importantes, dans l'édition des Œuvres d'Hildebert et de Marbode recueillies par dom Beaugendre, et imprimées à Rennes, in-f°, 1708.

**VIII.** Ce discours ou sermon commence ainsi : « Duo sunt karissimi quæ « principaliter attendere debet humana circumspectio. » Il occupe dans notre manuscrit les feuillets 76 à 79.

**IX.** Voici le début de cet autre discours ou sermon : « Notum est dilectioni « vestræ quod milites sæculi beneficia temporalia a temporalibus dominis accep- « turi. » Il occupe les feuillets 79 à 81.

**X.** Ce traité *de l'Institution des novices,* qui occupe les feuillets 82 à 104 de notre codex, a pour auteur Hugues de Saint-Victor, religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Paris, mort le 3 de février 1140. Ses Œuvres ont été publiées à Rouen, en 1648, 3 vol. in-f°, par les chanoines réguliers de Saint-Victor. Voir sur cet auteur et sur ses ouvrages l'*Hist. litt. de la France,* tome XII, pages 1 et suiv.

**XI.** Les neuf derniers feuillets de notre volume contiennent : 1° une glose sur ces mots de l'Évangile : *Currebant duo simul;* 2° un petit écrit d'une page, avec la rubrique suivante en lettres rouges : *Lectionem esse incipientium. opus perfectorum ;* 3° un autre, de trois pages, avec cette rubrique : *De IIIIor gradibus;* 4° un autre, de six pages, avec la rubrique *De trinitate;* 5° un autre, de quinze lignes, *sur Moyse et Marie ;* 6° un autre *sur le Péché originel;* 7° un autre, intitulé *De musica ;* 8° un autre, de sept lignes, avec la rubrique : *Diffinitio quadruvii ;* 9° un autre enfin de douze lignes, avec cette rubrique : *De exilio.*

*Nota.* On lit au bas du feuillet 81 verso, mais d'une écriture plus récente, les huit vers suivants :

Urit in afectu venus anxia; vessat in actu.
Inficit et fetet, quum patiatur opus.
Post factum fecisse piget; cito præterit illut
Quod juvat; eternum quod cruciabit erit.

Vir malus est mala res; mala femina pessima res est.
Omne malum levius est muliere mala.
Tangere qui gaudes meretricem, qualiter audes,
Palmis polutis, regem tractare salutis?

Et à la suite de ces vers que, pour ne point nous brouiller avec les dames, nous nous abstenons de traduire, on trouve les quatre lignes suivantes :

*Tali modo fit confessio ad salutem anime.*
*Tu quis. quid. com quo. quociens. cur. quomodo. quando.*
*Tria sunt que reddunt hominem martirem. castitas in juventute,*
*Largitas in paupertate, astinentia in deliciis.*

On lit enfin au verso du dernier feuillet de garde, mais d'une écriture plus récente, les quatre vers suivants :

Fili. quid mater. deus es. sum. cur ita pendens.
Ne genus humanum tendat ad interitum.
Jure fleo, quia te video penam patientem.
Non doleas cum me videas mundum redimentem.

(SANDERUS, n° 223. I.)

# JURISPRUDENCE

---

## N° 240. — B. 4. 107.

TRAITÉ D'AIX-LA-CHAPELLE.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes (mi-page) du XVIII° siècle. 78 feuillets, de 31 lignes à la page. Maison de Croy.

On voit sur le premier feuillet recto la signature : *Alexandre Emanuel de Croy*.

Les feuillets 2 et 3 sont blancs. Le 4° contient une préface ou *proëme*, où l'auteur explique la division tripartite qu'il a cru devoir faire des différents éléments qui forment le *Traité d'Aix-la-Chapelle*.

1° « Premiere partie des debats demeurez indecis à l'execution du Traitté d'Aix « la Chapelle touchant la ville de Condé, fort de Lynck, Escluses, et fortifications « de Nieuport, avecq les argumens advancez de part et d'autre en la conference « des Commissaires des deux Roys à Lille. » Occupe les feuillets 6 à 29.

2° « Seconde partie des debats demeurez indecis a l'execution du Traitté d'Aix « la Chapelle, contenant une sommiere deduction des argumens avancez de part « et d'autre en la conference des Commissaires des deux couronnes a Lille, au « regard des villes ou places closes non fortifiees, et quelques autres ouvertes « meritans consideration particuliere pardessus les villages et lieux ordinaires du « plat pays. » Occupe les feuillets 30 à 65. Autre écriture.

3° « Troisiesme partie des debats demeurez indecis à l'execution du Traitté « d'Aix la Chapelle, contenante une sommiere deduction des argumens advancez « de part et d'autre dans la conference des Commissaires des deux Couronnes à « Lille, touchant les villages, hameaux, seigneuries, censes, et d'autres places du « pays ouvert. » Occupe les feuillets 66 à 78. Même écriture que celle de la première partie.

## N° 241. — B. 4. 110.

TRAITÉ DE PAIX DES PYRÉNÉES.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes (mi-page) du XVIII° siècle. 106 feuillets, de 30 lignes à la page. Maison de Croy.

Au recto du premier feuillet la signature : *Alexandre Emanuel de Croy.*

Le deuxième feuillet contient une préface ou *Advertence*, où l'auteur explique de quels registres il a tiré les éléments du traité sommaire qu'il présente ici. Il divise son travail en trois parties, qui sont les suivantes :

1° « Sommaire des Argumens proposez de part et d'autre es conferences des « commissaires deputez par les deux Roys pour l'execution du Traitté de la Paix « des Pyrennees du 7me novembre 1659, tenues en la ville d'Arras. » Occupe les feuillets 3 à 44.

2° « Abregé des contestations demeurées indecises, entre les Commissaires « des deux Roys, touchant les limites de Haynau. » Occupe les feuillets 47 à 68. Autre écriture.

3° « Abbregé des difficultez demeurées indecises touchant les limites de Luxem- « bourg. » Occupe les feuillets 69 à 106. Même écriture que celle de la deuxième partie.

## N° 242. — B. 4. 123.

CARTAS DEL REY DE ESPAÑA A SUS PROVINCIAS DE FLANDES.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIIe siècle. 98 feuillets écrits, de 26 lignes à la page. Maison de Croy.

Toutes les pièces que renferme ce manuscrit sont en espagnol. Elles sont relatives aux provinces de Flandre, et ont été écrites par le roi d'Espagne, ou à lui, entre les années 1629 et 1636.

## N° 243. — B. 4. 127.

ENTREVUE A CALAIS ENTRE L'EMPEREUR, LE ROY DE FRANCE ET CELUI D'ANGLETERRE.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIIe siècle. 79 feuillets, de 35 lignes à la page. Maison de Croy.

Ce récit est précédé d'un prologue-dédicace, adressé « *A tresillustre treshaulte tresexcellente et tresheuree Dame et souveraine princesse Madame Marguerite archiduccesse daustrice et de bourgongne ducesse et douaigiere de savoye contesse de bourgongne dame de Mallines, etc.* » — L'auteur de cette narration y explique comment il a été mis à même de savoir tout ce qui s'est passé en l'entrevue de Calais, et il ajoute : « Jay procure que ledit dialoghe compile et compose en langhe « latine a este mis en mes mains, lequel apres avoir eu leu et releu jay trouve de « tel artifice utilite et fruit que possible na este mabstenir le translater en langhe « walonne ou franchoise afin quil viennent a lentendement et intelligence des « bons serviteurs et subgectz de ladite tressacree majeste.... Les communications « tenues a lassemblee de Calais en lan mil cincq cens vingt et ung par le moyen « du treshault trespuissant et tresexcellent prince le roy dangleterre pour lapaise-

« ment des differens suscitez dentre nostre saint pere le pape Leon dixieme de « ce nom. Charles le quind par la divine clemence esleu empereur des romains « tousjours auguste roy catholicque de germanie des espaignes des deux Secilles « de Jherusalem, etc. et franchois premier roy de franche composee par fachon « de dialoghe translate de latin en franchois ou personnaiges que lon introduit « depputans et parlementans sur icelles communications. et sont lesdits personnaige « quatre en nombre. ass. Le tres reverend cardinal legat et lieutenant general « dangleterre comme mediateur au nom dudit roy dangleterre. Reverend pere en « Dieu mons. levesque dasculee, ambassadeur nunce et commissaire depute par « nostre dit s.t pere. messire mercury de gaulmaire chevalier baron dozay et de « terrette grand chanchelier de lempereur. Anthoine Duprat aussy chevallier et « chancelier du roy de franche. »

On lit au bas du dernier feuillet, et de la même écriture :

*Accipias aquilas rex Carole Cesaris arma.*

Nota. En tête du premier feuillet est la signature : Croy.

## N° 244. — B. 4. 125.

I. Gerardi Corselii quæstiones in justinianas institutiones. — II. Tractatus de jure feudorum, doctoris Gudelini Lovanii. — III. Tractatus an et quando hæres teneatur ratum habere contractum a defuncto celebratum, ejusque facta approbare; et explicatio legis Cum a matre, C. de rei vindic., per D. Balduinum Vander Piet J. V. D. — IV. Consultatio clariss. viri D. Gerardi Corselii super dubio quodam professionis.

In-f° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvii° siècle. 150 feuillets, de 40 à 43 lignes à la page. Jésuites de Valenciennes.

I. En tête de ce traité qui occupe les 94 premiers feuillets du volume, on lit : *Societatis Jesu. Clarissimi J. V. D. D. Ger. Corselii in Justineaneas institutiones, questiones exceptæ Lovanii anno domini* 1605, *a Philippo d'Outremanno, Valentiano.* Gerard Corselius, dont ne parle point la *Biographie universelle* de Michaud, était, au commencement du xvii° siècle, professeur de droit en l'académie de Louvain. Parmi ses plus studieux élèves de cette époque, on distinguait Philippe d'Outreman, fils du célèbre historien de Valenciennes. Jésuite, comme son frère Pierre d'Outreman, il a laissé, comme lui, différents ouvrages, dont quelques-uns ont été plusieurs fois réimprimés, notamment le *Pédagogue chrétien.*

II. On lit à la fin de ce traité, qui occupe les feuillets 95 à 138 : *Finis tract. de feud. per D. Petrum Gudelinum J. V. D. consultissimum. Lovanii. Philippo d'Oultremanno Valentiano collectore.*

Pierre Goudelin, jurisconsulte estimé, naquit à Ath en 1550. Il enseigna longtemps le droit à Louvain, où il avait été fait docteur en 1586, et mourut le 18 octobre 1619. Ses ouvrages, publiés d'abord séparément, ont été réunis et publiés à Anvers, 1685, in-folio. Ce volume contient les traités suivants : I. *De*

*jure novissimo,* 1620, in-4°; II. *Syntagma regularum juris,* 1646, in-4°; III. *De jure feudorum,* Louvain, 1624, in-4°; IV. *De testamentis.* Valère André en fait un grand éloge.

**III.** Ces deux opuscules, qui occupent les feuillets 141 à 146, sont dus à Baudouin Vander Piet, jurisconsulte célèbre, né à Gand, en 1546, d'une famille patricienne, et mort à Douai, le 19 janvier 1609, après y avoir enseigné le droit avec la plus grande distinction. Les ouvrages qui lui ont fait le plus d'honneur sont : I. *De fructibus;* II. *De duobus reis;* III. *De emptione et venditione;* IV. *De pignoribus et hypothecis;* V. *Responsa juris, sive consilia.*

**IV.** Cette consultation, qui occupe les quatre derniers feuillets de notre codex, est due au même G. Corselius dont nous avons parlé plus haut.

## N° 245. — D. 7. 7.

TRACTATUS VARII JURIDICI.

In-f° sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique, partie à longues lignes, et partie à 2 colonnes, du XV° siècle. 385 feuillets, de 49 lignes à la page. Initiales rouges, dont la première, quelque peu ornée, présente un profil d'homme. Plusieurs feuillets laissés en blanc dans le cours du volume. Deux sortes d'écritures. Maison de Croy.

Voici, dans l'ordre où elles se présentent, les matières que contient ce volume :

F° 1 verso : Deux épitaphes en mauvais vers latins sans quantité, et intitulées, l'une : *Epithapium Sigismundi imperatoris* (12 lignes); et l'autre : *Epithapium Johannis de Lignano* (8 lignes). Nous les transcrivons ci-dessous, en faisant observer que l'une s'applique à Sigismond, empereur d'Allemagne, fils de Charles IV et frère de l'empereur Wenceslas, né en 1368, couronné roi de Hongrie en 1386, élu empereur en 1410, et mort le 7 décembre 1437; et que l'autre se réfère à un jurisconsulte milanais, nommé *Joannes de Lingnano,* auquel Conrad Gesner consacre un article de quelques lignes :

EPITHAPIUM SIGISMUNDI IMPERATORIS.

Cesar et imperium tuus en ego Roma sacratum
Rexi non ense sed pietatis ope
Pontificem summum feci spretis tribus unum
Lustravi mundum scisma necando malignum
Turcos oppressi et barbaras gentes excussi
Ampla dominia contulit manus mea.
Et sunt hungaria mea regna bohemia plura
Pace Sigismundus hic requiescit pius.
Ac iter et [illegible] michi mors præclusit amara
Cum grege katholico [illegible] fine beato
Anno milleno quater centum terdecem adde
Septem decembris mensis dieque nona.

EPITHAPIUM JOHANNIS DE LIGNANO.

Frigida mirifici tenet hic lapis ossa Johannis
Hinc it in astriphoras mens generosa domos
Gloria lignani titulo decoratur utroque
Legibus et sacro canone dives erat.
Alter aristotiles ypocras erat et ptholomeus.
Signifer etherei noverat astra poli.
Abstulit hunc nobis epidimie sincopa mortis.
Heu miser hic mundo portus et aura patent.

Et, au-dessous de ces deux épitaphes, on lit les quatre lignes suivantes :

*Anno milleno tricenteno nonageno quoque bino*
*Crevit Ratzmannus quem nequit bibere mannus.*
*Pediculosos facit homines et scabiosos.*
*Et ventrem laxat. anus ut rana coaxat.*

On lit en marge de ces quatre lignes : *Ratzman fuit vinum in alamania nuncupatum acerbissimum.*

F° 2 recto : *In nomine domini. Amen. Allegaciones hic scripte sunt lapi de castioncho de florencia solempnissimi advocati florentini abbreviate per me antonium de Butrio.*

Ces *allegaciones*, au nombre de 132, sont dues à Lapus, dit le *Castiglioni*, moine et jurisconsulte, qui florissait vers l'année 1340. Gesner nous apprend que cet ouvrage a été imprimé d'abord en 1568, à Florence, in-8°, avec les corrections de Bernardin Zanchini; puis en 1571, à Venise, avec les additions de Quintilien Mandosio. Il ne parle point de l'abrégé de cet ouvrage qu'on trouve dans notre codex, et qui est dû à Antoine de Butrio, jurisconsulte de Bologne, très-versé dans le droit, et qui florissait dans le XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^.

F° 122 recto : *De nobilissimo balneo de Borreto in comitatu Bononiensi situato et de eximia virtute aque ejusdem.* Cette monographie remplit cinq pages.

F° 128 recto : *Repetitio de cohabitatione clerici et mulieris.* Ce traité ou cette thèse occupe 22 feuillets, au bas du dernier desquels on lit : *Hanc repetitionem domini Anthonii de Butrio finivi ego Johannes Leist de Arheil. anno domini* 1424, 22 *die mensis julii.*

F° 153 recto : *Practica c. de multa de preben. per conclusionem tradita.* A la fin de cette thèse, qui remplit cinq feuillets, on lit : *Ita pronuntiavit eximius decretorum doctor dominus Ataldus de Attaldis in Scolio Bononiensi* 1424.

F° 158 recto : *Conclusiones ejusdem.* Occupe une page seulement. C'est la solution donnée à la thèse posée au f° 128.

F° 160 recto : *Conclusiones ejusdem c. et quia sit notar.* Cette thèse, qui remplit deux feuillets, nous rappelle qu'au dire de Gesner Antoine de Butrio était auteur d'un traité *de notario.*

F° 162 recto : *Conclusiones c. constitutus de concess. preben.* Ces conclusions, qui n'occupent que trois pages, nous semblent présenter la solution donnée à la question posée au f° 153.

F° 163 verso : *Conclusiones c. ex quibusdam de fidejussoribus.*

F° 164 recto : *Conclusiones c. ultimæ de solutionibus, de indebito soluto.* Au bas de ces conclusions, qui occupent deux feuillets, on lit : *Ita pronuntiavit eximius decretorum doctor dominus Attaldus in Scolio Bononiensi anno 1424 de mense maii.*

F° 166 recto : *Tractatus de juribus regni et imperii romanorum.* Ce traité, qui remplit 38 feuillets, est, comme nous l'apprend la préface qui le précède, dû à Lupold de Bebenberg, qui florissait vers le milieu du XIVᵉ siècle. Voici les premiers mots de ce prohème : *Reverendissimo in Xpo patri ac domino suo domino Baldewino sancte treverensis ecclesie archiepiscopo sacrique imperii per Galliam archicancellario Lupoldus de Bebenburg sola dei paciencia decretorum doctor vocatus suus devotus clericus.* — Gesner, dans l'article qu'il consacre à Lupold de Bebenberg, nous apprend qu'on lui doit 1° un livre sur le zèle et la ferveur des anciens princes germains en faveur de la religion chrétienne et de ses ministres, imprimé à Bâle en 1497, et à Paris, en 1500; 2° un livre, également imprimé, *sur la translation de l'empire.* Il ajoute qu'on attribue à Lupold un ouvrage intitulé, *de juribus imperii,* mais qu'il suppose être le même que le précédent. Nous regrettons de n'être point à même de vérifier cette conjecture.

F° 204 recto : *Auctoritates novi et veteris testamenti transcripte in jure canonico.* Cette table par ordre alphabétique des autorités du Nouveau et de l'Ancien Testament est précédée d'un préambule de 12 lignes où on lit : *Ego Johannes Caldarini minimus decretorum doctor illas suppleri precor ordine prelibato.* — Voyez sur Jean Calderini ou Caldarini, dominicain, mort en 1345, l'article qui lui est consacré dans la *Bibliotheca Gesneriana.* Cet ouvrage du théologien de Bologne a été imprimé à Spire par Pierre Drach, en 1481. Il se trouve manuscrit dans la bibliothèque de Cambrai. Voyez le Catalogue de M. Le Glay, n° 370.

F° 300 recto : *Repertorium ad libros Bohic.* Ce Répertoire occupe 41 feuillets, au bas du dernier desquels on lit : *Explicit repertorium super librum H. Boeyc.* 1421.

Henri Bohic, Bouhic, Boyc ou Boych, ailleurs Bohier, ou de Bouenco, était né dans le diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne. Il professa le droit à Paris, vers 1335, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans le *prohemium* de son commentaire sur les Décrétales, imprimé à Lyon, en 1520, et à Venise, in-f°, 1580. Il acheva cet important ouvrage le jour de la Saint-Matthieu 1349. Il s'était hâté de le finir, « timens, dit-il, propter mortalitatem universalem quæ hoc anno « viguit, et specialiter in hac urbe, ne ante ipsius consummationem naturæ « debitum persolvissem, quod omnibus est commune. » Cet important travail a donné lieu au *Répertoire* que contient notre codex, et qui est dû à Henri de Albeck, ainsi qu'on le voit dans l'introduction où on lit : « Ego Heinricus de Albek... Spi« rensis et Basiliensis ecclesiarum canonicus, memoriale sive repertorium recol« legi. » Cet écrivain serait-il le même que celui dont parle Gesner, sous le nom de Henri de Eimbeck, théologien saxon qui florissait au commencement du XVᵉ siècle? Voici les premiers mots du prologue : *In nomine sancte et individue trinitatis. Amen. Quia omnium habere memoriam et in nullo errare magis vel potius est divinitatis quam humanitatis.* — Voyez, plus loin, notre n° 271.

F° 348 recto : *Expositiones terminorum rarorum utriusque juris.* Cette table

alphabétique est écrite à 2 col., et occupe 35 feuillets, de 56 lignes à la page. Premier mot, *Abavus;* dernier, *Ypothomus*. Voyez notre n° 251.

Au verso du feuillet 386 et dernier on trouve différents extraits du livre intitulé, *de Claustro animæ*, attribué ici à Hugues de Fouilloy. Voyez ce que nous avons dit de cet ouvrage sous le n° 188.

## N° 246. — C. 5. 29.

EXTRAICT DES PRINCIPAUX ARTICLES DES REGLEMENTS FAITS PAR L'ORDONNANCE DU ROY JEHAN, ET ADVEU DES TROIS ESTATS GENERAUX DU ROYAUME TANT DE LA LANGUEDOIL QUE DU PAYS COUSTUMIER.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 169 pages foliotées à l'encre, et de 21 lignes chacune. Maison de Croy.

En tête de la page 1re, et sous la signature *Al' de Croy*, se trouve le titre que nous venons de rapporter.

On lit à la page 13 : *Ordonnance du roy Jehan en consequence des resolutions des trois Estats de son royaume* (Règlemens du 28 décembre 1355).

Page 65 : *Relation de l'assemblée des trois Estats de la langue d'oil, convocquez a Paris au 15 octobre 1356, par Charles duc de Normandie, lieutenant general du roy Jehan son pere pendant sa captivite.*

Page 85 : *Ordonnance de Charles aisné fils de Jehan roy de France, et son lieutenant duc de Normandie, et daulphin de Vienne,... à Paris, en mars 1356.*

On lit à la page 169, dernière du volume : « Ces lettres furent publiees en « jugement au Chastellet de Paris, le prevost seant, le jeudy 30° jour de mars « avant Pasques, 1356. »

Voyez, sur Jean, dit *le Bon*, roi de France, et sur Charles V, son fils, surnommé *le Sage*, la *Biographie universelle* de Michaud.

## N° 247. — C. 5. 35.

USAIGES ET COUSTUMES DE LA VILLE DE VALLENTIENNES.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 283 feuillets, de 22 lignes à la page. Provenance?

F° 1 recto : *Articles des usaiges et coustumes de la ville de Vallentiennes redigez par escript par messieurs les deputez du conseil particulier de cette ditte ville tenu le xxiij de jullet 1531.*

F° 17 recto : *Coutumes de l'an mil cinq cens trente quatre.*

F° 94 recto : *Ce sont aucuns poins trouvez par conseil des coustumes de lad. ville de Valenciennes depuis lesd. coustumes confirmees par sa majeste sy quil s'ensuit.*

F° 97 recto : *Les coustumes de la ville, banlieu et chief lieu de Valenciennes decretees le 24 mars 1540.*

F° 197 recto : *Ordonnance de l'archiduc Albert du 26 novembre 1612 sur le fait des ratraictes d'heritages de rentes constituees a pris d'argent dans la ville, banlieu et chef lieu de Valenciennes.*

F° 205 recto : *Indication des articles de la coutume de la ville, banlieu et chef lieu de Valenciennes de l'an 1540 dans la conférence des coustumes de Quenoys.*

F° 207 recto : *Conference des articles de l'ancienne coutume de 1540 avec la nouvelle de 1619.*

F° 207 verso : *Conference des articles de la nouvelle coutume de 1619 avec ceux de l'ancienne de 1540.*

F° 209 recto : *Conference des articles de la coutume de 1534 avec ceux de celles de 1540 et 1619.*

F° 210 verso : *Conference des articles de la coutume de 1540 avec ceux de celles de 1534 et 1619.*

F° 212 recto : *Conference des articles de la coutume de 1619 avec ceux de celles de 1540 et 1534.*

## N° 248. — B. 7. 225.

I. Coutume de Valenciennes de l'an 1619. — II. Cinq formules de serments. — III. Extraict des privileges des marchet et de la loy de le paix, dicte, pax deo placens, pre bonis amica, et inimica malis, donnee par Bauldun de Flandres comte de Mons en l'an 1114.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 74 feuillets, dont 5 non cotés au commencement, et 3 non cotés à la fin. 21 lignes à la page.
Jean-Baptiste Baulde.

I. On lit sur le feuillet qui forme titre : *Coustume de la ville, banlieu, et chef lieu de Vallencienne.* Cette coutume est celle de l'an 1619. Sur ce même feuillet un écusson tracé à l'encre, au bas duquel on lit : *A. Jean Baptiste Baulde.*

II. Ces cinq formules de serments sont :

1° Celle du prévost;

2° Celle du comte de Haynaut à son entrée en Valenciennes;

3° Celle du prevost le Comte;

4° Celle du mayeur;

5° Celle des jurez de cattel.

III. Cet extrait occupe les 7 dernières pages non cotées de notre codex.

## N° 249. — Armoire.

Coutumes de Valenciennes, Mortagne, Tournay, et autres documens.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 350 pages de 35 à 48 lignes à la page. Diverses écritures. M. Baligand de Mortagne.

Ce curieux manuscrit nous vient de M. Baligand de Mortagne, qui l'adressa au maire de Valenciennes avec la lettre suivante :

« Mortagne, le 2 février 1851.

« Monsieur le Maire,

« J'ai remis hier à M. Lami, votre secrétaire, un manuscrit contenant les « anciennes coutumes de Valenciennes, Tournay, Mortagne et autres documents. « J'ai l'honneur de vous l'offrir pour la Bibliothèque de votre ville, autant que « vous le trouverez digne d'y être déposé et qu'il vous soit agréable.

« Daignez agréer, Monsieur le maire,
l'hommage de mes sentiments distingués.

« BALIGAND. »

Ce volume se compose de 175 feuillets détachés et collés sur grand et fort papier, puis paginés au recto et au verso de 1 à 350.

Sur la première page, et au-dessous des cinq lignes formant le titre, on voit, grossièrement tracé à l'encre, un écusson présentant un arbre sous lequel volent deux grosses mouches. Sur les côtés de cet écusson, on lit : *En tout temps Du Bois.* et, au bas, dans une banderole : *Poursuy la carriere du bois.* 1634. On lit au-dessus de cet écusson : « Depuis la mort dudit Du Bois Noel de...... present « greffier at achete le pn̄t coustumier..... pour xxj$^{lt}$ flān. Ce fut lan 1694. » Sur le même feuillet : *presentement f. Duwelz.* 1705 ; et plus bas : *presentement Delbreuque* 1748.

Nous ne pouvons mieux donner une idée des matières contenues dans ce volume qu'en transcrivant la table qu'une main plus récente y a tracée sur les 4 dernières pages non foliotées. La voici :

Table du present livre.

| | | |
|---|---|---|
| Mortagne. | Tarif des salaires des bailli pairs et hommes des fiefs de la haute cour de Mortagne | f° 3 |
| Mortagne. | Tarif des amendes usites en la terre de Mortagne | 5 |
| Vallenciennes. | Anciennes coutumes de la ville de Vallenciennes | 19 |
| Vallenciennes. | Ordonnance et appointement sur la meme coutume, rendu par Charle 5. empereur des Romains en 1540 | 53 |
| Loi du Pays-Bas. | Placart do l'empereur Charle quinte de 1540 | 69 |
| Vallenciennes. | Ordonnance et previleges accordes par messieurs les prevots et eschevins dudit Vallenciennes aux arbaletriers de laditte ville | 81 |
| Mortagne. | Avertissement a haut et puissant seigneur Monseigneur le comte de Solre marquis de Renty, seigneur de Moulenbais, gouverneur et capitaine general de ville, chateau et bailliage de Tournay et Tournesis de la part des manans et habitans de la ville terre et seigneurie de Mortagne et des dependances et appartenances concernant les droits de ladite ville et terre de Mortagne contenant 21 art. dont par l'art. 19. on voit que le bailli dudit lieu étoit le premier aux etats de Tournesis, et avoit la premiere voix a donner | 89 |
| | Ordonnance du 12 octobre 1598 concernant les monopole des marchands | 93 |
| Mortagne. | Coutumes, stils et usages de la ville cour et baronnie de Mortagne collationné par Hutin le 28 janvier 1591 | 97 |

| | | |
|---|---|---|
| | Copie du traité de la ville et cité de Tournay reduit a l'obeissance de Sa Majesté par le duc de Parme........................................................ | 149 |
| Mortagne. | Cartulaire de vinages et paiages due au prince et duc de Touraine en sa ville de Mortagne renouvellé par Jean Dufour et Gille de Bleharies en 1412......... | 153 |
| Mortagne. | Cartulaire contenant la declarations des bois de Mortagne; bois dehayez; corowés; saulchoir; moulins. afforages et hauteurs sur hollain.................. | 179 |
| Mortagne. | Chartre de la ville de Mortagne par Jou Arnould sire de Mortagne chatelain de Tournay en 1250.......................................... | 211 |
| Mortagne. | Chartre d'Hollain, et accord fait entre l'abbé de Saint-Pierre a Gand et Arnould sire de Mortagne en 1290.............................................. | 229 |
| Mortagne. | Chartre des archers de la ville de Mortagne renouvellé par Louis Delwalle, seigneur de Mortagne.................................................. | 243 |
| Tournesis. | Coutume general du bailliage de Tournay en tournesis..................... | 251 |
| Mortagne. | Bans et amendes de l'eschevinage de l'escroette de Mortagne................. | 314 |
| Mortagne. | Bans d'aoust du bailliage de Mortagne......................................... | 321 |
| Mortagne. | Denombrement des rentes; héritages et droits que la ville et massarderie de Mortagne renouvellé par Absalon de Thouars escuier au mois de fevrier 1548. | 323 |

Nota par cette piece ont voit a la fin qu'il y avoit une hermitage au bois de Mortagne, et qu'elle fut brulé le 2e dimanche de septembre 1550. par un hermite qu'il y étoit; et que les bois et verrieres en provenant ont étés données à l'église de Mortagne par Claude Delwalle lors seigneur dudit Mortagne.................................................................................... Mrs.

Le present manuscrit finie au folio 349. par ces mots *Rien sans foy*. et se trouve signés par Senechal et Le Comte.

Soit Memoires qu'il se trouve differentes formules d'actes, et devoirs de loi a faire; mais comme ces pieces n'en signifient rien, nous n'avons pas cru necessaires de les rappeller a la presente table.

## N° 250. — C. 6. 4.

COUTUMES DE SAINT-AMAND, TOURNAY ET MORTAGNE.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIIIe siècle. 246 feuillets, de 25 lignes à la page. Feuillets 1 à 11 laissés en blanc; 12 à 163, écrits; 164 à 246, blancs. Même époque et même écriture que le n° 246. Provenance?

On lit sur la couverture de ce volume en lettres d'or : *Coutume de St. Amand.— Tourne et Mortagne.*

En tête du f° 12 : « Coutume, stil, usage et statuts de la ville, terre et chef « lieu de St. Amand en pevele, et de la terre contencieuse dudit lieu, revisitez « et au long redigez par ecrit en obtemperant au commandement de l'empereur « notre sire Charles cinquieme de ce nom par les bailly, grand maire prevot « francs jurés, eschevins et jurés de cette ditte ville et terre, et avec eux bon « nombre de personnes pour ce assemblées par diverses journées scachans et « connoissans, lesdites coutumes comme d'article a article s'ensuit. »

Plus loin, f° 56 recto : « Stil de la ville et terre de St. Amand, et de la terre « contencieuse du même lieu. »

Plus loin, f° 72 recto : « Coutumes, stiles et usances du baillage de Tournay et « Tournesis, Mortagne, St. Amand, appendances et dependances, renouvelez « suivant les ordonnances de l'empereur notre sire par messeigneurs J. Oude- « heste lieutenant general, P. Dennetierre, D. E. Liebart, Philippes Decorde et

« Cambry, conseillers, et Michel Despringalles, en l'an 1550, le dix-huitieme jour « du mois de juin. »

Plus loin, au f° 123 verso : « Coutume de la ville terre et seigneurie de Mor-« taigne, des appartenances et dependances tiré de la copie autentique ecrite « de la main de Nicolas de le chapelle par moy Servais Coelman clercq de Etienne « Wibaut procureur demeurant a Saint-Amand au mois d'avril l'an de grace de « n<sup>re</sup> seigneur 1631. »

Plus loin enfin, au f° 159 recto : « Règlement fait par les prévôt et échevins de « la ville de Saint-Amand concernant les maisons et bâtimens le 22 juin 1742, « homologué par la cour de parlement de Flandre le 7 mars 1743. »

## N° 251. — D. 5. 8.

**I.** Baldi de Perusio tractatus de usibus feudorum. — **II.** Alphabetum juris, sive dictionarius. — **III.** Baldi quæstiones de usibus feudorum. — **IV.** Tractatus de ptate summi pontificis domini Galgani de Burgensibus senensis. — **V.** Tractatus de sortilegiis domini Mariani de Sozinis senensis. — **VI.** Ejusdem tractatus de oblationibus. — **VII.** Casus in quibus requiritur speciale mandatum, nec sufficit generale. — **VIII.** Tractatus de jejuniis Martini de Laude. — **IX.** Tractatus de privilegiis et immunitatibus clericorum domini Bonaventuri filii. — **X.** Forma electionum. — **XI.** Quæ contra electionem obici possunt. — **XII.** Casus dispensationum. — **XIII.** Tractatus de homicidio et irregularitate domini Mariani de Sozinis senensis. — **XIV.** Diversa et multa consilia diversorum doctorum in diversis materiis.

In-4° sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique à longues lignes du xv<sup>e</sup> siècle. 414 feuillets, de 33 à 47 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire dans la marge, sous les n<sup>os</sup> de pagination. Initiales rouges. Diverses écritures. Maison de Croy.

**I.** Ce traité occupe les 7 premiers feuillets non cotés du volume. Balde de Ubaldis, célèbre jurisconsulte, disciple et émule de Barthole, naquit à Pérouse, et y professa le droit; ce qu'il fit aussi, plus tard, à Padoue et à Pavie. Il mourut vers 1400, âgé de 76 ans. Ses nombreux ouvrages forment six tomes en 3 vol. in f°, imprimés à Venise, 1572.

On lit au bas de ce petit traité, dans notre Ms. : *Copiati per me Nicolaum Betterment.*

**II.** La moitié inférieure du premier feuillet de cet *Alphabetum juris* a été déchirée. Cet ouvrage occupe 36 feuillets. Il commence par le mot *Abavus*, et finit par le mot *Ypothomi*. — Voir, plus haut, n° 245.

**III.** Questions de Balde occupant les feuillets 37 à 40, et précédées de cette rubrique : *Incipiunt questiones super usibus feudorum sparse per glosas communis juris quas dominus Baldus de perusio juris utriusque doctor recollegit.*

**IV.** Ce traité, qui occupe les feuillets 41 à 119, est précédé d'un prologue ou lettre d'envoi, commençant par ces mots : *Hortantur quippe multa seu me verius cogunt, sanctissime ac benignissime pater, sanctitatem vestram paululum fatigare...* et finissant par ceux-ci : *Explicit Epistola missa cum Tractato ad sanctissimum dominum nostrum anno* 1459. *Amen.* — Nous avons vainement cherché quelques

renseignements sur l'auteur de ce traité, appelé *Galgani de Burgensibus senens.* au f° 7 verso de notre codex.

**V. VI.** Ces deux traités, dont l'un intitulé *de sortilegiis,* et l'autre, *de oblationibus,* occupent les feuillets 120 à 190. Le premier est précédé de cette rubrique : *Incipit Tractatus utriusque juris doctoris domini Mariani de Sozimis civis senensis super materia sortilegorum. scriptus ad reverendissimum in Xpo patrem et dominum dominum Bysarion de Grecia cardinalem.*

Voici la rubrique qu'on lit en tête du second : *Integerrimo atque prudentissimo fratri et clarissimo equiti domino Urbano Zenodochii sanctissime virginis Marie della scala de Sena patri et domino suo precellentissimo Marianus Zozimus Senensis se pluribus commendat.*

La Bibliothèque de Gesner fait mention de deux Marianus, l'un appelé *Marianus Sozinus major*, et l'autre, petit-fils de celui-ci, *Marianus Sozinus junior.* Nous pensons que c'est à ce dernier qu'il faut attribuer le traité sur la matière des sortilèges. Ses Œuvres ont été recueillies et publiées in-f° à Venise en 1566 et 1572.

**VII.** Ces cas sont au nombre de 30 et occupent le feuillet 191.

**VIII.** Traité occupant les feuillets 192 à 202 et commençant ainsi : *Scire debemus quod omnis œtas ab adolescentia.* Il a pour auteur *Martinus Garratus Laudensis,* célèbre jurisconsulte, dont les écrits ont été recueillis et publiés in-4°, à Novarre, en 1568. — Voyez l'article qui lui est consacré dans la *Bibliotheca Gesneriana,* v° MARTINUS.

**IX.** Occupe les feuillets 203 à 209. Dans les quelques lignes qui servent d'introduction à ce traité, nous lisons : *Ego bonaventurus natus venerabilis viri domini joannis decretorum doctoris.*

**X. XI.** Occupent les feuillets 209 à 211, et se terminent ainsi : *Hec Egidius ad laudem omnipotentis dei. Amen.* — Cet *Egidius* ne serait-il point Gilles de Fuscarari, jurisconsulte de Bologne, et l'un des personnages les plus éminents du XIII° siècle ?

**XII.** Occupe les feuillets 212 et 213.

**XIII.** On lit en tête de ce traité la rubrique suivante : *Incipit tractatus de homicidio et de irregularitate domini Mariani de Sozinis utriusque juris doctoris famosissimi civis senensis. anno quinquagesimo sexto.* Il occupe les feuillets 214 à 257. — Voyez, plus haut, ce que nous avons dit de Marianus.

**XIV.** Ici commence une nouvelle pagination, qui se continue jusqu'à la fin du volume, de 1 à 157. Cette seconde partie de notre codex renferme différentes consultations, touchant tant au droit civil qu'au droit canonique, et au bas desquelles nous rencontrons tantôt le nom de *Franciscus de placencia remensis legum doctor,* tantôt ceux de *Marianus Zozinus, Benedictus de arecio, Johannes de Ugubio, Otho Lapi Nicholini de Sirigallis, Petrus de Ambrosis de Esto, Matheus Phylitiani de Perusio, Jacobus Butriga, Nicolaus de Tudeschis abbas, Nicolaus abbas momacensis.*

NOTA. Il y a, dans cette seconde partie de notre volume, presque autant d'écritures que de consultations ou traités; aussi croyons-nous originales la plupart de ces consultations, au bas de l'une desquelles on voit encore (f° 110 recto) les traces du scel qui y avait été apposé.

### N° 252. — I. 3. 48.

RAPPORTZ DES BLESCHEURES SAIGNEZ ET GHERIT COMENCHANT LE XJ^e DE JUILLET XV^C LXXV.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 18 feuillets, dont 11 seulement sont écrits. Provenance?

Ce manuscrit renferme plusieurs informations sur des coups portés et sur des blessures faites à des bourgeois de Valenciennes, de 1575 à 1580. Toutes ces informations sont authentiques, et signées des magistrats, des parties et des témoins.

### N° 253. — B. 4. 100.

I. DE JURE ET PRIVILEGIIS MILITUM LIBRI TRES, AUCTORE CLAUDIO COTERÆO. — II. EJUSDEM C. COTERÆI DE OFFICIO IMPERATORIS LIBER UNUS.

In-f° sur papier, demi-reliure. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 554 pages, de 26 à 30 lignes chacune. Ce manuscrit me paraît avoir été confectionné par M. Bottée, dont j'ai parlé sous le n° 142. Maison de Croy.

Claude Cotereau, né à Tours dans le XVI° siècle, célèbre parmi les jurisconsultes de son temps, florissait sous François I^er. Il mourut chanoine de l'Église de Paris vers 1560. Les deux traités que contient notre manuscrit ont été par lui composés en langue latine dans sa jeunesse. On lui doit également une traduction des *Douze livres des choses rustiques de Columelle,* Paris, 1551, in-8°. Quant aux deux ouvrages que renferme notre codex, ils ont été, par les soins du célèbre Etienne Dolet, imprimés à Lyon en 1539, in-folio, et dédiés au cardinal du Bellay.

### N° 254. — D. 7. 17.

MÉMOIRES DES ARRESTS RENDUS AU GRAND CONSEIL DE MALINES.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 503 feuillets, de 24 lignes à la page. Même écriture que le n° 247. Provenance?

En tête du volume se trouvent trois feuillets non cotés, sur le premier desquels on lit : *Mémoires des arrests rendus au grand conseil de Malines, opinions diverses des S^rs conseillers, leurs raisons et fondemens esquels ils ont rendus lesdits arrests, receuillis par Monsieur Cuvelier, jadis conseiller audit parlement de Malines.* — Sur le second feuillet, une préface en latin, *ad Lectorem.* — A la fin du volume, une table des matières, qui remplit les feuillets 479 à 503.

NOTA. Il existe, dans la bibliothèque de Cambrai, un manuscrit in-folio du

XVII<sup>e</sup> siècle présentant littéralement le titre que nous venons de relever. « L'auteur de ce recueil, » dit M. Le Glay, sous le n° 617 de son Catalogue, « est Nicolas du Fief, conseiller au grand conseil de Malines et au conseil privé, chanoine de Tournai, prévôt de Maubeuge, mort à Bruxelles, en 1651, âgé de 73 ans. » (V. *Bibl. belg.* de Foppens, p. 908.)

Nous devons ajouter que le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai nous apprend, sous le n° 609, que cette bibliothèque possède un manuscrit in-fol. portant ce titre : *Arresta eruditissimi* CUVELIER *in supremo Mechliniensi Consilio senatoris celeberrimi.* « Ce Ms., nous dit M. Le Glay, porte la date de 1690. Les arrêts y sont insérés par lettre alphabétique. »

Il serait, sans doute, intéressant de comparer ces deux manuscrits avec le nôtre.

## N° 255. — C. 6. 25.

PRIVILEGES ET ORDONNANCES DU PAYS ET DUCHE DE LIMBORG.

Petit in-4° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII<sup>e</sup> siècle. 93 feuillets, de 18 à 20 lignes à la page. Même écriture que le n° 248.

Maison de Croy.

Voici les premières lignes de cet intéressant recueil : « Ici present est la table « de ce present registre autenticque dict et intitule les previleges droict loz et or- « donnances de Lembourg par copie pris et extraict hors dung viel et anchien « registre authenticque registrier sur les ans de la nativite de nostre seigneur mil « cincq cens et trente. »

## N° 256. — C. 8. 54.

I. INCIPIT TEXTUS VI LIBRI DECRETALIUM DOMINI BONIFACII PAPE OCTAVI. — II. LIBER JOANNIS DAIMÆ HISPANI. — III. INCIPIT TEXTUS CLEMENTINARUM. — IV. INCIPIUNT CONSTITUTIONES FACTE PER SANCTISSIMUM PATREM DOMINUM JO. PAPAM XXII. — V. CONSTITUTIO BENEDICTI PAPE XII.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; restes de fermoirs en cuivre. Écriture mixte gothique à 2 colonnes du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. 191 feuillets, de 38 lignes à la page. Titres courants formés d'une seule capitale rouge. Initiales alternativement rouges et bleues. Rubriques en lettres rouges. Piqûres et réglures.

Saint-Amand.

I. On sait que ce fut Boniface VIII qui, en 1298, recueillit le livre des *Décrétales,* appelé le *Sexte,* dont l'édition la plus rare est celle de Mayence, 1465, in-f°, imprimée par J. Fust et P. Schoiffer, de Gernsheym. — Ce livre, avec la table alphabétique qui le suit, occupe, dans notre codex, les 95 premiers feuillets [1].

[1]. « En 1298, un sixième livre de décrétales appelé vulgairement le Sexte (*sextus*) est publié par le pape Boniface VIII. Il est distribué en cinq livres, dans le même ordre que la collection de Grégoire IX;

**II.** En tête de ce traité, qui ne porte point de titre dans notre codex, est une préface commençant par ces mots : *Quoniam inter cetera que utilia fore previdi... Ideo ego Jo. daima yspanus arag. oriundus professor juris canonici et civilis...* et finissant par ces deux vers empruntés aux distiques de Caton :

Exiguum munus cum dat tibi pauper amicus
Accipito placide et plene laudare memento.

Quant au traité lui-même, qui n'est qu'un abrégé des matières traitées aux livres spéciaux du droit canonique, il commence ainsi : *Humanum genus duobus regitur.*

La Bibliothèque de Gesner fait mention d'un jurisconsulte de Bayonne, nommé *Jean Daima*, auquel nous sommes porté à attribuer cet opuscule.

**III.** On doit à Clément V une compilation nouvelle tant des décrets du concile général de Vienne auquel il avait présidé, que de ses épîtres ou constitutions. C'est ce qu'on appelle les *Clémentines*, dont les éditions de Mayence, 1460, 1467 et 1471, in-f°, sont rares. On sait qu'elles font partie du droit canonique. Elles occupent, dans notre codex, les f°s 114 à 160[1].

**IV.** Ces constitutions, au nombre de 20, qui occupent dans notre codex les feuillets 160 à 187, sont dues à Jean XXII, successeur de Clément V. Le nom d'*Extravagantes* leur vient de ce que, n'étant pas encore mises par ordre, elles *vaguaient hors* du corps du droit[2].

**V.** Cette constitution de Benoît XII, qui occupe les quatre derniers feuillets de notre codex, y est précédée de cette rubrique : *Sequitur constitutio benedicti pape. xij. super procuratoribus personarum ecclesiasticarum sive super moderacione earum.* Elle finit par ces mots : *Datum avinione. v°. kl. januarii pontificatus nostri anno tertio.*

## N° 257. — D. 2. 18.

PRIMA ET SECUNDA PARS LECTURÆ SUPER LIBRO PRIMO DECRETALIUM EGREGII DOMINI NICOLAI DE SICILIA ABBATIS DECRETORUM DOCTORIS FAMOSISSIMI.

il contient des décrets portés par les papes Innocent IV et Grégoire X aux deux conciles généraux de Lyon de 1245 et 1274, et en outre d'autres constitutions des papes depuis Grégoire IX jusqu'à Boniface VIII. Les démêlés de ce dernier pontife avec Philippe le Bel ont mis obstacle à ce que le Sexte fût légalement reçu en France, ce qui n'a pas empêché que les manuscrits ne s'y répandissent en grand nombre. » (*Notice de M.* TAILLIAR, *à la suite du Catalogue des manuscrits de Douai.*)

1. « Après le Sexte viennent les *Clémentines*. On donne ce nom à une compilation tant des décrets du concile général de Vienne, tenu en 1311, par Clément V, que des épîtres et constitutions de ce pape. Elle n'a été publiée que sous Jean XXII, en 1317. » (IDEM, *ibid.*)

2. « Les constitutions des papes qui ont été ajoutées plus tard au corps de droit canonique sont désignées par le terme générique d'*extravagantes*, pour indiquer qu'elles sont *errantes* et pour ainsi dire en état de *divagation* en dehors des diverses collections. On appelle extravagantes de Jean XXII les constitutions, au nombre de vingt, émanées de ce pontife, et dont la dernière est de 1325. On ignore quand et par qui elles ont été réunies. A cause de leur petit nombre, leur réunion est divisée, non par livres, mais seulement par titres. » (IDEM, *ibid.*)

Grand in-f° sur papier, relié en basane. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv$^{e}$ siècle. 364 feuillets, de 60 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, avec filaments se prolongeant en forme d'antennes. Deux sortes d'écritures. Maison de Croy.

Le premier feuillet contient une table des matières, comprenant 20 titres, dont le premier est : *De constitutionibus rubrica;* et le dernier : *De arbitris rubrica.*

Les feuillets 2 à 10 renferment le *prohemium* de ce commentaire. Ces neuf feuillets sont d'une autre écriture que le reste du volume. Quant au commentaire lui-même, il est d'une fort belle écriture, un peu allongée, mais très-facile à lire. Ce magnifique volume a dû, si nous ne nous trompons, être exécuté en Italie. Ce qui nous décide à le croire, c'est qu'au verso du f° 196, la page restant presque blanche, on lit, de la même écriture que le texte, cette annotation : *Hic nichil deficit apri locchio et invenies. s. in folio sequenti.* Ces deux mots *apri locchio,* « ouvrez l'œil, » ne doivent laisser aucun doute à cet égard.

Ce commentaire de Nicolas de Sicile, appelé aussi *Panormitanus abbas* et Nicolas Tudeschi, se trouve dans les tomes I et II de ses Œuvres imprimées en 1617, in-f°, *Venetiis apud Juntas,* 9 tomes en 3 vol.

*Nicolas Tudeschi,* plus connu sous le nom de *Panorme,* et appelé aussi *Nicolas de Sicile, l'abbé de Palerme,* et *l'abbé Panormitain,* était de Catane en Sicile. Il se rendit si habile dans le droit canonique, qu'il fut surnommé *Lucerna juris.* Il mourut à Palerme en 1445. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, principalement sur le droit canon, dont l'édition la plus recherchée est celle de Venise, *apud Juntas,* 1617, 9 tomes en 3 vol. in-folio.

NOTA. Il manque à ce beau manuscrit son dernier feuillet, qui, du reste, ne contenait que les sept ou huit dernières lignes.

## N° 258. — D. 2. 17.

SECUNDA PARS LECTURÆ SUPER LIBRO SECUNDO DECRETALIUM EGREGII DOMINI NICOLAI DE SICILIA ABBATIS DECRETORUM DOCTORIS FAMOSISSIMI.

Grand in-f° sur papier, relié en basane. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv$^{e}$ siècle. 233 feuillets, de 60 lignes à la page. Initiales alternativement rouges ou bleues avec de légers ornements bleus ou rouges. Maison de Croy.

Les trois premiers feuillets de ce volume me semblent d'une autre écriture et appartenir à un autre ouvrage, tel qu'un répertoire de droit par ordre alphabétique. Ce que nous en avons ici commence au mot *oblatio,* et finit au mot *papa.*

Le 4$^{e}$ feuillet contient au verso une table des matières, donnant lieu aux six grandes divisions suivantes :

1° *De exceptionibus rubrica.*
2° *De præscriptionibus.*
3° *De sententia et re judicata.*
4° *De appellationibus.*

5° *De clericis peregrinantibus.*
6° *De confirmatione utili vel inutili.*

Le cinquième feuillet est coté au bas A. 2.; ce qui indique que le cahier, ou du moins la feuille A. 1. a été détachée de notre codex. Il nous manque, en effet, le commencement du premier chapitre de la rubrique *de exceptionibus.*

Ce volume, quoique d'une écriture qui diffère de celle du précédent, lui fait suite, et est de la même époque. C'est la continuation du commentaire de Nicolas Tudeschi. Aussi ne comprenons-nous point pourquoi ces deux volumes s'annoncent extérieurement par deux titres différents. On lit, en effet, en lettres d'or, au dos du vol. précédent : GREGORII CONSTITUTIO, et au dos de celui-ci : NICOLAUS DE SICILIA.

La partie du commentaire de Nicolas Tudeschi renfermée dans ce volume se trouve composer le tome 5 de l'édition de Venise dont nous avons parlé sous le n° précédent.

## N° 259. — C. 2. 1.

I. JOHANNIS ANDREÆ IN QUARTUM LIBRUM DECRETALIUM NOVELLA COMMENTARIA. — II. EJUSDEM IN QUINTUM LIBRUM. — III. FREDERICI DE SENIS TRACTATUS PERMUTATIONIS BENEFICIORUM.

In-f° sur papier, relié en basane. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 295 feuillets, de 60 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, avec traits rouges ou lilas. Volume semblable aux deux précédents. Maison de Croy.

I. Introduction de 6 pages, commençant ainsi : *Domini nomen invocans ad honorem ipsius et Reverendissimi patris mei domini Bonifacii archidyaconi qui divinam providenciam imitatus de me nichilo fecit aliquid... Ego Johannes Andree parvus decretorum doctor summam brevissimamque super quarto libro decretalium compilavi.*

Suit une table des matières de ce traité sur une page, contenant 21 rubriques en lettres rouges.

Puis le traité lui-même, dont le premier feuillet est déchiré en partie. On lit, sur la dernière page (f° 74 recto) : *Finis ipsa die sancti Galli abbatis anno domini* M° CCCC° lvj° *per manus proprias.*

« Au commencement du XIV° siècle florissait Jean d'André, né en 1270, à Bologne, de parents honnêtes, mais obscurs. Il termina ses études littéraires sous un précepteur de Pergame nommé Boniface, et eut pour professeur en droit civil Martin de Sulmanni, mais il s'attacha surtout à l'étude du droit canonique. Il rédigea en conséquence des gloses continues sur le Sexte de Boniface VIII et les Novelles de Clément V; il composa en outre deux volumes de commentaires qu'il intitula *Novelles* et *Mercuriales*. Enfin, il fit des additions au *Speculum* de Guillaume Durand, ouvrage qu'il publia en 1300. Ludovic Romain appela Jean d'André le plus distingué de tous les hommes. Balde l'appela, lui, insigne voleur des travaux d'autrui. Quoi qu'il en soit, Jean d'André adopta pour fils Jean Calderini, dont

nous avons déjà parlé, homme d'un esprit supérieur et d'un excellent caractère, auquel, suivant quelques biographes, il accorda la main d'une de ses deux filles, appelée *Novella*. Il mourut, au milieu d'une peste cruelle, le 7 juillet 1348. — Ces détails sont par nous empruntés à son biographe Fichard.

« Le principal ouvrage de Jean d'André est un grand commentaire sur les cinq livres des Décrétales, qu'il intitula : *Novella*, pour exprimer que c'était un nouveau recueil de gloses et pour conserver le nom de sa mère et de sa fille. — Cet ouvrage a été imprimé à Venise, en 1612 ; chacun des cinq livres a un titre séparé, comme il suit :

« *Johannis Andreæ, J.-C. Bononiensis, omnium canonici juris interpretum facile principis. In* primum decretalium librum *novella commentaria*, Venetiis, *apud hæredem Hieronymi Scoti*, 1612, *in-f°*.

« Les quatre autres livres sont intitulés de même avec la seule modification : in *secundum*, in *tertium*, in *quartum*, in *quintum* librum decretalium. » (M. Tailliar, *Notice de manuscrits concernant la législation du moyen-âge ;* faisant suite au *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Douai*, par M. Duthillœul.)

**II.** Ce commentaire du 5ᵉ livre des Décrétales nous paraît être du même Jean d'André. Il est précédé d'une préface de quelques lignes commençant ainsi : *Hec rubrica continuari potest duobus modis. primo ad precedencia. secundo ad sequencia.* Il est précédé d'une table à 2 col. occupant le verso du f° 74, mais n'embrassant qu'une partie des matières contenues au cinquième livre des Décrétales. La suite de cette table est à la fin du volume, dont elle remplit le dernier feuillet.

**III.** Le volume finit par un traité de 8 feuillets (287 à 294), dont voici le titre : *Tractatus permutationis beneficiorum*. En voici le commencement : *Quia circa materiam permutationum plurima dubia cotidie contingunt... Ego fredericus de senis decretorum doctor minimus.*

Fredericus Petrucius, appelé communément Frédéric de Sienne, du nom de cette ville d'Italie où il avait reçu le jour, florissait vers la fin du XIVᵉ siècle. Ce célèbre docteur en droit canonique a écrit, entre autres ouvrages, celui que renferme notre codex, et qui a été publié à Venise en 1584 dans la collection des traités de droit, tome XV, 1ʳᵉ partie, f° 87 ; puis, en 1601, à Cologne, in-8°, avec les additions du fameux Lapus de Castiglione, dont nous avons déjà parlé sous le n° 245.

Nota. Ce volume porte mal à propos pour titre extérieur en lettres d'or : *De matrimonio varia.*

## N° 260. — D. 1. 19ᵇⁱˢ.

**I.** Apparatus domini Andreæ super Clementinis. — **II.** Apparatus constitutionum sive libb. 7. decret. domini Clementis papæ V. a D. Guillielmo de Monte Lauduno decretorum doctore editus. — **III.** Apparatus extravagantis domini Joannis XXII.

In-f° relié en bois, recouvert en peau de mouton ; restes d'anciens fermoirs. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes de texte et 2 colonnes de commentaires, du XVᵉ siècle. 88 lignes à la page. Titres cou-

rants en capitales rouges et bleues. Rubriques en lettres rouges. Initiales bleues sur fond rouge orné d'arabesques. Réglures. Première page encadrée et ornée d'une miniature. Saint-Amand.

**I.** Cet *apparatus*[1] sur les Clémentines est dû au célèbre jurisconsulte Jean d'André, dont nous avons parlé sous le n° précédent. Il forme deux colonnes, entourant les deux colonnes du texte, et il occupe les 44 premiers feuillets de notre manuscrit. La première page est encadrée et ornée d'une assez jolie miniature, présentant 4 personnages, dont 1 assis, vêtu de pourpre, 1 à genoux lui présentant ou recevant de lui les constitutions, et 2 debout en costume de cardinaux. — Indépendamment du commentaire de Jean d'André, on trouve encore dans les marges une foule d'annotations d'une autre écriture.

**II.** Ce deuxième *apparatus* occupe, dans notre codex, les feuillets 45 à 100. Il est écrit sur deux col., et précédé de la rubrique, en lettres rouges, rappelée plus haut. Son auteur, Guillaume de Montledun, abbé de Montierneuf de Poitiers, célèbre jurisconsulte du XIV<sup></sup>e siècle, brilla dans l'académie de Toulouse, sous le pontificat de Benoît XII. Cet *apparatus* a été imprimé à Rouen en 1512, in-8°. Voyez Cas. Oudin, *de Script. eccles.*, t. III, col. 329.

**III.** Ce troisième et dernier *apparatus* occupe les 8 derniers feuillets de notre codex, et il est du même auteur que le précédent, c'est-à-dire de Guillaume de Montledun. On lit, à la fin, ces deux lignes :

*Explicit apparatus extravagantis domini Jo. pape XXII.*
*Finito libro sit laus et gloria Xpo.*

Nous devons faire observer que cet *apparatus* ne s'applique qu'à l'extravagante *Suscepti regiminis*, et qu'on le trouve dans la collection publiée in-f° à Lyon, 1618, page 266 de la 3e partie, où il est placé sous le titre 3 du liv. III des Extravagantes communes.

(SANDERUS, n° 176. D.)

## N° 261. — D. 3. 33.

**I.** GLOSÆ CLEMENTINÆ. — **II.** PRATICA SEU LECTURA EXHIMII LEGUM DOCTORIS DOMINI JOHANNIS PETRI DE FERARIIS.

Grand in-f° sur papier, relié en basane. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XVe siècle. 265 feuillets, de 60 lignes à la page. Initiales rouges ou bleues. Rubriques en lettres rouges. Réglures à la pointe sèche. Premiers mots de chaque article en gothique noire. Quelques annotations marginales plus récentes. Maison de Croy.

**I.** Ces gloses, qui occupent les 43 premiers feuillets du volume, sont de Nicolas Tudeschi, dont nous avons parlé sous le n° 257. Elles occupent la fin du tome VII de l'édition de Venise, 1617.

1. « Les *gloses* sont ordinairement des annotations ou paraphrases qui forment une espèce de cadre autour du texte; lorsque ces sortes d'éclaircissements, rédigés par le même auteur, forment une suite continue, on leur donne le nom d'*apparatus*. » (M. TAILLIAR, *Notice de manuscrits concernant la législation du moyen-âge*.)

On lit, à la fin : *Et sic est finis omnium glosarum clementinarum domini abbatis de Scicilia per me Tilmannum de Leodio scriptorem. Deo gratias.*

*Qui cecidit stabili non erat ille gradu.*

**II.** Ce traité qui commence au f° 44 est précédé d'une préface où l'on rencontre le nom de l'auteur, et qui commence par ces mots : *Quoniam vita brevis ac incerta qua fruimur.* Jean-Pierre de Ferrariis, célèbre docteur en droit, natif de Pavie au XIVe siècle, composa dans un âge très-avancé cet ouvrage, dont il existe une édition de 1544, in-8°.

## N° 262. — D. 2. 15.

RECOLLECTE COMPOSITE PER FAMOSISSIMUM DECRETORUM DOCTOREM DOMINUM DOMINICUM DE SANCTO GEMINIANO SUP. DUOBUS PRIMIS LIBRIS DECRETALIUM.

In-f° sur papier, relié en basane. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XVe siècle. 338 feuillets, de 60 lignes à la page. Ce volume et le suivant sont entièrement conformes, pour l'écriture, la disposition, et les ornements, au volume dont nous avons parlé sous le n° 257. Maison de Croy.

Les deux premiers feuillets de ce volume nous semblent appartenir à un autre manuscrit.

Le 3e feuillet contient la table des matières : on y voit trente-sept divisions ou rubriques en lettres rouges, donnant lieu chacune à plusieurs chapitres. — Après le *prohemium*, la première rubrique est *de summa Trinitate et fide catholica;* la dernière est *de appellationibus.* — Il manque, après cette table, un feuillet, le commencement du *prohemium.* — On lit sur le dernier feuillet : *Explicit liber secundus domini Dominici de sancto Geminiano doc. exc.*

Dominique de San-Geminiano, jurisconsulte célèbre, florissait en 1430, en même temps que Paul de Castro et Jean d'Imola. Ses commentaires sur les cinq livres des Décrétales et sur le Sexte ont été plusieurs fois réimprimés à Venise et à Nuremberg, in-f°. — Voyez, sur cet auteur et sur ses écrits, Ant. Possevin, tom. I *Apparatus sacri,* au mot DOMINICUS A SANCTO GEMINIANO.

NOTA. Sur chaque feuillet de ce codex, les deux colonnes écrites sont couvertes d'une espèce d'enduit blanc et farineux, et le papier, sous la partie écrite, semble lisse et satiné. Il en est de même des autres volumes repris sous les nos 257, 258, 259, 261, 263.

## N° 263. — D. 2. 16.

RECOLLECTE COMPOSITE PER FAMOSISSIMUM DECRETORUM DOCTOREM DOMINUM DOMINICUM DE SANCTO GEMINIANO SUP. LIBRO SEXTI.

In-f° sur papier, relié en basane. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XVe siècle. 250 feuillets, de 60 lignes à la page. En tout semblable au n° 262. Maison de Croy.

Ce volume fait suite au précédent ouvrage. Il manque à celui-ci les deux premiers feuillets, contenant sans doute la table des matières et le commencement du texte; si bien qu'aujourd'hui ce deuxième volume a pour première rubrique : *De clericis conjugatis,* et pour dernière, *de verborum significatione.*

On lit au bas du dernier feuillet, mais précédé du mot *expliciunt,* le titre cidessus.

## N° 264. — B. 3. 121.

I. De regulis juris, cum commentario. — II. Breviarium extravagantium Bernardi præpositi papiensis. — III. Excerpta de decretalibus Innocentii. — IV. Epithafium Theobaldi comitis campanie.

In-4° sur beau et fort vélin, recouvert d'une peau de veau en mauvais état. Écriture minuscule à 2 colonnes des XII<sup></sup>e et XIIIe siècles. 156 feuillets, de 35 lignes à la page. Rubriques et titres courants en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues. Piqûres et réglures. Saint-Amand.

I. Le traité *de Regulis juris* est accompagné d'un commentaire qui suit chaque alinéa jusques et y compris le paragraphe *Omnia fere jura heredum.* Le reste du texte est d'une autre écriture et sans glose. — Puis vient le titre *de Verborum significatione.* Ces deux titres des Pandectes occupent les 12 premiers feuillets du volume, dont ils pourraient et devraient peut-être se détacher. L'écriture est du XIIe siècle.

II. Ce traité, tout chargé de notes marginales, est divisé en cinq livres, et précédé d'une table. Il occupe les feuillets 13 à 154. L'écriture est une minuscule du XIIIe siècle, tendant vers les formes gothiques. C'est le recueil de Décrétales, dites *Extravagantes,* de Bernard Circa, qui fut évêque de Faenza, puis de Pavie, où il mourut en 1213. Ce recueil est le premier qui suivit celui de Gratien. Il a été publié, *Ilerdæ,* 1576, in-fº, et Paris, 1609, in-fº. On le trouve également dans le recueil imprimé à Paris, 1621, in-fº, sous le titre suivant : *Antonii Augustini episcopi Ilerdensis antiquæ Decretalium collectiones commentariis illustratæ.*

III. Les trois derniers feuillets de notre manuscrit renferment différents extraits des Décrétales d'Innocent III. Le premier commence ainsi : *Pastoralis officii diligentia et sollicitudo quam geris. Innocentius iij. Circa executionem mandatorum nostrorum...* On le trouve au fº 269 du recueil imprimé à Paris, 1621, in-fº, que nous venons de citer.

IV. Voici cette épitaphe, qu'on lit au bas du feuillet 155 verso :

Hunc deus ipse thorum mihi stravit. ut hic cor eorum
Me recolat. quorum res rego. servo chorum.

Quel est ce *Theobaldus ?* Sans doute Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, né en 1205, et mort à Pampelune en 1253. On a de lui 66 chansons, qui ne manquent pas de poésie.

(Sanderus, nº 180. D.)

## N° 265. — D. 3. 32.

I. CONSILIA SIVE ALLEGATIONES EXCELLENTISSIMI DECRETORUM DOCTORIS DOMINI NICOLAI DE TUDESCHIS. — II. DOMINI PETRI DE ANCHARANO FAMOSISSIMA REPETITIO C. CANONUM STATUTA.

Grand in-f° sur très-fort papier, relié en basane. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv° siècle. 249 feuillets, de 60 et 45 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues, dont quelques-unes avec filigranes bleus ou rouges. Deux sortes d'écritures. Maison de Croy.

I. Ce volume se divise en deux parties bien distinctes. La première, de 60 lignes à la page, occupe 169 feuillets. En voici les premiers et les derniers mots : « Facti contingentia talis est. Quidam A. contraxit sponsalia..... Et hec suffi- « ciant. laus deo. 1470. » Cette première partie n'est autre chose qu'un recueil de *Consultations*, dont chacune est composée d'un *quæritur*, et d'une solution s'ouvrant généralement par ces mots : *Christi ejusque matris nominibus invocatis*. Il a pour auteur le fameux jurisconsulte Nicolas Tudeschi, dont nous avons parlé dans les n°ˢ précédents. Ces consultations se trouvent en tête du tome VIII de l'édition de Venise, 1617. Dans l'imprimé, elles se divisent en deux livres, dont le premier contient 108 consultations, et le second 98. Dans notre codex, même division en deux livres, mais dont le premier ne contient que les 94 premières consultations de l'imprimé ; et le second, les 29 premières consultations seulement de l'édition de Venise. Il y a aussi dans les *quæritur* quelques légères différences entre cette édition et notre manuscrit.

II. La seconde partie est d'une autre écriture, et n'est que de 45 lignes à la page. On lit au bas du dernier feuillet : *Dominus petrus de Ancharano utriusque juris doctor. Et sic est finis famosissime sue repetitionis C. Canonum statuta. Laus deo die* x *julii* M CCCC *lvj. petrus.*

Pierre d'Ancharano, de la famille des Farnèse, naquit à Bologne, et eut Balde pour maître dans le droit civil et canonique. Il florissait vers la fin du XIVᵉ siècle, et mourut à Bologne, suivant les uns, en 1410, et suivant les autres en 1497. L'erreur de ces derniers a pour cause, sans doute, l'épitaphe placée sur son tombeau, et que voici :

*D. O. M.*

*Petro Ancharano Juris Pontificii & Cæsarei*
*Clarissimo Interpreti, ejus amantissimi saxum*
*Hoc instauratum posuere anno sal.*

*MCCCCLXXXXVII.*

Et au-dessous, en lettres gothiques, ces vers :

Canonis hic speculum, civilis & anchora juris
Hic jacet, æternas mens tenet alma domos.

Nomen erat Petrus, genuit Farnesia proles,
Nunc Ancharanum dat sibi juris opus.
Quis superavit eum virtute micante? quis isto
Consiliis hominum clarior ante fuit?
Pro meritis nunc astra dedit sibi Jupiter almus,
Et voluit gelido membra jacere solo.

Les *répétitions* de ce jurisconsulte *sur les statuts des canons* ont été imprimées en 1587 à Venise. — Voyez, pour plus de détails sur cet auteur et sur ses écrits, Casimir Oudin, *de Script. eccles.*, t. III, col. 1239.

NOTA. Le bas du premier feuillet du volume est déchiré, et les cinq dernières lignes ont été enlevées par cette mutilation.

## N° 266. — D. 3. 34.

I. ABBATIS PANORMITANI THESAURUS SINGULARIUM IN JURE CANONICO DECISIVORUM. — II. DECISIONES ROTÆ ROMANÆ A WILHELMO HORBORCH ALAMANO COLLECTÆ.

Grand in-f° sur très-fort papier, relié en basane. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 311 feuillets, de 57 et 59 lignes à la page. Les premiers mots de chaque article en gothique noire. La première lettre des séries A. B. C., etc., rouge ou bleue, quelquefois ornée. Les initiales de la seconde partie du volume alternativement bleues ou rouges. Du reste, même âge, même écriture et même confection que pour les manuscrits précédemment décrits sous les n°° 257 et suivants. Maison de Croy.

I. Ce volume contient deux collections de Décisions appartenant au droit canon. La première, par ordre alphabétique, occupe les 203 premiers feuillets du volume. Elle est précédée d'une table alphabétique commençant au mot *inchoata* par suite de l'enlèvement d'un feuillet. Quant aux décisions elles-mêmes, la première commence par les mots *Absenti filio*, et la dernière par le mot *Uxor*. Ce recueil a pour auteur, suivant nous, le fameux Nicolas Tudeschi, et on le trouve imprimé, avec quelques variantes, il est vrai, au tome IX de l'édition de ses Œuvres, in-f°, Venise, 1618, sous ce titre : *Abbatis Panormitani Thesaurus singularium in jure canonico decisivorum.*

II. La seconde collection est précédée, elle aussi, d'une table qui contient 449 décisions. Puis vient, au f° 210 verso, une sorte d'introduction, où on lit : *In nomine domini. Amen. Anno domini millesimo tricentesimo septuagesimo sexto die mercurii* XXX *januarii pontificatus domini Gregorii pape XI*$^{mi}$ *anno sexto.... ego Wilhelmus Horborch alamanus decretorum doctor minimus.... conclusiones sive decisiones infra scriptas... incepi colligere et scribere continuando usque ad annum domini millesimum tricentesimum octuagesimum primum ad mensem maii quo recessi de urbe in religionem fidei ecclesie et domini nostri Urbani pape VI. ad regem Francie et hoc sub correctione et emendacione omnium meorum predictorum et aliorum postea supervenientium melius sentientium.*

Il est fait mention de ce docteur dans la Bibliothèque de Gesner, qui se borne à lui consacrer les deux lignes suivantes : « Guilhelmi Herboroch Alemanni Deci« siones Rotæ, manuscriptæ apud M. Dresserum. »

## N° 267. — D. 7. 15.

**I.** De sponsalibus et matrimonio. — **II.** Qui filii sint legitimi. — **III.** Notata super arbore consanguinitatis et affinitatis Jo. Andreæ. — **IV.** Johannis Andreæ prohœmium super quarto decretalium libro. — **V.** Glossa Johannis Andreæ super arbore consanguinitatis et affinitatis.

Petit in-f° sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique à longues lignes du xv° siècle. 288 feuillets, de 34 à 38 lignes à la page. Titres courants en tête, à droite du recto. Les premiers mots des chapitres en gothique noire. Quelques initiales rouges, ornées de dessins à l'encre noire. Deux sortes d'écritures. Maison de Croy.

**I.** Ce commentaire du 4° livre des Décrétales (*de sponsalibus et matrimonio*) occupe les 251 premiers feuillets du volume. Il est précédé d'un *prohemium* dont voici les premières lignes : « Hujus libri continuatio... postquam tractavimus ea que spec« tant ad clericos ad ea que spectant ad laycos stilum vertamus. » Ce commentaire qui, comme celui de Jean d'André, se divise en 21 rubriques, est peut-être celui de Jean de Dieu, Espagnol, docteur en droit de l'université et chanoine de Bologne, qui florissait au milieu du xiii° siècle, et dont les Questions canoniques sur le 4° livre des Décrétales ont été imprimées à Venise en 1584.

**II.** Autre commentaire sur l'une des 21 rubriques du 4° livre des Décrétales relatives au mariage. Elle occupe, dans notre codex, les feuillets 253 à 268.

**III.** Ces remarques sur la glose de Jean d'André à propos de l'arbre de consanguinité et d'affinité occupent les feuillets 269 à 276. Nous n'en saurions dire l'auteur.

**IV.** Les feuillets 277 à 282 contiennent la préface de Jean d'André qui sert d'introduction à son commentaire sur le 4° livre des Décrétales, et dont nous avons parlé plus haut sous le n° 259.

**V.** La fin du volume (f°° 282 à 288) contient la glose de Jean d'André sur le double arbre de consanguinité et d'affinité. Elle commence ainsi : *Circa lecturam arboris diversis olim diversum modum tenentibus Jo. de Deo hyspanus post illos lecturæ ipsius arboris novum modum assumens... attendens ergo ego Joan. Andr. inter decretorum doctores minimus... antiquorum scripta revolvi, et prout expedire credidi compilavi.*

Cette glose de Jean d'André se trouve également parmi les manuscrits de la bibliothèque d'Amiens. M. Garnier la signale en son Catalogue, page 273. Seulement il l'attribue, non pas à Jean d'André, mais à Jean de Dieu. Nous craignons qu'il n'y ait ici, de sa part, une erreur, due sans doute à ce qu'il n'aura lu que les premières lignes de ce petit traité.

Ajoutons que cet opuscule a été imprimé et qu'il se trouve, avec les deux arbres figuratifs, textuellement reproduit dans le *Corpus juris canonici*, col. 1851 et suivantes de l'édition d'Antoine Pillehotte, Lyon, 1618, in-f°.

## N° 268. — D. 7. 10.

JURIS CANONICI DISQUISITIONES.

Petit in-f° sur papier, relié en bois et basane. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. 161 feuillets, de 34 lignes à la page. Initiales en gothique rouge. Maison de Croy.

On lit en lettres d'or sur le dos du volume : *De jure canonico;* et, d'une écriture plus récente, sur le feuillet de garde : *Disquisitiones juridicæ.* Ce Ms. renferme 132 *allegationes.* Le commencement de la première et la fin de la dernière manquent, par suite d'une mutilation qu'on remarque en tête et à la fin du volume.

C'est, du reste, exactement le même ouvrage que celui dont nous avons parlé sous les n°s 245 et 259, et qui a pour auteur Lapus, dit le *Castiglioni.*

## N° 269. — D. 7. 9.

REPERTORIUM JURIS CANONICI.

Petit in-f° sur papier, relié en bois et basane. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. 346 feuillets, de 38 lignes à la page. Titres courants en lettres noires ordinaires au-dessus du folio. Titres des chapitres en gothique noire. Quelques initiales en gothique noire ornée. Réglures.
Maison de Croy.

Ce volume est intitulé sur l'étiquette extérieure en lettres d'or : *Rubrica juris canonici;* et à l'intérieur, par une main récente : *Repertorium juris canonici.* C'est, en réalité, le fragment d'un recueil dont l'auteur, travaillant sur les trois collections de Bernard de Pavie, de Jean de Galles et de Pierre de Bénévent, les a mises toutes trois à contribution pour rédiger son commentaire. — Notre codex ne renferme de ce travail que la troisième partie, composée de 29 rubriques, dont la première est : *De fidejussoribus,* et la dernière : *Ne clerici vel monachi sæcularibus se immisceant.*

Les feuillets 343 et 344 sont blancs. — Les cinq dernières pages du volume, écrites de la même main que le reste, contiennent un article commençant ainsi : « SUPER SPECTACULA. *Constitucio turonensis consilii. puniens religiosos audientes legem vel phisicam;* et se terminant par ces mots : *Et sic est finis hujus libri. deo sit laus.*

## N° 270. — D. 7. 14.

QUÆSTIONES JURIS CANONICI.

Petit in-f° sur papier, relié en basane. Ecriture cursive gothique à longues lignes du XV° siècle. 122 feuillets, de 38 à 42 lignes à la page. Titres courants à droite du recto, au-dessus du folio. Diverses écritures. Maison de Croy.

Ce volume est intitulé sur l'étiquette extérieure, en lettres d'or : *Rubrica de officio prelati.* Il contient un commentaire sur les sept rubriques suivantes :

1° *De officio delegati.*
2° *De purgatione canonica.*
3° *De purgatione vulgari.*
4° *De injuriis et dampno dato.*
5° *De penis.*
6° *De penitentiis et remissionibus.*
7° *De sententia excommunicationis, suspensionis et interdicti.*

Toutes ces questions sont, on le sait, tirées du 5ᵉ livre des Décrétales. Et cet ouvrage nous paraît faire suite au précédent.

## N° 271. — D. 7. 8.

**I.** Repertorium juris canonici. — **II.** Juris utriusque remissorium. — **III.** Tractatulus de succ. abint. — **IV.** Plures et variæ juridicæ quæstiones.

In-folio sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du xvᵉ siècle. 367 feuillets, de 46 lignes à la page. Initiales rouges, dont quelques-unes avec dessins intérieurs à l'encre noire, mais d'une grossière exécution. Nombreuses additions dans les marges. Diverses écritures. Maison de Croy.

**I.** On lit au recto du premier feuillet : *Hic liber est felicis Hœmerli canonici ecclesie sanctorum felicis et regule prœpositure thuricensis constanc. dioc.* 1420. Et en tête du deuxième feuillet recto : *Felicis hemerli canonici sanctorum felicis et regulœ Thuricensis constanc. dioc. qui postea factus est prœpositus ecclesie Solodorensis de anno domini* 1422. *Et interea decretorum doctor studii Bononiensis qui hunc librum scripserat manibus suis quondam in studio Erfordiœ de anno domini* 1416.

En tête de ce Répertoire alphabétique de droit canon on remarque un O initial colorié, rouge, noir et blanc, dans le bas duquel un écusson, tranché de sable et d'or, à un bois de cerf d'or posé en bande sur le sable, et surmonté d'un buste de femme dessiné à l'encre. Ces armes sont probablement celles de la prévôté que mentionne la note précédente. Premiers mots d'un petit préambule de 22 lignes : *Omnium memoriam habere et in nullo errare potius est divinitatis quam humanitatis.* Le premier mot de ce Répertoire est *Abbas,* et le dernier *Uxor.* On lit au bas du fᵒ 87 recto : *Explicit remissorium decretalium. Anno* 1414. *ipso die ascensionis dominice. Da richt dich nach. folxhein.* — Voy. plus haut notre n° 245, à la fin.

**II.** Autre Répertoire alphabétique, commençant au fᵒ 90 verso par le mot *Ab,* et finissant au fᵒ 233 recto par le mot *Zelus.* En tête grand A rouge, noir et blanc, orné, et portant à l'intérieur deux écussons séparés par une banderole où on lit : *Da richt dich nach. xilef.* L'écusson supérieur est pareil à celui décrit plus haut. L'inférieur est de gueules au chef d'argent chargé de deux quintefeuilles percées,

aussi de gueules. On lit au bas du f° 233 recto : *Explicit remissorium juris utriusque scriptum Erfordiæ.* 1414.

**III.** Ce petit traité, qui remplit les feuillets 250 à 252, est accompagné de la rubrique : *Tractatulus de success. abint. compositus per dominum Dynum Demasello legum doctorem.* Nous avons tout lieu de l'attribuer à Dynus, Dignus, ou Dinus de Mugello, Musello ou Muxello, professeur de droit à Bologne, appelé à Rome par Boniface VIII, pour travailler au sixième livre des Décrétales, et qui mourut au commencement du XIV<sup></sup>e siècle. Voyez, pour plus de détails sur cet écrivain jurisconsulte, la Bibliothèque de Gesner, v° *Dinus Mugelanus.*

**IV.** Tout le reste du volume, à partir du f° 234, est rempli par diverses questions de droit ecclésiastique, le plus souvent rangées par ordre alphabétique sous forme de dictionnaire.

## N° 272. — D. 7. 16.

PLURA ET DIVERSA JURIS CANONICI OPUSCULA.

Petit in-f° sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV° siècle. 373 feuillets, de 42 à 52 lignes à la page. Quelques initiales et rubriques peintes en rouge.

Maison de Croy.

Le premier feuillet présente la table des matières contenues dans ce volume. On y trouve 7 *repetitiones*, 6 *disputationes*, 1 *tractatus de sepulturis et canonica portione*, 1 *declaratio regulæ fratrum minorum*, et 5 *extravagantes*.

Sur les 7 *repetitiones*, trois sont de Nicolas Tudeschi dont nous avons parlé sous le n° 257 ; deux sont de Benoît Capra de Pérouse, jurisconsulte qui florissait en 1480 ; une est de Dominique de San-Geminiano, dont nous avons parlé sous le n° 262; et une de Philippe de Belfeancto de Pérouse, qui pourrait bien être le jurisconsulte dont parle Gesner au mot *Philippus Francus Perusinus*.

Les 6 *disputationes* sont du même Nicolas Tudeschi, appelé l'abbé de Sicile.

Le traité *de Sepulturis* est du fameux jurisconsulte et archiprêtre de Plaisance, appelé Albert de Ferrariis.

Quant aux cinq *Extravagantes*, il n'y a que les trois premières qui soient accompagnées d'une glose.

## N° 273. — D. 4. 13.

TRAITÉ DES DROITS DES ABBÉS.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 130 feuillets, de 28 à 30 lignes à la page. Écrit au recto seulement.

Provenance?

On lit sur le grand titre qui se trouve en tête : *Traité des entreprises de quelques évêques du Pays-Bas sur les abbayes de l'ordre de sainct Benoit soumises à leur juridiction.* — Puis viennent cinq pages de table des matières, contenant 27 articles.

L'article 19 est intitulé : « Des libertés et graces des princes accordées aux « abbayes. » On y trouve deux chartes rappelant les priviléges de l'abbaye de Saint-Amand. L'une est du roi Charles, sur la demande de l'archevêque Fulcon; et l'autre, du roi Philippe, août 1297.

## N° 274. — D. 7. 1.

I. REGULA MONACHORUM A SANCTO BENEDICTO TRADITA. — II. CONCLUSIO SERMONUM B. AUGUSTINI DE PASCHA DOMINI. — III. STATUTA MONACHORUM ORDINIS S. BENEDICTI. — IV. MAGISTRI HUGONIS TRACTATUS DE CLAUSTRO ANIMÆ. — V. M. HUGONIS A S. VICTORE DE SACRAMENTIS QUARTADECIMA PARS, ET QUINTADECIMA.— VI. M. PETRI PARISIACENSIS EPISCOPI LIBER QUARTUS SENTENTIARUM DE SACRAMENTIS. — VII. HOMILIÆ VENERABILIS BEDÆ SUPER : IN PRINCIPIO ERAT VERBUM. — VIII. SERMO B. AUGUSTINI IN DOMINICA POST NATIVITATEM DOMINI. — IX. CARMINA CATONIS.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, dos récent. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIIIe siècle. 135 feuillets, de 40 lignes à la page. Titres courants en lettres rouges et bleues, depuis le feuillet 52 à 125. Rubriques et notes marginales en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, dont plusieurs ornées et se prolongeant dans les marges.

Saint-Amand.

I. Les trois premières pages de cette règle de saint Benoît contiennent: 1° un prologue de onze lignes[1] que nous ne trouvons point dans le recueil de Prosper Stellartius, intitulé *Fundamina ordinum*, et publié à Douai en 1626; 2° la préface ou prologue commençant: *Ausculta, ô fili, præcepta magistri;* 3° une table des 73 chapitres qui composent la règle de saint Benoît.

II. Commence ainsi : *Paschalis sollempnitas. hodierna sollempnitate concluditur...* et finit : *Quas nunquam debuit exercere.* Occupe les feuillets 18 à 20.

III. Ces statuts des moines de l'ordre de saint Benoît occupent, dans notre codex, les fos 21 à 23. Ils commencent : *In primis ordinamus quod omnes monachi constituti infra abbatiam...* et finissent ainsi : *Ea que correxerint et statuerint observanda.*

IV. Ce petit traité, qui occupe les feuillets 24 à 39, et qui est précédé d'une table nous présentant 22 chapitres, forme le second livre d'un ouvrage longtemps attribué à Hugues de Saint-Victor, mais que l'on convient aujourd'hui être dû à Hugues de Fouilloy, *de Folieto,* prieur de Saint-Laurent de Heilli. Cet ouvrage, qui se divise en quatre livres, a été publié à Paris, l'an 1507, chez Henri-Étienne, dans un vol. in-4°, à la suite d'un traité moral de Guillaume d'Auvergne. On le trouve aussi dans toutes les éditions des Œuvres de Hugues de Saint-Victor.

V. Ces deux parties du grand ouvrage de Hugues de Saint-Victor *sur les Sacre-*

1. Qui leni jugo Christi colla submittere cupis : regulæ sponte da mentem, dulcia ut capias mella. Hic testamenti veteris novique cuncta doctrina. hocque Benedictus pater constituit sacrum volumen; hæcque mandavit suis servare alumnis. Simplicius Christi minister magistri latens opus propagavit in omnes; una tamen merces utrique manet in æternum.

*ments* occupent, dans notre codex, les feuillets 40 à 51. Voyez sur cet ouvrage et sur son auteur l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 1 et suiv.

**VI.** Notre manuscrit ne contient que le quatrième livre du Maître des sentences. Il y est divisé en 142 chapitres occupant les feuillets 52 à 125. Voyez, sur Pierre Lombard, auteur de cet important ouvrage, l'*Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 585 et suiv.

**VII.** Ces deux homélies de Bède, qui occupent les feuillets 126 à 130 de notre codex, commencent, l'une par ces mots : *Quia temporalem mediatoris Dei et hominum hominis Jesu Christi nativitatem... manifestatam cognovimus*; et l'autre par ceux-ci : *Nativitatem domini nostri Jesu Christi hodie celebremus, fratres karissimi.*

**VIII.** Le sermon de saint Augustin occupe les feuillets 131 à 133 recto, et commence ainsi : *Rogo vos, fratres karissimi, ut libenti animo sermones quos Dominus dabit suscipiatis in hac dulcissima die.*

**IX.** Les distiques moraux de Caton occupent les cinq dernières pages de notre codex. Ils y sont précédés d'une introduction en prose qui commence ainsi : *Cum animadverterem quam plurimos homines graviter errare in via morum.* Voyez ce que nous avons dit de cet opuscule et de son auteur sous le n° 16.

(SANDERUS, n° 224. R.)

## N° 275. — D. 7. 2.

SMARAGDI ABBATIS LIBRI TRES SUPER REGULAM S. BENEDICTI.

Grand in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du IX° siècle. 123 feuillets, de 33 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Diverses écritures, dont l'une se rapproche de celle du *Paradisus*, n° 175.

Saint-Amand.

L'auteur de ce commentaire sur la règle de saint Benoît, Smaragde, abbé du monastère de Saint-Michel en Lorraine, dans le IX° siècle, fut en relation avec Charlemagne et Louis le Débonnaire. Voyez, pour plus de détails sur cet abbé et sur son travail, l'*Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 445.

L'exposition de la règle de saint Benoît est précédée, dans notre Ms., d'un petit poëme de 74 vers élégiaques[1] écrits sur 37 lignes, « presque tout employé à faire l'éloge du texte qu'il entreprend d'expliquer. Dans la suite on a détaché ce poëme de sa place pour le faire entrer dans la Bibliothèque de Fleuri, où il est imprimé avec quelques fautes. » (HIST. LITT., *loc. cit.*)

Puis vient une courte préface, où l'auteur, tout en avouant qu'il existait déjà un grand nombre de commentaires sur la règle de saint Benoît, déclare qu'il a entrepris le sien moins pour les personnes savantes que pour les simples[2].

1. En voici les deux premiers :

*Quisquis ada&ernum mavult conscendere regnum*
*Deb&adastrigerum mentesubirepolum.*

2. Le même commentaire existe en la bibliothèque de Douai (voy. Catal. de M. Duthillœul, n° 595). On

NOTA. L'avant-dernier feuillet est sur papier ; le dernier, sur vélin, est avarié. On lit sur celui-ci : *Lingua maliloqua indicium est male mentis.*

(SANDERUS[1], n° 225. D.)

## N° 276. — D. 6. 33.

I. DE REGULA S. BENEDICTI ANNOTATIONES. — II. REGULA BEATI PATRIS NOSTRI BENEDICTI A S. DUNSTANO CANTUARIENSI EPISCOPO RECOGNITA ET RESTITUTA, ET AB HERMANNO HERTANIO VERSIFICATA. — III. VARIA DE VARIIS EXCERPTA.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 241 feuillets, de 20 lignes à la page pour le texte de la règle de saint Benoît, et de 30 à 40 lignes pour le reste. Saint-Amand.

I. Cette première partie du volume, qui compose les 50 premiers feuillets, renferme une multitude de notes sur la règle de saint Benoît. Ces notes sont disposées par chapitres, divisés comme la règle elle-même ; mais plusieurs de ces chapitres n'y figurent que par leur titre, la page étant laissée en blanc, en attendant les annotations.

II. On lit au f° 51 recto : *Regula beatissimi patris Benedicti a sancto Dunstano episcopo cantuariensi restituta et recognita. Ex bibliotheca F. Hermanni Hertanii amandini cœnobitæ. script. an° 1590. Demum orimur bene si morimur.* On retrouve ici et le nom et la devise du moine de Saint-Amand dont nous avons parlé sous le n° 118.

On lit, au f° 51 verso, 37 distiques en tête desquels sont les lignes suivantes : *Reverendo in Christo patri D. Domno Jacobo Markaisio S. Martini collegii abbati apud Tornacenses. S. P.* Et, à la suite de ces vers : *Tuus quamdiù suus. F. Hermannus Hertanius an°* 1590.

Le f° 53 verso contient, en 10 distiques, une préface ou *parenesis* sur la règle de saint Benoît.

Au f° 56 recto commence le texte de cette règle par le prologue : *Ausculta, ô fili.* Mais, en tête de ce prologue, comme en tête de chacun des 73 chapitres qui composent cette règle, se trouve un distique qui en est le sommaire, et qui est dû à la plume élégante et facile du moine Hertaing. Cette règle se termine par un épilogue composé de 11 distiques, sous lesquels on lit (f° 75 recto) : *Laus Deo : pax vivis : requies defunctis. Amen. Opus hoc absolutum an° 1590 kalend. januarii.*

III. Le reste du volume contient une foule d'extraits tirés des auteurs classiques et ecclésiastiques, grecs et latins. Véritables miscellanées, ces extraits nous semblent avoir été destinés à l'enseignement soit religieux soit littéraire des jeunes disciples de l'abbaye, et cela par les soins du même Herman Hertaing. Nous

y trouve en tête, comme en notre codex, le petit poëme composé non point de vers hexamètres, comme l'a dit par erreur le savant bibliothécaire de Douai, mais bien de 37 distiques.

1. Nous avons vainement cherché dans notre codex la division en trois livres, signalée mal à propos au catalogue de Sanderus.

avons remarqué, confondues au milieu de ces citations d'auteurs sacrés et profanes, les trois pièces suivantes :

1° *Exemplar diplomatis Henrici imperatoris.*
2° *Exemplar diplomatis Theodori patriarchæ.*
3° Un discours en français intitulé : *Discours de la religion.*

Les deux premières pièces sont relatives à des reliques concédées à Thomas, moine de Liessies et frère germain de Gérard, *primi inter prætores nostros*, dit le diplôme. Voyez ces deux *exemplaria*, reproduits en notre appendice sous le n° XII.

Quant au *Discours de la religion*, seul écrit français que contienne ce codex, il forme quatre pages de 30 lignes, et nous paraît de la même main que le Traité des perfections de Dieu, dont nous avons parlé sous les n°ˢ 191 et 192. L'auteur s'attache à démontrer à ses frères en religion que tous les ordres monastiques sont également dignes de respect ; qu'il importe peu qu'on prenne l'habit de saint Benoît, ou celui des Augustins ou autres ; que Dieu regarde plus au cœur avec lequel on le sert, qu'à l'habit que l'on porte.

## N° 277. — C. 8. 53.

COMMENTARIUS IN REGULAM S. P. BENEDICTI.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvᵉ siècle. 111 feuillets, de 33 lignes à la page. Initiales rouges. Saint-Amand.

Ce commentaire, dans notre codex, ne commence qu'au sixième chapitre, dont voici la rubrique : *Capitulum sextum in quo declaratur quod non omnia in regula sancti benedicti contenta cadunt sub precepto.* Voici maintenant la rubrique du dernier chapitre : *De rationibus propter quas sepius legenda est regula.*

Écriture fort lisible, quoique remplie d'abréviations.

## N° 278. — D. 6. 4.

I. GLOSÆ A DIVERSIS DOCTORIBUS COLLECTÆ IN REGULAM SANCTI BENEDICTI ABBATIS. — II. S. ISIDORI REGULA. — III. REGULA DOMNI ET PATRIS FRUCTUOSI. — IV. REGULA SANCTI FAUSTI.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau. Belle écriture minuscule à longues lignes du ixᵉ siècle. Restes d'anciens fermoirs. 119 feuillets, de 22 lignes à la page. Quelques rubriques en lettres rouges. Quelques capitales grossièrement ornées. Même écriture que celle du *Paradisus*, n° 175. Saint-Amand.

I. Après la rubrique, *Incipit de monachis*, écrite en capitales rouges, prologue dont voici les premiers mots : *Dominus dicit in evangelio. Cum voveris votum domino deo tuo.* Après ce prologue, qui occupe trois pages, vient la glose sur la

règle de saint Benoît, précédée de cette rubrique en lettres onciales rouges : *Incipiunt glosæ. a diversis doctoribus collectæ in regulam sancti Benedicti abbatis.* — Cette glose sur la règle de saint Benoît occupe les 87 premiers feuillets, et se divise en deux parties : l'une qui n'est guère qu'une glose grammaticale, et l'autre qui est un commentaire plus raisonné et emprunté surtout aux écrits des saints Pères. Cette glose ou commentaire semblerait avoir pour auteur Hucbald, moine de l'abbaye de Saint-Amand. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 220 : « Dom Martene assure qu'il se trouve manuscrit dans la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Amand un commentaire sur la règle de saint Benoît, qui appartient à notre auteur (Hucbald). Dom Calmet atteste la même chose, et rapporte le titre de l'ouvrage, qui annonce que c'est un tissu de sentences choisies des SS. Pères : *Liber ex dictis SS. Patrum defloratus super regulam S. Benedicti.* » Ces mots sont, en effet, textuellement ceux qu'on lit sur l'étiquette en papier, très-ancienne, collée sur le dos de notre codex.

**II.** La règle de saint Isidore de Séville occupe, dans notre codex, les feuillets 88 à 104. Elle y est précédée de cette rubrique en lettres rouges : *Sanctis fratribus in cenobio honorianense constitutis Ysydorus.* Cette règle, divisée en 24 chapitres, a été imprimée dans le *Codex regularum,* Paris, 1663, in-4°. Voyez ce qu'en dit Mabillon, *Annal. Bénéd.,* t. I, p. 362.

**III.** Saint Fructueux, archevêque de Brague, était issu du sang royal des Wisigoths d'Espagne. Il mourut le 16 avril 665. Fondateur de différents monastères, il leur a laissé deux règles : la première, appelée *de Complute,* parce qu'elle était particulière à l'abbaye de ce nom (aujourd'hui Alcala de Henarez); la seconde, appelée règle *commune,* s'observait dans les autres communautés d'hommes et de femmes qu'il avait fondées. C'est celle *de Complute,* que contient notre manuscrit, où elle occupe les feuillets 105 à 115. Elle y est précédée d'une table divisée en 25 chapitres, mais dont notre codex ne donne que les 23 premiers. Quant aux deux autres, on les empruntait à la règle *commune,* où ils forment les chap. 8 et 13, ainsi que nous l'apprend D. Mabillon, *Annal. Bénédict.,* t. I, p. 398.

**IV.** Nous soupçonnons fort que ce saint Fauste, auteur de la règle qui porte son nom, n'est autre que saint Comgall, ou Congel[1], l'un des plus illustres fondateurs de la vie monastique en Irlande, où il naquit en 516. Godescard (10 mai) nous apprend que ce saint fonda, vers l'an 555, la grande abbaye de Bangor, ou Banger, au comté de Down, abbaye qui devint et fort nombreuse et fort célèbre. Nous apprenons d'Usserius (*de Antiquit. Brit.*, c. 18) qu'il y a encore quatre règles monastiques, écrites en ancienne langue irlandaise. L'une d'elles serait celle de saint Comgall. La langue dans laquelle elle est écrite, n'est plus, assure-t-on, intelligible.

1. Notre conjecture s'appuie sur ces lignes de D. Mabillon (*Annal. Bénédict.*, t. I, p. 209) : « Edidit « nonnulla opuscula Comgellus, quorum unum laudat Columbanus, auctoremque alio nomine *Faustum* « vocat. Idem cognomentum eidem tribuit Notkerus Balbulus in martyrologio ad diem nonum junii, ubi « mentionem facit sancti Columbæ abbatis, cujus inter alios discipulos unum Comgellum, latine *Fausti* « nomine illustrem, commemorat. »

Quoi qu'il en soit, voici les premiers mots de ce curieux document qui occupe les cinq derniers feuillets de notre codex : *Instruit nos atque hortatur sermo divinus qualiter nos accingere debeamus ad inquirenda promissa sua et obtinenda illa bona que nec visu capi nec auditu percipi nec cogitatu conprehendi possunt.* — Nous devons ajouter pourtant que la rubrique *regula sancti Fausti,* écrite en marge, est d'une main plus récente.

Ce volume est bien conservé. Les couvertures intérieures sont gardées par deux feuillets de vélin qui méritent d'être attentivement examinés. Ils renferment des étymologies latines et des explications mythologiques.

(SANDERUS, n° 228. 1.)

## N° 279. — C. 8. 89.

I. REGULA S. P. BASILII. — II. SERMO EJUSDEM P. BASILII AD MONACHOS. — III. BULLA BENEDICTI PAPE XII PRO REFORMATIONE MONACHORUM, VULGO BENEDICTINA. — IV. VARIÆ CONFRATERNITATES ET SOCIETATES MONASTERII ELNONENSIS CUM ALIIS MONASTERIIS.

Petit in-12 sur papier, recouvert d'un feuillet de parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du xv$^{e}$ siècle. 101 feuillets, de 37 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales quelquefois rouges, quelquefois laissées en blanc. Saint-Amand.

I. Cette règle de saint Basile occupe les 47 premiers feuillets de notre codex. Elle y est précédée d'une introduction commençant ainsi : *Humanum genus diligens Deus et docens hominem scientiam.* Elle se divise en 203 interrogations et réponses, sous la dernière desquelles on lit, de la même main que le texte : *Explicit et finit regula sancti Basilii Cesarea capadocia episcopi per fratrem Johannem De mons parisiis pro secunda vice scripta anno domini* 1499 *in die festivitatis septem fratrum julii die... hora fere noct. octava. Orate deum pro eo.*

Voyez sur saint Basile, évêque de Césarée, et sur ses *Ascétiques,* Ellies Dupin, *Bibl. des aut. ecclés.*, t. II, p. 154 et suiv.

Ajoutons que cette traduction latine des règles ascétiques de saint Basile ne ressemble aucunement à celle que Wolfgang Muscule publia à Bâle en 1565, in-f°, chez Oporin. On sait que Ruffin a fait en latin un abrégé des règles ascétiques de saint Basile. Peut-être notre manuscrit s'en rapproche-t-il davantage.

II. Ce traité ou discours de saint Basile occupe, dans notre codex, les feuillets 49 à 59. Il commence ainsi : *Audi, fili, et inclina aurem tuam ad verba oris mei.* Nous en retrouvons, si pas la forme, au moins le fond, dans le prologue et le premier sermon qui précède les ascétiques, en l'édition de Wolfgang Muscule. On lit au bas de ce petit traité : *Explicit doctrina sancti Basilii ad monachos.*

III. Benoît XII, auteur de cette bulle appelée *Bénédictine,* était né à Saverdun, au comté de Foix. Élu unanimement pape, après Jean XXII, le 20 décembre 1334, il publia trois bulles pour la réforme de divers ordres religieux. Celle que contient notre manuscrit est celle qu'il publia pour la réforme des moines noirs,

et qu'on trouve imprimée dans le grand Bullaire romain. Elle commence ainsi : *Benedictus Episcopus servus servorum Dei ad perpetuam rei memoriam. Summi magistri dignatio*, etc. ; et finit par ces mots : *Dat. Avinione xij kls. julii. pontificatus nostri anno secundo. finit Benedictina.*

En tête et à la fin de cette bulle se trouvent deux annotations qu'il n'est peut-être pas inutile de relever ici. Voici la première :

In nomine Domini amen. Hoc est transcriptum seu transsumptum cujusdam libri sani et integri, non viciati, non cancellati, nec aliqua sui parte corrupti. sed omni suspicione carentis, cerea bulla et filo serico rubri croceique coloris, more romane curie bullati. in se continentis constitutiones seu ordinaciones factas et editas per sanctissimum patrem et dominum nostrum dominum benedictum divina providentia papam duodecimum. super reformatione ordinis seu religionis monachorum nigrorum. in quo libro continebantur viginti tria folia cum media pagina vel circiter. quem quidem librum ego Johannes Guilberti de sancto Quintino clericus notarius suscriptus vidi tenui et palpavi et de verbo ad verbum de contentis in præsenti transcripto una cum notariis in fine hujus transcripti nominatis ad prædictum librum sic bullatum ut dicitur. facta collacione diligenter. Cujus autem libri tenor sequitur in hunc modum.

Voici la seconde :

In originale unum hec fuit transcripta. Sunt que sequuntur etiam descripta. Copiata fuerunt hec statuta et ordinaciones parisiis anno domini millesimo trecentesimo primo [1]. indictione quinta. die ultima mensis junii. pontificatus sanctissimi patris et domini nostri domini benedicti divina providentia pape XII anno tertio. præsentibus venerabilibus et promeritis viris magistro Bertrando de Zambalia Ebroicensi. Matheo Hurvij Carnotensi. Nychasio de Vallibus in artesio Cameracensi. et Ægidio Hancq' de Helburonia Attrebatensi dioces. tabellionibus publicis una cum Johanne Guilberti de sancto Quintino notario de contentis in præsenti scripto ad librum originalem sic bullatum ut dicitur collationem facientibus diligenter et pluribus aliis testibus in testimonium præmissorum vocatis specialiter et rogatis.

**IV.** Ce document n'est pas le moins intéressant de ceux contenus dans notre petit volume. On y lit d'abord, f° 93 : *Modus et forma exemplaris dandi et concedendi copiam fraternitatis more communi monasterii elnonensis.* Puis vient l'énumération des confraternités et sociétés correspondant avec l'abbaye de Saint-Amand. On y voit figurer les abbayes d'Anchin, Marchiennes, Laubes, Saint-Winoc, Saint-Bertin, Saint-Amand de Rouen, Saint-Nicolas de Silves, Saint-Pierre d'Hasnon, Saint-Éloi de Noyon, Saint-Pierre de Lagny, l'abbaye d'Hombliêres, Saint-Martin de Tournai, Saint-Jacques de Liége, les chanoines de Vicogne, l'abbaye du Bec, l'Estreu (abbaye de femmes), Saint-Martin d'Hennin, Saint-Nicolas de Tournai, l'abbaye de Liessies, Saint-Jean-Baptiste de Morigny, Sainte-Marie de Silves, l'abbaye de Rebais, l'abbaye de Prémontré, l'abbaye de la Creste, l'abbaye de Reims, les chanoines de Saint-Servais de Mastricht, Saint-Bavon, Saint-Héribert de Cologne, Saint-Remacle de Stavelo, Saint-Pierre de Hautvillers, Saint-Corneille de Munster, l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, Saint-Pierre de Gand, Saint-Nicaise de Reims, le chapitre de Sainte-Marie de Tournai, Saint-Amand *de Mareolo* (de Maroilles?), le chapitre de Saint-Pierre d'Hasnon, l'abbaye de Fécamp, l'abbaye de Crespin.

1. Date évidemment fautive, puisque Benoît XII ne fut élu pape qu'en 1334. On aura lu 1331 au lieu de 1337.

## 280. — C. 8. 90.

I. LIBER STATUTORUM MONASTERII LÆTIENSIS. — II. BULLA SUMMI PONTIFICIS PAULI III. — III. EPISTOLA MAGISTRI SERVATII A STRATIS THEOLOGI AD ABBATEM LÆTIENSEM.

In-12 sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII$^{e}$ siècle. 90 feuillets, paginés de 1 à 180 au recto et au verso. 36 lignes à la page. Bien conservé.
Provenance ?

I. Ces statuts du monastère de Liessies sont précédés de trois feuillets liminaires non paginés, qui contiennent la table des matières, composée de 32 chapitres. — On lit, au bas du dernier (page 148) : *Finis* 1634. 14 *junii.*

II. Voici la rubrique qui se trouve en tête de cette bulle : *Bulla summi pontificis Pauli III, continens confirmationem modi vivendi sive statutorum et quorumdam privilegiorum monasterii lœtiensis.* Cette bulle est datée de Rome, 6 des ides d'avril 1545, onzième année du pontificat de Paul III (Alexandre Farnèse).

III. Lettre d'envoi de la bulle précédente à l'abbé de Liessies, *R. D. Ludovicus Blosius,* par maître *Servatius à Stratis.*

## N° 281. — D. 5. 23.

I. SECUNDA ET TERTIA PARS NOVÆ COLLECTIONIS STATUTORUM ORDINIS CARTUSIENSIS. — II. CONSTITUTIONES ET REGULÆ SOCIETATIS JESU. — III. VITA S. CORNELII MUSII, AUBERTO MYRÆO AUTHORE. — IV. EJUSDEM CORNELII MUSII PLURA AC VARIA OPUSCULA.

In-f° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII$^{e}$ siècle. 192 feuillets, de 28 à 38 lignes à la page. Écritures diverses. Rubriques en lettres rouges Quelques initiales rouges, quelques autres grossièrement ornées et coloriées. Saint-Amand.

I. Cette nouvelle collection des statuts de l'ordre des Chartreux est précédée d'un prologue qui occupe les deux premiers feuillets. Puis vient la table des chapitres, au nombre de 26, qui composent la seconde partie de cette collection. Cette table est précédée de la rubrique suivante : *Hujus collectionis novæ pars prima sub ordinarii nomine separatim est impressa : hic autem sequuntur capitula secundæ.* La troisième partie, commençant au f° 86 verso, est, elle aussi, précédée d'une table, contenant 24 chapitres. — On lit au bas de cette 3$^{e}$ partie la date de 1601. — Puis vient un index ou répertoire des matières contenues dans cette nouvelle collection, index qui occupe les feuillets 121 à 139.

II. Ces constitutions et règles de la société de Jésus occupent les feuillets 143 à 167. En tête est une courte préface, adressée à Herman (sans doute Herman Hertaing dont nous avons déjà souvent parlé), au pied de laquelle on lit : *Tibi addictissimus frater Lambertus Stalius Gandensis.* Duaci, 21 julii 1594.

III. Musius ou Muys (Cornelius), supérieur du monastère de Sainte-Agathe,

à Delft, naquit dans cette ville le 11 juin 1503, et mourut en 1572, sous les coups de la soldatesque effrénée de Lumey, comte de La Marck, et malgré la protection que lui avait promise Guillaume Ier, prince d'Orange, qui l'honorait de son estime spéciale. Musius a laissé quelques poésies latines qui ne sont pas sans mérite, et qui, pour la plupart, ont été imprimées.

Cette vie de Musius par Aubert Lemire occupe, dans notre codex, le feuillet 172.

**IV.** Entre les poésies de Musius, qui remplissent les vingt derniers feuillets du volume, il en est une que nous croyons devoir relever. La nature de notre travail lui assurait une place ici :

*In poste bibliothecæ disticha ad lectorem.*

Huc, lector studiose, veni, nam nectare passim
Et fonte irriguo bibliotheca scatet.

*Biblia.*

Servant celestis divina oracula legis
Pulpita que primo conspicis esse loco.

*Theologi.*

Hic animi cibus est suavissimus, hicque resudant
Edita odorifero roscida mella thymo.

*Philosophi.*

Sed quem barbati rapiant decreta magistri
Hic habet, hic carpat quod putat esse satis.

*Jus cæsareum et pontificium cum interpretibus.*

En tibi cesaree leges et maxima jura
Pontificum a magnis enucleata viris.

*Medici.*

His gravibus medicas degusta authoribus artes
Curaque in humano corpore quanta sat est.

*Oratores.*

Qui volet hic grandis quid possit dictio discet
Aptaque diserto fundere verba foro.

*Historiographi.*

Quo prisci se habuere duces, quo cetera more
Fusius antiquis panditur historiis.

*Poetæ.*

Hic lego clarorum jucunda poemata vatum,
Elige quod valeat, diffuge quod noceat.

*Grammatici.*

Sive puer quæras, seu jam perfectior ætas,
Sedes non paucis hic sua grammaticis.

*Oratores et poetæ.*

Hic tibi multarum poscenda sementia rerum,
Rhetor sive placet, sive poeta juvat.

*Poetæ mixti cum historicis.*

Hic cum rhetoribus varia confusa supellex,
Dulce poeta canit, scribitur historia.

*Libri in ultimum relegati.*

Hæc quoque postremo promiscua turba recessu
Non contemnendis floruit ingeniis.

## N° 282. — C. 8. 51.

STATUTA BURSFELDENSIA.

In-4° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII<sup></sup>e siècle. 124 feuillets, de 27 lignes à la page. Bien conservé. Écritures diverses. Provenance?

On lit sur le premier feuillet, non coté : *Statuta Bursfeldensia nonnihil immutata conformiter quibusdam recentioribus pontificum decretis, et modernis hujus provinciæ moribus, nonnihil etiam aucta ex constitutionibus cassinensibus, et maximè ex statutis quæ, in congregationibus capitularibus diverso tempore celebratis, ab ipsis patribus Bursfeldensibus edita fuerunt ab annis circiter centum. Sic collecta et descripta anno* 1629 *a F. Henrico Vandenzype abbate S. Andreæ juxtà Brugas.*

# SCIENCES ET ARTS

---

## N° 283. — F. 2. 24.

I. Calcidii expositionum libri duo in Timæum Platonis. — II. Liber Lupi Servati de tribus quæstionibus. — III. Ejusdem collectaneum de tribus quæstionibus.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes des ixe et xie siècles. 154 feuillets, de 23 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Quelques rubriques en lettres rouges. Nombreuses figures géométriques et astronomiques tracées à l'encre. Diverses écritures, dont l'une se rapproche de celle du *Paradisus*, n° 175. Saint-Amand.

I. Cette exposition de Chalcidius sur le *Timée* de Platon occupe, dans notre codex, les 131 premiers feuillets. Elle y est précédée de deux témoignages empruntés à saint Ambroise et à saint Jérôme. — Au-dessous ce vers :

*Emptus plato fuit major vendente pyrata.*

Et, plus bas encore, cette note d'écriture récente : *Impressus ab Ascensio anno* 1520. Nous lisons, en effet, dans Brunet, v° Platon : « Chalcidii luculenta Timæi « Platonis traductio, et ejusdem argutissima explanatio per (August. Justinianum) « nebiensem episcopum in lucem editæ. *Parisiis, in officina Badii Ascensii,* 1520, « in-fol. de lxx ff. chiff. et 1 non chiffré. » N'ayant point sous les yeux cette édition, nous ne pouvons vérifier si elle reproduit bien notre manuscrit.

Chacun sait, du reste, qu'une traduction, suivie d'un commentaire sur le *Timée* de Platon, est due à Chalcidius, philosophe platonicien du iiie siècle; que Meursius la fit imprimer à Leyde, en 1617, in-4°, et que Jean-Albert Fabricius l'a mise à la fin du second volume des Œuvres de saint Hippolyte, avec de savantes notes, Hambourg, 1718, in-fol.

II. On lit au verso du f° 131 la note suivante, d'une écriture plus moderne : *Lupus Servatus Presbyter, ad quem Rabanus abbas fuldensis* 8 *lib. in Epist. Rom. scripsit : conscripsit de tribus quæstionib. librum I, et quasdam epistolas. Vixit an.* 850. *Non est impressus.* 1a *quæstio de libero arbitrio;* 2a *de prædestinatione;* 3a *de sanguinis Xpi taxatione.*

Ce traité de *Lupus Servatus,* d'une autre écriture que l'exposition de Chalcidius, et en belle minuscule du xie siècle, occupe les feuillets 132 à 147.

Voyez ce que nous avons dit de cet ouvrage et de son auteur sous le n° 238.

**III.** Le *Collectaneum* occupe les derniers feuillets de ce manuscrit; mais il est incomplet par suite de la mutilation des dernières pages.

(Sanderus, n° 271. K.)

## N° 284. — F. 3. 1.

I. Magni Aurelii Cassiodori senatoris liber de anima. — II. Incipit translatio sancti Cyrici. — III. Ejusdem Cassiodori institutionum divinarum libri duo.

In-4° sur vélin, sans couvertures. Belle écriture minuscule à longues lignes du ix° siècle. 54 feuillets, de 28 à 32 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Deux sortes d'écritures. Incomplet.

Saint-Amand.

**I.** Cassiodore (*Aurelius Cassiodorus senator*), historien latin, et ministre de Théodoric, roi des Goths, naquit à Squillace vers l'an 470, et vivait encore en l'an 562. Il existe plusieurs éditions de ses Œuvres; les plus anciennes sont sous la date de 1491 et de 1588 ; mais la plus exacte est celle qu'a donnée dom Gazet (Rouen, 1679, 2 vol. in-f°, réimprimée à Venise en 1729).

Le *Traité de l'âme* est un ouvrage estimé, écrit d'un style simple, et qui a été traduit en français par Amaury Bouchard. Il est précédé d'un préambule, dont le commencement manque en notre codex, par suite de l'enlèvement du premier feuillet.

**II.** Cette translation de saint Cyr, en écriture minuscule du xii° siècle, est incomplète dans notre manuscrit. Commencée au f° 19, elle s'arrête au verso du même feuillet, avec cette annotation : *Require in fine voluminis*. Mais la fin du volume a été enlevée ainsi que le commencement. On trouve cette translation de saint Cyr dans les Bollandistes (16 juin), qui l'attribuent à Philippe abbé de Bonne-Espérance. Nous aurons l'occasion d'y revenir sous le n° 459 bis, où nous ferons remarquer que, contrairement à l'opinion des Bollandistes, c'est à Philippe, abbé de l'Aumône, et non à Philippe, abbé de Bonne-Espérance, qu'il faut attribuer cet opuscule.

**III.** Les *Institutions divines* de Cassiodore occupent le reste du volume. La fin, comme nous l'avons dit plus haut, nous manque ; et le texte se termine à ces mots : *Longum est cuncta discurrere. ut aliquis possit*. Ce traité est donc incomplet de 12 à 13 lignes environ.

Ajoutons qu'à la suite de la préface de cet ouvrage, où l'auteur nous annonce qu'il se divise en deux livres, est une table de 33 chapitres, précédée de cette rubrique : *Incipit ejusdem institutionum divinarum lectionum liber primus. quæ quo ordine legi debeant evidenter exponit*. Il semblerait résulter de là que nous ne possédons que le premier livre ; mais il faut savoir que ce premier livre n'embrasse que les 23 premiers chapitres, et que les 10 derniers composent le livre deuxième. C'est pour n'y avoir point pris garde, que Sanderus a dit, à tort, que notre codex ne contient que le livre premier.

(Sanderus, n° 281. P.)

## N° 285. — F. 1. 13.

ESSAI DE MÉTAPHYSIQUE DANS LES PRINCIPES DE B. DE SP.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 251 pages, de chacune 30 à 32 lignes. Belle écriture, et bonne conservation. Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet : *Essay de metaphisique dans les principes de B... de Sp.... composé par M. L. C. D. C. D. B. copié sur l'original au mois d'aoust* 1714.

Cet ouvrage est précédé d'une préface occupant les cinq premières pages. D'après les premières lignes de l'introduction, il semblerait que ce livre dût être divisé en trois parties. Cependant nous n'en rencontrons que deux : la première (page 7 à 131) est intitulée : « De l'estre en général et en particulier ;» la seconde, qui occupe le reste du volume, a pour titre : « Des passions. »

Voyez sur Spinosa et sur cet *Essay de métaphysique* l'excellent article de M. De Angélis dans la *Biographie universelle* de Michaud. Nous nous bornons à en extraire le passage suivant : « On fut *spinosiste* sans vouloir le paraître; et tout en s'annonçant comme l'ennemi du *naturalisme*, on en était le partisan. Le comte de Boulainvilliers, qui entra l'un des premiers dans cette lice, composa une prétendue *Réfutation de Spinosa* [1], dans laquelle, affectant du zèle pour la religion, il fit l'apologie la plus complète de l'athéisme. Malgré le masque dont il s'était couvert, on ne se trompa point sur ses intentions ; et son livre parut d'autant plus dangereux, qu'en écartant les formes scientifiques qui embarrassent le système de Spinosa, il l'avait mis à la portée de tout le monde. On ne sait pas comment justifier Lenglet-Dufresnoy, qui s'est avisé d'associer aux pensées orthodoxes de Lami et de Fénélon cette mystification de Boulainvilliers, qu'il recommande, même particulièrement, dans la préface de son Recueil. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est qu'il n'a pas lu l'ouvrage dont il s'est fait l'éditeur, ou peut-être qu'il ne l'a point compris. »

## N° 286. — F. 2. 5.

ETHICQUES D'ARISTOTE EN FRANCHOIS.

Grand in-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XV° siècle. 396 feuillets, de 30 à 33 lignes à la page. Titres courants en noir. Initiales rouges, dont quelques-unes grossièrement ornées de fioritures et traits à l'encre noire. Maison de Croy.

Cette traduction des *Ethiques* d'Aristote est due à Nicolas Oresme, né à Caen, écrivain distingué du XIV° siècle, docteur de Sorbonne et grand-maître du collége de Navarre ; précepteur du roi Charles V, qui lui donna, en 1377, l'évêché de

1. Elle a été imprimée sous trois titres différents : 1° *Essai de métaphysique dans les principes de B. de Spinosa ;* — 2° *Analyse théologi-politique de Spinosa ;* — 3° *Réfutation de Spinosa.*

Lisieux. Sa traduction de la Morale et de la Politique d'Aristote, qu'il entreprit par ordre du roi Charles V, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même en sa préface, fut revue plus tard par Gaillot du Pré, et publiée à Paris en 1534, in-folio avec figures.

Chacun des dix livres dont se composent les *Ethiques* est, dans notre codex, précédé d'une table. Les onze dernières pages du volume contiennent l'explication « d'aulcuns motz obscurs lesquelz ont este mis cy devant. »

Nous empruntons les détails suivants à M. Paulin Paris (*Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. II, p. 197) : « M. Van-Praet, dans sa bibliothèque de Charles V, p. 46, a rapporté les deux quittances suivantes, dans les comptes de François Chanteprime, trésorier du roi : « A Nicolas Oresme, doyen de l'église « de Nostre Dame de Rouen, pour avoir escrit et translaté en françois un livre « appelé *Politicques*, par le commandement du roy, l'an M. CCC. LXXII. — Le roy a « donné cent livres à Mᵉ Nicole Oresme, lequel lui a translaté de latin en françois « les *Ethiques* et *Politiques*, MCCC. LXXJ. — Dictus magister Nicolaus habuit alios « denarios pro dicta causa, prout in computo præcedenti videtur... »

« Les *Ethiques* et les *Politiques*, de Nicolas Oresme, ont été imprimées pour Verard, en 1488 et 1489. Je me contenterai donc ici de relever certains mots dont le traducteur donne l'explication à la fin des *Ethiques*, comme il l'avoit fait pour ceux des *Politiques*, parce qu'il croyoit les avoir employés le premier ou l'un des premiers : — *Actif.* — *Action.* — *Adultère.* — *Continent.* — *Contingent.* — *Définition.* — *Genre.* — *Illégale.* — *Incontinent.* — *Induction.* — *Légal.* — *Obligation légale.* — *Object.* — *Prodigalité.* — *Passions.* — *Rectitude.* — *Vacation.* »

## Nº 287. — F. 3. 18.

DISQUISITIONES IN LIBROS III, IV, V ET VI ETHICORUM ARISTOTELIS.

Petit in-4º sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIᵉ siècle. 366 pages foliotées, contenant chacune de 15 à 18 lignes. Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet : *Disquisitiones in librum tertium Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum filium, per reverendum patrem Walerandum societatis Jesu professorem, auditæ et scriptæ a Philippo de Croy, qui postmodum comes Solranus extitit. Moguntiæ, in novembri, anno M. D. LXXVIII.* — On peut, je crois, considérer ce volume comme un manuscrit autographe de Philippe de Croy.

## Nº 288. — F. 3. 5.

I. BOETII LIBRI QUINQUE DE CONSOLATIONE PHILOSOPHICA. — II. GENERA METRORUM IN LIBRO BOETII QUE DOMNUS LUPUS, UT FACILIUS STUDIOSUS LECTOR ACCIPERE POTUISSET, IN LUCEM PRODUXIT. — III. NOTA DE BOETIO. — IV. DE OBITU NERONIS. — V. EPISTOLA GUNZONIS. — VI. DE SUMMA FIDEI SIC PRÆSUL ADALBERO SCRIBIT. — VII. VERSUS HUCBALDI CALVORUM LAUDE CANENDI. — VIII. ADAM DEJECTI DE DELICIIS PARADISI. — IX. CLERICE DIPTICAS LATERI NE DEMPSERIS UNQUAM. — X. EPISTOLA ADALBERONIS LAUDUNENSIS EPISCOPI.

In-4° sur très-fort vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes de la fin du xi<sup></sup>e siècle. 135 feuillets, de 21 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Pas de titres courants ni d'ornements, si ce n'est quelques majuscules coloriées, ornées d'animaux fantastiques ou d'arabesques. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

**I.** Les cinq livres *de la Consolation de la Philosophie* occupent, dans notre codex, les 84 premiers feuillets. Ils y sont précédés d'un prologue sur Boèce, et accompagnés de commentaires et de notes tant interlinéaires que marginales. Au verso du feuillet 40 est une rosace coloriée, où sont retracés les noms des quatre éléments et des températures ou tempéraments correspondants. Ce dessin nous paraissant mériter d'être connu, nous le donnons ici :




**II.** Ce titre est celui qu'on lit en tête de cet opuscule, qui occupe les feuillets 84 à 86. Quant à son auteur, *D. Lupus*, nous n'avons pu, malgré nos recherches, savoir qui il était.

**III.** Notice biographique qui occupe le feuillet 87.

**IV.** Autre notice, occupant le feuillet 88. Nous ne savons, pas plus que pour la précédente, quel en est l'auteur.

**V**. Cette épître occupe les feuillets 88 verso à 109 verso. Nous nous étonnons qu'elle n'ait point été signalée par Sanderus; car, outre son étendue, elle se recommande par son style et par la matière qui y est traitée. En voici les premiers mots: EPISTOLA GUNZONIS. *Sacre congregationi inaugia constitute. Gunzo pure devotionis obsequium... benivolos. attentos. docilesque vos expeto in querela injurie a quodam cucullato in sancti galli coenobio mihi illate. Cucullatum dico! quia absolute hominem vulpecule fraudibus corruptum non rite fateri possum.* — L'auteur de ce curieux et intéressant opuscule est Gunzon le grammairien, que le roi Otton I appela d'Italie dans ses États, dont la Lorraine faisait alors partie (vers 957). Il fut composé à l'occasion et en conséquence de la faute contre la grammaire, où était tombé l'auteur lors de son passage par Saint-Gal, et de la censure grossière qu'en fit le moine Ekkehav. La faute de Gunzon consistait à avoir employé un accusatif, où il fallait un ablatif. Pour prendre une juste idée de cet écrit de Gunzon, il faut le regarder tout à la fois, et comme une satire des plus vives et des plus piquantes, et comme un riche morceau d'érudition, eu égard au siècle qui l'a produit. Après avoir bien accablé d'injures le moine froqué (*cucullatus*), il en vient au précepte de prier pour ses ennemis. C'est ce qu'il fait lui-même par une prière à Dieu en 32 vers hexamètres. Cet ouvrage était demeuré enseveli dans l'obscurité jusqu'à l'année 1724. Alors dom Martène et dom Durand le donnèrent au public, sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, peut-être l'unique qui s'en trouve aujourd'hui. — Tous ces détails sont tirés de l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 386.

**VI**. Ce petit poëme, composé de 328 vers alexandrins, occupe les feuillets 110 à 117. En voici le premier et le dernier, écrits tous deux en majuscules :

De summa fidei sic praesul Adalbero scribit.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
De sacro fidei cessant versus azelini.

Et si l'on détache ces deux vers comme ajoutés par le copiste, ce petit poëme n'en aurait plus que 326, dont voici le premier :

Regi Rotberto sic præsul Adalbero plaudit.

Sur l'auteur de ce petit poëme, Adalbéron surnommé Ascelin, évêque de Laon vers la fin du x$^{e}$ siècle, voyez l'*Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 290.

**VII**. Voyez sur Hucbald et sur ses Œuvres l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. 210 et suiv. Nous en extrayons les détails suivants : « On doit à Hucbald un poëme à la louange des Chauves, en vers héroïques, au nombre de 136, divisés en douze petits chapitres, sans y comprendre l'exorde et la conclusion... Le poëte a affecté de ne faire entrer dans cette pièce que des mots qui commencent par un C. Hucbald l'entreprit en faveur de Charles le Chauve, à qui il l'adresse avec le titre d'empereur. Ce fut donc en 876 qu'il y mit la dernière main. Cette pièce a été mise souvent sous presse. Il y en eut deux éditions faites à Basle en 1516 et 1546. Mais le texte du poëte n'y est pas entier. Valère André en marque une autre édition

de Louvain chez Jérôme Vallœus, sans nous en apprendre la date. En 1619 on fit passer ce poëme d'Hucbald dans l'*Amphitheatrum sapientiæ socraticæ,* qui parut à Hanaw, en deux tomes in-fol. Gaspar Barthius l'inséra depuis dans ses *Adversaria,* où il est accompagné de quelques courtes notes. »

Ce poëme, dans notre manuscrit, occupe les feuillets 117 verso à 123 recto, et se compose de 200 vers, y compris les 54 qui forment l'exorde, et dans lesquels le poëte ne s'est pas imposé la même contrainte. A ces 200 vers s'en joignent quatre autres, écrits en lettres rouges, et formant rubriques.

**VIII.** Ce petit poëme, composé de 386 vers alexandrins, occupe les feuillets 123 à 132 recto. Nous n'y rencontrons ni titre ni nom d'auteur, et nous nous bornons à en relever ici le premier et le dernier vers :

Adam dejecti de deliciis paradisi.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Clementer nostris petimus jam parcito culpis.

Nous avons rencontré dans ces vers les noms de *Fulquinus, Fulcuinellus, Lietardus* et *Zabulus.*

**IX.** Petit poëme, sans titre, de 87 vers alexandrins, dont les 21 premiers, écrits à longues lignes, occupent le verso du f° 132, et les suivants écrits à 2 col. remplissent le folio 133 recto. Désespérant de donner de ce curieux opuscule une bien exacte idée par l'analyse, nous avons préféré le reproduire textuellement. Voyez le n° XIII de notre *Appendice.*

La bibliothèque d'Amiens possède aussi ce morceau manuscrit. M. Garnier, dans son Catalogue, p. 84, le mentionne en ces termes : « Une pièce de vers tout à fait barbares, farcis de mots grecs latinisés, écrits sans distinction, à la suite les uns des autres, excepté les premiers :

Clerice dicticas lateri ne dempseris unquam
Corcula labentis fugias ludi fore nece,
Ledetur fedus sandapila neque toparcha, etc.

Ce sont des préceptes de santé et de vertu donnés à un jeune homme ; entre les vers se trouve, sous chaque mot, une sorte de traduction littérale, souvent aussi peu intelligible que le texte. »

Il y a, on le voit, quelques variantes entre notre texte et celui du manuscrit d'Amiens.

**X.** Cette lettre d'Adalbéron, le même dont nous venons de parler quelques lignes plus haut, remplit les deux derniers feuillets de notre manuscrit. Nous la transcrivons également dans notre *Appendice* sous le n° XIV, avec quelques lignes qui y sont relatives, et que nous empruntons à l'*Hist. litt. de la France,* t. VII, p. 294.

Nota. On lit, sur le feuillet de garde placé à la fin de cet intéressant codex, les huit lignes suivantes :

Thus veneratur abhus & te mus rite foret rus.
Ut cattur virtus sic te rus rite colit mus.
[Te]rus mittet inhus semus transformet & inthus.
Tunc mala que fuerant bona sunt bona queque manebunt.
Iste liber est cenobii elnonensis.
Sancti Amandi in papula.
Ut fuerat Xpc pro nobis in cruce fixus
Mors maledicta perit vita beata redit.

(SANDERUS, n° 239. B.)

## N° 289. — F. 4. 32.

LE LIVRE DE BONNES MOEURS.

Petit in-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau, et récemment restauré; traces d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture cursive à longues lignes du XVI° siècle. 200 feuillets de 20 à 22 lignes à la page. Initiales rouges. Saint-Jean en Valenciennes.

L'auteur de cet ouvrage est Jacques Deubio, surnommé Le Grand, ou Grant, en latin *Jacobus Magnus*, né à Toulouse, au milieu du XIV° siècle, et religieux augustin, mort vers 1422. Il s'est rendu célèbre par son érudition, et plus encore par sa modestie. On a de lui : I. *Le livre des bonnes mœurs*, Chablis, Pierre-le-Rouge, 1478, de 51 feuillets, fort rare, et in-f° goth., sans date ni lieu d'impression. II. *Sophologium*, Paris, 1477, in-4° goth., traduit en français par l'auteur lui-même sous le titre d'*Archiloge Sophie*, dont il existe plusieurs exemplaires manuscrits à la Bibliothèque nationale. —Voir les *Manuscrits françois* de M. Paulin Paris, t. II, p. 213 et suiv.

NOTA. On lit en tête du 1er feuillet, qui contient le commencement de la table: *E biblioteca S^ti Joannis Vall^is*. Et à la fin du volume : *Ce livre appertient a Jehan de Broecq clerq de S^t Jan en Vallen. Ora pro me.*

## N° 290. — F. 2. 20.

LE MYROIR DES DAMMES.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en basane. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV° siècle. CXI feuillets cotés en rouge au milieu de la page recto. 42 lignes à la page. Initiales et quelques rubriques en lettres rouges. Maison de Croy.

On lit, en tête du premier feuillet, ces mots écrits en rouge : *Chy commence li prologue sur le livre qui est appelle le myroir des dames.*

Sans pouvoir dire ni quel est l'auteur de cet ouvrage, ni quel est le cordelier à qui en est due la translation, ni si elle a été publiée, nous pouvons constater, du moins, qu'elle a eu lieu vers la fin du XIII° siècle, ou au commencement du XIV°, puisque l'auteur nous dit qu'il l'entreprit à la demande de Jeanne, reine de

France et de Navarre, femme de Philippe le Bel, née en 1272, mariée en 1284, et morte le 2 avril 1305.

Voici le prologue qu'on lit en tête de cette translation : « Selonc ce que dist « ung maistre qui est nomme Vegecius en ung livre que il fait de ce quil apper- « tient a chevalerie. il fu acoustume anchiennement bonne et sainte doctrine « mettre en escript pour offrir et presenter aux princes et aux grans seigneurs. « Car nulle chose nest droittement encommenchie se elle nest premierement adieu « plaisant et du prince confermee. Ne il nest nulle personne a qui il appertiengne « plus grande science et sapience que au prince de qui la doictrine doibt a tous « ses subges proufiter. Laquelle chose lempereur Octovyen et les aultres princes « anchiens garderent et pourcacherent seloncq ce quil est monstre et declare es « fais des emperreres par pluiseurs exemples. ce est la sentenche du maistre « dessusdict. les parolles du quel qui bien entenderoit et diligamment penseroit. « il trouveroit que le temps anchien fu de grant beneurte au regart du temps « present. Car adont les princes estudioient par grant diligensce es ars et es « sciences. et avoient les bons clers en grant amour et en reverenche. Car estude « et science ne sont pas contraires a chevalerie. Mais se sont tousiours entre- « compaigniez selonc les anchiennes hystores. Et ce nest mie mervelle. car cheva- « lerie deffent clergie. et clergie enseigne et adresse chevalerie. Et pour ce en « toutes monachies bien ordonnees estude et chevalerie ont tousiours este ensamble « sans estre separees. Dont tant comme les caldes amerent estude justice et « clergie. tant il furent puissant et vertueux contre tous aultres. et orent parfaitte « seignourie. Ainsy lisons nous des roumains qui furent seigneurs de tout le « monde non pas seulement par force darmes mais par leur sens et par leur « savoir. Dariennement par la pourveance et grace du roy des roys ihesucrist « ou royalme de franche ces . ij . choses dessusdictes ont regnet longhement et « feront jusques en la fin du monde. se il nia empechement pardevers nous pour « cause de nos pechies. Dequoy il est escript *Franchia militibus gaudet.* Cesta- « dire que lonneur et la loenge de franche est en vous chevaliers. ce est celle « qui a acoustume pais querir. amer. deffendre. nourir et soustenir. Et le sage du « monde dist que la ou il a paix et repos. il ya sens et prudence. Ainsy lysons « nous du roy charlemaigne de qui la memore ne doibt point morir ne fallir. que « il que il fu moult ferme en lamour de sapience. fondeur de estudes. pere et « promoteur de clers et des estudians. enseignies et enformes moult souffissam- « ment en lettres des latins et des grieux. ce fu celi qui les livres especialment « de la saincte escripture avoit. gardoit. et souvent estudioit. Il navoit pas mis en « oubly une parolle de boece qui bien fait anotter et a retenir. Et est la parolle « telle que selonc la sentence de platon. le bien commun et les royalmes sy aroient « grant prosperite et grant boneurete se les princes qui les gouvernent estoient « apris et enlumine de la clarte de sapience. Et pour ce que le saige roy salmon « dist que la ou il na science qui appertient alame. il ny a nul bien. Pourtant tres « noble et tres excellente damme. madamme Jehanne royne de france et de navarre « considerant que tout ainsy que la piere precieuse assise en fin or est tresbelle « et tresresplendissant. tout ainsy est il de vertu et de science assise en ame de

« noble et haulte personne. comme sont roys roynes princes et princesses. Pour « ce il ly apleu amoy petit et povre de lordre de freres meneurs commettre ung « petit livret moral et asses proffitable. de latin translate en franchois et mettre. « Le quel livret puet estre appelle le miroir des dammes. affin que elles sachent « veoir et considerer comme toute tache ostee de sa conscience puisse bien estre « ordonnee adieu. et ad ce que alui appertient. et comment ou gouvernement de « sa persone. de son hostel. et de ses subges elle se doibt avoir. Et comment avoec « tous et sans nulle reprehension doibt honnestement converser. Et apres par « quellez merites puisse venir a perdurable glore et sans fin avoec le souverain « regner. »

A ce prologue, qui est l'œuvre du translateur, nous ajouterons les premières et les dernières lignes de l'ouvrage :

Il commence ainsi : « Salemon qui fu de sapience par le don de dieu clerement « enluminez en ung sien livre qui est appelles proverbes dist en tel maniere : « *Sapiens mulier edificat domum suam*. Cest adire la sage damme edifie sa maison « pour sauver lame. Et en ceste parolle toutes femmes generalment et en especial « toutes grandes dammes et singulerement celle qui est royne doibt considerer « quelle elle est de sa propre condition. car elle est femme. et ce emporte ce mot. « *Mulier*. quelle elle doibt estre par acquisition. car elle doibt acquerir sens et « sapience. *Sapiens*. comment elle se doibt occuper en bonnes operations. car elle « doibt edifier sa maison. *Edificat domum suam*. Et selonc ces . iij . coses peult « estre ce livre devise en . iij . parties principaux. La premiere partie contient « . iij . conclusions veritables en general. La premiere conclusion est comme sage « damme et royne doibt diligemment penser la condition de sa nature. Seconde- « ment la promotion de sa fortune. Thiercement la perfection qui li est deue. cest « grace divine... »

En voici la fin : « *Inhabitare facit unanimes in domo*. Dieux dist il fait que ceulx « qui sont en la maison nostreseigneur sont dun coraige et dune volente. A ceste « glorieuse maison de paradis et de pardurable beneurte. nous voeulle conduire « et mener. dieux le tout puissant qui en trinite parfaitte vit et regne pardurable- « ment. Amen. »

## N° 291. — F. 2. 7.

TRAITÉ DE L'AMOUR.

Gros in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du xv° siècle. 473 feuillets, dont les II°° LXXIX premiers seulement sont cotés. 32 lignes à la page. Initiales rouges et bleues. Saint-Jean en Valenciennes.

On lit en lettres dorées sur le dos de ce volume : *Traité de l'amour*. Il eût été, sans doute, mieux intitulé : « Traité des différentes sortes d'amour, et en particu- « lier de l'amour divin. » — En tête du premier feuillet on lit : *Ex bibliotheca monasterii S. Joannis Vallen.* — Cet ouvrage commence ainsi : « Amours est. dist.

« Boece de consolation en la fin de son second livre. excellentement precieuse « choze entre les aultres pour la conservation du monde. » — On lit au bas du dernier feuillet, de la même écriture que le texte de l'ouvrage : *Loenges a la beneoite trinite de la perfection de ce present livre commenchie en lan de Incarnation* . M . IIIj$^{c}$ . *et* xlIIj . *le* . xj$^{e}$. *de march. Et fine lan* M . IIIj$^{c}$. *et* xlIIIj. *le premier jour du mois dessusdit. Deo gratias.*

Une copie de cet ouvrage se trouve en la Bibliothèque impériale. Voici ce qu'en dit M. Paulin Paris, *Manuscrits françois*, t. VII, p. 303 : « J'avoue que je n'ai pas eu le courage de le lire; la forme scholastique, pédantesque et embarrassée ayant vaincu ma résolution. Cependant j'ai la conviction que, dans cet énorme farrago, plusieurs lignes et peut-être plusieurs pages offriraient une occasion à d'importantes études sur les mœurs et les usages du XV$^{e}$ siècle. » Nous ne pouvons que faire ici le même aveu avec la même déclaration.

## N° 292. — F. 2. 6.

**I.** LIBELLUS SMARAGDI DE DIVERSIS VIRTUTIBUS, SIVE DIADEMA MONACHORUM. — **II.** LIBELLUS SCINTILLÆ SCRIPTURARUM. — **III.** DE ECCLESIA VEL VOCABULO XPIANORUM. — **IV.** EXCERPTUM EX OPUSCULIS SANCTI GREGORII IN CANTICIS CANTICORUM. — **V.** SERMO CIPRIANI MARTYRIS DE DOMINICA ORATIONE.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en parchemin; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture minuscule à longues lignes du commencement du XI$^{e}$ siècle. 115 feuillets, de 39 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** En tête du premier traité, qui occupe dans notre codex les 51 premiers feuillets, on lit la rubrique suivante en lettres onciales rouges : *Hunc modicum libellum Smaragdus de diversis virtutibus collegit. et ei nomen diadema monachorum inposuit. quia sicut diadema gemmis ita et hic liber fulget virtutibus.*

Les 9 premiers feuillets, devenus presque illisibles par la vétusté ou toute autre cause, ont été recopiés pardessus l'ancien texte par une main plus récente.

L'auteur de ce traité est Smaragdus, abbé du monastère de Saint-Michel, en Lorraine, dans le IX$^{e}$ siècle. Il a été plusieurs fois imprimé, notamment à Tournai, chez Laurent, en 1610 et 1620, format in-16. — Voyez, pour plus de détails, l'*Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 439 et suiv.

**II.** L'opuscule qui a pour titre *Scintillæ scripturarum* occupe les feuillets 52 à 100. Il est précédé d'une table qui comprend 80 chapitres. Voici le début du premier : « Dominus dicit in evangelio. majorem caritatem nemo hab&! quam ut « animam suam ponat quis pro amicis suis. »

**III.** Ce petit traité sans titre n'occupe que lés feuillets 101 à 103. Il contient 14 articles ou chapitres, tous précédés d'une rubrique en lettres rouges. En voici les premiers mots : « Primum a petro ecclesia in antiochia est fundata. ibique « nomen Xpianorum per ejus est predicationem exortum. » En voici les derniers : « Ab hac temporali morte quasi a sopore somni resurgentes evigilant. »

**IV.** Cet extrait de saint Grégoire remplit les feuillets 104 à 112 recto. Il commence : « Osculetur me osculis oris sui; » et finit : « & in te ipso nobis « inconprehensibilis permane. »

**V.** Le sermon de saint Cyprien occupe les quatre derniers feuillets, et commence ainsi : « Ewangelica præcepta fratres dilectissimi nihil sunt aliud quam « magisteria divina. »

NOTA. On lit sur le feuillet de garde les deux vers suivants :

*Cum quid turpe facis quod me spectante ruberes.*
*Cur spectante deo non magis ipse rubes?*

(SANDERUS, n° 226. I.)

## N° 293. — F. 3. 13.

**I.** MÉMOIRE SUR LE LUXE. — **II.** INSTRUCTIONS POUR LE PRINCE DE CROY.

In-4° sur papier, relié en veau. Belle écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 92 feuillets, de 22 lignes à la page. Maison de Croy.

**I.** Le *Mémoire sur le luxe* occupe les 45 premiers feuillets, et commence ainsi : « *Du luxe. Des festins, des habits et du jeu.* — Dans tous les Estats bien policez, « on doit avoir un soin particulier d'empêcher le luxe, et surtout celuy qui con- « siste dans la depense de table, dans les habits et dans le jeu. »

Cet opuscule, où l'on trouve plusieurs édits et ordonnances de nos rois, nous paraît digne d'être lu et consulté. Nous regrettons de n'en point connaître l'auteur, et de ne savoir même s'il a jamais été publié.

**II.** Les *Instructions* adressées au prince de Croy par un homme de guerre qui, peut-être, était son gouverneur, occupent la fin du volume. Le style nous en a paru lourd et pénible; et le fond, comme la forme de cet ouvrage, semble laisser beaucoup à désirer. — En voici le titre qu'on lit au f° 52 recto : « Receuil ou « quelques Reflexions sur le moyen de bien gouverner un estat tirées de plusieurs « autheurs qui seront cités a propos, et les moyens dont le prince se fait aymer « de ses sujets et acquiert de lauthorité et de la reputation, les bons sujets y trou- « veront aussy des Instructions militaires pour bien servir leur maistre et remplir « exactement leur devoir. »

Elles sont précédées d'une dédicace qu'on trouvera plus loin. Voyez n° XV de l'Appendice.

NOTA. Ce petit volume porte sur son premier feuillet la date de 1698. On y voit aussi la signature : *Al. de Croy.*

## N° 294. — F. 2. 23.

Lettres de Jehan de Lannoy a Loys son filz.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XV° siècle. 80 feuillets, de 25 lignes à la page. Manuscrit autographe, d'une écriture assez difficile à lire. Maison de Croy.

On lit en tête du premier feuillet : *Coppie des lettres envoyes par Jehan seigneur de Lannoy a Loys son filz. Prologue.* Ce prologue occupe les trois premiers feuillets. Nous y avons relevé les lignes suivantes : « Et jay a mondict filz. duquel je suis aisne « cincquante quattre ans et cincq mois huit jours moins. lequel fut net le merquedy « XIX° jour de septembre en cest an XIIII$^{c}$ soixante quattre. et commenchay ceste « lettre en la ville dabeville. moy estant vers le roy logie en lostel Jaques Angart.»

On voit que ces lettres ont été commencées aussitôt la naissance du jeune Loys. Elles forment quatre chapitres. Dans la troisième, ou « tierche chappitre, » on trouve, au f° 48 verso, la copie d'une lettre d'Alain Chartier à Guillaume son frère; elle occupe, en notre codex, les feuillets 48 à 60. « Jay escript icy ensieu- « vant, » dit Jehan de Lannoy, « la coppie dunes lettres que maistre alain caretier « a aultrefois escript touschant lestat de la court a son frere quy de present est « evesque de paris. de tres honnorable et tres louable vie. quy lors desiroit par « son moyen estre retenu a la court du roy. et maintenant est bien daultre « volunte. comme saige et quy la court a experimente. »

Quant à cette lettre d'Alain Chartier, en voici le début : « Tu me admoneste et « exhorte souvent. homme eloquent et mon frere tresame. ad ce que je te prepare « lieu et entree curiable que tu appete. et par mon ayde et intercession tu y puisse « avoir entree. » Cette lettre, comme on le voit, n'est autre que l'écrit d'Alain Chartier, intitulé *le Curial.* On la trouve, page 391 de ses Œuvres imprimées à Paris, chez Samuel Thiboust, in-4°, 1617; mais dans cette édition, donnée par André Duchesne, elle est présentée comme « envoyée par maistre Alain Chartier *à ung « sien compaignon,* qui avoit voulenté de venir en cour. » Ce sien compagnon n'était, on le voit, autre que son frère Guillaume Chartier, consacré évêque de Paris en 1447, et qui mourut en 1472, emportant avec lui les bénédictions du peuple et le ressentiment de Louis XI, pour la part qu'il avait prise à la ligue dite du *Bien public.* Voyez, au surplus, le n° XVI de notre Appendice.

Voici le texte du dernier feuillet de ce volume.

« Filz apres la benediction que pere peult donner a son enfant. laquelle de bon « coeur et vray amour je te donne en requerant et en toute humilite suppliant a « la benoite et sainte trinite. a la glorieuse vierge Marie et a toute la court de « paradis. quelle soit au salut de ton ame. Filz je te prye que souventesfois tu « regardes et estudies ceste lettre et metz paine de la bien entendre. et considere « quelle ne test pas envoye par ung infidelle. mais par ung vray chrestien. ne « aussy nest a toy envoye par ton ennemy. mais par ton plus grand et plus vray « amy. cest ton pere. ny elle nest a toy envoye par ung trompeur quy te voelle

« decepvoir. mais est par celuy quy de tous ceulx quy ont este. sont. et seront « quy le plus de bien et dhonneur te vouldroit. et quy aultant ou plus desire le « saulvement de ton ame. lamour de ton corps. laccroissement de ta lignie. « lepanchement de ta maison. la multitude de tes biens. et la gloire de ton nom. « comme il fist oncques le sien. Parquoy doncques tu doibs bien adjouster foy a « ceste lettre. laquelle au plaisir et a la grace de nostre seigneur te pourra plus « prouffiter que nuyre. Sy prye a Dieu quil te doinst la grace de tellement toy « gouverner en ce monde chy que tu puisses acquerir sa grace et gloire. et faire « pryer pour moy et pour tous tes amys. quy ensamble nous puist valoir. Escript « de ma main le iij$^e$ jour du mois de may lan de grace nostre seigneur Jhesucrist « mil iiij$^c$ lxv.

« Vostre pere Jehan seigneur de Lannoye de Rume et de Sebourcq. conseillier « et chambellan du roy et de monseigneur de Bourgongne. bailly et cappitaine « damiens. et gouverneur de Lille douay et orchie. »

Je n'ai pu résister au désir de reproduire ici ce passage. Et, en effet, qu'y a-t-il à la fois de plus patriarchal, de plus chrétien, de plus chevaleresque? Ces idées pourront paraître à quelques esprits matérialisés n'être point de notre siècle; mais elles n'en appartiennent pas moins à l'humanité, et je plains les âmes où elles ne rencontrent point d'écho.

NOTA. En tête du premier feuillet de ce précieux volume, on trouve la signature : CROY.

## N° 295. — G. 1. 18 à 20.

NÉGOCIATIONS DE GERTRUYDENBERG.

3 volumes in-f° sur papier, recouverts en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII$^e$ siècle.
Provenance?

1$^{er}$ volume. 347 feuillets, cotés à l'encre au recto. Nombre de lignes variable. Papier de différents formats. — En tête du volume, 3 feuillets non cotés, dont le premier contient le titre, et les deux autres la table des matières.

Voici le titre :

NÉGOCIATIONS DE GERTRUYDENBERG. 1$^{re}$ *partie, contenant les instructions données aux plénipotentiaires, avec les différentes pièces et mémoires qui leur furent remis pour les mettre au fait des négociations faites précédemment avec les Hollandois depuis l'ouverture de la succession d'Espagne.*

2$^e$ volume. 357 feuillets cotés à l'encre au recto. Nombre de lignes variable. Papier de différents formats. — En tête du vol. 6 feuillets non cotés, dont le premier contient le titre, et les suivants la table des matières.

Voici le titre :

NÉGOCIATIONS DE GERTRUYDENBERG. 3$^e$ *partie, contenant les depéches du Roy aux Plenipotentiaires, les lettres de M. le Marquis de Torcy, de M. Petkum, &, avec les*

*reponses respectives, ensemble les pieces jointes à ces differentes depeches, pendant les mois de juin et juillet* 1710.

Entre autres pièces recueillies dans ce volume, on y remarque la traduction française d'un écrit anglais sur le jugement du docteur Sacheverell.

On a détaché de ce volume quelques feuillets, et on en a mutilé d'autres, pour en soustraire plusieurs signatures, notamment celle du roi.

Feuillets mutilés : 10. 152.

Feuillets enlevés : 15. 34. 35. 60. 61. 68. 69. 105. 184. 185. 209. 210. 211. 212. 223. 224. 225. 226. 251. 252. 257. 258. 269. 270. 287. 290. 291. 292. 293. 309. 310. 311. 312.

3ᵉ volume. 383 feuillets cotés à l'encre au recto. Nombre de lignes variable. Papier de différents formats. — En tête du volume, 4 feuillets non cotés, dont le premier contient le titre, et les suivants la table des matières.

Voici le titre :

NÉGOCIATIONS DE GERTRUYDENBERG. 4ᵉ *partie, contenant plusieurs lettres aux plenipotentiaires de la part des ministres de la Cour et des ministres françois dans les Cours etrangeres et autres particuliers. Les dernieres demarches de la Hollande pour traiter de la paix sur le pied du partage de la Monarchie d'Espagne. Enfin quelques Memoires relatifs aux negociations qui ont paru depuis la rupture des conferences.*

On a détaché de ce volume plusieurs feuillets, dont voici l'indication : 1. 2. — 13. 14. — 44. 45. — 50. 51. — 60. 61. — 64. 65. — 70. 71. 72. 73. — 93. 94. 95. 96. 97. 98. — 111. 112. — 140. — 145. 146. — 163. 164. — 174. 175. 176. 177. — 182. 183. — 194. 195. — 200. 201. — 211. 212. 213. 214. — 219. 220. — 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. — 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. — 300. 301.

Le feuillet 254 est coté 234, et cette erreur est continuée pour tous les feuillets suivants.

Ce volume, ainsi que le précédent, renferme diverses pièces écrites en chiffres, dont quelques-uns sont surmontés de leur traduction en langage ordinaire. Ces chiffres sont toujours par séries de un, ou deux, ou trois numéros, séparés par un point. Plusieurs des pièces renfermées dans ces trois volumes sont autographes.

Table des matières du 1ᵉʳ volume.

Table des matières du 2e volume.

A la suite de laquelle se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :



A la suite desquelles se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :



A la suite de laquelle se trouve :

A la suite de laquelle se trouve :

Copie des lettres écrites à MM. Heinsius et Petkum, ledit jour........................ 207
Idem d'une lettre du sieur Dupuy, La Haye, 28 juin 1710................................ 209
Lettre de M. de Torcy aux plénipotentiaires, 3 juillet 1710.............................. 213

A la suite de laquelle se trouve :

L'extrait d'une lettre de M. Pester à M. de Bernage, du 28 juin.......................... 215
Lettre de M. de Torcy aux plénipotentiaires, 6 juillet 1710.............................. 217

A la suite de laquelle se trouve :

L'extrait d'une lettre de M. Pester à M. de Bernage, du 4 juillet........................ 219
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, 6 juillet 1710............................... 221

A la suite de laquelle se trouve :

La lettre de M. Petkum aux plénipotentiaires........................................... 223
Idem de M. Dupuy aux plénipotentiaires, 4 juillet 1710................................. 225
Lettre des plénipotentiaires au Roy, 9 juillet 1710..................................... 227
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, dudit jour.................................. 231

A la suite de laquelle se trouve :

La lettre de MM. Buys et Vanderdussen aux plénipotentiaires, le 9 juillet 1710............ 233
Copie de la réponse faite par les plénipotentiaires auxdits sieurs Buys et Vanderdussen, le 9 juillet 1710.................................................................. 235
La lettre de M. Petkum aux plénipotentiaires, La Haye, le 6 juillet 1710................. 237
Idem de M. Dupuy aux plénipotentiaires, La Haye, le 5 juillet 1710...................... 239
Lettre de M. de Torcy aux plénipotentiaires, 10 juillet 1710............................ 245
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, 12 juillet 1710............................. 249

A la suite de laquelle se trouve :

La lettre de MM. Buys et Vanderdussen, 11 juillet 1710................................. 251
Idem de M. Dupuy aux plénipotentiaires, 12 juillet 1710................................ 253
Lettre de M. de Torcy aux plénipotentiaires, 13 juillet 1710............................ 257
Lettre des plénipotentiaires au Roy, 13 juillet 1710.................................... 259
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, 14 dudit.................................... 265

A la suite de laquelle se trouve :

La lettre de M. Heinsius aux plénipotentiaires, 14 juillet 1710......................... 269
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, 16 juillet 1710............................. 271

A la suite de laquelle se trouve :

Copie d'une lettre de M. Petkum à M. l'abbé de Polignac, du 15 juillet 1710.............. 273
La lettre de M. Petkum aux plénipotentiaires, du 16 dudit............................... 275
Idem de M. Dupuy à M. le maréchal d'Huxelles, du 16 dudit............................... 279
Lettre du Roy aux plénipotentiaires, 16 juillet 1710.................................... 284
Lettre de M. de Torcy aux plénipotentiaires, dudit jour................................. 288
Lettre de M. Petkum aux plénipotentiaires, 18 juillet 1710.............................. 290
Idem de M. Dupuy, dudit jour...........................................................
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy, 20 juillet 1710............................. 294

A la suite de laquelle se trouve :

Copie de la lettre des plénipotentiaires à M. Heinsius, dudit jour 20 juillet 1710....... 296
Idem des plénipotentiaires à M. Petkum, dudit jour...................................... 302
Autre lettre des plénipotentiaires à M. Petkum, du 23 dudit............................. 304
Lettre des plénipotentiaires au Roy, 14 juillet 1710.................................... 305
Lettre des plénipotentiaires à M. de Torcy.............................................. 307

A la suite de laquelle se trouve :

La lettre du pensionaire Heinsius aux plénipotentiaires, du 23 juillet 1710.............. 309

Table des matières du 3e volume.

## N° 296. — B. 5. 131.

RÉFLEXIONS POLITIQUES.

Grand in-4° sur papier, relié en veau. Belle écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 569 pages de 16 lignes; plus, et en tête du volume, 4 pages de table non cotées. Belle écriture, et bonne conservation.

Provenance?

Voici la *Table des pièces que contient ce volume :*



## N° 297. — G. 1. 27 à 31.

CORRESPONDANCE DE M. DE CROY.

5 vol in-f° sur papier, cartonnés. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle.

Maison de Croy.

Tome I^er^. 98 feuillets de 15 lignes à la page. Fort belle écriture. On lit en tête de ce volume : « Lettres de la correspondance pendant le commandement et camp « de Calais. 1756. — Recueil des lettres du prince de Croy commandant en Picardie, « en 1756. » — La première lettre est du 26 avril, et la dernière du 3 décembre 1756.

Tome II°. 100 feuillets de 20 à 24 lignes à la page. On lit en tête de ce volume: « Lettres de la correspondance pendant le commandement en chef des provinces « d'Artois, Picardie, Boulonnois et Calaisis. 1757. » — La première est du 25 mai, et la dernière du 19 juillet 1757.

Tome III°. 138 feuillets, de 20 lignes à la page. On lit en tête de ce volume: « Lettres de la correspondance pendant le commandement en chef des provinces « d'Artois, Picardie, et Boulonnois et Calaisis. 1757. » — La première est du 22 juillet, et la dernière du 8 décembre 1757.

Tome IVᵉ. 103 feuillets, de 22 à 25 lignes à la page. On lit en tête de ce volume : « Lettres de la correspondance à commencer au retour à Calais le 17 avril 1758, « et fini au départ de nouveau pour les revues d'inspection le 12 aoust 1758. » — La première est du 18 avril, et la dernière du 12 aoust 1758.

Tome Vᵉ. 96 feuillets, de 27 lignes à la page. On lit en tête de ce volume : « Lettres de la correspondance à commencer au départ de nouveau pour les revues « d'inspection le 12 aoust et fini au départ de Calais pour Paris le 2 décembre 1758.» — La première est du 20 août, et la dernière du 1ᵉʳ décembre 1758.

## Nᵒ 298. — G. 3. 1.

Relacion de las cartas que el emperador escrivio a don Diego de Mendoza y a otros embaxadores de Roma y las que los dichos embaxadores escrivieron a su Mgᵈ.

In-fᵒ sur papier, recouvert en parchemin. Belle écriture cursive à longues lignes du xviiᵉ siècle. 363 feuillets, de 27 lignes à la page. Maison de Croy.

Toutes ces lettres sont en espagnol. La première est du 11 février 1547, la dernière du 27 juillet 1549.

Mendoza (Diego Hurtado de), né à Grenade vers l'année 1503, servit plusieurs années dans les armées de Charles V. L'empereur le chargea auprès du concile de Trente à Venise de plusieurs négociations très-délicates qu'il remplit en homme supérieur et en grand diplomate. Il mourut en 1574.

## Nᵒ 299. — G. 3. 2.

Relacion de lo negociado por el conde de Solre en la reformacion de la provincia de estados de Haynaut y otros apuntos. an. 1623 y 24.

In-fᵒ sur papier, recouvert en parchemin. Belle écriture cursive à longues lignes du xviiᵉ siècle. 300 feuillets environ, dont les 105 premiers écrits et les autres blancs. 25 à 30 lignes à la page. Maison de Croy.

Ce récit est en espagnol. Malgré le titre et l'annotation qui se trouve au recto du fᵒ 1, la plupart des pièces que contient ce volume portent la date de 1635 et 1636, et sont, par conséquent, relatives à des faits accomplis sous le règne de Philippe IV.

## Nᵒ 300. — G. 3. 9.

État actuel des affaires générales concernant les finances du royaume de France.

In-4ᵒ sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du xviiiᵉ siècle (1765). Maison de Croy.

Ce volume contient d'abord six feuillets non paginés qui se composent du titre,

d'une introduction et d'une table des matières, donnant lieu aux six grandes divisions suivantes :

1° « État actuel des affaires générales concernant les finances du royaume de « France, qui constate les revenus et dépenses ordinaires du roy, et les affaires « particulières qui se font annuellement dans le royaume en faveur de la cour de « Rome, des évêques, des ducs, comtes et pairs, etc. » (65 pages.)

2° « État actuel des affaires générales concernant les finances du royaume de « France, contenant 1° les revenus ordinaires du roy, tant aliénés et destinés à per- « pétuité que pour un temps limité ; 2° les dépenses ordinaires du roy ; 3° les affaires « extraordinaires faites en France depuis l'an 1755 jusqu'à la fin de l'année 1761, « à cause des sommes extraordinaires levées dans le royaume pour subvenir aux « dépenses extraordinaires au sujet de la guerre présente, etc. » (149 pages.)

3° « État actuel des affaires générales concernant les finances du royaume de « France, qui constate les revenus et dépenses du roy, avec des remarques parti- « culières et intéressantes. » (89 pages.)

4° « État actuel des affaires secrètes et générales des finances du royaume de « France, contenant 1° les revenus et dépenses ordinaires du roy ; 2° les revenus « royaux, tant aliénés et destinés à perpétuité que pour un temps limité ; 3° les « affaires extraordinaires faites en France depuis l'année 1755, au sujet de la « guerre contre les Anglois et autres affaires ; 4° les affaires particulières qui se « font annuellement dans le royaume en faveur de la cour de Rome, des évêques, « des ducs, comtes et pairs, etc. 1759. » (88 pages.)

5° « Brefs états des recettes et dépenses du roy, des années 1741 et 1742. » (94 pages.)

6° « État actuel des affaires générales concernant les finances du royaume de « France, divisé en deux parties : — La première contient 1° les revenus et dé- « penses ordinaires du roy ; 2° les affaires extraordinaires faites en France depuis « l'année 1755 jusqu'à la fin de 1762, au sujet de la guerre ; 3° les affaires parti- « culières qui se font annuellement dans le royaume en faveur de la cour de Rome, « des évêques, des ducs, comtes et pairs, etc. — La seconde contient : Un détail « général et spécifique, avec des observations politiques et intéressantes, tant sur « la multiplicité onéreuse des impôts que sur l'administration et la régie desdites « finances. » (225 pages.)

## N° 301. — G. 3. 19.

COMMERCE GÉNÉRAL DES HOLLANDOIS.

In-4° sur papier, relié en veau. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII<sup></sup>e siècle. 267 feuillets, de 16 lignes à la page ; plus, 10 feuillets liminaires non cotés, et contenant la préface ; et, à la fin, 2 feuillets non cotés, où se trouve la table des matières. Provenance ?

On lit sur le premier feuillet, qui forme titre : *Mémoires sur l'état présent du commerce général des Hollandois, à la fin desquels est un rapport fait aux États-géné-*

*raux par le sieur Bracins, commandeur de la flotte arrivée en 1697, sur les affaires de la Compagnie dans les Indes Orientales.*

Premiers mots de la préface : « Des personnes à qui je ne dois rien refuser « ayant souhaité que j'écrivisse sur le commerce... » Premiers mots du texte : « Le commerce que fait aujourd'huy cette république s'étant formé du débris de « celuy de plusieurs nations... »

On lit au bas du dernier feuillet : *Votre très humble et très obéissant serviteur,* DANIEL BRACINS. *Délivré le* 28 *may* 1698.

## N° 302. — G. 3. 20.

L'ART D'ARBITRER EN BANQUE.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIII$^e$ siècle. XIII et 229 feuillets, de 30 lignes à la page. Maison de Croy.

On lit sur le plat extérieur du volume : *L'art d'arbitrer en banque, venant de chez M. Bottée.*

Et, sur le premier feuillet : « L'art d'arbitrer en banque, ou les veritables prin-« cipes generaux et inconnus jusqu'a present servant de baze a une nouvelle « methode universelle et tres courte pour faire tous les calculs d'arbitrages ordres « et commissions que lon peut proposer en banque.

« Avec une nouvelle methode tres abregee et tres exacte pour reduire les fac-« tures etrangeres : et des tables des monnoyes de compte de tous les etats et villes « de commerce de l'Europe.

« Par Pierre Joseph Chappuis du canton de Fribourg en Suisse arithmeticien juré « expert pour les verifications des comptes et calculs, demeurant rue et porte « Monmartre vis a vis la rue des Dejeuneurs. »

Les corrections et additions que l'on remarque dans ce manuscrit, et qui sont de la même main que le texte, nous donnent lieu de croire qu'il est autographe.

## N° 303. — H. 1. 17.

GAII PLINII SECUNDI HISTORIARUM MUNDI LIBRI XVIII PRIORES.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré ; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à 3 et 2 colonnes du XIV$^e$ siècle. 305 feuillets, de 37 lignes à la page. Titres courants et rubriques en lettres rouges. Initiales des livres, rouges et bleues, avec arabesques et prolongements en forme d'antennes. Initiales des chapitres alternativement bleues et rouges. Réglures à l'encre noire.
Saint-Amand.

Sur le premier feuillet, servant de garde, on trouve ces trois lignes :

*Volumen hoc de novo religari curavit*
*Ad petitionem armarii R. D. Nicolaus du Bois hujus*
*Cœnobii abbas. Anno Domini* 1635.

Au recto du deuxième feuillet se trouvent trois témoignages sur Pline, l'un tiré de Suétone, le second de Tertullien, et le troisième d'Eusèbe. Nous nous étonnons que M. Éloi Lemaire n'ait point, dans son édition de notre auteur qui fait partie de sa collection des Classiques latins, reproduit ce témoignage de Tertullien.

A la suite de ces trois témoignages se trouve la préface, ou lettre de Pline à Vespasien.

Puis, après cette lettre, la rubrique suivante en lettres rouges : *Gay Plinii secundi incipit hystoriarum mundi elencos. Librorum omnium triginta septem. Liber unus qui primus.* C'est, sans doute, cette rubrique qui a fait croire au rédacteur du Catalogue de Sanderus que notre codex ne contenait que le premier livre de Pline.

Il est bien regrettable, du reste, que nous ne possédions que les 18 premiers livres. Les 19 autres formaient, à n'en pas douter, un second volume que nous n'avons plus, et qui même ne paraît point s'être jamais trouvé à l'abbaye de Saint-Amand.

Au bas du dernier feuillet du volume que nous possédons, une main plus récente avait écrit une annotation de cinq lignes, dont les quatre dernières, surchargées d'une encre plus noire, ont été rendues illisibles, de sorte qu'on ne peut aujourd'hui lire que ces mots : *Alteram hujus operis partem.* Cette annotation, si l'on parvenait à la déchiffrer, nous mettrait sans doute sur la voie du second volume.

(SANDERUS, n° 222. P.)

## N° 304. — I. 4. 35.

DE NATURA RERUM.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré, charnières et clous de cuivre. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 198 feuillets, de 43 lignes à la page. Titres courants et rubriques en lettres rouges. Initiales rouges et bleues, rehaussées d'or, avec arabesques et prolongements en forme d'antennes. Réglé à l'encre bleue et à la pointe sèche. Nombreuses miniatures.

Saint-Amand.

Cet ouvrage est divisé en vingt livres, précédés chacun d'une table des chapitres. Une multitude de petites miniatures, or et couleur, sont intercalées dans le texte. Nous en avons compté 670.

Un prologue de trois pages sert d'introduction à ce traité d'histoire naturelle. En voici les premiers mots : « Naturas rerum in diversis auctorum scriptis late per « orbem sparsas inveniens cum labore nimio et sollicitudine non parva. annis « ferme. xv. operam dedi. ut inspectis diversorum phylosophorum et auctorum « scriptis. ea quæ de naturis creaturarum et earum proprietatibus memorabilia et « congrua moribus invenirem. in uno volumine et hoc in parvo brevissime « compilarem. »

Rien, dans cette préface, ne nous fait connaître quel peut être l'auteur de cet intéressant ouvrage. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il vivait dans le

XIII^e siècle, à la même époque que l'historien Jacques de Vitry. Nous voyons, en effet, dans le même prologue, figurer parmi les écrivains que notre auteur a suivis, Aristote d'abord, puis Pline, Solin, saint Ambroise, Isidore de Séville, et enfin Jacques de Vitry : « Sexto loco magistrum Jacobum de Vitriaco quondam « aquonensem episcopum, nunc vero tusculanum præsulem, et romanæ curiæ « cardinalem. » Or, l'on sait que Jacques de Vitry fut appelé comme évêque au diocèse d'Acre en 1217, et qu'il ne fut promu au cardinalat et à l'évêché de Tusculum ou Frascati qu'en 1228 selon Ciaconius, ou même en 1230 selon Panvini, et qu'il mourut à Rome le 30 avril 1240. C'est donc entre ces deux dernières époques qu'il faut placer la composition de ce *Liber de natura rerum*. — Voici ce qu'à propos de cet ouvrage nous lisons dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XIX, p. 183 :

« Suivant Trithème, l'ancien chanoine de Cantimpré serait encore l'auteur de 20 livres d'histoire naturelle, *de naturis rerum;* mais les manuscrits qui subsistent de cette compilation l'attribuent à de tout autres personnages, par exemple, à Albert le Grand, auquel il ne paraît pas qu'elle appartienne davantage. Le rédacteur, quel qu'il soit, dit qu'il a employé quinze ans à recueillir de toutes parts les matériaux de ces 20 livres. Ils renferment beaucoup d'articles qui se retrouvent presque textuellement dans le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, soit que les deux compilateurs aient puisé aux mêmes sources, soit que Vincent ait été copié par l'autre. En ces temps-là, on étendait volontiers le nom de compositions littéraires à de simples extraits, à de pures transcriptions que chacun faisait pour son propre usage, ou qui servaient à des lecteurs moins exercés, moins capables de rassembler des notions éparses. »

On trouve, à la suite de la préface, vingt vers qui indiquent l'ordre et la matière de chacun des vingt livres. Les voici :

Membra prius morbosque simul curasque videbo.
Inde quid est anima certa ratione docebo.
Hinc diri vultus homines formæque patebunt.
Quadrupedum species librum pro parte tenebunt.
Hinc volucres videas varium quas scema beavit.
Monstra maris. quæ mira satis deus ipse creavit.
Fluminis atque maris pisces. prout ista locantur.
Serpentes varii vel quæque nociva sequantur.
Vermes reptantes nichilominus inde coapta.
Silvarum ligna communibus usibus apta.
Hinc etiam sequitur lignum redolens specierum.
Herbarum virtus curis tutissima rerum.
Flumina vel fontes pia quos natura beavit.
Gemmarum virtus quas discolor irradiavit.
Hinc alkimiæ septena metalla notantur.
Aeris humores quæ septem regna vocantur.
Inde planetarum cursus si scripta requiris.
Quid tonitrus. fax. stella cadens. quid ventus et yris.
Quatuor hic elementa vide. plus fine patescit.
Cur venit eclipsis. scandit sol. luna recrescit.

NOTA. On lit sur le feuillet de garde, au commencement du volume : *Ce livre cy appertient a leglise de Saint-Amand.*

On lit, au verso du 2e feuillet de garde : *Hoc volumen scriptum est anno domini* 1430, *temporibus sc. D. Leonis de Branda hujus elnonensis cœnobii abbatis.*

On lit sur le dernier feuillet de garde un *experimentum* en latin, composé de 17 lignes.

Enfin, sur la couverture finale intérieure, on lit : *Anno domini millesimo* ccccº xxxº *scriptum.*

Ce manuscrit est fort bien conservé, d'une écriture très-soignée et très-lisible, malgré de nombreuses abréviations.

(SANDERUS, nº 245. N.)

## Nº 305. — F. 5. 1.

MARGARITA PHILOSOPHICA.

Petit in-8º sur vélin, relié en bois, recouvert en veau. Écriture minuscule à longues lignes du XIIIe siècle. 184 feuillets, de 28 à 35 lignes à la page. Quelques initiales et rubriques rouges; plusieurs autres laissées en blanc. Écritures diverses; beaucoup d'abréviations. Saint-Amand.

Ce livre qui, dans quelques manuscrits ou imprimés, est intitulé : *Le secret des secrets,* est un ouvrage que l'on a, à tort peut-être, attribué à Aristote. Il aurait, paraît-il, été traduit de l'arabe en latin par Philippus Clericus, qui aurait dédié sa traduction à Guy, évêque de Tripoli. Notre codex renferme quatre parties bien distinctes, dont la première, peut-être la seule qu'il faille attribuer à Philippe, est précédée d'une préface ou épître, en tête de laquelle on lit : *Epistola Philippi. Guidoni glorioso pontifici Tripolis civitatis directa.* De ces quatre parties, la première semble une petite encyclopédie par la multitude et par la diversité des connaissances qu'elle embrasse; la seconde présente, elle aussi, à peu près le même caractère; la troisième est intitulée *Thesaurus pauperum,* et s'occupe plus spécialement de matière médicale; la quatrième traite plus particulièrement d'histoire naturelle, de géométrie et d'astronomie. Voici les premiers mots de ce quatrième traité : « *Queris, venerande dux Normanorum et comes Andegavensium.* » Il est sous forme de dialogue. Les interlocuteurs sont, d'un côté, *philosophus;* de l'autre, *dux.* Il y a dans le texte bien des blancs, ménagés sans doute pour y intercaler des figures astronomiques ou géométriques.

En résumé, cet ouvrage est le livre attribué à Aristote : « De arte vivendi, qui « etiam dicitur secretum et regimen principum, » imprimé à Bologne, 1516, in-fº. (V. Fabricius, *Biblioth. græc.,* t. II, p. 167, 168, édit. de 1707.)

« On trouve, à la Bibliothèque royale de Paris, plusieurs exemplaires du texte arabe, et il y en avait des versions latines avant le XIIIe siècle, entre autres celle de Philippe, clerc de l'Église de Tripoli, que saint Thomas, Roger Bacon, Albert le Grand, ont quelquefois citée. Nous y avons reconnu presque tout le traité d'Aristote sur la physiognomonie, dont nous avons le texte grec; et peut-être ne serait-

il pas difficile d'y retrouver des lambeaux de quelques autres de ses livres; mais la compilation, venue certainement des Arabes, est à tout moment défigurée par les plus folles visions. Aussi, malgré la vogue dont elle n'a cessé de jouir au moyen âge, et dont témoignent les imitations qu'on en a faites dans la plupart des langues européennes, « elle n'en est pas plus digne, selon Charles Jourdain[1], « du philosophe auquel on l'attribue, et de l'estime des hommes sensés. » (*Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 217.)

NOTA. Les huit premiers feuillets de ce codex renferment un fragment emprunté à je ne sais quel traité de droit canon.

On lit au verso du premier feuillet de garde : *Sachieux que ce livret est a leglise de mons$^{r}$ saint Amand. Et le ma prestet mons$^{r}$ labbe coutiel. pour ce doit estre la restitues. lan.* M. CCCC. lvij.

*Ita est G. de Naste docteur en medecine.*

(SANDERUS, n° 244. M.)

## N° 306. — F. 2. 12.

I. ALBERTI MAGNI DE COELO ET MUNDO LIBRI QUATUOR. — II. EJUSDEM ALBERTI MAGNI LIBRI DUO DE GENERATIONE ET CORRUPTIONE.

Petit in-f° sur papier, relié en basane. Écriture cursive gothique à 2 colonnes du XV$^{e}$ siècle. 282 feuillets, de 40 lignes à la page. Initiales des chapitres laissées en blanc. Volume bien conservé.

Maison de Croy.

I. II. Les deux ouvrages contenus en ce codex sont dus à Albert, surnommé *le Grand*, né à Lawingen, en Souabe, l'an 1193, d'une famille illustre, et mort à Cologne, en 1280, âgé de 87 ans. Ses ouvrages, imprimés à Lyon en 1651, forment 21 gros vol. in-folio.

On voit, par quatre annotations reproduites en divers endroits de notre codex, qu'il a été écrit en 1436 par Jean Rosenberg de Dorffen, *in studio heydelbergen.*

L'écriture de ce volume est très-propre, mais remplie d'abréviations. Elle se rapproche beaucoup de celle du codex contenant l'*Imitation de J.-C.* en latin, dont nous avons parlé sous le n° 179.

## N° 307. — E. 7. 45.

TABLEAU DES ESPÈCES MINÉRALOGIQUES.

In-f° sur papier. Écriture cursive à longues lignes, de 1818. 37 feuillets, de 30 lignes à la page.

Hécart.

Manuscrit autographe de M$^{r}$ G.-A.-J. Hécart. On lit sur le premier feuillet :

1. JOURDAIN, *Recherch. sur les trad. lat. d'Aristote*, éd. de 1843, p. 347.

« Tableau des espèces minéralogiques d'après le professeur Haüy et l'ouvrage de « Lucas fils. 1818. »

N° 308. — E. 7. 52.

INDICATEUR MINÉRALOGIQUE.

2 vol. petit in-4° sur papier, brochés. Écriture cursive à longues lignes, de 30 à la page, pour le 1er volume, qui contient 277 feuillets; et de 21 lignes pour le 2e volume, qui a 117 feuillets.
Hécart.

Ce manuscrit, autographe aussi, du même M. Hécart, porte sur le premier feuillet ce titre : « Indicateur minéralogique : première partie, contenant par ordre « alphabétique l'énumération des lieux où se trouvent les substances minérales, « avec la désignation des espèces, par G.-A.-J. Hécart, ancien professeur d'histoire « naturelle, de plusieurs sociétés savantes et littéraires. »

Et sur le f° 195 recto : « Indicateur minéralogique : seconde partie, contenant « toutes les substances minérales rangées par ordre alphabétique, avec l'indication « des endroits où elles se trouvent. »

Le deuxième volume est un supplément à l'ouvrage.

N° 309. — Cabinet.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DES PLANTES.

Petit in-4° sur papier, broché. Écriture cursive à longues lignes. 137 feuillets, de 28 lignes à la page.
Hécart.

Ce manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart commence par le mot *Aberemoa*, et finit par le mot *Zygophyllum*.

N° 310. — Cabinet.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS IMPOSÉS AUX PLANTES.

In-4° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes. 301 feuillets, de 25 lignes à la page.
Hécart.

Manuscrit autographe du même G.-A.-J. Hécart. Plus complet que le précédent, celui-ci commence par le mot *Abama*, et finit par le mot *Zynzyganthera*.

Les dix premiers feuillets laissés en blanc sont destinés à contenir une préface. Écrite sur papier commun de la main de l'auteur, cette préface forme un cahier séparé, qu'on trouve en tête du volume.

## N° 311. — Cabinet.

CALENDARIUM FLORÆ HANNONIENSIS.

Brochure in-4° sur papier. Écriture cursive à 2 colonnes, de 30 lignes à la page, sur onze feuillets.
Hécart.

Manuscrit autographe du même G.-A.-J. Hécart. On lit en tête du premier feuillet : *Calendarium floræ Hannoniensis, in quo plantæ secundum systema sexuale distributæ sunt.* Cet opuscule est appelé par l'auteur *Calendarium,* parce que les plantes y sont distribuées en autant de catégories que l'année contient de mois.

La première catégorie a pour rubrique : *Vindemiarius,* et la dernière : *Fructidor.*

## N° 312. — E. 6. 14

CONCHYLIOLOGIE.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIIIe siècle. 65 pages, encadrées d'un filet à l'encre verte; 30 lignes à la page. Provenance?

On lit sur le dos de ce petit volume : CONCHYLIOLOGIE; et sur la première page : *Division générale des coquilles par classes.* Les cinq dernières pages sont à deux colonnes, et contiennent par ordre alphabétique une « Explication de plusieurs « termes usités dans l'histoire naturelle. »

## N° 313. — Cabinet.

COQUILLES TERRESTRES ET FLUVIATILES DES ENVIRONS DE VALENCIENNES.

Brochure in-4° sur papier. Écriture cursive à longues lignes. 31 feuillets, de 20 à 24 lignes à la page.
Hécart.

Manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. En tête est une introduction sur papier commun, écrite aussi de la main de l'auteur.

Ce catalogue des coquilles terrestres et fluviatiles des environs de Valenciennes a été imprimé en cette ville, chez A. Prignet, 1833, in-8°.

## N° 314. — Cabinet.

ESSAI SUR LES MOLLUSQUES TERRESTRES ET FLUVIATILES DES ENVIRONS DE VALENCIENNES.

Brochure in-4° sur papier. Écriture cursive à longues lignes. 155 pages cotées au recto seulement et par les nos impairs; nombre variable de lignes à la page. Hécart.

Cet ouvrage nous semble avoir dû être le premier jet du précédent. Comme ce dernier, il est entièrement écrit de la main de l'auteur, G.-A.-J. Hécart.

## N° 315. — Cabinet.

CATALOGUE DES COQUILLES FORMANT LA COLLECTION DU MUSÉE DE VALENCIENNES.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes de 1831. 230 pages de 30 lignes. Hécart.

Encore un manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. La commission du Musée de Valenciennes a enrichi de quelques notes cet ouvrage.

## N° 316. — F. 8. 13.

CATALOGUE DE COQUILLAGES.

Brochure in-4° sur papier. Écriture cursive à longues lignes. 29 feuillets, de 15 lignes à la page. Hécart.

Manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. Ce catalogue comprend 814 articles.

## N° 317. — I. 2. 1.

RÉGIME DE SANTÉ DE L'ECOLE DE SALERNE, EN LATIN ET EN FRANÇOIS.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e siècle. 23 feuillets. Diverses écritures. Maison de Croy. M. Bottée.

Cette traduction occupe les 10 premiers feuillets. Plusieurs numéros du texte latin y sont laissés en blanc, c'est-à-dire n'ont pas été traduits.

Quant au texte latin lui-même, il commence, au f° 12 recto, par cette rubrique : *Regimen sanitatis scholæ Salerni*, et se compose de 132 numéros.

Au bas du f° 23 verso, la recette suivante :

DU TRAITÉ DE LA PIERRE PHILOSOPHALE.

2 *onces de fin or*
40 *onces de vif argent.*

*Mesler et resoudre à feu lent tant que l'or soit en poudre noire.*
*De cette poudre jusqu'à ce qu'elle soit blanche, tirer une eau à feu violent.*
*Arroser la poudre 7 fois et faire resoudre.*
*Mettre la chaux dans un vaisseau bouché, le couvrir.*

## N° 318. — B. 4. 76.

LE LYEN DU CORPS A LAME ET DE LAME AU CORPS.

In-4° sur très-beau vélin, relié en bois, recouvert en veau, doré sur tranches. Même reliure que le n° 290. F. 2. 20. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV$^{e}$ siècle. 118 feuillets, de 20 lignes à la page. Réglé à l'encre rose. Initiales en or, sur fond bleu, rouge et blanc, ou *vice versâ*. Riches encadrements; armoiries. Écriture et ornements de la même époque et du même caractère que ceux du *Miroir d'humilité*, n° 231. Rubriques en lettres rouges. Maison de Croy.

Ce livre, bien que son titre paraisse indiquer autre chose, est tout simplement un traité de médecine divisé en trois livres, dont le premier a 19 chapitres, le second 8 et le troisième 9.

Le premier feuillet de texte présente un riche encadrement colorié et rehaussé d'or, avec fleurs, fruits, oiseaux et très-bel écusson : écartelé au 1$^{er}$ et 4$^{e}$ de gueules à un écu d'argent chargé d'une émeraude de sinople, d'où sortent huit rais en forme de sceptres, fleuretés et pommetés d'or; au 2$^{e}$ et au 3$^{e}$ d'or à la fasce échiquetée de trois traits d'argent et de gueules; sur le tout, de Bourgogne avec ses écartelures. Cimier : une tête de taureau de gueules, accornée de même, ayant dans les narines un anneau d'or, surmonté d'une couronne échiquetée d'argent et de gueules, fleuronnée d'or. Collier de la Toison d'or. Ces armoiries sont celles d'Adolphe de Cleves, seigneur de Ravestain, fils puîné d'Adolphe, duc de Cleves, comte de la Marck, et de dame Marie de Bourgogne, sœur germaine du bon duc Philippe de Bourgogne. Près de cet écusson, on remarque un homme se terminant en levrier, et lançant une flèche avec un arc.

On y lit en lettres rouges : *Cy commence ce present livre intitule appelle Lyen du corps a lame et de lame au corps, et est ce dessus dit livre party en trois, et contient en soy pour sa premiere part* XIX *chap. particuliers et premier le prologue de lacteur.*

De ce prologue nous avons extrait les lignes suivantes : « En contendant pour « plus parfettement employer et aplicquier mon temps au biens parfait, tant « comme pour la sancte du corps et de lame.... Sy me fut commande par la tres « noble et excellente dame et contesse de prouvence, mere au bon roy loys roy « de france, et mere a la royne des Alemaignes et dengleterre dont moy maistre « Abrandis de Syenne chevalier et champion du saint sepulcre de Jherusalem.... »

Il y a, au commencement du second livre, un encadrement un peu différent du premier, mais tout aussi riche : écusson pareil à celui mentionné plus haut, et trois personnages se terminant en levrettes; deux tirant l'arc, l'autre armé d'un glaive.

Sans doute, ces deux mots, *Abrandis de Syenne*, sont mis là pour *Alebrand de Florence*, célèbre médecin du XIII$^{e}$ siècle, auquel un assez long article est consacré dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 415. Nous y lisons que la comtesse de Provence, dont il s'agit ici, est Béatrix de Savoie, femme de Raymond Bérenger IV, mariée l'an 1220, et morte en 1266. Elle avait pour filles Marguerite, mariée à saint Louis en 1234; Éléonore, au roi d'Angleterre, en 1236; Sancie,

à Richard d'Angleterre, comte de Cornouailles, élu roi des Romains le 13 janvier 1257, à Francfort; et Béatrix, à Charles, comte d'Anjou, en 1246.

La Bibliothèque impériale possède trois exemplaires d'un livre également attribué à Alebrand, mais que nous croyons n'être point le même ouvrage que celui contenu dans notre codex, bien que l'un d'eux soit, comme le nôtre, dédié par l'auteur à la même Béatrix, comtesse de Provence. — Voici comment l'ouvrage se termine dans notre codex : « Cy prie a tous quy ceste œuvre regarderont que « diligentement leur plaise anotter pour leur prouffit et sancte garder tant au « corps comme a lame. Et sy bien et convenablement en puissent ouvrer deuers « Dieu et nature. que apres leur fin puissent avoir fait sy bonne cure. que lame « aye au tronne sepulture. et que du corps soyt cy en bas perpetuele memore. a « ceux quy apres nous rengneront. et sur mon livre leur regard et advis prendront « sy leur plet. car par amour leur abandonne. la sience quy cy sentonne. »

Nota. Les deux premiers feuillets de ce volume contiennent les documents biographiques suivants, que nous avons cru devoir relever :

Philippe Emanuel de Croy comte de Solre s[r] de Molembais de Rumes Beaufort : fils unique de messire Jean de Croy comte de Solre et de dame Jeanne de Lalain dame heritiere de Condé espousa en la ville de Bruxelles le 22 de septembre 1638 dame Isabelle Claire de Gand fille aisnee de messire Philippe Lamoral de Gand comte d'Isenghien et d'Isabelle Marguerite de Merodes comtesse heritiere de Midelbourg.

Enfans desdits Philippe Emanuel de Croy et d'Isabelle Claire de Gand :

Le 1[er] de jullet 1639 est nee a Bruxelles Marie Jeanne Maximiliene de Croy entre les neuf heures et neuf heures et demye du matin. Le parin fut Maximilien de Gand evesque de Tournay et la marine madame Jeanne de Lalain comtesse douariere de Solre : elle fut baptizee en l'eglise de la chapelle : elle at este confirmee a Condé le 11 de may 1641 par monsg[r] Francois Vanderburch archevesque de Cambray.

Le 2 de may 1640 est nee a Bruxelles environ les huit heures et demie et neuf heures du soir leur seconde fille Isabelle Carline Marguerite de Croy : le parin fut Charles de Croy duc de Havré, la marine fut Isabelle Marguerite de Merodes comtesse douariere d'Isenghien sa grand-mere : elle fut baptizee en l'eglise de la chapelle : elle at este confirmee a Condé le 11 de may 1641 par monsg[r] Francois Vanderburch archevesque de Cambray.

Le 29 doctobre 1641 nacquit a Bruxelles environ onze heures et demy avant midy Philippes Emmanuel Ferdinand Francois de Croy, et fut baptise a Bruxelles le mesme jour, les ceremonies reservees pour les faire a Condé, dans le chœur de leglise collegiale de Nostre Dame, et fut presente au bapteme par Monsieur le baron de Dasinghuien, prevost de Lille, au nom de Monsieur Emmanuel de Funseca y Cuniga comte de Monterey, et par mademoiselle d'Isenghuien chanoinesse de Maubeuge, au nom de madame Isabelle de Funseca y Cuniga, marquise de Taraçona, feme de don Fernando de Cuniga y Funseca, marquis de Taraçona, etc. 28 de may 1642.

At este confirme a Saint-Amand par monsieur Francois de Gand evesque de Tournay lan 1648.

Le 21 de decembre 1642 nasquit a Bruxelles environ trois heures apres midy Marie Philippe Guillemette de Croy et fut baptizee a Bruxelles a leglise de la chapelle. Le parin fut Philippe de Croy viscomte de Langre et la marenne fut Marie Guillemette de Croy comtesse de Bucquoy.

At estez confirmez a Maubeuge par Monsieur Gaspar Nemius archevesque de Cambray lan 1652.

Le 10 de mars 1644 nasquit a Chievre environ unze heures et demye a midy Baltazar Josep de Croy, et fut baptize a leglise de la paroische dudit Chievre. Le parin fut Philippe Baltazar de Gand et Vilain comte d'Isenghien et la marenne fut Marie Claire de Croy duchesse de Havré.

At este confirme par Monsieur Francois de Gand evesque de Tournay lan 1649 a Condé.

Le 25 de may 1645 nasquit a Peruvelz environ une heure et un quart la nuit Loys Adrien de Croy troiziesme fils. fut baptize a leglise parochialle dudit Peruvelz. Le parin fut Adrien de Gand et Vilain seigneur Desobleau tresorier de leglise Nostre Dame de Tournay et la marenne Loysse de Merode baronne de Saint-Jean, et at estee confirmee par Monsieur Franchois de Gand evesque de Tournay lan 1657 le 23 de feburier a Tournay.

Le 15 doctobre 1646 nasquit a Condé environ quattre heure apres midy Albert Jacinte de Croy qual-

triesme filz, et fut baptise au cœur de leglise de Nostre Dame dudit Conde. Le parin fut monsieur Albert de Longueval comte de Bucquoy, et pour marine mademoiselle Anne de Croy chanoinesse a Mons, et at estez confirmez par monsieur Franchois de Gand evesque de Tournay lan 1657 le 23 de feburier a Tournay.

Le 21 d'aoust 1647 nasquit a Perwelz Brigitte Tereze de Croy, nostre quattriesme fille laquelle fut baptisee a leglise paroissialle dudit Perwelz, et aprez avoir vescu lespace d'onze heures, mourut, et fut enterree a la chappelle nostre dame de bon secours. Pour parin eut Adrien Louys de Croy et pour marine Marie Jenne de Croy ses frere et sœur.

Le 4 de feburier 1650 un peu avant douze heures de nuit nacquit a Solre Jan Franchois Marie de Croy nostre cinquiesme filz lequel fut baptize en leglise parochialle dudit Solre par le R^d^. prelat de Liessies qui fut parin et dame Marie de Noyelle abbesse de Maubeuge marenne, et at estez confirmez par monsieur Franchois de Gand evesque de Tournay lan 1657 le 23 de feburier a Tournay.

Le 24 d'aoust 1651 environ unze heures et demy nasquit en la ville de Valenciennes Dorothee Brigitte Ferdinande de Croy nostre cincquiesme fille de laquelle les ceremonies du baptesme furent faictes a leglise des chanoines a Condez le 15 de septembre 1652. Elle eut pour parain Ferdinand de Merode marquis de Westerloo, et pour maraine Dorothee de Croy duchesse douariere d'Arschot et de Beaumont, et fut babtizez a Valenciennes par monsieur le doyen de leglise de Saint Gery, et at estez confirmez par monsieur Franchois de Gand evesque de Tournay lan 1657 le 23 de feburier a Tournay.

Ladite dame Isabelle Claire de Gand comtesse de Solre est decedee a Conde le 15^e^ de septembre 1664 environ les huit heures du matin, estant ensepulturee au cœur de lesglise collegiale.

## N° 319. — H*. 5. 19.

Divers traités de médecine.

Petit in-4° sur papier, recouvert d'un feuillet de parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi^e^ siècle. 101 feuillets, de 20 à 22 lignes à la page. Initiales et rubriques en lettres rouges.

Provenance?

Voici un aperçu des matières contenues dans ce petit volume :

F° 1 recto : « Chy commenche ung traictiez de pluseurs bonnes yaues. » Signé : MB.

F° 41 recto : « Chi comenche aucun aphorisme extraict de latin en franchois. » — Puis, au f° 64 recto : « Cy diffine ly livres de Macer le poete... que Caton li « sages ennorta son filz a lire pour scauoir lez vertus des especes apres avoir « traictes des vertus de herbes [1]. »

F° 65 recto : « Ensaignies po^r^ touttes maladies extraict ou copie hors dun « viez livre. » Au bas de ce feuillet, comme en deux autres endroits du volume, on trouve la date : M°V°C°XL°VIII° (1548).

F° 90 verso : « Chy parole des complexions. »

F° 94 recto : « Pour congnoistre urines. »

1. Macer (Æmilius), poëte de Vérone, contemporain de Virgile et d'Ovide, avait écrit en vers latins sur les propriétés des plantes vénéneuses. Il paraît constant que son ouvrage est perdu, et que ceux qui ont été publiés sous son nom doivent être attribués à un autre Macer, médecin comme lui et postérieur à Galien. On en a fait beaucoup plus d'éditions que ne semblait l'exiger un écrit aussi peu important. La première est celle de Naples, *imprimée par Arnold* de Bruxelles, 1477; et la meilleure a été donnée par H. Ranzov, Hambourg, 1590, in-8°. On en connaît une traduction française, sous ce titre : *Les fleurs du livre des vertus des herbes, composé par Macer Floride, trad. par Lucas Tremblay*, Rouen, 1588, in-8°, fig. ». D — P — S. (*Biographie universelle* de Michaud.)

F° 98 verso : « Ichy commenche Macer del Armoise. » Cette rubrique, en lettres rouges, est précédée des lignes suivantes qui terminent l'article URINES : « Caton « ly sages parole en son livre et dist : ainsi en latin :

« *Herbarum vires Macer tibi carmine dicit.* »

NOTA. On lit sur le parchemin formant couverture à ce volume : *Par tout remede, fors que a la mort.*

## N° 320. — I. 9. 15.

DIVERSES REMEDES CONTRE LA MALADIE CONTAGIEUSE ET AUTRES MALADIES.

Petit in-18 sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 31 feuillets, de 23 lignes à la page. Simon Le Boucq.

Ce petit volume est un autographe. On lit en tête du 1er feuillet recto : « Diverses « remedes pour avecq l'assistence de nostre bon Dieu estre preservé de la maladie « contagieuse. Extraict de divers libvres manuscripts par Simon le Boucq Valen- « tiennois. En l'an 1627. »

Ce traité occupe les 15 premiers feuillets. Le reste du volume, écrit aussi de la main de Simon le Boucq, est rempli de remèdes pour diverses maladies ; notamment contre les blessures et meurtrissures, la dysenterie, la gravelle, la goutte, les maux d'yeux, les maux de jambes, le mal de dents, la colique, les poireaux, etc. ; avec indication des personnes (abbés, religieux, et autres) auxquelles Simon le Boucq devait la communication de ces remèdes, dont il garantit l'efficacité.

## N° 320 bis. — Armoire.

MATERIA MEDICA VARIORUM.

In-8° format carré, sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 110 feuillets, de 20 à 30 lignes à la page. Initiales précédées ou traversées d'un trait rouge. Saint-Amand.

On lit en tête du 2e feuillet recto : *Ex aphorismis Arnaldi de Villa Nova excerpta.*

Puis, en tête du 9e feuillet recto : *Sequuntur aliqua... collecta ex Rosa Gallica domini Simphoriani Chanxerii*, etc.

Enfin, on lit au haut du 17e feuillet recto : *Sequuntur aliqua... collecta ex Bartholomeo* 1° *de proprietatibus, et* 2° *de complexionibus hom.*, etc.

Ce petit volume, d'une écriture excessivement difficile à lire, vient de l'abbaye de Saint-Amand. On y lit, en effet, au haut du 2e feuillet : *Bibliothecæ S. Amandi in Pabula*, 1638.

## N° 321. — I. 6. 3.

RECUEIL DE DIVERSES RECETTES.

Brochure in-4° sur papier, cartonnée et recouverte en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII<sup></sup>e siècle. 140 feuillets, de 21 lignes à la page. Maison de Croy.

Il y a dans ce petit volume plusieurs sortes d'écritures, et bien des feuillets blancs.

## N° 322. — Cabinet.

MÉMOIRE SUR LE CHOLÉRA-MORBUS ET SUR SON TRAITEMENT.

Brochure in-4° sur papier. Écriture cursive à longues lignes de 1834. 14 feuillets, de 17 lignes à la page. Don de l'auteur.

On lit sur le titre : « Mémoire sur le choléra-morbus et sur son traitement, par « Parent Aubert (P.-Jh.), médecin de la Faculté de Paris. *Si la santé est le premier « de tous les biens, la médecine doit être le premier de tous les arts.* »

Cette brochure nous a été donnée par M. Parent, professeur d'architecture à Valenciennes, et parent de l'auteur.

## N° 323. — F. 3. 22.

MISCELLANEA, RECUEIL DE PIÈCES DIVERSES.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du commencement du XVII<sup></sup>e siècle. 142 feuillets, d'un nombre de lignes variable. Initiales rouges sans ornement jusqu'au feuillet 113, avec quelques ornements intérieurs à l'encre noire, et pages encadrées de filets rouges, depuis le f° 113 jusqu'à la fin. Saint-Amand.

Voici les diverses pièces que contient ce petit volume :

F° 1. *Pedanii Dioscoridis de carduo. — Allegement pour les gouttes.*

F° 2. *Coronatio romanorum regis aquisgranj.*

F° 3 verso. *Nota de sibillis quæ fuerunt XII numero adventum Domini et ejus passionem vaticinantes.*

F° 5 verso. *Terminus inscriptionis temporis diversorum ordinum religiosorum.*

F° 8. Prescription pour les saignées.

F° 9. *Ung petit enseignement du roy Salomon.*

F° 10 verso. *Sensieut aulcunes medecines que ypocras envoya a Cesar empereur de Rome.*

F° 15. *Sachies que au corps de la personne sont IX manieres de vers. lesquels sont souvent cause de la mort.*

F° 16 verso. *Sensuyt ichy apres une aggregation daulcunes herbes ou fleurs et leurs eauues faictes par distillation et virtu. extraict de deux diverses anchiens livres correspondans lung a laultre. Digne de lire.*

F° 47. *Chi commenche le livre des virtus des herbes que frere Auberts esprouva en son temps.*

F° 57. *De humani corporis proportione et mensura harmoniaque Cor. Agrip. libro secundo. cap. xx° vij° de occulta philosophia.*

F° 67 verso. *De animæ humanæ compositione et harmonia.*

F° 70. *Quest de che que de saignier ?*

F° 82. *Sequuntur flores patrum, et primo ipsius pape Gregorii in pastoralibus lib° primo.*

F° 106. *De conflictu vitiorum. Idem Gregorius.*

F° 113. Divers extraits, en langue latine, des philosophes et des écrivains grecs et latins.

F° 137 verso. A partir de cette page jusqu'à la fin du volume, écriture à deux colonnes de 39 lignes à la page. Cette dernière partie de notre codex n'est autre chose qu'un petit Office de la Vierge.

## N° 324. — I. 2. 14.

TRAITÉ DES CHEVAUX.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du xv° siècle. 78 feuillets, de 39 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues. Maison de Croy.

Ce traité est divisé en six parties, formant 153 chapitres, dont la table occupe les feuillets 3 à 6. Pour donner de ce livre une idée bien exacte, nous en transcrivons l'introduction :

« Ou nom de la Sainte Trinite le pere le filz et le saint esperit. Amen. Comme « ce soit chose que entre touttes les bestes qui sont crees de dieu et qui sont « soubgettes a humaine lignie nulle Beste soit plus noble que le cheval. Car par « icellui les rois et les princes sont congneux dentre les povres gens. Et pour « ce a la utilite de ceulx qui en ce se delitent par noblesse de courage et a hon- « neur de chevalerie ou de bataille. Jay assamble en cest livre tout ce qui peut « appertenir au gouvernement du cheval. Le quel livre a este extrait de pluiseurs « aultres livres dont le premier a este compose et ordonne seloncq ypocras. Le « second livre est selonch lintention de maistre Jourdain Ruf chevalier et maistre « gouvreneur de la mareschaucee de lempereur frederic. Les aultres livres sont « selonch les intention de pluiseurs maistres. Et pour ce en ce present livre « monstreray par droit ordre toutes les choses en general qui poront estre ne « appertenir a ung chascun cheval et a sa lignie. Premier parleray de la nativite « et creation du cheval ou poulain. Secondement comment len doibt prandre et « domter le poulain. Tierchement comment le poulain doibt estre garde et « enseignie. Quartement comment on doibt congnoistre la beaute et fachon du

« corps et des membres du cheval. Quintement est des enfermettes naturelles et « accidens qui aviennent au cheval. Sextement des medecines qui sont pourffitables « contre les enfermes et les maladies des chevaulx. »

On lit à la fin du volume, et de la même écriture : *Cy finist ce livre fait et accomply par Josquin Van Cueren clerico trajectens. dyoces. anno* 1465. — Suivent onze lignes en langue tudesque, et d'une autre écriture.

Nota. On lit sur le 1<sup>er</sup> feuillet recto : 1582. *Ce livre appertient a philippe de Donghelberghe grand ecuyer de Brabant.* — Et, sur le 2ᵉ feuillet recto : *Appertient a Jehan de Blasee conseiller du Roy catholicque en son grand conseil.* — Au verso du même feuillet, écusson à l'encre de chine, sous lequel on lit : Donghelberghe. — Enfin, au bas du 3ᵉ feuillet recto, on lit : 1715. ALEXANDRE EMA[L]. DE CROY, avec paraphe.

## N° 325. — F. 3. 2.

**I.** Liber singularis Prisciani de figuris numerorum. — **II.** Ejusdem de metris fabularum Terentii et aliorum comicorum. — **III.** Præexercitamenta Prisciani grammatici. — **IV.** Disputatio regis Karoli et Albini magistri de rethorica et virtutibus. — **V.** Disputatio eorumdem de dialectica et virtutibus. — **VI.** Liber de arte architectonica ac de diversis fabricis. — **VII.** Liber de geometrica. — **VIII.** Astronomiæ tractatus. — **IX.** Commentum musicæ artis ex opusculis Boetii excerptum, et a venerabili abbate Nogero [seu Otgero] elaboratum.

In-4° sur vélin, relié en bois. Écriture minuscule à longues lignes du xᵉ siècle. 79 feuillets de 27 à 48 lignes à la page. Écritures diverses. Quelques rubriques en lettres rouges. Manuscrit en assez mauvais état. Saint-Amand.

**I.** Priscien, célèbre grammairien de Césarée, florissait au commencement du ivᵉ siècle. Une édition complète des Œuvres de Priscien, collationnée sur les anciens manuscrits, a été publiée, avec des notes, à Leipzig par M. Krehl : *Prisciani Cæsariensis opera,* 1819-1820, 2 vol. in-8°.

Le premier traité que contient notre codex est intitulé : *Lib. singularis Prisciani de figuris numerorum.* Il y est précédé d'une préface ou épître à Symmaque. Ce traité, dans quelques éditions, est intitulé : *De ponderibus et mensuris.* On trouve, dans notre codex, toutes les citations grecques, écrites en lettres capitales.

**II.** Ce traité du même Priscien occupe, dans notre manuscrit, les fᵒˢ 5 et 6. Même observation que pour l'article précédent, quant aux citations tirées des auteurs grecs. Ajoutons que plusieurs de ces citations ne sont point, dans notre codex, celles qu'on trouve dans les imprimés.

**III.** Autre ouvrage du même auteur, occupant les feuillets 7 à 10, et se terminant par cette rubrique : *Prisciani sophistæ ars præexcitaminum secundum ermogenem vel libanium explicit feliciter.*

**IV.** Ce traité d'Alcuin, intitulé *de Rhetorica et virtutibus,* est en forme de dialogue, entre l'auteur et Charlemagne. Notre manuscrit ne contient point les deux petites pièces de vers qu'on lit, en tête de ce traité, dans l'édition d'André

Duchesne. En revanche, il nous offre, au bas du livre de la *Rhétorique*, les vingt vers qui, dans Duchesne, sont placés en tête de la *Dialectique*.

Voyez sur Alcuin et ses ouvrages l'*Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 295 et suiv.

**V.** Autre traité d'Alcuin, qui, dans notre manuscrit, occupe les feuillets 18 à 25, et se termine par les 8 vers élégiaques, qui, dans l'édition d'André Duchesne, précèdent le traité sur la *Rhétorique*.

**VI.** Cet opuscule, dont nous ignorons l'auteur, occupe les f^os 26 à 31. Il est précédé d'une table qui contient 30 chapitres. Voici les premiers mots de l'ouvrage: « *De artis architectonicæ peritia multa oratione Vitruvius Polio aliiq. auctores scientissime scripsere.* »

**VII.** Traité de géométrie qui occupe les feuillets 32 à 36 de notre codex. Nombreuses figures géométriques au milieu du texte, qui commence ainsi : « *Podismus mensurarum genera sunt tria. rectum. planum. solidum.* »

**VIII.** Le 37^e feuillet de notre volume contient diverses étymologies, après lesquelles un traité d'astronomie, dont nous n'avons ni le commencement ni la fin, et qui occupe les feuillets 38 à 41 ; écriture minuscule du XII^e siècle.

**IX.** Ce titre est bien celui qui se lit au recto du feuillet 42 de notre codex, en lettres onciales du même âge que le texte, et qui est répété au verso du même feuillet, en lettres minuscules rouges du XII^e siècle, avec cette différence pourtant qu'ici le mot NOGERO est écrit *Otgero*. Cependant, M^r De Coussemaker [1] nous dit que cet ouvrage n'est autre que celui connu sous ce titre : *Hucbaldi monachi Elnonensis musica enchiriadis*, dont il existe en la Bibliothèque nationale de Paris quatre manuscrits sous les n^os 7202, 7210, 7211 et 7212 ; un à la Bibliothèque de Chartres, sous le n° 148 ; et un à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n° 10,092.

Quoi qu'il en soit, nous devons faire observer que, dans notre codex, cet ouvrage forme deux parties bien distinctes: la première, qui occupe les feuillets 42 à 54, est proprement l'*Enchirias de musica* ; la seconde, qui occupe le reste du volume, en est le commentaire, et est précédée de cette rubrique en lettres rouges: *Incipit scola enchiriadis de musica*. Il est vrai que Sigebert de Gemblours (*de Script. eccles.*, c. 109) dit, à propos de cet ouvrage : « Hucbald a écrit sur la musique un manuel dialogué entre un élève et son maître, divisé en trois livres et contenant un grand nombre de règles relatives à cet art. » De son côté, l'abbé Gerbert (*Script.*, t. I, præf. VII) nous apprend que, dans tous les manuscrits, ce traité est

1. *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, page 21, note 1. — Dans son *Mémoire sur Hucbald*, page 60 et suiv., M. De Coussemaker s'étend longuement sur cet ouvrage d'Hucbald, et sur le commentaire qui le suit, et qu'il divise en trois parties : la première traitant des éléments de la musique, la deuxième de la symphonie, et la troisieme de la proportion mathématique des sons. « Un grand nombre de choses, dit-il, contenues dans la première partie de ce commentaire, ne sont que la répétition de la doctrine musicale du traité : *Musica enchiriadis*. La deuxième partie, au contraire, renferme, sur la *diaphonie* ou l'*organum*, des détails qui n'existent pas dans le précédent. Quant à la troisième, ce sont des extraits de l'ouvrage de Boèce sur la musique, promis par Hucbald à la fin du précédent traité; ce qui nous confirme dans la pensée qu'il est véritablement auteur du traité dont nous nous occupons en ce moment. »

anonyme et presque toujours isolé de celui que l'on considère comme sa première partie, et dont il ne serait, en quelque sorte, que le commentaire.

Nous pensons, nous, que ce traité est bien dû au moine Notker, ainsi que nous l'apprennent les deux annotations qui le précèdent dans notre volume, et dont la première est, comme lui, du xe ou xie siècle; et nous nous étonnons que MM. De Coussemaker et le R. P. Lambillotte, auxquels nous avons nous-même communiqué ce manuscrit, n'aient point, dans leurs écrits, fait connaître le titre exact et la double rubrique qui attribue cet opuscule à Notker, et qu'ils le présentent, au contraire, comme dû au moine Hucbald. Certes, si ce dernier en avait été reconnu l'auteur, les moines de l'abbaye de Saint-Amand n'auraient point manqué soit de supprimer la rubrique qui l'attribue à Notker, soit, au moins, de la corriger par une annotation marginale, qui aurait restitué cet ouvrage à son véritable auteur, ancien moine de leur abbaye.

Maintenant qu'était-ce que le moine Notker? Indépendamment de ce que nous en apprennent les Bollandistes (sous la date du 6 avril), nous savons par l'*Hist. litt. de la France* (t. VI, p. 134 et suiv.) que « Notker, surnommé le Bègue, naquit dans la première moitié du ixe siècle, à Heiligow, au canton de Turgow, à quelques lieues de l'abbaye de Saint-Gal. Élevé dans ce monastère, son goût lui fit donner une application particulière à la musique, dans laquelle il se rendit fort habile. Il mourut en odeur de sainteté le 6 avril 912... Le caractère des ouvrages de Notker a fait donner à leur auteur les titres de philosophe, de poëte et d'habile musicien... Sigebert et Trithème nous apprennent que Notker avait fait un traité sur les notes employées dans la musique, et sur les tons usités dans la symphonie; au moyen duquel chacun pouvait se mettre au fait de la valeur des notes, et de l'intervalle ou degré qu'il faut laisser entre un ton et un autre ton. Il y a de notre auteur une courte explication des lettres alphabétiques, dont on se servait anciennement dans la musique à la place des notes, qui n'y ont été introduites que dans la suite des temps. Elle est adressée à Lantbert, un des confrères de l'auteur, et il y a beaucoup d'apparence que le traité dont parlent ces biographes n'est autre chose que ce petit écrit[1]. »

(SANDERUS, n° 268. O.)

## N° 326. — K. 2. 11.

ŒUVRES MATHÉMATIQUES ET ASTRONOMIQUES DE JEAN BAYART VALENCENOIS.

In-f° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du xviie siècle. 765 feuillets, de 44 lignes à la page. Pas d'ornements ni lettres de couleur, sauf quelques mots en lettres rouges dans les titres ou rubriques. Nombreux dessins et figures à l'encre. Saint-Amand.

1. Les auteurs de l'*Hist. litt. de la France* se trompent bien certainement ici; et il est impossible de croire que ces deux publications de Notker soient un seul et même opuscule. Il est impossible, en effet, de confondre le *Traité sur les notes employées dans la musique et sur les tons usités dans la symphonie* avec la *Lettre au moine Lantbert,* dont le R. P. Lambillotte nous donne le texte, page 48, deuxième partie de son intéressant ouvrage intitulé: *Antiphonaire de saint Grégoire,* Paris, 1851, in-4°.

En tête du 1[er] feuillet de cet intéressant volume, on lit : *Ex libris R[di] admodum domini D. Nicolai Du Bois abbatis monasterii S. Amandi.* 1667. *Livre a conserver soigneusement.*

Nous allons, pour en faire mieux apprécier le contenu, relever exactement les titres et rubriques des matières qu'il contient, en faisant observer tout d'abord que chacun de ces titres est accompagné du nom de l'auteur et de la date de sa composition.

F° 1 recto : « Œuvres *mathematiques* et *astronomiques* contenants plusieurs « traictez pour parvenir a une solide et parfaicte cognoissance du cours des cieux, « et tout ce quy despend des mouvements cœlestes, selon les plus fameux mathe- « maticiens et astronomes tant anciens que modernes. La plus grande partie des « operations faicte et practiqué par *Jean Bayart*, Vallenc. 1652. »

F° 2 recto : « Arithmetique divise en quatre partie ou sont contenue plusieurs « belles questions avec la solutions d'icelles. »

F° 57 recto : « La Geometrie, et la practique d'icelle. Divise en trois parties, « ascavoir en macrometrie, holometrie et stereometrie. »

F° 83 recto : « Description de la Couronne mysticque quy est un signe ou Hie- « rogliphique mysterieux et admirable de la Divinite, dont l'invention et artifice est « attribue a la sybille Cumée ou Erythrée. »

F° 119 recto : « L'art d'arpenter, cest a dire la practicque et usaige de mesurer « et arpenter les terres. »

F° 142 recto : « Sensuit le contenu des verges des villes et villaiges du pays de « Haynault et lieux circonvoisins, rediges selon l'alphabeth. »

F° 149 recto : « La maniere de mesurer et gauger les chesnes selon l'usaige « du pays de Haynault. »

F° 155 recto : « La practicque de mesurer les bastiments, et toutes sortes de « maçonneries. »

F° 159 recto : « La facon de mesurer et gauger tous tonneaux et vaisseaux « circulaires. »

F° 165 recto : « *Astronomie* mise en practique contenant *le premier et second* « *mobile*, avec une exercice astronomicque, sur la restauration, et retablissement « du vray cours, et mouvement du soleil, servant de fondement a toute l'Astro- « nomie. »

F° 197 recto : « Observations astronomiques comprins soubs divers problemes, « et questions astronomiques avec leurs solutions. »

F° 239 recto : « La description de l'instrument sideral, cest a dire la construc- « tion et usaige de l'astrolabe particulier compose, auquel est demonstre avec une « belle methode le mouvement du soleil, de la lune et des estoiles fixes ; par lequel « aussy on peut cognoistre en divers endroits le flux et le reflux de la mer. »

F° 276 recto : « L'usaige et practicque des globes. »

F° 287 recto : « Horlogiographie, ou la maniere de construire plusieurs hor- « loges sciotheriques, avec quelques instrumens propres servant pour la mesme « practique. » On trouve à la fin de ce traité un article intitulé : « Comme on « pourat cognoistre l'heure par un festu mise entre les doigts. »

F° 352 recto : « Le second mobile exercice astronomique sur le cours et mou- « vement du soleil. »

F° 380 recto : « De la theorie des cieux et des sept planettes... divise en trois « livres : 1° Du monde universel; 2° de la theorie des sept planettes; 3° des acci- « dens et passions qui arrivent aux planettes. Le tout en conformite des obser- « vations que nous at laisse Philippe Lansbergius moderne astronome. »

F° 529 recto : « Tables belgicques des mouvemens celestes perpetuelles, sup- « putes par Philippes Lansbergius selon la forme Alphonsine, pour les meridiens « de Goes, Gand, Valenciennes, et tous autres lieux ayant la mesme longitude « scavoir est 25 deg. 30′. Reduites en forme vulgaire ou de Ptolome. »

F° 599 recto : « Tables epactales et synodiques perpetuelles. »

F° 685 recto : « Calendrier perpetuel. »

F° 719 recto : « Calendrier nouveau et ancien perpetuel. »

F° 733 recto : « La maniere de dresser la figure cœleste, cest a dire constituer « raisonnablement les douze maison du ciel, tant par le moyen des tables descriptes « aux Ephemerides, que par les tables des ascensions obliques.... par Jean Bayart « Valencenois. 1654. »

## N° 327. — K. 1. 2.

**I.** Traité de l'usage des gonomètres. — **II.** Le premier livre de l'architecture de Vitruve.

In-f° sur papier, relié en parchemin, couvert de fleurs de lis et de L couronnés en or, avec armoiries de chaque côté sur le plat du volume. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 37 feuillets, de 38 lignes à la page. Deux sortes d'écritures. Pages encadrées d'un filet à l'encre noire.

Saint-Amand.

**I.** Ce premier ouvrage, intitulé aussi : *Traicte de la mesure des lignes droictes avec les gonometres,* occupe les 17 premiers feuillets de notre volume. Il a pour auteur Salomon de Caus, ainsi qu'on le voit par la dédicace au roi qui se trouve à la tête de l'ouvrage[1]. Le texte est accompagné de nombreuses figures et dessins tracés à l'encre d'une manière fort remarquable. Ce manuscrit ne serait-il point un autographe? et l'ouvrage lui-même ne serait-il pas demeuré inédit? Du moins nous ne le voyons point mentionné parmi les Œuvres de l'auteur dont il est question dans l'article que lui consacre la *Biographie universelle* de Michaud.

1. AU ROY.

Sire,

Jay creu que vostre Majesté auroit agreable de recevoir ce petit traité de lusage des gonometres, qui est proprement mettre en pratique la quatriesme proposition du sisiesme d'Euclide estant asseuré que vostre Majesté prendra plaisir a la simplicité et commodité desdits Instruments comme les plus utilles et asseurées de tous les autres. Je prie Dieu de conserver vostre Majesté et luy donner longue et heureuse vie.

De vostre Majesté le treshumble et obeissant serviteur,

Salomon de Caus.

Bornons-nous à dire ici que Salomon de Caus, ingénieur et architecte distingué, naquit dans la Normandie vers la fin du XVI^e^ siècle, passa quelques années en Angleterre où il fut attaché au prince de Galles, puis la plus grande partie de sa vie en Allemagne en qualité d'ingénieur de l'Électeur de Bavière, et revint en France où il mourut vers 1630.

**II.** La seconde partie du volume, occupant les feuillets 18 à 37, n'est autre chose que la traduction française du premier livre de l'Architecture de Vitruve. Peut-être cette version est-elle due au même Salomon de Caus. Elle est du moins écrite de la même main que la première partie du volume; et, comme celle-ci, elle se recommande par de nombreux dessins et figures élégamment tracées à la plume.

NOTA. On lit au recto du feuillet de garde : *Bibliothecæ S. Amandi elnon. Empta Bruxellis A° 1633. 10 florenis.*

## N° 328. — K. 3. 17.

OPÉRATIONS D'ARPENTAGE PAR DELEAU.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes du XIX^e^ siècle. 14 feuillets. Pages encadrées et toutes signées de l'auteur. Famille de l'auteur.

Ce petit volume, qui se compose de 14 feuilles repliées sur elles-mêmes et soigneusement encadrées, renferme de nombreux plans et dessins coloriés. Il a été donné à la Bibliothèque par la famille de l'auteur, décédé à Valenciennes vers 1826.

## N° 329. — K. 3. 14.

MACHINE DE BOUSSU.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e^ siècle. 22 feuillets, de 25 lignes à la page. 10 plans coloriés. Provenance?

On lit en tête du premier feuillet : « Détail de la machine du bois de Bossu « proche Saint-Ghislain en la province du Haynaut autrichien pour ellever les « eaux par l'action du feu. »

Et au bas du dernier feuillet : « Fait à Valenciennes par nous sous-ingénieur « des ponts et chaussées de la province du Haynaut. 6 septembre 1749. MANDOUX. »

## N° 330. — K. 4. 17.

PRINCIPES D'ASTRONOMIE.

In-4° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII^e^ siècle. 110 feuillets, de 24 lignes à la page. Nombreux dessins et figures à l'encre noire. Même écriture que le n° 326. Saint-Amand.

Cet ouvrage, dû sans doute au Valenciennois Jean Bayart dont nous avons parlé sous le n° 326, et, dans tous les cas, écrit de la même main que ce dernier manuscrit, a pour titre : « Briefve et isagogique introduction sur les principes d'astro« nomie ou est sommairement declare les parties de la sphere tant celeste que « elementaire. Avec ung abrege de la theorie des planettes, pour facillement « entendre leurs mouvemens, et dispositions de leurs orbes, necessaire pour « lusaige et practicque de tables astronomiques. »

NOTA. Sur ce même premier feuillet se trouve la signature : AL^dre EM^l DE CROY; puis, mais rechargée d'encre de manière à l'effacer, l'annotation suivante : *Bibliothecæ S. Amandi elnon. R. D. Nicolaus Du Bois abbas.* 1673.

## N° 330 bis. — T. 4. 16.

**I.** EPITOME PHENOMENON PRISCIANI. — **II.** BEDÆ DE TEMPORIBUS LIBELLUS PRIMO EDITUS. — **III.** EJUSDEM BEDÆ LIBRI DE NATURA RERUM. — **IV.** EJUSDEM DE NUMERO LIBELLUS. — **V.** EJUSDEM ITERUM LIBELLUS ANNALIS. — **VI.** EJUSDEM DE DIEBUS EGYPTIACIS VERSUS. — **VII.** CIRCULI 29 DIONISII, ETC. — **VIII.** NOMINA ABBATUM ELNONENSIS MONASTERII. — **IX.** EPISTOLA BEDÆ AD VICTHADUM PRESBITERUM DE EQUINOCTIO. — **X.** EJUSDEM BEDÆ LIBER MAJOR DE TEMPORIBUS. — **XI.** CHRONICA AB ANNO DOMINICÆ INCARNATIONIS DCLXXXV. — **XII.** CHRONICON ELNONENSE.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Traces d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture minuscule à longues lignes de la seconde moitié du x^e siècle. 187 feuillets, de 27 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Le commencement du volume paraît manquer. On lit, en effet, au milieu du premier feuillet recto, à la suite d'un précédent traité : *Incipit epitome phenomenon id est apparitio sive apparentia Prisciani grammatici versus XII de sideribus.* Ce petit traité occupe 14 pages.

**II. III. IV. V. IX. X.** Ces divers traités, éparpillés dans notre codex, sont tous du vénérable Bède, et déjà nous avons eu l'occasion d'en parler sous le n° 166. Disons seulement qu'en tête de l'article V, f° 28 recto, se trouve cette rubrique : *Incipit ordo solaris anni cum litteris a sancto Jeronimo superpositis ad explorandam rumanæ diem et ad lunæ ætatem investigandam in unoquoque die per XVIIII annos. — Incipit libellus annalis Bedæ presbiteri.*

**VI.** Ces vers égyptiaques, au nombre de 22, occupent le bas du feuillet 35. — Nous les avons reproduits sous le n° XVII de notre Appendice.

**VII.** Les 29 cycles de Denys occupent les f^os 35 verso à 49 verso. Ils vont de l'année 532 à l'année 1082. On les trouve dans Bède, t. I, p. 272 à 286, édition de Cologne, 1612.

Ils sont suivis dans notre codex des *Decennovales circuli,* qui, de l'année 1064 à l'année 1367, y occupent les f^os 50 à 57 ; et, dans l'édition de Bède, les pages 307 à 314 du tome I.

Puis viennent les tables relatives aux 19 années distinctes du cycle decemnovénal, telles qu'on les trouve dans Bède, f° 303 à 306 du tome I.

**VIII.** Les abbés de Saint-Amand que renferme cette liste, f° 66 recto, sont

au nombre de 81. Elle est faite de plusieurs mains, et s'arrête à l'abbé Léon Potier de Gesvres, cardinal et archevêque.

**XI.** Cette Chronique qui commence à Justinien II, ou le Jeune, fils de Constantin, et s'arrête à la mort de Charlemagne, occupe les feuillets 180 à 187. Elle est précédée de cette rubrique, en lettres onciales rouges : « Incipit chronica ab « anno incarnationis dominicae DCLXXXV ab initio vero mundi anno IIII DCC LXX. »

**XII.** Dans les marges et les interlignes des f°ˢ 35 à 54 se trouvent les notes chronologiques connues sous le nom de *Chronicon Elnonense*, et publiées par D. Martenne (*Thes. anecd.*, t. III, col. 1390-1400). Voici ce qu'en dit l'*Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 672 : « A l'année 1223 se terminent les notes chronologiques inscrites par des moines de l'abbaye bénédictine d'Elnone ou de Saint-Amand sur les marges et dans les interlignes d'un recueil manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes (T. 4. 16), contenant des ouvrages du vénérable Bède. La copie de ces ouvrages, in-4°, sur parchemin, peut être du IXᵉ siècle. La Chronique marginale, de l'an 534 à l'an 1000, semble écrite au XIᵉ. A partir de là, on pense qu'elle a dû être successivement rédigée par des contemporains des faits.

« Martène et Durand ont publié, les premiers, ces fragments historiques. Leur texte, qui n'est pas exempt de fautes ni de lacunes, a été réparti en divers extraits dans la Collection des historiens de la France. Celle des Chroniques belges en a offert dernièrement une transcription qui, prise sur le manuscrit même, est donnée comme plus exacte et plus complète. »

NOTA. On lit au bas du dernier feuillet verso : *Je suys ung viel frere vous le vees.*

(SANDERUS, n° 108. B.)

## N° 331. — K. 2. 19.

VARII TRACTATUS A DOMINO PETRO DE ALLIACO EPISC. CAMERACENSI COMPOSITI.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture cursive gothique tantôt à 2 colonnes, tantôt à longues lignes, du XVᵉ siècle. 231 feuillets, de 34 à 42 lignes à la page. Quelques feuillets sur vélin. Diverses écritures. Initiales et rubriques en lettres rouges.

Maison de Croy.

Voici la nomenclature des matières renfermées dans ce codex :

F° 2 recto : « *Tractatus de legibus et sectis contra superstitiosos astronomos,* » daté du 24 décembre 1410.

F° 14 recto : « *Exhortatio ad concilium generale super kalendarii correctionem.* » Traité curieux sur les défauts du calendrier et sur la nécessité de le réformer; il est dédié au pape Jean XXIII, et adressé au concile de Constance.

F° 19 recto : « *Ymago mundi descripta et ex pluribus auctoribus recollecta.* » Extrait fidèle et concis des anciens auteurs qui ont décrit le globe terrestre, tels que Ptolomée, Aristote, Pline, Lucrèce, Isidore de Charax, Averroès de Cordoue, Sénèque, etc., dont Pierre d'Ailly compare les opinions avec le récit de Moïse et de ses commentateurs.

F° 48 recto : « *Epilogus. mappæ mundi.* »

F° 52 verso : « *Compendium cosmographiæ,* » désigné aussi quelquefois, « *Tractatus Ptolomæi de dispartitione totius terræ;* » traité indiquant les climats et les degrés de longitude et de latitude du globe. On lit, à la fin de cet opuscule : 1420. 8 *junii Romæ*. Cette indication est précieuse à relever, quand on considère la divergence des annalistes sur l'histoire des derniers jours de Pierre d'Ailly.

F° 88 recto. Cette page contient trois observations astrologiques, avec les figures d'usage. On sait que le savant d'Ailly faisait beaucoup de cas de l'astrologie judiciaire, et qu'il rapportait à l'influence des astres non-seulement les événements civils, mais encore les changements de religion et l'origine des hérésies.

F° 89 recto : « *Tractatus seu vigintiloquium de concordantia theologiæ et astronomiæ.* » On lit au bas de ce traité : « *In civitate Tullensi anno Cristi* 1414. Les biographes nous apprennent que ce traité fut achevé à Cologne en 1414, lorsque le cardinal y était légat.

F° 110 recto : « *Tractatus de concordia astronomicæ veritatis et narrationis hystoricæ.* » On lit au bas de ce traité : « *Compositus et completus in civitate basiliensi anno Christi* 1414, *mensis maii die decima.*

F° 137 recto : « *Elucidarium astronomicæ concordiæ cum theologica et historica veritate.* » Supplément nécessaire aux deux traités précédents. On lit au bas de celui-ci : « *Finitus Coloniæ anno Christi* 1414, *die* 24 *mensis septembris.* »

F° 166 recto : « *Apologetica defensio astronomicæ veritatis.* » M. Arthur Dinaux, dans sa *Notice sur Pierre d'Ailly*, p. 97, dit que cette apologie de la vérité astronomique fut faite à Cologne le 26 septembre 1414. Notre manuscrit lui assigne une autre date. On lit, en effet, à la fin de ce petit traité : « *Datum Coloniæ anno Christi* 1414, *die* 28 *decembris.* » Mais l'article suivant, daté du 3 octobre 1414, nous porte à croire que l'erreur n'est point du côté de M. Dinaux.

F° 169 verso : « *Secunda apologetica defensio astronomicæ veritatis.* » Cette seconde apologie est suivie de la date que voici : « *Datum Coloniæ anno Christi* 1414, *die* 3 *mensis octobris* [1].

F° 174 recto : « *Tractatus de figura inceptionis mundi et conjunctionibus mediis sequentibus.* »

F° 181 recto : « *Tractatus de concordia discordantium astronomorum.* » On lit au bout de ce traité, divisé en trois parties, l'annotation suivante : « *Finitus Constantiæ anno domini millesimo quadringentesimo decimo quinto in vigilia epiphaniæ.* »

F° 197 recto : « *Hic est liber quem Albumasar collegit de floribus.* » Albumazar, ainsi nommé par les Occidentaux, mais dont les véritables noms sont Djafar-ben-Mohammed-ben-Omar (Abou-Machar), naquit à Balkh, dans le Khoraçan, l'an 190

1. « De Launoy indique une seconde apologie intitulée : *Alia secunda apologetica defensio ejusdem compilata Coloniæ anno* M.CCCC.XVIII, *die* III° *octobris*. La date de 1418, que de Launoy met à ce traité ainsi qu'à deux autres, est fautive, quoique l'indication des jours et des mois soit juste; c'est 1414 qu'il faut lire. Cette erreur, répétée par Bayle et plusieurs autres, est une suite de l'opinion, accréditée par plusieurs auteurs, que d'Ailly avait été en Allemagne après le concile de Constance. » (A. DINAUX, *loc. cit.*)

de l'hégire (805-806 de J.-C.). On a imprimé à Augsbourg, en **1489**, **in-4°**, et réimprimé à Venise, en 1490, 1506 et 1515, in-4°, huit traités astrologiques de cet auteur; à Augsbourg, en 1488, in-4°, *Tractatus florum astrologiæ;* et, en 1489, in-4°, *Introductorium in Astronomiam.* — Le traité que contient notre codex est suivi d'une note signée BURCARDUS, où nous avons relevé les lignes suivantes: « *Reverende magister, illustrate doctor, et domine graciose, hunc librum florum Albumazaris transsumpsit unus scolaris Thuregi de exemplari satis corrupto. non ergo mirum si corruptus versus post sui transsumptorem qui ad anni spatium occuparit scapna scabellæ meæ...* »

F° 220 recto. Ici se place un petit traité écrit en langue tudesque, qui occupe cinq pages, et qui nous paraît renfermer des notions astronomiques.

F° 222 recto : « *Libellus de zelo vanæ religionis veterum germanorum.* » Cet opuscule, de cinq pages, est dû à Lupold de Bebenberg, dont nous avons parlé plus haut, sous le n° 245.

NOTA. Voyez sur Pierre d'Ailly, et sur ses ouvrages, l'excellente *Notice* de M. Arthur Dinaux.

NOTA. L'écriture et même le papier de ce manuscrit nous semblent tout à fait les mêmes que ceux du codex n° 179, qui contient l'*Imitation de Jésus-Christ,* et qui vient aussi de la maison de Croy.

## N° 332. — K. 5. 45.

**I.** PRACTIQUE ET USAIGE DES REIGLES ASTRONOMIQUES. — **II.** INSTRUCTION FONDAMENTALE POUR METTRE EN PLAN DIVERSES FIGURES FORT MONSTREUSES. — **III.** MAGNETICÆ LEGES ET EFFECTUS. — **IV.** BRIEF INSTRUCTION POUR LA FABRICQUE DU THELESCOPE OU LUNETTE DE HOLLANDE. — **V.** BRIEF ET FACILLE PRACTICQUE DIOPTRICQUE. — **VI.** HOROLOGE COMPOSE D'UN ASTROLABE MONSTRANT LE COURS DU SOLEIL ET DE LA LUNE. — **VII.** NOVÆ HYPOTHESES DE PLANETIS. — **VIII.** PLANETOLOGII NOVITER INVENTI ACCURATA DESCRIPTIO.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 208 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Nombreux dessins, figures et tableaux, tracés à l'encre. Même écriture que le n° 326. Saint-Amand.

**I.** En voici le titre d'une manière plus complète : « Practique et usaige des « reigles astronomiques, ou est contenue la supputation et calcul des mouvemens « celestes et des sept planetes, par la seulle reigle d'arithmetique vulgairement « practiquee, sans se servir d'aucunes tables astronomiques, si ce n'est des Æqua- « tions pour arrester le vray lieu du Planete, avec une brief instruction pour « obtenir l'origine du temps, servant grandement a la chronologie, car par ce « moyen le nombre des ans est examiné, puis les ans de la chronique et des his- « toires sont redressez et arrestez, finablement confirmee par le mouvement des « autres Planetes. — Par Jean Bayart Valenc. 1645. »

Voyez sur l'auteur de cet ouvrage ce que nous avons dit sous le n° 326.

**II.** Cette Instruction, sans doute du même Jean Bayart, se divise en cinq chapitres, et occupe les feuillets 83 à 88.

**III.** Titre plus complet, tel qu'on le lit au f° 89 recto : « *Magneticæ leges et effectus in quibus ex uno principio virtutis magneticæ, omnes effectus magnetici explicantur, autore R. P. Iacobo Grandamico e societate Jesu.* »

Jacques *Grandami*, jésuite, né à Nantes en 1588, mourut à Paris le 12 février 1672, après avoir été successivement recteur des colléges de Bourges, de Rennes, de Tours, de La Flèche et de Rouen. Physicien et astronome assez distingué pour l'époque, il a publié différents ouvrages, dont on peut voir l'énumération dans la *Biographie universelle* de Michaud.

**IV.** Cette Instruction pour la fabrique du télescope ou lunette de Hollande est due au R. P. Antoine de Rheita, capucin. Elle est accompagnée des remarques du R. P. Sacre, et suivie d'une autre instruction du même Sacre, jésuite.

*Rheita* (le P. Antoine-Marie Schyrle de), capucin, né dans la Bohème vers la fin du XVI[e] siècle, mourut en 1660, à Ravenne, âgé de 63 ans. Il est surtout recommandable comme ayant construit le premier la lunette astronomique actuelle, à quatre verres convexes (un *oculaire* et trois *objectifs*), et il est le premier qui ait employé ces deux mots, qui sont restés. Le nouveau *Dictionn. hist. crit. et biogr.* fait du P. Rheita deux personnages différents, l'un opticien, l'autre capucin. Nous pensons avec M. Weiss (*Biogr. univers.* de Michaud, au mot RHEITA) que c'est une erreur.

**V.** Titre plus complet, tel qu'on le lit au f° 127 recto : « Brief et facille practicque dioptricque ou est monstre la facon et maniere nouvelle d'accomoder les « verres tant sphericques que hyperbolicques, du nouveau instrument ou lunette « astronomicque nomme Thelescope, tant pour regarder d'une oeil, que pour se « servir des deux yeux, par laquelle practicque est exactement enseignie comme « on doit pollir, former et conjoindre le verres d'une distance proportioné. »

**VI.** Dessin très-remarquable, occupant tout le f° 149 verso; l'explication remplit tout le recto du f° 150.

**VII.** Titre plus complet, tel qu'on le lit au f° 151 recto : « Novæ hypotheses « quo omnium planetarum, sine ullis epicyclis et æquantibus traduntur, tam « formæ Tychonicæ, quam theoriis Copernicanis accommodatæ : quibus per uni- « cum et putum cujusque excentricum et Zodiacum seu immotum omnium seu « mobilem erronum veri motus, stationes et retrocessiones compendiosissime, « jucundissime atque facillime venantur. autore R. P. Antonio Maria de Reita « concionatore capucino. »

**VIII.** Autre ouvrage du même auteur. Voici le titre plus complet qu'il porte au f° 198 recto : « Planetologii noviter a R. Patre Antonio Maria Schyrleo de « Rheita concionatore Capucino inventi accurata descriptio, quo omnium Planeta- « rum tam veri, quam medii motus, stationes, retrocessiones et directiones sine « epicyclis et æquantibus, paucis rotulis, cochleis, et trochleolis, exactissime et « jucundissime exhiberi queunt. » — Nouvelle preuve que l'opticien et le capucin, contrairement au dire des auteurs du *Dictionn. historique* publié par Menard et Desenne en 1822, ne sont qu'un seul et même personnage.

## N° 333. — K. 2. 27.

PRUTENICÆ TABULÆ CŒLESTIUM MOTUUM, AUCTORE ERASMO REINHOLDO SALVELDENSI.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 239 feuillets, de 40 lignes à la page. Même écriture que le n° 326. Saint-Amand.

Voici le titre, plus complet, qu'on lit au recto du premier feuillet de ce volume: « Prutenicæ tabulæ cœlestium motuum, autore *Erasmo Reinholdo Salveldensi.* « Quas *Joannes Bayart Vallencenensis* astronomiæ fautor et alumnus accuratissime « et magna cum sedulitate et diligentia propria manu rescripsit, et trimestris spacio « easdem adornavit et absolvit. 1637. »

Érasme Reinhold, astronome et mathématicien célèbre, naquit à Saalfeld, en Thuringe, dans la Haute-Saxe, le 11 octobre 1511, et mourut à Wittemberg, en 1553, en prononçant le vers suivant:

*Vixi, et quem dederas cursum mihi, Christe, peregi.*

L'ouvrage de Reinhold, qui a pour titre *Prutenicæ tabulæ*, a été imprimé, in-4°, en 1551, et réimprimé en 1571 et 1585.

Quant à Jean Bayart, voyez ce que nous en avons dit sous le n° 326.

NOTA. On lit sur le premier feuillet: *Ex libris R^di adm. Domini D. Nicolai Du Bois* 76*i* *abbatis S. Amandi. anno* 1667.

## N° 334. — K. 2. 13.

TABULÆ BELGICÆ MOTUUM CŒLESTIUM UNIVERSALES ET PERPETUÆ.

In-f° sur papier, recouvert en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 138 feuillets, de 47 lignes à la page. Même écriture que le n° 326. Saint-Amand.

Encore un ouvrage de notre Valenciennois Jean Bayart. En voici le titre, tel qu'on le lit sur le premier feuillet: « Tabulæ belgicæ motuum cœlestium universales « et perpetuæ e Lansbergianis fontibus derivatæ atque, facilitatis gratia, forma « tam Ptolemaica quam Alphonsina dispositæ. Per quas facili ac compendiosa « methodo vera planetarum et stellarum fixarum loca eruuntur, necnon solis et « lunæ eclipsium calculus pari compendio exhibetur. Labore et indefesso studio « Joannis Bayart Vallencenensis. 1650. »

NOTA. On lit sur le premier feuillet de ce volume: *Ex libris R^di adm. domini D. Nicolai Du Bois* 76*i* *abbatis S. Amandi. anno* 1667.

Le zèle apporté par l'abbé Du Bois à recueillir tous les écrits de Jean Bayart et à recommander que l'on en eût les plus grands soins, prouve assez tout le cas qu'il en faisait. Et l'on ne saurait dire à qui, de Jean Bayart ou de l'abbé Du Bois, cette recommandation fait le plus d'honneur.

## N° 335. — K. 2. 21.

INTRODUCTEUR A L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du xv$^{e}$ siècle. 118 feuillets, de 33 à 39 lignes à la page. Initiales rouges. Maison de Croy.

Nous ne savons trop quel titre donner à cet ouvrage, dont le commencement nous manque. On lit en lettres d'or sur le dos du volume : *Traité du Zodiaque*. Mais comme il appartient beaucoup plus à l'astrologie judiciaire qu'à l'astronomie, nous croyons ce titre, sinon inexact, au moins incomplet. — Quoi qu'il en soit, ce livre se compose de deux parties bien distinctes : la première renfermant sept traités, dont les deux premiers nous manquent; la seconde en contenant deux.

Ajoutons que cet ouvrage doit être la traduction d'un livre écrit en italien, et appelé *Introduttore*. On lit au bas du f° 101 recto : « *Chy fine la translacion de la ij$^{e}$ partie de ce livre laquelle fu terminee par ledit Nicolas de Behorbe, le xv jour de decembre lan mil iiij$^{c}$ xxvij.* »

Les derniers feuillets, dont quelques-uns sont d'une autre écriture, nous semblent renfermer des notes et éclaircissements sur l'ouvrage qui précède.

Disons enfin qu'au bas du 1$^{er}$ feuillet on lit : 1715. ALEXANDRE EMANUEL DE CROY.

## N° 336. — K. 1. 14.

REGLES D'ASTROLOGIE.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes de la fin du xvii$^{e}$ siècle (1700). 311 pages foliotées, de 29 lignes chacune. Maison de Croy.

Voici le titre qui se lit en tête de cet ouvrage : *Histoire du mouvement de l'apogée du soleil, ou Pratique des Regles d'Astrologie pour juger des evenemens generaux*. 1700.

## N° 337. — L. 5. 29.

NATIVITA DE ASTROLOGIA.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du xvi$^{e}$ siècle. 22 feuillets, de 15 lignes à la page. Autographe. Maison de Croy.

Voici le titre, plus complet, de ce petit volume : *Natività de Astrologia retificata per me Thomaso de Thomasi venetiano astrologo fata corente anno* 1589.

On lit, au versò du 1$^{er}$ feuillet, la signature : E. LALAING.

Ce petit ouvrage, écrit en italien, est tout simplement le thème de naissance

demandé par un père pour son fils, né en 1557, le 7 mai à 8 heures un quart de la nuit (*il qual naque del 1557 adi 7 maggio a hore n° 8 et uno quarto*). Tout nous porte à croire que ce thème de naissance s'applique à un membre de la famille de Lalaing. Il serait assez curieux de le comparer avec la biographie de celui pour lequel il a été écrit.

## N° 338. — K. 4. 1.

MATURE ET MANOEUVRE DES VAISSEAUX.

In-4° sur papier, relié en basane. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 152 et 122 pages de 15 lignes chacune. Maison de Croy.

On lit sur le feuillet liminaire non coté : *Instruction pour mâter les vaisseaux, etc... le tout exactement tiré des Mémoires de la marine touchant les vaisseaux par Monsieur Descoullons lieutenant des vaisseaux du Roy.*

Et sur le feuillet de garde qu'on trouve en tête du volume on remarque ces mots : A MONSIEUR LE PRINCE DE SOLRE.

## N° 339. — G. 3. 60.

INSTRUCTION DE PHILIPPE DE CLÈVES, SEIGNEUR DE RAVESTEIN, FAITE A L'EMPEREUR CHARLES V.

Petit in-f° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 73 feuillets, de 40 lignes à la page. Maison de Croy.

Cette instruction roule sur l'art de la guerre soit terrestre, soit maritime. Elle est précédée d'une dédicace occupant le premier feuillet, où nous avons relevé les lignes suivantes : « Mon tres redoubte seigneur Je Philippe duc en Cleves comte « en la Marke seigneur de Ravestain et vostre tres humble et tres obeissant subject « et serviteur...je suis yssu de vostre tres noble maison de pluiseurs costez comme « de la mere de mon pere quy fut sœur du bon duc Philippe vostre grant ave de la « noble maison de Bourgoingne. Aussy pareillement le pere de ma mere fut frere « du pere de lempereur cousin germain a la mere de lempereur vostre grant pere « et ma mere fut niepce de la duchesse Ysabel vostre grant ave[1]. »

NOTA. On trouve au verso du 1er feuillet, mais d'une écriture plus récente, le titre tel que nous le donnons en tête de cet article. — On y voit aussi les deux signatures suivantes : E. LALAING. — CROY.

1. Nous lisons dans Moréri, v° CLÈVES, les renseignements suivants : « *Adolphe* IV, comte de la Marck et de Clèves, mourut en 1444. Il avait épousé : 1° *Marguerite* de Baviere, fille de l'empereur *Robert*, dont il n'eut point d'enfants; 2° en 1406, *Marie* de Bourgogne, fille de Jean, surnommé *Sans Peur*, duc de Bourgogne, et de *Marguerite* de Bavière, morte le 4 octobre 1463, dont il eut neuf enfants; l'un de ces enfants fut *Adolphe*, seigneur de Ravestein, qui tint en 1454 le Pas à Lille, sous le nom de *Chevalier du Cygne*, comme nous l'apprenons d'Olivier de la Marche, et qui laissa *Philippe*, seigneur de Ravestein, mort sans postérité. »

## N° 340. — I. K. 23 à 25.

Lettres et ordres du roy concernant la guerre en Flandre, sur la Meuse, la Moselle et le Rhin, pendant les années 1690 a 1694.

3 vol. in-f° sur papier, recouverts en carton. Belle écriture cursive à longues lignes de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. 20 lignes à la page. Provenance?

Tome I. Il contient 308 feuillets cotés à l'encre, plus dix feuillets liminaires non cotés qui renferment le titre et la table. Voici le titre : « Ordres du roy concernant « la guerre en Flandres et sur la Mozelle, pendant les 4 premiers mois de l'année « 1690. Avec les dépêches respectives de M. de Louvois à M. de Luxembourg et de « M. de Luxembourg à M. de Louvois pendant les mois de may, juin et juillet de « la même année 1690. »

Tome II. 434 feuillets cotés à l'encre, plus 6 feuillets liminaires non cotés, qui renferment le titre et la table. Titre : « Lettres et Ordres du Roy concernant « la guerre en Flandres, sur la Meuse, la Moselle et le Rhin pendant l'an- « née 1691. »

Tome III. Ce volume renferme, pour l'année 1692 (guerre en Allemagne), 133 feuillets; pour l'année 1693 (guerre en Allemagne), 62 feuillets; et pour l'année 1694 (guerre en Flandres), 203 feuillets. —Titre de ce troisième volume : « Ordres du Roy concernant la guerre pendant les années 1692, 1693 et 1694. »

## N° 341. — L. 1. 14.

Mémoires de M. le marquis de Feuquière.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du xviii<sup>e</sup> siècle. 566 pages, de 27 à 33 lignes. Volume très-bien conservé. Maison de Croy.

Feuquière (Antoine de Pas, marquis de), né à Paris en 1648, commença à se signaler en Allemagne en 1688. Nommé lieutenant-général en 1693, il servit en cette qualité jusqu'à la paix, et mourut le 27 janvier 1711, âgé de 63 ans. — On peut mettre ses *Mémoires* au nombre des meilleurs livres qui aient paru sur l'art militaire. La *Biographie* de Michaud nous apprend que « ces *Mémoires* ont paru « après sa mort, à Amsterdam, d'abord en 1731, sous le titre de *Mémoires sur la « guerre*, un vol. in-12, et ensuite dans la même ville une seconde fois, puis à « Paris sous le même titre. Mais ces trois premières éditions ne sont ni com- « plètes ni exactes, ainsi qu'on peut en juger par la *quatrième*, qui a été faite sur « le manuscrit de l'auteur, par les soins de son neveu, en 4 vol. in-4° et in-12, « avec cartes et plans, Paris, 1770. » La *quatrième* édition dont parle M. Michaud est tout au plus la cinquième ; car l'ouvrage de Feuquière avait, en 1736, été publié à Londres, in-4°, chez Pierre Dunoyer, sous le titre suivant : *Mémoires de*

*M. le marquis de Feuquière, lieutenant-général des armées du roi, contenans ses Maximes sur la guerre et l'application des exemples aux maximes, nouvelle édition, revue et corrigée sur l'original; augmentée de plusieurs additions considérables; ensemble d'une vie de l'auteur donnée par M. le comte de Feuquière, son frère, et enrichie de plans et de cartes.*

En tête du premier feuillet de notre manuscrit on lit la rubrique suivante: *Mémoires de M. de Feuquières sur la manière de faire la guerre.* Chacun sait que l'ouvrage de cet écrivain se compose de *Maximes*, qui en forment en quelque sorte la théorie, et de *Remarques* ou applications des maximes aux exemples, qui en offrent, pour ainsi dire, la pratique. Notre manuscrit ne contient que celles-ci.

En tête du volume, on voit, sur plus petit papier, une note que nous croyons être de M. Bottée[1], et que nous transcrivons ici :

« *Lecture des Mémoires de M. de Feuquières.*

« Il y a de très-bonnes choses dans ce livre, mais il faut le lire avec précaution, « n'étant pas exempt de beaucoup d'erreurs et de préjugés. Il y a aussi une par- « tialité trop marquée pour ou contre les généraux. Il couvre autant qu'il peut les « fautes de M. le Prince et de M. de Luxembourg; il fait tout ce qu'il peut pour « abaisser M. de Catinat, diminuant le mérite de ses actions, et grossissant de « prétendues fautes qu'il étale avec un art malin. Cela est d'autant plus mal, que, « loin d'avoir sujet de haïr ce général, il avait lieu de l'aimer, de le respecter « et de l'estimer, et qu'il pouvait mieux qu'un autre lui rendre justice. Mais il ne « pouvait pardonner à ce grand homme de l'avoir trouvé en faute; et c'est là ce « qui lui inspire ces injustes critiques, qui sont d'ailleurs contraires à la perfection « de ses Mémoires, puisqu'ils induisent à erreur sur les faits et sur la juste appli- « cation des Maximes.

« Celles de M. de Feuquières sont assez généralement vraies, mais non pas tou- « jours aussi universelles qu'il les qualifie : il y en a plusieurs qui reçoivent beau- « coup de modifications, par exemple, celles qui regardent les retranchements, « les lignes et la manière de faire les fourrages.

« Quand il se trompe, c'est ordinairement faute de faire des énumérations « exactes, ou parce que de quelque attention particulière il prétend faire une « règle générale. C'est une chose dont il faut d'autant plus se garder qu'elle est « plus commune dans l'art de la guerre, et qu'on y est aisément induit par l'ha- « bitude de prendre son parti promptement. Dans l'action il faut, à la vérité, « décider promptement; mais, dans la théorie, il faut peser et ne décider qu'avec « toutes les attentions et les restrictions nécessaires, lorsqu'on veut établir des « maximes. »

1. Voyez sur M. Bottée, que nous croyons avoir été attaché à la maison de Croy pendant la première moitié du XVIII<sup></sup>e siècle, notre note afférente au n° 142, page 123 ci-dessus.

## N° 342. — L. 2. 28.

MÉMOIRES DE M. LE MARQUIS DE FEUQUIÈRE.

Gros in-f° sur papier commun, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 521 feuillets, grand et petit format, de 16 à 32 lignes à la page. Maison de Croy.

Même texte absolument que celui du précédent manuscrit ; précédé aussi du même avertissement, mais offrant, de plus, une table des matières, divisées en deux tomes : le premier de 30 chapitres, et le second de 20. — On lit en tête de cette table : « Mémoires historiques et instructifs, servant de réflexions sur toutes « les différentes opérations de guerre ; contenant ce qui s'est passé de plus remar- « quable dans les guerres qui se sont faites dans toute l'Europe, et quelle a été « leur origine, et commençant au tems de M. de Turenne, et finissant en 1710. « 2 vol. in-fol°. manuscrits. »

Voyez l'article précédent.

## N° 343. — L. 2. 33.

INSTRUCTIONS MILITAIRES PAR M. LE VICOMTE DE TURENE.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 180 pages, précédées d'une table de 8 pages non cotées; 18 lignes à la page; beau papier; belle écriture. — A la suite, le même ouvrage, sur 12 grandes feuilles, soit 48 pages, de 45 lignes chacune. Maison de Croy.

Ce codex, on le voit, renferme deux copies du même ouvrage. En tête de la seconde copie, se trouve l'avertissement suivant : « Instructions militaires par « M. le vicomte de Turenne. — Copié à Paris en avril 1741, sur une copie qui « paroist faite par un homme tres ignorant sur l'art militaire et qui a écrit sans « entendre son original. — Cette copie est un extrait tres ample et presque de mot « a mot. Tout ce qui est souligné est ajouté. Je doute que ce soit un ouvrage achevé « par M. de Turenne ; il y auroit beaucoup à travailler pour le rendre parfait; il « y a des choses qui paroissent de ce grand homme, et d'autres qui certainement « n'en sont pas et repugnent à son génie ; il y en a qui paroissent ajoutées par « les copistes, d'autres par quelque militaire moderne, et d'autres enfin qui « pourroient faire soubçonner l'ouvrage d'avoir esté mis sous un nom illustre « pour le faire valoir. »

NOTA. En tête de ce volume on a collé sur le premier feuillet un petit carré de papier sur lequel on lit : *Instructions militaires par M. le vicomte de Turenne. — Venant de chez M. Bottée.*

Le comte de Grimoard a publié, en 1782, une *Collection des Lettres et Mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne*, 2 vol. in-folio.

## N° 344. — L. 3. 34.

MÉLANGES CONCERNANT L'ART MILITAIRE.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 151 feuillets de divers fo mats. Maison de Croy.

Entre autres pièces que renferme ce recueil, qui vient de chez M. Bottée, o trouve : 1° plusieurs lettres à lui écrites en 1741 par M. La Villeurnoy ; — 2° Ex traicts d'un livre intitulé : *Veritable maniere de bien fortifier*, de M. de Vauban par M. Labbé du Fay ; — 3° Propositions du premier livre d'Euclide ; — 4° Cas tramétation et observations sur la carte militaire ; — 5° Extrait de la géométrie d sieur de Belidor ; — 6° Fragment d'un Mémoire pour le comte de La Tour, tué Parme, en 173... ; — 7° Instructions pour un jeune officier, composées en 1703 Tout cela ne nous a paru offrir qu'un bien mince intérêt.

## N° 345. — L. 4. 9.

OPÉRATIONS DE LA GUERRE, PAR M. BOTTÉE.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 106 feuillet de 15 lignes à la page. Maison de Croy.

On lit, sur le premier feuillet, le titre plus complet de cet ouvrage. Le voici « Manière de se conduire dans les différentes opérations de la guerre, pa « M. Bottée, ancien capitaine au régiment de la Fère. 1742. »

Cet ouvrage a été composé par l'auteur pour la campagne de 1743. Il occup les 95 premiers feuillets du manuscrit, dont la fin renferme diverses notes e observations sur l'art militaire.

## N° 346. — L. 4. 10.

I. COPIE DE LEDICT PUBLIÉ PAR LE ROY DE SUEDE APRES LA PRISE DE WURTZBURG LE 4 NOVEMB. 1631 — II. MAXIMES POUR LES GENS DE GUERRE. — III. MÉMOIRES POUR LA GUERRE PRÉSENTE. 1743

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 61 feuillet de 20 à 25 lignes à la page. Maison de Croy.

I. Cette copie de l'édit de Gustave Adolphe occupe les feuillets 2 à 4, d format in-folio, et repliés sur eux-mêmes. Il fut publié, en 1631, après la pris de Wurtzburg, et il avait pour objet d'appeler au serment de fidélité les hauts e bas officiers, gouverneurs, baillis, prévôts, récepteurs, bourgmestres, villes e communautés du pays conquis.

**II.** Recueil de maximes, qui occupe les feuillets 5 à 30, et que nous serions tenté d'attribuer à la plume de M. Bottée, de chez qui, du reste, vient ce recueil.

**III.** Ces Mémoires, qui remplissent le reste du volume, ne sont autre chose qu'une suite d'observations sur les divers camps depuis la Flandre jusqu'en Alsace, pour la campagne de 1743. Ils nous paraissent empruntés à un écrit du sieur Vaultier, dont nous parlons plus bas, sous le n° 350.

## N° 347. — L. 2. 34.

MÉMOIRES, PLANS ET PROJETS POUR LE RÈGLEMENT DES RANGS DE L'ÉTAT MILITAIRE ET DE LA MAISON DU ROY EN CAMPAGNE.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 160 feuillets. Nombre de lignes variable; papier de différents formats. Maison de Croy.

Ce recueil ne nous semble présenter que des brouillons ou esquisses. Nous le croyons dû à M. Bottée. On y trouve deux lettres de 1741 adressées par *M. La Villeurnoy à M. Bottée chevalier de S^t-Louis à l'hôtel de Crouy la première porte cochere à gauche en entrant par le quai des Théatins, rue des Petits Augustins à Paris.*

## N° 348. — L. 3. 35.

FARRAGO.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 200 feuillets de divers formats et d'un nombre de lignes variable. Maison de Croy.

On lit en tête du premier feuillet : « *Farrago.* Liasse contenant des Extraits de « la partie historique du Mercure; des Nouvelles à la main, des lettres particu- « lières sur les campagnes de 1743 et 1744. »

Plusieurs de ces lettres sont adressées *à Monsieur Cordier conseiller au parlement de Douay, et intendant de M^r le prince de Crouy ;* — d'autres le sont : *A M^r Bottée à l'Hôtel de Crouy rue des Augustins à Paris;* — d'autres : *A M^r Juret, procureur au Châtelet, à Paris.* — Voici les noms des signataires de ces lettres : Bottée, De Ponthieu, Cordier père, Cordier fils, Gersant, Dumesniluvry, M^me Glockner.

## N° 349. — L. 4. 7.

MARCHES ET CAMPEMENTS EN FLANDRES, DE 1689 A 1693.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 164 feuillets, de 25 lignes à la page. Diverses écritures. Maison de Croy.

Titre plus complet qui se trouve au commencement du volume : « Journal des

« marches, campemens, batailles, siéges et mouvemens des armées du roy en « Flandres, et de celles des alliez, de 1689 à 1693 ; et des campemens avanta- « geux que l'on peut prendre depuis Maestricht jusqu'aux places de la Flandres. »

### N° 350. — L. 2. 16.

CAMPS DEPUIS MASTRICHT JUSQU'A LA FLANDRE CONQUISE.

In folio sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII<sup></sup>e siècle. 5 feuillets liminaires non cotés ; puis 158 pages de 17 lignes, et 3 feuillets non cotés, contenant une table des camps.
Maison de Croy.

On lit en tête du premier feuillet la signature suivante : *Al^re Prince de Croy.* Puis, au-dessous, ce titre : « Observations sur les camps que l'on peut occuper « depuis Mastreick, Anvers et Ostende, jusques aux places de la Flandre conquise, « et les démarches que l'on y peut faire pour s'opposer à celles des ennemis. Par « le S^r Vaultier commissaire d'artillerie à Condé. 1720. »

A la suite des 5 premiers feuillets, contenant le titre et un avertissement, se trouve un plan imprimé et colorié, dressé par Moullart Sanson, géographe ordinaire du roy. Paris. 1696.

NOTA. Voyez, plus haut, le n° 346.

### N° 351. — L. 3. 14.

CAMPS DES PAYS-BAS. 1744.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e siècle. 406 pages, de 20 à 22 lignes.
Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet, qui forme titre : « Mémoires et observations sur « les principaux camps des pays-bas, et sur la manière dont on a pu y conduire « la guerre en 1743, et celle dont on peut l'y conduire pendant la présente année « 1744. — Le tout tiré des Remarques qu'on a fait sur les événemens des guerres « précédentes et des observations et reflections qu'on doit faire sur l'état présent « de la guerre. Par M. Bottée. »

### N° 352. — L. 1. 26.

CAMP SOUS CALAIS. 1756.

In-f° sur papier, richement relié en maroquin noir doré sur tranches, avec des arabesques dorées sur les plats. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e siècle. 467 pages, de 25 à 30 lignes. Tres-belle écriture. Lettres capitales noires souvent ornées. Tableaux et plans coloriés.
Maison de Croy.

Voici le titre plus complet qu'on lit en tête de ce magnifique volume :

« Camp sous Calais, commandé par M. le Prince de Croy, commencé le 16 juillet « 1756, et fini le 16 septembre de la même année. »

## N° 353. — L. 2. 12.

Discorsi di fortificazioni.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du xvi° siècle. 126 feuillets, de 38 lignes à la page. Pages encadrées de filets à l'encre jaune. Beaucoup de dessins et figures dans le texte. Trois cartes, dressées à la plume, un peu endommagées par la rognure.

Maison de Croy.

On voit, au verso du feuillet de garde, la signature : E. LALAING.

On lit, en tête du premier feuillet : *Autore Carlo Tetti gentilhuomo napolitano.*

Tetti (Charles), savant napolitain qui florissait dans le xvi° siècle, se distingua dans les mathématiques, et composa, disent les biographes, un *Traité de fortification,* qui fut imprimé pour la première fois à Rome en 1569. Il mourut à Padoue vers la fin du xvi° siècle, après avoir donné une seconde édition de son ouvrage, qui fut encore réimprimé à Vicence en 1617, in-folio.

## N° 354. — L. 3. 19.

Traité des fortifications.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du xviii° siècle. 218 feuillets, de 15 à 18 lignes à la page. Même écriture que le n° 285. Beaucoup de planches à la main, coloriées. Plusieurs plans de places fortes, gravés et imprimés en noir. Maison de Croy.

On lit sur le titre de cet ouvrage : « Traité des fortifications, augmenté de « nouvelles méthodes et de nouveaux dehors qui ont été pratiqués depuis 1700 « jusqu'à présent. 1714. »

Parmi les divers plans de places fortes que l'on voit en ce volume, nous devons signaler celui de Valenciennes, dressé en 1693.

Quant au traité lui-même, il est divisé en 4 livres, dont le premier renferme 6 planches, le second 18, le troisième 13, et le quatrième 21.

## N° 355. — L. 2. 25.

I. La practique des fortifications. — II. Tractatulus de fortificatione.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du commencement du xvii° siècle. 92 feuillets, dont les 78 premiers sont de format in-f°, de 40 lignes à la page; et les suivants, de format in-4°, de 27 lignes. Maison de Croy.

I. Ce traité, dont nous ignorons l'auteur, est rempli de dessins et figures

tracés à l'encre, dont plusieurs sur de grandes feuilles repliées sur elles-mêmes. Quant au texte, il commence ainsi :

« Pour attacquer une bresche, sy vous avez ces nations en vostre armee, fault « faire donner aux François les premiers, parce qu'au premier assault ils sont « plus qu'hommes ; aux Hespagnols les seconds, parce que leur fougue dure plus « longtemps, et aux Basques les derniers, parce qu'ils endurent avec patience « toute sorte de travail. »

**II.** Ce petit traité, écrit en latin, et rempli, lui aussi, de figures géométriques, occupe, sur un format in-4°, les feuillets 80 à 92. Il nous a paru ne présenter d'autre intérêt que celui résultant de ce qu'il serait un autographe du prince Charles Alexandre de Croy. Cette écriture, en effet, a la plus grande conformité avec celle du codex dont nous parlerons plus loin, sous le n° 421 bis.

## N° 356. — L. 1. 17-18.

TRAITÉ DES SIÉGES ET DE L'ATTAQUE DES PLACES.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 745 pages pour les deux volumes, cotées à l'encre, et de 19 lignes chacune. Très-belle écriture, la même que celle des n°s 285 et 350. Maison de Croy.

Tome I. Il contient 334 pages cotées, et 14 feuilles coloriées, le tout précédé d'une dédicace à Monseigneur le duc de Bourgogne. On lit sur le titre de ce volume : *Traité des siéges et de l'attaque des places, par le maréchal de Vauban,* 1704.

Tome II. En tête du premier feuillet, coté 335, on lit : *Des Mines.* Ce volume, comme le précédent, renferme des feuilles et plans coloriés, cotés des n°s 15 à 31. On y voit, de plus, trois plans de Landau; si bien que, dans les deux volumes, il se trouve 34 cartes ou plans.

Peut-être cet ouvrage est-il le même que celui publié à Paris, 1736, in-8°, par M. Desprez de Saint-Savin, sous le titre suivant : *Nouveau Traité de l'attaque et de la défense des places, suivant le système de M. de Vauban.*

On sait que Vauban (Sébastien le Prestre de), né le 1er mai 1638, nommé maréchal de France en 1703, mourut le 30 mars 1707.

## N° 357. — L. 4. 31.

EXTRAIT DES MÉMOIRES DE L'ARTILLERIE.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 248 pages, de 21 lignes chacune. 17 planches. Maison de Croy.

On lit sur le titre de ce volume : « Extrait des Mémoires de l'artillerie recueillis « par les soins du sieur Desbarres commissaire ordinaire de l'artillerie en l'année

« 1738. — Ce manuscript a été donné au prince de Croy a la Fère en 1738. »

Ce volume contient 248 pages cotées et 17 planches, dont quelques-unes gravées et d'autres coloriées. Il est précédé d'une dédicace surmontée de l'écusson du prince de Croy, et signée de l'auteur (*Desbarres*), puis d'une table des matières (11 pages cotées au milieu).

## N° 358. — L. 4. 8.

TRAITÉ DES ARMES, DES MACHINES DE GUERRE, ETC.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 85 feuillets, de 20 à 21 lignes à la page. Les cinq derniers feuillets contiennent plusieurs dessins à la main, qui représentent diverses armes et costumes militaires de l'époque. Maison de Croy.

On lit, en tête du f° 2 recto, le titre suivant : « Traité des armes, des machines « de guerre, des feux d'artifice, des enseignes et des instrumens militaires « anciens et modernes, avec la manière dont on s'en sert présentement dans les « armées tant françoises qu'étrangères. — Enrichi de figures. — Par le sieur de « Gaya, cy-devant capitaine dans le régiment de Champagne. — A Paris, chez « Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques, à la renommée. — Venant de chez « M. Bottée. »

Gaya (Louis de), sieur de Tréville, était capitaine au régiment de Champagne, sous le règne de Louis XIV. On a de lui divers ouvrages, dont l'énumération se trouve dans la *Biographie universelle* de Michaud.

## N° 359. — L. 1. 12.

EXERCICE DE L'INFANTERIE.

In-f° sur papier, relié en maroquin rouge, avec armoiries. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 21 lignes à la page du texte courant. 43 planches, et un frontispice. Très-belle écriture sur beau et fort papier doré sur tranches. Maison de Croy.

On lit sur le feuillet de titre : « Exercice de l'infanterie, accompagné d'une « dédicace au Roy, par Bottée, capitaine ayde-major du régiment de la Fère; « de plusieurs planches de figures lavées à l'encre de Chine, et de plans. »

Le titre, la dédicace, la préface et l'avertissement occupent les 23 premières pages. Ensuite vient le texte, qui en occupe 361. Puis, à la fin, un *Dialogue sur l'utilité des piques*, remplissant 31 pages non foliotées.

Voyez sur M. Bottée, que nous croyons avoir été attaché à la maison de Croy pendant la première moitié du XVIII° siècle, notre note afférente au n° 142, page 123 ci-dessus.

### N° 360. — L. 4. 29.

SERVICE DE LA CAVALERIE.

In-4° sur papier, cartonné et recouvert en papier rouge. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° si 36 feuillets, de 25 lignes à la page. Plan indiquant le camp d'un escadron de cavalerie.
Maison de Croy.

On lit au recto du premier feuillet : « Service de la cavalerie, par M. Bott « accompagné d'un plan et de 4 pages de musique pour le boute-selle, – « cheval, — la marche, — la charge, — le ton bas du guet ou retraite. »

### N° 361. — L. 7. 47.

CANTONNEMENS DES TROUPES DE 1691 A 1694, ET CAMPAGNES DES FLANDRES DE 1693 A 1703.

Petit in-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. Pages encadi au crayon, contenant 15 lignes. Manuscrit très-bien conservé. Maison de Croy.

Voici l'énumération des matières que contient ce volume :

| | | |
|---|---|---|
| *Cantonnemens des troupes en l'année* 1691 | 46 | *pages.* |
| *id.* 1692 | 42 | |
| *Combat de Steenkerke* *id.* | 35 | |
| *Bataille de Nervinde* 1693 | 52 | |
| *Cantonnemens des troupes* 1694 | 39 | |
| *Campagne des Flandres commandée par le roy jusqu'à la moitié de la campagne. Il laissa le commandement en chef à M. de Lu rembourg en* 1693 *contre l'armée des alliez commandée par le prince d'Orange* | 67 | |
| *Campagne de Flandres commandée par M[gr] le Dauphin en* 1694 *contre l'armée des alliez commandée par le prince d'Orange* | 44 | |
| *Campagne de Flandres commandée par M[rs] de Villeroy et de Bouflers en* 1695 *contre l'armée des alliez commandée par le prince d'Orange et l'électeur de Bavière* | 77 | |
| *Campagnes de Flandres commandées par M. de Villeroy en* 1696, *et en* 1697 *par M[rs] de Villeroy, de Catinat et de Bouflers, contre l'armée des alliez commandée par le prince d'Orange et l'électeur de Bavière* | 39 | |
| *Campagne de Flandres commandée par M. le duc de Bourgogne, ayant sous luy le maréchal de Bouflers en* 1702, *et celle des alliez par milord Malbouroug* | 88 | |
| *Campagne de Flandres commandée par M[rs] de Villeroy et de Bouflers en* 1703, *contre l'armée des alliez commandée par milord Malbouroug* | 66 | |

## N° 362. — IK. 1. 26.

ÉTUDES DE TACTIQUE ET DES DIFFÉRENS ORDRES A OBSERVER A LA GUERRE.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 97 feuillets, de divers formats. Nombre de lignes variable. Maison de Croy.

Dans les quatre premiers feuillets, il est traité des *Munitions nécessaires pour faire un siége.* — Vient ensuite (f° 6 à 43) un Éloge de M. le maréchal de Catinat, dont manque le commencement.

Le feuillet 69, composé de nombreux feuillets rapprochés et collés ensemble, présente des *Ordres de batailles entières.*

Les feuillets 71 à 90 renferment des plans et ordres de batailles gravés en noir.

Une note, qu'on lit en tête du volume, nous apprend qu'il vient de chez M. Bottée. — Voyez plus haut notre n° 359.

## N° 363. — L. 5. 41.

CAMPAGNES DE S. A. S. MGR LE PRINCE DE CONDÉ.

Petit in-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 154 pages, de 22 lignes chacune. Même écriture que celle du n° 361. Maison de Croy.

Voici le titre, plus complet, qu'on lit sur la première page : « Campagnes de « S. A. S. Mgr le prince de Condé, où l'on fait voir les camps qui sont bons pour « une petite ou pour une grande armée, et ceux qui ne vallent rien du tout, avec « des observations très instructives sur tous les camps que l'on peut occuper dans « la Flandre, le Haynault et le Brabant, avec les moyens pour pouvoir s'opposer « avec succès aux démarches que les ennemis pourraient faire dans le pays. — « Par M. Duportail, ingénieur en chef à Metz, et qui après avoir quitté le service « de France est mort à Munick au service de l'empereur. »

## N° 364. — L. 1. 31.

RELATIONS DE DIVERSES BATAILLES ET MANŒUVRES MILITAIRES.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 172 feuillets, de divers formats. Nombre de lignes variable. Écritures diverses. Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet, mais d'une écriture plus récente : « Relations de « la bataille de Marsaille, de Ramillies et de Senef, avec celle d'un débarquement, « par M. Bottée. »

Dans ce recueil se trouvent plusieurs plans et cartes, tant noirs que coloriés. Il y a aussi plusieurs autres relations de combats et manœuvres militaires.

## N° 365. — L. 5. 11.

MÉTHODE DE STÉNOGRAPHIE, OU L'ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE LA PAROLE.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 24 pages, de 10 à 20 lignes à la page. Provenance?

Sur la couverture initiale intérieure de ce petit volume, on lit le mot DORGEVILLE écrit au crayon.

Suivent 7 feuillets blancs, puis 4 pages imprimées, contenant le prospectus de M. Coulon de Thévenot, auteur de cette méthode. Vient ensuite, également imprimé, mais de format in-f°, le tableau analytique de ce petit ouvrage. — C'est ici que commencent les 24 pages sténographiées, au bas desquelles la signature: COULON DE THÉVENOT. Après quoi, plusieurs feuillets blancs.

Les derniers feuillets du volume renferment des remarques plus récentes d'un autre auteur, avec un alphabet modifié et un exemple d'écriture adaptée à cet alphabet; le tout occupant huit pages.

## N° 366. — 2° grille. 1. 3.

LE GUIDE DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes du XIX° siècle. 408 pages, de 36 lignes; plus la table des auteurs à la fin, et le titre et Introduction au commencement. Manuscrit autographe. Don de l'auteur.

On lit sur le feuillet de titre : « Offert par l'auteur pour être déposé à la Biblio- « thèque de la ville le 1er mars 1833. — *Le Guide des étudiants en architecture,* ou « Choix d'auteurs traitant de cet art, accompagné d'une Notice sur quelques « constructeurs célèbres et amateurs, par A. Niveleau, architecte de la ville de « Valenciennes, ancien élève et médailliste de l'Académie royale d'architecture. « 1832. »

## N° 367. — 2° grille. 1. 3.

LE GUIDE DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE.

In-f° sur papier, demi-reliure. Belle écriture à longues lignes du XIX° siècle. 357 pages cotées, de chacune 35 lignes; plus la table des auteurs à la fin, et le titre et Introduction au commencement. Fort belle écriture, sur beau et fort papier. Provenance?

Ce manuscrit est une copie exacte du précédent, que nous avons dit être l'autographe.

## N° 368. — L. 3. 3.

AUGUSTINI DE MUSICA LIBRI SEX.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du commencement du x° siècle. 85 feuillets, de 27 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges.

Saint-Amand.

On lit en tête du premier feuillet recto : *De musica. Incipit juxta sanctum Isidorum ars musica ex libro æthimologiarum excerpta.*

Puis, au verso du 5e feuillet : *In nomine trino divino incipit liber primus Aureli Augustini episcopi cum licentio habitus de musica arte feliciter.*

Enfin, au bas du dernier feuillet : *Aureli Augustini de musica liber sextus explicit. OSD. GHD.*

Sur le dos du volume ces deux mots : *Volumen antiquum.*

Dans ce codex, d'une haute antiquité, l'enclitique *et* est écrit & tant au commencement qu'au milieu et à la fin des mots : *&iam, p&o, deb&.*

(SANDERUS, A. n° 50.)

## N° 369. — 2e grille. 4. 14.

J.-B.-J. DEHAYNIN. MESSE DES MORTS, A GRAND ORCHESTRE.

In-f° sur papier, cartonné, dos de veau. 225 pages cotées à l'encre, et précédées de deux feuillets, dont l'un contient le titre, et l'autre l'Épître dédicatoire adressée par l'auteur à MM. les maire et adjoints de la commune de Valenciennes. Belle écriture cursive du XIXe siècle. Don de l'auteur.

Cette Messe des morts à grand orchestre a été composée, pour un service anniversaire de Louis XVI, par J.-B.-J. Dehaynin-Desir.

# BELLES-LETTRES

---

## N° 370. — M. 5. 34.

**I.** Grammatica hebraïca. — **II.** Sylva radicum hebraicarum.

In-4° sur papier, cartonné. Écriture cursive, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, de la fin du XVII° siècle. 88 feuillets, de 15 à 25 lignes à la page. **Maison de Croy.**

**I.** Cette soi-disant grammaire hébraïque occupe, à longues lignes, les 35 premiers feuillets du volume, sur le premier desquels on lit, d'une écriture plus récente : *Grammaire hébraïque, que je crois extraite de celle de Masclef.*

**II.** Voici le titre du second ouvrage tel qu'on le lit au recto du feuillet 36, qu'il remplit tout entier : *Sylva radicum hebraicarum quæ radices omnes, et aliquot derivata ordine alphabetico continet, auctore Joanne Baptista Martigna è societate Jesu. Parisiis apud Joannem Libert via D. Joann. Lateran. prope auditorium regium* M DC. XXII. *Cum privilegio regis.* Les mots racines, renfermés dans ce recueil, sont au nombre de 2060.

## N° 371. — M. 3. 22.

**I.** Dictionnaire turc. — **II.** Correspondance et journal du F. Bertin de Saint-Omer, capucin. — **III.** Mémoire pour la recherche des médailles. — **IV.** Extrait des commentaires de dom Calmet. — **V.** Extrait des prophéties qui regardent Jésus-Christ. — **VI.** Pensées chrétiennes.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, du XVIII° siècle. 268 feuillets. Nombre de lignes variable. Provenance?

**I.** Ce Dictionnaire turc, qu'une note placée en tête du premier feuillet, et de la même main que le texte, nous apprend être *extrait du Dictionnaire de Mr Meninzi*[1] (*Meninski*, suivant Brunet), occupe les 156 premiers feuillets de ce volume. C'est la seule partie qui soit écrite à 2 colonnes. Écrit en latin, en français et en turc, cet

1. Meninski (François de Mesgnien ou Menin), né en Lorraine en 1623, mort à Vienne en 1698, avait publié dans cette capitale, en 1680, son grand ouvrage intitulé *Thesaurus linguarum orientalium*, en 4 vol. in-f°, magnifiquement réimprimé à Vienne en 1780, sous le titre de *Francisci à Mesgnien Meninski Lexicon arabico-persico-turcicum*, Vienne, 1780 à 1802, 4 vol. in-f°.

ouvrage présente des lacunes. Sur plusieurs feuillets, les caractères turcs ne se rencontrent pas ; sur d'autres, ils y sont seuls, et la place réservée au latin et français est laissée en blanc. — Ce manuscrit autographe est dû sans doute au F. Bertin dont nous parlons plus bas.

**II.** La Correspondance et le Journal. qui occupent les feuillets 157 à 232, se rapportent aux années 1771 à 1773. La dernière lettre, adressée *à Monseigneur Son Eminence le cardinal Bernis,* se termine par la souscription suivante : « J'ai l'hon« neur d'être, avec un tres profond respect, de Votre Eminence le tres humble et « tres obeissant serviteur, *F. Bertin de S^t-Omer* capucin miss. apost. supérieur de « la mission de Diarbekir. — En Alep ce 6 avril 1773. »

Ce manuscrit nous paraît digne de considération, et pour les matières qu'il renferme, et parce qu'il est autographe et sans doute inédit, et parce qu'il a pour auteur un religieux, originaire du nord de la France.

**III.** Deux feuillets seulement composent ce *Mémoire pour la recherche des médailles antiques dans le Levant.* On y cite l'ouvrage de M. Charles Patin.

**IV.** Cet extrait des Commentaires de dom Calmet occupe les feuillets 235 à 251. Il a été relevé et écrit de la main du même F. Bertin de Saint-Omer, dont nous venons de parler, et qui y a même intercalé quelques notes signées de son nom.

**V.** Occupe les feuillets 255 à 263. Ces extraits, en latin, sont tirés d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel. On lit en tête : *Chipre 1771. Commencé en juillet de la même année.* Toujours de la main du même F. Bertin.

**VI.** Ces pensées pieuses, véritable doctrine chrétienne, sont en français et occupent les cinq derniers feuillets écrits de ce volume.

## N° 372. — M. 6. 14.

**I.** Grammatica latino-turcica. — **II.** Grammatica latino-persica. — **III.** Lexicon latino-turcicum. — **IV.** Examen conscientiæ latino-turcicum. — **V.** Lexicon latino-gallico-romaïcum. — **VI.** Abrégé de la doctrine chrétienne, en turc, en latin et en français. — **VII.** Maximes évangéliques, en français et en turc. — **VIII.** Petit abrégé de grammaire turque. — **IX.** Recueil alphabétique de phrases familières ou proverbiales, en français et en italien.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, du xviii^e siècle. 150 feuillets. Nombre de lignes variable. Même provenance que le précédent.

Ce petit volume, quoique écrit de diverses mains, était, comme il est facile de le voir par son contenu, le *vade-mecum* d'un des membres de la mission de Diarbekir, et sans doute du F. *Bertin de Saint-Omer,* dont nous avons parlé dans le n° précédent, et dont nous avons aussi reconnu l'écriture dans le présent codex.

L'ouvrage le plus important est, sans contredit, la grammaire turque et la grammaire persane, qui en occupent les 70 premiers feuillets, et que nous croyons extraites de Meninski. — Voyez le n° précédent.

## N° 373. — P. 3. 18.

I. Donatus de barbarismo. — II. Donatus de octo partibus orationis. — III. Prologus Alcuini ad Carolum Augustum super kathegorias Augustini. — IV. Categoriæ Aristotelis ab Augustino de greco in latinum mutatæ. — V. Epitaphium Senece. — VI. Epitaphium Lucani.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton blanc: en fort mauvais état. Écriture minuscule à longues lignes de la fin du IXe siècle. 73 feuillets, de 20 à 30 lignes à la page. Quelques rubriques en lettres rouges dans la première partie du volume. Saint-Amand.

**I. II.** Ces deux traités, dont le premier est incomplet[1] dans notre manuscrit, y occupent les feuillets 1 à 65; à moins qu'il ne faille, comme nous le pensons, en détacher les feuillets 27 à 42, qui offrent une autre écriture et traitent de tout autre chose [2]. Nous aurons, dans le n° 376, à parler de Donat et de ces deux traités dont il est l'auteur.

*Nota.* A la suite du second traité de Donat, f° 65 recto, on lit ces 8 vers, au-dessous desquels se trouvait une figure en pied qui est grattée :

Ad cujus veniat scit cattus lingere barbam.
Sepe leo moriens fortis dat pabula muscis.
In scamno fatuus tibias per inania vibrat.
Stercus ol& fede quo plus agitando movetur.
Zelotipam curruca suam devinctius ard&.
Coupages flagrantis ubique feruntur amoris.
Visus. & alloquium. contactus. & oscula amantum.
Postremus coitus. confecti clausula belli.,

**III. IV.** Ce prologue d'Alcuin, placé devant les Catégories d'Aristote traduites par saint Augustin, se compose de dix vers hexamètres. On les trouve dans les Œuvres d'Alcuin, publiées par André Duchesne, comme prologue au Dialogue sur la rhétorique. (Voyez ce que nous avons dit à cet égard sous le n° 325.) On les voit aussi dans les Œuvres de saint Augustin, publiées à Anvers, 1700, par des reli-

1. Il commence par ces mots : *Ypozeusis. Sileusis. Anadiplosis. Anafora,* au-dessus desquels on lit cette ligne, d'une écriture un peu plus moderne, et qui, placée comme elle est en tête de ce feuillet, indique assez qu'au moment où on l'y a écrite, déjà ce codex était mutilé : *De grammatica cum expositionibus vocabulorum. Item prædicamenta Alcuini.*

2. Outre que, pour les feuillets 27 à 42, l'écriture n'est plus la même, le vélin est aussi beaucoup plus fort. Nous ne savons à quel ouvrage se rattache ce fragment, dont le commencement nous manque; mais, autant que nous en pouvons juger, ce doit être le commentaire d'un poëme en vers latins dont saint Paul est le héros. Nous lisons, en effet, à la septième ligne de la première page de cette interpolation, le vers suivant :

*Jam rapidas hominum Paulus superaverat iras.*

Et, immédiatement à la suite, la glose ou commentaire, comme suit : « *Rapidas*. i. feroces. *superaverat*. s. convertendo illos ad fidem Xpi. »

gieux de la Congrégation de Saint-Maur. Ils s'y trouvent au f° 619, tome Ier, et placés, comme dans notre codex, en tête et comme prologue du livre des *Catégories*. — Quant à cette traduction d'un ouvrage d'Aristote par saint Augustin, notre codex n'en contient que le commencement, environ le quart. Il s'arrête, en effet, aux mots : *In subjecto quidem sunt, animo vel corpore, de subje-*. Nous croyons, comme les savants bénédictins, que le prologue d'Alcuin est beaucoup mieux placé en tête des *Catégories* de saint Augustin qu'en tête du livre d'Alcuin sur la *Rhétorique*. (Voyez *Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 317, et t. VI, p. x.)

V. Voici cette épitaphe de Sénèque :

Cura labor meritum sumpti pro munere honores
Ite. alias post hec sollicitate animas.
Me procul a vobis deus evocat. ilicꝫ actis
Rebus terrenis hospita terra vale.
Corpus avara tamen sollemnibus accipe saxis.
Namque animam cœlo. reddimus ossa tibi.

VI. Voici maintenant l'épitaphe de Lucain :

Corduba me genuit. rapuit Nero. prælia dixi
Quæ gessere pares hinc socer inde gener.
Continuo nunquam direxi carmina ductu
Quæ tractim serpant. plus mihi comma placꝫ.

Ces deux épitaphes se trouvent dans l'*Anthologie latine* de Burmann, revue par H. Meyer. Seulement, celle de Lucain a trois distiques au lieu de deux. Voici le troisième :

Fulminis in morem, quæ sunt miranda, citentur.
Hæc vere sapiet dictio, quæ feriet.

(Sanderus, G. 265.)

## N° 374. — M. 6. 9.

Albinus in Priscianum, seu epitome Prisciani majoris.

In-4° sur vélin, relié en bois, et récemment recouvert en veau. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 130 feuillets, de 22 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en capitales rouges. Initiales noires. Saint-Amand.

Ce manuscrit, indiqué par Sanderus sous le titre de *Prisciani Grammatica*, n'est, en réalité, qu'un abrégé du grand ouvrage de Priscien sur les huit parties du discours. Cet abrégé, dû au vénérable Alcuin (voyez plus loin, n° 376), forme deux livres, tandis que le grand ouvrage en a seize, et même dix-huit, quand on y joint les deux livres intitulés *de Constructione*.

Les deux livres qui composent l'*Epitome Prisciani* ont, le premier, 98 chapitres, et le second, 93.

Les six premiers feuillets du volume sont remplis par la table des chapitres.

Priscien, célèbre grammairien de Césarée, florissait au commencement du IVe siècle. Son traité de grammaire, qu'il dédia, non pas à l'empereur Julien, comme Augustin Dati et d'autres auteurs l'ont avancé, mais au consul Julien, son protecteur, a servi de base à l'enseignement de la langue latine jusqu'à l'époque de la renaissance des lettres. Il a été imprimé plusieurs fois dans le XVe siècle, avec la plupart des autres ouvrages de Priscien. — Voyez, pour plus de détails, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud.

Même remarque à faire sur ce manuscrit que celle déjà faite pour plusieurs autres de notre riche collection : c'est la manière dont le vocable *et* y est écrit: &, &*iam*, *r&horicus*, *hab&*.

(SANDERUS, n° 264. G.)

## N° 375. — M. 6. 19.

ALBINUS IN PRISCIANUM, SEU EPITOME PRISCIANI MAJORIS.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc, dos de veau récent. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 71 feuillets, de 27 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Les six premières rubriques en capitales rouges; les autres en noir ainsi que les initiales des chapitres.
Saint-Amand.

Ce manuscrit renferme absolument le même ouvrage que le précédent. Nous devons cependant faire observer que, bien que la pagination n'y soit pas interrompue, il y a dans ce codex deux lacunes : il manque dans le premier livre deux feuillets, renfermant la fin du chap. XC et les suivants jusqu'au chap. XCVIII, et dans le second livre les chap. XXIIII à XLII. — En revanche, il s'y trouve divers passages empruntés aux saints Pères, notamment aux f° 39 et 47.

Le rédacteur de la *Bibliotheca Belgica manuscripta* a eu sous les yeux ce codex aussi bien que le précédent et le suivant. Il aurait dû voir que tous les trois contenaient le même ouvrage, c'est-à-dire l'*Epitome* de Priscien. Mais s'arrêtant à l'étiquette sur papier, jadis collée au dos de ce volume, au lieu d'ouvrir et de compulser, comme nous le faisons, le volume lui-même, il a, dans son Catalogue, reproduit à peu près cette étiquette, qui est ainsi conçue, et qui se trouve aujourd'hui collée dans l'intérieur : *Cujusdam viri docti liber de grammatica. Vol. antiquum.*

NOTA. On voit, à la fin de ce volume, un feuillet de garde que plusieurs savants ou curieux ont cherché à déchiffrer, et qu'ils ont rendu en partie illisible, en y appliquant des réactifs assez maladroitement. Il est rempli par trois alinéas, commençant ainsi : *Item de beneficio cujus supra. Invilla businiacas. est mansus dominic. cum casa &c&eris aedificiis... Item de beneficio Salaconis. Invilla madria. est mansus dominic. cum casa & c&eris aedificiis... Item de beneficio... Invilla... est mansus dominic. cum casa & reliquis aedificiis.*

(SANDERUS, n° 267. G.)

## N° 376. — M. 7. 3.

**I.** ALBINUS IN PRISCIANUM, SEU EPITOME PRISCIANI MAJORIS. — **II.** DE PARTIBUS ORATIONIS, DIVERSORUM AUCTORUM. — **III.** DE ARTE DONATI, DIVERSORUM AUCTORUM. — **IV.** GLOSE DE LIBRIS GRAMMATICORUM, DE LITTERA, ET SYLLABA, ET ACCENTU ET POSITURIS, DIVERSORUM AUCTORUM. — **V.** RETRACTATIO RECIPROCE. INTERROGATIO ET RESP. DE PEDUM REGULIS ALDHELMI. — **VI.** CONLATIO DE GENERIBUS METRORUM. — **VII.** MAURUS SERVIUS DE CENTIMETRO.

In-4° sur vélin, relié en bois, et récemment recouvert en veau. Écriture à longues lignes du VIII° siècle. 158 feuillets, de 31 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt noires. Piqué et réglé à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Même ouvrage que celui contenu dans les deux précédents manuscrits. Il est ici précédé d'une table occupant les quatre premiers feuillets, et à la suite de laquelle on lit en capitales rouges : *Albini in Priscianum.* Il remplit les 76 premiers feuillets. — A la suite de cet ouvrage, au recto du feuillet 77, plusieurs citations ou témoignages *de utilitate artis grammaticæ,* empruntés à saint Jérôme, à saint Augustin et à Terentius Varron.

**II.** Ce traité *De partibus orationis* commence au f° 77 verso et finit au f° 112. Écrit en forme de dialogue par demandes et par réponses, entre le maître et le disciple, ce livre est surtout extrait de Donat, d'Isidore, de saint Augustin, de Priscien, de Pompeius [1], de Consentius [2], de Valerius Probus [3], de Sergius [4], etc.

**III.** Ce traité que, peut-être, nous n'aurions point dû séparer du précédent, dont il nous paraît être la suite et le complément, occupe les feuillets 112 à 123. On y trouve les rubriques suivantes, écrites en lettres rouges : *Incipiunt pauca de barbarismis collecta de multis; — Incipit de soloecismo; — de ceteris vitiis; — de metaplasmo; — de scematibus; — de trophis.* Il se termine par ces mots : FINIT DE ARTE DONATI PLENITER [5].

**IV.** Autre traité, dû sans doute à l'auteur des deux compilations précédentes. Comme elles, il est en forme de dialogue par demandes et par réponses entre le maître et le disciple. Il est, lui aussi, extrait des grammairiens plus haut cités,

1. Sextus Festus Pompeius, célèbre grammairien, qui vivait vers la fin du v° siècle. Il abrégea le traité de Verrius Flaccus, *De verborum significatione.*

2. Consentius, écrivain et poëte, né à Narbonne dans le IV° siècle, et mort vers 450. On a de lui une grammaire latine qui fut publiée à Bâle en 1528.

3. M. Valerius Probus, grammairien latin dans le II° siècle, composa plusieurs ouvrages dont il ne reste que des fragments publiés dans le *Corps des anciens grammairiens* de Putschius, 1605, in-4°.

4. Sergius. Mis sans doute pour Servius (Honoratus-Maurus), le savant commentateur de Virgile, et l'un des plus célèbres grammairiens latins. On a encore de lui : *Libellus de ultimis syllabis* et *Centimetrum*, publié par Laurent Abstemius, 1476, in-4°.

5. Donat (Ælius), célèbre grammairien de Rome au IV° siècle, un des précepteurs de saint Jérôme, écrivit sur Térence et sur Virgile des *Commentaires* qui sont perdus : ceux qui portent le nom de cet auteur sont supposés... On a de Donat des traités *De barbarismo et octo partibus orationis,* que Cassiodore avait déclarés être les plus propres à faciliter les études des commençants.

auxquels il convient d'ajouter Flavianus[1], Victorinus[2], Varron[3], Paperinus[4], Agroetius[5], Virgilius Maro[6], saint Jérôme.

**V.** Ce petit traité, toujours en forme de dialogue entre le maître et le disciple, occupe les feuillets 142 verso à 151. Son auteur Adelme, ou mieux Aldhelme, fils de Kentred, et neveu d'Inas, roi des Saxons occidentaux, gouverna pendant trente ans l'abbaye de Malmesbury, et parvint à l'évêché de Sherburn, aujourd'hui Salisbury. On le regarde comme le premier auteur anglais qui ait écrit en latin, et qui ait cultivé la poésie. Adelme mourut en 709. Sa vie a été écrite par Guillaume de Malmesbury. Elle se trouve dans les Bollandistes, à la date du 25 mai. Ajoutons que ce petit traité, tel que l'offre notre manuscrit, pourrait être considéré comme incomplet. Il n'embrasse, en effet, que les chapitres 113 à 133 de l'ouvrage d'Aldhelme, qui, ainsi que nous le dirons plus bas, se compose de 141 chapitres, dont la table est textuellement relevée dans le codex n° 378. M. 6. 10.

**VI.** Occupe les feuillets 152 à 155, et, comme les précédents traités, est écrit sous forme de dialogue. Quel en est l'auteur? rien ne l'indique.

**VII.** Le traité de Servius, intitulé *Centimetrum*, occupe les trois derniers feuillets de notre volume. Publié dès 1476, in-4°, par Laurent Abstemius, le *Centimetrum* a été réimprimé par les soins de Van Santen, La Haye, 1788, in-8° de 26 pages.

NOTA. Les premiers et derniers feuillets de ce manuscrit sont en assez mauvais état; l'écriture en est effacée et devenue presque illisible.

On lit, au verso du premier feuillet de garde : *Volumen totius bibliothecæ antiquissimum scriptum circa annum domini* 760.

Sur le feuillet de garde qui clôt le volume, on voit, représenté à l'encre, un personnage en costume religieux, la tête couronnée d'une auréole; et au verso de ce même feuillet le vers suivant :

*Tu decus omne tuis o summe & nobilis Odo.*

(SANDERUS, n° 126. I.)

1. Ce grammairien latin nous est inconnu, à moins qu'il ne s'agisse de Flavius Caper, interprète de Plaute, de Térence et de Virgile, mentionné par Servius.

2. Victorinus. Grammairien latin dont nous parlerons sous le n° 378.

3. Varron (Marcus Terentius), né l'an 128 avant J.-C., est appelé par Quintilien *le plus docte des Romains*. De plus de 500 volumes dont il était l'auteur, il n'est parvenu jusqu'à nous que son traité *De lingua latina* et son traité *De re rustica*, souvent réimprimés.

4. Paperinus. Il faut lire sans doute *Papyrianus*, fameux grammairien, auteur d'un livre intitulé *De orthographia*. A moins qu'il ne s'agisse de *Papyrius prætextatus*, auteur, lui aussi, d'un pareil traité, imprimé à Basle, 1527, avec les Œuvres de Q. Rhemnius Palémon et d'autres grammairiens.

5. Agroetius. Les biographes font mention de deux écrivains de ce nom : l'un (sans doute celui dont il s'agit ici), qui a publié les ouvrages de grammaire d'Isidore de Séville et de quelques autres grammairiens anciens; l'autre (Censorius Atticus), professeur de belles-lettres à Bordeaux, vers l'an 370, et qui s'acquit une grande réputation par son éloquence. On a de lui un traité ingénieux *Sur la propriété et les différences des synonymes latins*.

6. Dans ce traité, comme dans les deux précédents, l'auteur cite souvent Virgilius. Ne sachant point que l'auteur de l'*Énéide* eût jamais rien écrit sur la grammaire, nous nous demandions s'il fallait appliquer ce mot *Virgilius* au cygne de Mantoue. Tout doute dut se dissiper en notre esprit, en présence d'une citation, toujours en prose, précédée de ces mots : *Virgilius Maro ait.* Reste maintenant la question de savoir où, dans quels ouvrages, et sur quels manuscrits, notre auteur a rencontré ces nombreuses citations qu'il présente comme empruntées aux écrits de Virgile.

## N° 377. — N. 2. 23.

I. INSTITUTIO GRAMMATICA. — II. PRISCIANI GRAMMATICI DE DECLINATIONE NOMINUM LIBER. — III. PRISCIANI LIBER DE DUODECIM PRIMIS VERSIBUS DUODECIM LIBRORUM ÆNEIDORUM. — IV. CODEX PUERORUM. — V. COMMENTARIUS DE VIRGILII MARONIS EGLOGIS. — VI. GLOSSA LACTANTII SUPER STATII THEBAIDA.

In-4° sur vélin, relié en bois. Écriture minuscule à longues lignes du xe siècle. 124 feuillets, de 28, 32 et 44 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Quelques rubriques en lettres rouges, presque entièrement effacées de vétusté. Écritures diverses. Saint-Amand.

I. Les six premiers feuillets de notre manuscrit renferment une *Institutio grammatica*, dont manque le commencement, et que la vétusté a rendue presque illisible. Sur le recto du premier de ces six feuillets, et par dessus le texte, une main plus récente a écrit : *Valete solicitudines. Beata tranquillitas.*

II. Ce traité de Priscien[1], qui, dans notre codex, se termine par ces mots, *finit Institutio Prisciani*, et occupe les feuillets 7 à 16, n'est autre chose que le livre de Priscien qui a pour titre : *Prisciani Grammatici de declinatione nominum liber*, et qui est imprimé à la page 915 de l'édition de Bâle, 1754.

III. Ce traité de Priscien sur les douze premiers vers des douze livres de l'*Énéide* occupe les feuillets 17 à 54 de notre codex.

IV. 27 vers hexamètres, dont voici le premier et le dernier :

*Hic codex pueris plus quam sapientibus aptus.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Dicunt hos fecit titulos aperire libellos.*

A la suite se trouvent les 32 figures du vers héroïque, c'est-à-dire les diverses combinaisons que peuvent y présenter le dactyle et le spondée, qui en forment les éléments.

V. Au f° 55 recto s'ouvre ce commentaire sur les Églogues de Virgile. Il n'y a point de titre, et voici les premiers mots du texte : « In exponendis aucto- « ribus hæc sunt consideranda. poetæ vita. titulus operis. qualitas carminis. inten- « tio scribentis. numerus librorum. ordo librorum. explanatio. Virgilii hæc vita « est. » Les deux derniers feuillets sont avariés.

VI. Ce commentaire de Lactance, sur la Thébaïde de Stace, d'une écriture fort belle, quoique chargée d'abréviations et très-menue, occupe, dans notre codex, les feuillets 91 à 124. Il commence par les mots : *Ipsa nomen ponto dedit,*

1. Conf. les nos 374, 375 et 376. Voyez aussi, sur Priscien et sur les commentaires ou explications qui en ont été donnés, l'*Hist. litt. de la France*, t. V, p. 155; VI, p. 120, et XII, p. 487.]

par suite de l'enlèvement d'un feuillet. — Ce commentateur de Stace n'est point, comme on pourrait le croire, le fameux Lactance, surnommé le *Cicéron des chrétiens*, qui vivait au commencement du IV<sup>e</sup> siècle; mais bien *Lactantius Placidus*, que l'on désigne quelquefois sous le nom de *Luctatius* ou *Lutaticus*, grammairien que l'on présume avoir vécu dans le VI<sup>e</sup> siècle. Il nous reste de lui des scholies sur la *Thébaïde* et l'*Achilléïde* de Stace, imprimées dans quelques éditions de ce poëte. On lui attribue aussi les Arguments des *Métamorphoses d'Ovide*, qui se trouvent dans l'Ovide de Burmann et dans le *Recueil des Mythographes latins*, de Thomas Muncker.

(SANDERUS, n° 280. P.)

## N° 378. — M. 6. 10.

I. ARS GRAMMATICI MARII VICTORINI DOCTORIS EXIMII. — II. VERGILIO CENTONES PROBÆ FALCONIÆ ROMANÆ. — III. SERGII AD BASILIUM AMICUM LIBELLUS DE ULTIMIS SYLLABIS. — IV. ALDHELMI DE METRIS ET ENIGMATIBUS AC PEDUM REGULIS.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en buffle. Belle écriture minuscule à longues lignes du IX<sup>e</sup> siècle. 101 feuillets de 29 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales à l'encre noire, mais blanches à l'intérieur, ou remplies en rouge. Saint-Amand.

I. Marius Victorinus, rhéteur et grammairien célèbre du IV<sup>e</sup> siècle, eut pour disciple saint Jérôme. Ses ouvrages, assez nombreux, se trouvent dans *Antiqui rhetores latini*, Paris, 1599, in-4°, redonnés par l'abbé Capperonnier, à Strasbourg, in-4°. Celui que contient notre manuscrit, dont il occupe les 72 premiers feuillets, se compose de quatre livres, au bas du dernier desquels on lit : *Utere Stephane scriptor et lector*. Nous avons tout lieu de penser que c'est l'ouvrage dont Conrad Gesner parle en ces termes : « Ejusdem (ut opinor) Marii Victorini grammatici et « rhetoris de enunciatione litterarum, orthographia et ratione carminum sive me- « tris comicis libri 4. excusi Basil. apud Adam Petri, cum Rhemnio Palæmone, « et aliis antiquis grammaticis, 1527. »

NOTA. Les feuillets 72 à 76 de notre codex présentent la nomenclature des odes et épodes d'Horace, avec l'indication du rhythme de chacune d'elles.

II. Opuscule qui remplit les feuillets 76 à 83. Il est précédé de cette rubrique en lettres onciales rouges : *Opusculum de veteri testamento et de nativitate et passione domini excerptum de Virgiliano opere*. Il a pour auteur une femme, Falconia Proba, d'Orta, dans la campagne de Rome, qui florissait sous le règne d'Honorius. Imprimé à Francfort, en 1546, et ensuite à Cologne, en 1592, sous le titre de : *Probæ Falconiæ centones ex Virgilio*, cet ouvrage, disent les biographes, fait plus d'honneur à la piété qu'au génie de son auteur.

Ajoutons qu'en tête de ce petit écrit on lit, en notre codex, mais d'une écriture plus récente : *Sequuntur Vergilio centones Probæ Falconiæ romanæ, Adelphi proconsulis uxoris doctis. continentes descriptionem veteris et novi testamenti. Libellus excusus Francof. anno 1541, et Basileæ anno 1546. Claruit anno* 430.

**III.** Le petit traité de Sergius, Seregius ou mieux Sérvius (Honoratus Maurus), sur la quantité des syllabes finales, *De ultimis syllabis,* adressé par l'auteur à son ami Basile, occupe les feuillets 84 à 87. Voyez, plus haut, l'art. 376.

**IV.** Dans le même numéro 376, nous avons parlé d'une partie de cet ouvrage d'Aldhelme. Quant à la rubrique que nous reproduisons plus haut, elle n'est point exacte; et cet article de notre codex devrait plutôt être désigné par ces mots, que nous empruntons à la Vie de notre auteur publiée par les Bollandistes, sous la date du 25 mai :

« Aldhelmus ad quemdam Alfridum regem Northamnbrorum edidit librum hæc « continentem capitula : *De septenarii numeri dignitate, collecta ex veteris et novi* « *Testamenti floribus et disciplinis philosophorum ; — De admonitione fraternæ cha-* « *ritatis ; — De insensibilium rerum natura, quæ secundum metaphoram sermocinari* « *figurantur ; — De pedum regulis ; — De metaplasmo ; — De synalimpha ; — De* « *scansione et eclipsi versuum ; — De metro alterna interrogatio et responsio.* » C'est bien là, en effet, tout ce que contient notre manuscrit dans ses 14 derniers feuillets. Le tout y est précédé d'une table des matières, qui remplit trois pages, et qui embrasse cxlj chapitres, dont les dix premiers contiennent les divers articles plus haut rappelés par les Bollandistes. Puis vient une préface, dont voici les cinq premières lignes : « Domino praestantissimo et pre ceteris regalium dignitatum gra- « dibus glorificando; Mihique jamdudum spiritualis clitellae catenis conexo ill. « acircio aquilonalis imperii sceptra gubernanti. ill. regalis regni regimina dis- « pensanti. Aldhelmus catholicae vernaculus ecclesiae inmarcescibilem sempiternae « sospitatis salutem. » Ajoutons que cette préface est elle-même précédée de la rubrique que voici, écrite en lettres rouges : INCIPIT DE METRIS ET ENIGMATIBUS AC PEDUM REGULIS.

(SANDERUS, n° 266. M.)

## N° 379. — D. 1. 18.

PAPIÆ VOCABULARII PARS PRIOR, USQUE AD LITTERAM O INCLUSIVE.

Grand in-folio sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv$^{e}$ siècle. 215 feuillets, de 37 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues; la première de chaque division (de A à O) présente une miniature rehaussée d'or, où presque toujours on voit Papias avec deux ou trois de ses disciples. Saint-Amand.

L'auteur de ce Vocabulaire est Papias, grammairien, qui florissait en Lombardie vers l'an 1053. La première édition, imprimée à Milan, in-f°, en 1476, est très-rare et fort recherchée. Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1487, 1491 et 1496, in-f°. — Voyez, pour plus de détails, CASIMIR OUDIN, *de Script. eccles.*, t. II, col. 621.

NOTA. Quelques feuillets, notamment ceux cotés 11. 12. 214 et 215, sont transposés dans ce volume.

(SANDERUS, n° 260. P.)

## N° 380. — D. 1. 19.

I. Papiæ vocabularii pars posterior, a littera P usque ad finem. — II. Ejusdem liber de grammatica. — III. Fulgentius episc. ad Calcidium grammaticum. — IV. Ejusdem mythologiarum libri tres. — V. Liber Servii, de ultimarum syllabarum naturis. — VI. Libellus ethimologiarum. — VII. Tractatus magistri Nicholai de gramatica et omni genere constructionum. — VIII. Glose super Genesim et alios biblicos libros beati Jeronimi presbiteri. — IX. Tractatus de accidentibus partium orationis sub dialogo. — X. Versus de præteritis et de supinis.

**Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv° siècle. 235 feuillets, de 37 lignes à la page. Les lettres-miniatures de ce volume, qui fait suite au précédent, sont rehaussées d'or et prolongées dans toute la hauteur de la page par des ornements composés de fleurs et d'animaux souvent fantastiques. Les sujets des miniatures sont empruntés au Nouveau Testament (vie de J.-C.). On y voit des instruments de musique dignes d'être remarqués: entre autres on y voit au f° 120 un ange ailé et couronné qui joue de la cornemuse.**

**Saint-Amand.**

I. Les feuillets 1 à 123 contiennent la suite du Vocabulaire de Papias (voy. n° précédent), à partir de la lettre P. La miniature de la lettre V représente la fuite en Égypte. Derrière les saints personnages est une figurine pliée en deux au sommet d'un pieu en bois rouge, qu'on ne peut mieux comparer qu'aux jouets connus dans nos foires sous le nom de « petits sauteurs. » Celle de la lettre X offre cinq personnages fantastiques à figure humaine, pieds de bouc, et queues de poisson, dont trois tiennent des instruments de musique dignes d'être observés. On voit des instruments aussi et notamment la cornemuse aux initiales Y et Z.

II. Ce traité *sur la Grammaire* du même Papias occupe les feuillets 124 à 160. C'est sans doute l'ouvrage que Gesner, au mot Papias, appelle *librum de ordine dicendi*. Nous ne sachions pas qu'il ait été imprimé.

III. Voici le titre exact de cette lettre, qui occupe les feuillets 160 et 161 : *Fulgentius episc. ad calcidium grammaticum de quibusdam partibus in libris diversorum auctorum inventis.* — Cet évêque Fulgence est celui, sans doute, dont il s'agit en l'article de M. La Salle, inséré dans la *Biographie universelle* de Michaud, et que nous transcrivons ici : « Fulgence (*Planciades*), auteur d'un ouvrage en trois livres, sur la mythologie, adressé à un prêtre nommé Catus, est regardé par les biographes comme un évêque de Carthage, qui vivait dans le vi° siècle ; mais il règne à cet égard beaucoup d'incertitude, et Trithème l'a confondu avec saint Fulgence, évêque de Ruspe. Son ouvrage sur la mythologie a été imprimé en 1599, par les soins de Jérôme Commelin; il l'avait été précédemment à Augsbourg, avec des remarques de Jacques Locher, en 1507, et à Bâle en 1543. Baillet attribue encore à Planciades un livre sur les allégories de Virgile, adressé au grammairien Chalcide. »

Le petit traité que contient notre codex est celui, sans doute, qui a été imprimé avec les trois livres de mythologie du même auteur, sous le titre suivant que nous relevons dans Brunet (*Manuel du Libraire*), au mot Fulgentius : « Enarrationes

« allegoricæ fabularum Fulgentii Placiadis. Vocabula quædam obscura per Ful-« gentium exposita ad Calcidium Grammaticum. *Venetiis, per Bernardinum de Vita-« libus* (absque anno), in-4°. »

**IV.** Ce traité, en trois livres, sur la mythologie, qui embrasse dans notre codex les f[os] 162 à 174 recto, est, comme nous venons de le dire, du même Fulgence Planciades.

**V**. Quant au petit traité qui suit et qui occupe les f[os] 174 et 175, il est du grammairien Servius. En voici les premiers mots : *Servius Honoratus Aquilino salutem. Ultimarum syllabarum naturas sicut proposueras breviter lucideque digessi.* Il a été plusieurs fois imprimé. Voyez Brunet, au mot SERVIUS.

**VI.** Ce *Libellus Etimologiarum,* écrit en vers hexamètres, la plupart léonins, occupe les f[os] 176 à 182. Il est précédé d'un premier prologue écrit en prose, et de deux autres de chacun sept vers. La première étymologie est celle du mot *alumen,* alun, et la dernière celle du mot *lactuca,* laitue[1]. Voici les premiers mots du prologue en prose : « Latinorum sollertia philosophorum cum erudiende pos-« teritati consuleret latinitatis inopiam omnimodis invigilavit. »

**VII.** Quel est le *Magister Nicholaus* auteur de ce traité? Nous l'ignorons complétement; et nous ne pouvons, pour faciliter les recherches à cet égard, que transcrire ici les premiers mots de cet opuscule didactique : « Ad lucem subsequen-« tium diversis acceptionibus hujus nominis constructio prius vacandum est. « Constructio itaque dupliciter dicitur. active. et passive. » — Ce traité occupe dans notre codex les f[os] 182 verso à 205.

**VIII.** Ces gloses sur tous les livres bibliques occupent les f[os] 205 verso à 224. Elles sont précédées d'une préface avec cette rubrique en lettres rouges : *Incipit prefatio in subsequenti opere : quid sit prologus. quid prefatio. quid proemium.*

On lit à la fin ces deux vers, écrits de la même main que le texte :

Laus in fine libri fini sine fine man
enti.
Finis enim deus est et nullus terminus

**IX.** Voici les premiers mots de ce petit traité qui occupe les f[os] 225 à 231 : *Dominus quæ pars ? Nomen. Quare ? Quia est dictio casualis sine tempore.*

**X.** Sous la rubrique en lettres rouges, *Versus de preteritis et supinis,* on lit ces mots : « Omnia verba prime conjugationis formant preteritum perfectum in *vi.* a « secunda presentis persona temporis. ablata *s.* et addita *vi.* ut amas amavi. « exceptis quindecim. » Après ces trois lignes de prose, suivent 407 vers hexamètres, la plupart accompagnés d'une glose interlinéaire. En voici les 2 premiers :

*As* in preterito *vi* suscipit. *s* removendo.
Non sic formantur ter quinque. sed excipiuntur.

(SANDERUS, n° 261. P.)

1. *Alumen antiquum nomen de nomine dictum.*

## N° 381. — M. 1. 1.

**CATHOLICON, SEU SUMMA QUEDAM EDITA A FRATRE JOANNE DE JANUA.**

**Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc, dos de veau récent; traces d'anciens fermoirs; crochet en fer. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du xv° siècle (1432). 370 feuillets, de 60 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues. Rubriques en lettres rouges. Miniature à la première page, qui est encadrée de fleurs formant une guirlande très-légère et rehaussée d'or. A chaque division alphabétaire, pareille ornementation. Saint-Amand.**

En tête du prologue qui se trouve au commencement de ce magnifique volume, on lit la rubrique suivante, écrite en lettres rouges sur trois grandes lignes, de la même main que le texte de l'ouvrage : *Incipit summa quedam edita a fratre Johanne de Janua ordinis fratrum predicatorum que intitulatur catholicon quod fuit scriptum ad requestam et pro suis pecuniis viri nobilis et domini domini Mathei Delannays filii militis abbatis de sancto Amando. In pabula. Anno domini millesimo. quadringentesimo tricesimo secundo.*

Dans le P initial du mot *prosodia,* qui est le premier du prologue, est une miniature, où l'on voit deux personnages, savoir : un abbé à genoux, tenant un livre ouvert, crosse appuyée dans la courbure du bras droit, aux pieds d'un évêque debout, la mitre surmontée d'une auréole, crosse en la droite, et petite église en la gauche. La crosse de l'évêque est en tous points semblable à celle de l'abbé; ce qui nous fait croire que cet évêque est saint Amand, évêque de Maestricht, fondateur et premier abbé d'Elnone.

Le f° 66 ne contient que quatre lignes. Ces deux pages, qui restent blanches, pourraient et devaient, sans doute, contenir ce qui manque ici, et qu'on retrouve dans l'édition in-f° de Lyon de 1496, savoir : la fin de la quatrième partie relative aux figures, et le *registrum* de cette quatrième partie.

On lit à la fin du volume, et de la même écriture : *Explicit liber catholicon scriptus anno domini salvatoris millesimo quadringentesimo tricesimo secundo ad requestam nobilis viri domni mathei delannays abbatis ecclesie sancti amandi in pabula. quem dictus abbas pro tunc temporis non habens gubernationem bonorum temporalium ecclesie predicte de propriis suis solvit pecuniis. Ordinavit denique quod presens liber in medio dicte ecclesie collocaretur ut non solum conventuales illius monasterii quin ymo eciam curatus ville ejusdem capellani rector scolarum ceterique clerici et advene in eodem proficere valerent. Rogat demum dictus abbas omnes in hoc libro studentes quatinus omni mense dicant orationem dominicam cum salutacione angelica ad honorem dei et anime sue misericordiam apud dominum consequendam.*

Mathieu Delannay fut le 64ᵉ abbé de Saint-Amand. Il mourut le 7 septembre 1432, c'est-à-dire presque aussitôt la confection de ce précieux manuscrit, établi à sa requête et à ses frais. D. Laudelin Delacroix, dans son Histoire manuscrite des abbés de Saint-Amand, que possède notre bibliothèque, explique comment il se fait que Mathieu Delannay n'avait plus, dans les dernières années de sa vie, l'administration des biens de l'abbaye.

Le *Catholicon* se trouve également manuscrit en la bibliothèque de Cambrai. Voir *Catalogue* de M. Le Glay, auquel nous empruntons les lignes suivantes : « Son auteur, nommé ici Jean de Janua, était de Gênes, et son vrai nom était *Balbi* ou *de Balbis*. En intitulant cet ouvrage *Catholicon* ou *universel*, il fait entendre qu'il y a traité de tout. En effet, l'ouvrage est tout à la fois un traité de grammaire, d'orthographe, d'étymologie, de syntaxe, de prosodie, de rhétorique ; le tout terminé par un vocabulaire latin. L'auteur acheva ce volumineux écrit en 1286. Le *Catholicon* fut imprimé en 1460, par Faust et Schoiffer. On assure que c'est le 4e ouvrage que l'imprimerie ait produit avec indication de l'année. »

(SANDERUS, n° 249. S.)

## N° 382. — M. 3. 20.

S. ISIDORI ETHIMOLOGIARUM LIBRI VIGINTI.

In-f° sur vélin, reliure récente en veau. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 208 feuillets, de 39 lignes à la page. Quelques rubriques et initiales rouges au commencement et vers la fin du volume. Saint-Amand.

Saint Isidore de Séville, fils d'un gouverneur de Carthagène en Espagne, où il naquit vers l'an 570, fut nommé évêque de Séville en l'an 601. Il mourut le 4 avril 636. Les meilleures éditions de ses nombreux ouvrages sont celles de dom Dubreuil, bénédictin, Paris, in-f°, en 1601, et Cologne, 1617 ; et d'Averali, qui a été publiée en 7 vol. in-f°, à Rome, de 1797 à 1803, par les soins et aux frais de l'archevêque de Tolède.

NOTA. Il manque à notre manuscrit le premier feuillet, commencement de la table des matières.

Sur les deux feuillets de garde, du commencement et de la fin, on trouve une notation musicale qui s'applique aux vers suivants :

O sublime decus trino quod nomine polles
Te tremit & laudat cunctarum machina rerum
Scilic& ether humus mare sol seu fulgida luna
Te generosus homo altithroni quem lustrat imago.

Après la table des matières, que nous avons dit se trouver en tête du volume, on rencontre six lettres, dont quatre de saint Isidore à Branlion, et deux de ce dernier à saint Isidore.

Au verso du f° 207, après l'*explicit* du dernier livre, il est écrit de la même main que le texte : *Qui scribere nescit nullum putat esse laborem. tres enim digiti scribunt tota membra laborant. bonus est naviganti optimus portus sic & scriptori novissimus versus. Val&e in Xpo. omnes qui legitis obsecro ut pro hunc scriptorem* (sic) *orare non dedignemini.*

Puis, au bas de la même page, un alphabet grec, présentant la figure, le nom et la valeur numérale de chaque lettre.

(SANDERUS, n° 258. N.)

## N° 383. — M. 3. 11.

I. TABULA MORALIUM ARISTOTELIS EDITA A DOMNO JOHANNE DE FAYT. — II. EJUSDEM TABULA SUPER BOETIUM DE CONSOLATIONE PHILOSOPHIÆ. — III. EJUSDEM TABULA SUPER VEGETIUM DE RE MILITARI.

Petit in-f° sur vélin, recouvert en peau de mouton. Belle écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIV° siècle. 144 feuillets, de 40 lignes à la page. A chaque lettre nouvelle de l'alphabet, initiale ornée et coloriée, ressemblant aux lettres torneures. Les mots expliqués sont écrits en marge. Les différents alinéas de chaque mot, objet de l'explication, sont distingués par des lettres de l'alphabet, en guise de chiffres. Saint-Amand.

I. La Table ou Vocabulaire afférent aux œuvres d'Aristote occupe les 117 premiers feuillets du volume. Elle s'ouvre par une préface dont nous relevons ici quelques lignes : « Quoniam ut habetur primo paralipomenon. 20. c. de corona « melchon ydoli amonitarum... ea favente domino de prefatis libris prout potui « diligenter excerpsi. et in unum manipulum quem tabulam moralium aristotelis « vocari cupio secundum ordinem alphabeti redegi... sententiam egidii super « rethoricam. Thome et Galteri Burley super ethicam. petri de alvernia super « politicam. bartholomei de brugis super yconomicam sum sequutus. » On lit, au recto du folio 117 : *Explicit tabula moralium Aristotelis edita a domno Johanne de fayt monaco sancti Amandi in pabula et bachalario in theologia anno domini* 1346.

Un assez long et assez curieux article est consacré à ce Jean Du Fay ou De Fayt dans l'ouvrage déjà cité du moine D. Landelin Delacroix, que nous possédons manuscrit. Il florissait sous la prélature de Théodoric d'Haudion, 58° abbé de Saint-Amand. Voyez sur Jean Du Fay notre Appendice, n° XLII.

II. La Table ou Vocabulaire sur la Consolation de Boèce occupe les feuillets 117 à 131. On lit au bas : *Explicit tabula super boetium de consolatione philosophie edita a fratre J. de fayt prius monaco sancti Amandi in pabula. postmodum vero abbate sancti Bavonis Gandensis Tornacencis dyoces.*

III. La Table ou Vocabulaire sur Végèce, *De re militari*, occupe les feuillets 131 verso à 143. On lit au bas : *Explicit tabula super Vegetium de re militari edita a magistro J. de fayt ab. de sancto Amando doctore in theologia tunc abbate monasterii sancti Bavonis Gandensis.*

On lit sur la couverture intérieure finale : *Doctrina viri per patientiam cognoscitur.*

(SANDERUS, n° 262. P.)

## N° 384. — Cartons.

VOCABULAIRE D'ARGOT.

Petit in-f°, format d'agenda, sur papier. 16 feuillets, de 30 lignes à la page. Venant de l'auteur.

Manuscrit autographe de M. G.-A.-J. Hécart.

## N° 385. — Cartons.

DICTIONNAIRE ROUCHI.

3 volumes in-f° sur papier. Écriture à longues lignes, d'un nombre variable à la page.
Venant de l'auteur.

Manuscrit autographe de M. G.-A.-J. Hécart. — On lit sur le premier feuillet : « Dictionnaire rouchi-français, 4e édition, préparée par l'auteur en 1838, et qui « n'a pas été publiée. Cette 4e édition est considérablement augmentée. — Ces « trois volumes sont en partie manuscrits, en partie composés de fragments de « la 3e édition imprimés. »

La 3e édition de cet intéressant dictionnaire avait paru à Valenciennes en 1834, imprimerie de A. Prignet, un volume in-8° de 500 pages.

## N° 386. — N. 4. 43.

I. LIBER YSIDORI DE RETHORICA ET DIALECTICA. — II. DISPUTATIO DE RETHORICA ET DE VIRTUTIBUS SAPIENTISSIMI REGIS KAROLI ET ALBINI MAGISTRI. — III. SENTENTIÆ SEPTEM SAPIENTUM. — IV. PHILOSOPHIA THEORICA, PRACTICA ET LOGICA, CUM PROLOGO ORIGENIS DE CANTICO CANTICORUM. — V. DICTA SEU PROPHETIA SYBILLÆ MAGÆ. — VI. VERSUS SYBILLÆ DE DIE JUDICII. — VII. ALBINI COMPOTUS AD CAROLUM.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc, avec traces d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 118 feuillets, de 26 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges ou lilas. Initiales rouges ou lilas, mais plus souvent noires. Saint-Amand.

I. Ces deux traités d'Isidore de Séville sur la Rhétorique et sur la Dialectique, dont le premier renferme 21 chapitres, et le second 9, occupent les 26 premiers feuillets. Ils forment, à eux deux, le second livre du grand ouvrage de saint Isidore, connu sous le nom de *Livre des Origines*, ou *des Étymologies*, ouvrage qui, divisé en vingt livres, contient en abrégé tous les arts et toutes les sciences. — Voyez ce que nous avons dit de cet écrivain sous les nos 165 et 382.

II. La *Disputatio* entre Charles et Alcuin occupe, dans notre codex, les feuillets 27 à 56. Elle y est précédée de quatre distiques qui servent d'introduction au traité. Ces quatre distiques, dans l'édition de Paris, 1617, Cramoisy, in-folio, viennent après dix vers hexamètres adressés par Alcuin au roi Charles, non point comme introduction à son livre sur la Rhétorique, ainsi qu'on pourrait le penser, mais comme prologue à la traduction des Catégories d'Aristote par saint Augustin, comme nous l'avons dit précédemment, sous notre n° 373. La *Disputatio* se termine, en notre codex, par sept distiques que l'édition de Paris place, contrairement à l'avis de Canisius, en tête du traité sur la Dialectique. — A ce propos, nous ferons observer que, quoi qu'en dise Sanderus, notre codex ne contient point ce dernier traité d'Alcuin. Il se trouve dans le manuscrit n° 387, analysé plus bas, et de la même époque.

**III.** Les pensées des sept sages de la Grèce, reproduites ici en grec et en latin, occupent le recto du fº 57.

**IV.** Au bas de ce même feuillet 57 recto commencent différentes divisions et subdivisions de la philosophie, le tout disposé sous la forme ordinaire des crayons généalogiques, et remplissant six pages. Après quoi, et sans sortir du cercle des mêmes idées, vient sur quatre pages un extrait du Prologue d'Origène sur le *Cantique des Cantiques*. Nous disons d'ORIGÈNE, par respect pour cette rubrique qu'on lit en notre volume : *Item quae ex his Origenis in canticum canticorum dixerit inserendum esse putavimus*. Érasme, en effet, dans l'édition qu'il a donnée des Œuvres d'Origène (2 vol. in-fº, Bâle, Froben, 1536), ne craint point d'affirmer que ce commentaire n'est ni de saint Jérôme, ni d'Origène, ni même d'aucun auteur grec. Il est vrai que Casimir Oudin (*de Script. ecclesiast.*, t. I, col. 245) réfute sur ce point, et d'une manière assez péremptoire, l'opinion du critique de Rotterdam.

**V.** Cette prophétie de la Sybille occupe les feuillets 62 à 65 recto. Elle est précédée d'un prologue commençant et finissant ainsi : *Non multi. non vel pauci. non tres. neque duo sunt dii. sed unus deus solus... Dicent me sybillam insanam mendacem. cum facta fuerint omnia, tunc demum reminiscentur mei. & nullus postea insanam me dic&. sed dei magam.*

Puis viennent 135 assez mauvais vers (hexamètres mêlés de quelques pentamètres), dont voici le premier et le dernier :

*Mundus origo mea est. animam de sidere traxi...*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*Vita brevis hominis finita solvitur annis.*

**VI.** Ces vers, au nombre de 27, sont de la même force, à peu près, que les précédents; et sans doute ils ont la même origine. En voici le premier et le dernier :

*Juditii signum tellus seclo remadescet...*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*Preced& e celo ignisque & sulfuris amnis.*

**VII.** Ouvrage d'Alcuin, que nous croyons tout à fait inconnu, et qui, du moins, ne se trouve point dans l'édition d'André Duchesne; il occupe, dans notre codex, les feuillets 66 à 118, et se divise en quatre livres, dont le premier contient 9 chapitres; le second, 14; le troisième, 4; et le dernier, 7. Cet ouvrage est écrit partie en prose ordinaire, partie en prose rimée, et partie en vers. — A la suite de la table détaillée des chapitres, qui occupe le feuillet 66, et qui est telle que l'a reproduite le catalogue de Sanderus, l'ouvrage commence par les cinq vers suivants, écrits en lettres rouges ou lilas, sous forme de rubrique :

*Nunc genitum Carolo volo dilectare loquendo.*
*Perludum faciens illi argumenta canendo.*

*Ecce quotus mensis si vis haec scire memento.*
*Prorsus ab Apreli incipiens ita jura probare.*
*De quibus ulla prius nunquam argumenta fuere.*

Et il se termine par ces deux vers :

*Nam paria ejusdem juris si dixero cuncta,*
*Ante diem clauso componet vesper olympo.*

Voici ce qu'en disent les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. IX : « Un manuscrit de la fin du IX$^{e}$ siècle, qui se conservait encore à l'abbaye de Saint-Amand vers le milieu du XVII$^{e}$, contenait quatre traités d'Alcuin sur des sujets qui presque tous appartiennent à l'astronomie. Quel est, par exemple, le mois qui suit avril. Quelle est la distance que les philosophes supposent entre le ciel et la terre, et les intervalles entre les sept planètes. La manière de trouver le quantième de la lune. Des vers contenant les règles pour trouver le jour de Pâques et le commencement du carême. Il y était aussi traité du cycle de dix-neuf ans, du grand cycle du soleil et de la lune, des années solaires et lunaires, du bissexte et du sault de la lune, et d'autres semblables matières. L'auteur y avait aussi inséré d'autres sujets qui ont trait à la grammaire, comme la manière de faire certains vers, et des hymnes en cadence. L'on ne peut pas dire que ces traités manuscrits soient les mêmes que ceux qu'Alcuin avait composés sur les cinq arts libéraux déjà nommés. Mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils en faisaient une espèce d'appendice, et que l'auteur les avait entrepris pour suppléer à ce qu'il n'avait pas dit dans les traités perdus. »

(SANDERUS, n° 247. N.)

## N° 387. — N. 3. 36.

**I.** ORATIO SANCTI EUGENII TOLETANI EPISC. — **II.** VERSUS IN VELO QUOD A CHINTILANE REGE ROMAM DIRECTUM EST. — **III.** VERSUS ALBINI DE CUCULO. — **IV.** RUMPITUR INVIDIA. — **V.** EPITAPHYUM SANCTI BONIFACII PAPE. — **VI.** EPITAPHYUM SANCTI GREGORII PAPE. — **VII.** EPITAPHYUM BEATE MONICE GENETRICIS SANCTI AUGUSTINI. — **VIII.** ALBINI DIALOGUS SEU DISPUTATIO CUM CAROLO DE RHETORICA. — **IX.** EJUSDEM CUM EODEM DISPUTATIO DE DIALECTICA.

Petit in-4° relié en bois. Belle écriture minuscule à longues lignes du IX$^{e}$ siècle. 68 feuillets de 22 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Saint-Amand.

**I.** Saint Eugène, archevêque de Tolède vers le milieu du VII$^{e}$ siècle, est auteur de quelques traités de théologie, et de quelques opuscules en vers et en prose, publiés par le P. Sirmond en 1619, in-8°, avec les poésies de Draconce. — La prière que contient notre manuscrit se compose de 22 vers hexamètres. En voici le premier et le dernier :

*Rex deus inmense & quo constat machina mundi...*
*Concede veniam cui tollit culpa coronam.*

**II.** Dix-huit distiques dont nous ignorons l'auteur, et dont voici le premier et le dernier vers :

*Discipulis cunctis. domini prælatus amore...*
*Rusticus & servus sic petat euceriam.*

Suintila ou Chintila, roi des Visigoths en Espagne, monta sur le trône en 621. Abandonné par ses troupes, il eut pour successeur, en 651, Sisenand son fils, à qui Dagobert, roi de France, avait envoyé une grande armée.

**III.** Alcuin, dont nous avons déjà plusieurs fois parlé, est auteur de vers qui trop souvent ne sont que de la mauvaise prose. La petite pièce que contient notre manuscrit, et qui a pour titre *De cuculo*, se compose de 18 distiques. Comme nous les avons vainement cherchés dans l'édition d'André Duchesne, nous croyons devoir les transcrire ici :

Plangamus cuculum dafnin [1] dulcissime nostrum
Quem subito rapuit seva noverca suis.
Plangamus pariter querelosis vocibus illum
Incipe tu senior quaeso menalca prior.
Heu cuculus nobis fuerat cantare suetus
Quae te nunc rapuit hora nefanda tuis.
Heu cuculus cuculus qua te regione reliqui.
Infelix nobis illa dies fuerat.
Omne genus hominum cuculum conplangat ubique.
Perditus est cuculus heu perit ecce meus.
Non pereat cuculus veniꝉ subtempore veris
ꝉ nobis veniens carmina leta ciꝉ.
Quiscit si veniat timeo est summersus in undis
Vorticibus raptus atque necatus aquis.
Heu mihi si cuculum bachus dimersit in undis
Qui rapiꝉ juvenes vortice pestifero.
Si vivat redeat nidosque recurrat adalmos
Nec corvus cuculum disseꝉ ungue fero.
Heu quis te cuculus nido rapit ecce paterno.
Heu rapuit rapuit nescio si veniat.
Carmina sicuras cuculus citus ecce venito.
Ecce venito precor. ecce venite citus.
Non tardare precor cuculus dum currere possis
Te dafnin juvenis optat habere tuus.
Tempus adest veris cuculus modo rumpe soporem.
Te cupit en senior atque menalcha pater.
En tondent nostri librorum prata juvenci.
Solus abest cuculus. quis rogo pascit eum.
Heu male pascit eum bachus reor impius ille
Qui sub cuncta cupit vertere corda malo.
Plangite nunc cuculum. cuculum nunc plangite cuncti.
Ille recessit ovans flens redit ille puto.
Opto tamen flentem cuculum habeamus ut illum
ꝉ nos plangamus. cum cuculo pariter.
Plange tuos casus lacrimis puer inclite plange
ꝉ casus plangunt viscera tota tuos.

1. On sait que l'épître d'Alcuin sur ce passage du Cantique des Cantiques, *Sexaginta sunt reginæ et octoginta concubinæ*, est par lui adressée à Daphnis : *Dilectissimo filio meo Daphnidi Albinus pater salutem.* — Ce Daphnis serait-il le même que celui auquel il est fait allusion dans cette petite pièce?

Ce petit poëme, du reste, a été publié par dom Mabillon au premier volume de ses *Analectes*, p. 369 et 370. Il en est aussi fait mention en ces termes dans l'*Hist. litt. de la France*, t. IV, p. 331 : « Dans le premier de ces trois autres petits poëmes d'Alcuin, qui est en vers élégiaques, adressé à deux de ses amis qu'il ne désigne que par les noms mystérieux de Daphnis et de Menalque, il déplore l'égarement d'un troisième ami sous le nom de Coucou. »

**IV.** Cette petite pièce, sans titre, se compose de six distiques, dont chacun commence et finit par les mots : *Rumpitur invidiâ.* C'est une des épigrammes de Martial, la 98ᵉ du neuvième livre.

**V.** Voici cette épitaphe de saint Boniface :

EPITAPHYUM SANCTI BONIFATII PAPE.

Postquam mors Xpi pro nobis morte peristi
In domini famulos nil tibi juris erit.
Pone trucem rabiem. non est sevire potestas.
Aut quid victa furis nil nocitura piis.
Hanc siquidem melius dimisso vivitur orbe
Cum tamen ut vivat hic sibi quisque facit.
Hoc sita sunt pape bonifati membra sepulchro.
Pontificale sacrum qui bene gessit opus.
Justitiæ custos rectus patiensque benignus.
Cultus in eloquiis & pietate placens.
Flete ergo mecum pastoris funera cuncti
Quos tedꝫ citius his caruisse bonis.

**VI.** Épitaphe de saint Grégoire :

EPITAPHYUM SANCTI GREGORII PAPE.

Suscipe terra tuo corpus de corpore sumptum
Retdere quod valeas vivificante deo.
Spiritus astra petit laeti nil jura nocebunt
Cui vite alterius mors magis ipsa via est.
Pontificis summi hoc clauduntur membra sepulchro.
Qui innumeris semper vivit ubique bonis.
Esuriem dapibus superavit frigora veste
Atque animas monitis munit ab oste sacris.
Implebatque actu quicquid sermone docebat
Essꝫ ut exemplum mistica verba loquens.
Ad Xpm anglos convertit pietate ministra
Adquirens fidei agmina gente nova.
Hic labor hoc studium hæc tibi cura hoc pastor agebas
Ut domino offerres plurima lucra gregis.
Hisque dei consul factus laetare triumphis
Nam mercedem operum jam sine fine tenes.

**VII.** Épitaphe de sainte Monique :

ЄΠΙΤΑΦΙωΝ BEAE MONICЄ GENETRICIS SANCTI AUG.

Hic posuit cineres genetrix castissima prolis.
Agustine tui altera lux meriti.

Qui servans pacis caelestia jura sacerdos
Commissos populos moribus instituis.
Gloria vos major gestorum laude coronat
Virtutum mater felicior sobolis.

**VIII.** Ce premier dialogue d'Alcuin roule sur la Rhétorique. Il commence au fº 4 recto, et finit au fº 39 verso, et il n'est ni précédé ni suivi des vers qui, dans l'édition d'André Duchesne, p. 1320, se voient en tête de ce Dialogue. — (Voyez notre nº 386.)

**IX.** Ce deuxième dialogue d'Alcuin roule sur la Dialectique. Il commence au fº 40 recto et finit au fº 68. On ne trouve en tête ni le titre, ni les vers qui se lisent dans l'édition d'André Duchesne. Mais à la fin de ce traité se trouvent les quatre distiques, *Qui rogo civiles*, etc., qui, dans l'édition de Duchesne, précèdent le Dialogue *de Rhetorica*. Voyez l'observation que nous avons faite plus haut, sous le nº 386.

NOTA. Suivent quelques exemples de l'orthographe qui caractérise ce manuscrit: &, *cruci&*, *signific&ur*, *pariad* (pariat), *accussandus*.

(SANDERUS, nº 248. A.)

## Nº 388. — N. 2. 12.

**I.** CICERONIS TOPICA CUM COMMENTARIO BOETII SUPER EADEM DIVISO PER SEX LIBROS. — **II.** PERIERMENIE APULEII. — **III.** ANITII MANILII SEVERINI BOETII DE TOPICIS DIFFERENTIIS LIBRI QUATUOR. — **IV.** EJUSDEM A. BOETII LIBER DE DIVISIONE. — **V.** EJUSDEM COMMUNIS SPECULATIO DE RETHORICA COGNATIONE. — **VI.** EJUSDEM A. BOETII DE LOCORUM RETHORICORUM DISTINCTIONE. — **VII.** EJUSDEM LIBER DE MULTIFARIA PRÆDICATIONE POTESTATIS ET POSSIBILITATIS. — **VIII.** EJUSDEM ARGUMENTORUM VEL UNDE COLLIGANTUR LOCI. — **IX.** EJUSDEM BOETII LIBER QUI DICITUR ANTEPRÆDICAMENTA. — **X.** EJUSDEM LIBRI DUO INTRODUCTIONIS IN CATHERICOS SYLLOGISMOS. — **XI.** EJUSDEM LIBRI TRES DE YPOTHETICIS SYLLOGISMIS. — **XII.** DE GENERATIONIS GRADIBUS.

In-4º sur vélin, relié en bois. Belle écriture minuscule, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes du xᵉ siècle. 119 feuillets, de 33 lignes à la page. Quelques rubriques et quelques initiales rouges (les deux premières, ornées); nombreux dessins synoptiques tracés en rouge dans les marges.

Saint-Amand.

**I.** Les *Topiques* de Cicéron avec le commentaire de Boèce occupent les 51 premiers feuillets de notre codex. Écrits l'un et l'autre à 2 col., le texte et le commentaire se succèdent articles par articles. Le texte, divisé en six livres dans notre codex, est exactement celui qu'on lit dans le Cicéron de Lemaire (CICÉRON, *Rhétorique*, t. Iᵉʳ, p. 511 à 560), où il forme 26 chapitres. Notre commentaire va jusqu'au milieu du chap. XX, édition de Lemaire. La partie non commentée, qui vient après le 6ᵉ livre, commence aux mots : *Quæ autem virtute fidem faciunt.* — Voyez, sur Boèce, ce que nous avons dit plus haut sous le nº 169.

**II.** Les *Periermeniæ* d'Apulée occupent les feuillets 51 verso à 57 recto, où ils se terminent avec cette rubrique : *Expliciunt periermenie Apuleii in quibus continentur categorici syllogismi.*

Apulée (Lucius) naquit à Madaure en Afrique, au IIe siècle, vers la fin du règne d'Adrien, d'une famille distinguée, et fit ses études à Carthage, à Athènes et à Rome. Ses Œuvres ont été imprimées pour la première fois par les soins du cardinal Bessarion, à Rome, en 1469, in-fo, tiré à 275 exemplaires : édition extrêmement rare et recherchée, parce qu'elle n'a point été mutilée par les inquisiteurs comme les suivantes. Elles ont été traduites en français par M. Bétolaud et publiées par Panckoucke (*Bibl. lat.-franç.*), Paris, 4 vol. in-8o, 1835-36.

**III** à **XI**. Tous ces traités sont de Boèce. Écrits tous à longues lignes, ils occupent dans notre codex les fos 58 à 148.

**XII**. Le dernier feuillet (149) du volume est rempli par ce petit tableau synoptique sur les degrés de parenté.

NOTA. Il y a au commencement de ce volume un feuillet de garde bien conservé, présentant sur quatre colonnes la fin de la satire 3e et le commencement de la satire 4e de Juvénal. Voici le premier et le dernier vers de ce passage :

*Sic inde huc omnes tanquam ad vivaria currunt...*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*Et matutino sudans Crispinus amomo.*

On trouve aussi, au milieu de ce volume, fo 57, un récit assez curieux, de deux pages, relatif à l'abbaye d'Hasnon, que les moines de Saint-Amand appelaient l'infirmerie d'Elnone, et qu'ils voulaient faire considérer comme une dépendance de leur monastère. Dans ce récit, on s'attache à rappeler les faits et les circonstances qui avaient servi à accréditer cette mauvaise plaisanterie. Du reste cette narration se trouve en partie reproduite dans l'ouvrage déjà cité de D. Landelin Delacroix, p. 47, article MALBODE, 33e abbé de Saint-Amand.

(SANDERUS, no 273. C.)

## No 389. — N. 3. 33.

**I**. VIRGILII MARONIS LIBRI OMNES CUM ARGUMENTIS, GLOSSIS ET EXPLICATIONIBUS. — **II**. EPITAFIUM VIRGILII DUOBUS VERSICULIS. — **III**. EJUSDEM EPITAPHIUM QUATUOR VERSIBUS. — **IV**. TITULUS CICERONIS SENIS VERSIBUS. — **V**. DE IRIDE TRIPLICIS VERSIBUS. — **VI**. DE QUATUOR TEMPORIBUS. — **VII**. DE DUODECIM LABORIBUS HERCULIS. — **VIII**. VERSUS PENTADII DE HECTORE. — **IX**. DISTICHA VITALIS DE LIBIDINE ET VINO.

In fo sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du IXe siècle. 231 feuillets, de 29 lignes à la page. Une seule initiale ornée et coloriée grossièrement. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I**. Ce manuscrit renferme les Œuvres complètes de Virgile. Entre chaque vers et sur les marges il y a des notes en caractères très-menus et fort difficiles à déchiffrer par suite de la vétusté de ce codex.

Chacun des quatre livres des *Géorgiques* est précédé d'un argument en quatre vers, qui sont, à quelques variantes près, ceux qu'on lit dans l'édition Lemaire

(*Classiques latins*, Virgile, t. VII, p. 421) sous cette rubrique : « IX. Incerti Poetæ, « apud nonnullos Ovidii, Tetrasticha in Georgica. »

Au verso du f° 55, à la suite des Géorgiques, se trouvent les 12 vers (*monosticha*) qui forment l'argument de toute l'Énéide, et qu'on lit dans Lemaire (t. VII, p. 407) avec ce titre : « IV. In *Æneidem* Monosticha Basilii ; male apud alios « Ovidii[1]. »

Les feuillets 56 à 105 de notre codex contiennent, sans autre argument, les quatre premiers livres de l'Énéide.

On lit au f° 106 recto : *Incipit præfatio libri quinti :*

Quintus hab& ludos et classem corripit ignis[2]
Navigat aeneas siculas defertur ad oras[3]
Hinc manes celebrat patrios una hospes acestes[3]
Ludos at tumulum faciunt certamina ponunt[3]
Prodigiosa & cunctis ardens adlapsa sagitta[3]
Iris nutricem beroen habitu mentita senili[3]
Incendit naves subitus quas indicat imber[3]
Insomnes pater anchises que bella gerenda[3]
Tunc natum anchises solatur noctis in umbris[4]
Cogeduce ad manes possit descendere monstrum[3]
Transscribit matres urbi populumque volentem[3]
Et placidum aeneas palinurum querit in undis[3].

*Finit carmen obidii : item publii virg. maronis aeneidos incipit liber quintus.*

Tous les livres suivants de l'Énéide sont également précédés d'un argument en onze vers, dont le premier est toujours emprunté à l'argument ou sommaire général du poëme, tel qu'on le trouve dans Lemaire sous le n° III (t. VII, p. 407). Seulement l'argument du dernier livre, au lieu d'être au commencement, se trouve à la fin dans notre codex.

A la suite de ce douzième et dernier argument, le copiste a écrit cette anadiplosis :

Desiderata tenens ut navita littora gaud&
Gaudeo sic libri corpus transnasse maronis.

**II.** Au f° 229 verso on lit : *Incipiunt versus sapientum, id est Basili, Asmeni, Vomani, Euforbi, Juliani, Nilasii, Palladi, Asclepiadi, Euthemi, Pompeiani, Mari-*

1. L'auteur, quel qu'il soit, de ces douze vers, n'est point désigné dans notre codex.
2. Ce vers se trouve être le 5° du n° III de Lemaire, intitulé : *Argumenta monostichis expressa* (t. VII, p. 407).
3. Tous ces vers sont imprimés dans Lemaire (t. VII, p. 410), mais avec quelques variantes. Ils composent l'argument du 5° livre, et sont précédés de cette rubrique : « V. — Scholastici cujusdam poetæ « argumenta Æneidis sub nomine Ovidii. » — Notre manuscrit, en plusieurs endroits, attribue ces arguments à Ovide Nason.
4. Ce vers ne se trouve point dans Lemaire.

*mini, Vitalis. Epitafium Virgl. duob. versb.* — Ces douze distiques se trouvent dans l'édition de Lemaire (t. VII, p. 343), avec cette rubrique : « Disticha eorumdem « poetarum. » Les douze poëtes, dans Lemaire, sont bien les mêmes que ceux ci-dessus; mais l'orthographe varie dans quelques-uns. Ainsi Lemaire écrit : « Euphorbus, Hilasius, Eusthenius, Maximianus. » — On les trouve aussi dans l'*Anthologie latine*, édition de Burmann, revue par Henri Meyer, t. Ier, p. 171, Leipsick, 1835.

**III.** Ces tétrastiches se trouvent dans l'édition de Lemaire (t. VII, p. 341) avec cette rubrique : « Epitaphia P. Virgilii Maronis, à scholasticis duodecim « poetis composita per tetrasticha. ANTHOL. LAT., t. I, lib. II; Epigr. 197. Ex argu- « mento hujus distichi Virgiliani :

« Mantua me genuit; Calabri rapuere; tenet nunc
« Parthenope : cecini pascua, rura, duces. »

**IV.** Douze hexastiches que je n'ai point rencontrés dans le *Cicéron* de Lemaire, mais que l'on trouve dans l'*Anthologie latine* (t. Ier, p. 164), avec la rubrique suivante :

*Duodecim poetarum scholasticorum*
*Carmina.*
*M. Tullii Ciceronis Tumulus.*

**V.** Douze triastiches que l'on voit dans l'*Anthologie latine* (t. I, p. 176), avec cette rubrique : « XII. *scholasticorum poetarum Iris.* »

**VI.** Douze tétrastiches, précédés de celui d'Ovide, liv. II des Métamorphoses, v. 27 et suiv. — On les voit dans l'*Anthologie latine* (t. I, p. 181), avec la rubrique suivante : « XII. *scholasticorum poetarum Descriptio quatuor tempestatum anni ex themate Ovidiano in lib. II. Met. 27 sqq.* »

**VII.** Douze vers hexamètres, fort difficiles à déchiffrer par suite de la vétusté de l'écriture, et que je ne trouve point, comme les précédents, dans l'*Anthologie*. En voici le premier :

Oppressit Nemee primum virtute leonem.

**VIII.** On trouve dans l'*Anthologie latine*, t. Ier, p. 96, ces cinq distiques de Pentadius sur Hector.

**IX.** Ces huit distiques de Vitalis, *De libidine et vino*, se trouvent dans l'*Anthologie latine*, t. Ier, p. 188.

NOTA. Par son âge, par les matières qu'il renferme, par la célébrité du moine qui l'a confectionné, ce codex est de tous nos manuscrits le plus précieux peut-être. Il a été établi, en effet, par le fameux Hucbald. Voici, à cet égard, la note que nous relevons dans l'*Hist. litt. de la France*, t. VI, p. XXIIJ : « A la suite de l'énumération des ouvrages d'Hucbald, moine de Saint-Amand, que nous finissons à la page 221, on peut ajouter ce qui suit, et que nous avons découvert depuis. Du temps de Sanderus, on voyait à cette abbaye un manuscrit de la fin du

IXᵉ siècle, qui contenait les poésies de Virgile avec des gloses et des explications interlinéaires et marginales. Il est à présumer qu'elles étaient de la façon d'Hucbald, sur la remarque qu'on fait que tous les manuscrits de ce temps-là, appartenants à la même abbaye, nommément ceux qui traitent des arts libéraux, sont un fruit des travaux de ce savant et laborieux moine. »

(SANDERUS, nᵒ 274. O.)

## Nᵒ 390. — N. 2. 15.

C. HORATII FLACCI OPERA.

Petit in-fᵒ sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes de la seconde moitié du xᵉ siècle. 85 feuillets, de 50 et 44 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges ou vertes. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes, et parfois grossièrement ornées d'arabesques. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

Les 16 premiers feuillets, les seuls qui soient écrits à 2 col., renferment les quatre livres des Odes d'Horace. Elles y sont accompagnées de quelques notes marginales et interlinéaires.

Puis vient, au fᵒ 17 recto, l'Art Poétique avec cette rubrique en capitales rouges et vertes : *Incipit ars poetrica.* Il est écrit à longues lignes comme le reste du volume, et également accompagné de gloses interlinéaires et marginales.

Au fᵒ 23 verso le livre des Épodes avec cette rubrique, en capitales rouges et vertes : *Incipit epodon.*

Au fᵒ 33 recto le *Carmen seculare.*

Au fᵒ 34 recto commencent les Épîtres, avec cette rubrique en lettres vertes : *Epistole.* Nous devons faire observer que l'épître xvᵉ, livre Iᵉʳ, des éditions Barbou et Lemaire, se divise, dans notre manuscrit, en deux épîtres, dont la seconde commence à ce vers :

*Menius, ut rebus maternis, atque paternis.*

Au fᵒ 55 verso commencent les Satires. La 10ᵉ du livre premier ne renferme pas les huit vers qui se trouvent en tête de cette satire dans l'édition de Lemaire. — La deuxième satire, livre II (éditions Barbou et Lemaire), se divise, dans notre manuscrit, en deux satires ; la seconde commençant à :

*Sordidus a tenui victu distabit Ofello.*

La troisième satire, liv. II (éditions Barbou et Lemaire), en forme également deux dans notre codex, dont la seconde commence à ce vers :

*Servius Oppidius Canusi duo prædia dives.*

(SANDERUS, nᵒ 276. O.)

## N° 391. — N. 3. 38.

C. Horatii Flacci liber poetrie, epistole et sermones.

Grand in-8° sur vélin, demi-reliure récente. Belle écriture minuscule à longues lignes du xii° siècle. 92 feuillets, de 23 lignes à la page. Quelques rubriques en lettres rouges. Initiales rouges et vertes. Lettres rouges au commencement de chaque vers. Piqûres et réglures. Saint-Amand.

Ce manuscrit, sur beau et fort vélin, bien conservé, ne contient que l'*Art poétique*, les *Épîtres* et les *Satires* d'Horace ; texte pur, sans gloses ni commentaires.

Il y a pourtant au verso du f° 1 une courte préface, écrite à 2 col., et de laquelle nous extrayons ces quelques mots : « Quoniam autem in hoc opere dat « Horatius regulas et præcepta in artem poeticam, sciendum quod ipse ex ipso « officio potest vocari *poetrides; poetria* vero ipsorum præceptorum tractatio ; « *poeta* talium præceptorum executor ; *poesis* vero græce, fictio vel figmentum dici- « tur latine, quod proprium est poetarum. Unde fictores dicuntur poetæ ; *poema* « autem est fictum carmen. »

Ici, comme dans le manuscrit précédent, l'épître 15, liv. i$^{er}$, des éditions Barbou et Lemaire, se divise en deux épîtres, dont la seconde commence par ce vers :

*Menius, ut rebus maternis, atque paternis.*

Au f° 51 recto, la 2° satire du livre i$^{er}$ (éditions Barbou et Lemaire) se divise, dans notre manuscrit, en deux satires, dont la seconde commence au vers :

*Regibus hic mos est : ubi equos mercantur, opertos.*

La 10° satire du livre i$^{er}$ ne renferme pas, non plus, les huit vers qui se trouvent en tête de cette pièce dans l'édition de Lemaire.

Enfin, au f° 72 verso, la 2° satire du livre ii (éditions Barbou et Lemaire) en forme deux, dont la seconde commence à ce vers :

*Sordidus a tenui victu distabit Ofello.*

(Sanderus, n° 277. O.)

## N° 392. — N. 6. 3.

I. D. Junii Juvenalis Aquinatis sexdecim satiræ. — II. A. Persii Flacci satiræ sex.

Grand in-8° sur vélin, demi-reliure récente. Belle écriture minuscule à longues lignes du xi° siècle. 70 feuillets, de 32 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Pas d'ornements, ni lettres de couleur. Les initiales de chaque vers bien séparées du reste du mot. Saint-Amand.

I. Les Satires de Juvénal occupent les 60 premiers feuillets de notre codex. Elles

sont accompagnées de quelques notes marginales et interlinéaires. — Les satires 4 et 5 de l'édition de Lemaire n'en forment qu'une ici ; en revanche la satire 7 (édition de Lemaire) en forme deux dans notre volume, la seconde commençant à ce vers :

*Quod vocis pretium ? siccus petasunculus, et vas.*

La 15e et la 16e satires de l'édition de Lemaire sont, dans notre codex, la 16e et la 15e.

**II.** Les Satires de Perse, au nombre de 6, occupent les dix derniers feuillets du volume, dont on a malheureusement enlevé au canif l'avant-dernier feuillet, de sorte que, dans la sixième satire de Perse, il nous manque les vers 8 à 71 inclus. Les Satires de Perse ne sont accompagnées d'aucune glose. —On lit au bas de la dernière ce vers écrit de la même main que le texte :

*Excipit intortus per totum Persius orbem.*

(SANDERUS, n° 278. I.)

## N° 393. — N. 5. 1.

**I.** MARII PLOTII DE METRIS LIBER UNUS. — **II.** ARS MARII SERVII GRAMMATICI DE CENTUM METRIS. — **III.** DE VARIETATIBUS CARMINUM BOETII. — **IV.** ANNEI SENECÆ PROVERBIA. — **V.** VERSUS IN IMAGINE CONSTANTINI ; — IN MEMORIA CUJUSDAM MILITIS ; — LUGDUNI IN MEMORIA GEMINORUM ; — IN TUMULO CUJUSDAM MEDICI. — **VI.** ANNÆI SENECÆ LUDUS DE MORTE CLAUDII. — **VII.** ORATIO STRABI WALAFRIDI CARMINE DESCRIPTA. — **VIII.** EJUSDEM S. WALAFRIDI VERSUS DE MONASTERIIS SUI PATRIS. — **IX.** DE ÆTATIBUS ANIMANTIUM HESIODI. — **X.** CARMINA DE VENTIS. — **XI.** VERSUS PRISCIANI DE SIDERIBUS CŒLI. — **XII.** DE CORNICE. — **XIII.** DE RE ET LITTERA EPIGRAMMA. — **XIV.** DE MUSIS ET APOLLINE.

In-8° vélin, format carré, relié en bois, recouvert en parchemin. Écriture minuscule à longues lignes du IXe siècle. 140 feuillets de 16 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Quelques rubriques et initiales rouges; mais le plus souvent noires. Plusieurs des mots grecs du texte sont reproduits en marge par une main plus récente; bon nombre aussi de ces reproductions ont été grattées.

Saint-Amand.

**I.** Ce traité de Marius Plotius, *de Metris*, occupe les feuillets 2 à 57 recto. L'auteur rappelle, au commencement de son livre, qu'il a écrit un premier traité *De institutis artis grammaticæ*, puis un second *De nominum verborumque ratione necnon etiam de structurarum compositionibus exprimendis;* et il ajoute qu'à la demande du même Uranius, qui l'avait prié d'écrire les deux premiers, il a composé ce troisième et dernier ouvrage *De metris.* On lit à la fin de ce traité : *Explicita sunt metra Marii Plocii pontificis ac sacerdotis maximi.* — Nous doutons fort qu'aucun de ces traités ait jamais été imprimé.

**II.** Nous avons déjà parlé de cet ouvrage et de son auteur sous le n° 376. Il occupe, dans le présent volume, les feuillets 57 à 68, et il est suivi de ces lignes, écrites de la même main : HABES LECTOR IN CONPENDIA DISCENDI MANUALEM LIBELLUM

QUEM MAGIS PROBABIS SI TIBI USUS SCRIBENDI PRETIUM VOLUNTATIS EXSOLVANT. MAURI SERVII GRAMMATICI DE CENTUMMETRIS EXPLANATIO FELICITER AMEN.

*Omnis quicumque legerit hunc libellum principem p&at polifactoremque terrae pro me misello qui scripsi ut merearpenitentiam habere & intercelsos choros castosque atque angelicos coramthrono trinitatis merear sempiterna gaudia conspicere* AMEN *explicit. Gratias ago domino meo quantum queo d'o.* AMEN FINIT.

**III.** Ce petit traité, qui commence au f° 69 recto et finit au f° 75, ne nous offre ni titre, ni rubrique, ni nom d'auteur. En voici les premières lignes : « Quinque libros philosophicae consolationis insignis auctor bo&ius. XXVII. vari&a- « tibus carminum respersit ut opus his gratius fier& qui musice suavitatis dulcedi- « nem contigissent. »

**IV.** Les Proverbes de Sénèque (*L. Annæus*) occupent, dans notre codex, les feuillets 75 à 88. Ils y sont réunis par lettre alphabétique, et nous en donnons ici le premier et le dernier :

Alienum est omne quicquid optando evenit.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Virtutem cujus progressum videris ne exitum ejus finemque disperes.

On a *Senecæ sententiæ, cum notis variorum*, Leyde, 1708, in-8°, qui ont été traduites en partie dans les *Pensées de Sénèque* par La Beaumelle, 2 vol. in-12. Voyez, pour de plus grands détails, l'excellent *Manuel de la librairie* de M. Brunet.

**V.** Ces quatre petites pièces qui, dans notre codex, occupent les f°° 88 verso et 89, sont composées, la première de 8 vers, la seconde de 11, la troisième de 8, et la quatrième de 10. La seconde est en vers alexandrins; les trois autres en vers élégiaques. La seconde est imprimée dans l'*Anthologie latine*, où on la trouve sous le n° 209, précédée de cette rubrique : *Ælii Hadriani epitaphium Sorani Batavi*. Les trois autres pouvant être inédites, nous les transcrivons ici :

I.

ROMÆ IN IMAGINE CONSTANTINI.

Credite victuras anima remeante favillas :
Rursus ad amissum posse redire diem.
Nam vaga bis quinos jam luna resumpserat orbes
Nutabat dubior cum mihi morte salus.
Irrita letiferos auxit medicina dolores,
Crevit et humana morbus ab arte meus.
O quantum Petro donavit Christus honorem
Ille dedit vitam reddidit iste mihi.

Le 13 août 1856, je communiquai cette petite pièce à M. le chevalier J.-B. de Rossi, interprète des manuscrits à la Bibliothèque du Vatican, que je savais être à la recherche de ce document historique et littéraire.

II.

LUGDUNI IN MEMORIA GEMINORUM.

Hic gemini fratres juncti dant membra sepulchris
Quos junxit meritum consociavit humus.
Germine barbarico nati sed forte renati
Dant animas cœlo, dant sua membra solo.
Advenit sagile patri cum conjuge luctus
Defungi haud dubie qui voluere prius.
Sed dolor est nimius Christo moderante ferendus.
Orbati non sunt, dona dedere Deo.

III.

IN TUMULO CUJUSDAM MEDICI.

Præteriens hominum sortem miserere, viator,
Deque meis restent quæ tibi fata vide.
En mihi terra domum præbet cinisque sepulchrum,
Vermis et exiguus membra caduca vorat.
Conditor omnipotens paradysi quem esse colonum
Jusserat, hanc tribuit culpa nefanda vicem.
Nomine felicem me olim dixere parentes,
Vita dicata mihi hic ars medicina fuit.
Ægros multorum potui relevare dolores,
Morbum non potui vincere ab arte meum.

**VI.** Cet opuscule de Sénèque, en tête duquel on lit la rubrique en lettres rouges: *Senece ludus de morte Claudii*, occupe les feuillets 90 à 105. Les biographes, et entre autres Gesner, nous apprennent que cet écrit de Sénèque n'a été découvert que fort tard, et qu'il a été enrichi par Rhenanus (Beatus), écrivain du XVIᵉ siècle, d'un très-élégant commentaire. — Nous avons scrupuleusement comparé le texte de notre volume avec celui publié par Lemaire (*Classiques latins*, Sénèque le phil., t. II, p. 263), et nous n'y avons rencontré que quelques variantes. Notre texte, pourtant, se termine par ces deux vers, en tout semblables, pour l'écriture et la couleur de l'encre, aux lignes précédentes, dont rien ne les sépare :

*Damnabis numquam longum post tempus amicum*
*Mutavit mores sed pignora prima memento.*

Inutile de dire que ces deux vers ne se trouvent point dans Lemaire, et qu'ils ne se rattachent point à l'*Apocoloquintose*, comme au premier coup d'œil on serait porté à le croire.

**VII.** L'*Oratio* de Wallafrid. composée de 21 vers hexamètres, est précédée d'un prologue, en tête duquel on lit : *Domino patri vereque felici et purissima sinceritate venerando Grimaldo capellanno Strabus Walalfridus æternae beatitudinis in salvatore mundi salutem.* — Du reste, ce prologue et cette *Oratio* peuvent être considérés comme l'introduction du poëme suivant, dont nous n'aurions point dû, peut-être, les séparer.

Wallafrid Strabon, bénédictin du IX$^e$ siècle, élevé dans le monastère de Fulde, sous la discipline d'Hincmar, devint abbé de Richenou dans le diocèse de Constance. Il mourut vers l'an 849, à Paris, où Louis, roi de Germanie, l'avait envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Charles le Chauve.

**VIII.** Opuscule du même Wallafrid Strabon ; il occupe les f$^{os}$ 108 à 136, et il est également écrit en vers hexamètres. Voici ce qu'en dit l'*Hist. litt. de la France*, t. V, p. 70 : « La plus longue et une des plus belles pièces de notre poëte est la fameuse vision de Wettin, moine de Richenou, qu'Hetton, évêque de Bâle, avait écrite en prose, ainsi qu'on l'a dit en son lieu, aussitôt après sa mort qui arriva en 824. On engagea ensuite Walafride à la mettre en vers ; et il commença à y travailler à Pâques de l'année suivante, lorsqu'à peine il avait atteint l'âge de 18 ans. Il réussit néanmoins à la rédiger en un poëme de plus de 900 vers héroïques, qui fut admiré en son siècle. L'auteur l'adresse à Grimold ou Grimald, archichapelain de Louis, roi de Germanie, par une petite épître en prose qui se lit à la tête. Du recueil des poésies de Strabon dom Mabillon a fait passer ce poëme à la suite de la prose d'Hetton, dans le 5$^e$ volume des actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît. La pièce est intéressante pour l'histoire, tant à cause de la suite des premiers abbés de Richenou qu'on y trouve, qu'à raison de quelques hommes de lettres de ce temps-là, dont elle nous a conservé la connaissance. Mais on est un peu surpris d'y entendre le poëte s'exprimer si librement sur Charlemagne, quoiqu'il n'y soit nommé que dans une espèce d'acrostiche. On se souvient que c'était sous l'empire de Louis le Débonnaire, son fils, que notre poëte écrivait. »

On lit dans notre codex, à la fin de ce poëme, les lignes suivantes, écrites de la même main : *Venerabillimo in Xpo patri ill. Wectinus jam devotus vester aeternam in domino salutem. Scripsi vobis in mortis periculo. & quia juventus adhuc floruit de alio seclo meam infirmitatem consolari dignemini.* (Voyez notre n° 160 § XII.)

**IX.** Cette petite pièce, qui n'a, dans notre codex, que dix vers alexandrins, en a 17 dans l'*Anthologie latine*, où on la trouve sous le n° 1078.

**X.** Ces vers sur les douze vents se voient aussi, mais avec des variantes assez considérables, dans l'*Anthologie latine*, sous le n° 1056.

**XI.** Vers de Priscien qui se trouvent dans l'*Anthologie*, sous le n° 284. Seulement, l'imprimé a 16 vers, tandis que notre codex ne nous présente que les 12 premiers.

**XII.** Deux vers que nous avons vainement cherchés dans l'*Anthologie latine*. Les voici :

*Tarpeio quondam consedit culmine cornix.*
*Est bene non potuit dicere dixit erit.*

**XIII.** Ce distique se trouve dans l'*Anthologie* sous le n° 853.

**XIV.** Ces onze vers, que nous avons relevés dans un autre manuscrit (voyez notre n° 394), se rencontrent, sous le n° 618, dans l'*Anthologie latine*.

NOTA. Les dix derniers feuillets de ce codex ont été, dans les marges, rongés par les rats, mais sans que le texte en ait trop souffert. On lit sur le 140$^e$ et dernier feuillet :

| | |
|---|---|
| V.V.V. | *Venit Victor Vitalis.* |
| V.V.V.V. | *Vicit Viros Vestræ Vrbis.* |
| V.V.V. | *Victor Venit Validus.* |
| A.A.A. | *Auferre Aurum Aroma.* |
| R.R.R. | *Regnum Ruit Romanorum.* |
| F.F.F. | *Fame Ferro Frigore.* |
| P.P.P. | *Pater Patrie Profectus.* |
| R.R.R.R. | *Regale Regnum Romanorum Ruit.* |

*Homo crescit usque ad annum xxii. Item in longitudine et latitudine usque ad an. xxxv.*

(Sanderus, n° 279. M.)

## N° 393 bis. — T. 7. 37.

I. Aurelii Prudentii Clementis Ψυχομαχία. — II. Versus Aratoris super actus apostolorum. — III. Ejusdem Prudentii liber Καθημερινῶν. — IV. Vita S. Amandi rithmice compilata.

In-4° sur vélin, relié en bois. Écriture minuscule, à longues lignes et à 2 colonnes, des ix°, x°, xi° et xii° siècles. 97 feuillets, de 27 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Quelques initiales et rubriques peintes en rouge. Nombreux dessins au trait. Saint-Amand.

I. La *Psychomachie* de Prudence, appelée aussi *Liber de virtutibus et vitiis,* occupe, dans notre codex, les f°s 1 à 41. On a intercalé dans ce poëme 80 petits tableaux assez bien dessinés au trait. Il est aussi accompagné de nombreuses annotations tant marginales qu'interlinéaires.

Prudence (Aurelius Prudentius Clemens), poëte chrétien, né à Sarragosse, en Espagne, l'an 348, et successivement avocat, magistrat, homme de guerre, se distingua dans toutes ces professions. Ses ouvrages ont été imprimés par Aldus, à Venise, en 1502, in-4°, et cette édition a servi de modèle à celles qui ont été données depuis, et parmi lesquelles on cite celle de Parme, imprimée par Bodoni, 1789, 2 vol. gr. in-4°.

II. Le poëme d'Arator occupe les feuillets 43 à 89 recto. Il est précédé d'un prologue de 52 vers élégiaques, en tête desquels on remarque une miniature qui remplit la moitié de la page.

Arator, Ligurien, d'abord secrétaire et intendant des finances d'Athalaric, ensuite sous-diacre de l'Église romaine, mourut en 556. C'est en 543 qu'il présenta au pape Virgile ses *Actes des Apôtres en vers latins.* Cet ouvrage a été souvent imprimé, soit séparément, soit avec d'autres poëtes chrétiens, notamment dans la Bibliothèque des Pères, et dans l'édition des poëtes latins ecclésiastiques donnée par G. Fabricius.

III. Le livre de Prudence connu sous le nom de *Cathemerinon* est un recueil d'hymnes pour tous les jours de fêtes des martyrs. Notre codex n'en contient que la préface et le commencement de l'hymne première qui y occupent les f°s 89 et 90.

**IV.** Cette Vie de saint Amand, écrite à 2 col., occupe les f[os] 91 à 97. Elle est précédée d'un prologue, en tête et à la fin duquel on lit ces deux vers, tous deux écrits en majuscules rouges :

*Preseries operis sic dat sua verba sequentis.*
*Prœseries fin. series sua famina fundit.*

Quant au petit poëme, écrit en prose rimée, il commence et finit ainsi :

| | |
|---|---|
| *Oceano contigua* | *Amandum nam puerulum...* |
| *Regio aquitanica* | . . . . . . . . . . . . . . |
| *Profudit ex se gaudia* | *Flamini sancto gloria* |
| *In salutem vernantia.* | *Per seculorum secula. Amen.* |

Il se compose de 640 petites lignes rimées, et il est divisé en deux parties. La première s'arrête au vers 344, après lequel viennent deux pages de prose ordinaire.

NOTA. Ce manuscrit est en assez mauvais état, et l'écriture en est en plusieurs endroits effacée.

(SANDERUS, n° 229. P.)

## N° 394. — N. 2. 13.

**I.** GLOSSÆ SUPER PRUDENTIUM. — **II.** EDITIO PRIMA DONATI DE PARTIBUS ORATIONIS. — **III.** INSTITUTIO PRISCIANI GRAMMATICI DE PARTIBUS ORATIONIS AD JULIANUM PATRICIUM.

In-4° sur vélin, relié en bois. Belle écriture minuscule à longues lignes du x[e] siècle. 89 feuillets, de 30 et 25 lignes à la page. Rubriques en capitales vertes et quelquefois rouges. Initiales grossièrement ornées et coloriées. Trois sortes d'écriture. Saint-Amand.

**I.** Voyez sur Prudence et sur ses divers écrits ce que nous avons dit sous le n° précédent.

Nous ignorons si le commentaire des Œuvres de Prudence que contient notre manuscrit a jamais été imprimé. Cette glose, dont nous ne savons point l'auteur[1], occupe les feuillets 1 à 47 recto, au bas du dernier desquels on lit :

MUSARUM NOMINA.

*Clio gesta canens transactis tempora reddit.*
*Dulciloquis calamos euterpe flatibus urg&.*
*Comica lascivo gaud& sermone thalia.*
*Melpomene tragico proclamat mesta boatu.*
*Tersiphone affeetus citharis movet imperat auget.*

1. Nous ne saurions dire si ce commentaire a quelque rapport avec les scholies sur Prudence qu'on attribue à Salomon, évêque de Constance, ou mieux à Ison, son maître.

*Plectra erato saltat pede carmine vultu.*
*Urania poli motus scrutatur & astra.*
*Carmina calliope libris heroica mandat.*
*Signat cuncta manu loquiturque polymnia gestu.*
*Mentis apollineae vis has movet undique musas.*
*In medio residens complectitur omnia Phebus.*

Au verso de ce 47ᵉ feuillet on lit, sur deux colonnes, quelques vers latins qui méritent l'attention. Les voici :

Quadam nocte niger dux nomine candidus alter
Forte subintrarunt unica tecta simul.
Candidus exhibuit secum ter quinque nitentes
Totque niger nigros maure colore pares.
Candide de nostris primus quis, dixerat alter,
Provid& excubias. nam tua jussa sequar.
Hæc placido contra respondit candidus ore.
Judicio quemquam nolo gravare meo.
Ne nova lis socios perme conspir& in arma.
Sed tibi consilium non removebo meum.
Ordine disponam socios discumbere cunctos.
Quæ sors nona legat noctis in excubias.
Candida sed sedeat nigris conmixta caterva.
Ut me velle viros fallere nemo putet.

Bis duo nunc nivei præsunt & quinque nigelli
His supponuntur. clari duo postquie sequntur
Unius & t&ri. interimunt vestigia terni
Albi lacte magis. maurus quoque nectitur ipsis
Candidus inseritur. niger unus et alter hab&ur.
His cristallini sociantur in ordine bini.
Tres titubant nigri lactantis robore victi.
Post duo corvini. ac nivei sunt denique bini.
Orbem tunc furvus demum d&erminat unus.

Quatuor & pentas duo monas tres mias unus
Hinc dias ambo trias unus dias & duo monas.

Voici l'explication de ce problème, de ce jeu quelque peu énigmatique. On suppose deux troupes de quinze hommes chacune : quinze blancs d'une part et quinze noirs de l'autre; et l'on montre dans quel ordre ils doivent être rangés, pour que, en en retranchant un de neuf en neuf, il ne reste sur le terrain que les quinze blancs. Cet ordre le voici : 4 blancs, 5 noirs, 2 blancs, 1 noir, 3 blancs, 1 noir, 1 blanc, 2 noirs, 2 blancs, 3 noirs, 1 blanc, 2 noirs, 2 blancs, 1 noir.

Cet arrangement est indiqué, par nombre d'hommes et par couleur, dans le second paragraphe de cette petite pièce; puis, par nombre seulement, dans les deux vers qui sont en marge, où les blancs sont figurés par des mots latins et les noirs par des mots tirés du grec. Ces deux vers, qui résument toute l'économie de ce jeu, ne semblent-ils pas un vrai tour de force?

**II.** Le traité de Donat sur les parties du discours occupe les feuillets 48 à 73 de notre codex. Il est précédé d'un prologue, et s'ouvre par cette rubrique répétée en majuscules blanches ornées sur un fond noir au fº 85 recto : *Incipit œditio prima Donati grammatici urbis Rome.* — Voyez plus haut nº 376.

**III.** L'Institution de Priscien commence au f° 74 recto, et remplit les derniers feuillets de ce codex. En voici la rubrique : *Incipit Institutio Prisciani viri Cesariensis gramatici de nomine et pronomine et verbo et participio.* — Voyez plus haut n° 374.

Nota. Le premier feuillet du volume est un peu détérioré, et les deux premières lignes ont souffert. — Il manque à ce manuscrit ses deux derniers feuillets.

Son orthographe est remarquable, ainsi qu'on peut en juger par les exemples suivants : &, *&iam, c&eris, hab&, illut, quur, inpares, alfab&a, m&hridates, Tuchidides.*

(Sanderus, n° 269. K.)

## N° 395. — N. 6. 1.

**I.** Beda de arte metrica. — **II.** Epistola Milonis ad Haimynum, et rescriptum Haimyni. — **III.** Mors Neronis. — **IV.** Vita S. Amandi, a Milone metrice descripta. — **V.** Versus Vulfagi in confirmatione operis Milonis. — **VI.** Hucbaldi versus ad Karolum imperatorem. — **VII.** Versus Milonis ad gloriosum regem Karolum. — **VIII.** Milonis libri duo de sobrietate metrice. — **IX.** Ejusdem Milonis conflictus veris et hiemis metrice.

In-4° sur vélin, reliure récente en veau. Belle écriture minuscule à longues lignes de la fin du IX° siècle. 106 feuillets, de 27 et de 30 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Quelques initiales rouges, et quelques rubriques de même couleur. Saint-Amand.

**I.** Le traité de Bède, *de Arte metricâ,* occupe les feuillets 1 à 22 ; les quatre derniers feuillets sont d'une autre écriture, et d'un vélin plus fin et plus blanc. Le feuillet 18, en partie étranger au livre de Bède, offre à la marge les deux vers suivants :

*Solibus in primis mansit celebratio talis.*
*Sancte tuo lanberte loco celestibus ymnis.*

Ce petit traité occupe les colonnes 25 à 42, tome I^er de l'édition de Bède, Cologne, 1612. — C'est tout à fait mal à propos que le Catalogue de Sanderus l'attribue à Milon.

**II.** La lettre de Milon à Haimin et la réponse de celui-ci, qui remplissent le feuillet 23 de notre codex, se rattachent au n° IV, c'est-à-dire au poëme de Milon sur la vie de saint Amand. Nous ne les en avons séparées que parce qu'entre ces deux pièces et le poëme se trouvait le n° III, qui en est tout à fait distinct. — Haimin, avant d'être moine à Saint-Vaast d'Arras, avait été disciple d'Alcuin, soit à Tours, soit même à l'école du palais. Dans sa lettre en réponse à celle que Milon, son disciple, lui avait écrite en lui adressant son poëme, Haimin s'y qualifie le plus petit des serviteurs de Jésus-Christ, et y relève par de grands éloges les vers de Milon. — Voyez, sur Haimin, l'*Hist. litt. de la France,* t. IV, p. 515.

**III.** Nous ne savons d'où est tiré ce récit en quelques lignes de la mort de Néron, qu'on voit au recto du f° 24 de notre codex. En voici, du reste, les premiers et les derniers mots : *Senatores in eum sevierunt eo quod arserat urbem... quod vero alii dicunt eum a lupis esse devoratum. falsum est.*

**IV.** Au bas du même f° 24 recto commence, sans titre ni rubrique, le poëme de Milon, sur la vie de saint Amand, par ce vers :

*Festa propinquabant nostri veneranda patroni.*

Ce poëme est divisé en quatre livres, où l'on compte jusqu'à 1818 vers héroïques. Henschenius, un des plus doctes successeurs de Bollandus, a publié ce long poëme de Milon.

Milon était né en France, et, dès sa jeunesse, il se retira à Elnone ou Saint-Amand, et s'y engagea dans la profession monastique. Il étudia avec tant de fruit, qu'il devint poëte, orateur, philosophe, théologien, musicien et même peintre. Il mourut le 20 juin 872. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre où on lui érigea l'épitaphe suivante, que l'on croit être de la façon d'Hucbald :

*Milo poeta sophus jacet hoc sub marmore clausus,*
*Carmine dulciloquo qui librum sobrietatis*
*Edidit, et sanctum pulcre depinxit Amandum,*
*Floribus exornans, metro prosaque venustans :*
*Tanti Pontificis palmam capit atque coronam.*

Voyez, sur Milon et sur ses écrits, l'*Hist. litt. de la France*, t. V, p. 409.

**V.** Ce petit poëme de *Vulfage*, appelé aussi *Wlfaïe*, occupe les feuillets 57 et 58. L'auteur, énumérant les grands hommes qui avaient applaudi au poëme de Milon, en fait lui-même l'éloge.

**VI. VII. VIII.** Nous réunissons ces trois numéros, quoique le premier soit d'Hucbald, et les deux autres de Milon. La première pièce, celle d'Hucbald, est la lettre d'envoi à Charles le Chauve de l'épître dédicatoire de Milon et de son poëme *sur la Sobriété*. Celle d'Hucbald est en vers élégiaques, au nombre de 60. Au-dessous est le vers suivant écrit en lettres rouges, et sous forme de croix :

*Si bene te tua laus taXat. sua laute tenebis.*

De quelque manière qu'on le lise, de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, il est toujours le même. Quant à l'épître de Milon, elle se compose de 38 vers alexandrins.

Le poëme *sur la Sobriété* est, dit-on, le dernier ouvrage de Milon. On en a fait autrefois tant d'estime, qu'on a cru en devoir consacrer la mémoire dans l'épitaphe de l'auteur. Voici le titre qu'il porte, en notre codex, entre les vers d'Hucbald et l'épître dédicatoire de Milon : *Utilia tela sacræ parcitatis adversus coquum Babilonis de divine scripture pharetris educta studio Milonis caenobitae Amandi almi ac beati Xristi praesulis.*

**IX.** Ce petit poëme qui a pour titre : *Conflictus veris et hiemis*, est du même Milon. Il se compose de 55 vers alexandrins, et il remplit le dernier feuillet du volume.

(Sanderus, n° 240. M.)

## N° 396. — N. 8. 1.

I. MILONIS MONACHI CONFLICTUS VERIS ET HIEMIS METRICE. — II. HUCBALDI VERSUS AD KAROLUM IMPERATOREM. — III. VERSUS MILONIS AD GLORIOSUM REGEM KAROLUM. — IV. MILONIS LIBRI DUO DE SOBRIETATE METRICE.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc, dos de veau. Belle écriture minuscule à longues lignes de la fin du IX° siècle. 66 feuillets, de 19 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges et vertes. Initiales de chaque vers alternativement vertes ou rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche.

Saint-Amand.

Les quatre articles que renferme ce codex sont les mêmes que ceux déjà analysés par nous plus haut, sous le n° 395. Seulement, dans le présent manuscrit, on lit, en marge du poëme *de Sobrietate*, quelques mots signalant les expressions et les faits les plus remarquables.

NOTA. Au verso du 1er feuillet, servant de garde, se trouvent les quatre lignes suivantes :

| | | | |
|---|---|---|---|
| XCVI. | DCCC LIIII. | III DCCCVI. | XVICCCVIII. |
| *Vita hominum.* | *Cornicum.* | *Cervi.* | *Corvi.* |

*Stephanus. hildebertus. Baldricus. Gregorius. Rothardus*
*Orlardus. Lantbertus. hirimannus. Amalricus.*

Au verso du f° 65, on trouve une note sur les mots *xirobalsamum, carpobalsamum, balsamum* et *opobalsamum*. Il y est fait mention de Solin et de Servius.

Sur le f° 66 recto, servant de garde, j'ai déchiffré les quatre vers suivants :

Nox & amor vinumque nihil moderabile suadent.
Illa pudore vacat lab [1] amorque metu.
Pulcinus milvo dum portaretur hoc inquit.
Jam cado ne timeas non ten&.....

Au verso du même feuillet, on trouve les lignes suivantes :

*Princeps Walterus fidei munimine fretus*
*Functus martirio hoc iac& in tumulo.*

T. DE SANCTO DIONISIO. RUSTICO ET ELEUTHERIO.

*Lampade cum gemina dionisius obtinet astra*
*Summa dat his castra fidei confessio trina.*
Georgius ab egmundo trajectensis episcopus.

(SANDERUS, n° 241. H.)

1. Sans doute *Bacchus*.

## N° 397. — O. 1. 30.

LA DIVINA COMMEDIA DI DANTE ALIGHIERI.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau; coins et restes d'anciens fermoirs en cuivre; doré sur tranches. Belle écriture minuscule à longues lignes du XIII° siècle. 197 feuillets, de 36 lignes à la page. Titres courants et rubriques en lettres rouges. Initiales de chaque chant en or, vermillon, ou azur, avec filets rouges ou bleus; trois riches encadrements ou guirlandes. Manuscrit sur très-beau vélin, réglé et encadré à l'encre grise. Maison de Croy.

Deux choses sont à regretter dans ce magnifique volume : une transposition et une lacune.

La transposition porte sur la fin du 27° et le commencement du 28° chant de l'Enfer, soit quatre pages in-folio de notre codex, qui, du reste, se trouvent au commencement du Purgatoire.

Quant à la lacune, elle porte sur les chants XV à XIX du Purgatoire; elle embrasse 568 vers, ou huit pages. Nous n'avons que les 72 premiers vers du XV° chant; les chants XVI, XVII et XVIII manquent entièrement; et sur le XIX° chant il manque les 66 premiers vers. Il manque également, au XXXIII° et dernier chant du Paradis, les 22 derniers vers.

En tête du premier feuillet on lit, d'une écriture plus récente : *Dante Aligerio poeta fiorentino.*

Le même feuillet présente un riche encadrement double : l'intérieur, composé de fleurs de lys azur sur un fond d'or; l'extérieur, or, couleurs, fleurs et fruits formant une guirlande, au bas de laquelle est ménagée la place d'un écusson laissé en blanc.

F° 68 recto : Guirlande dans le même genre, mais sur trois côtés seulement, le côté de la marge étant demeuré blanc.

F° 127 recto : Guirlande dans le même genre que la précédente. Cette page renferme dans l'encadrement : 1° le dernier vers du Purgatoire; 2° les mots suivants en majuscules rouges, formant quatre lignes : *finito lo canto :* XXXIII *: & ulti* || *mo della seconda : cantica : de* || *lla comedia di Dante. Allighieri* || *fiorentino :* 3° les deux premiers tercets du Paradis en face de la lettre L capitale, sur douze lignes, chaque vers en remplissant deux; 4° les troisième et quatrième tercets à longues lignes.

Les feuillets 194 à 197 sont sans titres courants; mais en tête du premier de ces quatre feuillets on lit en capitales rouges : DIVISIONES. En voici le premier vers :

*O voi che siete dal verace lume...*

et le dernier :

*Ad Eva lamentando alcun richiamo.*

Ce dernier vers clot notre manuscrit; mais rien n'indique absolument qu'il n'y manque point quelque chose.

Le rapport que notre codex nous paraît avoir avec quelques manuscrits d'Italie nous engage à transcrire ici les lignes suivantes, que nous extrayons de l'édition du Dante que possède notre Bibliothèque, 1er volume, page XXII (édition de *Udine pei fratelli Mattinzi* 1823) :

**PADOVA**

***Libreria del seminario.***

n° 37.

Codice (fra i Patavini n° II) membranaceo in foglio del sec. XIV.

Li primi versi di questo Codice sono in forma di prosa, per dar luogo àlla miniatura con oro. Dalla prima lettera sino al canto XIII. del Purgatorio tutte le iniziali sono con miniatura dorata, ed il margine sotto il testo è tutto figurato. In fine del poema si trovano i due capitoli di Jacopo figlio di Dante, e di Bosone da Gubbio. In fine è mancante di 40. versi.

n° 38.

Codice (n° IX) membranaceo in foglio del sec. XIV.

Questo Codice così incomincia : *Incipit prima Cantica Comedie Dantis de Inferno. Primum capitulum. Nel mezo del camin di nostra vita.* In fine : *Explicit tertia et ultima Cantica Canticorum Comedie Dantis Alagherii Florentini de Paradiso.* Dopo il Poema segue il Capitolo di Jacopo figlio di Dante con questa iscrizione : *Le divisioni e le qualetate de le parti de la Comedia de Dante.* Comincia : *O voi che siete dal verace lume.* Dopo questo capitolo avvi quello di *Busone da Eugubio per specifficare la intencione de tutta la Comedia di Dante.* Incomincia : *Perro che sia più frutto e più dilecto.* Questo magnifico Codice è scritto in bel carattere; ha gran margine, ed ín principio di ogni canto ha figure e miniature singolari. Li due capitoli dopo il poema sono scritti con minor diligenza.

## N° 398. — O. 2. 5.

**I.** LE BREVIAIRE DES NOBLES. — **II.** LOSPITAL DAMOURS. — **III.** GRISELIDIS DE PYMONT. — **IV.** LEMBUCHE VAILLANT. — **V.** LA CHASTELLAINE DU VERGIER. — **VI.** LE SONGE DE LAMANT FORTUNE. — **VII.** LE DEBAT DE REVEILLE-MATIN.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVe siècle. 133 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Maison de Croy.

**I. II. VII.** Ces trois petits poëmes ont pour auteur Alain Chartier. On les trouve dans ses Œuvres dont Brunet, v° CHARTIER, parle en ces termes : « Les œuvres de maistre Alain Chartier, clerc, notaire, et secrétaire des Roys Charles VI et VII, contenans l'Histoire de son temps, l'Espérance, le Curial, le Quadrilogue, et autres pièces, toutes nouvellement reveuës... par André Du Chesne Tourangeau, à Paris, chez Samuel Thiboust, au Palais... M.DCXVII. »

Dans l'édition de Duchesne, l'*Hôpital d'amours* a 160 strophes de 8 vers. Dans notre manuscrit, il n'a que 140 strophes. Les 20 strophes qui nous manquent commencent, dans Duchesne, à celle dont voici le premier vers :

*Ce chemin estoit espineux.*

Delandine (*Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, t. I, p. 412) pense que c'est mal à propos qu'on attribue à Chartier l'*Hôpital d'amours*.

Voyez, sur ces trois poëmes, M. Paulin Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, tome VI, p. 386, et tome VII, p. 254.

**III.** Cette pièce, écrite en prose, commence au f° 40 recto. En voici le début: « Les contrees de pimonti en lombardie ainsy comme aupres de la grant mon-« taingne qui devise france et ytalie. » — L'*Histoire de Griselidis*, plusieurs fois imprimée avant 1546, fait partie de la *Collection de poésies, romans, chroniques*, etc. Paris, Silvestre (impr. de Crapelet), 1838 et suiv., in-16, caract. goth. et vignettes gravées sur bois. — Voyez, pour plus de détails, le *Manuel du libraire*, par Brunet, v° MIROUER (LE) DES FEMMES VERTUEUSES, et v° PETRARCA, p. 710.

**IV.** Écrite en vers de huit syllabes, et divisée en 108 strophes de 8 vers chacune, cette pièce qui a pour titre, *Lembuche Vaillant*, occupe les feuillets 63 à 81. En voici le début :

*Apres soupper que on se despart*
*Dune feste pour soy couchier*
*Pres de ma chambre ung peu a part*
*Je ouys deux seurs damour touchier.*
*Sy men prins lors a aprouchier*
*Sans avoir torches ne chandelles*
*Pour mieulx leur scavoir reprouchier*
*Le lendemain tout le faict delles.*

**V.** Le poëme de *La Chastellainne du Vergier* occupe les feuillets 83 à 99. En voici le début :

*Une maniere de gens sont*
*Qui destre loyaulx semblant font*
*Et de si bien consel donner*
*Quil se convient en eulx fier.*

M. Paulin Paris, dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. III, p. 226, parle ainsi de *La Chastelaine de Vergi* :

« Ce charmant poëme a été plusieurs fois publié et analysé. Je pense que les rapports qu'il offre avec le roman du Châtelain de Coucy, et la mention que Froissart et d'autres poëtes ont faite des aventures de la Châtelaine avant d'avoir parlé de celles du Châtelain, sont la véritable cause de l'erreur depuis longtemps accréditée qui donne à la maîtresse du Châtelain de Coucy le nom de *Gabrielle de Vergi*, tandis que le roman ne l'appelle jamais autrement que la dame de Fagel. Certainement, quand Froissart a dit :

...... Tristans et Iseus
Qui furent si vrais amoreus ;
La Chastelaine de Vergi ;

Et le Chastelain de Couci,
Qui outre mer moru de doel
Tout pour la dame de Faioel;

il a prétendu rappeler trois aventures bien distinctes. N'importe, la dame de Fayel sera toujours pour nous *Gabrielle de Vergi.* — Les premiers vers du poëme de la Chastelaine de Vergi sont :

Une manière de gent sont
Qui d'estre loial semblant font
Et de si bien consel celer
Qu'il se convient en aus fier.

Nous en possédons au moins cinq leçons manuscrites. On en a publié une imitation en prose, au commencement du XVIᵉ siècle. »

**VI.** Écrite partie en vers de huit syllabes divisés en strophes de huit vers chacune, et partie en quatrains composés de 3 vers de huit syllabes, suivis d'un vers de quatre, cette pièce qui a pour titre : *Le songe de lamant fortune,* occupe les feuillets 101 à 123. En voici le début :

*Le dernier plaisant mois de may*
*Comme feust ma destinee,*
*Trouve me suis tout plain dennoy*
*A ma vye si fortunee,*
*Que plus de cent fois la journee*
*Jeusse voulu, sans en mentir,*
*Que la mort meust este donnee,*
*Tant de maulx me failloit sentir.*

NOTA. On lit au recto du deuxième feuillet la signature *Alexandre Emmanuel de Croy.* 1712.

## N° 399. — O. 3. 50.

**I.** — LA COMPARAISON DES TROIS DAMES. — **II.** LIVRET COMPOSE PAR TROIS DAMES TRES ILLUSTRES. — **III.** QUARANTE EPISTRES A DIVERS SUR DIFFERENTS SUJETS. — **IV.** QUATRE RONDEAULX. — **V.** VINGT PETITES PIÈCES EN VERS SUR DIFFÉRENTS SUJETS.

In 4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIᵉ siècle. 143 feuillets, de 21 lignes à la page. Initiales et rubriques en lettres rouges. Maison de Croy.

**I.** Au verso du 1ᵉʳ feuillet, il est écrit d'une main plus récente : « *La comparaison des trois dames : la trop mal fortunée; la pleine de douleurs; la pauvre despourveue. C'est un roman ancien en vers.* » Voici les quatre premiers vers de ce roman.

*Helas mon dieu que feray je seulette?*
*Allez sen est celluy que tant regrette.*
*Quand je le perds le mendre jour de veue,*
*Je suis du tout demeuree desporveue.*

Dans cette pièce dialoguée, les trois dames prennent successivement, et à plusieurs reprises, la parole. Les 10 premiers feuillets seulement sont remplis par ce petit roman en vers.

**II**. Cet autre poëme, qui porte le nom de *Livret,* occupe les feuillets 66 à 101. Nous en donnons ici le commencement et la fin, sans pouvoir en déterminer l'auteur :

*Pour ce que aulx dames ne voldroie desplaire,*
*Ains en tous cas bon service leur faire,*
*Je suis requis de mettre en escripture*
*Ce que advenu leur est en adventure.*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
*Car laventure est toutte declaree*
*Pourquoy faictz fin ma matere est finee*
*En suppliant tous excuser ma langue*
*Car elle est vraie hennyere ou flamengue.*
*Fin de ce livre des*
*trois dames.*
*Parfaict desir de ta grace poursieuant*
*A ce matin ma remis au devant*
*De tenvoier en faisant mon acquict*
*Ce que par moy avant hier te fut dict*
*Comme ton serf a toy obeissant.*

**III**. Ces quarante épîtres à divers, toutes en vers de dix syllabes, occupent les feuillets 11 à 65 et 102 à 116. De ces quarante épîtres, vingt n'ont aucun titre ni rubrique; et des vingt autres, qui sont précédées d'un intitulé, il en est six seulement que nous croyons devoir mentionner ici. Ce sont les suivantes :

F° 64 verso : « Aultre epistre du S^r^ de Florange adreschant au maistre dhostel « du S^r^ de Fiennes. »

F° 102 recto : « Epistre envoiee par madame de Mailly a ung gentil homme du « nombre de ses biens voeullans. »

F° 103 recto : « Response par le gentil homme a la dame susdite. »

F° 105 recto : « Aultre epistre au meisme pourpos responsive a la precedente. »

F° 114 recto : « Aultre epistre envoiee a une compaingnies sur la mort de la « royne de Danemarche. »

F° 115 recto : « Aultre epistre respondant a la precedente. »

**IV**. Les quatre rondeaux occupent les feuillets 116 verso à 118.

**V**. Quant aux 20 dernières petites pièces, sans titres, et toutes en vers de dix syllabes, elles occupent les feuillets 119 à 143.

NOTA. En tête du second feuillet recto de notre codex, se trouve là signature : CROY. Les 20 premiers feuillets du volume sont fortement avariés et mangés aux vers.

## N° 400. — O. 1. 28.

I. APOLOGIE POUR FEUE DAME ANNE DE BOULAIN. — II. TROIS RONDEAUX ET UNE CHANSON. — III. REMONSTRANCE FAICTE PAR LA SOEUR DU DUC DE JUILLIERS AU ROY DENGLETERRE ET SON CONSEIL.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 74 feuillets, de 27 lignes à la page. Maison de Croy.

I. Cette Apologie, écrite en vers de dix syllabes, occupe les 27 premiers feuillets du manuscrit et est précédée de cette rubrique : *Pour feu dame anne de Boullant jadis reyne dengleterre lan mv^c trente trois fait et compose par anthoine de Crespin escuyer sg^r de miherne.* Elle commence ainsi :

*Les cas nouveaulx et choses merveilleuses*
*Tristes a ungs et aux aultres joyeuses.*

Et finit :

*Cecy fut fait a Londres le deuxiesme*
*Du mois de juing lan trentesixiesme.*

II. La chanson et les trois rondeaux occupent les feuillets 27 verso et 28 inclus, et roulent sur cette devise : OUBLY VAINCRAT LANNOY.

III. Cette remontrance, écrite en prose, occupe les feuillets 30 à 50 recto. — La sœur du duc de Juliers dont il s'agit ici était Anne de Clèves, quatrième femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, morte l'an 1557.

NOTA. Les feuillets 51 à 74 sont blancs. — En tête du 2° feuillet se trouve la signature : CROY. On lit sur un des feuillets blancs de la fin du volume ces mots : *Monsieur de Molembays Jan de Croy* 1597. — J'ai tout lieu de penser que ce codex a été écrit par Jean de Lannoy, comme celui repris sous le n° 294.

## N° 401. — B. 6. 1.

RELIGIOSA DE DIVERSIS POEMATIA.

In-4° sur papier. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 24 feuillets, de 26 lignes à la page, intercalés dans un volume ou recueil de différents morceaux imprimés.
Saint-Amand.

Ces petits poëmes roulent sur différents sujets, dont voici les principaux :

1° *Septem ecclesiæ sacramenta ;*

2° *Christi in cruce pendentis ad Christianum exhortatio ;*

3° *Christiani ad Christum responsio;*
4° *Septem psalmi penitentiales;*
5° *De beatâ virgine*[1];
6° *De quatuor evangelistis*[2];
7° *De venerabili corporis et sanguinis Christi sacramento;*
8° *De divo Nicolao;*
9° *De divo Laurentio martyre;*
10° *In laudem Joannis Baptistæ;*
11° *Elegantes versus super psalmum:* Miserere mei, Deus;
12° *Versus in psalmum penitentialem sextum.*

## N° 402. — N. 6. 55.

I. Versus in honorem B. Mariæ virginis. — II. De sacra eucharistia. — III. De littera dominicali, de paschate, et de aureo numero. — IV. De beata Eufrasia virgine. — V. Planctus Davidis in obitu Saulis et Jonathæ.

Petit in-8° sur papier, relié en parchemin, et recouvert en soie jaune-verte. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi° siècle. 102 feuillets, de 30 lignes à la page. MS. autographe.

Saint-Amand.

I. Il convient de ranger sous le titre désigné par ce numéro plusieurs pièces de vers, toutes en l'honneur de Marie, considérée comme mère du Christ. On voit que l'auteur de ces vers, que nous croyons être cet Herman Hertaing dont nous avons parlé sous le n° 118, n'a pas craint de traiter, après l'illustre Sannazar, le plus délicat de tous les sujets.

II. Cinq pièces de vers sur la sainte Eucharistie : l'une, f° 16, se compose de 30 strophes, de 4 petits vers chacune; les quatre autres, f°s 87 verso à 97 recto, sont écrites en vers élégiaques.

1. Entre autres poésies en l'honneur de la Vierge, on remarque une petite pièce composée de 13 distiques. Chacun de ces 26 vers commence et finit par la même lettre, et la réunion de ces 26 lettres, prises dans l'ordre où elles se présentent, donne les mots : *Ave maris stella, Dei mater alma.*

2. Nous croyons devoir retracer ici ces quelques vers, parce qu'ils expliquent la valeur relative des quatre évangélistes et des animaux symboliques dont nous avons parlé sous le n° 110 :

*Matheum signat vir, bos Lucam, leo Marcum,*
*Ales discipulum qui sine labe fuit.*
*Matheo species humana datur, quia scripto,*
*Indicat, et titulo, qualia fecit homo.*
*Lucam designat bos victima quod specialem*
*Materiam sumpsit de cruce, Christe, tua.*
*Marcum designat leo, qui descripsit aperte*
*Quanta surrexit vi tua, Christe, caro.*
*Discipulum signat species aquilina pudicum*
*Qui super astra fuit celica verba serens.*

Voyez, sur la signification et sur l'arrangement des quatre animaux symboliques, la note qui se trouve au bas de notre n° 110, et aussi notre Appendice n° III.

**III.** Trois petites pièces, l'une de 10, la seconde de 6, et la dernière de 4 vers, toujours du même auteur.

DE LITTERA DOMINICALI.

Ex annis Domini viginti subtrahe et octo
Cætera, quæ superant, is tibi ciclus erit.
Finitoque tuo numero, quot quattuor in se
Contineat, tot ei jungere semper habes.
Indicis a tergo sub nodo pone secundo
Principium, atque caput sumito versus iter.
Littera sic Domini patet, et quæ retro relicta est,
Si bissextus erit, adjicietur ei.

DE PASCHATE.

Unum et viginti de martis sumito mense,
A media incipiens dinumerare manu.
Sic gradiens postquam numerum transiveris auri,
Pascha tibi Domini littera prima dabit.
Quando est bissextus, numerusque atque ultima in una
Littera sede manent, hic tibi Pascha loca.

DE AUREO NUMERO.

Si decimum nonum Domini subtraxeris annis
Aureus est numerus, reliquis si junxeris unum.

ITEM.

Unum viginti, sed centum quinque tenebit
Milleque cum senis altera sena tenet.

**IV.** Le morceau sur sainte Euphrasie contient 19 strophes de quatre petits vers rimés. En voici la première et la dernière :

*O Euphrasia beata,*
*Sempiternis aucta donis,*
*Dives opum, plena bonis*
*Infinitis.*

*Ut æthereis in polis*
*Tecum simul conregnemus*
*Ubi Jesum collaudemus*
*Sine fine. Amen.*

**V.** Ce petit poëme, en vers héroïques, renferme juste cent vers, dont voici les premiers et les derniers :

*O genus Israel, magni o generosa parentis*
*Progenies, medio sub pectore volve cruenti...*
*Isacidûm virtus, sublimibus aucta triumphis*
*Bellicaque heroum perierunt arma potentum.*

NOTA. Le feuillet 98 est rempli par diverses observations, écrites en espagnol, et précédées de cette rubrique : *Regimez de relogio et astrolabio*. Puis, au bas, la date de 1580.

Les nombreuses ratures et corrections dont ce petit volume est rempli, et qui

sont de la même main que le texte, ne nous permettent point de douter qu'il soit autographe.

## N° 403. — N. 3. 21.

RENTIAS, SEU VERSUS HENRICI D'OULTREMANNI VALENCENENSIS, IN HONOREM EMANUELIS A LALAING, MARCHIONIS RENTII.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVI[e] siècle. 34 feuillets, dont 18 écrits, de 32 lignes à la page. Maison de Croy.

Les sept premiers feuillets sont blancs. On lit, en tête du 8[e], mais d'une autre écriture que le texte, ces mots : RENTIAS. *Dignum laude virum musa vetat mori.*

En tête du f° 9 recto, on lit : *Magno Deo Sabaoth, et Christo Agonothete sacrum.* — Puis, au bas du même feuillet : *Henr : D'oultrem. Valentianarum exprœfectus elogium consecravit, carmina decantavit.*

Ce petit recueil renferme différentes pièces de vers français, grecs et latins, composées par H. d'Oultreman en l'honneur d'Emmanuel de Lalaing, marquis de Renty, baron de Montigny et de Condé, mort à Mons le 27 décembre 1590 [1].

La première pièce se compose de 21 distiques grecs, avec traduction latine en prose, en regard.

La dernière pièce, intitulée : *Oda de Domina-Nostra Serviana,* est signée : UNAM PETII. H. D'OULTREMAN.

Oultreman (Henri d'), historien, né en 1546, à Valenciennes, y occupa pendant plusieurs années la place de prévôt, et mourut le 1[er] octobre 1605, à l'âge de 59 ans. On a de lui quelques pièces de vers dont les titres ont été indiqués par Foppens, et une *Histoire de la ville et comté de Valenciennes,* depuis son origine jusqu'à la fin du XIII[e] siècle. Douai, 1639, in-fol.

## N° 404. — N. 2. 5.

RECUEIL DE POÉSIES LATINES.

Petit in-f° sur papier, sans couverture. Écriture à longues lignes du XVI[e] siècle. 58 feuillets, de 36 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Saint-Amand.

Les initiales des vers de plusieurs pièces de ce Recueil présentent les mots suivants : *Lucas.* — *O Maria mater Dei, memento mei.* — *Nicolaus est nomen ejus.* —

1. Voici la date bien précise de la mort d'Emmanuel de Lalaing, qui nous est donnée par Henri d'Oultreman dans ce précieux codex : *Montibus Hannoniæ supremum clausit diem.* VI *calend. januar. anno reparatæ salutis M.D.LXXXX. annos natus* XXXIII. *mens.* VII. *dies* XXII... *reliquiæ Condatum relatæ, atque arcuato sepulchro illatæ.*

Ces détails si précis, et qui, relevés par Henri d'Oultreman, et écrits de sa main dans notre codex, nous paraissent incontestables, sont à rapprocher de ces quelques lignes, consacrées par M. de Sars à Emma-

*Adam.* — *Lucas et Amandus* (pièce de 14 vers, dont chacun commence et finit par une des lettres qui forment ces trois mots). — *Frater Lucas Bruierius.* — *Lucas Bruierius.* — *Jacobe Rant.* — *Lucas Brierrus Jacobo Lessabaeo salutem dicit.* — *Lucas regi.* — *Lucas Brierrus.* — *Pietatem exerce.* — *Gabriel.* — *Georgius.* — *Nicolaus.*

Il y a, dans le cours du manuscrit, plusieurs dates, telles que : 1530, 1532, 1533, 1535, 1536, 1542, 1543, 1544, 1545, 1546, 1547, 1549, 1550, 1551, 1553, 1554.

Plusieurs pièces contiennent des allusions à l'abbaye de Saint-Amand, et à divers religieux du pays.

Au f° 6 recto, huit vers hexamètres servant d'épitaphe à Mathieu de Lannais, abbé d'Elnone, mort le 16 septembre 1432.

On remarque au f° 2 recto une pièce de 15 vers hexamètres, disposée comme suit :

Monocolon Car. hexa. de sancta Cruce.

| | | |
|---|---|---|
| Salve digna De | o | crux orbis crimina tollens : |
| Arbor sanguineo | ma | nanti tincta liquore : |
| Ara litans a | gnum | qui reddit funere vitam : |
| Index letitie, | pi | etatis formula summæ : |
| Fortunate frutex, | e | lecto germine fronde : |
| Ignea restringens ten | ta | mina carnis iniquæ : |
| Unica spes flen | tis | populi tutumque levamen : |
| Quando hoc in lign | o | mortua vita fuit. |
| Rore tui mentem cor | pus | que rigato caducum : |
| Ne sua transfigat | mors | ictu tela cruento. |
| Sed tu sanguisugæ | mor | dentis pelle venenum : |
| Ut superata | tu | o celesti germine Cristus |
| Mortis in invidi | a | cum venerit evacuetur. |
| Emptaque post mortem | tunc | celi gaudia confer : |
| In quibus altitonans | est | multo milite cinctus. |

En reconstruisant les syllabes entrées dans la croix, on obtient ce distique :

*O magnum pietatis opus! mors mortua tunc est,*
*Quando hoc in ligno mortua vita fuit.*

nuel de Lalaing dans son grand ouvrage manuscrit, dont il a fait don à la Bibliothèque de Valenciennes : « Emmanuel de Lalaing, ... gouverneur de Valenciennes, *où* il mourut le 8 *janvier* 1591, et fut *en-* « *terré en l'église de Saint-Jean.* » Ces deux lignes, on le voit, renferment trois erreurs, ainsi qu'on peut s'en convaincre, du reste, en conférant Henri d'Oultreman, *Histoire de Valenciennes*, p. 587, Douay, in-f°, 1639.

## N° 405. — N. 2. 14.

**I.** F. HERMANNI HERTANII ΣΤΑΥΡΟΡΙΖΙΟΝ. — **II.** EJUSDEM PARTHENICE CATHARINIANA. — **III.** EJUSDEM ΟΔΟΙΠΟΡΙΚΟΝ.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI^e^ siècle. 198 feuillets, de 15 à 24 lignes à la page. Saint-Amand.

**I.** Sous le titre de ΣΤΑΥΡΟΡΙΖΙΟΝ[1], l'auteur, Herman Hertaing, a fait un poëme en vers héroïques, divisé en trois livres, et par lui dédié à Jean Carton, 73^e^ abbé de Saint-Amand. Ce poëme occupe les 79 premiers feuillets du volume, et il est précédé de l'annotation suivante : « Hoc opus obtuli reverendiss. abbati nostro « D. Iohanni Cartonio in sacerdotali mea inauguratione, hoc est in primitiis uti « vocamus in septembri post exaltationem S. Crucis, anno 1589. Scripsi vero in « collegio aquicinctensi Duaci mense aprili, anno 1592. »

**II.** Ce second poëme du même Hertaing, écrit en vers élégiaques, occupe les feuillets 81 à 128. Il est par lui offert à Jean d'Oultreman, ainsi qu'il résulte de ces lignes : « Hoc opus obtuli Domino Joanni Doutremanno comitissæ a Lalaing « oeconomo in solemni sororis nostræ professione, anno 1591, kalendis januarii. « Scriptum vero Duaci in collegio aquicinctensi anno 1592, mensis martii 12. « Bene qui latuit bene vixit. »

**III.** Ce troisième et dernier poëme, toujours du même auteur, et intitulé ΟΔΟΙΠΟΡΙΚΟΝ[2], est écrit en vers héroïques, divisé en trois livres, et dédié à D. Pierre Blondeau, abbé d'Hasnon. Il occupe les feuillets 130 à 198, et il est précédé de cette annotation : « Hoc opus obtuli reverendiss. D. Petro Blondeau abbati « hannoniensi meritiss. in primitiis fratris mei Cornelii ejusdem religiosi ac sub « ejus signis egregie militantis. Anno domini 1592, mense martio. Scripsi vero « in monasterio adhuc constitutus anno 1591, mense augusto. Quies placidissima « rerum. »

NOTA. Voyez le numéro suivant.

## N° 405^bis^. — T. 7. 32.

ΣΤΑΥΡΟΡΙΖΙΟΝ, SEU VIVIFICÆ AC VENERANDÆ CRUCIS ORIGO.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI^e^ siècle. 112 feuillets, de 12 lignes à la page. Saint-Amand.

Nous avons déjà, sous le n° 405, parlé de ce poëme d'Herman Hertaing, moine de l'abbaye de Saint-Amand.

Après une préface, ou plutôt une dédicace de quatre pages à D. Jean Carton,

1. « *Hoc est*, dit l'auteur, *vivificæ ac venerandæ crucis origo.* »
2. L'auteur donne, au f° 131, l'explication de ce mot : « ΟΔΟΙΠΟΡΙΚΟΝ triumphale Domini nostri Jesu « Christi, seu Dies palmarum, utpote cujus hic cæremoniæ & mysteria explicantur. »

son abbé, l'auteur de ce poëme place en tête le titre suivant : ΣΤΑΥΡΟΡΙΖΙΟΝ, *hoc est, vivificæ ac venerandæ crucis origo ex omnibus fere utriusque instrumenti libris, et gravissimis quibusque atque adeo classicis orthodoxæ fidei authoribus decerpta, explicitis ubique locorum ejusdem allegoriis, typis ac schematibus quæ in Bibliis passim occurrunt.*

NOTA. On lit sur le feuillet de garde, en tête du volume : *Hermani Hertanii.* Puis sa devise :

*Dum morimur tum orimur :*
*Tum orimur bene si morimur.*

Et à la fin du volume : Θεῷ δόξα. — *Anno domini* 1588. *mense decembri.*

## N° 406. — N. 2. 11.

EJUSDEM F. HERMANNI HERTANII SILVA CARMINUM.

Petit in-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVIe siècle. 280 feuillets, de 15 à 20 lignes à la page. Saint-Amand.

Ce manuscrit est, ainsi que le n° 405, un autographe. Il contient du même auteur une multitude de pièces de vers qu'il serait trop long d'analyser ou même d'énumérer ici. — Nous nous bornerons donc à transcrire la notice qui se lit au f° 5 recto :

CARMINUM MEORUM SYLVA.

*Hanc autem una cum duobus libris triparti-*
*tis, nimirum* ΣΤΑΥΡΟΡΙΖΙΟΝ ΚΑΙ ΟΔΟΙΠΟΡΙΚΟΝ
*Jesu Christi, necnon vita D. Catharinæ*
*composui ab anno* 15*to ætatis usque ad*
25*tum, unde si quid mendi sub-*
*reptum fuerit, aut minus*
*accurate concinnatum*
*teneriori ascribetur*
*ætati :*
*at vero si quid*
*limatius et solidiori stylo*
*elucubratum superiori ac valentiori*
*deputabitur juventuti. Eadem porro scripsi*
*circa annum ætatis undetrigesimum in monasterio*
*nostro Elnonensi vulgo D. Amandi in pabula anno domini*
1594. *ad majorem Dei et domini nostri Jesu Christi virginis que*
*matris immaculatæ gloriam et honorem, post quæ totum*
*me ad almum Theologiæ gremium contuli.*
*Demum orimur, pie si morimur.*
*F. Hermannus Hertanius.*

Ne pouvant relever ici, même en n'en donnant que les titres, ces nombreuses pièces de poésie, nous nous bornons aux quelques articles suivants :

On trouve, au f° 180 recto, 22 distiques adressés *D. Gregorio Doultremanno scholastico.*

Au f° 183 recto, les vers suivants, ainsi disposés :

ORATIO IN HONOREM DIVI FRANCISCI.

D O M N V S.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| F | raternas | F | rancisce preces qua | S | sæpe novamu | S |
| R | espice | R | eflectas valido | V | aga tela repuls | V |
| A | llapsusque v | A | fros nimium cap | I | talis Avern | I |
| N | equitiasque a | N | guis menti quibus ing | R | uit aufe | R |
| C | onsule con | C | ussis tu | T | are quia impiger urge | T |
| I | nvidiæ stimul | I | s, laxaque . agit | A | tus haben | A |
| S | ervasti totie | S | jam o | L | im quos sæpe tribuna | L |
| C | œlorum esse reos | C | ogens | S | anciverat imi | S |

Sup-
prior
noster

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| V | ersari in p | V | tci neb | V | lis cogente reat | V |
| S | erva etiam fra | C | tos animi | S | adque inclyta dedu | C |
| L | imina cælesti | S | patriæ | L | ocaque ardua justi | S |
| A | pta triumphand | I | s. Ad tect | A | reducito Olymp | I |
| T | ristitiam | C | ordisque fuga dominoque sa | T | isfa | C |
| R | estant si | N | obis occulta pe | R | icula, Dæmo | N |
| I | nfida quæ p | A | ce tegit, just | I | sque timend | A |
| V | tere p | R | æstanti polles quo m | V | nere fauto | R |
| S | ubveniasque | F | ugans nocuo | S | ceu semina Wicle | F |

D O M N V S

Au f° 183 verso, petite pièce ayant pour titre *De sancto Joanne Baptista*, et présentant la même disposition absolument que la précédente, mais avec les mots : *Domnus Balduinus Denis*[1], et, pour passe-partout, *cellerarius noster*.

Au f° 184 recto, autre petite pièce avec cette rubrique : *Oratio Divo Laurentio attributa*. Même disposition qu'aux pages précédentes, mais avec les mots : *Domnus Laurentius Dorpius*, et, pour passe-partout, *vestiarius noster*.

Au f° 184 verso, six distiques dont chaque mot commence par un G.

Au f° 200 recto : *Vita beati patris Benedicti distichis abecedario ordine distincta*. — 59 distiques, au bas desquels : *F. Hermannus Hertanius. anno* 1590. 7 *kalen. decembris*.

Au f° 205 recto : *Vita beatissimi patris nostri Amandi, miraculorumque frequentia abecedario ordine distichis comprehensa*. — 63 distiques, au bas desquels : *An°* 1590, *sept*. 15°.

Au f° 218 recto : *In regalibus D. Francisci Richardi carmen D. Balduini Dionysi*. 1577.

Au f° 220 recto : Λαυρεντίῳ Δαχολίῳ τῷ καθηγητῇ χαίρειν καὶ εὖ πράττειν. — 24 vers hexamètres en grec.

Au f° 264 verso : ΩΔΗ ΜΟΝΟΚΩΛΟΣ *versu intercalari distincta quasdam a beato Amando res gestas, necnon regiminis elnonensis instaurationem, ac postremo reverendissimi domini abbatis Joannis Cartonii præconia obiter præstringens*.

NOTA. Voyez les numéros précédents.

## N° 407. — N. 8. 5.

D. BALDUINI DENYS SACRORUM EPIGRAMMATON LIBRI XII.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 206 feuillets, de 27 lignes à la page. Saint-Amand.

Ces épigrammes sont divisées en XII livres, représentant les douze mois de l'année. Il y en a quelquefois 2, quelquefois 3 pour le même jour. Vers la fin de l'année il y a quelques pages (ou jours) non remplies. Toutes ces épigrammes se composent de distiques à nombre variable.

On lit au recto du premier feuillet :

*O Divi, quorum tenui mihi carmine laus est*
*Dicta, modo votis oro favete meis.*

L'auteur de ces épigrammes, D. Bauduin Denys, était moine de Saint-Amand. D. Laudelin Delacroix, dans le manuscrit déjà cité, parle en ces termes de ce moine : « Tempore domini abbatis Carton, inter ceteros monachos vixit dominus « Balduinus Denise, qui compendiosè gesta abbatum elnonensium versibus ac

1. Voyez sur Bauduin Denys, sur Jean Carton et sur Laurent Dorpère, le petit poème qu'on trouve dans notre Appendice sous le n° XXVIII.

« distichis composuit, multo sanè cum labore, et sub finem addidit versus de « laude et situ monasterii a Milone monacho elnonensi poetâ et philosopho « relictos et extractos ex vitâ Sancti Amandi ab eodem Milone, libro quarto. »

Au verso du f° 2 se trouve l'épigramme ou la dédicace suivante :

AD PHILIPPUM SERENISSIMUM HISPANIARUM REGEM EPIGRAMMA.

*Hesperii tutela chori ter maxime regum*
*Quos modo catholici circulus orbis habet,*
*Victa dedit facilem cui Lusitania dextram*
*Belgicaque Auraico terra soluta jugo.*
*Vindice quo cineres Divorum sacraque templa*
*Gentis ab hereticæ tuta furore manent,*
*Exiguum facilis cape, divum gesta piorum*
*Quod veneranda brevi carmine claudit, opus.*

NOTA. Nous croyons ce manuscrit autographe. Voyez aussi le n° 429.

## N° 408. — O. 6. 49.

QUATRAINS COMPOSÉS PAR MADAME LA DUCHESSE DOUARIÈRE DE CROY ET D'ARSCHOT.

In-4° oblong sur papier, recouvert d'un tissu en soie et fil d'argent, doré sur tranches. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII^e siècle. 117 feuillets, de 8 lignes à la page.

Maison de Croy.

On lit sur la couverture intérieure de ce volume : *A Madame la duchesse douariere de Croy et d'Arschot* 1636.

Au recto du premier feuillet, armoiries et, dessous, un voile éployé sur lequel on lit : *Ces vers ont estez composez par son excellence madame la duchesse douariere de Croy et d'Arschot,* 1636. L'écu est parti à dextre d'argent à trois fasces de gueules (Croy); à senestre : écartelé au 1^er et 4^e de Croy, au 2^e et 3^e d'argent à trois doloires de gueules, 2 en chef adossées et 1 en pointe (Renty). Sur le tout de cette partition, de Lorraine avec ses écartelures. L'écu est en losange, ce qui indique celui d'une femme.

Au recto du second feuillet, couronne de fantaisie et branches entrelacées, le tout entourant le premier quatrain ainsi conçu :

*Aimez vous de lire des vers,*
*En voicy beaucoup de divers.*
*Sy quelqu'un par cœur les apprend,*
*Cela m'est fort indifférent.*

La première partie de ce codex renferme 97 quatrains, finissant tous par ces mots:

*Cela m'est fort indifférent.*

La deuxième partie, renfermant 258 quatrains qui se terminent chacun par le même vers encore, commence au f° 27 recto. On y voit, comme en tête du volume, un cartouche surmonté d'une couronne de fantaisie et portant, au-dessous, le signe de la toison d'or. On lit, au milieu de l'écu : *Poursuitte des vers composez par maditte dame duchesse de Croy et d'Arschot l'an mil six cens trente cincqs; le tout a la plus grande gloire de Dieu.* »

Cette seconde partie se termine au feuillet 92. Le reste du volume est blanc.

## N° 409. — O. 6. 38.

CHANSONS DE CH. DE CROY.

In-4° oblong sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive tantôt à longues lignes, tantôt à 2 colonnes, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. 350 feuillets, d'un nombre variable de lignes à la page.

Maison de Croy.

Ce recueil forme trois parties, dont la seconde (f° 162 à 339) contient une table des chansons par lettre alphabétique. Sur le premier feuillet de cette seconde partie on lit : *Livre de chansons escry de la main du prince de Chymay et appertenant a yceluy.* — Quant à la troisième partie, qui embrasse les onze derniers feuillets (340 à 350), en voici le titre : *Libvre de tabelature contenant tous les hymnes et pseaumes des Heures de Nostre Dame. Composés et mis en tabelature par moy Charles syre et duc de Croy et d'Arschot.*

Les 40 premiers feuillets sont ornés de dessins à l'encre, presque tous coloriés; mais il en a été détaché par ci par là quelques feuillets.

Les cinq premières pages de ce manuscrit sont très-curieuses, en ce sens qu'elles contiennent une sorte de préface et une lettre écrite de la main du duc de Croy à sa femme (1601). Nous la reproduisons sous le n° XVIII de notre Appendice.

NOTA. On lit au recto du feuillet 77 : *Cecy est a M. le marquis De Moll.*

## N° 410. — O. 6. 37.

RECUEIL DE POÉSIES LÉGÈRES ET CHANSONS ÉROTIQUES ET GRIVOISES.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII<sup>e</sup> siècle. 83 feuillets, de 24 lignes à la page.

Maison de Croy.

L'écriture de ce volume est souvent assez difficile à déchiffrer. Ce recueil m'a paru offrir assez peu d'intérêt. — On trouve à la fin du volume différentes recettes contre les maladies des chevaux.

## N° 411. — O. 2. 48.

Mélanges curieux, en vers.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 108 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Écritures diverses. Maison de Croy.

Ce volume est un recueil de poésies légères et souvent grivoises, de madrigaux, de fables, de sonnets, de pensées, d'épigrammes et de devises, dont quelques-unes en prose, presque toutes en français, et dont quelques-unes en latin, en italien et en espagnol.

## N° 412. — O. 2. 31 à 41.

Recueil de chansons choisies et vaudevilles pour servir a l'histoire anecdotique de France.

11 vol. in-4° sur papier, reliés en maroquin rouge, dorés sur tranches. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. Maison de Croy.

Le tome Ier comprend 447 pages cotées à l'encre, plus 17 pages non foliotées contenant la table alphabétique des personnes nommées dans le volume.

Le tome II comprend 475 pages de texte, plus 19 pages non cotées de table alphabétique.

Le tome III, 472 pages de texte et 15 pages de table.

Le tome IV, 431 pages de texte et 13 de table.

Le tome V, 469 pages de texte et 13 de table.

Le tome VI, 465 pages de texte et 11 de table.

Le tome VII, 479 pages de texte et 18 de table.

Le tome VIII, 457 pages de texte, plus 23 pages non cotées, dont 8 de table, 8 d'airs de musique notés et 7 qui contiennent quatre pièces en vers.

Le tome IX, 500 pages de texte et 13 pages non cotées de table alphabétique.

Le tome X, 419 pages, point de table.

Le tome XI, 309 pages, point de table. Ce dernier volume contient, tant en prose qu'en vers, différents écrits de Voltaire, de Piron et de Rousseau.

Plusieurs de ces chansons et pièces satyriques sur l'histoire de France, qui commencent à l'an 1600 et se continuent jusque vers le milieu du XVIII° siècle, sont d'un style très-libre et des plus graveleux. Souvent aussi les personnages auxquels il est fait allusion se trouvent indiqués en toutes lettres dans les marges.

Nous avons extrait de ce curieux recueil quatre pièces seulement : l'une du tome X, page 1, en vers, intitulée : *Le Diable en l'air sur le Mississipi;* la seconde et la troisième, en prose, sont *deux Lettres de J.-J. Rousseau sur la tragédie de Zaïre et sur Voltaire;* enfin la quatrième, en prose aussi, est la *Harangue faite à M. l'archevêque de Bourges par M. Roch Robert Rouade de Loustrot, curé de*

*Chazelet.* Ces trois dernières sont extraites du tome XI. On verra ces quatre pièces en notre Appendice sous les n°s XIX, XX et XXI.

## N° 413. — Cartons.

ANAGRAMMÉANA.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIXe siècle. 23 feuillets, de 26 lignes à la page. Autographe. Vient de l'auteur.

Voici le titre exact de ce petit volume, dû à Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, et imprimé à Valenciennes par Prignet, 1814, in-16 : « Anagramméana, poëme en « huit chants. *Quis ridere cupit?* par l'anagramme D'Archet, ouvrier maçon, l'un « des trente associés à l'abonnement d'un journal littéraire. 95e édition[1], revue, « corrigée et augmentée. A Anagrammatopolis, l'an XIV de l'ère anagramma- « tique. »

## N° 414. — Armoire.

LES ARBRES.

In-8° sur papier, demi-reliure. Écriture à longues lignes de l'an IX. 302 pages, plus XXVII pages liminaires, de 25 à 30 lignes. Autographe. Vient de l'auteur.

Cet ouvrage du même G.-A.-J. Hécart est un recueil de petites pièces en vers sur les arbres et arbustes, lesquels y sont traités par ordre alphabétique. Les feuillets liminaires sont occupés par la préface, en prose, de l'auteur; par une épître en vers adressée à l'auteur contre la culture des plantes étrangères et le goût du jardinage; et par une réponse, aussi en vers, à cette épître.

On lit, sur le feuillet de titre : « LES ARBRES, par G. A. J. H. *Sunt mediocra,* « *sunt mala plura.* Mart. Epigr. 3 ventose an 9. »

On trouve à la fin du volume la table des noms latins.

## N° 415. — Armoire.

LES ARBRES.

In-8° sur papier, broché. Écriture à longues lignes de la fin du XVIIIe siècle. 414 pages, plus 34 pages liminaires, de 18 à 22 lignes. Autographe. Vient de l'auteur.

Même ouvrage que le précédent, écrit aussi de la main de l'auteur, et rempli de nombreuses corrections et surcharges, qui prouvent que c'est son premier tra-

1. C'est-à-dire première et unique édition. Ce petit volume a été tiré à 50 exemplaires. Voici ce qu'en dit l'auteur lui-même en l'article qui lui est consacré dans la *France littéraire* de J. M. Quérard : « C'est une ineptie, mais qui m'a fait passer des moments agréables. Cet opuscule a excité l'hilarité des « gens d'esprit et des sots, ce qui me fait croire qu'il se serait vendu, si je l'avais mis en vente. »

vail. Les 34 pages liminaires contiennent, outre la préface et les deux épîtres rappelées plus haut, une *Epître dédicatoire* en vers, adressée à Madame ***.

On lit, sur le feuillet de titre : « LES ARBRES, en vers. *Omne tulit punctum* « *qui miscuit utile dulci.* Horat. Par G. A. J. H. D. P. S. S. E. L. »

On trouve à la fin du volume la table alphabétique des noms latins.

## N° 416. — Armoire.

Mes sottises poétiques.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIXe siècle. 184 feuillets, de 20 lignes à la page.
Vient de l'auteur.

Autographe de G.-A.-J. Hécart, intitulé par l'auteur lui-même : *Recueil de poésies fugitives, propres à servir de remplissage aux auteurs de feuilles périodiques départementales.*

Partageant sur le mérite et l'intérêt de ces poésies l'opinion que dit en avoir l'auteur lui-même, nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article.

## N° 417. — Armoire.

Épigrammes, énigmes, charades, logogriphes et autres pièces.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIXe siècle. 124 pages foliotées, de 20 lignes chacune.
Vient de l'auteur

Autographe venant du même G.-A.-J. Hécart. — Même observation à faire ici que pour le n° précédent.

## N° 418. — Cartons.

Notes sur la bibliothèque du théatre français.

In-8° sur papier, cartonné, demi-reliure, dos de veau. Écriture à longues lignes du XIXe siècle 92 feuillets, d'un nombre variable de lignes à la page. Venant de G.-A.-J. Hécart.

Ces *Notes sur la Bibliothèque du théâtre français* sont de la main d'Hécart. Elles sont réunies et groupées assez singulièrement dans ce volume, dont bien des pages restent blanches, soit en totalité, soit en partie.

On lit en marge du Catalogue général de la bibliothèque de Valenciennes la note suivante : « Ces notes sont de la main de M. Hécart ; je crois qu'elles sont « de M. de Soleische et dudit Hécart. »

## N° 419. — Cartons.

RECHERCHES SUR LE THÉATRE DE VALENCIENNES, PAR HÉCART.

In-4° sur papier, demi-reliure, dos de veau. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 76 feuillets, de 25 lignes à la page. Deux portraits. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Les deux portraits que contient ce volume sont celui de Simon Le Boucq, dessiné en 1816, par Momal, d'après le buste en marbre reposant au Musée de Valenciennes ; puis celui de l'auteur, Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, dessiné et gravé par le même Momal en 1808.

Ce petit volume a été imprimé en 1816. Voici ce qu'on en dit dans la *France littéraire* de J.-M. Quérard : « Recherches historiques, biographiques, bibliogra-« phiques, critiques et littéraires sur le théâtre de Valenciennes. Par G.-A.-J. H***. « *Valenciennes, le même; et Paris, Hécart fils*, 1816, in-8° de x-184 et VII pag. « avec un portr., 3 fr.

« Il en a été tiré douze exempl. sur format in-4°.

« J'eus lieu de me convaincre, à cette occasion, combien peu on protége les « lettres à Valenciennes. Je ne fis pas mes frais. Cet ouvrage est rempli de « recherches, mais aussi de fautes typographiques. »

## N° 420. — O. 2. 25.

I. PUBLII TERENTII AFRI COMOEDIÆ, CUM GLOSSIS. — II. DE CAPTIVITATE TERENTII. — III. ARGUMENTUM FABULÆ ANDRIÆ. — IV. LIBER HOMERI POETÆ, DE TROIÆ EXCIDIO.

In-4° sur vélin, relié en bois, dos de mouton. Écriture minuscule à longues lignes du X° siècle. 117 feuillets, de 34 lignes à la page. Rubriques et initiales de chaque vers peintes en rouge. Piqûres et réglures à la pointe sèche. Saint-Amand.

**I.** Les six comédies de Térence que contient notre codex, et qui y occupent les 99 premiers feuillets, sont placées dans l'ordre où on les trouve en l'édition de N. Éloi Lemaire. On y rencontre de nombreuses notes et commentaires, soit au bas des pages, soit dans les marges, soit entre les lignes, mais de diverses écritures et de différentes époques.

A la fin de chacune de ces comédies, on lit à la suite des derniers mots du texte, mêmes lignes, écriture et encre que le texte, ces deux mots : *Calliopius recensui.*

**II. III.** Ces deux petits articles, en prose, occupent le feuillet 100 recto et verso. Nous extrayons du premier les lignes suivantes, concernant *Calliopius :* « Recitator vero istarum fabularum non ipse Terentius extitit; sed *Calliopius* qui-« dam, clarissimus vir ac sapientissimus, cujus ope et sustentatione ac etiam fami-« liaritate ipse utebatur : quo tali viro recitante majorem ejus fabulæ captarent « favorem. »

L'édition de Térence donnée par Lemaire contient une Vie de ce poëte due à Abr. Gronovius, qui parle en ces termes de ce *Calliopius* : « Illud etiam animad-« vertendum, has Fabulas non ab ipso recitatas esse in senatu, sed a *Calliopio,* « clarissimo viro, satisque erudito, cui ipse præcipue adhærebat, cujusque ope sus-« tentabatur, et auctoritate audiebatur. »

Enfin, nous lisons dans une note due à M. Éloi Lemaire, et qui se trouve à la fin de l'*Andrienne*, ces mots : « In extremis Terentii fabulis verba hæc leguntur : « CALLIOPIUS RECENSUI. Hoc nomine grammaticus quidam designatur, qui Teren-« tium ad prisca exemplaria correxit, ut plures grammatici apud alios scriptores « fecerunt ; cujus recensionis, quoniam hodie vestigia, quæ quidem certa sint, « habentur nulla, nomen inane repetere insuper habuimus ex Bothio, a quo hæc « mutuamur. »

Notre Argument de l'*Andrienne* ne se trouve point dans Lemaire.

**IV.** Ce poëme latin occupe les 16 derniers feuillets de notre codex. Il est précédé de cette rubrique : *Incipit liber Homeri poetæ*. Il est divisé en 24 livres ou chants comme l'Iliade, dont il n'est que l'abrégé. Ce petit poëme a été imprimé avec les Œuvres d'Homère dans l'édition in-f° publiée à Bâle en 1583. On l'y trouve à la colonne 428, avec le titre suivant : *Epitome ac summa universæ Iliados Homeri, Pindaro Thebano auctore*. Brunet (*Manuel du libraire*) en parle en ces termes, sous les mots INCERTUS *auctor, seu Pindarus Thebanus :* « Ce poëme « appartient à la basse latinité, mais les critiques sont aussi peu d'accord sur « l'époque précise de sa composition que sur le nom de son auteur. — Réimpr. « dans les *Poetæ minores* de Wernsdorf, IV, 2e part., et dans plusieurs autres « recueils. »

NOTA. Au bas du 116e feuillet verso, on trouve trois lignes et demie qui sont accompagnées d'une notation musicale fort ancienne. En voici le texte : *Occidi. neque virgo est usquam. neque ego qui illam e conspectu amisi meo. ubi queram. ubi investigem. quem percuncter. quam insistam viam incertus sum. una hec spes est. ubi ubi est diu celari non potest. o faciem pulchram. delet omnes dehinc ex animo mulieres. Ted& me cotidianarum harum formarum.*

(SANDERUS, n° 275. O.)

## N° 421. — O. 2. 51.

LA PASSION DE JESUCRIST EN RIME FRANCHOISE.

In-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré ; restes d'anciens fermoirs en cuivre. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 472 feuillets, d'environ 50 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges, ainsi que le nom des personnages. Initiales rouges, souvent accompagnées de figurines à l'encre noire qui représentent l'interlocuteur. Saint-Amand.

Ce mystère est en vingt journées. A la fin de chaque journée est une sorte de banderole ou liston portant en lettres rouges, souvent avec de petits personnages, ces mots : *Fin de la 1re... 2e... 20e journee de la passion*. A la fin de la 20e journée,

et dans un passe-partout peint en rouge, on lit : FIN DE *la passion*. La lettre F est représentée par une vierge enlevée, les mains jointes, par trois anges qui la soutiennent dans une gloire de flammes rouges (rayons droits) et jaunes (rayons flamboyants). Les lettres IN DE, blanches sur un fond rouge, représentent de petits personnages. Les mots, *la passion*, sont en gothique rouge.

M. Onésime Leroy, dans ses *Études sur les Mystères*, s'étend avec complaisance sur ce curieux manuscrit, qui renferme environ 40,000 vers. Nous lui empruntons les lignes suivantes : « Un manuscrit précieux de la Bibliothèque de Valenciennes est la *Passion* en vingt journées, où je crois avoir retrouvé en partie le texte qu'on croyait perdu sans retour, du Mystère de la *Passion*, joué à Paris en 1402, par la société pieuse qui en prit le titre de *Confrérie de la Passion*, et en obtint de Charles VI des lettres-patentes... Ce fameux Mystère, dont un médecin d'Angers, nommé Jean Michel, refit en 1486 la deuxième partie, et un anonyme la première, vers le même temps, on n'en connaissait que ces deux versions détachées... Notre manuscrit diffère des textes imprimés par plus de précision, puisqu'il exprime en moins de 40,000 vers ce que J. Michel et l'anonyme délayent en plus de 67,000... Cet ouvrage, où nous retrouvons le dialecte rouchi employé par Froissart, et dont M. Hécart a publié le dictionnaire, appartiendrait-il au nord de la France ; ou bien un habitant du Nord l'aurait-il copié seulement, en y ajoutant quelques traits de son cru ? Je pourrais citer des détails où se trouve je ne sais quel goût de terroir... Je me borne à dire ici que, sans nom d'auteur, ni date, ce manuscrit in-f°, sorti de la ville de Douai, où il paraît avoir été, vers le milieu du XVI[e] siècle, la propriété d'un nommé Baudin de Vermelle, a appartenu à l'abbaye de Saint-Amand avant de faire partie de la Bibliothèque de Valenciennes. Que l'écriture et l'orthographe en soient plus ou moins anciennes, l'essentiel pour nous est d'avoir dans son ensemble l'ouvrage joué, en 1402, à Paris, et de pouvoir apprécier les changements qu'y ont faits J. Michel et l'anonyme... »

NOTA. On lit au verso du premier feuillet la signature : DE VERMELLE. Et au recto du deuxième feuillet : *Che present livre apartient a baudin de Vermelle marchand dem[t] en la ricque rue au lainguirs en la ville de Douay. chelui qui le trouveras et lui renderas le vin il lui donneras.* — LA PASSION DE IESVCRIST *en rime franchoise.* — *Je suys appertenant a Baudin de Vermelle.* Et d'une écriture plus noire et qui paraît plus récente : *Ce livre appertient a Bauduyn de Vermelle douysien.*

*De sa fortune le*
*febure*
*Quy boit du vin, quy est vermeille*
*S'yl ne s'ennivre c'est merveille.*

On lit enfin, sur le dernier feuillet de garde : *Ce present livre qui est la passion appertient a Bauduin de Vermelles bourgeois et marchant demorant en la ville de Douay.*

Y aurait-il identité, ou, tout au moins, quelque lien de parenté, entre ce *Bauduin de Vermelles*, bourgeois et marchant de Douay, et son homonyme *Bauduin de Vermelle*, moine de l'abbaye de Saint-Amand en 1582, ainsi que nous l'apprend Bauduin Denys, en son petit poëme, placé dans notre Appendice sous le n° XXVIII ? La présence de ce codex à l'abbaye d'Elnone nous autoriserait à le penser.

## 421 bis. — O. 2. 51 bis.

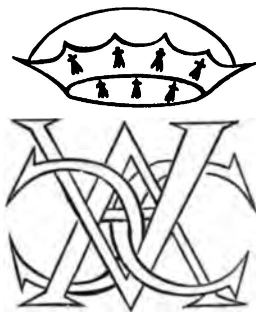
HISTORIA DOMINICÆ PASSIONIS; EN VERS ALLEMANDS, LATINS ET FRANÇAIS.

In-4° sur papier, relié en bois, recouvert en peau de truie. Sur l'un des plats extérieurs du volume encadrement et armoiries en or de la famille de Croy, avec ces mots et cette date : IAVGMENTERAY. 1596. C. A. D. C ; et, sur l'autre plat, encadrement, fleuron et ces initiales : C. R. V. R. A. au-dessus; et, au-dessous : W. G. W. W. W. W. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI$^{e}$ siècle (1596). 154 feuillets, de 27 à 38 lignes à la page. La troisième partie, celle écrite en français, est de la main de Charles-Alexandre de Croy. Point d'autre ornement qu'un chiffre en or et argent, surmonté d'un bonnet ducal. **Maison de Croy.**

Le texte allemand occupe les 49 premiers feuillets. Il est précédé d'une préface de 100 vers au bas de laquelle on lit ces mots : *Dein Geliebter freindt Carl Alexander von Croy.*

Le texte latin occupe les feuillets 55 à 95. Il est précédé d'une préface au lecteur, de 76 vers hexamètres, au bas de laquelle ces mots : *Tuus paratissimus amicus.* CAROLUS ALEXANDER A CROY.

Le texte français, écrit de la main même de Charles-Alexandre de Croy, occupe les feuillets 99 à 154. Il est précédé d'une préface au lecteur, de 58 vers alexandrins, au bas de laquelle ces mots : *Ton affectionné amy.* CHARLES ALEXANDRE DE CROY, et le chiffre ci-dessous, composé des lettres V-A en or, et C-C en argent, surmontées d'un bonnet ducal cramoisi, bordé d'hermine :



Voici cette préface :

*Je ne doubte Lecteur, qu'a linstance premiere*
*Que dessubs ce labeur; ouvriras ta paupiere ;*
*Que ne soibs estonné du premier mouvement,*
*Jugant que quelque orgueil m'at temerairement*
*Ainsy boufy le coeur; car la simple jeunesse*
*D'ung espoir decepveur pipper souvent se laisse.*
*Tu jugeras dis-je ; que la temerité*
*A ung sy grand ouvrage at mon coeur arresté;*

*C'est antrer ce te samble au jardin de Candie;*
*Ou dans le loup des Dieux, chercher quelque sortie :*
*Mon vol te parroistrat du tout Icarien*
*Entrant en ung subjet; quy de tout nostre bien*
*Et du sang espandu au monde necessaire*
*Est le vray fondement, et la pierre angulaire.*
*Quy plus quand tu sçauras qu'encor le feu du jour*
*Des mon estre n'at faict d'Antipode retour*
*Sexe fois*[1]*; tu diras que cest trop entreprandre*
*Q'ung tel age ne peult telle chose comprandre.*
*Affin doncq de t'oster de ce doubteux soubson*
*Et pour me randre net de la præsumption*
*Je te veulx esclarsir, la raison legitime*
*Qu'enlevat mon esprit à ung vol sy sublime.*

*A Freybourg en Breisgaw ville qui vat son frond*
*Bravement eslevant, dessubs celles quy sont*
*D'escorrant le Breisgaw; en mon adolescence*
*Je rampois le sentier quy nous mene à sciense;*
*Or le freyburgien at coutume tousjours*
*Affin de faire honneur à ung sy sacré jour*
*(Qu'est cyl du sacrement) d'exhibber en memoire*
*De trois ans en trois ans; ceste coeleste Histoire :*
*Doncq y estant present; l'ordre; les vestements;*
*Puis la langue virille; eut tel commandemant*
*Sur moy : que je pensa cela estre louable*
*Et quy te pouroit estre utile et proufitable*
*Sy d'ung carme latin je mettois devant toy*
*Ce que tout bon chrestien; doibt avoir devant soy.*
*Ce quy fut entrepris d'ung de quy la jeunesse*
*Florissoit en doctrinne, et en toute richesse*
*Que lesprit peult avoir; le chemin paternel*

1. Notre auteur avait, en effet, seize ans à peine quand il fit ces vers en 1596. — « CHARLES ALEXANDRE, sire et duc de Croy, marquis de Havré, prince et maréchal héréditaire du Saint-Empire, comte de Fontenoy, vicomte de Havrache, châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, seigneur d'Acay, d'Inverbak, de Blécourt, etc.; pair du pays et comté de Cambresis, du conseil de guerre du roy d'Espagne, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier de la Toison d'or, né en 1581 (*a*), prit le nom de duc de Croy après la mort du duc Charles son cousin et son beau-frère. L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, se servit souvent de ses conseils dans son gouvernement. Le duc de Croy lui rendit aussi de grands services dans les armées. Il fut fait par le roi d'Espagne Philippe III, conseiller d'État, surintendant des finances, chevalier de la Toison d'or et grand d'Espagne. Apres s'être signalé à la bataille de Prague, il fut tué dans son palais d'un coup de mousquet qu'on lui tira par une fenêtre le neuvième (*b*) novembre 1624. » MORÉRI, *Dictionnaire*, v° Croy, t. III, p. 725.)

*a*. En 1580, suivant M. Weyss, *Biographie universelle* de Michaud.
*b*. Le 24 novembre, suivant M. Weyss, *loc. cit.*; le 5 novembre, suivant M. de Sars.

*Ensuivant; ce Berer, car son nom estoit tel,*
*D'ung labeur journallier perfit de cest ouvrage*
*Le cours encommencé, avecq' ardant courage.*
*Mais jugeant dedans moy, qu'a chascun n'est permis*
*D'y mordre; et qu'a ces deux ung chaschun n'est admis;*
*Je voulu curieux ma langue maternelle*
*Decorer du labeur de ceste hystoire belle.*

*Magnoncourt qu'at appris presques des le berseau*
*Ce que cest que d'ung vers songeant au mont jumeau*
*En fut lexeccutteur: Toy doncq quy d'une envie*
*Belle et saincte poussé les lis je te supplie*
*Penser que ce n'est rien frivolle ou fabuleux*
*Mais ce q'ung crestien doibt, tousjours avoir aux yeux:*
*Que plus sy quelque erreur se presente à ta vue*
*Il ne fault qu'aux auctheurs icelle s'attribue,*
*Plustost à lescrivain. Je prieray cependant*
*Celuy quy tient en main pour sceptre ung feu ardant*
*Te tenir en sancté; et enfin nous conduire*
*Aux cantons desiré de son sacré empire*[1].

*Ton affectionné amy*

CHARLES ALEXANDRE DE CROY.

On lit sur le dernier feuillet de ce volume les lignes suivantes, écrites de la même main :

« Or il fault finir cest oeuvre, aiant premierrement execcutté deux point, le « premier aiant remercié sa saincte treshaulte et incomprehensible majesté, de « tant de graces qu'il a pleu de me faire de mettre la dernier main à la presente « Histoire; laquelle est inventee, composee, et represantee non à aultre subjet et « fin, qua son sacré, et amiable nom; le priant de tout mon coeur de nous pre- « server en aussy bonne sancté que sommes à present, et allors qu'il luy sem- « blerat temps de nous appeller vers luy; ne nous surprandre, ains estants plus que « biens apprestes, nous puissions jouir de sa saincte gloire.

« Le second de faire ung calcul et nombre parfaict des verses quy sont à ceste « histoire entierre; lequel sensuit, aussy juste qu'ay peu colliger et rescuillir.

« Il y at deux milles cent et neufs (2109) verses en toutte listoire allemande.

« Il y at mil set cent septante set (1777) verses en toutte lhistoire latine.

« Il y at deux mils huict cent sinquante quatre verses en toutte lhistoire francoise « (2854).

1. Ne semble-t-il point résulter de cette préface : 1° que le texte allemand de ce Mystère est dû à Bererus ou Berer; le texte latin, à Magnoncourt; et le texte français, à Charles-Aexandre de Croy? 2 que l'ouvrage a été *composé* en français, et seulement *traduit* en allemand et en latin? (Voyez, plus loin, notre n° 498.)

« Qui sont en toutte les trois presantes sommes six mils, set cent, quarante vers « (6740). Et ce pour les trois divers idiomes lesquels traictent une mesme Histoire.
« Fin entierre et parfaicte.

« J'AVGMENTERAY CROY.
« C. A. D. C.
« R. V. R. »

Puis, au-dessous, il est écrit de la même main, mais d'une encre plus noire :

« Icy est calcullé ce que me couste ces deux livres [1] ; en tout.
« *Au composeur du latin ; baille deux escus.*
« *Au composeur du françois ; baillé 4. escus ung flo. d'or.*
« *A lescrivain de la lettre allemande ; ung escu.*
« *A lescrivain de lalemand et latin de ce livre ; 2 flo. d'or.*
« *Pour les deux cercles escripts a la main ; l'ung*
« *au Prologue de lescripture allemande de lautre*
« *livre ; laultre au personnage de la Mort 12. batz.*
« *Au relieur pour les deux livres ; 1. escu 14. batz.*
« *A lorfeuvre ; pour les fermetures de laultre livre 20. batz.*
« *Pour le papier ; 9. batz.*
« *Pour lencre ; tant noire que rouge ; 2. batz.*
« *Somme douse escus vingt batz*
« *ung kreutzer.* »

## N° 422. — O. 1. 32.

CINNATUS ET CAMMA, TRAGI-COMÉDIE DE MADAME LA DUCHESSE DE CROY.

In-f° sur papier, relié en parchemin, recouvert d'une étoffe de soie fond amarante à dessins jaunes et blancs; restes de très-jolies petites charnières d'argent. Écriture à longues lignes du XVII<sup></sup>e siècle, en minuscule romaine renouvelée. 35 feuillets, de 22 lignes à la page, suivis de quelques feuillets blancs.

Maison de Croy.

1. Ce volume a été acheté le 4 mai 1854 du sieur Landa, libraire à Mons, pour la somme de 150 fr. Ce libraire avait deux exemplaires de cette *Histoire de la Passion*. Le second, qui contenait absolument les mêmes matières que celui-ci, était sans doute d'une plus belle écriture et plus richement confectionné. Mais la Commission de la Bibliothèque a préféré, a prix égal, acquérir celui-ci, par la raison qu'ici le texte français est écrit de la main même de Charles-Alexandre de Croy, et qu'ainsi nous possédons le manuscrit autographe.

Nous devons faire remarquer ici qu'en collationnant ces deux codex, nous avons rencontré sur le second trois notes marginales qu'il conviendrait d'ajouter au nôtre, où elles étaient d'ailleurs déjà indiquées par un *Nota benè* de la main du copiste. La première, à placer au f° 77 verso, vis-à-vis le 4e et 5e vers, est celle-ci : *NB. Verba Zachariæ.* — La seconde, à placer au f° 91 recto, avant la rubrique NUNTIUS AD CORDULAM, est celle-ci : *NB. Hoc dicto Christiani qui in navi sunt occiduntur.* — La troisième enfin, à placer au f° 93 verso sous le signe NB., consiste dans ces mots : 7 *opera misericordiæ.*

Voici quels sont les personnages de cette tragi-comédie [1] :

1° Cinnatus.
2° Camma, sa femme.
3° Himen.
4° Sinorix.
5° Le Philosophe.
6° Le premier gentilhomme de Cinnatus.
7° Le second.
8° Le maistre d'hostel de Sinorix.
9° Le conseiller de Sinorix.
10° Le Diable.
11° Le confident de Sinorix.
12° Son camarade.
13° Le Dieu Morphée.
14° La première damoiselle de Camma.
15° La seconde.
16° Le sacrificateur.

On lit à la fin de la pièce : *Ad majorem Dei Virginisque gloriam.*

On lit en lettres majuscules, sur le feuillet de titre non coté : VERS COMPOSEZ PAR MADAME DOROTHEE DE CROY DUCHESSE DOUARIERE DE CROY ET D'ARSCOTH. 1637.

Voyez, sur la famille de Croy, notre n° 318.

## N° 423. — O. 3. 7.

THÉATRE DE COYPEL.

8 vol. in-4° sur papier, cartonnés, dos en maroquin rouge. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 17 à 20 lignes à la page. Sur la couverture intérieure, armoiries dans le ruban desquelles on lit : *ex libris Collin.* Provenance?

On lit en tête du 1er volume la notice suivante : « Théâtre de Coypel. Coypel « (Charles-Antoine), né à Paris en 1694, composa beaucoup de pièces de théâtre, « dont quelques-unes obtinrent du succès dans leur nouveauté. Ces pièces sont au « nombre de 24 : *Alceste, Sigismond, l'École des pères,* etc. Aucune de ces pièces « n'a été imprimée, et on lit dans le Catalogue du duc de la Vallière que cet ama- « teur de raretés dramatiques eut beaucoup de peine à en obtenir une copie de « l'auteur. Coypel mourut le 14 juin 1752. »

1. Ce sujet, traité par Plutarque, et popularisé chez nous par la prose charmante du bon Amyot, a fourni à un poëte italien, M. Montanelli, la matière d'une tragédie en trois actes, représentée à la salle Ventadour au commencement de 1857. Camma, l'héroïne de la pièce, avait pour interprète l'admirable Mme Ristori. — Voyez, pour plus de détails, et sur l'anecdote rapportée par Plutarque en son *Traité des vertus des femmes,* et sur le libretto de M. Montanelli, le feuilleton du *Moniteur* du 27 avril 1857.

Voyez, pour plus de détails sur cet écrivain, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud, et dans la *France littéraire* de Quérard.

Nous nous bornerons à donner le nom des pièces que renferme notre manuscrit

1er vol. *Alceste*, tragédie en 3 actes, et en vers.
*L'auteur*, comédie en 3 actes.
*Les bons procédés*, comédie-héroïque en 3 actes.
2e vol. *La répétition*, comédie en 3 actes.
*Sigismond*, tragédie en 3 actes, et en vers.
*La soupçonneuse*, comédie en 3 actes.
3e vol. *Le talent*, allégorie héroï-comique en 3 actes.
*Les tantes*, comédie en un acte.
*Le triomphe de la raison*, comédie allégorique en 3 actes.
4e vol. *Les trois frères*, comédie en 3 actes.
*La vengeance honnête*, comédie en 3 actes.
5e vol. *La capricieuse*, comédie en 3 actes.
*Les captifs*, comédie en 3 actes, sujet tiré de Plaute.
*Le danger des richesses*, comédie en 3 actes.
6e vol. *Le défiant*[1], comédie en 3 actes.
*Les désordres du jeu*, comédie en 3 actes.
7e vol. *L'école des pères*, comédie en 5 actes.
*La force de l'exemple*, pièce en 5 actes.
8e vol. *L'indocile*, comédie en 3 actes.
*Les jugements téméraires*, comédie en 3 actes.
*La poésie et la peinture*, comédie allégorique en 3 actes.

## N° 424. — O. 1. 3.

LE SECOND LIVRE DE LA THOISON D'OR.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture mixte gothique à 2 colonnes du XVe siècle. 379 feuillets, cotés à l'encre, de 47 lignes à la page; plus 4 feuillets liminaires non cotés, qui contiennent la table des chapitres. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, quelquefois se rapprochant des lettres torneures. Entre chaque phrase ce signe ¢ alternativement bleu et rouge. Deux belles miniatures. Maison de Croy.

En tête du premier feuillet, belle miniature occupant les trois quarts de la page, et représentant 17 personnages, dont l'un, Charles le Téméraire, assis sur un trône, et portant au cou le collier de la toison d'or, tient à sa droite une sorte de sceptre, et à sa gauche un livre à couverture bleue, garnie de fermoirs d'or. Debout, au pied du trône, est Guillaume Fillastre, en costume d'évêque, présentant au duc de

1. Nous rétablissons ici le véritable titre de cette pièce, dont une main aussi adroite qu'intéressée, sans doute, avait habilement gratté et surchargé les dernières lettres, de manière à ce qu'on lût *le Déjeuné* là où était d'abord écrit *le Défiant*.

Bourgogne son livre qu'il tient ouvert. On lit sur les montants du trône, à droite du spectateur : *Je lay eu prius;* et à gauche : *Je lay eu avieurus.* On lit au bas de cette miniature : *Chi sensieut le second livre de la Thoison d'or, traittant de la virtu de justice.*

Au huitième feuillet verso, autre miniature remplissant aussi les trois quarts de la page. Quatre personnages : l'un, le berger Pâris (à toque bleu-rouge et or, une houlette à la main droite, robe pourpre recouverte d'un manteau lilas bordé et rehaussé d'or), est assis sur un trône, au haut, au bas et sur le côté duquel on lit: *Actor cedis proditor edis subversor sedis.* Deux personnages armés de houlettes gardent des bestiaux. Le quatrième joue de la cornemuse. De chaque côté du trône, sur le premier plan, un arbre aux branches duquel sont attachées les cordes qui soutiennent le *ciel* du trône ou dais. A gauche, un château-fort; à droite, des cabanes.

L'écriture et les ornements de ce codex se rapprochent beaucoup de ceux de nos beaux manuscrits français, tels que le *Miroir d'humilité,* dont nous avons parlé plus haut sous le n° 231.

Ce manuscrit n'est que le deuxième volume de l'ouvrage de Guillaume Fillastre. intitulé: *La Toison d'Or, ordre de chevalerie, où sont les vertus de magnanimité et de justice,* imprimé à Paris en 1510, 1515 et 1617, 2 vol. in-f°.

Fillastre (Guillaume), né vers l'an 1400, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à Châlons-sur-Marne, devint abbé du monastère de Saint-Thierry de Reims, et fut successivement évêque de Verdun, en 1437, et de Toul, en 1449. Il fût secrétaire de René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine, et Philippe le Bon le nomma président de son conseil d'état, et lui donna le siége épiscopal de Tournai en 1461. Ce savant prélat mourut à Gand, le 22 août 1473. On a aussi de lui une *Chronique de l'Histoire de France,* mais assez peu estimée, 1517, 2 vol. in-folio.

## N° 425. — O. 1. 40.

**I.** Le livre de Meluzine. — **II.** Le romant del abbregement du siege de Troyes. — **III.** Labbregiet des cronicques de Troyes. — **IV.** Les livres de cacherie, venerie, faulconnerie et darcherie.

Petit in-folio sur papier, relié en bois, recouvert en veau gaufré, portant en huit endroits : *A. Fierlin.* Écriture à longues lignes pour les trois premières pièces en vers, et à 2 colonnes pour le *Traité de cacherie,* écrit en prose. 333 feuillets, de 28 à 35 lignes à la page. Écriture mixte gothique du xv<sup></sup>e siècle. Rubriques en lettres rouges. Initiales des livres, rouges et bleues, ressemblant aux lettres tourneures. Initiales des chapitres ou alinéas, rouges, sans ornements; initiales des vers en lettres noires, mais traversées d'un trait rouge. Maison de Croy.

**I.** Au recto du feuillet de garde en parchemin, coté 1, on lit en gothiques noires : Melusine. Au deuxième feuillet recto : *En ce livre est primier le livre de Meluzine, et aprez est le livre de labregement du siege de Troies, et le livre de quacerie, de venerie, de fauconnerie et darcerie.* — Au verso du même feuillet la signature : E. LALAING.

Au recto du 3ᵉ feuillet est la signature Croy. On lit en tête : *Livre ou Histoire de Melusine.* Et, au bas de la même page : *Ce livre de Meluzine, de labregement du siege de Troye, et le livre de cacherie, venerie et fauconnerie appartient a monseigneur Charles de Croy prince de Chimay, seigneur davesnes Martin Lillers...*

Ce roman de Mélusine commence ainsi :

Le philosophe fut moult saige
Qui dist en sa premiere paige
De sa noble methafisicque
Que humain entendement saplicque
Naturelment a conchepvoir
Et a apprendre et a scavoir
Et fu bien dit et saigement
Car tout humain entendement
Desire venir ad ce point
De scavoir ce quil ne scet point.

L'auteur de cette chronique rimée, dont le fond est emprunté au roman de Jean d'Arras, s'appelait Couldrete, comme il nous l'apprend lui-même à la fin de son livre, dont il laisse le titre à faire au lecteur :

Et saulcun demandoit commant
Vostre rommant appielleray
Cest le rommant de pertenay
Ainsi sire lappelle len
Ou le rommant de luseignen
Prendrez lequel que vous vouldrez
Ainsi comme vous vient agrez
Nommelle comme il vous plaira
Tantost *couldrete* se taira
Mais quil ayt faitte sorrison
Qua present veult cest bien raison
Mettre en fourme de letanie
Pour toutte la noble lignie
De pertenay devant nommee
Et quant elle sera finee
Et en fachon delay comprinse
Adoncque se taira *acoudrette.*

« Ce nom, dit M. Garnier (dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Amiens,* page 333), a été oublié de tous les biographes, et nous ne le trouvons que dans l'index de la *Bibliothèque protypographique* de Barrois, page 27 : *Meluzine,* 1269, *par la Coudrette, vers* 1400. Encore cette indication se rapporte-t-elle à la Mélusine rimée.

« Couldrete était poitevin, et il écrivit son roman à la demande du seigneur de Partenay, dont il était le serviteur *lui et toute sa lignée.* Il indique lui-même les éléments dans lesquels il puisa son récit :

Deux biaux livres furent trouves
En latin et tous esperonnes [1]

1. N'est-ce pas plutôt *esprouves?* J. M.

Quon fit translater en francois
Et puis apres v ou vi mois
Forment celle histoire aussi
Le compte de Salz et de Berry...
De trois fut votre livre extrait.

« Fait-il allusion au roman écrit en vers avant Jean d'Arras, dont parle la Bibliothèque des Romans (juillet 1775, tome II)? il refuse du reste le mérite de l'invention :

Mais ne veul pas le los avoir
Si los y a. car aultre fois
Elle a este mise en francois
Et rimee si comme on compte.

« Ce récit, terminé par une sorte de litanie, finit par :

Doulx dieu qui tous as a jugier
Je te requier de cueur entier
Fay nous aller le droit sentier
Et le chemin de saulvete
Noz pechiez plaindre et larmoyer
Si que nous ayons pour loyer
Apres notre jour derrenier
Pardurable felicite. Amen.

« *Explicit le Roumant de Lusuignan*, auquel on donna pour titre, au XVIe siècle : *Le livre de la vie de Mélusine la fée, laquelle fit a ruine le chasteau de Lusignan.* »

Dans notre manuscrit aussi le roman de Mélusine se termine bien par une espèce de litanie; mais elle n'a que 59 vers de différentes mesures, et nous n'y trouvons point les huit vers cités ici par M. Garnier. A la suite de cette litanie se trouvent, dans notre codex, ces deux vers écrits de la même main, f° 125 :

Explicit du rommant de partenay
Et de luseignen tout pour vray.

**II.** Le *Rommant del abbregement du siege de Troyes* occupe les feuillets 127 à 200. Il se compose de 4700 vers de huit syllabes. En voici le début sous forme de prologue :

Moult de gens volroient savoir
Des sieges de Troies le voir
Et souvent demande en ont
A ceulx qui listoire oyt en ont
Qui nest mie souvent usee
Mais a pluiseurs moult desagree
Disant quen listoire a moult de vens
Pour les haulx fais qui sont dedens
Des rois des comtes et des ducs
Ens ceste histoire contenus

De chevaliers et des puchelles
Des dames et des damoiselles
Sen sont iceulx mal infourme,
Car point nen sceuent la verite
Et pour ce desirent fortment
Oyr la matiere briefment
De ce quon en doibt recorder
Vous voel cy briefment racompter,
Ce que li livres en devise
La ou jay ma matiere prise,
Qui est et darmes et damour
Sur tous les aultres li millour.

Or escoutez et clers et lay
De Troie la grant vous diray
Que ylions le bon roy fonda
Et au palais son nom donna
Car appellez fut ylions
De Troies la maistre maisons,
Celle chite dont je vous dis,
Si seoit par devers midis,
En la partie doriant
Ou li pays est fort et grant
A chiaulx de grece marchissoit
Fors tant que mers les departoit.

En voici les huit derniers vers, suivis de l'*explicit :*

Aprez oient moult a souffrir
Avant quilz allassent morir
Car dieu en prist grant vengement
Mais de ce nen diray noyent
Puis que le siege est deffine
Chilz dieux qui maint en trinite
Nous doinst a lui si obeir
Qua bonne fin puissons venir. Amen.

*Cy deffine le rommant del abbregement du siege de troyes.*

**III.** Quant à *labbregiet des cronicques de Troyes*, qui occupe dans notre codex les feuillets 201 à 205, c'est un petit poëme composé de 206 vers héroïques, divisés en 50 strophes dont les trois premières seulement ont six vers chacune, et toutes les autres quatre.

Voici la première strophe :

Jazon et hercules vers colcos sen alloient
A lun des ports de troye raffreschir leur cuidoient
Mais tost les fist partir le roy laomedon
Dont troies puis fut arse et lui mort sans pardon
Exionne, sa fille, emmenee en servaige
Et la tint thelamon sans loy de mariaige.

Voici le dernier quatrain, suivi de l'*explicit :*

Dix ans dura le siege xij. jours et vi. mois
viij^c et syx mille y moru des grigois

Des milliers des troiens vj^c chinquante syx
Cy fine labbregiet selon Daire [1] et dichis [2].

*Explicit labbregiet des cronicques de troyes.*

**IV.** Ce dernier ouvrage, intitulé *Le livre des cacheux*, ou encore *Les livres de cacherie, venerie, faulconnerie et darcherie*, occupe, écrit à deux colonnes, les feuillets 208 à 333 du manuscrit. Il y est précédé d'une table des matières, et d'un prologue dont voici les premiers mots : « Au temps que ly roys modus donnoit « doctrine de tous desduis il disoit a ses apprentis... »

Cet ouvrage est écrit en prose ; on y voit cependant, des feuillets 304 à 312, un assez long fragment en vers, précédé de cette rubrique : « Sensieult le juge- « ment des chiens et oysiaulx faiz par le conte de Tancarville, » et qui commence ainsi :

Ores je vous dirai comment
Il se fist ung argument
De deulx dames josnes et biaulx
Lune amoit chiens et lautre oisiaulx.

Dans ce livre de vénerie, beaucoup de blancs sont ménagés, destinés sans doute à être remplis par des dessins et miniatures.

Voyez, sur le livre du roi Modus, l'excellent article qu'on trouve, sous ce mot, dans le *Manuel du libraire* de Brunet.

## N° 426. — P. 4. 35.

Excerptorium variorum.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi^e siècle. 169 feuillets, de 18 à 22 lignes à la page. Saint-Amand.

On lit en tête du premier feuillet, en lettres rouges : *Scholast. liber elnon. monasterii, alias S. Amandi.* Et, au-dessous, à l'encre noire : *Excerptorium variorum scriptum a Luca Brierio.* — Nous avons parlé sous le n° 404 de ce moine de Saint-Amand.

1. « Ce Daire ou Darès était né à Troie ; il y compila l'histoire de cette ville célèbre ; il la porta à Athènes, où Cornelius l'ayant trouvée, la translata de grec en latin. » (*Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 425.)

2. Dictys de Crète a traité le même sujet. Il commence son récit par la conquête de la Toison d'or, et le finit par la mort d'Ulysse. Benoît de Sainte-Maure, poëte anglo-normand, traita aussi en vers l'Histoire de la guerre de Troie, et il suivit la même marche. Il cite en plusieurs endroits Dictys, et le nomme jusqu'à trois fois dans un passage de 22 vers, dont nous ne transcrirons ici que les quatre premiers :

Riches chevaliers fu Dictis
Et clerc savies et bien apris,
Et si on tous de grant memoire
Come Daires escrit l'estoire.

Voyez *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 426.

F° 2 recto : *Gulielmi Budœi parisiensis secretarii regii Breviarium de asse et partibus ejus.*—10 pages en latin.—Guillaume *Budé* naquit à Paris en 1467 et y mourut le 23 août 1540. Il fut l'oracle des savants. Son traité *de Asse,* sur les anciennes monnaies, dans lequel brille la connaissance de l'antiquité la plus ténébreuse, lui fit beaucoup d'admirateurs et de jaloux. François I^er^ l'honora de sa familiarité, le fit maître des requêtes, lui confia sa bibliothèque, et le nomma ambassadeur auprès de Léon X. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle, 1557, en 4 vol. in-f°, avec une longue préface de *Cœlius Secundus Curio.*

F° 7 recto : *Summaire et epitome du livre* de asse, *faict par le commandement du roy par maistre Guillaume Bude, conseiller dudict seigneur, et maistre des requestes ordinaires de son hostel, et par luy presente audict seigneur.* — 36 pages en français.

F° 25 recto : *Memorabiles quedam sententie e diversis authoribus ad communem juventutis usum collecte.*

F° 156 recto : *Finis sententiarum non paucarum e quinque libris Boetianis de consolatu philosophico desumptarum.* 1547.

F° 156 verso : *Ex libro de scholastica disciplina, qui falso Boetii* (*doctissimorum opinione*) *dicitur.*

F° 158 recto : *Compendiosissima Fabii Quintiliani de officio discipulorum præceptio.*

F° 159 recto : *Carmen elegiacum P. Simonis Nanquerii. alias de Gallo. de lubrico temporis curriculo. deque hominis miseria ; ad D. Carollum De billo sancti Faronis abb. reverendissimum.*

Nanquier (Simon), dit *Le Coq,* florissait à la fin du xv^e^ siècle. Les deux poëmes que nous avons de cet auteur montrent qu'il avait du talent pour la poésie latine. Le premier, qui est en vers élégiaques, est celui que contient notre codex. Le second, en vers héroïques, et en forme d'églogue, Paris, 1505, in-8°, réimprimé à Lyon, 1557, et à Paris, 1563, in-8°, roule sur la mort de Charles VIII, roi de France. On a encore de Nanquier quelques épigrammes imprimées avec ses autres *poésies,* Paris, Jehan Petit, in-4°, sans date, au commencement du xvi^e^ siècle.

## N° 427. — P. 10. 68.

PROVERBIORUM ET SENTENTIARUM EX VARIA ET MULTIPLICI LECTIONE COLLECTARUM PROMPTUARIUM.

In-8° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi^e^ siècle. 178 feuillets, de 22 lignes à la page. Pages encadrées par un filet rouge. Écritures diverses.

Saint-Amand.

Ce petit recueil de proverbes et de sentences devait être destiné à l'enseignement de la jeunesse. Il contient les matières suivantes :

F° 2 recto : *Ex L. Anneo Seneca.*
F° 16 recto : *Ex epistolis S^ti^ Hieronimi.*
F° 20 recto : *Ex parabolis Salomonis.*

F° 24 recto : *Ex variis authoribus.*
F° 27 recto : *Sententie septem sapientum.*
F° 30 verso : *Sententie ex variis ecclesiasticis tum profanis authoribus selecte.*
F° 55 verso : *Laconismi. i. breves sententie.*
F° 74 recto : *Ex variis poetis selecti versus.*
F° 85 recto : *Ex floribus poetarum.*
F° 98 recto : *Distica Catonis.*
F° 104 recto : *Desumpta ex schola salernitana.*
F° 109 verso : *Proverbia comica.*
F° 122 verso : *Rhythmici versus.*
F° 137 recto : *Ex libris epigrammatum Joannis Owen* [1].
F° 155 et suivants laissés en blanc.
F° 166 recto : *Proverbes et maximes en français.*

## N° 428. — P. 3. 22.

EXCERPTA NONNULLA EX AUTHORIBUS DIVERSIS.

Petit in-4° sur papier. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 149 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Saint-Amand.

Voici le détail des matières contenues dans ce volume :

F° 1 recto : *Ivo carnotensis episc. de excellentia sacrorum ordinum et vita ordinandorum sic ait.* — 18 pages. — Voyez, sur Ives, évêque de Chartres, notre n° 188.

F° 9 verso : *Cathecismus rudium christiane militie tyronum et sacris ordinibus initiandorum.* — 46 pages.

F° 32 verso : Six lettres de saint Jérôme, qui sont 1° *ad Heliodorum de laude vite solitarie;* 2° *ad Paulinum de institutione monachi;* 3° *ad Rusticum monachum de forma vivendi;* 4° *ad Eustochium de custodia virginitatis;* 5° *ad Ritiam hypodiaconum Aquileie de officio et vicissitudine literarum;* 6° *ad Julianum diaconum, ejusdem argumenti unde supra.*

F° 70 verso : *Ex libello qui Catonis nomine vulgo inscribitur disticha aliquot in usum quotidianum accommodatiora.* — Voyez, sur les distiques de Caton, notre n° 16.

F° 73 verso : *Sequuntur dicta et sententie septem sapientium e grecis.*

F° 76 verso : *Sequuntur mimi publiani quibus etiam adjuncte sunt complures ele-*

1. Owen (Jean), en latin *Audoënus*, poëte latin du XVI° siècle, né à Armon, dans le comté de Caërnarvon en Angleterre, fut obligé de s'abaisser, pour subsister, à l'état de simple maître d'école. Il mourut à Londres en 1622. On a de lui un grand nombre d'*Épigrammes*, Elzevir, 1625, in-16. M. Renouard en a donné une charmante édition, Paris, 1794, 2 vol. in-12, papier vélin. André Lebrun a fait un choix des meilleures épigrammes de ce poëte, et les a traduites en français, Paris, 1709, in-12, et sous le titre de *Pensées ingénieuses*, Bruxelles, 1710, in-12. Il y en a eu plusieurs autres traductions françaises, tant en prose qu'en vers.

*gantissime loquendi formule ex authoribus diversis.* — On lit, à la fin : *Finis octavo die junii anno* 1562.

F° 100 recto : *Memorabiles quedam sententie e diversis authorib. ac philosophis ad communem juventutis usum collecte.*

Ce petit recueil, comme les deux précédents, nous paraît avoir été destiné à l'enseignement des jeunes élèves de l'abbaye de Saint-Amand.

## N° 429. — N. 5. 4.

I. Miscellaneæ sententiæ e sapientibus græcis atque latinis excerptæ. — II. Varia de variis poemata.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 72 feuillets, de 18, 27 et 45 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Pensées détachées qui occupent les feuillets 1 à 54, et 68 à 72. Elles sont empruntées surtout à Cicéron, Plaute, Térence, Sénèque, Stobée, Publius Syrus, et aux sept sages de la Grèce.

II. Voici l'énumération de ces petites pièces :

1° *De morte prævidenda.* — Ocdoastichon.
2° *De sequendo bonorum consortio.* — Hexastichon.
3° *De vitæ vanitate.* — Tetrastichon.
4° *In hominis vanitatem.* — Tetrastichon.
5° *Disticha aliquot heroica incerto authore.*
6° *Aliquot etiam sententiæ carmine elegiaco incerto authore.*
7° *Aliquot monosticha hexametra incerto authore.*
8° *Aliquot monosticha pentametra incerto authore.*
9° *Precatio matutina Ausonii.* — 76 vers hexamètres.

Nota. Ce petit manuscrit nous paraît autographe et de la même main que celui décrit sous le n° 407. Aussi bien lisons-nous, à plusieurs reprises, dans les marges : *Frater Balduinus Dionysius est meus hæres.* Et, au verso du 72° et dernier feuillet : *Frater Balduinus Dionysius Insulensis me utitur anno a partu virginis* 1590.

## N° 430. — P. 3. 21.

Miscellanea, tant en latin qu'en français.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 112 feuillets, de 27 lignes à la page. Saint-Amand.

Voici l'énumération des pièces contenues dans ce petit volume, qui, si nous en jugeons par une note écrite au recto du 1er feuillet, a appartenu en 1547 au frère Arnold Sejournel.

F° 2 recto : *Petri Aloysii ducis placentini epitaphium.* — Huit distiques, au bas desquels on lit : *Pasquillus. Ro. erga suum concivem pientiss. non sine lachrimis composuit et p.* 1548.

F° 2 verso : *In peccatricem evangelicam.* — 5 distiques. — *Martialis in quemdam nomine Scevolam.* — 2 distiques. Cette épigramme est la dixième des *supposititia* qu'on lit à la fin de l'édition Elzevir de 1650. Il paraît pourtant qu'elle est due à Marbode, évêque de Rennes. On la trouve, mais en trois distiques, parmi les Œuvres de Marbode, recueillies par dom Beaugendre et imprimées à Rennes, 1708, à la suite des Œuvres d'Hildebert, in-f°.

F° 3 recto : *D. Caroli quinti rom. imp. encomion.* — 10 vers hexamètres. — *Planctus ducisse Marie per M. Joannem Molinet.* — 48 vers élégiaques divisés en quatrains, et dialogués entre la Voix de la Duchesse et le Duc.

F° 7 recto : *Memorabiles quedam sententiæ e diversis authoribus ad communem juventutis usum collecte. anno* 1545. (f°s 7 à 99.)

F° 42 recto : *Marci Tullii Ciceronis, Lælii, seu de amicitia finis.* 1547. *Scriptum per me Franciscum de Trynier*[1]. — On lit, à cette même page :

CLEMENT MAROT. ADAM ET EVE.

Clercz et lays nobles et gentilz
Sont de nous deux filles et filz
Il ny a point de difference
Sinon povrete ou chevance :
Sil y a mal il vient de nostre part.
Sil y a bien il vient dont le bien part.
A un seul Dieu gloire et honneur
Qui est sur tous roy et seigneur.

F° 100 recto : *Narrat beatus Jeronimus vitam quam tenuit in eremo his versibus.* — 88 vers divisés en 22 quatrains; le dernier vers de chaque quatrain se composant d'un dactyle et d'un spondée, suivant le rhythme de la deuxième ode d'Horace : *Jam satis terris, etc.*

F° 102 recto : *Recitatur nonnullorum poetarum et oratorum patria seu natale solum his versibus.* — 7 distiques. — Viennent ensuite deux autres petites pièces sans titre, composées l'une de 12, et l'autre de 28 vers élégiaques.

F° 103 recto : *Epitaphium divitis.* — 8 vers hexamètres. — *Ad Thaïdem de forme fragilitate.* — 22 distiques.

F° 104 recto : *Carmen belli conflictus enarrativum.* — 71 hexamètres.

F° 105 verso : *De pace carmen.* — 25 distiques.

F° 106 verso : *Ex bucolico Bap. Mantuani carmelite sententie quedam selecte.* — Voyez sur Baptiste Mantuan notre n° 174, et BRUNET, *Manuel du libraire*, t. III, p. 260.

F° 111 recto : *Finis.* 1548. — Il y a, à la fin de ce volume, deux pages d'assez mauvais vers français.

1. Ce nom est mentionné dans les vers de Bauduin Denys, qu'on trouve plus loin dans l'Appendice. n° XXVIII.

## N° 431. — P. 2. 13.

MÉLANGES TIRÉS DE DIVERS AUTEURS.

In-f° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 498 pages, dont les 197 premières sont cotées à l'encre, et les autres au crayon, de 35 à 40 lignes. Écritures diverses.
Maison de Croy.

On trouve, en tête de ce volume, 3 feuillets non cotés, dont le premier seul est écrit et présente en deux vers latins, *Dies mensium* (le nombre des jours de chaque mois) ; — en 4 vers latins, *De kalendis, nonis ac idibus;* — en 5 vers latins, *De mensuris;* — puis d'autres documents, *De numero romano;* — *Signa planetarum;* — *Signa zodiaci;* — *Note medicorum.*

Les matières que contient ce volume semblent rangées, au moins pour les 200 premières pages, suivant leur ordre alphabétique. — Morale, politique, histoire, géographie, astronomie, littérature, il y a de tout cela dans ce recueil; on y trouve aussi quelques vers et des proverbes, soit latins, soit espagnols. — Plusieurs pages, en divers endroits, sont laissées en blanc. — On lit à la page 498° et dernière ces deux vers, qui nous semblent faire allusion à la maison de Croy :

*Stet domus hec donec fluctus formica marinos*
*Ebibat, et totum testudo perambulet orbem.*

## N° 432. — P. 3. 15.

REMARQUES CURIEUSES ET INTÉRESSANTES SUR DIFFÉRENTS SUJETS.

Petit in-4° sur papier, cartonné, dos de veau. Ecriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 240 et 53 pages cotées à l'encre au recto et au verso. Provenance?

Ces remarques sont tirées : 1° des divers ouvrages de Bayle; 2° du Droit de la nature et des gens traduit par Puffendorf; 3° du *Selectæ è profanis;* 4° du Traité du vrai mérite; 5° des Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France; 6° du *Magnum theatrum vitæ humanæ.*

## N° 433. — Cartons.

DICTIONNAIRE ANAGRAMMATIQUE.

In-4° sur papier, demi-reliure. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 149 feuillets, de 25 à 28 lignes à la page. Autographe. Vient de l'auteur.

C'est là encore un manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. Voici le titre plus complet qu'il porte au recto du 1er feuillet :

« Dictionnaire anagrammatique, contenant les mots français qui présentent « d'autres mots en plaçant différemment les lettres, avec l'analogie qu'ils conser- « vent entre eux malgré leur changement de signification; le tout expliqué à la « manière de l'auteur.

« Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée. »

Malgré la précision de ces six derniers mots, nous ne sachions point que ce livre ait jamais été imprimé.

## N° 434. — Armoire.

CAPELLANIANA.

In-4° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 108 pages foliotées de 25 lignes, plus 8 pages de tables non cotées. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Encore un ouvrage de G.-A.-J. Hécart. En voici le titre tel qu'on le lit en tête du volume :

CAPELLANIANA, *ou Recueil de traits sur la vie et les ouvrages de Jean Chapelain, de l'Académie française, auteur du poëme de la Pucelle.* 1821.

## N° 435. — Armoire.

PICTORIANA.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 16 pages liminaires non foliotées; plus 459 pages cotées, et 32 feuillets non cotés de table alphabétique; 25 lignes à la page. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Encore un ouvrage du même G.-A.-J. Hécart. Il n'a point d'autre titre que le mot PICTORIANA. Mais il est précédé d'un petit écrit traduit de l'anglais, et qui porte ce titre : PICTOR ERRANS, *ou Erreurs des peintres dans plusieurs sujets tirés de la Bible, par Philippe Rohr.*

Quant à l'ouvrage même de notre concitoyen, qui a pour objet les traits les plus saillants de la vie des peintres, il est divisé par écoles.

## N° 436. — Armoire.

SCALPTORIANA ET SCULPTORIANA.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 50 et 76 pages, plus les tables non paginées. 25 lignes à la page. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Ces deux ouvrages, dont l'un, celui relatif aux graveurs, a 50 pages, et l'autre, celui des sculpteurs, 76, sont encore d'Hécart, et écrits de sa main.

## N° 437. — Armoire.

AUGIASIANA, OU RECUEIL DE PRÉCEPTES, DE PROVERBES, QUOLIBETS, RÉBUS ET FAÇONS DE PARLER TRIVIALES, EN USAGE DANS LE PATOIS ROUCHI.

5 vol. in-12 sur papier. Écriture à longues lignes. Venant de l'auteur.

Encore un manuscrit autographe du même G.-A.-J. Hécart, qui le termina en 1824.

## N° 438. — Armoire.

PROVERBES DE DON QUICHOTTE.

Petit in-4° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX<sup></sup>e siècle. — 96 feuillets, de 25 lignes à la page. Autographe. Venant de l'auteur.

Autre ouvrage de G.-A.-J. Hécart, dont voici le titre complet : « *Proverbes, adages, maximes, sentences, quolibets, rébus, recueillis dans l'histoire de Don Quichotte; traduction de Filleau de Saint-Martin; des nouvelles aventures, trad. d'Avellenada, et d'une suite nouvelle et véritable de l'histoire et des aventures de Don Quichotte, ouvrage français du commencement du XVIII<sup></sup>e siècle.* 1827. »

## N° 439. — Armoire.

TRÉSOR DE MAXIMES ET DE PENSÉES, EXTRAITES DES AUTEURS ANCIENS ET MODERNES.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIXe siècle. Manuscrit autographe, composé de feuilles volantes, rangées par ordre alphabétique. Venant de M. Hécart.

Farde énorme dont les feuillets non cotés sont précédés d'un cahier de 20 feuillets qui contiennent le titre et la table. Ce titre le voici : « TRÉSOR *de Maximes et de* « *Pensées extraites des auteurs anciens et modernes*. Un trésor de belles maximes « est préférable à un amas de richesses. ISOCRATE.

« *Nota*. Les articles marqués + n'ont pas été traités dans le Dict. de pensées « diverses, par Gustave de Lartigue. *Bruxelles*, Tircher, 1829, 8°. »

## N° 440. — Armoire.

D'HUMIÈRES. RECUEIL DE PROVERBES.

In-8° sur papier. Écriture à longues lignes du XIXe siècle. 73 pages de 35 lignes à la page, plus 3 feuillets liminaires pour le titre et la préface. Venant de M. Hécart.

Ce petit Recueil, écrit de la main de M. Hécart, a pour titre exactement celui qui se lit dans la *France littéraire* de Quérard, et que voici : *Recueil de proverbes français, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, arméniens, russes, turcs, etc., à l'usage des écoles publiques et des maisons d'éducation. Par le citoyen d'Hum... (l'abbé d'Humières) (an* IX — 1801). *Se trouve à Paris, rue de Varennes, n°* 65, *au bureau de la Correspondance des villes et des campagnes.* — Ce petit volume a été imprimé en 1801, in-12 de 72 pages, 75 cent.

M. d'Humières (L.-Jos.-P.), né à Aurillac, était, en 1830, membre de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine.

## N° 441. — Armoire.

ÉPITAPHES DIVERSES.

Ces épitaphes, écrites de la main d'Hécart, ont été par lui recueillies et classées suivant l'ordre alphabétique. Elles sont sur petites feuilles détachées, de format in-18, et serrées dans un étui de carton.

## N° 442. — P. 5. 54.

I. EPISTOLE FULBERTI. — II. EPISTOLE IVONIS, CARNOTENSIS EPISCOPI. — III. VARIÆ VARIORUM EPISTOLÆ. — IV. EPISTOLE DOMNI PETRI ABBATIS. — V. SEPTEM EPISTOLÆ DIVERSORUM, AD SACRUM BELLUM SUB CRUCIS VEXILLO SUSCEPTUM PERTINENTES.

Petit in-4° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule à longues lignes du commencement du XIII<sup></sup>e siècle. 144 feuillets, dont les 8 premiers sont d'un plus petit format. 37 lignes à la page. Écritures diverses. Saint-Amand.

I. Les lettres de Fulbert sont au nombre de 8, et occupent les huit premiers feuillets.

Fulbert, 54e évêque de Chartres, disciple de Gerbert, mourut le 10 avril 1029. Papire Masson a donné une édition de ses Œuvres, Paris, 1585, in-8°. Charles Devilliers en donna une nouvelle édition en 1608, Paris, in-8°. Martenne et d'Achéry ont publié quelques pièces de ce prélat, et notamment deux des huit lettres de notre codex qu'on ne trouve point dans les éditions que nous venons de citer. Les lettres de Fulbert prouvent ses liaisons avec saint Odilon, abbé de Cluni, qu'il nommait l'Archange des moines. Ces lettres, bien écrites et pleines de marques de son zèle et de sa fermeté, sont fort utiles pour l'histoire, la discipline et les usages de son siècle.—Voyez, pour plus de détails sur saint Fulbert et sur ses écrits, l'*Hist. litt. de la France,* t. VII, p. 261 et suiv.

II. Nous avons parlé d'Ives de Chartres et de ses *Lettres* sous le n° 188, et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, en nous bornant à dire que les *Lettres* contenues dans le présent codex sont au nombre de 126, dont six, qui se trouvent

intercalées parmi celles de l'évêque de Chartres, ne sont point de lui, mais cependant le concernent. Ce sont les suivantes :

F° 10 recto : *Urbanus papa Richerio senonensi archiepiscopo.*

F° 13 recto : *Urbanus papa clero ac populo carnotensi.*

F° 101 recto : *Paschalis papa S. venerabili fratri & coepiscopo colonensium.*

F° 101 recto : *Glorioso regi Anglorum digne insignito prerogativo sceptrorum cenobii sancti M.*

F° 101 verso : *Ratbodus reverendæ sancte metensis ecclesie antistiti.*

F° 102 recto : *Reverentissimo & sanctissimo Ratbodo sancte treverensis ecclesie archiepiscopo Wido virdunensis ecclesie devotus apostolici gregis famulus.*

**III.** Au milieu des lettres d'Ives de Chartres sont intercalées 44 *lettres* de divers sur différents sujets, lesquelles occupent les feuillets 70 à 96. Les unes sont des papes Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Adrien IV ; de l'empereur Frédéric ; de Samson, archevêque de Reims ; des abbés de différents monastères. Les autres, au nombre de 24, sont dues à Philippe, abbé de l'Aumône, dont nous parlerons plus bas, sous le n° 459 bis. Les voici, du reste, désignées par leurs titres ou suscriptions :

1. — *Dominis et patribus in Christo reverendissimis archiepiscopis, episcopis, abbatibus, et ceteris religiosis personis in præsentem locum defensandæ justitiæ gratia congregatis Hu. granopolitanæ ecclesiæ vocatus episcopus et filii ejus. Cartusiensium pauperum servus inutilis G.* (ou S.) *et qui secum sunt fratres.*

2. — *Innocentius papa R. remensi. B. senonensi archiepiscopis.*

3. — *Summo pontifici S. rem. archiep. I. suession. G. cathal. A. attrebat. episcopi.*

4. — *Innocentius papa Henr. senonensi, Samsoni remensi archiep.*

5. — *Eugenius papa clero et populo tornacensi.*

6. — *Eugenius papa Ludovico regi Francorum.*

7. — *Eugenius papa Ludovico regi Francorum.*

8. — *A. pontifici remensis conventus.*

9. — *Fr. H. humilis minister ecclesiæ S. A. karissimo sibi priori H. et fratribus humolariensis monasterii.*

10. — *Alexandro pontifici conventus remensis.*

11. — *F. pontifici metropolitanæ sedis in Cæsarea fr. K. minimus famulantium deo in ecclesia Sancti Amandi.*

12. — *Fredericus Romanorum imperator I. comiti suessionensi.*

13. — *Alexander papa ad universos filios ecclesiæ de sua electione.*

14. — *Epistola quorumdam contra electionem Alexandri papæ.*

15. — *Epistola Adriani papæ ad Fredericum imperatorem.*

16. — *Epistola Frederici ad Adrianum papam.*

17. — *Epistola ad vitandos hereticos.*

18. — *Alexander papa Henrico remensi archiepiscopo.*

19. — *Fredericus Romanorum imperator Nicolao cameracensi episcopo.*

20. — *Alexander papa W. remensi archiepiscopo.*

21. — *Henricus et Oto cardinales, et Philippus minister pauperum Xpi de Elemosina.*

22. — *Johanni abbati de Pontilento fr. Phi. de Elemosina.*

23. — *Girardo carnotensis ecclesiæ decano fr. Phi. de Elemosina.*

24 — *Fratri Hugoni et coabbati de Landosio fr. Phi. de Elemosina.*

25. — *Willelmo trecorensium episcopo fr. Phi. de Elemosina.*

26. — *Willelmo senonensi archiepiscopo fr. Phi. de Elemosina.*

27. — *H. ostiensi episcopo fr. Phi. de Elemosina.*

28. — *A. summo pontifici fr. Phi. de Elemosina.*

29. — *Piissimo regi Francorum Ludovico fr. Phi. de Elemosina.*

30. — *Henrico palatino principi fr. Phi. de Elemosina.*

31. — *H. Remorum archiepiscopo fr. Phi. de Elemosina.*

32. — *V. Sancti Michaelis abbati fr. Phi. de Elemosina.*

33. — *Letiensi abbati fr. Ph. de Claravalle nova in Xpo creatura.*

34. — *I. elnonensi abbati fr. Ph. modicum id quod est.*

35. — *Item ad eumdem.*

36. — *T. cantuarensium archiepiscopo fr. Phi. de Elemosina.*

37. — *Dilecto consanguineo suo Dyonisio fr. Phi. de Elemosina.*

38. — *S. meldensi episcopo fr. Phi. de Elemosina.*

39. — *Henrico Anglorum regi fr. Phi. de Elemosina.*

40. — *Illustri domino et amico karissimo R. dei gratia Lagetestie comiti fr. Phi. de Elemosina.*

41. — *Lanselino de Baugenciaco fr. Phi. de Elemosina.*

42. — *Crispiniensi abbati fr. Phi. de Elemosina.*

43. — *Theobaldo blesensium comiti et Fransie senescalco fr. Phi. de Elemosina.*

44. — *Dilectis in Xpo fratribus Stephano subpriori et toto conventui de Elemosina fr. Phi.*

**IV.** Voici la rubrique plus complète qui précède ces lettres, au nombre de 19, lesquelles commencent au f° 109 recto : *Epistole domni Petri abbatis prius cellensis. postea sancti Remigii. deinde episc. carnotensis. ad priorem et fratres de monte Dei.*

Pierre de Celles (*Petrus Cellensis*), religieux, natif de Troyes, distingué par sa piété et par son savoir, fut élu abbé de Celles vers 1150, et de là transféré à l'abbaye de Saint-Remi de Reims en 1162. Placé sur le siége épiscopal de Chartres en 1182, il l'occupa jusqu'au 17 février 1187, jour de sa mort. On a de lui des *Lettres,* des *Sermons,* des *Traités de morale,* et d'autres ouvrages, dans la *Bibliothèque des Pères,* et recueillis par dom Ambroise Janvier; Paris, 1671, in-4°.

**V.** Du feuillet 131 à la fin on rencontre 7 lettres de divers, mais toutes appartenant à l'histoire des croisades, savoir :

1° *Reverendo patri et domino W. dei gratia remensi archiepiscopo fr. G. dictus abbas clarevallensis.*

Cette lettre, qui contient celle de Richard, roi d'Angleterre, à l'abbé de Clairvaux, est de l'année 1191, après la prise de Saint-Jean-d'Acre par les croisés. Elle est adressée par Garnier de Rochefort, 9ᵉ abbé de Clairvaux, à Guillaume de

Champagne, dit Guillaume aux Blanches-Mains, archevêque de Reims. Quant à la lettre de Richard, on la trouve dans le *Recueil des Historiens de France*, t. XVII, p. 529.

2° *Reverendo in Xpo patri ac domino. A. Dei gratia coloniensi archiepiscopo totus suus. H. dux Lothariæ & capitaneus atque magister exercitus xpiani in terra promissionis licet indignus.*

Cette lettre de Henri, *duc de Lorraine*, à l'archevêque de Cologne, Adolphe d'Altena, est traduite en français et transcrite, mais incomplétement, dans Michaud, *Hist. des Croisades*, t. III, p. 617. En voici la fin telle que l'offre notre codex: *Quum autem tanquam humilis adque fidelis consanguineus vester de vobis carissimo domino nostro maxime confidimus. honoris nostri promotionem totam terram nostram uxorem & unicam filiolam nostram & omnes homines nostros vobis committimus. Reverentiam quoque vestram affectuose imploramus. ne aliquod scisma in imperio oriri permittatis. si verum est quod dominus noster imperator decessit. Date apud tyrum in die beate cecilie virginis.* Cette lettre est du 22 novembre 1197; et c'est à tort que D. Martenne, qui, d'après notre codex, la transcrit littéralement dans son *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 869, lui donne la date de 1218. On sait en effet qu'Adolphe d'Altena, à qui elle est adressée, n'occupa le siége de Cologne que de 1193 à 1205. On sait aussi que la prise de Béryte eut lieu en 1197. Michaud, qui nous apprend qu'on lit cette lettre dans Otton de Saint-Blaise, l'attribue à un *duc de Saxe*, dont il ne dit point le nom. Mais le titre et les huit dernières lignes, que Michaud ne donne point, montrent suffisamment qu'elle ne peut être attribuée qu'à Henri I$^{er}$, surnommé *le Bon*, fils de Geoffroy III, et *duc de Lorraine*, auquel effectivement Moréri (v° Henri, p. 88) attribue la prise de Béryte dans la Palestine. Au surplus Michaud lui-même, dans sa *Bibliothèque des Croisades*, t. III, p. 12, confirme notre opinion, quand il dit: « On a droit de s'étonner qu'un écrivain allemand (Annales de Godefroi, moine de Saint-Pantaléon, à Cologne)... se contente de rapporter 1°... 2° la lettre que le *duc de Lorraine* adressa à l'archevêque de Cologne sur l'expédition dont il était le chef. »

3° *Universis Xpi fidelibus archiepiscopis episcopis ceterisque ecclesiarum prelatis & clericis baronibus militibus & seriantis. ad quos littere iste pervenerint. M. marchio montis ferrati. B. flandrie et hanonii. L. Blesensis et Clarmontensis et H. sancti Pauli.*

Cette lettre, écrite en 1203, après la prise de Constantinople, se trouve dans le *Recueil des Historiens de France*, t. XVIII, p. 515; et encore, d'après notre codex, dans le *Thesaurus anecdotorum*, de D. Martenne, t. I$^{er}$, col. 788. Elle est écrite par Boniface, marquis de Mont-Ferrat; Baudouin, de Flandre et de Hainaut; Louis, comte de Blois et de *Clermont;* et Hugues, comte de Saint-Paul. C'est à tort que Michaud, dans son *Hist. des Croisades*, t. III, p. 93, écrit « Louis, comte de Blois et de *Chartres.* » Cette erreur aurait dû le frapper quand, à la page 622 du même volume, il a transcrit sa cinquième pièce justificative.

4° *Balduinus dei gratia fidelissimus in Xpo imperator constantinopolitanus a domino coronatus. Romanorum moderator et semper augustus. flandrie et hayn. comes. universis Xpi fidelibus archyepiscopis. episcopis. abbatibus. prioribus. præpositis. decanis. ceterisque ecclesiarum prelatis. ecclesiasticisque personis. baronibus. militibus et seriantis.*

*omnique populo xpiano ad quos pagina presens pervenerit. in vero salutari gratiam et salutem.*

On trouve cette lettre, écrite en 1204, dans le *Recueil des Historiens de France,* t. XVIII, p. 520. On la trouve aussi, mais avec quelques changements en tête et à la fin, dans l'ouvrage de Pierre d'Oultreman intitulé *Constantinopolis Belgica,* p. 712.

5° *Innocentius episcopus servus servorum dei venerabilibus fratribus turonensi archiepiscopo et suffraganeis ejus salutem et apostolicam benedictionem.*

Lettre adressée en 1204 aux évêques de la province de Tours, et que D. Martenne a reproduite, d'après notre codex, dans son *Thesaurus novus anecdotorum,* t. I, col. 793. « Cette lettre a pour objet de dévoiler la perfidie et l'ingratitude du jeune Alexis que les croisés avaient placé sur le trône de Constantinople. Le pontife engage les évêques à exhorter les fidèles à porter des secours à Baudouin, nouvel empereur. » MICHAUD, *Biblioth. des Croisades,* t. I, p. 424.

6° *Henricus dei gratia fidelissimus in Xpo imperator a domino coronatus romanie moderator et semper augustus. universis amicis suis ad quos tenor præsentium pervenerit salutem in domino dominorum... Datum apud pergamum in octavis epiphanie. anno domini M° CC° XII.*

Cette lettre se trouve imprimée dans le *Recueil des Historiens de France,* t. XVIII, p. 530, et encore, d'après notre codex, dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de D. Martenne, t. Ier, col. 821.

7° *Universis Xpi fidelibus in brabantia et flandria constitutis ad quos littere iste pervenerint. frat. Egydius de lewes domini Pelagii Albani episcopi apostolice sedis legati in partibus orientalibus penitentiarius sal. et orationes in domino... Datum Damiate. iiij. idus novembris.*

Cette lettre se trouve, mais avec de grands changements, dans D. Martenne, *Veter. script. amplissima collectio,* t. V, col. 1479 ; et encore, d'après notre codex, dans son *Thesaurus novus anecdotorum,* t. Ier, col. 874.

Nous l'avons vainement cherchée dans le *Recueil des Historiens de France.* Nous croyons cependant que c'est à elle qu'il est fait allusion, page 265, t. XIX, de cet ouvrage. Nous n'avons du reste trouvé aucun renseignement sur ce frère *Egidius,* pénitencier du cardinal Pélage, évêque d'Albano, légat du pape, en 1219, époque de la prise de Damiette; à moins que ce ne soit le *onzième* abbé de Vicogne, nommé *Egidius,* et qui, en effet, entra le premier dans la ville de Damiette. Voyez D. Martenne, *Ampliss. collect.,* t. VI, col. 304. — Voyez aussi *Cameracum Christianum,* p. 332, où vous trouverez comme *treizième* abbé de Vicogne *Ægidius I de Leuvis.* — Ce qui, décidément, nous détermine à croire qu'il s'agit bien ici de l'abbé de Vicogne, c'est que, dans les Annales manuscrites de cette abbaye, que nous possédons en double exemplaire, nous lisons en effet qu'*Egidius de Lewes,* avant d'être abbé de Vicogne, avait assisté à la prise de Damiette.

NOTA. On lit au bas du dernier feuillet recto de notre codex : *Liber monasterii Sti Amandi ;* et, au verso du même feuillet, mais d'une écriture plus récente, onze distiques ayant pour titre : *De monstro quod natum est in comitatu florentinorum : cujus effigies sculpta est in hospitali ad scalas.*

Ce volume contient, dans les marges, quelques notes latines d'une écriture plus récente, et assez semblable à celle d'Aubert le Mire.

## N° 443. — B. 4. 92.

I. EPISTOLÆ STEPHANI TORNACENSIS EPISCOPI, NUMERO CCXVI. — II. DIVERSORUM AD DIVERSOS EPISTOLÆ XLII.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule tendant vers les formes gothiques, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du commencement du XIII° siècle. 97 feuillets, de 25 et 39 lignes à la page. Piqûres et réglures à l'encre bleue. Rubriques en lettres rouges. Capitales alternativement rouges ou bleues, dont la première est rehaussée d'or. Saint-Amand.

I. Étienne, surnommé *Tornacensis*, parce qu'il fut évêque de Tournai, naquit à Orléans en 1132. Après avoir été abbé de Saint-Euverte en 1163, il prit l'administration de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, et il devint évêque de Tournai en 1192. Il y mourut le 12 septembre 1203. Ses Lettres, dont plusieurs appartiennent essentiellement à l'histoire de son temps, ont été publiées pour la première fois à Paris l'an 1611, par les soins de Jean-Baptiste Masson, à la suite de celles de Gerbert et de Jean de Salisburi, in-4°. Cette première édition contient 240 lettres imprimées très-incorrectement d'après un manuscrit défectueux. Le P. Claude du Molinet, ayant entrepris d'en donner une nouvelle édition, qui parut l'an 1679 à Paris, chez Louis Billaine, in-8°, en augmenta le nombre jusqu'à 286 lettres, qu'il a distribuées dans un autre ordre, et selon les époques marquantes de la vie de l'auteur. — Voyez l'*Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 524 et suiv. Voyez aussi l'ouvrage intitulé *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, t. X, 2° partie, page 66 et suiv.

II. Ces lettres, au nombre de 42, occupent les six derniers feuillets de notre volume, où elles sont écrites sur deux colonnes de 39 lignes à la page, sans aucune espèce d'ornements. Elles sont toutes de la fin du XII° siècle, ou du commencement du XIII°. En voici la nomenclature :

1° *Innocentio Dei gratia summo pontifici B. clericus humilis salutem et devotam obedientiam.*

2° *Innocentius episcopus servus servorum Dei dilectis filiis Caciaci et Vallis Secretæ abbatibus et G. suessionensi archid. salutem.*

3° *Innocentio Dei gratia summo pontifici C. abbatissa de Montemartyrum et ejusdem loci conventus salutem.*

4° *Innocentii responsum.*

5° *Innocentio pontifici P. sacerdos humilis salutem.*

6° *Innocentius episcopus servus servorum Dei fidelibus universis scriptum præsens inspecturis salutem et apostolicam benedictionem.*

7° *Venerabili patri G. Dei gratia silvanectensi pontifici B. vicecomes Castri Theodorici salutem.*

8° *Silvanectensis episcopi responsum.*

9° *T. suessionensis archilevita C. sacerdoti de Ysomia salutem.*

10° *C. sacerdotis de Ysomia responsum.*

11° *Reverendo patri C. Dei gratia meldensi episcopo B. civis meldensis salutem.*

12° *C. divina pietate meldensis episcopus B. canonico meldensi salutem.*

13° *Fortis debili salutem.*

14° *Forti debilis sal.*

15° *Diviti pauper amicus sal.*

16° *Dives pauperi amico s.*

17° *Tacitus garrulo s.*

18° *Garrulus tacito s.*

19° *Amicus amicæ s.*

20° *Amica amico s.*

21° *Simplex versuto s.*

22° *Versutus simplici s.*

23° *Militi rusticus s.*

24° *Miles rustico s.*

25° *Reverendo patri ac domino J. Dei gratia eboracensi episcopo H. pauper scolaris salutem.*

26° *Venerabili viro domino H. magistro scolar. aurel. salutem.*

27° *Reverendo patri ac domino M. Dei gratia pictaviensi episcopo J. parisiensis scolaris salutem.*

28° *Venerabili viro et discreto domino H. magistro scolar. aurel. talis scolaris sal.*

29° *Philippus Dei gratia Francorum rex decano totique capitulo carnotensi sal.*

30° *Illustrissimo domino Philippo Dei gratia Francorum regi G. carnotensis decanus, totumque ejusdem ecclesiæ capitulum salutem.*

31° *Sanctissimo domino et patri Dei gratia summo et universali pontifici. Talis sacerdos devotissima pedum oscula.*

32° *Philippus Dei gratia Francorum rex decano totique aurelianensi capitulo salutem.*

33° *Philippo excellentissimo domino Dei gratia Francorum regi decanus totumque aurelianensis ecclesiæ capitulum sal.*

34° *Venerabili et discreto viro tali magistro tales scolares sal.*

35° *Mauricius Dei gratia aurelianensis episcopus omnibus in perpetuum.*

36° *Reverendo patri ac domino G. Dei gratia bituricensi archiepiscopo J. ejusdem ecclesiæ decanus salut.*

37° *Fulco aurelianensis ecclesiæ decanus totumque ejusdem ecclesiæ capitulum dilectis olim in Christo decano totique Sancti Amani capitulo sal.*

38° *Petrus Dei gratia senonensis archiepiscopus J. ecclesiæ de tali loco personæ sal.* — Voyez cette lettre en notre Appendice sous le n° XXII.

39° *Dilectissimis in Christo dominis F. decano totique aurelianensis ecclesiæ capitulo R. Sancti Amani decanus totumque capitulum sal.*

40° *Reverendo patri ac domino P. Dei gratia senonensi archiepiscopo tales milites salutem.*

41° *Reverendo patri ac domino P. Dei gratia senonensi archiepiscopo J. ejusdem ecclesiæ canonicus humilis nepos ejus salutem.*

42° *W. Dei gratia remensis archiepiscopus universis suis fidelibus salutem et sinceræ dilectionis affectionem.*

Nota. Les feuillets 2, 90, 91 et 92 renferment quelques préceptes de rhétorique et de grammaire.

(Sanderus, n° 250.)

## N° 444. — P. 10. 70.

D. Stephani Clerici, vulgo Le Clercq, cœnobitæ amandini, variæ de diversis rebus ad amicos epistolæ.

In-12 sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi° siècle. 122 feuillets, de 18 à 20 lignes à la page. Diverses écritures. Nombre de lignes variable.

Saint-Amand.

On lit au verso du premier feuillet, mais d'une écriture plus moderne, le titre que nous donnons plus haut.

Voici la rubrique qu'on lit en tête de la première lettre : *Ingenuarum artium longe callentissimo magistro Erardo Tortebat. f^r Steph. Clericus plurimam dicit salutem.* — Et, au bas de la même lettre : *Tuus alumnus f^r Steph. Clericus cucullatus cenobii divi Amandi.* 1547. 3° *septemb.*

Les feuillets 56 à 71 sont restés en blanc.

Dans la seconde moitié du volume il y a plusieurs lettres d'un autre Le Clercq, nommé Jean, et sans doute parent d'Étienne.

Ces deux religieux de l'abbaye de Saint-Amand vivaient sous la prélature de George d'Egmond, 71° abbé de ce monastère. Il est fait mention du premier dans les vers de Bauduin Denys que nous donnons en notre Appendice sous le n° XXVIII.

Nota. A voir les quelques ratures, surcharges et corrections, qui caractérisent ce codex, nous pencherions à croire que c'est un autographe.

# GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

## N° 445. — Q. 3*. 12.

I. De la manière d'écrire, de lire et d'apprendre l'histoire. — II. Extraits du livre de l'histoire de M. de Thou. — III. Essay sur le siècle de Louis XIV. — IV. Extrait et remarques sur le livre du sieur de Chevigny. — V. Mémoire pour l'histoire des sciences et des beaux-arts, avril, 1728. Article 59. Réflexions militaires du marquis de Santacruz, ambassadeur d'Espagne.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du xviii° siècle. 64 feuillets, d'un nombre variable de lignes. Diverses écritures. Maison de Croy.

I. Cet opuscule, qui occupe les 28 premiers feuillets, présente quelques notes marginales écrites d'une autre main.

II. Quant aux *Extraits du livre de M. de Thou*, ils occupent cinq pages seulement, et sont écrits à 2 col. — Les feuillets 32 à 34 sont blancs.

III. « Voltaire, nous dit M. Beugnot dans sa préface (t. XIX), pensait, dès 1732, à donner l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Ce ne fut toutefois qu'à la fin de 1739 qu'il publia un *Essai sur le Siècle de Louis XIV*. Ce morceau, composé de ce qui forme aujourd'hui à peu près les deux premiers chapitres de l'ouvrage, fait partie d'un *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers, par M. de V****, 1740, in-8°. Mais, malgré la date qu'il porte, ce volume avait paru à la fin de 1739, puisqu'un arrêt du conseil, du 4 décembre 1739, en ordonne la suppression... Ce ne fut que dix à douze ans après que Voltaire publia enfin tout l'ouvrage. »

Cet Essai, dans notre codex, porte à la fin la date de 1740.

IV. Les *Extraits et Remarques*, qui occupent les f°s 47 à 54, sont précédés du titre exact qui se lit dans l'édition de Rouen, 1725, du livre de M. de Chevigny. Cet auteur est mort à Paris, vers l'an 1713. — On cite trois éditions de ce livre, intitulé : *La Science des personnes de la cour, de l'épée et de la robe*. Les deux premières sont en 3 volumes; la dernière, revue et augmentée par Massuet, Paris, 1752, est en 8 volumes in-12.

V. Ainsi qu'on le voit par la notice donnée plus haut, cet article qui, dans notre codex, occupe les feuillets 57 à 63, est tiré des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*. Quant à l'auteur et à l'ouvrage dont il s'agit dans cette notice, voici ce qu'en dit M. Quérard dans la *France littéraire* :

« SANTA-CRUX DE MARZENADO (Don Alvar de Navia Osorio, vicomte de Puerto, marquis de); né dans le royaume des Asturies, vers 1687, et massacré en Afrique, le 21 novembre 1732.

« Réflexions militaires et politiques, traduites de l'espagnol (par de Vergy). *Turin*, 1724, 12 vol. in-4°; *Paris, Rollin*, 1735-38, 11 vol. in-8°.

« Réimprimées à la Haye, avec un douzième volume contenant une section de 32 chapitres, qui ne se trouvent pas dans l'édition de Paris, et une table des principales matières. »

## N° 446. — Q. 6. 46.

POTAMOGRAPHIE.

Petit in-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 147 feuillets, de 22 lignes à la page. Maison de Croy.

Les 16 premiers feuillets cotés au crayon renferment, par contrées, une espèce de table des matières, et le titre suivant : « POTAMOGRAPHIE. Des sources, noms, « cours et embouchures des fleuves et rivières de l'Europe, de l'Asie et de « l'Africque, et des principauls de l'Americque. — Avec les proprietes et obser- « vations historiques et poétiques de la pluspart. — Le tout contrerecollé sur les « cartes géographiques, et tiré des meilleurs autheurs par un curieux de ce temps. « — Disposée suyvant l'ordre alphabétique. »

NOTA. Ces seize pages ont été écrites de la main même de Charles-Alexandre de Croy; nous avons parfaitement reconnu la main qui a écrit le ***Mystère de la Passion***, dont nous avons parlé plus haut, sous le n° 421 bis. Ce petit volume est passé plus tard aux mains d'*Alexandre de Croy*, dont on voit la signature en tête du 1er feuillet.

## N° 447. — Q. 3. 34.

I. MÉMOIRE GÉOGRAPHIQUE SUR L'EMPIRE. — II. MÉMOIRE SUR LES ÉTATS PARTICULIERS DE L'EMPIRE ET LES PRINCIPALES MAISONS D'ALLEMAGNE.

In-4° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 70 feuillets, de 17 à 30 lignes à la page. Écritures diverses. Maison de Croy.

I. Ce *Mémoire géographique sur l'Empire* occupe les 18 premiers feuillets.

II. Ce second Mémoire, écrit de la même main que le premier, occupe les feuillets 21 à 42, et s'arrête « à la fin de la maison d'Autriche, et du fantôme de « grandeur dont elle s'est toujours occupée depuis le règne de Charles V. »

Les feuillets 43 à 70 sont d'une autre écriture. C'est dans cette dernière partie du volume qu'il est question des principales maisons d'Allemagne. Aux diverses corrections et surcharges qui s'y rencontrent, nous croirions ce manuscrit autographe, dans sa dernière partie du moins.

## N° 448. — Armoire.

PORTULAN, OU ATLAS HYDROGRAPHIQUE.

Gr. in-f° sur vélin, composé de 9 cartes manuscrites, rehaussées d'or et de couleurs, et enrichies de personnages et animaux très-soigneusement dessinés et coloriés. Écriture du XVI° siècle.

Provenance?

Au bas de la première de ces 9 cartes on lit : *Este libro. yzo. Jaime Holives. mallorquin. en la. noble. ciudad. de Barsalona. anno. de. M. D. L. x. x. II.*

Les 9 cartes que contient cet atlas embrassent le monde entier, envisagé au point de vue hydrographique. Il est très-regrettable que quelques-unes de ces cartes aient été un peu mutilées par l'âge et le défaut de reliure. — Quant à l'auteur de cet atlas ou *Portulan,* qui pourrait bien être un autographe inédit, nous n'avons pu recueillir sur lui aucun renseignement dans les biographes; et nous savons seulement par la note rappelée plus haut, qu'il s'appelait *Jaime Holives,* qu'il était des îles *Maïorques,* et qu'il le dressa à Barcelone en 1572.

## N° 449. — Q. 7*. 12.

LE SAINCT VOYAGE DE JÉRUSALEM.

Petit in-4° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 83 feuillets, de 26 lignes à la page.

Saint-Saulve.

Ce voyage est précédé de deux feuillets écrits de la main de Simon Le Boucq, et contenant, l'un, le titre de l'ouvrage, et l'autre, un avis au lecteur, que nous reproduisons ici :

TITRE. *Le sainct voyage de Jerusalem, faict par Pierre le Boucq filz de Pierre et de Jenne Vastare Valenciennois.* 1548. *Recoeille par sire David Willart prestre aiant servy de chapelain audit Pierre durant le voiage.*

AU LECTEUR. « Mestant ce petit libvre tombe en main, je nay volu manquer de « lui faire donner une petite ligature, non seulement pour le respect que le voia- « geur m'estoit parent, mais principallement pour faire veoir les belles remarques « y contenues, affin que ceux prendant la peine de le feuilleter y puissent recep- « voir du fruict et a limitation diceluy voiageur, emprendre le voiage pour y « veoir les lieux que Nostre Sauveur et Redempteur Jesus Christ at volu choisir « pour y naistre et rachapter le gendre humain a larbre de la croix. Amen.

« SIMON LE BOUCQ. »

On lit, au verso du dernier feuillet de ce volume, à la suite du texte et de la même main :

*Escript le xix^e doctobre de xv^c et lij.*
RIENS NE SOIT TROP
DE LA FONTAINE.

*Appertient a Loys de La Fontaine dict Wicart filz de Loys bourgeois de la ville de Vallenciennes.* 1552.

NOTA. On trouve dans ce petit volume divers renseignements sur la famille des *Le Boucq*, dont plusieurs membres habitaient Anvers à cette époque. — Ce manuscrit nous paraît de la même main que celui décrit plus bas sous le n° 453.

## N° 450. — Q. 3*. 3.

VOYAGE DE LAURENT VITAL EN DIVERSES PARTIES DE L'EUROPE.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 284 feuillets, de 27 lignes à la page. Provenance?

Après quatre feuillets de garde, en blanc et non cotés, on lit au recto du premier feuillet : « *Préface de l'auteur.* — Pour eviter wiseuse... je Laurent Vital... « a lhonneur et triumphe diceluy mon tres redouté seigneur et prince souverain « Charles d'Austriche par la grace de Dieu roy des Espagnes etc. a qui suis subjet « et indigne serviteur domestique a laide de mon maistre messire Jean de Luxem- « bourg seigneur de ville, etc., chevalier de l'ordre de la Toison, en son temps « grand et premier chambellan de feu le roy don Philippe de bonne memoire et « pere de nostre dit sire le Roy...mais amour et bon vouloir me la fait emprendre.»

Ce voyage se divise en 94 chapitres. Voici le sommaire du premier : *Des vertus et bonnes mœurs de feu Don Fernand, roy de Castille et d'Arragon et de dame Isabeau, grands pere et mere au roy catholique nostre sire du costé maternel, sa compagne, et de leurs emprinses et conquestes.*

Voici maintenant le sommaire du dernier chapitre : *Comment don Fernand se partist de Irlande pour venir en Flandre, et de ses journées.*

Le prince à qui ce livre est dédié est Charles-Quint, fils aîné de Philippe, archiduc d'Autriche, fils lui-même de l'empereur Maximilien et de Jeanne, reine de Castille, fille de Ferdinand et d'Isabelle.

Cet ouvrage, que nous ne sachions pas avoir été jusqu'ici publié, est dû, bien certainement, à un écrivain de nos contrées; aussi bien y rencontre-t-on, à chaque pas, des mots et des locutions empruntés au langage wallon.

## N° 451. — Q. 3. 25.

VOYAGE D'ITALIE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

In-4° sur papier, relié en veau, doré sur tranches. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 849 pages foliotées, de chacune 20 lignes. Provenance?

Les 9 premières pages de ce manuscrit comprennent la dédicace, adressée à monsieur le marquis de Pezé.

Au bas de la dernière page, on lit : DE SILHOUETTE. *A Paris, le 7 juillet* 1731.

Silhouette (Étienne de), né à Limoges en 1709, après avoir été contrôleur-général et ministre d'état en 1759, se retira dans sa terre de Brie-sur-Marne, où il mourut le 20 janvier 1767. On lui doit plusieurs ouvrages qui l'ont fait connaître dans la république des lettres. Son *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie,* a été imprimé à Paris en 1770, 4 vol. in-12.

Voyez, sur ce personnage, l'article de M. Weiss dans la *Biographie universelle* de Michaud.

## N° 452. — Q. 7*. 11.

I. VOYAGE DE ROME EN 1698. — II. MÉLANGES.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVIII<sup></sup>e siècle. 87 feuillets, de 18 à 20 lignes à la page. Provenance?

I. Ce voyage est ainsi intitulé en tête du f° 1 recto : *Journal de ce qui s'est passés de plus remarquable pendant le voyage de Rome commencé lonzieme de fevrier* 1698 *par le R. P. Nicolas de S<sup></sup>te Terese provincial des Carmes, ses compagnons et Monsieur Plouvier avec Laurent Gofart son valet.* — Il occupe les 60 premiers feuillets du manuscrit.

Voyez sur les « Advenues et Mémoires du monastère des RR. PP. Carmes de Valentienne » l'*Histoire ecclésiastique* de cette ville par *Simon Le Boucq,* Valenciennes, Prignet, 1844.

II. Le reste du volume contient diverses petites pièces, les unes en vers, les autres en prose, sur différents sujets; entre autres : 1° *Avant-propos de Philon sur le sujet de l'aveuglement des hommes et de la grandeur incompréhensible de Dieu;* — 2° *Poëme héroïque sur ces paroles de l'évangile :* Vous pleurerez pendant que le monde se réjouira (en vers alexandrins) ; — 3° *L'amour de la religion triomphant de l'amour du monde par les vœux solemnels de F. Léopold Wery dans l'ordre de Sainct Dominique à Vallenciennes poëme héroïque* (en vers alexandrins) ; — 4° *Pour un jubilé. L'ange gardien avec la Foi, l'Espérance et la Charité* (dialogue en vers alexandrins);—5° *Sentences spirituelles au suject du parady* (en vers alexandrins); — 6° Divers *Noëls* en vers français.

## N° 453. — Q. 5. 9.

I. VOIAIGE DE LA TERRE SAINCTE PAR JEHAN DE TOURNAY, BOURGEOIS DE VALENCHIENNES. — II. DICTIER DE JEHAN MOLINET. — III. VOIAIGES DE ROME ET DE LA SAINCTE CITE DE HIERUSALEM PAR GEORGE LENGUERANT DE MONTZ. — IV. VOIAIGE DE EUSTACE DE LA FOSSE, NATIF DE LA BONNE VILLE ET CITE DE TOURNAY.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI<sup></sup>e siècle. 315 et

151 feuillets cotés à l'encre. 24 à 28 lignes à la page. Initiales rouges et bleues, dont quelques-unes ornées, rehaussées d'or, et présentant les armoiries de Loys de la Fontaine. Pages encadrées d'un léger filet rouge. Écriture de la main de Loys de la Fontaine, dit Wicart. Provenance?

**I.** La première partie de ce volume contient 315 feuillets. Voici le titre qu'on lit au f° 1 recto : *Tresample et habondante description, du voiaige de la terre saincte, en laquelle sont memorez et declarez touttes les villes, citez et choses dignes de memoire quy se treuvent entre cy et la, tant en Allemaigne, aux Italles, France, comme au pays de Grece et Turquye, commencant ledict voiaige depuis la ville de Vallentiennes jusques a la saincte cite de Hierusalem, faict et redige premierement par escript par Jehan de Tournay bourgois de ladicte ville de Vallentiennes. ce quil fit au singulier prouffit et delectation de touttes personnes benivoles.*

*Appertient ce libvre a Loys de la fontaine dit Wicart filz de Loys bourgois de la ville de Vallenchennes, a°* 1549.

Ce Voyage se termine par quelques lignes que nous croyons devoir reproduire ici, comme se rattachant au petit poëme de Jehan Molinet dont nous parlerons plus bas.

« Comme appert au commencement de ce libvre je me partis par ung lundy « xxv^e^ de feburier a°. 1487 le jour S^t^ Mathias apostle lequel de coustume eschet « le xxiiij^e^ dudit mois. mais ad cause du bissexte quy saillit il y eult deux jours « entre S^t^ Pierre et S^t^ Mathias. parquoy il estoit le xxv^e^ dudit mois de feburier et « eult ledit mois xxix jours. parquoy appert que je tarday en faisant ledit « voiaiges par lespace dung an et xi jours. car comme dit est je rentray en ma « maison le sabmedy vij^e^ dudit mois de mars a°. 1488. Ledit jour au soir me fit « demander mon beau frere Jehan Godin sy je vouldrois point le lendemain aller « disner en sa maison. dont je luy accorday. Lendemain viij^e^ dudit mois quil « estoit le premier dimence dudit quaresme quon dist le jour du bonhourdy. moy. « ma femme. ma belle mere. vins disner a la maison dudit Jehan Godin auquel « lieu il y avoit a ce disner appelle tant de ses bons amis comme des miens la « somme de xlvij personnes et tous seantz a table, dont la feste dura que ung « chascun me festoia lung apres laultre tousjours en feste et en dimence. reservet « le jour de pasques florres. le jour de grand pasques. jusques au iii^e^ dimence « apres pasques. le jour de la dedicasse de leglise S^t^ Gery. quy fut le ij^e^ du mois « de may. quy estoit le jour S^te^ Croix. auquel jour. comme eult Jehan Godin. je « eus au disner et au soupper xlvij personnes tous seantz a table. dont je deffendis « a chascun que on napporta point de vin. et valloit ledit vin audit jour xx sols « tournois chascun lot, et dis a chascun que je leur vouloye aussy bien donner a « boire comme a menger. dont cescun fit mon commandement. ce fut le jour « dessus dict a°. 1489. »

**II.** Ce petit poëme, composé de 12 stances de chacune 8 vers, vient immédiatement à la suite du Voyage de Jehan de Tournay. Ces stances, en effet, furent chantées dans un des banquets donnés, comme il nous l'apprend lui-même, à l'occasion de son retour. Nous n'en relevons ici que la rubrique et la première strophe :

« Senssuit ung dictier lequel fut faict par M^e^ Jehan Molinet au commandement

« dudit Jehan Godyn. et me fut lugt au disner audit bonhourdy a la maison « dudit Jan Godin. »

oieulx suis de vostre retour
t grand liesse au cœur en ay.
onneur a dieu je fis ce jour
toutz perilz mabandonnay.
ul ne scet le cruel destour
e la mer quand je cheminay
n terre saincte et la enthour
n maint grand destroict me [1].

Il nous reste, pour plus amples rénseignements, à transcrire ici quelques lignes que nous empruntons aux *Petites affiches de Valenciennes*, n° 36, 3 avril 1822 :

« JEHAN DE TOURNAY, bourgeois de Valenciennes, né au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, fut un des riches marchands de cette ville ; sa dévotion le porta à entreprendre un voyage à la Terre-Sainte, et il partit le 25 février 1487. Son frère Jean Godin, abbé de Saint-Jean, Henry d'Oultreman et d'autres amis l'accompagnèrent jusqu'au delà de Mons. Après une route longue et pénible il entra à Jérusalem le 1<sup>er</sup> août suivant. Il écrivit d'une manière claire et précise tout ce qui lui parut remarquable dans son pélerinage. Il revint par Saint-Jacques de Compostelle en Espagne et traversa toute la France. Sa relation peut en même temps servir de chronique pour les années 1487 et 1488, son style naïf retraçant exactement les guerres qui agitaient alors la France et la Belgique. Jehan de Tournay traversa heureusement les armées qui occupaient la Picardie et l'Artois, et arriva aux portes de Valenciennes le 7 mars 1488, sans avoir depuis son départ donné de ses nouvelles à sa famille. Il s'arrêta dans une auberge sur les bords de l'Escaut, et envoya prévenir sa belle-mère et sa femme (qui s'appelait de Famars) qu'il était près d'elles sain et sauf. Aussitôt que ce bruit se répandit dans la ville, la population entière de Valenciennes sortit pour aller au devant de lui par les trois portes d'Anzin, de Bruay et de Tournay ; il fit son entrée par cette dernière, au milieu des acclamations publiques. Dans ces temps éloignés, un homme qui avait visité les Lieux Saints paraissait par cela seul à la multitude digne de vénération. Son frère, l'abbé de Saint-Jean, lui donna un banquet de 47 couverts, et toute la ville s'empressa de le *festoyer* pendant plusieurs mois.

« Après son retour, Jehan de Tournay vécut encore onze ans, pendant lesquels il rédigea la relation de son voyage, qui nous est parvenue par les soins de Louis de la Fontaine, dit Wicart, qui la fit recopier en 1549. Notre voyageur mourut en 1499, et fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Jean, vis-à-vis la chapelle de Notre-Dame, qu'il avait ornée d'une belle table d'autel. On lui fit cette épitaphe :

1. Il manque en tête de chacun de ces vers une lettre, et, à la fin du huitième, un mot, destinés sans doute à être écrits en couleur. Ces lettres et ce mot, on le devine, nous donnent ensemble les noms du héros de la fête : JEHAN DE TOURNAY.

« Cy gist et donna ceste table
« Jhan de Tournay saige et prudent,
« Frère à l'abbé Jhan fort notable
« Qui lors estoit cy resident. »

« Son voyage est intitulé : *Très ample et habondante... bénivoles*. Mss. in-4° de 315 feuillets, reposant à la Bibliothèque de cette ville ; il est d'une belle écriture du XVI^e siècle, enrichie de lettres peintes et dorées.

« A la fin de ce voyage se trouve un acrostiche sur le nom de l'auteur, fait par Jean Molinet, et chanté dans un des banquets donnés à l'occasion de son retour. »

**III.** Ce second Voyage occupe la deuxième partie du volume, et contient 130 feuillets cotés à l'encre. On lit, sur le feuillet de garde non coté, ce titre :

*Les voiaiges de Rome, de la saincte cite de Hierusalem, du mont de Sinay en Arabye, de nostre dame de Lorrette et de sainct Bernard. Redigez par escript par George Lenguerant en son tampz demorant en la ville de Montz en la comte et pays de Haynau.*

*Appertient a Loys de la Fontaine dict Wicart filz de Loys bourgoys de la ville de Vallenchennes. a°.* 1549.

A ce titre nous croyons devoir ajouter les deux premiers alinéas qui sont comme l'introduction au voyage.

« En che present libvre sont contenus les voiaiges de Rome, de Jherusalem, de « Saincte Catherine au mont de Sinay faictz par prudent et discret homme George « Lengrehant dem^t a Mons en Haynault, en laquelle ville estoit conseiller ordi- « naire du noble roy de Castille Phelippe que Dieu absolve, filz du tresredoubte, « tresvertueux et tresprudent roy des Romains Maximilien premier de ce nom, « lequel Phelippe morut en fleur de son eaige en Espaigne quand y alla la seconde « foys pour prendre possession dicelluy roiaulme lan mil v^c et vj. Sy estoit ung « tresbeau prince. Item icelluy George estoit bailly de Hauret ung villaige lez « Mons pour les damoiselles de S^te Wauldrud de ladicte ville de Montz.

« Senssiuvent les gistes et repaistres et sejours que moy George Lengrehant « ay faict en allant a Rome, en Jherusalem et S^te Catherine au mont de Sinay, « avec et en la compaignie de sire Nicolas de S^t. Genois s^gr. de Clerieu et de Noel « son frere et leur serviteur et Jherome Dentiers fiz Dargues et se joindit avec « nous Arnoul Crocque Villain et son serviteur jusques a Milan ainsy et par la « maniere quy senss^t. »

Ce voyage commença le *jeudy second jour de quaresme IX de febvrier anno M. CCCC iiij^xx et v*, et se termina le *vendredy xvj^e dudit moys de febvrier anno M CCCC iiij^xx et vj*.

Voici, en effet, par quels mots il se termine au f° 130 : « Vendredy xvj^e dudit « moys de febvrier audit an mil iiij^c iiij^xx et vj apres avoir ouy la messe et « desjune audit Hal quy est pettit ville montay a cheval avec et en la compaignie « de mon hoste de lestoille. et dung train tirasmes en la ville de Montz au pays « de Haynnau a vij lieues de Hal, en laquelle jentray ce jour, environ iiij heures « apres midy. Dont je loue et regracie nostre seigneur quy de sa grasce ma

« preste la sante pour pooir avoir faict lesdits voiaiges de Romme, de nostre dame « de Laurette, de Jherusalem et de Saincte Catherine du mont de Sinay, et « aultres devotz lieux, et de ce aussy quil ma preserve en terre et en mer de « plusieurs grandz dangiers et perilz, il en soit eternelement loue et benict. « Amen. »

*Cy fine le pellerinaige de feu George Lenguerant en son tampz demorant a Montz en Hainault*[1].

RIENS NE SOIT TROP
DE LA FONTAINE
*a°.* 1548. 27 *augusti.*

**IV.** Au f° 131 recto, commence un troisième Voyage, mais qui n'est précédé d'aucun titre. Il est de la même écriture que le précédent, dont il continue la pagination, du f° 131 au f° 151. Ce voyage est celui d'*Eustace de la fosse, natif de la bonne ville et cite de Tournay.* Commencé la veille de la Pentecôte de l'année 1479, il fut achevé le samedi 11 février de l'année suivante.

Voici, au surplus, les premières et les dernières lignes de cette narration :

« Pour vous advertir de la vraye verite moy Eustace de la fosse natif de la « bonne ville et cite de Tournay ay faict en ma jonesse la pluspart de che voiaige « contenu en che present libvre et lan de nostre sg^r^. M. CCCC. lxxix que je partys « de la bonne ville de Bruges et arrivay a lescluse par la veille de la pentecouste, « et incontinent que je eus disne nous montasmes en la mer et partismes pour « tirer en Espaigne.....

« ....Et le sabmedy ensieuvant du bon matin nous entrames ens au port de « lescluse et le soir a Bruges dont le dimence au matyn tout le monde me disoit « le bien venus davoir escappet dung sy perilleux voiaige et en estoient les nou- « velles par toutte la ville de Bruges de ma revenue. Et par ainssy fut acheve mon « voiaige saulvement de corpz mais tous les biens perdus. Deo gratias. Amen. »

RIENS NE SOIT TROP
DE LA FONTAINE
*Escript le* 29^e^ *de mars* 1548 *avant pasques.*

Ainsi qu'on le voit, ces trois voyages ont eu lieu dans l'ordre inverse de leur relation en ce manuscrit : celui d'Eustache de la Fosse, de Tournai, en 1479; — celui de George Lenguerant, de Mons, en 1485 ; — et celui de Jehan de Tournay, bourgeois de Valenciennes, en 1487.

Ajoutons que ces divers Voyages nous semblent avoir été copiés à la même époque et de la même main, c'est à dire par Loys de la Fontaine, dit Wicart, ou du moins par ses ordres et sous sa direction. Ils présentent, du reste, la même écriture que celui décrit plus haut sous le n° 449.

1. M. de Godefroid, marquis de Mesnilglaise a fait, en 1858, prendre sur notre codex une copie de ce voyage de Lenguerant.

N° 454. — Q. 2. 15.

VOYAGES DE M. FRANQUET.

In-f° sur papier, cartonné. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 133 pages, cotées à l'encre, de 25 lignes à la page. Provenance?

On lit à la première page : *Voyages de M. Franquet, en l'année* 1751, *a l'isle royale et S. Jean.* — Et à la page 75 : *Fait a Louisbourg le* 20 *avril* 1752. *A l'original etoit signe* FRANQUET *avec paraphe.* — A ce premier voyage devraient être annexés 15 plans ou dessins qui nous manquent.

On lit à la page 77 : *Voyage de* 1752. *Canada,* 1752. — Et à la page 133 : *Fait a Quebec le* 27 *decembre* 1752. *A l'original etoit signe* FRANQUET *avec paraphe.* — A ce second voyage devraient être annexés 7 plans ou dessins qui nous manquent également.

NOTA. Au bas de la première page il est écrit : *Donné par l'auteur.* — Dans les marges sont attachées, à l'aide de petites épingles toutes rouillées ou oxydées, diverses notes indiquant les passages auxquels se réfèrent les plans et cartes.

N° 455. — Q. 5*. 7.

EUSEBII ET HIERONYMI CHRONICON.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture onciale à 2 et 3 colonnes et à longues lignes de la fin du VII° siècle. 166 feuillets, de 26 lignes à la page. Rubriques en lettres vertes ou rouges. Saint-Amand.

Au verso du premier feuillet, et dans une espèce de portique peint en vert, on lit l'annotation suivante, écrite et signée par Aubert le Mire : *Chronicon istud Eusebii et Hieronymi est optimæ notæ ac fidei; quod Aub. Miræus Decanus Antuerp. typis a Xpo nato expressit, cum chronico Sigeberti Gemblacensis* 1608. *in* 4. *typis Verdussii Antuerpiæ. Quod attestor ego ipse* 4. *maij* 1633. *in monasterio S. Amandi.* AUB. MIRÆUS.

On lit aussi, dans la marge du f° 126 recto, ces mots écrits par le même Aub. le Mire : *Miræus ab hoc anno* (l'an de la naissance de J.-C.) *Chronicon istud edidit* 1608. *Antuerpiæ. in* 4. *cum Chronico Sigeberti.*

On lit enfin, au bas de la dernière page, mais d'une écriture plus récente : *Finis. hic desinit Hieronymi Chronicon.* Et en marge : *Xpi an.* 381.

Aubert le Mire, dans son édition de la Chronique de Sigebert, a fait précéder cet ouvrage d'une partie de la Chronique d'Eusèbe et de saint Jérôme. Entre autres manuscrits qu'il a suivis ou consultés, il cite fort souvent celui que nous possédons aujourd'hui.

(SANDERUS, n° 209. B.)

## N° 456. — Q. 4. 39.

CHRONOLOGIA.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVIIe siècle. 214 feuillets, de 46 lignes à la page. Quelques lettres rouges dans les calendriers. Saint-Amand.

Cet ouvrage est dû encore au même Valenciennois Jean Bayart, dont nous avons parlé sous les nos 326, 332, 333 et 334.

Voici le titre entier qu'il offre au recto du premier feuillet :

« CHRONOLOGIA in quibus annorum mundi series ab orbe condito ad hæc usque « tempora et ultra, nova et accurata methodo, atque infallibili quadam demon- « stratione characteribus notata, perspicue demonstratur. — Cui tabulæ lunæ- « solares accesserunt, ad novilunia, plenilunia, et luminarium eclipses, facili « methodo excerpendas. — Item calendarium novum ac antiquum accessit, cum « quibusdam preceptis, ad ejusdem calendarii notitiam. — Labore et studio « Ioannis Bayart Vallenceneusis, Astronomiæ fautoris et alumni. 1649. »

NOTA. On lit en tête du premier feuillet recto cette annotation : *Ex libris Rdi. adm. Domini D. Nicolai du Bois 76i abbatis Sti Amandi.* 1667.

## N° 457. — Q. 4. 38.

CHRONOLOGIE. — MÉLANGES.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIIIe siècle. 82 feuillets. Nombre de lignes variable. Diverses écritures. Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet les 7 lignes suivantes:

*Recueil contenant :*
*Un traité de chronologie;*
*Remarques historiques sur Mahomet;*
*Lettre sur le lieu de la naissance de saint Louis;*
*Description de la terre, maison et seigneurie de la Cour;*
*Chronologie historique des rois d'Écosse;*
*Nouvel abrégé de l'histoire d'Espagne.*

Tout cela, avec la forme surtout qui s'y attache, nous a paru offrir assez peu d'intérêt. Ajoutons que les *Remarques historiques* occupent 16 pages, et qu'il n'y a de consacré à Mahomet que les premières lignes.

Disons aussi que les feuillets 24 et 25 renferment une « Harangue faite à « M. le marquis de Bonac ambassadeur en Suisse par les deputez du canton de « Berne sur la naissance de Mgr le Dauphin. » Cette harangue, aussi drôle par la

forme que par le fond, est écrite en patois français, prononcé à la manière allemande.

## Nº 458. — S. 1. 1.

**I.** Cassiodori historia ecclesiastica. — **II.** Registrum reliquiarum Elnone reconditarum. — **III.** Versus de S. Paulo, et de SS. Cyrico ac Julitta.

In-fº sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XIIe siècle. 160 feuillets, de 37 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et vertes, quelquefois ornées. Saint-Amand.

**I.** On lit, au verso du premier feuillet, sur quatorze lignes alternativement rouges et bleues, le titre suivant écrit en lettres majuscules et qui remplit toute la page : *Incipit historia æcclesiastica ex Socrate et Sozomenio et Theodorico in unum collecta a Cassiodoro senatore atque ab Epiphanio de greco in latinum translata.* — Ouvrage plusieurs fois réimprimé. On cite particulièrement l'édition de 1472, donnée par Jean Schüssler, in-fol. goth.

**II.** Au verso du fº 159, avant-dernier feuillet, on lit : *Anno M. C. XXXº. IIº. transposite sunt he reliquie in novam thecam deauratam a domno abbate Absalone. adjuvante domno Walthero de Eorda tunc ecclesie sancti Amandi custode.* — On trouve la mention de cette translation dans le manuscrit, déjà plusieurs fois cité, de Landelin Delacroix (voyez nos 480 et 481).

**III.** Nous relevons ici ces quelques vers, écrits d'une main plus récente sur le dernier feuillet de notre codex. Les voici :

Saulus. turba. deus. infligat. percutit. altat.
Auris. lingua. manent [1]. concluditur. improbat. urget.

Pour apprécier le mérite de ces deux vers, et surtout pour bien en saisir le sens, il faut en comprendre l'économie. La voici, suivant nous : *Saulus* est le sujet de *infligat;* — *turba,* de *percutit;* — *Deus,* de *altat.* — De même pour le second vers : *auris* est le sujet de *concluditur;* — *lingua,* de *improbat;* — *manus,* de *urget.* — Autre combinaison encore : *auris,* correspondant à *Saulus,* équivaut à *auris Sauli;* — *lingua,* correspondant à *turba,* équivaut à *lingua turbæ;* — *manus* correspondant à *Deus,* équivaut à *manus Dei.*

Querenti Julitta fidem. Cyricus jure fatentur.
Hec gemit et plorat. hic verbera sentit et orat.
Tortor grassatur. mater cum prole necatur [2].

(Sanderus, nº 212. C.)

1. Ce mot *manent* nous paraît une faute du copiste, qui aurait dû lire et écrire *manus*.
2. Voyez sur le martyre de saint Cyr et de sainte Julitte, sa mère, notre note 3, afférente au nº 459 *bis*.

## N° 459. — R. 3. 27.

I. COLLECTA QUÆDAM EX JOANNIS PLACENTII CHRONICO. — II. EXCERPTA E FLAVII JOSEPHI ANTIQUITATIBUS JUDAICIS. — III. EX JOSEPHI DE BELLO JUDAICO LIBRO SECUNDO ET TERTIO. — IV. EXCIDII HIEROSOLYMITANI EPITOME EX JOANNIS ZONARÆ ANNALIUM TOMO PRIMO. — V. EX EJUSDEM ZONARÆ ANNALIUM LIBRO SECUNDO DE ROMANA HISTORIA.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 74 feuillets, de 80 à 90 lignes à la page. Indication marginale des matières.

Saint-Amand.

I. On lit en tête du premier feuillet cette rubrique : *Ex Joannis Placentii Chronico de episcoporum Tungarorum, Trajectensium ac Leodensium rebus gestis.* Cet extrait contient 16 pages, au bas de la dernière desquelles on lit : *Finis ex Chronico Joannis Placentii Trudonensis.*

PLACENTIUS ou PLAISANT (Jean-Léon), né à Saint-Trond, petite ville de la principauté de Liége, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, où l'on croit qu'il mourut vers l'an 1548. Sa Chronique, ou plutôt son Catalogue des évêques de Tongres et de Liège, a été imprimée à Anvers en 1529, et à Amsterdam, in-24, en 1633. — C'est à lui aussi que l'on doit le fameux, ou plutôt ridicule poëme de 253 vers, où tous les mots commencent par la lettre P, et qui est intitulé *Pugna porcorum.*

II. III. IV. V. Le reste du volume est rempli, comme l'indique la notice placée plus haut, par des extraits tirés des Œuvres de Flavius Josèphe, dont nous parlerons sous les n°s 500 et 501, et de Jean Zonaras, moine grec, qui florissait dans le XII° siècle, et dont Charles Dufrène a publié les *Annales* dans son édition gréco-latine de 1686, Imprimerie royale de Paris.

(SANDERUS, n° 221. H.)

## N° 459 bis. — A. 5. 26.

I. PASSIO ET MIRACULA S. STEPHANI PROTHOMARTYRIS. — II. EPISTOLA DOMNI PHILIPPI ABBATIS AD ABBATEM JOHANNEM. — PASSIO SANCTORUM MARTYRUM CYRICI ET JULITE MATRIS EJUS CUM SOCIIS EORUM. — III. DUE EPISTOLE DOMNI PHILIPPI AD ABBATES HUGONEM ET JOHANNEM DE VITA SANCTI AMANDI EPISCOPI. — IV. VITA S. AMANDI TRAJECTENSIS EPISCOPI. — V. SERMO DE ELEVATIONE CORPORIS SANCTI AMANDI. — VI. MIRACULA SANCTI AMANDI. — VII. ALIA MIRACULA SANCTI AMANDI FACTA IN BRACBANTIUM. — VIII. EPISTOLA MARSILIE AD BOVONEM.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois creusé à l'effet d'y enchâsser extérieurement des reliques; recouvert, il y a quelques années, d'un velours cramoisi; les couvertures garnies, sur les bords, de lames de cuivre et d'un crochet de même métal. Écriture minuscule à longues lignes de la fin du XII° siècle. 148 feuillets, de 25 lignes à la page. Initiales ornées, coloriées et rehaussées d'or, mais dont plusieurs ont été enlevées, sans pourtant que le texte ait rien souffert. Ce manuscrit contient 58 belles miniatures, dont 28, or et couleur, sur demi-pages; 2, or et couleur, sur pages entières; et 28, seulement indiquées au trait, sur demi-pages. Les deux premières initiales aussi offrent, chacune, une assez jolie miniature; elles présentent, la première, saint Étienne; et la seconde, le prêtre Lucien, dont on rapporte la vision.

Saint-Amand.

I. La Passion et les Miracles de saint Étienne occupent les 41 premiers feuillets. Ce récit est tiré des Actes des Apôtres, du prêtre Lucien dans son Histoire de la découverte des reliques de saint Étienne, et de saint Augustin. Voyez, sur le prêtre Lucien, Guillaume Cave, *Hist. criptor. eccles.*, à l'année 415, page 304.

II. Cette lettre de Philippe[1] est adressée à Jean[2], abbé de Saint-Amand. Elle est relative à la passion de saint Cyr et de sainte Julitte[3], à laquelle elle

1. Quel est ce Philippe? Est-ce l'abbé de l'Aumône, ou l'abbé de Bonne-Espérance, qui tous deux vivaient à la même époque? Je ne puis douter, quant à moi, et contrairement à l'opinion des Bollandistes et des savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (tome VI, p. 216), suivis en cela par l'honorable docteur Le Glay (*Catalogue des manuscrits de Cambrai*, n° 1001), que ce soit le premier; par la raison que, plus bas, dans ce même manuscrit, nous trouvons une seconde lettre écrite au même abbé Jean par l'abbé Philippe, que, cette fois, on désigne formellement sous le nom d'abbé de l'Aumône. Quoi qu'il en soit, voyez sur ce Philippe, abbé de l'Aumône, de l'ordre de Cîteaux, et qui florissait en 1136, Charles de Visch, *Biblioth. scriptor. cisterciensis ordinis*, p. 277; Bertrand Tissier, *Bibl. patrum cisterciensium*, t. III; Guillaume Cave, *Hist. scriptor. eccles.*, à l'année 1136, p. 663.

2. Jean II, 42e abbé de Saint-Amand, en 1169, remplacé par Eustache en 1183, et mort le 4 octobre 1187. Voici en quels termes en parle D. Landelin Delacroix, moine de Saint-Amand, dans sa *Relation historique des abbés de Saint-Amand*, manuscrit que possède notre Bibliothèque : « Etiam et hic Joannes monachus elnonensis ex secundo priore (supprio e) factus abbas cœnobii sancti Amandi, multum « notus et familiaris dicto *Philippo de Eleemosinâ* de quo hic laudabiliter scribit in prologo vitæ sancti « Amandi, religiosè se habuit, et sibi solitarius se totum regulari observationi tradidit et pietati. »

3. C'est à Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, de l'ordre des Prémontrés, que Nicolas Chamart, plus tard abbé du même monastère, attribue cette Passion de saint Cyr et de sainte Julitte (voir l'édition de ses Œuvres, publiée à Douai en 1621, in-f°, chez Balthasar Bellère). Hucbald, moine de Saint-Amand, nous a laissé sur le même sujet un poëme assez remarquable. Au surplus, ce jeune martyr de trois ans, saint Cyr, a été quelquefois confondu avec saint Cyriaque, et l'on a supposé qu'il avait fourni à Gontier, autre abbé de Saint Amand, le sujet d'un poëme que l'on croit perdu. Voici, à cet égard, ce que nous lisons dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 381 : « Sigebert, contemporain de Gontier, assure qu'il avait écrit en vers les actes du martyre de saint Cyriaque. Trithème, qui fait juger qu'il avait lu l'ouvrage, atteste la même chose, et ajoute que le nom de ce saint, tel que l'exprime Sigebert, est celui que lui donnent les Grecs. C'est pourquoi il le nomme Dominique, qui signifie la même chose en latin. Il est cependant à croire que l'inscription du poëme et le corps de la pièce portaient le nom de Cyriaque. Bollandus et ses doctes continuateurs ont parlé de trente saints, ou environ, de ce nom-là, et ne disent rien du travail de Gontier sur aucun d'eux. C'est ce qui forme un puissant préjugé, que son poëme est perdu, peut-être sans ressource. D'autres, comme Sanderus et Aubert le Mire, prenant saint Cyriaque pour saint Cyr, fils de sainte Julitte, qui en est fort différent, se sont imaginé que ce poëme est le même qu'on a sur saint Cyr, et dont nous avons rendu compte sur le xe siècle. Mais celui-ci est de la façon d'Hucbald, autre moine de Saint-Amand, et plus ancien de deux siècles entiers que Gontier.»

Cette dissidence qui sépare des auteurs si recommandables nous fait d'autant plus regretter la perte du manuscrit cité par Sanderus sous la lettre A, n° 67, et qui, sortant de l'abbaye de Saint-Amand, devrait, comme tant d'autres qui nous viennent de la même source, enrichir aujourd'hui notre Bibliothèque communale.

Si pourtant il nous était permis, en présence de telles autorités, d'émettre notre opinion, nous dirions que le silence des Bollandistes sur ce poëme de Cyriaque n'a rien qui nous étonne; et que si tant est qu'il ait jamais existé un poëme relatif au martyre d'un saint Cyriaque, différent de saint Cyr, et que ce poëme soit dû au moine Gontier, il est bien plus certain encore que Sanderus et Aubert le Mire ne sont point coupables de l'erreur que leur imputent les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France;* il est bien plus certain encore que ce moine Gontier a écrit la passion de saint Cyr. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'ouvrage déjà cité de D. Landelin Delacroix : « Bovone regente, claruit Elnone Gun- « therus monachus in scripturis jugi exercitatione peritus, in disciplinis sæcularium litterarum doctus, « simul et theologus. Scripsit passionem sancti Cirici, translationem corporis ejus de Nivernis per Huc- « baldum monachum nostrum, gesta sancti Amandi, plures sermones, etc. »

sert d'introduction et de prologue. Cette lettre, le prologue et la Passion occupent les feuillets 41 à 51.

**III.** Ces deux lettres de Philippe, abbé de l'Aumône, aux abbés Hugues[1] et Jean, sont relatives à la vie de saint Amand. Elles occupent les feuillets 71 à 75, les vingt feuillets précédents se trouvant remplis par les 58 miniatures dont nous avons parlé plus haut, et qui toutes regardent la vie et les miracles de saint Amand.

**IV.** La Vie de saint Amand est précédée d'une table, qui renferme 51 chapitres. Puis vient, dans un cadre tracé en vert, le titre suivant qui, sur huit lignes de majuscules alternativement rouges et bleues, remplit toute la page : *Incipit. vita. — sancti. ac. — beatissimi. — epi. et. confessoris. — Xpi. S. Amandi. — edita. a. domno. — Philippo. venerabili. — abbate. de. Elemosina*[2].

**V.** Sermon prononcé à l'occasion de l'élévation du corps de saint Amand, et dû à un moine de l'abbaye d'Elnone, à Milon, qui vivait au IX<sup>e</sup> siècle. — Voyez l'article qui lui est consacré dans l'*Hist. litt. de la France*, tome V, p. 409.

**VI.** Cette partie de notre manuscrit, qui occupe 14 feuillets (130 à 143), contient différentes relations de miracles opérés par l'intercession de saint Amand. Le premier de ces récits est dû à Gilbert, ou Gislebert, moine de l'abbaye d'Elnone, où il mourut en 1095 ; il est précédé d'un prologue dû à Philippe de l'Aumône, qui y atteste la sincérité de la relation de Gilbert.

**VII.** Quant à l'autre relation, précédée aussi d'un prologue, et divisée en dix chapitres, elle ne porte point de nom d'auteur ; mais nous dirons qu'elle traite des miracles opérés en 1107 par l'intercession de saint Amand, durant le transport des reliques de ce saint dans le Brabant, à l'occasion des violences exercées sur les biens du monastère par quelques seigneurs de cette province[3]. Nous

1. Hugues II, 41<sup>e</sup> abbé de Saint-Amand, en 1150, mort le 12 septembre 1169. C'est sous la prélature de cet abbé, en 1152, qu'intervint la célèbre déclaration de Gérard, évêque de Tournai après avoir été d'abord moine de Clairvaux. Cette pièce, que nous trouvons dans le manuscrit de Landelin Delacroix, nous a paru digne, et par son sujet, et par son rapport indirect avec la question qui nous occupe, d'être transcrite par nous littéralement. On la trouvera plus loin dans notre Appendice sous le n° XXIII.

2. Notre manuscrit attribue à Philippe, abbé de l'Aumône, tandis que les Bollandistes et les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* assignent à Philippe Harveng, abbé de Bonne-Espérance, le soin d'avoir publié cette Vie de saint Amand, dont l'auteur est Gontier, moine d'Elnone. « Cette relation, dit l'*Hist. litt.*, est écrite avec piété, beaucoup de bonne-foi, une noble simplicité, et un style fort concis. Philippe, abbé de Bonne-Espérance, l'ayant jointe aux autres monuments qui composent l'histoire entière de saint Amand, et dont elle fait une suite naturelle, elle a été d'abord ainsi imprimée parmi les Œuvres de cet abbé. Ensuite Bollandus et ses associés ont revu sur divers manuscrits le texte de cette édition, et ont réimprimé l'écrit, avec leurs observations ordinaires, au sixième de février. »

Ainsi qu'on le voit, cette Vie de saint Amand avait été par erreur assignée à Philippe de Bonne-Espérance au lieu de l'être au moine Gontier. On ne découvrit l'erreur que plus tard ; et encore ne l'a-t-on découverte qu'à demi ; car ici, comme plus haut, on a confondu Philippe de Bonne-Espérance avec Philippe de l'Aumône. Notre manuscrit ne saurait plus laisser aucun doute à cet égard.

Au surplus, je m'aperçois à l'instant que les savants continuateurs de l'*Histoire litt. de la France* (t. XIV, p. 166) ont reconnu et corrigé sur ce point l'erreur de leurs devanciers, et qu'ils n'hésitent point à attribuer à Philippe de l'Aumône la publication des différents écrits que contient notre manuscrit, et que l'on avait, mais à tort, assignés à Philippe de Bonne-Espérance.

3. Voyez le n° XXIII déjà cité de notre Appendice.

ferons aussi observer que toutes les pièces relatives à saint Amand, contenues dans notre codex, se trouvent dans les Bollandistes, à la date du 6 février; et que ces savants assignent l'article n° V à Milon, l'article n° VI à Gilbert, et l'article n° VII à Gontier (*Gunterus*), tous trois moines de l'abbaye d'Elnone.

**VIII.** Enfin, et comme complément de la Vie et des Miracles de saint Amand, notre manuscrit contient une lettre adressée à Bovon[1], abbé de Saint-Amand, par Marsilie[2], abbesse d'un monastère de filles à Rouen, placé sous l'invocation et le patronage du même saint.

(SANDERUS, n° 201. V.)

## N° 460. — T. 4. 11.

VITA ET MIRACULA S. AMANDI TRAJECTENSIS ORNATISSIME DESCRIPTA, CUM PLURIMIS ALIIS DE EADEM RE DOCUMENTIS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du XIe siècle. 123 feuillets, de 21 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales tantôt rouges, tantôt vertes, quelquefois bleues ou rehaussées d'or. Plusieurs miniatures.

Saint-Amand.

Au verso du 5e feuillet (les quatre premiers laissés en blanc), belle miniature, qui occupe toute la page. Elle présente un moine tonsuré (Baudemundus, suivant les Bollandistes, ou Milon, suivant l'annotateur de notre codex), assis dans un élégant fauteuil, et écrivant sur un livre ces mots : *Scripturus vitam beati Amandi habitatorem ejus invoco*, qui sont bien le commencement du prologue de la Vie de saint Amand dont le moine est l'auteur. Ce prologue commence au recto du f° 6, dans la marge duquel on lit, d'une écriture plus récente : *Aucthor primus hujus vitæ est Baudemundus. Milo tamen monachus noster elegantiori stylo hoc modo eam descripsit circa an. domini* 860, *quam etiam paulo post excellenti metro composuit. Exstatque in volum. M.* 244. Cette note s'accorde peu avec les Bollandistes, qui, en publiant la Vie de saint Amand que contient notre codex, l'attribuent non pas à Milon, mais à *Baudemundus.* — Voyez Bollandus, date du 6 février.

A la suite de la préface, de la table des chapitres et du titre, on voit, au recto du f° 10, une belle miniature, or et couleurs, qui remplit toute la page, au milieu de

1. Il s'agit ici de Bovon II, successeur de Hugues Ier, et 37e abbé de Saint-Amand, en 1108, mort le 9 décembre 1121.

2. Marsilie, abbesse de Saint-Amand, à Rouen, vivait du temps de Gontier, et, comme lui, elle a écrit des miracles de saint Amand. Celui arrivé dans l'église de son monastère, en 1107, ayant été reconnu pour une véritable résurrection, Marsilie crut devoir en faire part à l'abbé d'Elnone et à sa communauté, qui avait, comme celle de Rouen, saint Amand pour patron. Elle en fit donc une relation qu'elle envoya à Bovon II, successeur de Hugues Ier. Cette relation, bien écrite pour ce temps-là, et qu'on suppose avoir été retouchée par Gontier, n'en fait pas moins honneur à Marsilie, et lui a mérité une place dans la *Bibliothèque des femmes illustres* de Louis Jacob, de l'ordre des Carmes. Il y a plusieurs éditions de ce petit écrit, qui a été d'abord imprimé entre les Œuvres de Philippe, abbé de Bonne-Espérance, puis dans la grande collection de Bollandus, et enfin dans le *Neustria Pia* du P. Artus du Monstier. (Extrait de l'*Hist. litter. de la France*, t. IX, p. 383.)

laquelle on lit le mot *Amandus*, premier mot de la Vie de ce saint. — A la suite de cette Vie, au f° 29 verso, et de la même main, se trouvent neuf lignes qui fixent à l'année 661 la mort de saint Amand. Cette date est repoussée par les Bollandistes, qui se prononcent énergiquement pour l'année 684 ; mais elle est fortement appuyée par notre codex n° 161 et par le dessin qu'on y trouve.

Au f° 30 verso, miniature qui remplit toute la page, et dans laquelle on voit un ange aux ailes déployées; à ses pieds une femme à genoux. Derrière l'ange, une banderole d'or où on lit :

*Ecce coronandus ad cœlos migrat Amandus.*

Au f° 31 recto, très-curieuse miniature, contenant 58 personnages et entre autres saint Amand. Elle est divisée en huit compartiments, dans chacun desquels diverses devises, soit en prose, soit en vers.

On lit au f° 32 recto : *In octavis depositionis S. Amandi.* VISIO SCAE *Aldegundis de obitu sancti Amandi episcopi.* Voyez les Bollandistes, Vie de saint Amand, § XV, n° 108, p. 837 ; — et p. 894, où cette histoire de la translation du corps de saint Amand est textuellement reproduite, avec la rubrique *Auctore anonymo.*

Et au verso du f° 38 ces mots qui remplissent toute la page : *Suppletio quæ addita est libello vitæ sancti Amandi a Milone monacho et sacerdote cœnobii ipsius.* Ce supplément, qu'à tort ces mots semblent assigner à Milon (voyez Bollandus, *loc. cit.*, § XIX, n° 130), se termine par une lettre du pape Martin I$^{er}$, qu'on lit au verso du f° 43, avec la rubrique suivante, en majuscules rouges et vertes : *Exemplar epistolæ Martini papæ.* Cette lettre adressée à saint Amand occupe les feuillets 43 à 49. On la trouve dans la Vie de saint Amand par Philippe Harveng, chap. V, n$^{os}$ 46-50. — Voyez Bollandus, *loc. cit.*, page 866.

On lit au verso du f° 49 : *Argumentum quo tempore beatus Xpi confessor Amandus vel natus vel defunctus sit.* — Voyez Bollandus, *loc. cit.*, § XVI, n° 110, et § XIX, n° 130.

Au f° 53 verso : *Petitio seu conjuratio sancti Amandi de corpore suo.* — Belle initiale I, qui représente saint Amand sur fond d'or, écrasant sous ses pieds un dragon vert. Cet acte de dernière volonté de saint Amand est imprimé dans sa Vie, écrite par Philippe Harveng. Voyez Bollandus, *loc. cit.*, p. 871.

La fin du f° 56 recto, qui est d'une autre écriture, contient douze lignes relatives au don fait par saint Amand, à André son disciple, du *nobile predium Barisiacum nomine.* Ce fait est mentionné par D. Landelin Delacroix, dans le manuscrit que nous décrivons sous les n$^{os}$ 480 et 481, et aussi dans les Bollandistes.

Au f° 58 verso, belle miniature occupant toute la page. Elle représente saint Amand, assis dans un fauteuil dont chaque bras est terminé par un dragon à deux têtes. Il tient de la main gauche une crosse épiscopale dorée au sommet. Sa tête est recouverte d'un voile lilas soutenu par une lame d'or et accompagné d'un nimbe d'or de forme carrée. Près de lui, et assis sur un siége plus simple, est saint Baudemond, à qui saint Amand vient de remettre un liston portant ces mots écrits

en lettres rouges : *Ego. Amandus peccator hanc epistolam a me factam consensi. & subscripsi.* ✠. — Sous ces mots Baudemond écrit en lettres noires : *Ego Baudemundus subscripsi.* La tête de saint Baudemond porte une assez large tonsure, et se trouve encadrée dans un nimbe d'or circulaire.

Au fº 59 recto, autre miniature qui remplit aussi toute la page. On y voit, à gauche du spectateur, saint Mummolenus, et, à droite, saint Réole, tous deux debout, et la tête entourée d'un nimbe d'or de forme ronde. Le premier tient de la droite une crosse épiscopale, et de la gauche un livre ouvert où on lit : *Ego in Xpi nomine Mummolenus subscripsi.* Le second porte une crosse en forme de T, appuyée sur le bras gauche, et tient de la droite une plume, et de la gauche un liston qui porte ces mots : *Ego Reolus subscripsi.*

Au fº 59 verso, autre miniature, qui occupe aussi toute la page. A gauche du spectateur, Vindicien, et à droite, Aldebert, tous deux debout, et la tête ornée d'un nimbe d'or circulaire. Dans le nimbe qui couronne la tête d'Aldebert, on lit en majuscules peintes en blanc : *Ego. Aldebertus. subscripsi.* Quant à Vindicien, il tient de la droite une plume, et de la gauche un liston où il vient d'écrire : *Ego. Vindicianus. episc. hanc. epistolam. subscripsi.* Il porte une crosse épiscopale, et Aldebert une crosse abbatiale.

Au fº 60 recto, autre miniature qui remplit aussi toute la page, et présente, tous deux debout et tonsurés, Jean et Bertin. Jean, dont la tête est encadrée dans un nimbe azur de forme carrée, où se dessine un liseré circulaire de points rouges, tient de la main gauche un liston bleu, où il vient d'écrire : ✠ *Ego Johannes. togatus a domno Amando. hanc epistolam subscripsi.* Bertin, dont un nimbe vert, liseré de blanc, orne la tête, tient de la main gauche un liston rouge, où il vient d'écrire en lettres blanches : *Ego Bertinus abbas subscripsi.*

On lit, sur six lignes écrites en majuscules rouges, bleues et vertes, au verso du fº 60 : *Sermo legendus in transitu sive depositione ter beati atque gloriosi pontificis Xpi Amandi.* — (Voyez Bollandus, *loc. cit.*, § XIX, nº 131. Il y est fait mention de ce discours, que l'on ne croit point devoir attribuer à Milon.) — Observons aussi que la fin de ce *Sermo* se trouve occuper, dans notre codex, les folios 114 à 122. — Et, sur dix lignes écrites de la même manière au fº 83 verso : *Qualiter corpus beati Amandi in locum quo nunc requiescit fuerit translatum. et de dedicatione basilicæ ac de ordinatione episcopatus ipsius.* Ce discours, attribué à Milon, est entièrement reproduit par Bollandus, *loc. cit.*, p. 889. — Puis, sur sept lignes, toujours en majuscules rouges, bleues et vertes, au fº 97 verso : *Sermo de elevatione corporis beati Amandi quæ facta est a Lothario custode.* Ce discours du même Milon est également reproduit par les Bollandistes, *loc. cit.*, p. 891. — Enfin, sur cinq lignes écrites de la même manière au fº 108 verso : *De igne caelesti in memoriam beati Amandi divina virtute mirabiliter accenso.* Reproduit aussi par les Bollandistes, *loc. cit.*, p. 893.

Nota. On lit au verso du dernier feuillet de garde ces quatre mots écrits d'une main plus récente : *Mors ultima linea rerum.*

(Sanderus, nº 205. M.)

## N° 461. — T. 6. 19.

I. RURSUS VITA ET MIRACULA SANCTI AMANDI, CUM ALIIS DOCUMENTIS. — II. PAGINÆ DUÆ IN SPECIE SANCTÆ CRUCIS ÆDITÆ AD KAROLUM REGEM. — III. VITA BEATI AMANDI DE PROSA ORATIONE IN ÆROICUM CARMEN METRICO STILO TRANSFUSA. — IV. HISTORIA MIRACULORUM S. AMANDI, AUCTORE GILLEBERTO MONACHO ELNONENSI. — V. ALIA HISTORIA MIRACULORUM S. AMANDI, AUCTORE FORTE GUNTERO MONACHO ELNONENSI. — VI. HISTORIA MULIERIS SUSPENSÆ AD VITAM REVOCATÆ, DESCRIPTA A MARSILIA ABBATISSA ROTOMAGENSI.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; restes d'anciens fermoirs en cuivre; tablette en corne transparente, fixée extérieurement par 12 clous de cuivre, sous laquelle on lit : *Vita sancti Amandi et miracula ejus*. Écriture minuscule à longues lignes du commencement du XII° siècle. 143 feuillets, de 25 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales rouges, vertes ou bleues, dont quelques-unes ornées. Rubriques en lettres rouges ou vertes. Nombreuses miniatures.

Saint-Amand.

I. Tout ce que contient le précédent manuscrit se rencontre dans celui-ci, où il occupe les feuillets 1 à 72, et 119 à 125. Nous renvoyons donc, pour les détails, au numéro qui précède. Nous ne relèverons ici que les particularités qui distinguent celui que nous analysons. Et d'abord nous dirons qu'au verso du premier feuillet, dans une miniature occupant toute la page, est un moine assis, en train d'écrire la Vie de saint Amand. Au-dessus de sa tête on voit le mot *Baudemundus*. Au 2° feuillet recto commence le prologue, dont le premier mot *scripturus* mérite d'être remarqué. Ce mot, composé de lettres enchevêtrées, est écrit dans un cadre dont chaque coin est un cercle, dans lequel est un des quatre animaux symboliques, ainsi disposés[1] :

| | |
|---|---|
| *Homme ailé.* | *Aigle.* |
| *Lion ailé.* | *Bœuf ailé.* |

Cette Vie de saint Amand se fait remarquer : 1° par 32 miniatures, exécutées, il est vrai, très-grossièrement ; et 2° par l'analyse, en français, de chaque chapitre, suivie des quatrains que nous transcrivons ici ; le tout, analyse et vers, d'une écriture cursive gothique du XVI° siècle :

I^er^ CHAPITRE.

*Pour Dieu servir et honnorer*
*Ses pere et mere habandonna*
*Et en Ogie sur la mer*
*Pour estre moisne sadonna.*

II.

*Hors du cloistre aloit pour esbattre*
*Monstrant signe dhumilite*
*Ung grand serpent le vint combattre*
*Mais par luy fut subit mate.*

1. Sur la place qu'occupent en ce dessin les quatre animaux symboliques, voyez la note qui s'applique à notre n° 110, et aussi, dans notre Appendice, le n° III.

III.

*Son pere alla pour le requerre*
*Car ilz navoient plus denfant*
*Mais oncques ne le sceut ratraire*
*Et volt demorer Dieu servant.*

IV.

*Austrigisilus cognoissant*
*S[t] Amand de clerc estre ydonne*
*Le tonsura bien josne enfant*
*Requis lavoit dentente bonne.*

V.

*Daler a Rome fut esmu*
*Pour servir Dieu devotement*
*Mais a Bourges se mit renclu*
*Mengant pain dorge seulement.*

VIII[1].

*A Saint Pierre a Rome en dormant*
*Fut vilainement batu et frote*
*Mais par S[t] Pierre au dieu commant*
*Visiblement fut conforte.*

X.

*Serfz infideles rachetoit*
*De prison pour les baptiser*
*En nostre foy les induisoit*
*Dont il se faisoit moult priser.*

XI.

*Ung enfant qui crioit Jesus*
*Noyoit. Sathan se luy demande*
*Quel Jhesus. filz de Dieu lassus,*
*Dist lenfant, le S[t] lui commande.*

XII.

*Sainct Amand sur la mer estoit*
*Avec pluiseurs craindans la mort*
*Pour le bateau qui perissoit,*
*Mais par saint Pierre eurent confort.*

XIII.

*En Tournay fist lors par justice*
*Dotto le juge mettre a mort*
*Ung malfaiteur pour aucun vice*
*Auquel saint Amand eubt remort.*

XIV.

*Apres sa mort le fist despendre,*
*Et fut en sa celle apporte*
*Ou du tout a Dieu se volt rendre*
*Apres quil fut resuscite.*

XV.

*Le roy pour son filz baptiser*
*Envoya sainct Amand requerre*
*Que on oyt amen proferer*
*Ayant quarante jours sur terre.*

XVI.

*Ung povre aveugle fist priere*
*Davoir eau ou le saint lavoit*
*Ses mains, dont il receut lumiere*
*Comme en Dieu confidence avoit.*

XVII.

*Saint Amand apres grand eaige*
*Quil ot vescu tressainctement*
*Priant Dieu de tout son couraige*
*Lui rend ame devotement.*

1. Manquent les rimes des VI, VII et IX[e] chapitres.

XVIII[1].

*Saincte Aldegonde a Dieu servante*
*Cognut par revelation*
*Que es cieulz en gloire triomphante*
*S^t Amand avoit mansion.*

**II.** Ces deux pages sont assez curieuses, et nous donnent une idée de la patience presque puérile dont faisaient preuve, au fond de leurs abbayes, certains moines qui d'ailleurs n'étaient pas tout à fait sans mérite. On trouvera ces deux pièces de Milon dans notre Appendice, sous le n° XXIV.

**III.** Il nous reste à parler de la Vie de saint Amand écrite en vers par le moine Milon, et qu'on trouve textuellement reproduite dans les Bollandistes, *loc. sup. cit.* Elle occupe, dans notre manuscrit, les f^os 74 à 118. Elle est précédée de la lettre de Milon à Haimin et de la réponse de celui-ci; et suivie des vers de Vulfage, quinze distiques, qu'on trouve aussi dans Bollandus.

En tête de ce poëme en quatre livres, on remarque deux miniatures, occupant chacune toute une page. La première représente *Haiminus* assis dans sa cellule Milon y entre, porteur d'un livre sur lequel on lit : *Festa propin nostri.* La deuxième représente aussi deux religieux, dont l'un apporte à l'autre un livre. Les vers de Vulfage sont aussi accompagnés de trois miniatures, dont les deux dernières occupent chacune toute une page.

Les f^os 123 et 124 nous offrent aussi 3 miniatures, représentant huit religieux Les noms des cinq derniers sont écrits dans le nimbe qui orne leur tête. Les voici *Andreas, — Jonathas, — Florebertus, — Johannes, — Chrodobaldus.*

**IV. V. VI.** Ces trois articles, qui occupent dans notre codex les f^os 126 à 143, se trouvent textuellement reproduits par les Bollandistes, *loc. cit.*

Nota. On lit ces mots au verso intérieur de la couverture : *Cest : a l'abbaye de sainct Amand en peuele. au dyocese de Tournay.*

On lit au recto du 1^er feuillet :

*De hoc potu de hoc esu*
*Sit laus semper Christo Jesu.*

Enfin, au f° 143 verso, se trouve, mais d'une écriture plus récente, cette annotation : *Recuperatum fuit hoc volumen per J. De monte elnonensem monachum. anno m° quingentesimo quintodecimo. persolutis ex ecclesie peculio in Valenchenis viginti quatuor grossis. quo precio fuerat venundatum.*

Et au bas du même feuillet : *Liber sancti Amandi. auferenti anathema sit.*

1. Cette dernière rime est séparée des 17 premières. On la trouve au f° 118 verso, au bas de la miniature qui précède la vision de sainte Aldegonde.

## N° 462. — S. 7. 34.

VITA BEATI AMANDI DE PROSA ORATIONE IN ÆROICUM CARMEN TRANSFUSA.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 34 feuillets, cotés à l'encre au recto ; 30 lignes à la page. Saint-Amand.

Ce petit volume renferme la Vie de saint Amand écrite en vers par Milon, ainsi que sa lettre à Haimin, la réponse de celui-ci et les vers de Vulfage. (Voyez les deux nos précédents.)

On lit sur le feuillet de garde les mots suivants six fois répétés, et chaque fois d'une écriture différente : *Frater philippus Ultraquensis;* et, au-dessus de ce dernier mot, le nom DOULTRELEAU, écrit d'une main plus récente.

Il est fait mention de ce moine de Saint-Amand dans le petit poëme de Bauduin Denys qu'on peut voir en notre Appendice sous le n° XXVIII.

## N° 463. — S. 7. 22.

VITA ET MIRACULA SANCTI AMANDI.

Petit in-4° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVe siècle. 98 feuillets, de 25 lignes à la page. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues. Quelques rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

Voici les matières que contient ce volume :

F° 1 : *Epistola. domni. philippi. abbatis. de. elemosina. ad. abbatem. Hugonem. de. vita. S. Amandi.*

F° 4 recto : *Item alia epistola ejusdem ad abbatem Johannem de eadem re.*

F° 6 verso : *Vita sancti Amandi auctore Baudemundo.*

F° 65 recto : *Miracula sancti Amandi, quæ facta sunt per Gallias.* — Prologue et 15 chapitres. Le prologue commence : « Licet interdum. » Le 14e chap. est en vers héroïques.

F° 79 recto : *Miracula sancti Amandi que facta sunt per Bragbantum.* — Prologue et 10 chapitres. Premiers mots du prologue : « Multis et frequentibus modis. »

F° 85 recto : *Incipit miraculum in ecclesia sancti Amandi infra urbem rothomagensem ejus intercessionibus factum. De muliere que se laqueo interemit, et XPI subveniente gratia iterum vitam recepit.*

F° 89 verso : *Sermo de elevatione corporis sancti Amandi.*

F° 96 recto : *De igne celesti in memoriam beati Amandi divina virtute mirabiliter accenso.*

Tous ces articles se retrouvent dans les trois numéros précédents.

NOTA. Au recto du premier feuillet on lit, mais d'une écriture plus récente : *Rursum post tenebras spero lucem.* Et au bas du même feuillet : *De bruxa humilis*

*abbas monasterii S. Amandi.* Ce prélat n'est autre, sans doute, que Guillaume Bollart ou Bolais, *alias* de Bruxelles, 69e abbé de Saint-Amand, de 1513 à 1518.

(SANDERUS, n° 206. V.)

## N° 464. — S. 9. 57.

I. VITA ET PASSIO SANCTI PETRI MARTYRIS DE ORDINE PREDICATORUM. — II. PASSIO GLORIOSISSIME ET BEATISSIME VIRGINIS KATERINE.

Petit in-24 sur vélin, relié en veau, fermoir en cuivre. Écriture minuscule gothique à longues lignes du XIVe siècle. 140 feuillets, dont les 40 premiers seulement sont cotés à l'encre. 16 lignes à la page. Réglures et encadrements à l'encre grise. Rubriques en lettres rouges. Initiales ornées et coloriées. Bien conservé, et d'une jolie écriture. Provenance?

I. Voici les premiers mots du prologue : « Tres sunt qui testimonium dant in « celo. pater. verbum. et spiritus sanctus. Et tres sunt qui testimonium dant in « terra. spiritus. aqua. et sanguis. »

On lit à la fin du prologue : « Explicit prologus. Incipit vita sancti petri mar- « tiris edita a domino patriarcha ierosolimitano. »

Cette Vie de saint Pierre, martyr, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, né à Vérone en 1205, et mort le 6 avril 1252, est en 82 chapitres, et elle occupe les 80 premiers feuillets du volume. Elle commence ainsi : « Beatus Petrus martyr predi- « catorum decus Ytalie speculum et fidei pugil egregius. » Elle a pour auteur le dominicain *Thomas de Lentino,* contemporain, devenu patriarche de Jérusalem ; et elle est reproduite, avec quelques variantes cependant, à la date du 29 avril, par le P. Laurent Surius, et par les Bollandistes.

II. Quant à la Passion de sainte Catherine, qui commence au f° 81 recto et occupe le reste du volume, en voici le début : « Maxentius imperator anno regni « sui. XXXe. quinto. residens in civitate Alexandrinorum. feralia per provincias « misit edicta. » On trouve dans Surius, à la date du 25 novembre, le martyre de sainte Catherine, d'après Siméon Métaphraste. Mais ce n'est point le même récit que celui contenu dans notre codex. Les Latins reçurent des Grecs sainte *Aicatharina,* c'est-à-dire *pure et sans tache,* dans le XIe siècle, et abrégèrent son nom en l'appelant *Catherine.*

## N° 465. — T. 3. 1.

MIRACULA QUÆDAM S. IGNATII, S. XAVERII ET ALIQUORUM EX SOCIETATE.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIIe siècle. 30 feuillets, nombre de lignes variable. Diverses écritures. Mauvais papier. Maison de Croy.

Ce manuscrit est un recueil de pièces de divers formats, les unes en français, les autres en latin, mais toutes relatives à saint Ignace, saint François Xavier,

Louis de Gonzague, Lessius, Colnay, Berkmann, et autres membres de la société de Jésus. En voici le détail :

F° 2 recto : « Index miraculorum quæ in variis orbis partibus contigerunt « meritis B. P. N. Ignatii, Xaverii, Aloysii, Lessii, Colnay, Berkmani. » — 2 pages en 4 col.

F° 3 recto : « Narratio illustris miraculi ad laudem Dei omnipotentis et sanctis- « simæ matris ejus Marie, et sancti Ignatii honorem et venerationem inspectante « universo populo Ostôrgii 2ª februarii die purificationis B. Mariæ virginis facti « 1627. » — En latin.

F° 5 recto : « Copie d'une lettre du P. Lowis Fuster au P. Diego Sala recteur « du collége de la compagnie de Jésus de Lerida au royaume d'Aragon. » — En français.

F° 7 recto . « Exemplar R. P. Rectoris collegii Taurinensis in Sabaudia 4° junii 1626. » — En latin.

F° 8 recto : « Extraict d'une lettre envoiée à nostre R. P. provincial. *Les choses « se disposent pour la canonization de saint Ignace à cause de plusieurs miracles, etc.* « Récit de 38 miracles. *Adieu. ce* 27 *de novembre* 1599. *De Rome.* » — En français.

F° 14 recto : « Miracle de saint Ignace à Douay, signé *Madeline de Lannoy.* — « Autre, signé *Isabeau Penel.* » — 2 pages en français, suivies d'une attestation latine, signée *Jacobus Pollet sacre theologie doctor et professor ac parochus S. Albini.*

F° 16 recto : « Puer qui se scalpello confoderat ope S. Ignatii sanatus. » — 1 page, en latin.

F° 16 verso : « *De P. Jacobo Alvarez.* Extraict d'une lettre escrite de Madride « le 13 de décembre par le pere Claude Clement. » — 1 page, en français.

F° 17 recto : « Expellitur dæmon e corpore puellæ invocato S. Xaverio. » — 4 pages, en latin, au bas desquelles on lit : *Ita ego testor M. Alardus Lambelin Insulensis.*

F° 19 recto : « Miracle faict par le B. Louis Gonzagua envers un de noz freres « philosophe. — Relation d'une merveille advenue au college de la compagnie « de Jesus à Palermo le 18 de feburier 1635, traduite fidelement de la lettre « envoiée au R. P. Pompilius Lambertingo provincial de l'une et l'autre Sicile. » — 5 pages, en français.

F° 22 recto : « Guerison d'une nonnain fort malade par saint Ignace; — d'un « homme fort blessé guari par saint Xavier. — Extraict des lettres du R. pere « J. Gandt au R. P. provincial datées de Rome le 10 d'avril 1622. » — En français.

F° 22 verso : « Copie des lettres de Monseigneur le duc de Nevers, comman- « dant à son peuple de celebrer la feste de saint Ignace canonizé. 29 may 1622. » — En français.

F° 23 recto : « Brevis eorum narratio quæ Romæ gesta sunt duodecima Martii, « et sequentibus aliquot diebus in canonizatione SS. Ignatii et Francisci Xaverii. » — 10 pages, en latin.

F° 28 recto : « Dei Opt. Max. singularia beneficia intercessione et invocatione

« R. P. Leonardi Lessii de soc[te] Jesu concessa et obtenta, nec non legitime coram « tabellione et testibus deposita ac confirmata juxta bullam Urbani 8 circa pro- « cessus pro beatificatione et canonizatione SS. conferendos. » — 3 pages, en latin.

F° 30 recto : « Récit d'un miracle de saint François Xavier arrivé à Naples le « 15 octobre 1634. Traduit de l'italien. » — En français.

## N° 466. — T. 7. 30.

I. Vita Balduini martyris, archidiaconi laudunensis. — II. De Balduino episcopo pisano. — III. De Balduino fratre ordinis predicatorum. — IV. Vita domni Balduini de bocla.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvi° siècle. 24 feuillets, de 27 à 30 lignes à la page. Initiales et rubriques rouges. Bien conservé.

Saint-Amand.

I. Voici le début de cette Vie de S. Bauduin, martyr : « Temporibus Dagoberti « regis fuit in hoc mundo vir nomine Baso. » — On la trouve, mais avec plus de détails, dans les Bollandistes, à la date du 8 janvier.

II. En tête de ce morceau, qui occupe les feuillets 8 verso à 11 recto, on lit : *De domino Balduino episcopo Pisano. Ex tertia distinctione illustrium virorum.* En voici le début : « Inter celestis gratie pinguedine pullulantes propagines. »

III. Ce document sur Bauduin, religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, occupe le f° 11 verso. Il est tiré *ex libro fratrum,* et commence ainsi : « Fuit « in conventu gandensi flandrie quidam novitius nomine balduinus. »

IV. Voici la rubrique qu'on lit en tête de ce dernier document, lequel occupe les feuillets 12 à 19 : *Sequitur vita domni Balduini de bocla primi fundatoris monasterii de Bodelo.* En voici le début : « Cum historiam quandam vitam ve « domni Balduini monasterii de bodelo fundatoris. sub parvitatis mee stilo trans- « currere inchoaverim. »

## N° 467. — T. 4. 25.

I. Miracula sancte Rictrudis. — II. Passio sancti Dyonisii sociorumque ejus. — III. Vita sancte Elysabeth. — IV. Cronice, et principaliter de regibus francorum.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; traces d'anciens fermoirs. Écriture minuscule à 2 colonnes du xiii° siècle. 134 feuillets, de 35 lignes a la page. Initiales alternativement rouges ou bleues, les bleues avec ornements rouges, et les rouges avec des linéaments verts, jusqu'au feuillet 46. De là jusqu'à la fin du volume plus de vert. Rubriques en lettres rouges. Dans les marges, plusieurs annotations de diverses mains.

Abbaye de Marchiennes.

I. Les Miracles de sainte Rictrude, qui occupent les 46 premiers feuillets du manuscrit, forment deux livres, dont le premier se divise en 35 chapitres, et le second en 40. Cet ouvrage a pour auteur un moine de Marchiennes (André Du

Bois, dont il est question plus loin), et il est textuellement reproduit par les Bollandistes, à la date du 12 mai.

**II.** La Passion de saint Denis et de ses compagnons occupe les feuillets 47 à 64. En voici les premiers mots : *Post beatam ac salutiferam domini nostri jhesu Xpi passionem.* C'est textuellement celle donnée par Surius, à la date du 9 octobre, et qui est due à Hilduin, abbé de Saint-Denis, au IXᵉ siècle. Voyez aussi la longue et intéressante dissertation qu'on trouve dans les Bollandistes, à la même date.

**III.** La Vie de sainte Élisabeth, reine de Hongrie, qui vivait dans le XIIIᵉ siècle, occupe les feuillets 64 à 74. Elle est précédée d'un prologue, et le texte commence ainsi : *Beata igitur Elizabeth filia regis hungarorum. in palatio et in purpura nobiliter educata.*

A la fin de la Vie de sainte Élisabeth, on trouve les deux vers suivants, écrits de la même main que le texte :

*Per quem sum scriptus. est gallus nomine dictus.*
*Numquam devictus sed semper sit benedictus.*

On trouve dans Godescard, à la date du 19 novembre, la Vie de sainte Élisabeth de Hongrie, précédée d'un sommaire qui commence par ces mots : « Nous n'avons « plus sa Vie, qu'avait écrite Césaire, moine d'Heisterbach. »

**IV.** Il nous reste à parler de la Chronique qui occupe les feuillets 75 à 134. Elle se divise en trois livres, dont le premier renferme 32 chapitres, le second 23, et le troisième 7. Cet ouvrage, en tête duquel on lit une préface, porte à la table le titre suivant : *Incipiunt capitula libri primi historie succincte de gestis et successione [regum francorum qui merovingi dicti sunt.]*

Dans les marges de cet ouvrage, comme dans les précédents, nombreuses notes de diverses mains, et d'une écriture plus récente. Nous n'en relèverons que celle-ci : « Ita Buselinus. Eruditi simul et veri hujus scriptoris autoritas sub « nomine semper profertur O. Andreæ Marchianensis. Quod sepe videre est in « Annal. Jacobi Meyeri Baliolanj. » — Cette Chronique est celle d'André Sylvius, dont le P. Jacques Le Long parle en ces termes dans sa Bibliothèque historique de la France, sous le nº 7032 : « Historiæ Franco-Merovingicæ Synopsis, seu « Historia succincta de gestis et successione regum francorum, qui Merovingici « dicti : ab Andrea SYLVIO, regii Marcianensis cœnobii magno priore, ante annos « circiter 433 conscripta : nunc operâ Raphaelis DE BEAUCHAMP, Marcianensis « monasterii religiosi prolegomenis, appendicibus, notationibus et paralipomenis « illustrata, primùm in vulgum emissa; duobus voluminibus *in quarto*, Duaci, « Bogardi, 1633. » — « André De Bos ou Du Bois, qui est mort en 1194, avait « réduit en abrégé la Chronique de Sigebert et d'Anselme, moine de Gemblours; « il en a imité le stile, et en a pris avec choix beaucoup de choses, au jugement « de l'auteur de la Préface : cependant cet abrégé est peu exact et fort sec. »

NOTA. On lit au verso du premier feuillet de notre manuscrit cette annotation : *Les manuscritz qui sont devant l'an M. C. C. ont tous leurs diftongues* AE *et* OE. *Depuis les siecles sont devenuz rudes et impolis, et ont negligez ces diftongues, comme a fait ce present manuscrit d'Andreas.*

On trouve, au verso du dernier feuillet, une note critique et assez longue en latin, d'une écriture plus récente, mais fort difficile à déchiffrer ; et, au-dessus de cette note, les trois vers suivants :

*Sancte rictrudis est liber marchianensis.*
*Per quem servatus fuerit maneat benedictus.*
*At per quem raptus anathema sit et maledictus.*

## N° 468. — S. 7. 33.

**I**. Passio sanctæ Christinæ. — **II**. Vita sanctæ Marthæ hospitæ Christi.

In-4° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule à longues lignes du commencement du XIIIe siècle. 26 feuillets, de 29 à 33 lignes à la page. Initiales et rubriques rouges. Piqûres et réglures.
Saint-Amand.

En tête de ce manuscrit, neuf feuillets sur papier imprimé, contenant la fin d'une Vie de saint Roch.

**I**. Cette Passion de sainte Christine occupe les feuillets 10 à 17. Les pages ont 33 lignes. En voici le début : *Erat quedam sancta et sacra puella de tyro nomine Xpina.* — Cette Passion n'est point celle qu'on trouve dans les Bollandistes, à la date du 24 juillet. Elle nous semblerait être plutôt celle que cite Bollandus, *loc. cit.* n° 65, comme contenue dans le *Ms. Heinsbergense comitis de Geleen in-4°.*

**II**. La Vie de sainte Marthe occupe les feuillets 18 à 26, de 29 lignes à la page. Elle est précédée d'un prologue. La Vie de la sainte commence ainsi : *Beatissima igitur et venerabilis hospita Xpi martha pago iherosolimitano opido bethanico.* Cette Vie, nous l'avons vainement cherchée dans les Bollandistes : ils ne la mentionnent même pas. Nous ne savons si jamais elle a été publiée.

(Sanderus, n° 198. V.)

## N° 469. — S. 9. 2.

**I**. Passio sancte Iuliane virginis. — **II**. Passio sancte Columbe virginis. — **III**. Passio sanctorum Viti. Modesti. Crescentie. — **IV**. Vita sancti Hugberti pontificis. — **V**. Sermo in natale sancti Remigii episc. — **VI**. Passio sancti Cristofori. — **VII**. Passio sancte Lucie virginis. — **VIII**. Passio sanctorum Abdonis et Sennis. — **IX**. Passio sancti Xisti episcopi.

In-8° carré sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule à longues lignes du xe siècle. 88 feuillets, de 20 lignes à la page. Saint-Amand.

Les sept premiers feuillets renferment diverses pieuses oraisons, ou formules de baptêmes et d'exorcismes.

**I**. La Passion de sainte Julienne occupe les fos 8 à 21, et commence ainsi :

*Temporibus Diocletiani et Maximiani imperatorum Eulesius quidam senator amicus imperatoris Maximiani sponsavit puellam nomine Julianam.* — Cette Passion, sans être celle donnée par les Bollandistes, sous la date du 16 février, s'en rapproche beaucoup et pour la forme et pour le fond.

**II.** La Passion de sainte Colombe occupe les f[os] 21 à 25, et commence ainsi : *In diebus illis adveniens Aurelianus imperator a partibus superioribus. cum gens quedam esset que heresim coleret.* — La Passion de sainte Colombe se trouve, mais avec moins de détails, dans Surius, à la date du 31 décembre.

**III.** La Passion de ces trois saints occupe les f[os] 26 à 36 et commence ainsi : *In provincia licia temporibus Diocletiani et Antonini imperatorum multas virtutes operabatur in infantia sua beatissimus Vitus.* — Ce récit diffère un peu de celui qui se lit dans les Bollandistes, à la date du 15 juin.

**IV.** La Vie de saint Hubert occupe les f[os] 37 à 57 ; et, après un prologue de trois pages, elle commence ainsi : *Beatissimus igitur Lanbertus pontifex cum pontificalis apicis* XL *annis functus esset officio.* — Cette Vie n'est point celle qu'on trouve dans Surius, à la date du 3 novembre.

**V.** Le Sermon pour l'anniversaire de la naissance de saint Remi occupe les f[os] 58 à 61, et commence en ces termes : *Beatissimi Remigii antistitis deposicio sancta nobis hodie festa sollemnitatis exhibuit.* — Ce sermon, ou plutôt cette Vie de saint Remi, est dû au prêtre Fortunat, depuis évêque de Poitiers. Il est reproduit par les Bollandistes, à la date du 1[er] octobre.

**VI.** La Passion de saint Christophe occupe les f[os] 62 à 70, et commence ainsi : *Incipit passio sancti cristofori marthiris. qui fuit passus sub Dacno imperatore in civitate Samum. qui fuit genere cananeus et opere Xpianus in quo Xps ut palma floruit.* — Le nom et le culte de saint Christophe sont aussi célèbres que les Actes de son martyre sont différents. — Voyez ce qu'en disent les Bollandistes, à la date du 25 juillet.

**VII.** La Passion de sainte Lucie, vierge et martyre, occupe les f[os] 71 à 76. En voici les premiers mots : *Cum per universam provinciam beatissime Agathe virginis fama crebrescer&.* — On trouve dans Surius, à la date du 13 décembre, cette Passion de sainte Lucie, vulgairement sainte Luce, vierge et martyre de Syracuse.

**VIII.** La Passion des saints Abdon et Sennen occupe les f[os] 77 à 82, et commence ainsi : *Eodem tempore coepit Decius curiose querere Xpianos.* — Elle est textuellement reproduite par les Bollandistes, à la date du 30 juillet, d'après le manuscrit de Fulde, dont le texte est le même que le nôtre.

**IX.** Enfin la Passion de saint Xiste occupe les feuillets 82 à 88, et s'ouvre par ces mots : *Eodem tempore Decius cesar et Valerius prefectus jusserunt sibi Xystum episc. cum clero suo presentari noctu intra civitatem.* — Cette Passion est celle de Sixte II, Athénien, pape après Étienne I, en 257 ; il souffrit le martyre trois jours avant son fidèle disciple saint Laurent, le 6 août 258, durant la persécution de Valérien. — Cette Passion est presque littéralement reproduite, d'après un manuscrit de Fulde, par les Bollandistes, à la date du 6 août; et par Surius, à celle du 10.

NOTA. Le vélin du f° 35 présente un trou remplacé par une languette de parchemin habilement ajustée, et sur laquelle on lit ces deux vers :

*Moult deust bien tallier soller*
*Qui ci me sot si bien enter.*

(SANDERUS, n° 200. V.)

## N° 470. — S. 7. 39.

LA VIE DE SAINT JOSSE, TRADUITE PAR JO. MIELOT.

Grand in-8° sur fort papier, relié en veau gaufré; marques d'anciennes brides-charnières. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. 118 feuillets, de 20 lignes à la page. Réglures et piqûres. Initiales et rubriques rouges. Manuscrit parfaitement conservé et d'une fort belle écriture.

Maison de Croy.

Au recto du premier feuillet, et sous la signature *Alexandre de Croy*, on lit cette rubrique en lettres rouges : *Sensieut la genealogie de monseigneur saint Josse le glorieux confez et amy de Dieu. lequel fu second fil de saint Juthael roy de Bretaigne la grant. qui maintenant sappelle engleterre.*

Les trois premières pages contiennent le crayon généalogique de saint Josse.— Suivent deux pages blanches, après lesquelles un *Prologue* de quatre pages, dont voici les premiers mots : « Tout honneur et desir soient donnes a Godeffroy son « seigneur et pere evesque depar le moindre de siens qui cy ne fait point a « nommer, desirant ainsi estriver en la bataille quil ait certaine esperance davoir « la couronne. »

Nous avons cru devoir relever au f° 61 verso ce passage : « Et luy regardant « de rechief veoit que le saint homme se mettoit ou pavement de leglise le ventre « dessus. son chief contre occident. et ses pietz envers lautel en la maniere de « ceux qui trespassent de ce monde. »

On lit au verso du dernier feuillet : *Cy finent aucuns miracles du glorieux confez et amy de Dieu, monseigneur saint Josse, second fil de Juthael roy dengleterre et furent translates de latin en cler francois par Jo. Mielot lan mil quatre cens quarante nœuf.*

Et au-dessous : *Che livre chi appartient a messire Jehan de hornes chevalier et lui donna messire Gui de la Broye cure de nostre dame en Hesdin.*

Sur le feuillet de garde en parchemin, qui se trouve à la tête du volume, on lit : *Ce livre est a Mons^r de Sempy.* — Et sur celui de la fin du volume : *Vostre humble serviteur jusques a la mort Willekin de ceans.*

Saint Josse, en latin *Judocus* ou *Jodocus*, mourut en 668 dans le Ponthieu, où il avait fait bâtir un monastère en un lieu appelé à présent Ray. On trouve sa Vie dans Surius à la date du 13 décembre. Quant à Jo. Mielot, auteur de la traduction, voyez ce que nous en avons dit plus haut, n° 213.

## N° 470 bis. — U. 2. 23.

**I.** VITA S. GREGORII PAPÆ. — **II.** EJUSDEM BEATI GREGORII PAPÆ LIBER PASTORALIS. — **III.** VITA ET TRANSLATIO BEATI NICHOLAI. — **IV.** VITA SANCTE FIDIS CARMINE DESCRIPTA.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du XII° siècle. 193 feuillets, de 37 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement bleues, rouges et vertes. Piqûres et réglures. Saint-Amand.

**I.** Le verso du deuxième feuillet est occupé entièrement par les sept lignes suivantes, écrites en majuscules rouges, bleues et vertes, comme suit : *Incipit prefatio* || *Joannis diaconi* || *cardinalis in vita* || *et actibus bea* || *tissimi et doctis* || *simi pape gregorii* || *urbis rome.*

Vient alors la préface, suivie de 11 distiques et de la table des 45 chapitres composant le livre premier.

Au verso du quatrième feuillet, miniature qui occupe toute la page. Aux quatre coins de cette miniature bipartite, quatre cercles dans chacun desquels est un personnage : 1° *Sapientia;* 2° *Temperantia;* 3° *Fortitudo;* 4° *Justitia.* Dans la partie supérieure de la miniature, trois personnages : au milieu et assis, un évêque mitré et tenant une crosse; à sa droite, un religieux debout, tenant à la main un papier sur lequel on lit *Gordianus;* à sa gauche, une femme, aussi debout, tenant à la main un livre sur lequel on lit *Silvia.* Dans la partie inférieure de la miniature, évêque assis, tenant de sa gauche une banderole sur laquelle on lit : *Adjuro te per Deum ut te mihi manifestes.* A droite, un ange ailé et debout qui, de sa main droite, présente à l'évêque une coupe, et de la gauche tient un liston sur lequel on lit : *Ego sum naufragus ille cui dedisti sutella argentea.*

Au recto du 5° feuillet, initiale ornée, enrichie d'or et de couleurs, et d'une composition tout à fait mystique.

La Vie de saint Grégoire se divise en quatre livres qui remplissent les 99 premiers feuillets. Elle est due à Jean, diacre de l'Église romaine, que quelques biographes ont mal à propos confondu avec le pape Jean VIII. Elle est imprimée dans le tome IV des Œuvres de saint Grégoire publiées par les Bénédictins en 1705, Paris, 4 vol. in-f°.

**II.** Le *Pastoral* de saint Grégoire, remarquable traité des devoirs des pasteurs, occupe dans notre codex les feuillets 100 à 157. On le trouve en tête du tome II de l'édition des Bénédictins.

**III.** La *Vie et Translation de saint Nicolas* occupe les feuillets 157 à 190. Elle est précédée d'un prologue, où nous rencontrons le nom de l'auteur, et voyons qu'il n'est autre que le même diacre Jean dont nous venons de parler. Le *B* initial du mot *Beatus,* qui est le premier mot de la vie de saint Nicolas, offre une assez jolie miniature qui représente le saint. Avant la Translation est un autre prologue, précédé de cette rubrique : *Incipit prologus Translationis corporis beati Nicholai quam Nichoforus barensis plenius et planius composuit.*

**IV.** La *Vie de sainte Foi,* vierge et martyre, écrite en vers hexamètres rimé occupe les deux derniers feuillets. Elle est précédée d'un prologue de 12 ve Ce petit poëme, dans notre codex, se compose de 238 vers, dont voici le premi et le dernier :

Splendida progenie celebrisque pudore perhenni.....
Vos o celicole quorum nec fama senescit.

Je ne crois point que là s'arrête le poëme. On voit, en effet, que les deux d niers feuillets du volume ont été enlevés au canif.

Ce manuscrit, du reste, est parfaitement conservé et d'une fort belle écritur

NOTA. Sur les deux feuillets de garde on remarque une notation musicale trois lignes à la portée, dont deux à la pointe sèche et une tracée en rouge.

(SANDERUS, n° 204. F.)

## N° 471. — S. 2. 21 à 25.

QUINQUE LIBRI LEGENDARUM SANCTORUM.

5 vol. in-f° sur vélin, reliés en bois, recouverts en veau et parchemin; restes d'anciens fermoirs. É ture minuscule partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, des XI° et XII° siècles. Piqûres et réglu Initiales alternativement rouges et vertes. Rubriques en lettres rouges. Diverses écritures, mais to belles et lisibles. Saint-Amand.

**I.** 1er volume. — 206 feuillets, de 36 lignes à la page. On lit au verso de couverture intérieure : *Vitæ ac passiones sanctorum in hoc libro digestorum.*

1° Passio sancti Vincentii.
2° « sancte Agnetis.
3° « sancte Agathe.
4° « sancti Sebastiani.
5° « Marii. Marthe. etc.
6° Vita sancte Brigide.
7° « sancti Vedasti.
8° « sancte Aldegundis.
9° Passio sancti Alexandri.
10° « sanctorum Nerei et Achillei.
11° Vita sancte Rictrudis.
12° Passio sancti Pancratii.
13° « sanctorum Johannis et Pauli.
14° « sancti Salvii.
15° « VII. dormientium.
16° Vita sancti Alexii.
17° Passio sancte Margarete.
18° « sancti Apollinaris.
19° « sancti Xpophori.
20° « sancti Cucuphatis.
21° « sancti Stephani pape.
22° « sancti Sixti.
23° « sancti Laurentii.
24° « sancti Ypoliti.

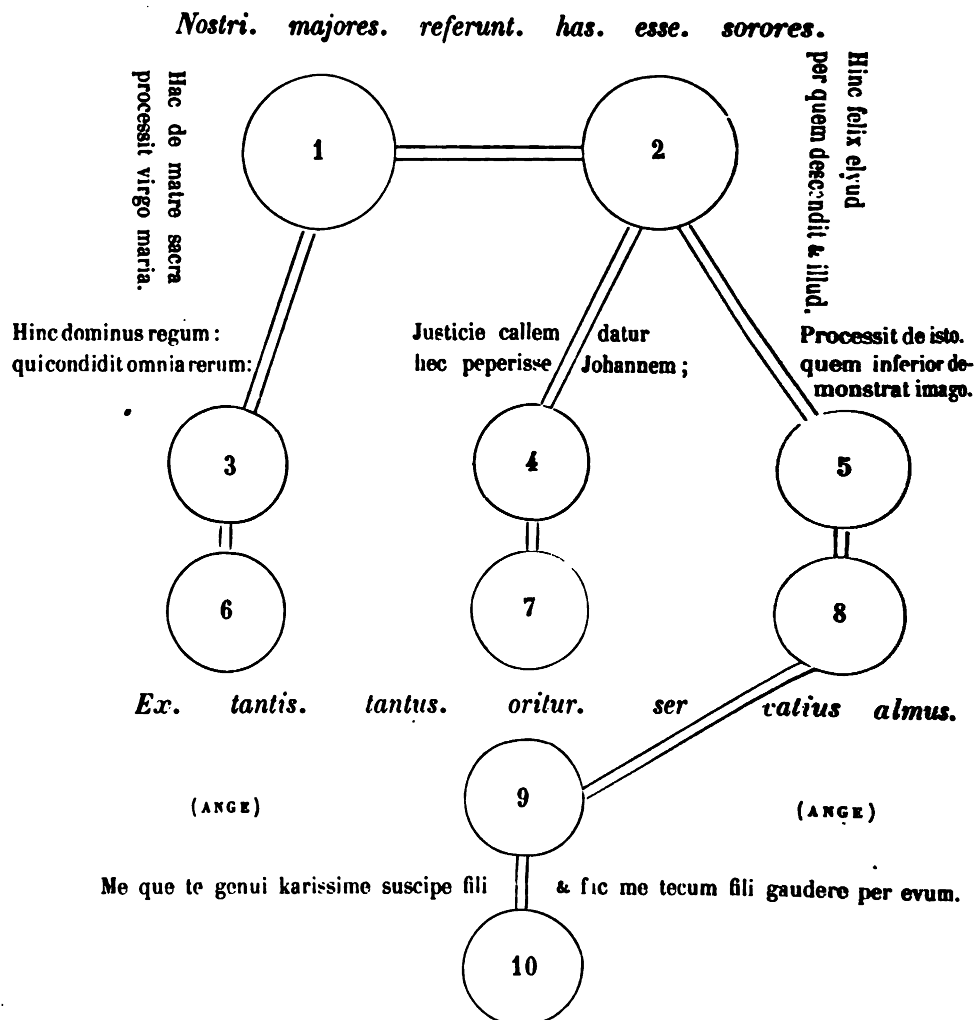
25° Passio sancti Agapiti.
26° Vita sancti Egidii abbatis.
27° Passio sancti Lamberti.
28° Vita sancti Jheronimi.
29° Passio sancti Piati.
30° Vita sancti Bavonis.
31° Passio sancti Dyonisii.
32° « sancti Kalixti.
33° « XI. millium Virginum.
34° « sanctorum Crispini et Crispiniani.
35° « sancti Livini.
36° « sancte Cecilie.
37° « sancti Clementis.
38° « sancte Katherine.
39° « sancti Thome Cantuariensis.

**II.** 2° volume. — 203 feuillets, de 34 lignes à la page. Les huit premiers feuillets contiennent : 1° *Sermo domni Bernardi abbatis in depositione sancti Malachie episc.* — 2° *Epistola domni Bernardi abbatis Clarevallis ad hybernenses. De eodem.* — 3° *Officium sancti Malachie.* Huit pages en musique ou plain-chant de l'époque.

Suivent les Vies et Passions dont voici les titres :

1° Passio sancti Ignatii episc. et martyris.
2° « sancti Policarpi episc. et martyris.
3° « sancti Petri episc. et martyris.
4° Vita sanctorum Eucharii. Valerii et Materni episcoporum et confessorum.
5° « sancti Gisleni confessoris.
6° Passio sancti Quintini martyris.
7° « sancti Leodegarii episc. et martiris.
8° « sanctorum Chrisanti et Darie martirum.
9° Vita sancti Malachie pontificis et confessoris.
10° « sancti Aicadri abbatis.
11° « sancti Servatii episc. et confessoris.
12° « sancti Fursei abbatis.
13° Translatio sancte Marie Magdalene.
14° Vita sancti Hylarii episc. et confessoris.
15° Passio sancti Cornelii pape et martiris.
16° « sancti Cypriani martyris.
17° Vita sancti Augustini episc. et confessoris.
18° Passio sanctorum martirum Nazarii. Gervasii. Prothasii et Celsi.
19° « sancte Anasthasie virginis et martiris.
20° « sanctorum Cosine et Damiani. martirum.
21° « sancte Fidis virginis. et sancti Caprasii martiris.
22° Vita sancti Hugonis episc. et confessoris.
23° Translatio vultus domini de Jerosolimis ad lucanam civitatem.
24° Relatio miraculorum imaginis domini nostri Jhesu Xpi in Berilho civitate.
25° Aliud miraculum de quadam imagine domini.

NOTA. Le f° 89 verso de ce volume est tout rempli par un encadrement colorié, dans lequel sont dix médaillons et deux anges ailés, puis diverses devises en vers, comme suit :




Voici la légende des dix médaillons :

1° *Anna mater beate marie virginis.*
2° *Esmeria mater Elizabet & eliud.*
3° *Sancta Maria mater domini nostri jhesu Xpi.*
4° *Elizabeth uxor magni Zacharie.*
5° *Eliud frater sancte Elizabet.*
6° *Dominus noster IHC XPC.*
7° *Johannes baptista precursor domini.* (Dans ses mains un liston avec le mots : *Ecce agnus dei.*)
8° *Nomen habens Emiu. vir digna laude repletus.*
9° *Sanctus. Servatius. Tungrensis episcopus.*
10° *Memelia mater beati Servatii.*

L'ange à gauche du spectateur porte de la droite une crosse et de la gauche une banderole où on lit :

*Accipe tungrensem, Servati, pascere plebem*
*Ut tua sit merces in celo ac gloria perpes.*

L'ange à droite soutient de ses deux mains une banderole où on lit, aussi en lettres rouges :

*Attrahe nolentes et consolare volentes.*

**III.** 3e volume. — 161 feuillets, de 31 longues lignes à la page. Voici les matières que contiênt ce volume, et dont on trouve la table au recto du 2e feuillet: *Passiones & vitæ sanctorum quæ continentur in hoc libro:*

1° Passio sancti Petri apostoli.
2° Sermones de ipsius vinculis et cathedra.
3° Evangelium in festo ipsius.
4° Passio sancti Pauli.
5° Miracula sancti Andree et passio ejus.
6° Assumpsio sancti Joannis evangeliste.
7° Passio sancti Jacobi fratris ejus.
8° « sancti Thome.
9° Assumpsio sancti Philippi.
10° Passio sancti Jacobi apostoli.
11° « sancti Bartholomei.
12° « sancti Matthei apostoli.
13° « sanctorum Symonis et Jude.
14° « sancti Marci evangeliste.
15° « sancti Marcelli pape.
16° Vita sancti Martialis episcopi.
17° « sancti Mauri abbatis.
18° « sancti Remigii.
19° « sancti Basilii.
20° Passio sancti Blasii.

**IV.** 4e volume. — 182 feuillets. Écrit. à 2 col., nombre de lignes variable. Écritures diverses. Initiales tantôt rouges, tantôt rouges et vertes, tantôt rouges ou bleues alternativement, avec filigranes bleus ou rouges.

On lit au verso du 1er feuillet : *Hec sunt que continentur in hoc volumine :*

1° Liber Aelredi abbatis de spirituali amicitia.
2° Sermo beati Bernardi abbatis super psalmum QUI HABITAT.
3° Aelredus super psalmum AFFERTE.
4° Item Aelredus super Ysaiam.
5° Sermo beati Bernardi de adventu domini.
6° Item sermo in ramis palmarum.
7° Sermo in die sancti Thome canthuariensis archiepiscopi.
8° Expositio super difficilia quedam libri genceseos [1].
9° Passio sancti Eustachii [2] sociorumque ejus.

1. Nous avons rectifié cette ligne qui portait *verba bibliothece* au lieu des trois derniers mots.
2. Au lieu du mot *Eustachii*, notre manuscrit porte *Estaucii*.

10° Passio sancti Blasii episc. et martyris.
11° Vita sancti Symeonis.
12° Passio sancti Georgii martiris.
13° Miraculum de visione animarum.
14° Item quomodo vel quando vel a quibus statuta sit celebritas animarum.
15° Miracula beati Jacobi apostoli.
16° Hystoria Karoli a beato Turpino remensi archiepiscopo edita.
17° Vita beati Bernardi abbatis.
18° Quedam expositio super librum Apochalipsim.
19° Petrus Blesensis Henrico regi Anglorum super primam et ultimam partem libri Job.
20° Cantus et lectiones sancte Rictrudis.

Ce dernier article contient 7 pages de musique ou plain-chant de l'époque; 13 lignes à la page.

Nota. On trouve à la fin de ce volume, mais d'une écriture du xv[e] siècle, deux tableaux sous forme de cercles, indiquant le moyen de connaître la lettre dominicale et l'année du cycle solaire; puis la date de pâques et l'année du cycle lunaire. Voyez notre Appendice, n° XXV.

V. 5[e] et dernier volume. — 208 feuillets, de 24 à 35 longues lignes à la page. Écritures diverses. Initiales tantôt rouges, tantôt noires. C'est ce dernier volume que nous croyons du xi[e] siècle. Il se trouve en tête deux feuillets en papier, sur le premier desquels on lit : *Catalogus legendarum, seu eorum que libro hoc habentur anotatio. Primo vita sancti Humberti sacerdotis et confessoris. —Passio undecim millium virginum.—Miracula nonnulla sancti Stephani prothomartyris.—Sermones duo Petri Damiani de sancto J. Evangelista. — Sermones diversarum materiarum S. Augustini, sed imperfecti. — Itinerarium Clementis Petri successoris.*

Cette liste est bien, en effet, celle des matières que contient ce dernier volume. Nous nous bornerons à faire observer qu'en tête des Sermons de saint Augustin, f° 46 recto, il se trouve une table de ces différents sermons au nombre de 92. Mais, en réalité, notre codex n'en contient que 34, dont le dernier encore est incomplet.

Quant à l'Itinéraire de Clément, il est précédé d'un prologue[1] dont le T initial n'est qu'indiqué, comme devant être encadré dans une assez jolie miniature qui n'est encore que tracée au crayon. Cet écrit, qui finit au f° 203 recto, est suivi de deux lettres de *Clemens Jacobo dominico episcopo episcoporum,* autrement dit *apostolo.*

Casimir Oudin et beaucoup d'autres critiques considèrent comme apocryphes et cet *Itinéraire* de Clément et les deux *lettres* qui le suivent, lesquelles ont été tirées pour la première fois d'un manuscrit syriaque, et publiées avec la version latine à côté sous le nom de J. J. Westein, Leyde, 1752.

Saint Clément, on le sait, fut l'un des disciples et des successeurs de saint Pierre.

(Sanderus, n[os] 192. V. 193. V. 194. V. 195. N. 196. N.)

1. Voici les premiers mots de ce prologue : « Tibi quidem papa gaudenti nostrorum decus insigne « doctorum tantus ingenii vigor est. »

## N° 472. — S. 7. 26.

I. Vita S. Martini episcopi et confessoris, authore Severo Sulpitio. — II. Plura de sancto Martino documenta. — III. Vita sancti Bricchii episc. et confessoris. — IV. Incerti cujusdam operis fragmentum de abstinentia.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule à longues lignes du xᵉ siècle. 164 feuillets, de 19 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

I. Ce manuscrit contient, du f° 1 au f° 137, tout ce qu'on trouve dans l'édition Elzevir de Sulpice Sévère, 1656, c'est-à-dire, 1° *Sulpicii Severi de vita Martini liber;* — 2° *Ejusdem Epistolæ;* — 3° *Ejusdem Dialogi tres.*

II. Sous ce numéro se placent les articles suivants :

F° 137. — Diverses inscriptions latines, relatives à saint Martin, les unes en vers, les autres en prose, recueillies tant *in cellâ* que *in basilicâ sancti Martini.*

F° 143. — *Liber sancti Martini de Trinitate.*

F° 148. — *Incipit epistola de obitu sancti Martini episcopi.*

F° 150. — *De transitu sancti Martini episcopi.*

F° 151. — *Item alius sancti Ambrosii de transitu sancti Martini episcopi.*

F° 153. — *Item alius quando corpus ejus translatum est.*

F° 155. — *Abbreviatio Albini magistri de vita sancti Martini episcopi.*

III. La *Vie de saint Brice* occupe les feuillets 144 à 147. Elle commence ainsi : « Igitur post excessum beati Martini turonicæ civitatis episcopi. » Elle est due, comme plusieurs des pièces précédentes, à Grégoire de Tours, et se trouve dans Surius, à la date du 13 novembre.

Saint Brice, élévé par saint Martin, évêque de Tours, lui succéda dans cette dignité vers l'an 400, et mourut au milieu de son troupeau le 13 novembre 444.

IV. Les trois derniers feuillets de notre manuscrit, d'une écriture un peu plus menue, quoique la même, nous paraissent extraits d'un autre ouvrage. Mais lequel? nous l'ignorons. En tête se trouve cette rubrique en lettres rouges : *xliiij. de abstinentia.* Voici les premiers mots de cet extrait : « Hoc est perfectum et rationabile « jejunium : quando noster homo exterior jejunat, interior orat; facilius per « jejunium oratio penetrat cœlum. »

(Sanderus, n° 203. V.)

## N° 473. — T. 6. 18.

I. Translatio sancti Benedicti abbatis. — II. Cronica gandensis cenobii. — III. Sex et quadraginta vitæ sanctorum et sanctarum singulariter descriptæ. — IV. Quædam de diversis carmina. — V. Epitaphia quorundam illustrium virorum. — VI. Fundatio monasterii hasnoniensis.

In-4° sur papier, recouvert en veau. Écriture cursive gothique, partie à 2 colonnes, partie à longues

lignes, du xvi^e siècle. 142 feuillets, dont les 130 premiers seulement sont numérotés à l'encre. 36 à 40 lignes à la page. Les 12 derniers feuillets à longues lignes. Titres et f^os écrits en rouge.

Saint-Amand.

**I.** Cette *Translation de saint Benoît* remplit les 10 premiers feuillets. Elle commence ainsi : « Cum diu gens longobardorum infidelitatis sue tenebris carere « noluisset. » Elle est due à Adalbert, moine de Fleury ; et on la trouve dans les Bollandistes, date du 21 mars. — Voyez, sur cet écrivain, l'*Hist. litt. de la France,* t. V, p. 515, sous le mot *Adrevald.* — Observons aussi que notre codex, à la suite du texte d'Adalbert reproduit par les Bollandistes, nous donne le récit de plusieurs miracles de saint Benoît, tel qu'on le trouve dans l'ouvrage d'Adrevald, moine aussi de l'abbaye de Fleury. La réunion de ces deux textes, sans distinction d'auteurs, semble favoriser l'opinion de ceux qui font d'Adalbert et d'Adrevald une seule et même personne.

**II.** La Chronique de l'abbaye de Gand occupe les f^os xi à xv. Elle s'arrête à l'année 1343. En voici les premiers mots : « Anno quadragesimo septimo ante « nativitatem domini nostri jhesu christi inclitus gayus Julius Cesar romanorum « construxit nobile castrum et famosum super flumina scaldis et legie. »

**III.** Au lieu de 30 Vies de saints et saintes, comme l'annonce le Catalogue de Sanderus, notre codex en contient 46. Cette différence vient de ce que les 16 dernières n'ont été inscrites que plus tard à la table, laquelle n'en contenait originairement que 30. Ces Vies de saints et saintes s'arrêtent au 130^e feuillet. En voici la nomenclature :

*Cathalogus sanctorum sanctarumque rerum etiam in hoc libri corpore contentarum.*

| | |
|---|---|
| Aleydis virginis. altera die Blasii | xv |
| Item alterius Aleydis sanctimonialis | xviii |
| Item Aleydis virginis. in februario | xix |
| Petri Celestini | xix |
| Noetberti episc. institutoris ordinis premonstratensis. viij^o idus junii | xxvi |
| Margaretæ virginis de ypris | xx.x |
| Brunonis episcopi. xv^o kal. augusti | xxxiv |
| Beatricis Leodiensis virginis. 4^o kal. augusti | xxxvi |
| Aldelberti confessoris. viij^o kal. julii | xlvi |
| Passio Anisiani & Maximæ. kal. decembris | l |
| Agerici episcopi Virdunensis. kal. decembris | lii |
| De sanctis Fabiano & uxore ejus Dafrosa. 2^a decembris | liii |
| Passio sancti Claudii et sociorum. 3^a decembris | liv |
| Eulodii abbæ........ v^a decembris | lvi |
| Genenbaldi episcopi.. vii^a decembris | lvii |
| Pharæ virginis...... vii^a decembris | lviii |
| Simplicii episcopi.... ix^a decembris | lx |
| Victoriæ virginis..... x^a januarii | lxi |
| Marini pueri & martyris. 4^a januarii | lxii |
| Passio sancti Sabini episc. & martyris et sociorum. 3^o kal. januarii | lxiv |
| Fulgentii episcopi. in januario | lxv |
| Potiti martyris. 4^a januarii | lxviii |
| Juliani, Basiliscæ & Celsi. viii^a januarii | l |
| Luciani martyris. ix^a januarii | lxxxiv |
| Richmiri confessoris. x^ovi^o kal. februarii | lxxxvi |

**IV.** Sous la rubrique : *Quedam de diversis carmina,* se rangent les pièces suivantes :

F° 131 recto : *Carmen Anthonii Clave Brugensis de sancta cruce.*—35 distiques.

F° 131 verso : *Metra de sanctissima cruce.* — 18 distiques.

F° 132 recto : *Rigmata de eadem sanctissima cruce.* — 60 vers rimés, à la suite desquels on lit : *Expliciunt metra et Rigmata de sancta cruce per fratrem Franciscum de Bancho minorem composita.*

F° 133 recto : *Miracula tria scribit Vincentius in speculo. libro xxxII° ca° liij°. Ex libro. primo. Cronicarum brabancie.* — *De exaltatione sancte crucis ex Godefrido.* — 128 vers divisés en tercets, dont les deux premiers vers sont hexamètres et le troisième pentamètre.

**V.** Sous la rubrique : *Epitaphia quorundam illustrium virorum,* se rangent les pièces suivantes :

F° 135. *Epitaphium domini Bartholomei episc. laudunensis.* — 30 vers hexamètres rimés.

*De sancto Michaele.* — 17 vers, dont 9 hexamètres et 8 pentamètres.

*Hic redditur ratio cur Cartusienses proprios sanctos suos non venerantur in terris.* — 20 vers hexamètres, dont les 10 derniers sont en tête du f° 138 recto.

F° 136. *De singulis apostolis origo et obitus.* — 72 vers, dont *passim* quelques pentamètres.

*Metra de sancto Jheronimo.* — 10 distiques, suivis de 15 vers hexamètres.

*De sancto Augustino.* — 10 distiques.

F° 138. *De sancta Katherina a Roberto de Brune edita.* — 17 vers, dont quelques pentamètres intercalés.

*De sancto Stephano episc. leodiensi.* — 7 hexamètres.

*Epitaphium sancti Frederici episc. leodiensis et martiris.* — 14 vers hexamètres.

*Epitaphium magistri Johannis Gerson cancellarii parisiensis sepulti lugduni* *ecclesia sancti Nicholai.* — 6 hexamètres que voici :

Magnum parva tenet virtutibus urna Johannem
Precelsum meritis Gerson cognomine dictum
Parisius sacro professor theologie
Claruit officio qui cancellarius. anno
Millesimo domini centum quater atque vigeno
Nono. luce petit superos Julii duodena.

**VI.** Ce récit de la fondation du monastère d'Hasnon est d'une autre écriture. Il commence au f° 139, et il occupe 7 pages de 27 longues lignes. En voici les premiers mots : « Comes Balduinus ex relicta Hermanni comitis montis castriloci « Richelde quam duxerat uxorem habens filium. » En voici les derniers : « Tunc « illi omnes accedentes ad archiepiscopum intimaverunt ei inter duos abbates con-« cordie bonum. et ille laudavit factum. »

Nota. On trouve à la tête de ce volume deux feuillets non paginés, qui, écrits d'une main plus récente, offrent la table des matières qu'il contient.

(Sanderus, n° 207. V.)

## N° 474. — T. 7. 41.

**I.** Solitudo, sive vitæ patrum eremicolarum. — **II.** Solitudo, sive vitæ foeminarum anacho-ritarum.

In-4° oblong sur papier, relié en parchemin. Écriture à longues lignes de la fin du xvii° siècle. 270 feuillets, d'un nombre variable de lignes à la page. 135 gravures en taille-douce.

Provenance?

Ce recueil de gravures n'a été mis par nous au nombre de nos manuscrits, que parce qu'à la suite de chaque planche est la Vie du saint manuscrite, en langue française, et encadrée dans des ornements et dessins grossièrement coloriés. Ce recueil se divise en deux parties, précédées chacune d'un titre également gravé et imprimé en taille-douce. Voici ces deux titres : 1° *Solitudo, sive Vitæ patrum eremicolarum per antiquissimum patrem D. Hieronimum eorundem primarium olim conscripta : jam vero primum æneis laminis idque — à Paris, chez Jac. Honorvogt, rue St-Jac. à la ville de Coulongne.* 1636.— 2° *Solitudo, sive Vitæ fœminarum anachoritarum. Jacobus Honervogt excudit.*

Nous doutons fort, malgré l'attribution si précise que contient ce titre, que saint Jérôme soit l'auteur des Vies de Pères du Désert qu'on trouve dans notre codex. Sans doute, l'on a cru longtemps que ce savant docteur de l'Église latine avait composé un ouvrage de ce genre ; mais de savants critiques, en le lui refusant, ont cru devoir l'attribuer avec plus de raison à Evagrius et à d'autres écrivains du même temps.

La seconde partie de ce volume, consacrée aux femmes anachorètes, embrasse les 24 dernières gravures.

Notons ici que la 125ᵉ figure manque, et qu'à son tour le texte manque à plusieurs gravures.

## N° 475. — T. 4. 17.

LIBER QUI DICITUR PARADISUS. DE CONVERSATIONE SANCTORUM PATRUM.

Grand in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule à longues lignes du commencement du xᵉ siècle. 106 feuillets, d'un nombre variable de lignes à la page. Écritures diverses, mais du même siècle. Feuillet de garde curieux, écrit en minuscule mêlée de notes tironiennes. Initiales coloriées. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

Ce manuscrit, que M. le ministre de l'Instruction publique, en décembre 1849, a fait sortir de nos rayons pour le soumettre à l'examen de plusieurs savants de la capitale, était, sur la foi de quelques paléographes, désigné sous le nom de *Paradisus Smaragdi*. A cette époque aussi j'ai démontré, je crois, que cette désignation renfermait une grosse erreur. (Voir notre Appendice, n° XXVI.)

Ce manuscrit avait été révélé au monde savant par la Relation, traduite en français par M. de Coussemaker, de l'important *Voyage historique de M. Bethmann dans le nord de la France*. M. Bethmann, chargé de continuer les *Monumenta Germaniæ historica* de M. Pertz, avait, dans un voyage en France, découvert, sur la garde de notre volume, un fragment de sermon demi-latin, demi-français, remarquable d'ailleurs par de nombreux signes d'abréviation, que plus tard un élève de l'École des Chartes, M. Jules Tardif, parvint à lire et expliquer d'une manière tout à fait satisfaisante. A sa traduction du Voyage de M. Bethmann, M. de Coussemaker avait joint un *fac-simile* de ce fragment, et l'explication de ce qui n'y était pas tracé en lettres tironiennes. Malgré tout ce que le *fac-simile* et l'essai de lecture de M. de Coussemaker laissaient à désirer, « M. Jules Tardif déchiffra cet ancien fragment avec un plein succès et de manière à justifier les espérances que formait M. Lenormant en rendant compte de sa découverte à l'Académie des Inscriptions.

« Ce fragment contient le brouillon d'une homélie sur la prophétie de Jonas. Elle est en langue vulgaire mélangée de mots latins. M. Bethmann la rapporte au ixᵉ siècle, et la croit au moins aussi ancienne que la Chanson de Louis le Germanique et la prose de sainte Eulalie. M. Génin semble porté à lui assigner pour date la fin du ixᵉ siècle. Malgré les incertitudes qui planent sur l'âge de ce document, il n'en doit pas moins être considéré comme un texte précieux pour l'histoire de la langue. La découverte de ce lambeau est une bonne fortune dont l'honneur peut être revendiqué par MM. Bethmann et de Coussemaker. » — L. D. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1851, p. 383.)

Revenons maintenant à l'état matériel de notre manuscrit et aux articles qu'il renferme.

Le 1ᵉʳ feuillet est un peu déchiré, mais sans que l'écriture en ait souffert. — Le 5ᵉ feuillet est déchiré à droite, dans le bas (les dix dernières lignes). — Le

26e feuillet a été coupé dans le bas; il n'en reste que les deux tiers supérieurs. Mais la partie enlevée était blanche, et le texte n'a rien souffert ni au recto, ni au verso.—Le 29e feuillet, beaucoup plus mince que les autres, est déchiré dans le bas. Le morceau qui manque forme au milieu du feuillet un trou qui porte sur les sept dernières lignes. — Les deux derniers feuillets (105 et 106), le dernier surtout, sont un peu avariés, mais sans que le texte en ait trop souffert.

Quant aux matières que contient notre codex, en voici l'énumération :

F° 1 recto. En lettres capitales : *Incipit liber qui apellatur Paradisus. De conversatione sanctorum patrum.* — Ce traité, d'une écriture menue et arrondie, contient 26 feuillets. En voici les premiers et les derniers mots : « Multi quidem « multos variosque libros diversis temporibus huic seculo reliquerunt... Hoc « est ergo miraculum Pauli. qui ab omnibus simplex nomen accepit. » Il a, je crois, pour auteur Pallade, en latin *Palladius*[1], né en Galatie en 368, solitaire de Nitrie en 388; puis, en 401, évêque d'Hélénopolis, et ensuite d'Aspone; auteur de l'*Histoire des Solitaires,* appelée *Histoire Lausiaque,* parce qu'il la composa à la prière de Lausus, gouverneur de Cappadoce, auquel il la dédia en 420. (Voir notre Appendice, n° XXVI.)

F° 26 verso. En lettres rouges, comme tous les titres suivants : *De visione cujusdam episcopi.*

F° 27 recto : *Visio cujusdam sancti.*

F° 27 verso : *De episcopo qui confessus est peccata sua populo.*

F° 28 recto : *De episcopo confessionem publicante.*

F° 28 verso : *Incipit doctrina sancti Basilii episcopi.*

F° 29 recto : *Quomodo debeamus militare domino.*

F° 29 verso : *De virtutibus anime.* — Ce petit traité, qui occupe ici deux pages seulement, n'est point complet. La fin s'en trouve plus loin, au f° 44 verso.

F° 30 verso : *Incipit passio sancti mametis.* — Suivaient quelques mots qui ont été grattés, et dans lesquels on peut encore déchiffrer *Kalandas septembris.*

F° 35 recto : *Incipit passio sancti Pantaleonis sociorumque ejus.*

F° 42 recto : *Passio beati benigni presbiteri.*

F° 44 verso : *Pacificus ita est ut vinea onusta.* — Ces deux pages offrent la fin du petit traité *De virtutibus anime,* indiqué au f° 29 verso.

F° 45 recto : *Quare sancti homines duram mortem patiantur.*

F° 45 verso : *Prologus sequentis operis... de caritate... de humilitate... de obedientia... de continentia... de silentio... de afflictione corporis... de compunctione... de oratione... de pugna vitiorum et virtutum... de studio legendi... quomodo adversitates sustinere debemus... de elemosina pauperum... de misericordia facienda... de avaritia... de jejunio... de confessione peccati... de justo judicio... de remissione monachi... de timore parentum... de bona ammonitione.*

F° 56 recto. A l'encre noire et en marge : *Sermo utilis.* Commençant par ces mots : *Paulatim ecce deficit mundus. cunctaque videntur velociter tanquam nebula et tanquam umbra vespertina transeunt.*

1. C'est peut-être même ce mot *Palladius* qui, lu mal à propos *Paradisus,* a fait donner à notre codex, depuis Sanderus jusqu'à nos jours, le titre inexact sous lequel on le désigne.

F° 64 verso : *De octo principalibus vitiis... de gastrimargia... de fornicatione... de avaritia... de vitio irc... de tristitia... de accidia... de vana gloria... de superbia.*

F° 68 verso : *De sacerdotibus.*

F° 69 recto : *Passio sancte Lucie virginis et Ancei regis cum sociis suis.*

F° 71 recto : *In nomine sancte trinitatis incipit transitus sancte dei genitricis virginis Marie.*

F° 75 recto : *Incipit vita sancte Eufrosine virginis.*

F° 82 recto : *Incipit vita sancte Marine virginis.*

F° 84 verso : *Incipit conversatio beatae Melaniae.*

(SANDERUS, n° 252. H.)

## N° 476. — S. 7. 32.

VARIÆ VITÆ, VARIAQUE MIRACULA; VOCATIONES NOSTRORUM; VARIA MISCELLANEA ANTIQUA ET NOVA.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 192 feuillets, soit 384 pages, d'un nombre variable de lignes. Jésuites de Valenciennes.

Presque toutes les matières contenues dans ce recueil, dont les unes sont manuscrites, et les autres imprimées, sont relatives à saint Ignace et à l'institution des jésuites. Il y a aussi quelques documents historiques.

On lit sur le feuillet de garde, au-dessus du titre que nous avons transcrit plus haut, les mots suivants: *Collegii soc^tis^ Jesu Valencen.* — Suit une table alphabétique de quatre pages non foliotées, mais qui sont loin d'embrasser toutes les matières contenues dans ce volume.

## N° 477. — S. 9. 4.

HISTOIRE DE LA CHINCISE.

In-8° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 20 feuillets de 18 lignes à la page. Maison de Croy.

On lit sur le titre : « Histoire de la Chinoise, nouvelle édition. *Paris chez M^me^ de « Ponceau à l'enseigne de la fontaine rue du parfait amour M DC XCIII.* »

Les mots en italique dans ce titre sont raturés dans le manuscrit.

## N° 478. — Armoire.

EXPLICATION DES MYSTÈRES DE LA F.·. M.·.

In-4° sur papier, cartonné, dos et coins de basane. Écriture cursive à longues lignes de 1810. VIII pages de préface; 8 pages de table des grades; 344 pages de texte; plus, 38 pages non foliotées à la fin du volume, contenant, par ordre alphabétique, la table des matières. Nombreuses figures et dessins, tant à la main que gravés, intercalés dans le texte. 30 à 32 lignes à la page. Manuscrit autographe.

Venant de G.-A.-J. Hécart.

Dans un fleuron gravé, formant portique, se trouve le titre suivant du présent manuscrit : « *Explication des mystères de la f.·. m^ie.·. par le f.·.*

« Descends du haut des cieux, auguste vérité !

« Volt. *Henr.* ch. 1.
« *L'an de la V.·. L.·.* 5810. »

## N° 479. — Armoire.

Instruction pour les ff.·. de l'an.·. lx.·.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du xix<sup></sup> siècle. 30 feuillets, de 30 lignes à la page. Figures et dessins intercalés dans le texte. Manuscrit autographe.

Venant de G.-A.-J. Hécart.

## N° 480. — D. 6. 5.

Relatio historica abbatum monasterii elnonensis conscripta a D. Landelino Delacroix, ejusdem monasterii religioso.

Petit in-f° sur papier, recouvert d'une garde en parchemin. Écriture cursive à longues lignes de la fin du xvii<sup></sup> siècle (1699). 248 pages foliotées au recto et verso, de 32 à 43 lignes. Manuscrit autographe.

Saint-Amand.

Cette Histoire de l'abbaye de Saint-Amand, qui a pour auteur D. Laudelin Delacroix, un de ses religieux, est précédée de deux lettres dédicatoires, adressées, la première, à D. Placide Parroiche, 78e abbé de ce monastère, et la seconde à tous les religieux de cette abbaye. L'une et l'autre portent, au bas, cette indication : *Romæ datum xa augusti* 1699, et cette signature : *L. De La Croix monachus Elnonensis.*

Quant à l'ouvrage lui-même, en voici le titre, tel qu'on le lit en tête de la première page : « Succincta relatio historica, sincera et fidelis abbatum monasterii « regalis elnonensis a sancto Amando fundatore et abbate primo ad Placidum Par- « roiche abbatem 78 hodie regentem : et eorum quæ cujusque regiminis tempore « facta sunt quantùm potuit dignosci, privilegiorum pontificalium, regalium dona- « tionum, contractuum, etc., sub quovis abbate concessorum aut impetratorum, iis « quæ non habentur suis locis addendis (prout ad marginem adnotabitur) dum licebit « de archivis excipere vel aliunde. »

Nota. Sur le feuillet de garde collé au parchemin formant la couverture de ce volume, on lit : *Reverendo Domino D. Maurando Dudin confratri suo confrater author dedic. in mem. sui jam inutilis omnino servus.*

Après la page 188 se trouve intercalée, sans pagination, une gravure offrant le portrait de Nicolas Du Bois, 76e abbé de Saint-Amand, avec une notice, imprimée au verso, sur cet abbé.

Voyez le n° suivant.

## N° 481. — T. 4. 10.

RELATIO HISTORICA ABBATUM MONASTERII ELNONENSIS CONSCRIPTA A D. LANDELINO DELACROIX, EJUSDEM MONASTERII RELIGIOSO.

In-f° sur papier, demi-reliure, dos de parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 2 feuillets liminaires non cotés, et 249 pages foliotées, de chacune 50 lignes.
Saint-Amand.

Même ouvrage absolument que le précédent. Dans ce volume seulement, au lieu de la gravure donnant le portrait de Nicolas Du Bois, nous en trouvons une, à la page 170, faite par Aveline, avec cette explication au bas : « Veue et perspective « de la royalle abbaye de S^t-Amand en Tournaisis, fondée l'an 638 par Dago- « bert I. roy de France : elle est gouvernée par Messire Placide Paroiche abbé et « decervie par des religieux de l'ordre de S^t-Benoist. » Cette gravure, de format oblong, a 39 centimètres environ de large sur 25 environ de haut.

Ce volume renferme, de plus que le précédent, certaines annotations qui occupent les pages 235 à 249, et dont voici le titre et la rubrique : « *Annotationes D. Lande-« lini De La Croix in Historiam monasterii S. Amandi a se conscriptam.* — Anno- « tationes sive collectanea fragmentorum hinc inde excerptorum quæ monasterium « elnonense quovis modo respiciunt, quæ discutere et examinare sive concordare « tentavi, completo jam opusculo succinctæ relationis historiæ abbatum dicti mo- « nasterii, ab Amando fundatore ad Placidum Paroiche modernum modera- « torem. »

## N° 482. — S. 7. 38.

I. CATALOGUS ABBATUM ELNONENSIS MONASTERII, AUCTORE F. BALDUINO DENYS. — II. MISCELLANEA. — III. VETERUM ALIQUOT EPYTAPHIORUM FARRAGO.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVI° siècle. 47 feuillets, de 31 lignes à la page.
Saint-Amand.

I. On lit au recto du premier feuillet : *Catalogus abbatum elnonensium cum tribus hymnis de vita beatissimi Amandi elnonensis monasterii fundatoris et primi abbatis.* — Et, au verso : *De laude elnonensis monasterii versus Milonis antiqui poetæ ex quarto libro vitæ beati Amandi.* Suivent 23 vers, après lesquels on lit : *Hæc Milo qui claruit circa annum domini* 869.

Au verso du 2° feuillet : *In Catalogum abbatum elnonensium, ad D. Joannem Carton elnonensis cœnobii priorem. Præfatio.* — Suivent cinq distiques.

Au recto du 3° feuillet : *Ad utilis hujus opusculi authorem domnum Balduinum Denis confratrem suum D. Joan. Cartonii exhortatio.* — Suivent neuf distiques. — Voir notre Appendice, n° XXVII.

Au recto du 4ᵉ feuillet : *De fundatione et situ elnonensis monasterii, ac obiter de laudibus illustrissimi cardinalis Granvellani abbatis commendatarii elogia edita anno* 1572. — Suivent six pages de distiques.

Au verso du fº 6 : *Catalogus abbatum elnonensis monasterii, vulgò divi Amandi, cum descriptione romanorum principum sub quibus eorum quisque vixerit aut obierit.* — Ce Catalogue, écrit en vers élégiaques, embrasse l'histoire succincte des 72 premiers abbés de Saint-Amand. Il a pour auteur Bauduin Denys, moine de l'abbaye d'Elnone, dont nous avons déjà parlé sous le nº 38ᵇⁱˢ.

**II.** Sous le titre de *Miscellanea* nous avons rangé diverses petites pièces qui occupent dans notre manuscrit les feuillets 33 à 45, et dont nous ne relèverons ici que les suivantes :

*Appendix ad brevem historiam rerum in orbe gestarum.*

*De expugnatione arcis et urbis Bredensis anno* 1581. 28 *junii.*

*De Condato a Tornacensibus occupato.*

*De monachis qui in elnonensi monasterio vitam instituebant anno* 1575. — (Voyez Appendice, nº XXVIII.)

*Ad divum Amandum precatio pro Elnonensibus.*

*De ejusdem beatissimi patris nostri vita hymni tres carmine iambico dimetro juxta ordinem literarum editi.*

Toutes ces pièces, à l'exception de la dernière, sont en vers élégiaques, et dues au même Bauduin Denys. — (Voir plus haut notre nº 38ᵇⁱˢ.)

**III.** Le reste du volume (5 pages) contient diverses épitaphes dont voici les titres : *Epytaphium sancti Amandi... S. Andreæ abbatis... D. Gilleberti abbatis... Venerabilis Lotharii custodis... Geminorum filiorum Caroli Calvi Francorum regis et imp. romanor. authore Milone philosopho... Milonis philosophi... Hubaldi philosophi... De utroque... D. Fulchardi abbatis... Venerabilis Gilleberti... D. Jacobi Soudans abbatis... D. Matthæi de Lannais abbatis... D. Leonis de Branda abbatis... Joannis Carton abbatis, qui obiit* 1606... *Joanni Secundo hagiensi poetæ clarissimo anno* 1535 *defuncto, et in cœnobii elnonensis ecclesia sepulto epitaphium hoc posuit B. D. anno* 1584. (Voir notre Appendice, nº XXIX.)... *De divo Benedicto monachorum patriarcha sanctissimo epigramma...*

## Nº 483. — S. 3. 31.

PRIORUM SANCTI SALVII CATALOGUS ET RES GESTÆ.

In-fº sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles. 7 feuillets liminaires non cotés, et 43 pages cotées à l'encre et encadrées d'un double filet noir. 37 lignes à la page. Diverses écritures. Abbaye de Saint-Saulve.

On lit sur la couverture extérieure du volume : *Annalles du prioré de Sᵗ. Saulve avec tous les prieurs et abbés qui ont gouvernés cette maison et leurs actions jusquaujourdhuy* 1761.

Sur les deux premiers feuillets liminaires on trouve : *Sequuntur solemnitates in*

*quibus divinum officium fiet a priore. — Ceremoniæ observandæ illis diebus. — Ceremoniæ observandæ aliis diebus.*

On lit au f° 3 recto : « Reliques reposantes en cette abbaye. Extrait de la Cour « Sainte : « « En cette abbaye reposent les reliques et corps de S^t. Sauve et « « S^t. Sapa. » » *Raoul prieur... enrichy d'argent.* » Ce qui est mis ici en italique est imprimé et collé sur le papier du manuscrit : c'est le feuillet 647-648 de la *Cour Saincte,* in-12. Au bas de ces deux pages imprimées il y a encore treize lignes manuscrites, relatives à des reliques existant en l'abbaye et non mentionnées dans la *Cour Saincte.*

Les f^os 4 et 6 sont laissés en blanc.

Le f° 5 est écrit au recto et au verso. En tête du recto on lit : *Origo monasterii S. Salvii.* Et au bas du verso, on voit la signature de Simon le Boucq et celle de *J. Muissart* (1630), suivies de ces mots, écrits d'une main plus récente : *Ce manuscript fut receuilly par Dom Benoit Buvry abbé et icy joint.*

On lit au verso du f° 7 : *Extractum ex Miræo per D. Benedictum Buvry abbatem.* Au bas de cette page, dix lignes imprimées, où on lit les noms de deux Valenciennois, savoir : *D. Jacobus Car. Laur. Jos. Waternau,* et *D. Antonius Carolus Franciscus Leploge.*

Nous arrivons alors à l'ouvrage lui-même, et en tête de la première page nous lisons : *Priorum cœnobii S. Salvii juxta Valencenas catalogus et res gestæ.* Sous ce titre est une gravure imprimée et collée, faite par J. Papillon, et représentant deux personnages avec ces mots : « S. Saulve et S. Charles priez pour nous. » Puis, sous cette gravure, la continuation du titre : *Per domnum Theodoricum Ghisbert, dicti loci subpriorem. anno* 1602. *lovaniensem.*

A la page 3, dédicace de l'ouvrage, où nous relevons ces mots : « Admodum « r^do Domino Domino Guilielmo Richardot. S. Amati apud Duacens. Præposito « et Universitatis ibidem erectæ Cancellario, ecclesiæ B. Mariæ Tornacensis « Canonico, ac Illustris Domini Georgii ab Austria S. Salvii Prioris commendatarii Coadjutori dignissimo S. D. P. Theodoricus Ghisbert dicti loci supprior... « anno 1602. » — Au bas de cette dédicace, deux médaillons, collés, présentant deux écussons aux armes épiscopales.

On lit à la page 40 : *Continuavit D. Benedictus Buvry abbas.* — Cette suite embrasse les années 1671 à 1761. Or, l'on sait que c'est en 1761, le 12 avril, que dom Buvry fut nommé prieur de l'abbaye de Saint-Saulve.

## N° 484. — T. 4. 5.

**I.** De fundatione et restauratione hasnoniensis cœnobii libri duo. — **II.** Varia quæ ad idem cœnobium attinent documenta. — **III.** Vita sanctissime virginis Xpi Amalberge. — **IV.** Vita beati Joannis de Monchiaco petroso. — **V.** Catalogus pontificum cameracensis ecclesiæ. — **VI.** Tornacensium episcoporum catalogus. — **VII.** Catalogus abbatum monasterii elnonensis.

In-f° sur papier, cartonné, dos de parchemin. Belle écriture cursive gothique à longues lignes du com-

**mencement du XVIIe siècle. 102 feuillets, de 30 lignes à la page. Volume bien écrit, et très-bien conservé. Provenance?**

**I.** On lit en tête du fo 2 recto : *Liber primus de fundatione et restauratione hasnoniensis cœnobii, authore Tomello Balduini cognomento Montani Flandrie et Hannonie comitis secretario : ex vetustissimo M. S. codice ejusdem cœnobii depromptus, qui dividitur in duos tractatus. Stylum non nihil expolivit N. Jacobus de Mauville predicti cœnobii religiosus. Accessit miraculum quoddam Sti Donatiani archiepiscopi remensis in secunda dedicatione hasnoniensis cœnobii factum.* — Cette narration se divise en deux livres, dont le premier occupe 10 pages, et le second 16. Elle est précédée d'une préface commençant par ces mots : « Reverendo in Xpo domino « Rollando abbati hasnoniensi Tomellus S. D. » — Nous lisons dans la Bibliothèque historique de Jacques Le Long que « cette Histoire de l'abbaye d'Hasnon par Tomellus est imprimée dans Martène, au tome troisième de son Nouveau Trésor des Pièces anecdotes, fol. 778. » Elle est reproduite dans le *Jacques de Guyse* de M. de Fortia, XI, 31 et suiv. Tomellus, qui était moine dans le monastère d'Hasnon, a fleuri en 1070.

**II.** Sous la rubrique placée en tête de cet article se rangent divers documents dont nous donnons ici l'énumération, et qui nous semblent avoir été recueillis par le moine Jacques de Mauville, cité plus haut :

1° *Vita reverendi in Xpo D. Joannis : primi fundatoris et abbatis ecclesie hasnoniensis et Eulalie sororis ejus.* — Six pages.

2° *De vita et morte Ermentrudis regine, prime Caroli Calvi Francie regis et imperatoris uxoris. — De filiis Caroli Calvi ex Ermentrude prima uxore procreatis. — De filiabus.* — Six pages.

3° *De vita et morte Caroli Calvi* 26 *Francorum regis et Romanorum imperatoris.* — Quatre pages.

4° *De crudelissima persecutione Normannorum et de destructione hasnoniensis cœnobii ab eisdem facta.* — Deux pages.

5° *De Balduino Flandriæ comite.* — Dix pages.

6° *De Richilde Hannonie comitissa.* — Cinq pages.

7° *De vita et morte Arnulphi noni Flandrie comitis.* — Deux pages.

8° *De Balduino Hannonie comite.* — Quatre pages.

9° *Argumentum de primis nostri cœnobii rectoribus ex nobili prosapia genitis.* — Cinq pages.

**III.** Cette *Vie de Ste Amalberge* occupe, dans notre codex, les fos 44 à 64 recto. Elle est précédée de cette rubrique : « Vita sanctissime virginis Xpi Amal« berge a religiosis aquiscentensibus nobis transmissa, ex quodam vetustissimo « M. S. codice ipsius cœnobii deprompta. Nomen auctoris vidisse non memini : « tamen initium de verbo ad verbum concordat cum lectionibus matutinalibus que « canuntur in solemnitate ipsius virginis secundum usum nostre ecclesie hasno« niensis. » Elle est suivie de diverses annotations dues au même N. Jacques de Mauville dont nous avons parlé plus haut.

**IV.** Voici la rubrique qui se lit en tête de cette Vie : « Incipit vita beati Joan-

« nis de Monchiaco petroso, quem dicunt pastorem ovium fuisse in predicto pago, « qui est juris seu dominii hasnoniensis ecclesie. »

Elle occupe les feuillets 64 verso à 67 recto. On lit au bas de celui-ci : « Inve-« nitur scriptum in libro vite predicti sancti in monchiaco petroso, hasnonii : anno « millesimo quingentesimo. »

**V.** Le Catalogue des évêques de Cambrai occupe les feuillets 68 à 70. Il renferme une suite de 72 personnages, avec des notes biographiques sur la plupart d'entre eux. Saint Diogène y occupe le n° 1er, et Louis de Berlaymont le n°. 72. Cette liste diffère, en plusieurs points, du Catalogue donné par les auteurs du *Gallia Christiana.*

**VI.** Quant au Catalogue des évêques de Tournai, il occupe les fos 74 à 77. Dressé sur le même plan que le précédent, il contient aussi une suite de 72 personnages, dont le 1er est Théodore, et le dernier Charles de Croy. — Cette liste diffère entièrement de celle donnée par les auteurs du *Gallia Christiana,* qui, pour arriver à Charles de Croy, ne comptent que 39 évêques. Les deux Catalogues des évêques de Cambrai et de Tournai, que contient notre codex, nous semblent avoir été dressés par le même N. Jacques de Mauville, moine de l'abbaye d'Hasnon.

**VII.** Le Catalogue des abbés d'Elnone ou Saint-Amand occupe les fos 80 à 95. Il est précédé de cette rubrique : *Catalogus abbatum monasterii Elnonensis, Divi Amandi vulgo nuncupati, Balduino Dionysio Elnonensi cenobitâ auctore.* — Il commence à saint Amand, et finit à l'abbé D. Jean Carton, 22 novembre 1587. — C'est bien le même ouvrage, en vers élégiaques, dont nous avons rendu compte sous les nos 38bis et 482, et auquel M. Le Glay fait allusion dans son remarquable *Mémoire sur les Bibliothèques du département du Nord,* page 465, quand, le croyant perdu, il en cite un fragment de 18 vers, trouvés par lui sur une feuille volante.

## N° 485. — T. 4. 18.

HISTORIA MONASTERII VICONIENSIS.

Petit in-f° sur papier, cartonné, dos et coins de veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 270 pages foliotées, dont les quatre premières manquent. 16 lignes à la page dans la première partie du volume ; puis, de la page 239 à la fin, 36 à 50 lignes. Pages encadrées par un léger filet rouge. Initiales rouges. Quelques notes marginales d'une écriture du XVIIe siècle.

Abbaye de Vicogne.

Cette Histoire du monastère de Vicogne embrasse les 31 premiers abbés. Elle s'arrête à *Joannes de Bracq Werciniensis.* Elle est précédée d'une préface dont le commencement nous manque. Quant à l'auteur de cette Chronique, nous avons, mais bien difficilement, trouvé et déchiffré son nom au bas du chapitre relatif au dernier abbé, page 231, où on lit : *Dixi De Schoore* 1540 *quinto kal. februar*[1].

1. « *Jean Van Schore,* moine de Vicogne, mort à Fresnes, le 6 novembre 1551, a laissé, en manuscrit, une chronique latine de son monastère. » (A. DINAUX, *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique,* nouv. sér., t. I, p. 69.)

Page 239. A dater d'ici le volume est d'une autre écriture, et renferme cinq pièces, dont nous allons indiquer les rubriques ou sommaires :

1° *Exemplar de principio institutionis hujus ecclesie Viconiensis prout habetur in libello quodam ubi vita beati Norberti continetur.*

2° *De prima institutione hujus monasterii sancte Marie De Casa Dei in Viconia et qualiter dampnis et incendiis multipliciter fuerit atrita et ob hoc pro alieno obligata, sed per Dei misericordiam tamdem liberata prout in vetustissimo exemplari in libro capitulari continetur.*

3° *Item de domno Radulpho ex quodam exemplari quod continetur in quodam libello ubi plurime chroniche continentur.* — Cette citation est suivie d'autres extraits sur différents abbés de Vicogne, empruntés à divers écrits, soit latins soit français.

4° *Epytome sive compendium de hujus loci dicti De Casa Dei in silva Viconiensi primordio. Deque numero et ordine prelatorum.*

5° *De primo hujus ecclesie abbate Warino sub quo fratres nostri candido assumpto habitu regularia instituta præmonstratensis ordinis primum professi sunt, et de templi ceterorumque edificiorum edificatione ac bonis tunc acquisitis.*

Nota. Voyez le numéro suivant.

## N° 486. — T. 7. 29.

Rursus historia monasterii viconiensis.

In-4° sur papier, relié en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du xvii° siècle. 61 feuillets, de 40 lignes à la page. Abbaye de Vicogne.

On lit en tête du premier feuillet : *Series omnium abbatum ecclesie B. Mariæ Viconiensis, eorum pariter opera quæ non mediocri cum laude perfecerunt, quorum gloriam nulla obliterabit oblivio.* — 1604. 25 *aprilis.* — Cet écrit comprend onze pages, renfermant, en vers hexamètres, l'histoire des 25 premiers abbés de Vicogne.

F° 13 recto : *Privilegia ordinis præmonstratensis.* — 1604. 28 *april.*

F° 14 recto : *Canonisatio D. P. nostri Norberti.*

F° 17 recto : *Annales rerum Viconiensium, cenobii descriptionem topographicam ac fundationem, varia incrementa, omnium denique prelatorum et aliquorum et religiosorum (qui aut pietate, aut eruditione ceteris preluxerunt) vitas complectentes industria, diligentia haud mediocri quorumdam ejusdem monasterii canonicorum collecti.* — Ces annales, qui se composent de 42 pages, nous présentent, mais moins complet, le même ouvrage que celui du manuscrit précédent.

F° 39 recto : *Catalogus librorum bibliothecæ.* — Ce catalogue contient 39 pages. On sait que les PP. Martenne et Durand, dans leur *Voyage littéraire*, t. II, p. 212, entrent dans quelques détails sur la bibliothèque de l'abbaye de Vicogne.

F° 59 recto : *Sententiæ ex scriptura sacra depromptæ, quæ reperiuntur in fenestris bibliothecæ.*

Nota. Voyez le numéro précédent.

## N° 487. — S. 7. 36.

CHRONICI CANONICÆ REGULARIS SANCTI JOANNIS VALENTIANIS AUCTORE ANTONIO D'OUTERMANNO EJUSDEM CANONICÆ PRIORE.

Petit in-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 135 feuillets, encadrés par un filet noir, de 30 à 33 lignes à la page. Autographe.
Chanoines de Saint-Jean en Valenciennes.

Les 16 premières pages de ce volume ne sont pas foliotées. La 17e page porte le n° 53, bien qu'il n'y ait pas de lacune. Le manuscrit continue ainsi jusqu'à la page 258, fin de la Chronique, qui s'arrête à l'année 1635.

Suivent quelques pages blanches. Puis arrive une page foliotée 12, où on lit : *De præeminentiis, juribus et privilegiis hujus monasterii. Cap.* 2. — Ce traité va jusqu'à la page 46, et ne nous semble pas complet. Cette page, en effet, ne renferme que le commencement du chap. 13. — Ce manuscrit, à en juger par les additions, ratures, surcharges et corrections qu'on y remarque, doit avoir été écrit de la main même d'Antoine d'Oultreman.

## N° 488. — S. 7. 37.

HISTOIRE DES RÉCOLLETS DE VALENCIENNES.

Petit in-4° sur vélin, relié en veau gaufré. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV° siècle. 53 feuillets, de 25 lignes à la page. Réglures. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues. 7 jolies miniatures, malheureusement effacées par des barbares.
Récollets de Valenciennes.

Au bas de la première miniature, qui occupe tout le verso du 2e feuillet, armoiries effacées avec collier de la toison d'or.

On lit en tête du 3e feuillet, mais d'une écriture plus récente : *Conventus fratrum min. recoll. Vallencenen.*

Voici le titre en lettres rouges du premier chapitre : « Comment premierement « lès freres mineurs vindrent en la ville de Vallencennes desoubz lobedience « dung nomme frere Guillaume. »

Dans une note écrite de la main de M. Aimé Leroy, notre regrettable prédécesseur, et qui se trouve dans ce manuscrit, nous lisons : « Ce petit ouvrage a été presque en entier fait d'après Jacques de Guyse. Voir le tiers livre de la traduction de cet auteur par Lessabé, f° 93 v°. »

NOTA. Sur la couverture de ce petit volume, que nous avons dit être en veau gaufré, on remarque, dans un assez joli encadrement, saint Jérôme au milieu d'un bois ; à ses pieds un lion, et, devant lui, Jésus crucifié. Sous ce dessin on lit : *Gandavi in ædibus fratrum.* Et, en quatre lignes formant encadrement à ce dessin :

*Cervicem. dei. adversum. se.* || *odia. provocantem. hieronimus. ad. eustochium. virginem.* || *nichil. a. pia. vita. ita.* || *vitare. conatus. sum. ut. animam. tumentem. et. erectam.*

## N° 489. — T. 7. 39.

REGLEMENT DE LA CONFREERIE DES DAMOISSEAUX EN VALLENCHIENNES.

In 4° sur papier, recouvert en papier. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVI° siècle pour les 6 derniers feuillets, du XVII° pour les 8 premiers, et du commençement du XVIII° pour les 8 suivants. 22 feuillets, de 15 à 21 lignes à la page. Écritures diverses. Provenance?

On lit au recto du premier feuillet : *Reglement concernant la confreerie des damoisseaux etablie en l'Eglisse de notre dame la grand en date du... en* 1538.

F° 3 verso : « Cest l'ordinaire des Demoiseaux en Vallenchiennes quils ont « acoustumez de faire chascun an de lannee 1333. »

F° 4 recto : « Chi aprez sensieuwent ce que les maistres ont a faire, apries ce « quil sont entrez en le maistrise. » — Cet écrit est très-curieux, à cause d'une multitude de mots wallons, relatifs aux objets les plus usuels, tels que vêtements, mesures, monnaies, aliments de l'époque.

F° 9 recto : « Extrait des memoires de monsieur de Montauban. » — Curieux à cause des noms propres qui s'y trouvent. C'est un règlement de la « Confrarie et « de le fraternitet de le fiertre nostre dame des Miracles seant en le grande eglise « de notre Dame en le ville de Vallenchiennes, reglement faict le nuict de le « pourcession de Vallenchiennes lan de grace mil trois cent trente et trois. »

F° 17 recto : « Declaration de 1588, des *confreres... quon dit volgairement les « damoiseaux.* »

F° 20 et suiv. Trois pièces dont les deux premières en latin et la troisième en français. Les deux premières sont de *Ludovicus de Berlaimont... archiepiscopus et dux Cameracensis*, et relatives à la *noble confrarie de nostre dame des miracles... quon dit volgairement les damoiseaux.* — La troisième est une « Declaration de « Marie de Poyvre humble abbesse de Fontenelles les Vallenc. » Elle a pour objet la concession aux confrères de Notre-Dame-des-Miracles à Valenciennes de diverses dignités, privilèges et reliquaires. Elle est signée : *Marie abbesse de Fontennelles*[1] et *frere Gilles L'olivier.*

## N° 490. — T. 6. 2.

LIVRE DE LA CONFRARIE NOSTRE DAME DU CHAPPELET EN VALLENCIENNÉ.

Petit in-f° sur papier, recouvert en veau gaufré. Écriture cursive tantôt à longues lignes, tantôt à 2 colonnes, de la fin du XVI° et du commencement du XVII° siècle. 191 feuillets, d'un nombre de lignes variable. Écritures diverses. Provenance?

On lit au verso du premier feuillet : *Cest le livre de la confrarie nostre dame du*

1. Abbesse en 1566, morte en 1609.

*chappelet laquelle se celebre le premier dimence doctobre au couvent de S^t Pol en Vallencienne* 1591.

Les confrères et consœurs sont inscrits par ordre de localités. Il y en a de toutes les villes et villages environnants. Ce manuscrit n'a d'autre intérêt que celui qui s'attache à un recueil de noms propres, depuis 1582 jusqu'en 1621.

Le f° 2 recto et verso contient en latin, et à longues lignes, une notice : *De institutione fraternitatis de rosario.*

## N° 491. — T. 6. 21.

CONFRARIE MONSIGNEUR SAINCT NICOLAY EN VALLENCH.

In-4° sur vélin, recouvert en veau gaufré; fermoir de cuivre. Écriture mixte gothique à longues lignes du XV^e siècle. 30 feuillets, de 19 lignes à la page. Quelques initiales élégamment ornées à l'encre noire. Onze miniatures. Provenance?

On lit au recto du premier feuillet : *A Saint Nicolay en Vallench.* Et au verso : « Ce sont les couleurs que les confreres de monsigneur sainct Nicolay doibvent « entretenir et avoir pour leurs viestures chascun an poursuiwamment. premiers : « *vert erbut. — sanguin. — blancq. — gris brun. — vermeil. — noir. — et azur.* »

On lit au verso de la couverture initiale : *Gaspar Collet serviteur de la confrerie* 1740. — Et au bas du dernier feuillet : *Acta fuerunt hec Valenchenis anno ab incarnatione domini* 1423° *indictione secunda die secunda mensis martii.* — *Sic est in dicto instrumento publico quod testor N.* LE COMTE 1672 *presbiter præfatæ cappellæ et sacellanus,* 3^a 10^bris.

NOTA. L'écriture de ce codex ressemble beaucoup à celle de nos beaux manuscrits français (*Miroir d'humilité, Imitation,* etc.) de la fin du XV^e siècle.

## N° 492. — T. 7. 40.

HISTOIRE DE LA CHAPELLE ET CONFRERIE DE NOSTRE DAME DU PUY.

Petit in-4° sur papier, recouvert en papier. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e siècle. 56 feuillets, de 30 à 35 lignes à la page. Provenance?

On lit au recto du premier feuillet : *Histoire de la chapelle et confrerie de Nostre Dame Du Puy unie à l'Eglise paroissiale de Nostre Dame De la Chaussée, composé par M^e Jacques Michel Duforest pasteur du Beguinage de Valenciene prince et confrere de ladite chapelle.*

Cette Histoire, que précède une préface de huit pages, occupe les 36 premiers feuillets de notre manuscrit.

Voici de quoi se compose le reste du volume :

F^os 37, 38, 39. — Laissés en blanc.

F° 40 recto : — « Indulgence plénière accordée par Urbain VIII à la confrerie « de Notre Dame du Puy unie à la paroisse de la Chaussée. »

F° 41 verso : — « Regles et statuts de la confrerie Notre Dame du Puy près la « paroisse de la Chaussée. »

F° 45 recto : — « Serment que doivent prêter les nouveaux confrères. »

F° 45 verso : — « Divers extraits du registre des résolutions de Mrs les pairs « de l'église paroissiale de Notre Dame de la Chaussée, du 31 octobre 1683 au « 11 juin 1752. » — On y rencontre plusieurs noms connus, tels que *J. Boca, De Sars, Pierre De Lattre, Dupont de Castille, J. Desfontaines, Tordreau, Gillart,* etc.

F° 59 recto : — « Extrait d'un vieu Cacheriau en parchemin. » — C'est un « acors » fait le 9 décembre 1437 par les « cure, gliseurs et communaulte de le « paroche nostre dame De le Cauchie en Valenchiennes, as prinches et confreres « de le capielle nostre Dame scituee en ycelle ditte Eglise. »

F° 50 recto : — « Autre accord du 20 février 1673. »

F° 51 recto : — « Estimation pr 380lt tournois par deux orfevres d'une bague « contenant 25 diamans, légatée par sire Thomas Lehardy pour la decoration « de l'image de Nostre dame du puich, et dont la vente est consentie le premier de « may 1673 par messire Anthoine Lehardy chevalier sr de famars & madame Marie « Lehardy sa compagne Dame de la Loge, etc. »

F° 52 : — Suivent, jusqu'à la fin de ce petit volume, différents actes administratifs, concernant des appropriations à faire à ladite chapelle. La dernière date est de 1702.

## N° 493. — R. 1. 1-2.

LE TRESOR DES HISTOIRES.

2 vol. in-f° sur papier, reliés en veau. Belle écriture mixte gothique à 2 colonnes de la fin du xve siècle. 41 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Maison de Croy.

Le premier volume contient 7 feuillets liminaires, non cotés, renfermant la table des chapitres qui le composent, et CCXCIX feuillets de texte, cotés à l'encre. On lit, en tête de la table, cette rubrique : *Cy commence la table du premier livre du tresor des histoires.*

Puis, en tête et au recto du premier feuillet, cette rubrique en lettres rouges : LE PREMIER LIVRE DU TRESOR DES HISTOIRES. *Cy commence le livre du tresor des histoires, lequel livre est extrait du miroir historial et de tous aultres livres daultres histoires par ordre de tous les notables advennemens des successeurs dadam.*

Dans l'ignorance où nous sommes de son auteur, nous avons cru devoir transcrire ici tout le prologue de ce remarquable ouvrage :

« Qui le livre du tresor de sapience veult mettre en lumaire de sa memoire et lenseignement des saiges estables de son cuer escripre, sur toutes choses il doit fuir le fardel de confusion. Car elle engendre ignorance et est mere doubliance. Mais discretion et distinction enlumine lentendement et confirme la memoire. Car ordonnance fait les choses veoir sy comme elles sont et les met en retenance et en legier

Record dune meisme gourbe. Comme le changeur qui appareille pluiseurs monnoies sans errer pour les deniers entrecastiez dont il scet les angles. Ainsy donc le prouffit de toutte doctrine gist en la memoire. Car comme ainsy que riens ne vault la chose oye a celluy qui ne la puet entendre. Tout ainsy est la chose perdue se elle nest retenue. doncques tant vault oyr que lon entend et tant prouffite entendre que lon ne retient. histoire sy comme dist tulius ou livre des orateurs est tesmoins des temporelz. lumiere de verite. vie de memoire. maistresse de vie. anonceresse danchienete. Mais pour ce que memoire se delecte en breefte et les gestes des temporelz sont sans fin et sans nombre et aveq ce les histoires sont longues et les escriptures fortes et les liseurs paresseulx et negligens. Jay compile pluiseurs histoires des fais anchiens en brief parolle. Par quoy lentendement de chascun le puet legierement entendre et en memoire retenir. et ay mis trois choses briefment et ordonneement. Assavoir les personnes le temps et le lieu. a qui et quant et ou les choses furent faittes. Sy commencherons les histoires au plus hault. Cest a Adam nostre premier pere. »

Ce premier volume s'arrête aux règnes de Tibère et de Gaius, et se termine par cette rubrique : *Explicit le tresor des Histoires.*

Le second volume contient en tête 17 feuillets liminaires non cotés, renfermant la table des chapitres qui le composent, et ccxliiij feuillets de texte, cotés à l'encre. La table est précédée de cette rubrique en lettres rouges : *Cy commence la table du darain livre des histoires. Et pour ce que le premier livre du tresor des histoires parole en la fin de lempereur Tybeurus voulons ensuyr la matiere et pluseurs autres choses.*

Puis en tête et au recto du premier feuillet de texte, cette rubrique ou plutôt ce petit prologue en lettres rouges : LAUTRE PARTIE DU TRESOR DES HISTOIRES. *Pour ce que ung livre appelle le trezor des histoires parolle de pluseurs choses et en la fin de lempereur Thyberius qui charnellement corrumpy ses trois filles. Voulons ensuir la matiere en ce present livre et parler de ceulx qui apres ledit Thyberius regnerent. Et de pluseurs aultres choses assavoir de pluseurs des roys de France et dont ilz vindrent. Et aussy de Godefroy de buillon qui fut roy de Jherusalem et de pluseurs ses successeurs. Mais aincois vous dirons comment Herodes fist decoler sainct Jehan Baptiste par le malice de Herodias.*

Puis le texte commence ainsi : « Au temps que sainct Jehan baptiste estoit de « grant renommee. »

Il n'y a, à la fin de ce second volume, aucune annotation ni *explicit*. — Voici le titre du dernier chapitre : « Comment Foulcon danjo fut couronnez a Jherusa- « lem et comment le conte Josselin de Rohayz moru. »

Ce récit, on le voit, s'arrête vers le milieu du XII^e siècle. Il s'agit, en effet, ici, de Foulques V, comte d'Anjou, époux de la princesse Mélisende, fille aînée de Baudouin II, avec laquelle il fut élevé, après la mort de celui-ci, en 1131, au trône de Jérusalem. — Quant à Josselin de Courtenay, comte d'Édesse, on sait qu'il mourut en Syrie, à peu près à la même époque.

Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu découvrir l'auteur de ce remarquable ouvrage, avec lequel le volume suivant a la plus grande analogie. Un instant nous avons cru pouvoir l'attribuer à Jean Mansel, de Hesdin, auteur de la *Fleur des histoires,* qu'il compila, suivant l'auteur du Catalogue de La Vallière, au commandement de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Mais les moyens de vérification nous manquant, nous nous bornons à enregistrer ici cette conjecture.

NOTA. Voyez le n° suivant.

## N° 494. — Q. 2. 18.

LE TRESOR DES HISTOIRES.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture mixte gothique à 2 colonnes du XV<sup></sup>e siècle. Cinq feuillets liminaires non cotés qui contiennent la table des chapitres; et CCIX feuillets de texte, cotés en rouge. 45 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges ou bleues.
Provenance?

Ce volume, comme nous l'avons dit sous le n° précédent, nous paraît une partie détachée du *Trésor des histoires*. Il en a le même format, la même physionomie extérieure, à peu près la même écriture et le même nombre de lignes à la page.

Le style nous en paraît aussi à peu près le même; ici, comme plus haut, nous retrouvons l'idiome wallon. Toutefois, nous y avons remarqué, et dans la forme et dans le fond, d'assez notables différences. Pour ne parler ici que de la forme, nous avons cru devoir relever et soumettre à l'appréciation du lecteur le passage suivant :

N° 494.

*La mort Thiberius et le rengne Gayus.*

Lemperes Thiberius se coucha malades de grant en fermete. Et quant il vit que sa maladie empiroit il manda de ses plus haus barons devant luy et ses ij. neveus Gaius et Thiberius. Et puis lor dist que il voloit laissier son empire a lun diaus deus. mais il atenderoit jusques a lendemain et enquerroit le volente as dieus dou quel que ce fust. et Il meismes establi en son cuer quil le feroit de cheluy qui premiers venroit aluy len demain. et non pourquant Il ne se voloit mie atendre al aventure. ains manda Thiberius qui estoit filz de son fil quil venist a luy bien matin. Car Il lamoit mieux quil ne feist Gayus.

N° 493.

*Coment lempereur Tyberius moru et par quelle maniere il laissa lempire a Gayus son nepveu.*

Lempereur Tyberius sacoucha malade de grant enfermete. Et quant il veist que sa maladie empiroit il manda de ses plus haulx barons devant luy et ses deux nepveux Gayus et Tyberius. Et puis leur dit quil vouloit laissier son empire a lun deulx deux. Mais il actendroit jusques a lendemain et enquerroit la voulente des dieux pour savoir duquel ilz vouloient que ce fust. Et il meismes estably en son cuer quil le feroit du premier qui viendroit a luy lendemain. Nonobstant Il ne voult mie actendre laventure. ains manda a Tyberius qui estoit filz de son filz quil venist a luy bien matin. Car il lamoit mieulx quil ne faisoit Gayus.

Ajoutons que, dans ce volume, il est parlé avec plus d'étendue de l'histoire belgique.

Une table des chapitres remplit les cinq feuillets liminaires. En voici les deux premiers et les deux derniers : *Cest de la souffrance nostre seigneur. — La mort Thiberius et le rengne Gayus. — Comment li rois phelippez de france espousa marie seur le duc de braibant et son couronnement. — De pieron de la broche.*

Ce volume, ainsi qu'on le voit plus haut, s'arrête à l'année 1276, époque où Philippe III, dit le Hardi, ayant épousé Marie, sœur de Jean, duc de Brabant, fit pendre Pierre de la Brosse, son grand chambellan, qui avait, dit-on, cherché à jeter dans l'esprit du roi des soupçons sur la reine, en insinuant qu'elle voulait faire périr par le poison les fils qu'il avait eus de sa première femme.

## N° 495. — T. 4. 12.

La destruction de Jherusalem et la vengance de Jhesucrist et la justice et mal fin de Pilate.

In-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 113 feuillets, de 22 lignes à la page. Initiales rouges. Tous les noms propres soulignés d'un trait rouge. Pages encadrées par un léger filet d'encre. Parfaitement bien conservé, et d'une fort belle écriture. Provenance?

Ce manuscrit renferme deux morceaux. Le premier commence et finit ainsi : « En temps que *Jhesucrit* prist mort et passion en *Jherusalem* soubz la main de « pons de *Pilate* qui estoit senescal... Et tous les *evesques* mectent les chapperons « devant leurs yeulx et sen partent plaingnant et doulousant et se repentent fort. « Et tout lautre peuple aussy. Car or ont ilz tres grand peur de morir. Et cest la « fin. »

On lit au bas de cette première partie, f° 67 recto : *Cy fine le proces de la passion de Jhesucrist. Et de la resurrection.*

Le second morceau commence et finit ainsi : « Apres quarante ans que *Jhesucrist* « fut mis en croix en *Jherusalem. Vaspasien* filz de *August Cesar* estoit empereur « de *Romme* et de *Alemaigne* et de toute Lombardie.... Et Jaffet du consentement « de Jacob et de Joseph Darimatie mist en escript la destruction de Jherusalem. « car ilz le scavoient bien et la justice et mort de Pilate par le dict des dix cheva-« liers qui leur avoient dict. car ilz lavoient veu. Jhesucrist tout puissant nous « garde de tous perilz. Et nous doint paradis apres ceste presente vie. Amen. »

On lit au bas de cette deuxième partie : *Cy fine la destruction de Jherusalem et la vengance de Jhesucrist et la justice et mal fin de Pilate.*

## N° 496. — Q. 5*. 15.

I. Cronica magistri Hugonis. — II. Cronica abbreviata. — III. Comites Flandriæ.

In-4° sur vélin, recouvert en parchemin. Belle écriture minuscule, tantôt à 2, 3 et 4 colonnes, tantôt à longues lignes, du XIIe siècle. 54 feuillets, de 29 lignes à la page pour la première partie (fos 1 à 38), et de 47 lignes pour le reste. Dans cette seconde partie, beaucoup de notes à longues lignes au bas des pages, d'une écriture plus récente. Rubriques en lettres rouges. Saint-Amand.

I. Cette Chronique occupe les 38 premiers feuillets du manuscrit. Elle est précédée de cette rubrique en lettres rouges : Incipit cronica magistri Hugonis. Puis vient un prologue commençant par ces mots : *Fili sapientia thesaurus est & cor tuum archa.* La description donnée par les auteurs de l'*Hist. litt. de la France* des manuscrits 801 et 814 de la Bibliothèque de Saint-Victor, convient parfaitement à la Chronique que nous possédons. Les savants rédacteurs de l'*Histoire littéraire* (t. XII, p. 56), tout en reconnaissant que Hugues de Saint-Victor avait

composé une Chronique universelle pour l'usage de ses élèves, ne craignent pas d'assurer que celle-ci n'est pas son ouvrage.

**II.** Nous donnons le nom de *Chronica abbreviata* au second opuscule que contient notre codex, dont il remplit les feuillets 39 à 54 recto. Cette Chronique, dont nous ignorons l'auteur, contient, dans sa précision, des choses dignes de remarque. Elle commence à la naissance de Jésus-Christ et se continue jusqu'à l'année 1527. Écrite de diverses mains, elle présente, soit en marge, soit au bas des pages, des notes assez étendues, relatives surtout à l'histoire de France, et dans lesquelles nous avons reconnu le style et la main de deux moines de l'abbaye de Saint-Amand, dont l'un est, croyons-nous, Herman Hertaing, et l'autre Baudouin Denys, dont nous avons parlé plus haut, n[os] 118 et 38 [bis].

**III.** Le dernier feuillet du codex présente, à son verso, la liste, sur deux colonnes, de 31 comtes de Flandres, dont le dernier est *Karolus, katholicus rex et in regem romanorum electus anno* 1519, *et in imperatorem anno M. D. xxj.*

Puis au bas de la même page, ces mots d'une écriture cursive gothique, fin du XVI[e] siècle : « *Explicit Cronica Magistri Hugonis.* — H. BOURG. »

(SANDERUS, n° 210. B.)

## N° 497. — T. 3. 23.

**I.** CRONICA FRATRIS MARTINI DOMINI PAPE PENITENTIARII ET CAPELLANI. — **II.** PROPHETIE MERLINI. — **III.** SANCTI DYONISII PROGNOSTICA.

In-f° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule gothique, partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, des XIII[e] et XIV[e] siècles. 37 feuillets, de 52 lignes à la page. Titres courants à l'encre noire. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues, ornées de filigranes. La première page encadrée de trois côtés par un filigrane orné et rehaussé d'or. Beaucoup d'abréviations.

Saint-Amand.

**I.** La Chronique de Martin occupe les 31 premiers feuillets, au bas du dernier desquels on lit : *Explicit cronica fratris Martini poloni ordinis fratrum predicatorum penitentiarii summi pontificis de romanis pontificibus et imperatoribus. quam. ut ipse in principio dicit. incepit a primo pontifice X. usque ad Nicholaum papam tertium exclusive. et ab Othoniano primo augusto usque ad Fredericum secundum. Quæ autem hic dicuntur inferius de romanis pontificibus qui sequuntur Johannem papam XXI. ex diversis gestis et cronicis collata sunt et huic operi seu cronice presenti addita sunt.* Et, en lettres rouges : *Anno domini M°. CC°. lxxvij°.*

Ainsi que cette note nous l'apprend, les dernières pages de la Chronique, qui occupent les feuillets 32 à 35, renferment la suite de ce récit, jusques et y compris le pontificat de Jean XXII, mais tirée de divers autres auteurs.

Martin le Polonais (*Martinus Polonus*), célèbre chroniqueur, dominicain, pénitencier et chapelain du pape, nommé par Nicolas III à l'archevêché de Gnesne, mourut à Bologne, lorsqu'il allait en prendre possession, le 29 juin 1278. La meilleure édition de sa Chronique est celle que Jean Fabricius, prémontré, publia

à Cologne en 1616. On en a une traduction française, 1503, in-fol. L'ouvrage de cet historien, connu sous le nom de *Chronique martinienne*, n'est pas commun; et quoiqu'il manque de critique et de philosophie, il ne laisse pas d'être utile. On y trouve des particularités curieuses. Quant à la fable, ou, si l'on veut, l'histoire de la papesse Jeanne, que l'on a mise sur son compte, Casimir Oudin s'attache énergiquement à prouver que Martin le Polonais n'a jamais, dans sa Chronique, parlé d'une pareille absurdité. Voyez aussi, à cet égard, le savant et intéressant article de Bayle au mot *Polonus* (*Dictionn. histor. et critique*, 1740), et la non moins intéressante dissertation qu'on lit dans Casimir Oudin, *Scriptores eccles.*, sous le mot *Martinus Polonus*, t. III, col. 534.

Ajoutons que notre codex contient cette histoire de la papesse Jeanne, écrite non en marge ou par une main plus récente, mais bien dans le texte et de la même écriture. Voyez notre Appendice, n° XXX.

Voyez, sur *Martinus Polonus*, le Manuel du libraire de Brunet, t. III, p. 312.

**II.** A la suite de la Chronique martinienne se trouvait la *Prophétie de Merlin*, laquelle occupait deux feuillets; mais ils ont été détachés de notre manuscrit, qui garde encore les traces de cette mutilation, par la conservation d'une partie du second de ces deux feuillets. Au recto de ce léger fragment de feuillet se trouvent neuf lignes de la Prophétie de Merlin.

**III.** Au verso de ce même fragment de feuillet, se trouvent les huit premières lignes des *Pronostics* de saint Denys, en tête desquels est écrit en lettres rouges: *Hec dixit sanctus Dyonisius studens Athenis in astronomia antequam baptizaretur.* La suite de ces Pronostics occupe la première colonne du f° 37 recto. Voyez notre Appendice, n° XXXI.

(SANDERUS, n° 211. C.)

## N° 498. — U. 10. 46.

**I.** IN JUSTINUM ANNOTATIONES. — **II.** GRATIARUM ACTIO. — **III.** DE COLLOCATIONE ET NUMERO ORATORIO DIALOGUS.

In-8° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin, avec les armes de Croy; encadrement doré sur la couverture. Écriture cursive à longues lignes de diverses mains, mais toujours de la fin du XVI° siècle. 327, plus 20, plus 12 pages, de 32 lignes. Manuscrit autographe. Maison de Croy.

**I.** On lit en tête de la première page : *In Justinum annotationes ex prælectionibus Domini Johannis Jacobi Berrer philosophiæ decani, et historiarum professoris, Friburgi Briscoviæ.* M DXCV° [1].

Ce manuscrit contient en effet, et de la main même de Charles-Alexandre de Croy, des annotations latines sur les 24 livres de Justin. — On lit, au bas de plusieurs livres, la devise : J'AUGMENTERAY. CROY. — Au bas du 5° livre, est une

1. Il doit, si nous ne nous trompons, y avoir quelque parenté, peut-être même identité, entre ce *Berrer* ou *Beurerus* et celui dont nous parlons en notre n° 421 *bis*. Tous deux, au moins, se trouvaient à la même époque, avec Charles-Alexandre de Croy, au collége de Fribourg en Brisgaw.

devise allemande. — On lit au bas de la page 324 : ***Finis dictatorum quos a domino Beurero collecxi.***

W. G. W. W.
W. W.
R. V. R.
*J'augmenteray.*
CROY.

**II. IIII.** La fin de ce volume, d'une pagination nouvelle, est aussi d'une autre écriture, à la fois plus belle et plus tenue. Elle se compose de deux morceaux, dont le premier, intitulé *Gratiarum actio*, contient 20 pages, et commence ainsi : « Velut fontium scaturigines suis quidem initiis dulciori sunt conditæ suavitate... » Et le second, intitulé *De collocatione et numero oratorio Dialogus*, contient 12 pages, au bas de la dernière desquelles on lit : *Carolus Alexander de Croy comes de Fontenoy rhœthoricæ auditor sub reverendo patre Menssonio hujus tractui auctor, hunc jure optimo possidet anno a nativitate Christi M DXCIIII°.* — J'AVMANTERAY, CROY.

## N° 499. — U. 3. 27.

HISTORIARUM PAULI HOROSII PRESBITERI ADVERSUS PAGANÓS LIBRI NUMERO SEPTEM.

Petit in-f° sur vélin, relié en bois, dos de mouton. Écriture minuscule à 2 colonnes du IX<sup></sup>e siècle. 124 feuillets, de 30 lignes à la page. Quelques rubriques et initiales rouges sur les 17 premiers feuillets seulement. Écriture de différentes mains. Saint-Amand.

Au recto du premier feuillet, espèce d'Introduction, ou Notice littéraire sur Paul Orose, qui commence ainsi : *Orosius presbiter hispanus genere vir eloquens. historiarum agnitor.* Elle est devenue presque illisible de vétusté, et, au bas, une main plus récente a déposé ce vers :

*Spiritus alme veni gemebundaque pectora leni.*

On lit à la fin du texte, et en lettres rouges, au f° 123 recto : *Mense novenbrio pridie ante festum sancte Cecilie virginis & martiris factum est tonitruum apud nos repentinum.*

On lit au verso du même feuillet les quatre vers suivants :

Signa pisciferos XPC cum piscibus istos
Hoc munus nobis benedicat conditor orbis
Ethereis dapibus clemens nos pascat illis
Consecra hoc donum salvans deus omne creatum.

NOTA. Les trois derniers feuillets de ce manuscrit sont un peu avariés.

(SANDERUS, n° 215. N.)

## N° 500. — U. 1. 24.

I. JOSEPHI HEBREORUM HISTORIOGRAPHI JUDAICE ANTIQUITATIS LIBRI XX. — II. EJUSDEM VERO BELLI JUDAICI CUM ROMANIS LIBRI VII.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc; restes d'anciens fermoirs. Belle écriture minuscule à 2 colonnes de la fin du XI° siècle. 183 feuillets, de 53 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Très-beau manuscrit, présentant à chaque livre une initiale ornée et coloriée. Chaque livre, à partir du 3°, est précédé d'une table des chapitres. Les deux premiers feuillets sont un peu avariés. Saint-Amand.

Le texte latin de ce manuscrit n'est point celui de l'édition de Josèphe, publiée, grec et latin, par Havercamp, 2 vol. in-f°, 1726, que possède notre Bibliothèque. Ce n'est point celui non plus de l'édition de Josèphe, publiée, latin seul, par Sigismond Gelenius, 3 vol. in-24, 1555, chez Seb. Gryphius, *Lugduni*, que nous avons aussi, moins le tome second. — Les variantes entre ces trois textes sont même fort considérables; et des passages entiers manquent de l'un à l'autre. — (Voyez le n° suivant.)

(SANDERUS, n° 214. I.)

## N° 501. — U. 1. 22.

I. EJUSDEM JOSEPHI JUDAICE ANTIQUITATIS LIBRI VIGINTI. — II. ET BELLI JUDAICI CUM ROMANIS LIBRI SEPTEM.

Grand in-f° sur vélin, demi-reliure récente, dos de veau. Belle écriture minuscule à 2 colonnes du commencement du XIV° siècle. 229 feuillets, de 52 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et vertes. Très-beau manuscrit, présentant à chaque livre une initiale ornée et coloriée. Abbaye d'Hasnon.

Le texte latin de ce manuscrit est exactement le même que celui du précédent. Ces deux volumes ont été évidemment copiés l'un sur l'autre, c'est-à-dire celui d'Hasnon sur celui de Saint-Amand. Les lettres majuscules de celui d'Hasnon sont beaucoup plus ornées et d'un bien meilleur style. En tête du prologue du codex d'Hasnon, assez jolie miniature qu'on ne trouve point au manuscrit de Saint-Amand. — Au codex d'Hasnon, le texte s'ouvre par un *I* initial qui occupe toute la colonne de droite du second feuillet. Au manuscrit de Saint-Amand, la même initiale, assez ornée du reste, surmontée d'un lion, et se terminant par un griffon, est beaucoup moins haute et moins large. — Au codex d'Hasnon, les livres sont divisés par chapitres, ce qui n'a pas lieu en celui de Saint-Amand. — Dans l'un comme dans l'autre manuscrit, les tables, qui précèdent chaque livre, ne commencent qu'au troisième. — Pas de pareilles tables, ni dans l'un ni dans l'autre, pour la Guerre des Juifs.

NOTA. On lit au recto du premier feuillet : *Anno domini M° CCCX° actum... Josephus*

*antiquitatum judaicarum. Et est monasterii hasnoniensis. reddi debet iste liber monasterio hasnoniensi.*

On lit dans la marge supérieure du f° 151 recto : *Livre du mōster de hasnon.*

## N° 502. — U. 3. 11.

I. Egesippi historiarum libri quinque. — II. Passio sanctorum martirum Nerei et Achillei. — III. Incipit de obitu S. Petronille et passione sancte Feliculæ et S. Nichomedis.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Belle écriture minuscule à 2 colonnes de la fin du xi° siècle. 156 feuillets, de 29 lignes à la page. Piqué et réglé à la pointe sèche. Initiales ornées et coloriées, mais très-grossièrement. Manuscrit fort bien conservé. Saint-Amand.

I. Les cinq livres d'Hégésippe, précédés d'un prologue, occupent les f°s 1 à 153. « Cet ouvrage, dit M. Weiss, est une traduction ou plutôt un extrait de l'histoire de Josèphe; et on croit assez généralement qu'un copiste peu attentif aura substitué le nom d'*Hegesippus* à celui de *Josippus*, qu'on lisait en tête de l'ouvrage. Quelques savants l'attribuent à saint Ambroise; les copies qu'on en conserve dans les Bibliothèques de Milan, de Cambridge et de l'abbaye de Krems en Autriche, portent le nom du saint prélat; cependant les bénédictins ne l'ont point inséré dans l'édition de ses ouvrages, parce qu'ils n'y ont point reconnu son style. Quoi qu'il en soit, l'*Histoire* d'Hégésippe a eu beaucoup de succès. Elle a paru pour la première fois à Paris, en 1511, in-fol.; elle a été réimprimée à Milan, 1513, et à Cologne, 1526, même format. Corn. Gualter ou Gaultier, de Gand, en donna une nouvelle édition, Cologne, 1559, in-8°, rare et recherchée, renouvelée en 1575 et 1580, in-8°. Enfin René Laur. Labarre l'a publiée avec des corrections, dans son *Historia chris. veter. Patrum*, Paris, 1583, in-fol.; et c'est d'après cette édition qu'elle a été reproduite dans la Bibliothèque des Pères. Scipion Maffei en cite une version italienne; et il en existe une en français, par Jean Millet de Saint-Amour (Franche-Comté), Paris, 1551, in-4°, plus rare, dit M. Brunet, que recherchée. » (*Biographie univ.* de Michaud, au mot Hégésippe.)

II. Cette Passion, qui occupe les f°s 153 à 156 recto, se trouve textuellement dans les Bollandistes à la date du 12 mai.

III. Nous n'avons que le commencement de ces Passions, dont voici le début, f° 156 : *Petronillam itaque bene nostis voluntate petri apostoli clinicam factam.* — On les trouve aussi dans les Bollandistes, *loc. cit.*, jointes à la Passion précédente, dont elles forment les chap. 4 et 5.

Nota. On lit sur les deux premiers feuillets de garde de ce codex : 1° une charte de Fulcard, dit Lambert, 34e abbé de Saint-Amand; 2° une charte de Bovon I, son successeur. Ces deux chartes sont relatives aux vexations et malversations reprochées au *præpositus* Herimannus. Nous les transcrivons dans notre Appendice sous le n° XXXII.

(Sanderus, n° 216. I.)

## N° 503. — U. 5. 1.

I. SALUSTII CRISPI CATILINARIUS LIBER. — II. EJUSDEM LIBER JUGURTINUS. — III. THEODOLI EGLOGA DE MIRACULIS VETERIS TESTAMENTI ET FABULIS POETARUM.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Belle écriture minuscule, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du XII° siècle. 49 feuillets, de 36 lignes à la page. Rubriques en capitales rouges et bleues. Initiales ornées et coloriées, mais grossièrement. Saint-Amand.

I. II. Ces deux ouvrages de Salluste, qu'accompagnent de nombreuses annotations tant marginales qu'interlinéaires, sont écrites à longues lignes, et remplissent les 47 premiers feuillets de notre manuscrit.

III. Au verso du f° 47, commence, mais écrit à 2 col., le petit poëme de Théodule, en marge duquel se trouve cette note écrite, si je ne me trompe, de la main d'Aubert le Mire : *Theodolus presbyter natione Italus scripsit hunc libellum de miraculis veteris testamenti et fabulis poetarum. et quædam alia. floruit an° domini* 480. *Non est impressum.*

Cette Églogue de Théodule, qui occupe trois pages et demie, contient 344 vers hexamètres, dont la dernière syllabe rime toujours avec celle du milieu du vers. En voici les deux premiers et les deux derniers :

Aethiopum terras jam fervida torruit aestas
In cancro solis dum volvitur aureus axis...
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Sol petit occasum. frigus succedit opacum.
Desine quod restat. ne desperatio ledat.

Casimir Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis,* consacre un article à Théodule, qui, suivant lui, florissait en 980. Il nous dit que cette *Églogue* se trouve manuscrite dans le codex n° 954 de la Bibliothèque impériale de Paris, avec un commentaire de Bernard Silvestre. Il cite aussi les divers auteurs qui ont parlé de Théodule. — Plusieurs éditions des *Eclogæ Theoduli* ont été imprimées à la fin du XV° siècle, tant séparément que parmi les *Auctores octo.* La plus récente édition est celle donnée par J.-G.-S. Schwabe, *Altenb., Richter,* 1773, in-8°.

Voici ce que l'*Histoire littéraire de la France,* t. VIII, nous dit de ces Églogues : « C'est un dialogue en vers, dans lequel Théodule introduit, sous des noms grecs, trois personnages, le Menteur, le Véridique et la Prudence. Les deux premiers discutent entre eux les raisonnements des païens et ceux des chrétiens touchant la religion, et le troisième, après en avoir pesé la valeur, en juge sans partialité. »

Voyez, sur ces Églogues de Théodule, le commentaire assez curieux qu'en a fait Bernard, chanoine d'Utrecht.

(SANDERUS, n° 270. O.)

## N° 504. — T. 7. 25.

I. Gesta romanorum. — II. Tractatus de decimis. — III. Tractatus de horis canonicis. — IV. De translatione romani imperii in germanos. — V. Miscellanea.

Petit in-4° sur papier, demi-reliure récente, dos de veau. Écriture mixte gothique à longues lignes de la fin du xiv° siècle. 214 feuillets, dont les 138 premiers sont cotés en rouge, et les autres au crayon. 27 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Beaucoup d'abréviations. Maison de Croy.

I. Ce livre, qu'on intitule *Gesta Romanorum*, et qui occupe les 142 premiers feuillets, est un recueil de diverses petites histoires, à la suite de chacune desquelles il y a une moralité. Les quatre premiers feuillets du volume contiennent la table de ces historiettes, dont voici la première et la dernière : *De Dorotheo imperatore... De milite sene et juveni uxore.*

Brunet, en mentionnant cet ouvrage, y ajoute la notice suivante : « Les *Gesta Romanorum* sont un recueil d'historiettes ou de contes empruntés à la littérature sacrée, aux traditions orientales et aux fables accréditées en Europe au moyen âge. On a longtemps ignoré le nom de l'auteur de cette compilation; mais un passage du 68° dialogue du livre intitulé *Dialogus creaturarum* (voy. Dialogus) nous le révèle par ces mots : *Elimandus in Gestis Romanorum.* »

II. Traité occupant les f°° 145 à 172, et commençant ainsi : « Decimarum solu-« cione et primitiarum ac oblationum, quibus in temporalibus principaliter manu-« tenetur cultus divinus et ecclesiasticus. » On lit à la fin : « Et pro me episcopo « pauperi Ayacen. hyspano ordinis sancti Benedicti quotiens legerit tractatum « istum pro Jhesu amore, etc. »

III. A la fin de ce traité, qui occupe les f°° 172 à 188, on lit les deux mots *Franciscus Zabarellis*, écrits de la même main que le texte. Ce traité est dû, en effet, à François Zabarella, archevêque de Florence et cardinal, l'un des plus célèbres canonistes de son siècle, né à Padoue l'an 1339, et mort le 26 septembre 1417, à 78 ans.

IV. Ce petit traité est précédé d'un prologue dont voici les premiers et les derniers mots : « Multifarie multisque modis dominus universorum in diebus sue « carnis dignatus est honorare romanum imperium... Et licet necesse sit ut « veniant scandala ve tamen illis per quos scandala sunt ventura. »

Nous avions pensé tout d'abord que ce petit traité était celui que l'on attribue à Raoul de Coloumelle, et dont il est parlé dans l'*Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 152 ; mais nous avons reconnu bientôt que ce n'est point le même ouvrage, et nous ignorons quel est l'auteur de celui-ci; à moins que ce ne soit le traité de M° Jordan de Strasbourg, religieux de l'ordre des Augustins, qui, un siècle environ après Raoul de Coloumelle, essaya de rendre à l'écrit de ce dernier un nouveau cours et une nouvelle faveur; écrit dont le but était de prouver que ce furent les papes qui transférèrent l'empire des Grecs aux Français, et des Français aux Allemands.

V. Sous le titre de *Miscellanea*, nous rangeons les morceaux suivants :

1° F° 143 recto. — Quatre pages en latin sur les Décrétales.

2° F° 203 recto. — Un petit traité *De officio lamentacionum*.

3° F° 205 recto. — *De negligenciis circa sacramentum*. Premiers mots : « Ut « negligenciis circa sacramentum in missa evenientibus celebrantes sciant occur- « rere, debent hoc scriptum perlegere et memoriæ commendare. »

4° F° 208 verso. — Suivent, sur six pages, d'assez curieux tableaux relatifs aux éclipses de lune et de soleil.

5° F° 211 verso. — Suit un petit traité *De confessione*.

6° F° 212 verso. — *Nota de Karrena*.

7° F° 213 verso. — *De decimis*.

8° F° 214 recto. — *Ordo inclusorum*.

NOTA. En tête et à la fin de ce volume on trouve deux feuillets de parchemin qui en forment les gardes ; et sur ces deux feuillets, soit quatre pages, de chacune deux colonnes, sont écrits 272 vers latins qui méritent l'attention. En voici le premier et le dernier :

Poscit pauper opem. querit avarus opes...
Est neutrum genus his. et tercia flexio verbi.

Enfin, on lit au bas du dernier feuillet de ce manuscrit les trois lignes suivantes :

Ollapontrum Molamontrum Serapintrum mus terit antrum.
Olla bulit fons staterit cervisia plicterit.
Dum cutis prurit scabies abintus urit.

## N° 505. — D. 4. 10.

MARINUS SANUTUS, DICTUS TORSELLUS, DE EXPEDITIONE TRANSMARINA FACTA PER GOTIFREDUM BULLONIUM ET ALIOS CHRISTIANOS ANNO CIRCITER 1090.

In-f° sur vélin, relié en veau, gaufré d'aigles à deux têtes et de fleurs de lis. Écriture mixte gothique à 2 colonnes de la fin du XIVe siècle, ou des premières années du XVe. 168 feuillets, de 46 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Titres courants en capitales rouges et bleues. Initiales des livres, rouges et bleues, ornées ; lettres torneures. Initiales des chapitres, alternativement rouges et bleues sans ornement.

Provenance?

On lit au verso du premier feuillet de garde, et d'une main que je crois être celle d'Aubert le Mire, les lignes suivantes : *Marinus Sanutus, dictus Torsellus, de expeditione transmarina facta per Gotifredum Bullonium et alios XPIANOS. an°. circiter* 1090°. Et de la même main, en tête du 1er feuillet de texte : « Marinus Sanu- « tus Patritius Venetus scripsit de magistratibus Venetis lib. 1. De vitis principum « Venetorum lib. 1. De bello gallico libros quosdam et latine et vulgariter. De « hujus viri scriptis vide præfationem Aldi in opera Angeli Politiani. » Cette notice est également tirée de la Bibliothèque de Gesner.

On lit aussi au verso du premier feuillet de garde, mais d'une écriture plus

récente : *Est etiam quidam Guilielmus Tyrius Archiepisc. metropolitanus qui scripsit belli sacri historiam lib.* 23, *quibus comprehendit ea que in terra sancta ac universa pene Syria per occidentales principes Xpianos ad Balduini usque quarti regnum per annos* 84 *gesta sunt. Liber aliquoties impressus.* Notice également tirée de la Bibliothèque de Gesner.

Les six premiers feuillets comprennent la dédicace et les tables.

Nous croyons, quant à nous, que l'auteur de l'histoire que contient notre codex, n'est point celui indiqué en la seconde partie de la notice plus haut transcrite, et nous ne saurions partager sur ce point l'avis de cet annotateur, quel qu'il soit. Il a, en effet, suivant nous, fait de deux personnages un seul, et confondu *Sanuto* ou *Sanuti* (Marin), dit *le Jeune*, historien qui naquit à Venise le 22 mai 1466, avec *Sanuto* (Marin), dit *Torsellus*, Vénitien aussi, mais qui vivait et florissait plus d'un siècle auparavant. C'est à ce dernier, à n'en pas douter, qu'il faut attribuer l'ouvrage important que nous possédons, et qu'on trouve, sous le titre suivant : *Liber secretorum fidelium crucis super Terræ sanctæ recuperatione et conservatione*, imprimé dans Bongars, au tome second des *Gestes de Dieu par les François*, in-f°, Hanovre, 1611.

## N° 506. — Y. 8. 4.

CAMPAGNES D'ALLEMAGNE, DE 1644 A 1648.

In-4° sur papier, de format carré, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVIII<sup></sup>e siècle. 398 pages, de 15 lignes. Belle écriture ; manuscrit bien conservé.

Maison de Croy.

En voici le début : « 1644. La bataille de Rocroi et la prise de Thionville avoient « rétabli la réputation des armes de France dans les Pays-Bays. »

Ces cinq campagnes remplissent 372 pages. Les 26 dernières pages sont occupées par la description du « Cours du fleuve du Rhin. »

## N° 507. — LM.

CORRESPONDANCE SUR LA GUERRE DE HOLLANDE, DE 1671 A 1677.

79 vol. in-f° sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII<sup></sup>e siècle. Bien conservé.

Maison de Croy.

On comprend qu'il nous serait trop long d'analyser chaque volume de cet immense recueil. Bornons-nous à dire que cette Correspondance est relative aux dernières campagnes de Condé, et à celles de Créqui et de Luxembourg, dans lesquelles ce dernier prit avec le roi Condé, Bouchain, Valenciennes, dont les mousquetaires enlevèrent, en plein jour, les formidables ouvrages.

## N° 508. — V. 2. 22.

RÉFLEXIONS ET LETTRES SUR LES AFFAIRES DU TEMPS. 1728-1729.

In-f° sur papier cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 170 feuillets, de divers formats. Maison de Croy.

On lit en tête du volume cette note : *C'est un recueil de réflexions et de lettres de M. Caleb d'Anvers sur les affaires de ce temps là, tant de celles qu'il a écrites que de celles qui lui ont été communiquées à ce sujet en 1728. — Venant de chez M. Bottée.*

Voici le relevé exact des pièces que renferme ce recueil :

F° 2 recto : — Réflexions politiques sur la présente conjoncture, adressées à M. Caleb d'Anvers auteur d'un journal anglois, le 23 novembre [4 décembre] 1728. Signé *W. Raleigh.*

F° 10 : — Réponse à l'article précédent, signée *Publicola,* 18 décembre 1728.

F° 14 : — Lettre de W. Raleigh à M. Caleb, 25 décembre 1728.

F° 18 : — Même lettre, du même au même, même date.

F° 22 : — Post-scriptum servant d'apologie pour nos négocians d'Amérique qu'on a depuis peu traités de voleurs, de brigands et de pirates, etc.; par Caleb d'Anvers.

F° 26 : — Discours inséré dans le journal de M. Caleb d'Anvers, le 21 décembre 1728 [1er janvier 1729].

F° 30 : — Lettre d'un ami à un autre. Du 10e de l'an 1729. — Elle contient des réflexions sur les deux pièces des f°s 2 et 10.

F° 36 : — Le Craftsman du 11 [22] janvier 1728 [1729]. (Éloge de milord Winchester, et sa lettre à la reine Élisabeth.)

F° 40 : — Le Craftsman du 25 janvier 1728 [1729]. Lettre de M. Caleb d'Anvers, en réponse d'une autre lettre du 8 de ce mois, insérée dans le Daily Journal. (Finances, commerce et économie politique.)

F° 52 : — Le Craftsman du 1er [12] février. Lettre à M. Caleb d'Anvers, signée *W. Raleigh.*

F° 57 : — Même lettre.

F° 61 : — Le Craftsman du 8 [19] février 1728 [1729]. (Les symptômes d'un ministre qui va en décadence.)

F° 66 : — Le Craftsman du 15 [26] février 1728 [1729]. Signé *W. Raleigh.* (Observations sur le règne de la reine Élisabeth.)

F° 70 : — Le Craftsman du 1er [12] mars 1728 [1729]. Signé *W. Raleigh.* (Observations sur le règne de Jacques Ier.)

F° 74 : — Lettre sans signature, datée de Londres 17 [28] mars 1729.

F° 76 : — Le Craftsman du 22 mars [2 avril] 1729. Lettre à M. Caleb d'Anvers, signée *W. Raleigh.* (Relative au fameux pensionnaire De Witt.)

F° 80 : — Le Craftsman du 29 mars [9 avril] 1729. (Réflexions sur les divers engins de gouvernement, qu'à Rome l'on nommait *instrumenta regni,* c'est-à-dire en bon françois des outils de cour et des instruments d'État.)

F° 84 : — Lettre de Londres 31 mars [11 avril] 1729, avec deux articles extraits du Craftsman.

F° 86 : — Lettres de Londres 4 [15] avril 1729.

F° 88 : — Lettre de M. De la Ruse, secrétaire du cardinal de Richelieu, à son frère colonel de gens d'armes en France. (Cette lettre paraît avoir été écrite au commencement du ministère du cardinal de Richelieu.) Extrait du Craftsman du 5 [16] avril 1729.

F° 92 : — Le Craftsman du 26 avril [7 may] 1729. Lettre à M. Caleb d'Anvers, signée *Le Politique galant.* (Quelle est aujourd'hui la réputation des Anglais, tant de fois, dans les temps antérieurs, taxés d'impolitesse et de férocité?)

F° 95 : — Discours du chevalier Charles Sidley, sous le règne du roi Guillaume III, à l'orateur de la Chambre des Communes. (Le luxe des grands comparé à la misère des pauvres.) Nota B. Cette harangue a été publiée immédiatement après la demande du Roy pour

avoir 115.000. sterl. de plus sur la liste civile; de sorte qu'en changeant les noms on voit de qui l'orateur veut parler.

F° 96 : — Le Craftsman du 24 mars [4 juin] 1729. (Sur l'acte que le parlement vient de passer pour entierement supprimer toute sorte de vénalité et corruption dans les élections de nos représentatifs au parlement.)

F° 98 : — Le Craftsman du novembre 1729. A M. Caleb d'Anvers. Lettre signée *P. Vericola.* (Sur la politique et raison d'État. Application aux divers gouvernements de l'époque.)

F° 106 : — Quelques réflexions ultérieures (sur la brochure intitulée : *Observations sur la conduite de la Grande Bretagne, particulièrement en ce qui concerne les brigandages des Espagnols et des lettres de représailles*), adressées en forme de lettre au Craftsman, avec un postscriptum contenant l'apologie de nos négocians en Amérique, contre certain auteur moderne qui les traite de voleurs et d'écumeurs de mer.— Au sieur Caleb d'Anvers.

F° 112 : — Lettre d'un ami à un autre, du 10e de l'an 1729. (Cette lettre contient des réflexions sur les deux lettres de Raleigh et de Publicola, des 23 novembre et 4 décembre dernier.)

F° 116 : — Lettres de Londres ce 18 [29] avril 1729.

F° 120 : — Lettre insérée dans le Craftsman du 12 [23] avril 1729, écrite par un Quaker ou Trembleur à Caleb d'Anvers esquier, ainsi nommé. « Amy Caleb. Signé *Hezekiah Friendlimann,* à Beverley dans la province d'Yorck, le lieu de mon habitation extérieure le 12e jour du premier mois nommé mars de l'an 1728 [1729]. » (Il y est question de la liberté de la presse... de la prochaine métamorphose des vaisseaux de guerre en vaisseaux de paix.)

F° 121 : — Le Craftsman du 12 [23] avril 1729. Lettre signée *Civicus.* (Il y est question du traité de Hanovre, et du fait par un vaisseau de guerre français de s'être emparé de la cargaison de la *Sirène,* bâtiment anglais, portant 16 Turcs et deux juifs passagers. — Il y est question aussi des intérêts de la Compagnie du Sud.)

F° 124 : — Observations sur la conduite de la Grande Bretagne par rapport aux négociations et entrefaits dans les pays étrangers.

F° 145 : — Observations sur le traité de paix, etc., entre les couronnes de la Grande Bretagne, de la France et de l'Espagne, conclu à Séville le 9 novembre 1729.

F° 156 : — Analyse ou Examen de la prétention du Roy d'Espagne sur Gibraltar. — (Cette pièce, ainsi que plusieurs des précédentes, a pour suscription ces mots : A. S. E. Mons. le Marquis Delcampo.)

F° 160 : — Question à scavoir s'il convient à la gloire et à l'intérêt de la nation britannique de restituer à l'Espagne le port de Mahon et Gibraltar.

F° 168 : — Lettre écrite à M. Caleb d'Anvers le 28 décembre 1728 [8 janvier 1729]. (Cette lettre, sur le commerce, est signée *Chles Port franc.*)

## N° 509. — V. 2. 21.

Recueil de diverses pièces sur l'État de l'Europe, de 1740 a 1742.

In-f° sur papier, cartonné. Écriture cursive à longues lignes du xviiie siècle. 136 feuillets, de divers formats. Maison de Croy.

### Voici le détail des pièces que contient ce Recueil :

F° 1 recto : — Plans de la bataille de Stenay. — Marche de Stenay à Bouzy.

F° 2 recto : — Mémoire sur l'Estat présent de l'Europe. Année 1740.

F° 16 recto : — Extrait d'un manuscrit intitulé : *Position actuelle de l'Europe avec des reflections sur l'estat de l'empire de Russie.*

F° 80 recto : — Mémoire concernant l'état présent de la guerre. Le 29 juillet 1742. — Quatre pages signées *Bottée.*

F° 82 recto : — Exposé des motifs qui ont obligé le roy de donner des troupes auxiliaires à l'empereur.

F° 86 recto : — Considérations sur les affaires présentes, ou Mémoires politiques concernant la conjoncture des affaires de l'Europe. — 24 feuillets laissés en blanc; la division des pays de l'Europe y est seule indiquée en tête de chaque page.
F° 112 recto : — Matériaux tirez du Mémoire dressé par M. Du Vernet hollandois le aoust 1742.
F° 116 recto : — Reflexions sur les intérets de la France et de l'Espagne et sur ceux de la Hollande.
F° 124 recto : — Traité entre S. M. C. et L. H. P.
F° 126 recto : — Cinq pages de réflexions sur la Hollande.
F° 129 recto : — Lettre de M. Vernet à M. Bottée, 7 aoust 1742.
F° 131 recto : — Mémoire pour attacher la Hollande à la France et à l'Espagne, et la détacher de l'Angleterre.

## N° 510. — W. 3. 9.

JOURNAL DE LA CAMPAGNE DE 1744.

In-f° sur papier, cartonné, dos de veau. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 64 feuillets, de 24 lignes à la page. Bien conservé. Maison de Croy.

Ce volume contient 46 lettres datées de 1744, et 5 lettres datées de 1745. Les premières sont écrites de Saint-Amand, et renferment quelques détails curieux sur les Boues.

## N° 511. — U. 6. 37.

I. ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, COMMENÇANT AU 1er ROY PHARAMOND, V° SIÈCLE. — II. EXTRAICT DE L'HISTOIRE DE FRANCE, PAR MEZERAY. — III. VERS MNÉMOTECHNIQUES POUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

Petit in-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture partie à 2 colonnes, partie à longues lignes, du XVIII° siècle. 153 feuillets; nombre de lignes variable.
Venant de chez M. Bottée. Maison de Croy.

I. Cet Abrégé chronologique, écrit deux fois, et sur un papier de moindre format, occupe les 69 premiers feuillets. Il commence à Pharamond, et embrasse jusques et y compris le règne de Lothaire et de Louis son fils. Cette première partie du volume est écrite à 2 colonnes.

II. La seconde partie, écrite à longues lignes, commence également à Pharamond, va jusques et y compris le règne de Louis XIII, et s'arrête au f° 144.

Les feuillets 145 à 150 sont blancs.

III. Ces vers artificiels ou mnémotechniques, pour l'Histoire de France, sont au nombre de 82. En voici les premiers et les derniers :

Ses loix en 400 Pharamond introduit......... 420.
Clodion chevelu qu'Aetius vainquit.......... 428.
. . . . . . . . . . . . . .
Son fil Louis le grand surpasse ses ayeux..... 1643.
Son regne est le plus long et le plus glorieux.

## N° 512. — V. 3. 24.

CHRONIQUES DE FRANCE, DE CHARLEMAGNE A CHARLES VI.

In-f° sur papier, demi-reliure récente, dos de veau. Écriture cursive à longues lignes du XVe siècle. 259 feuillets, de 28 lignes à la page. Initiales et rubriques rouges. Bien conservé.
Maison de Croy.

En tête du volume, 7 pages de table, précédée de ces mots en lettres rouges : *Cy apres commence le table des rubrices des croniques de france.* — Suivent 5 pages blanches.—En tête de la première page de texte se trouve la signature ALEXDRE DE CROY. Puis la rubrique : *Cy commence listoire du preu Charles le grant quy fut roy de france et empereur de Romme. Et primes de ses batailles.*

Voici les premiers mots de cette Chronique : « Apres le roy pepin reingna son filz « Charles le grant quy fut roy et empereur et tant puissant vaillant et renomme « que par ses fais qui tant sont dignes de memoire et de loenge il fut appelle grant « et si est saint canonisie en sainte eglise. »

En voici les derniers : « *Du roy Charles vjme*... Lan de grace mil CCC IIIJxx fut le « roy Charles vje couronne a Rains le dimence IIIJe jour de novembre en la fin de « son XIJe an... Et aloccasion de la division diceulx princes les anciens ennemis du « roiaume y sont entrez a puissance, y ont long temps maintenu mortelle guerre « maintes villes et chasteaux destruis pais exilliez eglises arses et destruictes et « tant dautres malefices que cest horreur du recorder et ancoires est la chose en « doubte. Dieu par sa grace y vueille mettre paix et union a la loenge de luy au « salut des ames et au prouffit commun de tout le royaume. Amen. — *Cy finent les « histoires de france.* »

Ces Chroniques de France ne sont qu'un abrégé de l'ouvrage suivant, dont elles reproduisent d'ailleurs plusieurs passages presque textuellement.

NOTA. Les premiers et les derniers feuillets de ce volume sont piqués des vers, mais sans que le texte en ait trop souffert.

## N° 513. — W. 1. 24.

HISTOIRE DE FRANCE JUSQU'A CHARLES VI.

Grand in-f° sur vélin, relié en veau. Belle écriture cursive gothique à 2 colonnes du XIVe siècle. 483 feuillets, de 50 à 54 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges ou bleues, avec des fioritures. Les grandes divisions de l'ouvrage sont toujours précédées d'une table des matières. Dans les premières, et quelquefois aussi dans les dernières lignes de chaque page, se trouvent des lettres allongées comme les diplomatiques. Nombreuses vignettes au trait, avec quelque peu de couleur; colonne, alors, encadrée d'une guirlande légère, fleurs et or; alors aussi initiale coloriée et ornée sur un fond d'or. Magnifique volume, très-bien conservé. Maison de Croy.

Au recto du premier feuillet se trouve une espèce de préface, précédée d'un dessin qui représente un religieux assis, tête nue et sans cheveux, sauf à la

nuque et sur le front. Devant lui un pupitre, sur lequel un parchemin où il écrit : *Lan de grace lincarnasion nostre seigneur Jesus Christ* 1350. En marge de cette miniature on lit : *Docteur seant en une chere... vestu en guise de moine et devant lui une table plaine de livres...* Voici cette préface : « Cil qui ceste oeuvre com-« mence a tous ceulx qui ceste histoire liront salut en nostre seigneur. Pour ce « que pluiseurs gens se doubtoient de la genealogie des roys de france de quel « original et de quel lignie il sont descendus, emprist ceste oeuvre a faire par le « commandement de tel homme que il ne pot ne ne deubt refuser. Mais pour ce « que sa lectoure et sa simplece de son engien ne souffist mie a traittier de oeuvre « de si haulte histoire, il prie au commencement a tous ceulx qui ce livre liront « que ce que ilz trouveront a blasmer quilz le seuffrent paciaument sans vilaine « reprehension. Car sicomme il a dit devant le deffaut de la lettreure et delo-« quence qui en lui sont et la simplece de son engin le doivent excuser par raison. « Si sachent tuit que il traittera au plus brief que il pourra. car longue parole est « confuse et plaist petit a ceulx qui lescoutent. Mais la briefve parole et dicte « appertement plaist moult a entendre. *Si sera ceste histoire descripte selonc la lettre « et lordenance des croniques de labbaye de monseigneur saint Denis en france ou les « histoires et les fais de tous les roys sont escriptes.* car la doit len prendre et puisier « loriginal de lystoire. Et se il puet trouver es croniques dautres eglises chose qui « a la besoigne vaille il lui pourra bien ajouster selon la pure verite de la lettre. « sans riens oster se ce nest chose qui face confusion. et sans riens adjouster « dautre matere se ce ne sont daucunes incidences. et pour ce que on ne le « tiengne a mensongier de ce quil dira il prie a tous qui ceste hystoire liront quilz « regardent es croniques de saint Denis. La pourra on espouvoir se il dist voir ou « menconge. Si puet chascun savoir que ceste oeuvre est pourfitable a faire pour « faire recognoistre aux vaillans gens de la geste des roys. Et pour monstrer « atous la haultesce du monde et dont elle vient. car cest exemple de bonne « vie mener et mesmement aux roys et aux princes qui ont terres a gouverner. « Car un vaillant maistre dist que ceste hystoire est mirouer de bonne vie. Si « pourra chascun trouver bien et mal. bel et lait. sens et folie. et faire son preu « de tout par les exemples de hystoire et de toutes les choses que on lira en cest « livre. Se elles ne pourffitent toutes. toutesvoies la plus grant partie ipuet aydier. « Bien sachent tuit quil nya rien du sien adjouste. ains est tout des anciens aucteurs « qui traitterent et compilerent les histoires selon les faiz des roys. et par eulx « dit il que cil parle et sa voix est leur langue mesmement. pour ce prie a tous « ceulx qui ce livre liront quilz ne le tiennent mie a presumption de ce quil a este « oeuvre emprise pour ce se il est de petit afaire. Et pour ce que trois generations « ont este des roys de france puis que ilz commencerent a estre. sera toute ceste « hystoire devisee en trois livres principaux. Ou premier parlera de la genealogie « merovee. ou second de la generation Pepin. ou tiers de la generation Hue le « grant dit Cappet. Si sera chascun livre devise en divers livres selonc les vies et « les faiz des divers roys. Et seront ordenes par chapitres pour plus plainement « entendre la matere et sans confusion. Le commencement de ceste hystoire sera « pris a hauste lignie. Des troyens. Dont elle est descendue par longue susception... »

Voici les premiers mots de la Chronique : *Quatre cens et iiij ans avant que Rome feust fondee. regna priant en troye la grant. Il envoia paris lainsne de ses filz en grece pour ravir la royne helaine la femme au roy Meneleaux.*

F° 2 recto. — La moitié de la page est occupée par quatre miniatures au trait sur fond blanc. — Pas de légende.

F° 14 verso. — Même observation.

F° 32 recto. — La moitié de la page est occupée par une grande miniature au trait. Elle représente une reine couronnée (Galsonde, ou mieux Galswinthe), dormant dans un lit, où elle est étranglée par un roi (Chilpéric), également couronné. — Pas de légende.

F° 54 verso. — Miniature, avec cette légende au bas de la page : « Le roy « (Childebert) siet en une chere et des legas clers dun coste ij ou iij et des nobles « daultre coste. »

F° 70 recto. — Miniature, avec cette légende : « Premiere une royne en une « chere et une dame jeune seant de costeli et iij noble eglinie [*inclinés* ou *age-* « *nouillés*] devant elle sans chapperon faisant supplication. »

F° 93 verso. — Miniature, et ces mots : « Comment lacteur de la vie challe- « maigne saet en une haulte chere et un pulpittre tenant une plume comme il « escrisist. » — On lit sur la bande de parchemin placée sur le pupitre : « Or dit « donc Egineaux chapellain et noury ou palais mons' le victorien prince. » Ces mots sont précisément ceux par lesquels le livre débute.

F° 104 verso. — Miniature, et cette rubrique : « Comment le roy (Charlemagne) « siet en une chere et pluiseurs nobles derriere li tous drois et at iij prisonniers « devant li as genoulz en pure lo' chemise tant seulement. »

F° 111 recto.—Miniature ; rubrique : « Comment le roy est tout droit et pluiseurs « nobles devant lui et devant li un chastiaulx et petites gens qui machonnent « atour. et en at un sur une eschiele et lautre bas qui taille piere. »

F° 119 verso. — Miniature ; rubrique : « Comment le roy gist en un lit et saint « jaques saparu tout droit devant lui atout son bourdon. »

F° 127 verso. — Miniature ; rubrique : « Deux grans ost de gens darmes lun « encontre lautre sans lanche. et en chescun des deux ost ij rois. et ont tous escus. « et a chescun coste est un des rois devant. et deus contre est vu les bat gens. »

F° 134 recto.—Miniature ; rubrique : « Comment le roy est tout droit acompai- « gnies de deux nobles devant li tient son petit fils par la main et le presente a « ij evesque. et le premier le benit et at deriere un chappellain. » (Charlemagne et son fils Louis le Débonnaire.)

F° 154 recto : Miniature, sans rubrique, représentant une bataille : principal personnage, Charles le Chauve.

F° 166 recto. — Miniature ; rubrique : « Ci est une battaille a cheval les lances « levee tenans escus et en at un tout davant qui sen vat armes comme les « aultres. »

F° 176 verso. — Miniature ; rubrique : « Un roy qui siet en une chere. de- « riere li un sergent a masse et un aultre et par devant iij evesque tous drois et « pluiseurs aultres tous vestus. » — Ce roi est Lothaire.

F° 194 recto. — Miniature; rubrique : « Le roy (Louis le Noble, autrement « Louis VI, dit le Gros, fils de Phil.) seant en une cheire tout en imis et larche- « vesque qui loint dune ampolle sur la couronne. et pluiseurs evesque deriere « larch. et pluiseurs nobles dautre part. »

F° 214 verso. — Miniature; rubrique : « Comment le roy (Louis le Gros) siet « en une chere et pluiseurs nobles deriere li et oussi devant lui. et at un jeune « homme (Louis son fils) en genoulz sans chapperon acuj il prent la main. »

F° 226 recto. — Miniature; rubrique : « Un roy (Philippe Dieudonné, ou Au- « guste) seant en une cherre atout un mantiaulx fendu devant amains jointes. dun « coste pluiseurs evesques tout drois et un archevesque audevant qui tient lam- « polle pardessus son cheff et daultre part pluiseurs nobles. »

F° 237 verso. — Miniature; rubrique : « Un roy (Philippe Dieudonné) tout « arme sans heaume assis sur un peton. pluiseurs gens darmes atous leurs escus « deriere li tous drois et iij hommes en genoulz. nues les testes. en presentant « leur espee par les pointes en criant merci. »

F° 252 verso. — Miniature; rubrique : « Le pape (Innocent III) seant en une « haulte chere engourdinee devant lequel il at un homme agnulie sur lequel il « met sa main sur sa teste et est vestu dune house et devant ledit pape at pluiseurs « clers vestus de housses avec bonnets sur les testes. »

F° 268 verso. — Miniature; rubrique : « Le roy (saint Louis) seant en une « chere aiant un mantiaulx les mains jointe. a ij costeli ij evesques desquelx li « un tient une ampolle et lautre met main a la couronne qui est sur sa teste. et « dun coste et daultre pluiseurs clers et nobles. »

F° 302 recto. — Miniature; rubrique : « Un roy (le bon roi Philippe de France, « fils de saint Louis) qui se combat atout son ost contre un ost des sarrazins et les « desconfist et at pluiseurs mors. »

F° 351 recto. — Rubrique : « Le vj$^e$ chappittre parle dun chat tout noir qui « fut mis en terre en un escrin en un quarrefour par sorcerie. »

F° 359 verso. — Miniature; rubrique : « Pluiseurs clers a housses bourgois et « nobles qui font maniere de parler ensamble et de disputer. »

F° 396 recto. — Miniature; rubrique : « Un roy (Jean, fils aîné de Philippe de « Valois), une royne (Bonne de Luxembourg, sa femme), seant en ij cheres et « amain jointes. devant eux deux évêques debout. » — Cette rubrique est illisible, et c'est moi qui l'ai complétée.

F° 440 recto. — Miniature; rubrique : « Un roy (Charles V, dit le Sage, fils « du roi Jean) et une royne (Jeanne de Bourbon, sa femme), seant sur un trone « ......... archevesque et la royne un evesque...... »

Je serais assez porté à penser que l'*Histoire* contenue dans notre codex est celle dont parle en ces termes Jacques le Long dans sa *Bibliothèque historique de la France :*

« N° 7274. MS. Chroniques des Rois de France, jusqu'au commencement de « Charles VI. Cinq volumes *in-folio.*

« Ces Chroniques sont conservées dans la Bibliothèque du Roy, num. 8306- « 8311, *in-folio.* Dans la même Bibliothèque, num. 10297. 10300. 10301. et dans

« celle de Saint-Victor, num. 896. On lit, à la fin de ces Manuscrits, ces paroles : « Ce sont les Chroniques de France, selon qu'elles sont composées en l'Église de « Saint-Denis.

« Cette Histoire est appelée communément les Chroniques de Saint-Denis ; parce « que, comme le remarque l'Auteur du Prologue, *cette Histoire est descrite selon « la lettre et l'ordonnance des Chroniques de Monseigneur saint Denis en France, où « les Histoires et les Faits de tous les Rois sont escrits, dont ces presentes Chroniques « sont extraites*. Il ajoute qu'il a fait ces grandes Chroniques par le commandement « du roy Charles VII. »

Voyez ce que pense de ces Chroniques Jacques Le Long, *loc. cit.*

## N° 513 bis. — V. 4. 1.

CRONIQUE DE JEAN FROISSART.

In-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture mixte gothique à longues lignes du xv° siècle. Folioté de 1 à 123 au recto des feuillets. 33 à 36 lignes à la page. Initiales rouges ; quelques lettres diplomatiques dans les premières lignes des pages. Maison de Croy.

L'initiale A du premier feuillet est rouge et ornée. On y lit, dans l'intérieur, le mot CROY avec paraphe.

On lit au verso du feuillet 92 : « *Et cy fine Froissart son premier livre.* »

Puis du f° 93 au f° 123, dernier du volume, suit un récit qui n'est précédé d'aucune rubrique, et à la fin duquel on lit : « *Explicit le fait de la destruction du noble roy Richart et de la noble chevalerie dengleterre.* »

Sur la couverture initiale ces deux vers :

Amours me font par nuit penser
La ou je noise par jour aller.

A la fin du volume trois feuillets non cotés, au verso du dernier desquels ces deux vers latins écrits de la même main que les deux vers français plus haut cités :

Sepius in vicos [invalidos?] pueros pugnare videmus
Quam validos homines qui [quis?] solet esse vigor.

Enfin, sur la couverture finale, on trouve cette annotation : « Lu par Martin « (Alex), secrétaire de la sous-préfecture. Valenciennes, le 10 novembre 1835. »

Voici, relativement à notre codex, quelques lignes par nous empruntées à M. J.-A.-C. Buchon, le savant éditeur des Chroniques de sire Jean Froissart, Paris, 1835, t. III, p. 409 et suiv. : « La bibliothèque de Valenciennes renferme plusieurs manuscrits précieux... Je n'ai à parler que d'un seul, qui a particulière- « ment arrêté mon attention. C'est un volume in-4°, sur papier, écriture du xv° siècle, qui contient deux fragments de Froissart, le premier sur les premières années, le second sur les dernières années de ses Chroniques.

« A la première inspection que je fis des premiers chapitres, je trouvai dans la narration des faits une telle différence, en les comparant de mémoire avec l'édition que j'en ai donnée, le chapitre d'exposition y est tellement réduit, qu'en voyant tant d'années en un seul volume in-4°, je crus que c'était là un abrégé de ses Chroniques. J'en commençai la lecture avec plus d'attention et m'assurai que ce n'était pas un abrégé succinct de toutes ses Chroniques, mais une copie de deux parties diverses, sans aucune intention du copiste de les lier l'une à l'autre. Bientôt, en lisant, mon esprit fut frappé de l'omission d'une phrase au chapitre XV.....

« Cette omission dans le manuscrit de Valenciennes me parut remarquable. Mon intérêt s'en augmenta, et bientôt deux faits nouveaux me convainquirent que je tenais bien véritablement entre les mains une copie du premier ouvrage de Froissart, dans l'état où il le présenta à la reine Philippe, c'est à dire sa première rédaction, avant que ses opinions eussent pu être modifiées par la connaissance du monde et l'habitude des cours...

« Cette première narration se termine en 1340, au départ d'Édouard pour l'Angleterre, après les trêves d'un an conclues entre les deux souverains; c'est aussi là que, dans ceux des manuscrits de sa rédaction générale qui divisent le premier livre en quatre parties, se termine la première partie. Il est probable qu'avant de partir pour l'Angleterre, Froissart aura laissé à un de ses amis ou parents de Valenciennes, une copie de ce premier essai historique qui sera restée longtemps dans le pays, et que c'est sur cet exemplaire qu'aura été faite plus tard la copie du manuscrit de Valenciennes. Sa conservation dans la bibliothèque de la ville natale de Froissart est un argument de plus en faveur de cette supposition dans l'absence du manuscrit original. Ceux qui ont lu Froissart avec quelque attention savent aussi que, dans ses préambules, il ne manque jamais de se désigner avec toutes les dignités ecclésiastiques dont il était revêtu, telles que celles de chanoine de Chimay et de Lille. Ici il ne se désigne que sous le titre de simple prêtre; et, en effet, à vingt-quatre ans, il était tout récemment entré dans les ordres. Ce qui est un témoignage de plus en faveur de l'authenticité de ce manuscrit.

« Cette copie est donc fort précieuse; elle est restée jusqu'ici ou inconnue ou négligée, faute d'examen suffisant.

« Le second fragment du manuscrit a beaucoup moins d'intérêt; il est relatif à la déposition de Richard II, et est presque entièrement conforme à la Chronique en prose de Richart II, que j'ai publiée dans ma Collection des Chroniques. »

## N° 514. — V. 2. 20.

MÉLANGES HISTORIQUES.

In-f° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 124 feuillets. Écritures diverses; papier de différents formats. Venant de chez M. Bottée. Maison de Croy.

Voici l'énumération des différentes pièces contenues dans ce recueil:

F° 2 recto. — « Remarques historiques et militaires sur plusieurs places frontieres de France en 1741. »

F° 8 recto. — « Mémoire abrégé sur l'Artois. »

F° 62 recto. — « Mémoire du Hainaut et du Cambresis. 1730. »

F° 104 recto. — « Estat de la ville de Laon au temps de l'émotion arrivée le « 16 février 1589 jusqu'en 1594. Tiré des Mémoires de M° Anthoine Richart « controlleur ancien et alternatif en l'élection de Laon. »

F° 116 recto. — « Extraits de l'abrégé de l'Histoire de France (de M. de Harlay), par le P. Chalons. »

F° 120 recto. — « Article vingtième. Du caractere des peuples de ce continent. « — Article vingt-unième. Des places du royaume de France. »

NOTA. Voyez le numéro 521.

## N° 515. — V. 3. 2 à 12.

MÉMOIRES DES INTENDANTS.

11 volumes in-f°, sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle.
Maison de Croy.

1er volume : *Mémoire concernant la Flandre gallicane. Dressé par M. Du Gué Bagnols cons^er d'État Intendant audit pays.* (62 feuillets.) — *Mémoire concernant la Flandre flamingante. Dressé par M. Barentin M^e des requêtes Intendant audit pays.* (56 feuillets.) — *Mémoire concernant la province du Hainault. Dressé par M. de Bernières M^e des requêtes Intendant audit pays.* (43 feuillets.)

2° volume : *Mémoire sur les généralitez de Montauban, de Bourdeaux, de Bearn et Basse-Navarre, dressez par M^rs les Intendants.* (322 pages.)

3° volume : *Mémoire sur les élections du Dauphiné et la Provence.* (Pages 1 à 186 pour le Dauphiné, pages 187 à 323 pour la Provence.)

4° volume : *Mémoire sur la généralité de Poitou et la province de Bretagne.* — (Ce volume n'est point paginé. Il contient deux cartes : l'une, dressée en 1707, présente la province de Poitou et le pays d'Aunis; l'autre, dressée en 1706, présente la Bretagne et la généralité de Nantes. — 1° Mémoire sur la généralité de Poitou, dressé en l'année 1698. — 2° Mémoire concernant la province de Bretagne. Dressé par M. de Nointel, conseiller d'État, intendant en ladite province. 1698.)

5° volume : *Mémoires sur les généralitez de Tours, d'Anjou et le Maine.* — (Ce volume n'est point paginé. Il contient deux cartes dressées en 1711, qui présentent la généralité de Tours, divisée en ses 16 élections.)

6° volume : *Mémoire sur la généralité de Paris.* — (274 pages écrites; le reste, blanc.)

7° volume : *Mémoires sur les généralitez d'Orléans, Tours, Bourges et Moulins. Dressez par messieurs les Intendans suivant les ordres de la cour.* — (232 pages. Ce

volume contient une carte dressée en 1718, qui représente la généralité d'Orléans.)

8e volume : *Mémoires sur la Flandre, l'Artois, Flandre flam$^{de}$ et le Hainaut.* — (Ce volume n'est point paginé. Il contient 5 cartes : la première, dressée en 1707, représente les provinces des Pays-Bas catholiques ; la deuxième, dressée en 1706, représente les comtez de Hainaut, de Namur et de Cambresis; la troisième, dressée en 1709, présente le comté d'Artois ; la quatrième, dressée en 1711, est la carte d'Artois et des environs; la cinquième, dressée en 1711, nous offre le comté de Haynaut, divisé en châtellenies, balliages, prevostés. — Le premier Mémoire est relatif à la Flandre Gallicane; le second concerne la province d'Artois, et fut dressé en 1698 par M. Bignon; le troisième, sur la Flandre flamingante, fut dressé par M. des Madris, intendant en Flandre du côté de la mer; le quatrième, enfin, sur la généralité du Hainaut, est celui dressé par M. de Bernières, Me des requêtes, intendant en ladite province.)

9e volume : *Mémoire sur la généralité de Champagne. Dressé en l'année* 1698. *La Lorraine et Alsace.* — (Ce volume n'est paginé que de 1 à 44. Il renferme 5 cartes : la première, dressée en 1713, représente la Champagne et les pays voisins, où l'on voit la généralité de Chalons, et partie de celle de Soissons; la seconde, dressée en 1713, nous offre la partie méridionale de la Champagne; la troisième, dressée par Guillaume de l'Isle, nous donne le cours du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Worms et les pays adjacens; la quatrième, dressée en 1704, représente le cours du Rhin au-dessus de Strasbourg et les pays adjacens; la cinquième, dressée aussi en 1704, nous offre le cours du Rhin depuis Worms jusqu'à Bonne et les pays adjacens.)

10e volume : *La province du Lyonnois et le Languedoc.* — (Ce volume, non paginé, comprend d'abord la généralité de Lyon; puis un Mémoire concernant le Languedoc, dressé à Montpellier le dernier décembre 1697.)

11e volume : *Mémoires sur la Picardie et la généralité de Soissons.*—(Ce volume, non paginé, contient 5 cartes dressées par le sieur Jaillot. La première, intitulée : *Gouvernement général de Picardie,* comprend la généralité d'Amiens, divisée en ses 8 élections; avec l'Artois et les frontières des Pays-Bas, partie de la Flandre et du Hainaut; la seconde, dressée en 1717, comprend l'Élection de Saint-Quentin, partie de celle de Péronne dans la généralité d'Amiens, avec les élections de Guise, de Laon et de Noyon, dans la généralité de Soissons; la troisième comprend les élections d'Amiens, d'Abbeville, de Dourlens, de Montdidier, et partie de celle de Péronne dans la généralité d'Amiens; la quatrième comprend partie de la Picardie, de l'Artois et de la Flandre ; la cinquième, enfin, dressée en 1712, comprend la partie méridionale de Picardie et l'Isle de France. — Le Mémoire sur la Picardie est sans nom d'auteur. Quant au Mémoire sur la généralité de Soissons, il a été dressé par M. Sanson, Me des requêtes, intendant en l'année 1698.)

La *Bibliothèque historique de la France* de Jacques Le Long fait mention de cet ouvrage en ces termes : «N° 741. MS. Memoires des generalitez de France, contenant « l'étenduë du païs, la temperature de l'air, le naturel des habitans, le nombre des

« villes, bourgs, villages et hameaux, le nombre des gentilshommes, et où il est « traité des terres considerables, des bois, des eaux et forêts, des fruits princi- « paux, de la milice, des gouverneurs, des lieutenans generaux, des lieutenans « de roy, de la justice, des parlemens, du nombre des officiers dans chaque gene- « ralité, des greniers à sel, des domaines dont le roy jouït, des finances, de l'état « ecclesiastique, du nombre des paroisses, des hôpitaux, des monastères, etc.

« Ces Memoires manuscrits en dix volumes *in-folio*, se conservent dans la Biblio- « thèque des RR. PP. Minimes de Paris; ils se trouvent aussi en plusieurs volumes « *in-folio* ou *in-quarto*, dans d'autres bibliothèques et cabinets de cette ville. Ils « ont été dressés par ordre de la cour pour l'instruction de monseigneur le duc « de Bourgogne en 1698. 1699 et 1700. Comme ils viennent de différentes mains, « ils ne sont pas tous également travaillez, et il y en a quelques-uns beaucoup « plus exacts que les autres. Monsieur le comte de Boullainvillier en a fait « un état abregé en quatre volumes, où il supplée à ce qui leur manque : cet « habile et judicieux auteur rendroit un grand service au public, s'il vouloit bien « le lui communiquer. Voici la liste des generalitez de France contenuës dans ces « Memoires.

« *Liste alphabetique des generalitez, avec les noms des Intendans.*

« Generalité d'Alençon : M. Pinon en 1698.
« D'Alsace : M. de la Grange en 1701.
« D'Amiens et de l'Artois : M. Bignon en 1698.
« D'Auvergne ou de Riom : M. le Fevre d'Ormesson en 1698.
« De Bearn et de la Basse Navarre : M. Pinon en 1698.
« De Bourdeaux : M. de Bezons en 1698.
« De Bourges : M. de Seraucourt en 1698.
« De Bourgogne, avec la description de la Bresse et de Bugey : M. Ferrand en 1698.
« De Bretagne : M. de Nointel en 1698.
« De Caën : M. Foucault le pere en 1699.
« De Champagne ou de Châlons : M. L'Archer en 1697.
« De Dauphiné : M. Bouchu en 1698.
« De la Flandre gallicane : M. Dugué Bagnols en 1698.
« De la Flandre flamingante : M. Barentin en 1698.
« De la Franche-Comté : M. de la Fons en 1699.
« De Hainault : M. Voisin en 1698.
« De Languedoc, [de Toulouze, et de Montpellier :] M. de Baville en 1698.
« De Limoges : M. de Bernage en 1698.
« De Lion : M. d'Herbigny en 1698.
« De Lorraine, [ou plutôt de Metz :] M. des Marests de Vaubourg en 1697.
« De Montauban : M. le Gendre en 1699.
« De Moulins : M. le Vayer en 1698.
« D'Orleans ou de Blois : M. de Bouville en 1698.

« De Paris : M. Phelypeaux en 1700. — Cette generalité a été dressée par M. Rolland, tresorier de France à Paris ; mort en 1713.

« De Poitiers : M. de Maupeou d'Ableges en 1698.

« De Provence : M. le Bret en 1698.

« De la Rochelle : M. Begon en 1698.

« De Roüen : M. de la Bourdonnoie en 1698.

« De Soissons : M. Samson en 1698.

« De Tours, d'Anjou et du Maine : M. de Miromesnil en 1698. »

## N° 516. — C. 6. 31.

État des gouvernemens tant généraux que particuliers du royaume de France, en 1764.

In-8° sur papier, relié en maroquin rouge, doré sur tranches. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 105 feuillets paginés, et 8 feuillets liminaires, de 15 lignes à la page.

Maison de Croy.

Sur le premier des 8 feuillets liminaires non paginés, on lit : *Etat des gouvernemens tant généraux que particuliers du royaume de France, avec les noms de messieurs les gouverneurs des places et lieutenans-généraux, leurs appointemens et émolumens.* 1764.

## N° 517. — O. 2. 7.

I. Le cadrilogue maistre Alain Chartier. — II. Remonstrance par levesque de Chaalons. — III. Lexil maistre Alain Chartier.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV° siècle. 125 feuillets, de 30 lignes à la page. Initiales rouges ; capitales, dans le texte, ornées d'un trait rouge. Réglures à l'encre grise.

Maison de Croy.

I. Chartier (Alain) naquit en Normandie en 1386, fut clerc, notaire et secrétaire de la maison des rois Charles VI et Charles VII, et mourut, suivant les uns en 1458, et suivant les autres, à Avignon, en 1449. Nous devons à André Duchesne l'édition la plus complète de ses Œuvres, Paris, 1617, in-4°. On y trouve, page 402, le *Quadrilogue invectif,* que contient notre manuscrit. C'est une déclaration, en prose, contre les abus qui régnaient alors. Les interlocuteurs sont : France, Peuple, Chevalier et Clergé. Cet écrit occupe les 33 premiers feuillets de notre codex. — Voyez sur Alain Chartier et ses frères notre Appendice, n° XVI.

II. Pièce assez curieuse, occupant neuf pages et précédée de cette annotation : « Ceste remonstrance fut faite ou chatel de Hesdin le jour sainct Andrieu lan « mil iiij$^{c}$ xxxvij par devant mons$^{gr}$ le duc de Bourgoingne madame la ducesse et « aultres pluseurs par levesque de Chaalons. » Nous la donnons dans notre Appendice sous le n° XXXIII.

L'évêque de Châlons dont il s'agit ici est Jean IV, mentionné au tome IX, col. 894, du *Gallia Christiana,* où nous lisons : « *Obiit Catalauni pridiè cal. decemb.* « *anno* 1438, *conditus in choro cathedralis ad latus evangelii cum hoc epitaphio :* Cy « dessous gist noble seigneur et reverend pere en Dieu monseigneur Jehan de « Sarrebruche, en son vivant seigneur de Parigny, Aulnay-le-Chastel, du Parc, de « Sachy, et d'Estrelles, lequel fut evesque et comte de Chaalons, Per de France, « paisiblement, de son peuple bien aimé, par l'espace de XVII ans ou environ, et « par avant fut evesque de Verdun l'espace de XVI ans ou environ, qui trespassa « audit Chaalons le dernier jour de novembre M. CCCC XXXVIII. Priez pour lui. »

**III.** Cette pièce, intitulée simplement l'*Exil* dans notre codex où elle occupe les feuillets 38 à 125, est celle qu'on trouve dans l'édition d'André Duchesne, page 261, sous le titre suivant : *L'Espérance, ou Consolation des trois Vertus, c'est à savoir, Foi, Espérance et Charité.* Ce livre, dont le prologue contient 60 vers de dix syllabes, mais qui du reste est écrit en prose, à l'exception de quelques passages en petits vers, a été imprimé bien à tort, dans l'édition de Galiot du Pré, sous le titre de *Curial.*

NOTA. Au recto du premier feuillet est la signature CROY.

## N° 518. — P. 2. 42.

DIALOGUE DES MORTS, SATYRE CONTRE LE CARDINAL DE FLEURY.

In-4° sur papier, cartonné. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 49 feuillets, de 22 lignes à la page. Venant de chez M. Bottée. Maison de Croy.

Ces Dialogues en prose, au nombre de douze, sont précédés d'une Épître dédicatoire au cardinal de Fleury, signée LE FRANC.

## N° 519. — V. 9. 6 à 11.

ÉTATS MILITAIRES FRANÇOIS DE 1739, 1743, 1746, 1747 ET 1748.

6 volumes sur papier, de divers formats. Maison de Croy.

1er vol. 1739. — In-32 sur papier, doré sur tranches, relié en maroquin rouge, dentelles d'or, avec une fleur de lis sur les plats. 146 pages cotées à l'encre, précédées de 4 feuillets liminaires non cotés, sur le premier desquels un très-bel écusson colorié[1], et sur le troisième une miniature qui occupe la moitié de la page, et

1. Cet écu est écartelé : au 1er, contrécartelé au 1er et 4e d'argent à 3 fasces de gueules (Croy), au 2e et 3e de gueules à 10 losanges d'argent, 3.3.3. et 1 (Lalaing); au 2e, contrécartelé au 1er et 4e d'azur à 3 fleurs de lis d'or (France), au 2e et 3e de gueules plein (Albret), et sur le tout d'hermine (Bretagne); au 3e, contrécartelé au 1er et 4e losangé d'or et de gueules (Craon), au 2e et 3e d'or au lion de sable lampassé et armé de gueules (Flandre); au 4e, contrécartelé au 1er et 4e de Croy, au 2e et 4e d'argent à 3 doloires de gueules, les 2 supérieures adossées (Renty). Sur le tout des grandes écartelures, fascé d'argent et de gueules de 8 pièces (Hongrie). Couronne ducale sur le manteau. (Note de M. CELLIER.)

représente : dans l'angle supérieur, à gauche du spectateur, un soleil ; au milieu, en haut, une couronne semblable à celle de l'écusson ; sous la couronne, un cœur enflammé ; sous le soleil, un lion couché à terre ; à droite, un tournesol. Sur la page à gauche on lit :

*Prince*
*Ce feu est la*
*figure de votre*
*zééle*
*Ce lion celle*
*de votre force*
*Ce soleil celle*
*de votre gloire*
*Hé tous concours*
*a vous engager*
*de recuillir de*
*Mars les loriers.*

Et, sous la miniature :

*Le zele de la*
*force a triomphé*
*La gloire le*
*couronne dans un*
*cœur enflâmé.*

On lit, sur les pages 1 et 3 de ce petit volume : *Etat des services des officiers du régiment royal Roussillon. Cavalerie. — En* 1739. 1 *compagnie Mestre de camp, prince de Croy, capitaine.*

2e volume. Sans date.—Petit in-8° sur papier, doré sur tranches, relié en veau vert ; dentelles d'or à fleurs de lis sur les plats. Sur le dos de la reliure : *Prince de Croy*. 248 pages, sur la troisième desquelles on lit : *Etat des services des officiers du régiment Royal Roussillon Cavalerie.*

3e volume. 1743. — Petit in-8° sur papier, doré sur tranches, relié en veau noir. Sur l'un des plats la lettre $P_*$ en or ; et sur l'autre, la lettre $C_*$. — 61 pages, cotées à l'encre. — Titre : *Etat des regts d'infre, cave et Dragons, avec leurs dattes d'enciennetées.* 1743.

4e volume. 1746. — Petit in-8° sur papier, doré sur tranches, relié en maroquin noir. Sur les plats, aux quatre coins, une couronne d'or. Sur l'un des plats, au milieu, la lettre P, et sur l'autre la lettre C, surmontées d'une semblable couronne. 55 feuillets. Titre : *Etat des regimt d'infrie cavrie et dragons avec leurs dattes d'anciennetés, rectifiés le* 1er *mars* 1746.

5e volume. 1747. — In-16 sur papier, doré sur tranches, relié en maroquin noir, gaufré ; ornements dorés sur les plats. Sur le dos du volume : *Milit. franç. année* 1747. 75 feuillets, présentant quelques dessins à la plume. Titre : *Etat de la composition des troupes d'infanterie françoises et étrangères, ainsy que de la cava-*

*lerie, Hussards et Dragons, avec le nombre des bataillons, tant anciens que nouveaux, et des compagnies des grenadiers et fusilliers et celles des escadrons de cavalerie, et le nombre d'hommes dont tout ces différents corps sont composés au 1er janvier 1747.*

6e volume. 1748. — In-16 sur papier, doré sur tranches, relié en veau vert, dentelles en or sur les plats. Sur le dos du volume : *Militaire françois. année 1748.* 110 feuillets, offrant différents dessins à la plume. Même titre qu'au précédent volume.

Nota. Le prince de Croy pour lequel ont été confectionnés ces six petits volumes s'appelait, suivant M. de Sars, « Jean-Juste-Ferdinand-Joseph de Croy, né le 27 mai 1716, appelé le Prince d'Havré, mestre de camp au régiment de Berry, cavalerie, le 16 avril 1738, et devenu, en février 1742, comte de Priego et grand d'Espagne par son mariage avec sa cousine Marie-Barthélemie-Ferdinande de Lanti de la Rovère. »

## N° 520. — X. 3. 5-6.

Chroniques de Flandre et d'Artois, partie en prose, partie en vers.

2 vol. in-f° sur papier. Reliure uniforme du xviiie siècle, veau fauve, fermoirs en cuivre. Écriture cursive, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, du xvie siècle (1574 à 1580 environ). Le premier volume contient 515 feuillets, de 55 lignes à la page; le deuxième volume contient 217 feuillets, dont plusieurs laissés en blanc. Écriture très-fine et peu facile à lire; grand nombre d'initiales et de blasons coloriés; images du temps, sur bois, et généalogies. Maison de Croy.

Ces deux volumes ayant paru dignes du plus grand intérêt à M. Aimé Leroy, notre regrettable et bien regretté prédécesseur, il en a donné une description des plus détaillées, imprimée dans les *Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique,* nouv. série, t. III, pages 445 à 490.

Nous avons cru devoir en extraire tout ce que nous allons dire ici de nos deux volumes.

I. Le premier commence par trois feuillets blancs ajoutés, sur le second desquels on lit, en caractères récents : *Traité des antiquités de Flandre par Louis Bresin.*

En 1836, M. H. Piers nous donna sur Louis Bresin les détails que voici :

« Louis Brésin est né en la paroisse de Vandringhem, châtellenie de Saint-Omer, le lundi 10 octobre 1519; il eut pour parrain Louis Dausque, qui était peut-être l'aïeul du savant Claude Dausque. Il reçut une éducation soignée, et à l'âge de quarante-quatre ans, résidant en la prévôté de Watten, dont il était sans doute l'un des membres, il rédigea ses *Chroniques de Flandre et d'Artois.* Malbrancq, Ferry de Locres et Deneufville ont cité souvent ce chroniqueur, et en ont tiré un parti avantageux. Son ouvrage était en trois volumes in-f°, et n'a jamais été imprimé. Il paraît que la première partie du manuscrit est restée entre les mains de Ferry de Locres, à Arras, et la suivante en celles de Dom Castellain, notable Audomarois. Le tome 1er prenait le récit depuis le commencement du monde et s'arrêtait à l'an 1405; le tome 2e le continuait jusqu'en 1482; et le tome 3e le terminait à 1571. D'après une lettre de Chifflet, datée de Bruxelles le 26 juillet 1628, le tome 1er se trouvait alors entre les mains de M. Fulters, avocat en cette ville; Aubert Le Mire en a possédé une copie; le tome 2e est demeuré ignoré. Puisse quelque antiquaire de la Morinie le découvrir! »

« Ce vœu, dit M. Aimé Leroy, est maintenant accompli, sauf que je ne suis ni antiquaire, ni Morin. Cette deuxième partie, s'étendant de 1405 à 1482, j'ai eu le bonheur de la rencontrer avec la première, dans la bibliothèque de Valenciennes; elles remplissent le premier des deux volumes, objet de cet article. »

Quant au lieu de naissance de Bresin, les renseignements donnés par M. Piers étaient justes; car nous lisons dans notre manuscrit, au f° 38 verso, le passage suivant :

NATIVITÉ DE L'ACTEUR DE CESTE PRÉSENTE CRONIQUE.

*Je Loys Bresin, acteur de ceste cronique, fils de Rasse Bresin et de Bonne de Renc, nasquis au village de Vandringuen, secours de la paroisse de Nielles-lez-Boulonois, chastellenie de Saint-Aumer, le dix d'octobre, jour de lundy, l'an mil cinq cens XIX, à quatre heures après midi, et fus baptisé environ deux heures après audit lieu de Vandringhen. Mes parrains furent Loys Dausque, lequel me donna son nom, et Jan de Latre, et ma marraine fut Adrienne du Croc, aux ames de tous les susdits, Dieu, par sa misericorde, face mercy et les veule mettre en repos éternel. Amen.*

Occupons-nous plus spécialement de la description de notre manuscrit.

Le premier volume, renfermant la première et la seconde partie (laquelle est intitulée second volume), est complet. Il se compose de 515 feuillets qui contiennent considérablement de matière [1].

Après les trois feuillets blancs ajoutés, on lit sur le 4e qui est véritablement le 1e du volume :

*Devant toute œuvre, en toute place et lieu,*
*Donne louenge et gloire à ung seul Dieu.*

Et plus bas :

TOUT POUR BIEN.

BRESIN.

Vient ensuite un crayon généalogique, portant en tête *Bourbon;* commençant à Archembaut, sire de Bourbon, 1200, et finissant à Antoine, père du *roy de fortune* Henri IV [2].

Après cela on trouve le véritable titre de la première partie, ainsi conçu : *Traité en bref extrait des antiquitez de Flandres, contenant pluseurs choses singulières dudit pais et des comtes d'icelui, jusques au duc Jan de Bourgogne, par Louis Bresin.*

Plus bas la devise ci-dessus, un blason (gironné de 8 pièces d'or et d'azur, à un

1. Ce volume offre, dans le haut, une pagination différente pour l'une et l'autre partie. La table de la première partie occupe un feuillet environ; le texte, 84 feuillets, compris un feuillet blanc; la table de la deuxième partie occupe cinq feuillets environ; et le texte 333. Au bas se trouve une pagination unique pour tout le volume, de 1 à 515.

2. Henri IV ne fut reconnu roi, par une partie de ses sujets, qu'en 1589, ce qui ne permet pas d'assigner à la confection de cette généalogie une date antérieure à celle-là; mais remarquons qu'elle est ajoutée sur onglet à ce volume, et que l'écriture, qui semble se rapprocher de celle du corps de cet ouvrage, n'en est cependant pas la même.

écusson de gueules en abîme); puis enfin, sous ce blason, la note suivante:

*Je Lois Bresin, ici dessus nomé, ordonne que apres ma mort, ce présent volume soit mis et enchaigné en la librairie de la prévosté de Watène, pour y estre conservé avec ceulx qui y sont.*

L'écriture de ce volume est très-fine et par suite difficile à lire ; les sources et les dates sont assez exactement indiquées à la marge, circonstances qui se rencontrent dans le tome III de la Bibliothèque impériale de Paris, qui, selon M. Piers, est autographe. Ces raisons, dit M. Aimé Leroy, jointes à je ne sais quelle heureuse tournure qui inspire la confiance, m'avaient tout d'abord fait penser que nous possédions ici l'original de ces deux premières parties, écrit par Bresin ; et cette opinion a pris une nouvelle consistance vis-à-vis de la curieuse note qu'on vient de lire, note que je ne suis pas sans peine parvenu à déchiffrer, parce qu'on a cherché à la faire disparaître en la surchargeant de traits de plume dont le temps heureusement a altéré l'effet. Les doutes qui restaient encore à cet égard dans certains esprits, ne peuvent être entièrement levés que par la vérification faite de tout l'ouvrage, à Paris et à Valenciennes, par une même personne.

Arrivons maintenant au titre du second volume ou de la seconde partie : *Le second volume du recoeul des croniques de Flandres et Artois, començant l'an mil quatre cens et cinq et finissant l'an mil quatre cens quatre vingtz et deux, par Lois Bresin.* — Plus bas, sa devise deux fois exprimée. — Après ce titre, et avant le texte, trois feuillets couverts de nombreux blasons coloriés; une généalogie fort étendue des comtes de Flandre, occupant cinq feuillets ; un tableau, sur trois feuillets, contenant les noms, décès et sépultures des comtes et comtesses de Flandres et de leurs enfants; puis la table.

Cette seconde partie devait, comme on l'a vu plus haut, s'arrêter à l'année 1482. A la suite, cependant, et de la même écriture, on a ajouté le récit de quelques petits événements. Cette annexe, qui contient environ six pages, a pour titre: « Discours en bref des choses plus memorables advenues depuis l'an 1481 jusques « a l'an 1488. » Le premier fait rapporté n'est pas de 1481, mais du 27 juillet 1482.

**II.** Passons maintenant à notre second volume. Sur le dos de celui-ci, beaucoup moins gros que le précédent, le relieur a mis pour titre : *Chroniques en rimes;* mais il renferme aussi de la prose.

Exactement relié comme le premier et écrit de la même main, il y fait suite à tel point, que la pagination d'en bas, se terminant au n° 515 dans le premier volume, est ici continuée. Si elle commence par le chiffre 517, c'est qu'un feuillet, sans doute resté en blanc ou servant de titre, a disparu. La chronique en vers qu'on y lit d'abord reprend également la série des faits où les a laissés le premier volume, en 1488.

Ce second tome, collecté par les soins présumés de Bresin, renferme trois parties, savoir : Une chronique en vers de Ladam, — une autre, aussi en vers de Du Crocq, — et un recueil de pièces diverses en prose[1].

1. Le tout contient 217 feuillets, dont un assez grand nombre en blanc. Les deux chroniques en vers ont, dans le haut, une même pagination. Le recueil de prose est coté à part. Au bas, se trouve une pagination unique pour les trois parties s'étendant de 517 à 733.

Voici le titre de la première chronique : *Cronique abrégée fait en rime par Nicaise Laldam, roy d'armes de l'empereur Maximilien, intitulé Grenade, commençant l'an* 1488 *et continuant jusques l'an* 1547 [1].

M. Weiss a, dans la *Biographie universelle* de Michaud, consacré quelques lignes à Ladam. Foppens (t. I, p. 560) a dit aussi un tout petit mot de Ladam, que, par erreur, il nomme Jean. Celui qui, dans un temps déjà éloigné, nous fit le plus connaître ce chroniqueur, fut le père Menestrier. Voyez ce qu'il en dit dans ses *Recherches du blason* (t. Ier, de l'usage des armoiries, p. 145 et suiv.). Depuis les détails donnés par la *Biogr. univ.*, M. Lambin, archiviste de la ville d'Ypres [2], M. Gachard [3] et M. de Reiffenberg [4] en ont donné de nouveaux, non moins intéressants.

Notre exemplaire, comme il apparaît de la seule vue des titres, est bien autrement complet que celui de Lambin : nous commençons en 1488, il ne commence qu'en 1492 ; nous allons au delà de 1542, il s'arrête aux premiers événements de 1528.

Chaque strophe de cette chronique est d'ordinaire de quatre vers ; mais il y en a de huit vers, et même parfois on y lit des tirades d'assez longue étendue. Elle se termine au verso du 50e feuillet. Suivent six feuillets blancs, après lesquels on trouve :

1° Une très-longue épitaphe en vers de Réné de Châlons, tué au siége de Saint-Dizier, en 1544, et commençant ainsi :

*Je Réné de Chalon, qu'entre les morts on range,*
*Alors que je vivois, j'estois prince d'Orange.*

2° Complainte de Bolonois, composée sur le psaume *Deus, venerunt gentes,* et dont voici le commencement :

*O seigneur Dieu ! les anglois, plains de rage,*
*Ton héritage ont par force occupée.*

3° Complainte des pauvres laboureurs sur *Da pacem.* En voici la première strophe :

*O Dieu ! que nul ne peult desdire,*
*Tu sçais et cognois si je mens,*
*Que plus n'ay chevaux ne jumens ;*
*A quy doncques pourrai-je dire*
DA ?

1. Les derniers vers de la chronique ne vont pas au delà de 1542. On y a ajouté plusieurs pièces dont l'une s'étend à 1545. Peut-être, et c'est ce qui expliquerait la date de 1547, devait-on y joindre encore d'autres pièces pour se rapprocher davantage de la première date de la chronique suivante.
2. Article publié dans le *Messager des sciences et des arts* (t. III, p. 271 et suiv.).
3. Mémoire sur les MSS. de feu M. Goethals-Vercruysse.
4. *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de la Belgique,* t. V, p. 33.

4° Noms et titres des chevaliers de la Toison d'or, à l'assemblée d'Utrecht, le 2 janvier 1545.

5° Et quelques vers, en l'honneur de Ladam, sur le « Discours de la guerre d'Alemaigne contre les protestans. »

Passons maintenant à la seconde chronique métrique dont voici le titre : *Cronique abrégé fait en rime par Jan du Crocq, de Saint-Omer, contenant les guerres deménées entre l'empereur Charles, son fils le roy Philippe et le roy de France et autres, commençant l'an* 1550.

Cette chronique, beaucoup moins étendue que la précédente, se compose d'environ 600 strophes de quatre vers, auxquelles sont ajoutées quelques pièces qui s'y rapportent. Le tout occupe 22 feuillets bien remplis, c'est-à-dire d'une écriture serrée et sans beaucoup de blanc. En voici la première stance :

1550. *Ainsy qu'on va passant le temps de lieu en place,*
*Monts et vaulx traversant, souvent l'esprit se face*
*S'il ne prend exercite de fait solacieux;*
*Anoy le precipite ou rend fort paresseux.*

Toutes nos investigations, dit M. A. Leroy, pour trouver le moindre petit renseignement sur cet auteur ont été vaines.

La chronique de du Crocq finit tout au commencement du f° 90. Les feuillets suivants jusqu'au 97° sont en blanc, à l'exception du f° 95 sur lequel on lit les noms des chevaliers de la Toison d'or qui assistèrent au chapitre tenu à Gand, en l'église de Saint-Jean, le 25 juillet 1559.

Nous voici arrivés à la troisième et dernière partie de ce second tome, laquelle a pour titre : *Receuil des origines et fondations de pluseurs évescez et monastères.*

Cette troisième partie, dont le texte commence au f° 1er d'une pagination nouvelle, se termine au f° 118, le dernier du volume.

Le feuillet qui suit le titre nous offre la *table des choses contenues en ce traité.* Nous nous bornerons à en indiquer les chapitres les plus dignes d'attention :

F° 1. — « Description des patriarcatz, archevescez et evescez instituez par les apostres et papes de Rome, par tout la crestienneté. »
F° 3. — « Mode de eslire le pape. »
F° 12. — « Catalogue des evesques de Cambray. »
F° 16. — « Catalogue des evesques d'Arras. »
F° 18. — « Catalogue des evesques de Tournay. »
F° 21. — « Catalogue des evesques de Tongres, Mastrech, Utrech. »
F° 29. — « Catalogue des evesques de Térouenne. »
F° 34. — « Du cloistre de Saint-Bavon, à Gand. »
F° 38. — « Abbez de Saint-Bertin. » — Travail d'une grande étendue, car ces 18 feuillets renferment bien de la matière.
F° 56. — « Cloistre de Saint-Pierre, de Gand. »
F° 58. — « Catalogue des abbez d'Aucy. »
F° 60. — « Catalogue du monastère de Saint-Wignoc, à Berghes. »
F° 68. — « Catalogue du monastère de Clermarais, près Saint-Omer. »
F° 73. — « Catalogue des prévostz de Watène. » — Ce catalogue est fort intéressant. Il est beaucoup

plus complet et plus détaillé que tout ce qui a été imprimé jusqu'à ce jour sur cette prévôté. Le blason colorié de chaque prévôt est placé à la marge.

F° 87. — « Sur le concille de Trente. »

F° 109. — « Concille provincial de Cambray, tenu en l'église métropolitaine dudit Cambray, le 24e jung 1565. »

F° 115. — « Catalogue des pères du sacré conciile provincial de Cambray, et des autres quy, par eulx-mesmes ou par procureurs, ont comparu en iceluy. »

F° 118. — « Concille provincial de Malines, en 1570. »

## N° 521. — V. 3. 26.

Mémoire abrégé sur l'Artois.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du xviiie siècle. 56 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Venant de chez M. Bottée. Maison de Croy.

Ce Mémoire est la reproduction littérale de celui qui se trouve dans le manuscrit analysé plus haut sous le n° 514. Il est de la même écriture. En voici le début : « Tous ceux qui ont écrits sur l'Artois conviennent que Jules Cezar est le premier « qui en parle sous le nom latin *Atrebas*. Il ne reste d'autres monuments de cette « province avant la conquête quen firent les Romains, que le passage des Arteziens « avec quelques autres peuples de la Gaule Belgique dans la grande Bretagne, où « ils établirent une colonie de leur nom que l'on appelle a présent le comté de « Barteschure. »

## N° 522. — X. 6. 40.

Abrégé de l'histoire de Dunkerque.

Petit in-4° sur papier, cartonné, dos de veau. Écriture cursive à longues lignes du xviiie siècle. 75 pages de 18 lignes, entourées d'un léger filet noir. Provenance?

Voici le début de cet Abrégé : « En l'année de la naissance de notre seigneur « Jesus Christ sous le regne d'Auguste le pays des Morins et des Menapiens étoient « sous sa domination, lequel fit bâtir plusieurs forteresses dont la plus considérable « étoit celle de Cassel nommée *Castellum*. »

Cette histoire s'arrête à l'année 1712.

## N° 523. — X. 1. 1.

Généalogie des Lalaing.

In-f° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Un seul feuillet de texte ; 17 tableaux coloriés. Maison de Croy.

Ce manuscrit, qui est un recueil d'armoiries et de tableaux généalogiques, a appartenu à *Alexandre de Croy*, dont il porte la signature en tête du premier

feuillet de garde. Il n'a qu'une seule page de texte, renfermant 14 vers, ou 7 distiques français, dont les initiales forment le mot *Lalaing*. Le voici :

*L alaing seigneurs sans reproche en prouesse,*
*eur maison est le maintien de noblesse,*
*A ymez ils sont des Rois par leur vaillaince,*
*vecq lesquelz sont en noble alliance,*
*L a guerre ont faict aux ennemis rebelles,*
*a ou acquis ont des victoires belles,*
*A conserver le bien de la Patrie,*
*ctifz ils sont nespargnant bien ne vie,*
*I llustres sont et de maison illustres,*
*lz ont produict par leurs vertueux lustres,*
*N oblesse ilz ont soustenu en honneur,*
*on sans travail et vertueux labeur,*
*G entilz et preux au service des princes,*
*ouvernans bien les villes et provinces.*

Si les *Lalaing* étaient riches de gloire et de noblesse, on conviendra que l'auteur de ces rimes était bien pauvre d'imagination et de poésie.

## N° 524. — X. 3. 13.

Le livre de messire Jacques de Lalaing.

Petit in-f° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Restes d'anciens fermoirs et boutons en cuivre. Écriture cursive gothique à longues lignes du xv° siècle. 213 feuillets, de 29 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues. Fort belle écriture; bien conservé.
Maison de Croy.

Lalaing (Jacques de), surnommé *Le bon chevalier*, né vers 1421 dans le château de Lalain ou Lalaing, en Hainaut, d'une illustre famille, reçut une éducation conforme aux usages de ce temps-là, et se rendit très-adroit dans les exercices du corps. Il vint de bonne heure à la cour de Philippe, duc de Bourgogne, alors à Bruxelles, et se distingua dans les joûtes et dans les tournois. Lorsqu'il eut été armé chevalier, il alla chercher des aventures, et fit une foule de beaux faits d'armes. Il fut tué d'un coup de pierre devant le fort de Pouckes dont il faisait le siége, le 3 juillet 1453. Le duc de Bourgogne le pleura amèrement.

Ce livre a été publié in-4° à Anvers, Velpius, 1634, sous le titre suivant: *Histoire du bon chevalier Jacques De Lalain, de Hainault, frere et Compagnon de l'Ordre de la Toison d'or, et de tout ce qui s'est passé de son temps jusqu'en* 1400, *sous Philippe de Bourgogne et Charles Comte d'Anjou : par George* Chastelain, *chevalier et Historiographe de ces deux Comtes, mise en lumiere par Jules Chifflet.*

A ces indications, Jacques Le Long (*Biblioth. histor. de la France*, n° 15,612)

ajoute la note suivante : « La Croix du Maine attribue cette Vie à Jacques De Lalain, Chevalier de la Toison d'or, comme s'il avoit écrit lui-même sa Vie ; elle est de George Chatelain, qui fleurissoit en 1460. »

NOTA. On lit en tête de notre codex les deux signatures : E. LALAING et CROY. Il est de la même écriture que le n° 517.

## N° 525. — X. 5. 30.

BRIEF RECOEILLE DE PLUISEURS HISTOIRES COMENCHANT AU COMENCHEMENT DU MONDE.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive gothique à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 126 feuillets, de 30 à 35 lignes à la page. Deux sortes d'écriture.

Bibliothèque de Simon Le Boucq.

On lit au verso du feuillet de garde : *Ce vieu Recoeuil et manuscrit vient de la Bibliotecque du sieur Simon Le Boucq.*

On lit au milieu du volume, sous la date de 1428 : « Lan XIIIJ° XXVIIJ vint une « pucelle au pays de Lauraine bregiere. laquelle remist le daulphin en france. « mais en fin fut bruslee en cendre en la ville de Rouan. » Et sous la date de 1429 : « Ledict an en la ville de Valenchennes le XXIJ de febvrier ung predicateur « fort renommez prescha six jours sur le marchiet des pompes et beubances jeux « de cartes et tables et pareillement des atours des femmes. lors prevost sire Jehan « Gorsain. » — Ce manuscrit va jusqu'à l'année 1606. C'est une espèce de chronique, concernant principalement Valenciennes.

## N° 526. — X. 5. 31.

UNG BRIEF RECOEUL DE LA CONSTRUCTION DE LA NOBLE ET PUISSANTE VILLE DE VALENCHIENNES ET DE SES CIRCUNVOISINS.

In-4° sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 192 feuillets, de 33 lignes à la page. Provenance?

On lit au tiers de ce volume, sous la date de 1428 : « Lan mil IIIJ° XXVIIJ vint « une pucelle du pays de lhotrainne laquelle se appeloit Jehenne. de son stille « bregiere au royaulme de france. laquelle se aborda vers ceulx lesquelz tenoient « la partie du daulphin. Laquelle pucelle leur promist de remettre le daulphin en « son royaulme maulgre tous ses ennemis au trenchant de une espee que elle « envoya querir entre vieses ferrailles a S^te^ Catherine de fiereboix. laquelle en « ces ensaignes que a lung des costes de lallemelle estoit plainne de fleur de lis. « que tantost on alla au lieu ou ceste espee fut trouvee que on recongnult aux fleurs « de lis. que on donna a la pucelle. »

Et sous la date de 1429 : « Et lors en cest an le XXIJ jour du mois de febvrier « vint en Valenchennes ung predicateur fort renomme lequel prescha six jours

« routhiers sur le marchiet. lequel en ses sermons preschoit de telle sorte de « pompes et beubances et des jeux de tables et de dez et cartes que on bruloit « tous ces jeux et pareillement les haulx atours des femmes. et lors estoit prevost « sire Jehan de Gorsain. »

Les matières que contient ce volume sont à peu près les mêmes que celles renfermées dans le précédent. Celui-ci seulement ne va que jusqu'à l'année 1554.

## N° 527. — X. 1. 21^bis.

CONTENUE DE LA PREMIER CONSTRUCTION ET NAISSANCE DE LA NOBLE VILLE DE VALLENCHIENNE AVEC PLUSIEURS CHOSES MEMORABLES ET ADVENUS ESTRANGES.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVII° siècle. 147 feuillets, de 42 lignes à la page. Deux initiales ornées, mais au simple trait sans couleurs.

Provenance?

Voici les premiers mots de cette histoire, qui va jusqu'à l'année 1645 : « Tout « la premier construction et naissance de la noble ville de Vallenchienne nous est « assez appertement demonstre par maistre Jacq de Guise en son tierce livre de sa « Cronicque. »

On lit au f° 45 recto : « Lan 1429 arriva ung prescheur en Vallenchienne lequel « y presca vj jours et fit brusler par tout tabliers cartes et brelins, mesmement « ornement des femmes et icelui alloit par tout le monde. »

Entre autres pièces curieuses contenues dans ce volume, nous signalerons les suivantes :

F° 33 recto. — « Histoire de la premier Institution de lattre Gertrud, ensemble « lAccroissement dicelle jusque a ce jour. »

F° 37 recto. — « Banquet honorable faict a Vallenchiennes. »

F° 38 recto. — « Jugement memorable du compt Guilliaulme et de la Vache « taillee au mur des halles messeigneurs mais a present desmoly. »

F° 64 recto. — « Lordre tenue a lentree joieuse de lEmpereur avec les deux « princes le Daulphin et ducq dOrleans enffans du Roy de France en la ville de « Vallenchiennes. 1539. »

F° 74 verso. — « Exibition et spectacle de la sacree Passion de Jesu Christ « contenant en soy xxv journees. 1547. » — (Voyez, plus loin, Appendice n° XXXIV.)

F° 83 recto. — « Feste sollemnelle tenue a Vallenchiennes que lon nomme de « la principaute estant Prince dicelle ville Quintin Coret. 1548. »

F° 92 recto. — « Les assembles et Presces qui furent faict proce de Vallen- « chiennes par plusieurs predicans et Apostats de Franche et de allieurs. 1566. »

F° 104 verso. — « La mort de Barbe Hollandre. 1569. »

F° 126 recto. — « Assit fut la premier pierre fondamentalle en leglize des « Peres de la Societé de Jesus le lundi 4 juin 1601. »

F° 146 verso. — « Execution de Marie Carlier, ditte la petitte sorchiere natif « de Preseau, avec la declaration de ses meffaicts. 1645. »

## N° 528. — X. 6. 41.

I. BROEF RECEUILLE DE LA CONSTRUCTION DE VALENCHIENNES. — II. QUELQUES SEPULTURES NOTABLES A VALLENCHIENNES. — III. EXTRAITS DE DEUX LETTRES ORIGINALES.

Petit in-4° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI[e] et du XVII[e] siècle. 18 feuillets, de 27 lignes à la page. Provenance?

I. Voici le titre, plus complet, qui se lit au f° 1 recto : *Broef receuille de la construction et naisance de la noble et triomphant ville de Valenchiennes encloze au pais de Hainault.* 1581. *par moy Franchois le Febvre.*

II. Folio 11 verso : *Suivent aucunes sepultures plus notables qui sont en leglise de S[t] Paul a Vallenchiennes. tirez des commentaires manuscrit de F. Michel le Risse religieux dudit lieu par moy*

F. DE DIXMUDE
1633.

III. Folio 17 recto : *Extraits de deux lettres originales en parchemin reposant au ferme de la maison de S[t] Paul a Vallenchiennes.*—Ces deux lettres sont en latin : la première, datée de 1259, est du F. Humbert, de l'ordre des Frères-Prêcheurs[1]; la deuxième, datée de 1233, est de Godefroi, évêque de Cambrai[2].

1. *Nobili mulieri et in Jesu Christo devotæ Margaretæ dominæ de Denre, frater Humbertus ordinis fratrum prædicatorum servus inutilis salutem in omnium salvatore. Amicitia spirituali quam ad nostrum habetis ordinem exigente, concedimus vobis plenam participationem in nostris orationibus, jejuniis, abstinentiis, vigiliis, prædicationibus cæterisque bonis omnibus quæ per fratres ordinis nostri Dominus per mundum fieri dederit universum, etc. Datum Valencenis in nostro capitulo generali anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo nono.*
« Et sur le dos y a en cire vermeille la figure d'un cachet, mais est tout brise. »

2. *Godefridus Dei gratia Cameracensis episcopus omnibus præsentes literas inspecturis in Domino salutem. Noverint universi quod cum nos sæpe et diu rogaverimus Magistrum ordinis prædicatorum et capitulum generale ipsorum ut nobis in nostra dyocesi conventum fratrum suorum in villa de Valencen. concederent. et ipsi nostris precibus inclinati locum illum quem eis illustris Domina J. Fland. et Hayn. comitissa in manso quod fuit Jacobi de Campania et circumadjacentibus locis assignavit de assensu nostro et patroni et presbiteri parochiali loci illius receperint et tam patrono quam presbitero de dampnis si qua occasione dictorum fratrum et concessionis sibi factæ in posterum evenire contigerit per compositionem unanimem fuit plenarie satisfactum, sicut in litteris prioris et conventus sancti Salvii plenius continetur. Nos compositionem illam et quidquid per dominam comitissam per priorem et prædictos prædicatores et priorem sancti Salvii et conventum et per presbyterum Beatæ Mariæ de Valencenis ordinatum est super his laudamus et approbamus et etiam ad petitionem partium confirmamus auctoritate nostra. Insuper tanquam dyocesanus loci ipsis fratribus concedimus ut in loco prædicto ecclesiam ædificare et cymeterium liberum sit. oblationes recipere. et alia via facere valeant quod ordinis sui instituta requirunt. in cujus rei testimonium et munimen præsentem paginam nostri sigilli appositione fecimus confirmari. Actum anno gratiæ M. CC. trigesimo tertio mense octobris.*
« Il y avoit une double piece de parchemin ou avoit pendu le seau qui est tout brisee et estoit ledit « sel de chire verde. »
Sur l'établissement des religieux de Saint-Dominique, autrement dits Frères-Prêcheurs, à Valenciennes, voyez HENRI D'OULTREMAN, *Hist. de la ville et comté de Valentiennes*, p. 452.

## N° 529. — Armoire.

ANTIQUITES DE LA VILLE DE VALLENCHIENNES.

Deux vol. in-f° sur papier, reliés l'un en veau et l'autre en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVI° siècle. Écritures diverses. Abbaye de Saint-Saulve.

Vol. I. — 395 feuillets, de 38 lignes à la page.

En tête du volume, gravure noire sous laquelle on lit : *Brennus. — Manuscrit de l'histoire de Valenciennes en 1552 par Louis Fontaine dit Wicart, S^r de Salmonsart. — Benoit Buvry abbé de Saint-Saulve.*

Suit un feuillet blanc, au verso duquel on lit : « Mémoire que ce Manuscrit fut « écrit en 1552 et pillié et volé par un Espagnol nommé Jean de Vega, et après trois « ans racheté par l'autheur pour sept écus d'or et remis entre ses mains le 24 avril « 1575. »

Suivent huit lignes raturées, sous lesquelles il est écrit au crayon : « Par Louis « de la Fontaine dit Wicart, S^r de Salmonsart, qui a composé les Annales de Val. « en 1552. »

Et plus bas, à l'encre : « Pepin fonda une abbaye de moisnes de S^t Benoit en « l'honneur de S^t-Gery et la mit sous l'obédience de l'abbé de Cluny. *Vide* page 17. « Eglise de S^t-Waast n° 22.

« P. YBERT. »

On lit en tête du f° 1 recto : « A la librairie de S^t-Saulve. »

Puis vient le *Prologue au lecteur*, qui se termine par ces mots : « Je prie l'omni« potent vous concéder sa grace. De Valenchiennes ce 13 de janvier *anno* 1552. »

On lit au f° 191 recto : « Chy apres senssuit la table de cette p^re partie des anti« quitez de Vallenchiennes. » — Elle renferme 123 chapitres.

Au f° 195 se trouve une note où l'auteur rappelle le vol qui lui fut fait de ce manuscrit par un Espagnol, nommé Jean de Vega. Il ajoute qu'il lui fut relivré le 24 avril 1575.

Le f°. 197 est blanc. En tête une gravure qui, comme celle indiquée plus haut, porte : *Gazes invenit... C. N. Cochin sc^t.*

On lit au f° 198 : *Seconde livre des Antiquites de la ville de Vallenchiennes.* — Puis vient le *Prologue au lecteur benivole*, qui se termine par ces mots : « De Val« lenchiennes che xxiij^e dapvril a°. xv^c lij. »

On trouve au f° 223 et suivants le *Combat des Moisnes de S^t Pol contre les Carmois hors la porte Cardon pour le corps dung S^r de Berlaymont.* — Ce poëme, qui se compose de 694 vers de huit syllabes, a été publié, d'après notre codex, dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. III, p. 351. — Voyez, plus loin, le n° XXXV de notre Appendice.

On lit au bas du f° 395 :

« *Dimidium facti qui bene cœpit habet*
« *anno* 1616.

« Senssuit la table, » laquelle renferme 107 chapitres. On lit au bas : *Finis coronat opus.*

Nota. Le papier de ce volume se pique, et ne tardera point à tomber en poussière.

Vol. II. — Ce volume, qui est en plus mauvais état encore que le premier, présente beaucoup de lacunes, notamment au commencement. Ainsi, à la suite de plusieurs feuillets blancs, d'un papier plus fort et bleuâtre, le premier feuillet écrit, et coté 106, commence au milieu du chapitre 29. Du f° 106 à 113 inclus, la pagination, mise après coup, doit être fautive ; car il y a des lacunes.

Manquent aussi les feuillets 129 à 136. 148. 149. 190. Les feuillets 191 à 193 sont restés en blanc. Le feuillet 354, qui faisait partie de la table, où il embrassait les chapitres 21 à 35, a aussi été enlevé.

Ce volume contient le tome troisième de l'ouvrage. Il se termine ainsi au f° 352 recto : « Ainssy ayant mys fin au present libvre et parvenue au but pre-
« tendu, dont je diray avec le poete Ovide Naso

« *Inveni portum, sors et fortuna valete.*

« Je prie au souverain altitonant vouloir conceder a toutz sa grace. En Vallen-
« chiennes escript et finet cestuy libvre le dernier de janvier *anno* XV$^{c}$ liij ayant
« pasques. — *Riens ne soit trop De la fontaine.* »

Vient alors « la table des capittres du iij$^{e}$ libvre des antiquitez de Vallen-
« chiennes. »

Le 358$^{e}$ feuillet est rempli par une longue note, de la main de l'auteur, conforme à celle que l'on voit aussi dans le premier volume, et dont nous extrayons ces quelques lignes : « ..... Sy est che que audit sac che present livres troisiesme
« desdictes antiquites avec le premier et pour la mesme mathiere avec toutte aultres
« biens meubles les lettriaiges furent volez et ravies par ung espaignolz nommez
« S$^{r}$ de Vega. Jasoit ce que jeusse impetre lettres de sa majestez adreschantes a
« tous capitaines et justices ordinaires a constraindre ces paillardz a moy resti-
« tuer indemnement toutz leurs larchins retrouvables. Mais personnes ne vueillant
« protester action contre telle racailles et hommes sans raisons. En .... apres que
« ches meschantz eussent retenus en leurs ravissantes griffes ches deux livres par
« lespasce de troys ans environ, N. B. fallu tomber en ce trou que de rachapter
« iceulx deux livres pour la sommes de sept escus dor et furent relivrez
« en mes mains le vingt et quatreisme jour dapvril an mil chinc cens septante
« chincq. Parquoy soit ichy pour memoire. »

Nota. Au f° 319 de ce volume se trouve racontée « l'exhibition des spectacles
« de la sacree passion de Jhesucrist contenant en soy xxv journees. » — Ce récit est tout à fait conforme à celui dont nous avons parlé sous le n° 527, et que nous transcrivons plus loin (voir notre Appendice, n° XXXIV).

## N° 530. — X. 2. 11.

ANNALLES DE LA VILLE DE VALLENCHIENNES, PAR SIMON LE BOUCQ.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 362 pages, de 40 lignes encadrées d'un léger filet rouge, plus 24 feuillets et 13 feuillets détachés. Notes marginales. Manuscrit autographe. Venant de Simon Le Boucq.

En tête du volume, deux feuillets non paginés, sur le premier desquels on lit : « Ceste ordonnance faicte par les prevost jurez et eschevins de lan xv^c xvij fut « leuste et confermee par le grant conseil tenu le xxvj juing dudit an. »

Sur le deuxième feuillet, non coté, se voit le titre suivant : *Annalles de la ville de Vallenchiennes dedans lesquelles sont representez les plus signallez advenues tant en ladicte ville que dans son banlieuwe, le tout recoeille des plus asseurez memoires dicelle ville par Simon Le Boucq en lan* 1615. *Tome premier.*

Au verso du même feuillet : *Avis au lecteur,* signé SIMON LE BOUCQ.

Suit le corps de l'ouvrage, paginé recto et verso de 1 à 335.

Suivent trois pages blanches; puis cinq pages contenant un « Extrait des « choses communes de Valenciennes, année 1382; » puis dix-neuf pages blanches.

Suivent 24 feuillets paginés au recto, dont 20 écrits, en tête du premier desquels : « Discours de la principauté et S^rie de Valentienne, avecq preuve que de « touttememoire elle at este tenute et receute pour une province specialle. recueille « de plusieurs autheurs et anciens manuscripts par Simon Le Boucq en l'an 1620. »

A la fin de ce manuscrit, et sans y être autrement attaché, se trouve, sur un papier plus bleuâtre, écrit à longues lignes, et contenant 26 pages : *Extrait de l'Histoire ecclesiastique de la ville et comté de Valenciennes, par sire Simon Le Boucq. prévôt en* 1650. *Manuscrit par Dom Benoit Buvry, abbé de S^t-Saulve.* — Il y a, dans cet Extrait, des lacunes et des feuillets manquants. Il est surtout relatif à la fondation de l'église paroissiale de Saint-Géry, chap. XXIII.

## N° 531. — X. 2. 12.

HISTOIRE ECCLESIASTICQUE DE LA VILLE ET COMTÉ DE VALENTIENNE, PAR SIRE SIMON LE BOUCQ PREVOST. 1650.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 903 pages, de 47 lignes. Dessins coloriés. Rubriques en lettres rouges. Initiales rouges. Notes marginales. Pages encadrées d'un léger filet rouge. Manuscrit autographe. Venant de M. Tordreau.

En tête du volume, huit feuillets non cotés, dont un de titre, dans le bel encadrement duquel on lit le titre que nous avons donné ci-dessus.

La *Table des chapitre contenu en ceste histoire* commence à la page 897 et finit à la page 903.

Les pages 852 à 896, dans le texte, sont demeurées en blanc.

Ce manuscrit a été imprimé à Valenciennes en 1844 (in-f°, fig. et dessins), par les soins de M. A. Prignet, avec une intéressante Notice sur l'auteur par M. A. Dinaux, de laquelle nous avons extrait les lignes suivantes : « Le manuscrit qui a servi à l'impression de cet ouvrage est entièrement écrit de la main de l'auteur, sauf quelques additions à la fin qu'on attribue à M. *Tordreau de Belleverge*, amateur de l'histoire de la contrée, avocat en Parlement et ancien échevin de Valenciennes dans le siècle dernier, qui réunit dans son cabinet cet ouvrage et plusieurs autres de Simon Le Boucq. Ce beau volume contient 8 feuillets liminaires et 903 pages, et se trouve enrichi d'un frontispice colorié et de 52 estampes faites à la plume et enluminées... Cet ouvrage contient 117 chapitres divisés en deux parties : la première comprend ce qui regarde les églises paroissiales, abbayes et couvents; la seconde, commençant avec le 71e chapitre, traite des établissements hospitaliers, de la Salle-le-Comte et des refuges. Le tout se termine par quelques preuves et additions qui n'appartiennent pas toutes à Simon Le Boucq. »

## N° 532. — X. 5. 29.

MÉLANGES CURIEUX, AYANT TRAIT A L'HISTOIRE DE VALENCIENNES.

In-4° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes du XVIIIe siècle. 153 feuillets. Nombre de lignes variable. Venant de M. Tordreau.

Voici la liste des matières contenues dans ce volume :

F° 1 recto : « Extrait d'un livre de généalogie appertenant à M. Rasoir de Forest, « qui paroit avoir été fait pour les collatéraux de la famille de Rasoir et Desmai- « zières, quoi qu'il y ait quelques autres. »

Des f°s 11 à 75 on rencontre un grand nombre d'épitaphes relevés en diverses églises, chapelles et couvents de Valenciennes.

F° 75 recto. — « Noblesse. — Mémoire présenté à M. Dreux Louis Dugué, che- « valier seigneur de Bagnols. » — Suivent des notices sur diverses familles nobles du pays, parmi lesquelles nous avons relevé les suivantes : Mention des familles de Pittepan, sieur de Montauban ; — Godin, seigneur de Beauvois ; — Delabarre ; — Boulit, seigneur de Surhon ; — de Maulde, seigneur de la Deuze ; — De la Croix de Petissart ; — Du Gardin, sieur de Rabot ; — Desmaisières ; — Rasoir ; — Sr de Cuinghem sr de St-Laurent ; — Lemoisne, seigneur de Cordes ; — Wery, seigneur de Rompy ; — d'Esclaibes, seigneur de Sebourg ; — de Quieverchin et de Lembos ; — Leclercq, seigneur de Prémont ; — De Hainin sr de Baral ; — sr Dennetierres ; — Dames de Quérenain ; — Dusart, du Hamage, de Bosqueau ; — Delecambier.

F° 87 recto. — « Memoires de la maison de Clary, ou Clery. »

F° 88 recto. — « La comté d'Aspremont. »

F° 92 recto. — « Notes » éphémérides, tirées de 3 registres non désignés, mais sans doute extraits des Choses communes.

F° 101 recto. — « Valenciennes, comté séparé du Haynaut. Moyens pour jus-

« tifier que la ville de Valenciennes est un comté séparé et indépendant de la
« comté d'Haynaut. »

F° 111 recto. — « Rentes sur les assennes. 1765. »

F° 119 recto. — « Placet présenté au roy pour obtenir des Etats. »

F° 121 recto. — « Lettre du roy Louis 14. écrite à Monseigneur le cardinal de
« Noailles archevêque de Paris. »

F° 121 verso. — « Harangue des députés du conseil provincial du Haynaut et
« de Valenciennes à Louis 15. roy de France et de Navarre à son avènement à la
« couronne. »

F° 125 recto. — « Sommes raiées de la semainière, querelles entre les magis-
« trats, etc., requête à Mgr le marquis d'Argenson par le magistrat de Valenciennes
« et réponse. 1724. »

F° 131 recto. — « Certificat touchant la prise de la ville de Valenciennes par
« le roy Louis 14 le 17 mars 1677. »

F° 135 recto. — « Reglemens pour la garde de la ville de Vallenciennes, nomi-
« nations de capitaines, lieutenants, sergents, etc. »

Nota. Ce manuscrit me semble en grande partie écrit par M. Tordreau, dont on voit du reste la signature aux f°s 81 verso et 103 verso.

## N° 533. — X. 3. 45-46.

Privileges et franchises de Valenciennes.

2 vol. in-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive à longues lignes du xviie siècle. Diverses écritures. Archives de Valenciennes.

Tome I. — Ce premier volume se compose de 273 feuillets de texte, paginés en chiffres romains, et de 7 feuillets de table non paginés. Il comprend 80 lettres, chartes, vidimus, sentences, etc. Le premier titre dont il rapporte la copie, est le *Privilège du comte Jean d'Avesnes auquel il jure maintenir les franchises de Valenciennes, faire eschevins et jurez de la paix bourgeois de la ville, et advenant débat que records des échevins sont tenus pour franchises et usages*. Ce titre a pour date : *Septembre* 1290.

Tome II. — Il se compose de 346 feuillets cotés à l'encre, partie en chiffres romains, et partie en chiffres arabes. Suivent 8 feuillets de texte non paginés; puis 14 feuillets de table, également sans pagination. Il contient 125 chartes, sentences, vidimus, lettres, ordonnances, etc. L'une des premières chartes a pour titre : « Lettres du comte Bauldnin et de la comtesse Yolente sa femme données à
« leur ville de Valenciennes que l'on dit lettres, chartes, ou loix de la Paix, trans-
« latées de latin en franchois, l'an 1275 au mois d'aoust. »

Ces deux volumes ont été décrits et analysés par M. *A. Dubois*, dans son intéressante et recommandable brochure, intitulée : *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Valenciennes*, in-8°, 1841. Nous lui empruntons les lignes suivantes : « D'Oultreman et Simon Leboucq rapportent qu'il existait aux Archives échevi-

nales de la ville un certain coffre rouge, dit le coffre des priviléges. On y enfermait religieusement tous les titres de franchises, priviléges, immunités, octroyés à la ville. Mais les titres originaux ne pouvant résister toujours aux injures du temps, il arriva que le magistrat en fit faire des copies authentiques. Deux registres in-f°, contenant une foule de copies de nos vieilles chartes, sont heureusement arrivés jusqu'à nous. L'écriture de ces registres date des premières années du XVII^e siècle, et la plupart des titres dont ils donnent la copie se terminent par cette mention : « Collationné aux lettres originalles ainsy signées que dessus, estantes au coffre « des privilèges de la ville de Vallenciennes, par nous... notaire royal et *tel et tel* « témoins à ce requis et appellés le etc. » Lorsqu'en 1832 la ville fit mettre en ordre ses archives municipales, une foule de papiers, quelques-uns précieux, furent mis en vente. L'un des deux registres dont nous parlons était du nombre. Un amateur[1] le sauva des enchères et le replaça parmi les Archives de la ville.

« Une note marginale inscrite sur le premier feuillet de ce livre indiquait un *tome séquent;* nous le recherchâmes avec soin parmi les Archives de la ville, puis parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Valenciennes. Là, nous rencontrâmes le *tome séquent* dépareillé, ignorant que son prédécesseur, isolé comme lui, avait pour refuge les Archives de la ville. Il suffira de l'indiquer, sans doute, pour qu'on rassemble à toujours deux tomes qu'on n'aurait jamais dû désunir. » — Ce vœu de M. Dubois a été rempli.

## N° 534. — X. 1. 20. — X. 4. 29.

COPIES DES PRIVILÈGES, FRANCHISES, LETTRES MISSIVES, ACTES PUBLICS, ETC., DE LA VILLE DE VALENCIENNES.

Deux vol. in-f° sur papier, recouverts en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI^e siècle. Venant de M. Lussigny.

Tome I. — Ce premier volume contient 300 feuillets, de 32 à 40 lignes à la page. — En tête se trouve attachée la lettre d'envoi, signée : LUSSIGNY, *avocat*, 4 *août* 1819.

On lit sur le premier feuillet formant titre : « Copies des privilieges, franchises et « usances, plascards, resollutions des consaulx, tant grans que particuliers, lettres « missives, sentences, bans, et generallement des actes publicques de la ville de « Vallenciennes, jadis contee et a present s^rie distincte et particuliere, la cognois- « sance desquelz est necessaire pour le maintenement de lauctorite et droict de « toutte la communaulte ; icelles thirees en sommaire par maistre Jehan Coquiau[2],

1. M. L. *Deffaux*, appelé alors à Valenciennes comme secrétaire de la mairie.
2. « Jean Cocquiau, conseiller pensionnaire de ceste ville, a ramassé en trois volumes, et digéré par années tout ce qui concernoit l'estat, privileges, et singularités de Valentiennes. En la preface de ces livres il confesse avoir esté grandement assisté en ce sien travail par feu François d'Outreman seigneur de Quievelon, qu'il qualifie homme tres docte, et fort affectionné, voire dedié à la conservation des privileges, franchises et auctorités publiques, trespassé le XXIX d'avril de l'an M.D.LXXXVIII. Jean Cocquiau

« greffier de ladicte ville hors de ses vollumes des memoires dicelle, et icy fidel-
« lement redigees par escript soub sa main, selon quil les at trouve aux registres
« sacques et liaces de la maison eschevinalle, coffre des privileges, comptes des
« massars et papiers vollans, et aultres vieux livres quil at eu de plusieurs abbaies
« et monasteres. Avecque encoires succincte declaration de ses bastimens et fon-
« dations, de la vie, faictz et alliances de ses s^rs soubz lesquelz ont estez lesdicts
« munimens et choses politicques obtenues ou passees, des guerres memorables
« quilz ont faict, esquelles icelle a donne grandes aides et assistences, le tout verifie
« par tiltres autenticques et aucteurs approuvez. »

On lit au bas de cette même page : *Donné à la Bibliothèque publique de cette ville par Monsieur Lussigny avocat et juge suppléant près le tribunal civil séant à Valenciennes, le* 9 *aoust* 1819.

Suivent trois feuillets blancs.

Puis vient une Introduction ou préface de treize pages, signée : *Faict en Vallenciennes le xxvj^e du mois de novembre xv^c iiij^xx viij.* Jehan Coquiau. — Suivent 23 feuillets blancs.

On lit, au f° 35 recto : « Table des principalles matieres traittiees en ce premier « volume. » Puis, en marge, cette annotation : « Nota que pour entierement entendre « les matieres de la presente table fault veoir les deux aultres volumes suivans[1], « parce que d'ung mesme subject est traictie en iceux diversement selon les « temps. » — Cette table occupe 21 pages, au bas de la dernière desquelles on lit : *Fin de la presente table achevee par moi Jehan Coquiau avec tout ce volume le xvj^e daoust xv^c iiij^xx viij sauf la preface.*

F° 47 recto. — Ici commence une pagination à l'encre, par recto et verso, de 1 à 408. On lit en tête de la page 1 : « Discours touchant les opinions du premier « comenchement de ceste ville de Vallenciennes, et iceluy estre de tout incertain « et incognu comme ceulx des aultres provinces et villes. »

F° 249 recto. — Suit une nouvelle pagination, par recto et verso, de 1 à 104. En tête de la première on lit : « Additions a ce volume des memoires de la ville de « Vallenchienne, contenant esclaircissement d'aulcuns lieux, et aussi nouvelles ma-

deceda au mois de may de l'an M.D.XCVII, laissant plusieurs enfans : dont l'aisné fut François Cocquiau, seigneur de S. Hilaire, pareillement Conseiller Pensionnaire de ceste ville, personnage très sçavant, et eloquent. » (Henri d'Outreman, *Histoire de Valentiennes*, p. 376.)

1. Ces *deux aultres volumes suivans* qui nous manquent, étaient, dans les premiers jours de novembre 1857, entre les mains de M. Landas, libraire-bouquiniste, demeurant à Mons. Il en voulait 300 francs, en y joignant un troisième volume, qui contenait les *additions* qu'on trouve à la fin de notre tome I^er. Je lui offris pour les deux premiers 150 francs, après lui avoir prouvé, et l'avoir forcé à reconnaître que ces deux volumes appartenaient à l'exemplaire dont nous possédons le t. I^er. Il n'accepta point mon offre; et, un mois après, j'appris qu'il avait vendu, pour je ne sais quel prix, ses trois volumes à M. Lacroix, archiviste de la ville de Mons. Sans doute il est regrettable que l'ouvrage soit ainsi divisé, et que Valenciennes n'en possède que la première partie, et Mons la seconde. Mais Valenciennes, avec son premier volume seulement, est mieux partagée encore que Mons avec le 2^e et le 3^e. Aussi bien ces trois volumes où sont relevés des actes et documents qu'on trouve tous en originaux dans les Archives de Valenciennes, se recommandent-ils surtout par une longue et intéressante Introduction de Jehan Cocquiau, qui, naturellement, se trouve dans le premier des trois volumes, c'est-à-dire dans celui que nous possédons, et écrite de la main même de l'auteur.

« tieres obmises pour ne mavoir estes cognues au jour quil fut escript, ou bien « parce qu'elles nestoient si proprement de ce subject. »

NOTA. Voir aux f$^{os}$ 90 et suivants tout ce qui concerne la monnaie de Valenciennes.

L'introduction, la table et les additions contenues en ce volume sont de la main même de J. Coquiau.

Tome II. — Ce second volume contient 166 feuillets écrits, de 25 lignes à la page. Il nous a paru présenter moins d'intérêt que le premier. Et nous nous bornerons à dire que sur le feuillet de garde on lit : *M$^{elle}$ Anne Coquiau. — Donné à la Bibliothèque publique de Valenciennes par Monsieur Lussigny avocat et juge-suppléant près du tribunal civil de cette ville le* 9 *aoust* 1819.

## N° 535. — X. 4. 1.

RECUEIL DE PIÈCES SUR LES DROITS, PRIVILÈGES ET HISTOIRE DE VALENCIENNES.

Grand in-4° sur vélin, recouvert d'une peau de veau. Écriture minuscule diplomatique de forme gothique et se rapprochant de la cursive, du XIV$^{e}$ siècle. 167 feuillets, cotés par moi au crayon. Nombre variable de lignes à la page. Écritures diverses. Provenance?

Ce volume renferme un grand nombre de pièces, la plupart fort curieuses, mais dont l'analyse serait trop longue. Nous nous sommes borné à dresser la table des matières, que l'on trouvera plus loin dans l'Appendice sous le n° XXXVI. Nous ne pouvons ici qu'appeler l'attention sur le f° 136, *Coppie de le chartre des monnoyers*, et sur le f° 141, *Coppie de rattefiement de le chartre des monnoyers*.

NOTA. Les feuillets 22 à 45 de ce manuscrit sont sur papier. — Ce volume est connu et constamment désigné sous le nom de *Livre noir*.

## N° 536. — D. 7. 23 à 26.

DIVERS DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE VALENCIENNES.

4 volumes in-f° sur papier, cartonnés, recouverts en parchemin. Ecriture cursive à longues lignes du XVII$^{e}$ siècle. Diverses écritures. Delecambier.

On lit en tête du premier volume : *Livre contenant plusieurs coppies de chartres et autres lettres et sermens de la ville de Valentiennes, avecq plusieurs autres Memoires.* — Ce premier volume a 166 feuillets, de 30 à 35 lignes à la page. Il commence par 8 feuillets non cotés, qui comprennent le titre, la table et quelques autres documents. On y trouve quelques pièces signées : SIMON LE BOUCQ. Il manque à ce tome 24 feuillets, qui sont ceux cotés à l'encre des n$^{os}$ suivants : 1, 2, 16, 17, 18, 19, 51 à 64, 70, 113, 114 et 117. Quelques-uns des articles manquants sont ainsi analysés à la table : « Fondation du chasteau du val des Sennes. Item

« comment les Saxons prindrent iceluy chasteau. Et comment il fut appelle le « val des Saxons. folio ij. — Differences des lieues. folio 64. — Des portes et « Bolluwerts de Valentienne. f° 113. — De la seignourie de Rogier ville appar- « tenant a la pryeuré de S. Saulve. f° 113.—Lettre de relief de la comté d'Ostre- « vant fait par Guillemme dit le bon, comte de Haynau a Philippe 4e du nom dit « le bel roy de france lan 1307. f° 113. »

En tête du second volume on lit : *Description touchant la seigneurie de Valentienne, ensemble diverses copies de previleges, loix, coustumes, ordonnances et sermens appertenans a icelle. Recoeille par Simon le Boucq. second volume.* — Ce deuxième volume est complet, et contient 164 feuillets de 35 à 45 lignes à la page, plus la table et quelques feuillets détachés et non cotés. Ce tome, qui est écrit de diverses mains, présente en différents endroits l'écriture et la signature de Simon Le Boucq, avec la date de 1648. On y lit sur la couverture extérieure : A Mr DELECAMBIER.

On lit en tête du troisième volume : *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, previleges, sermens et aultres tiltres de la ville de Valentiennes, escript par Simon le Boucq. Troisieme volume.* — Ce tome 3e est complet et contient, outre la table, 203 feuillets de 40 lignes à la page. Bien mieux conservé que les deux premiers, il est tout entier écrit de la main de Simon Le Boucq. On lit sur le feuillet de garde : DELECAMBIER CHer Sr DUHUMBIER.

En tête du quatrième volume on lit : *Libvre contenant plusieurs copies de chartres, previleges, tiltres et advenues de la ville de Valentienne escript et recoeillees la pluspart des originelles par Simon le Boucq. Tome quatriesme.* — On lit sur le feuillet de garde : DELECAMBIER CHEV. DU St EMPIRE. Ce volume, écrit aussi par Simon Le Boucq, et aussi bien conservé que le précédent, a, y compris les tables, 313 feuillets de 40 lignes à la page. Suivent 8 feuillets, dont 7 écrits, non cotés. Il présente pourtant une lacune : 9 feuillets en ont été enlevés, ceux cotés 220 à 228. Les articles qui s'y trouvaient sont ainsi analysés à la table : « Sentence « rendu au proufit dudit beguinage touchant leur droit de denomination pour la « cure dicelle a dater du 17 juing 1559. folio 222. — Confirmation de Mre George » Ferin pour lestat de proviseur dudit Beguinage a dater du 29 octobre 1598. « f° 224. — Ordonnance touchant le mot du guet en Valentiennes a dater du « 22 mars 1625. folio 220. »

## N° 537. — X. 3. 28 et 29.

RECUEIL POUR VALENCIENNES.

2 volumes in-f° sur papier, reliés en veau. Écriture à longues lignes du XVIIIe siècle. En partie manuscrits, en partie imprimés. Nombre de lignes variable. M. Crendal de Dainville.

Le premier volume se compose d'une table des matières, pages 1 à XXIV. Ensuite vient le texte, qui occupe les pages 1 à 616. Voici le titre qu'on lit en tête de ce premier volume : *Recueil des édits, déclarations, arrêts, règlemens, et*

*pièces diverses, concernant principalement Valenciennes et le pays, par ordre chronologique. Tome I. Pour M. Crendal de Dainville.* 1782. — Après ce titre vient la « Table *générale* des pièces qui se trouvent dans les deux volumes de ce Recueil.»

Le second volume se compose de 697 pages de texte, suivies d'une table de 16 pages, écrites sur deux colonnes, laquelle est intitulée : « Table *alphabétique* « des matières contenues dans les deux volumes de ce Recueil. »

## N° 538. X. 4. 3 à 5.

RECUEIL POUR VALENCIENNES.

3 volumes in-4° sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. En partie manuscrits, en partie imprimés. Nombre variable de lignes. Écritures diverses.

Archives de Valenciennes.

Le tome premier contient 804 pages de texte, non compris 32 pages de table, non foliotées, qui se trouvent en tête du volume. *Recueil pour Valenciennes,* tel est le titre apposé au dos de chacun des trois volumes. La première pièce du tome Ier est la copie d'une lettre de Jean d'Avesnes de septembre 1290.

Le tome II, 820 pages de texte, plus 26 pages liminaires pour la table des matières.

Le tome III, 762 pages de texte, plus 29 pages liminaires pour la table.

## N° 539. — Armoire.

HISTOIRE PARTICULIERE DES TROUBLES ADVENUES EN LA VILLE DE VALENTIENNES ACAUSE DES HERESIES, DEPUIS L'AN XV^C LXIJ. JUSQUES A L'AN XV^C ET SOIXANTE DIXNOEF.

Petit in-8° sur papier, demi-reliure récente. Écriture à longues lignes du commencement du XVII° siècle. 12 pages liminaires non foliotées, et contenant la table ou sommaire des matières; 176 pages de texte, foliotées à l'encre; 25 à 30 lignes à la page.

Simon Le Boucq.

Sous le titre transcrit plus haut, on lit : « Tiré hors de plusieurs escrits a la main « et memoires de plusieurs Bourgeois de ceste ville, signamment de feux Joachim « Goyemans, et Jean Laloux, tesmoings occulaires de ces troubles et guerres « civiles. L'an seize cens et six. »

Ce joli et très-curieux petit volume se recommande autant par la netteté et la régularité de son écriture et de sa confection, que par l'intérêt que présentent les matières qu'il renferme. Il a certainement appartenu à Simon Le Boucq, qui l'a enrichi même d'une note écrite de sa propre main, annexée à la page 8, et des quatre dernières pages du volume, où on lit : 1° « Copie du serment que feirent « les bourgeois de Valentiennes l'an 1577 ; — 2° Copie du serment que feirent « les capitaines, lieutenant, enseignes, officiers et bourgeois soldatz de Valen-

« ciennes le 29 mars 1582, en la Salle le Comte, en la personne du comte de « Lalaing, gouverneur de la dicte ville de Valentienne. »

Nota. Ce joli petit volume nous a été donné par Mr Casimir de Sars.

## N° 539 bis. X. 6 38.

I. Troubles de la ville de Valenciennes par les huguenots, et punition de plusieurs. 1579. — II. Sensuit la magnifique entré de ses altezes en Valencenes.

In-8° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive à longues lignes du xviie siècle. 22 feuillets de 22 et de 27 lignes à la page. Manuscrit autographe. Simon Le Boucq.

I. — Ce premier récit, qui occupe 16 feuillets entourés d'un léger filet à l'encre, est *extrait des registres reposant en la maison echevinalle de la ville de Valentienne*. 1579 *à* 1585.

II. — Cette narration, qui est d'une autre écriture, occupe les six derniers feuillets du volume. *La magnifique entrée* dont il est question ici est celle des archiducs Albert et Isabelle, qui eut lieu en l'an 1600.

## N° 540. — X. 2. 13.

Advenues en Valentienne depuis le 7 janvier 1651 compris le 8 de septembre 1657.

In-f° sur papier, cartonné, dos de veau. Écriture cursive à longues lignes du xviie siècle. 118 feuillets de 40 lignes à la page. Manuscrit autographe de Simon Le Boucq. Mairie de Valenciennes.

On lit sur le feuillet qui forme titre, en tête du volume : *JHS Maria. Advenues en la ville de Valentiennes et es environs depuis le xxe jour de novembre* 1651 *compris le* 8 *de septembre* 1657. *Suivies du siege memorable de Valentiennes par les ennemis francois, ensemble leur deroute devant ycelle par le genereux prince dom Juan dautriche. — Et le magistrat de Valentiennes annoblie. — Avec leurs noms et qualité.*

Il y a interversion dans les cahiers composant ce volume. Il commence par le f° 52 et suit jusqu'au f° 92. Vient alors le f° 1, formant titre, où on lit : *JHS MARIA. Advenues en Valentienne et es environ depuis le* 7 *janvier* 1651. *Ce livre doibt estre mis au premier.* — Il contient 50 feuillets, à la suite desquels l'ordre naturel recommence avec le f° 93. — La pagination à l'encre n'a lieu que jusqu'au 115e feuillet. — Plusieurs cahiers ou feuillets de ce volume sont détachés.

Au f° 113 se trouve racontée *in extenso* la plaisante et assez scandaleuse difficulté qui éclata en juin 1653 entre dom Nicolas Du Bois, 76e abbé de Saint-Amand, et l'évêque de Tournai à l'autorité duquel l'abbé prétendait n'être point soumis[1].

1. Les droits et prétentions de l'abbaye de Saint-Amand ont été largement développés et chaudement soutenus par D. Landelin Delacroix, dans sa *Relatio historica* dont nous avons parlé sous les nos 180 et 481.

A ce récit, écrit de la main de Simon Le Boucq, est annexé comme pièce justificative un feuillet non coté, et écrit d'une autre main, contenant, sur quatre pages, les points et articles servant de base à l'enquête ordonnée par la Cour en cette circonstance. Le récit de Simon Le Boucq se termine ainsi : « L'abbé estant arrivé « en Tournay on le conduisa dans l'evesché, où on lui donna une bonne chambre, « où le laisserons disputer de ses difficultés, puisque ceste matiere ne touche mon « intention, aiant seulement couché ce raport qui me fut faict par le docteur « Lange aiant esté spectateur de tout pour avoir mémoire de ceste belle farse. »

## N° 541. — X. 3. 1 à 17.

REGISTRES DES CHOSES COMMUNES DE VALENCIENNES. 1360 A 1794.

17 vol. in-f° sur papier, recouverts en parchemin. Écriture à longues lignes des XIV°, XV°, XVI°, XVII° et XVIII° siècles. Mairie de Valenciennes.

Les huit premiers volumes de cette collection présentent chacun, dans l'ordre suivant, les matières que voici : 1° *Enfans mis hors de pain* (émancipations); 2° *Convenences dargent dorfenes;* 3° *Frankises;* 4° *Loys jugies sil ne sont clerk;* 5° *Banissures;* 6° *Ajournemens;* 7° *Coses communes;* 8° *Bourgois fais en le prevostet de N^xx*. Ces huit volumes ont, le premier, 409 feuillets; le second, 28; le troisième, 30; le quatrième, 28; le cinquième, 50; le sixième, 33; le septième, 60; le huitième, 52.

Le neuvième volume, composé de 289 feuillets, comprend, indépendamment des matières ci-dessus, de nombreux documents originaux ou *vidimus*, au bas desquels nous avons relevé les signatures suivantes : *Tordreau; — Le Preux; — Pamart; — Ph. de Raismes; — Duchasteau; — Lemoisne; — Hy. Le Boucq; — J. Bayart; — A. Dursens; — C. Jappin; — J. de Rantre; — J. Boulit; — Franchois Leriche; — Gilles Marsil; — A. Grumelier; — De Nimay; — Briancourt; — M. Despretz; — Baulduin Fournier.*

Entre autres documents intéressants, ce volume contient les pièces suivantes : f° 26 à 36. « Testament de D^lle Isabeau Carpentier (1535); » — f° 36 à 40. « Contract touchant le grand candelabre de cuyvre pose de la part de la ville « de Valenciennes au milieu du coeur nostre Dame la grande, pour servir a la « procession dicelle ville; » — f° 68 à 79. « Testament de feu Michel de Maulde « licentie es droits conseillier pensionnaire de la ville de Valenciennes (5 octobre « 1634); » — f° 96 à 116. « Reglements des Eaues, moulins, ventelles de la ville « de Valenciennes, et comment les mosniers se doibvent conduire (15 janvier « 1619); » — f° 185 à 191. « Reglement pour les sepultures et funerailles, baptesmes, fiancailles et mariaiges es paroisses de la ville de Vallenciennes du diocese « de Cambray fait par monseigneur Illl^me et R^me messire Franchois Van der Burck « archevesque et duc de Cambray le 4^e de mars 1644; » — f° 241 à 248. « Appointement de monsieignieur le duc de bourgoigne et mons^gr de Cambray tou« chant les citations et adjournemens en haynnau (Bruges, 29 novembre 1449). »

Les volumes suivants renferment, savoir : le dixième, 178 feuillets; — le onzième, 78; — le douzième, 176; — le treizième, 278; — le quatorzième, 75; — le quinzième, 192; — le seizième, 200; — le dix-septième, 000, dont 64 seulement écrits. Ces 8 derniers volumes contiennent, outre les ***issues de pain*** (émancipations), des copies de nombreuses lettres et commissions du roi, ou des officiers civils et militaires le représentant à Valenciennes; et aussi des lettres royales pour rémission de peines.

Dans le sixième volume de cette collection, on lit, au verso du premier feuillet, la formule de serment que voici :

« Je N... jure par le Dieu tout puissant que je crois tout ce que croit nostre mere « la sainte eglise apostolique et romaine, et que je tient la doctrine qu'elle a « tenu et tient soub l'obeissance de nostre S$^t$ Pere le pape, detestant tout doc- « trine contraire a icelle si comme des lutheriens, calvinistes, anabaptistes, et de « tous autres heretiques et secteres, et qu'en tant qu'en moy sera je m'oposeray « et contrahiray a icelle, ainsy m'aide Dieu et tout ses saincts. »

On trouve, dans le septième volume, f° 42, le document suivant :

*Sentence de mort rendue et prononce contre Evette du Blairon prisonniere le iij de janvier xv$^c$ lxxiiij.*

« On vous faict asscavoir que Messeigneurs les comissaires du roy nostre sire durante ladministration quilz avoient de ceste ville auroient le vj$^e$ de novembre dernier passet rendu sentence de morte contre Evette du Blairon prisonnier comme il sensieult de mot a aultre. Nous vous disons et faisons a scavoir Quil est venu a la congnoissance de Messeigneurs les comissaires du roy nostre sire ordonnez en ceste ville, comme une nommee Evette du Blairon femme a Jacques Bernardt brasseur native de ceste ville prisonniere se seroit advanchee davoir rouge monnoyes evalues en ces pays. Acause de quoy et pour aultres exemples mesditsseigneurs comissaires ont ladicte Evette du Blairon prisonniere condampnee et condampnent destre ce jourdhuy lyee a une estace devant la maison eschevinale de ceste ville. Et illecq estranglee tant que mort sen ensuyve. Declarans au surplus tous ses biens confisquez suyvant les placars de Sa Mageste.

« Ladicte prisonniere apres avoir oy sa sentence a dict et declare quelle est enchainte. Et sy on faict morir Evette du Blairon lon en fera morir encoires ung.

« Ledict jour en la chambre du jugement es prisons de burienne, ladicte Evette du Blairon prisonniere, oye et examinee en la presence de Hannoncheau saige dame a dict et persiste quelle est enchainte de six sepmaines nonobstant que depuis peu de jours elle ayt eu ses fleurs. declairant que ores quelle fut enchainte de trois a iiij mois elle na pourtant laisse a les avoir parcydevant. voires au miterme.

« La ceppiere et sa servante icy presentes ont declaires que depuis iij sepmaines elles ont trouve les draps de ladicte Evette entaches de ses fleueures. Ce que ladicte Evette confesse estre vray.

« Jehenne Lange vesve Jacques le Roy saige dame ordinaire de ceste ville eagiee de lxxiiij ans ou environ. oye et examinee a part sur ce que dessus a dict et declaire ne voloir proceder a aulcune visitacion de ladicte prisonniere parce que ne luy seroit possible de dire ou scavoir par quelque visitacion quelle en poveroit faire, sy icelle seroit enchainte ou porteroit quelque fardeau ou nom. Declairant oultre que pour avoir ses affaire a lordinaire ce ne peult empescher quelle ne soit enchainte parce quelle en a veu et congneu les avoir et estre enchainte. nayant voullu faire serment quant a ce.

« Catherine Barret vesve de Thomas de la Barre eagee de lx ans. Agate Billon femme a Simon le Josne sayeteur et bouchiere eagee de l ans et Jehenne Pesquiere femme a Jaspar de Chauny eagee de xxxj ans ou environ. toutes iij saiges femmes demourantes en ceste ville. ont dict et declare en parolle de verite, Que une femme ne laisse point a estre enchainte pour avoir ses flueures ordinaires et que sen trouvent plusieurs que estans enchaintes les ont souvent. voires les aucunes durant tout le terme de ix mois quelles portent. provenant ce de trop grande abondante noriture du fruit. Declairans en oultre unanimement quil ne leur seroit possible ny a nulz medecins quelconcques de par visitacion povoir congnoistre

au jugier si une femme est enchainte ou sil y a fardeau enthour delle. jusques au demy terme. qui est iiij mois et demi ou v mois. encoires bien mal asseurement.

« Laquelle sentence auroit este suspendue pour la faintise quelle auroit faict destre lors enchainte. Et comme presentement on apperchoit quelle nest aulcunement chargee denffant. ladicte sentence se mectra ce jour huy a execution selon sa forme et teneur. »

Enfin, on trouve, dans le neuvième volume de cette collection, f° 230 verso, la déclaration suivante, signée par Henry Le Boucq :

« Du xiiij de lan 1645. — Le soubsigne Bailly de la terre et seignourie de Sebourcq ayant faict tenir informacion en ceste ville a la charge de Daniel Hiolle manant dudict Sebourcq sur la plainte de Toussainct Denys sans avoir preallablement obtenu congie de messieurs les prevost jurez et eschevins dicelle ville, declare quil at ce faict par inadvertence. sans avoir entendu ny voulloir prejudicier aux authoritez et jurisdiction dicelle ville, pourquoy il le tient comme non faict, etc.

« Hy Le Boucq. »

On voit combien la ville de Valenciennes veillait à la conservation de ses droits et priviléges.

## N° 542. — X. 3. 18 à 25.

Choses communes de Valenciennes.

8 volumes in-f° sur papier, recouverts en peau de sanglier. Écriture tantôt à longues lignes, tantôt à 2 colonnes, des xvi°, xvii° et xviii° siècles. Écriture et nombre de lignes variable.

Archives de Valenciennes.

Tome I. De 1501 à 1510. — 486 feuillets cotés au crayon.

Tome II. De 1541 à 1550. — 349 feuillets cotés au crayon.

Tome III. De 1551 à 1560 (l'année 1556 manque en entier). — 367 feuillets cotés au crayon.

Tome IV. De 1561 à 1566. — 211 feuillets cotés au crayon.

Tome V. De 1577 à 1590. — 449 feuillets cotés au crayon.

Tome VI. De 1619 à 1628. — 300 feuillets cotés au crayon.

Tome VII. De 1625 à 1636. — 456 feuillets cotés au crayon.

Tome VIII. De 1697 à 1740. — 320 feuillets cotés au crayon.

Les tomes I, II, III, IV, V et VII de cette collection, contiennent dans l'ordre ivant les matières que voici : 1° *Bourgeois;* 2° *Franchises;* 3° *Issues de pain* ancipations) ; 4° *Loix jugies;* 5° *Banissures;* 6° *Adjournemens et autres choses;* *Choses communes et extraordinaires* (poursuites et exécutions de coupables, mmissions, documents relatifs aux corps de métiers).

Le tome VI nous semble, et par la forme et par le fond, appartenir à une autre llection que les précédents. Il ne contient guère que des originaux, revêtus des natures de divers magistrats, et relatifs à des commissions, devis pour travaux blics, nominations de fonctionnaires et formules de serments. Nous y avons vé, entre beaucoup d'autres, les signatures suivantes : *P. Tordreau;* — *J. de lde;* — *A. Le Preux;* — *Ducambge;* — *P. Desmaisières;* — *H. Despretz;* — *Joquiau;* — *Mustelier;* — *J. Ledieu, notaire publicq;* — *J. Desmaretz;* —

*G. Descornaix; — Lejosne; — P. Rasoir; — F. le Moisne; — Pierre de la Court; — Dumartroit; — Pierre le Boucq, graissier; — M. Doisy; — J. de Beugnies; — Pierre Grumelier; — J. de la Croix; — Charles Bougenier; — David Hangoubart; — Jacques Lesprohon; — Claude de Hennin; — Simon le Boucq; — Henry Soufflet; — Adrien Nicodème.*

Quant au tome VIII, il n'a rien de commun avec les précédents, et ne contient que des annotations de paiements, dont plusieurs seraient curieux à relever.

Nous avons remarqué dans le tome V de cette collection les trois pièces suivantes :

1° f° 13. — *Touchant Jacques Oultreman d'avoir la teste tranchée.*

« Nous vous disons et faisons assavoir quil est venu a la congnoissance de messeigneurs de la justice comme ung nomme Jacques Oultreman de stil carpentier natif de Bruges en Flandres et manant de ceste ville prisonnier apres avoir but le premier dimence daoust dernier au cabaret de le Gambette et prins noise et querelle contre aulcuns aultres, se seroit advance davoir donne ung coup de daighue en la poictrine dung Nicolas de Vildes demourant a Haspre. duquel coup quelques jours apres icelluy seroit trespasset a lhostel dieu en ceste ville. par ou ledict Jacques Oultreman prisonnier auroit commis homicide. ad cause de quoy et que telz crimes et mesus selon tous droicts font a punir, mesdits seigneurs prevost et juretz pour aultres exemples a la demande de monseigneur Claude de la Hamaide [1] s^r de le Vechte et du Fay prevost le comte en ceste ville Ont ledict Jacques Oultreman prisonnier condamne et condamnent destre cejourdhuy mis sur ung eschafault devant la maison eschevinalle de ceste ville et illec avoir la teste trenchee tant que la mort sen ensuive.

« Publie le xiiii^e de septembre 1577. »

2° f° 364. — *Sermens des Avocas.*

« Vous jurez et affermez par vostre foy et serment comme xpien que vous estes que vous maintenres et praticquerez bien et leallement a vostre povoir les causes et querelles des bonnes gens tant par devant meissieurs de la loy come pardevant monsieur le prevost en cas de son office. sans vilonner juge ne partye. et les expedierez et abregerez sans querir ne prendre quelques delaix ne voyes extraordinaires et tousjours les anchiennes questions premieres, ne ne refuseres a praticquer proces licites aussi bien pour le povre que pour le riche sans cause raisonnable, et sy vous contenteres des bonnes gens pour voz salaires a pris convenable a la taxation de messieurs de la loy se besoing soit. Aussy vous neprenderes nulles questions quy a vostre conscience soit mauvaise ne torchonniere. et praticqueres a vostre leal sens et povoir selonc et ensuivant les previleges franchises libertes usaiges coustumes de ceste ville. Et aussy vous ne plaideres contre aiuwe vallable executoire et quy fait a tenir et acomplir selon la loy dicelle. — Fait le xiii^e jour dapvril xv^c iiii^xx noeuf. »

Ce serment fut prêté ledit jour par Charles Tordreau et Nicolas Vervelts.

3° f° 394 verso. — *Debat contre le prevost le Comte pour le fait des haulches des molins et aultres choses* (22 juin 1589).

Enfin, du tome VI de cette collection, nous avons extrait les deux serments suivants :

1° f° 26. — *Chy sensieult le serment que fait ung archier quand il entre en la compaignie de sainct Sebastien en la ville de Vallenchiennes.*

1. On lit au f° 118 verso du MS. X. 2. 19. N° 549 : « Apres la cloture et rendition de la ville, qui fut le 23^e jour de mars et jour des pasques fleuri en 1566, le mercredy 9^e jour d'apvril la loy fut deposé. aussi les pensionnaires et tous les officiers. puis la Court a denommés ceux cy pour avoir l'administration et gouvernement de toute la ville, a scavoir : Claude de la Hamaide s^r de le Vesq, Samson le Vilain, mannans et bourgeois de Vallenciennes, M^e Antoine le Brun Montois, Claraembault colonel et M^e Jean de le Val artesien, et Ghuy Barat en la charge des deniers de la masarderie. »

« Vous chy jurez et promettes a nostre benoist saulveur Jhesuchrist a la benoite vierge Marie a monsieur sainct Sebastien a tous les sainctz et sainctes de paradis et sur les sainctes evangilles chy dedens escriptes, et sur le pain et sel et le vin que vous entres en la confrarie des archiers de celledite ville par bonne amour et confraternite, et que vous entretiendres les ordonnances quy chy vous seront declarees. »

« Le xvj[e] janvier 1620 ce serment fut preste par Jan Desprets fils orpheuvre et « par Jherome de Wimi verrier, d'après la formule du 18 mars 1470. »

2° f° 95. *Serment du bastonnier des vendues publicques de la ville de Valenchiennes.*

« Vous jures sur vostre part de paradis et damnacion de vostre ame de bien et fidellement vous acquitter de loffice de battonnier aux vendues de ceste ville sans pooir frapper le batton si naves au prealable (apres que personne ne haulchera plus audit recours) crié suffisament et reiteré diverses fois la derniere haulce. et sy ne frapperes pour don, amitié, ny pour respect de personne, comme aussi naurez part ny portion desdictes demorees directement ny indirectement comment que ce soit. »

« Le xxvj[e] juillet 1622 Pierre Flameng a preste le susdit serment. »

Nota. Dans plusieurs de ces volumes on a enlevé des feuillets en divers endroits.

## N° 543. — X. 3. 26 à 32.

Choses communes de Valenciennes.

7 volumes in f°, dont 6 sur papier, et 1 sur vélin, reliés, les trois premiers en parchemin, et les quatre suivants en veau, avec fermoirs en cuivre. Écriture à longues lignes des xvii[e] et xviii[e] siècles. Écriture et nombre de lignes variables. Archives de Valenciennes.

Tome I. — De 1646 à 1651. 323 feuillets cotés à l'encre.
Tome II. — De 1657 à 1673. 620 pages » »
Tome III. — De 1671 à 1700. 540 pages » »
Tome IV. — De 1723 à 1734. 240 feuillets cotés à l'encre. (C'est ce volume qui est sur vélin.)
Tome V. — De 1734 à 1763. 231 feuillets cotés à l'encre.
Tome VI. — De 1761 à 1769. 231 feuillets »
Tome VII. — De 1770 à 1785. 284 pages, plus 85 feuillets dont la pagination suit celle des pages, de sorte que le dernier feuillet est coté 369.

Ces sept volumes sont remplis de titres originaux ou de copies collationnées et certifiées conformes. Ils ont été, comme plusieurs autres du même genre, envoyés par la mairie.

Voici les principaux articles que nous y avons remarqués :

T. I. F° 159. — Inventaire des ornemens et linges treuvez à Saint-Piere, servans a la celebration des messes qui se disent en ladite eglise. — Linges et ornemens servans a la chapelle de messieurs du magistrat en particulier, estans es mains du s[r] Baiart chapelain desdis sieurs.
« F° 164. — Reglement pour la bonne maison des Chartriers en Vallenciennes.
« F° 237. — Reglement que les chapelains clercq et portier de la bonne maison de lhostellerie doibvent observer pour les offices divins en l'eglise dudit lieu.
« F° 241. — La regle ou institution des filles de la Magdelaine quon dit Repenties de ceste ville, lesquelles ont este mises en la tutelle et gouvernement des prevost et eschevins dicelle ville.

« F° 263. — Octroy pour lerection du canal obtenu par ceulx de Cambray pour rendre la riviere de lescault navigable depuis ladite ville jusques en Vallenciennes.

« F° 288. — Copie de placcart du Roy nostre sire, touchant le livre de l'Evesque Cornille Jansenius et aultres œuvres et livres specifiez en la bulle de nostre saint pere le pape Urbain VIII du 8 de mars 1642.

Tome II. Pages 35 à 44. 177 à 184. Divers documents relatifs au droit d'asile à Valenciennes, et d'où il résulte que la connaissance du droit d'asile appartient aux juges laïcs.

« Page 189. — Reiglement decreté par messieurs du magistrat et conseil de la ville de Vallenciennes le VIII° de juillet 1658 pour celuy quy serat pourveu de l'office de la greffe des werps vacant par le trespas de maistre Jacques Despret.

« Page 234. — Ceremonies observees a la publication de la paix faicte le dix huittiesme dudit mars 1660 [1].

« Page 266. — Solemnitez observees a la publication de la paix d'Angleterre le 24 novembre 1660.

T. III. Pages 209 à 223. — Inventaire des ornements, linges, or et argenteries trouvez a Saint Pierre chapelle de messieurs du magistrat de ceste ville de Vallentiennes. (15 avril 1682.)

« Page 232. — Declaration de ce qu'on at fait a la morte de feue d'heureusse memoire la Reyne de France arive le trentiesme juillet 1683.

« Page 344. — « Sur la representation faicte a messieurs du magistrat par monsieur le doien de crestienneté qu'au lieu de la devotion que doibt inspirer la representation qu'on a tousjours soulu faire a la procession ordinaire de cette ville du 8 de septembre de la passion de nostre seigneur portant sa croix, elle attiroit au contraire beaucoup d'irreverence et du scandal par les desordres que ceux a ce comis comettoient a tout moment soit en chargeant de la mesme croix les estrangers ou autres qu'ils pouvoient attrapper, soit par le grand mespris qu'ils causoient parmy les spectateurs par leur façons de faire peu compatibles a la representation d'un mistere si considerable, mesdis s^rs pour eviter dorenavant tous ces inconveniens ont resolu de laisser en ariere laditte representation, ayant ensuite interdict et deffendu aux portesacqs qui ont accoustumé la faire de s'en abstenir d'icy en avant. Ainsy ordoné en jugement ce 5 de septembre 1686. »

« Page 457. — « Reglement pour les musiciens de la chapelle de Saint Pierre et Academie. 4 septembre 1697. »

Tome IV. F°s 119 et 120. Deux lettres relatives au refus fait par le grand prieur de l'abbaye de Crespin d'envoyer les reliques de son abbaye pour la procession faite le 8 septembre de chaque année par les paroisses de Valenciennes. Réponse digne et sévère du magistrat de cette ville. 23 et 29 août 1729. Nous les donnons en notre Appendice, sous le n° XXXVII.

T. V. F° 15 verso. — « Contrat fait avec les sieurs Desendroyens et Taffin pour les fosses au charbon. 11 mars 1735. »

« F° 103. — « Ceremonies qui s'observent lorsque l'archevesque de Cambray assiste à la procession de cette ville. 31 aoust 1746. »

« F° 137. — « Relation de ce qui s'est fait à Valenciennes le 10 septembre 1752 et jours suivans a l'occasion de la position de la statue du roy Louis XV. »

T. VI. F° 52 et suivants. — « Paix du 10 février 1763. Réjouissances à cette occasion. »

1. Nous y avons relevé entre autres ces lignes : « Quelques jours avant la publication de ladite paix, « les RR. PP. du College de la Compagnie de Jesus presenterent à messieurs du magistrat ung poeme « contenant le siege de la ville, la genereuse defensse des bourgeois aux attacques et desseings des enne- « mis, la glorieuse delivrance par les armes de Sa Majesté soubz la conduitte du serenissime prince don « Jean d'Austrice, le tout composé par... *Maldonat* maistre de la rethoricque, que l'on peult dire sans « vanite ung secondt Virgile. »

« F° 151 à 156. — « Mort de monseigneur le dauphin; cérémonial observé à ce sujet. 1er février 1766. »

« F° 179. — « Mort et service de la reine. Cérémonial observé. 13 juillet 1768. »

T. VII. Page 140. — « Cérémonial observé en cette ville à la mort du feu roi Louis XV, décédé à « Versailles le 10 de mai 1774. »

« Page 162. — « Arrivée et séjour de Mgr le comte d'Artois à Valenciennes. 25 juin 1775. »

« Page 281. — « Ordonnance et règlement de messieurs du magistrat pour la composition de la musique de la chapelle de Saint-Pierre, et pour ce qui doit y être observé. 30 décembre 1779. »

« F° 321 verso. — « Privilège et police du spectacle. »

« F° 331 verso. — « Réjouissances faites à l'occasion de la naissance de Mgr le dauphin. »

## N° 544. — X. 3. 33 à 39.

Registres des choses communes de Valenciennes.

7 volumes in-f° (les cinq premiers d'un format un peu plus petit), sur papier, reliés en parchemin. Écriture à longues lignes des XVIIe et XVIIIe siècles. Archives de Valenciennes.

Tome Ier. — 147 pages foliotées; le reste, blanc. Titre : *Extrait du second registre des chosses communes de la ville de Valenciennes depuis* 1619 *jusqu'en* 1628. — Il y est plusieurs fois question des « Égards de la houille pour la ville. »

Tome II. — 225 feuillets, dont quelques-uns laissés en blanc; savoir : 122 à 132, et 187 à 225.

On lit au recto du premier feuillet : *Sommaire du 4e registre des choses communes de la ville de Valenciennes, commençant le* 18 *septembre* 1636, *et finissant jusques et y compris le* 9 *août* 1647.

On lit au recto du f° 133 : *Sommaire du 5e registre... commençant le* 16 *juin* 1646 *et finissant jusques et y compris le* 22 *décembre* 1651.

Tome III. — 190 feuillets. Il contient les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e *registres des choses communes de la ville de Valenciennes, commençant le* 20 *avril* 1657 *et finissant le* 5 *décembre* 1769.

Tome IV. — 234 feuillets, cotés par moi au crayon. En tête et à la fin du volume plusieurs feuillets blancs non cotés. Ce volume renferme : *Extraits des* 8e, 9e *et* 10e *registres des choses communes de la ville de Valenciennes commençant le* 16 *janvier* 1671 *et finissant le* 16 *mars* 1734. — Les fos 166 et suivants contiennent deux lettres curieuses échangées entre l'abbaye de Crespin et la municipalité de Valenciennes. Nous les reproduisons plus loin. Voy. Appendice, n° XXXVII.

Tome V. — 261 feuillets. *Extraits des* 11e *et* 12e *registres des choses communes de la ville de Valenciennes, commençant le* 1er *avril* 1734, *et finissant y compris le mois de décembre* 1769.

Tome VI. — 54 feuillets cotés à l'encre, et les autres au crayon, jusques et y compris le feuillet 87. *Extrait du second registre des choses communes de la ville de Vallenciennes depuis* 1619 *jusqu'en* 1628. — Le reste du volume, non folioté, contient, d'une écriture plus récente, divers évènements contemporains, et d'abord le *Récit du siége de* 1793, précédé de cet avertissement : « Au lecteur. J'espère

« que vous serez assez indulgent pour m'excuser sur les fautes que j'aurais com-
« mises en vous donnant l'histoire malheureuse de notre siege de 1793. J'ai « l'honneur de vous saluer. PEINTE-LIBOTTON. » — Suit, sur une page, le *Récit du siége de* 1815. — Puis trois plans coloriés, savoir :

1° Théâtre du siége de Valenciennes en 1793;

2° Théâtre du siége de Valenciennes en 1815;

3° Carte topographique de la place et des environs de Valenciennes, représentant les camps, positions, batteries et ouvrages des siéges de cette place en 1793 et 1815, dressée par le capitaine Coste en 1816.

Suivent quelques notices sur divers objets, savoir :

Sur Adrien-Norbert-Joseph Coliez;

Sur M. le baron de Maingoval, mort le 22 décembre 1824;

Sur Jean-Charles-Joseph Bouly, médecin;

Sur Jacques-Antoine-Joseph Hécart aîné;

Sur l'arrivée du roi à Valenciennes, en 1827;

Sur le sacre de Charles X;

Sur Jacques-Joseph Sohier-Chotteau, mort le 15 février 1830.

Tome VII. — Il contient 228 pages écrites et foliotées; le reste, blanc. En tête du premier feuillet : *Commune* 1636 *et* 1648. On y rencontre plusieurs pièces curieuses, et notamment le *Reglement des eaux*[1], *moulins et ventelles de la ville de Valenciennes, du* 15 *janvier* 1619. Ce volume est terminé par une table alphabétique des matières, remplissant sept pages.

## N° 545. — X. 4. 1-2.

RECUEIL DE REGLEMENTS, ARRETS ET ORDONNANCES POUR LA VILLE DE VALENCIENNES.

2 volumes in-4° sur papier, reliés en veau; en partie imprimés, en partie manuscrits.

Provenance?

Tome I. — 344 feuillets, paginés à l'encre, à la main, précédés de 5 pages non foliotées et manuscrites, présentant la « Table chronologique des règlements, « arrets et ordonnances pour la ville de Valenciennes, contenus dans ce Recueil.» — La première pièce est de 1557; la dernière, de 1769.

Tome II. — 330 feuillets paginés à l'encre, à la main, précédés de 6 pages non foliotées et manuscrites, contenant la table des matières. — La première pièce est du 8 avril 1671; la dernière, du 26 mai 1782.

NOTA. On lit, en lettres d'or, sur le plat de ces deux volumes : *Pour lusage de messieurs du magistrats de la ville de Valenciennes* 1769-1782.

Ces deux volumes ne contiennent guère qu'une vingtaine de pièces manuscrites; toutes les autres sont imprimées.

1. Ce *Reglement des eaux*, qui paraît intéresser aujourd'hui encore les meuniers de la ville, a été, il y a quatre ou cinq ans, l'objet d'un acte de notoriété, reçu par Mᵉ Beauvois, notaire.

## N° 546. — C. 4. 44.

RÈGLEMENTS ET ORDONNANCES CONCERNANT VALENCIENNES.

In-f° sur papier, relié en parchemin. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 305 pages cotées à l'encre, plus le titre, et 4 pages de table à la fin. 25 à 36 lignes à la page.
Vient de la mairie.

Ces réglements, ainsi qu'on le lit sur le titre, ont été « copies sur un registre « intitule bans politicques de plusieurs années commencheant l'an 1574. — Ledit « registre copié en entier suivant qu'il existe. 1769. »

On remarque, à la page 69, une note écrite et signée, le 5 mars 1776, par M. *Crendal de Dainville.*

## N° 547. — Catal. f° 545.

RECUEIL DE PIÈCES ET EXTRAITS CONCERNANT LA VILLE DE VALENCIENNES.

2 volumes in-f° sur papier, reliés en parchemin. Écriture à longues lignes du XVII° siècle. 246 et 227 feuillets, de 30 lignes à la page. Venant de M. Van Grimbergen d'Anvers.

On lit, sur le feuillet de garde de chacun de ces volumes, l'annotation suivante : *Wan Berckel emp. xiij fl.—Bibliot. Victor. Van Grimbergen. Anvers.* 1843.

La mairie de Valenciennes a acheté ce Ms. de M. Van Grimbergen en 1843.

Bon nombre des pièces de ce Recueil sont authentiquées par P. Roze, conseiller.

Ces deux volumes avaient été signalés dans le *Compte-rendu des séances de la Commission d'Histoire de Belgique*, année 1842, in-8°, page 47.

## N° 548. — X. 2. 19bis.

L'ORDRE ET SUITE DES PREVOSTS JURES ET ESCHEVINS DE LA VILLE DE VALENTIENNES, AINSI QUILS ONT ESTES RENOVELLES CHACUN AN AU XV° DE MAY DEPUIS LAN 1315.

In-4° sur papier, cartonné et recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du XVII° siècle. 101 feuillets, de 35 à 40 lignes à la page. Provenance?

Voici le titre plus complet qui se lit au f° 1 recto : « L'ordre et suite des prevosts « jures et eschevins de la ville de Valentiennes, ainsi quils ont estes renovelles « chacun an au xv° de may depuis lan 1315. — Avec aucunes petites memoires « y adjoustez en forme d'annotations, de plusieures choses advenues chacun an. « Aussi l'ordre des Comtes de Haynault seigneurs de Vallentiennes et des gouver- « neurs des Pays-Bas selon leur temps, comme il sera dit en ladvertissement « apres, le Catalogue des grands Ballys de Haynau et de Vallentiennes. — Extraict

« en copie dun ancien livre de manu-script appertenant a Monsieur Jan Delecourt « anchien eschevins de ladite ville de Vallentiennes, fait par copie par le pere « Jan de Ste Barbe, alias du Chasteau religieux prestre et procureur du couvent « des Peres Carmes reformez d'icelle ville de Vallentiennes en l'an 1655. »

## N° 549. — X. 2. 19.

RECUEIL DES PREVOT, JURÉS ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE VALENCIENNES AINSY QU'ILS ONT ÉTÉ RENOUVELLÉ CHACUN AN DEPUIS L'AN MIL TROIS CENS ET QUINZE POURSUIVANT D'AN EN AN. ESCRIPT PAR SIMON LE BOUCQ EN L'AN 1616.

In-f° sur fort papier bleuâtre, cartonné. Écriture tantôt à longues lignes, tantôt à 2 ou 3 colonnes, de la fin du XVIIIe siècle. 199 feuillets, de 30 à 40 lignes à la page. Provenance?

On lit, sous le titre, au bas du f° 1 recto, cette annotation : « On a ajouté à ce « Récueil tout ce qu'on a pu récouvrer de plus pour le rendre complet autant qu'il « étoit possible; mais afin de distinguer ce qui est de M. Le Boucq, on a marque « d'une * les additions. On a confronte le tout sur les registres existant encore à « l'Hôtel de ville, et on a tenu note de ce qui étoit essentiel d'observer. On a « aussi ajouté les autres officiers de la ville autant qu'on a pu. »

NOTA. Les 13 premiers feuillets sont remplis par un avertissement au lecteur, où l'état temporel de la ville de Valenciennes est expliqué. Et, à la suite, est la lettre que Jean d'Avesnes donna l'an 1302, et le serment que messieurs du magistrat prêtaient à leur avènement. — Ce recueil s'arrête au 30 novembre 1788.

## N° 550. — X. 3. 47-48.

MAGISTRATS DE LA VILLE DE VALENCIENNES.

2 beaux volumes in-f° sur vélin, reliés en bois, recouverts en veau, garnis de clous et de fermoirs en cuivre. Armes de la ville frappées en creux et dorées sur les plats. Écriture à longues lignes des XVIIe et XVIIIe siècles. Archives de Valenciennes.

Tome I. — On lit sur le dos de ce premier volume : *Anciens magistrats de Valenciennes, depuis* 1302 *jusque* 1697. Il renferme 180 feuillets. On lit sur le premier: *Sairement dou gouverneur de le ville de Valenciennes.* —Sur le second feuillet, l'écusson colorié des armes de la ville : de gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur; l'écu se trouve dans un cartouche, et les cygnes de support sont placés dans des cartouches plus petits. Couronne de comte. — Sur le 3e : *Chest li sairemens que ly eskievin dou grant bourck font au my may quant on les renouvielle.* — Et sur le 4e le titre suivant : *Noms de ceulx quy ont este commis et creez prevostz jurez et escevins de la ville de Vallenciennes successivement d'an en an ensuyte du previlege de Jean Davesnes comte de Haynnau seigneur de laditte ville datte du quatre de may mil trois cens et deux.*

Tome II. — Sur le dos du volume une étiquette portant : *Anciens magistrats de Valenciennes.* Il n'y a d'écrits que les 44 premiers feuillets; le reste est blanc. Dans ce volume on remarque quelques titres en lettres d'or, rouges, vertes et bleues. On admire, au f° 2, les armes de la ville de Valenciennes, magnifiquement dessinées et coloriées : mêmes armes que plus haut, et pour supports deux cygnes au naturel posés sur une terrasse de sinople. Couronne ducale. Il y a aussi, aux f°s 19, 21 et 29, d'assez jolis dessins, à l'encre, ou en couleur. On lit en tête de ce deuxième volume : *Registre de messieurs les prevost jurez eschevins et conseil de la ville de Valenciennes faits et renouvellez successivement d'an en an depuis l'année 1698, ensuite du privilège de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut et dudit Valenciennes en date du 4 de may 1302.*

Ce livre, connu sous le nom de *Livre d'or de la cité de Valenciennes*, nous rappelle, dit M. A. Dubois[1], « ces glorieux proscrits de Jean d'Avesnes; leurs noms, comme le livre qui les a recueillis, doivent rester impérissables... Au monument sacré et historique de la cité, ne devons-nous pas un religieux souvenir? »

Ces deux volumes nous viennent de la Mairie.

Peut-être serait-il intéressant de continuer ce *Registre*, à partir du point où il a été interrompu, en y insérant, puisqu'il reste bon nombre de feuillets blancs, les noms des membres de l'administration municipale depuis le 23 novembre 1789.

## N° 551. — X. 2. 1.

INVENTAIRE DES TITRES DE LA VILLE DE VALENCIENNES.

In-f° sur papier, relié en parchemin. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 10 feuillets liminaires pour la table, et 701 pages de texte. Archives de Valenciennes.

Les 10 premiers feuillets, qui ne sont point paginés, contiennent la table des textes des cartons du présent inventaire.

On lit sur le titre, en tête du volume : *Inventaire des titres de la ville de Valenciennes.* 1739.

Et en tête du f° 1er : « Inventaire et dénombrement général des titres, fran- « chises, privileges, exemptions, immunitez, dons, concessions, biens-fonds, « rentes, charges, offices, droits d'octroys et d'impots et autres biens et reve- « nus appartenans à la ville de Valenciennes, ses prérogatives tant en matiere « de jurisdiction qu'autrement, avec les procès, sentences, arrets et transactions « intervenus en conséquence contre les états du Haynaut, conseil souverain de « Mons, bailliage de Tournay et Tournesis, lieutenant-général de Bouchain, con- « seil provincial d'Haynaut, prevosté le Comte, maitrise des eaux et forêts, juris- « diction des traittes, l'hôtel des monnoyes, maréchaussée, chambre consulaire et « autres. Le tout distingué par cartons ou portefeuilles, suivant l'ordre alphabé-

1. *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Valenciennes*, p. 80.

« tique pour chacune matière mise séparément dans lesdits cartons selon l'ordre « de leur date. »

Nota. On lit au Catalogue général dressé par M. Hécart la note suivante : *Ces titres n'existent plus ; ils ont été enlevés en 1794 par un M. Debonnaire et ont été submergés dans le Rhin. On les dit déposés dans un grenier à Dusseldorf.* D'après cette indication, la ville a pris, à diverses époques, des renseignements et a fait faire des démarches auprès des autorités de Dusseldorf ; mais chaque fois sans résultat.

## N° 552. — X. 2. $1^{bis}$. — X. 2. $1^{ter}$.

Inventaire des titres de la ville de Valenciennes.

2 volumes in-f° sur papier, reliés en veau. Écriture à longues lignes du xviii° siècle. 634 pages, à 30 lignes, à chaque volume. Archives de Valenciennes.

On lit sur le plat de la couverture extérieure de chacun de ces volumes : *Inventaire des titres de la ville de Valenciennes.* 1780.

Ces deux volumes sont exactement copiés l'un sur l'autre, et tous deux l'ont été sur le manuscrit précédent.

## N° 553. — W. 4. 28.

I. Extrait d'un ancien inventaire des titres de la ville de Valenciennes. — II. Extrait des mémoires touchant la cour de Saint-Denis. — III. Extrait du registre des choses communes de Valenciennes.

In-4° sur papier, avec une ancienne couverture, sur le dos de laquelle on lit : *Porphirius* ; et sur les plats : *Michael. Le. Dieu.—Vallencenensis. anno.* 1630. Écriture cursive à longues lignes du xviii° siècle. 47 feuillets, de 28 à 35 lignes à la page. Provenance?

I. L'Extrait de l'ancien inventaire des titres de Valenciennes occupe les 33 premiers feuillets, et il est suivi de deux feuillets blancs.

II. L'Extrait des Mémoires touchant la Cour Saint-Denis occupe les f°° 36 et 37, suivis de deux feuillets blancs.

III. Les derniers feuillets du volume, 40 à 47, contiennent un Extrait du registre des choses communes de Valenciennes, Reg$^{re}$ 9$^{e}$ fol. 246, relatif à la suppression, en 1721, du conseil provincial du Haynaut et de Valenciennes ; et à l'installation, en 1722, de l'Hôpital général pour les pauvres enfants.

## N° 554. — X. 2. 21.

Triumphi et spectacula valentianæ reipublicæ in adventu Alberti et Isabellæ.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du xvii° siècle. 31 feuillets, de 35 lignes à la page. Manuscrit autographe. Collége des Jésuites de Valenciennes.

On lit au recto du 1er feuillet : HENRICI D'OULTREMANNI VALENTIANI.

Au recto du 2e feuillet : *Collegii societatis Jesu Valencenis. — Valentiana Resp. his triumphis et spectaculis, aliisque devotissimi animi indiciis, serenissimos Belgii principes Albertum et Isabellam archiduces Austriæ, duces Burgundiæ, comites suos, primo adventu hilaris et libens excipiebat, XIX, XX, XXI et XXII februarii, anni jubileii et sæcularis M. D. C. referente Henrico d'Oultremanno, exprœfecto Valentiano.*

On lit au verso du même feuillet l'épigraphe suivante, en forme de dédicace : *Joanni Bochio Reip. Antuerpianœ a secretis Henricus d'Oultremannus Valentianus....* Ce sont ces quelques mots, sans doute, qui ont induit en erreur M. G.-A.-J. Hécart, assez faible latiniste, et lui ont fait attribuer (dans le Catalogue qu'il a rédigé de la Bibliothèque de Valenciennes) à Jean Boch ou Bochius de Bruxelles ce petit opuscule qui a pour auteur notre Valenciennois Henri d'Oultreman, et qui a été imprimé, avec plusieurs autres pièces sur le même sujet de différents auteurs, dans le grand ouvrage édité par Jean Boch, sous le titre de *Historica narratio profectionis et inaugurationis serenissimorum Belgii principum Alberti et Isabellæ Austriæ archiducum.* Anvers, Plantin, in-f°, 1602.

NOTA. Ce petit volume, dont les premiers et derniers feuillets sont en fort mauvais état, et dont le papier tombe en poussière, mériterait d'être restauré et proprement relié, si, comme le supposons, à tort peut-être, il a été écrit de la main même de l'auteur.

## N° 555. — N. 3. 22.

TRIUMPHUS VALENCENATUM.

In-4° sur papier, recouvert en carton. Écriture cursive à longues lignes du XVIIe siècle. 59 feuillets, de 20 lignes à la page. Carmes déchaussés de Valenciennes.

Ce petit volume se compose de 43 feuillets manuscrits et de 16 feuillets imprimés.

Le manuscrit, que je crois autographe, a pour titre : « *Triumphus Valencenatum ob solutam urbis suæ obsidionem per expugnationem potentissimi Gallorum exercitus auspiciis serenissimi principis* JOANNIS AUSTRIACI *peractam.* — 1656. F. Carm. Discal. Convent. Valencen. »

Puis vient une espèce de dédicace terminée ainsi : *Voti compos posuit D. C. Q. M.*

G. R. S. T. B. F. D. C. P. S. V. V.

Ce recueil de pièces relatives au triomphe de Valenciennes se compose de cinq morceaux en prose et de quatre morceaux en vers. Nous nous bornons à relever ici les cinq lignes suivantes :

CHRONOGRAPHICUM.

IVLIe qVanDo CanIs LaVros et festa VeDasto
VaLCenIs gaLLos eXpVLIt aVstrIaCVs.

*Quand en jullet de sainct Vaast tu fais la translation,*
*Don Jean d'Austrice de Valencienes chasse Louys de Bourbon.*

Don Juan d'Autriche, fils naturel du roi d'Espagne Philippe IV et d'une comédienne nommée Marie Calderona, naquit à Madrid en 1629, et il y mourut le 17 septembre 1679, avec la réputation d'un prince ambitieux, mais d'un politique assez médiocre. Sa Vie a été écrite par Gregorio-Leti, Cologne, 1686, in-12.

A la suite de ce manuscrit, et occupant les feuillets 44 à 47, se trouve une pièce imprimée avec ce titre : *A tres-haut et tres-puissant prince Philippe cinquième, roy d'Espagne et des Indes. — Quatrains libres sur la guerre presente.*

Puis le reste du volume contient, du f° 48 à 59, une autre pièce imprimée qui porte ce titre : « *Ordonnance du roy contenant la liste et instruction, suivant laquelle sera levé et perçû le Droit du Papier Timbré ou petit séel dans ses Provinces de pardeça.* — A Bruxelles, chez Eugène Henri Fricx, Imprimeur de Sa Majesté, 1703. »

## N° 556. — X. 6. 39.

Brefs extraicts des chartres daucuns stilz de la ville de Valentienne qui dépendent de la basse halle. 1632.

Petit in-8° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du xvii° siècle. 80 feuillets, de 22 lignes à la page. Manuscrit autographe. Venant de Simon Le Boucq.

On lit sur le premier feuillet recto le titre ci-dessus. Il était suivi d'une signature grattée et déchirée, qui, sans doute, était celle de Simon Le Boucq. Voici, du reste, les matières contenues dans ce petit volume :

F° 2 recto. — « Sayteurs. Du 13 avril 1535 au 24 julet 1625. »

F° 18 recto. — « Haultlisseurs ou Bourachers. Du 12 janvier 1548 au 5 may « 1640. »

F° 34 recto. — « Foulons. Du 23 mars 1525 au 8 mars 1634. »

F° 50 recto. — « Vieswariers. Du 5 mars 1582 au 3 octobre 1622. »

F° 62 recto. — « Laisniers. Du 13 de novembre 1594 au 2 mars 1627. »

F° 65 recto. — « Tainturiers. Du 13 avril 1629. »

F° 74 recto. — « Ordonnance du 3 aoust 1633 de messieurs prevost, mayeur « et treize hommes de la halle basse de la ville de Valenciennes. »

Nota. Il y a, dans ce petit volume, tant au milieu qu'à la fin, plusieurs feuillets blancs. — Les originaux de ces chartres reposent, avec beaucoup d'autres, aux Archives de la ville.

## N° 557. — C. 5. 1.

Livre des métiers de Valenciennes.

In-f° partie sur papier, et partie sur vélin, cartonné et recouvert en peau de mouton. Écriture cursive gothique, partie à 2 colonnes, et partie à longues lignes, du commencement du xv° siècle. 42 feuillets, dont les 5 premiers sont blancs. Provenance?

On lit sur le 6e feuillet : *Le vendredi jour des ames lan mil iiijc et iij de le prevostet Jehan Doubos et ses pers en leskevinage furent les boistes des mestiers de le ville aportees chasus en plaine halle et par che present pappier pour y estre congneus che que ache dont il y avoit dargent et che ossi que despuis et dan en an on y metra.*

Au verso du premier feuillet de parchemin (fo 19), on lit : *Copie dou bam fait acause des moderations et ordenanches des mestiers de chi apres... et sont tout chil bam fait et dit par jugement le samedi xxe jour doctembre lan mil iiijc et trois... Chi apries sensuiwent aucunes et pluiseurs ordenanches sur les mestiers uns et aultres de endedens le ville et banlieuwe, et chi apries denommees, lesquelles apries les precedentes premiers et avant anullees et rappiellees, furent et ont estet ordenees par Jehan Doubos prevost et ses pers en lesquievinage. sur fourme de moderation. el mois doctembre lan mil quatre cens et trois.*

## No 558.

LE REGISTRE DES PEINTRES ET TAILLEURS D'IMAGES, OU SCULPTEURS, DE LA VILLE DE VALENCIENNES.

**In-fo sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes des XVIIe et XVIIIe siècles. 72 feuillets cotés au recto seulement, et précédés de 4 feuillets liminaires non cotés, qui contiennent un prologue de 68 vers, et des tables. Quelques blasons coloriés. Écritures diverses.**

**Archives municipales.**

Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici la note suivante, qui se trouve en tête de ce codex :

« *Note sur ce recueil.*

« Ce livre est le registre des peintres et tailleurs d'images, ou sculpteurs, de la « ville de Valenciennes.

« Il contient toutes les résolutions, sentences et ordonnances qui ont rapport à « cette corporation jusqu'au 23 novembre de l'an 1720, époque où le registre a été « abandonné, sans doute à cause de la déchéance de l'art de la peinture à Valen- « ciennes.

« Les pièces les plus importantes de ce recueil sont :

« 1° La Chartre des peintres et tailleurs d'images, édictée le 18 avril 1608, en « 44 articles, et ordonnée par sire Arnould de Bassecourt, seigneur de Brual, « prévôt de Valenciennes. Cette charte est en copie, conforme à l'original en par- « chemin, écrit en 1636, et signée *Bion*.

« 2° L'adjonction des points nouveaux faite à la chartre des peintres, en 19 ar- « ticles, le 8 mars 1636, sous la prévôté de sire Jean Pittpan de Montauban, prévôt « de Valenciennes.

« 3° La chartre de disjonction des vairiers qui se séparèrent des peintres et « sculpteurs, le 24 novembre 1631, tout en conservant leur part dans la chapelle « de St-Luc à Notre-Dame-la-Grande. Cette séparation, faite en 1631, est signée « par Jean Pittpan, sr de Montauban, prévôt de Valenciennes.

« On remarque dans ce livre qu'un s[r] *Julien Watteau*, né à Valenciennes, '
« entrer en 1691 dans le corps des peintres, et fit son œuvre de réception
« effet. Il était probablement de la famille du grand *Watteau*, dont le préno
« Antoine.

« Arthur Dinaux,

« membre de la commission chargée de l'inspection des Ar
« municipales de Valenciennes. »

Nota. Ce manuscrit et le suivant ont été, il y a trois années environ, réin
aux Archives municipales de Valenciennes, sur la demande de M. le maire
ville.

## N° 559.

Le registre des peintres et tailleurs d'images, ou sculpteurs, de la ville de Valen

In-f° sur papier, recouvert en veau. Écriture à longues lignes du xviii[e] siècle. 109 pages, co
recto et au verso. Quelques blasons coloriés. Très-belle écriture. Archives municipales.

Les 94 premières pages de ce manuscrit nous donnent la reproduction e
de ce qui est contenu dans le numéro précédent.

Les pages 95 et 96 sont blanches.

Les pages 97 à 109 renferment divers extraits des registres d'ordonnances
torisations et sentences soit du magistrat de Valenciennes, soit de la cour de
lement.

En marge de la page 109, on lit : « Ampliation au règlement du 16 avril 1
« entre les sculpteurs, les peintres, étoffeurs et peintres au gros pinceau. »

Nota. Voyez le numéro précédent.

## N° 560. — X. 4. 27.

Catalogus discipulorum collegii Valencenensis.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture tantôt à 2 colonnes, tantôt à longues lignes
xvi[e] et xvii[e] siècles. 317 feuillets. Mauvais papier. Diverses écritures.
Collége des Jésuites de Valenciennes.

Ce Catalogue embrasse les années 1591 à 1682. Voici le titre qu'on lit en
de la première page : *Catalogus discipulorum in singulas classes distributorum,
cum suis præceptoribus et præfecto P. Guidone Masborio, anno* 1591 *initio octobr.
tempore primum initium lectionibus et collegio datum est.* Nous avons cru dev
relever, entre deux mille autres, les quelques noms suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1591. | | 1594. | |
| Claude Du Bus.............. | de Valenciennes. | Claude Jappin............... | de Valenciennes. |
| Nicolas Barbençon........... | de Chimay. | Jean de Gaure............... | « |
| Jean d'Outreman............ | de Valenciennes. | Antoine Fournet............. | « |
| Guillaume Doye............. | « | Martin Sauteau.............. | |
| Louis de Lattre............. | « | Guillaume Poyvre........... | de Valenciennes. |
| Pierre Rasoir............... | « | Henri de Hennin............. | « |
| Jacques Deulin.............. | « | Jean Le Juste............... | « |
| Louis de Hennin........... | « | Pierre Le Dieu.............. | « |
| 1592. | | Philippe d'Outreman......... | « |
| François Coquiau............ | de Valenciennes. | Henri Le Boucq............. | « |
| Nicolas Boully............... | « | André Le Preux............. | « |
| François Biseau............. | « | Jean Carlier................. | « |
| Pierre Le Juste.............. | « | Jean du Chasteau............ | « |
| Georges d'Espiennes......... | « | Antoine Boileau............. | « |
| Jean Froissart............... | de Préseau. | 1613. | |
| Jean de Lattre.............. | de Valenciennes. | Nicolas Capelle............. | de Valenciennes. |
| 1593. | | Philippe et Nicolas Le Preux.. | |
| Charles Plouchart............ | de Valenciennes. | Louis Grart.................. | |
| Hubert Rasoir............... | « | Thomas Coint............... | |
| Jean de Pittepans............ | « | Jean Dixmude............... | de Valenciennes. |
| Henri d'Outreman........... | « | Jacques Maillart............. | « |
| François Poulain............ | « | Louis et Jean de la Croix...... | « |

## N° 561. — Armoire.

BIOGRAPHIE VALENCIENNOISE, PAR G.-A.-J. HÉCART.

Petit in-f° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 49 feuillets, de 35 lignes à la page. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

*Nota*. Les coins des 12 premiers feuillets ont été rongés par les rats, et le texte en a un peu souffert.

## N° 562. — Armoire.

CATALOGUE DES COQUILLES TERRESTRES ET FLUVIATILES DES ENVIRONS DE VALENCIENNES.

Petit in-4° sur papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 32 feuillets, de 20 lignes environ à la page. Manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. Venant de l'auteur.

## N° 563. — X. 4. 16.

CARTULAIRE DES RENTES ET FONDATIONS APPARTENANT A L'ÉGLISE SAINT-GÉRY.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois. Ecriture mixte gothique à longues lignes des XIII°, XIV° et XV° siècles. 84 feuillets; diverses écritures. Nombre variable de lignes à la page. Quelques initiales rouges. Provenance?

Ce petit volume est en très-mauvais état. Les deux tiers au moins des feuillets

ont été lacérés dans la longueur des pages, et ne sont retenus que par un fil. Le texte est partie en latin et partie en français. On y trouve, dans l'une et l'autre langue, plusieurs chartes et documents pleins d'intérêt.

## N° 564. — W. 4. 49.

ÉTAT DES MONUMENTS FUNÈBRES ÉRIGÉS DANS SAINT-ROCH.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture à longues lignes de 1832. 146 pages foliotées, de 25 à 30 lignes. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Le texte est précédé de deux feuillets non cotés, contenant : l'un le titre, et l'autre un avertissement. Voici le titre : *Etat des monumens funèbres, érigés dans S^t-Roch, au 1^er janvier 1832, soit en marbres, ou en pierres, inscriptions, et épitaphes. — Celles sur bois n'ont pas été relevées, à cause de leur peu de durées. — Par M^r A. P. membre de plusieurs sociétés, et donné par lui-même à la Bibliothèque publique de Valenciennes.*

L'auteur de ce travail est M. Aubert Parent, ancien professeur d'architecture à l'Académie de Valenciennes, et membre de plusieurs sociétés savantes. Les notes dont M. Parent a souvent accompagné son relevé d'inscriptions, prouvent cependant qu'il ne brillait guère par le style, ni même par l'orthographe.

## N° 565. — W. 4. 40.

DEUX ANCIENNES PAIX DE SAINT-AMAND.

Petit in-4° sur papier, demi-reliure en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV^e siècle. 30 feuillets cotés à l'encre jusqu'au 21^e compris, de 34 lignes à la page. Initiales et rubriques en rouge. Provenance?

Les deux premiers feuillets manquent à ce petit volume; ce qui n'empêche point d'être complètes les deux Paix qu'il renferme, et dont l'une est celle de 1265, et l'autre celle de 1271.

On lit au bas de la dernière page le nom d'ARNOULD LESCOHIER.

## N° 566. — X. 4. 31.

CARTULAIRE D'ESTREU, SAULTAIN, PRÉSEAU.

In-f° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV^e siècle. 85 feuillets, de 32 lignes à la page. Quelques rubriques en lettres rouges. Belle écriture. Bien conservé. Provenance?

On lit sur la couverture : *Cartulaire destroen sautain presiau de l'an 1450, renouvelé le 26 octobre. F. Q. Q. I. n° 6.*

I. — Estreu. — Voici la rubrique qui se lit au f° 1 recto : « Che sont les terres « gisans au tieroit destroen quierquies de bled pour despouilier a laoust lan M. iiij[c] « et lj commenchans au lieu que on dist a le marliere mourdrit. En revenant « as courtils que on dist le courtil Colart Godin et le courtil des rentes. Se furent « lesdites terres renouvelees en lan M iiij[c] et l, le xxvj[e] jour doctobre par Jehan le « comte maire destroen, Jehan de Saulch censeur de la cense et maison de Saul- « taing et Jaquemart le compte censeur de le cense que leglise de sainct Jhan en « Vanlenchennes a Estroen. *Et sont lesdites terres a disme et a terraige comme chy « apries est escript. Et se prent on du cent de garbes pour disme riij garbes et otant « pour le terraige.* »

Au bas de ce Cartulaire d'Estreu, qui occupe les 20 premiers feuillets, on lit ces mots écrits en lettres rouges par une main plus récente : « Total des terres de « ce present cartulaire porte 2037 mencaudées un quartier et demi... Il y en a « 239 mencaudées appartenant à cette abbaye. »

II. — Saultain. — Voici la rubrique qu'on lit au f° XXIII recto : « Che sont les « terres ahanables dou terroit de le ville de Saultaing renouvelees en lan mil « iiij[c] et chinquante le vintisme jour dou mois de novembre par pluiseurs prou- « dommes ahaniers et laboureurs ad ce conguissans sicomme Jehan de Saulch cen- « seur de le maison et cense que mess[rs] abbe et convent de leglise S[t] Jehan en « Valenchennes ont en ladite ville de Saultaing, Jehan de le plache censeur de Lion « de Sars, Jehan Hameau et aultres doudit Saultaing ycelles terres les aulcunes « estans a disme et a terrage appertenans a pluiseurs parcheniers et les aultres a « disme die echy apres mises par declaration si quil sensieut. »

On lit, à la suite de ce Cartulaire de Saultain, la note suivante écrite en lettres rouges par une main plus moderne : « Total des terres de ce Cartulaire porte « 2790 menc[e], 3 bosteaux, 137 verges, y compris 800 menc[e] 3 quartiers 3 bos- « teaux 30 verges appart[e] a cette abbaye y declarés. »

III. — Presiau. — Le titre, ou rubrique, qui devrait se trouver au f° 55, est resté en blanc.

## N° 567. — X. 3. 8.

Histoire de Condé.

Beau volume in-f° sur papier, doré sur tranches, relié en maroquin rouge. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIII[e] siècle. 454 pages de texte, plus VI pages liminaires pour le titre et la table. 27 à 35 lignes à la page. Plan. Maison de Croy.

Cet ouvrage est divisé en trois livres. Ils s'ouvrent par une préface du duc de Croy, laquelle, écrite en mars 1775, commence par ces mots: « Cet ouvrage- « cy m'a donné bien de la peine et du travail. J'ai commencé ces recherches en « 1737 ; je les ai reprises en 1749, ayant sans cesse été occupé par les guerres et le « service ; et enfin c'est en cette année 1775 qu'ayant eu le bonheur de passer un « hiver tranquille à Condé je l'ai repris et terminé. »

Le troisième livre, ou 3e partie de ce manuscrit, est le livre du savant Broudeheou.

En tête du volume il se trouve un plan manuscrit *de la ville et du territoire de Condé en* 1562.

## N° 568. — X. 3. 1-3.

HISTOIRE DE L'HERMITAGE.

Trois beaux volumes in-f° sur papier, dorés sur tranches, reliés en maroquin rouge. Belle écriture cursive à longues lignes du XVIIIe siècle. 24 à 28 lignes à la page. Maison de Croy.

Voici le titre qui se lit en tête du premier volume : *L'Histoire de l'Hermitage en trois tomes, par le maréchal duc de Croy. — Tome Ier. L'Histoire historique de l'Hermitage. — Tome II. L'Histoire naturelle de l'Hermitage. — Tome III. L'Histoire de l'Hermitage pour les descriptions et détails.* 1784.

Tome I. — Après 5 feuillets liminaires non cotés, de titres et préfaces, commence la pagination régulière de 1 à 337.

Tome II. — 5 feuillets de titres et tables; puis 361 pages de texte.

Tome III. — 4 feuillets de titre, table et avertissement; texte, 420 pages.

NOTA. Il n'y a, dans ces trois volumes, ni plans, ni dessins, bien qu'un avis placé en tête du tome premier semble en promettre.

## N° 569. — X. 6. 20.

LIVRE DE PREUVES DU CHAPITRE DES DAMES CHANOINESSES DE DENAIN.

In-4° oblong sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIIe siècle. 27 feuillets liminaires non paginés, puis 145 feuillets cotés à l'encre au recto. Nombreux blasons coloriés. Abbaye de Denain.

Voici le titre qui se lit en tête du volume : *Livre. de. preuve. ou role. du. chapitre des. DD. chanoynesses de. l'illustre. collège. de. Ste Rainfroye. à. Denain. tiré des tiltres, sepulchres, épitaphes et monumens de leure eglise. par D. P. D. A. R. D. C.* 1640.

Après ce titre, une dédicace sur deux feuillets, signée *F. P. Dr. A.* — Puis, sur six pages à quatre colonnes, la *Table des DD. chanoynesses.* — Suit, sur seize pages, la *Table des armoyries blazonnées en ce livre.*

Suivent neuf pages blanches, après lesquelles une « Notice sur St Aldebert et « Ste Reyne, son épouse, fondateurs de la noble église et illustre collège de « Denain. » (Six pages ornées d'armoiries.)

Viennent alors cinq pages blanches; puis six autres pages se bornant à indiquer chacune le nom d'une abbesse, accompagné de sa crosse dessinée au trait.

Commence alors la pagination, à l'encre, de 1 à 145. A partir de là aussi une suite de blasons la plupart coloriés, avec l'indication des familles[1].

Le reste du volume, soit les deux cinquièmes environ, est blanc.

NOTA. Il manque dans ce codex les feuillets 60. 74. 75. 128. 129. 130 et 131. Voici les noms des familles qui correspondent aux feuillets manquants : *Raisse;— Bouverie; — Lannais; —Mortaigne; — Bourgoingne; — Absoloens; —Belloy d'Amy; — Mazin; — Craene; — Oosterlynck; — Royen; — Triest; — Zillebeke; — La Coornhuse.*

## N° 570. — X. 5. 23.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LA TERRE ET VICOMTÉ DE SEBOURCQ, ET SUR LA VILLE DE VALENCIENNES.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 27 feuillets, de 22 lignes à la page. Provenance?

Ces 27 feuillets, manuscrits, contiennent sur Sebourg et Valenciennes divers documents recueillis, ceux du moins qui intéressent Valenciennes, par *Henry Le Boucq, gentilhomme Valencenois,* en 1648. — Ils ont été placés à la fin d'un volume imprimé qui a pour titre : *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq par Pierre Le Boucq;* Bruxelles, chez Jean Mommart, 1645.

## N° 571. — W. 4. 48.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA PRÉVOTÉ-LE-COMTE D'HASPRES.

Petit in-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVIII° siècle. 79 feuillets, de 27 lignes à la page. Don de M. Auguste Quecq.

## N° 572. — Armoire.

CARTULAIRE DE MAING.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 137 feuillets, de 38 lignes à la page. M. Direz, maire.

Voici le titre plus complet qu'on lit en tête de ce manuscrit : *Cartulaire de la Dime de Maing fait et dressé, en vertu des lettres de continuation de terrier de l'archevecké de Cambray, du 29 août 1781. Publié audit Maing, le 22 décembre 1788. Par*

1. Le chapitre de Denain se composait de dix-huit chanoinesses qui prenaient le titre de comtesses d'Ostrevant. Les trois candidates à la crosse abbatiale étaient élues à la pluralité des suffrages, en présence du gouverneur de la province et de l'intendant. Le roi choisissait l'abbesse entre ces trois élues. L'habit des chanoinesses était blanc, avec un surplis de toile fine et un grand manteau doublé d'hermine blanche; celui de l'abbesse était doublé d'hermine mouchetée. V. *Les chap. nobles de Dames,* par M. Ducas, p. 44. (Note de M. Le Glay, sur la page 249 de son *Cameracum Christianum.*)

*Mre François Louis Aubry Dubochet, notaire tabellion ducal à Cambray et commre à terrier dudit archevêché de Cambray. — Pour l'abbaye de Vicoigne.*

NOTA. Ce manuscrit a été donné à notre Bibliothèque par M. Direz, pendant qu'il était maire de Valenciennes.

## N° 573. — X. 4. 30.

PIÈCES ET DÉNOMBREMENT CONCERNANT MÉRICOURT, ROULLECOURT, ETC.

Grand in-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 131 feuillets, de 30 à 35 lignes à la page. Maison de Croy.

En tête du volume, f° 1 recto, est la signature CROY. — Suivent 7 pages insignifiantes. Sur la huitième, f° 4 verso, on lit : *Le present livre appertient a monsr Anthoine de Loeuse, escuier sgr de Crommenhelst et de Merricourt en partie de contenoient plusieurs lettres denombrements et aultres escriptz et enseignements concernans et touchans sa sgrie dudict Merricourt.*

F° 12 recto. — Une pièce de vers latins, signée : *Ant. Neieri.* 1592. Elle est précédée de ces mots : « A Monsieur Monsr de Loeuse resident en la ville d'Arras. « *Ant. Loeusio domino Crommenhesti Eucharisticon.* »

F° 14 recto. — « Sensieuvent les terres appertenans a Jehan de Beauffort filz « puisne de Jehan de Beauffort et de damoiselle Marie Paris sa mere, seans tant au « terroir de Roullecourt marquais et bricquet. que son pere et sa mere lui ont « donne par testament et quil a apprehendé par mise de fait du consentement de « Jehan de Beauffort son frere aisne et de mes deux soeurs, desquelz hiretages la « declaration senssieult. »

Les f°s 104 et suivants, jusqu'à la fin du volume, sont remplis de documents d'une autre écriture concernant Méricourt.

## N° 574. — D. 3. 35.

DENOMBREMENT DU FIEF DE RENTY.

In-f° sur vélin, demi-reliure récente, dos de veau sur lequel on lit en lettres d'or : *MS. Denombrement du fief de Renty, Campagne, Seninghem, &. par Philippe de Croy.* XVIe *siècle.* Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle; xijxxxiij (253) feuillets, de 36 lignes à la page, marqués à l'encre au recto en chiffres romains. Maison de Croy.

Au verso intérieur de la couverture de ce volume, on lit : « Il est a presumer « ce rapport estre de lan XVc ij, parce qu'au mesme an et au mesme prince arche- « duc daustriche se trouve avoir esté faict rapport de la terre de Chierves « (*Chièvres*) ensuyvant la publication lors faicte de tous feodaux rapports, denom- « bremens et particuliere declaration de leurs fiefs.

« FRANCHOIS DE COULOMBY DICT BONSSEIGNEUR. PIERRE CORDIER. »

## N° 575. — A. 7. 42.

LES NOMS DES EVESQUES ET DUCZ DE CAMBRAY, COMTES DE CAMBRESYS ET PRINCES DU SAINT-EMPIRE.

Petit in-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 184 pages, de 26 lignes. Saint-Amand.

Cette histoire, écrite en français, des *Evesques et ducz de Cambray,* comprend les 70 premiers évêques de ce diocèse, et se termine par ces mots : *Icy fine lhystoire actes et faictz des evesques de Cambray jusques a Robert de Croy exclud.*

Les quatorze dernières pages contiennent, outre des proverbes et dictons, diverses remarques qui se rattachent à l'histoire du pays, mais d'un minime intérêt.

Ajoutons que, sur les feuillets de garde, on lit : *Ce livre mat este donne par mon voisin Anthoine de Mons dix mois ou environ avant sa mort. Requiescant in pace. Amen.* — Et, à la fin : *Gaulterus Paul* 1641. *Du depuis je suis demeure a Jean Paul son fils.* 1660.

Disons enfin que, sous le titre plus haut rappelé de ce petit ouvrage, on lit, de la même écriture que le corps du manuscrit, les lignes suivantes qui, cependant, ne nous paraissent point s'y rattacher :

« *Copia mittendorum ad sacros ordines sede vacante.*

« Venerabilis (*sic*) et circomspectis viris dominis preposito decano et capitulo « insignis ecclesie cameracensis regimen et administrationem episcopatus came- « racensis habentibus seu eorum vicariis generalibus. Johannes de la pierre per- « missione divina ecclesie seu monasterii sancti Andreæ de castello in cameracesio « cameracensis dioces... ordinis sancti benedicti reverentiam obedientiam et « honorem religiosum[1]. »

## N° 576. — X. 5. 32.

RECUEIL DES ÉVÊQUES DE CAMBRAI.

Petit in-4° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 43 feuillets cotés à l'encre au recto. 29 lignes à la page. Provenance?

Ce manuscrit, dont quelques feuillets sont avariés ou tout à fait manquants (f°° 22, 23 et 26, remplacés par des feuillets blancs), est en assez mauvais état à l'intérieur. Le papier et l'encre en étaient, sans doute, de mauvaise qualité.

1. Jean XI, de la Pierre, fut le 41° abbé du monastère des bénédictins de Saint-André du Câteau-Cambrésis. C'est sous son administration, en 1551, que le monastère entier fut brûlé par les Français, avec la ville du Câteau. Le 3 avril 1559, la paix fut conclue dans ce monastère entre Philippe, roi d'Espagne, et Henri, roi de France. Jean de la Pierre mourut à Cambrai, le 14 juillet 1565, durant le synode provincial.

On lit, en tête du 1<sup>er</sup> feuillet : *Recueille des evecque de Cambray appartenant a Alliennor Commart.* — Plus bas, sur le même feuillet : *Cet livre appartient a Josef Goze demeurent a la rus javiau celui qui retroveras il aura deux...*

F° 2 recto : « Sensuit le nonbre des anne de la fondations de Cambray. »

F° 3 recto : « Sensuict le nonbre des doiens et archidiacres et channoinne quy « resident en leglisse metropolitainne nostre dame de Cambray et le nonbre de « viquaire capelain et anfans de cœur et clercq habituez. »

C'est au f° 4 recto que commence le Recueil des évêques de Cambrai, lequel s'arrête à l'année 1623.

## N° 577. — N. 3. 19.

I. Declamatio panegyrica in laudem insignis monasterii Elnonensis, a F. Mauro Danckbaer. — II. Metrum ligatorium, a F. Theodoro Eickroedt.

Petit in-4°, sur papier, recouvert en parchemin, doré sur tranches. Écriture cursive à longues lignes du XVII<sup>e</sup> siècle. 24 feuillets, de 34 lignes à la page. Saint-Amand.

I. Ce panégyrique, qui occupe les feuillets 5 à 21, est précédé d'une dédicace, dont nous avons extrait ces quelques lignes : « Reverendissimo in christo patri, « amplissimoque domino domino Nicolao Du Bois, antiquitate, disciplina et struc- « tura celeberrimi S. Amandi cœnobii archimandritæ longè dignissimo... omnium « humillimus frater ac filius, F. Maurus Danckbaër ejusdem monasterii ad tempus « incola immeritus... Ita medullitus precatur F. Maurus Danckbar amandino « Mariæ Munsterensis Benedictinus, anno reparatæ salutis 1636, exilii sui 5°, « mense 7<sup>mo</sup>. »

Puis, au f° 5 recto, le titre même de ce petit écrit : *Declamatio panegyrica in laudem insignis monasterii Elnonensis, quod vulgo S. Amandi vocatur.*

Il est bien à regretter qu'au milieu de cet intéressant opuscule on ait enlevé un cahier (quatre pages) qui avait sa place entre les f°<sup>s</sup> 12 et 13. Ce larcin a certainement été commis par quelque curieux de l'histoire d'Hucbald ; car le cahier enlevé est relatif à la vie et aux écrits de ce moine. Nous en sommes d'autant plus attristé, que, si ce petit écrit n'a pas été imprimé, il mérite de l'être.

A la suite de ce panégyrique en prose on trouve une pièce de vers élégiaques adressés par le même F. Maurus Danckbaër au même abbé Du Bois. Au bas de cette pièce, composée de 38 distiques, on lit ces mots : *Præsentabat f. Maurus Danckbaer Amandino Mariæmunsterensis Benedictinus.*

II. Cette petite pièce élégiaque, composée de 14 distiques, occupe le dernier feuillet du manuscrit. Elle est précédée de cette rubrique : *Metrum ligatorium admodum reverendo in Christo patri et domino domino Nicolao Du Bois insignis divi Amandi cœnobii abbati ipsa S. Nicolai festivitate gratitudinis ergò oblatum.* — Et elle se termine par ces mots, qui nous en ont fait connaître l'auteur : *Offerebat in amoris et observantiæ filialis signum f. Theodorus Eickroedt Benedictinus Bursfeldensis exul.*

## N° 578. — X. 4. 2.

ORIGINALIA OPERA P. GUISII MINORITÆ.

3 volumes in-f° parvo sur vélin, recouverts en parchemin. Écriture cursive gothique à 2 colonnes du XIV$^{e}$ siècle. Initiales ornées et coloriées. Rubriques en lettres rouges. Miniatures.

Récollets de Valenciennes.

Tome I. — 167 feuillets, de 50 lignes à la page. Rubriques et titres courants en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues, ornées de broderies et filigranes.

Sur la couverture, à l'intérieur, est une étiquette imprimée, portant : *Bibliothecæ ff. Min. Recollectorum conv. Valencenensis, cellâ 45, Litterâ E n° 11.*

Ce volume contient le prologue, qui occupe 12 feuillets; les sept premiers livres, et une table qui remplit 11 feuillets; le tout sur deux colonnes.

En tête du prologue et de chaque livre est une miniature d'environ 8 centimètres en tous sens; mais on a enlevé deux de ces miniatures au canif, celle du livre V et celle du livre VII. Par suite de cette mutilation, le texte manquait au verso. Pour y suppléer, on a rajusté deux carrés de parchemin, et l'on y a recopié la partie manquante du texte. — Les initiales de chaque livre ont six centimètres environ; elles sont en or, sur un fond lilas et bleu. — Dans le cours du volume, trois feuillets sont restés en blanc; savoir : f°$^{s}$ 97. 102. 103. Dans le premier vide devrait se trouver le chapitre 20 du V$^{e}$ livre; et dans la seconde lacune, le chapitre 45 du même livre.

La miniature du prologue représente Jacques de Guyse assis, et écrivant ses Annales. Sa tête n'a qu'une couronne de cheveux. Son costume est celui des Récollets. Pavé en damier jaune et noir. Devant lui un pupitre, dans et sur lequel six gros volumes à couvertures rouge-orange.

Miniature du livre I. — Deux rois portant chacun une couronne d'or. Ils sont debout, et causent ensemble près d'une citadelle dont les tours s'écroulent.

Miniature du livre II. — Neuf personnages, dont le roi Ursus assis sur un escabeau, presque entièrement nu et tout velu, entouré par quatre hommes qui lui posent sur la tête une couronne d'or. Ces quatre personnages, vêtus de tuniques de couleur rouge, bleue ou lilas, ont la tête couverte d'une espèce de bonnet phrygien, à corne revenant sur le devant, et d'une couleur opposée à la tunique. Leurs culottes collantes sont de deux couleurs, par ex., rouge à la jambe droite, et blanche à la jambe gauche. Deux évêques mitrés, l'un en manteau-chappe de couleur bleue, l'autre lilas, que chasse devant lui un homme armé d'un glaive, et costumé comme les quatre couronnant Ursus. Ils sont suivis d'un petit personnage vêtu comme les premiers, mais dont on ne saisit pas bien le rôle.

Miniature du livre III. — Six personnages.

Miniature du livre IV. — Bataille; guerriers et un roi à cheval; ville fortifiée; camp et tentes.

Miniature du livre VI. — Dix personnages, dont un pape, portant une grande croix rouge et des clefs; derrière lui, trois hommes, têtes ornées d'un nimbe d'or; aux pieds du pape, trois hommes à genoux; derrière eux, trois autres debout, mais tous couronnés d'auréoles d'or.

On lit, à la fin du VII[e] livre : *Explicit prima pars historie illustrium principum hanonie edita a fratre Jacobo de Guysia ordinis fratrum minorum conventus Valenchenensis. Deo gracias.*

Tome II. — 181 feuillets, de 42 lignes à la page. Confectionné, du reste, comme le précédent. Même étiquette, aussi, au verso de la couverture. Mais ce volume est moins bien conservé que le premier. Il contient, comme celui-ci, un prologue, puis sept livres des Annales (VIII à XIV), puis une table alphabétique des matières, qui remplit les neuf derniers feuillets. Quelques pages et feuillets sont restés en blanc dans ce volume.

Le prologue est précédé d'une miniature à quatre personnages, savoir : Jacques de Guyse, présentant un volume à trois seigneurs singulièrement costumés.

Tome III. — 211 feuillets, de 43 lignes à la page. Confectionné comme les deux précédents, si ce n'est que, dans celui-ci, les initiales des chapitres sont toutes rouges sans ornement. Même étiquette, aussi, au verso de la couverture.

Ce volume renferme les livres XV à XXI. Par malheur il est horriblement mutilé, principalement le premier feuillet, et ceux qui contiennent les livres XVI, XVII et XVIII.

En tête du dernier livre, est une belle miniature où l'on voit, au pied d'un autel, un religieux debout, qui en bénit trois autres à ses pieds, par ces paroles qu'on lit au-dessus de sa tête sur une banderole bleue : *Ite inquit dulcis pater ad filios annunciantes hominibus pacem predicate penitentiam in remissione peccatorum.*

Ce volume, comme les précédents, est terminé par une table alphabétique.

Les livres XX et XXI de notre manuscrit n'en forment qu'un (le 20[e]) dans la traduction de M. De Fortia, publiée par Sautelet et Paulin, 1826, Paris, 17 vol. in-8°.

Voici ce que dit de notre codex M. De Fortia, dans la préface de sa traduction de l'*Histoire de Hainaut*, édition de Paris, 1826, tome I, p. 4 : « Le manuscrit cru autographe de la Chronique de Jacques de Guyse existe encore aujourd'hui à Valenciennes, où l'auteur est mort; mais il est en assez mauvais état. Bayle dit que ce manuscrit autographe était conservé dans la Bibliothèque des cordeliers de Mons, et que ni le gardien du couvent, ni les moines les plus habiles ne pouvaient le déchiffrer. Il ajoute qu'au siége de Mons par Louis XIV, en 1691, on fit tirer sur le couvent plusieurs bombes qui y mirent tout en feu, de sorte que le manuscrit de Jacques de Guyse y fut consumé avec la bibliothèque des religieux. Paquot, dans ses Mémoires pour l'Histoire littéraire des Pays-Bas (t. I, p. 389), dit que l'original était l'exemplaire en trois volumes in-folio, sur vélin, qui se conservait chez les Récollets de Mons, et croit qu'il a été détruit par le feu durant le siége de la ville, en 1691. Mais il est plus vraisemblable que ce manuscrit a été conservé dans le couvent de Valenciennes, où l'auteur est mort. »

## N° 579. — W. 1. 5-6.

TRADUCTION DE JACQUES DE GUYSE.

2 beaux volumes in-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive gothique à 2 colonnes, encadrées d'un léger filet rouge, du xv° siècle. Rubriques et tables en lettres rouges. Initiales des chapitres alternativement rouges ou bleues; celles des livres assez grossièrement ornées. Dessins et miniatures.
Provenance?

Tome I. — 216 feuillets, de 40 lignes à la page.

F° 1 recto. — Dessin colorié, représentant Jacques de Guyse assis, en costume de récollet, la gauche étendue sur un livre ouvert placé sur un pupitre, la droite armée d'une plume et appuyée sur un livre ouvert, placé sur une table ronde et grossière, à trois pieds. Cette miniature occupe presque la moitié de la première colonne. Suit le prologue dont voici les premiers mots: « Jou par la grace de dieu « qui ay a tretier de la primitive fondation et premier commencement, avancement, « estat, departement et aventures des nobles princes de Hainnau. » Ce prologue occupe les 13 premiers feuillets [1].

Ce volume, qui contient les sept premiers livres des Annales du Hainaut, présente diverses lacunes. Il y manque plusieurs feuillets, remplacés par des feuillets blancs, qui demanderaient à être remplis. Ce sont les f°s 56. 57. 58. 68. 69. 70. 71. 73. 75. 106. 142. 143. 160. 182. 183. 192. 215. 216. En tout dix-huit feuillets.

On a aussi, en tête du volume, et en le reliant, placé trois feuillets blancs, destinés à recevoir et le titre de l'ouvrage et le prologue du translateur, Jean Lessabé.

Il nous reste à parler des dessins-miniatures contenus dans ce premier volume. En voici le détail :

F° 15 recto. — Miniature occupant la place des 17 premières lignes de la première colonne. Six personnages, dont deux portant la couronne royale, savoir *Bavo* et *Priant*. Dans la marge intérieure, long dessin colorié, formant guirlande, et composé de fleurs, de fruits et d'animaux sauvages. — Gravure de la traduction de M. De Fortia : « Le roi Bavo prend congé de Priam, roi de Troie. »

F° 16 verso. — Miniature (place de 17 lignes) en tête de la deuxième colonne. Un roi en marche, couronné, sceptre à la main, manteau bleu-clair, collet d'hermine. Au ciel, soleil et étoile rayonnante. —Gravure de l'édition Sautelet : « Ap-

1. Cette traduction est, sans doute, celle dont parle, en ces termes, la préface de l'édition de Sautelet, page 5 : « Nous possédons une traduction française de Jacques de Guyse par Jean Lessabé, entreprise par l'ordre de Philippe le Bon, comte de Flandre et de Hainaut, et à la sollicitation de Simon Norkart, clerc du bailliage de Hainaut et conseiller du duc. Elle a été imprimée in-folio, à Paris, 1531, 1532, chez Galliot-Dupré. Elle ne rend pas entièrement le texte latin : quelquefois elle ajoute, mais le plus souvent elle retranche d'assez longs passages, et même elle omet plusieurs chapitres entiers. Le stile d'ailleurs n'en est plus supportable, et l'on y rencontre des erreurs grossières à chaque page. »

« parition de signes et de comètes à l'aide desquels Bavo prédit la ruin
« Troie. »

F° 18 verso. — Miniature au milieu de la deuxième colonne. Trois guerr chasseurs, poursuivant un loup blanc; sur le second plan, deux tentes q ouvrier achève de dresser; sur le dernier plan, la mer et trois navires. — Éd Sautelet : pas de gravure; mais, dans le texte du livre Ier, chap. 8, explicatio ce dessin.

F° 22 recto. — Grande miniature occupant les 20 premières lignes des colonnes. Vue de la ville de Bavaix, au pied des murs de laquelle se tient B suivi de trois ou quatre personnages, comme lui debout. — Édition Sautelet de gravure; voir le chap. 13, livre Ier.

F° 23 verso. — Grande miniature, comme la précédente. Onze personna dont deux tuent et écorchent des moutons; trois sont debout et causent entre trois sont à genoux au pied d'un autel; trois autres, mais debout, autour du n autel, sur lequel une statue d'homme couronné, et levant des deux mains massue. — Édition Sautelet : « Bavo et son peuple obtiennent des dieux l « réponses sur la prospérité de la ville et du royaume. » Liv. Ier, chap. 16.

F° 34 verso. — Grande miniature occupant 15 lignes au milieu de la p 1re colonne, mais empiétant sur la seconde. Sous un dôme, soutenu par qu colonnes, on voit, dans une petite charrette à quatre roues, une idole coiffée casque, et portant un fléau sur son épaule gauche. Près de cette idole, et so dôme, deux prêtres; au pied du dôme, et à genoux, quatre pèlerins; derrière et debout, trois hommes armés qui les assaillent. — Édition Sautelet : « Comr « la ville de Belgis fut sur le point d'être prise par de faux pèlerins. » Liv. chap. 35.

F° 47 verso. — Miniature représentant quatre personnages, savoir : à gau près du vestibule d'un palais le roi Lear assis, et près de lui un écuyer debo et dans le vestibule, Cordeilla, épouse du roi des Belges, et, aux genoux d reine, Vélanius, écuyer de Lear, qui la supplie. — Édition Sautelet : « Lear, au « fois roi de Bretagne et maintenant dépouillé de ses états, va rejoindre au « des mers sa fille Cordeilla, reine des Belges. » Liv. Ier, chap. 62.

F° 146 verso. — Grande miniature, occupant sur les deux colonnes presqu moitié supérieure de la page. Deux guerriers à cheval, escortés chacun d' troupe de soldats debout. — Édition Sautelet : « Conférence entre César et A « viste, roi des Saxons. » Liv. IV, chap. 17.

Tomes II et III. — Ce second volume, beaucoup plus gros que le premier compose des tomes II et III, et contient 361 feuillets, de 40 lignes à la pa Même confection, du reste, que pour le premier volume.

Les quatre premiers feuillets, qui manquaient, ont été remplacés par qu feuillets blancs, destinés à recevoir le commencement du VIIIe livre, qui, d notre codex, ne commence qu'au 3e chapitre.

Immédiatement avant le Xe livre, on voit, au f° 51 verso, sur une page blan un grossier écusson à l'encre, gratté en partie, au-dessous duquel on lit : « 1: *Sire Jehean....... ma! envoie ce presen livre par Evrard men filoe.* »

Vers la fin du xe livre on lit en marge : « *Jeno, Alard, Guilmo. Sandrart Isabeau.* « *Evrard et Jehean enfens a sire Reviet.....* 1438. »

Au milieu du xiie livre on lit également en marge : *Sandrart* 1520, surmonté d'un écusson que l'on a gratté.

Dans le xiiie livre, fo 130 recto, en marge, un écusson gratté avec la date 1453.

On lit au fo 165 verso cette rubrique : *Ci define la seconde partie des nobles princes de Haynnau.*

Au fo 168 recto, dessin qui représente un moine (Jacques de Guyse), en train d'écrire un manuscrit placé sur un pupitre. Et, au-dessus du dessin, ces mots en lettres rouges : *Chy commenche le prologe en la tierce partie des nobles princes de Haynnau. xve livre.*

Il est à remarquer que, dans ce manuscrit, les chapitres des livres xx et xxi se suivent, et semblent ne former qu'un seul livre. Du reste ce volume se termine exactement comme le troisième du manuscrit latin (sur lequel il paraît avoir été traduit), par une phrase inachevée.

On lit à la fin du volume, fo 361 verso, cette annotation : *Ce livre appertient a Jaques Henne. par accat quil en fait a Jehan seigneur de Blecourt et qui fu conclut le re jour de feuvrier an iiije iiijxx quatre en donnant pour le denier adieu sans le principal de lachat et qui fu porte par Jehan de Liege lors herault de Valench. ung florin dor pesant ung noble auquel avoit empraint ung fausson monte sur ung lyon luy ouvrant la geulle.*

## No 580. — X. 2. 15-16.

ILLUSTRATIONS DE LA GAULE BELGIQUE, OU DES ANNALES DU HAINAUT.

2 volumes in-fo sur papier, dont le premier est imprimé et le second manuscrit, tous deux reliés en veau, sur le dos desquels est écrit en lettres d'or : *Histoire du Hainault. Tome I. Tome II.*

M. Crendal de Dainville.

Tome I. — En voici le titre : « *Le premier volume des Illustrations de la Gaulle Belgique... etc... a Paris... chez Francois Regnault...* 1531. *Galliot Du Pré.* » — Ce volume, cité dans Brunet, vo GUYSE, contient trois tomes en un vol. pet. in-fol. goth. à 2 col. Voici ce qu'en dit Brunet : « Cette histoire n'est qu'un abrégé de l'original latin, qui n'avait pas encore été imprimé alors. Elle devait avoir quatre volumes, mais il n'en a paru que trois. Le premier a 8 ff. prél., et cxlij ff. de texte ; le second, 4 ff. prél. et lxxxij ff. de texte ; le troisième, 6 ff. prélim. et cviij ff. de texte. »

Tome II. — 65 feuillets, dont 46 écrits et les autres restés blancs, cotés par moi au crayon. Écrit. à 2 col. du xviiie siècle. 43 lignes à la page.

On lit, au fo 1 recto : « Suite des Illustrations de la Gaule Belgique ou des Annales « du Hainaut, avec des tables, des additions et corrections, copiés avec soin sur le « manuscrit qui est à la fin des trois volumes imprimés des Chroniques et Annalles

« du Hainaut du College de Valenciennes, et sur les notes et additions qui se trou-
« vent à la marge. 1776. M. Crendal de Dainville [1]. »

F° 2 recto. — « Le parfait du tiers volume des Chroniques et Annales du Hay-
« naut, contenant ce qu'il est advenu du temps de madame Marguerite comtesse de
« Flandres et de Hainau, et sœur à madame Jeanne, et jusques a son trespas, tirees
« d'aucuns livres anciens escrits à la main, signamment de feu sire Jacques
« Lefebvre prêtre valencenois, lesquels ont esté escrits selon la traduction des
« Annalles de Haynau que feu de bonne mémoire f. Jacques de Guise at escrit en
« latin. »—Suivent deux pages de table.

F° 3 recto. — Ce feuillet, coté à l'encre, porte le chiffre CIX, comme suite au
» volume imprimé. Il commence au chapitre clxxvj.

F° 15 verso, coté à l'encre cxxj. — On lit, à la fin du chap. ccvij : « Jusques
« icy est des Annalles de Haynau escrit à la main de lettre fort antique. Ce qui
« sensuit jusques au trespas de ceste Dame Marguerite est tirée de plusieurs
« autheurs, comme Meier, d'Oudeghert, et aucuns anciens escripts à la main. »—
Suivent trois pages.

F° 17 recto. — « Table de tous les roys et princes, etc. »

F° 19 verso. — « Table alphabétique des choses, etc. »

F° 22 recto. — « Catalogue des saincts et sainctes, etc., des abbayes, des
« chanesies, des seigneurs de tiltres, des douze pairs, des officiers héréditaires,
« des banerets ou barons, des aultres nobles du Haynau, des villes et villaiges. »

F°s 31. 32. 33. — Blancs.

F° 34 recto. — « Additions et corrections qui se trouvent en marge de l'exem-
« plaire des Annales du Hainaut de la Bibliothèque du College de Valenciennes,
« qui paroissent fort anciennes, et qu'on copie ici avec des renvois aux endroits ou
« elles doivent être, et indiqués par des chiffres. 1er vol. (f° 38 recto, second vol.
— f° 42 verso, tiers volume.) » — Ces additions et corrections, qui sont d'une
autre écriture, se terminent au f° 46 verso. Le reste du volume est blanc.

Ces *additions et corrections* seraient-elles celles dont parle le savant M. Le Glay (p. 160 de son *Mémoire sur les Bibliothèques du Nord*), et qu'il attribue à Jean Doudelet en ces termes : « Jean Doudelet, clerc de N.-D. de la Chaussée, est auteur d'un *Sommaire des troubles et guerres advenus en la ville et duché de Cambray depuis l'an* 1579, *jusqu'à la réduction d'icelle qui fut* 1595. Je possède une copie de cet ouvrage augmenté par Simon Le Boucq, en 1616. Doudelet a laissé en outre : 1° Une *Histoire* inédite *de Valenciennes* jusqu'en 1171, que j'ai vue jadis entre les mains de M. Legros, clerc de notaire à Cambrai ; 2° *Additions et annotations aux Illustrations de la Gaule Belgique,* manuscrit à la Bibliothèque de Valenciennes. »

Oui, ces *additions et corrections* sont bien celles du clerc de N.-D. de la Chaussée, Jean Doudelet. Le manuscrit autographe qui les contenait, et qu'avait possédé Simon Le Boucq, avait, comme nous l'avons dit plus haut, disparu de notre Bibliothèque communale. Mais, heureusement, il vient d'y rentrer par suite du don fait

1. Il résulte de cette note, que le présent volume n'est qu'une copie d'un plus ancien manuscrit qui se trouvait dans notre Bibliothèque, et qui, depuis plus de 40 ans, en avait disparu.

à notre ville par M. Bénézech de Saint-Honoré, qui lui a légué sa bibliothèque et une partie de son musée. Maintenant si l'on nous demande quand et comment ce précieux volume était sorti de la Bibliothèque communale pour entrer dans celle d'un particulier, Dieu seul, sans doute, le sait aujourd'hui; car ce fait est ancien déjà, et antérieur à l'année 1817, époque à laquelle M. G.-A.-J. Hécart a dressé le Catalogue, sans y faire figurer ce volume.

On nous saura gré sans doute de transcrire ici littéralement les deux premières pages manuscrites, qui se trouvent en tête de la Chronique de Jacques de Guyse (Bibliothèque Bénézech).

### Première page.

*A Jean Doudelet an* 1619.

Les Chroniques et Annales du noble pais et teritoire de Haynau et pays circonvoisins contenant trois volumes, commenceant au roy Bavo, premier roy de la grande cité de Belges, à present Bavay, scitué audict païs de Haynau, jusques au trespas de tres-illustre Dame Madame Jeanne Constantinopolitaine Comtesse de Flandres et de Haynau, fille de Bauduin Empereur de Constantinople inclusivement, qui fut l'an 1244. Tiré de la traduction des Annalles dudict pais de Haynau en latin qu'en at escript feu de bonne memoire venerable et discrete personne M. Jacques de Guise, Docteur en theologie de l'ordre de S. Francois du Couvent de Valenciennes.

Sur la fin du tiers volume at esté adjousté ce qui est advenue en ce pais de Haynau du temps de Dame Marguerite Constantinopolitaine soeure de ladite Dame jusques à son trespas inclusivement, tiré d'aucuns livres anciens escrits à la main, signamment de feu sire Jacques le Febvre prestre Valenciennois, et autres.

Puis at esté adjousté plusieurs choses digne de memoire, déclaré particulierement en la page suivante.

### Deuxième page.

*Sensuit ce qui est adjousté en la fin de ces Annalles.*

Sommaire Chronologie de tous les roys et princes qu'ils ont regne successivement en ce noble païs de Haynau, commenceànt au premier Roy de la grande Cité de Belges jusques à l'Empire des Romains. Puis commenceant à Clodion le Chevelue sur la fin dudict Empire des Romains, duquel sont issus tous les nobles princes de Haynau successivement jusques au trespas de Dame Marguerite fille de l'Empereur Bauduin de Constantinople. f° 124.

Continuation de laditte sommaire Chronologie des Comtes de Haynau avec leurs Epitaphes, commenceant a Jean d'Avesnes, nepveu de ladevant ditte Dame Marguerite, jusques au temps present. F° 133.

Recoeil de ce qu'il est faict mention en ces Annalles de la vie, mort et resurrection de nostre seigneur JESUS Christ, de la Vierge Marie, et de plusieurs Saincts et Sainctes. F° 196.

Cathalogue des Saincts et Sainctes de ce noble pais de Haynau. 197.

Des Armoiries des Princes et Comtes de Haynau. 197 v°.

Ordre et suitte des grands Baillys de Haynau. *Ibidem.*

Carte du joly et plaisant jardin de Haynau. *Après le folio* 198.

Les Abbayes du pàis de Haynau. 199.

Les Chanesies du pais de Haynau. 200.

Les Seigneurs de Tiltre du pais de Haynau. 200 v°.

Les douze pairs du pais de Haynau. *Ibidem.*

Les Officiers hereditaires du pais de Haynau *Ibidem.*

Les Vingt six Bannerets ou Barons du pais de Haynau. 201.

Les autres nobles du pais de Haynau. 201 v°.

Les villes du pais de Haynau. 204.

Carte Geographicque du pais de Haynau. *Après le folio* 204.

Catalogue de tous les villages du pays de Haynau, mis en ordre par Principaulté, Comté, Prevosté, Chatelenies et Bailliages. 205.

Table et Recoeil Alphabétique des choses principales et remarquables contenue tant en ces Annalles qu'en la Chronologie. 209.

Carte de l'Evesché de Tournay. *Après le folio* 219.

Table de ce qu'il est contenue en ces Annalles touchant la Cité de Tournay, et lieux circonvoisins. 220.

## N° 581. — X. 4. 24.

FRAGMENT DES MÉMOIRES D'OLIVIER DE LA MARCHE, ETC.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive gothique à longues lignes du XV° siècle. 152 feuillets, de 35 lignes à la page. Initiales rouges. Provenance?

**I.** Les 43 premiers feuillets de notre manuscrit renferment le 4° chapitre du livre second des Mémoires d'Olivier de la Marche. Encore ce 4° chapitre ne commence-t-il, dans notre codex, qu'aux mots: « de Sainct-Pol, monsieur de Roussy. » Ce qui prouve qu'il nous manque les deux premiers feuillets. Il nous manque aussi un autre feuillet qui s'intercalait entre le 5° et le 6°.

**II.** F° 44 recto. — Suit le récit, par Olivier de la Marche, d'un pas d'armes en tête duquel on lit : *Sensievent les chappitres du chevalier a la dame sauvaige.* — On lit, au bas de ce récit, la devise d'Olivier : TANT A SOUFFERT LA MARCHE.

**III.** F° 72 recto. — 18 avril 1465. Récit chevaleresque de « Anthoine de Wideuille chevallier s<sup>r</sup> de Scallez et de micelles anglois. »

**IV.** F° 77 recto. — « Cy commenche certain traictie du blason des armes com-« pose et donne a Jaques [1] monsg<sup>r</sup> filz de monsg<sup>r</sup> le duc de Nemours conte de la « Marche par clement prinsault tres obeissant subject de mondit sg<sup>r</sup> le duc et tres « humble serviteur de tres reverend pere en Dieu monsg<sup>r</sup> de Castres oucle dudit « Jaques monsg<sup>r</sup>. »

**V.** F° 83 recto. — « Le present traictie contient comment le roy darmes des « franchois fu premiers cree et puis nomme monjoye, et la fachon de son noble cou-« ronnement, les sermens que il fait aussy ses drois et ce que il est tenu de faire. »

**VI.** F° 91 recto. — « Cy commenche le regime et lordonnance comment lon « doit nourir enfans de roys, de princes et de tous grans seigneurs jusques a « leage de v ou de vj ans. »

**VII.** F° 92 recto. — « Cy sensieult une moult belle exortation enseignant « comment chascun doit penser a la mort. »

**VIII.** F° 94 recto. — Traité de 18 pages, où il est question de blason, d'armoiries, pairs de France, preux, etc. En voici les premiers mots : « Ce tresnoble

1. Ce Jacques de Nemours est, sans doute, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, que Louis XI fit périr sur l'échafaud, le 4 août 1477. « La Bibliothèque des comtes de la Marche, nous dit M. Paulin Paris (*Manuscrits françois*, t. II, p. 58), fut bientôt après fondue dans celle des ducs de Bourbon par suite de la vente des vicomtés de Carlat et de Murat faite au duc Pierre II, en 1489, par Jean d'Armagnac, duc de Nemours, fils de Jacques. Puis la confiscation des biens du connétable Charles de Bourbon la réunit à celle du roi en 1524. »

« et trespuissant roy Alexandre pour exauchier le noms et vaillance de ses chefz « et gouverneurs de guerre et dautres vaillans hommes victorieux combattans « affin quilz eussent plus noble vouloir hardement et courage sur leurs ennemis « Ordonna par la maniere et haulte deliberation de soy et de son conseil et en « especial de tres noble docteur et philozophe nomme Aristote de donner aux « chefz, seigneurs et autres de sa compaignie enseignement d'armes. »

**IX.** F° 103 recto. — « Cy apres sensieult le songe de la Thoison dor fait par « Michault Taillevant. » — Pièce en vers de huit syllabes, dont voici le commencement et la fin :

*Première stance.*

Ne scay quel jour en la sepmaine
En alant mon chemin songoye.
Mais ainsy quaventure maine
Les dolans pour recepvoir joye.
Et quen pensant mon frain rongoye
Cheminant par ung vert sentier
Trouvai de bien sy grant monjoye
Que a mesurer a plain settier.

*Dernière stance.*

Pour finable conclusion
Moy estans en ung bel jardin
Selon mon songe et vision
Ung peu apres le saint Martin
Je fis ce dit a ung matin
De lordre de la thoison dor
Et apres balade en la fin
Or oes quelle dist encor.

*Ballade.*

A lexemple de ses predecesseurs
. . . . . . . . . . .
Et aux bons gloire et haulte renommee
Michault apres son premier somme
Trouva ce dit en son tresor
Et pour ce prie que on le nomme
Le songe de la thoison dor.

*Explicit*
MICHAULT TAILLEVENT.

Michault-Taillevent (Pierre), poëte français du xv<sup>e</sup> siècle, était sujet de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et secrétaire de son fils, Charles, comte de Charolais. On cite, entre autres éditions de ses Œuvres, celle imprimée à Lille, in-12, 1748.

**X.** F° 113 verso. — « Cy sensieult une moralite faicte par Michault Taillevent. » — Pièce très-curieuse. Les personnages de cette Moralité sont : « Povre commun. — Guerre. — Parens. — Amys. — Affins. — Le povoir papal. — Lenvoy du conseille. — Lenvoy du concille. » — Cette pièce est écrite en vers de huit syllabes.

**XI.** F° 124 verso. — « Cy sensieult ung traictiet fait par Michault taillevent « varlet de chambre de tres hault trespuissant et victorieux prince Ph. nomme duc « de bourgongne et de brabant depuis lentree de mondit sg<sup>r</sup> ou pays de Luxem- « bourg jusques a la prinse de la ville de Luxembourg. » — Vers de huit syllabes.

**XII.** F° 129 verso. — Suit une autre pièce, aussi en vers de huit syllabes, sur la prise de Luxembourg, précédée de cette épigraphe : *Nisi dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

**XIII.** F° 134 recto. — « C'est le debat du coeur et de loeil fait par Mich Taillevent. » 103 stances de huit vers, dont voici la première :

En may le premiere sepmaine
Que les bons sont pares vert
Esquelz le roussignol se maine
Quant il a son doulz chant ouvert
Pour resjoyr ceulx qui couvert
Sont en amour de doeul soudain
Mon plaisir cestoit descouvert
Pour aller chassier cherf ou dain.

**XIV.** F° 146 verso. — « Apres sensieult la complainte de Dignan. » voici la première stance :

O fortune la variable
Qui ne tiengz compas et mesure
En ton fait qui est tant muable
Que nulz ne scet combien il dure
Ta roche ma este sy dure
Que dun seul tour de sa traverse
Je suis cheu a la renverse.

**XV.** F° 151 recto. — Épitaphe du bon duc Philippe. 18 strophes de chacu quatre vers de six pieds, dont voici la première :

Jehan fut nez de Phelippe
Qui du roy Jehan fut filz
Et de Jehan ce phelippe
Que mort tient en ses filz.

## N° 582. — X. 4. 7.

TROUBLES DES PAYS-BAS AU XVI° SIÈCLE.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVI° siècle. 388 feuillets. 21 lignes à la page. Maison de Croy.

On lit au verso du premier feuillet, mais d'une écriture plus récente : *Mémoi des troubles des Pays-Bas commençant après la pacification des troubles et guerr du pays d'Allemagne. Caractères du XVI° siècle.*

La première date en marge est 1565 et la dernière 1585.

## N° 583. — X. 5. 13 à 18.

LIVRES DES ANNOTATIONS MEMOIRES RECOELLES ET EXTRAICTS ANCIENS DES ANTIQUITEZ DU PAYS ET CO DE HAYNAULT ET DE LA VILLE DE VALLENCIENNES, PAR LE PERE JEAN DE SAINCTE BARBE.

6 volumes in-4° sur papier, recouverts en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siè Couvent des pères Carmes de Valenciennes.

Tome I. — Les 44 premières pages ne sont point foliotées. Elles renferment le titre, un Avis au lecteur, puis une table des chapitres, au nombre de 369, contenus dans ce volume :

Voici le titre : *Livres des annotations memoires recoelles et extraicts anciens des antiquitez du Pays et comte de Haynault et de la ville de Vallenciennes, ausquelles se voiront et trouverons les fondations des abbayes, monasteres, convents, Eglises et Maisons Pieuses, avec diverses advenus en diverses temps et annés, et choses remarcables tirés de diverses anciens manuscripts et des archifves de plusieurs lieux avec l'ordre des Prevost et Eschevins de Vallenciennes, et les choses plus notables y advenus jusque et inclus l'an mil six cens soixante. mis et dispossés en trois tomes.*

*Recoeullies et escript de mots a autres, et mis les mots plus difficiles selon le stil ordinaire, par le pere Jean de Saincte Barbe alias du Chasteau religieux carme reformez professe du convent de Vallenciennes et par diverses convents exercees loffice de procureur, et sacristain achevez et mis en ordre lan mil six cent soixante.*

Tome II. — Titre, avant-propos et table, en tout 34 pages non foliotées. — Suivent, pour le texte, 446 pages cotées à l'encre.

Tome III. — Titre, mot au lecteur et table, en tout 22 pages liminaires sans folios. — Suivent, pour le texte, 384 pages cotées à l'encre.

Tome IV. — Ce volume, à la différence des trois précédents, n'offre ni préface ni table des matières, Il se compose de 295 feuillets, dont les 15 premières pages seulement sont cotées à l'encre. Voici le titre qu'on lit sur la première page :

CARMELI VALENCENENSIS.

*Tome second.*

Des Prevosts et eschevins qui ont estez
de temps en temps en ceste
ville de Vallenciennes seulement
jusque l'an 1668 : apres quoy n'en est plus fait de mention
ensemble les choses les plus memorables
qui sont arrivez tant en ladite
ville qu'ès autres pays.
Cet œuvre où premier tome qui se trouve séparé
a esté discommencé et recueillie
par le P. Jan de Sainte Barbe proc^r
du convent des Peres Carmes dudit
Vallenciennes, et l'on prie les
Procureurs qui suivront ou autres
esprits curieux de le vouloir
continuer de temps en temps
y enserrant seulement les choses
plus consyderables et non point
des bagatelles et choses futiles.
1644.

On lit vers le milieu du volume, f° 169 recto, un article assez intéressant sur le couvent des Carmes de Valenciennes. Voici la rubrique qui le précède : *Ephemerides seu registrum historicum Carmeli Valencenensis in quo describuntur exordium fundationis illius, series temporum; incolarum plurimorum nomina; eorum dotes et*

*occupatio; ac tandem mortis singulorum tempus, etc. Quibus admixti sunt diversi eventus, qui interdum a suo dicto exordio usque ad tempus currens acciderunt. Quod opus inceptum fuerat a R. P. Philippo a Visitatione olim suppriore dicti conventus, sed postmodum detectis diversis erroribus a P. Anselmo a S^to^ Albino correctum, nec non in plurimis maximè quæ præcedenti sæculo decimo sexto et hoc decimo septimo acciderunt auctum fuit.*

Tome V. — Titre et table non paginés. Il manque à la table plusieurs feuillets. — Suivent les matières, page 1 à page 392; après quoi 8 pages ou 4 feuillets non cotés.

Le titre du volume est ainsi conçu : *Livre d'embrefvre où sont escript diverses copies de decrets de Roys, Princes souverains, et conseils, tant pour les gabelles, maltottes, et impositions, dautres, aussi diverses requestes, apostilles, formules pour testaments, contraicts, obediences, l'esdit perpetuel, et aultres procedures, tres utile a un procureur, et praticien.*

*Recoeullié de diverses, originels, copies autenticques, par le Pere Jan de S^te^ Barbe alias du Chasteau religieux carme, et procureur du convent de Vallenciennes, et professe dudit convent fait en l'an 1625, au mois de septembre.*

On lit au f° 132 de ce volume une Requête adressée par les Carmes de Valenciennes aux États de Hainaut, pour obtenir l'affranchissement de l'impôt sur les houilles. Nous la donnons en notre Appendice, n° XXXVIII.

Tome VI. — Table alphabétique des matières, non foliotée. — Texte, 539 pages cotées. — Suivent plusieurs feuillets blancs. — Ce sixième volume, quoique taché, est assez bien conservé cependant.

On lit en tête du premier feuillet : *Livre et Recoeuil de diverses matieres, fondees sur le droict. Faict et escrie par frere Jan de Saincte Barbe alias du Chasteau religieux prestre et professe du convent de Vallenciennes en diverses causes.*

## N° 584. — C. 5. 25.

CHARTES HISTORIQUES DU HAINAUT.

In-4° sur vélin, relié en veau. Écriture minuscule diplomatique, de forme gothique, et se rapprochant de la cursive; écriture à longues lignes de la fin du XIII^e^ siècle et du commencement du XIV^e^. 257 feuillets, de 30 lignes à la page. Initiales alternativement rouges et bleues. Écritures diverses.

Henri de Berghes, 68^e^ évêque de Cambrai.

Ces Chartes historiques (ou, si l'on veut, ce Cartulaire du Hainaut) se composent de 222 articles dont quelques-uns écrits en latin.

Le volume est bien conservé; seulement le chap. CIIII est aujourd'hui tout à fait indéchiffrable. On en a gratté et effacé presque tous les mots; et l'on ne peut pas même, dans notre codex, voir quel était l'objet de ce chapitre; car il a été gratté aussi, et tout à fait effacé, à la table qu'on voit en tête du volume.

Les 10 premiers feuillets sont remplis par la table des matières. Nous la donnons plus loin, en notre Appendice, sous le n° XXXIX.

En tête du premier feuillet recto, on lit, mais d'une écriture de plus d'un siècle plus récente :

*Novit Adonay quod sum a de bergis Henrico*
*summa cum diligencia a longinquis conquestus.*

Cette indication, si nous l'interprétons exactement, et si l'on admet avec nous que *conquestus* est mis ici par erreur pour *conquisitus*, semblerait autoriser à penser que ce livre a été rapporté d'un pays lointain par Henri de Berghes. Et ce *pays lointain* ne serait pas moins que la Terre-Sainte, où nous savons qu'Henri de Berghes, 68e évêque de Cambrai, se rendit comme pèlerin en 1487, c'est-à-dire en la 7e année de son épiscopat[1]. Il n'y aurait rien d'étonnant, du reste, à ce qu'un *Recueil des chartes historiques du Hainaut* se trouvât, en 1487, dans un *pays lointain* sans doute, mais dont le sol avait été foulé, quatre siècles auparavant, par les Godefroi de Bouillon, et souvent encore depuis par d'autres illustrations du Hainaut.

## N° 585. — X. 4. 6 et 7.

Assemblées du Hainaut. 1787 a 1789.

2 volumes in-4° sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes de la fin du xviiie siècle. 15 lignes à la page. M. Dupire, notaire.

Tome I. — Ce volume renferme 588 pages cotées à l'encre. Il est en partie manuscrit, en partie imprimé. Sur le feuillet de garde on lit ce titre que surmonte un écusson :

*Assemblées du Hainaut*, 1787. *Loix, Procès-verbaux et autres pièces relatives.*

Tome II. — Ce second volume, qui contient aussi quelques pages imprimées, se compose de 159 feuillets, soit 318 pages, non cotées. En tête, on lit ce titre dans un riche encadrement noir dessiné par Meunier :

*Procés verbaux des assemblees des États généraux du Hainaut et parties y réunies tenues les* 23 *octobre* 1788 *et* 23 *avril* 1789.

Nota. Ces deux volumes ont été donnés à la Bibliothèque, en août 1835, par Me Dupire, notaire à Valenciennes.

1. « On trouve des détails sur le pèlerinage d'Henri de Berghes dans la relation inédite de Jean de Tournai, bourgeois de Valenciennes, qui fit alors le même voyage. Cette relation repose à la Bibliothèque de Valenciennes. Henri de Berghes s'embarqua à Venise pour la Terre-Sainte, dans les premiers jours de mai 1487; il montait le même bâtiment que Nicolle Le Huen, carme du couvent de Pont-Audemer, qui a écrit une relation de son voyage sous ce titre : *Le grant voyage de Hierusalem, divisé en deux parties*, etc., in-4° gothique, Paris, Regnault, 1522. » (Note de M. Le Glay, en son *Cameracum Christianum*, p. 57.)

## N° 586. — X. 4. 5 et 6.

MÉMOIRE SUR L'ITALIE.

2 volumes petit in-f° sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 368 et 359 feuillets, de 15 lignes à la page. Provenance?

Ces deux volumes sont d'une belle écriture et parfaitement conservés. Le tome premier commence ainsi : « L'Italie avoit déjà été ravagée par Alaric et par « Attila, lorsque Odoacre roy des Herules y entra en l'an 476. »

Le second volume se termine par une « Lettre du cardinal d'Ossat à Henri IV « touchant les intérêts des princes d'Italie, datée de Rome 20 décembre 1597. »

## N° 587. — Y. 3. 12 et 13.

MÉMOIRE SUR L'ESPAGNE ET SUR LE PORTUGAL.

2 volumes petit in-f° sur papier, reliés en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 525 et 423 feuillets, de 15 lignes à la page. Carte de Portugal. Provenance?

Ces deux volumes, parfaitement bien conservés, sont de la même époque et de la même écriture que les deux précédents. Voici les premières lignes du *Mémoire sur l'Espagne :* « L'empire romain d'Occident commençant à déchoir « sous Honorius, les Vandales, les Filinges, les Suèves et les Alains, après avoir « traversé les Gaules, s'emparèrent d'une bonne partie de l'Espagne. » Ce Mémoire remplit tout le premier volume et les 210 premiers feuillets du second.

Quant au *Mémoire sur le Portugal,* il commence ainsi : « Parmi les avanturiers « qui passerent en Espagne vers l'an 1089 pour se signaler dans les guerres « qu'Alphonse VI, roy de Léon et de Castille, faisoit aux Maures, Henry de Bour- « gogne fut un de ceux qui s'y signala d'avantage. » — Ce Mémoire commence à l'année 1089 et s'étend jusqu'à l'année 1668. Il se divise en cinq livres, qui remplissent les 214 derniers feuillets du deuxième volume. On y trouve une carte manuscrite des ports de Lisbonne et de Setuval et de leurs environs.

## N° 588. — B. 4. 109.

DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE D'ESPAGNE.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 351 feuillets, de 27 lignes à la page. Maison de Croy.

On lit sur le premier feuillet, mais d'une autre main et d'une écriture plus

récente : *Testaments Contrats de Mariage de differens Princes en divers langues.* Cette indication contient une double erreur : d'abord les pièces que renferme notre manuscrit ne forment point un recueil exclusif et spécial de testaments et de contrats de mariages princiers ; et ensuite les documents tout politiques qui s'y trouvent réunis ne sont écrits qu'en une seule et même langue, c'est-à-dire en espagnol.

Ce manuscrit, du reste, est de la même époque et de la même main que celui dont nous avons parlé sous le n° 242.

## N° 589. — Y. 2. 11.

I. HYSTORIA BRITTANORUM. — II. EADEM HISTORIA VERSIFICATA. — III. HYSTORIA BRITANNORUM GUILLERMI MALMESBERIENSIS MONACHI. — IV. EXPOSITIO MELLINI AMBROSII. — V. EJUSDEM MELLINI AMBROSII PROPHETIA. — VI. BEDA DE SITU BRITANNIÆ. — VII. ANNALES DE GESTIS BRITONUM, DE GESTIS SAXONUM, DE GESTIS DANORUM, DE GESTIS NORMANORUM. — VIII. ALIA CRONICA NORMANNORUM. — IX. MAGNA CARTA.

In-f° sur vélin, relié en veau. Écriture cursive gothique, partie à longues lignes, partie à 2 colonnes, des XIII° et XIV° siècles. 278 feuillets, de 40 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales tantôt rouges, tantôt bleues, dont quelques-unes avec des filaments en forme d'antennes. Quelques notes marginales. Écritures diverses. Piqûres et réglures à l'encre grise. Abbaye de Vicogne.

I. En tête du premier feuillet cette rubrique en lettres rouges : *Incipit prefatio in hystoria Brittanorum.* Dans cette préface nous avons relevé les lignes suivantes: « ...Obtulit Walterus Oxinefordensis archidiaconus... quemdam britannici sermo-« nis librum vetustissimum : qui a Bruto primo rege Brittonum usque ad Cadula-« drum filium Cadvallonis actus omnium continue et ex ordine perpulchris oratio-« nibus proponebat. Rogatu itaque illius ductus... codicem illum in latinum « sermonem transferre curavi... Opusculo igitur meo, Roberte dux Claudiocestrie, « faveas : ut sic te doctore, te monitore corrigatur quod non ex Galfridi Mone-« mutensis fonticulo censeatur exortum ; sed sale Minervæ tuæ conditum... »

On lit au f° 54 recto : *Explicit historia Brittanorum prima.* Puis immédiatement sous ces mots, les vers suivants :

Scripsimus Arturum quem Britto putat rediturum
Si redit Arturus. homo sit capra. vel caper urus
Principium finis superat. cui laus datur omnis
Finis principio melior esset mea Clyo
Sit feriata manus digitis tribus otia demus
Præmia sumpto mihi. laus. gratia. nomen amici
Ast ubi voce tubæ rediviva rapi caro nube
Cœperit, huic animæ sit Eden vel cœlica Tempe.

II. On lit au f° 54 verso, après la rubrique *Historia Brittannorum in versibus,* les 28 vers suivants, écrits à 2 col., dont les 14 premiers sont alexandrins, et les autres élégiaques :

Dardanus ex alta peramb et Rutul
ulat ulat orum
Rex nece vap · unde repull ars Phrygi
Hac ab orig prodiit om Brutus in
ine ine iquo
Qui quia sangu fœdus ab angu cessit in
Transmeat æqu figitur anch fitque qui
ora ora eto
Vindicat haut m prospera temp flens anacl
Ut Phrygios v his cito prov et prohi
idet idet bentur
Curia diss ut mala prov ire ju
Ignoge fit s quæ quasi mort mœstaque pl
ua ua angit
Jam loca congr vela per ard plebs ea t
Dando piac consulit inf templa de
ula ula orum
Spernitur ins tela per æm cede su
Hæc Britonum v fit modo reg gens ali
ia ia ena.
Sic prius inv cui cathenes servit am

Hæc Bernardus qui sub domini cruce d
ego ego
Scriptis all scriptaque sæpe l
Hactenus ign quæ nescit plebs ydi
ota ota
Nunc facio n qualibet absque n
Lector quem f scriptis quæ scribere n
ovi ovi
Scribere qui v scripta memento n
His oculos adh capta gusta lege scr
ibe ibe
Bernardi scr musta jocosa b
Si dictata n Arturi gesta nep
otes otes
Regna sacerd cetera nosse p
Nosse genus Brit fines urbes regi
onum onum
Et cujusque thr bellaque credo b
Si mihi paru o lector qui nova que
eris eris
Hæc lege quæ sequ sicque peritus

Ces 28 vers ne nous offrent-ils point un de ces tours de force qu'on ne tenta qu'on n'accomplissait bien que dans les abbayes? Et le moine Bernard mérite-t-il point d'être placé entre l'auteur du poëme commençant :

*Plaudite porcelli porcorum pigra propago,*

et celui du poëme en l'honneur des chauves :

*Carmina clarisonæ calvis cantate Camœnæ?*

A la suite de ces 28 vers, c'est-à-dire au bas du f° 54 verso, on lit : *Sequitur de eadem materia. Historia Britonum versificata a magistro Alexandro Nequam compilata ut credo et scripta ad dominum Cadiocum episcopum Venetensem.* Cette même annotation est reproduite, mais sous forme d'*explicit*, à la fin du poëme, par dessus cette formule biffée :

*Laus tibi sit christe quoniam labor explicit iste.*

Cette histoire en vers latins, écrite sur deux colonnes, contient dans son état actuel 4608 vers. Elle est divisée en dix livres, et elle embrasse les feuillets 55 à 85. En tête de chaque livre se trouve un prologue ou sommaire. Les feuillets 74 et 75 ayant été enlevés, le septième livre se trouve incomplet.

Voyez, pour plus de détails sur cet intéressant poëme, sous le n° XL de notre Appendice, un article de M. J. De Gaulle, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1837, page 495), et reproduit, mais incomplètement, dans l'*Écho du monde savant*, et dans les *Archives du Nord*, nouvelle série, tome II, p. 323.

Le feuillet 86 de notre codex a été coupé au canif et enlevé. Les feuillets 87 et 88 contiennent, à longues lignes, une *Recapitulatio... ex cronicis Vincentii.*

**III.** Cette *Historia Britannorum*, qui occupe, dans notre codex, les f°$^{s}$ 89 à 163, a pour auteur William Sommerset, connu sous le nom de Malmesbury, bénédictin anglais, et historien du XII$^{e}$ siècle. Henri Savile fit imprimer à Londres, en 1596, in-fol., les différents ouvrages de cet écrivain. Ils sont assez estimés, quoique son style soit sans ornements. On ignore l'époque de sa mort; on sait seulement qu'il vivait encore en 1143.

*Nota.* Les f°$^{s}$ 129 et 130 sont restés en blanc. A partir du f° 131 jusques et compris le f° 163, notre manuscrit présente une autre écriture. Il a pour titres courants, en lettres rouges : *Historia Anglorum.* Les initiales des phrases sont teintes de jaune pâle, avec de petites figurines au trait à l'intérieur.

**IV. V.** On lit en tête du f° 165 : *Incipit prologus in expositione Mellini Ambrosii.* Et au f° 231 : *Explicit explanatio Mellini Ambrosii. — Sequitur ejus prophetia.*

Merlin (Ambrosius), né dans la Calédonie ou l'Écosse, vivait dans le v$^{e}$ siècle. On l'a regardé longtemps comme un grand magicien, et l'on rapporte de lui des choses surprenantes.. L'Histoire de Merlin et de ses Prophéties a été attribuée par plusieurs bibliographes à Robert Borron, ou de Bourron. La première édition, aujourd'hui fort rare, a paru à Paris, Ant. Vérard, 1498, 3 vol. petit in-fol. goth.

Le commentaire que contient notre codex sur les Prophéties de Merlin, ou plutôt sur la version latine de ces Prophéties par Galfrid ou Geofroi de Monmouth, écrivain du XII$^{e}$ siècle, a pour auteur Alain de Lille, en Flandre, qui vivait dans le même siècle. Ce commentaire est rempli de citations des historiens anglais, normands, et français, et même des anciens poëtes latins. Les Prophéties et le Commentaire ont été imprimés sous le titre suivant : *Prophetia anglicana et romana, hoc est Merlini vaticinia. Alani de Insulis explanationes in eandem : addita sunt vaticinia Joachimi abbatis Calabri,* Francfort, Spies, 1608, petit in-8°.

**VI.** Ce curieux extrait de Bède occupe les feuillets 237 et 238. Il se divise en

quatre articles, dont voici les rubriques, tracées en lettres rouges : 1° *Beda de situ Britanniæ;* — 2° *Commendatio Britanniæ;* — 3° *Incipit tractatus de mirabilibus Britanniæ;* — 4° *Rollendrich.*

**VII.** Ces diverses Annales occupent les f°s 239 à 246. En voici les premiers et les derniers mots : « Ad expediendas regni necessitates : militiam semper « non credimus armatam sufficere..... Obiit [Johannes rex Angliæ filius regis « Henrici secundi] xiiij kalend. novembr. anno incarnationis Domini M. CC. XVI. « Et sepultus est apud Bygorniam in ecclesia Beatæ Mariæ. »

**VIII.** Sous ce titre, *Alia cronica a tempore Northmannorum*, qu'on lit au f° 246 verso, suit un assez long récit, dont nous donnons ici le début : « Incipiunt « alia cronica brevissima a tempore adventus Normannorum in Angliam de for« tuitis in his diebus contingentibus. Anno incarnationis Domini M. LXV. Ciclus « annorum magnus. D. xxxij bis a nativitate Christi decursus. tertio incepit. anni « Domini M. LX. VI. Obiit sanctus Eadkardus rex Angliæ in vigilia epiphaniæ. cui « successit Haraldus filius Godkini. » — En voici les derniers mots : « Circa « festum cathedræ sancti Petri venit quidam cardinalis nomine Petrus de Hys« pania missus a latere papæ in Angliam ad perficiendum ordinatum matrimonii « inter E. progenitum regis Angl. et Isabell. filiam regis Fransciæ. et ecclesias « anglican. depilandas. »

NOTA. Les f°s 268 à 272 ont été coupés au canif et enlevés.

**IX.** En tête du f° 273 on lit cette rubrique : *Magna Carta.* C'est la Grande-Charte que fut contraint de signer le roi d'Angleterre, Jean sans Terre, le 15 juin 1215, et qui devint une des lois fondamentales de la constitution anglaise, par laquelle le vote des impôts fut attribué aux États, c'est-à-dire au clergé et à la noblesse, et certaines libertés accordées au tiers état. Outre la *Chartre des communes libertez,* il y avait encore la *Chartre des forets,* accordée par le roi Jean en la même année 1215.

Notre codex les reproduit toutes les deux, ainsi que diverses pièces relatives à la confirmation de ces deux chartes, en 1253, par le roi Henri III, et à sa promesse formelle de les faire exécuter. « L'engagement où le roi venait d'entrer à l'égard des Chartres, était trop formel, pour pouvoir se dispenser de l'exécuter. Ainsi, sans se faire solliciter, il convoqua dans la grande salle de Westminster une assemblée où se trouvèrent tous les seigneurs ecclésiastiques et temporels, ayant chacun un cierge à la main. Le roi ne voulut pas en prendre, disant qu'il voulait tenir la main sur son cœur pendant toute la cérémonie, afin de faire mieux connaître qu'il donnait un sincère consentement à ce qu'on allait prononcer. Alors l'archevêque de Cantorbéri s'étant levé, en présence de tout le peuple, prononça un terrible anathème contre ceux qui, à l'avenir, s'opposeraient, directement ou indirectement, à l'exécution des deux Chartres; ensuite, contre ceux qui violeraient, diminueraient ou altèreraient, en quelque sorte que ce fût, les Lois et les Constitutions du royaume. Cette exécration étant prononcée, les deux Chartres furent lues à haute voix, et confirmées par le roi, qui tenait toujours la main sur son cœur. Cela fait, chacun des seigneurs, jetant son cierge à terre, souhaita que

ceux qui violeraient ces Chartres, fumassent ainsi dans l'enfer. » (RAPIN THOYRAS, *Hist. d'Angl.,* t. II, p. 382, édition de La Haye, 1727.)

Toutes ces particularités sont rapportées en notre codex, qui se termine, en outre, par diverses bulles des papes Innocent IV et Alexandre IV.

## N° 590. — Y. 1, 2 et 3.

DESCENSE ET GENEALOGIE DE LA MAISON DANGLETERRE.

2 volumes grand in-f° sur papier, reliés en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVIe siècle. 282 et 276 feuillets, de 35 lignes à la page. Beau et fort papier, très-bien conservé. Nombreuses armoiries coloriées. Initiales rouges en face des écussons; les autres initiales, noires. Pages encadrées d'un léger filet rouge. Manuscrit autographe. Baron de Launay.

Tome I. — Au recto du premier feuillet, grand et magnifique blason en noir, dans la base duquel on lit :

*Malgre le temps et l'envye*
*Je maintiendray De Launay.*

*Messire Jean Baron de Launay et du S[t] Empire chevalier de l'ordre de Christo S[r] de Montigny et d'Asfelt.*

Le deuxième feuillet est rempli par ce prologue : « Suivant le poete orace qui « dit en aulcun passaige que scavoir faire choze agreable aux princes terriens est « mettre et reduire par escript les haulx et magnanimes faiz de leurs predeces- « seurs avec leurs descentes et lignees affin de esmouvoir les coraiges vertueux et « magnanimes des princes de present a volloir sieuir les haulx et vertueux faiz de « leurs predecesseurs.

« Au moien de quoy moy Roland de Thiembrone de Bournel chevalier s[gr] de » Boncourt ay recoeulliet en brief une descense et genealogie de la maison dan- « gleterre commenchant au roy Guillaume duc de Normandie avec partie de « ceulx quy de luy sont venus et descendus et de leurs alliez ossy de leurs faiz « proesses et vertus selon ce que en ay peult scavoir et comprendre.

« Priant et requerant humblement aux lisans et escoutans et ossy a ceulx a qui « ce poeult touchier que sil y a choze qui ne soit mise et declaree par ordre et « comme il appertient il leur plaise le moy pardonner, car je lay fait comme « homme non clercy ne fonde es subtilles sciences, mais pour donner a con- « gnoistre a ung chascun les biaux et vertueux faiz que ont fait empereurs, rois de « France, dangleterre, descoce, despaigne, portuigal, ducz, princes et aultres « comme cy aprez sera declariet.

« Lequel recoeul fut commenchiet le IIIJ[e] jour daoust lan mil v[c] xxxvj et acheve « le......

« LATTENTE NEST SEURE
« DE THIEMBRONNE

« *Sy mes souhais avoir pooie*
« *Or et argent assez aroie*
« *Femme paisible et bons enffans*
« *Et paradis aprez mon tamps.*

Tome II. — Au recto du premier feuillet, grand et bel écusson, pareil à celui du premier volume. On lit au-dessus : *Angleterre second volume commenchant a Charles de Luxemb. empereur et roy de Behaigne.*

Le premier de ces deux volumes commence à l'histoire de Guillaume, duc de Normandie (fils naturel de Robert, duc de Normandie, et de Arlette, fille d'un bourgeois de Falaise), couronné roi d'Angleterre le 22 octobre 1056.

Nota. On lit dans le Catalogue des manuscrits de Lille par M. Le Glay, page 259 :

« 313. *Tierch volume de la descente de Flandres, commenchant au roy Jehan d'Arragon.* — In-folio, 2 vol. provenant de S. P., et ayant appartenu précédemment au baron Michel-Ange de Vuoerden; écriture du XVI<sup></sup>e siècle.

« C'est plutôt une chronique qu'une généalogie. Le deuxième volume, qui forme le quatrième d'un ouvrage dont les deux premiers paraissent perdus, se termine par des notes relatives aux familles de Noyelle, La Viefville et Wissocq. L'ouvrage a pour auteur le sieur de Thiembronne. En tête de chaque volume on lit ce qui suit :

« *Ce recueil est commenchiet le IIIJ<sup></sup>e jour d'aoust* 1536 *et achevé le...... par le sieur de Thiembronne.*

« Quatrains de l'auteur.

« *Si mes souhais avoir pooie,*
« *Or et argent assez aroie,*
« *Femme paisible et bons enfans,*
« *Et paradis après mon temps.*
« L'attente n'est seure de Thiembronne. »

Il serait très-curieux que les deux volumes que nous possédons, et dont nous avons même un double exemplaire, fussent précisément les deux volumes que le savant M. Le Glay croit perdus. Il est remarquable aussi, que notre codex présente la même date précisément que celui dont parle M. Le Glay.

Nota. On trouve dans l'ouvrage de M. De Sars (t. II, p. 693), dont nous parlerons plus bas sous le n° 604, toute la généalogie des Bournel de Thiembronne. Nous y lisons, à la sixième génération de cette famille : « Roland de Bournel, s<sup></sup>r de Boucourt et Mammez[1], Grousseillers, épousa 1° Marguerite de Noyelles.... 2° Antoinette de Cauroy... » Il était fils de Jean de Bournel, et de Catherine de Sempy, dame de Ruboudenghes.

Voyez le numéro suivant.

1. Lisez plutôt, avec M. le docteur Le Glay, *de Boncourt et de Manmes.*

## N° 591. — Y. 1. 3 bis.

DESCENSE ET GENEALOGIE DE LA MAISON DANGLETERRE.

1 volume in-f° sur papier, relié en parchemin. Ecriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 310 feuillets, de 26 lignes à la page. Manuscrit autographe. Provenance?

Cet ouvrage est absolument le même que le précédent. Comme ce dernier nous le croyons autographe, et même plus ancien de quatre années. Mais il n'est point aussi complet, et il n'embrasse que les matières contenues dans le premier volume, et dans les onze premiers feuillets du second volume du précédent manuscrit.

Ajoutons qu'il ne contient aucuns blasons. On lit au recto du premier feuillet : *Y peult. estre. Locquez.* 1533. — Et un peu plus bas, mais d'une autre écriture : L'ATTENTE N'EST SEURE DE THIEMBRONNE 1536.

Voyez le numéro précédent.

## N° 592. — Y. 4. 1.

MÉMOIRE SUR L'ALLEMAGNE.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 371 feuillets, de 15 à 20 lignes à la page. Provenance?

Voici les premières lignes de ce Mémoire : « Nos roys de la première race « avoient étendu leurs conquestes sur les provinces d'Allemagne qui sont les plus « voisines du Rhin, et les avoient mesmes portées jusqu'en Turinge. »

Même époque et même écriture que celles des n°s 586 et 587 mentionnés plus haut.

## N° 593. — Y. 3. 20.

MÉMOIRES SUR L'ALLEMAGNE ET SUR L'ANGLETERRE.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 260 feuillets, de 15 lignes à la page. Provenance?

Premières lignes du *Mémoire sur l'Allemagne :* « La Germanie avoit pour bornes « au levant la Vistule, au midy le Danube, au couchant le Rhin, au septentrion la « mer. »

Le *Mémoire sur l'Angleterre* commence au f° 105 recto. En voici le début : « Les

« Pheniciens aportoient du plomb et de l'étain des isles dites Cassitérides par les « Grecs. »

Ce volume et le précédent sont du même âge et de la même main que les autres *Mémoires* ci-dessus.

## N° 594. — B. 4. 105.

PREUVES POUR L'HISTOIRE DES GUERRES DES PAYS-BAS.

In-f°, in-4° et in-8° sur papier commun, recouvert en parchemin. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du XVIe siècle. 1077 feuillets. Provenance?

Voici l'étiquette qu'on lit sur le dos du volume : « *Farde de papiers contenant quantité de remontrances et autres matières semblables concernant les États de Brabant, Artois et Haynaut, dont plusieurs sont en original, qui peuvent servir de preuves pour l'histoire des guerres des Pays-Bas depuis* 1576 *jusques en* 1580.

## N° 595. — Y. 3. 10.

RELATION DE L'AMBASSADE DE BONREPOS EN DANEMARCK.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes des premières années du XVIIIe siècle. 1204 pages cotées à l'encre, et chacune de 16 lignes. Provenance?

On lit, en lettres d'or, sur le dos du volume : *Mémoires de Dannemarch*. Et, en tête de la première page : *Relation de mon ambassade de Dannemarck pendant les années* 1693, 1694, 1695. *M. de Bonrepaus ambassadeur.*

Jacques Le Long, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, n° 13352, nous apprend que déjà l'on avait de cet auteur un ouvrage intitulé : « *Mémoires de François* DE BONREPOS, *ambassadeur du roy auprès des Couronnes du Nord ;* in-douze, Amsterdam, 1677. »

## N° 596. — Z. 5. 12.

LE LIVRE DES ORDONNANCES DE LA THOISON DOR.

In-4° sur beau vélin, relié en veau gaufré. Écriture mixte gothique à longues lignes du commencement du XVIe siècle. 46 feuillets, de 23 lignes à la page. Réglures et léger encadrement à l'encre rouge brune. Rubriques en lettres rouges. Initiales dorées et coloriées. Maison de Croy.

Sur la couverture de ce joli volume, arabesques et fers-à-froid avec cette devise, huit fois répétée : *O mars. quam amara est memoria tua homini habenti spem suam in divitiis suis.*

Au verso du second feuillet de garde, armoirie grossièrement dessinée à l'encre, occupant toute la page, et dans laquelle on lit :

M JE LE VERRAY
SI PLAST · A · DIEV. B

On lit en haut de cette page la signature : E. LALAING.

En tête du f° 3 recto se trouve la signature : CROY, et au-dessous cette rubrique : *Sensuict la table de ce present livre des Ordonnances de la thoison dor.* — Cette table se compose de 65 chapitres. Elle est suivie d'une seconde table qui contient 28 chapitres, et qui est précédée de la rubrique : *Sensuict la table et ordonnance des iiij officiers appertenans a ladicte ordre.*

A la suite de ces onze pages de table, au verso du f° 8, autre armoirie, grossièrement dessinée à l'encre, occupant de même toute la page, surmontée des mots JE LE VERRAY, et soutenue par deux sirènes; au bas, les deux initiales : M. B. Ces armes sont celles de Maximilien de Hornes, telles qu'on les voit dans *Le Blason des armoiries de la Toison d'or*, par J.-B. Maurice, in-f°, 1667, page 165.

Puis vient l'ordonnance de Philippe du 10 janvier 1429, à Bruges, confirmée à Lille le 27 novembre 1431.

Enfin, au f° 38, l'*Ordonnance des iiij officiers.*

## N° 597. — Z. 6. 2.

LE LIVRE DES ORDONNANCES DE LA TOISON D'OR.

In-4° sur vélin, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 46 feuillets, de 24 lignes à la page, encadrés d'un léger filet rouge pâle. Rubriques en lettres rouges. Initiales alternativement rouges et bleues. Maison de Croy.

Au recto du premier feuillet on trouve la signature : E. LALAING.

Au verso du même feuillet, on lit cette annotation : *Ce present livre de lordre presente a messire philippes de Lannoy s^r de Molembais chevalier de lordre, chief des finances, grand maistre dhostel de la royne douairiere de Hongry et de Boheme par Laurent du Blioul s^r Du Sart greffier de lordre extraict par lui hors des registres du greffe tant des premiers statuts que les chambgemens et ordonnances faictes sur iceulx.*

En tête du feuillet suivant la signature : ALEX. DE CRÒY.

Puis vient, sur neuf pages, la table du livre des ordonnances de la Toison d'or, contenant 64 chapitres. — Après cette première table, vient la *Table et ordonnances de quatre officiers appertenans a ladicte ordre.* Cette table remplit 5 pages, et ne présente que 27 chapitres. On lit au bas : *finis* 1532.

Commence alors le texte des matières contenues dans la première table.

Dans ce volume ne se trouve point le texte de l'*Ordonnance des iiij officiers;* mais aussi, du f° 38 au f° 46, on voit les divers changements subis par l'institution de l'ordre de la Toison d'or jusqu'en 1531. Ils sont précédés de cette rubrique :

*Chy apres sensieult le changement que pris linstitution de lordre du Thoison da jusques ores a estez faict es statuz et ordonnances dicellui par les chiefs et souverains en divers leurs chapitres a ladviz des chevaliers leurs confreres dudit ordre selon que il se treuve es registres du greffe dicellui ordre desquelz Laurent du Blioul seigneur du Sart greffier la extraict.*

Voyez le n° précédent.

## N° 598. — Z. 3. 19.

STATUTS ET REGLEMENS DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR.

In-f° sur beau vélin, relié en veau gaufré; traces d'anciens fermoirs. Écriture cursive gothique à longues lignes de la fin du xv° siècle. 46 feuillets, de 24 lignes à la page. Initiales en or, sur fond alternativement rouge, lilas ou bleu, accompagnées de guirlandes de fleurs rehaussées d'or qui se développent sur les marges. Maison de Croy.

Au verso de la couverture initiale de ce beau volume on lit : *Ceste livre apertient a Monsieur Jacques de Croy, seigneur de Sempy.* 1578.

En tête du f° 1 recto se trouve la signature : CROY. Puis, au-dessous, cette rubrique : *Table faitte sus les articles du present livre par levesque de Nevers chancelier de lordre de la toyson dor lan mil. iiij° xxxiij. au lieu de Dijon. — Ce present livre ou quel est contenus linstitucion du noble ordre de la toison dor sont cent et trois articles signes par premier second et tiers.* — Suit la table de ces 103 articles, qui occupe les 7 premiers feuillets.

Le f° 8 est blanc. Il était suivi d'un autre feuillet qui a été enlevé au canif, et qui contenait (sans doute avec une miniature) les deux premiers articles de l'institution.

On lit à la suite de l'art. 103, f° 42 recto : « Donne en notre ville de Lille le « vingt septime jour de novembre lan de grace mil quatre cens et trente et « ung. »

On lit au f° 42 verso : « Cy apres sensieut le fourme et teneur de la procuration « de lordre de la ditte toison dor. »

Et au f° 44 recto : « Deliberation tenue en chapitre de lordre en la ville de « Valenchiennes le xiij° jour de may lan mil iiij° lxxiij. » — On lit à la fin de cette délibération : *Collation est faitte de ceste coppie a la cedule original a laquelle de mot a aultre elle sacorde.*

## N° 599. — Z. 5. 28.

NOTES ET DOCUMENTS SE RATTACHANT A L'ORDRE DE LA TOISON D'OR.

In-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes de la fin du xvi° siècle. 95 feuillets, de 30 lignes à la page. Maison de Croy.

Le commencement et la fin manquent à ce recueil. On lit sur le premier feuillet la signature : CROY.

### N° 600. — Z. 2. 19 bis.

LE TRIUMPHE D'ANVERS FAICT POUR LA NOBLE FESTE DE LA THOISON DOR.

In-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle. 37 feuillets, pleins de jolies figures et de dessins coloriés, au nombre de 29.

Provenance?

Voici le titre qui se lit en tête de cet intéressant manuscrit :

LE TRIVMPHE DANV
ers faict pour la noble
festes de la thoison D-
or tenus par le tre
shault et trespuissant
prince phlippes
Roy despaigne
de france et
dangleter
re. ect
1555.:
PAR JACQUES LE BOUC.

On lit à la fin du volume : *Ce libvre a esté fait en la ville de Valenciennes, par Jacques le Bouc, et fut acheré le* 10 *mars* 1555.

NOTA. Les feuillets 3 et 37 sont sans marges dans le haut et le bas. Ces deux feuillets ont, l'un sur le recto, l'autre sur le verso, un fort joli dessin colorié, représentant cinq personnages, dont un, le roi d'Espagne, à cheval. Sur l'autre côté de ces deux feuillets, le texte a malheureusement été mutilé par la rognure des marges.

Voyez le n° suivant.

### N° 601. — Cabinet.

DIVERSES JOUSTES ET TOURNOIS. — FÊTES ET ROIS DE L'ÉPINETTE.

In-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI° siècle 176 feuillets, d un nombre variable de lignes à la page; plus 5 feuillets de table. Cinq figures coloriées, et une quantité immense de bannières et de blasons. Acheté à Lille en 1835.

On lit à la fin du volume, mais dressée par une main plus récente, la table *abrégée* des matières qu'il renferme. Voici celle plus complète qui a été relevée par nous-même :

F° 1. — Tournois de Compiègne en février 1238.

F° 21. — Discours temporel, en rememoration des preux et nobles roix de l'espinette, au paravant appelles chevaliers de proesse, jadis solemnisantz joustes et triumphes aux liches, en la ville de Lille.

F° 22. — Succession des rois de l'Épinette au nombre de 109 jusqu'au compte rendu à Pierre le Nepveu lieutenant du gouverneur de Lille en 1382, suivie des noms et armoiries des 94 chevaliers qui les ont suivis. (*Figure.*)

F° 35. — Edit de 1306. — Philippe roy de France.
— Nota quattre choses quand a ce que gaige de battaille puist avoir lieu.

F° 39. — Tournois à Mons en 1310.

F° 54. — Joûtes de 31 rois faites à Tournay en 1331. Il y vint des étrangers de 14 villes.

F° 65. — Tournois à Ingelhem sur le Rhin en 1337.

F° 66. — Combat à Lille en 1376, entre messire Pierre de Craon et messire Louis de Namur.

F° 67. — Ordonnance pour le faict d'armes emprins destre faict en la ville de Lille le premier jour du mois de decembre 1407..... entre Ivon de Carmalet escuier breton a lencontre de Robert Scotebrock escuyer du pays dengleterre.

F° 69. — Ordonnances que monseigneur de Nevers a faict pour le faict des armes a oultrance quy se doibvent faire devant luy... en la ville de Lille, cest assavoir entre messire Anthoine de Craon et le s^r de Couhan le 2^e de decembre lan 1409.

F° 71. — Noms des chevaliers qui ont été sur le Kunner en Frise en 1396.

F° 92. — Noms des ducs, comtes et chevaliers qui ont été devant Goringhem en 1402.

F° 100. — Tournois donné à Arras le 26 février 1430 et 20 juin 1431.

F° 101. — L'an 1431, le 20 juin, combat à outrance, en la ville d'Arras, en présence du bon duc Philippe de Bourgogne, de la personne de messire Maillotin de Bours contre messire Hector de Flavy.

F° 103. — Lentree de ceux de Valenciennes en la ville de Lille a la feste du roy de lespinette, ou se fit joustes et tournois en 1435, le premier jour de juin. (*Figure.*)

F° 117. — Triumphes et entree des Damoiseaux de Valenciennes en la ville de Lille, ou se faisoient joustes et tournois par le roy de lespinet et ses compagnons, le 27 de may en lan 1438. (*Figure.*)

F° 132. — En l'an 1440, célébration à Besançon des noces de messire Jehan de Salins chevalier bourguignon et de damoiselle... fille naturelle au duc de Bavière. — Joustes et tournois dont le s^r de Waverain et Jacquet de Lalaing gagnèrent le prix.

F° 133. — Triumphes et entree des Damoiseaux de Valenciennes en la ville de Lille, ou se faisoient joustes et tournois par le roy de lespinet et ses compaguons l'an 1442 le 1^er de juillet. (*Figure.*)

F° 149. — La magnifique entree des damoiseaux et damoiselles de Valenchiennes en la ville de Lille a la feste du roy de lespinette, ou se firent joustes et tournois lan 1447 le 7^e jour du mois de may. (*Figure.*)

F° 168. — Traicte dun Tournoy tenu a Gand par Claude de Vauldray seigneur de Laigle lan 1469.
— Tant a souffert La marche.

F° 176. — Droictz appertenans aux officiers darmes a pretendre et avoir des princes, chevalliers et escuyers que ont estez a la noble escolle darmes tenue en ceste ville de Bruxelles par ung gentil escuyer des marches de Bourgongne, nomme Claude de Bouart escuier de lescuyerie de monseigneur larchiduc Philippe... les vii, x, xii, xiii, xiv et xv^e jour du mois de decembre 1499.

On lit au bas de la table, qui est d'une écriture plus récente que le texte du volume, cette annotation : *Vendu à la Bibliothèque de Valenciennes le huit octobre* 1835 *par J.-B^te Castiaux libraire à Lille.* Il a été payé 150 francs.

Pour ne parler ici que des joûtes données à Tournai en 1331, nous férons observer qu'on y voit figurer 169 signes héraldiques coloriés, savoir :

| | |
|---|---|
| Bannières grandes ou petites...................... | 51 |
| Écus couronnés.................................. | 8 |

Écus avec haumes.................................. 94
Armes de villes.................................. 16

Ces 16 villes sont Tournay, Valenciennes, Paris, Senlis, Rains, Sainct-Quentin, Amiens, Sainct-Omer, Compiengne, Arras, Bruges, Ipre, Lille, Dourlens, Ardembourg et Lescluse.

J'ai tout lieu de penser que ce précieux volume est du même copiste et du même enlumineur que le précédent, c'est-à-dire de Jacques Le Boucq; sur lequel voyez 1° HENRI D'OULTREMAN, *Histoire de Valenciennes*, p. 378; — 2° PETITES AFFICHES DE VALENCIENNES, n° 52, 29 mai 1822; — 3° notre APPENDICE, sous le n° XLI.

La Bibliothèque de Lille possède sous le titre de *Veprecularia* un manuscrit in-folio, du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, retraçant comme le nôtre la solennité des nobles rois de l'Épinette. (Voyez *Catalogue des manuscrits de Lille*, par M. le D<sup>r</sup> Le Glay, page 188, où est donnée l'explication du mot *Veprecularia*.)

M. Arthur Dinaux possède, lui aussi, un exemplaire de ce curieux travail. Voici la description qu'il en donne lui-même dans l'ouvrage de M. Le Glay, intitulé : *Mémoire sur les Bibliothèques du nord de la France*, page 274 :

« VEPRECULARIA, ou la solennité des fêtes des nobles rois de l'Épinette de Lille, tenue depuis l'an 1283 jusqu'à l'an 1487. — Manuscrit d'une écriture moderne (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle), sur papier in-4°, cartonné, 133 pages. — Il paraît qu'un de ceux qui écrivirent les premiers sur les *festes et joustes des roys de l'Epinette à Lille*, fut messire Jean Rasoir, seigneur d'Oudoumez et de Beuvraiges, dont la famille et lui-même avaient vu les *fêtes de l'Épinette*. Son manuscrit fut copié, augmenté et enrichi de figures, vues et blasons coloriés par *Jacques Leboucq*, savant généalogiste valenciennois, héraut d'armes du roi d'Espagne et lieutenant de *Toison-d'Or*. Son travail fut terminé à Valenciennes, en 1568, 1 vol. in-f°. — En 1705 ce manuscrit fut de nouveau copié ainsi que les figures; il fit l'ornement de plusieurs bibliothèques jusqu'à ce qu'il vînt en la possession de M. Duriez, riche et curieux amateur de Lille, décédé en 1827. Il a été vendu publiquement en 1828 sous le n° 4392 du catalogue de ce bibliophile.—Les *Veprecularia* contenues dans le présent volume, et dont il existe plusieurs copies, ont été rassemblées par un anonyme de Lille dans le siècle dernier. Elles renferment, outre les recherches de Jean Rasoir et de Jacques Leboucq, celles en style rajeuni et entièrement refondues, de Jean Leboucq, conseiller pensionnaire de Lille, dont le manuscrit a appartenu jadis à M. Verdière, et celle des manuscrits du baron d'*Arelin* et de M. Dubois, procureur, rue de la Barre, à Lille. — M. *Lucien Rosny*, jeune et laborieux compilateur, dernièrement domicilié à Lille, a publié une *Histoire des fêtes de l'Épinette* entièrement tirée de ces livres. La seconde édition, imprimée à Valenciennes en 1839, porte le titre de l'*Eperrier d'or*. »

Il nous a paru résulter de ces renseignements que le manuscrit de Valenciennes est bien plus précieux que celui de la Bibliothèque de Lille et celui aussi de M. Dinaux. Et nous nous sentons assez disposé à croire que notre volume est celui même qui fut terminé à Valenciennes en 1568 par la main de *Jacques Le Boucq*. (Voyez, en outre, le n° précédent.)

## N° 602. — Z. 2. 11.

LIVRE DE GÉNÉALOGIES.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture du XVII<sup>e</sup> siècle. Paginé au recto de 1 à 101; puis la suite, de 14 à 33. Provenance?

Ce volume ne renferme que des blasons et armoiries, les uns coloriés, les autres noirs, indiquant les noms des familles et les alliances, mais sans aucun détail historique.

Dans la première partie de ce volume, il manque les feuillets 20, 67 et 99, qui ont été enlevés au canif, mais sans doute comme feuillets blancs.

Un cahier d'au moins 13 feuillets a dû être détaché de ce manuscrit, si du moins nous en croyons la pagination de sa deuxième partie.

NOTA. Au verso de la couverture initiale on voit un écusson gravé en noir, au bas duquel sont imprimés ces mots: *Ex bibliotheca reverendi, nobilissimi, consultissimique viri domini D. Guilielmi Van Hammœ, patricii Bruxel : presbiteri I. V.L. protonotarii apost. : cathedralis ecclesie antuerp. : canonici, scholastici, etc.* 1659.

## N° 603. — Z. 3. 15.

MÉLANGES GÉNÉALOGIQUES.

In-f° sur papier, demi-reliure récente. Écriture cursive tantôt à longues lignes, tantôt à 2 colonnes, du XVII° siècle, avec des additions plus récentes, dont quelques-unes de la main de M. De Sars. 67 feuillets. Nombre variable de lignes à la page. A. Le Boucq.

Au verso de la couverture initiale, écusson noir gravé.

En tête du f° 1 recto, la signature : A. LE BOUCQ. — Et au bas de la même page, ces mots : *Donné à la ville par M. Casimir De Sars.*

Ce volume renferme un grand nombre de blasons, tantôt noirs, tantôt coloriés.

## N° 604. — Z. 3. 2 à 13.

RECUEIL DE GÉNÉALOGIES, FRAGMENTS, NOTES ET ÉPITAPHES DES PROVINCES DU NORD, RECUEILLIES D'ANCIENS MANUSCRITS, RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS, ET AUTRES OUVRAGES, RÉDIGÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

12 volumes in-f° sur papier, relié en basane. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. Manuscrit autographe. Blasons coloriés. Portrait de l'auteur, dessiné dans la 81° année de son âge, par Léonard, en 1847, et lithographié par B. Henry.

Offert à la Bibliothèque par l'auteur,
M. Casimir De Sars de Solmon, de Valenciennes.

Cet ouvrage se compose de 12 gros volumes in-folio, dont les deux derniers sont de supplément. Voici l'avertissement qui se lit en tête du premier volume :

« En entreprenant cet ouvrage, je me suis créé une occupation. Je ne réponds « pas de sa véracité entière; je n'ai vu aucuns titres authentiques, et je ne suis « vraiment qu'un compilateur exact. Mon intention est de faire connaître, en met- « tant cet ouvrage au jour, un grand nombre de familles qui ont occupé les pre- « mières places dans les provinces du Nord et dans notre ville, plusieurs desquelles

« sont totalement oubliées. Puisse ce Recueil de long travail être utile à mes con-« citoyens ! mon but sera rempli.

« Quand je mets en tête d'une généalogie *première génération*, je ne prétends « pas dire que cette famille n'est pas plus ancienne, mais bien que c'est la pre-« mière à ma connaissance.

« Comme il y a beaucoup de familles du même nom, et qu'il serait difficile de « connaître à laquelle on est allié, je me suis assujéti, autant que possible, à « mettre l'explication de leurs armes, et d'y joindre les noms et prénoms de leurs « pères et mères. Par ce moyen vous pouvez dresser de suite le tableau généalo-« gique.

« Dans ce Recueil une personne de ma connaissance a trouvé de suite tous les « renseignements nécessaires pour faire connaître ses droits à une succession « vacante, et dont on ne connaissait pas les vrais héritiers. C'est ce qui peut encore « arriver. Cet ouvrage alors pourra être très-utile.

« On sera peut-être étonné de voir des armes à beaucoup de familles bour-« geoises. On prétend que, dans ce pays-ci, elles en avaient le droit. Le gouver-« nement d'alors ne s'y est pas opposé.

« On trouvera au commencement de chaque lettre sa Table, et à la fin du « 10e volume une Table générale.

« Cet ouvrage est rempli de fautes. Ceux qui pourront s'en servir, me pardon-« neront de ne pas avoir fait les rectifications, ce travail étant fort long.

« Qu'ils veuillent le recevoir avec autant de plaisir que j'ai de leur offrir. Ce « sera ma récompense. »

Cet ouvrage, malgré ses imperfections, a été déjà souvent consulté, dans ces dernières années surtout ; et l'on en a fait prendre d'Angleterre, d'Allemagne, de Bruxelles et de Paris bien des extraits.

## N° 605. — Z. 3. 4.

GÉNÉALOGIES DE ROIS ET PRINCES SOUVERAINS DE DIVERS PAYS.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à plusieurs colonnes, comme les tableaux généalogiques. 350 pages, foliotées à l'encre au recto et verso, de chacune 50 lignes. Écriture du XVIIe siècle. Provenance?

Ce recueil historico-généalogique, que n'accompagnent aucuns blasons, est écrit partie en latin et partie en français.

## N° 606. — BB*. 5. 1.

RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES DIPLOMATIQUES.

Petit in-f° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIIe siècle. 392 feuillets, de 22 lignes à la page. Diverses écritures. Bien conservé. Provenance?

Au verso de la couverture initiale, écusson au bas duquel on lit : *Dominicus Barnabas Turgot, Episc. Sagiensis,* 1716.

Le premier feuillet du volume nous présente, rédigée en espagnol, une table des matières y contenues, bien que toutes ces matières soient en français ou en latin. Nous en avons relevé celles qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt. Les voici :

F° 2 recto. — Instruction au s^r Bautru cons^er du roy en son conseil d'estat, sa majesté l'envoyant en Espagne. 1628.

F° 18 recto. — Traicté ou remise de Brizac entre les mains du roy. 1639. avec les Memoires de Monsieur l'evesque de Limoges pour maintenir les cantons des Suisses au service du roy, au désavantage de ses ennemis, faits pendant que Mons^r de Léon estoit ambassadeur en Suisse en l'année 1629.

F° 60 recto. — Instruction donnée au sieur de Sabran gentilhomme ordinaire de la chambre du roy envoyé par sa majesté vers l'empereur, touchant les affaires de Mantoue et Montferrat. 1629.

F° 76 recto. — Harengue faicte par Monsieur de Léon Brulart ambassadeur extraordinaire pour le roy en Suisse en leur assemblée des 13 cantons le 5^e jour de septembre 1629. — Avec la harengue de Casali ambassadeur d'Espagne aux cinq cantons catholiques en la diète tenue à Vecchio le 8^e septembre 1629.

F° 96 recto. — Harengue de Monsieur le mareschal de Bassompierre prononcée à l'assemblée tenue à Soleurre aux deputez des 13 cantons le 5 mars 1630.

F° 108 recto. — Pouvoir donné par le roy à Monsieur le mareschal de la Force et à Monsieur Servient pour traiter de la paix d'Italie et terminer les différends des païs de Mantoue et de Montferrat, en suite du traité de Cazal. 1630.

F° 112 recto. — Harengue de M. le Président Maillé ambassadeur du roy très chrétien à Venise.

F° 118 recto. — *Literæ ad regem Galliæ per legatum polonum.* — (Sur l'arrestation du prince Casimir.)

F° 128 recto. — Relation succinte du cardinal Ginety legat *a latere* pour l'assemblée de Collogne au subjet de la paix entre les couronnes de l'empire de France et d'Espagne.

F° 138 recto. — Relation de l'entreveüe de Monsieur de Chavigny (de Chaventry) avec Monsieur le nonce Scotti. 1639.

F° 148 recto. — Discours funebre prononcé au Calvaire du faubourg Saint-Germain par le R^d Pere George de Paris (le Juge), prédicateur capucin, sur la mort du Révérend Père Joseph, aussi capucin, arrivée le 18 décembre 1639.

F° 176 recto. — Advis important donné aux Princes électeurs, villes et communautez d'Allemagne ou du sainct Empire assemblez en la diete de Ratisbonne. 1640.

F° 212 recto. — Lettre d'un gentilhomme à Monsieur l'électeur de Saxe sur les affaires d'Allemagne composée après l'assemblée de Francfort. 1634. pendant la diète de Ratisbonne. 1640.

F° 228 recto. — Declaration du Roy que sa majesté entend estre suivie par ses commissaires et plenipotentiaires au Traicte de la paix générale. 1643.

F° 240 recto. — Letre de l'archevesque de Gnesne à Monsieur d'Avaux ambassadeur extraordinaire du roy tres chrestien en Allemagne touchant la détention du prince Casimir frere du roy de Pologne. 1639. — (Cette lettre et les deux réponses de M. d'Avaux sont en latin.)

F° 268 recto. — Copie d'un excellent petit volume escrit de la main propre de feu Monsieur le chancellier de l'Hospital sur une infinité de matières non seulement propre et utile : mais nécessaire à un ministre d'Estat.

## N° 607. — Armoire.

Anagrapheana.

2 volumes in-8° sur papier, demi-reliure récente. Écriture à longues lignes de 1822. Manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart. Venant de l'auteur.

Voici le titre plus complet qu'on lit en tête du premier volume : « *Anagrapheana,*
« ou Bibliographie spéciale des livres en *ana,* et autres qui y ont rapport, tels que :
« *Esprits, Génies, Maximes, Pensées*, etc., extraits des différens auteurs dont ils
« portent le nom, ou recueillis de leur conversation. — *Nullum esse librum tam*
« *malum, ut non aliquâ parte prodesset.* PLIN. *Epist.* 5, lib. III.

« NOTA. *Anagraphe* signifie répertoire, catalogue ; ce titre est donc bien donné,
« puisque c'est en effet ici le répertoire de tous les *Ana* connus jusqu'au moment
« où j'écris. Dire que ce livre est bien fait, c'est ce que je n'oserais assurer. J'y ai
« mis tous mes soins, et je ne sais si j'ai réussi. Les bibliographes en jugeront.

« Première partie, contenant les *Ana.* »

En tête du second volume est le titre suivant : « *Anagrapheana*, seconde
« partie, contenant les *Esprits, Génies, Maximes, Pensées, Sentences,* etc., recueillis
« de divers auteurs. »

## N° 608. — Armoire.

ESSAI SUR LES FABULISTES, PAR G.-A.-J. HÉCART.

In-8° sur papier, demi-reliure. Écriture à longues lignes de 1823. 331 feuillets, d'un nombre variable de lignes. Manuscrit autographe. Venant de l'auteur.

Ce livre est divisé en deux parties. La première, de 48 feuillets, comprend l'Introduction, la partie chronologique et la liste des auteurs qui ont fait peu de fables, ou dont les recueils étaient inconnus à M. G.-A.-J. Hécart. Une table alphabétique accompagne également la seconde partie.

## N° 609. — Armoire.

**I.** PROVERBES TRAITÉS DRAMATIQUEMENT. — **II.** BIBLIOGRAPHIE PARÉMIOGRAPHIQUE.

In-4° sur papier, recouvert en papier. Écriture à longues lignes du XIX° siècle. 27 et 52 pages, plus les préfaces et les tables, et quelques feuillets détachés. Manuscrit autographe de G.-A.-J. Hécart.
Venant de l'auteur.

## N° 610. — BB. 5. 16.

**I.** GESTA ILLUSTRIUM VIRORUM. — **II.** EPISTOLA CHROMACII ET HELIODORI AD IHERONIMUM, ET RESCRIPTUM IHERONIMI. — **III.** LIBELLUS DE NATIVITATE SANCTE MARIE. — **IV.** LIBELLUS SANCTI MILITONIS SARDIENSIS ECCLESIE EPISCOPI DE OBITU ET ASSUMPTIONE MARIE. — **V.** ORATIO ET LAUS AD SANCTAM DEI GENITRICEM MARIAM. — **VI.** ORATIO PRO PARENTIBUS ET AMICIS VIVIS ET DEFUNCTIS. — **VII.** LIBELLUS MIRACULORUM SANCTE DEI GENITRICIS MARIE. — **VIII.** IN NATIVITATE SANCTE MARIE OMELIA VENERABILIS BEDE PRESBITERI. — **IX.** IN EJUSDEM ASSUMPSIONEM OMELIA MAGISTRI ANSHELMI. — **X.** LIBELLUS METRICE COMPOSITUS QUI DICITUR SINODIUS. — **XI.** TRACTATUS BEATI AUGUSTINI QUI DICITUR VISITATIO INFIRMI. — **XII.** SACROSANCTA GENERALIS SYNODUS BASILIENSIS.

In-4° sur papier, relié en bois, recouvert en veau. Écriture mixte gothique à longues lignes de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XV<sup>e</sup>. 167 feuillets, de 24 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Initiales ornées et coloriées. Écritures diverses. Maison de Croy.

**I**. Écrit qui commence au 4<sup>e</sup> feuillet recto par cette rubrique en lettres rouges: *Incipit liber virorum illustrium quem post Iheronimum Gennadius quondam presbiter massiliensis fecit*. Puis, sous cette rubrique, une table commençant par : CXXXVI. *Jacobus;* et finissant par : CCXXVI. *Johannes presbiter*. Ce petit traité contient 30 pages.

Gennade, de Marseille, prêtre et non évêque de cette ville, comme on l'a écrit quelquefois, mourut vers 492 ou 493. Il est auteur: 1° d'un livre *de Viris illustribus*, revu et corrigé sur quatre éditions par J. Fuchte, Helmstadt, 1612, in-4°; altéré, à ce qu'on croit, par une main étrangère; 2° d'un *Traité des dogmes ecclésiastiques*, qu'on trouve parmi les Œuvres de saint Augustin; 3° de plusieurs autres ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

**II**. Ces deux lettres occupent le f° 20. On les trouve dans l'édition des Œuvres de saint Jérôme, t. IV, p. 339 et 340, édition de Bâle, 1537.

**III**. Voici les premiers et les derniers mots de ce petit traité de 22 pages : « In « illis diebus erat vir in Israel nomine Joachim ex tribu Juda... Dicit angelus ad « Joseph : Revertere in terram Juda; mortui sunt enim omnes : et quærebant ani- « mam pueri. » Ce petit traité ne serait-il point celui que saint Jérôme, dans la lettre précédente, attribue à Seleucus (Lucius), disciple de Manès ?

**IV**. Autre petit traité de 13 pages. En tête, un prologue dont voici le début: « Milito. servus Xpi. episcopus ecclesie sardiensis. venerabilibus in Xpo fratribus « Laodicie constitutis : in pace Xpi salutem. Dum vobis de vita prophetarum vel « de incarnatione dominica duo opuscula condidissem. »

« Méliton (saint), né dans l'Asie, gouverna l'église de Sardes en Lydie, sous Marc-Aurèle. Il présenta à ce prince, l'an 171, une *Apologie de la religion chrétienne*, dont Eusèbe et les autres anciens écrivains ecclésiastiques font l'éloge. Cette *Apologie* et tous les autres ouvrages de Méliton ne sont point parvenus jusqu'à nous, excepté quelques fragments imprimés dans la Bibliothèque des Pères. Tertullien et saint Jérôme parlent de lui comme d'un excellent orateur et d'un habile écrivain. » (*Dictionn. histor.*, publié par Menard et Desenne, Paris, 1822.) —Voyez aussi ce qu'en disent Gesner, au mot *Melito*, et Ellies Dupin, t. I<sup>er</sup>, p. 62.

**V**. Six pages en prose rimée, commençant ainsi, f° 38 verso :

Omni die dic Marie meas laudes anima.
Ejus festa ejus gesta cole splendidissima.

**VI**. Deux pages en prose rimée, dont voici le début, f° 41 verso :

Mater Xpi que tulisti sacris hunc visceribus
Absque viro partu miro quo pax datur gentibus.

**VII**. Précédé de cette rubrique, au f° 42 verso : *In nomine Domini incipit libellus miraculorum sancte Dei genitricis semperque virginis Marie in honore ipsius conscriptus*. Ce traité, qui contient 117 pages, dont quelques-unes écrites en vers,

commence ainsi : « Ad omnipotentis Dei laudem cum sepe recitentur sanctorum « miracula. que per eos egit divina potentia. multo magis sancte genitricis Marie « debent referri preconia. que sunt omni melle dulciora. Ergo ad roborandas in « ejus amore fidelium mentes et excitanda corda pigritancium. ea que fideliter « audivimus narrari. largiente domino recitare studeamus. »

**VIII.** Cette homélie du vénérable Bède occupe les f^os 101 à 108. Nous l'avons vainement cherchée dans l'édition de ses Œuvres publiée à Cologne, 1612, in-folio. Elle commence ainsi : « Liber generationis jhesu XPI filii David... Moyses sanctus « vir librum creationis celi et terre divina fultus auctoritate conscripsit. » — A la suite de cette homélie il en vient une autre, qui occupe les f^os 108 à 112, et qui commence ainsi : « Oportet fratres karissimi ut in die hodierne festivitatis leto « animo gaudeamus. qua beatissime virginis Marie... nativitatem celebramus. »

**IX.** Voici les premiers mots de cette homélie : « In illo tempore : intravit « dominus jhesus in quoddam castellum... Numquid dilectissimi fratres causa « nominis lecti videlicet Maria : in presenti festo sancte Dei genitricis et perpetue « virginis. evangelica lectio recitatur? » Cette homélie, due peut-être à Anselme de Laon, qui florissait au commencement du XII^e siècle, occupe les f^os 112 à 120.

**X.** Ce petit poëme, en vers hexamètres, occupe les f^os 121 à 133. Il commence par un prologue dont les deux derniers vers ont fixé notre attention, et nous ont fait découvrir le mot WARNERIVS dans les dix initiales des vers que nous citons ici :

Versibus emensis his auctor basiliensis
Vir adam clerum paritates querere rerum
Admonuit primus domino quas judice scimus
Iterum priscarum brevis editor atque novarum.
Non veteri more sed eas scribendo canore.
Et quia certantes ponendo duos modulantes
Res istine juncte titulantur in ordine cuncte
Judice matrona dare que solet optima dona.
Ut nomen noris laudator compositoris
Sensim primarum seriem conjunge notarum.

Maintenant quel est ce *Warnerius*, dont on trouve le nom dans les initiales de ces vers? nous l'ignorons complétement. — Quant au poëme, il se compose de 603 vers alexandrins, dont voici les six derniers, formant épilogue :

A synodo bellus bene dicitur iste libellus
Propter conventum patrum hoc animis sapientum.
Premia sperentur. vobis etenim tribuentur
Preceptum nisum si tenditis ad paradisum.
Vestros conatus pater adjuvet et patre natus
Atque sacrum flamen. dicatur ab omnibus amen.

A la suite de ce petit poëme, on trouve douze vers alexandrins précédés de cette rubrique : *Genealogia domini jhesu et johannis baptiste et sancti servacii.* — Voyez plus haut, sous le n° 471, semblable généalogie.

**XI.** Cet écrit de saint Augustin occupe les f^os 140 recto à 145 verso. Suivent vingt pages, qui nous paraissent compléter cet opuscule, et qui sont elles-mêmes

suivies de cinq pages blanches. Cet article et le suivant sont d'une tout autre écriture.

**XII**. Notre codex se termine par un article de vingt pages, dont voici les premiers mots : *Sacrosancta generalis synodus basiliensis in spiritu sancto legittime congregata universalem ecclesiam representans.* Cette pièce porte la date de mars 1439.

## N° 611. — BB. 5. 3.

FLORES HYSTORIARUM EX HYSTORIALI SPECULO FRATRIS VINCENTII DE ORDINE FRATRUM PREDICATORUM PARISIENSIUM EXCERPTI A MAGISTRO ADAM CLERICO EPISCOPI CLAROMONTENSIS.

In-4° sur vélin, recouvert en parchemin. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XIV[e] siècle. Paginé recto et verso de 1 à 306. Initiales ornées et coloriées. Rubriques en lettres rouges. Réglé à 39 lignes à la page. Notes marginales. Assez bien conservé. Saint-Amand.

Cet ouvrage, comme le titre nous l'indique, est un abrégé du Miroir historique, ou *Speculum majus,* de Vincent de Beauvais. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France,* dans l'article qu'ils lui consacrent (t. XVIII, p. 449 à 519), parlent en ces termes de nos *Flores :* « Des abrégés du Miroir historique ont été rédigés vers la fin du XIII[e] siècle, par Adam, clercq de l'évêque de Clermont, et par Jean de Columna, Romain. Quatre copies manuscrites de ce travail d'Adam subsistent à la Bibliothèque du Roi. »

C'est à tort que le Catalogue de Sanderus fait de maître Adam un évêque de Clermont. Il n'était que clerc de cet évêque, ainsi qu'on le voit dans les premiers mots du prologue de son ouvrage : *Sanctissimo patri ac domino Gregorio apostolice sedis summo pontifici Adam clericus claromontensis episcopi devota pedum oscula beatorum et in ejus osculis gratiam invenire.*

Voici ce qu'on lit au tome XIX, p. 434, de l'*Histoire littéraire de la France:* « *Adam,* clerc de l'évêque de Clermont, a dédié au pape Grégoire X des extraits historiques, *Flores historiarum,* que nous avons indiqués dans notre tome XVIII, comme un abrégé du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. On conservait chez les Carmes de Clermont une chronique manuscrite, commençant à l'an 1218, finissant en 1270, et composée par le même Adam. Peut-être n'est-ce qu'une copie ou qu'une partie de ses Fleurs d'histoires. N'ayant point de renseignement sur la date de sa mort, nous le plaçons à la dernière année (1276) du pape auquel il a dédié son livre. D. » — (Voyez le n° suivant.)

(SANDERUS, n° 217. H.)

## N° 612. — BB. 3. 6.

FLORES HYSTORIARUM EX HYSTORIALI SPECULO FRATRIS VINCENTII DE ORDINE FRATRUM PREDICATORUM PARISIENSIUM EXCERPTI A MAGISTRO ADAM CLERICO EPISCOPI CLAROMONTENSIS.

In-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en mouton blanc. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes de la seconde moitié du XIV° siècle. 204 pages cotées au recto et au verso, suivies de 12 pages non cotées pour les catalogues et table. Initiales ornées et coloriées. En tête du volume une petite miniature. Piqué et réglé. Notes marginales. Rubriques en lettres rouges. 50 lignes à la page.

Saint-Amand.

Cet ouvrage est le même que le précédent, et, comme celui-ci, bien conservé. Il contient aussi : 1° le Catalogue des empereurs et des papes ; 2° un index alphabétique des noms cités et des matières traitées dans l'ouvrage.

On lit, à la fin du volume, une pièce de 47 vers hexamètres. En marge de cet opuscule, sont des indications en français pour trouver, d'après les vers latins, le jour de Pâques. Nous donnons ces vers et ces indications en notre Appendice sous le n° XLIII. — (Voyez le n° précédent.)

(SANDERUS, n° 218. H.)

## N° 613. — BB. 1. 28.

MANIPULUS EXEMPLORUM A FRATRE JOANNE DEFAYT AMANDINO MONACHO COMPILATUS.

In-f° sur vélin, relié en veau. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 143 feuillets, de 48 lignes à la page. Initiales bleues au milieu d'arabesques à linéaments rouges. Notes marginales assez nombreuses, de diverses écritures, mais plus récentes. Volume très-bien conservé.

Saint-Amand.

On lit sur la couverture extérieure : *Anno* 1606. Et sur l'étiquette en papier, collée au dos du volume : *Manipulus exemplorum compilatus a fratre Joanne Defayt doctore hujus cœnobii monacho, postmodùm abbate S^ti Bavonis juxta Gandavum.* — Ces mêmes indications se retrouvent à la suite de l'*explicit* qui se lit au bas du dernier feuillet.

En tête de l'ouvrage se trouve un prologue assez curieux, en ce qu'il indique les sources où l'auteur a puisé. Il y est fait mention d'un ouvrage intitulé : « Paradysus quem scripsit sanctus Heraclides ad Lausum episcopum. » Voyez, sur cette attribution, notre Appendice, n° XXVI, et sur Jean du Fay, ou Jean Defayt, ce que nous avons dit plus haut, sous le n° 383.

Voyez aussi, dans l'Appendice, le n° XLII.

(SANDERUS, n° 208. M.)

## N° 614. — BB. 3. 1.

EXTRAITS HISTORIQUES ET MÉLANGES.

In-f° sur papier, recouvert en papier, dos de parchemin. Écriture cursive à 2 colonnes des premières années du XVII° siècle. 84 feuillets, de 52 lignes à la page. Provenance?

Voici ce qui est contenu dans ce Recueil :

F° 1 recto. — « Ex Erasmo Roteredano de peregrinatione apostolorum Petri « et Pauli. — De Anglia ; — Hispania ; — Gallia, etc. »

F° 5 recto. — « Escript de un voiage faict en Jerusalem lan 1490, retournant « lan 1491. »

F° 8 recto. — « Academiarum totius Europe sive universitatum christiani orbis « secundum earumdem situm et in quibus locis, regionibus, regnis, insulis ac pro- « vinciis et ducatibus quelibet earum sita et collocata sit, brevis et succincta « descriptio per Lambertum coloniensem. Illuc profectus anno 1557 reversus « anno 1575. »

F° 9 verso. — « Gallie populorum, urbium, fluviorum et montium quo nomine « et olim et hodie dicantur, sequitur index latino-gallicus ordine alphabetico « digestus Gilberti Cognati Nozereni diligentia pro suo erga Gallias amore elucu- « bratus... impressus circa annum domini 1552. » — Voyez dans la *Bibliotheca Gesneriana* le long article qui est consacré à cet auteur, sous le mot *Gilbertus.* — Plus connu sous le nom de *Cognatus,* Cousin (Gilbert), chanoine de Nozeroy, petite ville de Franche-Comté, y naquit en 1506, et mourut dans les prisons de Besançon en 1567, accusé de donner dans les nouvelles opinions des calvinistes. Ses écrits, qui roulent sur les belles-lettres et la piété, ont été réunis en 3 vol. in-fol., Bâle, 1562, sous le titre de *Cognati opera.*

F° 10 recto. — « Ejusdem authoris Gilberti diversa ordine alphabetico. » — Voyez Brunet, *Manuel du Libraire,* v° Cognatus [Cousin] *Gilbertus.*

F° 17 verso. — « Sequntur hic selectiones de Romanis. »

F° 19 verso. — « Excerptiones de diversis rebus ex epistolis Clenardi ad Lato- « mum. » — Voyez sur *Clénard* ou *Kleinarts* (Nicolas), né à Diest, dans le Brabant, le 5 décembre 1495, et mort à Grenade en 1542, l'article qui lui est consacré dans la *Bibliotheca Gesneriana,* et dans la *Biographie universelle* de Michaud.

F° 20 verso. — « Sequentia veniunt ex quodam libro Dialogorum super regulam « sancti Benedicti per reverendum D. Joannem Bertels Lovaniensem abbatem beate « Marie Luxemburgensis anno M D LXXXI°. » — *Bertel* ou *Bertels* (Jean), né à Louvain, devint abbé du monastère d'Echternach, où il mourut le 19 juin 1607. On a de lui : I. *Histoire du duché de Luxembourg,* Cologne, 1605, in-4° (en latin). II. *In regulam D. Benedicti,* Cologne, 1581, in-8°.

F° 21 verso. — « Extraicte du voiage de Jerusalem faict par philippe Vander « Graeft filz de Gaultier seig[r] de S[t] Fieruelde lan 1596. »

F° 29 recto. — « Composez lan 1580. Excerptions du livre de messire Ludo- « vico Guicciardini patricio florentino. — Du pays-bas, etc. »

F° 47 recto. — « Sensuivent quelques excerptions venant du livre de Antoine « du pinet, sur la description de l'Europe et autre chose imprime lan 1564 a « Lyon. » — Dupinet (Antoine), sieur de Noroy, né à Baume-les-Dames, au XVI[e] siècle, fut un des plus zélés partisans de Calvin. Il mourut vers 1584. Voyez, sur cet auteur et sur ses ouvrages, La Croix du Maine et Brunet, v° *Dupinet.*

F° 57 recto. — « Sensuivent des excerptions des neuf libvres de Valere le « Gran translate en franchois des lan 1505. Ce est libvre de M. Simon d'Hesdin « maistre en theologie religieux des hospitaliers de S[t] Jean de Jerusalem, les trois

« aultres par Nicolas de Gonnesse maistre es ars et en theologie, imprime a Lion » — Voyez BRUNET, v° *Valerius Maximus;* et PAULIN PARIS, *Manuscrits françois,* t. II, p. 300 et suiv.

F° 64 verso. — Autres excerptions fors des Epistres des princes, translate en « francois par Belleforest. » — François de Belleforest, né à Sarzan dans le pays de Comminges l'an 1530, mourut à Paris en 1583. La liste de ses ouvrages, qui s'élèvent au nombre de cinquante, se trouve dans les *Mémoires de Nicéron,* t. XI et XX°.

F° 66 verso. — « Sensuivent autres excerptions de la situation d'anchiennes « villes ou provinces de divers pays. »

F° 72 verso. — « Sensuive un sermon de Nicholas Chesneau retelois traduits « du latin par Antoine Hemert, imprime a Paris 1568. » — Chesneau (Nicolas), en latin *Querculus,* naquit en 1521, à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, fut professeur de belles-lettres au collége de la Marche, chanoine et doyen de Saint-Symphorien de Reims, où il mourut le 19 août 1581.

F° 74 recto. — « Sensuive autre escry. »

F° 75 recto. — « Sensuive autres discours. »

F° 76 recto. — « Sensuive un escript fort spirituelle. »

F° 77 recto. — « Sensuivent des excerptions du livre ou traicte de Jean Bodin « de la Demonomanie contre les sorciers. » — Bodin (Jean), né à Angers l'an 1530, mourut de la peste à Laon, où il était procureur du roi en 1596. Sa *Démonomanie,* ou *Traité des Sorciers,* a été imprimée à Paris, 1587, in-4°. Voyez BRUNET, v° Bodin (Jean).

F° 80 recto. — « Sensuivent aultres choses notables. » — Ce sont des pronostics tirés de l'état du temps.

F° 80 verso. — « Exceptions des tonnoirs. » — Pronostics tirés du mois où il commence à tonner. — « Sensuivent aultres exceptions de divers autres choses. » — Remarques empruntées à la mythologie, à l'histoire, à la géographie.

F° 82 verso. — « Sensuive une exceptions du voiage du roy Henri pour accepter le royaume de Pouloigne lan 1574. » — Henri, duc d'Anjou, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, prit le nom de roi de Pologne, lorsque cette couronne lui eut été décernée après la mort de Sigismond-Auguste. Henri avait à peine pris possession du trône de Pologne, lorsqu'il apprit la mort funeste de Charles IX, son frère. Il abandonna ce trône pour venir régner en France sous le nom de Henri III.

## N° 615. — P. 2. 12.

RECUEIL DE PLUSIEURS PIÈCES, SUR DIVERS SUJETS, LA PLUPART ÉCRITES EN ESPAGNOL.

In-f° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 316 feuillets, de 25 à 30 lignes à la page. Maison de Croy.

Voici le détail des pièces que renferme ce manuscrit :

F° 1. « Sentençia de Madalena de la Cruz monja professa en Santa Isabel de los Angeles de Cordova. » (1546, en espagnol.)
F° 27. « Una oracion muy devota que el mismo emperador Carlos hizó. » (En latin.)
F° 29. « Serenisimi ac Catolici Hispaniarum regis protestatio coram pontifice maximo in cardoli magni ducatus Hetruriæ interposita. » (En latin.)
F° 31. « Die vigessima nona martii anno millessimo quingentessimo septuagessimo in conclavio sacræ cesæ m^tis magna frequentia summorum virorum, ipsa potissimum signoria archiducali assistente, aliisque quam plurimis magnatibus præsentibus, hæc imfra notata acta & dicta sunt circa horam quasi nonam antemeridianam. » (En latin.)
F° 33. « XII exempla protestationis cesæ M^tis adversus papæ inaugurationem magni ducis Hetruriæ. » (En latin.)
F° 35. « La forma nueba que mandaron la señoria de Venecia para su embaxador a la mag^d cesa e la vitoria que hubò la armata de la liga contra le Turchi a 19 de octubre 1571. » (En espagnol, 2 pages.)
F° 37. « Relatione di Bartholomio Fatto, Pietro Çucarro et Aloisse Kalo, cittadini de Nicosia presi i ditta città. » (En italien, 7 pages.)
F° 41. « Ex prognosticis Gasparis Gascii astrologi posnamenssis a° D. 1571. » (En latin, 1 page.)
F° 43. « De moribus et imperandi crudelitate Basilii Moschoviæ Tiranni brevis enarratio. » (En latin, 45 pages.)
F° 67. « De his quæ nunc in Moschovia agantur anno domini 1570. 1. octob. » (En latin, 8 pages.)
F° 73. « Relatione delle cose fatte da li Turchi in Albania et Dalmatia anno Domini 1571. » (En italien, 11 pages.)
F° 79. « Sumario delli Capitoli della lega fatta fra S. S^tà et il ser^mo Re Catt^lo et la sig^ria di Venetia. » (En italien, 8 pages.)
F° 83. « L'assedio di famagosta con la crudelissima morte datta aquelli che si ritrovorno dentr' il presidio. » (En italien, 18 pages.)
F° 93. « Sentencia data en Inglatierra contra il Duque de Norfol. 1572. » (En italien, 4 pages.)
F° 95. « Princeps Turcharum ser^mo principi D. Maximiliano secundo Romanorum imperatori. » (En latin, 2 pages.)
F° 97. « Copia de una lettera della Signoria de Venetia al s^r don Giovanni d'Austria. » (En italien, 3 pages.)
F° 99. « Copia d'una lettera che scrive il gran Turco al s^r Don Giovani d'Austria. » (En italien, 1 page.)
F° 101. « Robbe mandate a donar dal gran Turco al s^r don Gioani de Austria. » (En italien, 1 page.)
F° 105. « Ad sere. Joannem Austriacum de expedicione adversus Turcas. mense mayo 1571. » (47 distiques en latin.)
F° 107. « Epitaphium Ill^mi Lamorali comitis de Egmont, principis de Gaure, baronis de Fiennes, etc. » (11 distiques latins.)
F° 109. « Epistola R^ssimi Rythovii Iperensis in flandria episcopi ad serenissimum Hispaniarum regem de morte Lamorali comitis de Egmont. Bruxellis IX junii 1568. » (En latin, 4 pages.)
F° 113. « Belgica ad Status. » (18 distiques.)
F° 115. « La primera nueba y relacion del assedio y perdida de la Goleta con otros particulares que fue a los 24 de agosto 1574. » (En espagnol, 7 pages.)
F° 119. « Soneto ne la perdita della Goleta. » (14 vers italiens.)
F° 121. « Una carta que los estados del Reyno de Polonia han escrito al Rey de Francia despues de su salida de Polonia. — Dati Warsoviæ die 18 mensis septemb. anno Domini 1574. » (En latin, 9 pages.)
F° 127. « Galus Polonie valedicit. » (En latin, 60 vers hexamètres.)
F° 129. « Lo que refiere don Juan de Canoguera de lo suçedido en la Goleta fuerte de Tunez y isla de Santiago en el estagno desde 13 de Julio 1574 que dió fondo el armada turquesca en el cavo de Cartago basta 29 de septiembre que llegó deta ciudad de Trapana et con la demas gente que se escrive. » (En espagnol, 9 pages.)
F° 135. « Relaçion del fuerte de Tunez. » (En espagnol, 10 pages.)
F° 141. « Perdida de la ysla de Sanctiago. » (En espagnol, 5 pages.)
F° 145. « Copias de las cartas que escrivieron los baxanes y Gabrio Cerbellon a don Juan de Canoguera a la ysla de Santiago, y las respuestas que envió dicho don Juan. » (En italien et espagnol, 6 pages.)

F° 149. « Relaçion sobre la armada del Turco. » (En espagnol, 5 pages.)
F° 153. « De conjugio Batori et infantis Annæ Poloniæ. » (4 distiques.)
F° 155. « Sentençia del Arçobispo de Toledo. — Gregorius papa XIII. » (En latin, 15 pages.)
F° 163. « In mortem divi Maximiliani secundi Romanorum imperatoris Albertus filius. » (5 distiques.)
F° 165. « Antiqua quædam. » (Concernant Alexandre le Grand. En latin, 2 pages.)
F° 167. « Epigramma Cancrinum in Librum concordis Jacobi Andreas. » (4 distiques.)
F° 169. « Carta del Persiano al gran Turco Murat en el anno 1580. » (En italien, 2 pages.)
F° 171. « Relacion de la emfermedad y muerte de la serma reyna de España doña Anna. » (En espagnol, 1 page.)
F° 173. « Copia d'una lettera del padre Antonio Tirello alunno gia del Collego Inglesse di Roma scritta nella prigione di Londra, dove per la fede si trova ad un suo fiello in Roma tradotta d'Inglesse in Italiano. — Dalla prigione di Londra li 18 di luglio 1581. » (En italien, 5 pages.)
F° 177. « Alcune cosse cavate dalle lettere del Dottore Alano retore del collegio Inglesse de Romis scritte al P. rettore del colegio inglesse di Roma, et dalle lettere d'alcuni altri di Francia et Inghelterre del messe di luglio et agosto passato tradote in italiano. » (En italien, 6 pages.)
F° 181. « Epistola Patris Francisci de Castro societatis Jesu ad patrem Laurentium Xaram. » (En latin, 6 pages.)
F° 185. « Copia di una letera di Soltan Selim mandata aij Raguseij. — Scritta in Soffia ad 8 novembre 1566. » (En italien, 5 pages.)
F° 189. « Cierta Instrucione de sumario. » (En italien, 4 pages. Pièce historico-géographique.)
F° 193. « Relaçion de lo que ha suçedido en el armada de la liga desde los 30 dias del mes de septiembre hasta los 10 del mes de octubre 1571. » (En espagnol, 12 pages.)
F° 199. « Hombres de cavezas principales de enemigos muertos pressos y que se han salvado, los quales todos trayan familias. » (En espagnol, 2 pages.)
F° 201. « A 3 de octubre M. D. LXXI las yslas de Scorchalara. » (En espagnol, 6 pages.)
F° 205. « Carta del principe de Oranje al Duque de Alva escusandose en su llamamiento. » (En espagnol, 2 pages.)
F° 207. « Traduçion de un Placarte y ordenança en flamenco. » (En espagnol, 3 pages. 1622.)
F° 209. « El compañero del prudente avisador, o, consejero mostrando por muchas razones que para bien y seguridad del estado destas provincias, mucho mejor es la guerra que la tregua. » (En espagnol, 10 pages.)
F° 215. « Lettre en français sur la question de savoir *si la continuation de la trève ou bien la guerre seroit présentement conseillable au roy d'Espagne et aux Archiducs pour l'estat de leurs affaires, le bien de leurs subjects et de la religion catholicque.* » L'auteur de cette lettre se prononce en faveur de la continuation de la trêve. (Lettre de 13 pages, fort intéressante.)
F° 223. « Copia de la carta del conde de Portalegre escrita a don Xpoval de Mora dende Madrid 15 de março 1601. » (En espagnol, 3 pages.)
F° 225. « Copia de una carta que don Carlos Coloma Virrey de Mallorca escriviò al señor don Juanydiaquez en 27 de noviembre de 1613. » (En espagnol, 7 pages.)
F° 229. « Copia de una çedula reale para que los moriscos puedan yrse fuera de Castilla Vieja, Nueba Estremadura y la Mancha. — Madrid, 28 décembre 1609. » (En espagnol, 2 pages.)
F° 230. « El peligro que España tiene con tantos Moriscos; la caussa por que hasta aora no se han convertido, y el arte que se deve ussar para su converssion. » (En espagnol, 17 pages.)
F° 239. « Conferencia del Papa con el rey de España. » (En espagnol, 15 pages.)
F° 247. « Instruçion del Rey para Roma al Cardenal Borsa sobre el arçobispado de Toledo. » (En espagnol, 7 pages. Madrid, 17 décembre 1618.)
F° 250. Resoluçion que tomò Su Magd de algunas cosas que importávan al govierno de su monarquia açerca del cardenl duque de Lerma. 1618. » (En espagnol, 8 pages.)
F° 251. « Carta del Rey catico para el conde de Rivagorça su birrey de Napoles de 22 de mayo de 1508, en defension de su real jurisdicion contra unos comisarios apostolicos. » (En espagnol, 7 pages.)
F° 259. « Los articulos que se han tratado y concluido (con intervençion de los ssres principes elector de Magunçia, y Lantgrave Ludovico de Hassia) entre el señor marques Spinola cappn general del exercito de Su Magd cessa en el Palatinato, de una parte, y los ssres Joachim Ernesto, marques de Brandembourg, general del exerçito de la Union evangelica y Juan Federico Duque de

Wirtembergh de la otra, assi en su nombre propio como en el de los demas principes y estados unidos. » (En espagnol, 2 pages. Mayence, avril 1621.)

F° 261. « Lo que pareça se podria hazer de presente para enbaraçar y en alguna manera contrastar con poco ruido, y por vias prudentes politicas el progresso de las ligas ultimamente assentadas por Olandeses en el imperio y partes septentrionales. » (En espagnol, 8 pages.)

F° 267. Relaçion que hizò a la Republica de Venecia Simon Contarini por el fin de 1605 de la embaxada que havia hecho en España, y todo lo que entendia de las cossas della, que comiençan en esta manera. » (En espagnol, 65 pages.)

F° 299. « Carta del Duque de Osuna a Don Octavio de Aragon. » (En espagnol, 3 pages.)

F° 300. « Respuesta de Don Octavio de Aragon a la carta del duque de Ossuna. » (En espagnol, 5 pages.)

F° 303. « Copia de carta del Duque de Ossuna para su ssd sobre lo que ha passado con el Jhen. de la esquadra de las galeras de su ssd . » (En espagnol, 3 pages.)

F° 307. 19 pages en espagnol sans titre, se terminant par ces mots : « Fha a Vienna a 22 de henero 1621. »

(Voyez le n° suivant.)

## N° 616. — Y. 2. 25.

RECUEIL DE PLUSIEURS PIÈCES HISTORIQUES EN ESPAGNOL, ITALIEN, LATIN ET ALLEMAND.

In-f° sur papier, relié en carton, recouvert de soie jaune. Écriture cursive à longues lignes du XVII° siècle. 282 feuillets, de 30 à 40 lignes à la page. Écritures diverses. Plusieurs feuillets avariés, déchirés ou tachés, surtout au commencement et à la fin du volume. Maison de Croy.

Tout ce que contient ce Recueil est relatif aux événements politiques de la seconde moitié du XVI° siècle. La plupart des pièces sont écrites en espagnol. Voici celles qui m'ont paru le plus dignes d'attention :

F° 20 recto. — « Sentençia de Magdalena de la Cruz monja profesa de Santa Ysavel de los angeles de Cordova. » — 36 pages, en espagnol.

F° 44 verso. — « Relatione di Bartholomio Fatto, Pietro Zuccaro, et Aloyse Kalò, cittadini di Nicosia, presi in ditta città. » — 5 pages, en italien.

F° 47 recto. — « De moribus et imperandi crudelitate Basilii Moschoviæ tyranni brevis narratio. » — 38 pages, en latin.

F° 71 recto. — « Testamento de la catholica reyna doña Ysabel. » — 46 pages, en espagnol.

F° 97 recto. — « L'assedio di Famagosta con la crudelissima morte datta a quelli che si ritrovorno dentr' il presidio. » — 15 pages, en italien.

F° 115 recto. — « Ad sere. Johannem Austriacum de expeditione adversùs Turcas mense maio 1571. » — 17 distiques, en latin.

F° 121 recto. — « Accusationes del procurador general del Rey contra Lamoral principe de Gaure, conde de Egmont en el año 1568. — Las defensas del dicho conde por si mismo, y sin otro consejo hechas. » — 70 pages, en espagnol. Ces accusations et ces défenses sont au nombre de 90 en chaque sens.

F° 155 recto. — « Epitaphium illmi Lamorali comitis de Egmont, principis de Gaure, baronis de Fiennes, etc. » — 11 distiques, en latin.

F° 156 recto. — « Testamento de la serma doña Juana princesa de Portugal. » — 62 pages, en espagnol.

F° 187 recto. — « Lettre de Lamoral au roi d'Espagne, après sa condamnation. » — 1 page, en espagnol, suivie d'une « Lettre sur la mort de Lamoral adressée au roi d'Espagne par Rythovius, évêque d'Ypres. » — 4 pages, en latin.

F° 189 verso. — « Belgica ad Status. » — 18 distiques, en latin, suivis d'un écrit intitulé : « La enfermedad de los estados de Flandes. » — 18 pages, en espagnol.

F° 201 recto. — « Gallus Poloniæ vale dicit. » — 60 vers hexamètres, en latin.

Fº 231 recto. — « Sentencia del arcibispo de Toledo. — Gregorius papa XIII. » — 9 pages, en latin.
Fº 268 verso. — « Epistola patris Francisci de Castro societatis Jesu ad patrem Laurentium Xaram. » 4 pages, en latin.

NOTA. Plusieurs de ces documents se rencontrent dans le précédent manuscrit, 615.

## Nº 617. — X. 2. 14.

MÉLANGES CURIEUX.

In-fº sur papier. cartonné. Écriture cursive à longues lignes du XVIIᵉ siècle. 78 feuillets, d'environ lignes à la page. Manuscrit autographe, tout de la main de Simon Le Boucq.

Simon Le Boucq.

On lit au verso du fº 1 :

LE CONTENU DE CE LIBVRE :

*Abrege des Annales de feu Mᵉ Jean Molinet.*
*Cathalogus des abbesses de Fontenelles.*
*Inventaires de tous les previlieges de Vallenchiennes.*
*La dure oppression que fisrent les esprits malins aux dames du Quesnoy le Comte.*
*Aucuns recoeils du premier volume L. D. la fontaine, des Annales de Vallench.*
*Sixain sur chacqn comte d'Arthois.*
*Huitain sur les comtes de Hollande.*
*De la duche de Lutzembourg et des comtes et ducs qui ont regne depuis lan* 1083.
*Divers alphabetz indiens, hebrieux et aultres.*
*Descente des sʳˢ de Condé.*

Nous allons revenir, avec un peu plus de détails, sur chacun de ces dix articles :

1º — Fº 2 recto : « Les Cronicques de feu Mᵉ Jean Molinet chanoine de la Salle en Vallenciennes et historiographe des tres illustres maisons d'Austrice et de Bourgoigne. » — 29 pages.

2º — Fº 17 recto : « Catalogue des abbesses de Fontenelle depuis la fondation qui fut lan 1212 selon J. de Guise tirez des Anticquitez de ceste abbaye jusques a lan 1586, par Damp Gilles Lolivier confesseur et Damp Augustin Dourdier chapellain de ceste abbaye, tous deux religieux de Cambron. » — 8 pages.

3º — Fº 21 recto : « Extrait de l'Inventaire contenant les tiltres, francisces, previlieges, immunitez, concessions, donations, appointements et aultres escritz, concernans la ville de Vallenciennes a elle accordez et faiz tant par les tres nobles predecesseurs du roy nostre sire Duc de Bourgoigne, comte de Hainault et reposant en certain coffre rouge estant en la massardrie, ledit Inventaire fait au mois de decembre 1568 par Jacques Lhomme receveur general de Haynault, Bertrand dessus le moustier, receveur d'Ath, les seigneurs commissaires et

« aucuns notables de la ville. et est fait iceluy inventaire selon lordre des dattes.» — 14 pages. — Cet inventaire contient 82 articles. En tête de cette pièce et en marge, note signée par Simon Le Boucq.

4° — F° 28 recto : « La tres dure et doloreuse oppression que fisrent aucuns « mauvais espritz aux religieuses du Quesnoy le Comte. » — 3 pages. Cette pièce historique a été imprimée et annotée par M. Aimé Leroy dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 1830, page 84. Elle présente, dit le savant éditeur, un caractère authentique inattaquable, et donne des détails curieux sur un des préjugés de l'époque, détails omis dans la relation du même événement qu'on trouve très en abrégé dans la *Chronique* du cambrésien Massée, et dans l'*Histoire du Hainaut*, du P. Delewarde.

5°. — F° 29 verso : « Extraict du premier Recoeil des Antiquitez de la ville de « Vallenciennes de Loys de la Fontaine s[r] de Salmonsart. » — 6 pages.

6°. — F° 32 verso : « Comment le Pay d'Arthois fut erigee en comtée. — Prosopopee des comtes d'Arthois representez a l'entree des serenissimes archiducz « en la ville d'Arras le 13 febvrier 1600 contenant ung abrege de la vie et gestes « diceux comtes. » — Cinq pages. On lit, au bas de ces sixains : *Charles de flandre escuyer s[r] de Herzeau escherin de la ville d'Arras le* 13 *febvrier* 1600.

7°. — F° 35 recto : « Catalogue des comtes de Hollande et de Zelande, seigneurs « de Frise. » — 10 pages, renfermant 36 huitains.

8°. — F° 40 recto : « De la duche et ducx de Lutzembourg, copie dune lettre de « Nicolas de naues conseillier et garde des chartres de lempereur nostre sire en « la duche de Lutzembourg a messg[rs] des comptes a Bruxelles. » — Huit pages, suivies d'un feuillet blanc.

9°. — F° 45 recto : « Différents alphabets : *Hebraicum, samaritanum, hebraicum, « chaldaicum, græcum, illiricum, arabicum, ægyptiacum, indicum, siriacum, sara- « cenum.* » — Sept pages.

10°. — F° 48 verso : « Descente des seigneurs de la ville de Conde en Haynau « dit vulgairement Bailloeul, depuis lan 1182 jusques a present 1652. » — Quatre pages.

Suit un cahier manuscrit d'un plus petit format, écrit de la même main que le précédent et qui renferme :

11°. — F° 52 recto : « Epitaphes translatés de latin en françois, les deux der- « nieres en vers. » — Trois pages.

12°. — F° 54 recto : « Table de tous les roys et princes quilz ont regne et gou- « verne ce noble pays et territoire de Hainault commencant au premier roy de la « grande cite de Belges, nomme Bavo jusques a lempire des Romains, puis com- « mencant a Clodion le chevelu par la fin dudit empire romain duquel sont issus « tous les nobles princes de Haynault jusques au trespas de madame Marguerite « fille de lempereur Bauduin de Constantinople. » — Huit pages.

13°. — F° 58 recto : « Comment ceux de Vallenchiennes ont rachete les biens « du comte Baudain qui avoit espouse Yoland fille au duc de Gueldre. »

14°. — F° 58 recto : « Lettre de levesque de Cambray touchant la consecration « de 2 autelz a nostre dame la grande. »

15°. — F° 58 verso : « Copie de la lettre de fondation de leglise nostre dame la « grande a Vallenchiennes. »

16°. — F° 59 verso : « Lettre dachapt de la prairie de lespaix au proffit de la « ville de Vallenchiennes. »

17°. — F° 61 recto : « Cest li serment que Guillaume 3e du nom comte de Hol- « lande Zelande et sr de Vallenc. fist a la ville de Vallenchiennes quand il vint a « tierre. »

18°. — F° 61 recto : « Cest li serment de duc Aubiers de baviere quand il vint « a tierre a Vallench. »

19°. — F° 61 verso : « Touchant lestat temporel de Vallench. » — Six pages.

20° — F° 65 recto : « Description de Vallentiennes. » — Cinq pages.

21° — F° 67 recto : « Autre description venant de Jean Lalou. »

22°. — F° 68 recto : « Copie de la lettre de relief de la comte d'Austrevant « faict par Guillaume 2e du nom comte de Hainau dit le bon a Philippe iiije du « nom dit le bel roy de France. »

23°. — F° 68 recto : « Coppie des lettres envoyez de par lempereur Charles 5e « a messrs de Vallenchiennes. signe de sa main. »

24°. — F° 68 verso : « Copie des lettres envoyé de par Madame Marguerite a « messrs de Vallenchiennes touchant la lettre dautre costé. »

25°. — F° 68 verso : « Extrait dun libvre de parcemin appertenant a leglise « cathedrale de Cambray auquel pluiseurs des privileges de leglise sont escriptes. « entre les aultres choses y est le cronicque de moult devesques de Cambray, et « au xij fol° desdites cronicques est dit ainsi. »

26°. — F° 69 recto : « Item en ung livre de parcemin appertenant a labbaye de « saint Aubert de Cambray, contenant les cronicques des evesques dudict Cam- « bray, ou focillet xlv est escript ung chapitre intitule, *Du trespas de Oton le « tierche empereur, et de son successeur Henry*, lequel chapitre commence ainsy. »

27°. — F° 69 recto : « Item au mesme libvre fol. lxvj a ung chapitre intitule, « *Que leresque doubtans ledict Bauduin ala au roy.* »

28° — F° 69 verso : « Item en ung livre de parcemin appertenant a labbaye de « St Sepulchre de Cambray, intitule *Le Cronicque abbregie de frere Andrieu de « Marchiennes,* au second chapitre du tierche livre, intitule *Du rengne Robiert fil « de Hugue Capet* est mise ceste clause. »

29° — F° 69 verso : « Item en certain aultre libvre de parcemin appertenant a « ladicte abbaye escript en franchois contenant ung tresgrant Cronicque de divers « pays au ccc xxe fol° dudict livre est la clause qui senst. »

30° — F° 70° recto : « Item en la tresorie de ladicte eglise est une lettre scellee « des seaulx de feu Aubiers de Baviere et de son filz Guillaume, donnee lan mil « iije iiijxx xviij par mutation que fist ledicte abbaye de St Sepulchre avecq lesdicts « princes, de le maison de [illegible] et des appertenances qui estoient a ladicte « abbaye a lx livres tournois monnoie de Haynau de rente, a prendre sur la rente « des tonlieux du prince de Vallenchiennes a laquelle lettre y at ceste clause qui « sensieut. »

31°. — F° 70 verso : « Le pape Leon 9 du nom alleman dict Barino [Bruno]

« comte dagsburg aultrement Egisheim filz de Hugues evesque de Toul fu
« firisinque [Frisinghem] soubz Henri 3. »

Viennent ensuite 7 feuillets, ou 14 pages, écrits en sens inverse, et con

32°. — F° 2 recto : « Catalogue des grands bailly de Hainault, soubs les
« de Hainault avec seel et auctoritez supreme. »

33°. — F° 3 recto : « Sentences donne sur le ressort du justicier de
« chiennes. »

34°. — F° 3 verso : « La reformation des despens qui se font par la
« Vallench. pour mettre fin aux differens meus entre le prevost et esch
« les massars de ladicte ville publie lan 1518 apres Pasques. »

35°. — F° 5 verso : « Copie dung ban de ne povoir aller boire hors de la

36°. — F° 6 recto : « Nota pour les maltotes de Vallenciennes prinse
« ancien billet escript a la main. »

37°. — F° 7 recto : « Le prix des vins et bledz qui ont estez vendu en
« chiennes depuis lan 1330. »

---

# BIBLIOTHÈQUE BENEZECH

## N° 618. — Benez. 449.

LIVRE D'HEURES.

Petit in-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; traces d'anciens fermoirs. Écriture minuscule gothique à longues lignes du XVIe siècle. 62 feuillets de 15 lignes à la page. Initiales ornées et coloriées; texte, partie en lettres d'or, et partie en lettres d'argent. Chaque page est encadrée et enrichie de nombreux dessins coloriés, représentant des fleurs, des fruits, des oiseaux, des papillons, et divers petits animaux parfaitement bien rendus. Quelques pages sans texte, mais également encadrées, et sur lesquelles on a rapporté et collé quelques miniatures plus anciennes. Maison de Croy?

Au bas du deuxième feuillet recto on lit, en lettres d'or et de la même écriture que l'évangile selon saint Jean, qui précède : *Carolus Philippus de Rodouan meus est herus ex dono chariss^e et honora^e matris sue domine Isabelle de Bethz. anno* 1573. Charles Philippe de Rodoan, seigneur de Berleghem, village au pays d'Alost, fut chanoine, puis évêque de Bruges, où il mourut le 7 juillet 1616. Il était fils de Louis de Rodoan, seigneur de Doncourt, Berleghem, etc., et d'Isabelle Bette, dame de Hoffhagem, dame d'honneur de la princesse Anne de Lorraine, duchesse d'Arschot et d'Orange.

## N° 619. — Benez. 1211.

DIVERSÆ ORATIONES, ET PRECES, AC PSALMI.

In-16 sur papier, relié en bois, recouvert en veau; double fermoir en cuivre. Écriture cursive à longues lignes du XVIe siècle. 206 feuillets, de 14 à 20 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Quelques gravures noires et quelques grossières images. Blason gravé et imprimé à l'encre noire, avec cette légende : *Insignia D. Thomæ et comitum de Aquino.* Abbaye de Saint-Amand?

Les sept premiers feuillets de ce petit volume contiennent un calendrier, lequel présente, mais d'une écriture différente et un peu moins ancienne, une foule d'annotations de nature à faire connaître un des possesseurs de ce petit livre, et plusieurs notes chronologiques indiquant qu'il appartenait à l'abbaye d'Elnone. On y voit, entre autres, au verso du f° 3, qu'il est né en 1537, et qu'en 1558 il prit l'habit monastique.

Nous avons cru devoir aussi relever cette note, qu'on lit au bas du f° 92 recto :

« Sub Gozlino 25° abbate anno 884 a Dannis et Normannis cesi monachi Amandini. Ebullium sanguinis primum contigit sub Malbodo 33° abbate a°. 1040.
« Ebullium 2m anno 1033[1], Absalone 39 abbate, et supplicatio ordinata. Sub
« Adalrico 17 abbate 809 anno Lotharius aperuit feretrum S. Amandi et ei duos
« dentes extraxit qui mox sanguinem emiserunt[2]. »

## N° 620. — Benez. 1176.

**I.** OBITUAIRE DE L'ABBAYE DE NOTRE-DAME-DES-PRÉS. — **II.** PROLOGI DIVERSI SUPER OPUS MARTYROLOGII. — **III.** REGULA SANCTI BENEDICTI ABBATIS. — **IV.** MARTYROLOGIUM USUARDI.

Grand in-f° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré. Coins, boutons et fermoirs en cuivre. Écriture minuscule gothique à 2 colonnes du XV° siècle. 131 feuillets, de 23 lignes à la page. Rubriques en lettres rouges. Grandes et belles initiales ornées, coloriées et rehaussées d'or. Nombreux dessins et charmantes miniatures dans les majuscules ou dans les marges. Notre-Dame-des-Prés.

**I.** Ce premier article, qui occupe sept feuillets, n'est autre qu'un calendrier, dans lequel, au lieu des saints fêtés chaque jour, figurent les noms, relevés sur deux colonnes, des *Moniales* et des *Seculares* se rattachant à l'histoire du monastère de Notre-Dame-des-Prés, communauté de filles, ordre de Cîteaux, située autrefois dans un faubourg de Douai.

A la suite de ce calendrier se trouve cette charte : « Sachent tout chil qui sont
« et qui avenir seront que nous suers jehane abesse de labeie des pres dales
« douay et tous li convens de chel meisme lieu avons en convent bien et loyalment
« et en bonne foy a tous jours perpetuelment a faire dire une basse messe de re-
« quiem kascun mois au commenchement dou mois pour les ames me dame de
« courdemenche me dame dame santain loucharde qui fu abbesse de cheste mai-
« zons et fu suers germainne ale dite dame de courdemenche et pour tous leur
« ancisseurs, et le jour que on dira cheste messe on doit les dittes ames rassaure
« en capitle. Et doit estre li dicte messe commenchie le premier jour de septembre
« qui fu lan. M. CCC. xliij. Et aches messes faire dire nous sommes nous enconve-
« nenchies par nos lettres seelees de abbesse et de convent et contremees del abbe
« Jehan de clervax si que il appert plus plainnement par les lettres qui faites en
« sont. Et pour chou faire on nous cuita, quatre vins libvres paresis forte monnoie.
« 1 gros tournois pour. xij den. Une. maille dor pour. xiij. liv. iiij. den. 1. aiguel
« dor pour. xv. liv. iiij. den. Et se nous estiemes en de faute de che faire nous
« seriemes tenues a rendre le monnoie devant ditte. si que il appert par les lettres

1. C'est une erreur, et il faut lire 1133.

2. C'est sous la prélature d'Arno, et non sous celle d'Adalric, que ce fait est raconté par D. Landelin Delacroix, qui nous donne même les quatre vers composés à cette occasion par Lothaire, archicustode ou trésorier de l'abbaye d Elnone, et que voici :

*Vas ubi dormierit, quem mors violare nequirit*
*Sanguine rorantem, canos unguesque norantem :*
*Clauditur his laminis quod templi fissile flammis*
*Est ibi frustratum, quia celsius ante locatum.*

« seelees des siaus dessus dis. les queles lettres sont par devers les oirs. Che fu fait « lan de grasse. M. CCC. xliij. le douzime jour dou mois de juing. »

**II.** Ces prologues, qui occupent les feuillets 8 à 11, sont : 1° la lettre de Chromatius et d'Héliodore à saint Jérôme, touchant le martyrologe, et la réponse de ce saint; 2° la préface de Bède; 3° la lettre ou la préface du moine Usuard.

**III.** La Règle de saint Benoît occupe les f°° 13 à 54. Elle commence par les mots : *Ausculta o fili precepta magistri*, surmontés d'une miniature où le saint, debout, s'adresse à huit moines et à autant de religieuses, assis à ses côtés. A la suite de cette Règle, et tout à fait de la même écriture, se trouvent trois pages intitulées : *De forma visitationis*.

**IV.** Le Martyrologe d'Usuard, qui offre à chaque page une ou plusieurs jolies miniatures, occupe les feuillets 55 à 131, et complète ainsi notre magnifique et précieux codex.

## N° 621. — Benez. 418.

RITUALE CEREMONIARUM USITATIORUM APUD FF. MIN. CAPUCCINOS PROVINCIÆ PARISIENSIS. 1700. AD USUM CONVENTUS PALUDANI.

In-4° sur papier, relié en veau, sur la couverture duquel on lit : *Aux capucins du Marais*. Écriture cursive à longues lignes du commencement du XVIII° siècle. 178 pages foliotées à l'encre, et précédées de 7 feuillets liminaires non paginés. 21 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges.

Capucins du Marais.

## N° 622. — Benez. 53.

I. PHÉNOMÈNES SACRÉS, POËME. — II. TRAGÉDIE DE JOSEPH. — III. CANTIQUES SPIRITUELS.

Petit in-4° sur papier, relié en basane. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 136 feuillets de 25 lignes à la page. Manuscrit autographe. Provenance?

**I.** Ce poëme, qui occupe les 94 premiers feuillets du volume, contient 4660 vers de différentes mesures. Il se divise en douze chants, huit pour l'Ancien et quatre pour le Nouveau Testament. Voici le titre et l'épigraphe qu'il porte au premier feuillet :

PHÉNOMÈNES SACRÉS.

*Poëme.*

| | |
|---|---|
| *Judaïsme.* | Six ennemis de l'église de Dieu ; |
| *Paganisme.* | qui l'ayant en vain voulu détruire, |
| *Mahométisme,* | sont eux-mêmes vaincus par elle; |
| *Grécisme,* | elle existe toujours, et fait voir |
| *Protestantisme,* | qu'elle n'est pas fondée sur le fana- |
| *Philosophisme.* | tisme, mais sur la pierre du Christ. |

Ce poëme a été terminé le 12 septembre 1774. Cette date est indiquée au verso

du f° 94, où on lit : *Villers ploïch. M. F.* 12 7^bre 1774. *On en voit la suite in T. sous le titre de* FIN DU MONDE, *mais en prose.*

**II.** La tragédie historique de Joseph occupe les f°s 95 à 135. Elle est en cinq actes, et se compose de 1606 vers alexandrins. Elle est précédée d'un prologue en prose, qui se termine par ces douze vers :

*Ne fais point de ces vers*
*Des censures rigides :*
*S'ils te sont insipides,*
*Laisse-les mordre aux vers.*
*Si l'auteur à la rime*
*Préfère le bon sens;*
*Toi, tu plainds ton encens,*
*Un autre l'en estime.*
*Ecrivant comme il peut,*
*Il n'offense personne :*
*S'il fait bien, mal ne donne;*
*S'il fait mal, bien ne veut.*

Cette tragédie a été terminée le 15 février 1776, à Taisnières, ainsi qu'il résulte de l'annotation qu'on lit au f°.135 recto.

**III.** Les trois dernières pages du codex renferment deux cantiques spirituels. Le premier, intitulé : *Les bienfaits du rédempteur*, se compose de huit strophes de huit vers chacune; les vers sont de six syllabes. Composé en 1759. — Le second, intitulé : *Chanson spirituelle sur les trépassés*, contient dix strophes, de huit vers chacune ; les vers sont de sept syllabes. Composé en 1760.

NOTA. Ce manuscrit contient de nombreuses corrections, écrites aussi de la main de l'auteur, mais à différentes époques. — Enfin, au verso du premier feuillet, on lit cette note, autographe aussi, mais d'une écriture que l'âge de l'auteur a rendue bien moins sûre et bien moins belle : *Ce poème vaut ce que le jugera valoir un poète instruit de la S. Ecriture et de la religion. Michel Fontaine de Fourmies ex-curé de Taisnières en Thiérache.* 27 *janvier* 1809. *ætat.* 69.

## N° 623. — Benez. 102.

LE CHARITABLE SAMARITAIN.

Gros in-4° sur papier, relié en veau, avec double fermoir en cuivre. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVII° siècle. 30 à 35 lignes à la page. Quelques dessins à l'encre. Manuscrit autographe.
Carmes déchaussés de Tournai.

Voici le titre tel qu'on le lit en tête du manuscrit : « Le charitable Samaritain « appliqué à la recherche de ce qu'il y a de plus curieux, de plus utile et de plus « usité dans la médecine, la chirurgie, la pharmacie et la chymie, pour la gueri-

« son, le soulagement et le retablissement des pauvres malades. — *Curam illius* « *habe et ego cùm rediero reddam tibi.* — A Tournay, 1692. »

A la suite de ce titre est une préface, écrite en français comme tout l'ouvrage, au pied de laquelle on lit : *Ego frater Albertus a S^to Joanne Evangelista Carmelita discalceatus scripsi meâ manu anno ætatis meæ jubilario* — 50 — *A Tournay* 1692.

Cet ouvrage se divise en deux parties, dont la première occupe 335 pages, et la seconde 250. Suivent 96 pages, présentant diverses écritures, et qui contiennent différents remèdes et recettes.

## N° 624. — Benez. 1264.

**I.** SERMO BEATI BERNARDI ABBATIS. — **II.** EX LIBELLO QUI DICITUR ROSA ANGELORUM LAMENTATIO LACRIMOSA SUPER PASSIONE JHESU XPI. — **III.** TRACTATUS DEVOTI PATRIS DAMPNI LUDOLFI CARTHUSIENSIS ORDINIS DE PASSIONE DOMINI. — **IV.** SERMO BEATI BERNARDI ABBATIS.

In-12 sur papier, relié en veau gaufré. Écriture cursive gothique à longues lignes du XVI^e siècle. 208 feuillets, de 20 lignes à la page. Rubriques et initiales rouges. Abbaye de Loos?

**I**. Ce sermon de saint Bernard occupe les trois premiers feuillets, et commence ainsi *Vide nunc opera domini qui posuit prodigia super terram.* C'est un extrait seulement du sermon beaucoup plus long qui se trouve à la fin de notre manuscrit, et qui est imprimé au f° 33 verso de l'édition des Œuvres de saint Bernard, Anvers, in-folio, 1576.

**II**. Voici les premiers mots de cet extrait, qui occupe les feuillets 4 et 5 : *O cor durum induratum et dure cervicis reduc ad memoriam spineam coronam.*

**III**. Ce traité, qui est d'une autre écriture que les pages précédentes, occupe les f^os 6 à 191. Il commence ainsi : « *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in* « *monte monstratum est.* Exodi xx^o quinto cap. Et si Xps ubique in scriptura dica- « tur mons ratione summitatis sue excellentissime perfectionis. maxime tamen « exaltatus in cruce mons dicitur ratione sublimitatis meriti sue sacratissime pas- « sionis. »

On lit à la fin, et de la même main, l'annotation que voici : « *Anno domini millesimo quingentesimo et xv^o nona die decembris finitus est libellus iste qui tractat de passione domini nostri jhesu Xpi. extractus ex dictis devoti patris domni luldolphi cartusiensis ordinis. per manum fratris germani galteri. cujus nomen scriptum sit in libro vite. et pro opere completo laus detur domino Xpo. Amen.*

Ludolphe de Saxe, docte et pieux chartreux, célèbre par le livre intitulé *Vita Christi*, florissait en 1330, suivant Trithème. Après trente années de profession dans l'ordre de Saint-Dominique, il passa dans celui de Saint-Bruno, devint prieur de la Chartreuse de Strasbourg, et mourut dans un âge avancé, chez les Chartreux de Mayence, vers 1370. (*Biogr. univ.*, v^o LUDOLPHE.)

**IV**. Ce sermon de saint Bernard occupe les f^os 192 à 206, et il commence ainsi : « Vigilate animo fratres. ne infructuose vos hujus temporis sacramenta pertrans- « eant. »

NOTA. On lit, au recto du premier feuillet de ce petit volume, les annotati suivantes :

*Vivat Laus BB. Marie in Loz.*
*Omnia vincit labor improbus.*

OVIDIUS.

*Ortus cuncta suos repetunt matremque requirunt*
*Et redit in nichilum quod fuit ante nichil.*

Puis au verso du f° 208 : VIRGILIUS : *Omnia vincit amor.* — « Gratiam supe « benedictionis expostulet nobis sanctus Paulus vas electionis. » Et plus bas lettes rouges : PETRUS DE FOSSA.

## N° 625. — Benez. 916.

RATHERII VERONENSIS EPISCOPI PRÆLOQUIORUM LIBRI SEX.

In-4° sur vélin, relié en bois, recouvert en veau gaufré; clous et restes d'ancien fermoir en c Belle écriture, minuscule à longues lignes du XII° siècle. 127 feuillets, de 27 lignes à la page. Rubr et initiales rouges. Abbaye de Laubes.

Voici la rubrique en lettres rouges qu'on lit en tête du volume : *Meditati cordis in exilio cujusdam Ratherii Veronensis quidem ecclesie episcopi. sed Lobi monachi. Quas in sex digestas libellis volumen censuit appellari præloquiorum quod ejusdem quoddam præloquantur opusculum quod vocatur agonisticum.* — I à la fin du volume, et toujours en lettres rouges : *Explicit liber sextus præloqui Ratherii Veronensis quidem ecclesie episcopi. sed laubiensis monachi.*

Voyez sur Rathier, évêque de Vérone, aussi fameux par ses aventures célèbre par son savoir, l'article qui lui est consacré dans l'*Hist. litt. de la Fr* t. VI, p. 339 à 383. Nous en extrayons les lignes suivantes : « L'*Agonisti* intitulé aussi *Meditationes cordis* et *Volumen præloquiorum*, fut commencé dès et fini tout au plus tard avec la prison de l'auteur en 935 ou 936. Cet ouvrag divisé en six livres, et chaque livre en plusieurs titres. Les deux premiers l contiennent des instructions propres à chaque personne privée... L'auteur em le troisième et le quatrième livre à tracer le plan de l'Institution d'un prin Le cinquième livre est destiné particulièrement à établir les devoirs des évêq Enfin, le sixième et dernier livre est employé à traiter des dispositions inter que doit avoir chaque chrétien en remplissant ses devoirs; des motifs qui do animer ses actions; de la fin qu'il doit s'y proposer. »

C'est d'après ce manuscrit que l'ouvrage de Rathier a été publié, en 173 D. Martenne et D. Durand (*Amplissima collectio*, t. IX, p. 785).

A la fin du volume, et de la même époque que le texte entier de l'*Agonist* on trouve les vers suivants, écrits sur un feuillet palimpseste :

*Qui cepisse librum dederas. finire dedisti*
*Cunctipotens. famulo dando rogata tuo.*
*Hunc ego Ratherius pro te quia ferre laborem*
*Suscepi. probra delue Xriste mea.*

*Verone presul. sed ter Ratherius exul.* **Versus super tumulum ejus**
*Ante cucullatus. lobia postque tuus.*
*Nobilis urbanus. pro tempore morigeratus.*
*Qui inscribi proprio hoc petiit tumulo.*
*Conculcate pedes hominum sal infatuatum*
*Lector propitius subveniat precibus. amen* [1]. **Finiunt.**

***Celebs Folquinus requiescit hic tumulatus.***
***Nobilitate cluens. abbatis nomine gliscens.***
***Divinis satagens. humana sophismata callens.***
***Cujus peccatis veniam lector petat omnis.***

bas du même feuillet 127 on lit : « LUCIUS. BEDA. L. Quid spectas angliæ B. Specto ruinam urbis vestre. L. Vides. sed non intelligis. B. Utrum ligam. veni et audi. Et est. P.P.P. S.S.S. V.V.V.V.V.V.V. F.F.F. . R.R.R[2]. Interpretatio. Pater patrie profectus est. Secum salus sublata est. t victor validus vincens vires urbis vestre. Ferro fuga fame. Regale regnum romanorum roma. »

lit enfin, au verso du f° 126, les deux lettres suivantes, que nous avons cru relever, et dont l'écriture nous paraît être des premières années du ècle :

mino Dignissimo R. Servus indignissimus Pontifici sanctissimo peccator afflictissimus. Siomne :it sentit vel sapit incorporis animeque mee sensibus omnigenis concrepar& clamoribus endignas iequirem gratiarum mercedes probis saltem que isto intempore percepi ab amplectenda nimium i&atis paternitate misericordiarum muneribus etiamsi nil precessiss& horum inquibus antea simum sepe acmunificentissimum mihi demonstrastis vestre domirationis affectum. Nunc igitur ie quia vestra caritas dominique archiepiscopi friderici invitum hc& longeque his contraria molien- ad hoc compellit auctoritas ut causa restitutionis quam minime desidero mee synodali debeam adesse. Suggero ut considerare nequaquam dedignemini ne toties nitens toties repulsus n videar temptare. & da huic locum dicenti protui conatus inani labore reniti. Magiscum rubore issimum quem coepi locum tenere mihi liceat. neduplicatus pudor. osorum super mederisiones &. quod sibenignissima paternitatis vestre dulcedo. animo instatobstirato ut exequi debeam etis. facultati ad consentiendum omnimodo indigne. opemferendo subvenire dignetur dapsilitatis iunificentissima munificentia. alias enim inefficax adperagendum quod precipitis mee parvitatis lientia.:.

iscopi B. Agnosce frater. siante nonagnovisti. recogita propter dominum teadjuro etcontestor. am recogitare dignatus es. quia non est deus quodhomo. deus enim creator. homo creatus. deus or. homo redemptus. deus judex. homo judicandus. etsecundum quod egerit judicandus. nec que inforis et ut apertius dicam inmallis modo est. sed longe alia. longe contraria judicandus.

[1] te épitaphe se trouve, ainsi que celle de Folcuin, abbé de Laubes, rapportée dans l'*Hist. litt. de ce*, t. VI, p. 347 et 453.
[2] pprochez ce passage de celui par nous rapporté plus haut sous le n° 393, page 390.

sine testibus quippe : sine aliquo patrono et defensore : sine fidejussore. frater enim illic non r neque ullus alterum homo. Illic sessurum certissime scias beatum petrum. cujus injuste secundu cet eam legem que ille erit retines pallium. qui et claves habet regni celorum. et quecumque l noveris esse ligatum. et quecumque solverit solutum. Inipsorum utrorumque omniumque qui i etnascit.ri eorum fidelium etsociorum te adjuro et contestor timore vel amore. Ipsumquoque quiate ipsum pignore datum habet pallium. utacceptis tribus plus quam tibi debetur solidis. red etsancto petro quodillorum est. Quod sinolueris. sciaste excommunicandum. non aliter tamen. r communicatione illa terribili et mortifera qua excommunicati sunt eterunt omnes impii etsanctorum fectores. et sacrilegi. ettempli dei violatores. acain fratricida. usque ad illud ultimum perditio antixpm.

## N° 626. — Benez. 278.

Abrégé des éléments de mathématiques; avec des applications propres a l'instructio jeune militaire. 1799.

In-f° sur papier, demi-reliure, dos de veau. Écriture cursive à longues lignes de la fin du xviii 304 pages, de 10 à 15 lignes. Douze planches de figures géométriques, tracées à la main. Manuscri graphe. Venant d'un parent de M. Benezech.

Nota. Les derniers feuillets de ce volume sont un peu avariés dans les ma par suite de la mauvaise qualité du papier.

Ce manuscrit, à en juger par le nom qu'on lit sur la couverture, a sans pour auteur un parent de M. Benezech.

## N° 627. — Benez. 1.

I. Traité de trigonométrie. — II. Traité de mechaniques. — III. Traité de la fortifi

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du xviii siècle. 11f feuillets, 30 lignes à la page. Onze planches. Provenance?

I. Le traité de trigonométrie occupe les 35 premiers feuillets, et il est d'une planche.

II. Le traité de mécanique se compose de 46 feuillets, avec sept planche

III. Voici le titre exact de ce troisième traité, qui occupe 30 feuillets, trois planches : « Mémoire de la construction de tous les ouvrages de la for « tion régulière selon la méthode de Monsieur de Vauban. »

Nota. On lit sur le feuillet de garde, en tête du volume, la signature Pi avec cette épigraphe et cette date :

*Quae durum fuit pati...*
*... meminisse dulce est.*
1730.

## N° 628. — Benez. 2.

ABREGÉ DES PRINCIPAUX ELEMENS DE GEOMETRIE, TIREZ DES MEILLEURS AUTEURS, ANCIENS ET MODERNES.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture cursive à longues lignes du XVIII^e^ siècle. 151 feuillets, de 30 à 36 lignes à la page. Six planches. Provenance?

Ce manuscrit comprend : 1° un traité divisé en sept livres, tiré surtout de la géométrie d'Euclide et occupant les 143 premiers feuillets ; 2° un traité de l'extraction des racines carrées et cubiques, occupant les feuillets 144 à 151.

On trouve, à la fin du volume, six planches gravées, remplies de dessins et figures géométriques.

NOTA. On lit sur le feuillet de garde, en tête du volume, cette indication autographe : *Ce livre appartient à* M. PLOTOT. 1730.

## N° 629. — Benez. 1142.

ATIS, TRAGÉDIE EN MUSIQUE.

In-f° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVII^e^ siècle. 111 feuillets, de 16 lignes ou portées à la page. Provenance?

On lit au recto du feuillet de garde le titre suivant : *Atis Tragédie en musique ornée d'entrée de ballet, de machines et de changements de theastre representée devant Sa Majesté a Saint Germain en Laye le dixiesme jour de janvier* 1676.

Cette tragédie, on le sait, est de Quinault, et la musique de Lulli. « Quinault, nous dit Voltaire, insérait des morceaux admirables dans les opéras que Lulli lui commandait. Ce musicien était très-adroit et bon courtisan ; et Quinault n'était que doux et modeste. » Voici l'opinion de Laharpe sur Quinault : « Seul, et cela suffirait pour son éloge, Quinault a séparé sa gloire de celle de son musicien, au point de gagner dans la postérité autant que Lulli y a perdu. »

## N° 630. — Benez. 1432.

LES CONQUESTES AMOUREUSES DU GRAND ALCANDRE DANS LES PAYS-BAS AVEC LES INTRIGUES DE SA COUR.

In-12 sur papier, relié en maroquin rouge, avec dorure sur les plats, doré sur tranches. Écriture à longues lignes du XVII^e^ siècle. 165 feuillets, de 16 lignes à la page, avec un double encadrement à l'encre. Provenance?

Voici l'avant-propos qui se lit en tête de ce petit volume : « Quoy que ces Me- « moires semblent avoir beaucoup d'air d'un Roman, il n'y en a gueres néan-

« moins de plus fideles. Je sai la pluspart des choses que je raporte d'Original, et « les autres me vienent de si bonne part que j'aurois tort de douter de leur verité. « Cependant si de certaines circonstances qui doivent avoir esté fort secretes font « croire que j'y aye mis beaucoup du mien, comme il arrive souvent à ceux qui se « meslent d'écrire, je prie le Lecteur de suspendre son jugement jusques à ce qu'il « ait pu s'en enquerir de quelqu'un qui ne lui sera point suspect, par exemple, si « ce que je raporte des couches de Madame de Montespan a de quoy le surprendre, « n'y ayant que le grand Alcandre dans la chambre avec deux femmes, je le prie « de considerer que l'une de ces deux femmes peut m'en avoir parlé, et que je « n'en parlerois pas comme je le fais, si je ne savois bien ce que je dis. Que si l'on « m'accuse d'indiscretion de reveler ce qui m'a esté dit, je repondray à cela que « je ne me suis point engagé de garder le secret, et mesme qu'on n'a pas exigé de « moy que je le gardasse. A l'égard des autres choses, il n'y a gueres de gens qui « ayent esté dans le monde qui n'en ayent quelque connoissance, et si j'en ay une « plus particuliere que les autres, il faut croire que c'est que j'ay peutestre esté « moy mesme de l'intrigue. »

## N° 631. — Benez. 90.

I. Relation de la campagne de Bohême, 1741-43. — II. Mélanges.

In-12 sur papier, relié en veau gaufré. Écriture à longues lignes du xviiie siècle. 209 feuillets, de 20 et 25 lignes à la page. Écritures diverses. Provenance?

**I.** Cette relation, qui occupe la première moitié du volume, commence au 20 mai 1741 et finit au 19 mai 1743. On lit sur le feuillet de garde qui la précède : « Description et relation generale et au vray de tout ce qui s'est passé de « plus remarquable depuis le commencement de cette guerre au mois d'aoust le « 15 (1741) le passage du Rhim dans l'armée de France en Bohëme soubs M. le « marechal de Broglie avec la description du siege de Prague en presance du « regiment de Navarre premiere brigade de cette armée jusques a son retour « en France au mois de mars 1743. »

La deuxième moitié de ce récit est d'une autre écriture, et la pagination diffère en ce qu'elle a lieu non par feuillets, mais par pages (67 à 188). On y a aussi très-souvent intercalé des épithètes ou courtes réflexions, de très-mauvais goût du reste, qui, si on s'y arrêtait, rendraient des plus ridicules cette « description « en abrégé de la ville de Prague en Bohême. »

Voyez sur Broglie (François-Marie, maréchal duc de), né le 11 janvier 1671 et mort le 22 mai 1745, l'article qui lui est consacré dans la *Biographie universelle* de Michaud.

**II.** Le reste du volume, qui se compose de 210 pages, renferme un vocabulaire, par ordre alphabétique, de quelques mots français, puis des pensées et des extraits, tant en prose qu'en vers, empruntés à divers auteurs.

## N° 632. — Benez. 838.

TROUPES DE FRANCE SUR PIED EN L'ANNÉE 1774.

In-8° sur papier, relié en veau. XVIII° siècle. Provenance?

Ce volume, qui se divise en deux livres, n'est qu'un recueil de dessins coloriés. On trouve en tête un assez beau frontispice colorié aussi, dans le passe-partout duquel on lit : « Troupes de France, sur pied en l'année 1774. Livre premier, « contenant la maison du Roy, l'infanterie françoise et étrangere; et les legions « des troupes legeres. A valencien B. F. » Cette première partie renferme 65 dessins, dont chacun occupe une page. — En tête du livre second, frontispice présentant une Renommée flottant sur des nuages avec un passe-partout dans lequel on lit : « Livre II. Contenant la cavalerie Dragons et hussarts. » Cette seconde partie comprend 53 dessins coloriés.

## N° 633. — Benez. 1190.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA VILLE DE VALENCIENNES DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'EN 1600.

In-f° sur papier, relié en carton, dos et coins de parchemin. Écriture cursive à longues lignes de la fin du XVII° siècle. 593 pages, de 28 à 40 lignes. Provenance?

Ce recueil commence ainsi : « La première construction de la ville de Valen- « tiennes et le nom de son premier fondateur qu'elle porta a sa naissance nous « est entierement incognus de manière que maitre Jacques de Guise et aultres « autheurs en ont discouru confusement et se sont fondés sur diverses étymo- « logies fabuleuses. »

On lit à la page 134 : « En cette année[1] vint à Valentiennes un predicateur « nommé F. Thomas Couecte lequel prescha six jours ensuitte sur le marché avec « telle efficace que lon brusler par monceaux des tables a jouer les cartes et les « dez, deschirer et jeter au feu les atour des femmes et ce fut au mois de « fevrier 1429. »

On trouve, aux pages 48 et suivantes de ce manuscrit, la *Dispute et combat, arrivé en l'an* 1311, *des Moisnes de S[t] Paul contre les Carmois hors la porte Cardon pour le corps d'un seigneur de Berlemont : en langaige depravé et Rhétorique inusité.* La narration est précédée de cette note : « Dispute et combat arrivé en « l'an 1311. = J'ay veu divers manuscript faisant mention de quelque dispute et « combat arrivé entre les Peres Carmes et Peres Dominiquains pour le corps « d'un seigneur de Berlemont qui par ceste folie et scandal a causé mesprise et

1. Cette citation nous donne le nom du prédicateur innommé, dont il est question plus haut. Voyez n° 525, 526 et 527.

« derision des Ecclesiastiques comme tesmoingne amplement Erasme de Rotreda « et autres en leurs œuvres qui cette histoire ont escrit en vers Rhétorique inusi « comme je rapport icy joint et ont remonstre l'impiété de ce temps voir mesme l « susdit combat a esté depeinte et representé : que jay veu industrieusement el « bouré et fait a lantique. jay neantmoins volu tirer copie desdites vers « « appaiser le lecteur disant que la simplicité de ce temps prealloit plustot l « malice que autrement. S'ensuit le Recit de Lhistoire et le portrait que depuis ja « retrouvé. »

Malheureusement, et quoi qu'il en soit dit en cette note, notre codex ne con tient ni gravure ni dessin relatif à ce combat. Ce poëme se compose d'enviro 700 vers de huit syllabes. Il a été publié dans les *Archives du nord de la France* *du midi de la Belgique*, t. III, p. 351, d'après notre manuscrit n° 529, venant d Loys de la Fontaine, dit Wicart, qui lui-même l'avait copié sur un très-ancie manuscrit. Voici, en effet, la note qu'on lit, au bas de ce poëme, dans le manu scrit n° 529 : « J'ay copiez et extraict ceste anchienne histoire du combat de « moisnes du Carmes contre ceux de S[t] Dominicque hors d'un bien vieulx libvre « escript à la main de langaige dépravet et rhétoricque inusitée, ledit libvre fort « maulvais à lire et la lettre fort effacée ad cause d'antiquitez. » — Voyez, plus loin, le n° XXXV de notre Appendice.

On trouve aussi, à la page 227 et suiv., les détails concernant *l'Exibition et spectacle de la sacré passion de Jesu-Christ contenante en soy xxv journées*, dont nous avons parlé sous le n° 527. Voyez notre Appendice, sous le n° XXXIV.

Nota. Sur la première et la dernière page est écrit en marge le mot *Besnard* d'une main plus récente.

## N° 634. — Benez. 749.

Notice historique sur le chateau de Boussut.

Petit in-4° sur papier, demi-reliure récente. Écriture à longues lignes de 1832. 20 pages de 28 lignes, plus deux feuillets liminaires. — H. Delmotte.

On lit, en tête de ce petit volume, l'annotation suivante : « J'ai copié cette « Notice sur le manuscrit autographe de l'auteur (M[r] P. Wins, jadis curé d'Hainin. « actuellement, 1832, curé de S[te]-Elisabeth, à Mons), qu'il a bien voulu me con- « fier. Il a été composé pour M. le Comte de Caramant, Boussut, Beaumont, etc.. « et un double s'en trouve dans les Archives du Château de Boussu. — Le manu- « scrit autographe est in-f°, et contient 10 pages non cotées.

« Mons, 19 7[bre] 1832.

« Delmotte, not. »

Sur le second feuillet non paginé se trouve le titre suivant : *Notice historique sur le château de Boussut, par P. Wins, chanoine et recteur d'Hainin*. 1824.

### N° 635. — Benez. 880.

SUPPLEMENTUM SEU CONTINUATIO CHRONICI CAMERACENSIS.

In-8° sur papier, relié en basane. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 112 pages, de 20 lignes. Belle écriture. F. D. Tranchant.

Voici le titre qu'on lit en tête de ce petit volume : « Supplementum seu con-« tinuatio Chronici Cameracensis Balderico adscripti. Manuscriptum ab anno M. LIV « ad annum M CL XXXXI. — Invenit et transcripsit magister Franciscus Dominicus « Tranchant cameracensis presbyter, ecclesiæ metropolis dictæ civitatis capellanus « anno M DCCLXVI. »

Cette continuation de Balderic est bien celle dont M. le docteur Le Glay parle en ces termes dans sa *Chronique de Balderic*, p. 353 : « Le *Recueil des Historiens de France*, t. XIII, p. 534-542, contient une autre continuation de Balderic, extraite d'un cartulaire du XII° siècle, reposant aux archives de l'église de Cambrai. Cette suite, où les dates ne sont pas indiquées, se trouve aussi reproduite dans la brochure intitulée : *Supplementum seu continuatio Chronici Cameracensis Balderico adscripti, ab anno M LIV ad annum M CXCVI, in-8°. Cameraci, apud S. Berthoud*, 1786. »

### N° 636. — Benez. 552.

MEMOIRE DE LA PROVINCE D'ARTOIS.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 245 feuillets, de 13 lignes à la page; plus deux feuillets de tables. Majuscules en or et couleur sur le titre. Blason de M le marquis de Fortia, collé en tête du volume. Très-belle écriture. M. de Fortia.

Ce Mémoire est celui dressé en l'année 1698 par M. Bignon, intendant. Voyez, plus haut, notre n° 515.

### N° 637. — Benez. 1145.

CRONIQUES DE FLANDRES.

In-f° sur papier, demi-reliure. Écriture cursive à longues lignes du XVIII° siècle. 114 pages, de 30 lignes, plus deux feuillets de table. Provenance?

En tête du premier feuillet se trouve cette annotation, écrite de la même main que le texte : *Ce volume est petit in-folio en vélin relié en parchemin; il est précédé des armes de M. R. de Hongrie, contient environ* 50 *feuilles, l'écriture en est assez aisée, il parait de la fin du XIII° siècle, il est écrit en* 2 *colonnes.*

Puis, immédiatement au-dessous, la Chronique commence ainsi : « Li g
« tions, li parole, et li lignie des contes de flandres.

« En lan apres lincarnation notre signour 792. et premier an de Con
« l'Empereur fil de Hyraine, et el 24e an de Karlon le grant roi des frai
« apres ches coses empereur des Roumains, Lidris de Harlebeke vit flandre
« nient ahannée et plaine de bos. et prist i acquist flandres et fu premiers
« en ichelui, Ichieus Lidris engendra Engherran le conte tres vaillant hor
« hardi et plain de forche, Engherrans engendra Audacre, Audacre en
« Bauduin de fer. »

Cette chronique va jusqu'à Thierry d'Alsace, en l'année 1152.

Elle est suivie d'une table des chapitres, indiquant la concordance des
entre la présente copie et celle prise par M. Godefroy sur le manuscrit r
plus haut.

## N° 638. — Benez. 779.

MEMOIRE DE LA FLANDRE GALLICANE.

In-4° sur papier, relié en veau. Écriture à longues lignes du XVIIIe siècle. 227 feuillets, de 13 lig
page, plus deux feuillets de table. Majuscules en or et couleur sur le titre. Blason de M. le mar
Fortia, collé en tête du volume. Très-belle écriture. M. de Fortia.

Ce Mémoire est celui dressé en l'année 1698 par M. Du Gué de Bagnolz inten
Voyez ce que nous avons dit de ces Mémoires sous notre n° 515.

## N° 639. — Benez. 1185.

ETAT POLITIQUE ET CIVIL DES PAYS-BAS.

In-f° sur papier, demi-reliure; dos et coins de parchemin. Écriture à longues lignes du XVIIIe
316 pages encadrées, de chacune 35 lignes; plus une table des matières contenant 7 pages.
Provenance?

Voici l'Introduction qui se lit en tête de cet ouvrage : « L'histoire d'un
« est si essentiellement liée avec sa constitution politique, qu'il n'est pas po
« de séparer ces deux objets; vérité incontestable, surtout par rappor
« Pays-Bas.

« En effet, si l'on considère les révolutions dont ces belles et florissante
« trées ont été le théâtre, les causes qui sous Philippe II ont entraîné par de
« nements presque incroyables la séparation des provinces, les guerres sang
« que le désir de les posséder a allumées depuis trois siècles dans l'Euro
« enfin les intérêts divers et les alliances multipliées que cette ambition
« naître, on concevra aisément que leur système politique, relativemen
« princes et états voisins, a dû varier souvent, et l'on verra même que ces
« tions ont influé plus d'une fois sur la constitution civile.

ne remplirait donc qu'imparfaitement les vues de Sa Majesté, si le tableau tat politique et civil des Pays-Bas, qu'elle a ordonné de former, n'était dé du récit des événements historiques.

is comme cet ouvrage n'est pas destiné à être une histoire, on ne s'attaqu'à choisir les époques principales, et pour autant qu'elles auront une on immédiate avec la constitution politique et civile. »

## N° 640. — Benez. 688.

L DE BLASONS.

ı-4° sur papier, recouvert en parchemin. Écriture à longues lignes du xvi° siècle. 85 feuillets, ieurs sont restés en blanc. Nombreux blasons, dont partie sont coloriés, et les autres dessinés ıe sans couleur. Provenance?

## N° 641. — Benez. 786.

RE DE LA TOISON D'OR.

sur papier, cartonné et recouvert en vélin. Écriture cursive à longues lignes du xvii° siècle. lets, dont plusieurs en blanc; plus quatre feuillets liminaires non cotés. Nombreux blasons et s, pour la plupart coloriés. Écritures diverses. Maison de Croy.

le premier des quatre feuillets liminaires, est collée une gravure offrant ıoiries de messire Jean de Launay. Elle est de Fred. van Hoef.

le second feuillet, diverses annotations de la main de Charles de Croy sur la plusieurs institutions nobiliaires.

le quatrième feuillet, note sur l'institution de l'ordre de la Toison d'or.

blasons que renferme ce volume se composent de : 1° neuf grands dessins nt chacun une page; 2° 362 passe-partout héraldiques (4 à la page), dont e tous sont remplis de blasons coloriés, avec les noms et qualités de chaque er; le dernier est celui du 355° chevalier de l'ordre, messire Alexandre de Chimay, comte de Beaumont, marié en 1613 à Magdeleine d'Egmond, Charles comte d'Egmond, prince de Gavre; 3° enfin 5 petits dessins emblées tracés à l'encre. — Les neuf grands écussons sont accompagnés des que voici : — *Je lay emprins;* — *Halt maas;* — *Qui vouldra;* — *Plus* — *Nec spe nec metu;* — *In utrumque paratus;* — *Aultre narray.* Ce sont, si e nous trompons, les armes et les devises des huit premiers chefs de l'ordre 'oison d'or.

feuillets 131 à 171 sont restés en blanc. Les f° 172 à 176 renferment, sur olonnes, une « Table des noms des chevalliers du Thoison D'or contenuz ivre. »

n, on lit aux f° 178 et 179 les vers et annotations suivantes, d'une écriture plus moderne :

F° 178 verso.

Marguerite de Loraine
*Orlean meregit de vray*
Et point d'autre mary nauray
Quoy que cela au Roy desplaise
Enfin il faudra quil sappaise.

Claude de Loraine
De Cardinal volé sujet
Par ceste raison destat noire
Et il men ont faict tant acroire
Que le refuser je ne puis.

*Un Roy au lict me regarde*
Avec un chaste vouloir
De me faire quoy quil tarde
Pour reine un jour me recepvoir.
Son mary et gran Roy eslevé
Roy il s'entend avecq le temps
A quoy il est reservé
Pour vous faire tous deux contens.

*La Candide revole*
Au ciel d'ou elle vient.
Nulle chose frivole
Ça bas ne la retient.
Ce roy monstre a deux rangs de dents
Ne scauroit dire rien qui vaille.
Mais il accable a coup de taille
Ronge et mange le pauvres gents.

F° 179.

« Le cardinal de Loraine desirant une chanongie de leglise de Mayence luy fut
« respondue quil nestoit pas assez noble pour lestre pour estre issue d'une fille de
« la reine de France Caterine de Medicis et fut tenu pour ignoble.

« Il y eut encor un proverbe en France quil ni avoit pas de savonnettes assez
« pour oster un taché. — Signifiant lignoble alliance de Medicis avec la France. »

## N° 642. — Benez. 920.

PREUVES DE NOBLESSE DES SIEURS DU BUAT, ÉCUYERS, FRÈRES.

In-4° sur papier, relié en peau de truie maroquinée, filets, doré sur tranches. Écriture à longues lignes du XVIII° siècle. 288 pages, de 14 lignes. Très-belle écriture. Pages encadrées par un léger filet rouge. Armoiries et trois tableaux généalogiques sur vélin, avec blasons coloriés. Provenance?

Voici le titre qui se lit en tête de ce précieux codex : *Procès-verbal des Preuves de Nobles Louis-Gabriel et de Pierre-Louis-Georges du Buat Ecuyers freres. Année* 1756.

On lit sur le feuillet de garde qui clôt ce volume : *Ik en hem handers niet als deze twe bokken.*

# APPENDICE

## ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

## I

( Préface. )

### CATALOGUE DE SANDERUS.

Notre intention avait été d'abord de reproduire ici textuellement le Catalogue connu sous le nom de Sanderus, bien qu'il ait été rédigé par D. Ildephonse Goetghebuer, moine de Saint-Amand, puis inséré dans la *Bibliotheca Belgica manuscripta* du chanoine d'Ypres. Nous y aurions trouvé l'occasion de relever bon nombre d'erreurs[1] échappées au religieux d'Elnone, et surtout de signaler, parmi les manuscrits de cette abbaye, ceux qui ne sont point parvenus à la bibliothèque de Valenciennes. Mais l'étendue de notre travail, les autres pièces justificatives que nous avons à produire, et les diverses tables qu'il nous faut dresser, et qui grossiront encore singulièrement notre volume, nous forcent à renoncer à la reproduction textuelle du Catalogue de Sanderus.

Nous nous bornerons à dire que sur les 282 numéros qui composent ce Catalogue, 226 sont parvenus à la Bibliothèque de Valenciennes, et que les 56 numé-

1. Entre beaucoup d'autres erreurs qu'on remarque dans le Catalogue de Sanderus, nous signalerons celles qui portent sur nos nos 28, 58, 81, 141, 157, 239, 284, 288, 303, 330 *bis*, 374, 375, 386, 387, 395, 459, 473 et 611. Ici c'est, en plus ou en moins, une erreur de deux et quelquefois de trois siècles dans la détermination de l'âge d'un manuscrit; là, c'est l'attribution à Priscien, à Milon, à saint Anselme de Cantorbéry, de ce qui appartient à Alcuin, à Bède, à Gilbert, abbé de Westminster; ici, d'un simple clerc il fait un évêque de Clermont; là, il change le nom de *Taionis* en celui de *Talonis*; ici, il donne à saint Augustin huit livres au lieu de quinze, et douze lettres au lieu de quarante-deux; là, il signale trente Vies de saints au lieu de quarante-six, il donne à Pline le naturaliste un livre seulement au lieu des dix-huit que renferme le codex, et il affirme que notre codex ne contient que le premier livre des *Institutions divines*, bien que nous ayons cet ouvrage tout entier; souvent, enfin, il ne donne que d'une manière très-incomplète l'énumération des articles contenus dans un manuscrit; et par contre il arrive quelquefois qu'il le dote d'articles qu'il ne contient point, comme on le voit en notre nº 386.

ros qui nous manquent sont les suivants : 11. 12. 30. 32. 33. 34. 48. 51. 52. 53. 56. 57. 60. 67. 68. 74. 75. 78. 80. 81. 83. 85. 110. 111. 121. 124. 135. 147. 148. 152. 171. 175. 177. 178. 197. 199. 202. 219. 220. 227. 242. 246. 251. 253. 263, do trouvent aujourd'hui, on le sait, dans les diverses Bibliothèques capitale.

## II

(Préface.)

### GRANDE SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VI

*Deux grands hémicycles et douze petits.*

*Premier hémicycle au-dessus de la porte d'entrée.*

La Raison humaine ou la sagesse des anciens.

Entourés de riches portiques, des savants réunis discutent sur les sciences e le fond, saint Paul annonce au peuple le Dieu inconnu.

*Deuxième hémicycle au fond de la salle.*

La Raison éclairée par la Révélation.

L'Esprit-Saint, au milieu des grands docteurs de tous les siècles, leur env qui anime leurs écrits. — On voit autour de l'autel où le Saint des sain patriarches et les prophètes qui ont annoncé le Messie, mêlés alternativeme qui ont prêché sa doctrine par le monde. Sur le devant, les quatre docteurs composent leurs saints Évangiles; autour d'eux, des papes et de saints religie dus célèbres par leur éloquence et leur fermeté à défendre les dogmes de la r

*Petits hémicycles de droite.*

PERSONNAGES ILLUSTRES DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

Rapin (Réné), théologien et littérateur.

Né à Tours en 1621. Mort à Paris le 27 octobre 1687.

Hosschius (Sidronius), poëte latin.

Né à Merchem, dans le diocèse d'Ypres, en 1596. Mort à Tongres le 4 septembre 1653.

Wallius ou Vande-Walle (Jacques), poëte latin.

Né à Courtrai en 1599. Mort en 1680.

---

Foullon (Jean-Érard).

Né à Liége en 1608. Mort à Tournay en 1668, victime de son zèle à soigner des pestiférés.

Boucher (Gilles), historien.

Né en Artois en 1576. Mort à Tournay le 8 mars 1665.

Strada (Famien), historien.

Né à Rome en 1572. Mort dans la même ville le 6 septembre 1649.

---

Malapert (Charles), poëte et mathématicien.

Né à Mons en 1581. Mort à Vittoria le 5 novembre 1630.

Kircher (Athanase), l'un des plus laborieux et savants hommes de l'ordre des Jésuites.

Né à Geysen, près de Fulde, le 2 mai 1602. Mort à Rome en 1680.

Schott (Gaspard), physicien et mathématicien.

Né à Kœnigshofen en 1608. Mort dans sa patrie le 20 mai 1666.

---

Sommalius (Henri), célèbre par sa piété et son érudition.

Né à Dinan vers 1534. Mort à Valenciennes le 30 mars 1619.

Cotton (Pierre), confesseur de Louis XIII.

Né à Néronde, près de la Loire. Mort à Paris en 1626.

Scribanius (Charles), provincial de Flandre.

Né à Bruxelles en 1561. Mort en 1629.

---

Canisius (Pierre), prédicateur de Ferdinand Ier, empereur d'Autriche.

Né à Nimègue le 8 mai 1521. Mort à Fribourg en Suisse, en 1597.

Lugo (Jean de), professeur de théologie, nommé cardinal en 1643.

Né à Madrid en 1583. Mort à Rome en 1660. — On rapporte que ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qui porta quelque temps le nom de poudre de Lugo ; il la distribuait gratuitement aux pauvres, et elle se vendait alors fort cher.

Coster (François) se fit remarquer par son instruction et sa piété.

Né à Malines en 1531. Mort à Bruxelles en 1619.

---

*Petits hémicycles de gauche.*

Péteau (Denis), savant chronologiste.
Né à Orléans en 1583. Mort à Clermont en 1652.

Pallavicino (Sforza), cardinal en 1657, célèbre historien du concile de Trente.
Né à Rome en 1607. Mort dans la même ville le 5 juin 1667.

Sirmond (Jacques), confesseur de Louis XIII.
Né à Riom en 1559. Mort à Paris en 1651.

---

Bonfrère (Jacques), géographe, chronologiste et commentateur.
Né à Dinan en 1573. Mort à Tournai le 9 mai 1645.

Salmeron (Alphonse), théologien.
Né à Tolède en 1515. Mort à Naples en 1585.

Pierre (Corneille de la), commentateur de l'Écriture Sainte.
Né à Bocholt dans la Campine Liégeoise en 1566. Mort à Rome le 12 mars 1637.

---

Henschenius (Godefroi), collecteur des Actes des Saints avec Bollandus.
Né à Venrad, dans la Gueldre, le 21 janvier 1600. Mort à Anvers le 12 septembre 1681.

Bollandus (Jean), fondateur de l'association des Bollandistes.
Né à Tirlemont, dans le Limbourg, en 1596. Mort le 12 septembre 1665.

Papebrock (Daniel), collecteur des Actes des Saints avec Bollandus.
Né à Anvers en 1628. Mort en 1714.

---

Saint-Vincent (Grégoire de), mathématicien.
Né à Bruges en 1584. Mort à Gand en 1667.

Clavius (Christophe), surnommé l'Euclide de son siècle.
Né à Bamberg en 1537. Mort à Rome le 6 février 1612.

Tacquet (André), astronome.
Né à Anvers en 1611. Mort dans la même ville en 1660.

---

Bourdaloue (Louis), surnommé le roi des prédicateurs et le prédicateur des rois
Né à Bourges en 1632. Mort le 13 mai 1704.

Ribaneira ou Ribadeneira (Pierre), rhétoricien.
Né à Tolède en 1527. Mort à Madrid en 1611.

Segneri (Paul), prédicateur d'Innocent XII.
Né à Nettuno en 1624. Mort à Rome en 1694.

---

Lessius (Léonard), helléniste, historien, jurisconsulte, mathématicien et médecin.

Né à Brechtan, près d'Anvers, en 1554. Mort en 1623.

Tolet (François), prédicateur des papes Pie V, Grégoire XIII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII qui l'éleva au cardinalat en 1594.

Né à Cordoue en 1532. Mort à Rome en 1596.

Possevin (Antoine), prédicateur et secrétaire de Evrard Mercurin, général de son ordre.

Né à Mantoue en 1554. Mort à Ferrare le 26 février 1611.

---

D'Oultreman rapporte que jusqu'en 1582 la ville de Valenciennes n'avait ni écoles ni collége qui méritassent d'être cités. A cette époque, dit-il, cinq ou six Pères de la compagnie de Jésus, protégés par le prince de Parme, gouverneur-général du pays, vinrent y habiter. On trouve dans les Archives de la Mairie que, le 16 janvier 1584, il leur fut permis de s'y établir, dans la maison du sieur Liévin, frère du seigneur de Famars : cette maison était située sur les Viviers, près Notre-Dame. En 1586, ils allèrent occuper la maison du sieur Martigny, paroisse Saint-Jacques; et en 1602 cette maison fut convertie en séminaire. L'année d'avant on avait posé la première pierre de l'église Saint-Jacques, aujourd'hui Saint-Nicolas. Le magistrat de la ville, satisfait des travaux des Révérends Pères, adressa une requête au sérénissime prince Alexandre Farnèse, duc de Parme, pour obtenir du Roi les fonds nécessaires à leur entretien et la possession du collége Saint-Jean : ce qui fut accordé. Les Révérends Pères y firent les dispositions convenables, et, en 1614, le bâtiment des écoles fut achevé par la libéralité du magistrat, en mémoire et honneur duquel on grava sur la façade :

DEO OPT. MAX.
SOCIETATI JESU
BONISQUE ARTIBUS
S. p. q. VALENT.

Cette inscription existe encore près de la porte d'entrée de l'école des Beaux-Arts, quoique la disposition des bâtiments ait considérablement changé. Il n'en a pas été de même pour la grande salle de la bibliothèque. Elle est restée ce qu'elle était en 1764, époque à laquelle les Jésuites furent forcés de quitter Valenciennes (Archives de la Mairie). Malgré les recherches les plus suivies, soit dans les ouvrages du temps, soit dans les Archives, il nous a été impossible de découvrir à quel artiste fut confié le soin de la décorer. Si quelque jour les tableaux étaient déplacés, peut-être, derrière les toiles, trouverait-on quelques renseignements sur le peintre habile qui fut chargé de ce travail. En examinant les deux grands hémicycles, on reconnaît facilement qu'il s'est inspiré sur les deux admirables compositions de Raphaël (l'École d'Athènes et la Révélation sur le sublime mystère du Saint-Sacrement), fresques peintes au Vatican dans la chambre où les papes signaient les brefs (*stanza della segnatura*). A.-J. POTIER.

# III

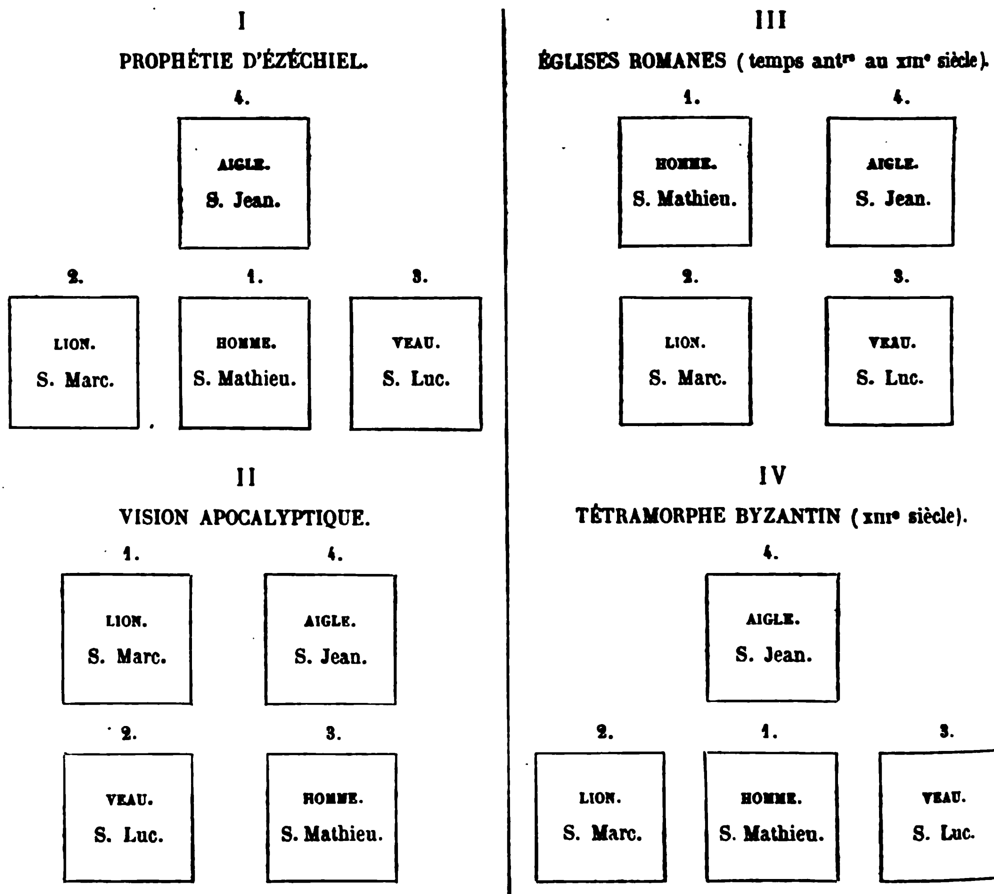
(N° 1. Page 2.)

## LE TÉTRAMORPHE ET LES ATTRIBUTS DES ÉVANGÉLISTES.

### PLACES ASSIGNÉES AUX QUATRE ANIMAUX.

Les places assignées aux quatre Animaux à titre d'attributs du Christ et celles qu'ils occupent en vue de leurs allusions aux Évangélistes, sont et doivent être les mêmes, parce qu'elles sont déterminées par les mêmes motifs. Elles ne sont point arbitraires ni même indifférentes, et pourtant il est évident que leur ordre diffère dans Ézéchiel, dans l'Apocalypse et sur les églises romanes; quant à la mosaïque de Vatopédi, sa combinaison est toute calquée sur le texte d'Ézéchiel.

Voici les rangs des Animaux dans ces quatre catégories :



Un mot suffira sur ces différences :

**I** et **IV**. — Ézéchiel, à qui le Christ apparaissait dans l'avenir et qui prédit ses caractères dans un ordre chronologique, vit aussi les Évangélistes dans le même temps éloigné, et sous le même point de vue; leurs rangs sont donc déterminés par l'ordre des événements dont chacun est le narrateur spécial. Ainsi saint Mathieu qui s'étend sur l'INCARNATION occupe la place du centre dans la vision de ce prophète, parce que le Verbe fait homme est la pensée prédominante chez le narrateur inspiré. Saint Marc, narrateur des miracles, y compris la RÉSURRECTION, se place au second rang, à droite; saint Luc, l'IMMOLATION, à gauche; et saint Jean, la DIVINITÉ, est au-dessus de tous les autres [1].

**II**. — Dans l'Apocalypse, au contraire, on a changé de point de vue, les événements sont dans le passé. Saint Jean, les voyant accomplis, les présente en sens rétrograde, remontant des effets aux causes, et montre d'abord le dernier, la conclusion de tous les autres, celui où ils ont abouti : ainsi il nomme le LION ou la Résurrection divine, parce que ce dogme est le fondement de nos espérances chrétiennes. Le VEAU, peignant la Rédemption, vient après ce premier mystère; derrière lui se place l'HOMME, ou celui de l'Incarnation; enfin l'ascension glorieuse et la divinité du Christ empruntent l'emblème de l'AIGLE, qui, non par un ordre de date, mais en vue de son sens mystique, est toujours au rang supérieur.

**III**. — Sur les basiliques romanes s'ouvre un ordre encore différent; ce qui détermine sur leurs murs les places des Évangélistes n'est plus le rang chronologique, mais un ordre tout rationnel résultant de la nature et de l'esprit de leurs témoignages. Dans cet âge théologique où dans l'art comme sous la plume on ne voit plus que commentaire, subtilité et dissection des Écritures, chacun des quatre évangélistes est la personnification de l'ordre saillant de mystères qui ressort de son Évangile : ainsi leurs rangs sont tout logiques. Saint Mathieu, de même qu'Ézéchiel, fait voir dans le fils de Marie le Christ montré par les prophètes comme l'HOMME PAR EXCELLENCE [2]; il devait être au premier rang. — Saint Marc a mis surtout en scène les miracles du Roi de gloire scellés par sa Résurrection, caractères irréfragables attestant sa grandeur suprême, sa puissance et sa royauté : il est le second en rang d'ordre. — Saint Luc, qui montre dans Jésus, le Sauveur, la Victime et le Rédempteur du monde, est placé au troisième rang. — Saint Jean vient après les trois autres, parce qu'il conclut cet ensemble en montrant la divinité et l'ascension de Jésus-Christ, qui sont nos garanties sublimes et le sceau de nos espérances; car c'est en effet parce que Jésus-Christ s'est fait homme et parce qu'il est tout-puissant, parce qu'il s'est fait la rançon du monde et qu'il a triomphé de la mort, que nous espérons par sa grâce ressusciter au dernier jour; mais c'est par son retour au ciel dont il nous a rouvert les portes, que nous espérons y régner et entrer en part de sa gloire [3].

FÉLICIE D'AYZAC.
Dame de la Maison des élèves de la Légion d'honneur à Saint-Denis.

1. S. Anselm. Cantuar., *Enarrat. in Apoc.*, c. IV.

2. Cet ordre des évangélistes, invariablement observé sur les basiliques romanes, est précisé dans Ludolphe de Saxe, qui rapporte ce qu'il a trouvé établi, ce qui se fait ou qui se voit vulgairement à son époque. Le thème des Quatre Animaux était alors encore intact sur les façades des églises, dans les Missels enluminés et les Heures à miniatures. Notre explication de ce dernier classement est puisée dans son livre de *Vitæ Christi*, 2ᵉ partie. Son 83ᵉ chapitre est, dans sa dernière moitié, une exposition curieuse du symbolisme de ce thème et de l'ordre de ses parties.

3. Cet extrait n'est qu'une faible partie d'un curieux et remarquable article dû à Mᵐᵉ Félicie d'Ayzac, et inséré dans les *Annales Archéologiques* publiées par M. Didron. Il est divisé en plusieurs considérations qui expliquent et complètent le thème des quatre animaux symboliques. Nous nous reprochons presque de ne l'avoir pas transcrit en entier, et l'on partagera notre regret, quand on saura que les autres paragraphes avaient pour titres : 1° Rapports des animaux symboliques avec Jésus-Christ, ou sens anagogique du tétramorphe et des quatre animaux romans; 2° Allusion aux évangélistes, ou sens allégorique du tétramorphe et des quatre animaux romans; 3° et 4° Rapport du thème des quatre animaux à des enseignements pratiques et explication de leurs accessoires, ou sens tropologique du tétramorphe et des quatre animaux.

# IV

(N° 1. Page 3.)

## EXTRAIT DES NOTES PRÉLIMINAIRES DE HUGUES DE SAINT-VICTOR SUR LES ÉCRITURES ET LES ÉCRIVAINS SACRÉS.

Hec sunt nomina xxx$^{a}$ voluminum Divine Pagine. viginti duo veteris testamenti et octo novi. Tres ordines habet vetus testamentum et tres novum. Vetus legem. Prophetas. Agiographos. Novum Evangelia. Apostolos. Patres. In lege continentur v$^{a}$ volumina. In Prophetis viii$^{o}$. In Agiographis viiii$^{em}$. Que sunt simul xx$^{i}$ duo. In Evangeliis continentur iiii$^{or}$. In apostolis iiii$^{or}$. que sunt simul viii$^{o}$. In summa xxx$^{a}$. Nam patrum scripta numerus non signat. Neque in textu divine pagine computantur. Hec sunt igitur nomina omnium.

| | | |
|---|---|---|
| Hii sunt quinque | libri legis | Moysi |
| *Bresith ebraice* | *Genesis grece* | *A generatione latine* |
| *Hellesmoth* | *Exodus* | *Ab exitu* |
| *Vageera* | *Leviticus* | *A filiis Levi* |
| *Vagedaber* | *Numeri liber* | *A numero filiorum Israel* |
| *Addabarim* | *Deuteronomium* | *Secunda lex* |
| Octo volumina | Prophetarum | hec sunt |
| *Josue bennuN* | *Jesu Nave* | *Josue filius num* |
| *Sopthim* | *Judicum* | |
| *Samuel* | *Primus etsecundusregum* | |
| *Malachim* | *Tertius et iiii$^{us}$ regum* | |
| *Isaias* | | |
| *Jeremias* | | |
| *Ezechiel* | | |
| *Thareasia* | *Duodecim prophetarum* | |
| Novem volumina | Agiographorum | hec sunt |
| *Job* | | |
| *David* | *Psalterium grece* | *Nablum ebraice* |
| *Masloth* | *Parabole* | *Proverbia* |
| *Celeth* | *Ecclesiastes* | *Concionator* |
| *Sirasirim* | *Canticum canticorum* | |
| *Daniel* | | |
| *Paralipomenon* | *Verba dierum* | *Gesta temporum* |
| *Hesdras* | | |
| *Hester* | | |

Quatuor volumina evangeliorum hec sunt

*Matheus* *Marcus* *Lucas* *Johannes*

Hec sunt iiii$^{or}$ volumina apostolica

*Actus apostolorum* *Apocalipsis* *Canonice epistole* *Epistole Pauli*

Tertia pars novi testamenti que patrum scripta continet numero non signatur. propter copiosam voluminum multitudinem. habet etiam vetus testamentum quedam volumina preter canonem que tamen ecclesia suscipit. ut est liber *Judith. Thobie. Machabeorum. Sapientia Salomonis. Ecclesiasticum.*

# V

(N° 52. Page 52.)

## AGAMBERTUS.

« ... Notice de l'église de Saint-Eugène de Vioux, tirée des archives de Sainte-Cécile à Albi, et que Baluze a publiée dans ses *Miscellanea* (Nov. edit., t. I, p. 124, col. 2). Mais la manière dont parle le rédacteur de cet écrit, n'est pas claire : voici ses propres paroles au début même de la notice. *Ex antiquorum testamentorum codicillis, Ecclesiam Sancti Eugenii de Viancio alodium* esse atque fuisse *episcopi Albiensis et Canonicorum ecclesiæ Albiensis comperimus : ex quorum providentia et cura, ab antiquis temporibus, rege Carolo et Agamberto, ejusdem principis contemporaneo et Albiensis ecclesiæ episcopo, Viancium regebatur, usque ad tempora quibus Frotardus Albiensem episcopatum obtinuit...*

« Ni les historiens, ni les actes originaux ne font mention d'aucun évêque d'Albi qui ait porté le nom d'Agambertus. Il est vrai que la suite des évêques de cette ville, telle que nous l'avons, d'après les recherches des auteurs du *Gallia christiana*, qui ont servi de guides à Dom Vaissette, est encore bien imparfaite...

« Depuis l'année 734 jusqu'en 812, les auteurs que j'ai cités ne connaissent et ne nomment d'autres évêques d'Albi que Jean I^er^, qui siégeait dès l'année 734 au plus tard, et Verdatus, qui siégeait en 812. On peut donc supposer que cet Agambertus, qui est nommé dans la notice, aurait siégé entre les années 768 et 800, espace de temps pendant lequel c'est Charlemagne qui a pu être désigné par les mots *Carolo rege.* »

(*Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi,* t. IV, page 189, article de M. De la Porte du Theil.)

Notre manuscrit n° 52 est appelé peut-être à jeter quelque jour sur cet Agambertus ; car il parle d'un écrivain (*scriptor*) du même nom, qui, s'il n'est point le même que celui qu'on présume avoir été évêque d'Albi vers la fin du VIII^e^ siècle, florissait du moins certainement à la même époque, c'est-à-dire en 806, sixième année de l'*empire* de Charlemagne.

# VI

(N° 110. Page 93.)

## FRAGMENT D'UNE LETTRE ÉPISCOPALE DE FÉNELON.

...... dei Dilecto filio Francisco Bernardi de Medicis dicto Florentin..... super quibus personam tuam tam familiari experientia quam etiam fide dignorum testimoniis..... provideri..... gratiam expectativam concedere nisi dicta persona intelligeret et intelligibiliter loqui sciret ideoma loc.... nationem concederetur nisi ideoma quod communiter homines ibidem loquantur

intelligeret et intelligibiliter loqui sciret. Alioquin gratia Innoc..... tuorum intuitu gratiam facere specialem teque a quibusvis excommunicationis suspensionis et interdicti aliisque ecclesiastici sententiis censuris et penis..... absolutum fore censentes motu proprio non ad tuam vel alterius pro te nobis super hoc oblatæ petitionis instantiam sed de nostra mera liberalitate..... civitatibus vel diœ. aut alias ubilibet consistentia etiam si sæcularia decanatus vel archpbratus rurales seu vicarie vel capellanie perpetu..... portio dignitas etiam conventualis personatus administratio vel officium non tamen claustralem metropolitan et dignitarios ipsius cath.... aut familiaritatis continue comensalitatis vestre aut alicujus ex sancte Romane ecclesie cardinalibus viventibus cujus consensus requirendus sit generaliter..... seu quorum beneficiorum fructus redditus et proventus ducentorum ducatorum auri de Camera secundum taxationem decime valorem annuum ve..... scolasticorum et capitulorum singulorumque Canonicorum et personarum Cameracen. et Tornacen. ecclesiarum etiam ratione dignitatum personatuum admin..... predictis consistentium collationem provisionem presentationem electionem seu quamvis aliam dispositionem comuniter vel divisim pertinens seu p..... infra unius mensis spatium postquam tibi vel eidem procuratori vacatio illius vel illorum innotuerit duxeris acceptandum vel acceptanda conferen..... Diaconis Archipbris Thesaurariis Cantoribus Scolasticis Canonicis Capitulis et personis ac Collatoribus et Collatricibus prefatis ne de be..... quoquomodo presumant. Et nichilominus ut ex litteris et gratia Innocentii celeriorem consequaris effectum quascunque gratias expectativas specia..... etiam perpetuas et temporales ac mandata etiam coadjutorias non tamen de consensu et citra accessus et regressus cum quibusvis clausulis qu..... contractus in se continentibus quibusvis personis. cujuscunque dignitatis status gradus ordinis vel conditionis fuerint etiam Cardinalatus hono... prelatorum etiam eorumdem Cardinalium intuitu vel respectu necnon Capelle nostre Cantoribus capellanis ac Romane Curie officialibus etiam of..... generalem expeditionem gratiarum expectativarum per nos concedendarum sub quibusvis revocationibus suspensionibus limitationibus etiam in ment..... excipi et in pristinum statum restitui et reintegrari censeri et quascunque collaciones provisiones comendas et alias dispensationes de benefici..... roboris vel momenti fuisse et esse sicque per quoscunque judices et comissarios etiam eosdem Cardinales ac causarum palatii apostolici Auditores in..... quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attemptari. Quocirca venerabili fratri nostro episcopo Cavallicen. et dilectis filiis Ca..... vacat seu vacant aut cum vacaverit seu vacaverint ut prefertur tibi post acceptationem predictam cum omnibus viribus et pertinentiis..... et pertinentiarum predictorum et defendentes indultum ac facientes te vel pro te procuratorem predictum ad beneficium seu beneficia Innocentii ut e...... appellatione postposita compescendo non obstantibus voluntate priori predicta ac aliis constitutionibus et ordinationibus apostolicis ac ca..... etiam illis quibus forsan cavetur expresse quod de una prebenda ad aliam seu de uno beneficio ad aliud gradatim per optionem fiat assensus q...... quod nullus dignitates personatus administrationes vel officia ac canonicatus et prebendas in illis obtinere non possit nisi in utroque vel alt.... tu ideoma quod homines in civitatibus et dioc. Cameracen. et Tornacen. comuniter loquuntur non intelligas nec intelligibiliter lo..... beneficiis ecclesiasticis in illis partibus speciales vel generales dicte sedis vel legatorum ejus litteras impetrarint etiam si per eas ad inhibi..... scripti seu describendi aut quevis alie persone cujuscunque dignitatis status gradus ordinis nobilitatis conditionis vel preeminentie aut alias..... que ad assecutionem beneficiorum aliorum prejuditium generari sensis... Prepositis Decanis Archidiaconis Archipbris Thesaurariis Cant..... receptionem vel provisionem alicujus minime teneantur et ad id compelli aut quod interdici suspendi vel excomunicari non possint quodque de.... .. nulli valeat provideri per litteras apostolicas non facientes plenam et expressam ac de verbo ad verbum de indulto Innocentii mentionem et quolib..... quomodolibet vel differri et de qua cujusque toto tenore habenda sit in nostris litteris mentio specialis. Aut si presens non fueris ad pres.....

Cette charte ou cette lettre, dont nous ignorons s'il existe ailleurs quelques vestiges, est de Fénelon, archevêque de Cambrai, sous le pontificat d'Innocent XIII.

Elle est adressée à François-Marie de Médicis, cardinal, 79[e] abbé de Saint-Amand. Ce prélat, fils du grand-duc Ferdinand II, et frère de Côme II, ayant pris le gouvernement de l'abbaye d'Elnone en 1705, et étant mort en 1711, c'est entre ces deux années qu'il faut placer la date de cette lettre. On sait, du reste, que François-Marie de Médicis, après avoir abdiqué son titre de cardinal, se maria en 1709; ce qui nous autorise à raccourcir de deux années encore l'intervalle dans lequel cette lettre a été écrite par Fénelon.

# VII

(N° 119. Page 103.)

## POUR LE XXIIJ. DIMENCHE APRES LE TRINITEIT.

*Reddite que sunt cesaris cesari. et que sunt dei deo.* M? xxii. Nous lisons en leuwangille de le journee dui que li princes des prestres. et le maistre des juis envoyerent aulcuns des pharisyens et aulcuns chevaliers de herode a Jhucrist. pour demander a lui se les juis qui seloncq leur loy estoient franch. devoient payer tribut. ou tregut. et cens a lempereur de Romme. Et chou fisent il pour lui prendre en sa parolle. Car se il li desist que li juis deveroient payer tribut. ou treut. il euist dit alencontre de leur loy. Et sil euist dit quil nen deuissent point payer. il euist dit alencontre del empereur. et li chevaliers qui estoient venu avoecq les pharisyens leuissent tantost pris. Mais il congnut bien tost leur maulvaisete. et leur dist. O vous ypocrite pourquoi me temptes vous. qui sambles estre venu a moy pour aprendre. et pour grant bien. et vous estes chi venus pour moy dechevoir. *Afferte michi numisma census.* Aportesme le denier du cens que vous devreis. dont li aporterent il. Et quant il le vit. il demanda de qui le ymage et le supscriptions qui estoit emprentee ens ou denier de qui cestoit. Et on li dist que cestoit de cesar. Dont dist nostre sires. Rendes doncques a Cesar. chest a dire al empereur chou qui sien est. et a dieu chou qui est sien. Rendes a lempereur chou qui a lui appartient. che sont ses cens. et ses rentes. et tels choses. Et se payez a dieu ses dismes et vos offrandes. Coustume est de preudommes que il ont plus chier que on aist du leur. que chou quil euissent riens del aultrui. Et pourtant dieux qui est bons et loyauls. *Deus fidelis et absque ulla iniquitate.* DEUTER. 32. a plus chier que les gens seculers ayent du sien ou quel tout le bien appartient. pourquoi il dist. *Reddite ergo que sunt cesaris cesari, etc.* Rendes al empereur chou qui sien est. et adieu chou qui est sien. Li empereurs demande chou quil a fait. chou est la monnoie. et dieux demande chou quil a cree. chou est lame de nous. Li monnoie est emprintee del ymage del empereur. et li ame est emprintee del ymage de dieu. Car elle a en li raison et entendement. par lequel elle entent et congnoist dieu son createur. Mais ensi que le monnoie del empereur est faussee par maulvais metal. ensi est li ame faussee par les pechies qui tollent del ame raison et entendement. Seloncq chou que david le prophete dist. *Homo cum in honore esset non intellexit.* Li homs quant il fu en honneur. il ne la mies entendu. Car en ensieuant ses desirs carnels. il est fais samblans as aucunes bestes. et est devenus semblans a elles. Car sicomme hues de *S. Victor* dist. Li homs par sa luxure est samblans au cheval. et par sa gloutrenie est il samblans au pourchiel. et par sa folle hardiesche est il samblans au lion. et par sa fraude et se voisdie est il samblans au houppil. chest au renardt. et par sa tyrannie et sa cruaulte il est samblans al ours. et par ensi devient li homs beste. Et par ses pechies il fausse chou que dieux avoit fait bon. chest lymage de son ame. ne nobeist mies a son seigneur jhucrist. Rendes doncques al empereur chou qui sien est. et a dieu chou qui est sien. Ens es quels parolles nous poons trois choses considerer. Premierement lentourment

de justiche et de verite quant il dist. Rendes. Secondement le pourveanche de poi seculere quant il dist. Rendes a Cesar chou que a lui appertient. Tierchement le rev de le divine majeste quant il dist. Rendes adieu chou qui est sien. *Premierement* dieux commande a faire justiche et verite. en chou quil nous ammonieste a rendre chou qu devons. Toutes creatures qui sont crees pour lomme servir rendent al homme chou quil Car li solaus. la lume. et les estoilles donnent leur clarete al homme par nuit et par jou terre. et le poisson. et les bestes. et les arbres donnent soustenanche et ayde al hon cescune creature seloncq sa maniere. Et quant elles defallent de chou a faire. sicomm alui nient pourfitable. il les tuent ou coulpent ou destruisent. Par plus forte raison li qui est pour Dieu servir crees. quant il ne fait enviers dieu chou quil doibt. moult doibt estre blasmes et refuses et corrigies et disciplines. Et pour chou dist *Salemons eccli.* nij. dieu chou que tu li dois. *Secondement* nostre sires approeve le poissanche seculere quant Rendes allempereur chou que sien est. De quoi S. Pol dist *ad Rom.* xiij. Il nest poissanc que de dieu. Les seigneurs seculers sont les ministre de dieu. en faisant justice et en ga commun peulple. Et pour chou rendes a cescun chou que a lui deves. A qui vous deves paijes tregut. a qui vous deves paour et doubte. paijes et rendes paour. et a qui vou honneur. rendes honneur. Ensi voelt dieux que on rende as seigneurs temporels chou doibt a yauls. Mais aussi voelt il que les seigneurs soient contens de leur rentes. ensi qu lisons. *Luce* iii. que entre les aultres gens qui demandoient a S. Jehan baptiste commer mainteroient pour estre saulve. les chevaliers li demandoient aussi en disant. Et nous que nous? Et S. Jehan leur dist. Ne blechies nulluy. ne ne faites tort ne forche a nullui. mai content de vos rentes. Seigneurs temporels et chevaliers sont a chou ordene et redeval il doient warder et anonchier les bons. et restraindre et chastijer les maulvais. et de sainte eglise. et les vesves. et les orphenins. et leurs aidier. et faire droit a cescun. Et chou il aprendre a faire tant par sienche aprise comme par saiges gens et preudommes que il avoir en leur conseil. Ensi que David dist. *Erudimini qui judicatis terram.* Vous qui ju terre. aprendes et si vous instruisies. Et pour chou commanda moyses de par dieu. x que li rois euist et fesist en toute sa vie devant lui lire le livre *deuter.* xvij°. ouquel li l dieu estoit escripte pour savoir la volonte de dieu en toutes ses besongnes quil aroit a fa aussi lisons nous charle que il faisoit adies lire devant luy au mengier. Mais au jourd seigneurs ont plus chier a aprendre les vanites et les maulvaisetes du monde pluiseurs et a oyr les jougleurs et les menestreuls et a tenir leurs fiestes. leurs dansses et leur be et faire grans despens des biens des povres et des biens de sainte eglise. Siconme S. Au escript sur ledicte euwangille en disant que les seigneurs et les chevaliers ne sont mies cont leur rentes. anchois appellent et dient leur rapines estre leur pourfis et leur bons deuls en n pliant leur pechies. et travellent chiaus qui ne se puevent ne ne se scevent deffendre. aulcune femme est a marier ou vesve qui soit riche. il le travellent pour li marier a leur ou leur il leur plaist. ou il convient que par donner du sien elle acquierre a yaus que elle demourer en son bon pourpos de vivre chastement. Et quant par telles maulvaisetes telles fraudes il ont raemplit leur bourses. il vont liement et bien parest et promtement a l pour rendre grasces adieu. ensi et en tel intention que leur rapines leur soient venues d dieu. et par ensi voellent il dieu faire parchounier de leur desreubemens. et cuident que le s quil prendent des eglises et des povres gens soit a leur droit. ne ne voelent entendre cho dieux commande. *Levitici* xix°. en disant. Tu ne feras mies faussete a ton proisme. ne po ne le travilleras par forche. Et pour chou commande dieux. *Ezech.* xlv°. que li pri aist sa possession et ses revenues afin que il naist cause de desreuber le peuple. Cert seigneurs terrijens doient moult redoubter chou que nostre sires dist. *Luce* xvj°. du riche h qui ses biens despendi delitablement sans faire a aultrui tort. et toutes voies fu il condar pour chou que il au povre ladre ne voloit du sien riens donner. Et se pour chou. ensi qu nostre sires. il fu en infier ensevelis. chest a dire quil fu parfondement devens les paines condempnes. sans doubte asses plus parfont seront chilz ens es paines dinfier condempn tourmentee. qui a aultrui tollent le leur a tort et par forche. *Tierchement* commande nostre

que on faiche reverenche et honneur a le divine majeste en rendant a dieu chou qui sien est. pour quoi il est assavoir que nous devons adieu rendre et payer quatre choses. car nous devons payement de chou que nous li avons promis. Nous avons promis ou baptesme a dieu foy et loyaulte. et renonchies au service du diable. et toute sa compaignie. chest as pechies et a toutes ocquisons qui nous puevent donner cause de pechier mortelement. De quoi David dist. Chou que vous aves a dieu voeit. rendes a lui. *Vovete et reddite domino deo vestro omnes qui in circuitu ejus affertis munera.* Car sicomme Salemons dist. *Eccles.* v°. Moult desplaist a dieu le sote promesse et mieulx vault nient proumettre que nient payer sa promesse. Car ensi que S. Pieres dist. *epist.* II. *cap.* 2. Mieuls vault il nient estre crestijens que devenir crestijens et fausser la loy par maulvaises oevres. Car les maulvais crestijens sont en infier les plus tourmentes. *Secondement* devons nous rendre a dieu grasces de tous les biens quil nous a prestes. de quoy David dist. *Quid retribuam domino pro omnibus quæ retribuit michi?* Quelle cose rendray jou a monseigneur pour tous les biens quil ma prestes? Et tantost il respont. *Calicem salutaris accipiam.* Nostre sires est pour nous descendus chil aval de son royaulme et a souffiert fain et soif. mesaises de corps. vilonies. batures. deraquemens. derisions et meismes la mort amere pour lamour de nous. Pour quoi nous pour lamour de lui devons boire a tel hanap quil a but. chest adire nous. devons volentiers souffrir fain et soif en juner et en souffrir mezaises. en chastiant les desirs de nostre corps. Si que cescuns pour les biens que nostre sires li fait et a fait doibt volentiers souffrir pour lui. et dire de cuer et de foy. Messires jhucrist a souffert pour moy. et jou pour lamour de lui soufferay volentiers et renderay a lui grasces de tous ses biens que il ma fait. en disant avoecq David le prophete. *Semper laus ejus in ore meo.* Toudis est le loenge de lui en ma bouche. Exemple. *Exemplum.* Al exemple dung saint homme qui benisoit dieu en son cuer a cescun morsiel qui prendoit au mengier. *Tierchement* devons nous rendre a dieu amende de nos meffais seloncq le grandeur du pechie. *Quia nullum malum impunitum.* Car nuls pechies ne demoura quil ne doibt estre punis en se siecle ou en lautre. Et pour chou dist nostre sires de celui qui sa maulvaise vie ne voelt amender en che monde. *Apocal.* XVIII. En tant quil sest gloirefijes au monde et sest delittes en ses maulvais desirs. en tant li donnes a souffrir pleurs et tourmens. *Quartement.* Devons raison rendre a dieu des biens qui nous sont de par lui commis. sicomme ung rentiers rent a son seigneur raison sans lui faire damaige. Dieux nous a donne en garde nos corps. et nos ames. et nos v sens. Et quant nous pensons mal. nous gardons mal nos ames. car maulvaises pensees mainnent lame a le voie par lequelle elle vient a le mort dinfier. Et qui fait maulvaises oevres il oste son corps du service de dieu son seigneur. Et qui met ses v sens pour avoir les delittemens charnels et les convoitises temporels. il despent en maulvaises oevres les biens de dieu son seigneur. pour laquelle cose nostre sires commandera a ses angeles en disant. Giectes es tenebres diutier. la sera pleurs et criuemens de dens. Chou nous doibt grandement mouvoir de mettre nostre entendement et nos v sens et tous nos membres tellement a dieu servir. en wardant ses x commandemens. par quoi nous puissons apres ceste vie de lui oyr chou quil dira a son bon sergant. *Math.* xxv°. Bons varles et loyauls soijes lies. car pour tant que en paul de biens que jou donnay a toy a gouverner. tu as estes loyauls. pour chou jou te mettrai seigneur sur plus grans biens. Entre en le parmanable joye de ton seigneur. a lequelle nous amaine le pere li filz et li saint esprit. Amen.

Ici encore nous nous sentons entraîné à revenir, et peut-être plus d'un lecteur reviendra avec nous sur la pensée que ces sermons sont sortis de la plume du chancelier de Paris, du célèbre Gerson. Ceux qui, comme nous, ont fait de l'*Imitation de J.-C.* et des Œuvres de Gerson une étude aussi consciencieuse que complète, aussi désintéressée qu'approfondie, comprendront et nous sauront gré que nous ayons reproduit en entier ce sermon. Les philologues aussi ne le liront pas sans intérêt et sans quelque plaisir.

# VIII

(N° 142. — Page 123.)

## LETTRE ÉCRITE DE LA MAIN DE M. BOTTÉE.

1706. Au R. P. D.

(Cette lettre n'a pas été envoyée.)

Permettez-moi, Monsieur, de vous demander à vous-même par quel endroit j'ai pu m'attire votre indifférence et votre oubli. J'ai cherché de très-bonne foi à vous faire plaisir, en faisan pour vous ce que je n'avois jamais fait pour personne, et ce que je n'aurois fait que pour u petit nombre d'amis choisis. Si je n'y ai pas réussi, vous deviez du moins me tenir compte d ma bonne intention. Seroit-il possible, Monsieur, que les reproches que j'entends faire s souvent contre les gens de votre état fussent bien fondés, et que les devoirs de la reconnois sance n'entrassent point dans leur *Memento?* Je ne le scaurois croire. A votre place, Monsieur j'aurois écrit à mon ami pour lui annoncer le succès de ma pièce, persuadé que l'amitié plu que l'amour-propre l'auroit engagé à s'y intéresser. Je lui aurois envoyé mon programme surtout en ayant une occasion aussi favorable que le voyage de Mrs vos frères à Meaux : et j n'aurois pas passé les vacances à Paris, ou aux portes de cette grande ville, sans lui rendre a moins quelque petite visite. Votre règle, qui vous prêche le renoncement, ne le porte poin jusque-là. Si vous ne pensiez aux gens que quand vous avez besoin d'eux, quoique nous n soyons pas destinés à annoncer comme vous la sagesse entre les parfaits, nous vous répon drions : *Nos talem consuetudinem non habemus.*

Faites-moi réponse, je vous en conjure, pour m'apprendre les motifs de votre silence. Vou n'avez pas besoin pour cela de toute votre rhétorique. Pour peu que les raisons que vous m donnerez soient bonnes, je les trouverai excellentes. Si vous n'en avez point, avouez-le-moi votre sincérité me fera tout oublier. Mais si vous ne faites ni l'un ni l'autre, je croirai qu l'amitié a ses hypocrites comme la religion; qu'il est fort différent d'étaler de belles maxime sur le théâtre, ou de les mettre en pratique; que l'esprit d'ingratitude se prend dans certain lieux, comme l'accent normand se prend à Falaise; que vous ne vous êtes pas muni d'assez d contre-poison, avant que de quitter la maison d'un père généralement estimé. Je vous plaindrai Monsieur; je vous en estimerai moins; mais je ne cesserai pourtant jamais d'être vôtre.

# IX

(N° 171. — Page 158.)

## DIVERS PASSAGES DE L'IMITATION.

F° 2. — Gerso. — Multi sunt sub obedientia magis ex necessitate quam ex charitate, et ill pœnam habent, et leviter murmurant, nec libertatem mentis acquirent nisi ex toto corde propte

Deum se subjiciant. Curre hic vel ibi, non invenies quietem, nisi in humili subjectione sub prælati regimine [1].

F° 11 verso. — De conscientia Bernardus. — Gloria boni hominis testimonium conscientiæ bonæ. Habe conscientiam bonam, et semper habebis lætitiam. Mala conscientia semper timida est et inquieta. Bonorum gloria in conscientiis eorum [2].

F° 11 verso. — Hugo. — Nemo secure gaudet, nisi qui bonæ conscientiæ testimonium perhibet. Nemo secure loquitur, nisi qui libenter tacet [3].

F° 14. — Hugo. — Mali nunquam habent veram lætitiam nec internam sentiunt pacem, quia non est pax impiis, dicit Dominus [4].

F° 14. — Hugo. — Sunt qui seipsos in pace tenent et cum aliis etiam pacem habent. Et sunt qui nec pacem habent nec alios in pace dimittunt [5].

F° 16 verso. — Hugo. — Parva in aliis reprehendimus, et nostra majora pertransimus [6].

F° 19 verso. — Gregorius. — Quando homo pro defectibus suis se humiliat, tunc faciliter alios placat, et leviter satisfacit sibi irascentibus [7].

F° 20. — Thomas de Kempis. — Si non potes te talem facere qualem vis, quomodo poteris alium habere ad tuum beneplacitum? Libenter habemus alios perfectos, et tamen proprios non emendamus defectus. Volumus ut alii stricte corrigantur, et ipsi corrigi nolumus [8].

F° 29. — (Sans indication d'auteur.) — De familiaritate vitanda. Charitas habenda est ad omnes, sed familiaritas non expedit. Soli Deo optato esse familiaris, et juvenum notitiam devita. Cum juvenibus et extraneis rarus esto. Non sis familiaris alicui mulieri; sed in communi omnes bonas mulieres Deo commenda [9].

F° 32. — Gerso. — Quantò quis in se humilior fuerit et Deo subjectior, tantò in omnibus erit sapientior et pacatior [10].

F° 32. — (Sans indication d'auteur.) — Quandò homo pro defectibus suis se humiliat, tunc faciliter alios placat, et leviter satisfacit sibi irascentibus. Humilem Deus protegit et liberat, humilem diligit et consolatur [11].

F° 32 verso. — Gerso. — Qui bene seipsum cognoscit, sibiipsi vilescit, nec laudibus delectatur humanis [12].

F° 32 verso. — Gerso. — Si scirem omnia quæ in mundo sunt, et non essem in charitate, quid me juvaret coram Deo, qui me judicaturus est ex facto? Valdè insipiens est, qui aliis intendit quàm his quæ saluti suæ deserviunt [13].

F° 32 verso. — Gerso. — Quantò plùs et meliùs scis, tantò graviùs inde judicaberis, nisi sanctè vixeris. Noli ergò extolli de ullâ arte, sed potiùs time de datâ tibi notitiâ. Si tibi videtur quòd multa scis, scito quia multò plura sunt quæ nescis [14].

F° 32 verso. — Gerso. — Quid vis te alicui præferre, quùm plures doctiores te inveniantur et magis periti? Hæc est altissima et utilissima lectio, suiipsius vera cognitio et despectio. Omnes fragiles sumus; sed tu neminem fragiliorem te ipso tenebis [15].

F° 32 verso. — Gerso. — Quantò quisque in se humilior fuerit et Deo subjectior, tantò in omnibus erit sapientior et pacatior [16].

F° 41. — Gerso. — Multa verba non satiant animam, sed bona vita refrigerat mentem [17].

F° 50 verso. — Gerso. — Multa bona potes operari, dùm sanus es; sed infirmatus nescio quid poteris. Pauci ex infirmitate emendantur [18].

F° 50 verso. — Gerso. — Si non es pro teipso sollicitus modò, quis erit pro te sollicitus in futuro [19]?

F° 50 verso. — Gerso. — Veniet quandò unum diem seu horam pro emendatione desiderabis, et nescio an impetrabis [20].

1. Imitation. lib. I, cap. 9. — 2. Imitation. lib. II, cap. 6. — 3. Imitation. lib. I, cap. 20. — 4. Imitation. lib. II, cap. 6. — 5. Imitation. lib. II, cap. 3. — 6. Imitation. lib. II, cap. 5. — 7. Imitation. lib, II, cap. 2. — 8. Imitation. lib. I, cap. 16. — 9. Imitation. lib. I, cap. 8. — 10. Imitation. lib. I, cap. 4. — 11. Imitation. lib. II, cap. 2. — 12. Imitation. lib. I, cap. 2. — 13. Imitation. lib. I, cap 2. — 14. Imitation. lib. I, cap. 2. — 15. Imitation. lib. I, cap. 2. — 16. Imitation. lib. I, cap. 4. — 17. Imitation. lib. I, cap. 2. — 18. Imitation. lib. I, cap. 23. — 19. Imitation. lib. I, cap. 23. — 20. Imitation. lib. I, cap. 23.

F° 50 verso. — Gerso. — Si hodiè non es paratus, quomodò cras eris? Cras est dies incer et quid scis si crastinum habebis[1]?

F° 50 verso. — Gerso. — Quid prodest diù vivere, quandò tàm parùm emendamur[2]?

F° 50 verso. — Gerso. — Longa vita non semper emendat, sed sæpè culpam magis auget[3].

F° 50 verso. — Gerso. — Homines transeunt, sed veritas Domini manet in æternum[4].

F° 56 verso. — Thomas. — Habitus et tonsura modicùm conferunt, sed mortificatio passi num verum faciunt monachum[5].

Non tonsura facit monachum, non horrida vestis,
Sed virtus animi, perpetuusque rigor.
Mens humilis, mundi contemptus, vita pudica,
Sanctaque sobrietas, hæc faciunt monachum.
Vovistis Domino vestros convertere mores,
Jam non peccatis, sit modus et vitiis.
Nunc humilis vivat, qui vixerat antè superbus;
Sit castus, quisquis luxuriosus erat[6].

F° 58. — Hugo. — Esto vigilans et diligens in Dei servitio, et cogita frequenter ad qui venisti, et cur sæculum dereliquisti? Nonne ut Deo viveres, et spiritualis homo fieres[7]?

F° 58. — Hugo. — Igitur ad profectum ferveas, quia mercedem laborum tuorum in bre recipies[8].

F° 63 verso. — Hugo. — Nunquàm sis otiosus ex toto, sed aut legens, aut scribens, au orans, aut aliquid utilitatis pro communi laborans[9].

F° 63 verso. — Hugo. — In cellâ invenies quod foris sæpiùs amittes[10].

F° 63 verso. — Hugo. — Cella continuata dulcescit, et malè custodita tædium generat[11].

F° 63 verso. — Gerso. — Semper gaudebis vesperè, si diem expendas fructuosè[12].

F° 68 verso. — Hugo. — Nemo securè præest, nisi qui libenter subest[13].

F° 74. — Gerso. — Non stes super teipsum, sed in Deo spem tuam constitue. Fac quo in te est, et Deus aderit bonæ voluntati tuæ[14].

F° 82. — Augustinus. — Si tu scis tacere et pati, videbis procul dubio Domini auxi lium. Ipse novit tempus et modum te liberandi. Dei est adjuvare, et ab omni confusione libe rare[15].

F° 82. — Hugo. — Stude patiens esse in tolerando aliorum defectus, quia et tu multùm habes quod ab aliis oportet tolerari[16].

F° 82. — Hugo. — Non est verus patiens qui non vult pati nisi quantùm sibi visum fuerit e à quo sibi placuerit[17].

F° 82. — Hugo. — Esto igitur expeditus ad pugnam, si vis habere victoriam. Sine certamin non poteris venire ad patriæ victoriam[18].

F° 82. — Hugo. — Quid quæris quietem, cùm natus sis ad laborem? Pone te ad patientia magis quàm ad consolationem[19].

F° 97 verso. — Hugo. — Nunquam eris internus et devotus, nisi de aliis silueris[20].

F° 98 verso. — Bernardus. — Vellem me pluries tacuisse et inter homines non fuisse. Se quare tàm libenter loquimur et invicem fabulamur, cùm tamen rarò sine læsione conscientia ad silentium redimus[21]?

F° 103. — Bernardus. — Quamdiù in mundo vivimus, sine tribulatione et tentatione esse no

1. Imitation. lib. I, cap. 23. — 2. Imitation. lib. I, cap. 23. — 3. Imitation. lib. I, cap. 23. — 4. Imitation lib. I, cap. 5. — 5. Imitation. lib. I, cap. 17. — 6. Nous ne savons à qui attribuer ces vers, que nous avons e vain cherchés dans les œuvres de Thomas à Kempis.—7. Imitation. lib. I, cap. 25. — 8. Imitation. lib. I, cap 25. — 9. Imitation. lib. I, cap. 19. — 10. Imitation. lib. I, cap. 20. — 11. Imitation. lib. I, cap. 20. — 12. Imitation. lib. I, cap. 25. — 13. Imitation. lib. I, cap. 20. — 14. Imitation. lib. I, cap. 7. — 15. Imitation. lib. II cap. 2. — 16. Imitation. lib. I, cap. 16. — 17. Imitation. lib. III, cap. 19. — 18. Imitation. lib. III, cap. 19. — 19. Imitation. lib. II, cap. 10. — 20. Imitation. lib. II, cap. 5. — 21. Imitation. lib. I, cap. 10.

possumus. Tentatio est vita hominis super terram. Nemo tàm perfectus est et sanctus, qui non habeat aliquandò temptationes, et plenè eis carere non possumus. Non est aliquis ordo tàm sanctus, nec locus tàm secretus, ubi non sint temptationes vel adversitates. Una temptatione seu tribulatione recedente, alia supervenit, et semper aliquid ad patiendum habebimus. Initium omnium malarum temptationum est inconstantia animi et parva ad Deum confidentia. Quia sicut navis sine gubernaculo a fluctibus impellitur, ità homo remissus et suum propositum deserens variè temptatur. Ignis probat ferrum, et temptatio hominem justum [1].

F° 103 verso. — Gerso. — Homo qui necdùm perfectè in se mortuus est, citò temptatur et vincitur in parvis et vilibus rebus [2].

# X

(N° 174. — Page 162.)

## PROLOGUE EN LATIN ET EN FRANÇAIS DU LIBELLUS DE ARTE BENÈ MORIENDI.

MSS. DE VALENCIENNES.

Quum de præsentis exilii et mortis miseriâ transitus, propter moriendi imperitiam, multis non solùm laïcis, verùm etiam religiosis atque devotis, difficilis multùmque periculosus, imò etiam terribilis et horribilis valdè plerumque videatur; idcircò in præsenti materiâ, quæ de arte moriendi est, quidam brevis exhortationis modus circà eos, qui in mortis articulo sunt constituti, hìc mentis intuitu est subtili consideratione notandus atque perpendendus; eo quòd modus iste generaliter omnibus catholicis ad artem et noticiam benè moriendi conquirendam, plurimùm valere et prodesse potest. Continet autem materia ista sex particulas. Quarum prima de laude mortis, de scientiâ benè moriendi existit. Secunda temptationes benè morientium continet. Tertia interrogationes. Quarta quamdam institutionem cum obsecrationibus. Quinta exhortationes. Sexta continet orationes dicendas super agonizantes ab aliquo assistentium certo et fideli.

MSS. DE LILLE.

Comme par le trespas de la mort en la misere de ce présent exil semble à plusieurs et non point seulement aux gens lays, mais aussi aux relligieux et dévotes personnes estre trop difficile, moult dommageable et très horrible pour le impourveue ignorance de bien morir, à ceste cause en la présente matiere qui est de l'art de bien morir, il y a une briefve maniere de exhortacion envers ceulx qui sont constitués en l'article de la mort, qui au regard de l'ame fait cy à noter par une soubtille considération, pour ce que ceste maniere peult généralement moult valloir et proufiter à tous vrais catholiques pour conquerre l'art et la congnoissance de bien morir. Ceste matiere contient VI petites parties dont la premiere est de la loenge de la mort et de la sienche de bien morir. La seconde contient cinq temptacions de ceulx qui mourent. La tierche contient aucunes interrogations. La quarte contient une instruction aveucques aucunes prieres. La cinquieme contient aucunes exhortations et la sixieme contient aucunes oroisons que quelque ung assistant doibt dire sur ceulx qui labeurent à la mort [3].

1. Imitation. lib. I, cap. 13. — 2. Imitation. lib. I, cap. 6.

3. A la suite de cette citation, M. Le Glay ajoute l'observation que voici : « A la fin on lit : *Cy fine le traictiet « de bien morir translaté de latin en françois, que escripvist Jo. Francheville, fait l'an soixante-quinze abbé, et « fait par maistre Mathieu de Cracovia, docteur en théologie*. Ce traité de bien mourir n'est pas indiqué par « Trithème, au nombre des ouvrages de Mathieu de Cracovie, qui vivait vers 1370. On peut donc le croire inédit. »

# XI

(N° 231. — Page 237.)

## COMPARAISON DES DEUX TEXTES DE L'IMITATION.

| TEXTE LATIN. | TEXTE FRANÇAIS. |
|---|---|
| LIBER I. | LIVRE III. |
| Cap. I. — In vita Jesu Christi meditari. | Chap. I.—Mediter en la voye de Jhes |
| Quid prodest tibi, alta de Trinitate disputare, si. | Que te prouffite disputter haultes cho Jhesucrist et de toute la trinité, si. |
| Cap. IV. — Omni verbo, nec instinctui. | Chap. IV. — A toute parole ne a tout truction. |
| Cap. V.—Veritas est in scripturis quærenda, non eloquentia. | Chap. V. — Verite fait a querir es sa escriptures, non pas en elloquence. |
| Cap. VII. — Si aliquid boni habueris, crede de aliis meliora, ut humilitatem conserves. | Chap. VII.—Se tu oz aucune chose de croy les et les mets a euvre en tousjour servant humilite. |
| Cap. VIII. — Rarus esto. | Chap. VIII. — Sois petit. |
| Cujus tamen præsentia oculos intuentium offuscat. | Duquel la presence dechoit, toutesvo yeulx des regardans en sont deceux. |
| Cap. IX. — Multò tutius est, stare in subjectione, quàm in prælaturâ. | Chap. IX. — Cest plus seure chose so en prolation et plus belle en subgection |
| Si bonum est tuum sentire. | Se ton sentier est autre que bon. |
| Cap. XI. — Ideò frigidi et tepidi remanemus. | Chap. XI. — Pourquoy nous dem tiedes et frois a dieu, nous sommes trop pez de propres passions, et nous nous s tons trop des choses transitoires [1]. |
| Cap. XIII. — Militia est vita hominis super terram. | Chap. XIII. — La vie humaine de lh est temptation sur terre. |
| Unde quidam dixit :<br>*Principiis obsta : serò medicina paratur*<br>*Cum mala per longas invaluere moras.* | De ce dist le poete : Resiste aux comn mens, ou sinon la medechine sera tart reillie. |
| Qui utique, secundùm dictum Pauli, talem faciet cum tentatione proventum, ut possimus sustinere. | Lequel selon le dit de lappostre, Or vos temptations en telle maniere que v puissies soustenir. |
| Cap. XVII. — Et feliciter consummaverit. | Chap. XVII. — Et joyeusement y c sera. |
| Cap. XVIII. — Principio suæ sanctæ institutionis. | Chap. XVIII. — Au commenchem leur sante espirituelle. |
| Jam magnus putatur, si quis transgressor non fuerit. | Et maintenant aucun ne cuide estre sil nest transgresseur. |
| Devotorum. | Dhommes religieux et devots. |
| Cap. XIX. — Quòd si fortiter proponens, | Et jassoit ce quil propose bien, il def |

1. La fin de cette phrase, depuis les mots *a dieu*, se trouve trois lignes plus haut dans le texte latin.

sæpè deficit; quid ille, qui raró aut minùs fixè aliquid proponit?

In quo et semper confidunt, quidquid arripiunt.

Omnem observantiam.

Cap. XXII. — Nam comedere, bibere, vigilare, dormire, quiescere, laborare.

Laborando aut mendicando.

Et in instanti incipe.

Cap. XXIII. — Sed sæpè parvus est fructus emendationis.

Ille ludendo finem fecit.

Cap. XXIV. — Dolor satisfactorius et purgativus.

Quid aliud ignis ille devorabit, nisi peccata sua?

Et voluptatum amatores.

Et avari.

Ibi erit una hora gravior in pœnâ, quàm hìc centum anni in gravissimâ pœnitentiâ. Ibi nulla requies est.

Duo gaudia habere.

Cap. XXV. — Et cur sæculum reliquisti?

Qui ea quæ sibi magis gravia et contraria sunt, viriliùs vincere nituntur. . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . .[1] excita teipsum, admone teipsum; et, quidquid de aliis sit, non negligas teipsum. Tantùm proficies, quantùm tibi ipsi vim intuleris.

---

la fois si que apres il luy en est pis, car peu souvent ou mains fermement il propose aucune chose.

Esquelz dieu a confidence et en ceulx quy les prononchent.

Toute observaulte.

Chap. XXII. — Car mengier, boire, vivre, reposer, veillier, dormir, labourer.

En labourant ou en meditant.

Et commence en estudiant.

Chap. XXIII. — Mais souvent est petit le fleur de leur emendation.

Celluy en chantant ou en jouant a rendu lame.

Chap. XXIV. — Ta doleur transitoire et pregative.

Que deveroies tu faire autre chose fors penser a tes pechies?

Et les anchiens en voluptez.

Et les autres.

La sera une heure plus griefve en paine que icy cent ans. En tresgriefve et tresamere douleur y seront sans fin les dampnez. La nest nul repos.

Avoir deux choses grandes.

Chap. XXV. — Et pourquoy tu as relenquy ta substance?

Quy senforcent de vaincre les choses quy leur sont griefves et contraires. Resveille toy doncques, admoneste toy meismes. Et quoy quil soit des autres ne te mets point en negligence. Tu dois entendre quen ce faisant, tu prouffiteras autant comme tu feras de force a toy meismes. Celluy quy vit et regne sans fin nous doinst tellement prouffiter que a sa sainte gloire de paradis puissons parvenir. Amen.

---

LIBER II.

Cap. I. — Regnum Dei intrà vos est, dicit Dominus. Converte te.

Transeunt omnia, et tu cum eis pariter.

Et in sacris vulneribus ejus libenter habita. Si enim ad vulnera, et pretiosa stigmata Jesu devotè confugis, magnam...

Cap. III. — Habe ergò primò zelum super teipsum, et tunc justè zelare poteris etiam proximum tuum.

LIVRE I.

Chap. I. — Le regne de nostre seigneur Dieu est dedens vous. Convertis toy.

Toutes choses et aussi fais tu aveuc elles.

Et habittes voulentiers en ses tressaintes playes, et aux precieulx scigmates de Jhesucrist, tu sentiras...

Chap. III. — Ayes doncques le premier amour sur toy meismes, et lors tu pourras justement amer ton prochain.

1. Ces trois lignes de points remplacent environ trois pages de texte latin dont nous n'avons l'équivalent ni dans l'un ni dans l'autre de nos deux magnifiques manuscrits français de l'Imitation. Par contre, ce livre est terminé dans nos deux codex par une formule oratoire que n'a point le texte latin.

Cum duris et perversis, aut indisciplinatis, aut nobis contrariantibus.

Cap IV. — Quandò homo incipit tepescere, tunc parvum metuit laborem.

Viriliter in viâ Dei ambulare.

Cap. VI. — Nolle consolari ab aliquâ creaturâ, magnæ puritatis... signum est.

Status est interni hominis.

Cap. VII. — Qui, omnibus recedentibus, te non relinquet, nec patietur in fine perire. Ab omnibus oportet te aliquandò separari.

Et tanquàm rex in proprio throno sedere.

Penè totum perditum invenies, quidquid extrà Jesum in hominibus posueris.

Non confidas, nec innitaris super calamum ventosum.

Cap. VIII. — Felix hora.

Gravis est infernus.

Et qui perdit Jesum, perdit nimis multùm, et plùs quàm totum mundum.

Magna ars est.

Oportet te esse nudum, et purum cor ad Deum gerere.

Cap. IX. — Sixtum.

Amorem hominum superavit[1].

Unde quidam, præsente jam gratiâ, dicebat : Ego dixi in abundantiâ meâ : Non movebor in æternum.

Absente verò gratiâ, quid in se fuerit expertus, adjungit dicens.

Qui vicerit, inquit.

Cap. XI. — Aut in querimoniam vel in dejectionem nimiam cadunt.

Sicut Veritas ait.

Caput XII. — Quia si commortuus fueris, etiam cum illo pariter vives. Et si socius fueris pœnæ, eris et gloriæ.

Ecce in cruce totum constat, et in moriendo totum jacet.

Oportebat, ait, Christum pati, et resurgere a mortuis, et ita intrare in gloriam suam.

Avec les rebelles, les pervers et les mal disciplinez.

Chap. IV. — Quand lhomme commence estre niche ou parrescheux, lors ilz quierent toute petite labeur.

Aler vistement en la voye de Dieu.

Chap. VI. — Non soy vouloir de quelque creature hay, cest signe de grant purte.

Cest lestat de lomme internel, sans lequel nulz ne puet parvenir a la leesse de bonne conscience.

Chap. VII. — Quy ne ta relenquy quant chascun ta failly, et quy point ne te souffrira perir. En la fin de toutes choses te convient une fois estre separe.

Et si sera comme ung roy ou throsne divin.

A paines trouveras tu perdu ce que es hommes tu as mis, mais en Jhesucrist non.

Naies ja fiance, et ne tasseure ja en chambre venteuse.

Chap. VIII. — O comme est heureuse la journee.

Cest ung droit enfer.

Et quy pert Jhesucrit, il pert moult legierement et grandement, voire plus que tout le monde.

Cest grant art et science.

Il te convient estre pur et net en ton cuer.

Chap. IX. — Saint Sixte.

Il separa lamour de la creature.

Pour ce dist ung quy estoit en grace, Jay dit en mon abondance que je ne me nommeray jamais.

Et depuis, quant grace luy failly, il dist.

Quy vaincra, dist lescripture.

Chap. XI. — Lors ilz cheent ou en serimonie ou en trop grant dejection.

Comme dist charite.

Chap. XII. — Car se tu y meurs avec luy et se tu es compaignon de sa paine, tu le seras aussi de sa gloire.

Vecy que tout est comprins en la croix, e puis que tout y est, adhers la en morant.

Il convendroit, dist il, souffrir pour lamour de Jhesucrist quy tant souffry, puis voult re

1. Ce passage, et beaucoup d'autres que le lecteur peut facilement remarquer, prouvent à l'évidence, et contrairement à l'opinion de M. Onésime Leroy, que notre texte français n'est point un écrit original, mais la traduction d'un ouvrage latin, trop souvent mal lu par le traducteur. Ici, par exemple, il aura lu *separavit* au lieu de *superavit*.

Et nonnunquàm in tantum confortatur ex affectu tribulationis et adversitatis.

Pone te ergò, sicut bonus et fidelis servus Christi, ad portandum viriliter crucem Domini tui, pro te ex amore crucifixi. Præpara te ad toleranda.

Cùm multi graviora patiuntur pro mundo.

---

LIBER III.

Cap. I. — Creatori tuo te redde placitam ac fidelem, ut veram valeas apprehendere beatitudinem.

Cap. II. — Inclina cor meum in verba oris tui.

Sed, te tacente, cor non accendunt.

Cap. III. — Omnem philosophorum et sapientium hujus mundi scientiam excedentia.

Non sunt ad vanam complacentiam trahenda.

Ut mitiges ei in diebus malis.

Longa via curritur.

Gaudent illi ampliùs ad vanitatem, quàm tu ad veritatem.

Nec confidentem mihi dimittit inanem.

In tempore tentationis.

Quod non intelligis quùm legis, cognosces in die visitationis.

Unam, increpando eorum vitia; alteram, exhortando ad virtutum incrementa.

Memento tamen, Domine.

Reminiscere miserationum tuarum.

Quia sapientia mea tu es.

Cap. IV. — Sicut dicis.

Citò laberis, citò vinceris; citò turbaris, citò dissolveris.

susciter de mort a vie, et ainsi entrer en sa gloire.

Et est a la fois tant conforte de affliction de tribulation et de adversite.

Mets toy doncques ainsi comme bon et loyal serviteur. Prepares toy a tollerer.

Combien que plusieurs soient quy pour luy moins souffrent plus griefves choses[1].

---

LIVRE II.

Chap. I. — Rens toy a ton createur, affin que tu puisses apprehender plaisant loyale et vraye beatitude.

Chap. II. — Encline ton cuer aux paroles de ma bouche.

Mais ilz ne regardent point au cuer, quand tu te tais.

Chap. III. — Et quy excedent la science de toutes les philosophies, de tous les prophetes, de tous les sages de ce monde.

Elles ne sont point a taire a vraie complacence.

Affin quen mauvais jours tu luy introduises.

On querroit une longue voye.

Telz gens sont plus enclins a vanite que a vertu et verite.

Ne je ne laisseray jamais wit celluy quy en moy se confie.

En temps de tribulation.

Au jour de ta visitation tu ne congnoistras pas ton salut, ains congnoistras ce que tu nentens point quant tu liz.

Lune en blasmant les vices, et lautre en exortant a accroissement de vertus, lune en blasmant les vices, et l'autre en admonnestant les bienffais[2].

Toutesfois sire aies mercy de moy et memoire de tous autres.

Ramembre toy de tes miserables creatures.

Car tu es ma esperance.

Chap. IV. — Ainsi comme je le dis.

Tu estoies ja piecha constant, et ores es tost trebuschie, tost vainquee, tost trouble, tost dessoult.

1. Ce livre est, dans le manuscrit français, comme le livre précédent, terminé par une formule oratoire que n'a point le texte latin. La voici : « Dieu dont ait mercy de nous par sa debonnaire pitie et clemence. Amen. »

2. Ici encore, et dans cette double version, nous semblent se trahir les efforts et les hésitations du traducteur.

Time judicia Dei.

Quidam habent me in ore, sed modicum est in corde.

Cap. VI. — Et infrà dilectum omnia data ponit.

Meritum est, et non perditio.

Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? Si consistant adversùm me castra...

Certa tanquàm miles bonus; et si interdùm ex fragilitate corruis, resume vires fortiores prioribus, confidens de ampliori gratiâ meâ, et multùm præcave à vanâ complacentiâ et superbiâ.

Propter hoc multi in errorem ducuntur, et in cæcitatem penè incurabilem quandoque labuntur.

Sit tibi in cautelam et perpetuam humilitatem, ruina hæc superborum de se stultè præsumentium.

Cap. VII. — Seu anxietatem mentis.

Qui tempore pacis nimis securus esse voluerit.

Et divinâ charitate repletus.

Ab aliis etiam despici et humiliari magis gaudeat, quàm honorari.

Cap. IX. — Ego totum dedi, ego totum te habere volo, et cum magnâ districtione gratiarum actiones requiro.

Si rectè sapis.

Cap X. — Fecisti, ultrà omnem spem, misericordiam cum servo tuo.

Non enim omnibus datum est ut, omnibus abdicatis, sæculo renuntient, et monasticam vitam assumant.

Ecce omnia tua sunt, quæ habeo, et undè tibi servio.

Vel uno die.

Et gaudium acquiritur sine fine mansurum.

Sieu les jugemens de Dieu et les crien.

Aucuns en la bouche, mais peu en leurs cuers.

Chap. VI. — Et met tous dons en son amy.

Ce test merite non mie pardon.

Nostre seigneur Dieu est mon inlumination et mon salut; je le cremiray. Se les chasteaulx de mes ennemis consistent contre moi... [1].

Combas toy doncques comme bon chevalier, et reprens a la fois de la fragilite de ta char plus fortes forches que les premieres, en toy confiant de ma plus grant grace; et te gardes moult bien de vaine complacence et dorgueil.

Car par ce ont este plusieurs menez en erreur, et sont ceulx [2] en incurable cecite de paine.

Cest ruyne des orgueilleux quy deux presument folement; ce soit en cautelle et en humilite perpétuellé.

Chap. VII.— Ou auxterite de ta pensee [3].

Quiconques en temps de paix vouldra estre trop seul [4].

Et remply de divine grace.

Estre des autres despite en humilite [5], plus que den estre exaulchie et honnoure.

Chap. IX. — Jay tout donne, je vueil tout avoir, et requier action de graces par grant devotion.

Se tu saveures dieu.

Chap. X. — Tu as fait misericorde a ton serviteur.

Car ce nest mie a tous donne, mais a aucuns quy toutes choses ont reboutees et renonchies au siecle, et prengnent vie de religion.

Vecy tout ce en quoy jay este tien; de quoy doncques te sers je? [6].

A tout le moins une fois le jour.

Et dont joye est acquise quy dure sans fin en pardurable gloire de toute consolation inestimable.

1. Preuve nouvelle que ce texte n'est et n'a jamais pu être qu'une translátion, et encore une assez pauvre translation.

2. Mal lu sans doute par le copiste, au lieu du mot *chéus*, tombés.

3. Encore un mot que peut-être le scribe aura mal lu sur le texte français qui lui servait de modèle, ou que le translateur aura mal lu sur son texte latin, chargé sans doute d'abréviations.

4. Ici encore le copiste aura lu *seul* pour *seur*.

5. Le scribe aurait dû, bien évidemment, écrire *et humilié*.

6. Piètre translateur! ou plutôt, barbare assassin!

| | |
|---|---|
| Cap. XI. — Et tuî ipsius amator non sis. | Chap. XI. — Et que tu ne soyes point tourble de toy meismes. |
| Si autem de proprio quæsitu aliquid latet, ecce hoc est quod te impedit et gravat. | Et de ce que tu demandes aucune chose cest lattente, cest ce quy tempeste [1] et griefve. |
| Cap. XII. — Sed habent, inquis. | Chap. XII. — Mais je dy quilz ont. |
| Cap. XIII. — Superiori tuo. | Chap. XIII. — A ton souverain. |
| Cap. XIV. — Nulla prodest sapientia. | Chap. XIV.—Il nest pacience qui prouffite. |
| O pelagus intransnatabile! | O pelaige non egale! |
| Cujus cor in veritate subjectum est Deo. | Celluy duquel le cuer est subget a Dieu. |
| Cap. XVI. — Neque in æternum comminaberis. | Chap. XVI. — Ne. ne menaches eternellement par ta grande et inestimable misericorde. |
| Cap. XVIII. — Et, donec ipse volueris, onus corruptibilis vitæ pro salute mea sustineam. | Chap. XVIII. — Et que je porte comme tu vouldras le vassel de ceste vie corruptible. |
| Facta est tamen jam per gratiam tuam valdè meritoria. | Toutesvoies par ta grace elle est ja faitte plus doulce. |
| Cap. XIX. — Consideratâ meâ et aliorum sanctorum passione. | Chap. XIX. — Considere la vie et la passion des autres saints. |
| Et sicut patienda videro. | Et meismement de ce quil sera a souffrir. |
| Esto itaque expeditus ad pugnam, si vis habere victoriam. Sine certamine non potes venire ad patientiæ coronam. Si pati non vis, recusas coronari. | Soies doncques prepare a bataille. Se tu ne veulz souffrir, tu refuses estre couronne. |
| Cap. XX. — Et tædium. | Chap. XX. — Et l'ennemy. |
| Dei suavitatem, et internam virtutis amœnitatem. | La suavite de linternelle gloire de vertu. |
| Cap. XXI. — Et super omnem exercitum cœli, super omnia visibilia et invisibilia, et super omne quod tu, Deus meus, non es. | Chap. XXI. — Et pardessus toutes choses dont tu nes point sires. |
| Amator purissime. | Aymeur trespiteuz. |
| Quandò ad plenum me recolligam in te? | Quant recuelleray je doctrine en toy tout a plain? |
| Usquequò tardat venire Dominus meus? Veniat ad me. | Jusques a tant tarde tu venir? monseigneur viengne a moy. |
| Vultumque amicabilem demonstres. | Et me monstres viaire aimable. |
| Quærant alii pro te aliud, quodcumque libuerit. | Quierent les autres pour eulx quelque chose quil leur plaira. |
| Cap. XXII. — Quia tu... elegisti in familiares et domesticos. | Chap. XXII. — Car toy... as esleu... en tes famillieres et domestiques consolations. |
| Cap. XXIII. — Et uber in fructu. | Chap. XXIII. — Et plentureuse de fait. |
| Cap. XXIV.[2] | Chap. XXIV. — Mets au derriere terrienne sapience et toute humaine et propre complacence. |
| Secundùm possibilitatem tui incolatûs. | Selon la possibilite de ta demeure ou de ton pellerinage. |
| Cap. XXVI. — Suavissimam spiritûs tui unctionem. | Chap. XXVI. — La tressouefve union de ton esprit. |

1. Piètre copiste! il était donc bien difficile de lire : *tempesche!*

2. Pas de texte latin équivalent à cette phrase dans aucune des éditions que j'ai sous les yeux, y compris celle de M. Gence. Mais nous la trouvons textuellement (*postpone terrenam sapientiam omnemque humanam et propriam complacentiam*) dans un bien vieux manuscrit latin que possède la bibliothèque de Valenciennes, et que nous décrivons sous le n° 179. Cette particularité pourrait bien avoir peut-être quelque importance dans la question de l'auteur de l'*Imitation*.

Cap. XXVIII. — Omnis inquietudo cordis.

Cap. XXIX. — Salvifica me ex horâ hâc. Sed propter eà veni in hanc horam, ut tu clarificeris.

Cap. XXXI. — Quid simplici oculo quietius?

Nam quidquid Deus non est, nihil est, et pro nihilo computari debet.

Sapientiâ illuminati.

Et quàm impura sint omnia, non deploramus.

Cap. XXXII. — Curiosi, gyrovagi, quærentes semper mollia.

Immò in hoc brevi includitur omnis perfectio religiosorum.

Dixi, viliora tibi emenda pro pretiosis et altis in rebus humanis.

Nam valdè vilis et parva ac penè oblivioni tradita videtur vera cœlestis sapientia; non sapiens alta de se, nec magnificari quærens in terrâ; quam multi ore tenus prædicant, sed vitâ longè dissentiunt: ipsa tamen est pretiosa margarita, à multis abscondita.

Cap. XXXIV. — Fulgura coruscationem de sublimi penetrantem omnia cordis mei intima.

Purifica, lætifica.

Cap. XXXV. — Scuto patientiæ.

Hæc probant Christi tironem.

Ego reddam mercedem æternam pro brevi labore, et infinitam gloriam pro transitoriâ confusione.

Sed patienter sustinuerunt se.

Cap. XXXVI. — Ubi te conscientia pium reddit et insontem.

Quòd ab humano die judicatus fuit.

Ideò totum Deo commisit, qui totum noverat.

Cap. XXXVII. — Ibi ad veram puri cordis libertatem, et jucundæ familiaritatis meæ gratiam non pertingent, nisi integrâ resignatione, et quotidianâ suî immolatione prius factâ, sine quâ non stat nec stabit unio fruitiva.

Chap. XXVIII. — Toute iniquite de cue

Chap. XXIX. — Saulve moy de ceste he affin que tu soies clariffie.

Chap. XXXI. — Quelle chose est plus sie que le simple oeul?

Car ce quy nest point en dieu, et doit compte pour neant.

Les elemens et sapience.

Et ne considerons point comment t choses sont impures.

Chap. XXXII. — Les curieulx, les v tueulz, quy toudis quierent les nobles ch

Mais en ceste bonne parole est toute pe tion enclose de gens religieux.

[*Toute cette fin de chapitre manque dan deux manuscrits français; elle manque dans l'*Internelle consolacion *récemment bliée par P. Jannet, puis dans* Leternelle solacion *éditée par M. Vert de Toulouse, enfin dans le manuscrit de Clermont décri M. Gence, p. xlviij de son édition latin l'*Imitation.]

Chap. XXXIV. — Envoye coruscacio lassus penetrant.

Puriffie toutes les choses de dedens cuer, letifie[1].

Chap. XXXV. — Del estude de pacienc

Ces choses prendent le champion de sucrist[3].

Je rendray loyer eternel pour benefice beur et pacience[4], et gloire infinie pour fusion transitoire.

[*Non traduit.*]

Chap. XXXVI. — La ou ta conscienc rend coulpable[5].

Ce que dhomme humain vient, il fu jug

Et pour ce commist il tout a dieu, quil gnoissoit estre tout.

Chap. XXXVII. — Ceulx cy ne parvend ja a vraye liberte de cuer pur, ne a la g cotidiane, immolation deulx meismes par faitte premierement sans laquelle ne tien ne tiendra union joyssant de ma joieuse f liarite, se nest par entiere resignation[7].

1. Dans ces deux versets encore se révèle la négligence du translateur, ou au moins du copiste.
2. Le copiste aura lu *estude* au lieu d'*escu*, ou le translateur *studio* au lieu de *scuto*.
3. Le copiste aura lu *prendent* au lieu de *preuvent*.
4. Le copiste aura lu *pour bénéfice labeur* au lieu de *pour brief labeur*.
5. C'est, pour un translateur, se placer juste aux antipodes de son texte.
6. Nous aurions juré d'avance qu'ici notre translateur, ou notre copiste, ou même tous les deux, ne pourr que patauger.
7. Toujours même gâchis. Oh! David Aubert, vous étiez un bien habile calligraphe, un bien adroit en

| | |
|---|---|
| Cap. XXXVIII. — In sortem ac libertatem transiens filiorum Dei. | Chap. XXXVIII. — Entrant en forte liberte des filz de dieu. |
| Et instituta a summo opifice. | Et instituees du tres souverain evesque. |
| Cap. XL. — Ut vultus meus ampliùs in diversa non mutetur. | Chap. XL. — Que ma chiere ne soit plus muee en diverses choses. |
| Cap. XLI. — Domine, in cæcitate sumus. | Chap. XLI. — Sire, nous sommes en mendicite. |
| Cap. XLII. — Ad divinam cognitionem. | Chap. XLII. — A la conjonctiòn divine. |
| Retardat à summo et vitiat. | Elle a regarde tant quelle a retarde du souverain bien et engendre vice. |
| Cap. XLIII. — Nunquàm ad hoc legas verbum, ut. | Chap. XLIII. — Ne loz jamais parole a ce que. |
| Cunctorum auditurus lectiones, hoc est, singulorum examinaturus conscientias. | Pour oyr les lechons de chascun. |
| Tacebuntque argumenta linguarum. | Et se tendront argumens de toutes langues, cest a dire quil examinera les consciences dun chascun [1]. |
| Nam quidam... didicit... et loquebatur... plùs profecit. | Car aucun... aprent... et parle.... il prouffitera plus. |
| Una vox librorum. | C'est une meisme voix delivrez. |
| Cap. XLV. — Quid improvisa, nisi graviter feriunt? | Chap. XLV. — Que feront les impourveues, selles ne sont portees agreablement [2]? |
| Quàm tutum pro conservatione cœlestis gratiæ, humanam fugere apparentiam! | Comme est seure chose de servir humaine apparence pour conversation de grace celeste! |
| Vitæ emendationem. | Entendation de vie [3]. |
| Cap. XLVI. — Cùm enim bassari refugis, et confundi pro defectibus. | Chap. XLVI. — Car quant tu fuis la destre voye, et que doubtes destre vexe et pour tes deffaultes confondu. |
| Oculis insipientium. | Aux yeulx des crestiens. |
| Sed nec vanè exultabit, si per alios. . . . . . . . . . . . . . . . . . . in conspectu omnis vivens. | Mais ne sen esjoira ja vainement. mais quelle douleur ancoires vit en moy mon vieil homme... mon seigneur et mon dieu [4]. |
| Cap. XLVIII. — O supernæ civitatis mansio beatissima! o dies æternitatis clarissima! | Chap. XLVIII. — O tresbeneuree mansion de supernelle trinite! jour trescler de trinite! |
| Cap. XLIX. — Semper in te glorificetur. | Chap. XLIX.— Soit en toy continuellement gloriffie, comme celluy quy est le vray conservateur de toutes humaines creatures et le vray refuge de chascun [5]. |
| Cap. L. — Plena modulatione. | Chap. L. — Plaine de moderation. |

neur, mais un scribe bien maladroit, et un bien négligent copiste. Cette phrase, qui est complète, mais tout à fait bouleversée, devrait être ainsi rétablie : *Ceulx cy ne pervendront ja a vraye liberte de cuer pur ne a la grace de ma joieuse familiarite, se nest par entiere resignation, cotidiane immolation deulx meismes, sans laquelle ne tient ne ne tiendra union joyssant.*

1. Nouveau bouleversement dans ces deux versets.

2. Translation bien *agréable*, en vérité.

3. Que voulez-vous? il faut bien que le translateur ait lu sur le texte latin *entendationem*, ou plutôt que le copiste ait lu sur le translateur *entendation* pour *emendation*. Et M. Onésime Leroy veut que notre texte latin soit l'original!

4. Ici encore un gâchis incroyable. Vingt-trois lignes du texte latin ne sont pas traduites; mais, en revanche, et comme pour les remplacer et pour remplir le vide, nous avons un nombre de lignes à peu près pareil, emprunté à la fin du chap. XXXIV. Il est à remarquer que cette double erreur (omission et double emploi) existe également dans le manuscrit n° 221; aussi bien ces deux manuscrits ont-ils été confectionnés l'un sur l'autre; et, contrairement à l'assertion de M. Onésime Leroy, le n° 221 d'après celui-ci.

5. Je comprends des lacunes et omissions; mais des additions, je ne me les explique pas.

| | |
|---|---|
| Sine consilio et providentiâ tuâ, et sine causâ, nihil fit in terrâ. | Ce nest pas sans cesser, sans conseil, sans ta providence, ne sans cause ne raison ce quy est fait en terre. |
| Quod tibi pretiosum apparet. | Quy te appert vitieux [1]. |
| Quid est homo indè melior, quia reputatur ab homine major? | Quelle chose est dela meilleur, pour ce que del homme elle est plus grande reputee [2]. |
| Magis confundit. | Il le consent plus [3]. |
| Cap. LII. — Suprà humanum modum. | Chap. LII. — Par dessus maniere humaine ne angelicque. |
| Et licet hoc ægrè audiam, tamen adversùm me pro veritate peccata mea arguam, ut faciliùs misericordiam tuam merear impetrare. | Et jassoit ce que ce me face mal a oyr, affin que plus legierement je desserve impetrer ta misericorde. |
| Contractum est et inquinatum. | Est contrait. |
| Cap. LIII. — Privato amore. | Chap. LIII. — Par amour privee se elle ne procede den hault. |
| Cap. LIV. — Nec alicui cupit dominari. | Chap. LIV. — Et ne convoitte seignourie soubz ne sur personne. |
| Natura inclinat ad creaturas...... renuntiat creaturis. | Nature encline aux choses caducques..... renonche aux choses caducques. |
| Sua gesta et dona. | Ses fais et ses diz. |
| Ad assecutionem æternorum. | A laffection des choses eternelles. |
| Cap. LV. — Carne autem servio legi peccati. | Chap. LV. Mais je sers a la char par la loy de pechie. |
| Sine charitate et gratiâ. | Sans charite. |
| Cap. LVI. — Abnegationem tui. | Chap. LVI.—Abreviation de toy meismes [4]. |
| Ego sum via inviolabilis, veritas infallibilis. | Je suys la voye immolable, la verite ineffable. |
| Non me recreat, nec delectat plenè. | Il ne me recree point plainement. |
| Propter Jesum suscepimus hanc crucem; propter Jesum perseveremus in cruce. | Nous aurons pour Jhesucrist receu ceste croix. |
| Præcessor. | Protecteur. |
| Nec inferamus crimen gloriæ nostræ, ut fugiamus à cruce. | Et ne differons point, approchons nous de la gloire et ne fuyons point la croix [5]. |
| Cap. LVII. — Pone, ut meliùs nosti, ex corde. | Chap. LVII. — Mets les ou tu les congnois mieulx. |
| Undè parvuli scandalizentur. | Dont les meurs soient escandeles. |
| Cap. LVIII. — Responde illud prophetæ. | Chap. LVIII. — Respons ce que dist le psalmiste. |
| Cap. LIX. — In te confido, Deus meus, misericordiarum pater. Benedic et sanctifica animam meam benedictione cœlesti, ut fiat habitatio sancta tua. | Chap. LIX. — Je me confie en toy, a celle fin quelle soit faitte ta sainte habitation. |
| Longè exulantis. | Quy de loing sesjoyst [6]. |

1. Nouvelle excursion du translateur ou du copiste aux antipodes.
2. Oh! David Aubert, copiez, calligraphiez, enluminez; mais ne translatez point!
3. Oh! David Aubert, apprenez à lire!
4. C'est, pour un copiste, faire *abnégation* de soi-même, que d'estropier ainsi la moindre *abréviation*.
5. Décidément cette translation doit être l'œuvre du scribe lui-même, qui se montre beaucoup plus homme de lettres dans le sens calligraphique qu'au point de vue académique.
6. Ici encore, et pour dignement couronner son œuvre, notre translateur calligraphe, qui n'y regarde pas de si près, aura mal lu son texte latin, et traduit comme s'il portait *exultantis*.

Voilà bien des misères, à coup sûr; mais notre manuscrit n'en est pas moins précieux, par les raisons que j'ai développées sous le n° qui le concerne.

# XII

(N° 276. — Page 290.)

## EXEMPLAR DIPLOMATIS HENRICI IMPERATORIS.

Henricus dei gratia Romanorum imperator, universis qui hoc scripture monumentum inspecturi sunt salutem. Quum vita hominum sit brevis, memoriaque labilis et infirma, rationi consentaneum videtur, ut ea que ad pietatem recte fiunt, scripto mandentur, quatenus posteritas semper habeat unde factorum cognitionem accipere possit. His rationibus adducti vobis significare voluimus, quod nos considerantes devotionem venerabilis viri Thome ecclesie Letiensis monachi, qui frater germanus est Gerardi Valcuriensis primi inter pretores nostros : spectantes etiam nihilominus antiquam dignitatem predicte ecclesie Letiensis, a parentibus predecessoribusque nostris jam olim fundate, eorumdem Thome et Gerardi nobis charissimorum precibus permoti, ipsi Thome pulcherrimas et propemodum infinitas reliquias Salvatoris, Marie, apostolorum, evangelistarum, prophetarum, martyrum, confessorum, ac feminarum sanctarum pia beneficentia contulimus. Qui sanctarum reliquiarum thesaurus ut in ecclesia Letiensi digna veneratione perpetuo honoretur, et ut hec absque hesitatione aliqua ab omnibus suscipiantur, rei veritatem confirmare voluimus sigillo nostro aureo ad presens scriptum appenso. Datum Constantinopoli in palatio nostro, anno domini millesimo ducentesimo octavo Imperii nostri anno secundo.

Hic appingitur imago imperatoris super Leones sedentis cum sceptro in dextra manu et mundo in sinistra; circum autem grece hoc scribitur. ✠ ΕΡΡΙΚΟϹ ΔΕϹΠΟΤΗΣ.

## EXEMPLAR DIPLOMATIS THEODORI PATRIARCHE.

Theodorus Dei misericordia sancte civitatis Jerusalem archiepiscopus ecclesie Antiocene et totius orientis patriarcha, universis Christi fidelibus in quorum manus hoc scriptum perveniet salutem in Domino. Vobis notum facimus quod nos aliique quam plurimi dilecto nobis in Christo Thome Letiensis ecclesie monacho, qui Constantinopolim ubi nunc degimus, advenit, diversas sanctorum sanctarumque Dei reliquias pietatis intuitu, rogatuque D. Henrici Imperatoris contulimus. Qui etiam imperator eidem Thome pulcherrimum sanctuarium de preciosissimo sanguine Jesu Christi in vasculo cristallino, et eximias portiones sacrosancte crucis ejusdem Salvatoris nostri cum maximis et pene infinitis aliis reliquiis dedit : ut autem tantus reliquiarum thesaurus digne in ecclesia Letiensi semper honoretur, singulis qui ad eam ecclesiam predictas rellequias visitaturi pro desyderio advenerint ibique de suis peccatis vere doluerint, nos ex parte beatorum Petri et Pauli et authoritate qua fungimur a summo pontifice nobis concessa, de poenitentiis pro criminalibus ipsis injunctis f. LX dies indulgentiarum relaxamus. In cujus rei testimonium sigillum nostrum plumbeum huic scripto appendendum esse duximus. Datum Constantinopoli anno domini millesimo ducentesimo octavo archiepiscopatus nostri anno tertio.

Sanctuarium de pretiosissimo sanguine Jesu Christi, in vasculo cristallino tectum est lamina aurea ad hunc modum inscripta. ΚΌΜϹΟΥ ΤῸ ΛΎΤΡΟΝ *notatis etiam accentibus characteres* ΑἿΜΑ ΤΟΥ͂ λόγου *ut potuimus expressimus.*

1. Henri de Hainaut, empereur de Constantinople, né à Valenciennes en 1174, et mort empoisonné en 1216.

# XIII

(N° 288. — Page 303.)

.i. tabulas
Clerice dipticas lateri ne dempseris umquam.
.i. princeps ludi
Corcula labentis fugias ludi fore ne te
.i. bacularis .i. princeps unius loci
Lačetur fœdus sandapila necq. toparcha
.i. diabolus .i. sacer principatus .i. rossa tartari
Machia sit tibi quo ierarchia necq. cloaca
.i. pecunia .i. convivium .i. lucida
Non entheca nec alogia verum absida tecum.
.i. vigor animi
Commaneat mentes acrimonia non quia mordæ.
.i. preliator .i. venter
Agonitheta tuus fiat abasilla tui mens
.i. celeste .i. colorem
Neuranium preter chromam legat is quia multis
.i. medicinam
Esse deus solæ; anodiam sectare gemellam.
.i. adulator .i. robustus
Sistere sicophanta verere boba tamen adsis.
.i. scriptura .i. vasa pastolia
Griphia te tangat carchesia totaq. crebro.
.i. litterarum .i. conpositio
Grammaton sintheca frequens sistat tibi longe
.i. caligo oculorum massa
Absistat vero glauconia criminis offa
.i. lamina auri
Brattea blatta dehinc encletica prosapiaq.
Militie Xpi per te nullatenus absint.
.i. tapetæ undique villosum laicorum populorum .i. lectus in itinere
Amphytappa laon extæ badanola. necnon.
.i. ornamentum deorum .i. valde amant .i. vestem pictam .i. claram potionem
Effipiam diamant stragulam pariterq. proponam.
.i. lenocinatorem .i. fugat .i. paleam
Agagulam celebs aginat pecudes nec ablundam.
.i. palatina
Effipia & stragula pretexta est aulica cura.
.i. ornamento muliebri
Utitur anabola mulier sed abutitur ipsa.
.i. aqua cum variis cocta condimentis .i. puls
Convenit invalidis apozima necne placenta.
.i. nobilis .i. poeta
Cleomone codrus maneas unaq. disertus.
equos
Cum fisco teneas yppos. uxorius haud sis.
insani
Nomine linphatici careas. crisostomus ut sis.

.i. minister secretorum .i. breves sermones
Apocrisar ades aforismos os tibi serv&.
rex .i. cancellarius
Basileus constes abstemius artigraphusq.
mundi descriptor
Cosmographus solumq. tui catascopus esto.
nudus secularis
Gymnus ab inlicitis. ne sisq. bioticus auctor
Panem leviter fermentatum .i. horarum inspector
Acrizimum celebres. horoscopus esto didasclus
.i. birrum undique villosum
Inq. thoro amphibalum habeas. essebus & absit.
equus + potius vas vinarium
Cauterius sit abunde tibi. sed amasius absit.
furiosus circumloquutivus
Cerritus caveas fore. perifrasticus atq.
feretro fosse
Baccaulo fauste videas te ferre cloace
Prodigus. obliquus. monotelmus. subdolus haut sis.
.i. loca spectaculi ubi gladiatores pugnant
Amphitheantra procul tibi stent epilogia necnon
anime
Nam scrupulum generant ψυχη vexantq. pupillas
Scandito analogium crisis nit& ore docentis
currum duarum rotarum sellam plectibilem
Declina virotum bravium capito ac cleotedrum
vas pice oblitum .i. medietatem spere
Culleum habe. diametra scias; ergastula nesci
n°s versus
Apponas emistichium. cum distica sculpes
vasi vinario urinam
Oenophoro liba lotium laxare suesce
domum qua pauperes colliguntur
Dilige tu xenodochium zelotipiaq. odi
ubi poma nascuntur ubi poma ponuntur
Pomerium curti pomaria congrua malis
latum totum convivia
Sperne platon olon simposia quatinus odom
mediocris
Te lustr&. themeson vigeas si non potes insons
penus pecunia de lucris
Lar tibi quo nectar fraglet. lucarq. nec absit
elluo
Gallotus memor esse tui. ambro timeto cieri
domus infirma
Abbaso quo fuerit sit hirudo frequens comitata
agiliter
Dispar& ac validos int. capedo citatim
tectum
Si qua virago tuum penitr& reminiscere doma
.i. sententia
Bule tegat Xpi mentem tibi gausape mensam
mandatum torques aureus cum gemmis
Entole te comat regesq. laben proceresq.
utinam
Quatuor immo tuum hec ut iter comitentur iniquum

mandatum princeps laus iterata
Thece dei hieron archonq. palidonianq.
lavandarium
Inmundas vestes si gestas. posce colimbum
fune arcus
Ducitur anguina limbus arsippio necnon
anxietatem tenuitatem corporis amenitatem
Aporiam sed& atrophiam patiaris ut accam
perpetuam socia
Atervam apodix tua mens sibi congerat ei;
dolorem undique
Algeniam mentis anquirunt talia verum
impossibilitatem effugant merenda post meridiem
Aphatiam amendant ante cenam quoq; largam
alienum laborem dilectio
Adificant agapen. suffert agape nimis apta
propinquos pluviam
Agnatos teneas. aregidiam quoque verbi
capram
Nisib; aegidiam in giro secteris acutis
desideres spolium
Aneles hostis ne sis attractus in aslum
confidentiam
Leva ancille feras dextra agoniamq; fidei
velum monasterium et singularitatem
Armenium cordi tollas. arcisterium addas
princeps domus album vinum
Architriclinus amicale - amineum colit atq.
vasa pomis ferendis apta
Hinc malis etiam apofereta autumnus honustat
homo sine conjuge
Andropus est agamus celibatum colat & sic
urbem paternam
Argiripam cernat patriam civesq. beatos
passio similis paralisi
Haud huic est apoplexia cure sed & astu
artat miseros
Angustat nullos amartetes sol& idem
ad statum revocare fugat amictorium lineum
Antiquare aginat venerem anaboladia portat
albidis
Alburnis albent portus huic apofereta
Virtutes cuncte comitantur amiciter illum
labefactando diaboli
Hunc non allidunt affurcillando sinistri
proficiscuntur muscîones
E baccho quoniam bittunt genitibibiones
stulte loquitur
Blatterat amineo si constiterint & eidem
Indignum referens branco prorsusq. brutescit
ibit duplicetur
Haud illo bitt& quo quisquis honore bimetur
ocultat
Preterea cum quis noxam clandestinat antro
ruit
Cespitat atq. coaugmentat si crimina virtus

emponit decenter
Conmunit mentem coalescens comiter ejus
Pectoris inpulsu clandestina nam cluit illic
virtus
Clancule non constare diu tamen illa valebit
desuper
Clancula teste tonante super sacrata per ora
rufa juvenem fodit
Burra probum fateor buteonem qui arva bidentat.

Voici, sur cette pièce assez bizarre, quelques lignes que nous empruntons à l'*Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 176 : « Un manuscrit de la bibliothèque du roi d'Angleterre, cotté VI, 2, nous présente sous le nom d'un certain Abbon[1], qui nous paraît être le même que notre abbé (de Fleury), une centaine de vers latins, qualifiés barbares ou mêlés de mots grecs. Qualification qui conviendrait parfaitement au poëme d'Abbon de Saint-Germain-des-Prés sur le siége de Paris. Mais le nombre fixe de cent vers, et le premier qui annonce une matière différente en ces termes :

Clerice diptycas lateri ne demseris unquam,

nous font juger qu'ils ne font point partie de ce poëme, et qu'ils peuvent plus vraisemblablement appartenir à Abbon de Fleury. »

# XIV

(N° 288. — Page 303.)

## EPISTOLA ADALBERONIS LAUDUNENSIS EPISCOPI FULCONI AMBIANENSI EPISCOPO.

Domino F. ambianensi episcopo A. laudunensis. consequentia antecedentibus digna. Multarum res amicitiarum non simplici probantur examine. & sub angustate temporum serie magni vis amoris longe insitam facile elicere non patitur caritatis congeriem. sed quanto crebrius foras exigitur. tanto interius augendo accumulatur. Percipere &enim quot modis amministratur ipsa non sinit natura. sed & in dandis vicissim munerib; sepenumero hoc ipsum quale est plane detegit. exhibetur quod vanis sponsionibus retro occulebatur. Bona siquidem tue excellentie expertus tanto erga te amore constringor. ut tua memoria de meo pectore aboleri difficile possit. Sed contra amorem non modice contristor. quia quietum me querere cognovisti. & ad inquietudinem perduxisti. Adusus ergo nostre capelle in expeditionibus mulam erogasti non meis precibus qualem decet dantem non accipientem. Mulam nugigerulam. aurib; mutilatam. oculis privatam. gressu debilem. mulam omnimodis inutilem et inhonestam. De qua jamdudum litteras indignationum tibi mittere ratum duxi. quamvis nullas meruerim tuæ beatitudinis suscipere. Sed tamen ego etiam obliviscentis mei non obliviscor. negligentem pulso. torpentem amoris stimulis inquieto. ut quod a sem&ipso non vult inpendere. tamen pulsatus sciat reddere. *F.* Si torpens carissime frater atq; negligens reddidero quod pulsatus debuerim. cogentem non inquieto. sed potius quietum reddo. quod tue animositati non differo inpertiri. Denique hec

1. Fin du x° siècle.

mula a vobis admodum vituperata. non esse universaliter sed potius aut particulariter indiffinite. que pene unum sunt. inutilis proponenda. Nam si sacrorum non est apta vehic saltem quoquo modo est cultib; agrorum habilis. Igitur que particulariter quoquomodo u est. omnimodis universaliter inutilis non est. *A*. Si hanc inutilem atq; inhonestam indiffi vituperarem. rationem excederem. Et si indiffinite accidentaliter vituperarem. verum a falso discernerem. Nam hujus mule inutilitas si universaliter esset dedicativa. particulariter e abdicativa. Sed hec vituperatio neq. universaliter neq. particulariter est determinata neq. in finite prolata. quia modi universales non sunt determinationes. Nam omnimodis et quoquom si dici possent determinationes. quia subjectis juncte non sunt neque universaliter neq; parti lariter determinate dici possent. Indiffinita non est. quia singularis & singulariter prolata Igitur q. singularis est. neutrum horum non est. *F*. Singulare dedicativum nonne suum h abdicativum? *A*. Sub interrogatione hujusmodi nulla mihi datur optio respondendi. Tame singularib; uteris. necesse erit uti contradictoriis. *F*. Putasne universalis propositio univer particularis particulari. indiffinita indiffinite. sicut singulares contradictorie opponun *A*. Plane opponuntur si substantia fuerit predicata sive sit sive non sit. *F*. Putasne si accide *A*. Eodem modo opponuntur. si illud fuerit inseparabile. *F*. Omne inseparabile contradict opponuntur? *A*. Non. *F*. Sed illud tantum modo cui aliud possit accidere. & illud dic substantiale. sed nunc ex arte non de arte nostris affirmationib; cum tuis repugnantiis h mulam esse inutilem atq; inhonestam convinci profiteberis. *A*. Mula hec si claudicat. m ambulat. Atqui claudicat. Igitur male ambulat. *F*. Mula hec si claudicat. male ambulat. At male non ambulat. Igitur non claudicat. *A*. Mula hec non si claudicat. male non ambu Atqui claudicat. Igitur male ambulat. *F*. Mula hec non si non male ambulat. claudicat. At non male ambulat. Igitur non claudicat. *A*. Mula hec non si valida non est. debilis non e Atqui valida non est. Igitur debilis est. *F*. Mula hec non si valida est. debilis est. Atqui... Igi debilis non est. *A*. Mula hec aut valida est aut debilis est. Atqui valida non est. Igitur debilis e *F*. Mula hec aut valida est. aut debilis est. Atqui valida est. Igitur debilis non est. *A*. Mula h non & valida est. et debilis est. Atqui valida non est. Igitur debilis est. *F*. Mula hec & non vali est. & debilis. Atqui valida est. Igitur debilis non est. *A*. Sed ut ypothetica repugnantia dive probentur argumentis esse falsa. temptetur. Privatio menbrorum est debilitas concessa his q sub eadem sunt ad officia sua non congrue peragenda. Hujus debilitatis probabilis usus n est. Igitur non est probabilis usus membrorum privatio. Si neq; oculis neq; pedib; valida e non est valida. Atqui nulla ex parte eorum valida est. Igitur valida non est. Nemo defendit re nisi plenam suspicionis. Si debilis est. cur defendis? Si valida. cur suspicaris? Nil obicis! *F*. N nego predicatum. sed tantummodo modum. *A*. Omnis affirmatio et negatio semper in pre catis? *F*. Si simpliciter predicetur. Si vero modus adverbialis adhibeatur. vendicat sibi vim co tradictionis. Et modus intentionem et remissionem ponit predicantis. & determinatio subject *A*. Non eodem genere. Nam alterum quantitate & qualitate. alterum sola quantitate. *F*. Si o nimodis non est inutilis. saltem quoquomodo est utilis. *A*. Infirmus hic videtur modus. Nam quo modo est est utilis. utcunq; potest esse inutilis. Esto sit utilis in aliquo. tamen non honesta. Utcunq; utilem affirmas. honestam minime. *F*. Utile preponderat. *A*. Sola tantum pr dicatione. non diffinitione. *F*. Que preponderant & que conprehendunt. semper majora su *A*. Minus secum quandoq; invellit majus. majus interdum minus. Porro majora ad non es sunt priora. Et minora ad esse sunt priora. Idcirco majora ad esse non defendunt minora. Na omne honestum utile approbat. non omne utile honestum. Sed si utilitatem in specie comp ratio is honestati conferre nisus fueris. invenies honestatem utilitate longe priorem. *F*. Si hon tum comparatione preponitur utili. rarum etiam pari ratione prefertur vulgari. Ideo que pret tantur. meliora computantur. Et idcirco graviora semper amicis videntur conmodiora. Idcir mulam hujusmodi mittere non distuli. *A*. Scimus ante nos dictum. Omne rarum pretiosu Nam si vulgare est utile rarum vero inutile. ex his duob; subjectis cum suis predicatis qu subjectum & predicatum alterum alteri est preponendum? *F*. Rarum. *A*. Si habitus de eo es predicatus. Habitus enim & privatio utilitatis. hoc quadam permutatione efficit diversum. Na quia de hoc raro privatio predicatur. vulgari non prefertur. de quo habitus predicatur. Et h

qualitatum diversitas preposituram suis amministrat subjectis. sed hec rara inutilis. non videtur preferri vulgari utili. eo quod est debilis. *F*. Sit quoquo modo inutilis. Et si inutilis est non tamen absq; causa. *A*. Philosophi nichil sine causa tradunt fieri. sed hec causa fuit affectiva. aut sine causa qua non efficitur? *F*. Non mihi videtur hec causa inutilitatis efficiens. quia neq; per se neq; amminiculo efficit. Sed potius sine qua effici non potuit. Nam conplexio istius inutilitatis aeternitati precedentium here causarum. hujus si quidem habitus inutilitatis causa fuit affectio nimie claudicationis. Hujus vero affectionis causa soliti pedum muniminis privatio fuit. Istius equidem privationis causa agasonum fuerunt in expeditione inpedimenta. Non est certus finis causarum hujusmodi progressionis. *A*. Et hec causarum conexio cui magis subditur secundum opinionem philosoforum providentie an fato? *F*. Si fas esset fatum catholicorum amisceri verbis. fato subderemus harum progressionem causarum. Quicquid enim fit. quadrupliciter fit. Unum horum rarum est. Igitur quia rara hec inutilitas est. merito fato subditur. *A*. Quum professus est esse fatum. quid istud attulit. cum illud a plurib; amministretur. *F*. Sollertia demonum. *A*. Potest argumento probari? *F*. Potest. *A*. Sineq. divinorum famulatu spirituum. neq. motu siderum. neq. angelica virtute est tectum. sollertia demonum amministratum est. Ergo quum hujus mule inutilitas sollertia demonum effecta est. absque ulla contradictione omnimodis inutilis est. Hac re hec mula probatur inutilis. qui sibi adversatur vice functus est alterius.

Ista prius redita vili ductrice retorta.
Splendida si venia. culpis parcendo rependam.

Voici, sur cette curieuse lettre, ce que nous lisons dans l'*Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 294 : « Dom Bernard Pez a découvert dans la bibliothèque de l'Électeur de Bavière, aujourd'hui empereur, un autre manuscrit du XV<sup></sup>e siècle, dans lequel se trouve un autre ouvrage d'Adalbéron de Laon, adressé à Foulques, évêque d'Amiens. Il a pour titre : *De modo recte argumentandi et prædicandi Dialogus*, et commence par ces mots : *Domno Fulconi Ambiani episcopo, Adalbero Laudunensis. Consequentia antecedentibus digna multarum res amicitiarum.* Il y a toute apparence que c'est le même ouvrage, dont il se trouve dans la bibliothèque du Vatican deux autres exemplaires beaucoup plus anciens, sous ce simple titre : Lettre d'Adalbéron de Laon à Foulques, évêque d'Amiens, On voit par le premier titre que l'écrit roule sur la Dialectique et la Rhétorique. Il est fâcheux que Dom Pez, qui a publié tant d'autres monuments, qui ne valent peut-être pas celui-ci, ne lui ait pas fait le même honneur. Nous pourrions juger si Adalbéron était meilleur philosophe et rhéteur qu'habile poëte, et s'il avait réellement autant d'éloquence que Fulbert de Chartres en reconnaissait en lui. »

En présence de ces regrets des savants bénédictins, nous ne pouvions hésiter à donner, à cette lettre d'Adalbéron de Laon, une place en notre Appendice.

## XV

(N° 293. — Page 308.

### AU PRINCE DE CROY.

Que je me melle d'escrire jen suis surpris moy-Mesme, et [surtout] que ce soit sur des sujés sy vastes que les plus grands hommes n'ont pas esté trop habile pour sen bien aquiter, aussy nest. e

pas aux gens de mon age que je veux donner des Instructions, mais a vous bel enfant que veü naitre pour ainsy dire entre mes bras, vostre chere mere dez vostre plus tendre enfance vc confia a més soings, et sen raportoit amoy pour scauoir sy vostre gouuernante et vostre Nori vous enmalliotoit et vous norissoit bien, dans nos conuersations auec vostre cher pere n parlions de vostre educations et nous benissions[1] les Instructions pedentes, en voicy que n auons resonée [dirigés] ensemble et qui vous sont expliquée par un soldat qui ne suit en r les regles d'un autheur, moins pour ne vouloir pas les Imiter que parce quil les ignore, seu ment je vouldroit estre aussy concis que Tacite et ne point tomber dans les defauts des flateu peut estre que bien loin de m'en accuser je passeray plus tost pour misentrope, mais eleué vostre cher pere (qui plus que moy meprise les hommes faux et sans honneur,) mon stile n'a rien qui vous estonera, Je lay peché moy mesme dans vostre maison d'un de vos chers cous dont on vous citera les exemple dans vostre jeunesse.

Vostre naissance[2] vous m'est en passe d'estre un jour le general des armées d'un pri qui peut estre ne se contentera pas amoins qu'Alexandre, je vous explique comme il f vous y prendre pour vous rendre capable de le servir utillement dans ce grade, peut estre au vous honorera il de sa confiance et lorsqu'on a l'honneur d'entretenir un prince de ses affair il faut ne pas ignorer tout ce que doit scauoir un prince.

Je vous vois a la veille avant d'en venir aux postes dont je vous parle d'estre bientost menin et je comprens qu'il auroit esté plus utille de vous donné des Instructions pour vos adolescence, jen forme le dessain dans le momant que je vous escris et commenceroit tou l'heur sy les rebelles cathalans ne me rappeloit a la guerre, sy j'en eschape [revient] se sera premiere occupation a la paix, et je vous promest de ne vous parlér ny en precepteur scru leux, ny en gouuerneur seuere, ny en vieillard qui radotte, ie ne suis pas encore a cette age et a peine suis je sorty moy mesme de tout ce que jauray a vous dire ou mon experiance aussy longue que celle que jay a la guerre, je ne vous fairay mistere de rien et n'atenderay que la nature vous aprenne lés passions qui s'emparent de la jeunesse, je veux vous en instru moy mesme a fin que vous en connoissiés l'horreur et le dangér auant que l'inclination l'emporte, sy vous aués mon bel enfent l'honneur d'aprochér le prince auant que je vo enuoye ce que je vous promets souuenés vous toujour de ne jamais vous escartér du resp qui leur sont deubs par les autres hommes, et lors que dans vos petits jeüx Il vous au ordonné de vous familiarisér plus quil ne conuient, que ce ne soit que pour cé moment la, et vous auisé pas le l'endemain de reprandre les mesmes libertés a moins qu'il ne vous l'ordon de nouueau, et qu'enfin il soit dans la necessité de le faire toutes les fois quil vous voudra lib auec luy, les princes naiment pas ceux qui se familiarise auec eux, et veuillent que lon re dans le deuoir.

Je vous enuoye un ouurage fait en quinse jours, qui est le fruit d'une pratique de dix sept a de seruice, fortifié d'une theorie utille dans mon mestié, vous en pouués profité en moi de deux heures, et sy ceux qui seront chargé de vostre conduite trouuent que mes escri peuuent vous instruire, je continueray moy mesme a aprendre, uniquement afin de vous faire part, nul autre motif ne peut m'y engagér, apresant qu'une paix vient renuersér m esperances de fortune et me laisse dans un poste subalterne a trente deux ans passé, dans u temps ou des gens de mon age et mes cadéts dans le seruice sont lieutenans generaux.

Pour suiure le stile d'une lettre dedicatoire il faudroit vous vanter les vertus de vostre ch pere et de vostre chere mere, tout cé que je vous diray ladessus, c'est que vous aprendrés pl en suiuant leurs exemples et celles de vostre maison, que de tous ceux qui voudront vo instruire, mais quoy que j'en connoisse l'inutilité mon estime et mon atachement pour eux m force a vous donnér des marques de ma tendresse.

1. Peut-être faut-il lire : *Et nous bannissions les instructions pédantes*.

2. Le prince de Croy dont il s'agit ici serait, si nous ne nous trompons, Philippe-Emmanuel-Ferdinand François de Croy, né à Bruxelles le 29 octobre 1641.

# XVI

(N° 294. — Page 309.)

## EXTRAIT DE L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE.

(mardi 17 mai 1853.)

### CORRESPONDANCE.

Valenciennes, 12 mai 1853.

*A Monsieur Arthur Dinaux, membre de la Commission des Archives et de la Bibliothèque de Valenciennes.*

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques lignes que m'a suggérées l'examen très-attentif que j'ai fait ce matin d'un des manuscrits de notre Bibliothèque communale. Si vous pouvez leur consacrer une place soit dans l'*Écho de la Frontière*, soit dans les *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, disposez-en comme vous l'entendrez. J'aurai de temps en temps, si vous me le permettez, à vous demander pareille faveur, pareil droit de cité, ou, pour mieux dire, pareil droit d'asile, pour quelques autres articles encore, en les soumettant toujours préalablement, bien entendu, à votre appréciation.

Agréez, je vous prie, mes salutations affectueuses,

J. Mangeart,
Bibliothécaire.

### ALAIN, JEAN ET GUILLAUME CHARTIER.

Le xv<sup></sup>e siècle vit fleurir trois personnages distingués à divers titres, et portant tous trois le nom de Chartier : *Alain, Jean* et *Guillaume*.

Ces trois personnages étaient-ils étrangers l'un à l'autre? étaient-ils cousins? étaient-ils frères?

Les biographes ne nous disent point d'une manière bien positive s'ils étaient parents, et quel était leur degré de parenté. Nous croyons pouvoir annoncer qu'ils étaient frères.

Mais d'abord voyons quelle était à cet égard l'opinion des biographes. Moréri consacra à chacun des trois *Chartier* un article. Il nous apprend qu'*Alain* Chartier, secrétaire des rois Charles VI et Charles VII, l'un des plus habiles personnages de son temps, florissait vers l'an 1430 et 1432; mais il ne nous dit rien de sa parenté, soit avec Jean, soit avec Guillaume. Quant à *Jean* Chartier, Moréri nous dit qu'il était moine de Saint-Benoît, auteur des *Grandes chroniques de Saint-Denys en France*, et frère de Guillaume Chartier, évêque de Paris. Il ajoute qu'il vivait en 1430. Puis, passant à *Guillaume* Chartier, Moréri nous apprend qu'il fut, en 1448, consacré évêque de Paris, et qu'il mourut l'an 1472.

La *Biographie universelle*, publiée par Michaud, nous dit que « Guillaume Chartier, évêque « de Paris, né à Bayeux, parent, et, suivant même quelques auteurs, frère d'Alain et de Jean, fut

« élevé à la cour de Charles VII, qui lui témoignait une attention particulière. » L'article termine par ces mots : « Duclos dit que Guillaume, qui avait les vertus de son état, n'avait « celles d'un politique; qu'il aurait dû se borner à l'administration de son diocèse, et non s'o « cuper de celle du royaume, *que ses conseils auraient perdu s'ils eussent été suivis.* »

De son côté, le *Dictionnaire Historique*, publié par Menard et Desenne (Paris, 30 vol. in- 1821-23), nous donnant sur la naissance et la parenté de Guillaume Chartier les mêmes déta que la Biographie de Michaud, termine par ces mots son article sur l'évêque de Paris, Guillau Chartier : « La postérité rendit justice à la mémoire d'un prélat, *dont* les conseils, s'ils euss « été suivis par son prince, auraient prévenu bien des désordres. »

Que des appréciations politiques varient, et même soient, comme ici, tout à fait contrad toires, cela se voit tous les jours : *è sempre bene*. Mais à l'égard des données purement biogr phiques, on peut toujours, et l'on doit même, quand on croit avoir rencontré la lumière, la fa voir, et ne point la laisser sous le boisseau. C'est ce qui m'amène, Monsieur, à vous soumet les lignes suivantes.

Entre autres ouvrages, vous le savez, dont Alain Chartier est l'auteur, on cite *le Curial*. ( écrit, en prose, se trouve à la page 391 de l'édition des Œuvres d'Alain Chartier, publiée André Duchesne, Paris, 1617, in-4°. En voici le titre, exactement relevé : LE CURIAL, *fait p Maistre Alain Chartier, lequel il envoya à ung sien compaignon, qui avoit voulenté de venir cour.* Duchesne ne nous dit point quel était ce *sien compaignon*. Quelques auteurs avance il est vrai, que c'était son frère. Mais tous ceux qui ont été assez osés pour hasarder cette co jecture, disent que ce frère était Jean Chartier, l'auteur des *Grandes chroniques de Saint-Den* Eh bien, c'est là une erreur. Et le frère d'Alain, qui voulait avoir accès à la cour, et qu'Al a su, par son *Curial*, détourner de ce projet, est tout simplement l'évêque de Paris, Guillau Chartier. Nous en avons la preuve dans un manuscrit autographe que possède notre bibl thèque, et qui a été écrit en 1464, par Jean de Lannoy, du vivant même de Guillaume, évêq de Paris. Jean de Lannoy, dans une lettre écrite par lui à Loys, son fils, reproduit textuel ment le *Curial*, qu'il fait précéder de ces quelques mots : « Jay escript icy ensieuvant la cop « dune lettre que maistre Alain Caretier a aultrefois escript touschant lestat de la court a s « frere, quy de present est evesque de Paris, de tres honorable et tres louable vie, quy l « desiroit par son moyen estre retenu a la court du roy, et maintenant est bien daul « volunte, comme saige et quy la court a bien experimente. »

Désireux de rapprocher ces détails de ce qui a été écrit sur Alain Chartier, et des ouvrag soit manuscrits, soit imprimés, de ce recommandable écrivain, j'ai eu l'occasion de signaler de relever ici quelques données que je crois pouvoir considérer comme entachées d'erreur.

Et d'abord je lis dans le catalogue des manuscrits de Douai, par M. Duthillœul, qu'il exis dans la bibliothèque de cette ville un manuscrit qu'il désigne ainsi, sous le n° 726 : *Sensieult coppie de unes lettres que maistre Jehan Alain Chartier escripvit jadis à son frère de l'Estat Court.* « On sait, dit M. Duthillœul, que Jehan Chartier ne dut la faveur qu'il reçut, d'approch du roi, qu'à l'estime dont Alain jouissait. Or, le commencement de cette lettre nous mont qu'elle était écrite à Jehan par Alain, lorsque le premier songeait à se faire recevoir à la cou Nous ferons observer, ajoute M. Duthillœul, que le copiste a commis une grosse erreur. Jeh et Alain Chartier étaient deux personnages différents, deux frères. Il faudrait lire : *Lettre q M° Alain Chartier écrivit à son frère Jehan.* » — Non, ce n'est point cela qu'il faudrait lire, ma ceci : *Lettre que M° Alain Chartier écrivit à son frère Guillaume.* Notre manuscrit de Jean Lannoy, CONTEMPORAIN, ne saurait laisser aucun doute à cet égard.

Que si du conservateur de Douai nous passons au conservateur de la Bibliothèque Impéri de Paris, c'est bien autre chose. Or voici ce que nous lisons dans l'ouvrage, si remarquable et consciencieux d'ailleurs, publié par M. Paulin Paris, sous le titre de : *Manuscrits françois de Bibliothèque de Paris.* Nous lisons, disons-nous, au tome VII, p. 251 : « N° 960. ŒUVRES DIVERS D'ALAIN CHARTIER, N° 22. *Le Curial maistre Alain Chartier.* Ce n'est pas l'ouvrage publié sous nom, mais une lettre en prose à son frère pour le détourner de suivre la Cour. Cette pièce pe met de penser qu'Alain s'adresse ici à *Jean*, l'auteur d'une chronique de France. Premie

mots : « *Tu me admonestes et enortes souvent, homme eloquent, et mon frere tres aimé...* »

Indépendamment de l'erreur que nous avons déjà relevée à propos de M. Duthillœul, et qui consiste à prendre Jean Chartier pour Guillaume, M. Paulin Paris a ici le double tort de faire croire d'une part que le *Curial* d'Alain Chartier est un ouvrage écrit en vers, et d'autre part d'avancer que la lettre dont il rapporte les premiers mots, est autre chose que le *Curial* lui-même. Si, en effet, celui connu de M. Paulin Paris est écrit en vers, ou s'il diffère de la lettre écrite par Alain Chartier à son frère Guillaume, je ne sais ni quel manuscrit, ni quelle édition compulser à l'effet de m'en convaincre. Ce n'est point, à coup sûr, celle publiée par André Duchesne, qui pourtant passe pour la plus complète.

Il me reste à donner ici les premières lignes du *Curial*.

1° Manuscrit de Valenciennes : « Tu me admoneste et exhorte souvent, homme eloquent, et « mon frere tres ame, ad ce que je te prepare lieu et entree curiable que tu appete, et par mon « ayde et intercession tu y puisse avoir entree... »

2° Manuscrit de Douai : « Mon tres aime frere tu manifeste et encore souvent que je te pre- « pare lieu et entrée en court comme tu appete. Et que par mon ayde et intercession tu y puisse « avoir acces... »

3° Manuscrit de Paris : « Tu me admonestes et enortes souvent, homme eloquent et mon « frere tres aimé... »

4° Édition d'André Duchesne : « Tu me admonestes et enhortes souvent, homme eloquent « et mon frere tres aimé, ad ce que je te prepare lieu et entree à vie curiale que tu appetes, « comme tu dis : et que par mon ayde et intercession tu y puisses avoir office... »

## XVII

(N° 330 *bis*. — Page 339.)

### VERSUS BEDÆ DE DIEBUS ÆGYPTIACIS[1].

Bis deni binique dies scribuntur in anno.
In quibus una sola mortalibus hora timeri.
Mensis quisque duos captivos possida horum.
Nec simul hos junctos homine [2] peste trucident.
Si tenebræ ægyptus græco sermone vocantur.
Inde dies mortis tenebrosos jure vocamus.

| | | |
|---|---|---|
| I. | Jani prima dies a septima fine timetur............. | VII. |
| IIII. | Ast februi quarta est. præcedit tertia finem.......... | III. |
| I. | Martis prima necat. cujus sic cuspide quarta est...... | IIII. |
| X. | Aprilis decima est. undeno a fine minatur.......... | XI. |
| III. | Tertius est maio lupus. est a septimus anguis........ | VII. |
| X. | Junius in decimo quindenum a fine salutat.......... | XV. |
| XIII. | Tredecimus julii decimo innuit ante kalendas....... | X. |
| I. | Augusti nepa prima fugat de fine secundam......... | II. |
| III. | Tertia septembris vulpes ferit a pede denam........ | X. |
| III. | Tertius octobris pullus[3] decem in ordine nectit....... | X. |
| V. | Quinta novembris acus vix tertia mansit in urti[4]..... | III. |
| VII. | Dat duodena cohors septem inde decemque decembris. | X. |

1. Il existe, sur le même sujet, 33 vers hexamètres du poëte Hucbald, moine de Saint-Amand. — 2. Il faut lire : *homines ne*. Voyez édition de Bède, Col. in-f°, 1612, tome I, col. 394. — 3. Alii : *gladius*. — 4. Alii : *in urna*.

His caveas ne quid proprio de sanguine demas.
Nullum opus incipias nisi forte ad gaudia tendat.
Et caput ac finem mensis in corde teneto.
Nemmedia [1] ima ruas. sed clara per ethera vivas.

## EXTRAIT DU GLOSSAIRE DE DUCANGE.

*Dies ægyptiaci,* qui in veteribus Calendariis, quæ à Bucherio in Canone Paschali, à G
Herwarto, et à Petro Lambecio lib. 4. Commentar. de Bibl. Cæsarea edita sunt, et in Vic
MS. et aliis notantur in quolibet mense. Ugutio : « In quolibet mense dicuntur duo die
Ægyptiaci, quia ab Ægyptiis fuerunt inventi. Ægyptii enim comperientes, quod in aliqu
dierum illorum non erat bonum sangüinare, id est, sanguinem minuere, ne aliquod opus i
retur, illos Dies vocaverunt. » Petrus Comestor in Histor. Scholast. cap. 34. Exodi :
Ægyptiaci dicuntur, quod in his passa est Ægyptus, quorum duos tantum in singulis
sibus notamus ad memoriam, cum plures forte fuerint. Nec est credendum, quod Æ
licet astrorum periti, deprehenderint Dies hos infaustos in inchoatione operis, vel itiner
minutionis. » De his S. Augustinus in Ep. ad Galat. cap. 4 : « Plena sunt conventicula
hominibus, qui tempora rerum agendarum a Mathematicis accipiunt. Jam vero ne
inchoetur, aut ædificiorum, aut hujusmodi quorumlibet operum, Diebus, quos Ægyp
vocant, sæpe etiam nos movere non dubitant. » Formula veteris Pœnitentialis, edita
Petito : « Item non debere servari dies Egiciaci (sic) ad minuendum sanguinem, vel a
faciendum. » Honorius Aug. lib. 2 de Imag. mundi cap. 108 : « Dies Ægyptiaci ideo dic
quia ab Ægyptiis sunt inventi. Et quia Ægyptus dicitur Tenebræ, ipsi Tenebrosi inde
nantur, eo quod incautos ad tenebras mortis perducere affirmantur. » Durand. in Ration.
cap. 4, n° 20 : « Illud autem notandum, quod in quolibet mense sunt Dies Ægyptiaci, id
Ægyptiis deprehensi : in Ægypto enim erant quidam Astrologi, qui quasdam constella
nocivas humanis actibus in illis diebus invenerunt, ideoque illas notas hominibus esse volu
tamen illarum constellationum puncta scire propter errorem nostri computi non valemu
forte invenerunt Dies bene constellatos, et ideo eos in Kalendario notaverunt, ut in illis
potius quam in aliis, actibus insistatur : quorum errorem ne Ecclesia sequi videatur, a t
cavetur... Quotus autem sit Dies Ægyptiacus, a principio vel fine mensis his versibus conti

Augurior decios, audito lumine clangor
Liquit olens Abies, coluit Colus, excute Gallum.

In his versibus sunt 12. dictiones, 12. mensibus servientes : prima primo, secunda secun
sic per ordinem, sumpto initio a Januario : ita quod quota die erit prima litera primæ sy
alicujus istarum dictionum in alphabeto, totus erit Dies Ægyptiacus in illo mense, cui
illa dictio, computando a mensis principio versus finem. Item quota erit prima litera sec
syllabæ in alphabeto, totus erit dies Ægyptiacus in illo mense, cui servit illa dictio, verbi g
Augurior, est prima dictio, et servit primo mensi, scilicet Januario : *au,* est prima syllaba,
est prima litera ipsius syllabæ, et *g,* est septima in alphabeto : ergo dies prima Ja
est Ægyptiaca. Item *g,* est septima in alphabeto : ergo septimus dies Januarii numerando
versus principium, est Ægyptiacus, et sic in aliis, hoc observato, quod *h,* in hoc loco pro
non ponatur. Quilibet autem præmissorum dierum propter unicam horam sui denomi
Ægyptiacus. » Adde Martinum *de Arles* in lib. de Superstitionib. pag. 5 et Olaum Wor
lib. I. Fastor. Danicor. cap. 24. 25. Willelmus Neubrigensis lib. IV, cap. 1 : « Richardus
primus, Londoniis est consecratus a Balduino Cantuariensi Archiepiscopo tertio Nonas Se
bris, qui dies ex prisca gentili superstitione Malus vel Ægyptiacus dicitur, etc. » [Statuta
Augerii II. Episc. Conseran. an. 1280 : « Dies quoque Ægyptiaci, constellationes, lunati

1. Alii : *ne medio.*

Kalendæ Januarii, initia mensium, dies, menses, annus, cursus lunæ, solis et siderum, superstitiose observari non debent, credendo videlicet in illis virtutem inesse; quoniam superiora non sunt causæ rerum et signa : sed nec in præmissis diebus seu temporibus mensæ cum epulis vel lampadibus in domibus sunt parandæ, vel per vicos et plateas cantores et chori ducendi. Nulla etiam tempora sunt fausta vel infausta exstimanda, ut in eis nolit vel velit aliquid inchoare.] Huc referenda videntur, quæ habet Petronius in Satyrico : « Altera (tabula) Lunæ cursum stellarumque septem imagines pictas, et qui dies boni, quique incommodi essent, distinguente bulla notabantur. » Habentur porro in Bibliotheca Thuana Cod. 615. *Versus de diebus Ægyptiacis*. Vide Hesychium in Ἀποφράδες ἡμέραι, et infra in *Sanguinare*.

# XVIII

(N° 409. — Page 411.)

## LETTRE DU DUC CH. DE CROY A SA FEMME.

A Madame Dorothée duchesse de Croy et d'Arschot, ma femme.

Ma tres chere et bien aymee femme. Encores que passe desja trente ans, j'ay este quasy continuellement empesche et occupe tant aux affaires de guerre, d'estat, de police, et au publicq, et que le surplus du temps quy m'est reste hors de mes charges, fonctions, occupations publiques, je l'aie employe, pour point le perdre, au moins mal qu'il m'at este possible, aulx estudes, et a lecture des bons aucteurs quy ont escry tant les choses que divines que humaines. Hors desquels j'ay tasche comme hors d'une fontaine d'eau vive quy ne tarit jamais d'en recueillir et tyrer plusieurs beaux extraicts et memoyres pour quandt le temps et le loysir me sera donne de regarder de pouvoyr mettre quelque petite oeuvre quy puisse estre trouve utile pour le bien publicque et enseingnement de la jeunesse, sy esse que pour n'avoyr tousjours l'arcq tendu et pour donner aucunes fois quelque relasche aux cordes d'iceluy craindant que par trop de vehemence et continuel exercice ycelles ne vinssent a en rompre de mesmes ay je voulu aussy practiquer envers mon esprit affin qu'yceluy par trop de continuelle lecture de choses tant serieuses yceluy aussy ne vint tant a travailler pour se rendre invalide parce moyen inutile pour l'advenir a y pouvoyr continuer a le faire. Je me suis doncques aucune fois a heures perdues pour aussy pouvoyr recreer iceluy me mis a passer le temps tant a la poesie qu'a la musicque et entre aultres choses que j'ai fait comme des ma jeunesse j'ay aussy este assez instruict et practique tant a la dicte musicque qu'en jeu de laiz (?) je me suis mis a escrire ung livre de chansons composees par plusieurs aucteurs et entre icelles y ay adjouste quelques vers, devises et tablature de laiz (?) forgees de ma teste ; et comme avec l'eage et l'experience de choses plus grandes, salutaire et utile ces oeuvres de jeunesse ne me sont plus duisables ny honnorables comme du passe et n'ayant en ce monde chose plus chere que vous, et estant comme moy mesmes j'ay estime que je ne pouvois a quy mieulx dedier et donner les labeurs de ma tendre jeunesse qu'a vous quy etes tout mon bien et consolation et aussy affin que quandt les obscures nuees et la terre auroit par la predestination et prescience de Dieu couvert le plus beau de mon eage, en voyant ces miens labeurs il vous souvienne tousjours de celuy quy joinct par un si sainct lien en ce monde icy avec vous, ne l'abandonnera jamais sy ce nest quandt la vie se separant du corps, il ce debvra rendre a celuy quy luy at donnee demeurera neantmoins tant quycelle sera joinct avec ce corps a jamais

Vostre trescordial et tres fidel mary a jamais

CHARLES SIRE ET DUC DE CROY ET D'ARSCHOT.

# XIX

(N° 412. — Page 413.)

## LE DIABLE EN L'AIR
## SUR LE MISSISSIPI.

On dit que Lucifer, un jour, fâché d'apprendre
Que les hommes, partout, à qui les veut entendre
Se donnent pour *honnêtes gens*,
Crut les démons trop indulgens ;
Et qu'assemblant ces pauvres diables
Comme traîtres et négligens,
De cette duperie il les jugea coupables.
Déjà même, dit-on, le monarque était prêt
D'en prononcer et d'en signer l'arrêt,
Quand un démon prit la parole,
Et dit : « Seigneur, de l'un à l'autre pôle
J'ai parcouru le monde, et puis vous assurer,
En conscience, et vous jurer
Qu'au moins sur un certain chapitre
Tous les *honnêtes gens* que votre majesté
Voit là haut jaloux de ce titre
N'ont ni vertu ni probité.
Faut-il vous en convaincre? alors laissez-moi faire. »
Il dit, part, et se rend on ne m'a pu dire où.
Mais qu'importe? le lieu ne fait rien à l'affaire.
D'ailleurs il n'en est point sur tout cet hémisphère
Où l'amour de l'argent ne rende l'homme fou.
Ce fut sur cet appât qu'à chacun à la ronde
Promettant des trésors, ce démon entreprit
De démasquer le cœur et dévoiler l'esprit
Des *gens* prétendûment *honnêtes* de ce monde.
Or, que fit-il? on va le voir.
Il afficha, publia, fit savoir
Qu'il avait découvert une lointaine plage,
En un mot un nouveau mais plus riche Pérou,
Où, pourvu qu'on fournît aux frais de l'abordage,
Chacun pouvait gagner mille écus pour un sou.
Pour un sou mille écus ! on accourt, on s'empresse,
On s'y tue; et d'argent la caisse regorgea.
Alors, comme il voulut, le diable en fit largesse
A la ville, à la cour, et si bien partagea
Et la canaille et la noblesse
Que grands seigneurs et que faquins
Vinrent également s'enrichir en coquins.
C'était le bien d'autrui qu'on mettait au pillage.

C'étaient usures, vols, éclatant brigandage
(Le moindre petit clerc eût décidé ce cas),
Moyennant quoi l'argent venait à tas.
L'un disait : Mon curé n'en fait pas de scrupule.
L'autre : Le cas n'est pas condamné par la bulle.
D'autres gagnent; pourquoi ne gagnerais-je pas?
Mais saint Thomas, dit-on, prouve que c'est un mal.
Foin pour le beau discours dont saint Thomas nous tance!
Quoi! mon champ, ma maison, mon âne, mon cheval,
N'est-ce pas commerçable? En quoi donc est l'offense
De gagner tant qu'on peut, quand on gagne aisément?
Le gain est de Dieu grâce; oui, très assurément.
C'est le ciel qui pour nous a créé ce génie;
Qui, pour la moindre somme à son trésor fournie,
Permet à tous de faire emplettes sur emplettes.
Cent gueux ont acheté terres, maisons complettes,
Cent grands seigneurs payé leurs dettes;
En carrosses dorés vont gredins et soubrettes.
Et qu'importe quel fonds peut produire ce bien?
Dieu n'a-t-il pas lui-même ainsi fait tout de rien?
Le diable, applaudissant à ces traits de morale,
Se disait : « Bon, voilà de quoi remplir ma malle,
Et faire bien connaître au seigneur Lucifer
Tous ces *honnêtes gens* qui vont droit en enfer. »
Mais ne craignait-il pas, en donnant tant de sommes,
Les repandant partout *ab hoc, ab hac,*
Qu'on vît un jour tarir le fond du sac?
Non, ce diable malin connaissait bien ses hommes.
Ceux qui gagnaient pour regagner encor
Lui reportaient leur argent et leur or;
Et de nouveaux profits la soif insatiable
Par ce reflux rendait au diable
Ce qu'il tirait de son trésor.
Mais quand il eut de quoi désabuser son maître,
Et le trésor et lui vinrent à disparaître.
Il prit, emporta tout, s'enfuit et laissa là
La nation qu'il dépouilla,
De toutes parts plus misérable,
Et d'autant plus inconsolable,
Que tout le bien acquis par l'intrigue du diable
Au diable s'en alla.

Avons-nous besoin de faire observer que cette pièce satyrique a été composée [à l]'époque et à l'occasion du fameux Jean Law, ce protestant devenu catholique, [e]t aventurier devenu grand seigneur, dont voici l'épitaphe :

Ci gît cet Écossais célèbre,
Ce calculateur sans égal,
Qui par les règles de l'algèbre
A mis la France à l'hôpital.

# XX

(N° 412. — Page 413.)

## DEUX LETTRES DE J.-J. ROUSSEAU

SUR LA TRAGÉDIE DE ZAÏRE

ET SUR VOLTAIRE.

### *Première lettre*[1].

Ne soyés point surpris, et soyés encore moins faché, Monsieur, de la vogue passagere petit auteur dont vous me parlés, tous les tems, et tous les pays vous fourniront de par exemples. Vous verrés chez les Grecs des Philemons preferés a Menandre, chez les Roma Terence quitté pour des saltimbanques, chez nos François la Phedre de Racine balancée celle de Pardon, et les meilleures pieces de Moliere par celles de Montfleuri. Rien ne conc moins qu'un succès dans la nouveauté, y en eut-il de plus éclatant que celui des tragédies Quinaut; le concours étoit si grand, et les applaudissemens si excessifs, que le bruit en ret tissoit jusques dans les rues du voisinage; cependant y eut il rien de si oublié, et même de meprisé que ses tragédies. Le public qui ne se trompe jamais à la longue, est presque toujo trompé dans la nouveauté, une cabale de sots de qualité, voués a l'admiration d'un clie quelques pelotons de petits esprits gagnés par l'amitié, ou subjugués par l'influence d'un co frère appuyé, suffisent pour attirer la foule qui ne décide d'ordinaire que par écho, quelqu fausses beautés qui sont toujours celles qui éblouissent le plus, accréditent l'illusion, et la so tiennent quelque temps, jusqu'à ce que le charme étant dissipé, on voit les choses telles qu'ell sont, mais ce n'est qu'avec le tems, et peu a peu que le public parvient à ce point de justes qui fixe pour toujours la réputation d'un auteur, il y a vingt ans que j'étois presque le seul q n'estimât pas les Odes de la Mothe, si j'étois capable de les estimer aujourd'huy, je me tro verois le seul de mon sentiment.

### *Deuxième lettre.*

Vous jugés parfaitement bien Monsieur du merite de Voltaire, ce jeune homme impose par so effronterie, mais il n'y a rien en lui, qui soit marqué au coin de la postérité. Ses ouvrages n sont autres choses que des fragmens mal cousus, ou le bon sens est compté pour rien; s'il trouv un sujet simple, et clair, il n'a point de repos qu'il ne l'ait rendu obscur, et embrouillé : null vraisemblance dans la conduite, nulle vérité dans les mœurs, des vers à la vérité moins froid que ceux de La Mothe, mais en récompense moins réguliers a l'harmonie près, que l'un n

1. On lit dans le Voltaire de Beuchot, 1829, tome XXXVII, p. 100 : « Aux auteurs de la Bibliothèque raisou née, sur l'incendie d'Altena, 1732...

« J'apprends aussi que l'on a inséré dans des papiers hebdomadaires des lettres aussi outrageantes que m « écrites du poëte Rousseau au sujet de la tragédie de *Zaïre*. Cet auteur de plusieurs pièces de théâtre, tout « sifflées, fait le procès à une pièce qui a été reçue du public avec assez d'indulgence; et cet auteur de tant d'ou « vrages impies me reproche publiquement d'avoir peu respecté la religion dans une tragédie représentée ave « l'approbation des plus vertueux magistrats, lue par monseigneur le cardinal de Fleury, et qu'on représente dé « dans quelques maisons religieuses. On me fera bien l'honneur de croire que je ne m'avilirai pas à répondre « cet écrivain. »

l'autre n'ont jamais connue, ajoutés à cela une ignorance orgueilleuse, qui dédaigne de s'instruire, un air de décision, et de vanité qui révolte, et une hardiesse a establir des regles insuportables, dans un auteur qui n'en connoit, et n'en sent aucunes. Toutes ces choses sont comme je vous l'ay dit capables d'imposer à des novices, mais elles ne sont pas plus propres à faire des partisans, qu'à engager des lecteurs, et dès que l'on se lasse de lire, on se lasse bientôt d'admirer !

# XXI

(N° 412. — Page 413.)

## HARANGUE FAITE A M. L'ARCHEVEQUE DE BOURGES

PAR M. ROCH ROBERT ROUADE DE LOUSTROT

CURÉ DE CHAZELET

A PRÉSENT CURÉ DE COINS, PRÈS CHATEAU-ROUX.

Si Monseigneur l'Envie et la passion de vous posséder icy, avoient pu quelque chose, il est sûr et certain que nous serions quitte il y a longtemps de l'agreable embarras, où en mon particulier je me trouve aujourd'hui; mais avec votre grandeur ce qui est différé n'est pas perdu, comme dit l'autre, nous n'avons pas perdu pour attendre, car enfin quelle plus douce consolation que d'avoir auprès de nous un archevêque, un pasteur bien aimé, dont nous désirons la présence, avec tant d'ardeur : *Sitivit in te anima mea,* comme dit le grand apôtre; Oui, Mg[r] ce peuple chrétien, et moi avions tous une soif de vous voir, et pour ce qui me regarde, je peux repondre que cette altération violente ne se passera jamais véritablement. pour ce qui quant a l'égard de nous, quelle heureuse journee, et de quelle faveur ne nous comblés-vous pas ! il est pour constant qu'on peut dire de votre grandeur qu'elle gagne les œuvres de miséricorde, *et misericordia ejus,* en venant nous visiter avec autant de bonté que si nous étions ses pareils. Car enfin qui est-ce qui ne sait pas votre illustre naissance ? pour en tirer au juste la véritable origine, il faudroit l'aller chercher longtems avant celle de Pharamond, et de Clovis, ou plutôt pour la trouver, il faudroit chercher dans tous les siècles des siècles, *in secula seculorum Amen.* Mais sans chercher si loing Mg[r] nous savons de science certaine que votre illustre maison a toujours eu, a, et aura toujours des personnes d'un très grand mérite ; c'est tout dire, quand je dirai que depuis que le monde est monde elle fournit une multitude innombrable de papes et de cardinaux, dont vous sortés en droite ligne, *a progenie in progenies,* et que je nommerois s'il en étoit besoin, mais nous ne sommes pas ici pour parler des deffunts, *requiescant in pace.* Dieu les absolve. Il faut parler d'un bon vivant comme vous Mg[r]. *Pax vivis,* dont la politesse, et la bonté charment veritablement tous les cœurs; bonté qui me rassurera toujours contre la malice de mes ennemis ; je les deffie de me nuire, le soleil a paru, il n'y a plus de ténèbres, ils peuvent me vendre mais ils ne me livreront pas ; j'ay dans votre grandeur un bon protecteur, *si Deus pro nobis, quis contrà nos ?* Mais laissons tout cela, rira bien qui rira le dernier, songeons bien seulement à célébrer votre heureuse arrivée, qui pour moi sans mentir, est un vrai sujet de joye et de jubilation, *jubilemus Deo.* Mais comment faire pour la célébrer dignement. Ah ! je prendrai le calice en main d'où dépend mon salut, et ma joye, et j'invoquerai selon ma louable coutume le saint nom de Dieu, et m'écrierai avec le grand Apôtre, *vota mea reddam in conspectu omnis populi ejus.* Oui j'éleverai ma voix, je bénirai cet heureux jour, et je répandrai mon cœur sur le carreau en présence de tous mes paroissiens. Enfin Mg[r] puisse-t-il vous arriver

tout le bien que je vous souhaitte, puissions-nous ne vous voir de toute la vie et vous per jamais, en troquant, pour le mal que je vous souhaitte, votre mitre pour une thiare qu'on di le bonnet carré de notre S[t] Père le Pape ; enfin en un mot puissiez vous donner le dement haut, et clair aux badins qui disent, a ce que j'ay oui dire, *Nunquam cantavit Gallus R* Non seulement il chante à Rome, mais il dance comme David devant l'arche d'alliance. nous Mg[r] nous n'avons rien de mellieur a faire a present, que d'ouvrir et de dire avec Isa Jacob, *attollite portas,* ouvrés vos portes, *principes vestras,* à votre prince, votre pasteur aimé, qui vient pour vous donner les secours, et les consolations dont vous avés besoin. ( donc, ouvrons nos portes, recevons notre pasteur, notre grand, notre illustre archevêque avec les égards qu'il mérite. Tirons le rideau, et faisons lui voir sa chere et tendre épouse, elle pas bien parée, mais elle est toujours belle, *nigra sum sed formosa,* introduisons-le dans s nuptial, et pendant leurs colloques amoureux, chantons, et celebrons leur sainte alliance. I finalement entonnons avec le prophete *Te Deum laudamus.*

# XXII

(N° 443. — Page 442.)

## EPISTOLA PETRI SENONENSIS ARCHIEPISCOPI.

Petrus Dei gratia Senonensis Archiepiscopus J. ecclesiæ de tali loco personæ salutem et correctionem sæcularis. Indignus est pastoris censeri nomine, qui, quietis suæ quærens d deria, sibi commissas oviculas sub manu constituit aliena. Humanorum inspector cordi noticiæ cujus non diu fusca subjacent, beato petro curam committens ovium, dilectionis suæ titudinem trina confessione requirens, evidenter insinuavit quâ sollicitudine boves triturar nutriamus in ejus arca. operarios ponamus in ejus vineâ. ne minister indignus ejus altaribus mentatum adoleat thymiama. Quod tu sane nolens attendere tibi commissis oviculis mercen rium ausus es imponere, qui magis allia quam alleluia frequentat. plus in Salmone quam in Sa mone studens. plus in coquinæ fumositatibus quam in thure. et quia non sunt ejus oves propr lanam, lac et sanguinem sitit emungere, et gregem totaliter exinanire. Tibi ergo mando e virtute obedientiæ præcipio, quatinus ulterius ad honorem sacerdotii promoveri non differas. eo amoto curam animarum in propria persona suscipiendo gregi tuo pastorali more provide et reddere Deo rationem de talento tibi credito. de labore tuo fructum recipias duplicatum.

# XXIII

(N° 459. — Page 458.)

## DECLARATIO GERARDI TORNACENSIS EPISCOPI.

In nomine Sanctæ et Individuæ Trinitatis Patris, et Filii et Spiritûs sancti. Ego Gerard divinâ ordinatione et providentiâ Tornacensis Episcopus, universis sanctæ matris ecclesiæ fil tam futuris quam præsentibus in perpetuum. Sicut omnis controversiæ finis est munimentum sic in rebus tam ecclesiasticis quàm sæcularibus cum scribitur quid esse præceptum seu priv legium, testatum rebus legitimè concessis vel attributis affert firmamentum, et adversùs circum ventionis calumniam in ratione dati et accepti facit munimentum. Quocircà ad petitione

Venerabilis Hugonis secundi, sed et fratrum sub ejus regimine Deo devotè ac regulariter servientium, quod plenæ libertatis atque immunitatis culmen et dignitatem obtineat ecclesia Elnonensis, cui Deo autore prædictus abbas præsidet, ecclesia videlicet constructa in honorem preciosissimi protomartiris ac levitæ Stephani necnon et amantissimi confessoris atque pontificis Amandi, notitiæ fidelium tradere disponimus et contrà malignantium oppressiones pontificalis officii dignitate quâ per Dei gratiam præeminemus ac præsentis cartæ testimonio confirmamus. Si quidem servantur hactenus in ipsâ ecclesiâ impetratoria et regia scripta sive præcepta, quibus satis claret quàm liberè et ab omni oppressione et sæcularium dominio immunes, sub jure et arbitrio abbatis et fratrum degant et possessiones quas beato Amando ad servorum Dei usus contulit magnorum principum et virorum illustrium liberalis aut devota munificentia. Sed neque desunt romanæ et metropolitanæ sedis privilegia quæ sub terribili anathemate confirmantur in perpetuum beato Amando oblatione fidelium oblata beneficia. Satis erant ad arcendas pravorum malitias hi duo ladri, regia videlicet potestas et pontificalis dignitas, sub quorum protectione divinâ gubernante clementiâ, pacem tam interiùs quam exteriùs cum quiete et securitate, multo tempore ipsa Elnonensis habuit Ecclesia. Processu vero temporis, ministerialis villæ Sancti Amandi Alanus, quædam pertinentia sub jure et dominio Abbatis et fratrum sibi usurpavit, et quæ erant regià liberalitate instituta, dominatione tyrannicâ depravavit. sed ejus insolentiam sub abbate venerabilis memoriæ Bovone secundo, comes flandrensis Balduinus filius Roberti secundi marchionis, et Clementiæ nobilis comitissæ ad ipsam villam veniens visibiliter repressit, et ad antiquas libertates ab excellentiâ regiâ descendentes secundum quod continet carta quam super hoc ipse fieri mandavit, bona quæ ille depravaverat, sub jure et dominio abbatis et fratrum reformavit, et hâc ratione deinceps ecclesia beati Amandi sua tenuit liberius et securius videlicet dum supervixit Alanus, et qui successit in ministerium Hermannus. Quo defuncto uxor ejus Gisla cognomento Trozels et filius ejus Stephanus, in ipsam ecclesiam cui fidelitatem juraverant, graviora et sceleratiora quam Alanus operati sunt : nam per servientes suos, etiam monachos fustibus verberabant et de equis ad terram turpiter impellentes, equos auferebant, in conductu monachorum homines capiebant, sylvam nihilominus villæ contiguam, de quâ scripfum habetur quod princeps Dagobertus in possessionem liberam sancto Amando dedit, violenter occupantes, et sui juris esse dicentes, quercus et cetera ligna quæ ad solum dominum silvæ maximè pertinent, succidebant, incendebant et quibus volebant dabant et vendebant, et homines etiam villæ opprimebant in multis : pro talibus forisfactis[1] cum sæpius a præfato Hugone corriperentur, nec emendarent, immò deteriora facerent : abbas et fratres temerariam et nefariam eorum præsumptionem ultrà non ferentes, ad incutiendum eis timorem cœlestis vindictæ, thecam in quâ continentur reliquiæ preciosissimi protomartiris Stephani, et non modica portio membrorum preciosissimi martiris infantis Cirici, feretrum etiam in quo veneratur honorandum corpus sancti Amandi, de sublimi et venerabili sanctuarii loco deponentes non sine magno gemitu cordis nec sine piâ lacrymarum effusione in facie altaris, ad terram humiliaverunt[2], sed et ipsi humiliantes in pulvere animas suas, phialas plenas odoramentorum in conspectu divinæ majestatis orantes effuderunt. Unde Deo propitio factum ut malefactores prædicti terrerentur et confunderentur, et ad quærendam misericordiam converterentur, et petierunt quod carta comitis Balduini in medium proferretur et secundum eam causa terminaretur. Die constitutâ igitur cum clericis nostris affluimus ; affluerunt etiam Abbas, religiosi, et honestæ familiæ laici : postquam de libertate ecclesiæ tuendâ, juxta cartæ Balduini comitis tenorem consenserunt omnes, et nos similiter consensimus.

Præfata itaque matrona Trozels et filius ejus Stephanus, datâ fide firmarunt, et ponentes manum supra feretrum sancti Amandi se sacramento terribili adstrixerunt quod ea quæ in cartâ prædictâ contenta sunt, omnibus modis observarent, et si forte minus cautè in aliquo delinquerent, post semoncionem sibi factam infrà quindecim dies emendarent : nos igitur ea quæ in hunc modum gesta sunt præsens vidimus et audivimus, et pontificali autoritate ut

1. *Forisfactis*, forfaits.
2. Voyez D. Martène, *De antiq. Ecclesiæ ritibus*, lib. III, cap. III.

inconvulsa maneant, confirmamus. In omnes etiam qui jam dictas libertates vel ir tates infregerint, nisi resipuerint et emendaverint, sententiam excommunicationis intorsim itaque completis abbas et fratres thecam in quâ positæ sunt reliquiæ protomartyris Step infantis Cirici, feretrumque sancti Amandi quæ superiùs diximus ad terram deposita, exultationis et laudis, a terrâ levaverunt, et cum honore et reverentiâ in secretum or reposuerunt. Igitur quoniam funiculus triplex difficile rumpitur, ad confirmationem o quæ præmissa sunt, et ad notitiam fidelium, præsens privilegium pontificalis autoritatis voluimus. scriptum impressione sigilli nostri signavimus. signatum testibus annotatis mus. Actum elnone anno M. C. LIJ[1].

# XXIV

(N° 461. — Page 464.)

## DEUX ÉPITRES DE MILON A CHARLES LE CHAUVE[2]

### I.

Accipe Karle precor carmen pietate benigna.
En sceptrum regale ferens venerabile cultu.
Te duce justitiae culmen servante refertur
Excrescens miro pietas moderamine pulchre
Regnis missa tuis tua te et regnante trophea
Non lapsura bonis aeterna in saecula gestis.
Oceanus valet haut concludere limitis unda
Cum tua sejunctam penetrent insignia thule.
Orbis amor decus et mundi tu culmina jam nunc
More regis patrio. nam si nunc forte tribunal
Mirificando tuum referat modulante camena
Immensum quisquis poterit formare volumen.
Sumito posco tamen visu o rex dulcis honesto
Scemata picta crucis indigni carminis ausu.
Ac veluti almifico in giro micat alma corona.
Laus tua sic terrae concludit magna regimen
Et lux sancta micat quadratis climatis oris.
Utque tui vatis votum praestantius hinc sit
Amplius auge operis laudem poscente thalia.
Subditus obsequiis orbem diversa per omnem
Munera fert vestris variato stemmate gazis
Ortus et occasus gemina exhinc inde columna
Donec ad alta voles et scandas aethera donec.
En supero princeps sub christo pacis amator
Regna levas et laeta bonis commertia dextra
Addis ubique tuo demens mala cuncta tropheo
Maxime regnantum bonitatis et orbe relator
Imperii a proavis partum tibi sorte cacumen

1. D. Martène, *Thes. anecdot.*, t. I, col. 429.
2. Elles sont, dans notre codex, précédées de cette rubrique : *Paginæ duæ in specie sanctæ crucis Karolum regem.*

Nobilis ultor habens auctum virtute serena
Excipe dignanter virtutum insignia victor.
Scripsi equidem vitae felicia gesta beatae
Cari pontificis cujus pulcherrima sunt hic
Et virtus et honos et verba et praemia sancto
Perpetue mansura choro trans sidera semper.
Tu tamen o princeps haec munera nuda coturno
Respice nobilitans in Amandi nomine carmen.
Accipe Karle precor laudem currente camena.

Cette pièce contient 37 vers hexamètres, composés chacun de 37 lettres. Si l'on inscrit ces 1369 lettres par ordre dans autant de cases divisant un carré, on trouvera, en descendant, à gauche, au milieu et à droite, trois nouveaux vers; savoir :

*Aeterno commissa leras moderamine sceptra.*
*Arma tènens et signa parans bonitate serena.*
*Aurea saecla norans tam sacra ornare corona.*

On trouvera aussi que toutes les lignes de ce carré ont la lettre A pour point de départ, de rencontre et d'arrivée.

II.

Salve rector ovans aeterno munere fretus
Aurea vestra decens tenui pangente talia
Limina pulsare et radians orare tribunal.
Viribus exiguis audens haec pagina versu
Exerto properato rex tibi plaudere laude.
Cursio sed voto pavitanti deficit in haec.
Artatur nimium proprio sub calle modesta
Rara videns vestigia quis artata tenetur
Vilis et exiguo columen nec littera ductu
Sufficit ulla sacrum metiri nomen amoris
Aut laus arta valet vivaci cludere lingua.
Mitto tamen ludos et sudat pagina rithmum.
Orbe rubens medio species candore polito
Reddit enim pure metris signata verenter
Aptius has laudes quas promit rite camena.
Etsi nam multi teneant tua sceptra poetae
Tollentes astris et servum numinis orent.
Excipe clementer famulum pietatis amice
Respicias istic patienti corde libenter.
Nodo multiplici per latum quaeso ligamen
Ardenterve legas quo per tua ludere gesta
Laurea dum vellem compegi munera quae vel
Alta petunt radiis divexo callere pressa
Vel decliva ruunt et plurima digna notatu
Depingunt vario peto lucri munus ut istud
Excipias placidi terrae jam notus in orbe
Cernuus excurram parens quo nitius ex hoc

Optima vel laeto depingam munera plectro.
Rex pie rex fortis legis rectissime lator
Vates ornatum tibimet modo fretus in ausu
Sancte tuo laetus cecini diadema salutis.
Conisus talem tibi laudem plaudere donec
Ad majora queam reverenter abire canenda
Numen avi portans et laudem culminis exiu.
Salve rector ovans aeterno munere fretus.

Cette pièce contient 35 vers hexamètres, composés chacun de 35 lettres. Si l'o inscrit ces 1225 lettres par ordre dans autant de cases divisant un carré, on trou vera, dans différents sens, trois nouveaux vers; savoir : 1° en descendant sur le deux côtés, ce vers répété à droite et à gauche :

*Salve carus amor aeterna laude coruscans ;*

2° en descendant de l'angle droit supérieur à l'angle gauche inférieur, et *vic versa*, ce vers également répété :

*Sumito rex laudes et metrica rota Milonis;*

3° enfin, en descendant perpendiculairement le carré par le milieu, c'est-à-dir en réunissant toutes les 17^mes lettres de ces 35 vers, on obtient :

*Et dextram miserans Miloni porrige Carle.*

## XXV

(N° 171. — Page 478.)

### I.

#### MOYEN DE CONNAITRE LA LETTRE DOMINICALE ET L'ANNÉE DU CYCLE SOLAIRE.

Le premier dessin de notre codex est formé de cinq cercles concentriques. L'in tervalle du premier au second cercle, en partant de l'intérieur, contient, de 1 à 28, la succession des années qui forment le cycle de 28 ans, ou cycle solaire l'intervalle du second au troisième cercle, divisé, lui aussi, en 28 cases, présent la succession des années bissextiles; l'intervalle du troisième au quatrième cercl nous donne les lettres dominicales; enfin l'intervalle du quatrième au cinquièm cercle nous offre les concurrents. L'année 1440 correspond à la 3^e année du cycl solaire, à la lettre dominicale *D*, et au concurrent 3. On lit dans l'intérieur de c premier dessin la légende suivante :

*Si velis scire litteram dominicalem et quotus est annus cicli solaris. tu debes remo vere octo annos ab annis incarnatione Domini. quia jam transierunt octo anni ant incarnationem Domini. et debes dividere totam summam per viginti octo. et illu*

*quod remanebit ex tali divisione ostendet quotus erit annus cicli solaris. et que littera sit dominicalis. et quotus erit numerus concurrentis illius anni. Et sciendum quod ex mille divisis per viginti octo remanebunt viginti. et ex centum remanent sexdecim. Verbi gratia. divide.* 1440. *per.* 28. *ex.* 40. *divisis per.* 28. *remanent.* 12. *et ex illis remove octo. et tunc remanent.* 4. *et tantus est annus solaris istius anni.*

## II.

### MOYEN DE CONNAITRE LA DATE DE PAQUES ET L'ANNÉE DU CYCLE LUNAIRE.

Le second dessin de notre codex est, comme le premier, composé de cinq cercles concentriques. L'intervalle du premier cercle au second, en partant de l'intérieur, contient les sept années embolismiques (les douze autres années étant communes); l'intervalle du second au troisième cercle nous offre la lettre annuelle (de *A* à *T*); l'intervalle du troisième cercle au quatrième indique, de 1 à 19, le cycle décemnovennal; enfin l'intervalle du quatrième au cinquième nous fait connaître le terme pascal. Dans ce dessin, l'année 1440 correspond à la 16ᵉ case; soit : terme pascal, 12 des calendes d'avril; cycle décemnovennal, 16; lettre annuelle, *Q;* sixième année embolismique. On lit dans l'intérieur de ce second dessin la légende qui suit :

*Iste ciclus exterior est terminus pasche. et per consequens quadragesime. sive in bissexto sive non. Et sciendum est quod quando luna curret super.* 1. *tunc pascha erit dominica prima post nonas aprilis ut habetur ciclo exteriori. et item postea de singulis annis consequentibus. et semper supponendo aureum numerum.*

*Si ignoremus in quoto anno cicli lunaris nos sumus. nos debemus addere unum cum annis ab incarnatione Domini. et postea dividere illos per.* 19. *et inde quod remanebit erit pro anno lunari. Et si nichil restat. tunc sumus in.* 19. *anno. Verbi gratia dividamus.* 1440. *per.* 19. *Primo ex mille remanent.* 12. *et ex.* 400. *remanet unum. Jungamus insimul.* 1. *et.* 12. *erunt.* 13. *Tunc junge.* 40. *cum.* 13. *et erunt.* 53. *Tunc divide per.* 19. *et remanent.* 15. *Et tunc oportet addere unum. et erunt.* 16. *pro anno lunari.*

Ces deux dessins ont quelque analogie avec ceux que nous avons mentionnés comme contenus dans un autre de nos manuscrits. Voyez la description que nous en avons faite sous le nº 96.

# XXVI

(Nº 475. — Page 483. = Nº 613. — Page 603.)

## LIBER QUI DICITUR PARADISUS.

Valenciennes, le 18 décembre 1849.

A Monsieur le rédacteur de l'*Écho de la frontière*.

Monsieur le ministre de l'instruction publique a, par sa lettre du 5 courant, prié M. le maire

de Valenciennes de lui adresser, pour le Comité des monuments écrits de l'histoire de France, un manuscrit de notre Bibliothèque, coté T. 4. 17, et que M. le ministre désigne sous le nom de *Paradisus Smaragdi*. Dans la description que j'ai dû donner de ce codex avant de m'en dessaisir, je dis à M. le ministre que, jusqu'à plus ample informé, je lui conserve son titre de *Paradisus*, sans y ajouter, avec MM. Bethmann et de Coussemaker, le nom de *Smaragdi*. M. le ministre, en effet, n'a pu, dans sa demande, accoler ces deux mots que sur la foi des deux savants que je viens de citer. L'un, M. Bethmann, dans les quelques lignes qu'il consacre à notre Bibliothèque, parle avec complaisance de ce manuscrit qui a attiré toute son attention à cause surtout du feuillet de garde qui se trouve en tête du volume[1]. L'autre, M. de Coussemaker, dans sa traduction du Voyage littéraire de M. Bethmann, nous donne un *fac-simile* plus ou moins exact de ce feuillet de garde, au-dessous duquel il écrit en toutes lettres : *Paradisus Smaragdi*. M. Louis Boca, lui-même, se rangeant à l'avis des deux savants prerappelés, n'avait pas eu la pensée de mettre en doute la paternité de l'ouvrage en question.

L'examen attentif que j'ai dû faire de ce manuscrit, avant de m'en dessaisir, m'a démontré que ces trois messieurs étaient dans l'erreur, en attribuant à Smaragdus, qui florissait au commencement du IXe siècle, un livre qui, évidemment, a été écrit vers la fin du IVe, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre dès les premières pages, où l'auteur rappelle *ce qu'il a vu en Bithynie* SOUS LE SECOND CONSULAT DE THÉODOSE.

Être assuré que ce livre n'est point de Smaragde, c'était quelque chose : on avait évité l'erreur; restait à découvrir la vérité.

Rien, ni dans nos manuscrits ni dans nos imprimés, ne me mettait sur la voie de cette découverte. Mais un secret pressentiment de l'erreur de mes devanciers, et la crainte que l'imputation de cette erreur ne retombât sur notre ville, m'ont inspiré la pensée de faire sur ce point de nouvelles recherches, soit en déchiffrant page à page et mot à mot le manuscrit en question, soit en compulsant les ouvrages de philologie et d'histoire où je croyais pouvoir rencontrer la lumière. Sur ce double terrain, mes efforts n'ont pas été tout à fait infructueux, et je pense pouvoir attribuer le *Paradisus* à Pallade, en latin *Palladius*, né en Galatie en 368, solitaire de Nitrie en 388; puis, en 401, évêque d'Hélénopolis, et ensuite d'Aspone; auteur de l'*Histoire des Solitaires*, appelée *Histoire Lausiaque*, parce qu'il la composa à la prière de Lausus, gouverneur de Cappadoce, auquel il la dédia en 420.

J'ai rappelé plus haut ce qui, dans notre manuscrit, m'avait mis sur la voie de la vérité. Voici maintenant, et au point de vue de l'histoire littéraire, ce qui m'y a confirmé.

Je trouve dans la *Bibliotheca bibliothecarum nova* de Montfaucon divers renseignements qui ne permettent guère de douter que notre manuscrit renferme un traité qu'il faut attribuer, non à Smaragde, mais à Pallade. On lit au tome Ier, page 100, que la bibliothèque du Vatican possède, sous la cote 1212, no 53, un manuscrit intitulé *Liber* PARADISUS *inscriptus;* — même volume, page 193, que la *Bibliotheca sanctæ Crucis in Jerusalem Romæ* contient, elle aussi, sous la cote V. 4, un manuscrit renfermant, entre autres traités, un écrit intitulé : *Palladii paradisus*; — enfin, et page 702 de ce même volume, on lit, sous la rubrique des manuscrits de la bibliothèque du cardinal Sforce, les mots suivants : *Palladii episcopi Cappadociæ liber dictus* PARADISUS *de vitis diversorum sanctorum patrum et sanctarum mulierum*.

Ce n'est point tout : notre Bibliothèque Nationale de Paris possède, elle aussi, plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre. Ils sont indiqués dans le *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ* sous les nos 1596, 1598, 1629 et 5623, et toujours avec l'une ou l'autre des dénominations suivantes : *Palladii historia Lausiaca, sive liber qui* PARADISUS *appellatur:* — *Palladii historia Lausiaca. Opus* PARADISI *nomine cognitum;* — *Liber sanctorum senum, qui* PARADISUS *inscribitur*.

1. C'est vraisemblablement pour ce feuillet de garde seulement que M. le ministre a fait venir à Paris le manuscrit de la bibliothèque de Valenciennes qui provient de l'antique abbaye de Saint-Amand. On regarde ce codex comme étant du Xe siècle et le feuillet mutilé qui lui sert de garde comme tracé dans le IXe. C'est un fragment écrit en langue romane mêlée de caractères tironiens, espèce de sténographie du haut moyen-âge, qui est peut-être un des plus anciens monuments de la langue. (Note du rédacteur de l'*Echo*.)

Sans doute je n'ai point sous les yeux, comme moyen de comparaison, les divers manuscrits que je viens de citer; mais je n'en dois pas moins, par respect pour le codex qui attire aujourd'hui l'attention du ministre et des savants, et surtout par respect pour la ville de Valenciennes, ne point laisser penser que notre cité acceptait, sans bénéfice d'inventaire, l'imputation à un religieux, qui ne vécut qu'au commencement du IXe siècle, d'un écrit de la fin du IVe.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, mes bien sincères salutations.

J. Mangeart,
Bibliothécaire de la ville.

Plusieurs années après que j'avais écrit cette lettre, j'ai découvert dans un autre manuscrit de notre Bibliothèque quelques lignes relatives au *Paradisus* et à son auteur. Ce manuscrit est celui qui porte le n° 613 et qui est intitulé : *Manipulus exemplorum a fratre Joanne Defayt amandino monacho compilatus.* En tête de cet ouvrage est un prologue assez curieux, en ce qu'il indique les sources où l'auteur a puisé. Il y est fait mention d'un livre intitulé : *Paradisus quem scripsit sanctus Heraclides ad Lausum episcopum.* Cette attribution venant contrarier un peu le résultat de mes premières recherches, j'en ai fait de nouvelles, et, comme résumé, je ne puis qu'offrir au lecteur ces deux extraits de la *Bibliothèque de Gesner :*

« HERACLIDES monachus scripsit inter cætera opus insigne, de vita et con-
« versatione sanctorum patrum in eremo, vel in cœnobiis degentium sub regula,
« cui titulus est *Paradisus*. Claruit anno 380. »

« PALLADIUS monachus Evagrii discipulus imperante Theodosio majore, quo
« tempore vixit etiam D. Hieronymus, conscripsit librum cujus titulus, *Lausiaca :*
« quæ est historia ad Lausum : hanc ex græco convertit Gentianus Hervetus.
« Parisiis excudit Bernardus Turrisanus anno 1555 et 1570. »

D'après les autorités rappelées en notre lettre du 18 décembre 1849, nous persistons dans notre opinion première, et nous devons penser que Jean Defayt a cité de mémoire le *Paradisus,* l'attribuant à tort à Héraclide au lieu de Pallade, comme à tort il faisait de Lausus un évêque au lieu d'un gouverneur de Cappadoce.

# XXVII

(N° 482. — Page 487.)

*Ad utilis hujus opusculi authorem Domnum Balduinum Denis confratrem suum, D. Johannis Cartonii exhortatio.*

Ingenio quàm sis natus, Balduine, secundo,
    Quid valeas celebri Palladis arte, vides.
Artificem commendat opus, doctrinaque doctum;
    Te meritis ideò laudibus efferimus.
Non aliquo tua sunt moritura poemata seclo ;
    Nam pia posteritas, undè juvetur, habet.

Non lusisti operam, nec iners tibi tempus abivit
Texenti nostri temporis historiam.
Abbatum seriem perstringens carmine dextro
Concilias famam nominis eximiam.
Ingenium labor exacuit, rubigoque ferrum
Consumit, si non usibus excolitur.
Cernis ut ante alios musâ meliore triumphas,
Insideat labris divus Apollo tuis!
Ergò age, rumpe moras, tenta potiora dietim,
Munera naturæ participare memor.
Judicio falso laudet damnetve poetam
Mævius, egregium non remoretur opus.

# XXVIII

(N° 482. — Page 488.)

*De Monachis qui in elnonensi monasterio vitam instituebant anno* 1575 *sub illustr. Card. vellano ejusdem loci abbate commendatario. Elegia eodem quidem anno edita : sed a recognita* 1582.

Antonius Perrenotus S. R. E. cardinalis, dictus Granvellanus, Sancti Amandi abbas commendatarius.

Noscere si quis amat monachis habitata quibus sit
Sub Granvellano præsule nostra domus :
Hoc exile legat patienti pectore carmen
Et voti lecto carmine compos erit.

1. Antonius Cambe prior.

Officium exercens venerandus Cambe prioris [1]
Jure sibi primum vendicat ipse locum :
Quem Rotuacensis generosi terra sacrato
Hermetis tumulo nobilitata tulit.

2. Gregorius Du Bois supprior.

Gregorius sequitur vigilans qui semper honestis [2]
In rebus, nomen à vigilante trahit :
Nam qui Gregorius sermone vocatur achivo
Ausonii vigilans dicitur ore viri.

3. Georgius Brisse sacerdos.

Brissius occurrit Georgius inde facetos [3]
Promere facundo qui solet ore jocos :
Quique sonora ferit festis, de more, diebus
Organa, divinum dum celebratur opus.

4. Guilielmus Guarin sacerdos.

Junctus ei comes est placidus Guarinus, honestum
Qui Valencena ducit ab urbe genus.

5. Nicolaus Druot thesaurarius.

Nicoleus sequitur, cui functo munere quondam [4]
Cantoris, templi est credita cura modò :
Bruxellensis cum tulit urbs, ubi regis habetur
Curia principibus sæpe petita viris.

6. Michael Scherlinc sacerdos.

Hinc Cortracensi subit editus urbe Michael
Qui sculpit facili candida signa manu :

1. Obiit Valencenis, 15 januarii 1580.
2. Obiit 3 cal. sept. 1582, ætatis suæ 71, relig. 54.
3. Obiit Valencenis, natalis dominici die, sepultus in divi Johannis cenobio, 1580.
4. Obiit Valencenis, 12 octob. 1580, sepultus autem in monasterio D. Joan.

Fingit et in niveo divûm veneranda alabastro
Ora, nec elabi tempus inane sinit.

7. Stephanus Le Clerc Barisiacensis præpositus.

A cœtu minimè Stephanus sejungitur isto
Tecta Barisiacæ qui colit ampla domûs :
Tecta dedit divo quæ quondam animosus Amando
Austrasiæ Hildericus sceptra superba tenens.

8. Franciscus Trinier ludi magister.

Exin honoratus sese Trinerius offert
Præfectus juvenum gymnasiarcha choro;
Tempore sacratis qui libris incubat omni :
Prataque doctorum more pererrat apis.

9. Judocus Cappelle sacerdos.

Proximus inde locum Cappellius obtinet, ipsam
Multimodis chartam doctus arare notis.

10. Carolus Fontanus sacerdos.

Hinc subit ingenuis noster natalibus ortus
Carolus, Athensis quem generavit humus.

11. Franciscus de Latre cantor.

Franciscus prodit Cantoris munere fungens
Quem fœcunda viris Nervia clara tulit.

12. Joachimus Compere succentor.

Huic comes accedit Brugis Comperius ortus
Cui succentoris munus obire datum.

13. Julianus Bancque sacerdos.

Doctus Apellæam succedit Julius artem
Quem Julianum dicere metra vetant.

14. Nicolaus Tacquet sacerdos.

Carmine Tacquetius non nostro indictus abibit [1]
Sedulus egregia qui tegit arte libros.

15. Joannes Carton dispensator quondam. nunc prior. nunc abbas.

Subsequitur doctos Cartonius inter habendus
In quo scribendi certat utrumque genus.
Quo magis excellat dubium est, nam condere prosam
Atque pari versus texere lege potest.

16. Johannes Cambier sacerdos.

Est quoque Joannes numerum referendus in istum
Cambier, aonios doctus et ipse modos :
Servia quem genuit, meritis ubi sæpe salutem
Christiparæ matris languida turbà refert.

17. Philippus Doultreleaue sacerdos.

Doultreleus subit Athensi satus urbe Philippus
Quem quoque Musa suo fovit amica sinu.

18. Ludovicus Beuniethz.

Nec Ludovicus ab hoc fratrum secluditur albo
Pierii fervens cultor et ipse chori.

19. Lambertus Du Rivier.

Inde locum Lamberte tenes cui Musica cordi est [2],
Musica delicias inter habenda tuas.

20. Balduinus Denis sacerdos.

Subsequor hæc facili strinxi qui carmina lege
Balduini sacro nomen ab amne trahens :

Insulensis urbis encomion.

Insula chara mihi patria est, quæ millia quinque
Nerviæ ab antiquis mœnibus urbis abest,
Insula quæ celebrem sibi famam jure paravit
Digna cui laudes postera turba ferat.
Quippe tot eventus inter regique Deoque
Servavit firmam non superata fidem :
Curva nec errorum deflexit in avia, rectum
Nec liquit priscæ relligionis iter :
Cauta sed hæreticis clausit mendacibus aures
Atque suis pepulit talia monstra focis.

1. Obiit Tornaci 1580 13 octob., sepultus in monasterio D. Martini.
2 Obiit Valencenis 1581 cal. feb., sepultus in D. Joan. cenobio.

21. Gerardus Mesureur sacerdos.

Non decet in nostro te prætermittere versu,
Gerarde, aonii dulcis alumne laris :
Carmina festivo qui condis plena lepore,
Carmina pelignis æquiparanda modis.

22 Laurentius Doipere, diaconus.

Inde Tiletanus sese Laurentius offert
Flandrica quem grato protulit ora sinu :
Quemque gravi nuper tenebrosi carceris umbra
Iprensi afflixit Geusia in urbe manus [1].

23. Franciscus Richardus.

Est quoque Richardus nobis memorandus, aratur
Rite cui prompta candida charta manu.

24. Balduinus Vermelle.
25. Paschasius du Mont.
26. Petrus Raulinghien.

Extremo incedit Balduinus in agmine, cui se
Adjungunt comites Montius, atque Petrus :
Quos genuit Musis urbs consecrata Duacum
Doctus ubi sedem fixit Apollo suam :
Quæ nos excepit profugos quo Geusius anno
Evertit divûm sacra trophæa furor [2] :

Ludovicus IV Nassonius principis Auraici frater urbem montensem occupat. 24 maii.

Dum quoque Montensem Valencenamque rebellis
Urbem Nassonius proditione capit [3].
Nervia sed nostrûm petitur populosa quibusdam,
Valencena alios mœnia adire juvat [4].
Fœdera Gandensis pacti violata, ministrant
Dùm prima ingentis semina dissidii :
Cognatasque acuunt in mutua vulnera dextras
Finitimosque agitant in fera bella viros :
Dissecta in geminas hinc Belgica natio partes
Civili miserè seditione perit.
Nostra nec à belli furiis exempta fuere
Wallonum nuper claustra subacta manu [5] :

Arnoldus Grunevelt oppidi S. Amandi prætor.

Claustra Gruneveldi vano defensa labore
Qui Statuum infelix arma secutus erat.
Nec remeare datum nobis ad limina, donec
Parmensi cessit Nervia capta duci [6] :

(alias. Parmensi dextram Nervia victa dedit.

Ergo Dei auspiciis ad propria tecta reducti
Curricula annorum post revoluta duûm [7] :
Muneris authorem merito celebremus honore
Pulsantes lætis sidera celsa sonis.
Nos autem solito pietas divina favore
Protegat, a cunctis expediatque malis,
Et faciat studiis virtutum incumbere, quarum
Subvecti cœlos mente petamus, ope :
Vanaque labentis spernamus gaudia vitæ
Muneraque istius pulverulenta soli :
Quò patre cum nostro tandem mereamur Amando
Perpetuò summi regna tenere poli.

1. Anno 1580.
2. 1566, ipso die D. Bartholomæi.
3. 1572, 24 maii.
4. 1579, postridie Innocentium.
5. 1580, in vigiliâ Epiphaniæ.
6. 1581, ipso die sancti Andreæ.
7. 1582, 24 januarii.

# XXIX

(N° 482. — Page 488.)

*Joanni Secundo Hagiensi poetæ clarissimo, anno 1535 defuncto, et in cœnobii elnonensis Ecclesiâ sepulto, Epitaphium hoc posuit B. D. anno 1584.*

Blandus Joannes tenerorum lusor Amorum
Conditus hàc Phœbi est cura Secundus humo.
Cui vix octavam implenti trieterida vitæ
Intulerit sævas mors licet atra manus,
Pallidaque in cineres tabumve resolverit ora,
At potiore suî parte superstes agit.
Vivit et in summo felix mens æthere, vivit
Nomen, et emissis fama parata libris,
Clarus Apollineâ juvenis procudit ab arte [1]
Victura ingenii quos monumenta sui.
Ergo pii calcas hospes qui busta poetæ,
Posce levis cineri terra sit ipsa suo.

# XXX

(N° 497. — Page 501.)

## PASSAGE DE MARTIN LE POLONAIS

### RELATIF A LA PAPESSE JEANNE.

Post hunc leonem johannes anglicus [2] natus marguntinus se. an. ij. mens. v. dieb. iiij. et mortuus [3] est rome et ces. papatus anno j. Hic ut asseritur femina fuit et in puellari etate a quodam suo amasio in habitu virili athenis ducta sic in diversis scientiis profecit. ut nullus par sibi inveniretur adeo ut p' rome trivium legens magnos magistros discipulos et auditores haberet. et cum in urbe vita et scientia magne opinionis esset. in papam concorditer eligitur. sed in papatu per suum familiarem impregnatur. verum tempus partus ignorans cum de sancto petro in lateranum tenderet. angustiata inter coliseum et sancti clementis ecclesiam peperit et post mortua. ibidem ut dicitur sepulta fuit. Et quia dominus papa eandem viam semper obliquat. creditur a plerisque [4] quod ob detestationem facti hoc faciat. nec ponitur in cathalogo sanctorum pontificum propter [5] muliebris sexus quantum ad hoc deformitatem.

1. Scripsit Elegiarum lib. III, Funerum lib. I, Basiorum lib. I, Sylvarum lib. I. — Impressi Trajecti Batavorum anno 1540.
2. Edition de Basle, 1539 : *Anglus, natione Margantinus, sedit.*
3. Basle : *Et cessavit pontificatus mense uno. Mortuus est Romæ.*
4. Basle : *Creditur omninò à quibusdam.*
5. Basle : *Tàm propter muliebrem sexum, quàm propter deformitatem facti.*

# XXXI

(N° 497. — Page 501.)

## SANCTI DYONISII PROGNOSTICA.

*Hec dixit sanctus Dyonisius studens Athenis in astronomia antequam baptizaretur.*

K. Januarii si fuerint die dominica hyems calida erit. ver hyspidum. autumpnus vento annone bone. habundantia pecorum. mel sufficienter. vindemie bone. legumina multa. fru ortolares. Juvenes morientur. pugne erunt et latrocinia multa. aliquid novi audietur a regi et principibus.

Si feria secunda. deus faciet hyemem communem. estatem tempestivam. diluvia magn infirmitates. bellabunt milites. et erit mutatio principum. multe matrone in luctu sedeb reges morientur. vindemia bona. apes morientur.

Si feria tercia: faciet hyemem magnam et umbrosam. nivem universalem. estatem aquos autumpnum siccum. pecorum repentinum morbum et interitum. frumentum carum. naviga nem periculosam. mel sufficienter. linum carum. pestilentiam leguminum. fructus ortol et oleum habundabunt. mulieres morientur et reges. vindemia laborabit. et incendia mult

Si feria. iiij$^a$. fertilitas annone. vindemia bona. pomorum vanitas. negotiatio bona. viro interitus. hyems calida. autumpnus temperatus. olei copia. ventris et precordiorum dissolu mulieres morientur. fames in diversis locis. estas bona. aliquid novi audietur. mel non e

Si feria. v$^a$. frumenti vilitas. carnes care. poma habundabunt. mel parum. hyems temper ver ventosum. autumpnus bonus. estas bona. pecorum interitus. pluvie multe. flumina exib oleum sufficienter. annona vitiabitur. legumina promiscua. pax erit.

Si feria. vi$^a$. hyems temperata. estas mala. autumpnus siccus. frumenti vilitas. vindemia bo lipitudo oculorum. infantes morientur. terre motus erit. periclitationes regum. oleum habun bit. oves et aves morientur.

Si sabbato. hyemps ventosa. ver malum. estas varia. ita ut tempestatibus vexetur. autump siccus. frumenti angustia. lini raritas. febris regnabit. variis langoribus vexabuntur homi senes morientur. incendia nimia. fenum multum.

*Explicit.*

A cette pièce nous avons cru devoir en ajouter deux autres qui ont avec el la plus grande analogie. Nous empruntons la première au vénérable Bède, éditi de Cologne, in-folio, 1612, t. II, p. 390, et la seconde à l'ouvrage qui a po titre : *Notices des MSS. de la Bibliothèque du roi*, t. XI, 2$^{me}$ partie, p. 186.

Voici la première :

## BEDÆ PRESBYTERI PRONOSTICA TEMPORUM.

Si 1. feria fuerint calend. Januarii, hyems bona erit, ver ventuosum, æstas sicca, vinde bona, boves crescent, mel abundabit, vetulæ morientur, abundantia et pax erit.

Si 2. feria, hyems mixta erit, ver bonum, æstas sicca, et ventuosa tempestas, et vindemia n bona, et valetudo hominum, apes morientur, et prodigia, quæ dabit hominibus Deus.

Si tertia feria, hyems umbrosa erit, ver tempestuosum, et ventuosum et pluviosum, æs

ndemia laborabit, et visa erit, et mulieres morientur, naves periclitabuntur, et reges i.

ırta feria, hyems dura et aspera erit, ver malum et ventuosum, æstas bona, vindemia laboriosa, et frumentum bonum, juvenes morientur : et qui navigabunt, satis labo-

ınta feria, hyems bona, ver ventuosum, æstas sicca, vindemia bona : abundantia erit, et s sive reges peribunt.

:ta feria, hyems mutabilis, et ver bonum, æstas sicca et bona, dolor oculorum, vindea, et copia magna erit, et oves peribunt.

ɔtima feria, hyems turbinosa, ver ventuosum, et fructus laboriosus erit : oves peribunt, ; vetuli morientur, et casæ cremabuntur.

:i la seconde, accompagnée de quelques réflexions de M. Boissonade :

ra-t-on de grands reproches, si, à l'occasion de ce vers, je rapporte un Calendologe attria ridiculement au prophète Esdras? Ces superstitions astrologiques et météorologiques pas tout à fait inutiles à connaître. Il est bon que quelqu'un se dévoue à transcrire une monuments de la sottise humaine.

## ΤΟΥ[1] ΠΡΟΦΗΤΟΥ ἜΣΔΡΑ ΔΙΆΓΝΩΣΙΣ ΠΕΡῚ ΤΩ͂Ν Ζ' ἩΜΕΡΩ͂Ν.

ᾳ πρώτη τῆς ἑβδομάδος, ἤτοι Κυριακῇ, ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων [2], ἔσται χρήσιμος, ἔαρ ὑγρὸν, θέρος ξηρὸν, μετόπωρον ἀνεμῶδες, καρποὶ χρήσιμοι, προβάτων α, μέλι πολὺ, τρυγητὸς καλὸς, νεωτέρων θάνατος.

ᾳ δευτέρᾳ ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, ἔσται χειμὼν μαλακὸς, ἔαρ δὲ καὶ θερὸς ες, χειμερινόν· ὑετοὶ πολλοὶ καὶ μεγάλοι ἔσονται· μετόπωρον ψυχεινόν· ῥίγη πολλὰ ἐν ɔις ἔσονται, νόσοι αἰφνίδιοι, θάνατοι ἀτελῶν ἀνδρῶν, μέλιτος λεῖψις, καὶ καρπῶν φθορὰ γήτου σπάνις.

ᾳ τρίτῃ ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, ἔσται χειμὼν μέγας, χιονώδης, ἔαρ ὑγρὸν, αλὸν, μετόπωρον ξηρὸν, καρπῶν σπάνις· χρόνος [3] σκληρὸς αὐξηθήσεται· ἀνδρῶν καὶ ν ἀπώλεια.

ᾳ τετράδι ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, ἔσται χειμὼν καλὸς, ἔαρ ὑγρὸν, θέρος καὶ λαοῦ καὶ σίτου σπάνις, τρύγους δαψίλεια, ὀπώρα πολλὴ, ἀνδρῶν δυναστῶν ἀπώλεια.

ᾳ πέμπτῃ ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, ἔσται χειμὼν οὐκ ἐπαχθὴς, ἔαρ ἀνεμώρος καλὸν καὶ πολὺ, μετόπωρον κεκραμένον (μέλιτος λεῖψις, τρύγητος πολύς· ὀφθαλμίαι ήσουσι· νηπίων ἀπώλεια.

ᾳ ἕκτῃ, ἤτοι Παρασκευῇ, ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, ἔσται χειμὼν ἐπαχθὴς, θέρος ξηρὸν καὶ ἀνεμῶδες [4], μετόπωρον ὑγρὸν καὶ ἀνεμῶδες, καρπῶν ἀφορία, τρύγητος ὀφθαλμίαι ἐπικρατήσουσι· νηπίων ἀπώλεια.

ᾳ ἑβδόμῃ, τουτέστι Σαββάτῳ, ἐὰν γένωνται Κάλανδαι Ἰαννουαρίων, χειμὼν οὐκ ς, ἔαρ καὶ θέρος ἀνεμώδες, μετόπωρον ξηρὸν, καρπῶν σπάνις, προβάτων δαψίλεια· οι νόσοι ἐπικρατήσουσι, καὶ ἕτεροι διάφοροι νόσοι ἐπ' ἀνθρώπων κατενεχθήσονται· χρησίμων τῶν ἐπικρατούντων ἀπώλεια· ἐμπρησμοὶ πολλοὶ ἔσονται καὶ γερόντων ι.

1. reg. 2286, p. 110. — 2. Cod. sic. — 3. L'année. — 4. Sic e correct. prius, ἔαρ καὶ θ. ὑγρόν.

Du Cange a publié [1] un autre Calendologe anonyme, plein de fautes d'orthographe facile à corriger. On pourra comparer entre eux les deux prophètes : ils ne s'accordent pas toujours, et l'un prédit le chaud, quand l'autre le froid.

Esdras devait ces merveilleuses connaissances à la révélation même de Dieu.

BOISSONADE.

# XXXII

(N° 502. — Page 504.)

## I.

## CHARTE DE FULCARD, DIT LAMBERT,

### 34e ABBÉ DE SAINT-AMAND.

Ego Fulcardus qui et Lambertus abbas monasterii sancti Amandi placitum habui contra pre positum nostrum Herimannum qui multas tortitudines meis temporibus faciebat in villa san A. Dei autem gratia coram fidelibus nostris de omnibus tortitudinibus michi justificatur. et e victus fidelium nostrorum precib; illi vadium recredidi eo tenore ut si amplius de his scient invaderet. beneficium cum ministerio perderet. Ut autem hoc posteris nostris notum fier litteris hoc describendum decrevi. et tortitudines quas faciebat et unde mihi justificavit not precepi. Statutum est autem coram me et fidelib; nostris quod amplius in hac villa violenta precem non faciat neq; ipse nec aliquis filiorum vel successorum ejus. nec executionem q villanis nostris in damnum veniret. herban et corwedam nullomodo habeant nisi jussione v licentia abbatum, neq;..... per villam accipiat ut ad carrucam suam mittat. quercum et fagu neq; det neq; vendat. Sed si aliquis occiderit et ante eum per legem reddiderit nichil omni habeat excepto tercio denario de frigido. terram nullam vendat sed abbas potenter vendat. ipse nichil habeat excepto uno sestario vini. Ad cambas sancti A. nichil accipiat. neq; se inte mittat de justitia pontis atq; molendini neq; de omni ministerio cellararii quandiu cellararius p se rectum habere potuerit. Si vero aliquis theloneum vi asportet. et cellararius rectum habe non possit nisi per illum. tunc habeat suam terciam partem. similiter statutum est de modiari quod nichil habeant excepto furto. De sanguine vero et ictibus et his que pertinent ad mini sterium custodis nichil habeat quandiu custos per se rectum habere potuerit. De his omnib recognovit se Herimannus coram me et fidelib; nostris. huic autem placito interfuerunt hi. Fas tradus. Walterus. Alulfus. Aalardus. Amulricus. Segardus. Waldricus. Rotbertus. Vuitzelinus Widohelbus. et alii multi.

## II.

## CHARTE DE BOVON I,

### 35e ABBÉ DE SAINT-AMAND.

Ego Bovo abbas notum esse volo omnibus sancti A. fidelibus tam futuris quam presentibus dudum fuisse placitum inter antecessorem nostrum dominum scilicet abbatem Fulcardum et pre positum Herimannum de quibusdam tortitudinib; quas tunc temporis injuste faciebat infra pro cinctum ville sancti A. De quibus omnib; recognovit se Herimannus presente domino abbate

1. Gloss. gr., p. 548.

Fulcardo coram fidelibus sancti A. et emendavit illi quicquid inde ante peccaverat. et abbas victus fidelium suorum precibus recredidit illi vadium scilicet ea ratione ut si quando ipsas tortitudines unde tunc placitum erat repeteret. ministerium cum beneficio perderet. Tortitudines vero ipsas quas emendavit et de quibus se recognovit. idem abbas decrevit litteris describendas. ut has cognosceret omnis posteritas. Quas etiam a nobis rursus notatas. si quis scire voluerit. subtus descriptas videre poterit. Ego enim Bovo abbas nostris temporib; intelligens jam dictum Herimannum de his omnib; tortitudinib; rursus incidisse precepi ut inde fieret placitum coram me. Statuto autem die congregatis fidelib; nostris rursus Herimannus de eisdem tortitudinib; coram me se recognovit. et quicquid inde peccaverat sancto A. et mihi emandavit. et ego fidelib; nostris deprecantib; et ipso innuente vadium illi recredidi. ea scilicet ratione. ut si amplius de omnibus his novi inveniretur aur. infra. xl. dies. vel. l. daret. aut beneficium cum ministerio perderet. Decretum est autem coram me et fidelibus nostris ipso etiam Herimanno annuente ut hoc placitum in karta describendum posteris manifestarem. et scripto anathemate omni tempore observandum mandarem. Sunt autem he tortitudines quas Herimann. judicio fidelium sancti Amandi recognovit se non debere habere in villa sancti Amandi.

Ad cambas sancti Amandi non accipiet cervisiam quam solebat injuste accipere. scilicet dimidium quartarium. creditionem nullam faciet que damno sit hominib; ville. violentam precem quam vulgo vocant theloneum nullomodo faciet. herban et corwedas non faciet nisi licentia abbatis. neq; jumenta per villam violenter mutuabit. neq; auferet ad ullum opus faciendum. quercum et fagum et terram neq; dabit neq; vendet. sed abbas potenter dabit et vendet. et si quis quercum sive fagum occiderit et presente Herimanno abbati per legem reddiderit. Herimannus nichil habebit excepto tertio denario de frigido. et si cui abbas terram vendiderit. Herimandus nichil habebit excepta rectitudine sua. scilicet uno sextario vini. De justitia pontis se non intermittet neq; subtus neq; supra. neq; de justitia molendini. quandiu cellararius per se rectum habere poterit. De sanguine et ictib; et leto et manumissura nullomodo se intermittet et nichil habebit quandiu custos per se justitiam habere poterit. neq; masuarios justificabit de his que ad masos pertinent. De nostris censualib; quas tenet censum uno quoque anno dabit neq; amplius se intermittet de warnerisart. et de domberiis. De molendino quod est in pevela dimidiam partem S. A. dabit. De his omnib; recognovit se H. coram fratrib; nostris et coram fidelib; S. A. et promisit se ab omnib; his amplius observaturum. Nos vero communi consilio fratrum et fidelium nostrorum. ipso etiam H. annuente. excommunicavimus omnes qui hec que singula diximus infregerint. Huic autem placito interfuerunt hi. Otarelius.... Rogerus. Evrardus.... Rotbertus. Odradus. Richewardus. Wido. Amulricus. Erualfus. Wericus. Coismar.

## XXXIII

(N° 517. — Page 521.)

### REMONSTRANCE PAR LEVESQUE DE CHAALONS.

*Michi autem nimis honorati sunt amici tui Deus.* ¶ In psalmo. Les parolles proposees sunt escriptes es psalmes de David : Et sont au jour duy representees par sainte eglise a lonneur de ce glorieux apostle monsg[r] saint Andrieu : Et vallent en franchois : Sire vous aves fait trop donneur a voz amis : Et pour avoir maniere de parler devant vous treshault et puissant prince et mon tresredoubte seigneur vray est que au jour duy en venant en vostre chatel de Hesdin : pensif de quelle matere prescheroye devant vous ay encontre entre la premiere porte et la seconde seant une tresbelle et tres honnouree Damoiselle qui se tenoit en ung anglet empres ladicte porte : Et pour che quelle me tirra devers luy : Je pensoie quelle me vaulsit demander du mistere de la feste du jour duy : Et comment che glorieux apostle vint a la foy de Jhucrist

et quil fut de sy grant perfection devers luy que par son bon moyen fu reduite toute li Demoureces es grant partie de grece. furent ressuxite pl : hommes mors a une fois. fu conqu anthioce la cite par les pelerins de france du temps de godeffroy de billon : La cite daton j le conte de flandres : Et dont apres fut ordonnee et fondee la monastere de saint andrieu aup de Bruges : Et quant Je apperchus quelle ne me disois riens Je fus moult desirans de sav qui elle estoit. quelle queroit et dont elle venoit. Au premier me fist responce que je pourr assez perchevoir qui elle estoit. veu labit quelle portoit. car elle estoit vestue dune robe tre precieuse non obstant quelle fust deschiree en pluseurs lieux : Armoyee du coste destre d armes du saint empire de Romme a lesgle de sable et du coste senestre entierrement de fleu de lis de franche. Disoit quelle estoit partie de paradis celestial. Et de puis de paradis terrestre Avoit demoure es maisons des plus haulx princes du monde bien acointie de la seignourie psalmon de David et de p. Cresus. de perses. de pryame dalixandre de Julius Cesar. Constant et les aultres royammes de Charlemaingne et de la seignourie de franche et darainement av este loigie puissamment en la maison de Bourgoingne conduite et recheue honnourableme lespace de xl ans entre treshaultz et puissans seigneurs mossgrs les ducz phelipe vostre ayo et Jehan vostre pere et vous. Et au regard du tierch point quelle queroit disoit piteusement m amy : Vous poez clerement apperchevoir que je quiers ; vous vees que non obstant que je so de sy hault parraige comme je porte les armes dont je suis vestue et que jaye reignie et demou en la maison de bourgoingne. Toutes voyes par la conduite et ennortement de iiij garcho qui me conduissent et mainent et que vous veez en tour de moy. Jay este *nyce* et enchacie h de la chambre du palais et *donjon* de la maison de bourgoingne et suis amenee jusques entre l deux portes de la bassecourt. Et ont volente ces iiij garchons de moy thirer entierrement ho de ladite maison sans jamais en retourner. Et lors pour les choses dessusdittes Je demand tres diligamment a Icelle demoiselle comment elle se faisoit appeller : Et elle me respondit plourant trespiteusement quelle sapelloit haultesse de seignourie. Et quant je aperchus s nom. le coeur me commencha a trambler pour la doubte que haultesse de seignourie qui long temps avoit demoure en la maison de bourgoingne ne oncques en mon temps ne fu bout dehors : Et lors descendy de mon cheval pour parler plus plainnement : a ladite demoisel luy disant : O treshonnouree Demoyselle haultesse de seignourie pour Dieu ne veullies haba donner et vous partir de la noble maison de bourgoingne. Encores me samble que navez cau de vous partir. Et navez vous en icelle prince puissant saiges et plain de toutes victoires jusque a present. seeurte de vraye succession. heritier en la personne de monsgr le conte de charolo issus de par pere des maisons de lempire de Romme et de france. Et de par mere des noble royalmes de Castille et de portuigal : has demoiselle veullies encorre adviser que la nobl maison de bourgoingne ne entre les aultres xpistiens est haultement garnie de princes et d seigneurs issus de icelle. des barons vassaux chevalliers noble et de treshaulte noblesse autan que seignourie qui soit a present. de rechief honnouree demoiselle et se fortune de guerre a gran dement grevez pluseurs aultres seignouries. Touttes voyes la maison de bourgoingne est demoure la plus enthiere et mains grevee et habandonne des subgies et des richesses. Pour quoy a correc tion navez cause de vous departir dicelle. Et lors ladite demoiselle me fist responce disant Mon amy les parolles que vous aves dittes samblent de grant confort. mais a moy qui ay laissi mainte fois telles fortunes. elles me apportent peu de consolacion : car noblesse de lignaige prouesse de corps. habondance de noblesse et de vassaulx. richesse de subgies et grandeur de pays ne souffissent point a garder hautesse de seignourie. Ains y fault principallement avecque les dessusdittes. victorieuses conduites. Et ne vous souvient il point mon amy que jadis fu logie hault et par vices dorgueil fu tresbuchie au plus bas en la personne de lucifer. De puis je fus remise en paradis terrestre avec Adam et Eve : Et des isles par pechie fus chachie en la vie de che miserable monde : Et ne fuge point puissamment logie en la maison du roy David e Robaum son filz : Et de puis gettee honteusement par vice de legierement croire le consei des jones gens et rebouter les enseignemens des saiges vieux : O quant je pense comment j fus haultement logie en la maison de priamus en la cite de troye la grant et de puis par luxur de paris en fus honteusement gettee et de puis logie en la maison de Romme avec haulx e

puissans princes Julius Cesar Romulus Augustus Trajan Constantin et haultres. dont par avarice jay este boutee hors. Et dayrainement ay domoure lespace de IX$^e$ ans en la maison de france en laquelle non obstant haultesse de linaige. habondances de ricesses. puissance de subgies et vassaulx. ay este honteusement chassie et mise en la main de lanemy mortel de la maison de france. Pour quoy mon amy quant je pense aux fortunes qui me sont advenues jadis. non obstant toute forche richesse noblesse : Ce me vient a trespeu de reconfort que tu dis que les choses dessus dittes sont encorres en la maison de bourgoingne. et meismement que en ladittc maison de bourgoingne Jay este mise en la main de mauvais gouvernement et de ces IIIJ garchons que tu vois a lentour de moy. lesquelz continuellement se traveillent de moy mettre hors de ladite maison : Et se brief ne sont ostez de ma compaignie. il convenra que haultesse de seignourie soit bennie de lostel de bourgoingne : Et se tu voulloyes savoir les nons des IIIJ garchons qui mont este baillies par mauvais gouvernement. le premier est appelle : en latin : *Incuria principis :* le second : *Molicies consilii :* le tierch : *Invidia servitorum :* le quard : *Exactio subditorum :* En franchois le premier est appelle non challoir de prince : le second faintise de conseilliers : le tierch envie de serviteurs : et le quard oppression de subgies : Ce sont les IIIJ garchons qui mont este baillies par mauvais gouvernement qui par toutes voyes se traveillent a moy bouter hors de choens. Et sont de telle condicion que ja par pluseurs fois mont mise hors des plus haultes maisons du monde : Sardinapalus qui puissamment avoit conjoings les Rommains de Medee et de perse par lachette de couraige effeminacion et non challoir a grant honte perdy sa seignourie. Nere et gayus empereurs de Romme par non challoir furrent chassies de leur seignourie : Non challoir cacha le roy theodoricus de france qui perdy sa seignourie et fut mise en la main de peppin : legierte de conseil mist au neant le royamme de Salmon en la main de Roboam son filz. fist perdre hanibal son nom et sa seignourie. Et par pluseurs fois se sont traveillies de moy bouter hors de la maison de bourgoingne en laquelle comme tu vois. experience et prudence des vieux chevalliers et nobles est reputee follie. et legierte de jones gens est reputee sagesse et vaillance : Quant est denvie entre serviteurs. troyes la grant par eneas en fust destruite. Romme par silla et bracelona mis au bas. Et le royamme de franche par envie des subgies et serviteurs du roy fu transportee a ses anemis. et oppression de subgies maintesfois ma boutee dehors de maintes maisons. Egipte en fu destruite du temps de moyse. lequel royamme des Juifz qui nestoit que ung fu divise en deux : Olofernes en perdy la vie : Nabugodonosor en perdy le sens et mua en condicion de beste : Domician lempereur de romme en perdy toutte auctorite : Et les subges du royamme de france par oppressions de prince en sont cheus en rebellions et changemens de seignouries : helas mon amy que puis je dire ne penser puis que mauvais gouvernement est maistre daultel de la maison de bourgoingne et ma mis en la conduite de laschete de courage de prince et de legierte de conseil de france. envie de serviteurs et de violences contre ses subges qui tant de fois mont chassie hors de sy haultes maisons force que prouchainement me convenra partir de la maison de bourgoingne se bien brief ny est pourveu : Et lors je me gettay au pies de ladittc demoiselle gemissant et plourant : O haultesse de seignourie nourie en la maison de bourgoingne ne vous veullies departir : Et vous saves que treshault et puissant prince monsg$^r$ le duc de bourgoingne est lassus en son palais et que au jour duy est la feste de saint andrieu : A laquelle on a acoustume de visetter pluseurs haulx princes et barons. ses parens subgies et serviteurs. Et se remede y a aucune de vous retenir veullies le moy dire feablement. Et je feray tout debvoir devers mondit seigneur. Et lors ladittc demoiselle qui estoit moult douloureuse destre travillie de ces IIIJ garchons. et qui de bon cœur ne se partoit de la haulte maison de bourgoingne comme de celle ou par long temps elle avoit este nourie. me dit quil ny avoit que ung remede : cest assavoir que je voulsisse porter la sus une cedulle ou palais : Et icelle presenter a mondit seigneur le duc. ses parens prochains vassaulx subges serviteurs et amis : Et je luy respondy que je le feroie de tresbon cœur. Et vous supply mon tresredoubte seigneur que ne veullies prendre en desplaisance leffect de ladicte cedulle : Ne ce que par moy elle vous est apportee : Car ce a este fait seullement pour obeir a la piteuse requeste de la dessusditte demoiselle. Sy vous presente icelle cedule qui contient deux parties : La premiere contient les doleances de ladicte Demoiselle

haultesse de seignourie quy a este dolloreusement mise par mauvais gouvernement en la ma des dessusdicts iiij garchons qui prestement la boutent hors de la maison de bourgoingne longuement ilz demeurent avec elle : La seconde partie contient une treshumble supplicaci quil vous plaise treshault et puissant prince luy baillier au lieu de mauvais gouvernement b gouvernement : Et au lieu des iiij garchons dessusdicts luy baillier pour luy conduire iiij saig chevalliers : Cest assavoir en latin *Vigilancia principis : Armonia consilii : Legalitas servitorum et Beneficentia in subditis :* En franchois le premier chevaillier diligence de prince : le secon verite de conseilliers : le tierch legalite de serviteurs : et le quard amour a ses subgies : O tre redoubte seigneur ceste cedulle contient en effect la voie de laquelle sera destournee ceste tre honnouree demoiselle haultesse de seignourie de soy departir de vostre noble maison et demourer perpetuellement : Pour Dieu sire veullies penser quel prouffit advient de avoir cu et solicitude de ses affaires : car ainsy est le prince en sa seignourie comme le cœur de lomn est en son corps : Se le ceur de lomme sendort ou se oublye denvoyer parmy les membres d corps les esperis de vie. tantost sensieult paralisie et apoplicie et apres mort : Ainsy se le prin continuellement ne a solicitude de vivifier et conduire les estas de son pays. de sa prop maison. et de sa personne. ains sendort et se oublie. Incontinent sengendre en sa se gnourie desordonnee vie. povrete et rebellions de subges : Et bien fut acquointe de *vigilanc principis :* Julius cesar qui par son moyen thira la seignourie populaire en la haultesse depu mant : bien furent de luy aquointe : Octovien Augustus Charle Martel Charlemaine le grant : le noble phelipe conquerant roy de france qui tous par entendre dilliganment en leurs affair ont entretenu puissamment haultesse de seignourie en leurs maisons et diligamment entendre ses affaires porte grant prouffit au prince : prudence experience et loyaulte en conseilliers y f grants biens : les seignouries de gresse furent gouvernees par saiges gens : les seignouries d Rommains furent gouvernees par cent senateurs : le royamme de france en toutte honneur p haultesse de seignourie et par haulte prudence et sapience. Apres seullement que envie serviteurs est cause de reboutter haultesse de seignourie. pour ce que quant lun des serviteu entremprent aulcune chose au prouffit du prince et de la chose publicque : lautre par env blasmera et couvertement lempeichera a sa dicte entreprinse au dommaige du prince et tant crue sement persecute envie de serviteurs le bien du prince que plus tost lenvieux souffera ung tr grant Inconvenient a son seigneur que celuy a qui il porte envie face chose dont honneur l puist advenir ne a son seigneur prouffit : Et se pour entendre a ses affaires avoit bons conse liers et loyaulx serviteurs. che seroit chose pour entretenir haultesse de seignourie bien faire ses subges. nest mie des maindres. ains est celle qui enthierment arraice le ceur de ses subgi et les mest en la main des princes par vraye obeissance et amour. Sy vous supply treshault puissant prince adfin que haultesse de seignourie quy sy puissamment a este plantee par vo predicesseurs en la maison de bourgoingne naist occasion de soy departir et que de la bas court soit ramenee ou palays. Il vous plaise dores en avant entendre a voz affaires. soit adm nistrer justice. conduitz de guerre ou aultres. Et bons loyauls conseilliers et serviteurs en lie de parolles de flateries que aves acoustume de dire a nostredit tresredoubte seigneur : Si vous estes le plus hault : le plus puissant : le plus victorieux : Riens ny font voz predicesseur veullies dire a vostre prince la verite de ses affaires. et pour paour de perdre che que vo aves. ne desir davoir ce que navez. ne veulliez riens celer ne taisir a nostredict tresre doubte seigneur. Et vous loyaulx serviteurs veullies avoir regard au fait de vostre prince regardes ses affaires seulement dung bon oeil sans avoir regard en voz questions et querielle particulieres. et penses que se le fait du prince est bon : aussy est le vostre. et le syen ma vais le vostre mal. Et se ainsy le voulles faire. la demoyselle haultesse de seignourie laquell est ja hors de la premiere porte de cheens retournera et perseverera en la maison de bou goingne a lonneur de dieu et de la sainte foy et prouffit des subges de ladicte seignourie perpetuelle loenge et recommendacion de vous mon tresredoubte seigneur : laquelle doin Icelluy qui est *benedictus in secula seculorum :*

EXPLICIT.

# XXXIV

(N° 527. — Page 532.)

## EXIBITION ET SPECTACLE DE LA SACREE PASSION DE JESU CHRIST CONTENANT EN SOY XXV JOURNEES.

En lan 1547 de le prevosté de sire Nicais Chamart fut exibee par personnaiges et bien triumphament demonstree lhistoire de la Vie nostre S^r et redempteur Jesu Crist. depuis lannunciation et nativité d'iceluy jusque a la mission du S^t Esprit en ladite ville de Vallen. au logis du prince phlipe de Croy Ducq Darscot devant leglize de S^ct Nicolas. où les personnaiges furent revestus d'habis les plus sumptueux qu'on navoit pas veu auparavant et se tindrent xxv jours en celebrant ledit mistere. les originalz furent reveuz par scavant docteurs en theologie commis a ce faire par mons^r Reve^me Robert de Croy evesque et duc de Cambray.

Premier est a noter que pour furnir aux despens tant des hours, spectacles, comme des accoustremens et aultres ouvraiges pertinentz, iceulx compaignons esleurent xiij superintendantz gens de bien de la ditte ville pour leurs maistres et conducteurs et mesme povoir lesdits superintendants corriger et mettre amende et taxer lesdits compaignons, joueurs iceux defalliant sans en advertir mes^rs de la justice. Aussi fault noter que les superintendantz et tous les joueurs lesquels emprendroient laffaire sobligerent a paier les despens faict si par cas fortuit fust survenu quelque mortalité, ou guerre quil neust ete possible de poursuivre et aussi si quelqun emprendoit parchon pour jouer et ne vouldroit parfaire son emprinse on se pouvoit retirer sur son corps et sur ses biens et fut laditte obligation faict et signee le jeudi absolut et aux festes de pentecouste ensuivant on commencha a jouer. les noms des superintendantz furent tels. Arnould des Cordes s^r de Maubray lors lieutenant de la ville joueur de plusieurs parchons et entre aultre de Ruben pere de Judas. Loys de la Fontain dit Wicart inventeur de plusieurs secrets et conducteur de ladite Passion. Phlipe Dorville, joueur de S^ct Phlipe et de plusieurs parchons. Quintin Coret alors prince de plaisance de laditte ville lequel fit en ce temps ses voiaiges triumphales a Lille et a Tournay representant ung des gentilz hommes dOctovian Cesar. Nicolas de la Croix representant le Lazare. Michiel Herlin acteur de lempereur Octovian. Jean Sterlin qui tint plusieurs figures comme de Herodes. Antippe et aultres. Henry Doultreman conducteur des secretz infernaux. Jacq Senglet tenant la parchon de lEspoux et de S^ct Jacq. Jean du Joncquoy aussi desguise en saduceen. Jean Lipsen conducteur des secretz. Yve Graindor representant Zacarie pere de S^ct Jean baptiste. Jean Fontainne celui qui livra tous les bois pour les hourdz et bancz a asseoire les spectateurs. les aultres joueurs furent telz. Phlipe Carahen prebstre originateur. Roland Girard clercque du Beguinaige fabricateur par son art rhetorical de toutes lesdits xxv journees. Cristofflin Havelois aussi originateur. Jean Rasoir acteur de la personne de nostre S^r Jesu Christ. Colle le febure de la personne de Pilate. Jacq de Horgny de S^ct Jean Baptiste. Jean Godin de Joseph lespoux de Marie. Gratien Guiot de Dieu le pere en paradis. Jacq de Molle de l'un des iij Roix. Jenne de Lamine de Herodeas. Nicolas Desmarest de Sapience et de Cayphe. Simon Bougenier Justice en paradis. Gobert Morelle dit Francque vie hirault de la ville de plusieurs parchons et entre aultre de Cibore mere de Judas. Jean de la noeufve brasserie Moyse a la transfiguration. Jean Denis alors sergeant de la paix de verite en paradis. Gille Carlier jeun clercq du praticq lequel Dieu appella en la ville de Tournay par mort accidentelle durant ladite principaulte de Vallen. apres avoir represente le roy Discariot. Arnould Tanneleur Judas. Guilliaume Labequin plusieurs tirantz. Jean Liennart Barbapauther. Jenne Herman Sathan. Sandrin Gohelle Lucifer. Frans de Leste Asmodeus. Jean Guyot Baraquin serviteur de Pilate. Arnould de Lattre David au limbe. Richier de Longastre

Lidropicque et Malchus. Andrieu Pollet S[ct] Thomas et Barrabas. Jean Vasseur conducteur Utensilles denfer. Gille Velu le bon larron. Nicais Flameng acteur des personnes des scrib Jenne Lemaire des Pharisiens. Pierre Sauvaige joueur daulcunes parchons. Jacq Charon Saduceens. Nicolas Toillier commis a paier loeuvre des hourdemens. Jean Lucien mett ordre les enffans anges en paradis. maistre Jean de Lattre alors eschevin de la ville represent Simeon le Lepreux. Pierre Wicart S[ct] Jean lEvangeliste. Perceval libraire S[ct] Andrieu. Sim du long pont S[ct] Pierre. Bastien Bourse Broignart et Bruiant. Josse le Ricq la personne de Je Christ disputant au temple. Jennot Iver. Jacq Rasoir. Arnould Sterlin. Guislain Rasoir. Jean des marquettes des Anges. Jacq flagmen. Vinchenot de Lamme. Baltazar Toillier. Guilliaum Wicart filz de Loys. Jennot de la Croix joueurs de certaines petites parchons. Il y avoit au des jeunesse filles de Jerusalem et du temple. Colle Labequin la mesme parchon. puis s la devise ainsi quel fut faict et escript en parchemin estant en la garde de Loys de la fontai dit Wicart. Ordonnance du jeu et mistere de la passion et resurection de nostre benoist sauve et redempteur Jesu Christ au plaisir de Dieu a jouer en ceste ville de Vallen. commenchant jouer le lendemain de la pentecouste anno 1547.

Item tous les joueurs seront tenue de faire serment et eux obliger pardevant hommes fiefz, juretz de cattel et notaire et eux obliger pardevant lesdits hommes de jouer es jours q seront ordonnez par les superintendantz sil ni at excuse par maladie.

Item seront tenue de prendre tel parties quil plaira aux ditz superintendantz mesme d'eu trouver aux records aux jours ordonnees a paine de trois patars a chascune fois.

Item les jours que l'on jouera seront tenue de comparoistre a sept heurs du matin sur pai de six patars, davantaige que les joueurs n'auront a murmurer contre les superintendantz s paine d'une amende arbitraire.

Item que personne ne pouldra sortir de la place ne soit avec permission des superintendan sur paine de dix patars en oultre que nulz des joueurs n'iront a la porte ni recepvoir nu deniers ne soit cestui a ce deputez a paine de six patars.

Item que tous joueurs deputez par les superintendantz seront tenus de bailler chascun escu dor pour subvenir aux despens sil veullent estre participant au bon et au maulvais et dernier on rendra a chascun ce quil aura baillie si ce nest que lon soit a larriere.

Item sil survenoit quelque noise ou debat entre les compaignons joueurs ilz seront ten d'eulx referrer aux dits superintendantz sans aller a la justice sur paine de dix patars.

Item que les joueurs quil ne vouldront bailler lescu dor, il faudra quilz sattendent a ce qu les superintendantz leur vouldront donner pour chascune journee au fin dudit jeu.

Item quant au gaigne et prouffit il se partira en deux parties a scavoir la moitie justement ceux lesquelz auront debourse leurs deniers soient superintendantz joueurs ou administrateu et si aulcun en desboursoit plus que un aultre si nen prouffita point davantaige. et laultre moiti se partira aux joueurs tant seulement a portion et selon quilz l'auront merite a lordonnanc desdits superintendantz et ne se polront accorder nulz joueurs ni administrateurs sans le co sentement des superintendantz en nombre de vij.

Item que nulz ne nulles ne polront entrer au jeu sans paier que les personnes desdi superintendantz tant seulement et non leurs femmes enffans ou famille. Et quant aux frais despens des ouvraiges elles se feront a lordonnance des superintendants tant seulement.

Item que lesdits superintendants se assembleront a semonce au nombre de vij du moin pour ordonner ce que sera de besoing. toutes lesquels devises et articles ont este cognus passee et obligez mesmes promises de entretenir inviolablement tant par denommetz superintendant joueurs et administrateurs declarez en lembriefuvre estant es mains de Yve Graindor clerc lettriant et notaire apostolique et imperial es presence des hommes de fiefz et jurez de catte dudit Vallen. faict le vuj[e] jour davril anno 1546 avant pasques. Pour furnir a ce quest devis en le xj[e] article de lobligation susdit on distribuoit a chascun superintendant originateur joueur et administrateur vieux et jeunes et les filles autant que les hommes la somme d xvuj deniers pour reciner et pour soy recreer ensemble entre deux chambres ensamble ou part. et pouvoient recouvrer audit lieu tant les escoutans comme les joueurs vin. cervois fort

**et petite et tout ce quil estoit necessaire pour reciner en paiant. Item que les petis enffans lesquels estoient anges et navoient point de parchons avoient aussi pour reciner chascun vj d^rs chascune fois et ceux qui vouloient monter sur un hourdement lequel on avoit erige audit lieu tout propice payoient derecef vj d^rs et monta la somme de la recepte des xxv journees 4680 lb. 14 s. 6 d^rs tx.—Item quand tout fut acheve lon fit une revendu publicque de tous les habillemens et utensilz lesquelles avoient servi a jouer ladite passion laquelle monta jusques a la somme de 728 lb. xij s. vj d^rs. Item que la mise a lencontre de la recepte susdite tant en hourdement. accoustremens des joueurs et aultres utensilz servans aux secretz et affaires pertinens jusques a la somme de 4179 lb 4 s. 9 d^rs. Item que le reste de largent qui montoit la somme 1230 lb. 2 s. 3 d^rs fut par les superintendantz party et ordonnez aux originateurs et joueurs a lun plus a laultre moins ainsy quils avoient este occupez en grande ou petite parchon [1].**

# XXXV

(N^os 529 et 633. — Pages 534 et 624.)

## COMBAT DES MOISNES DE SAINT-POL CONTRE LES CARMOIS.

*Proême.*

Loys de La Fontaine, dit Wicart, seigneur de Salmonsart, né à Valenciennes au mois de février 1522, mort à Liège en 1587 [2], a composé un ouvrage étendu sur les antiquités de Valenciennes qui est resté entièrement inédit. La bibliothèque de cette ville en possède une copie du XVI^e siècle, en assez mauvais état et qui présente plusieurs lacunes; un manuscrit bien conservé de ce recueil, orné de dessins coloriés, fut vendu publiquement, il y a environ trente ans, à Valenciennes; il provenait du docteur Dufresnoy (André-Ignace-Joseph). Feu M. Bourdon d'Héry, possesseur d'une riche bibliothèque, en fit l'acquisition pour une somme de 500 fr. environ. Depuis le décès de ce dernier, ce livre est passé par succession dans les mains de M. *Évrard,* de Douai.

Le poëme que nous offrons au public existe dans cet ouvrage de La Fontaine, qui s'en est servi pour former le 20^e chapitre de son deuxième livre, et c'est à cet auteur qu'on en doit probablement la conservation.

Nous avons collationné attentivement le texte de ce poëme sur le Mss. de la bibliothèque de Valenciennes et sur un autre Mss. de ces vers seulement, d'une écriture du XVIII^e siècle, que l'un de nous possède. Ces deux versions, dont la dernière ne semble pas avoir été prise dans l'histoire de La Fontaine, ce qui était un avantage, nous ont offert plusieurs différences; l'une a souvent servi à faire comprendre l'autre; mais, malgré tous nos soins, des doutes nous sont parfois restés sur l'interprétation ou l'exactitude de certains passages. Nous avons regretté de ne pouvoir consulter l'exemplaire de Douai et de ne pas avoir en notre possession, pour quelque temps, une copie de ce poëme appartenant à M. *Motteley,* et qui a plusieurs fois attiré

1. Voyez *Études sur les mystères,* par Onésime Leroy, p. 128.

2. Il était arrière-neveu d'un Jean de La Fontaine, qui n'a rien de commun que le nom avec l'illustre fabuliste, et dont nous avons : *La Fontaine des amoureux de science,* plusieurs fois imprimée. Outre le Recueil des Antiquités de Valenciennes, le seigneur de Salmonsart a encore composé des Commentaires sur tout ce qui s'est passé aux Pays-Bas depuis les troubles (de 1566) jusqu'à sa mort, plus la relation d'un voyage qu'il fit à Jérusalem, ouvrages qui sont tous inédits. Cette famille de La Fontaine avait pour devise : *Rien ne soit trop de La Fontaine.*

l'attention du savant M. Monmerqué. Cette dernière copie paraît plus ancienne que le Ms La Fontaine, elle est sans doute antérieure à l'existence de cet auteur, et nous ignorons d elle provient.

A qui le seigneur de Salmonsart avait-il emprunté ces vers? nous l'ignorons. Cet histo dit seulement, comme on le verra par la note transcrite à la fin du poëme, qu'il les a ti d'*un bien vieulx libure*.

Ainsi, du vivant de Loys de La Fontaine, cette pièce de vers était déjà curieuse par ancienneté. Elle l'est devenue bien plus depuis lors; c'est aujourd'hui un monument préci de mœurs et de langage, et la rime nous y décèle encore souvent la prononciation premièr ignorée de plusieurs mots.

Toutes nos recherches pour découvrir l'auteur de cette narration ont été infructueuses.

Cet auteur est bien certainement du pays; il doit être de Valenciennes même; il en con trop bien les localités et les personnes; ce serait alors un des premiers cygnes qui aurait entendre sa voix dans cette riante partie de la vallée de l'Escaut; voix peu harmonieu bizarre, mais non sans finesse ni sans agrément.

L'action se passe en 1311, le récit en a été fait plus tard, mais dans le même sièc Nous avons examiné toutes nos renommées de l'époque, et nous n'en voyons qu'une à cette espèce de fabliau pourrait, avec le moins d'invraisemblance, être attribuée, c'est Froiss Si nous avions rencontré juste, nous ajouterions que ce sont des vers de sa jeunesse, de meilleur âge poétique. Comme dans les poésies connues de cet illustre Valenciennois, trouve dans ce poëme de la raillerie sans grossièreté, de la malice sans licence; et l'expressi la tournure de la phrase en sont souvent les mêmes, ainsi qu'il apparaîtra de quelques citatio Ce poëme une fois imprimé, de plus habiles que nous feront peut-être facilement tomber ce conjecture et diront à qui cette production appartient.

Le fait anecdotique qui fait le sujet de cet ouvrage n'est, à notre connaissance, consig dans aucun livre; mais, à Valenciennes, la tradition l'a transmis jusqu'à nous; on ignore vers auxquels il donna lieu, mais on y cite encore des circonstances de ce singulier comb entre des Dominicains et des Carmes. La vive et longue impression que cet évènement fit s les esprits prouve qu'un tel scandale était rare, au moins dans nos pays. Ce scandale ne pe se justifier, mais il s'explique par quelques détails intéressants de ce poëme : on y voit l énormes avantages qu'un service funèbre rapportait alors dans certains cas au clergé, et l' conçoit qu'un riche cadavre pouvait devenir, pour plusieurs, l'objet d'une ardente convoitise.

A. A.

(*Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. III, p. 345, Valencienne A. Prignet, 1833.)

# XXXVI

(N° 535. — Page 541.)

## TABLE ANALYTIQUE DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

F° 1 recto. — 1330. « De recepvoir certain tierme au pourfit de le ville aucunes assizes do prince. » — Chartre du magistrat de V.

F° 3 recto. — 1358, 14 juin. Chartre de Mehaus de Lancastre.

F° 3 verso. — 1358, 29 juin. Chartre sur le même sujet d'Aubiers duc de Baiwyere.

F° 4 recto. — 1358, 14 juin. Chartre de Mehaus de Lancastre. « De recepvoir au pourfit d le ville aucune partie de lassize dou prince. »

F° 4 verso. — 1358, 29 juin. Chartre sur le même sujet d'Aubiers duc de Baiwyere.

F° 5 recto. — 1322, faict et donne a paris au mi quaresme. « Chest li copie de le lettre de le pays de flandres et de Haynau. » Accord entre Guillaume comte de Hainaut et Louis comte de Flandre.

F° 9 recto. — 1323. Chartre de Guillaume, comte de Hainaut. « Ratefiement dou cuen Guillem. que le lettre que li ville avoit seelet pour le paix de flandres et de Haynau ne puet prejudicier as frankises de celle ville. »

F° 10 recto. — 1356, 4 avril. « Chartre de Jehan condist Bridouls de Biellaing pour aucunes reparations pour le mort Anssiel de Bielaing. »

F° 13 recto. — 1336. « Chest li copie des aliances faites entre le duc de Braibant, le conte de flandres et mons. de haynn. »

F° 16 verso. — 1296, le jour dou grant quaresme. « Coppie de le lettre que Jehans davesnes contes de haynn. donna a se ville de Valench. »

F° 17 verso. — 1318, 18 décembre. « Chest li coppie de le lettre que mesires de haynn. a donnee de lassise de le ville par son saielet. »

F° 18 recto. — 1326, lendemain dou jour dou behourdich. « Chest li copie de lettre donnee a le ville sour le sayel mons[gr] de lassise qui doit durer dou jour nostre dame en septembre lan xxvj en vj ans continuelment ensuivans. »

F° 19 recto. — « Cest li sairemens que li eskievins dou grant bourch font au mi may quant on les renouiele. »

F° 19 verso. — « Des fiestes de champaigne et de Brie. »

F° 20 verso. — juillet 1275. « Chartre de le trieuwe. » Donnée par Marguerite comtesse de Flandres et de Haynau.

F° 22 recto. — « Des clefz des portes. »

F° 23 recto. — « Advizet fait et passet apries le trespas Gille dou gardin massart en le preroste Wille de quaroube l'an 1410. »

F° 30 recto. — 25 mai 1411. « Le..... des deniers Dieu sur et pour les marquies de le ville. » Délibération du conseil.

F° 30 recto. — 25 mai 1411. « Une adition pour loffisce dou massart. »

F° 30 verso. — 25 mai 1411. « Le renonchement Aymery Grebiert. » — Massart.

F° 30 verso. — 25 mai 1411. « Le advis sur Jehan Vrediel. » — Élu massart.

F° 30 verso. — 27 mai 1411. « Le entree doudit Jehan. »

F° 31 recto. — 6 juillet 1411. « Daucuns offisces......, et aplicquies au bien et pourfit de le ville. »

F° 32 verso. — 1411. Trois délibérations relatives à un supplément de salaire à accorder à Jehan Blanchart messager de la ville.

F° 33 recto. — avril 1412. Permission donnée à Guillaume de Quaroube de « faire une « huisine de brasserie en se maison. »

F° 33 recto. — Octobre 1412. « Dou pourcaiche et estalage. » — Délibération.

F° 33 verso. — Septembre 1413. « De le rentree dou massars. » — (Jehans Brediaux.)

F° 34 recto. — Seconde semaine de septembre 1414. « Del estaplaige dou vin. »

F° 34 verso. — 20 mai 1415. « Des arbalestriers p. le rue des prayaux. » Délibération.

F° 34 verso. — 26 juillet 1416. « Des arbalestriers et archiers pour leur laigne. »

F° 35 recto. — 16 juin 1421. « Des povres del hostelerie. » Délibération.

F° 36 recto. — « Che sont les articles que on a acoustumet de lire ou conseil pardevant les bonnes gens. au renouvellement dou serment dicelui. »

F° 37 recto. — 8 mai 1431. « De non restituer chevaux par le ville acause des ambassades. » Délibération.

F° 37 recto. — 25 mai 1431. « Dou massart. »

F° 37 verso. — 25 aout 1431. « Des maistres des bonnes maisons. »

« « « « Dou pain donner a lhostelerie. »

F° 38 recto. — « Des ouvrages de le ville. »

F° 38 recto. — 14 mai 1432. « De lostel Dieu. »

F° 40 recto. — « Cest le serment que on a acoustume de lire pardevant les bonnes gens conseil de la ville a la premiere fois que ilz sont assamblez en nombre competent depuis que loy dicelle est renouvellee par chacun an. et lequel serment avec les articles qui seusieuent promettent a entretenir. »

F° 40 recto.—14 juin 1463. « De la quantite de laigne pour le halle de noss$^{rs}$. » xii faissia

F° 40 verso. — « Des vins que on doit envoyer ordinairement. »

F° 41 recto. — « Des vins a envoyer pour la deliberation de le basse halle. »

F° 41 recto. — « Des dons ordinaires de heraux menestreux et messaigiers. »

F° 41 recto. — « Des journees que les maistres ouvriers de la ville et leurs clercs doive avoir. »

F° 41 verso. — « Comment les argentiers ne aultres ne se pouront aydier des ouvriers de ville labourans a la deppense dicelle. »

F° 41 verso. — « Comment on ne doit donner nulles chocques. »

F° 42 recto. — « Comment et auquel usaige on doit employer les deniers des offices qu vent pour la ville. » 1425.

F° 42 recto. — « Du canon de la ville quon ne doit point prester. »

F° 42 verso. — « Des chevaux quon ne doit point vendre aux deppens de la ville. » 8 mai 1431.

F° 43 recto. — 25 mai 1431. « Des parties extraordinaires. de non signer pour aucun depenses..... »

F° 44 recto. — 23 août 1431. « Des maistres des bonnes maisons. »

F° 44 recto. — « De donner le pain al hostelerie. »

F° 44 verso. — 13 avril 1437. « Comment on doibt mettre povres en lostellerie du chas Saint Jehan. »

F° 45 recto. — 13 avril 1437. « Du bled quon donne aux clercqs et sergens de le paix de ville et aussi aux crieurs des bans et wettes dou beffroy. »

F° 45 verso. — « Des ouvraiges de la ville. »

F° 45 verso. — 14 mai 1432. « De lostel Dieu. »

F° 46 recto. — 31 octobre 1367. « Cedule ordenee et acordee par le grant conseil de ville. Se le doit on cascun an lire ou grant conseil quant il est le premiere fie ensaule depu que li justice est renouvellee. »

F° 47 recto. — Mai 1302. « Serment dou conseil. »

F° 48 recto. — « Cest chou ke li vile a paiet de cous et de manaie puis le jour de lanrenu lan м. cc. lxxix. »

F° 51 verso. — « Ce sunt li coust et les manaies que li vile a paiet puis le jour S$^{t}$ Andri lan м. cc. iiii$^{xx}$. et vij. ou tems de le massardie. henri Creste. Wta' brochon. Jehan pelet. Jakemon pole. »

F° 74 verso. — 1328. « Cest li copie del ordenance des frankises des arbalestriers retenus le ville de Valench. »

F° 74 verso. — « Sairment des arbalestriers. »

F° 74 verso. — Franchises accordées aux arbalétriers : 1° le 15 octobre 1370; 2° le 12 jui 1374; 3° le 23 avril 1380.

F° 75 recto. — Septembre 1338. « Chest li copie de le lettre que li lombart ont de le vill pour leur demoree. »

F° 75 verso. — 1340. « Dou pois de le balanche. »

F° 76 recto. — 1382, 30 novembre. « Chartre accordee as compaignons jeueurs des trobu et des bonbardes. » Suit la liste de 20 joueurs.

F° 77 recto. — 1318. Condamnation de Jakemins de Bourlain.

F° 77 recto. — 1318. Aventures de Lotars, « bourgois de Valench. pris et arrestes a Sebourch. » Réparation.

F° 77 recto. — 4 février 1336. « Permission a Jehans de frasne demorans a Villers mons

polle dhabiter quand et comme il lui plairoit le maison qui fu.... pieron dou gardin gisant dales le moulin saint geri. »

F° 77 verso. — 26 février 1364. « Chi apries sensuit li frankise qui fu ottrye as archiers a main de le ville de Valench. par le prevost et les jures et le conseil de le ville qui en fu dacord en le basse halle des signeurs le xxvj$^e$ jour dou mois de feuerier lan mil ııj$^c$ lxıııj en le prevoste Jehan partit et ses pers en leskievinage sur le suplication quil avoient faite dont li fourme sensuit chi apries. »

F° 78 recto. — 1310. 1313. 1314. 1318. « Che sunt veves [veuves] dames ki ont fait convenenches a le ville. » — Huit actes.

F° 79 recto. — Février 1323. « Pour cause de fourjur. »

F° 79 verso. — 1407. « Des eskevins et jures de le paix. » — Defense à eux faite « dempor-ter en leurs maisons maree ne aucun venetz. »

F° 80 recto. — 1319, 3 jours après Noël. — 1336, en septembre. — 1303, en février. « Ce sunt lois jugies a le fortereche. »

F° 80 verso. — 1322. « Cest li estatus et li usages qui doit yestre en le hale dou blet. de chou qui touke a celui qui le hale tient. Et fu cis bans renouveles le merquedi devant le conversion Saint-pol lan mil ccc. et. xxıj. Et sour les lois qui mises y estoient. »

F° 81 recto. — 1337. « De j. home qui se plaindj sans raison de le justice de Valenchenn. » — Chartre de « *Jaquemes* de Dour par le grasce de diu humel abes del eglise S. Jehan en Valench. del ordene S. Augustin de le diocese de Cambray. »

F° 82 recto. — 1335. « Chest li jugemens del ajournement Jakemon de Mons condist le lombart en le fourme et en le manere qui sensuit dont li ville fist unes lettres sur cou saiellee dou saiel as causes. »

F° 83 recto. — 1338. « Dune pencion obligie par le vile de Valench. » — Au profit de « huet et rollandin ysuart de castiel bourgois de mes. »

F° 83 verso. — 2 janvier 1337. « Chartre dou ressort corigie contre loriginal. » — Donnée par Guillaume, comte de Haynau, à cause du « mauvais et desloyal gouvrenement de pluiseurs gens de sa ville de Valench. »

F° 85 recto. — 4 janvier 1337. « Comment chil qui point ne furent consentant de faire j. ban contre le resort en furent quittes. » — Chartre du même Guillaume.

F° 85 verso. — 6 mars 1337. « De faire tailles et subsides en le ville. » Délibération du magistrat.

F° 86 verso. — 8 juin 1338. « Chest li ordenance que li preudomme qui pour chou faire furent pris par le prevost les jures et par le consel de le ville de Valench. ont faite et ordenee par le consel et acort de plus. dou consel mons. de haynn. et par le consel de le dite ville sour les requestes et demandes que plus. boinnes gens wagnans avoient faites as dessusdis prevost et jures pour le commun pourfit de le dite ville. li quelle ordenance est faite et ordenee par le gret et acort de ces meismes gens wagnans en le maniere que chi apries sensuit, et fu dit par loy et par jugement dou prevost de le halle des mayeurs et des xııı hommes le lundi apries le trinitet. vııj jours en juing. lan mil. ııj$^c$ et xxxvııj. »

F° 87 recto. — 1$^{er}$ mai 1342. « Cest li copie de le lettre dou rapiel signeur Alard dou gardin. » — Chartre de Guillaume comte de Hainaut.

F° 87 verso. — L'an 92. « Dun homme qui promit de non jamais baillier empaichement a justice a cause de se clergie. »

F° 88 recto. — Octobre 1311. « Dune reparation faitte par le bailliu et aultres gens donnaing pour aucunes gens quil avoient pris devant S$^t$ ladre. »

F° 88 verso. — Le jour de lan. lan 1311. « Ordenance que on liroit le carte de le triuwe a plainne breteske ıj fies lan. »

F° 89 recto. — 1308. « Des bourgois faire meslee au dehors et y pooir raler franchement. »

F° 89 recto. — 1320. Ban où l'on rappelle la mort de Jehennet Lamiraut et de Lotin de Elignies.

F° 89 verso. — 1306. « Dune restitution dune mortemain. »

F° 89 verso. — 1318. « Encore dou pareil. »

F° 89 verso. — Janvier 1306. Ordonnance du conseil de la ville où il est question de *coletier* et *coletage*.

F° 89 verso. — Mars 1320. « Dune saizine que li prinches. fist lever des biens dun bourgois pour avoir le ..... sur lui. »

F° 91 recto. — 19 février 1329. — Ordonnance du magistrat, faisant remise de toutes amendes et fourfaitures.

F° 92 recto. — Octobre 1305. — « Chest dou fait des escuyers. » Il y est question du meurtre de « Willaume deth escuyer, mis a mort par Wistasse de Vertaing, » et de l'envoi de cinq écuyers outre mer.

F° 92 verso. — 1304. « Cest de Gillion warde avoir. » — Jugement qui l'écarte à toujours de tous offices et témoignages.

F° 92 verso. — 1307. — Ordonnance touchant les maîtres des maisons S^t Lazare et « lostelerie. »

F° 93 recto. — Janvier 1303. « Cest li fais Jehan de Hartaing a che jour esquyer. » Convaincu d'avoir frappé un sergent qui conduisait en prison un sien vallet, il fut emprisonné lui-même, condamné à une amende, et sa maison abattue.

F° 93 recto. — Nuit des rois 1312. — « Cholins del espee, arrêté, promet que jamais il ne se mouvera enviers prevos ne jures ne sierghans. »

F° 93 verso. — 1303. Ban qui déclare « que quand triuwe est prise uns hons bastars ne se puet meller dou fait; et sil sen melloit on le tenroit pour mourdreur. »

F° 93 verso. — « Cest de Jehan Lacet, » écarté à toujours de tous offices et témoignage pour faux serment.

F° 94 recto. — 1300. Touchant « Godefrois de le Cauchie » qui avait perdu sa « jurrie a ban criet, » et qui avait continué a se « meller de la jurrie sans lui rapieler. »

F° 94 recto. — 1300. « Juget et criet a ban que Gilles Barde est ostes de la jurrie a tous jours. »

F° 94 verso. — 1302. Touchant les obligations de la ville envers les « censisseurs. »

F° 94 verso. — 1302. Vente de rentes à vie dues par la ville.

F° 95 recto. — 1299. Nul magistrat ne peut être censisseur de la ville ni censir cense de la ville.

F° 95 verso. — 1296. « Teles lettres comme chi apries sensuient a la vile de mon signeur le conte de haynau, » — Pareille chartre se trouve déjà au f° 16 verso.

F° 96 recto. — 1296. « Des xij bourgois qui point ne furent compris en le paix dou cuens Jehan davesnes. » Voyez d'Oultreman, p. 152.

F° 96 verso. — 1305. « Chest de Cholart de Kievraing, et de Jehan de Thyans le taneur. » — Le premier « ostes huers de se jurrie, » exclu de « tiesmoignage et de tout offisce de le ville, » parce que, étant « warderes dou pisson, il en vendi et fist vendre du pourrit; » — le second, condamné aux mêmes peines, parce que, étant échevin, il sacrifia les intérêts « d'orphenes qu'il avoit a warder. »

F° 96 verso. — 1306. « Li rapiaus des ij deseure dis. »

F° 97 recto.— Mai 1311. Obligation que prend Gilles de Barales de ne plus « faire semonce boines gens de Valench. »

F° 97 recto. — 1313. « Jehans de Thyans est oste de sa jurrie, exclu de tiesmoignaige, pour avoir fait un recort contre une aiuwe ou il avoit este comme eskievin. »

F° 97 recto. — 1321. « Dun arbitrage fait par le prince daucunes navrures. » Meurtriers de Jehan le prevost bourgeois de Valenciennes condamnés à faire le pélerinage de S^t Jacques en Galice et de saint « Thumas en Cantorbie. »

F° 97 verso. — Janvier 1296. « Des xij bourgois. » — Condamnation de douze bourgeois à n'être jamais en office, et à ne jamais porter témoignage.

F° 98 recto. — 1321. Condamnation de Bridouls de Waskiers, pour avoir « navre a Denaing..... fil Willaume descaudaing. »

F° 98 verso. — 1293. « Dou massart pour les debtes de le ville. »

F° 98 verso. — 1296. Camus Baucars s'oblige à être tenu comme « mourdreres sil faisoit ne pourcacoit a le vile de Valench. mal griete ne nul mauvais ploit par lui ne par autrui. »

F° 99 recto. — 1296. « Daucuns qui sobligierent de non partir le ville. » C'étaient Hellins pipars et Jehans pipars ses freres.

F° 99 recto. — 1298. « Encore dou pareil. » — « Grars de Gant ki prist a femme le fille dame Lusse dou gardin. »

F° 99 verso. — Septembre 1290. « Cest li transcris de le lettre ke li ville a dou conte de Haynau. » Jehans d'Avesnes.

F° 100 verso. — 1294. 1296. Deux chartres de Philippe roi de France intéressant la ville de Valenciennes. Toutes deux en latin. La seconde relative à quatre bourgeois appelés à la cour et que Philippe déclare prendre sous sa garde spéciale. La première, où Philippe déclare laisser à la ville ses lois, ses coutumes, ses usages, ses chartres, ses libertés et franchises.

F° 101 recto. — 1296. Jugement qui disculpe et acquitte Reniers de l'accusation d'avoir, de complicité avec Jehans d'Estruem écuyer, navré et homicidé Jehans flamens et Rogeles de le bare. Jehans d'Estruem n'ayant point comparu est condamné.

F° 101 verso. — 1296. « Dune obligation. » Concernaut Pierre de le val escuyer et Agnès de le Cauchie sa femme.

F° 101 verso. — 1296. « De donner aucun pourfit a ceulx qui presteroient argent a le ville. »

F° 102 recto. — 1294. « De cachier par obligation les coulx et les frais ossi bien que le princhipal. »

F° 102 verso. — Avril 1309. « Dun homme qui fu trouvez non coupables de le mort dun homme dont il estoit soupchonnez. » Cholars de Dour inculpé de la mort de « Jehan le brun adont varlet martin dansaing. »

F° 102 verso. — 1313. « Encore dou pareil. »

F° 103 recto. — Février 1279. « Cest li sairemens ke nos chiers sires mesires Jehans davesnes coens de Haynnau fist a le ville de Valench. quant il vint a tiere. » Voyez d'Oultreman, p. 147.

F° 103 verso. — 1293. « Cele lettre com chi apries sensuit. A li vile de mon signeur robert de Neviers. »

F° 104 recto. — 1296. « Cele lettre com chi apries sensuit. A mesire Robiers Cuens de Neviers de le vile de Valenchienes. »

F° 105 recto. — Septembre 1304. « Cest li sairemens ke nos chiers sires mesires Guillaumes coens de Haynnau de Hollande, de Zellande et sires de frise fist a le ville de Valench. quant il vint a terre. »

F° 105 recto. — Juin 1337. Même serment prêté par le même Guillaume.

F° 105 verso. — Sans date. Vente par la ville de cinquante livres parisis de rente à « Jakemon Louchart adont panetier le roi de franche fil jadis Englebert Louchart ki mors est, » à payer chaque année « es mains des pourveeurs as pauvres de no ville de Valench. por acater dras, cauciers, toiles et ble, por dener et por departir as povres honteus et diseteus de le ville et dedans le banliue. » Savoir 25 livres en blé; et des autres 25 livres, on en emploira 15 en gros draps, 100 sols par. en toiles, 100 sols par. en cauchiers.

F° 106 recto. — Août 1293. Jugement qui déclare nulles toutes « convenenches » qui seraient faites par enfants « desagies ou estans en le manburnie dautruy. »

F° 106 recto. — Septembre 1293. Convenu par le conseil de la ville que le conseil devra être « widié » par tout conseiller intéressé par lui-même ou par quelqu'un des siens aux questions que ledit conseil aurait à traiter.

F° 106 recto. — « Cest li sairemens con doit prendre au prouvost le conte et au baillu de Haynnaut. »

F° 106 verso. — 1294. « Dun renonchement et quittance fait par aucuns acause dune rente. » — Donné par « Robekins de Valench. et Jehans dis de Valench. bourgois de Gant. »

F° 107 recto. — 1296. « De faire revenir en le ville aucuns qui partit sen estoient. »

F° 107 recto. — 23 mars 1245. « Chest li sairemens que no dame medame Margherit empris des rommains et contesse de haynnau de holl. de Zell. et dame de frise fist a le ville Valench. quant elle vint a terre. » — D'Oultreman, p. 138.

F° 107 verso. — 1293. « De non mettre en obligations que les debtez se doichent payer porteur des chirograffes. »

F° 107 verso. — 1293. Autre ban relatif aux conventions.

F° 107 verso. — Sans date. Ce que comprend de territoire « le paix de le ville de Valench.

F° 108 recto. — 1293. « De non croire a personne qui treugue les censses de le ville, q ycelle ville ne soit premiers payez. »

F° 108 recto. — 1308. Accord entre la ville et « Gossiaus Platiaus daudregny et femme. »

F° 108 verso. — 1284. « De cascun aidier le ville contre ses mal voeillans. »

F° 108 verso. — 9 mai 1323. « De j. homme non mouvoir acause dun jugement sur lui. Cet homme est « Jehan dou Kaisnoit qui se dist clerc. »

F° 109 recto. — Sans date. « Encore de cascun aidier le ville contre ses malvoeillans. »

F° 109 verso. — 1289. « Don dune rente ahiretage. » Cette rente était due par la vill « Tumas faumin. »

F° 109 verso. — Novembre 1290. « Encore dou pareil. » Rente due par la ville à « Pie darmes et a sa femme. »

F° 110 recto. — Février 1279. « Cest li sairemens li segneur de le tiere. » D'Oultrem p. 147.

F° 110 verso. — Février 1282. Jugement par lequel « Jehans faukenes, convaincu de vilai paroles, outrageuses au signeur de le terre et a le ville, » est déchu du témoignage, décl indigne de tout office, et banni à toujours.

F° 110 verso. — Sans date. Procès entre la ville et messire « Tumas de Cognel » au s d'une rente que « Jehans de S^t Sauve no bourgois avoit acatee a le demisiele de Cognel et a baron. »

F° 111 recto. — Mai 1283. « Cest li transcris de le lettre ke cil de Saint Jehan ont de le de Valench. saielee dou saiel de le vile. et li vile a ausi leur lettre. »

F° 111 recto. — 1393. « Cest li transcris de le lettre le senescaut de haynnau dou masicl

F° 111 verso. — 1283. Convention faite entre les prudhommes de la halle aux draps, de rien dire de ce qui serait dit ou fait au conseil qu'on dût celer.

F° 111 verso. — Août 1284. Etabli par le conseil de la ville qu'on ne peut ni ne doit « de nul des biens de le maison Saint Lazere ne de lostelerie a persone nule ki ne soit bourgois enfens de bourgois. »

F° 112 recto. — 1284. La ville interdite à tous « *hons deforains* » qui auraient tué ou « oci bourgois de le ville ou fil de bourgois ou que ce soit. »

F° 112 recto.—1285. « Ban de non aller au fourjur. » Ce ban fut modifié l'an 1294 et ren velé l'an 1307.

F° 112 recto.—Mai 1286. « Cest dou castiel Saint Jehan. » Sa mise « huers de le loi et d frankise de le ville. »

F° 112 verso. — 1286. « Dun homme qui avoit empris sur les pastures de le ville. »

F° 112 verso. — 1287. Déclaration du conseil de la ville que ceux qui ne voudront « de vin as preudommes de le vile le nuit saint Martin ensi comme a uset et maintenu darriere na point le cape four ce que li vile donne cascun an. »

F° 113 recto. — 1290. Résolution du conseil à l'effet d'indemniser contre tous domma éventuels « Pierres li poivres, Watier brechons, Will' Roussiaux et Jakemes li peres leur bo gois li quel furent envoiet a Paris pour les besoingnes. »

F° 113 verso. —1291. « Ban que nulz ne pourcache mauvaisetet contre le vile ne le justic

F° 113 verso. — Août 1308. « Ban de j. homme qui fu rostez de tous offices. » — (Jakem de Mons.)

F° 113 verso. — 1310. Même ban à l'égard de Pieron de Mons.

F° 114 recto. — 1295. « De non mettre a j. corps que iiij chirons de iij lb. le piece. »

F° 114 recto. — 1295. « Que nulz nacatte sour rente sour hiretage qui doiche rente de refons. »

F° 114 recto. — 1309. « j. adjournement. » L'ajourné est Jehan de Dour, inculpé de fausse monnoie.

F° 114 verso. — 1292. « Celes lettres ali cuens de flandres de nous. »

F° 114 verso. — Décembre 1292. Autres lettres de Valenciennes au même comte de Flandres, prince Guyon, promettant que la ville ne fera point, sans son assentiment, « pais a sen cousin mon signeur Jehan davesnes, fil sen frere jadis mon signeur Jehan davesnes. »

F° 115 recto. — Note sur divers impôts et divers poids et mesures.

F° 116 recto. — Ajournement.

F° 117 recto. — 1303. Déclaration du magistrat au profit de « mon signeur Ghodefroit conte de Viane et signeur de Cemberghes », concernant « larriest quil avoit fait sour Grart no bourgois de Valenchienes. »

F° 118 recto. — 1292 août. « Cele lettre ali Rois de France saielee de le vile. » Il en est question dans d'Oultreman, p. 149.

F° 119 recto. — Mai 1282. Chartre de Jean d'Avesnes comte de Haynau.

F° 120 recto. — 1238. Assignation par la « commugne de Valench. ali abbes et couvens de Saint Amand en peule dune pieche de trente boniers en les preis dales Valench. seans entre escaupons et Onnaing, quaroube et saint salue et viq. »

F° 120 recto. — 1238. Chartre de « Thumas cuens et Jehane contesse de Flandre et de Haynnau » relative au même objet.

F° 121 recto. — Novembre 1299. Vidimus donné par le magistrat de Valenciennes, et relatif à une obligation contractée l'an 1297 par Philippe roi de France au profit de Jean d'Avesnes comte de Haynau.

F° 122 recto. — Décembre 1313. « Celle lettre ont chil de Bruges de nous. » Permission aux bourgeois et autres bonnes gens de Bruges de venir librement et sans assujettissement à aucune assise ni maltote, et ce par réciprocité, à Valenciennes pour « marchander et acacher. »

F° 123 recto. — 1292. « Cels lettres aviemes saielees de mon signeur le conte de Flandres. »

F° 123 recto. — 1292 octobre. Autre lettre du même « Guys cuens de Flandres et marchis de Namur. »

F° 123 verso. — 1308 avril. Ban relatif à « le banissure Jakemon Brechon. »

F° 123 verso. — Mai 1308. Ban relatif à « Sandrart Louch Brach et a Cholart de Mierves le machelier. » Sandrars obtient que le voyage qu'il devait faire à Saint Nicolas en Warengien ville soit remplacé par un voyage à Notre-Dame « a Cartes » le jour de Saint-Remi prochain.

F° 123 verso. — Mars 1340. Ban relatif à Colars Buhures et Jakemes Buhures, déclarés « quites, delivres et absols » de la mort de Jehan dou Castiel.

F° 124 recto. — 15 mars 1332. « Ceste lettre est de. c. un. lb. xv. s. de gros que on doit a Tournay et a Brouxelle. »

F° 124 verso. — Septembre 1334. « Cest de xx lb. xij. s. de gros condoit cescun an a Brouxelle. »

F° 125 verso. — 15 février 1333. « Cest de c. xxxviij. royaus et xxj. florences de rente ahiretaige et de c. x. royaus et ij$^{c}$ florences de rente a vie vendus en feuerier lan. xxxiij. dont les rentes ahiretaige sont raccatees. »

F° 126 recto. — 24 février 1333. « Cest de iiij$^{xx}$. xiiij. roiaus ahiretaige et iiij$^{xx}$. x. roiaus et. xx. florences a vie de rente cescun an vendus en feuerier lan. xxxiij. dont les rentes ahiretaige sont raccatees. »

F° 126 verso. — Septembre 1335. « Chest de ij$^{M}$. iiij$^{c}$. xxiiij. florins al agniel que on deut arains afrait liquel sont payet. » Les Rémois créanciers se nommaient Guy dit Lescot, Pieron Ingrant, et Thomas Magret.

F° 127 recto. — Septembre 1335. « Chest de vnj^xx lb. par. monnoie roial de rente a vie on doit cescun an a Rains. » Nombreux créanciers de Reims.

F° 128 recto. — Septembre 1335. « Chest de vij^xx lb. par. monnoie roial de rente a vie on doit a Rains cescun an. »

F° 129 recto. — 22 mars 1336. « Lettres dacquit pour le ville. » Relatives à la dette d ville envers Guy Lescot et Piere Ingrant citoyens de Reims.

F° 129 verso. — Décembre 1338. « Chest dun conte qui fu fais entre mons. et le vile al ho de le monnoie en Valench. a le sainte Catherine lan mil ccc. xxxvuj. »

F° 130 verso. — 1339. « Ce sont les rentes que on dist de le Magdelaine. »

F° 131 recto. — Décembre 1341. « Chest des. uj^m. escus que li vile presta a mons^r a S. Thumas lan xlj. »

F° 132 recto. — Novembre 1340. « Chest des rentes de le toussains dont li vile a espe assenne si quil appert par le lettre. »

F° 132 verso. — 2 avril 1340. « Chest del assenne que li vile a sour le terre de raymes v dues au darain jour de march. lan xl. »

F° 133 verso. — 7 décembre 1342. « Chest de une lettre de acquit que li vile a de mo pour les levees quil fist de chou que li vile devoit a chiaus dou royaume de France ale ca des weres. »

F° 134 recto. — 18 mars 1342. « Chest des. ij. deniers au lot de vin qui doivent durer j ques au my march lan xlvij. »

F° 134 recto. — 1343. « Chest des. xij^c escus que li vile presta a no dame le contesse Jeh de Braibant. »

F° 134 verso. — Juin 1344. Des mille florins d'or à l'écu que la ville de Valenciennes a prêtés à Guillaume comte de Hainaut.

F° 134 verso. — Juin 1344. De six cents florins d'or « al escut » prêtés par la ville de Val ciennes à Guillaume comte de Hainaut « pour payer au fil maistre Symon de Lille. »

F° 134 verso. — 23 avril 1345. De trois mille florins d'or « al escut » prêtés par la ville Valenciennes à « Jehans de Haynnau sires de Biaumont. »

F° 135 recto. — Août 1351. Chartre de Marguerite comtesse de Haynau relative à un im à prélever par la ville sur « cascun lot de vin quon vendera a broke ou buvera a despense dens le banlicuwe de le ville. »

F° 135 recto. — 1367. « Coppie de le lettre dou ralonghement de le maletolte dou vin terme de xij ans comenchans a le nostre Dame en septembre lan lxvij et se fu adonc li mal tolte hauchie. j. denier au lot. »

F° 135 verso. — 20 décembre 1367. « Coppie de le quittance des. xij. mil francs qui fure payet amons. le duck Aubiert en lan. lxvij. »

F° 136 recto. — 1297, 25 août. « Coppie de le chartre des monnoyers. »

F° 138 recto. — 3 décembre 1339. Chartre de « Jehans dux de lotrice de Braibant et Lembourk et marchis dou saint empire et Loeys contes de Flandres de neus et de rechest. Espèce de traité commercial entre les deux pays de Brabant et de Flandre.

F° 141 recto. — 13 mai 1435. « Coppie de .j. rattefiement de le chartre des monnoyers. »

F° 142 recto. — 31 mars 1347. « Chartre de Margheritte empercis des roumains contesse d Haynau, exigeant que nul prevos jures de le pais ou eskievins de Valench. ne puist estre remi ne rapeles en nul desdis offices jusques adont que quatre an continuet seront apries tout accom plit et passet. »

F° 142 recto. — 31 mars 1347. Approbation et confirmation de la précédente chartre p « Loeys empereres des roumains contes de Haynau, » mari de Marguerite.

F° 142 recto. — 31 mars 1347. Chartre de Margheritte, ordonnant des représailles en cas d vexations faites aux bourgeois de Valenciennes par des habitants du royaume de France.

F° 142 verso. — « Coppie dune lettre pour voie au castiel euwe parmi le ville. » 1296. Char tre de « Guis quens de Flandres et marchis de Namur. » On lit au pied de cette chartre : « Se ceste lettre en une boiste escardee ou plus grant coffre de en devens le coffre au grant seel. »

F° 143 recto. — 16 mars 1345. Ordonnance du magistrat, pour que « li ville de Valench. oit remise et maintenue en estat deu des loys des usages des coustumes et des frankises de le litte ville. » Rappel et énumération desdits usages et franchises.

F° 146 recto. — 1330. Chartre de « Guillaumes cuens de Haynnau. » Octroi d'une « assise a courir en no ditte ville dou jour nostre Dame en septembre lan dessus dit jusques au terme de onze annees sour tous les venels et mercandises faites et a faire dedens le banlieuwe de no ditte ville de Valench. »

F° 147 recto. — 1330. Chartre du même Guillaume, relative à « lassize des useriers et des cangeurs. »

F° 147 verso. — 4 mai 1302. Chartre de « Jehans cuens de Haynnau et de Hollande. » Relative à l'administration de la ville de Valenciennes.

F° 148 recto.—Sans date. « Celle lettre a mess. de le ville. » Déclaration donnée par le magistrat de Valenciennes, relativement aux « bien et revenues rechut ou nom de le ville de Valench. depuis le jour sainte Catherine divyer qui fu lan de grases mil. ııjc. xxxvııj. jusques au jour nostre dame en septembre lan mil. ııjc. lxııj. »

F° 149 recto. — 5 octobre 1363. « Celle lettre a li ville de monsgr. » Cette lettre d'« Aubiers dus de Baviere » fait suite à la précédente, et elle est relative au même objet.

F° 149 verso. — « Chest li sairemens que li maieur font quant on les doit creer. »

F° 150 recto. — « Cest le serment que les eskevins dou grant bourg font au my may quant on les renouvelle. »

F° 151 recto. — 15 mars 1332. Chartre de « Guillaumes cuens de Hainnau » relative à diverses rentes dues à la ville de Valenciennes.

F° 153 recto. — Lettre du magistrat de Valenciennes au mayeur et eskevins de Malines, attestant que sont « en plainne vie corporelle » diverses personnes auxquelles la ville de Malines doit payer une rente. (Sans date.)

F° 153 recto. — Sans date. Déclaration par devant le magistrat de Valenciennes que Jakemon, fils de Tassart le cordier, tient Emmesoute de le Hecke quitte et libre de xxv s. de gros qu'il devait à son père.

F° 153 recto. — Sans date. Quittance donnée par le magistrat de Valenciennes à Colart dou Gardin d'une rente qu'il devait à la ville et qu'il a rachetée.

F° 153 verso. — 7 juillet 1364. « Celle lettre a li ville de Valenchienn. de monsgr le duck Aubiert pour les. ııjM. frans qui furent prestet lan mil. ııjc. lxııj. »

F° 154 recto. — 4 mai 1366. « Celle lettre a li ville de monsgr le duck Aubiert pour laquit de ıjc et vııj livres de rentes qui furent vendues pour luy ou mois de may lan lxvj. »

F° 155 recto. — 20 décembre 1367. « Coppie dune lettre que li ville a de monsgr le duck Aubiert faisant mention que li aydde de xıjM. frans qui faite li fu en lan lxvıj fu par grace et non mie par servitude. »

F° 155 verso. — 15 février 1367. « Chi apries sensuit li coppie des lettres de pensionnaires que li ville a en la chitte de Rains. » On y nomme « maistre Grart de Maroel advokas et avoues de Rains. »

F° 156 verso. — Sans date. « Chest li sairemens que li eskievin dou grant bourck font au my may quant on les renouvielle. »

F° 157 recto. — « Chest li sermens que on doit prendre au baillieu de haynnaut et au prouvost le conte toutes fies quil sont de nouviel creet en offisce. »

F° 157 verso. — 1389. « Chest li sairemens que nos chiers sires messires li dus Aubiers contes de Haynn. et de Hollandes fist a le ville de Valenchiennes quant il vint a tiere. »

F° 158 recto. — Sans date. « Chest li sairemens que nos chiers sires messires li dus Willes comtes de Haynn. et de Hollandes fist a le ville de Valench. quant il vint a tiere. »

F° 158 verso. — 16 juin 1417. « Chest li sairemens que no chiere dame madame li dalphine contesse de Haynnau. Holl. et Zell. et dame de frise fist a le ville de Valenchiennes quant elle vint a tiere. » (Voir d'Oultreman, p. 171, et la note manuscrite de Simon Le Boucq.

F° 159 recto. — 2 juin 1418. « Sairement de monsgr le duc de Braibant et de Lenbourc, conte

de Haynn. Holl. et Zell. fait a Valenchiennes, comme marit et advoet de no tresredoubt dame, quant il vint a tiere. » (Voir d'Oultreman, p. 171.)

F° 160 recto. — 15 décembre 1424. « Serment monsgr le duc de Gloucestre. marit etc. f le xve jour de decembre mil iiijc et xxiiij. » (Voir d'Oultreman, p. 172.)

F° 160 verso. — 1er juillet 1427. « Serment de monsgr le duc de Bourgne rechupt a mai bour bail et gouvreneur dou pays de Haynn. et ville de Valenchenn. fait le premier jour julle. mil. iiijc et xxvij. » (Voir d'Oultreman, p. 172.)

F° 160 verso. — Sans date. « Serment le dit monsgr le duc de Bourgne comme signeur hi tier. » (Voir d'Oultreman, p. 172.)

F° 161 recto. — Sans date. « Serment de Charles duc de Bourgne etc. comte de Haynn. seigneur de Valencienn. »

F° 161 recto. — 23 février 1477. « Serment de nostre tresredoubte seigneur Monsgr Ma milian duc daustrice, comme bail et mary de nostre tresredoubtee et souveraine dame et pr cesse madame Marye ducesse de Bourgne. ledit serment fait le lundy xxiij• jour dou mois fevrier a°. mil. iiijc. lxxvij. » (Voyez d'Oultreman, qui place cet événement au 23 février 14 page 186 de son *Hist. de Valentiennes.*)

F° 162 recto. — 20 novembre 1481. « Serment de tresexcellente nostre tresredoubtee da madame Marie ducesse daustrice de Bourgne contesse de Haynnau et fille deffunct monsgr le d Charles et espeuse monsgr le duc Maximilian, fait le xx• jour de novembre an mil cccc iiijxx ung. » (Voyez d'Oultreman, p. 187, qui place cet événement deux jours plus tard, le 22 r vembre 1481.)

F° 162 verso. — 27 janvier 1483. « Serment de nostre tresredoubte seigneur monsgr Ma milian duc daustrice, comme bail pere et legitisme tuteur de nostre tresredoubte souverain naturel seigneur monsgr Phlippe duc dautrice de Bourgoingne, etc. son filz. »

F° 163 recto. — 4 janvier 1494. « Serment de tresexcellent nostre tresredoubte souverain naturel seigneur et prince monsgr larchiduc daustrice et conte de Haynnau, fait le iiije jour janvier lan mil cccc quattre vings et quattorze. » (Voyez d'Oultreman, p. 189, qui place cet év nement au 3 janvier 1495.)

F° 164 recto. — 14 mai 1507. « Serment de nostre tresredoubtee dame madame Margueri ducesse de Savoye et autres denommez cy apres en ensuivant la declaration des lettres du r nostre sgr. leutes en faisant ledit serment et desquelles la coppie est mise ou registre des bou gois. ledit serment fait le xiiij jour de may an xvc et sept. » (Voyez d'Oultreman, p. 190.)

F° 164 verso. — 13 octobre 1521. « Serment de tresillustre et tressacre empereur Charl nostre souverain et naturel sgr. fait a la montee de la grande salle al hostel diceluy sgr emp reur en ceste ville le xiije jour doctobre lan mil chincq cens vingt et ung. » (Voyez d'Oultrem p. 190.)

F° 165 recto. — 17 août 1549. « Serment de treshault tresexcellent et tresillustre prin Phlippe comme seul filz et unicque heritier pour futur sgr et prince de tresillustre et tressac empereur Charles nostre souverain et naturel sgr. fait le xvij daoust a• xvc xlix. » (Voyez d'Ou treman, p. 197.)

F° 166 recto. — 20 février 1600. « Serment de treshaultz tresexcellens et tresillustres princ et princesse Albert et Isabel Clara Eugenia infante des Espaignes par la grace de Dieu arc ducqz daustrice, etc., preste en Valenc. le 20 de feburier 1600. » (Voyez d'Oultreman, p. 24

F° 166 verso. — Sans date. « Serment desdits du magistrat, conseilliers et greffiers faict suyte princes et bourgeois et mannans. »

Bien qu'il y ait, dans ces dix longues pages, bon nombre d'articles qui offre anjourd'hui assez peu d'intérêt, on me pardonnera d'avoir donné ici le rele bien exact et bien complet des matières que contient ce volume, et dont la plupar à différents points de vue, méritaient d'être signalés à l'attention, non-seuleme des Valenciennois, mais de tout lecteur curieux.

# XXXVII

(N°s 543 et 544. — Pages 550 et 551.)

## LETTRE DE M. LE GRAND-PRIEUR DE CRESPIN.

Messieurs,

Je suis très-sensible à l'honneur que vous me faites. J'aurois volontiers continué d'envoyer nos reliques pour la procession de votre ville; mais notre communauté ayant fait attention aux frais que ce transport lui coûte; qu'elle n'a point de quoy dans son refuge pour les personnes qui les accompagnent, et qu'elle n'a pu obtenir une exemption que messieurs vos prédécesseurs ont accordée aux autres; en cette considération, je vous prie de ne vous pas donner la peine de vous rendre à notre abbaye et de ne pas trouver mauvais que nous n'envoyions plus nos reliques.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Messieurs, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Dom. Placide Lernould, prieur.

A Valenciennes, le 23 août 1729.

## RÉPONSE A LA LETTRE DU GRAND-PRIEUR DE CRESPIN.

A Valenciennes, le 29 aoust 1729.

Monsieur,

Vous avez peut-être oublié que la procession de Valenciennes a été instituée pour rendre grâces à Dieu et à la sainte Vierge de la délivrance de la peste qui ravageait la ville et les environs. Votre communauté ne fut pas alors moins favorisée que nos habitants. Elle en témoigna la même reconnaissance par le culte que messieurs vos abbés et religieux rendirent successivement d'années à autres. Leur piété attiroit celle des étrangers, et la magnificence de la procession inspiroit des véritables sentiments de dévotion. Il nous paroît, Monsieur, que les disgrâces et les fléaux du ciel, qui se sont dissipés depuis si longtemps, ne vous touchent plus, et que vous ne songez à Dieu que lorsque sa main s'appesantit sur vous. Votre zèle relâché, ou, pour mieux dire, éteint, donnera matière au public à critiquer et même blâmer votre conduite, qui est toute opposée au devoir du christianisme et à la religion. Vous allez causer un désordre et un bouleversement affreux, si on vient à être informé que, pour quelques pots de vin et de bière dont on ne peut vous accorder l'exemption des droits d'octroy dans votre refuge, vous refusez d'assister à cette procession et d'y envoyer vos reliques. Quelle étendue n'allez-vous pas donner à la médisance des hérétiques par les changements que vous faites du culte des saints, et en refusant de suivre l'exemple de nos illustres archevesques qui se sont toujours fait un véritable honneur de marcher à la tête du clergé!

Nous souhaitons que ces réflexions vous fassent rentrer en vous-même, et que vous profitiez et votre communauté de l'avis salutaire que nous vous donnons avec autant de charité que de considération.

Nous sommes toujours très parfaitement, Monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

Les magistrats de la ville de Valenciennes.

# XXXVIII

(N° 583. — Page 580.)

## REQUESTE AUX ESTATS POUR LA HOULLE.

A Messeigneurs
Messeigneurs des Estats de ce pays et conté de Haynault.

Remonstrent humblement les peres prieur et religieux carmes de la ville de Vallenciennes par aumosnes lon leur a donne quattre cens wagues et coches de houlle, ou environ, et envi une guertie de menue houlle : laquelle houlle presentement est chargee sur un bateau a s Guislain : mais comme il a pleu a vos RR. et Seigneuries tenir les ordres mendiantes descharg de limpost du charbon pour la houlle, laquelle leur est donnee d'aulmosne pour leur usanc consomption, ils suplient estre ordonnez au fermier dudit impost au trou de Condé les lai passer libres dudit impost pour Valenciennes avec leurdit batteau et hoylle. Quoy faisant trouveront de plus obligez de continuer leurs prieres pour la prosperitez de vos RR. et S gneuries.

# XXXIX

(N° 584. — Page 580.)

## CHARTES HISTORIQUES DU HAINAUT.

(TABLE DES MATIÈRES.)

9. Li ville de Valench. ki asseurent mon signeur J. dAvesnes et le tenront pour signeur apres le deces le contesse M.
10. Une lettre dou conte Guyon de Flandr. et mon segneur Jehan de Dampierre le quele il fianchierent a tenir devant le roi Loys et le legat Oeden.
11. Me sire Bauduins dAvesnes ki a enconvent a donner a me dame de Haynnau et a ses hoirs pour tenir le pais li et mon signeur J. etc. deest.
12. Li thiesmoins leveske N. de Cambray kil fu a me sire B. dAvesnes eut en convent a faire ensi que devant est dit.
13. Li cuens Ferrans et li contesse Jehane eurent enconvent a donner tel parchon comme chi diront ki sunt nomeit es lettres ke me sire Bouch. doit avoir pour le raison de se femme soit en Flandre u en Haynnau.
14. Comment Margherite suer a le contesse de Flandres et de Haynnau consenti que me sire Bouchars dAvesnes donna a mon signeur de Hufalise lx lb. de fief.
15. Li lettre de le terre dEstruem dou winage dAvesnes de Guise de Landrechi et de Bolongne et de terre de la le haie ke li cuens W. donna a mon signeur Bo.
16. Li lettre le conte Huon de Blois et se femme ki otrient cel parchon devant dite et si lotrie li cuens Th. et se femme.
17. Dou commandeur dou temple qui quitta un debat ki avoit este entre ials et mon signeur Bo. dou vivier de S^t Aubain. on ne le puet trouver.
18. Dou vendage que me sire Gilles de Blainmont fist de chou dEstruem.
19. Me sire dEscaibes ki reciut le terre en le main pour faire le volente me dame de Haynnau.
20. Cest li lettre le signeur de Liedekerke ki otria son castiel et fist aloiance a mon signeur Jehan dAvesnes. deest.
21. Li obligations dou conte de Hollande et de Jehan de Haynnau.
22. Des convenances mon signeur Pieron Lorible.
23. Li rois Raouls de Rome appreuve et conferme tous les jugemens fais en le court le roi Will. et toutes grasces faites a mon signeur J. dAvesnes.
24. Li rois Raous mande a tous kil obeissent au conte ke est leur droiturier signeur.
25. Li rois mande en especial as villes dAlost et de Granmont kil obeissent au conte comme a leur signeur.
26. Li rois mande que comme li rois eust doune au conte ces terres il li devoit douner un exequteur, etc.
27. Li rois mande al eveske de Cambray comme il soit jugiet en se court que li cuens ait exequteur il le meiche en possession.
28. Li rois mande en autel maniere au conte de Lussembourc.
29. Une lettre especiaus as hommes de ces terres kil obeissent au conte.
30. Li jugemens des princes de Alemaigne ke li don le roi Richart ne li valurent riens, etc.
31. Li rescriptions leveske de Cambray comment il mist le conte en possession.
32. Li reces dou jor de Haganoe u li cuens de Flandres fu et li cuens de Haynnau.
33. Li repors des messages le roi qui vinrent al eveske li queis sescusa.
34. Li rescriptions leveske de Cambray comment il sescuse son sairement quil aler ni puet pour loial impediment.
35. Li jugement de Wormaise ou quel il recite comment li cuens de Haynnau se plainst de sen oncle de Flandres qui estoit presens en jugement devant le roi a Haganoe.
36. Li rois mande al eveske de Cambray et li recite le jugement de Wormaise.
37. Li rois mande en autel maniere al official de Utret kil amoneste, etc.
38. Li rescriptions lofficial de Utreit sour ce commandement.
39. Li rois mande a tous hommes nobles vassals et recteurs as justiciers dAlost et de Granmont kil obeissent au conte de Haynnau dedens vi semaines et iii jors.
40. Li proscriptions le conte de Flandre de se persone et de ses biens.
41. Li sentense ki fu faite encontre les villes dAlost et de Granmont, etc.
42. Li prescriptions des communiteis dAlost et de Granmont et de toutes ces terres.

43. Li sentense donnee encontre les hommes nommeis en ces lettres, etc.
44. Li proscriptions des hommes ki chi sunt nommeit.
45. Cest li cambreleus del empire li consentemens et li assens le marchis de Brandenbourch ki loe, etc.
46. Li assens larcheveske de Maience ki loe et appreuve, etc.
47. Cest li marescaus del empire li assens le duc de Saxone qui appruеve les jugemens et les grasces.
48. Consentemens larchevesque de Coulongne des terres dAlost, etc.
49. Cest une lettre que li rois Raouls a donnee en le quele tout li errement qui sunt issut de le court de ces terres en ordene est contenut.
50. Littera homagii facta regi francorum.
51. Li transcris de le lettre ke li cuens de Haynnau a done a ciaus de Valenc.
52. Li anullations de ciaus de Valenc. lettre par le roy Raouls de Rome.
53. Littera Friderici imperatoris super natalibus domini J. et B. de Avesnis.
54. Episcopo cathalan. et abbati Sancti Sepulcri super natalibus J. et B. de Avesnis.
55. Consimilis excepta data.
56. Sententia episcopi cathalan. et abbatis lissiensis super natalibus.
57. Confirmatio sententie judicum.
58. Episcopo cameracensi super executione confirmationis et sententie.
59. Executio episcopi cameracensis super natalibus J. et B. de Avesnis.
60. Judicium contra illos qui invadunt dominum suum.
61. Li copie des lettres dou jugement de quoi li contesse Margh. fu fourjugie a Frokenfort par le roi Will.
62. Li rois Will. dona lettres dAlost et de Granmont et le conte de Namur a mon signeur J. dAvesnes pour le sentense devant ditte.
63. De Gillebiert de Haussi dou fief quil a repris dou conte de Haynnau.
64. Dou segneur de Sotenghien ki doit recevoir dou conte de Haynnau mil lb. de terre par an.
65. Ce sunt li homme de fief mon segneur de Sotenghien de son alloes tantost apres.
66. Lettres le signeur de Chin et se fil des fies quil a repris dou conte de Haynnau. — Lettre de mon signeur Gille des alloes de Busegnies quil a clame quites.
67. Cest li cartre dOuneng et de Quaroube.
68. Cest li loys dOuneng et de Quaroube.
69. De le val nostre dame qui doivent un obit a mon signeur et a me dame.
70. De le val nostre dame qui quittent leur rente de Valench.
71. Dou conte dAlencon et se femme de le ressasine dEsclaibes.
72. Cest le lettre dou rachat dou signeur de le Longe Ville dou rachat chou quil avoit a Binch si comme dou bos et dou vivier.
73. De le capelerie de Nueve Ville sour Sambre.
74. Une enqueste de le justice de le Nueve Ville.
75. Lettre le signeur de Fontaines pour II villes kil a savoir se cest fief valens.
76. Dou prieus et le couvent de Saint Sauve del escange de demi mui de farine.
77. De le ville de Maubuege pour le fourfait quil fisent.
78. De le parchon mon signeur Florent de le terre de Brayne et dEstruem.
79. Del eveske de Cambray ki renonce a se parchon de le terre de Haynnau.
80. Lettre dou beige de Rumigni dou vendage de le terre de Cyrve. — Li transcris des masnans del alluet a Cyrve tantost en suiant.
81. Dou conte de Saumes de c. lb. ke on li a paiet pour trois hommages quil vendi ki estoient de Prouvi.
82. Li hommages mon signeur Huon de Wargni de terre ke on li a doune a Douci.
83. Del hommage mon signeur de Bar Jehan.
84. De Jehan de Ghellande de c. lb. de terre ki vendi a mon segneur de Haynnau.
85. Cest li lettre mon segneur Rasson de Winti dou vendage de Fimeng et de Reum.

86. Lettre de mon segneur Rasson de Winti des convenanccs et dou marchiet de Fimeng et de Reum.
87. Pour le terre de Tongre Saint Martin.
88. De mon signeur Watier de Brayne des alloes quil a rechiut de mon signeur le conte.
89. Cest li hommages le signeur de Haibes.
90. De le val Saint Piere de lx lb. con leur doit cascun an.
91. De Cambron qui recorde le confirmation de mon signeur de cou kil tient en Haynnau.
92. Walti de Kievreng de nemore Ambligis.
93. De nemore de Brokeroie abbatis de Hasnon.
94. Concessio quam fecit Balduinus comes super servis et ancillis ecclesie Sancte Valdetrudis.
95. De le ville de Foriest abbatis Sancti Dyonisii in Francia.
96. Abbatis de Castello pro molendino de Wausvillers juxta Foriest.
97. De quatre hostes ke li cuens Bauduins dona al eglise de S. Wad. de Mons.
98. Missa pro defunctis ancessorum et successorum comitis haynn. ter in qualibet septimana canitur in ecc. S. Auberti camer.
99. Lettre dou dit de Blaregnies.
100. Des mortes mains S. Piere de Lobbes.
101. Cest de mon signeur Thumas de Couci de terre quil escanga a mon signeur Bauduin de Biaumont.
102. Li parchon dou bos de Brocroie.
103. Des convenances de Maroiles sour le souverainnete de le terre.
104. Lestres des. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . sour les. . . . . .
105. De le quitance des mortes mains de Mons en Haynnau.
106. Des siers qui venront demorer a Mons en Haynnau.—Li obligations des siers ki venront demorer.
107. Li obligations del eglise de Bone Esperance.
108. Ce sunt li transcrit des lettres ke me sire et me dame ont done al eglise de Bone Esperance pour bos et terres dont debas fu et plais a Mons.
109. Cest li lettre labbeit et le couvent de Vicongne.
110. Cest li lettre labbeit dAnchin de traire a mon signeur le conte comme a signeur souverain temporeil.
111. De confederatione comitis Flandr. et comitis Hanon.
112. Li transcris de le lettre le signeur dAudenarde sor lavoerie des villes ki sunt del eglise dEnde ke li abbes et le couvens li dona desous leur saiaus.
113. Li transcris dounes de par mon signeur dAudenarde au conte de Flandre de le terre dEnde.
114. Dou signeur dAudenarde ki doit reprendre de Jehan de Haynnau se ville de Papenghien dedens xl jours.
115. Li sires dAudenarde doit rendre cous et damages ke li cuens aroit par loquison des alloes de Flobierc et de Lessines.
116. Li reconnissance del hommage de Lessines et les deites qui i sunt et respondant dou faire a emplir.
117. Li sires dAudenarde connoist kil a repris dou conte Flobierc et les appendances sans le dongnon et en sunt dette mesire Jehans de Rosoy li sires de Liedekerke et autre ki ci apres sunt nommei.
118. Cest comment li sires dAudenarde fist hommage de Flobierc par devant les hommes ki ci apres sunt nommei.
119. Cest li hommages le signeur dAudenarde de Lessines par devant les hommes ki apres sunt nommei.
120. Cest li lettre dou signeur dAudenarde des alloes de Flobierc et de Lessines qui raporta en le main le conte de Haynnau et li cuens li rendi en fief et en lige hommaige.
121. Li transcris comment li sires dAudenarde se deshireta de Flobierc et de Lessines et comment li cuens en ahireta le signeur de Rosoy.

122. Cest li hommages de Flobierc.
123. Transcris dune lettre le signeur dAudenarde saielee dou saiel le conte de Navres.
124. Transcris dune concorde et dune convenance entre le conte et le signeur dAudenard
125. Dune aumosne ke li sires dAudenarde et se feme fisent a Flobierc as Guillemins et noist que me sire a le souver.'la.
126. Li sires dAudenarde doit faire obeir se hommes tous fieves et autres a sen fil mon s de Rosoy et faire connoistre ke il obeiront et retiront perpetuelment au conte de H comme a leur souverain signeur.
127. Li sires dAudenarde oblige quankes il a enviers le conte de Haynnau pour em convens de Flobierc et de Lessines.
128. Supplications a mon signeur le conte dou signeur dAudenarde et de se femme p Willemins.
129. Dou restor de le terre de Fignies.
130. Willaume de Mortaigne et conferment de par le conte de Flandre kil doient faire les fies de Fignies a leur niece quant elle auera eage.
131. Cest li dons ke me sires de Rasoit fist au conte de Haynn. de le moitiet des fies de F et de Lessines.
132. De mon signeur Jehan de Cons et se femme sour lachat de Mirewaut.
133. Del achat de Mirewaut de me dame Beatris.
134. Li hommage de Mirewaut.
135. De lxx lb. de terre au tourn. ki sunt assises a Margherite suer Theri de Mirewaut Saint Piere a Chevigni.
136. Li acorde de le dame de Cons et demisiele Marie de Pierouwes se sereur.
137. Li compromis entre me dame Henriete et les hoirs de Mirewaut.
138. Cest li copie de le lettre qui parole del hommage que me sire Henris de Mirewa Henri de Lussembourch ou nom de sen pere conte de Lussembour.
139. Braas et Arville sont en wanges por lx lb. torn.
140. Lettre ke me dame Henriete doit paier les dettes mon signeur Thieri de Mirewa marit et avoir les meubles.
141. Super comitatu namurcensi judicium per Will. regem rom.
142. Ces lettres dient ke li home recoivent lor fies de mon signeur Jehan et li facent ho de Namur.
143. Nobilibus imperii ne sint in auxilium comitis Flandrie.
144. Transcris de le lettre que li rois Will. dona sor le terre dEschoce a mon signeur dAvesnes.
145. Li lettre universes pour le terre dOstrevant.
146. Que li cuens puist joir del Ostrevant comme li autre baron.
147. Li quitance ciaus de Hasnon des damages quil demandoient.
148. Dou paiage de Saint Quintin.
149. Des biens Romant le Lombart sor le saiel le roi.
150. Del acorde des biens Romant le Lombart sour le saiel le provost de Paris.
151. Li transcris de le cartre le conte Ferrant ki dona al eglise dAusne lxxx lb. p sustentation de VIII moisnes.
152. Concordia inter comitem Haynn. et ducem Lovan.
153. De pace facta inter comitem Balduinum et illos de Tornaco.
154. Quod comes Hollandie fuit infeodatus de omnibus bonis et terris Hollandie ab imp Othone.
155. Littera qua Theodericus comes Hollandie ad omnia feoda fuit admissus.
156. De pace inter comitissam Flandr. et comitem Holland.
157. Forma pacis inter Willm. regem Alemann. et Margaretam comitissam Flandr.
158. Li transcris de le lettre que li rois Will. dona sour le pais faite de ses predecesseur ph. conte de Flandre.

159. Dou conte de Hirlande aloiences au conte Bauduin.
160. Confederatio Johannis domini de Ybernie domino Balduino comiti Flandrie et Hanonie.
161. Conventio inter regem Anglie et comitem Flandr. et Haynn.
162. De gavallo cameracensi.
163. De gavallo cameracensi.
164. Littera de Mirebergh super comitatu Hollandie quam contulit rex roman. comiti hanon. si contingeret comitem Florentium decedere sine herede.
165. Littera comitis de Hennebergh qua rex dedit sibi comitatum Hollandie si contingeret comitem absque herede decedere.
166. Lettre dou conte de Hennebergh des tonnius que le cuens de Hainau devoit avoir a lui attaintes a Nuremberg.
167. De ecclesia Sancti Dyonisii in Brocroia de servis et ancillis altarium de bonis pertinentibus.
168. De Haspre.
169. Sancti Aycardi in territorio hasprensi.
170. De ecclesia de Haspre.
171. De Haspre.
172. Pro ecclesia Senogiensi de dono ville de Hornes. — Transcris des lettres de Hennebergh.
173. De ceus ke li cuens doit al eglise de Lobbes.
174. Del eglise de Hasnon. de le haie ki est entre Bagenrium et le Vies Caucie.
175. Li rois dAlemengne donna pour le terre saincte p. tout sen empire treut et debite sour cascune persone.
176. Del empereur Bauduin ki rapiele son saiel.
177. Li contesse Jehane mist un prouveur a le maladrie a Mons en Haynnau.
178. De deus cens livrees de terre que li contesse Margher. devoit acquerre en le conte en Haynn. p. le terre de Crievecuer et en reconpensation.
179. Li aliance entre le roi de France et le conte de Haynn.
180. Des marcandizes dou roiaume venir en Haynn.
181. De le garde des abeies dOstrevant.
182. Des vistailles dou roiaume venir en Haynn.
183. De lenqueste con doit faire de lOstrevant.
184. Li rois anulle toute lettres quil a de le ville de Valenc. contre le conte de Hayon.
185. Li rois quitte le conte des obligances quil avoit a lui sor les contes diauls ens pardevant.
186. Dou ressort de lOstrevant.
187. De lhomaige sarrazin dou Casteler.
188. De IIII homaiges ke li rois douna au conte.
189. De VI$^{m}$ lb. de terre ke li rois dona au conte.
190. Li pais dou conte et le vile de Valenc.
191. De XII bourgois qui furent fors de le pais. (Apres le dit cyrographe est li copie de le lettre que mess. Jeh. dAvesnes cuens de Haynn. dona a le ville de Valench. quant il vint a terre.)
192. Li lois de Mons. — Elle est a Mons.
193. Les convenances entre le conte de Haynn. et les monoiers.
194. Li transcris sour le saiel de chastelet de Paris sour lassize de le monoie.
195. Del homaige Henry conte de Saumes.
196. De Bauduin de Biaumont ki a donet a J. de Haynn. Biaumont et toutes les appendances.
197. De le terre de Leuse ki fu donnee au conte de Saint Pol et le quitance le conte de Castres.
198. Me sir Hues de S. Pol promet une amende au conte de Haynn. et reconnoist a tenir de lui Leuze Condet et Escanafe.
199. De le pais entre le conte de Haynnau et le duc de Braibant p. le mort le conte Florent.
200. Aliances entre le conte de Haynnau et le duc de Braibant.
201. Li dus de Braibant promet a faire capelleries et pellerinaiges audit le conte de Haynnau.
202. Des signeurs de Buc et de Heusedunne sour le saiel le duc.

203. Item des signeurs de Buc et de Heusedunne.
204. De chiaus de Chartrouze pour le bible kil ont kil ne puelent iet. hors de Haynn.
205. Ke nus ne se mesle en lOstrevant fors li baill de Vermendois et Chins sans plus en ressort.
206. Li deshiretance de mon signeur Jehan de Rasoit de Flobierc et de Lessines.
207. Li rois et me sire doivent prendre cascuns II homes ki ne seront point dou conse pour eulz appaisier de tous leur debas ki leur toukent et leur subjes.
208. Li hommaiges mon signeur Henri Biestal de le terre dou boskiel kil tenoit en franc
209. Li jugemens fais a Bouchaing pour Fenaing contre Marchiennes. — Item une le veske de Liege ki parolle de Fenaing. — Comment me sire Jeh. de Hennin fu sem jugement se mesire J. de Rasoit sestoit bien deshiretes de Florbierk et de Lessines. lettres comment li dis sir de Rasoit fu ahiretes de ces villes et les rendi quant on fi lui des arrieraiges de Fyegnies au mois de pasques CCCXI.
210. Item li lettre del accat de le terre dAnglefont.
211. De mons. Grard de Birne des moulans de le Reghegnies et Boussoit ke me sir li d parmi chou il a relevet I frank alloet de mons. sicomme il appert par unes aultres
212. Item li hommaiges ke li cuens Guilles fist au roy del Ostrevan.
213. Item li novele enqueste ki doit estre faicte del Ostrevan.
214. Item littera regis Alberti super confirmatione judicatorum.
215. Item li hommaiges ke li ville de Lessinnes fist a monsigneur.
216. Comment li sir dAudenarde raporta au conte Jeh. lommaige de Lessines et de Flo en fu mesire Jeh. de Rasoit ses fieus ahiretes.
217. Comment mesire puet faire pais as Flamens dou consentement le roy.
218. Comment mesire puet raccater les coruwees de Mortery et de Gays dedens III III$^{m}$ lb.
219. Li compromis et li jugemens fais a Paris de p. le roi et le legat entre monsign. Baud. dAvesnes dune part et le conte de Flandr. et ses freres dautre part. et si mations et declarations parmi I autre dit fait a Pierone et quitances, etc.
220. Chirographe que nuls des XII bourgh. de Valench. ne leur enfant ne puent jamais i offisse.
221. Item li cartre que li conte Jeh. donna a chiaus de Valench. quant il vint a tierre. I nombre LI.
222. Item li desoivres del empire et dou roiaume ainsi que maistres Jeh. Boutevillain dune abbeye dou roiaume. et elle estoit en III lieus en le tresorie si comme il app es escripts des enquests faictes pour lOstrevant.

## XL

(N° 589. — Page 585.)

### HISTORIA BRITANNORUM VERSIFICATA.

*A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.*

Monsieur,

Une découverte intéressante pour l'histoire littéraire du moyen âge vient d'être faite des correspondants du ministère de l'instruction publique pour les recherches historiq hasard lui a fait trouver, dans une de nos bibliothèques publiques, une version tout à fa

nue du fameux roman de Brut. Cette version en vers latins, composée en Bretagne, au commencement du XIIIe siècle, pourrait bien avoir eu pour type ces anciens textes armoricains, où les érudits persistent à chercher l'origine des romans de *la Table ronde*.

Le manuscrit qui contient cette Histoire ou Chronique versifiée est un recueil d'ouvrages et d'extraits historiques relatifs à l'Angleterre; c'est un in-folio en parchemin, de 278 feuillets; l'écriture est du XIIIe siècle, jusqu'au feuillet 246; le reste appartient au XIVe.

La plupart des documents qui composent ce recueil ont été publiés; d'autres sont inédits. Parmi ces derniers, celui dont nous venons de parler fixe particulièrement l'attention. Sous le titre de *Historia Britannorum versificata*, cet ouvrage occupe les feuillets 55 à 85 du recueil. C'est une *Histoire des Bretons*, en vers latins, que son auteur anonyme a dédiée à Cadioc, évêque de Vannes, mort en 1254. Cette partie du manuscrit, la seule qui soit à deux colonnes, est d'un format plus petit d'un pouce, en tout sens, que le reste du volume, où elle a été évidemment intercalée. L'écriture, large, écrasée, confuse, contraste, par sa forme, avec ce qui précède et ce qui suit.

L'*Historia Britannorum versificata* contient, dans son état actuel, 4,608 vers; elle est divisée en 10 livres, et chaque livre est précédé d'un prologue ou sommaire. Les feuillets 74 et 75 ayant été enlevés, le 7e livre se trouve incomplet.

Le récit commence au prétendu règne de Brutus, fils d'Énée, et finit, comme l'*Histoire de Geoffroy de Monmouth* et *le Brut de Wace*, à la mort de Cadwalladre, l'an de J.-C. 689.

C'est une version jusqu'ici ignorée des merveilleuses traditions armoricaines et galloises dont Arthur est le héros et que Geoffroy de Monmouth a, le premier, traduites en latin.

Nous ne saurions mieux faire connaître la marche et les divisions de ce poëme, ou plutôt de cette chronique versifiée, qu'en transcrivant ici les prologues ou sommaires placés en tête de chaque livre:

PROLOGUS PRIMUS LIBRI PRIMI.

Primus ab Ytalia post patris fata relegat
Brutum. Nubit ei regalis virgo. Dianam
Consulit. Invadit Mauros. Corineum sibi jungit.
Post maris et terræ diversa pericula, vincit
Pictavos. Turonim sibi construit. Albion intrat.
Gaudet. Sacrificat. Discurrit per loca. Nomen
Immutat terræ. Sociis assignat habendas
Pro meritis sortes. Urbes, castella, Deorum
Templa facit. Statuit leges, et semina spargit.
Præcipit in terra. Tutos jubet esse colonos.

Vient ensuite, sous le nom de *Prologus secundus libri primi*, un exorde où le poëte expose son sujet et place son œuvre sous la protection de l'évêque Cadioc, en sollicitant ses avis.

PROLOGUS LIBRI SECUNDI.

Lyndonias claras condit. Tria regna secundus
Efficit ex uno. Succedit nupta marito;
Filius huic. Frater fratrem laniat; lupus illum.
Ebraucus regnat et Gaulica regna lacessit.
Expulso patri regnum sua filia reddit.
Ense sui fratris frater cadit; ille parentis.
Quinque simul regnant; regnat Donvallo peremptis
Collegis; leges statuit, pacemque reformat.

Brennius in fratrem convertit prælia; victus
Confugit ad Gallos. Ducis illi filia nubit.

PROLOGUS LIBRI TERTII.

Tertius armatos fratres exarmat inermis
A monitu matris. Gallos urbesque Quirini
Vi superant. Patriam petit. Unus et imperat alter.
Daccia vectigal reddit. Dat martia, leges.
Devorat immanis crudele bellua regem
Deponitum [1]. Pius instituens se degradat ipsum.
Ter sumit dyadema Pius cum regis honore.
Julius Oceanum transit, victusque recedit.
Quæ totiens superare suos non desinit hostes
Nec solita est vinci, sed sola Britannia vincit.

PROLOGUS LIBRI QUARTI.

Quartus ab Augusto cœperit [2]; factoque per orbem
Edicto, natoque sacra de virgine Christo,
Pacificat nova nupta suum cum patre maritum.
Lucius in Christum credit, Christoque dicatas
Ecclesias dotat; distinctas ordinat urbes.
Rusticus intrusus vi regnat, rege perempto.
Rex Constantinus sceptrum tenet imperiale.
Jura bis assumit Octavius, et gener ejus
Armoricam superat terram, mutatque ducatum
In regno. Regnat Conanus primus in illo.

PROLOGUS LIBRI QUINTI.

Quintus ad imperium sublimat Maximiånum.
Regnum rege carens devastat barbarus hostis
Missus ab Armorica. Rex regnum salvat ab hoste.
Contra jus regnat monachus. Succedit eidem
Proditor. Armoricam fratres adeunt duo. Regem
Dux adit Hengistus quem suscipit ille. Triumphat.
Castellum condit. Regi sua filia nubit.
Filius excludit patrem. Perit ille veneno.
Regnat item genitor. Socer hunc incarcerat. Ille
Condere castellum captat, frustraque laborat.

PROLOGUS LIBRI SEXTI.

Sextus ab augurio Merlini cœpit. Inungit
Aurelium. Regem comburit. Dilaniatur.
Hengistus parcit rex Octæ. Ditat amicos,
Et novat ecclesias. Spoliatur Hibernia Saxis.
Rex sollempnizat. Sumit Pascencius arma.
Rex perit. Uther ei succedit. Vincit. In illum

1. *Sic.*
2. La mesure veut qu'on lise *cœpit*. (J. Mangeart.)

Octa movet bellum. Superatur. Cornubiensis
Nupta ducis regi datur uxor. Nascitur inde
Arturus; languensque diu rex fertur in hostes
In pheretro stratus. Sumpto perit inde veneno.

PROLOGUS LIBRI SEPTIMI.

Septimus Arturum decorat dyademate regis.
Infestat Coldrinus eum. Rex obsidet hostes.
Cheldrico veniente fugit, sed tutus Hoeli
Auxilio, dispergit eos. Devincit Hybernos.
Scotos convertit. Festum colit et tria donat
Regna tribus. Ducit uxorem. Regna propinqua
Subjugat. Oceanum subdit sibi. Gallica regna
Vi superat. Diversa suis dat dona maniplis.
Eboracum repetit et sollempnizat ibidem
Cum sibi subjectis. Ineunt post pericula[1] ludos.

PROLOGUS LIBRI OCTAVI.

Destinat octavus legatos; participato
Concilio procerum, dat rex responsa. Movetur
Lucius. Eoos reges jubet arma movere.
Congregat Oceani reges Arturus ad Albam.
Utraque pars properat. Galganus Quintilianum
Interimit; refugit; fugientem mille sequuntur.
Obstat Ydernus eis. Capit hos, regique ligatos
Tradit. Parisiis mittuntur : Luccius illis
Mittit in occasum fortes. Missi capiuntur.
Cæsar abit pede retrogrado. Rex prævincit[2] illum.

PROLOGUS LIBRI NONI.

Nonus agit bellum. Victoria, Cæsare cæso,
Arturo cedit. Nova narrat fama Modendum
Arturo violasse thorum. Ingreditur[3] ergo
In patriam. Præcludit iter redeuntis adulter.
Hæc canet[4] utriusque necis. Successor eorum
Est Constantinus. Sequitur Conanus eundem;
Illum Vortipanius; hunc Malgo; Caraccius illum.
Dissidium civile furit. Legatio Romæ
Despicitur. Regale datur sceptrum Cadvano[5].
Filius ejus eum sequitur, Cadvallo parentem.

PROLOGUS LIBRI DECIMI.

Rex fugit in decimo. Classis perit. Unica regis

e n'ai point maintenant le manuscrit sous les yeux; mais le rhythme et le sens veulent, je crois, qu'on rælia au lieu de *pericula*. (J. M.)
Encore un mot mal écrit, ou peut-être mal lu par M. de Gaulle. Il faut, sans doute, lire *prævenit*. (J. M.)
Le sens et la mesure me semblent demander *regreditur*. (J. M.)
Sic. — 5. Il vaut mieux, suivant moi, lire *Caduano*. (J. M.)

Navis aquas vincit. Infimus carne nepotis
Vescitur. Excipitur regis Salonis in aula.
Inde Brianus abit; cadit augur; bella moventur.
Occidit Eduinus. Convertunt Saxones in se
Arma. Bonis cedit Cadvallo. Filius ejus
Regnat et excludit Anglos. Civilia bella
Exercent Britones. Perimuntur peste. Relinquunt
Regnum. Saxonici redeunt. Rex sacrificatur.
Ivo redit bellumque movet, nec prævalet hosti.

On voit que l'ordre des faits est le même que dans l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de M mouth. Le récit de notre anonyme est beaucoup plus resserré; cependant on y trouve parl quoique rarement, des circonstances que ses devanciers n'ont pas fait connaître.

Nous avons noté quelques détails propres à éclaircir certains passages des auteurs qui traité le même sujet. Par exemple, au début du premier livre, le poëte nous apprend que l drasus, l'oppresseur des Troyens, était roi de Lacédémone :

Brutus. . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . Lacedæmona quærit.
Pandrasus est ibi rex.

Lorsque les Troyens révoltés ont vaincu Pandrasus, celui-ci vient les assiéger dans la dont ils se sont emparés. Le nom de cette ville, dans le roman de Brut, est *Parantin* M. Leroux de Lincy, le savant éditeur de Wace, ne trouvant, dans le texte, aucun rensei ment sur la partie de la Grèce où régnait Pandrasus, avoue qu'il ne sait comment interp ce nom. L'auteur de notre histoire versifiée nomme le même lieu *Sparatinum*; et, comme pris soin de nous dire que Pandrasus est roi de Lacédémone, il devient évident qu'il a v désigner Sparte.

On pourrait signaler d'autres différences plus importantes, soit pour le fond même des év ments, soit pour la géographie du poëme.

L'*Historia versificata* n'est donc pas un simple abrégé de Geoffroy de Monmouth : cela essentiel à constater pour ceux qui s'occupent de rechercher l'origine des romans de *la* 1 *ronde*. Un poëme du XIIIe siècle, dédié à un évêque breton, et composé, selon toute appare en Bretagne, peut-il avoir été puisé ailleurs que dans les traditions locales, et n'est-ce pa moins une présomption nouvelle en faveur de ces anciens chants armoricains dont l'existen tant besoin d'être prouvée?

Sous le point de vue littéraire, ce poëme a tous les défauts des compositions latines XIIIe siècle, et fort peu des qualités qui en distinguent quelques-unes.

Les vers suivants, qui terminent le Xe livre, donneront une idée du style, et feront conn le but que se proposait l'auteur. Il a voulu inspirer aux jeunes Bretons la haine du joug angl entretenir dans leur cœur les inaltérables espérances de leur race vaincue; et l'on ne peut que ses *rauques accents* n'empruntent de ses sentiments de patriotisme un certain carac d'élévation et d'énergie.

Nil ego provectis, nil doctis scribo magistris,
Sed rudibus rude carmen; ego non verba polita,
Non tragicis satis apta modis, non digna theatro,
Non medio psallenda foro : cano gutture rauco.
Non plausus populi, non famam, non sapientum
Judicium quæro : satis est mihi si puerorum
Gratus in ore legar. Procul hinc, procul este periti!

Saxones hinc abeant! Lateant mea scripta Quirites,
Nec pateant Gallis quos nostra Britannia victrix
Sæpe molestavit! Solis hæc scribo Britannis,
Ut memores veteris patriæ, jurisque paterni,
Exiliique patrum, propriique pudoris, anhelent
Viribus et votis ut regnum restituatur
Antiquo juri quod possidet Anglicus hostis;
Neve malæ fidei possessor prædia nostra
Prescribat, sumatque bonas a tempore causas.
At pueri, quibus istud opus commendo, rogate
Pro veteris vatis anima; famaque perennis
Antistes nostro vivat Cadiocus in ore!

Reste maintenant à examiner quel est l'auteur de l'*Historia Britonum*.

Le manuscrit fournit à cet égard une indication positive. A la fin du poëme, une main presque contemporaine (nous voulons dire de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle), la même main qui a intitulé et vraisemblablement rassemblé toutes les parties du recueil, a biffé la formule du scribe : *Laus tibi sit, Christe, quoniam labor explicit iste*, et l'a remplacée par ces mots en rubrique : *Explicit Historia Britonum versificata, a magistro Alexandro Nequam compilata, ut credo, et scripta ad dominum Cadiocum episcopum Venetensem.*

Malgré le doute exprimé dans cette note, on pourrait y trouver un motif suffisant pour attribuer notre poëme à Alexandre Nequam, si une grave difficulté ne venait combattre ce témoignage.

On sait qu'Alexandre Nequam, ou mieux *Neckam*, chanoine d'Exeter, l'un des plus célèbres théologiens anglais du XIIIe siècle, mourut à Worcester, en 1215 suivant les uns [1], en 1227 selon les autres [2].

D'un autre côté, il n'est pas moins certain que l'évêque Cadioc, dont le nom se trouve mêlé aux principaux événements de l'histoire de Bretagne sous le duc Jean Ier, ne fut élevé au siége de Vannes qu'en 1231, et l'occupa jusqu'en 1254, année de sa mort. Ces deux dates sont constatées par les monuments contemporains [3].

Comment donc un ouvrage écrit entre les années 1231 et 1254 aurait-il été composé par Neckam, mort, au plus tard, en 1227.

Il n'y a, comme on le voit, aucune donnée satisfaisante sur le nom de l'auteur de l'*Historia Britonum versificata*. Tout ce qu'on peut conclure des propres termes dont il s'est servi, c'est qu'il était Breton ou de race bretonne, et déjà avancé en âge lorsqu'il mit en vers, pour l'instruction de ses jeunes compatriotes, les antiques annales de sa nation.

Il paraît certain que notre manuscrit, qui provient de l'ancienne abbaye de Vicoigne, contient la seule copie existante de ce poëme. Il n'avait pas échappé aux recherches des savants D. D. Martenne et Durand, qui le citent comme ce qu'ils ont remarqué de plus intéressant à Vicoigne; mais leur désignation est fort peu exacte. On y trouve, disent-ils (dans la bibliothèque de l'abbaye), « *une Histoire des Bretons en vers latins, compilée par Alexandre Nuques*, et *dédiée* « *à Cadiac, évêque de Vannes, à la fin de laquelle il y a une généalogie des rois de France qui finit* « *au baptême de Philippe Auguste* [4]. »

Il était difficile de faire plus de fautes en moins de mots. Non-seulement il faut lire *Nequam* au lieu de *Nuques*, et *Cadioc* au lieu de *Cadiac;* mais il n'y a rien dans le manuscrit qui ressemble à une généalogie des rois de France.

1. *Fabricius, Bibl. lat. med. et infim. ætat.*
2. *E. Dupin, Bibl. des Aut. eccl.*
3. *Chronicon Ruyense* (apud D. Lobineau, Hist. de Bret., II, 351).
4. *Voyage litt. de deux Religieux de la congr. de Saint-Maur*, II, 213.

La *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, augmentée par Fontette, a reprodu ce passage du *Voyage littéraire*, et cet excellent ouvrage se trouve ainsi chargé du nom défigu d'*Alexandre Nuques*. La même erreur a été répétée récemment par un écrivain breton qui, aya rassemblé des notices sur les hommes célèbres de son pays, s'est cru obligé de consacrer *Alexandre Nuques* un article copié sur celui du P. Lelong [1].

Cette courte analyse suffira, nous l'espérons, pour faire apprécier le degré d'intérêt que m rite l'*Historia Britonum versificata*. La place de ce document inédit de notre histoire littéraire des traditions de l'une de nos plus anciennes provinces nous paraît marquée parmi les util publications entreprises sous les auspices du ministère de l'instruction publique.

J. De Gaulle.

# XLI

(N° 601. — Page 595.)

## NOTICE SUR JACQUES LE BOUCQ

EXTRAITE DES MANUSCRITS FRANÇOIS
DE M. PAULIN PARIS.

(T. III, page 281. = N° 6993 [2].)

389. — Traité des armoiries ou du comportement des armes, par Sécile, hérault d'armes, avi le traité de Jean Hérard sur l'office d'armes et autres matières d'armoiries. — Lettre aut graphe de Jacques Leboucq.

Un vol. in-f° magno de 58 feuillets, papier, deux colonnes, miniatures; écriture du xv° siècle, mini ture du xvi°. Relié en veau marbré, à l'aigle de France sur les plats.

Fonds Baluze, anc. n° 7. — Sainte Palaye, not. 698.

Sécile, ou Sicile, l'auteur de cet ouvrage, était héraut d'armes d'Alphonse V, dit le Sage o le Magnanime, roi d'Aragon, qui régna de 1416 à 1458. Il obtint aussi le titre de *maréch d'armes du pays de Hainaut,* comme il nous l'apprend dans l'explicit du premier livre (f° 13 v° Ce fut donc vers le milieu du xv° siècle qu'il écrivit, sur les armoiries, plusieurs traités desque on a imprimé le *Blason de toutes armes*, en gothique. Mais le livre du *Comportement des arm* paraît être resté inédit...

L'enlumineur n'a exécuté que six des miniatures du volume. La place des autres est de meurée vide. On lit souvent, dans les autres manuscrits et sur la marge qui correspond au miniatures, une indication du sujet que devra représenter l'artiste, en écriture très-fine : ici, l même indication était écrite sur un carré de papier de deux pouces de long sur dix-huit ligne de large. Comme ces morceaux étaient remplis d'autres lignes sur leur verso, j'ai eu la curio sité de les réunir tous; ils m'ont présenté la lettre suivante :

« . . . . nes ce de novembre 1571.

« Robert, mon singullier amy, à vous me recommande et à votre femme parillement : cest « servira pour vous prier bien fort de moy faire ce plaisir que de moy rescrire ung petit mo « et de n'y faire fault de moy savoir à dire sy M. de Meurchin est en sa maison et s'il n'est poin « encorre de retour de Bruxelle. Car j'ay grant affaire d'avoir de ses nouvelles pour quelqu « chose que je luy ay envoyé; et me semble s'il estoit en sa maison qu'il me rescryveroit « Sur quoy me manderez incontinent s'il est revenus, ou quant on le ratens, et me ferez gran « plaisir.

1. *Notices chronol. sur les Écriv. de Bretagne*, par M. Miorcec de Kerdanet. *Brest*, 1818, in-8°, p. 144.

« Des nouvelles de cé-(-ans, ne vous parleray) que du grant nombre de soudars qui (trépasse)nt « les fronthiers et sons tous à l'admiral. Tous les fugitives de ce païs y arivent, semont de che- « val et armes; et ne savent eulx mesme pour où ceste aller, sinon aucuns des princhipal. On « dict en la vallée que ceste pour venir en ce païs; les gens de nos fronthiers sauvent tous « leurs biens, Dieu amaine tout à bonne fin!

« Les frères du Bois ont le 8ᵉ de ce mois destrousés ung chariot devant l'abbaye de « Vicoigne, ont prins de ceulx qui estoient sur . . . . . . . que on leur a vollu baillier, mais « une (femme ont viollée) qui estoit sur ledit chariot; il l'ont (despoillée, la) laissant en sa che- « mise, et ung marchant (qui estoit avec)q à cheval ne leur vollant rien donner, lesdits freres « Dubois luy ont ballyés ung boullez au travers du corps, et est en grant dangier d'y demorer.

« La peste sesse fort en nostre ville, il sera aucunes fois trois ou quatre jours sans morir « personne. Ceste beaucoup maintenant quand il en meurt 8 ou 12 sur une sepmaine. Il « est mort jusques au nombre de deux mil personnes et entres autres y sont mort tous les « millieurs catolicques et les princhipal Monche. Il est mort vingt femmes contre ung homme. « Nous somme heureux en notre paroiche, il n'y a que quatre maison infectée. On a boutez en « nostre chimetièr. . . . . . . . . . . A tant feray la fin, priant nostre créateur qu'il vous « donne sa saincte grace.

« Vostre bien bon amy,
« JACQUES LE BOUCQ. »

Je ferai quelques remarques sur cette lettre. 1° La famille Le Boucq était de Valenciennes: elle a fourni plusieurs personnages recommandables, et entre tous l'auteur de cette lettre. Jacques Le Boucq se fit une grande réputation en Flandres, par son double talent de peintre et de généalogiste; ce fut lui qui répandit surtout dans cette province le goût de la science héraldique. Nommé par Charles-Quint hérault d'armes de la Toison d'or, il avait, comme nous l'apprend Valère-André, rédigé beaucoup de manuscrits relatifs à l'objet de ses études de prédilection; mais ils furent tous brûlés en 1731, dans l'incendie qui dévora le palais de Bruxelles. Jacques Le Boucq mourut le 2 mai 1573. Il fut enterré à Valenciennes, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure avec cette inscription:

*Pictor Jacobus Le Boucq, imitator Apellis*
*Egregius, jacet hoc marmore sub gelido;*
*Occidit in Maio florente dieque secundo,*
*Corpore projecto gaudet in æthereis.*

Et maintenant, que faut-il conclure de cette lettre restaurée, peut-être l'autographe unique[1] de Jacques Le Boucq? que les miniatures du manuscrit sont ou du peintre qui écrivit la lettre, ou de la personne à qui elle était adressée. La profession de Jacques Le Boucq et son talent vanté nous portent plutôt à les lui attribuer. Dans ce cas-là, la lettre que nous avons lue ne serait qu'un premier jet, un *brouillon;* Le Boucq l'aurait recommencée ou ne l'aurait pas envoyée, ou bien elle lui serait revenue avec une réponse écrite sur le second feuillet. Ce qui doit surtout nous décider à maintenir cette opinion, c'est que les indications tracées de l'autre côté de chacun des petits carrés de papier sont certainement encore de la main de Le Boucq.

Il reste à dire que les miniatures sont très-remarquables sous le rapport du dessin et de l'ordonnance : et, pour ce qui touche à la lettre autographe, que dans l'*Abrégé de l'Histoire de Valenciennes,* du père d'Outreman, in-4°, on lit : « Les eaux débordèrent dans toutes les rues, l'an 1571. La peste affligea beaucoup la ville, et pour achever leur malheur, un tas de bannis et d'huguenots de France qui s'estoient glissés dans la ville, s'attroupèrent vers la Croix aux Ceps, le 23 may 1572, et..... se saisirent des clefs de la ville. » (p. 104.)

Je crois l'écriture du manuscrit plus ancienne que les miniatures, d'un demi-siècle au moins.

1. Nous ne saurions partager cet avis. Voyez, à cet égard, ce que nous avons dit plus haut de Jacques Le Boucq, envisagé comme écrivain et comme peintre généalogiste, pp. 593 et 595. (J. MANGEART.)

# XLII

(N° 613. — Page 603.)

## NOTICE SUR LE F. JEAN DE FAYT

EXTRAITE DE LANDELIN DELACROIX, p. 88.

Eodem tempore et sub Theoderico (1336) florebat nominatissimus Joannes Du Fay, Gallus, cœnobii Elnonensis a puero monachus, doctor et professor divinarum scrip Parisiis : Cardinalis Antissiodoris[1] auditor et discipulus, ac posteà in eadem facultat Summis pontificibus Clementi sexto ejusque successori Innocentio etiam sexto, gratissi quorum summorum pontificum præsentiâ tàm in vice-cancellariâ quàm alibi ab eisden demandatus sermones habuit doctrinâ, eloquentiâ et ædificatione multùm approbatos sermonum sive orationum ab ipso edictorum jussu pontificum in consistoriis cardinaliur tiis doctorum, benedictionibus abbatum ac diaconissarum, receptione noviciorum, pro monachorum, et aliis diversis in causis, numerus excedit septuaginta sex qui reperti sui Ingenio erat subtilis et eloquio, nec minùs religiosâ conversatione quàm litterarum insignis. Scripsit eleganti stilo librum cui titulum indidit : Tyronculus episcopus pa theologiâ baccalaureus. Opus laude dignissimum, prædicatoribus accommodatissimum notabiliora librorum rethoricæ, ethicorum, politicæ, poeticæ, moralium, ut præ manib gererentur, excerpsit, et in unum manipulum, quem tabulam moralium Aristotelis voca juxtà ordinem alphabeticum redegit. Item tabulam suprà Boetium *de Consolatione phil* De re militari. Manipulus exemplorum, prædicatoribus opus conveniens. Declarationes lam, librum unum. De usu carnium, librum unum. Aliosque multiplices tractatus fert sisse et libros qui, exceptis supradictis, non pervenerunt ad manus communes. Ta monachis S. Bavonis Gandavi (modò monasterium in cathedralem conversum est) in canonicè electus, et ab ipso Clemente sexto benedictus et confirmatus, etiam sui ordini dictini ab eodem per Gallias visitator generalis et reformator institutus est. Lectioni prædicationi incumbens, plura posteris virtutum scientiæque sibi à Domino concess quens monumenta, in cœnobio cui abbas datus fuerat, naturæ Deoque debitum redden latus est circà annum 1366.

# XLIII

(N° 612. — Page 603.)

## VERS LATINS INDIQUANT POUR CHAQUE ANNÉE LA DATE DE PAQUES.

Piscis glutivit Jonam miracula cerne
Zorobabel habuit arcum tibi donat eundem
Qualiter armatum vicit matrona donatum
Quamvis horesces aram Nicholae ditabis

1. *Sic.* Il faut lire : *Antissiodorensis.* (J. M.)]

Eternum querens Ambrosius veniat mane
Domum rediit hunc heredem nocyayus
Exit & ingreditur affligere Xps egentes (Pasca anni LX.)
Dum regnare bonis Hubertum noverat Esdras
Sustinet iratus actus omnis famulatus
Debellandorum regis bellans Ysayas
Nigra comatum sanctus Karolus geminatum (Pasca anni LXXX.)
Ora ferus kalendarum karismata bina
Ydria gens celum salvantis cervice frenum
Ora formari tibi lux benedicat Ylari.
Gigne beatorum semen charissima florum
Plange Bonefatium terre lacrimantur eumdem.
Plange godalia Judam magno cane zelo
Hunc ascendentem tu letificabis egentem
Qui. . . . . [1] Jonam mugit decimæ Zebedeo
Hostis amicitiam vix disrupit ecclesiarum.
Querit adhuc vota meliora domum rediturus
Horret amicitiam noxas evasit eorum
Quilibet accedit Xpo monstrabo dolorem.
Robetus Judas hostam nunc eripies. 9
Illic adjuncta Xpi fuga demoniorum.
Reddat Bernardus gazam notat esse securus.
Karolus artifices optat firmare celorum
Rite beas Ysaac .o. clam sibi Karole fortem
Offerimus frangis karum lumen bone Yesu.
Gestivere bonum stulti cognoscere finem.
Progenies fida tibi leticie canit ymnos.
Glisco beatorum tempus conscribere florum
Pestes algentem torquet licet exilientem
Quid gerit injustum malo devitando Zecheus
Hic antillarum vultus linivit earum.
Querit hic Jacobum Misael Daniel & Helias.
Anxiam vox exit etiam quæsivit abire
Xps michi duplum reddis iacentes amictum.
Omnes excepto dominum remeando beare.
Xpo nei culpam sinat impediente gementem
Occidere faciat dominum Karolus bonus ymnos
Fugat civilem succidat concito gentem
Occurvat fido tibi Kartago bone Yhesu
Germen celorum santisima concipe ferem
Ore beatorum tenuerunt lilia florem
Protege gens illum luxat crimen Zacharias
Horremus bellum tua lamentaberis egrum [2].

Summa versuum istorum est. xlvij.
Summa autem vocabulorum et dictionum. ij[c] et lviij.

*ver ensegnent le jour de Paskes. Pourquoi tu dois savoir que aus mos.* egentes. *silest asa-*
*i est li fins dou. vij[e] vier. servi lan. m. ccc. et lx.* Dum. *qui est li commencemens dou. viij[e]*

[1] manque ici un mot dans le manuscrit, mot qui devrait commencer par un *G*.
[2] neuf derniers vers de cette pièce devraient être écrits en tête. La concordance des dates paschales l'exige.
ier mot de cette pièce, *Omnes*, répond à l'année 1275, et le dernier, *amictum*, à l'année 1532.

*vier. servi lan m. ccc. lxj. et ensi ensiuant. Pour savoir dont le jour de paskes. saces ke se ki sert al an que tu quers fenist par.* M. *li paske sera en. marc. autant de jours en rekula li premiere lettre de ce mot est en la. b. c. Ensi appert que en lan ke.* Dum. *servi. li paske f jours en. marc. che fu sur le darrain.* C. *de celui mois. Et se li mos qui siert al an. que tu ne fine par.* M. *li paske sera en. avril. autant de jours en alant droit que li premiere lettre mot est en la. b. c. Ensi appert que en lan que.* egentes. *servi. li paske fu sur le premier.* D. *mois de avril. Item li septuagesime. est. ix. semaines devant paskes. li quaresmes. vj. les sons. v. appries paskes. et li pentecoste. vij.*

Voilà bien notre manuscrit reproduit aussi exactement que possible. Qua sens des 47 vers latins, et aussi quant à la latinité des 258 mots qui les co sent, nous n'avons eu ni le courage ni même la curiosité de nous en assurer. nous sommes convaincu seulement que, si ces vers donnent le moyen de tr la date de Pâques, ce moyen est, dans tous les cas, bien incomplet, et q jourd'hui il est devenu tout à fait inapplicable. Incomplet, puisqu'il faut no une période de 258 années, mais bien la période victorienne, laquelle se con de 532 ans, pour que les différentes combinaisons que présente le calen civil et religieux se reproduisent exactement dans le même ordre. Inappli aujourd'hui, et même depuis l'année 1582, époque où, par suite de la réfo tion du calendrier, le système victorien a cessé pour faire place au système gorien.

Déjà nous connaissions une pièce du même genre, mais plus imparfaite en puisqu'elle n'offre qu'une série de 112 mots au lieu des 258 qu'on trouve notre codex. Voici, en effet, ce que nous lisons dans les *Annales archéologi* t. XI, p. 296 :

J'extrais d'un Missel angevin de 1489 (Biblioth. Sainte-Geneviève, n° 594) une pièce mement curieuse, vrai tour de force, où la piété se joint à l'originalité. — « Anthienne et « son de la vierge Marie pour congnoistre a tousiours quant sera le jour de Pasques. — « ria [1] glorie celorum secretaria cujus filium omnes fines terre laudanter beatificant. Y « gratie beatorum solamen claritas fidelium protectrix bellantium tuas laudes eructantium. « gatrix grata iniquitatum munde conscientie zelatrix honor angelorum totius laboris etiam « gloria justorum mater Dei zelatrix honoris animarum. Venie das effectum quesumus a « vocantes medula debilium regina humilitatis auxilium nobis extendens egregium qu « amatores Xpi mereamur Dominum regionis immense hereditatem nobis exhibeas cum [2] i « alumnis Cristi [3] fraudes demonum repelle benedicta garrientium noxivas ecclesie « karbonculus appelaris. Omni forma celorum rutilentior benedictis ydribus ornata cel « Suprema karatheris fidelium origo fulminatrix qua quo demonum [4] largire beata ypera « gaudia beatorum servulis cupientibus felicium premia filio tuo labente cujus ymagine g « cati beatorum teneamus consorcia.....

« ℣. Sancta Dei genitrix virgo semper Maria. — ℟. Intercede pro nobis ad Dominum « nostrum. — Oremus. — Domine Jhesu Xpe qui in omni tempore momentis gloriosam

1. Au lieu de ces deux mots *ô Maria*, lisez *Beata Ymago;* car il faut, pour l'application du système, deu dont le premier commence par un *B*, et le second par un *Y*, répondant aux années 1385 et 1386. J. M.

2. Au lieu du mot *cum*, il faut lire 9, signe abréviatif, considéré comme 25e lettre de l'alphabet, le si en étant censé la 24e, puisque les lettres *J* et *U* n'y figurent pas. J. M.

3. Au lieu de *Cristi*, il faut lire *XPI*, pour que la première lettre du mot soit un *X*. J. M.

4. Au lieu de ces trois mots, qui n'en doivent former qu'un seul, commençant par un *K*, lisez *Kaco num.* J. M.

« tricem tuam virginem Mariam nostram protectricem misericorditer effici voluisti, presta que-« sumus ut ejus intercessio nos tecum regnare faciat in celis cujus uteri virginei clausuram pro « nobis sustinere voluisti in terris. Qui vivis... »

« Pour congnoistre de la susdite anthiene vous devez scavoir que tous les mots qui se definis-« sent par M signifient le moys de Mars. Et denotent Pasques estre vers la fin d'icellui moys a « tel nombre de jours comme la premiere lettre d'icellui mot est mise en son ordre en la ABC « et tous les autres mots de laditte anthiene signifient le moys d'Avril et denotent Pasques estre « en icellui moys a tel nombre de jours comme la premiere lettre dudit mot est assise en la « ABC et le premier mot de l'anthiene O. Et le dernier *conscia* [1]. Et toutes les autres choses qui « viennent apres comme les vers et oroison ne servent de rien a lad. pratique. Et si est a noter « que chascun mot de l'anthiene sert pour ung an en retournant tousiours de la fin au commen-« cement, et pour clerement le congnoistre, comencez a ceste presente annee au mot *tuo* qui « est pour lan mil quatre cens quatre vingts et neuf en contant tousiours par les autres mots de « an en an. » Le mot qui sert à la présente année 1851 est *Venie*. — Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments dévoués.

L'abbé X. Barbier.

J'en demande bien pardon à M. l'abbé Barbier, mais il me semble n'avoir point remarqué : 1° que le calcul tiré de son antienne est, comme nous l'avons dit plus haut de nos vers, incomplet et inapplicable, puisqu'au lieu d'une antienne de 112 mots il en faudrait une de 532; et 2° que ce calcul, fait pour le système victorien, ne peut plus convenir à la période grégorienne. Ainsi, et pour l'année 1851 qui est celle qu'il a choisie, Pâques, d'après le système victorien, tombait le 8 avril, et il tombait au 20 avril d'après le système grégorien. En appliquant le mode de calcul recommandé par son antienne, il eût rencontré pour l'année 1851, non pas le mot *venie*, mais le mot *protectrix*, qui ne répond ni au 8 avril (système victorien), ni au 20 avril (système grégorien), mais bien au 15 avril; ce qui démontre, nous le répétons, d'une part, que le calcul tiré de l'antienne est incomplet; et, d'autre part, que fût-il complet, c'est-à-dire l'antienne se complétât-elle des 420 mots qui lui manquent pour parfaire l'*annus magnus*, qu'on appelait cycle pascal, cette antienne était devenue inapplicable à partir de 1582, époque de la réformation du calendrier.

1. Au lieu de *conscia*, il faut lire *consorcia*.

# TABLE

DES

# OUVRAGES RENFERMÉS DANS LES MANUSCRITS DE VALENCIENNES.

## THÉOLOGIE.

---

1. On s'étonnera peut-être de rencontrer ici des *Sermons*, quand déjà il s'en trouve de rappelés, çà et là, dans les pages précédentes. A cela nous répondrons, en faisant connaître l'economie qui a présidé à la rédaction de cette table. Nous avons, on le voit, adopté les cinq grandes divisions d'usage. Mais nous y avons introduit, en les indiquant au lecteur par un entre-filet, diverses subdivisions. La première subdivision de la théologie embrasse tout ce qui tient aux livres bibliques; la seconde, la liturgie; la troisième, par ordre alphabétique, les ouvrages portant le nom d'un des Pères ou écrivains ecclésiastiques; la quatrième, les ouvrages théologiques qui, dans nos manuscrits, ne portent point de noms d'auteurs.

**Pareilles subdivisions se rencontrent dans la catégorie des lettres. Nous nous bornerons à dire que la seconde renferme, par ordre alphabétique, le premier vers de petites pièces détachées éparses dans nos volumes, et n'offrant point de noms d'auteurs.**

# JURISPRUDENCE.

## SCIENCES ET ARTS.

# BELLES-LETTRES.

# GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE.

*Sanctorum et sanctarum a*
*vitæ, miracula et offici*
*ordine alphabetico.*

---

# TABLE ONOMASTIQUE.

(Cette table des noms de personnes et de lieux renvoie aux pages de ce volume.)

## A

## C

## D

## E

F

I



J

# K



# L

## M

## N



## O



## P

## T

X



Y



PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENO[IT]